REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXX. — 1er MARS 1869.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

17256
6

AP
20
R5
pér. 2
t. 80

UNE

COLONNE D'EXPÉDITION

DANS LE DÉSERT

Le maréchal Marmont dit dans son livre *de l'Esprit des institutions militaires :* « On ne fait pas la guerre dans un désert... La guerre se fait ordinairement dans les pays habités, et, là où il y a des hommes, il y a des grains pour les nourrir. » Les expéditions contre les Arabes dans le sud de l'Algérie rentrent précisément dans une de ces exceptions que le maréchal a jugées trop rares pour mériter son attention; elles se font dans un désert. Peu de personnes les connaissent, peu de personnes en ont parlé, et cependant ces expéditions diffèrent si essentiellement de la guerre d'Europe, elles exigent de la part du chef qui les dirige tant de précision dans la conception du plan, tant de prévoyance dans les détails de l'exécution, que j'ai cru pouvoir intéresser le lecteur en leur consacrant cette étude. Je n'aurai à raconter ni batailles ni victoires, et je ne me dissimule pas qu'en faisant ici cet aveu j'enlève à mon travail ce qui eût peut-être le plus piqué la curiosité. Je n'ai pu m'empêcher d'espérer toutefois que d'autres trouveraient dans les péripéties de ces campagnes un peu de l'attrait que j'y ai trouvé moi-même, qu'ils seraient attirés par le charme indéfinissable de cette contrée brûlante et par les mœurs singulières des habitans, émus aussi des souffrances qu'y éprouvent les Européens, transplantés avec leurs habitudes et leurs besoins dans un pays impuissant à les satisfaire.

I.

Depuis la soumission de la Kabylie par le maréchal Randon en 1857, la conquête du sol algérien est terminée, le Tell entier obéit à nos lois. Nous possédons aussi dans les oasis du Sahara quelques postes avancés qui nous servent, comme les grand'gardes d'un camp, à protéger ce précieux territoire. C'est par conséquent hors de la ligne de ces postes, c'est-à-dire dans le désert, qu'ont dû se réfugier les quelques tribus insoumises qui refusent encore de reconnaître notre domination. La plus importante d'entre elles, celle des Oulad-sidi-Cheik, habite le désert depuis plusieurs siècles; elle prétend descendre de Si-bou-Becker, beau-frère du prophète. Si-Cheik, le fondateur de sa puissance, fut le premier d'une série de marabouts vénérés dans tout le Sahara. L'un des plus connus, Si-Mohamed-ben-Hamza, est mort à Alger en 1861, après avoir loyalement servi la France pendant dix ans; mais au moment de l'insurrection générale de 1864 on retrouva de nouveau cette tribu à la tête de nos ennemis. Elle obéissait alors à Si-Hamed-ben-Hamza (1), fils et héritier de Si-Mohamed. Ce jeune homme, âgé seulement de vingt ans, agissait de concert avec son oncle Si-Lala, un véritable homme de guerre, que sa hardiesse, son habileté, la connaissance approfondie qu'il avait du désert, rendaient pour nous fort redoutable.

Autour de la tribu des Oulad-sidi-Cheik sont venues se grouper toutes celles que le fanatisme religieux a soulevées contre nous. Poussant devant elles quelques maigres troupeaux, elles errent sans cesse dans des plaines stériles. Le manque de vivres et de munitions, la rareté de l'eau, la surveillance attentive de nos colonnes, semblent devoir rendre leur vie bien misérable; leur temps se passe à courir de la Tunisie au Maroc à la recherche des pâturages les moins brûlés et des sources les moins taries. Cependant ils aiment cette ingrate patrie qui ne fait rien pour eux. Le Sahara leur appartient; ils sont libres, et ils préfèrent cette liberté à la civilisation que la France leur apporte.

Si les Oulad-sidi-Cheik ont de la peine à vivre dans le désert, nos troupes en ont bien davantage à les y poursuivre. Ils connaissent des puits dont nous ne soupçonnons pas l'emplacement. La ration quotidienne de l'un de nos soldats suffirait à nourrir chacun d'eux pendant huit jours. Leurs jumens, maigres et d'une sobriété

(1) Si-Hamed est mort il y a quelques mois, et a été remplacé par son frère Si-Kadour, fils d'une négresse.

incroyable, leurs « buveuses d'air, » comme ils disent, les entraînent rapidement hors de l'atteinte de nos meilleurs chevaux. Ils savent se diriger et retrouver leur chemin dans des plaines où nous ne distinguons pas le moindre point de repère. Ils vivent enfin naturellement là où nous sommes obligés de nous faire à grand'-peine une vie factice. Tous ces avantages qu'ils ont sur nous rendent la lutte contre eux excessivement laborieuse, et forcent le soldat français à déployer des qualités très différentes de celles qu'il doit au génie national. On ne lui demande plus cette bravoure pleine d'entrain qu'on a nommée *la furia francese*. Ce qui l'attend, c'est une vie de souffrances continuelles. Il devra supporter la fatigue, la chaleur, la faim, et, ce qui est pis encore, la soif; il devra courir pendant des semaines entières après un ennemi insaisissable, sans avoir la plupart du temps pour stimuler son ardeur l'appât irrésistible du moindre engagement; il devra enfin se faire une habitude des amertumes de la guerre en renonçant à la gloire, qui en serait pour lui le dédommagement.

Quand on apprend en France qu'une tribu révoltée, poursuivie dans le désert par une colonne française, a été atteinte et *razzée* par elle, c'est à peine si on y prend garde. Le mot de razzia en effet n'éveille point l'idée d'une victoire bien glorieuse. Quelques tentes et quelques troupeaux enlevés, une tribu surprise et dispersée ou emmenée prisonnière, ce ne sont pas là des succès propres à exciter l'enthousiasme, et nul ne songe à se demander de quels efforts ils ont été le prix. L'intérêt de ces modestes faits d'armes vient donc bien moins du résultat obtenu que des circonstances dont ils sont entourés, du terrain sur lequel on opère et de l'ennemi qu'on a devant soi.

L'eau est un élément si commun en Europe, on est si habitué à la trouver partout en abondance sous ses pas, qu'on a peine à se figurer un pays qui en est dépourvu. C'est cependant l'absence de l'eau qui rend cette contrée si peu praticable et si dangereuse. Dans les expéditions du sud, ce n'est pas l'ennemi qui joue le principal rôle, c'est l'eau; la connaissance des puits doit servir de base à notre tactique et diriger nos colonnes. Si l'on considère sur la carte la vaste région qui, sous le nom de Sahara algérien, s'étend au sud de notre colonie africaine, on la voit sillonnée par un nombre assez respectable de ces lignes noires et sinueuses par lesquelles on est convenu de représenter les cours d'eau. La dimension de ces lignes peut faire croire à l'existence de larges fleuves; il ne faut cependant pas s'y tromper : les lits existent, c'est vrai; mais on n'y trouve de l'eau que quelques jours chaque année, lorsqu'une pluie abondante est tombée sur les montagnes. Ces rivières coulent, si j'ose employer

cette expression rarement exacte, parallèlement du nord au sud; elles naissent dans les derniers contre-forts de la chaîne de montagnes dont la partie orientale porte le nom de Djebel-Amour, et viennent se perdre soit dans des lacs intérieurs, soit dans des bas-fonds qui prennent le nom de *daïas*, soit enfin dans les sables, qui unissent leurs efforts à ceux du soleil pour en absorber jusqu'à la dernière goutte.

La violence des eaux qui s'y pressent au moment des grandes pluies leur a donné en certains endroits un caractère tout particulier. Le torrent semble s'être creusé violemment un lit entre deux rives horizontales. Si les berges n'étaient irrégulièrement fouillées et déchiquetées par le flot, en les voyant si hautes et si escarpées, on croirait plutôt à un fossé fait de main d'homme qu'à une œuvre de la nature. Dans les terres sablonneuses au contraire, le lit se répand souvent sur une largeur de quelques centaines de mètres, et, se divisant en plusieurs bras, forme de petits îlots où croissent quelques rares tamaris, des lauriers-roses plus rares encore, et enfin une herbe d'un vert jaunâtre qui est une ressource précieuse pour les animaux. On y trouve aussi de loin en loin un *r'edir*, sorte de mare où croupit un reste d'eau. Quelque saumâtre que soit d'ordinaire le liquide qu'il contient, la rencontre d'un de ces abreuvoirs est une bonne fortune pour le voyageur. Encore l'attente est-elle souvent trompée : un *r'edir* (1) qui déborde aujourd'hui peut demain être vidé par une tribu en voyage ou par une caravane de chameaux. Parfois la rivière, cherchant à fuir les rayons desséchans du soleil, coule sous le sable à peu de distance de la surface. Il est facile alors de creuser des puits où l'eau arrive fraîche et abondante. C'est pour nos soldats une occasion de déployer leur esprit inventif en suppléant par leur adresse au manque de matériaux et d'outils. Une caisse à biscuits défoncée sert le plus souvent à soutenir les parois de l'excavation; on enlève le sable avec des gamelles de campement. Du reste il n'y a pas trop à compter sur l'existence de ces rivières souterraines dans un pays encore mal connu, et dont l'hydrographie est entièrement à faire. Les seuls points où l'on ait la certitude de trouver de l'eau sont les puits qui ont été reconnus et indiqués sur les cartes. Le nombre en est fort restreint, et les distances qui les séparent sont considérables. Il y en a quelques-uns dont la maçonnerie remonte à une époque évidemment très ancienne, mais difficile à déterminer. Plusieurs ont jusqu'à 40 mètres de profondeur, et présentent ce phénomène remarquable que l'eau y est constamment à une température assez

(1) En arabe, *r'edir* signifie trompeur.

élevée pour qu'il soit nécessaire, avant de la boire, de la laisser exposée quelque temps à l'air. Les sources, les puits et les *r'dirs* ne se trouvent guère que sur le cours des rivières, et c'est avec raison qu'on a nommé celles-ci les grandes routes du Sahara.

On marche souvent plusieurs jours sans rencontrer une source; il faut alors emporter de l'eau avec soi. Si l'on n'avait comme bêtes de somme que des chevaux ou des mulets, plus de la moitié de leur charge serait déjà occupée par l'eau nécessaire à leur propre consommation. Qui donc alors porterait les hommes, les munitions et les vivres? Pour nous permettre de lutter contre le désert, la nature prévoyante nous a donné le chameau. Sans cet utile auxiliaire, une grande partie du globe échapperait infailliblement aux explorations de l'homme. Le chameau est cependant un animal laid, disgracieux, peu propre en apparence par sa conformation à faire une bête de somme. Il est difficile à charger et à diriger; il n'est pas non plus aussi robuste qu'on le croit généralement. Les changemens de température lui sont nuisibles. Ses grands pieds plats ne lui permettent guère de marcher que sur un terrain uni ou sablonneux; sur un sol humide, il glisse, et se casse souvent la jambe au milieu du canon, qui est singulièrement étroit pour supporter un aussi grand corps. Ce n'est pas un agréable compagnon de route; son odeur est rebutante, son bêlement plaintif est insupportable. Il n'en est pas moins dans le désert la providence du voyageur. On dirait qu'il a conscience des services qu'il rend lorsqu'on le voit calme et majestueux poser avec lenteur son large pied sur le sable brûlant. Il se sent chez lui, il est véritablement le maître, je dirais presque le roi du désert. A quoi donc doit-il cette royauté que son extérieur ne justifie guère? A la précieuse faculté qu'il a de marcher plusieurs jours sans boire. N'étant pas obligé de porter pour lui-même une provision d'eau, il porte celle des autres; là est son inappréciable mérite. Quant à sa nourriture, on ne s'en préoccupe jamais. Il la cherche et la trouve tout en cheminant. Le moindre brin d'herbe desséché, la moindre racine, tout est bon pour lui. Le hasard l'amène-t-il en un lieu d'abondante pâture, il ne s'arrête pas; mais, allongeant son cou à droite et à gauche, il fauche tout ce qui est à la portée de ses dents. Si le lendemain la fortune moins favorable lui refuse jusqu'aux grossiers alimens dont il sait se contenter, il va chercher au fond de son magasin intérieur son modeste repas, et bientôt le mouvement régulier de ses mâchoires frottant l'une contre l'autre vous apprend que l'heure du souper a sonné pour lui.

La nécessité de se munir de vivres pour toute la durée de l'expédition et d'eau pour un nombre de jours qui va souvent jusqu'à quatre constitue la principale difficulté des colonnes du sud. C'est

aussi ce qui, au point de vue militaire, leur donne un intérêt particulier, car la moindre faute peut amener un affreux désastre. Que les chameliers trahissent et percent les tonneaux, qu'une source sur laquelle on comptait se trouve tarie, qu'un guide donne de faux renseignemens et vous éloigne des puits au lieu de vous y conduire, 1,500 ou 1,800 hommes sont perdus sans rémission. Ne jamais laisser sa troupe manquer d'eau, voilà quel doit être le premier souci du commandant. Aussi l'équipage d'eau est l'objet de sa constante sollicitude; il exerce sur les chameliers une surveillance attentive, il connaît avec précision la contenance et la déperdition des tonneaux, il calcule la ration qui doit revenir à chaque homme, à chaque bête, et veille à ce que la répartition soit faite avec équité entre les différens corps.

Lorsqu'il a été décidé qu'une colonne de troupes va entrer en campagne, on réunit donc avant tout les chameaux nécessaires aux transports. Une partie de ces chameaux appartient au gouvernement, qui les entretient à ses frais; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont pris par réquisition dans les tribus, qui les donnent de plus ou moins bonne grâce, selon qu'elles espèrent ou non une belle razzia. En dehors du butin, presque intégralement employé à récompenser le concours des indigènes, ces réquisitions sont régulièrement payées. Chaque groupe de six ou huit bêtes est conduit par un Arabe qui les suit à pied. La vie de ces pauvres chameliers est vraiment digne de pitié. Pendant sept ou huit heures tous les jours, et souvent davantage, ils marchent derrière leur troupeau, courant après lui comme un chien de garde. Un biscuit et un peu d'eau, quelquefois un pain d'orge qu'ils font cuire le soir sous la cendre du bivouac, voilà toute leur nourriture. Un vieux burnous en loques leur tient lieu de vêtement, de lit et de couverture. Leurs pieds sont garantis des cailloux brûlans et pointus du désert par des espèces de chaussures rustiques qu'ils font eux-mêmes avec la peau de leurs chameaux et des cordes d'*alfa* tressé. Un bâton, un petit couteau qu'ils portent à la ceinture enfermé dans un fourreau en bois, et qui leur sert à la fois de poignard et de rasoir, complètent leur costume. Si par hasard on les autorise à monter sur un chameau moins chargé que les autres, ils font entendre un chant composé de deux ou trois mesures à peine, et qu'ils répètent sans interruption pendant des heures entières. Lorsqu'on voit au milieu d'une plaine sans bornes se dessiner sur un ciel sans nuage la silhouette de l'Arabe hissé sur la bosse de sa monture et se laissant aller à ce balancement régulier qui a fait surnommer le chameau le vaisseau de la terre, lorsqu'on entend ces notes rauques et cadencées qui sortent de son gosier à des intervalles toujours égaux, on est tenté de se demander s'ils luttent, l'un par la monotonie de son

chant, l'autre par la lente régularité de son pas, à qui égalera la monotonie inimitable du paysage. Nul tableau n'est mieux assorti au cadre qui l'entoure, et si le soleil, près d'atteindre l'horizon qu'il rougit déjà, vient éclairer le groupe voyageur de ses rayons obliques et tracer derrière lui une ombre gigantesque, le charme est complet; c'est là tout le désert.

Les tribus amies ne sont pas appelées seulement à fournir des bêtes de somme, elles doivent aussi envoyer leur contingent de cavaliers. L'amour de la guerre et surtout l'espoir du butin attirent presque tous les hommes vigoureux, qui arrivent soit sur des jumens richement ornées, soit sur des chevaux de plus ou moins belle apparence. Les uns sont armés d'excellens fusils anglais à deux coups, les autres de vieux *mukhalas* (1) en fer ou de mauvais pistolets marocains. Les cavaliers d'une même tribu viennent se grouper autour d'une espèce d'oriflamme aux couleurs voyantes, et constituent ce qu'on appelle le *goum* de cette tribu. Leur costume n'a rien d'uniforme, ils marchent sans ordre et sans aucun appareil militaire; mais ils n'en obéissent pas moins ponctuellement à leurs chefs, qu'on reconnaît au riche harnachement de leur monture. Les services que rendent ces *goums* à la colonne sont incalculables. Ils lui servent de flanqueurs, l'éclairent à six et sept lieues en avant et dans toutes les directions; ils enlèvent des prisonniers, espionnent l'ennemi, rapportent des renseignemens, toutes choses que les meilleurs cavaliers français sont incapables de faire. Leur sagacité pour se diriger est vraiment merveilleuse. La moindre ondulation de terrain est pour eux un point de repère qu'ils n'oublient jamais. Cette ressource leur manque-t-elle, la présence de certaines herbes, la direction dans laquelle on les trouve, leur indiquent la route à suivre. J'ai vu souvent avec un profond étonnement un guide mettre pied à terre, arracher une poignée d'herbes desséchées, et, après l'avoir sentie, changer de direction. La nuit, les étoiles leur fournissent des indications certaines.

Les distances que peuvent parcourir ces *goumiers*, si mal montés en apparence, sont prodigieuses. Pourquoi nos escadrons, mieux recrutés, mieux nourris, mieux soignés, ont-ils peine à suivre leurs jumens efflanquées, et restent-ils toujours en arrière? On peut l'expliquer de trois manières. D'abord nos chevaux sont rarement assez entraînés; dans les garnisons, on craint trop de les fatiguer. Pour ceux des Arabes au contraire, la marche est l'état normal, le repos n'est que l'exception. Nous avons aussi la mauvaise habitude de surcharger nos bêtes en campagne. Quelque aguerri qu'il soit, le soldat français a besoin de trop de choses : il lui faut des vête-

(1) *Mukhala*, long fusil à un coup des Arabes.

mens de rechange, des brosses, une foule d'objets utiles en eux-mêmes sans doute, mais fort nuisibles quand il s'agit de gagner de vitesse un ennemi qui sait s'en passer et n'imposer à sa monture que le seul poids de son corps. Une autre cause de l'infériorité de nos cavaliers dans le désert, c'est l'obligation où ils se trouvent, vu leur ignorance du pays, de marcher toujours en troupe. Les chevaux n'ont pas tous la même vitesse : la nécessité pour les uns d'allonger, pour les autres de ralentir leur allure naturelle, est une grande cause de fatigue que les Arabes évitent avec soin. Chaque *goumier* est indépendant, il marche pour son propre compte, et laisse à sa bête une absolue liberté de mouvemens. Quelquefois même, pour lui enlever jusqu'à la moindre gêne, il se penche sur l'encolure de son cheval, et lui ôte la bride, qu'il accroche au pommeau de la selle. Le fidèle animal continue paisiblement son chemin. Rencontre-t-il un peu d'herbe, il se met tranquillement à paître. Loin de l'éperonner, l'Arabe descend, fait sa prière, et ne repart que lorsque la bête rassasiée relève la tête comme pour l'avertir qu'elle est à ses ordres. Sent-il son cheval épuisé fléchir sous lui, il s'arrête encore, et ne craint pas, avec la patience particulière à sa race, d'attendre, avant de continuer son voyage, des heures, des journées, s'il le faut.

On peut trouver dans ce contraste un sérieux enseignement. Si la discipline est une force pour une armée, si elle en est la base et le fondement le plus indispensable, n'a-t-elle pas aussi dans certains cas ses inconvéniens et ses dangers? Elle apprend, il est vrai, au soldat à obéir ponctuellement; mais elle lui fait prendre en même temps l'habitude de voir chacun des détails de son existence réglé par un ordre qu'il ne cherche pas à comprendre, puisqu'il lui est interdit de le discuter. La discipline devient ainsi fatalement un obstacle au complet développement des facultés militaires de chaque homme. Comment nos soldats sauraient-ils se diriger d'après les étoiles, les montagnes, les accidens de terrain? D'autres l'ont toujours fait pour eux. Voilà ce qui explique la supériorité du *goumier* arabe sur notre chasseur, même le plus habitué à la guerre du sud, lorsqu'il s'agit de voir par ses propres yeux, de décider pour soi et de ne compter, pour vivre, marcher et combattre, que sur les ressources de son propre esprit. Aussi ne peut-on jamais dans le désert employer les cavaliers français isolément. En dehors des rangs de l'escadron, ils ne peuvent être utiles en rien. Dès qu'il s'agit d'une mission individuelle, c'est aux Arabes qu'il faut s'adresser. A eux seuls peuvent être confiés les services d'éclaireurs et de courriers, services importans, et qui dans les grandes guerres sont le rôle naturel de la cavalerie légère.

II.

Au mois de mars 1866, je me trouvais sur la route de Laghouat, allant avec un petit détachement rejoindre mon escadron. A Boghari, joli village arabe gracieusement perché sur les flancs d'un rocher abrupt, une dépêche nous enjoignit de hâter notre marche afin d'arriver à temps pour faire partie de la colonne mobile qu'on était en train d'organiser. La perspective d'une expédition nous fit franchir gaîment les huit longues et ennuyeuses étapes qui nous séparaient encore de Laghouat. C'était la première oasis que je voyais, et c'est celle qui a produit sur moi l'impression la plus vive. Il faisait, lorsque j'y arrivai, une de ces chaudes journées qui seules donnent aux paysages du désert leur véritable caractère. La voûte du ciel semblait si élevée au-dessus de nos têtes que les rayons du soleil nous brûlaient sans nous faire éprouver ce sentiment d'oppression qui rend la chaleur si pénible dans nos contrées. Las de la route, affaissé sur ma selle, je me laissais aller à une demi-somnolence. J'entendais bourdonner à mon oreille ce bruit à peine perceptible qu'on ne saurait définir autrement que le bruit de la chaleur. A droite et à gauche s'étendait une vaste plaine bordée seulement au loin par de petites collines qui ressortaient en bleu plus foncé sur le bleu du ciel. Le chemin à peine tracé, mais jalonné par les poteaux du télégraphe, se dirigeait vers une dune de sable qui interceptait la vue devant nous; tournant brusquement à gauche, il nous fit dépasser cet obstacle, et tout à coup l'oasis nous apparut.

Au premier plan, une jolie allée de saules pleureurs au-dessous desquels coule le ruisseau se détache en vert tendre sur la masse sombre des palmiers. A notre droite, une percée entre l'oasis et la colline de sable laissait apercevoir un désert immense où l'œil se perdait sans pouvoir s'arrêter sur aucun détail. Un voile imperceptible de cette belle lumière particulière aux pays du midi a pris soin de fondre les tons trop chauds et trop tranchés de ce surprenant paysage en une incomparable harmonie. Une source sort de terre; tout l'espace qu'elle peut arroser forme l'oasis. Autant ce terrain privilégié est fertile, autant celui qui l'entoure est nu et desséché. Nulle part le contraste entre le verdoyant îlot et le fond aride qui l'encadre n'est mieux tranché qu'à Laghouat. L'oasis s'étend des deux côtés du ruisseau sur une longueur de 1 kilomètre 1/2. Au centre s'élèvent deux petites collines qui, n'étant pas atteintes par les eaux, sont restées stériles et jaunâtres. Sur l'une a été bâti l'hôpital; au sommet de l'autre, une mosquée commencée jadis par nos soins et qui n'a jamais été terminée domine le massif des pal-

miers, et laisse apercevoir, découpé par les arcades mauresques de l'édifice, un petit morceau du ciel. Sur les flancs de cette colline sont groupés les misérables *gourbis* en terre qui contiennent la population indigène. Plus bas, autour d'une place carrée taillée dans le bois de palmiers, on a construit l'église, le bureau arabe, la maison du commandant supérieur, enfin quelques boutiques françaises d'épiciers et de marchands de vin. Les palmiers se partagent le reste de l'oasis avec des jardins où croissent pêle-mêle des arbres fruitiers de toute espèce. Autour des troncs grimpent des vignes entrelacées qui courent de branche en branche dans un pittoresque désordre. De petits canaux viennent apporter à chacun de ces jardins l'eau à laquelle il a droit. Ceux d'entre eux qui touchent au désert sont protégés des effets désastreux du vent et du sable par des murs de boue et de briques cuites au soleil.

Les troupes qui composent la colonne mobile sont campées en dehors de l'oasis, à 1 kilomètre environ dans le désert. L'emplacement de ce camp offre les spécimens les plus variés et les plus originaux d'une architecture locale née du manque absolu de bois. Des briques de terre et de la boue pour ciment, voilà les seuls matériaux. Les pleins cintres, les ogives, les arceaux mauresques, tous les styles et tous les ordres ont été mis à contribution. Chacun a pu exercer dans l'édification de sa demeure l'imagination et l'esprit créateur dont le ciel l'a doué. Lorsque j'arrivai, l'animation était grande autour de ces baraques improvisées. Sur le bord du ruisseau étaient rangés les petits tonneaux de l'équipage d'eau, qu'on emplissait l'un après l'autre. Les *goums*, conduits par leurs *aghas* et leurs *caïds*, arrivaient de tous côtés, et venaient bivouaquer autour de nous. Sur toutes les dunes de sable, on voyait apparaître des groupes de chameaux qui s'avançaient lentement et sans ordre, et venaient s'agenouiller sur l'emplacement qui leur était désigné. Dans l'intérieur du camp, chacun faisait ses préparatifs de départ. Les anciens soldats, ceux qui avaient déjà *navigué* dans le désert, dirigeaient le travail, donnaient des conseils aux plus jeunes, raillaient les maladroits en les traitant de *roumis*, et enseignaient à tous les petites combinaisons que leur avait suggérées l'expérience. On les écoutait comme des oracles. Ce n'est pas une petite affaire, pour un homme qui va passer six semaines ou deux mois sur son cheval, de préparer son installation; aussi y met-il tout le soin possible. Chaque détail du harnachement est passé en revue. L'un raccommode ses vêtemens, déjà couverts de bien des pièces; l'autre confectionne une visière immense pour se garantir du soleil, presque tous s'ingénient à faire tenir sur leur selle le plus de choses possible. Ils ne réfléchissent pas qu'en augmentant ainsi la charge de leur cheval, c'est leur propre sûreté qu'ils compromettent. Cette

manie de s'encombrer d'objets superflus se retrouve même chez le fantassin. Le soldat français a besoin avant tout de distractions, dût-il souffrir pour se les procurer. On en voit qui emportent sur leur dos des singes, des perroquets, des lézards. Les zouaves surtout sont incorrigibles; si on les laissait faire, leur sac servirait de base à une énorme pyramide qui s'élèverait au-dessus de leur tête, et les ferait plier sous le poids.

Au milieu de tous ces préparatifs, des nouvelles de l'ennemi nous arrivaient. Si-Hamed avait osé s'avancer au nord de Géryville, et avait attaqué à Ben-Hattab, le 16 mars, un détachement de la colonne de Colomb. 22 hommes, dont 1 officier, avaient été tués, 34 avaient été blessés. Après cet exploit, la bande du marabout était redescendue vers le sud; notre rôle était de la poursuivre et d'empêcher sa jonction avec un autre chef insoumis, Ben-Naceur-ben-Chohra, qui tenait le Mzab avec de nombreux partisans. La colonne de Géryville devait combiner ses mouvemens avec celle de Laghouat et interdire aux ennemis la route de l'ouest, si, comme cela était probable, ils cherchaient à se réfugier au Maroc.

Le 25 mars, le jour tant désiré du départ arriva. La colonne (1) se déroula lentement hors du camp, puis elle se forma dans l'ordre qu'elle devait conserver pendant toute la durée de l'expédition : les deux bataillons d'infanterie en colonne au centre suivis des mulets qui portaient les cacolets d'ambulance et les munitions, — la cavalerie en bataille, un escadron en tête et un sur chacun des flancs. Le convoi, malgré tous les efforts qu'on faisait pour le réunir, restait dispersé dans toute la plaine par petits groupes de chameaux. Nous partions pleins d'espoir et d'entrain : la nouvelle du malheureux combat de Ben-Hattab stimulait encore notre ardeur; c'était un petit échec que nous avions à cœur de venger. Au bout d'une heure, les officiers de la garnison de Laghouat, qui nous avaient accompagnés, s'arrêtèrent et nous firent leurs adieux. Lucrèce a dit qu'il n'y a pas de plaisir comparable à celui de voir affronter par d'autres des dangers qu'on ne partage pas. A coup sûr, aucun d'eux n'était de son avis; tous avaient les larmes aux yeux. Ce dut être pour eux en effet un instant émouvant et solennel que celui où ils virent cette petite armée s'élancer au-devant de dangers inconnus dans les vastes plaines de ce sud immense, sur lesquelles ils promenaient leurs regards inquiets sans pouvoir y découvrir autre chose qu'une ligne bleuâtre et désespérément droite qui indiquait la limite entre la terre et le ciel. Ce sentiment de tristesse, nous ne le partagions en aucune façon. Je mentirais cependant, si je ne disais qu'après

(1) Elle était composée de 1,060 hommes d'infanterie, 550 de cavalerie, 150 d'artillerie, du train, du génie, et 900 hommes du *goum*, en tout 2,660 hommes. Elle était suivie de 1,892 chameaux.

m'être retourné pour saluer une dernière fois de la main les camarades que je quittais je ne ressentis aucune émotion. Quelques battemens plus chauds et plus précipités de mon cœur me rappelèrent que je ne partais pas pour une simple promenade; mais cette impression dura peu. La parole convaincue et passionnée de notre commandant, le lieutenant-colonel de Sonis, nous eut bientôt remplis de la confiance qu'il avait lui-même, et des rêves heureux me bercèrent jusqu'au moment où je fus réveillé par la sonnerie de halte.

Pendant qu'on s'occupe de l'établissement du camp et que chacun fait sa part du service, les cuisiniers organisent leurs fourneaux. Un trou creusé dans la terre à l'aide d'un couteau ou de leurs ongles, c'est tout ce qu'il leur faut. Quelques branches de buisson soigneusement ramassées pendant la route, au pis-aller les racines d'une petite herbe qui croît à l'ombre des cailloux, même sur les plateaux les plus arides, voilà le combustible. Au début de la campagne, les hommes se sont réunis, suivant leurs goûts, par groupes de sept ou huit, pour former ce qu'ils appellent des *tribus*. Chacune d'elles nomme à l'élection un de ses membres aux fonctions de cuisinier. Le cuisinier gère les fonds de la tribu, perçoit la solde de tous les membres, fait les provisions, et traite avec le boucher et l'épicier, qui suivent d'ordinaire la colonne. Il est chargé aussi de subvenir aux plaisirs de la tribu, où le communisme est pratiqué de la façon la plus complète, car tous, jeunes et vieux, simples soldats et gradés, versent intégralement au fonds commun le montant de leur solde; personne ne conserve pour soi un centime. Lorsque les finances sont prospères, le cuisinier achète du tabac qu'il répartit également entre tous. S'il reste encore quelques sous, la tribu tout entière se transporte à la tente du *mercanti;* on achète de l'eau-de-vie, et on la boit sur place en trinquant ensemble. Les mœurs de ces petites républiques sont curieuses à étudier. Le président, je veux dire le cuisinier, est choisi parmi les plus intelligens et les plus *débrouillards;* mais avant tout il faut qu'il soit honnête, car il est à tout moment surveillé. Les comptes ne sont écrits nulle part, il les rend le soir autour de la marmite; chacun connaît parfaitement son petit budget, et, s'il y manque une obole, le coupable est immédiatement destitué. Cette organisation a aussi de grands avantages au point de vue militaire : une confraternité absolue s'établit entre les hommes de chaque tribu; ils se partagent d'eux-mêmes la besogne, l'un porte la tente, l'autre une hache, le troisième les bidons. En arrivant au bivouac, chacun sait ce qu'il doit faire; le service marche mieux et plus vite, tout le monde y gagne.

La seconde journée de marche fut une des plus gaies. Nous tra-

versions une interminable plaine d'*alfa*. L'alfa est une plante dont la couleur et l'apparence rappellent les petits joncs qu'on trouve en France dans les terrains marécageux; mais elle montre en Algérie des instincts bien différens : elle a horreur de l'eau. L'alfa croît en touffes épaisses, et soulève par ses racines la terre qui l'environne de manière à former un petit monticule. Ces mottes fourrées sont pour les lièvres des gîtes excellens; probablement aussi l'alfa est une nourriture à leur goût, car on les trouve en abondance dans le voisinage de cette plante. A peine un lièvre s'est-il levé sous les pas des chevaux qu'aussitôt les Arabes se précipitent à fond de train derrière lui. C'est merveille de les voir diriger d'une main leur cheval galopant à toute allure, tandis que de l'autre ils font pirouetter d'un air de défi leur long *mukhala*. Arrivé à portée du lièvre, le cavalier cesse même absolument de conduire sa monture, abandonne les rênes, saisit son fusil, et debout, appuyé sur le vaste troussequin de sa selle, il ajuste et tire. Rarement il tue la bête; mais c'est le moindre de ses soucis. Pour lui, le plaisir consiste dans la rapidité de la course et dans le bruit de la poudre; qu'il ait ou non manqué son coup, il n'en est pas moins fier, et, ma foi, il a raison, car il est vraiment beau quand, lancé à toute vitesse, on le voit se dresser sur les étriers et livrer au vent les plis de son burnous blanc qui flottent et s'allongent derrière lui. Nous prenions part aussi à cet exercice enivrant, mais sans y briller comme les Arabes; nous avions beau faire, ils nous dépassaient toujours. En revanche, notre chasse était plus fructueuse. Renonçant à poursuivre les lièvres, que nous n'atteignions jamais, nous nous contentions de marcher au pas, le fusil en travers sur le pommeau de la selle. Un lièvre partait-il, nous le tirions tout en marchant, et les rôtis ne manquaient pas à notre table. Cette chasse, qui se continua pendant les deux étapes suivantes, abrégea beaucoup la route. Si par hasard une de ces pauvres bêtes, poursuivie par les Arabes, traquée et tirée de tous côtés, ahurie et perdant la tête, venait se jeter dans les rangs de l'infanterie, c'étaient des joies, des cris indescriptibles; on l'entourait, on courait après elle; tout le monde s'arrêtait pour attendre l'issue de la lutte, un cri de triomphe indiquait qu'elle était prise, et on se remettait en marche, oubliant pendant un quart d'heure la fatigue et la chaleur pour se raconter mutuellement les épisodes de la victoire et la part que chacun y avait prise.

Trois journées de marche dans la direction du sud-ouest nous amenèrent à Tadjrouna. Tous les villages de ce pays se ressemblent; mais, s'il en est un plus triste et plus désolé que les autres, c'est certainement Tadjrouna. Figurez-vous une vaste plaine légèrement ondulée, au milieu une mare, et sur le bord de cette mare

un petit village gris entouré d'une enceinte sans ouverture apparente. Pas un arbre, pas un misérable petit arbuste. Il ne faut pas confondre les fières et belliqueuses tribus nomades avec les habitans de ces petits *ksour* (1) du sud, leurs éternels ennemis. Ceux-ci sont pacifiques et sédentaires; ils ne connaissent que la guerre défensive, et ne tirent jamais un coup de fusil qu'à travers les trous informes qui servent de créneaux à leurs murailles. Leur occupation consiste presque uniquement à cultiver des plantes potagères. La source de Tadjrouna suffit tout au plus pour désaltérer ses 200 ou 300 habitans et pour arroser l'espace concédé jadis aux compagnons de Didon, celui que pouvait couvrir la peau d'un bœuf. Aussi le désespoir des indigènes fut-il grand lorsqu'ils nous virent le lendemain remplir nos tonneaux et emporter sur le dos de nos chameaux l'espoir de leurs jardins. On confia au caïd une réserve de vivres, qu'un convoi spécial avait amenée de Laghouat, et le 29 mars au matin on dit adieu à ce reste de civilisation.

A peine sortis de Tadjrouna, nous trouvâmes une de ces rivières déjà décrites, l'Oued-Zergoun, que nous suivîmes pendant trois jours, marchant presque directement vers le sud. Chaque soir, on dressait les tentes sur le bord d'un *r'edir*, et les chevaux, attachés au milieu d'une herbe touffue, se gorgeaient de vert, dont ils allaient être privés pour longtemps. Enfin le 31 mars nous campâmes dans un endroit appelé Thir-el-Habchi. Là une partie des *goums* reçut l'ordre de se porter sur le Mzab et de s'entendre avec les Chambaas, nos alliés, pour attaquer Ben-Naceur-ben-Chohra en lui laissant croire que la colonne arrivait, et de venir ensuite nous rejoindre. Grâce à cette ruse, Si-Lala, averti que nous marchions sur le Mzab, se garda bien de quitter les eaux de l'Oued-Gharbi, où nous allions tenter de le surprendre. Pour laisser à cette fausse nouvelle le temps de se répandre, on resta trois jours à Thir-el-Habchi.

Il nous fallait quatre grandes étapes pour atteindre le lit de l'Oued-Seggueur, le point le plus rapproché où nous puissions trouver de l'eau. Les tonneaux furent remplis et bouchés avec un soin tout particulier. Les chameaux ou plutôt les dromadaires, car c'est par erreur que l'usage s'est établi de les appeler ainsi, sont affublés d'une espèce de bât adapté tant bien que mal à la forme de leur unique bosse. Le bât, qui est retenu sous le ventre de l'animal par des cordes faites de son propre poil, devient son compagnon inséparable, et reste sur son dos jusqu'à ce que la pourriture des cordes le laisse tomber de lui-même; on ne l'ôte sous aucun prétexte. Un sac double, également en poil de chameau, jeté trans-

(1) *Ksar*, village; pluriel, *ksour*.

versalement sur le bât, contient dans chacune de ses poches un tonneau qui fait ainsi équilibre à l'autre. Pour faire mettre le chameau à genoux, on appuie fortement sur sa longue encolure en poussant un cri particulier auquel l'animal répond comme toujours par son éternel bêlement, en regardant d'un air courroucé celui qui ose lui demander une semblable humiliation; il finit cependant par céder, et à peine est-il à terre qu'on lui attache les deux genoux de manière à l'empêcher absolument de se relever. On le charge alors à loisir, et on ne lui rend sa liberté que lorsque l'opération est terminée.

La journée du 4 avril fut marquée par un événement que ressentit douloureusement toute la colonne. Depuis le matin, nous franchissions une multitude de petites dunes de sable sur lesquelles le vent avait tracé en se jouant, avec une délicatesse inouie, de petites lignes sinueuses comme la vague en laisse quelquefois derrière elle sur les plages de l'océan. C'était si fin, si parfait, qu'on se faisait presque scrupule de fouler aux pieds ces jolies arabesques. Il prit tout d'un coup au vent, qui avait fait cet inimitable travail, la fantaisie de le détruire; il s'éleva brusquement, amenant avec lui son cortége de sombres nuages qui bientôt eurent envahi le ciel, si pur un instant auparavant, et, soulevant par tourbillons le sable fin sur lequel nous marchions, il en couvrit la colonne. Une obscurité complète se fit; nous ne distinguions plus nos voisins les plus proches. Le bruit des pas, amorti déjà par le tapis de sable, s'éteignait sous les sifflemens de la tempête. Nous appelions; mais la voix, à peine sortie de la gorge, y était brusquement refoulée, les appels restaient sans réponse, et nous en étions réduits pour nous diriger à profiter des petites éclaircies que produisaient les bouffées les plus violentes du vent, et qui nous permettaient d'apercevoir à travers le voile un instant déchiré la forme vague d'un homme ou d'un cheval. Ce furent deux pénibles heures. Au bout de ce temps, le vent s'apaisa un peu, et les grains de sable qui tourbillonnaient au milieu des nuages retombèrent en reformant derrière nous des arabesques plus jolies et plus délicates peut-être que celles qui m'avaient frappé le matin.

A peine le bivouac installé, on fit l'appel en hâte, tremblant, en prononçant chaque nom, de ne pas entendre la réponse : « présent. » Une fois ce mot ne vint pas. On parcourut le camp en appelant à haute voix l'homme qui manquait; on interrogea ses camarades. La dernière fois qu'on l'avait vu, c'était au commencement de la tourmente; il montait un cheval ardent qu'il semblait avoir quelque peine à retenir. Un homme qui l'avait aperçu s'efforçant de le maîtriser, et qui lui avait jeté quelques lazzis en passant, venait maintenant s'en confesser avec regret. Chacun arrivait apportant son

renseignement : l'un était son « pays, » l'autre avait servi avec lui dans les hussards. En peu d'instans, tout le monde fut au courant de ce qui le concernait; mais personne ne pouvait dire ce qu'il était devenu. Muni de ma longue-vue, je montai sur un petit mamelon d'où je pouvais embrasser la plaine; j'examinai attentivement chacun des points un peu plus foncés qui faisaient tache sur la teinte jaunâtre du sable, espérant toujours le voir se déplacer et venir à moi; mais rien! Un silence et un calme mortels avaient succédé à l'ouragan. On fit monter à cheval un peloton de chasseurs commandés par un officier. Après deux heures de vaines recherches, craignant eux-mêmes de ne plus retrouver leur route, ils durent rentrer au camp. Une seule ressource nous restait encore. On arracha toutes les racines que l'on put trouver, et de grands feux furent entretenus toute la nuit sur le petit monticule d'où j'avais sondé la plaine avec ma lunette. « Est-il rentré? » fut ma première parole le lendemain matin. Je savais bien que non, car j'avais donné l'ordre au factionnaire de me réveiller, s'il y avait des nouvelles. Cependant la réponse que je reçus : « non, mon lieutenant, » me fit froid au cœur.

On frémit en pensant aux angoisses qu'a dû éprouver ce malheureux lorsqu'à la fin de l'orage il aura regardé autour de lui, et que dans le cercle vaste et régulier de l'horizon il n'aura vu s'agiter aucun être vivant. On le voit cherchant d'un œil inquiet à retrouver nos pas sur le sable. Tout d'un coup la vérité lui monte à la tête comme un éclair : il n'y a plus de traces, il ne peut plus y en avoir; le vent a tout détruit. Le vertige le saisit. Affolé, il enfonce ses éperons dans le ventre de son cheval, un beau cheval bai-brun qui devait m'appartenir au retour de l'expédition. La noble bête part au galop, et, l'entraînant dans une mauvaise direction, lui enlève ainsi sa dernière chance de salut. Après une demi-heure, une heure peut-être de cette allure effrénée, il s'arrête, regarde encore : la solitude n'est pas moins grande que tout à l'heure; il repart dans une autre direction, s'arrête encore, en prend une nouvelle, et continue ainsi sa course désordonnée jusqu'au moment où, les forces du cheval venant à manquer, il tombe, et alors... Dans l'une des fontes, il y avait deux biscuits, dans l'autre un revolver. Jamais on n'a eu de nouvelles de cet infortuné.

Que ces quatre étapes me semblèrent donc tristes et mornes! Pas un arbre, pas une touffe d'herbe ne venait apporter la moindre diversion à la nudité du désert. Une rangée de petites collines apparaissant dans le lointain traçait parfois une ligne sinueuse sur le bleu implacable du ciel. On se flattait d'y trouver un ravin, un rocher, quelque chose qui ne fût pas la plaine : on se faisait fête de les atteindre; mais la pente douce et à peine sensible du terrain amenait

à elles avec un tel ménagement qu'elles semblaient se fondre, et qu'un deuxième plan de collines aussi trompeuses se dessinait déjà dans le nouvel horizon sans qu'il fût possible de dire si l'on avait ou non franchi les premières. — N'avez-vous jamais remarqué qu'un trajet paraît d'autant plus long qu'on en prévoit moins la durée? Le temps compte double à qui ne connaît pas le terme de son voyage. Partir sans savoir quand on s'arrêtera, c'est éprouver une impression affaiblie de l'éternité, à plus forte raison si l'on marche dans un désert. On comprendra donc combien nous semblaient longues les huit ou dix lieues que nous franchissions chaque jour avec la lenteur du pas de l'infanterie.

L'étape finie, pas plus pour les officiers que pour les soldats l'arrivée au bivouac n'est le signal du repos. Il faut d'abord tracer les limites du camp, déterminer la place de chacun, veiller à l'installation régulière des hommes et des chevaux, assister enfin aux diverses distributions; celle de l'eau surtout demande une surveillance attentive. Vérifier que chaque fraction de troupes reçoit intégralement la part qui lui revient, en faire ensuite entre les hommes une égale répartition, exiger enfin que la ration des chevaux ne soit pas détournée de sa destination, tels sont les devoirs des officiers, devoirs souvent douloureux à remplir, et qui exigent une grande énergie quand ils consistent à mesurer à chacun la part de souffrance qui lui incombe. Une fois le service fait, je retournais à ma tente, que je trouvais dressée et prête à me recevoir. Un lit de cantine, un pliant et une petite table, voilà tout le mobilier; mais quel bon sommeil ce lit procurait, et avec quel plaisir on s'asseyait à cette table pour y écrire une lettre qu'on savait impatiemment attendue! Personne ne doutera qu'à la fin d'une semblable journée la toilette ne fût la source d'une bien légitime jouissance. Je ne pouvais compter sur ma faible ration d'eau, absorbée tout entière par un plus utile usage; mais celle de mon cheval, ménagée de manière à n'en pas perdre une goutte, me servait au moins, avant de lui revenir, à un simulacre de lavage; il fallait seulement éviter d'y mêler du savon, pour lequel les chevaux ont une aversion insurmontable. Le dîner était généralement gai, l'appétit le faisait toujours paraître excellent. Il se prolongeait par des causeries échangées autour de la table en fumant, et qui nous conduisaient facilement jusqu'à huit heures et demie, heure habituelle du coucher. Quelques bonsoirs retentissaient dans le camp, puis chacun rentrait chez soi, et l'on n'entendait plus rien, si ce n'est parfois les hennissemens de deux chevaux qui se battaient et la voix du factionnaire qui les séparait à coups de bâton. C'était certes une vie peu comfortable, mais qui m'a pourtant donné de bons momens, et laissé de bien douces impressions.

A trois heures du matin, le clairon venait subitement donner de

la vie à tout. Du fond de ma peau de mouton, que j'avais peine à quitter, j'entendais s'élever une vague rumeur dans laquelle je distinguais les bêlemens des chameaux, les juremens des chasseurs qui sellaient leurs chevaux, les cris des Arabes, qui d'un bout à l'autre du camp s'appelaient sur un ton aigu. Je m'habillais à la hâte, et lorsque je passais la tête à travers la porte débouclée de ma tente, j'avais devant moi un curieux spectacle. Le soleil n'éclairait pas encore le camp, la nuit était profonde; mais les feux allumés par les chameliers jetaient çà et là quelques lueurs vacillantes qui suffisaient aux hommes pour se diriger au milieu des chameaux accroupis, des selles, des caisses, des sacs d'orge, qui encombraient le sol. Debout et groupés autour de ces foyers, quelques officiers s'y chauffaient les mains, et dirigeaient de là le travail en donnant des ordres à haute voix. Leurs bottes rougies par la flamme et la lumière de leurs cigarettes qui brillait par intervalles, c'est tout ce qu'on apercevait d'eux. Puis les tentes tombent une à une, les chameaux, à peine chargés, s'en vont lentement avec un air de majestueuse bêtise. Le clairon sonne le départ, l'infanterie s'ébranle, les cavaliers montent à cheval, et bientôt rien ne désigne plus notre bivouac de la veille que les derniers tisons des foyers, dont les lueurs affaiblies pâlissent déjà sous la timide lumière du soleil levant.

Au milieu du quatrième jour, nous nous trouvâmes tout à coup sur le bord d'un grand ravin dont à quinze pas rien ne pouvait faire prévoir l'existence. A nos pieds s'arrondissait un vaste bassin, bizarre accident de la nature que je n'ai jamais retrouvé ailleurs, et qui nous apparaissait sous la forme d'une immense cuvette. D'un seul côté, l'escarpement, s'abaissant en pente plus douce, en rendait l'accès praticable. Au centre, le vent avait élevé le monticule de sable sur lequel est bâti le ksar de Si-el-Hadj-Eddin. Ce village, qui même au temps de sa splendeur n'a jamais été qu'une agglomération de quinze ou vingt maisons en pisé, mais qui est un des lieux consacrés des Oulad-sidi-Cheik, avait été détruit l'année précédente par une colonne française qui était venue chercher au cœur même de sa puissance cette tribu redoutable et toujours rebelle. L'œuvre de destruction n'a pas coûté grande peine. On s'est contenté d'allumer les feux de bivouac avec le bois des toitures, amené jadis de très loin et à grands frais par les anciens habitans. Les pluies d'hiver ont fait le reste. Dans un monceau de ruines, on distingue à peine aujourd'hui le tracé des rues et le dessin des maisons.

Deux petits *marabouts* blanchis à la chaux, que la main des destructeurs a respectés, ont seuls survécu au désastre. C'est là cependant que les Oulad-sidi-Cheik vont encore aujourd'hui chercher l'inspiration fanatique qui les soulève constamment contre nous. Le

premier contient les restes du grand Si-el-Hadj-Eddin, le successeur de Si-Cheik; dans l'autre sont ensevelis quelques membres vénérés de sa famille. Les trois burnous du saint, dont l'un de couleur verte, — que le voyage de La Mecque donne seul le droit de porter, — sont encore étendus sur le grand catafalque à colonnes qui renferme son corps. De pieux pèlerins, venus souvent de contrées lointaines, entretiennent religieusement ces tombes, et les ornent de morceaux d'étoffe, qui chez les Arabes sont des hommages rendus aux morts comme en France les couronnes d'immortelles. Au pied de ces marabouts, nous retrouvons les puits qui alimentaient autrefois le village, mais tellement envahis par le sable qu'il nous fallut un travail de plusieurs heures pour dégager les ouvertures et arriver jusqu'à l'eau.

Diverses raisons firent juger prudent au colonel de Sonis d'attendre quelques jours à Si-el-Hadj-Eddin avant de pousser plus loin. Les *goums* qu'il avait envoyés du côté du Mzab n'étaient pas revenus, et leur concours lui était nécessaire. Il manquait de renseignemens sur la position des ennemis, et il n'avait pas assez de vivres pour entreprendre une poursuite dont il ne prévoyait pas la durée. Un escadron, celui des chasseurs d'Afrique, auquel j'appartenais, fut désigné pour aller avec 450 chameaux à Tadjrouna chercher le dépôt qu'on y avait laissé. Au bout de six jours, nous étions de retour à Si-el-Hadj-Eddin, amenant sain et sauf le convoi qui nous avait été confié.

Pour gagner de vitesse un adversaire qui fuyait constamment, la colonne était trop lourde et marchait trop lentement. Avec les trois escadrons et trois compagnies de zouaves, on en constitua une plus mobile qui dut abandonner ses bagages et n'emporter avec elle que le strict nécessaire. Un convoi des meilleurs chameaux portant l'eau et les vivres fut formé pour l'accompagner. Les armes, les manteaux et quelques biscuits, voilà tout ce que les hommes, tant cavaliers que fantassins, furent autorisés à prendre sur eux. Dans le *ksar*, qu'on avait fortifié pendant notre course à Tadjrouna, on laissa une réserve de vivres gardée par une compagnie de chasseurs à pied, qui reçut l'ordre d'y attendre notre retour. Le reste de l'infanterie, chargée des bagages et du convoi de vivres, dut nous suivre à son allure de manière à pouvoir nous appuyer au besoin.

III.

Le 15 avril au point du jour, la colonne légère se mit en route; elle marcha jusqu'à quatre heures du soir, bivouaqua et repartit le lendemain matin. La chaleur, qui n'avait cessé d'augmenter les jours précédens, était maintenant intense. Les fantassins, épuisés

par ces deux marches forcées, n'avaient même pas pour se soutenir une ration d'eau suffisante. Vers midi, ces pauvres soldats, terrassés plus encore par la soif que par la fatigue, commencèrent à tomber. En une heure, plus de quarante s'affaissèrent, incapables de faire un pas de plus. Et quels hommes! des soldats habitués depuis longtemps au soleil d'Afrique, aux épreuves des expéditions dans le désert, des zouaves au teint hâlé, à la barbe épaisse, dont la mâle et énergique expression montrait bien qu'ils avaient lutté jusqu'à la dernière limite de leurs forces. Les cavaliers durent mettre pied à terre et hisser sur les chevaux leurs malheureux camarades; mais, malgré nos offres réitérées, aucun des officiers d'infanterie ne voulut consentir à monter à cheval à notre place. Ils savaient combien les soldats sont stimulés par l'exemple de leurs chefs partageant leurs souffrances, et l'un d'eux, vieux lieutenant sorti lui-même des rangs de la troupe, me disait, répondant à mes instances : « Si les officiers montent à cheval, dans une demi-heure il ne restera pas un homme debout. » L'étape s'acheva ainsi non sans peine, ou plutôt on s'arrêta quand il fut impossible d'aller plus loin. C'est alors surtout que nous regrettions de n'avoir plus ni tente ni peau de mouton; ces objets de luxe étaient restés avec la colonne d'infanterie, et notre bagage tenait tout entier sur la selle. Aussitôt après le dîner, qu'on mangeait accroupi par terre, chacun de nous préparait son lit en écartant les cailloux les plus gênans, s'enveloppait dans son manteau, et s'endormait bientôt bercé par la fatigue. Une nuit passée ainsi en plein air n'est pas sans charme, surtout dans ces climats presque tropicaux, où pas un nuage ne vient s'interposer entre vous et la voûte du ciel parsemée d'étoiles singulièrement belles et brillantes. Lorsqu'en me réveillant j'apercevais à travers les plis de mon manteau cette alcôve inusitée, je lui trouvais une indéfinissable poésie, et je pensais souvent à ces beaux vers de Byron qui s'appliquaient si merveilleusement bien à notre situation :

And they were canopied by the blue sky
So cloudless and purely beautifull
That God alone was to be seen in heaven (1).

Le 17, un espion nous dit que Si-Lala était campé la veille auprès des *r'dirs* de Bou-Aroua, sur l'Oued-Gharbi, qu'il se chargeait de nous y conduire en peu d'heures, et qu'il connaissait à moitié chemin une petite mare où nous pourrions faire boire les chevaux. Notre errant ennemi ne pouvait pas être encore bien éloigné de son campement; en faisant diligence, nous étions presque

(1) « Et au-dessus de nos têtes s'étendait l'azur sans nuage, si clair et si profond que Dieu seul apparaissait dans le ciel. »

sûrs de l'atteindre peu au-delà de ces puits. Il était environ quatre heures de l'après-midi. Il ne fallait plus compter sur l'infanterie, qui était en route depuis quatre heures du matin. On s'arrêta au point où elle dut passer la nuit, on lui laissa le peu d'eau qui restait, et les trois escadrons reçurent l'ordre de se tenir prêts à se remettre en route dans deux heures. A six heures en effet, aux derniers rayons du soleil couchant, nous partîmes au trot, joyeux et méditant ce programme, qu'on se passait de bouche en bouche : marche toute la nuit, au petit jour surprise du camp ennemi, immense *razzia* et capture du marabout, puis retour pour dîner aux puits abondans mentionnés par l'Arabe, où nous retrouverions le reste de la colonne légère. Le jour baissait, le disque jaune du soleil venait de disparaître à notre droite; la nuit, qui dans ces parages succède presque immédiatement au jour, arrivait rapidement. On n'entendait que le trot régulier des chevaux, rendu plus intense par le calme de la nuit, et parfois, dominant ce bruit, un refrain particulier aux chasseurs d'Afrique que les hommes chantaient en chœur. Nous étions alors véritablement gais, l'espérance était revenue, maîtrisant la fatigue, et les chevaux eux-mêmes semblaient partager notre entrain. Je jouissais plus que je ne saurais le dire de cette impression si nouvelle pour moi quand j'appris que le cheval de l'un des officiers de notre troupe venait de tomber mort. L'accident était sérieux. Je m'arrêtai un instant, vivement ému, ne sachant que résoudre entre les escadrons dont j'entendais déjà la cadence éloignée et mon camarade abandonné derrière moi, lorsque je le vis arriver au galop. Un chasseur l'avait contraint à prendre son cheval, disant qu'un officier pouvait être plus utile qu'un simple soldat, et que d'ailleurs il était sûr de se tirer d'affaire. Il passa en effet la nuit à l'endroit même où le cheval s'était abattu, et fut ramassé par le petit convoi de chameaux qui nous suivait.

Vers huit heures, on s'arrêta tout à coup; nous étions arrivés à l'Oued-Gharbi, dont il s'agissait maintenant de descendre les rives escarpées. Il fallut mettre pied à terre et conduire son cheval par la bride. La nuit était noire; je ne sais pas comment nous fîmes pour arriver au fond sans accident. Nous voici enfin dans le lit de la rivière; on se remet en selle, et nous marchons en file indienne au milieu des touffes nombreuses de tamaris, dont les rameaux viennent de temps en temps nous frôler en passant. Afin de ne pas nous trahir, défense est faite de crier et de fumer. Le sable assourdissait le bruit des pas, et c'est à peine si chaque cavalier entendait le grincement de la selle ou le son métallique du sabre frappant contre l'étrier de l'homme qui le précédait. Par un de ces incidens qui se produisent parfois dans les marches, surtout la nuit, une scission s'opéra brusquement dans la chaîne allongée que nous formions, et

je me trouvai avec un autre officier et la moitié de mon escadron séparé du reste de la colonne. Une heure se passe à attendre, à appeler, à chercher; l'inquiétude commençait à nous gagner quand un Arabe dont nous ne distinguions pas les traits dans l'obscurité vint nous dire en mauvais français : « Je sais où est le colonel; si vous voulez, je vais vous conduire à lui. » Il n'y avait point à hésiter, l'Arabe passa devant, et nous le suivîmes. Depuis Si-el-Hadj-Eddin, nous marchions constamment vers le sud; aussi notre étonnement fut-il grand lorsqu'au bout d'une demi-heure la Grande-Ourse se trouva vis-à-vis de nous. L'idée d'une trahison nous vint en même temps à l'esprit à mon camarade et à moi. Instinctivement, nous nous le sommes dit plus tard, chacun fit glisser son revolver hors des fontes; mais nos craintes n'avaient rien de fondé : le changement dans la direction qui nous avait surpris n'était dû qu'à l'un des nombreux circuits de la rivière, et l'homme qui nous avait paru suspect n'était autre que le jeune et intelligent bachaga des Oulad-Nayls, Si-bel-Kassem-bel-Arch, que le colonel avait envoyé à notre recherche.

Lorsque nous la rejoignîmes, la colonne était arrêtée sur le bord de la petite mare que le guide nous avait annoncée; mais cette mare était vide. Tous les hommes avaient mis pied à terre, et regardaient avec consternation cette masse de boue épaisse sans pouvoir en détourner les yeux, comme s'ils s'attendaient à chaque instant à en voir sortir une source limpide. Le guide nous avait-il trompés, ou ce fossé, encore plein le jour précédent, à ce qu'il assurait, avait-il été épuisé dans l'intervalle? Il était à ce moment onze heures du soir. Les chevaux, qui n'avaient pas bu depuis la veille, et qui sur vingt heures de marche en avaient eu à peine deux pour se reposer, ne semblaient guère pouvoir aller plus loin. A quelle distance étions-nous des *r'dirs* de Bou-Aroua? les trouverions-nous également à sec? Dans ce cas, comment ferions-nous pour atteindre les puits de Mengoub, situés à plus de dix lieues au nord? Voilà les questions que les hommes commençaient à se poser. A chaque instant, on pouvait s'attendre à voir paraître l'ennemi. Le resserrement des rives lui permettrait de nous fusiller à bout portant, l'escarpement rendrait l'escalade impossible. Cependant le colonel faisait reconnaître Bou-Aroua par quelques cavaliers arabes; on sut bientôt que nous y trouverions encore de l'eau, et que nous n'en étions éloignés que de 10 kilomètres. On remonta donc à cheval, et vers trois heures du matin on faisait enfin halte sur le bord d'un *r'edir* à moitié rempli d'une eau jaunâtre et fangeuse.

Les premiers rayons du soleil levant vinrent alors éclairer une des scènes les plus pittoresques qui se puissent imaginer : des chevaux attachés çà et là aux branches des tamaris, d'autres qu'on

menait boire et qu'on avait peine à retenir, entrant à mi-corps dans la mare pour apaiser plus vite leur soif ardente, tendant le cou et frappant du pied l'eau qui jaillissait autour d'eux; — les hommes groupés auprès des petites gamelles de fer-blanc où ils faisaient détremper leurs biscuits; — quelques instans après, l'arrivée des chameaux, qui nous avaient rejoints; — le remplissage des tonneaux, qui dura tant qu'on put ramasser au-dessus de la boue quelque chose de liquide, voilà les principaux traits du tableau dont nous ne distinguions que vaguement les détails à travers la brume qui s'élevait au-dessus du *r'edir*. A cinq heures, on se remit gaîment en marche. Les chevaux, qui avaient puisé dans cette eau bourbeuse des forces inattendues, partirent au trot avec entrain. D'après les rapports de l'espion, nous devions être tout près de l'ennemi; les hommes le savaient, et cela se sentait à un frémissement inaccoutumé dans les rangs. Lorsque après une heure de marche les premiers cavaliers de la colonne gravirent les berges de la rivière et apparurent sur le plateau, chacun s'attendait à entendre des coups de fusil. On mettait son cheval au galop pour sortir plus vite de la rivière et savoir plus tôt ce qui se passait; mais on n'apercevait que le désert nu et silencieux, — nulle trace des tentes si désirées du camp ennemi. Il y eut là un moment de cruel désappointement. Sans en avoir reçu l'ordre, la petite troupe se remit au pas.

La journée avançait, nous marchions toujours. La chaleur était insupportable (nous étions alors sous le 32e degré de latitude). La fatigue commençait à nous dompter. Les mêmes hommes qui trois heures auparavant ne rêvaient que coups de fusil et razzia ruminaient maintenant sur la soif, les blessures possibles, l'absence de cacolets et de médicamens. Les réflexions arrivaient en foule. On était dans un pays inconnu, le guide nous trahissait peut-être. Que faire, si on ne trouvait pas d'eau? En sentant son cheval épuisé fléchir sous soi, chacun se demandait avec effroi quel serait son sort, s'il venait à s'abattre. Le découragement s'augmentait encore de l'ignorance complète où nous étions tous, officiers et soldats, de ce qui intéressait notre marche. La position des puits, celle de l'ennemi, les divers renseignemens qui lui arrivent, ses intentions surtout, sont autant de secrets que le chef doit garder avec soin pour lui seul; la réussite de son plan est à ce prix. Le soldat français s'accommode mal d'un rôle trop passif; il veut savoir où il va, ce qu'il fait, pourquoi il souffre. C'est à la condition de le lui dire que vous obtiendrez de lui tout ce qu'il est capable de donner. D'heure en heure, on s'arrêtait cinq minutes pour faire souffler les chevaux et donner aux traînards le temps de rejoindre. On profitait de cette courte halte pour se reposer un instant par terre à l'ombre de son cheval; mais le soleil au zénith rendait cette ombre si petite qu'il

fallait aller la chercher sous le ventre même de l'animal, et que la tête seule y trouvait un abri. A peine étendus ainsi sur le sol, les hommes s'endormaient profondément, et souvent au moment de repartir il fallait les réveiller.

Depuis trente-six heures, nous marchions presque sans interruption; hommes et bêtes étaient à bout de forces. Aller plus loin, c'était compromettre la sûreté de la colonne. A quatre heures, malgré l'amer regret qu'il éprouvait d'abandonner un succès qu'il croyait déjà tenir, le colonel donna l'ordre de s'arrêter. Un pareil déboire est fréquent dans les expéditions du sud; c'est même un résultat prévu de la tactique des Arabes. Fuir toujours devant l'ennemi quand il est le plus fort, l'entraîner derrière eux dans les contrées maudites qu'ils ont nommées eux-mêmes « le pays de la soif, » profiter alors de la moindre faute, d'une trop grande dispersion de la colonne, d'un moment où ses tonneaux sont vides, pour tomber sur elle et la détruire, voilà comment ils entendent la guerre. Ils n'acceptent le combat que s'ils croient la victoire certaine; aussi, pour obtenir sur les Arabes un succès réel, il n'y a qu'un seul moyen : il faut lutter avec eux à la course, les surprendre par une rapidité à laquelle ils ne peuvent s'attendre, et ne pas leur donner le temps de mettre en sûreté leurs troupeaux et leurs familles. C'est là ce que nous avons été sur le point de faire et ce que firent nos *goumiers,* montés sur leurs merveilleuses jumens. Ils continuèrent à marcher, et deux heures après nous avoir quittés se trouvèrent en face de troupeaux nombreux derrière lesquels était campé Si-Lala avec quelques cavaliers et un grand nombre de fantassins. Profitant de la surprise où les jeta la brusque apparition de nos hommes, ceux-ci lui enlevèrent 400 chameaux et autant de moutons, qu'ils nous ramenèrent le surlendemain. — Quel beau coup nous venions de manquer! Il ne fallait pas songer à reprendre la poursuite, car nous éloigner encore des puits eût été une grave imprudence. A peine avions-nous recueilli à Bou-Aroua assez d'eau pour notre repas du soir. Dès que le convoi nous eut rejoints, une répartition consciencieuse fut faite du contenu des tonneaux. Chaque cheval eut environ quatre litres, chaque homme un litre d'un liquide fangeux que nous buvions comme une médecine en évitant d'en sentir l'odeur. Avec un biscuit, voilà quel fut ce jour-là le menu de notre dîner.

Nous n'étions pas au bout de nos souffrances, et la journée du lendemain devait être plus dure encore que la précédente, car les forces de nos chevaux diminuaient sans cesse, et la nourriture que nous leur donnions n'était pas de nature à les réparer. Dès le matin, on constata que les pauvres bêtes, moins restaurées par une nuit de repos qu'elles ne l'eussent été par un peu d'eau claire,

n'avançaient plus qu'à coups d'éperon. Quelques-unes tombaient pour ne plus se relever, — d'autres précédaient tristement leurs maîtres, qui les poussaient devant eux. Les chasseurs espéraient remplir en passant leurs gourdes aux *r'dirs* de Bou-Aroua, où nous avions fait halte la veille au matin : ils s'y précipitèrent; mais déjà le soleil commençait à fendiller la première couche de boue, dont toute trace d'humidité avait disparu. Je vis alors des hommes se disputer cette boue infecte, la mettre dans leurs mouchoirs, et la presser jusqu'à ce qu'il en sortît quelques gouttes épaisses qu'ils buvaient avec avidité.

Je ne pense pas qu'un seul de nous fût arrivé à cheval à Mengoub, si la Providence n'était venue à notre aide. Nous remontions toujours la rivière, et nous avions dépassé le point où nous y étions entrés l'avant-dernière nuit. Il était environ trois heures. Le palais desséché, la paupière appesantie, sans mot dire, chacun s'abandonnait au pas de son cheval, qui marchait lentement et la tête basse. Chaque fois qu'il trébuchait, un mouvement nerveux de la main qui tenait la bride réveillait un instant le cavalier; mais la main retombait bientôt sur le pommeau de la selle, et l'animal continuait à faire mouvoir avec peine ses membres fatigués. Tout à coup les chevaux, saisis d'une ardeur dont nous ne les pensions pas capables, se ranimèrent, prirent le trot d'eux-mêmes, et nous amenèrent au bord d'un bassin que cachait à nos regards un bouquet de tamaris et de lauriers-roses. Nous avions passé depuis quelques jours par bien des alternatives d'espérance et de regret, de plaisir et de souffrance; mais nulle part je n'ai été témoin d'un enthousiasme pareil à celui que fit éclater la vue soudaine de cette eau fraîche et limpide. Les soldats, qui ne savent pas plus se modérer que des enfans, s'en donnaient à cœur-joie. Ils y eussent mis moins d'ardeur, si c'eût été du vin coulant des fontaines publiques un jour de fête populaire. En moins de cinq minutes, quelle transformation s'était opérée en nous! On eût dit qu'une fée bienfaisante nous avait touchés de sa baguette magique. La joie la plus bruyante avait succédé chez les hommes à une tristesse voisine du désespoir; les sombres pensées, noyées dans l'eau du bassin, avaient fait place à une confiance exagérée; on se sentait alors capable de tout oser. Je me disais avec regret que la découverte de ce *r'edir* dans la nuit du 17 eût probablement changé pour nous le résultat de l'expédition. En nous fournissant de quoi remplir nos tonneaux, il nous eût permis de franchir aisément la courte distance qui nous séparait encore de l'ennemi et de remporter sur lui un avantage décisif; mais ce n'était pas le moment d'avoir des regrets. L'instant d'après, je riais tout seul des accès de folle gaîté auxquels se livraient nos chasseurs, et j'admirais ce caractère charmant du soldat français qui lui permet

d'oublier si facilement ses souffrances pour se livrer tout entier à la joie du présent, sans retour sur le passé, sans souci de l'avenir.

Les quatre lieues qui nous restaient encore à faire pour arriver à Mengoub furent franchies rapidement, et le soir à sept heures nous retrouvions campées au milieu d'un véritable bosquet de tamaris les deux colonnes d'infanterie, arrivées seulement quelques heures avant nous. Elles avaient toutes deux passé d'assez tristes momens, et la soirée fut consacrée à nous raconter mutuellement nos aventures. La colonne légère, celle que nous avions quittée à son bivouac le 17 au soir, après avoir épuisé sa petite provision d'eau, s'était remise en marche à deux heures du matin pour atteindre avant la grande chaleur les *r'dirs* de Bou-Aroua, qu'on lui avait dits inépuisables. Elle y avait trouvé seulement un petit nombre de tonneaux pleins d'eau que nous y avions laissés à son intention, et s'était remise en route immédiatement dans la direction de Mengoub. Obligés de marcher deux jours de suite avec une ration insuffisante d'eau bourbeuse, les pauvres fantassins n'étaient arrivés à Mengoub qu'après de cruelles souffrances. La colonne chargée des bagages, à laquelle nous avions dit adieu à Si-el-Hadj-Eddin, n'avait pas été plus heureuse. Apprenant par un message du colonel que les *r'dirs* de Bou-Aroua étaient à sec, elle avait dû obliquer vers Mengoub; mais elle en était encore loin, et sa provision d'eau était épuisée. Il fallut envoyer à la recherche des puits le convoi chargé de tonneaux vides avec l'ordre de revenir dès qu'on serait parvenu à les remplir. On juge des angoisses que durent éprouver ces pauvres gens attendant pendant une demi-journée et une nuit entière les chameaux, qui ne revenaient pas. Au point du jour enfin, ils les avaient vus arriver, et avaient pu reprendre leur route vers Mengoub.

Les trois journées que nous passâmes dans ce joli endroit ne furent pas perdues pour nos infatigables *goumiers*. A peine les premiers étaient-ils rentrés au camp avec leur butin que d'autres s'étaient élancés de nouveau à la poursuite du marabout; ils l'avaient atteint une seconde fois à vingt-deux lieues de notre camp, lui avaient fait 11 prisonniers et enlevé 275 chameaux. Il était six heures du soir, et nous allions nous mettre à table lorsqu'arriva la nouvelle de ce succès. Les *goums* envoyaient aussi des renseignemens précis sur la position et sur les forces de l'ennemi. C'était une belle occasion pour venger notre échec de Bou-Aroua; mais il fallait se hâter et ne pas laisser à Si-Lala le temps de s'écarter davantage des puits. Le colonel donna immédiatement l'ordre de seller les chevaux. Comme la première fois, le manteau fut le seul bagage autorisé; outre les escadrons, deux compagnies, l'une de zouaves, l'autre de chasseurs à pied, montées sur des chameaux,

furent désignées pour faire partie de la colonne légère. Le départ de cette bizarre cavalerie fut une scène des plus amusantes. Le cavalier et sa monture, peu habitués l'un à l'autre, s'entendaient d'abord assez mal. Le chameau s'agenouillait, l'homme s'établissait sur son dos : jusque-là tout allait bien; mais lorsque la bête, détendant comme un ressort d'acier ses longs jarrets, se relevait par deux brusques saccades, le malheureux, épouvanté, se cramponnait à la bosse avec des gestes de désespoir comique. L'animal partait-il au trot en secouant durement son cavalier et l'entraînait-il dans quelque touffe de tamaris, c'étaient alors de toutes parts des cris de joie, des éclats de rire, que venaient encore surexciter les plaintes du patient. Un homme perdait-il l'équilibre, l'hilarité redoublait, et les plaisanteries de ses camarades pleuvaient sur lui du haut de tous les chameaux voisins. Les chutes étaient heureusement sans danger sur le sable. On riait encore à minuit, lorsque tout à coup on entendit dans le lointain des bêlemens de moutons. On se crut enfin en présence des tentes ennemies. L'ordre fut donné d'arrêter, et à la pâle clarté de la lune on prit ses dispositions pour le combat. Chacun serra sa jugulaire, arma son pistolet, sortit à moitié son sabre du fourreau; puis le silence se fit, troublé seulement de temps en temps par des bêlemens encore éloignés ou par le galop de quelques chevaux isolés. On voyait glisser dans l'obscurité comme des fantômes les burnous blancs de leurs cavaliers. Nous eûmes là cinq minutes d'attente pleine d'émotion; mais ce fut encore une déception : les burnous blancs étaient ceux de nos éclaireurs, et nous n'avions devant nous qu'un petit troupeau de moutons gardé par quelques bergers. A défaut de gloire, nous venions d'acquérir une provision de côtelettes : on les envoya sans tarder à la colonne d'infanterie, qui s'en nourrit pendant plusieurs jours.

La lune nous avait complaisamment prêté son concours pour accomplir les grandes choses que je viens de raconter. A peine furent-elles terminées, qu'elle jugea à propos de nous le retirer. Nos guides ayant déclaré qu'ils n'étaient pas assez sûrs du chemin pour affronter l'obscurité de la nuit, on fit halte; un cavalier sur huit fut désigné pour tenir les chevaux de ses camarades, et les autres, se roulant dans leurs manteaux, s'endormirent à la place où ils se trouvaient. A peine les premières lueurs du soleil, invisible encore, vinrent-elles blanchir l'horizon que l'ordre fut donné de remonter à cheval pour recommencer cette poursuite que nous ne désespérions pas encore de voir se terminer par un brillant succès. Après avoir marché toute la journée, nous arrivâmes le soir à Ras-Mehareg, le bivouac de Si-Lala; mais nos fugitifs adversaires l'avaient quitté le matin. Quelques traces indiquant l'enceinte occupée par les tentes des chefs, quelques emplacemens noircis par le feu du

camp, deux ou trois cadavres de chameaux déjà décomposés par le soleil, voilà les seuls vestiges qu'ils avaient laissés de leur passage.

Nos chevaux étaient épuisés, nous n'avions plus de vivres. Pour la seconde fois, il nous fallait renoncer à l'espoir d'une rencontre. Les *goums*, qui ont toujours assez de vivres, et dont les jumens ne connaissent pas la fatigue, continuèrent la lutte que nous étions forcés d'abandonner. Avec quelle envie mêlée de dépit nous les vîmes partir! La soirée fut triste; l'eau qu'on avait puisée au fond des *r'dirs* presque vides de Mengoub était entrée en putréfaction sous l'influence de la chaleur. Un des chameliers qui avait apporté en cachette une outre d'eau un peu meilleure en vendit un litre au prix de 20 francs. On repartit le lendemain pour Mengoub; mais on ne put y arriver le même jour. Le surlendemain, on y fit la grande halte. Pendant notre absence, les puits étant vides, la colonne d'infanterie était partie; mais l'eau commençait à revenir, et nous fîmes, à l'ombre des tamaris que nous connaissions déjà, un agréable déjeuner.

Pour atteindre Benouth, où nous devions coucher, nous n'avions qu'à remonter l'Oued-Benouth pendant une vingtaine de kilomètres. Rien de joli comme le lit de cette rivière et la végétation que l'on y rencontre. Les lauriers-roses croissent en abondance sur les deux rives; les tamaris, les térébinthes, y atteignent de très grandes hauteurs, et se rejoignaient parfois au-dessus de nos têtes pour former de ravissans berceaux, des sortes de couloirs mystérieux où jamais le soleil ne pénètre. A droite et à gauche, de nombreux *r'dirs*, abrités sous ces frais ombrages, nous semblaient autant de trésors auxquels il eût été coupable de ne point puiser. Aussi, chaque fois qu'on en rencontrait un nouveau, les chasseurs, éblouis par cette abondance de biens, s'arrêtaient-ils malgré les instances des officiers pour boire eux-mêmes une fois de plus et pour faire boire leurs chevaux; ceux-ci, d'ordinaire si intelligens, comme tous les animaux, pour discerner ce qui peut leur nuire, mais dérangés sans doute dans l'équilibre de leurs instincts par une trop longue abstinence, se montrèrent plus déraisonnables encore que les hommes. Plusieurs d'entre eux furent punis de cette intempérance et moururent le soir au bivouac.

Le lieu où nous arrivâmes à la fin de la journée était digne de la jolie route qui nous y avait conduits. Nous venions de quitter le lit de la rivière afin d'en éviter les nombreux circuits. Après avoir un instant semblé vouloir changer sa direction primitive, l'Oued-Benouth la reprenait bientôt par une courbe gracieuse, et s'échappait ensuite à notre droite en serpentant au pied des collines. On pouvait aisément se figurer que l'eau coulait à pleins bords entre

ces rives, dont les sinuosités, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, étaient dessinées par le vert branchage des lauriers-roses. En face de nous se dressait un beau massif de palmiers, et enfin, planant au-dessus de l'oasis comme un vieux château ruiné, l'ancien *ksar* de Benouth. Une rangée de petites collines aux contours arrondis qui s'enfuit à perte de vue sur la droite de l'autre côté de la rivière achève de donner à ce paysage une apparence presque française. Du côté de l'ouest, c'est encore le désert; mais le disque du soleil, déjà entamé par l'horizon, enveloppant la plaine de ses rayons rouges, la fait disparaître dans un embrasement général. Était-ce la beauté du spectacle ou le souvenir qu'il faisait naître en nous de la patrie absente? Je ne sais, mais il y eut à coup sûr un sentiment d'émotion auquel personne n'échappa, et ce fut presque en silence qu'on établit le bivouac à l'ombre des palmiers.

En s'approchant de l'oasis, on sentait peu à peu s'effacer l'impression agréable qu'on avait éprouvée au premier abord. Le *ksar*, détruit quelques mois auparavant par une de nos colonnes, est maintenant complétement abandonné. Les murs en terre s'affaissent peu à peu et se fondent en une masse informe où rien ne rappelle le charme et la poésie de nos ruines d'Europe. D'ailleurs on est trop près du jour du désastre, et le temps n'a pas encore effacé les terribles traces de la main de l'homme. Sur le mur le plus élevé du *ksar*, un crâne humain que le soleil a blanchi semble avoir été placé là par quelque mauvais génie ennemi des Arabes pour les empêcher d'oublier nos vengeances, et pour servir d'épouvantail à quiconque serait tenté de revenir habiter l'oasis.

Afin de laisser un peu reposer les chevaux, nous passâmes à Benouth la journée du lendemain 26, et le 27, après avoir rempli les tonneaux, nous entrâmes dans la plaine aride des Habilates, nous dirigeant sur Si-el-Hadj-Eddin. Avec quelle ardeur je désirais maintenant atteindre ce lieu qui la première fois m'avait paru si triste! Tout est relatif sur la terre. Je ne voyais rien en ce moment au-delà de ce village en ruine, et mon esprit s'était habitué à le regarder de bonne foi comme une des villes principales du monde civilisé. On y arriva enfin le 29 avril, et on y retrouva la colonne d'infanterie et la compagnie à laquelle on avait laissé la garde des vivres. Nous avions bien mérité deux jours de repos : le colonel nous les accorda; mais le ciel moins clément les changea en deux jours de souffrance. A peine étions-nous arrivés que le vent du sud, le terrible siroco, commença de souffler et dégénéra bientôt en un affreux ouragan. Les tentes, dressées sur un terrain sablonneux, cédant à la violence du vent, s'abattaient les unes après les autres. Un grand nombre d'entre nous, forcés par la chute de leur tente à se lever au

milieu de la nuit, s'efforçaient, mais souvent en vain, de la remettre debout. Les plus heureux, blottis sous un manteau ou sous une peau de mouton, se réveillaient le matin, ceux du moins qui avaient pu dormir, couverts d'un épais linceul de sable. Les chevaux, excités par cette poussière qui les aveuglait, tiraient sur leurs piquets, qu'ils n'avaient pas de peine à arracher, et, s'échappant au milieu du camp, venaient encore augmenter le désordre et la confusion. On ne peut se figurer sans l'avoir éprouvé à quel degré vous irrite cette insolente familiarité du sable qui vous poursuit partout, dans votre lit, sous vos vêtemens, dans les yeux, sous les dents, qui grincent, dans vos alimens, qui en sont saupoudrés. Jamais je n'ai mieux compris combien la folie était près de nous, et combien est courte la route qui peut y mener l'esprit le plus sensé. Cela dura quarante-huit heures.

Le 2 mai, nous disions enfin adieu pour toujours à Si-el-Hadj-Eddin. Le chemin que nous suivîmes pour retourner à Tadjrouna m'était connu; je l'avais déjà pris avec mon escadron pour aller y chercher un convoi de vivres. Je pus ainsi admirer encore une fois les *gours* de Si-Mohamed-ben-Abdallah, énormes cylindres de sable agglutiné aux parois parfaitement verticales. De Si-el-Hadj-Eddin à Tadjrouna et de Tadjrouna à Laghouat, où nous arrivâmes le 8 mai, la route se fit sans incident. Notre retour était impatiemment attendu. Nos camarades, dont l'imagination avait grossi les dangers courus, avaient conçu sur nous de grandes inquiétudes. Ils étaient tout disposés à nous écouter avec intérêt et à s'apitoyer sur nos maux. Aussi nous firent-ils une chaleureuse réception.

Pendant ce temps, un dernier effort avait été tenté par nos *goums*. Après avoir poursuivi les Oulad-sidi-Cheik jusque sur l'Oued-Namous, ils les avaient atteints le 25 avril, et les avaient complétement dispersés. Si-Lala avait pu s'échapper; mais sa tente, son trésor (50,000 francs en or), ses bagages particuliers, étaient tombés entre les mains de nos gens. C'était là une véritable victoire; seulement les *goums* en avaient eu tout le mérite, et nous ne pouvions nous consoler de leur avoir laissé le beau rôle. Pourquoi le manque d'eau avait-il toujours déjoué nos projets? Nous regardions l'expédition comme manquée, parce qu'aucune rencontre n'avait eu lieu. Nous nous trompions cependant. — En ruinant les tribus rebelles, en les poursuivant aussi profondément dans le désert, on les avait mises pour longtemps hors d'état de nuire, et on avait assuré au sud de l'Algérie plusieurs années de paix et de tranquillité.

Alors que dans le calme séjour d'Alger, au pied des rians coteaux de Mustapha, j'évoque, pour écrire ces lignes, mes anciens

souvenirs du désert, j'apprends tout à coup que la poudre vient encore de parler dans le Sahara. Fanatisés par les prières du rhamadan et excités par l'ardeur de leur jeune chef Si-Kadour-ben-Hamza, qui brûle de se mesurer avec nous, les Oulad-sidi-Cheik, passant au nord de Géryville, ont pénétré dans la province d'Oran. Le vide se fait devant eux; les tribus épouvantées se replient sur le Tell. Ils se répandent alors dans le Djebel-Amour, les villages ouvrent leurs portes. Aïn-Madhi, oubliant sa lutte célèbre contre Abd-el-Kader, n'ose résister. Un instant les fils de Si-Cheik peuvent croire que leur bannière va se relever dans le Sahara et qu'ils vont enfin camper sur les tombeaux de leurs pères; mais le clairon a sonné sous les palmiers de Laghouat. La colonne qui veille comme une sentinelle avancée à 120 lieues d'Alger s'est mise en marche sous les ordres du lieutenant-colonel de Sonis. Le 1er février dernier, les marabouts Si-Kadour et Si-Lala, exaltés par le succès de leur agression et comptant sur leur supériorité numérique (3,000 contre 700), osent venir proposer la bataille à nos soldats. Ceux-ci, pleins de confiance dans l'arme excellente dont ils se servent pour la première fois, soutiennent bravement l'attaque, et après un combat de deux heures repoussent en désordre l'ennemi, qui laisse sur le terrain soixante-dix morts et de nombreux blessés.

Cette fois c'est bien à nos troupes que revient l'honneur de cette brillante victoire, car les *goums* de Laghouat ne les avaient pas encore rejointes. Cependant ceux de Géryville ne sont pas restés inactifs. A la première nouvelle du mouvement de l'ennemi, 200 cavaliers d'une fraction ralliée des Oulad-sidi-Cheik, conduits par Sliman-ben-Kadour, s'élançaient vers le Maroc, et le 5 février *razzaient* la smalah des marabouts, que ceux-ci avaient pour ainsi dire laissée sans défense. 2,800 chameaux chargés de butin, voilà ce qu'ils rapportent de cette heureuse expédition. Aujourd'hui les tribus insoumises, vaincues par nos troupes, dépouillées des richesses qu'elles accumulaient pour nous faire la guerre et des troupeaux qui sont leur seul moyen d'existence, repassent en fuyant les frontières du Maroc. Ainsi tombe encore une partie du prestige que la famille des Hamza exerçait dans le Sahara occidental, et la main qui lui porte ce dernier coup est celle d'un de ses membres qui, détachant sa cause de la sienne, est venu se placer sous le drapeau de la France.

B. D'HARCOURT.

LE

CIMETIÈRE DE CALLISTE

La Roma sotterranea cristiana, descritta ed illustrata del cav. J.-B. de Rossi. Tome II. Rome 1868.

Je ne crains pas de fatiguer les lecteurs de la *Revue* en leur parlant encore des catacombes. Tous ceux qu'intéresse l'histoire des origines du christianisme, et le nombre en est grand, suivent avec la plus vive curiosité les travaux de M. de Rossi. Comme ils savent qu'il n'y a guère aujourd'hui que la grande nécropole chrétienne qui puisse nous fournir des documens nouveaux sur cette époque si importante et si mal connue, ils souhaitent qu'on les entretienne des découvertes qu'on y fait. J'ai rendu compte, il y a trois ans, du premier volume de *la Rome souterraine* (1). Le second vient de paraître. Peut-être causera-t-il d'abord moins de surprise que l'autre. Au début de son grand ouvrage, M. de Rossi avait cru devoir livrer tout d'un coup au public, en expliquant la méthode qu'il voulait suivre, les principaux résultats qu'il en avait obtenus, et ces résul-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1865. — Je vais reprendre, avec M. de Rossi, quelques-unes des idées que j'avais exposées alors sommairement, pour leur donner les développemens qu'elles comportent et que les nouvelles découvertes rendent nécessaires. Je dois aussi rappeler que M. de Rossi a été aidé dans ce volume, comme dans le premier, par le dévoûment intelligent de son frère, qui a levé les plans des chambres et des galeries, étudié tous les détails de construction, et retrouvé l'ordre dans lequel ces divers travaux ont été accomplis, ce qui donne des renseignemens précieux pour fixer l'âge des peintures et des tombeaux que le cimetière de Calliste renferme.

tats étaient si nouveaux et si curieux qu'on en fut vraiment ébloui. Il n'a plus aujourd'hui de ces révélations à nous faire; il nous a dit son opinion sur l'origine et les développemens des cimetières; il faut qu'il établisse sur les faits et par des recherches patientes et infinies les théories générales qu'il nous avait données d'abord. Il semble que ce soit une tâche plus ingrate; en réalité, l'œuvre n'a pas moins d'intérêt et de vie, et ceux qui consentent à suivre l'auteur dans ces études pénibles sont bien payés de leur peine. Que de découvertes inattendues au milieu de ces détails et de ces minuties! que d'événemens qu'on connaissait mal sont définitivement expliqués! que de personnages ignorés reviennent à la lumière! L'histoire des papes du IIIe siècle est à refaire, et M. de Rossi a fourni des documens qu'on ne soupçonnait pas à ceux qui voudront recommencer l'œuvre de Baronius.

Je dois pourtant avertir, pour ne tromper personne, que les travaux de M. de Rossi sont par certains côtés une œuvre de divination. Le mot est de lui, et il l'accepte sans scrupule. Il se trouve en présence de manuscrits interpolés et corrompus, de monumens ruinés, d'inscriptions en poussière. Il lui faut suppléer à ce qui manque, refaire ce qui est perdu. Personne sans doute n'est plus propre que lui à reconstruire ces débris. Il s'y est préparé par une lecture immense, les deux antiquités lui sont également familières, il connaît la littérature classique et l'archéologie païenne aussi bien que les pères de l'église et les monumens chrétiens; mais, quoique cette érudition solide et étendue diminue les chances d'erreurs, il n'en est pas moins vrai que l'essence du travail qu'il entreprend, c'est la conjecture. Ne faisons donc point à l'auteur un reproche de ce qui est la condition même de son ouvrage. Il doit nous suffire que ces conjectures soient le plus souvent entourées de tant de vraisemblances accumulées qu'elles touchent presque à l'évidence. D'ailleurs M. de Rossi livre ses preuves au public. Tout le monde est libre de les discuter. On peut douter où il a cru, contester où il affirme. C'est ce qui se fera, je n'en doute pas; les convictions religieuses engagées dans le débat nous assurent qu'il sera sérieux, et l'on peut espérer que la certitude naîtra de ces discussions savantes. Il est certain du moins que, si sur quelques points les opinions de M. de Rossi pourront être rectifiées, l'ensemble du vaste monument qu'il élève restera debout, et que dans l'avenir il honorera notre temps.

Le second volume de *la Rome souterraine* a cet avantage de former un tout et de se suffire à lui-même. M. de Rossi y traite du cimetière de Calliste, un des plus importans de Rome. Il était jusqu'ici parfaitement inconnu. On n'en savait pas même la situation,

et on le cherchait où il n'était pas. Après l'avoir remis à sa place, il lui a refait une histoire. Le témoignage des auteurs anciens et ses propres découvertes lui ont permis de retracer les vicissitudes que ce cimetière a traversées pendant deux siècles. C'est cette histoire qu'après lui je vais rapidement raconter.

I.

M. de Rossi nous apprend, dans son premier volume, comment, à son avis, les cimetières chrétiens avaient pris naissance. Il n'est pas de ceux qui croient que la religion nouvelle a rompu violemment avec tous les usages du passé, et il a trop étudié les antiquités romaines pour ne pas reconnaître qu'elle a conservé souvent ce qui existait avant elle. Les inscriptions lui faisaient voir que, parmi les libéralités des grands seigneurs ou des gens riches à leurs amis, à leurs cliens, à leurs serviteurs, aucune n'était plus fréquente que le don d'une sépulture. Il a donc pensé que ces gens riches, en devenant chrétiens, étaient restés fidèles à leurs habitudes de munificence, et assurément il est naturel de le croire. Ils voyaient leurs parens, leurs amis, quand on les avait élus présidens des augustales, des mercuriales ou de quelque autre association civile ou charitable, accorder sur leurs terres à ceux qui leur avaient fait cet honneur un emplacement pour leurs tombes. Est-il croyable qu'ils n'aient pas suivi leur exemple, et que, devenus membres d'une religion qui faisait à tous un devoir de la charité, ils n'aient pas songé, eux aussi, à la sépulture de leurs frères? Rien ne leur était plus facile que d'y pourvoir. Dans ces immenses tombeaux qu'ils se faisaient construire sur le bord des grands chemins, et qui souvent occupaient plusieurs *jugères*, ils donnaient généralement une place à leurs affranchis des deux sexes et à tous leurs descendans (*libertis, libertabus, et posteris eorum*). Qui les empêchait de dire qu'ils voulaient y accueillir aussi ceux qui partageaient leurs croyances (*qui sint ad religionem pertinentes meam*)? La loi protégeait cette volonté du mort comme les autres, personne n'avait le droit d'en gêner l'exécution, et, par une conséquence assez étrange, c'étaient les pontifes, chargés de tout ce qui concernait les sépultures, qui devaient veiller au respect de celles des chrétiens.

Une opinion de M. de Rossi s'est vérifiée pour le cimetière de Calliste. En l'étudiant de près, il s'est bien vite aperçu qu'il était plus ancien que ne le faisait croire le nom sous lequel il est connu. Le caractère des peintures dans les chambres et les galeries qui furent creusées les premières, la manière dont les tombes y sont disposées, le style des inscriptions qu'on y trouve, tout y rappelle

la seconde moitié du IIe siècle. Ce qui est un argument plus décisif, c'est que les briques qui entrent dans ces constructions et qui, selon l'usage romain, portent la marque du fabricant qui les a fournies, ont toutes été faites sous le règne de Marc-Aurèle. Ces travaux sont donc antérieurs à Zéphyrin et à Calliste, qui vivaient sous Sévère. M. de Rossi en conclut qu'à la fin du IIe siècle, entre la voie Appienne et la voie Ardéatine, il y avait déjà un cimetière qui appartenait aux chrétiens. Il croit de plus pouvoir affirmer que ce cimetière leur venait de la libéralité de quelque grand seigneur dont il cherche à retrouver le nom. Par bonheur, ce nom n'est pas difficile à connaître. Cicéron nous apprend que les tombeaux des Cæcilii Metelli étaient situés tout près de la porte Capène. Les fouilles qu'on a faites dans ces dernières années ont permis d'en préciser la place. Au-dessus du cimetière de Calliste, on a retrouvé et on retrouve tous les jours des tombes qui appartenaient aux serviteurs et aux affranchis de cette puissante famille. Dans le cimetière lui-même, le long des galeries les plus anciennes, les mêmes noms se rencontrent. On y lit les épitaphes d'un certain nombre de Cæcilii et de Cæciliani, dont quelques-uns semblent avoir été des personnages importans. Cette coïncidence prouve que les propriétaires du sol n'ont pas ignoré l'existence de la crypte, qu'ils l'ont permise et qu'ils s'en sont servis. M. de Rossi est donc autorisé à en conclure qu'au IIe siècle, vers l'époque des Antonins, un des Cæcilii, devenu chrétien, aura donné ce terrain à ses frères pour y construire une sépulture commune, et que lui-même ou ses descendans auront voulu y reposer.

Ce premier point éclairci en explique un autre. Le cimetière de Calliste porte quelquefois dans les anciens documens le nom de sainte Cécile, et l'on sait que cette illustre martyre y avait été ensevelie. M. de Rossi a retrouvé son tombeau, qui depuis onze siècles n'était plus connu, et là encore, auprès du sarcophage de la sainte, il a pu lire les épitaphes de quelques membres de la famille des Cæcilii. Il pense que ce devaient être ses parens, et que le lieu de sa sépulture, le nom qu'elle porte, les personnages qui l'entourent, indiquent assez qu'elle appartenait, elle aussi, à cette famille. C'est du reste ce que semblent dire les actes de son martyre, quand ils lui font répondre au préfet de Rome, qui l'interroge : « Je suis libre, noble et fille de sénateurs. » Il est vrai que ces actes n'avaient inspiré jusqu'ici aucune confiance à la critique. Tillemont déclare « qu'ils ont peu d'apparence de vérité et qu'il n'y a pas moyen de les soutenir. » M. de Rossi n'est pas de cet avis. Il les soutient avec courage et souvent avec bonheur. Les découvertes qu'il a faites lui permettent de montrer que l'auteur de cette relation ne s'est pas

toujours trompé. Quant à ses erreurs, qui sont manifestes, il ne les justifie pas, il les explique. Le pieux narrateur, qui n'était pas un savant, se trouve avoir confondu deux personnages qui portaient le même nom; c'est ce qui l'a amené à placer le supplice de sainte Cécile sous Alexandre Sévère, c'est-à-dire à une époque où l'église n'était pas persécutée. M. de Rossi donne de bonnes raisons pour croire qu'elle est morte sous Marc-Aurèle. Cette opinion, je le prévois, causera quelque surprise. Marc-Aurèle a donc été persécuteur! Le doux, le clément empereur qui ne savait pas venger ses outrages et qui pardonnait de si grand cœur à ses ennemis a donc fait périr d'honnêtes gens parce qu'ils ne partageaient pas ses croyances! On est d'abord tenté de ne pas le croire, et M. de Rossi aura quelque peine à convaincre les admirateurs du césar philosophe. Il faut avouer pourtant que cet homme divin avait une imperfection qui peut expliquer bien des fautes : il était dévot, et même quelquefois superstitieux. Il vivait dans un siècle qui cédait à une sorte de penchant mystique dont le christianisme a profité. Les gens même qui restaient païens ne l'étaient plus alors comme autrefois. Il entrait dans leur dévotion quelque chose de plus vif et de plus inquiet. Marc-Aurèle était grand-pontife, comme César; mais il ne se serait pas permis de se moquer des enfers et de l'autre vie. Les dieux, si absens des lettres de Cicéron, se trouvent partout dans les siennes. Il les prie quand il est malade, il leur rend grâces quand il se porte bien; il leur demande la santé de ses amis. Lorsqu'il est tourmenté des couches prochaines de sa femme, il écrit ce mot presque chrétien : « il faut se confier aux dieux, *confidere dis debemus!* » Il alla même jusqu'à croire que les dieux avaient pour lui une attention toute particulière, ce qui est une vanité assez ordinaire aux dévots. Dans ses *Pensées*, il les remercie de lui avoir fait connaître en songe des remèdes pour ses maladies, « surtout pour ses crachemens de sang et pour ses vertiges. » La dévotion dispose rarement à la tolérance. Celle de Marc-Aurèle l'empêcha de rendre justice aux chrétiens. Il les regarde comme des fanatiques et des insensés qui bravent la mort sans raison. Or, ne l'oublions pas, les chrétiens étaient alors sous le coup de lois sévères qui n'ont jamais été révoquées, et il fallait une bienveillance spéciale pour les en garantir. Les princes qui n'étaient qu'indifférens laissaient faire les magistrats, et ceux-ci ne demandaient pas mieux que de sévir. Marc-Aurèle semble avoir voulu leur arracher les chrétiens des mains au commencement de son règne; mais il ne les estimait pas assez, il avait trop de souci de la religion de son pays pour continuer jusqu'à la fin à les défendre. Un jour ou l'autre, il devait céder à des instances qu'au fond du cœur il regardait comme justes.

C'est dans un de ces momens de faiblesse qu'a eu lieu le supplice de sainte Cécile. M. de Rossi fait remarquer que Marc-Aurèle était alors éloigné de Rome et qu'il défendait les frontières de l'empire contre les barbares. Ce n'est donc pas tout à fait à lui qu'il faut reprocher ces rigueurs, c'est au peuple, qui les exigeait, et aux magistrats, qui les permirent. Les chrétiens eux-mêmes, qui en ont souffert, semblent les lui avoir pardonnées, et Tertullien, qu'on n'accusera pas d'être complaisant, ne veut pas le compter parmi les persécuteurs.

Sous Septime Sévère, une vingtaine d'années après la mort de sainte Cécile, le cimetière des Cæcilii sortit de la famille qui l'avait possédé jusque-là, et changea de régime. Il fut confié par le pape Zéphyrin, qui en était devenu le maître, à son diacre Calliste, et commença de porter son nom. Ce personnage tient une grande place dans le livre de M. de Rossi, et il convient d'en dire un mot avant de nous occuper des changemens qu'il a sans doute conseillés et exécutés. Nous ne le connaissons guère que depuis la publication de l'ouvrage qu'on appelle ordinairement les *Philosophoumena*. Cet ouvrage, qui était resté caché jusqu'à nos jours dans la bibliothèque d'un couvent grec, causa, quand il parut, une vive surprise et un grand scandale. Il est certain qu'il dérangeait singulièrement les opinions reçues. Il racontait surtout d'une manière fort inattendue la vie de ce Calliste, dont les fidèles avaient fait un pape et dont plus tard l'église a fait un saint. Si l'on en croit l'auteur inconnu des *Philosophoumena*, ce pape et ce saint n'était qu'un ancien esclave qui faisait la banque avec l'argent de son maître Carpophore, et que les chrétiens, trop crédules, avaient chargé de faire valoir les deniers de l'église. Il réussit mal dans ses opérations, et dissipa l'argent qu'on lui avait confié. Pour se dispenser de rendre ses comptes et reconquérir par un coup d'éclat sa popularité, que ses désastres avaient ébranlée, il s'avisa d'aller faire du bruit dans la synagogue des Juifs et de troubler leurs cérémonies. Exilé en Sardaigne pour cet acte d'intolérance, puis rappelé en Italie par le crédit de Marcia, maîtresse de Commode, qui protégeait les chrétiens, il devint, on ne sait comment, le favori et le successeur du pape Zéphyrin. Son caractère ne changea pas avec sa fortune. Il avait été esclave infidèle et banquier frauduleux ; évêque de Rome, il fut hérétique, corrupteur, simoniaque, « et enseigna par son exemple l'adultère et le meurtre. » Voilà certes une histoire peu édifiante pour un pape et pour un saint; heureusement elle n'est guère croyable. M. de Rossi n'a pas de peine à prouver (1) que la violence

(1) Il a discuté surtout cette question dans son *Bullettino di Archeologia cristiana* de 1866.

de ce libelle en affaiblit l'autorité, et que les accusations qu'il contient manquent tout à fait de vraisemblance. L'auteur a pris soin lui-même de nous apprendre qu'elles ne sont qu'une protestation isolée quand il nous dit que Calliste a séduit tout le monde, et qu'il est seul à lui résister. Il n'en est pas moins certain qu'écrivant pour des contemporains, s'il a dénaturé les faits, il ne les a pas entièrement imaginés. M. de Rossi pense que le fond du récit doit être vrai, et que, par exemple, il faut croire ce qu'il nous dit de l'origine de Calliste et de sa première profession. C'était donc un ancien esclave et il avait longtemps fait la banque sur le Forum. N'est-ce pas un fait significatif qu'à ce moment, deux siècles à peine après la mort du Christ, la société chrétienne de Rome, ayant besoin d'un chef, allât chercher un ancien banquier? C'est qu'elle était déjà devenue riche; elle commençait à se préoccuper des intérêts temporels. Il ne suffisait plus à celui qui la dirigeait de savoir gouverner les âmes, il fallait qu'il sût aussi administrer les affaires. Il paraît du reste qu'en choisissant Calliste les chrétiens ne s'étaient pas trompés. On entrevoit dans les aveux involontaires de l'auteur des *Philosophoumena* que ce pape fut un habile organisateur, une sorte d'homme d'état libéral et éclairé qui fit des règlemens utiles pour la discipline de l'église. Le peuple de Rome persiste à se rappeler son nom longtemps après avoir perdu la mémoire de ses actes, et M. de Rossi a raison de voir dans cette persistance un souvenir lointain du grand rôle que Calliste avait joué.

C'est aussi un passage des *Philosophoumena* qui a fait comprendre à M. de Rossi le changement que le cimetière des Cæcilii avait subi sous Septime Sévère, et comment il a fini par prendre le nom d'un pape qui n'y a pas même été enseveli (1). Il y est dit que Zéphyrin, quand il eut été nommé évêque de Rome, fit venir Calliste d'Antium, où il était relégué depuis son retour de Sardaigne, et qu'il lui confia « le cimetière. » Il s'agit sans nul doute du cimetière de la voie Appienne, qui a conservé son nom; mais comment expliquer cette façon étrange de le désigner? Les chrétiens en possédaient alors un grand nombre; ils en avaient de plus anciens, par exemple celui de Domitilla, qui date du Ier siècle; ils en avaient de plus respectés, la crypte du Vatican, où les premiers papes étaient enterrés. Pourquoi celui de la voie Appienne est-il appelé *le cimetière*, comme s'il était seul? C'est qu'évidemment il se trouvait dans une situation différente de tous les autres. M. de Rossi sup-

(1) Calliste, à ce qu'on croit, périt dans une sédition populaire. On porta son corps dans le cimetière de Calépode, qui était le plus voisin du lieu où il fut tué. Aussi ce cimetière, qui était situé près de la voie Aurélienne, porte-t-il quelquefois le nom de cimetière de Calliste, comme celui de la voie Appienne.

pose que, tandis que ceux-ci continuaient à être aux yeux de la loi la propriété des familles qui les avaient cédés aux fidèles, celui-là seul appartenait légalement à la communauté des chrétiens. Ceci demande une explication. Il ne peut pas être douteux que bien avant Constantin l'église n'ait obtenu des empereurs les mêmes priviléges que les corporations reconnues par l'état et qui avaient le droit de posséder. L'édit de Milan le prouve lorsqu'il place parmi les propriétés qu'il ordonne de rendre aux chrétiens « celles qui appartenaient, non pas aux particuliers, mais à la communauté tout entière » (*ad jus corporis eorum, non hominum singulorum pertinentia*). Les cimetières faisaient partie de ces propriétés communes, puisque nous voyons qu'après les avoir confisqués sous Valérien on les rendit sous Gallien à l'évêque de Rome, comme représentant de la corporation; mais à quel moment ce droit a-t-il été pour la première fois reconnu aux chrétiens? M. de Rossi pense que ce fut sous Septime Sévère et pendant le pontificat de Zéphyrin. Un changement notable s'accomplissait précisément à cette époque dans la législation romaine. Jusque-là les empereurs s'étaient montrés si ennemis du droit d'association qu'on avait vu Trajan ne pas permettre aux habitans de Nicomédie de fonder un corps de pompiers. Septime Sévère se relâcha de ces rigueurs. Pour devenir sans doute plus populaire, il autorisa les associations de pauvres gens (*collegia tenuiorum*) qui se formaient pour assurer à tous leurs membres une sépulture honorable. Non-seulement il leur permit de se réunir une fois par mois et de recueillir dans ces réunions l'argent qui leur était nécessaire (1), mais il accorda à la société le droit de posséder la sépulture commune. Il est naturel de penser que cette occasion de devenir propriétaires légitimes de leurs tombeaux ait tenté les chrétiens. La loi était faite pour tout le monde, et ils pouvaient en profiter. Tout porte à croire qu'ils l'ont fait, et que le cimetière de la voie Appienne fut le premier et peut-être quelque temps le seul qui fût soumis à ce régime nouveau. M. de Rossi en conclut qu'à ce moment la communauté chrétienne s'est fait reconnaître et accepter par l'état comme un de ces colléges de funérailles qui couvraient l'empire. L'évêque était naturellement regardé comme le chef responsable de la société; il passait aux yeux des magistrats pour le président du collége. Le diacre, à qui était confiée l'administration du cimetière, avait le rôle de ce personnage qui, sous le nom d'*actor* ou de *syndicus*, gérait les propriétés communes. Il s'ensuit que le nom de l'évêque et celui du diacre devaient être connus de l'autorité, qui avait sans doute des relations

(1) *Stipem menstruam conferre.* Cette expression est tout à fait la même que celle que Tertullien emploie à propos des réunions des chrétiens. *Modicam unusquisque stipem menstrua die apponit.*

fréquentes avec eux. Il fallait la prévenir quand l'évêque était mort, et lui donner le nom de celui qui venait d'être nommé à sa place. M. de Rossi croit même reconnaître à des indices sûrs que certaines listes de papes que nous possédons viennent non des archives de l'église, mais de celles de la préfecture de Rome, où on les conservait avec soin et où le copiste aura été les chercher pour être assuré d'avoir un document authentique. Voilà donc pour la première fois l'état en rapport avec l'église, qui lui avait échappé jusque-là. Ils vont prendre désormais l'habitude de vivre ensemble, ils s'uniront si étroitement entre eux qu'ils ne croiront plus pouvoir se séparer et subsister l'un sans l'autre. Nous sommes arrivés au moment où se forment ces liens qui deviendront bientôt si serrés; mais il faut avouer que, si l'église crut gagner à ces rapports plus de sécurité et plus de repos, elle se trompa. Cette protection qu'elle demandait à l'état, et qu'elle était si heureuse d'avoir obtenue, lui rapporta peu et lui coûta cher. Désormais les empereurs la connaissent mieux; ils ont plus directement la main sur elle; lorsqu'ils frappent, ils dirigent leurs coups où il faut. Au lieu de s'égarer sur des fidèles insignifians, ils atteignent sans hésiter le chef de la communauté. Ils savent son nom et sa demeure; ils le saisissent quand ils veulent, l'exilent ou le tuent selon leur caprice, et après s'être débarrassés de lui ils empêchent qu'on n'en nomme un autre. La situation des cimetières est changée aussi. Quand ils étaient une propriété privée, et qu'ils appartenaient, au moins en apparence, à quelque grande famille, on n'osait pas y toucher. Devenus la possession commune de l'église, ils suivirent sa destinée. Ils furent saisis par les agens du fisc, pillés par les soldats de l'empereur, et les chrétiens se virent souvent réduits à les détruire et à les combler eux-mêmes pour les sauver des ravages de l'ennemi.

Ces malheurs ne pouvaient pas se prévoir sous Sévère. On ne savait pas encore les fruits amers que l'église recueille de son intimité avec l'état, et quand la société chrétienne fut autorisée à posséder directement et sans détour le lieu où elle enterrait ses morts, elle se montra très fière de ce privilége. L'hypogée des Cæcilii, rendu plus vaste et plus beau, mis en rapport avec sa nouvelle fortune, devint pour tous les fidèles *le cimetière* par excellence, et l'on prit désormais l'habitude de lui donner le nom de Calliste, qui sans doute dirigeait les travaux. Ce qui est plus significatif, c'est qu'à partir de Zéphyrin les évêques de Rome y furent ensevelis. On ne savait guère jusqu'à présent pourquoi les papes avaient renoncé tout à coup à la glorieuse sépulture du Vatican. M. de Rossi a démontré la fausseté de toutes les raisons qu'on en donnait (1), et il a

(1) On disait qu'à l'époque de la construction du cirque d'Héliogabale, sur la rive

trouvé la véritable. Ils ont préféré le cimetière de Calliste, parce qu'il était le premier dont l'état eût assuré la possession aux fidèles : ils voulaient reposer au sein de cette terre qui leur appartenait et dans les domaines de l'église.

Toutes ces explications paraissent si ingénieuses, elles frappent d'abord par un si grand air de vraisemblance, elles sont appuyées de tant de preuves, qu'il est difficile de ne pas les accepter. Il est vrai qu'elles ont l'inconvénient d'être nouvelles : c'est un tort que bien des gens ne pardonnent pas. A Rome surtout, où l'immobilité est à la fois un besoin physique et un dogme religieux, on regarde souvent comme un crime de changer la moindre chose aux opinions anciennes. Aussi les idées de M. de Rossi n'y étaient-elles pas bien accueillies de tout le monde. Les incrédules, dit-on, ne manquaient pas, même parmi la commission d'archéologie sacrée. Il fallait, pour les réduire au silence, une de ces découvertes qui ne laissent pas de place au doute et qui ouvrent les yeux aux plus obstinés. M. de Rossi eut le bonheur de la faire au moment où il en avait le plus besoin. Il retrouva la crypte où les papes du IIIe siècle, depuis Zéphyrin jusqu'à Miltiade, avaient été ensevelis. C'est une chambre d'assez médiocre étendue et que rien ne désignait à l'attention des explorateurs. Elle était pleine jusqu'au comble de matériaux entassés, quand on se mit par hasard à la déblayer. Les parties les plus élevées, par lesquelles on commença le travail, avaient été les plus maltraitées, et il ne fut d'abord possible de rien reconnaître; mais quand on approcha du sol, on s'aperçut bien qu'on était tombé sur une des chambres les plus importantes du cimetière. Les murs avaient été décorés avec une magnificence extraordinaire. Des restaurations successives les avaient couverts de riches peintures, puis de revêtemens de marbres. Parmi les ruines, on trouvait des chapiteaux et des fûts de colonnes, des pilastres brisés, des débris de sculpture. Il n'y avait pas moyen de douter que la crypte n'eût contenu les restes de personnages illustres; mais pouvait-on avoir quelque espérance de retrouver leurs noms? M. de Rossi l'essaya. Des fragmens d'inscriptions en pièces qu'il avait d'abord négligés parce qu'il lui semblait impossible d'en rien tirer furent de nouveau réunis, et cette fois, en les rassemblant, il parvint à lire les noms

droite du Tibre, les chrétiens, qui craignaient ce voisinage impur, avaient enlevé le corps de saint Pierre du Vatican, et qu'ils l'avaient apporté dans le cimetière de la voie Appienne. Il était donc naturel de penser que les papes, pour ne pas se séparer de leur illustre prédécesseur, avaient voulu depuis ce moment y être ensevelis; mais il est démontré aujourd'hui que le corps de saint Pierre fut déposé dans le cimetière de Saint-Sébastien, et non dans celui de Calliste. D'ailleurs au moment où cette translation eut lieu, Zéphyrin était déjà mort et reposait loin du Vatican.

de plusieurs papes du IIIe siècle. Aucun doute n'était plus possible; on se trouvait dans la crypte papale. Cette découverte fit grand bruit, et méritait d'en faire; c'était la confirmation la plus éclatante des idées de M. de Rossi et de sa méthode. Dans les planches qu'il a jointes à son ouvrage, il nous montre l'état actuel de la crypte et l'aspect qu'elle devait probablement présenter au IIIe siècle. On y a découvert l'emplacement d'un autel où l'église célébrait ses mystères auprès du tombeau des saints et des martyrs. Un fragment d'inscription du pape Damase indique la place de la chaire épiscopale dans laquelle Sixte II était assis quand il fut tué par les soldats de Valérien. Le long des murailles, dans ces niches aujourd'hui ouvertes et vides, les papes étaient ensevelis. Ces plaques de marbre dont les débris couvrent le sol fermaient la niche et portaient l'épitaphe. On a retrouvé cinq de ces inscriptions; elles sont remarquables de simplicité, et ne contiennent ni éloges ni regrets. On y lit seulement ces mots : Antéros, évêque; Eutychianus, évêque. Sur celle de Fabien, une autre main a ajouté plus tard le mot de martyr (1). Ce sont pourtant ces hommes qui ont fondé la grandeur de l'église. Leur souvenir a péri, leur œuvre est restée. On sait peu de choses aujourd'hui de leur vie et de leurs actes; mais on peut affirmer que, vivant à une époque où les affaires chrétiennes s'étaient fort compliquées, où il leur fallait non-seulement diriger des âmes, comme leurs prédécesseurs, mais administrer des biens, organiser la hiérarchie, traiter avec le pouvoir civil, ils ont alors fait l'essai de ces qualités de gouvernement qui, après Constantin, leur ont été si utiles. On comprend l'importance que M. de Rossi attache à compléter leur histoire et à y ajouter des détails nouveaux; on comprend surtout la joie qu'il a ressentie en retrouvant la crypte où ils reposaient. C'est assurément la découverte la plus importante qu'on ait encore faite aux catacombes.

II.

Les tombes des papes et des martyrs célèbres que contient le cimetière de Calliste ont d'abord attiré l'attention de M. de Rossi; mais elles n'y sont pas seules. Tout un peuple de morts inconnus remplit les chambres et les galeries. Les pauvres gens y sont naturellement les plus nombreux; on les reconnaît vite à la détestable orthographe de leurs inscriptions funèbres. Les riches se distinguent au contraire par une épitaphe mieux écrite et une sépulture

(1) M. de Rossi croit pouvoir conclure de cet exemple que le titre de martyr n'était accordé qu'après une délibération de l'église.

plus soignée. On peut donc dire qu'une grande partie de la société chrétienne du IIIe siècle se retrouve dans ce cimetière, et qu'on peut la connaître en le parcourant. M. de Rossi n'a pas manqué de le faire, et les résultats de son étude sont pleins d'intérêt. Les inscriptions d'abord, étudiées l'une après l'autre, lui ont fourni une foule de renseignemens curieux. Les plus anciennes sont écrites en grec; c'était encore au commencement du IIIe siècle la langue officielle de l'église, le latin n'est venu qu'après et fort tard. Parmi les épitaphes des papes que M. de Rossi a retrouvées, celle de saint Corneille, mort en 252, est la seule qui soit en latin. Il semble qu'on n'ait abandonné le grec que peu à peu et à regret. Quelques inscriptions du cimetière de Calliste nous font assister au passage d'une langue à l'autre, et elles nous montrent le scrupule qu'on éprouvait à quitter celle dont l'église s'était servie depuis son origine. Dans plusieurs d'entre elles, les mots latins sont écrits en caractères grecs, et il y en a où les deux langues se mêlent d'une façon assez étrange (*Julia Claudiane in pace et irene*). Ce n'est que dans les galeries les plus récentes que le latin domine sans partage.

Un autre caractère des inscriptions les plus anciennes, c'est d'être très simples. Elles ne contiennent guère que le nom du mort avec quelques pieuses exclamations qui sont semblables au fond, mais très variées dans la forme : « la paix avec toi! — dors dans le Christ; — que ton âme repose avec le Seigneur! » Non-seulement les distinctions sociales n'y sont pas rappelées, mais il n'y est pas question du temps que le défunt a vécu, ni de l'époque où il est mort. Que font tous ces souvenirs terrestres à celui qui a pris possession de l'éternité? Si courtes qu'elles soient, ces inscriptions ont pourtant beaucoup à nous apprendre. Elles nous assurent que certaines opinions qu'on a crues quelquefois plus nouvelles existaient dans la société chrétienne dès la fin du IIe siècle. On y croyait à l'efficacité des prières des vivans pour les morts. Les exclamations pieuses que je viens de citer sont plus que des souhaits, elles contiennent des demandes qu'on adresse à Dieu, et qu'on suppose écoutées. On y croyait à l'intercession des saints en faveur de ceux qui les prient. Les fidèles qui visitaient avec tant de ferveur le tombeau d'un martyr pensaient bien qu'il s'intéresserait à leur salut et les aiderait à l'obtenir. Dans une des inscriptions recueillies par M. de Rossi, on s'adresse à une jeune fille qui vient de mourir et qu'on croit une sainte, et on lui dit : « Invoque Dieu pour Phœbé et pour son mari, *pete pro Phœbe, et pro virginio ejus* (1). » Plus

(1) On entend par *virginius* un mari qui n'a pas eu d'autre femme. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une expression chrétienne. Les païens s'en sont souvent servis. S'ils ne blâmaient pas les secondes noces aussi sévèrement que certains chré-

tard, cette simplicité primitive des inscriptions chrétiennes s'altéra. Les regrets d'abord se firent jour : il était bien difficile que la foi fût toujours assez forte pour les contenir; puis on se permit un compliment timide pour le mort. On nota le nombre des années qu'il avait vécu, la date précise de sa sépulture ou, comme on disait, de sa déposition. Ces détails finirent par se trouver reproduits de la même façon sur toutes les tombes; le style des inscriptions chrétiennes fut alors fixé, ou, si l'on veut, la formule et la convention se glissèrent à une place où l'on ne devrait jamais trouver que l'élan spontané du cœur. Ce progrès, je le comprends, n'est pas du goût de M. de Rossi. En présence de ces inscriptions si régulières du IVe siècle, il regrette le temps où la douleur et la foi étaient moins disciplinées, où chacun exprimait ses regrets et ses espérances comme il les ressentait, sans s'occuper de suivre l'usage et de pleurer comme tout le monde.

Les études auxquelles M. de Rossi s'est livré à propos des fresques qui ornent la plupart des chambres du cimetière de Calliste sont plus curieuses encore et plus nouvelles. Tout le monde sait que les origines de l'art chrétien sont aux catacombes. C'est là qu'il a pu s'exprimer pour la première fois en liberté, et qu'il a cherché une forme qui lui fût propre. M. de Rossi nous montre qu'avant la fin du IIe siècle il l'avait trouvée. Il y a pourtant quelques distinctions à faire. La sculpture aux catacombes n'est jamais aussi originale ni aussi chrétienne que la peinture. C'est qu'évidemment ces grands sarcophages de marbre n'ont pas été travaillés dans les galeries où nous les rencontrons; ils sortaient de l'atelier d'un sculpteur où tout le monde pouvait les voir, ce qui ne permettait guère d'y traiter des sujets religieux. Les chrétiens semblent avoir pris facilement leur parti de cet inconvénient. Quand ils avaient besoin d'un tombeau de marbre, ils choisissaient chez le marchand celui dont le sujet choquait le moins leurs croyances, et ils ne se montraient même pas très difficiles. Nous en avons un dans le cimetière de Calliste qui représente l'histoire de Psyché et de l'Amour. Il est donc probable qu'il y avait parmi les sculpteurs peu d'artistes chrétiens, ou, s'ils l'étaient, leurs travaux, exposés aux regards des profanes, ne pouvaient pas avoir le caractère religieux de ces fresques souterraines, imaginées et exécutées loin des yeux infidèles, au milieu de cette cité silencieuse des morts où tout conviait l'artiste à se livrer sans réserve à l'ardeur de ses croyances. Il ne faudrait pas croire cependant que la peinture se piquât d'être tou-

tiens rigides, ils voulaient au moins rendre hommage à ceux qui n'avaient pas abusé de la facilité du divorce.

jours rigoureusement chrétienne. Dans tout ce qui était de simple ornement, les artistes imitaient les païens sans scrupule. Tertullien lui-même, le sévère docteur, le leur permettait. Pour orner les murs et les voûtes de leurs chambres funèbres, ils copiaient les gracieuses décorations dont on se servait d'ordinaire pour les salons et les boudoirs. M. de Rossi a reproduit un de ces plafonds dans son ouvrage; c'est assurément l'un des plus gracieux que l'antiquité nous ait laissés. On y trouve, comme à Pompéi, des arabesques charmantes, des oiseaux et des fleurs, et même de ces génies ailés qui semblent voler dans le vide. N'est-il pas étrange que cette merveille de grâce et d'élégance, où respire tout l'art riant de la Grèce, se retrouve au milieu des galeries obscures d'un cimetière chrétien? Il faut croire que les détails et les emblèmes de cette peinture décorative qu'on rencontrait partout avaient perdu toute signification pour l'esprit. Ce n'était plus qu'un plaisir des yeux, et l'église ne croyait pas devoir le refuser à ceux de ses fidèles qui dans le cœur avaient gardé quelque tendresse secrète pour l'art antique.

Il n'en était plus de même, on le comprend, dès qu'il s'agissait de faire un tableau, de peindre une scène qui éveillât une idée ou un souvenir dans l'esprit. Il fallait être alors plus circonspect. Sans doute le christianisme naissant avait beaucoup emprunté à l'art païen. Comme il lui était difficile d'inventer d'un coup une expression originale pour ses croyances, et que les Juifs ne lui fournissaient pas de modèle, il fut bien forcé de les demander aux Grecs. Il imita quelques-uns de leurs types les plus purs qui pouvaient allégoriquement s'appliquer à la religion nouvelle, par exemple celui du bon pasteur, qui jouit pendant trois siècles d'une si grande popularité. Toutefois M. de Rossi pense qu'il n'est pas resté longtemps imitateur. On ne retrouve plus qu'un seul de ces types païens dans le cimetière de Calliste; c'est une belle peinture d'Orphée jouant de la lyre. Il n'est point douteux que cette noble et calme figure, avec son attitude si aisée et ses draperies si régulières, ne soit la reproduction d'une œuvre antique; mais elle est déjà modifiée et a pris un sens nouveau. Au lieu d'attirer à lui les bêtes et les arbres, comme le racontait la fable, et comme on le voit représenté au cimetière de Domitilla, Orphée n'a plus à ses pieds que deux brebis qui paraissent écouter ses chants. On voit qu'il est en train de se confondre avec le bon pasteur, et qu'il n'est plus qu'une image directe du Christ. Malgré ces modifications, qui donnaient un caractère chrétien aux modèles antiques, il est probable qu'à la fin du IIe siècle les consciences scrupuleuses répugnaient à les employer, puisque nous n'en trouvons pas d'autre

exemple dans le cimetière de Calliste. Les autres peintures, qui sont très nombreuses, sont toutes empruntées à l'histoire et aux dogmes de la religion nouvelle. On peut dire qu'elle fait alors un premier et puissant effort pour exprimer ses croyances à sa façon. C'est ce qui est sensible surtout dans deux chambres voisines l'une de l'autre, qui ont été creusées ensemble et décorées dans le même esprit, peut-être par les mêmes artistes. Ils y ont représenté une série de scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau-Testament, qui ont ce caractère particulier d'être tout à fait symboliques et de contenir, d'une manière suivie et presque dogmatique, la doctrine la plus secrète des chrétiens. M. de Rossi essaie de retrouver le sens de tous ces symboles, soit en comparant ces deux chambres entre elles, soit en rappelant, à propos de chaque sujet, les textes des pères qui le font comprendre. Il montre que les livres sacrés y sont interprétés à la façon d'Origène et de ses disciples. Rien n'est plus remarquable que de voir avec quelle étrange liberté l'allégorie et la vérité s'y mêlent. La succession rapide ou même la confusion du sens propre et du sens figuré font voir combien tout le monde alors était accoutumé à cette exégèse subtile, et suivait facilement le docteur ou l'artiste dans ses fantaisies d'interprétation. Ce personnage qui frappe le rocher, tantôt c'est Moïse et tantôt c'est Pierre; l'eau qui s'en échappe, ce n'est pas seulement celle qui doit désaltérer les Hébreux dans le désert, c'est une source de grâce et de vie dont on voit un peu plus loin un prêtre se servir pour régénérer un jeune homme en le baptisant; c'est aussi la mer immense du monde dans laquelle le divin pêcheur d'âmes jette ses filets. D'une scène à l'autre, et souvent dans la même scène, les allégories se suivent, se détruisent, se compliquent et se remplacent. Ici le poisson représente le fidèle conquis à la foi, ailleurs c'est le Christ lui-même, qui, sur la table à trois pieds, à côté du pain mystique, s'offre comme nourriture à ses disciples. Le vaisseau d'où l'on jette Jonas à la mer porte une croix à son mât; c'est en même temps l'église, qu'un contemporain de Calliste compare à un navire battu des flots, mais jamais submergé. A ces indices et à d'autres encore que je ne puis pas énumérer, M. de Rossi croit reconnaître que Rome n'est pas demeurée aussi étrangère qu'on le suppose à ces travaux d'interprétation ingénieuse dont la savante église d'Alexandrie devint le centre, et qui se résument pour nous dans le grand nom d'Origène. Il pense qu'elle avait, elle aussi, au commencement du IIIe siècle, un vaste enseignement dogmatique et des docteurs célèbres; mais, comme ces docteurs étaient plus occupés à instruire les fidèles de leur temps qu'à composer des livres pour la postérité, leur souvenir s'est perdu. Cependant M. de Rossi

n'est pas éloigné de croire qu'en même temps qu'on retrouve aux catacombes l'influence de leurs doctrines, on peut y découvrir leur portrait. Au milieu des peintures que je viens de décrire, on voit représentés quelques personnages graves, debout ou assis, revêtus du pallium comme les philosophes grecs, un livre à la main, dans l'attitude de l'enseignement ou de la prière. Ne sont-ce pas ces sages inconnus qui ont passé leur vie à méditer les livres saints et qui en ont donné des explications étranges et profondes, — esprits à la fois soumis et indépendans, qui, gênés peut-être par la rigueur des dogmes et l'inflexibilité des textes, se soulageaient en les interprétant, et cherchaient ainsi à conserver quelque liberté dans leur soumission? Il est naturel de supposer que les artistes qu'ils avaient charmés et qui retraçaient leurs conceptions dans leurs tableaux aient aussi voulu y représenter leur image.

Ce qui est sûr, c'est que dans l'église de Rome ce mouvement s'est vite arrêté. Une main inconnue contint tout d'un coup cette séve désordonnée et puissante; en quelques années, l'art chrétien marche dans des voies nouvelles. M. de Rossi montre que, dans les chambres un peu plus récentes que celles dont je viens de parler, les peintures sont belles encore, mais qu'elles n'ont déjà plus le même caractère. Elles deviennent historiques plutôt que symboliques, ou, si les allégories persistent, elles ne sont plus liées entre elles de manière à former un enseignement complet et suivi. Parmi les peintures historiques que décrit M. de Rossi, il y en a une qui a bien plus d'intérêt que les autres, et qui paraît représenter un fait contemporain. Debout sur un *suggestum*, un personnage grave et menaçant, revêtu de la prétexte, la tête ornée d'une couronne, s'adresse avec colère à un jeune homme placé en face de lui. Derrière eux, un homme qui porte aussi une couronne sur la tête et dont la main est posée sous le menton semble s'éloigner avec dépit. M. de Rossi voit dans ce tableau une scène des persécutions (1); c'est, selon lui, l'interrogatoire d'un martyr, et rien n'empêche de le croire. Le magistrat qui interroge, l'empereur peut-être, est représenté avec ses attributs ordinaires. Le chrétien a bien l'attitude d'un homme qui confesse sa foi; ses traits respirent la douceur et la résolution, et l'artiste a donné à ses yeux un éclat étrange. Il ne regarde personne, il ne paraît pas écouter ce qu'on lui dit, et l'on voit qu'il est occupé d'autres pensées. Quant au personnage qui s'éloigne, c'est sans doute un prêtre païen qui n'a pas pu décider le fidèle à sacrifier aux dieux. Les autres peintures, d'époque plus

(1) Nous savons qu'il y avait d'autres tableaux de ce genre aux catacombes. Prudence a décrit d'une façon très intéressante celui qui représentait le martyre de saint Hippolyte et qui était peint sur son tombeau.

récente, n'ont pas cette importance. A mesure qu'on avance dans le IIIe siècle et qu'on approche du règne de Constantin, les artistes n'ont plus la même aisance et la même variété. Ils reproduisent toujours les mêmes scènes et de la même façon; les personnages prennent des attitudes raides qu'ils ne quitteront plus; on n'a plus qu'une seule manière de représenter le Christ, Lazare ou Jonas. Il semble qu'on soit déjà sur la route qui conduira plus tard à l'immobilité de l'art byzantin. N'est-ce pas une coïncidence frappante que, pour la peinture comme pour les inscriptions, vers le milieu du IIIe siècle l'art libre et spontané cède la place à la convention et à la formule? C'est justement l'époque où nous trouvons sur le trône pontifical des papes administrateurs comme Calliste, où dans la liturgie de l'église la langue grecque s'efface peu à peu devant le latin. Tous ces faits sont-ils isolés les uns des autres, ou doit-on les rattacher ensemble? Est-il téméraire d'en conclure qu'à ce moment l'esprit romain prend définitivement possession de l'église occidentale? On sait qu'il a naturellement peu de goût pour ces allégories raffinées et ces subtilités hardies dans lesquelles se complaît le génie grec. Il aime mieux prendre les choses au sens historique et réel que de se perdre dans ces interprétations symboliques où il entre toujours tant de fantaisie. Ami de la clarté, de l'ordre, de la discipline, il cherche toujours à soumettre les volontés individuelles au sentiment général. Aussi ne hait-il pas la formule qui jette toutes les idées dans un moule uniforme, et qui lui donne le spectacle qu'il préfère à tous les autres, l'apparence de l'unité. Le jour où il a dominé dans l'église, il en a changé le caractère et les destinées. L'influence des Juifs et des Grecs, si elle avait été la plus forte, en aurait fait une communauté et quelquefois une anarchie d'âmes en quête de la vérité, discutant avec passion pour la découvrir. Grâce à l'esprit romain, qui s'est emparé d'elle, elle est surtout devenue un gouvernement.

Les monumens des catacombes ont ce grand avantage de nous faire bien connaître les vicissitudes que la société chrétienne a traversées dans les premiers siècles. Elle n'a jamais été plus agitée que de Marc-Aurèle à Constantin, c'est-à-dire pendant l'époque où l'on a construit les divers étages du cimetière de Calliste. Les traces de toutes ces crises y sont encore visibles aujourd'hui, et l'on peut s'en donner le spectacle en le parcourant. Les vastes proportions des premiers travaux, le peu de soin qu'on semblait prendre de les dérober à l'autorité, montrent bien que la persécution n'avait pas encore atteint les morts, et qu'on espérait que les tombes seraient toujours respectées; mais cette confiance ne fut pas longue. Dès la fin du règne de Septime Sévère, on commence à prendre des pré-

cautions pour dérober la connaissance et l'accès des tombeaux aux infidèles. On mure les anciens escaliers qui s'ouvraient sur des voies publiques; on dirige les galeries vers des carrières abandonnées, au milieu de la campagne déserte. Les chrétiens pouvaient s'y rendre sans être vus. Ils y trouvaient des ouvertures étroites et cachées qui les conduisaient, à travers un dédale de routes, jusqu'à la sépulture de leurs proches. A côté de ces souvenirs des persécutions, on en retrouve d'autres qui rappellent des temps plus calmes. Cette société si maltraitée, mais si vivace, se reprenait vite à espérer, dès que les mauvais jours étaient passés. Le sentiment de sa force, la certitude de son triomphe, cette surabondance de vie qui s'accroissait avec les supplices, lui faisaient, au moindre répit, oublier le passé et mieux attendre de l'avenir. Elle reconstruisait les tombeaux qui avaient souffert, elle poursuivait dans tous les sens ses fouilles audacieuses, elle ornait ses cryptes les plus respectées de peintures et de marbres précieux. Jamais ces grands travaux n'avaient été accomplis avec plus de sécurité et d'imprudence qu'à la veille de la persécution de Dioclétien. Il semblait vraiment que l'église n'avait plus de dangers à craindre. Les anciens escaliers furent rétablis, on creusa des ouvertures pour donner du jour aux galeries; on éleva des chapelles dans la plaine, au-dessus des principaux cimetières, pour indiquer aux fidèles l'endroit où les martyrs étaient ensevelis. Cette confiance fut chèrement payée quand la persécution éclata. Tous les édifices qu'on put saisir furent confisqués ou détruits. Les cimetières, qu'on avait trop ouvertement réparés, ne pouvaient pas échapper aux agens de l'empereur; pour leur arracher au moins celui de Calliste, auquel ils tenaient le plus, les chrétiens entreprirent un ouvrage gigantesque. On se donna plus de peine pour le sauver qu'on n'en avait pris pour le construire. En quelques mois, les galeries furent remplies de terre jusqu'au comble; ce moyen hardi les préserva de la dévastation. Les soldats reculèrent devant le temps qu'il aurait fallu perdre pour arriver aux tombes des martyrs.

Les derniers souvenirs, mais non les moins curieux, que conserve le cimetière de Calliste sont ceux de la paix et du triomphe définitif de l'église. On cessa peu à peu d'ensevelir aux catacombes après Constantin : elles ne furent plus qu'un monument du passé qu'on entoura de vénération. Le poète Prudence, qui les a vues sous Théodose, nous a décrit en beaux vers l'état où elles étaient alors. Il dépeint les vastes escaliers qui donnaient accès aux visiteurs et les ouvertures pratiquées dans la voûte pour éclairer les cryptes les plus importantes; il montre l'obscurité des galeries interrompue de temps en temps par ces sortes d'îlots de lumière et ces alternatives d'ombre et de jour qui donnaient à l'âme une terreur religieuse.

Cette clarté subite permettait de voir les tombeaux des saints, que la piété des fidèles avait singulièrement embellis depuis Constantin. Les murs sont couverts de marbre ou revêtus de plaques d'argent « qui brillent comme un miroir. » C'est là qu'on se rend de tous les côtés quand arrive la fête de quelque martyr célèbre. On y vient de Rome, « et la ville impériale vomit le flot de ses citoyens. » On y vient aussi des contrées voisines. Les paysans accourent en foule des villages de l'Étrurie et de la Sabine. « Chacun se met gaîment en route avec ses enfans et sa femme. Ils s'avancent le plus vite qu'ils peuvent. Les champs sont trop étroits pour contenir ce peuple joyeux, et sur le chemin, tout vaste qu'il est, on voit la foule immense s'arrêter. » C'est le même peuple, on le reconnaît, qui, encore aujourd'hui, quitte volontiers ses maremmes ou descend de ses montagnes pour visiter les madones miraculeuses ou le *bambino* de l'Ara-Cœli. Arrivés au tombeau du martyr, ils se livrent tous à cette dévotion expressive et bruyante dont les Italiens n'ont pas perdu l'habitude. « Depuis le matin, on se presse pour saluer le saint. La foule qui vient l'adorer passe et repasse jusqu'au soir. On baise la plaque d'argent brillante qui couvre le tombeau, on y répand des parfums, et des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux. »

Ces pèlerins dont parle Prudence ont laissé des traces de leur passage au cimetière de Calliste. Ils avaient l'habitude d'écrire leurs noms avec quelque prière le long des escaliers et à l'entrée des cryptes. Le temps n'a pas entièrement effacé ces *graffiti;* ils se retrouvent surtout dans le voisinage des tombes les plus visitées : les abords de la crypte papale en sont couverts. M. de Rossi s'est même avisé de s'en servir dans ses fouilles pour reconnaître les sépultures importantes. Quand il les voit se multiplier, il suppose qu'on approche de quelque monument historique; il se dirige du côté où elles sont le plus nombreuses, et il se met, pour ainsi dire, à la suite des pèlerins, qui le guident. Ce service n'est pas le seul que les *graffiti* lui aient rendu. Il a fidèlement copié tous ceux qu'il a pu lire, et sa peine n'a pas été inutile. Qui pouvait croire que ces quelques mots tracés sur les murailles par des paysans grossiers du ve et du vi^e^ siècle nous révéleraient tant de particularités curieuses? On y a découvert un de ces mille anneaux secrets par lesquels la dévotion chrétienne se rattache aux croyances antérieures. Quand nous regardons de loin, ces liens cachés et délicats nous échappent, et il nous semble qu'un abîme sépare le christianisme des religions qui l'ont précédé; mais la science, qui étudie les choses de près et ne néglige aucun détail, sans combler entièrement la distance, rétablit au moins les transitions. C'était un usage pieux des Grecs et des Romains, quand ils visitaient quelque temple cé-

lèbre ou même quelque monument qui les frappait d'admiration, de se rappeler le souvenir de leurs parens ou de leurs amis, soit pour les recommander au dieu auquel le temple était consacré, soit pour les associer au plaisir que leur causait un beau spectacle. Ces actes d'adoration, ces *proscynèmes*, comme on les appelait, dans lesquels le voyageur joint le nom de ceux qui lui sont chers à ses impressions personnelles, se retrouvent fréquemment en Grèce et surtout en Égypte. Ils sont ordinairement assez courts et peu variés dans leur forme. « Sarapion, fils d'Aristomaque, est venu vers la grande Isis de Philé, et par un motif pieux il s'est souvenu de ses parens. — Moi, Panolbios d'Héliopolis, j'ai admiré les tombeaux des rois, et je me suis souvenu de tous les miens. » Cependant tous ne sont pas aussi simples et aussi froids, et l'on y saisit quelquefois une émotion véritable. En voyant les pyramides, une Romaine se rappelle son frère qu'elle a perdu, et elle écrit ces mots touchans : « J'ai vu les pyramides sans toi, et cette vue m'a rempli de tristesse. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de verser des larmes sur ton sort; puis, fidèle au souvenir de ma douleur, j'ai voulu écrire ici cette plainte. » M. de Rossi n'a donc pas tout à fait raison de nous dire que ces proscynèmes païens ne contiennent jamais qu'une froide et stérile formule (*una fredda e sterile formula di ricordenza*); mais il est sûr que le christianisme, en adoptant cet usage, le modifia. Dans les *graffiti* du cimetière de Calliste, on trouve plus de passion, plus de tendresse et un accent plus religieux. Tantôt le visiteur s'occupe des vivans; il prie les saints pour ses parens et pour lui. « Saint Sixte, souvenez-vous dans vos prières d'Aurelius Repentinus. — Ames saintes, n'oubliez pas Martianus Severus et ses frères. — Obtenez que Verecundus arrive heureusement au port! » Tantôt il songe aux morts et demande pour eux ce repos éternel qui était devenu dans la religion nouvelle une si terrible préoccupation. « Qu'Amata vive en Dieu! — Demandez la paix pour mon père. — Ma chère Sophronie, vis toujours dans le Seigneur! » Toutes ces prières nous reportent aux temps où l'on venait non-seulement de l'Italie, mais de la Gaule et de l'Espagne, pour visiter les catacombes. Ce furent leurs derniers beaux jours. Quelques années plus tard, les barbares avaient déjà plusieurs fois ravagé les tombeaux des saints, et l'on se décida, pour mettre leurs restes à l'abri de ces outrages, à les transporter dans les églises de Rome.

III.

Je voudrais, avant de quitter le cimetière de Calliste, résumer rapidement les principaux résultats des recherches de M. de Rossi.

Il est bien entendu que je ne prétends pas énumérer toutes les questions obscures qu'il a résolues et les innombrables détails dans lesquels il a introduit la lumière. Je m'en tiens aux points les plus importans, et je cherche seulement à indiquer les idées nouvelles qu'il apporte dans l'histoire des origines du christianisme.

Personne avant lui n'avait montré d'une façon aussi nette et par des argumens aussi précis les efforts qu'a faits l'église dans les trois premiers siècles pour vivre en paix avec le pouvoir. Il a prouvé qu'au lieu de se mettre en révolte ouverte contre les lois, elle avait essayé de se servir de celles qui lui étaient favorables et même d'entrer dans le cadre des institutions régulières de l'empire. Ces faits ne nous surprennent pas, nous pouvions les soupçonner; mais nous n'en avions pas de preuves aussi évidentes que celles qu'il nous donne. On sait que le christianisme fut une des seules sectes juives de son temps qui n'ait pas été à la fois une insurrection politique et une réforme religieuse. Il a déclaré dès le début qu'il pouvait s'accommoder de tous les gouvernemens et vivre dans tous les milieux. Son fondateur a prêché la soumission à César dans un pays frémissant et déjà presque rebelle. Les apôtres, fidèles à la doctrine du maître, exigent qu'on obéisse à tous ceux qui sont élevés en dignité. Saint Paul surtout paraît avoir pris beaucoup de peine pour que la religion nouvelle parvînt à vivre et à s'entendre avec l'ancienne société. Il ne veut pas qu'elle apporte aucune perturbation dans la famille et dans l'état. Il défend aux chrétiens qui ont des femmes infidèles de s'en séparer, il leur donne l'ordre « de demeurer dans la position où ils étaient quand ils ont été appelés, et de s'y tenir devant le Seigneur. » Ce précepte concerne l'esclave comme l'homme libre; ils doivent tous respecter la hiérarchie sociale et rendre à chacun ce qui lui est dû, « le tribut à qui on doit le tribut, la crainte à qui on doit la crainte. » Il faut surtout qu'on soit soumis au prince, « qui est le ministre de Dieu pour favoriser les fidèles dans le bien. » Les chrétiens ont rigoureusement accompli dans la suite ces préceptes de l'apôtre. Les persécutions elles-mêmes n'en firent pas des révoltés. Malgré la façon cruelle dont on les traitait et qui ne devait pas les disposer à la soumission, on ne les a trouvés nulle part ouvertement mêlés aux troubles de l'empire. Tertullien dit qu'ils priaient pour l'empereur qui les persécutait, et qu'ils demandaient à Dieu pour lui « une longue vie, un pouvoir respecté, une famille heureuse, des armées vaillantes, un sénat fidèle, un peuple obéissant et le repos de l'univers. » Il y a pourtant alors de certains pays où ils paraissent moins résignés et où des cris de colère leur échappent. Dans la Judée, que les Romains avaient tant de peine à dompter, dans la Syrie et dans l'Égypte, où le peuple

est à la fois si bas et si insolent, il circule de faux oracles sibyllins qui annoncent la fin prochaine de Rome. « Malheur à toi, y est-il dit, ville impure du Latium, bacchante à la couronne de vipères; tu t'assiéras veuve de ton peuple le long des rives du Tibre, qui pleurera sur toi comme sur une épouse délaissée, parce que tes mains impies aimaient à verser le sang! » Ces vers cruels, ce sont les chrétiens qui les ont écrits, et les persécutions qui les ont inspirés. C'est parmi ce peuple mobile et bizarre d'Antioche et d'Alexandrie, qui flatte les Romains et qui les déteste, qui les craint et les raille, qu'ils ont surtout été en faveur; mais à Rome on pensait autrement. C'était le centre de l'empire, on y vivait à l'ombre du Palatin, et l'on y prenait de bonne heure l'habitude d'obéir à ce pouvoir sans lequel on pensait que le monde ne pourrait pas subsister. On supportait avec résignation ses colères et ses cruautés, « comme on supporte la stérilité, les pluies excessives et les autres fléaux de la nature. » Dès que l'orage s'était un peu calmé, on essayait par tous les moyens de se rendre l'empereur favorable. On faisait agir auprès de lui un grand seigneur nouvellement converti, un savant homme qu'il écoutait volontiers, un affranchi qui avait sa confiance, ou même une femme qu'il aimait. Le désir le plus vif de tous les fidèles, ce qu'ils regardaient comme le plus grand des bonheurs pour l'avenir et le but vers lequel il fallait tendre, c'était de voir leur religion bien accueillie de l'autorité et s'appuyant sur elle. Ces dispositions de la communauté chrétienne à Rome sont devenues encore plus claires pour nous depuis les découvertes de M. de Rossi. Nous soupçonnions qu'elle avait toujours cherché à se rapprocher du pouvoir : nous connaissons aujourd'hui l'époque où leurs rapports ont commencé, nous savons de quelle façon et sous quel prétexte ils se sont rencontrés l'un et l'autre, comment l'église a profité des priviléges accordés aux associations populaires, et quelles relations les évêques de Rome ont entretenues avec la préfecture urbaine. Ce sont des renseignemens tout à fait nouveaux, et qui rectifient ou complètent les idées qu'on se faisait du christianisme naissant.

Une autre opinion de M. de Rossi, que dans son premier volume il avait déjà indiquée et sur laquelle il insiste dans le second, c'est que les riches et les nobles sont venus au christianisme plus vite qu'on ne le suppose. On est très tenté de croire que parmi les chrétiens au premier siècle il n'y avait que des esclaves et de pauvres gens. Ils y étaient certainement en très grand nombre, et l'on comprend bien que le christianisme ait fait ses premières et ses plus rapides conquêtes parmi les classes indigentes et inférieures. Il leur témoignait un intérêt qu'ordinairement on ne prenait pas pour elles. Je ne veux pas dire seulement qu'il s'occupait de leur bien-être matériel en

faisant aux riches un devoir rigoureux de la charité. Les païens possédaient aussi des sociétés charitables qui avaient des caisses de secours et faisaient des distributions aux associés infirmes et malades; mais ce qui surprit, ce qui charma surtout les pauvres et les ignorans, ce qui les attira d'abord à cette doctrine, c'est le soin qu'elle prenait de leur intelligence et de leur âme. Rien de pareil ne s'était encore vu, au moins à Rome et dans l'Occident. Les religions anciennes ne donnaient, à vrai dire, aucun enseignement à personne. La philosophie faisait généralement profession de ne s'adresser qu'à quelques esprits d'élite (1). Le chistianisme déclare au contraire que tout le monde a droit à connaître la vérité, et il la livre libéralement à tous. La science qu'il annonce n'est pas un privilége; elle n'a pas d'élus ni de préférés. Minucius Felix nous dit que rien ne surprenait et même ne mécontentait davantage les païens bien élevés que de voir, dans la société chrétienne, les illettrés, les pauvres, les ignorans, discuter des choses divines. « Ils étaient indignés et attristés que des gens grossiers, étrangers à toute littérature et aux arts même les moins relevés, se permissent de trancher les questions les plus difficiles et de décider de tous les secrets de la nature, sur lesquels, après tant de siècles de recherches, la philosophie n'était pas encore fixée. » C'est ainsi que les simples et les petits, « qui avaient soif de justice et de vérité, » et que personne ne songeait à désaltérer, vinrent naturellement au christianisme, qui se donnait la peine de les instruire. En s'occupant d'eux, il ne faudrait pas croire toutefois qu'il négligeât les puissans du siècle. Dès le premier jour, il essaie aussi de les gagner. Saint Paul, tout en reconnaissant qu'il y a parmi les fidèles peu de riches et peu de nobles, et « que Dieu a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde pour détruire ce qu'il y avait de plus grand, » nous raconte avec un certain orgueil « que ses liens sont devenus célèbres dans toute la cour de l'empereur, » et à la fin de sa lettre aux Philippiens il salue les frères « qui sont dans la maison du césar. » Ainsi, quelques années après la mort du Christ, il y avait déjà des chrétiens à la cour de Claude ou de Néron. C'étaient sans doute des affranchis qui, affiliés depuis longtemps au judaïsme, avaient entendu parler dans les synagogues des miracles et de l'enseignement de Jésus. Quelques années plus tard, ce n'étaient plus

(1) C'est le caractère de l'enseignement philosophique en général. Il faut pourtant remarquer que depuis Auguste certaines sectes cherchent davantage à attirer le peuple et prêchent pour lui. Cette tendance devient plus visible à mesure qu'on avance. Sous Marc-Aurèle et sous les Sévères, il y avait de véritables prédicateurs populaires qui s'étaient fait volontairement pauvres pour avoir de l'action sur les pauvres, et qu'on pourrait comparer à nos moines mendians; mais je ne veux parler ici que du 1er siècle.

seulement des affranchis, c'étaient des parens même de l'empereur, un cousin de Domitien, un consul, Flavius Clemens, dont les enfans devaient hériter de l'empire, qui embrassait avec sa famille la religion nouvelle. Il n'était sans doute pas le seul, et beaucoup d'hommes importans et de grands seigneurs avaient fait comme lui. Ces grands seigneurs, depuis les fouilles de M. de Rossi, nous les connaissons. Nous savons quelles sont les familles nobles dans lesquelles le christianisme s'est d'abord propagé. Il a retrouvé dans la crypte de Lucine et dans le cimetière de Calliste assez de tombes de personnes de haut rang pour en refaire des généalogies entières. On y voit des petits-fils d'Atticus et des descendans de Marc-Aurèle. On y rencontre, à côté de milliers de tombes obscures, quelques-uns des beaux noms de l'ancienne Rome, les Cæcilii, les Cornelii, les Æmilii, et des représentans des illustrations plus récentes de l'empire, les Iallii, les Pomponii Bassi. M. de Rossi a même pu lire l'épitaphe d'un Pomponius Græcinus, sans doute un descendant de cette Pomponia Græcina qui fut accusée sous Néron de s'être livrée à une superstition étrangère. Voilà une raison de plus de croire qu'elle était chrétienne, et qu'il y avait de grands personnages parmi les premiers disciples des apôtres.

Les diverses opinions de M. de Rossi que je viens d'indiquer seront, je crois, facilement accueillies de ceux qui étudient les origines du christianisme. J'arrive à celle qui risque de rencontrer le plus de contradicteurs. M. de Rossi se sert très souvent dans son second volume des *Actes des Martyrs*, et il leur accorde une confiance dont on est surpris. Il aura beaucoup à faire pour les remettre en crédit. Le travail de la critique depuis deux siècles en a fort ébranlé l'autorité, et ce ne sont pas les incrédules et les libres penseurs qui les ont le plus maltraités, ce sont des chrétiens sincères et convaincus, dont le témoignage n'est pas suspect. Personne n'a été plus sévère pour eux que Tillemont; il a porté dans l'histoire des premiers siècles du christianisme, en même temps qu'une érudition merveilleuse, cette indépendance d'esprit, cette haine de l'exagération, ce bon sens éclairé, qui depuis saint Martin, l'ennemi des saints apocryphes et des faux miracles, jusqu'au siècle dernier, semblent avoir été le caractère de l'église de France. Aujourd'hui d'autres maximes l'emportent, et l'absurdité, au lieu d'être une raison de se défier, est donnée pour un motif de croire. Si Tillemont publiait de nos jours ses *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, il est probable qu'il scandaliserait les faibles, qu'il indignerait les forts, et qu'il passerait, malgré sa dévotion, pour un chrétien douteux. De son temps, il répondait au sentiment général, qui voulait le moins possible admettre des choses déraisonnables, et son ouvrage

fut bien accueilli du clergé comme des laïques. M. de Rossi ne se cache pas pour trouver Tillemont fort exagéré. Sa méthode et sa critique sont tout à fait différentes. Quand Tillemont rencontrait dans quelques parties des actes d'un martyr des anachronismes certains, des exagérations manifestes ou un air de fable et de légende, le récit entier lui devenait suspect, et il renonçait à s'en servir. M. de Rossi ne veut pas qu'on soit aussi radical. Il admet que les légendes, même les plus surprenantes au premier abord, reposent sur des faits vrais dont le souvenir s'est altéré en vieillissant. Il essaie donc de rendre raison des anachronismes qu'il rencontre et de dégager la part de vérité que peuvent contenir toutes ces fables. C'est un travail à peu près semblable à celui que certains historiens entreprennent sur les origines de Rome; il n'y en a pas qui soit plus délicat dans la critique, qui exige autant de finesse et d'érudition, et qui aboutisse moins facilement à l'évidence.

Je ne peux pas discuter en détail les résultats auxquels cette méthode a conduit M. de Rossi et la façon dont il se sert du *Martyrologe*. Cette discussion demanderait une étude trop minutieuse et des connaissances spéciales qui me sont étrangères. Je me contenterai de dire quelques mots de la raison qui l'a déterminé à donner tant de confiance à ces légendes. Avant lui, quand le récit d'un martyre avait trop l'air d'une fable, on rejetait d'abord l'authenticité du récit, et l'on allait quelquefois jusqu'à mettre en doute l'existence même du martyr. C'était évidemment une conclusion téméraire; M. de Rossi l'a bien prouvé en retrouvant aux catacombes, sur les pierres mêmes des tombeaux, les noms de plusieurs de ces saints contestés; mais à son tour il a été tenté de conclure de l'existence du saint, qui n'est pas douteuse, à l'authenticité du récit qui raconte ses derniers momens. Cette conséquence ne me semble pas plus rigoureuse que l'autre, et je crois qu'on peut expliquer d'une autre façon comment on rencontre aux catacombes les noms des héros du *Martyrologe*.

Nous savons que les archives de l'église de Rome furent détruites par Dioclétien. Comme la persécution fut alors aussi habile que cruelle, et que, si l'on en croit M. de Rossi, l'organisation et les usages de l'église étaient depuis un siècle parfaitement connus de l'autorité, il est probable qu'aucun papier important n'échappa. Ainsi périrent, on peut l'affirmer, les actes de toutes les persécutions qui avaient précédé la dernière. Je remarque en effet que Sulpice Sévère dit en parlant de celle-ci : « Nous pouvons lire encore aujourd'hui les passions des martyrs de cette époque; » il ne le dit pas des autres. Sans doute il put se conserver des traditions orales

ou écrites, des souvenirs confus et altérés qui se racontaient dans les familles pieuses et qui ont été plus tard recueillis; mais ces récits authentiques composés par les chrétiens témoins de la mort de leurs frères, ces interrogatoires officiels que le pape Antéros faisait copier à la préfecture de Rome par des secrétaires qu'il avait gagnés, ont tous ou presque tous disparu sous Dioclétien. Nous en avons un témoignage qu'il n'est pas possible de récuser. Le pape Grégoire le Grand, répondant au prêtre Eulogius, qui lui avait demandé des récits de martyres, lui dit : « En dehors de ceux qu'Eusèbe rapporte, je n'en ai pu trouver dans les archives de mon église ou dans les bibliothèques de Rome que quelques-uns qui sont renfermés dans un seul volume. Je possède, pour mon usage, un livre qui contient les noms de presque tous les martyrs; mais ce livre n'indique pas ce que chacun d'eux a été et la façon dont il est mort. On n'y trouve que son nom et la date de son supplice. » Faut-il croire que les légendes qui nous sont parvenues n'avaient pas encore été recueillies, ou bien Grégoire le Grand a-t-il jugé ce recueil, s'il existait, indigne d'être mentionné? Ce qui est sûr, c'est qu'à ce moment on ne connaissait presque plus de récits authentiques et officiels de la mort des martyrs. C'est pourtant l'époque où leur mémoire a reçu le plus d'hommages. On venait prier à leurs tombeaux avec une dévotion si bruyante et si exagérée que saint Augustin trouvait à redire à tous ces excès. « J'en connais, disait-il, qui sont des adorateurs de sépulcres et de tableaux, » et il ajoutait à ses reproches ce beau précepte qu'il est toujours utile de rappeler : « Gardez-vous de suivre la foule des ignorans qui trouvent moyen jusque dans la religion véritable d'être superstitieux. » Toutes les villes alors étaient fières d'écrire dans leur histoire le nom d'un martyr célèbre; elles lui construisaient de belles églises, elles se mettaient sous sa protection; elles espéraient qu'il écarterait d'elles les maladies si fréquentes en ces siècles malheureux, qu'il les sauverait des barbares, dont on entendait les cris lointains, et qu'au jour du dernier jugement, qu'on supposait proche et qui causait de si mortelles alarmes, le saint obtiendrait quelque faveur pour les concitoyens qui l'avaient honoré. « Quand Dieu, disait Prudence en vers admirables, agitant sa main qui brille d'éclairs et couvert d'une nuée enflammée, viendra peser les nations dans sa juste balance, — chaque cité, réveillée de son sommeil et levant la tête dans le vaste univers, s'en ira en toute hâte au-devant du Christ, apportant dans sa corbeille ses dons les plus précieux. — L'Africaine Carthage offrira tes os, illustre Cyprien; la brillante Narbonne s'avancera toute fière de son Paul, et toi, Arles, cité puissante, tu apporteras les restes de saint Genès. » Non content de rendre un culte aux saints

qu'on avait chez soi, on entreprenait de longs voyages pour visiter ceux des autres pays. C'est l'époque où affluaient à Rome de toutes les parties du monde ces pèlerins dont j'ai parlé et qui ont laissé leurs noms aux catacombes. Ils y trouvaient une foule de tombes vénérées qui renfermaient des saints inconnus. Des noms sans histoire, des épitaphes courtes, des traditions vagues, des souvenirs confus, ne pouvaient pas contenter leur curiosité et leur ferveur. Ainsi d'un côté une piété ardente et naïve, avide de savoir, disposée à tout croire, qui éprouvait le besoin de connaître les saints qu'elle priait, de leur refaire une physionomie et une existence, de l'autre une grande pauvreté de documens, aucun récit authentique qui commandât le respect et presque pour unique souvenir des noms gravés sur des tombes ou écrits dans des livres : comment la légende n'aurait-elle pas germé et fleuri dans des circonstances si favorables? N'était-il pas naturel que l'imagination émue des fidèles, s'emparant de quelques traditions éparses, animât ces noms muets, leur rendît la vie, et leur créât libéralement toute une histoire? S'il en est ainsi, s'il est vrai que ces noms inscrits sur les tombeaux ont servi de fondement et de prétexte aux récits du *Martyrologe*, la présence de ces noms aux catacombes s'explique naturellement, et l'on voit bien qu'elle n'ajoute aucune autorité à ces récits. C'est donc sur d'autres preuves qu'il faut s'appuyer, si l'on veut rendre quelque crédit à ces légendes suspectes.

Je ne voudrais pas pourtant laisser croire qu'il entre dans ces réserves que je fais quelque esprit de système. Rien n'est plus loin de ma pensée. Plus les questions sont délicates, plus elles soulèvent de controverses ardentes, plus elles peuvent entraîner de conséquences graves, et plus il faut prendre la résolution de les aborder sans parti-pris, avec le seul désir d'arriver à la vérité. On a le tort de n'entreprendre l'étude des premiers siècles de l'église qu'avec des idées toutes faites, et, suivant l'opinion à laquelle on appartient, on est décidé d'avance à tout croire ou à tout nier. C'est une disposition fâcheuse, et dont tout le monde se trouve mal. La sincérité serait non-seulement plus honnête, mais plus utile que cette façon de plier l'histoire à ses croyances. Il arrive même quelquefois qu'emporté par la violence de ses haines l'écrivain ne distingue plus son intérêt véritable, et qu'il nuit à l'opinion qu'il prétend servir. Je n'ai jamais compris, par exemple, l'acharnement que les historiens du XVIIIe siècle ont mis à nier systématiquement les persécutions ou à en diminuer les effets. Quand Voltaire traitait les martyrs en ennemis, il ne s'apercevait pas qu'il frappait sur des alliés. Ces hommes qu'il poursuivait de ses railleries implacables avaient pourtant défendu, comme lui, la tolérance. Ils proclamaient,

comme lui, qu'aucun pouvoir humain ne peut porter atteinte à l'indépendance de l'âme. « Allons, bourreau, fait dire Prudence à une jeune chrétienne, brûle et déchire. Sépare ces membres formés de boue. Il t'est facile de détruire cet assemblage fragile. Quant à mon âme, malgré toutes les tortures, tu ne l'atteindras pas. » Ils ne l'ont pas atteinte en effet. Les supplices ont été inutiles, et le christianisme a donné au monde le plus moral de tous les spectacles, celui de l'impuissance de la force. Non-seulement il a défendu alors par son exemple la liberté de croire, mais il l'a proclamée par ses docteurs. Tertullien, le plus sévère de tous, le moins porté à des concessions qui compromettraient la doctrine, disait : « Il est de droit humain et naturel que chacun honore le Dieu auquel il croit. Une religion ne doit pas en opprimer une autre; elle doit se faire accepter volontairement et ne pas s'imposer par la contrainte. » Lactance ajoutait ces nobles paroles : « On défend ses croyances en mourant pour elles et non pas en tuant en leur nom. Si l'on croit les affermir par le sang et par les supplices, on se trompe : on les souille et on les déshonore. Il n'y a rien qui doive être si libre que la religion. *Nihil est tam voluntarium quam religio.* » Ces belles doctrines sont les nôtres, et ceux qui les ont enseignées dans leurs écrits ou sanctionnées par leurs souffrances nous appartiennent. L'église chrétienne a bien raison d'honorer leur mémoire et de se glorifier d'eux; mais ils ne sont pas seulement les héros d'une opinion particulière. Tous ceux qui pensent comme eux que la croyance doit être libre et qu'une religion n'a pas le droit de s'imposer par la force peuvent se mettre à l'abri sous leur nom. Nous n'avons donc aucun intérêt à restreindre le nombre des martyrs et à contester leur mérite; il ne nous convient pas de jeter quelque ombre sur cette époque héroïque qui a donné au monde un si grand exemple, et ceux qui, comme M. de Rossi, cherchent à nous la faire mieux connaître, quelles que soient leurs convictions personnelles, ont droit aux sympathies de tout le monde. Nous devons faire des vœux pour que ses fouilles soient toujours aussi fécondes, et qu'il ait le temps d'achever cette œuvre si vaillamment commencée. Quand il devrait nous donner un peu plus de martyrs et de confesseurs que n'en reconnaissait Tillemont, nous n'aurions pas de raison de nous en plaindre. En multipliant les victimes, il nous rend les bourreaux plus odieux; il nous fait détester davantage cette insolente intervention de la force qui prétend dominer et régler la foi; il nous rend plus attachés à ces biens précieux conquis au prix de tant de souffrances, la tolérance et la liberté.

GASTON BOISSIER.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

III.

DISCUSSION DES THÉORIES TRANSFORMISTES.

I. *De l'Origine des espèces,* par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication,* par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire,* par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature,* par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes,* par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique,* par M. A. Gaudry.

Les théories que j'ai essayé de faire connaître sont fort diverses; néanmoins elles ont une donnée générale commune qui, de de Maillet à Darwin, est allée en se complétant, en se précisant de plus en plus, au fur et à mesure que la science apportait de nouveaux problèmes à résoudre, et ouvrait de nouveaux horizons à l'hypothèse. Quels qu'en soient le point d'origine et les conséquences dernières, ces théories s'accordent pour regarder une partie ou la totalité des espèces actuelles comme descendant d'espèces qui les avaient précédées, par conséquent pour voir dans l'empire organique, tel que nous le connaissons, le développement, la transformation d'un état de choses antérieur. Toutes rentrent à divers titres dans ce qu'on a nommé depuis peu en Angleterre les théories de l'*évolution* ou de

la *dérivation* (1). Toutes surtout ne sont que des formes du *transformisme*, expression employée par MM. l'abbé Bourgeois, Vogt (2), Dally (3), et que je préfère comme plus générale, comme ne prêtant pas à l'équivoque. Il me faut examiner maintenant cet ensemble d'idées, sans m'occuper des systèmes de philosophie générale soulevés à ce sujet et sans sortir du domaine des sciences naturelles ayant pour objet l'étude des êtres organisés.

En analysant ces diverses théories, j'ai rempli la partie agréable et facile de ma tâche. Pour qui se place au point de vue de ceux qui les ont émises, la plupart ont quelque chose de séduisant. Presque toutes en appellent d'abord à des faits, et semblent s'appuyer sur la réalité seule. De Maillet lui-même est au début de son livre un géologue très sérieux, bien au niveau de ses contemporains, en avance sur certains points; les quatre lois fondamentales de Lamarck reposent sur des données positives et des appréciations physiologiques parfaitement justes; les phénomènes embryogéniques et tératologiques invoqués par Geoffroy n'ont rien que de très réel; enfin j'ai cherché à faire ressortir tout ce qu'il y a de vrai dans la lutte pour l'existence, dans la sélection naturelle, qui semblent donner à l'édifice théorique de Darwin de si fermes assises. Malheureusement ces doctrines sont fort diverses, et quelques-unes s'excluent mutuellement. Par conséquent, celui-là même

(1) On a généralement désigné jusqu'à présent par le terme d'*évolutionistes* les naturalistes qui admettaient la formation des êtres vivans par suite de l'*évolution* de germes préexistans. Ces mots ont pris en Angleterre un sens nouveau nettement précisé par Huxley. « Ceux, dit-il, qui croient à la doctrine de l'évolution (et je suis de ce nombre) trouvent de sérieux motifs pour penser que le monde, avec tout ce qui est en lui e sur lui, n'est apparu ni avec les conditions qu'il nous montre aujourd'hui, ni avec quoi que ce soit approchant de ces conditions. Ils croient au contraire que la conformation et la composition actuelles de la croûte terrestre, la distribution de la terre et de eaux, les formes variées à l'infini des animaux et des plantes qui constituent leur population actuelle, ne sont que les derniers termes d'immenses séries de changemens accomplis dans le cours de périodes incalculables par l'action de causes plus ou moins semblables à celles qui sont encore à l'œuvre aujourd'hui. » (*On the animals which are most nearly intermediate between birds and reptiles.*) Huxley admet du reste que l'on peut être évolutioniste tout en hésitant à reconnaître en entier les théories diverses auxquelles cette conception générale a donné lieu en astronomie, en zoologie, en biologie. Il cite le *Système de philosophie* de M. Herbert Spencer comme étant le seul qui renferme l'exposé complet et systématique de cette doctrine. « Je pense, dit à son tour Owen, résumant ses idées personnelles sur la *dérivation*, qu'une tendance innée à dévier du type parent, agissant à des intervalles de temps équivalens, est la nature la plus probable ou le procédé de la loi secondaire qui a fait dériver les espèces les unes des autres. » (*Derivable hypothesis of life and species*, 1868.) Cet écrit forme le quarantième chapitre de l'*Anatomie des vertébrés*, et renferme les conclusions générales de l'auteur.

(2) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie*, session de Paris 1867.

(3) *L'ordre des Primates et le transformisme*, 1868.

qui serait disposé à les accepter sans trop de peine est bien forcé de se dire qu'elles ne sauraient être toutes exates, et, la défiance une fois éveillée, il ne tarde pas, à mesure qu'il les examine de près, à être frappé du caractère de plus en plus hypothétique et aventureux qu'elles présentent. Un moment arrive où la théorie ne concorde plus avec les faits. Quelques regrets que l'on éprouve, il faut bien alors renoncer à ces vastes horizons, à ces perspectives profondes qui semblaient toucher aux origines de la nature vivante et nous en expliquer le développement. Telle est la conclusion à laquelle m'a toujours conduit l'étude de ces questions, et qu'il me reste à justifier. Je ne me dissimule pas d'ailleurs la difficulté que présente cette partie de mon travail, difficulté qui tient à la fois à la nature du sujet et au mode d'argumentation mis au service des idées que j'ai à combattre.

Que l'on parcoure en effet les divers écrits dont j'ai parlé, on y verra partout les mêmes formules employées à chaque instant et de la même manière pour rendre compte des phénomènes. *Je conçois*, nous dit de Maillet, que le poisson se change en oiseau comme la chenille en papillon. *N'est-il pas possible*, répète bien des fois Lamarck, que le désir et la volonté poussent sur un point déterminé les fluides subtils d'un corps vivant, y accumulent par cela même des matériaux de nutrition, et déterminent ainsi l'apparition de l'organe dont le besoin se faisait sentir ? La conviction personnelle, la simple possibilité, sont ainsi présentées comme autant de preuves ou tout au moins d'argumens en faveur de la théorie. Or pouvons-nous leur reconnaître cette valeur? L'esprit humain a *conçu* bien des choses; est-ce une raison pour les accepter toutes ? A ce compte, il faudrait croire également aux systèmes les plus opposés. Quiconque part d'une hypothèse et raisonne logiquement habitue bientôt son esprit à concevoir les conséquences des prémisses qu'il a lui-même posées; mais que l'hypothèse change, les conceptions changent aussi, les possibilités se transforment et se renversent pour ainsi dire. Voilà comment Geoffroy Saint-Hilaire, partant de la tératologie et de l'embryogénie, concevait parfaitement la déviation brusque des types animaux, et déclarait évidemment inadmissibles les modifications lentes, seules concevables, seules possibles dans l'hypothèse de Lamarck. Darwin aussi ne conçoit que ces dernières, et il insiste presque à chaque page de son livre sur la possibilité de ces transformations; mais il faut évidemment des preuves plus sérieuses. Au fond, sauf ce qui implique contradiction, tout est possible, et ce mot a dans le langage habituel des acceptions bien diverses. Il existe des possibilités de différens ordres; il en est un très grand nombre qu'on ne saurait pas plus démontrer que réfu-

ter. Si un naturaliste, s'étayant du grand nom d'Oken, de ses principes philosophiques et d'un certain nombre de faits incontestables, admettait dans toute son étendue le *principe de la répétition des phénomènes*, s'il en tirait la conséquence que chaque planète a son Europe avec son Angleterre, et que dans chacune d'elles existe à ce moment un Darwin qui a expliqué l'origine des êtres vivans dans Saturne, dans Jupiter, je ne vois pas trop comment on s'y prendrait pour lui démontrer qu'il se trompe. Incontestablement la chose est possible, en conclurons-nous qu'elle est?

Je ne puis donc accepter comme exacte la règle que M. Dally semble poser dans l'intéressante *Introduction* de sa traduction de Huxley. Pour qu'une explication soit valable, pour qu'une théorie puisse être reçue même à titre provisoire, il ne suffit pas qu'elles soient à l'abri de toute réfutation. Agir ainsi serait faire une trop large part à la fantaisie. La science moderne est plus exigeante. Avant tout, comme l'a si bien montré M. Chevreul, elle en appelle au contrôle de l'observation et de l'expérience; elle n'accepte comme preuves que des faits bien définis. Sans doute elle n'interdit pas les inductions logiques conduisant l'intelligence quelque peu au-delà des conséquences positives et immédiates des phénomènes constatés; mais elle refuse aux simples conjectures le droit de se substituer aux faits et de fournir prétexte à des conséquences. A plus forte raison ne saurait-elle attribuer une autorité quelconque à des possibilités. Bien au contraire, lorsque ces possibilités invoquées à titre d'argument en faveur d'une doctrine se trouvent en opposition avec les phénomènes que présente le monde actuel, avec les lois qui le régissent, la vraie science ne voit plus en elles que des objections à opposer à cette doctrine. En agissant ainsi, elle est dans son droit. Tout prouve en effet que les lois générales de notre globe n'ont pas varié depuis les plus anciens jours. Si nous ne les connaissons pas toutes, il en est du moins qui sont définitivement constatées, et nous possédons la notion d'un grand nombre de faits précis. Toute théorie dont les conséquences vont à l'encontre de ces lois, de ces faits, doit donc être jugée inadmissible par le naturaliste, comme toute hypothèse conduisant à des conclusions contraires à une vérité démontrée est déclarée fausse par le mathématicien.

Autant, peut-être plus qu'aucun de ses prédécesseurs, Darwin a eu recours à des argumens de la nature de ceux que je combats d'une manière générale. Avec la conscience qui le caractérise toujours, il a voulu pousser jusqu'au détail l'application de ses idées fondamentales, et a abordé la solution d'une foule de problèmes particuliers. Par cela même, il s'est vu forcé de multiplier les hypothèses secon-

daires, d'invoquer les possibilités les plus diverses. Sans être bien sévère, il me semble difficile de les accepter toutes. Pour que le lecteur puisse en juger par lui-même, je citerai ici quelques exemples en choisissant les plus simples et ceux qui, pour être compris, exigent le moins de connaissances scientifiques. Voyons d'abord comment Darwin comprend la transformation de la mésange à tête noire ou charbonnière (*Parus major*) en casse-noix (*Nucifraga caryocatactes*). Tout le monde connaît la première. Quoique la plus grande de nos espèces indigènes du même genre, elle n'atteint pas aux dimensions d'un moineau. Son bec, petit, mais aigu et presque conique, est relativement très résistant. L'oiseau sait si bien s'en servir qu'il casse et perce des graines fort dures et même des noisettes. Le casse-noix, moins commun, moins répandu surtout que la mésange, vit d'ailleurs souvent à côté d'elle. C'est un assez bel oiseau, à peu près de la taille du geai, à plumage brun foncé, semé par places de taches blanches. Il est armé d'un bec fort, allongé, droit, comprimé sur les côtés, et qui lui sert non-seulement à casser les noix et fruits analogues, mais aussi à ouvrir les cônes des sapins et d'autres arbres résineux pour en tirer les graines. En résumé, l'ensemble des caractères du casse-noix l'a fait placer par tous les naturalistes à côté des corbeaux. Toutefois il se distingue de ces derniers par la conformation des pattes et des pieds, qui en font un oiseau propre à grimper plutôt qu'à marcher ou à se percher, et cette disposition s'accorde avec ses habitudes. Tel est l'oiseau que Darwin regarde comme pouvant bien être le petit-fils de la charbonnière. Après avoir rappelé que celle-ci brise parfois les graines de l'if pour en manger l'amande, il ajoute : « L'élection naturelle ne pourrait-elle conserver chaque légère variation tendant à adapter de mieux en mieux son bec à une telle fonction jusqu'à ce qu'il se produisît un individu pourvu d'un bec aussi bien construit pour un pareil emploi que celui du casse-noix, en même temps que l'habitude héréditaire, la contrainte du besoin ou l'accumulation des variations accidentelles du goût rendraient cet oiseau plus friand de cette même graine? En ce cas, nous supposons que le bec se serait modifié lentement par sélection naturelle, postérieurement à de lents changemens d'habitude. Qu'avec cela les pieds de la mésange varient et augmentent de taille proportionnellement à l'accroissement du bec, par suite des lois de corrélation, est-il improbable que de plus grands pieds excitent l'oiseau à grimper de plus en plus jusqu'à ce qu'il acquière l'instinct et la faculté de grimper du casse-noix? »

La transformation dont il s'agit ici est certainement une des plus simples dont parle Darwin. En somme, et malgré le contraste des

images que feront naître les noms de mésange et de corbeau, il s'agit de deux animaux appartenant à la même classe, au même ordre, et que séparent seulement dans la plupart de nos classifications quelques groupes plus ou moins distincts de l'un et de l'autre. C'est bien peu de chose en comparaison des métamorphoses qu'exige la formation des types. Pourtant cet exemple permet de juger assez bien du genre d'argumentation auquel j'ai à répondre. Nous y voyons une simple analogie dans quelques actes suggérer la pensée d'une filiation. La possibilité que l'une des deux espèces prenne goût à une nourriture particulière sert en quelque sorte de point de départ, et explique la modification du bec. Celle-ci, par corrélation de croissance, entraîne le développement des pattes. Acceptons cette conséquence, qu'autorisent dans une certaine mesure les mensurations prises par l'auteur sur diverses races de pigeons (1); mais le problème est-il résolu pour cela? a-t-on transformé une mésange en casse-noix en grandissant le bec et les extrémités inférieures? Ne faut-il pas encore grandir le corps dans la proportion du moineau au geai, modifier l'organisation interne jusque dans le squelette, le plumage jusque dans les couleurs? De nouvelles corrélations jusqu'ici absolument inconnues expliqueront-elles ces graves changemens? Certes la chose est possible. Aucune de ces hypothèses, pas plus que la conclusion finale, n'entraîne de contradiction; mais est-il pour cela démontré que le casse-noix est bien réellement le petit-fils de la mésange? Peut-on regarder cette filiation même comme probable? Je ne le pense pas.

A raison de ce vague même, les argumens de Darwin ne sont rien moins que faciles à discuter directement. Peut-être le meilleur moyen de montrer ce qui leur manque est-il de faire voir qu'on peut avec tout autant de chances d'être dans le vrai renverser l'ordre de ces phénomènes hypothétiques et donner le casse-noix pour grand-père à la mésange. Cette manière d'envisager le problème aurait même l'avantage d'attribuer à la transformation une cause plus plausible, ce me semble, que la friandise accidentellement développée. Le casse-noix habite d'ordinaire les montagnes plantées d'arbres résineux, dont il recherche les graines. Il en est souvent chassé par la rigueur du froid et le manque de nourriture. Il descend alors vers les plaines, et y arrive dans un état de faiblesse tel qu'on peut parfois l'approcher à la portée du bâton (2). Pour qui se place au point de vue de Darwin, n'est-il pas *possible* que, dans ces migrations forcées, quelques individus se soient laissé séduire

(1) *De la variation des animaux et des plantes*, t. Ier.

(2) De Lafresnaye, article *Casse-Noix*, dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*.

par la douceur du climat et une abondance d'alimens qu'ils n'avaient pas encore connues? N'ayant plus à ouvrir les cônes résistans des sapins, leur bec se sera en partie atrophié par suite du défaut d'exercice. La corrélation de croissance aura entraîné la réduction des pattes et des pieds, et par suite l'oiseau aura perdu ses instincts grimpeurs. La diminution de la taille est d'ailleurs aussi possible que l'augmentation; les modifications intérieures et extérieures, pour s'accomplir en sens inverse, ne sont pas plus difficiles à concevoir. Enfin l'instinct qui pousse la charbonnière à s'attaquer à des graines, à des fruits dont la dureté semble défier sa faiblesse, serait dans cette hypothèse un de ces traits purement héréditaires admis par Darwin, espèce de certificats d'origine qui attestent chez les descendans modifiés ce que furent leurs ancêtres. La métamorphose du casse-noix en mésange est donc tout aussi possible que la transformation contraire. En présence de ce résultat, dont aucun darwiniste sérieux ne contestera la légitimité, en présence de tant d'autres exemples que je pourrais emprunter au même ouvrage, comment se fier à ces généalogies si séduisantes au premier abord dont nous entretiennent également Lamarck et Darwin? Comment accepter la donnée générale qui conduit à regarder indifféremment le même être comme aïeul ou comme petit-fils?

La difficulté s'accroît à mesure que les faits deviennent plus complexes. Que l'on voie dans le darwinisme une doctrine de progrès ou simplement la théorie de l'adaptation progressive, il n'en résulte pas moins essentiellement que toute modification a sa raison d'être dans l'utilité qu'elle présente pour l'individu, et par suite pour l'espèce. Darwin et ses disciples reviennent à chaque instant sur cette conséquence immédiate des phénomènes fondamentaux de la sélection. Il suit de là que l'existence de toute particularité organique, surtout quand elle est bien accusée ou quelque peu exceptionnelle, doit être justifiée par l'usage même des organes. Or tant s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. Des exemples du contraire abondent, et Darwin est le premier à les signaler. Il cite entre autres l'oie de Magellan et la frégate, qui ont des pieds aussi palmés que le cygne ou le canard, et qui pourtant ne s'en servent pas pour nager. Ces palmures sont donc inutiles. Il insiste avec raison sur l'histoire d'un pic d'Amérique (1) qui, par toute son organisation, par les caractères essentiels au type comme par des traits secondaires, accuse son étroite parenté avec notre espèce commune, et qui cependant ne se sert jamais de ses *pieds de grim-*

(1) *Colaptes campestris*. Darwin a vérifié par lui-même les observations plus anciennes de d'Azara.

peur pour grimper aux arbres. Enfin l'inutilité de la queue chez un grand nombre d'animaux terrestres, les inconvéniens mêmes qu'elle peut avoir pour eux en présentant un point d'attaque à leurs ennemis, peuvent facilement être appréciés de tout le monde.

Évidemment il faut chercher l'explication de pareils faits ailleurs que dans la sélection. Darwin s'adresse alors à l'hérédité, et développe ici toute une théorie spéciale. Les organes de peu d'importance et sans utilité actuelle « ont été jadis d'une grande utilité à quelque ancien progéniteur; » après s'être perfectionnés à une époque antérieure, ils se sont transmis sans changer d'état, bien que n'ayant plus la même raison d'existence. Voilà pourquoi l'oie de Magellan, la frégate, ont conservé la membrane interdigitale qui « sans nul doute (1) » fut jadis utile à leur ancêtre inconnu; voilà pourquoi tant de mammifères et de reptiles terrestres ont une queue. Tous ils descendent d'espèces aquatiques. Or chez celles-ci la queue joue souvent un rôle des plus importans comme organe de locomotion. Bien que désormais à peu près sans usage, elle persiste, transmise par l'hérédité seule et comme un reste du passé.

Darwin ajoute que la sélection naturelle est sans action sur ces caractères inutiles ou de peu d'importance; mais cette proposition sera, ce me semble, difficilement acceptée par quiconque admet les principes fondamentaux de l'auteur lui-même, par qui voit dans la sélection « un pouvoir intelligent constamment à l'affût de toute altération accidentellement produite pour choisir avec soin celles de ces altérations qui peuvent de quelque manière et en quelque degré » tendre à perfectionner l'être premier. Il est difficile de croire qu'un oiseau fait pour grimper et qui ne grimpe pas soit réellement adapté à ses conditions d'existence. Évidemment des pieds de marcheur ou de percheur lui seraient plus utiles que ses pieds de grimpeur. Par conséquent, ou bien la théorie est fondamentalement inexacte, ou bien la sélection devra le modifier. Pour expliquer le contraste que présente le pic de la Plata, il faut donc adopter d'abord l'hypothèse d'un ancêtre ayant eu les habitudes indiquées par cette organisation spéciale et ajouter que son descendant, modifié quant aux mœurs, ne l'est pas encore quant à la forme; mais on peut aussi renverser les termes de l'interprétation et voir dans l'oiseau dont nous parlons, au lieu d'une espèce en voie de cesser d'être pic, une espèce qui tend à le devenir. Ces deux hypothèses contradictoires se justifient également au point de vue de la théorie darwinienne.

Nous venons de voir Darwin déclarer que tout un ordre de ca-

(1) Darwin, chap. VI, section 8.

ractères, fort nombreux cependant, échappent à la sélection et relèvent de l'hérédité seule. Il en appelle de nouveau à l'action réunie de ces deux agens quand il s'agit d'expliquer la formation des individus neutres qui constituent le plus grand nombre des habitans de nos ruches, de nos fourmilières et des sociétés analogues. Ce fait est certainement des plus étranges aux yeux du physiologiste, et Darwin déclare l'avoir regardé d'abord comme une difficulté capable de renverser toute sa théorie. Aussi le discute-t-il avec détail en prenant les fourmis pour exemple. La stérilité considérée en elle-même ne l'arrête pourtant pas longtemps. Il l'assimile « à toute autre structure un peu anormale; » il constate que d'autres insectes vivant isolés à l'état de nature se trouvent parfois frappés de stérilité. « Si de telles espèces, ajoute-t-il, avaient vécu à l'état social et qu'il eût été avantageux à la communauté qu'un certain nombre d'individus naquissent capables de travailler, mais incapables de se reproduire, je ne vois aucune impossibilité à ce que l'élection naturelle fût parvenue à établir un tel état de choses. Je passerai donc légèrement sur cette première objection. » C'est, il me semble, aller un peu vite. Ici moins encore que dans les exemples précédens, on ne peut accepter comme preuve valable la possibilité affirmée avec une conviction toute personnelle. L'auteur n'ajoute rien à la valeur de cet argument en l'appliquant par comparaison et par une hypothèse de plus à des espèces qui ne présentent pas le phénomène dont il s'agit en réalité. Certes on trouve des individus isolés frappés de stérilité, non-seulement chez les insectes et les autres articulés, mais jusque dans les classes élevées du règne animal. De ceux-ci, on peut dire en effet que l'altération des organes reproducteurs n'a rien de plus étrange que toute autre modification accidentelle et individuelle de l'organisme; mais ils restent isolés comme les autres *monstres*, en donnant à cette expression son sens scientifique. L'existence des neutres chez les abeilles, les fourmis, est un fait d'un ordre absolument différent et bien autrement grave, puisqu'il s'agit de la production régulière et devenue normale d'individus chez lesquels l'organisation se transforme de manière à assurer l'infécondité, et qui proviennent néanmoins du mariage d'un père et d'une mère féconds à la manière ordinaire. Il y a là une dérogation à l'une des règles les plus générales du monde organisé. En outre, au point de vue commun à Darwin et à Lamarck, le fait est en contradiction flagrante avec la loi la plus fondamentale de l'hérédité. Ce qu'il fallait montrer avant tout, c'est comment cette exception a pu se produire. Ainsi penseront certainement tous les physiologistes.

Darwin, dont l'argumentation repose à peu près exclusivement

sur la morphologie, passe légèrement sur le phénomène essentiel. Il s'arrête au contraire aux faits accessoires, qui le compliquent en effet parfois d'une manière extrêmement curieuse. Chez les fourmis, les neutres forment une caste à part, séparée des autres par sa structure propre tout autant que par ses instincts. Comme chez les abeilles, ce sont les travailleurs de la société; mais, tandis que l'abeille ouvrière ressemble en somme beaucoup aux mâles et aux femelles, les fourmis neutres se distinguent nettement des autres par la forme de la partie moyenne du corps, elles n'ont jamais d'ailes, et même parfois sont privées d'yeux. Chez certaines espèces, il existe plusieurs catégories de neutres parfaitement distinctes par les formes aussi bien que par les fonctions qui leur sont dévolues. Chez les écitons, on trouve des ouvriers proprement dits et des soldats; chez les myrmécocystus du Mexique, les neutres d'une certaine caste ne quittent jamais la fourmilière, et leur abdomen, extrêmement développé, sécrète une sorte de miel qui remplace pour cette espèce celui que des pucerons fournissent à d'autres (1). Voilà donc dans le même nid, engendrées par le procédé ordinaire, quatre formes animales sœurs, mais différentes, et dont deux sont incapables de se reproduire. Certes le fait est étrange, et l'explication n'en est pas aisée.

Pour en rendre compte, Darwin recourt comme à l'ordinaire à l'hérédité et à la sélection; mais le propre de l'hérédité est de transmettre et d'accumuler dans les produits les caractères, les facultés des parens. C'est là un principe que l'expérience justifie, et que Darwin invoque aussi bien que Lamarck pour expliquer les transformations de toute nature. La sélection elle-même repose tout entière sur cette donnée fondamentale. Comment donc est-il possible que des individus féconds arrivent à procréer en immense majorité des individus inféconds, c'est-à-dire privés de la faculté la plus universellement attribuée aux êtres vivans et qu'ont nécessairement possédée tous leurs ancêtres? Il faut bien introduire ici une nouvelle hypothèse, et Darwin répond à cette difficulté en invoquant l'utilité des neutres. Les premières colonies où ils ont apparu ayant mieux prospéré que les autres, les mères qui les avaient produites auront transmis à leurs descendantes la faculté de donner naissance à des êtres semblables; cette faculté, accrue par la sélection, a amené l'état de choses actuel. Puis il aura été utile à certaines colonies d'appliquer d'une manière plus complète encore « le principe de la division du travail social, dont l'homme civilisé a re-

(1) Darwin. On sait que la plupart des espèces de fourmis élèvent en captivité des troupeaux de pucerons pour se nourrir du suc sucré sécrété par eux. Aussi a-t-on pu dire avec raison que ces petits insectes étaient les *vaches des fourmis*.

connu les immenses avantages. » Alors la sélection aura choisi parmi les neutres les petites variations accidentelles, et les aura de plus en plus caractérisées, et « ainsi s'expliquerait aisément ce fait merveilleux que dans un même nid il puisse exister deux castes d'ouvrières stériles très différentes l'une de l'autre, ainsi que de leurs communs parens. » On objecterait vainement à Darwin que la lutte pour l'existence et la sélection qu'elle entraîne sont des faits essentiellement individuels, d'après la manière même dont il les a présentés dans ses premiers chapitres, que, s'ils peuvent agir par voie d'hérédité *continue* sur les descendans d'un ancêtre primitif, il est impossible d'en comprendre l'application à des familles de neutres que rien ne relie entre elles, — que la fécondité ininterrompue des pères et des mères tend sans cesse, en vertu de la loi d'hérédité, à effacer la neutralité des enfans, — qu'il y a par conséquent là quelque chose d'inexpliqué et d'inexplicable par les principes fondamentaux de sa théorie. Darwin a répondu d'avance que dans un cas pareil la sélection agit comme un horticulteur qui, ayant produit un légume exceptionnellement savoureux, « sème un plus grand nombre de graines de la même race dans l'espérance d'obtenir la même variété (1). »

On voit comment, chez Darwin aussi bien que chez ses devanciers, l'hypothèse entraîne l'hypothèse. Peut-il du moins à l'aide de ces théories accessoires, de ces comparaisons, de ces métaphores, rendre compte de tous les faits? Non, il le reconnaît lui-même avec une grande bonne foi et à plusieurs reprises; il est vrai qu'il ajoute : « J'ai la conviction cependant que de pareilles objections ont peu de poids, et que ces difficultés ne sont pas insolubles. » Souvent aussi il proclame hautement ce que le savoir actuel a d'incomplet; mais, au lieu de trouver un motif de réserve dans ce défaut de notions précises et suffisamment étendues, il semble y puiser une hardiesse nouvelle. Les doctrines reposant sur l'instabilité des espèces ont été quelquefois combattues par les paléontologistes et les géologues. Pour répondre à leurs objections, Darwin consacre un chapitre entier à démontrer l'insuffisance des documens fournis par les sciences qui ont pour objet le passé de notre globe. « Pour ma part, dit-il en concluant, je regarde les archives naturelles de la géologie comme des mémoires tenus avec négligence pour servir à l'histoire du monde, et rédigés dans un idiome altéré et presque perdu. De cette histoire, nous ne possédons que le dernier volume, qui contient le récit des événemens passés dans deux ou trois contrées. De ce volume lui-même, seulement ici et là un court chapitre

(1) Darwin, chap. VII, 10.

a été conservé, et de chaque page quelques lignes restent seules lisibles. Les mots de la langue lentement changeante dans laquelle cette obscure histoire est écrite, devenant plus ou moins différens dans les chapitres successifs, représentent les changemens en apparence soudains et brusques des formes de la vie ensevelies dans nos strates superposées et pourtant intermittentes. Lorsqu'on regarde de ce point de vue les objections que nous venons d'examiner, ne semblent-elles pas moins fortes, si même elles ne disparaissent pas complétement? »

A mon tour, je demanderai si cette conclusion est bien légitime. Certes Darwin est dans le vrai quand il refuse à certains naturalistes le droit de dogmatiser en s'appuyant sur des études incomplètes, sur des observations rares et isolées. Est-il pour cela autorisé à présenter comme autant de preuves en sa faveur les lacunes mêmes de la science, à en appeler aux volumes, aux feuillets perdus du livre de la nature? Évidemment non. Eh bien! la moindre réflexion suffit pour reconnaître que cet appel à l'inconnu, si franchement énoncé dans le passage précédent, se retrouve au fond de toute argumentation analogue à celle que j'ai essayé de caractériser, chez de Maillet comme chez Lamarck, chez Geoffroy comme chez Darwin. Seul en effet, l'inconnu peut ouvrir ce vaste champ des spéculations, où le possible se substitue au réel, où malgré le savoir le plus étendu, malgré l'intelligence la plus ferme, on en arrive presque fatalement à regarder comme concluant en sa faveur précisément ce qu'on déclare ignorer.

J'ai dû insister quelque peu sur la nature des argumens employés depuis l'époque de Telliamed jusqu'à nos jours en faveur des doctrines que je discute. J'ai dû prendre mes exemples surtout chez Darwin, le représentant actuel le plus avancé de cet ensemble d'idées. On sait comment ont été traités de tout temps, comment on traite chaque jour les hommes qui se refusent à adopter ces systèmes aventureux. De Maillet, Robinet, déclaraient s'adresser aux philosophes et non à d'autres; Geoffroy, Lamarck, en appelaient aux hommes exempts de préjugés scientifiques; Darwin, dont les écrits portent partout l'empreinte de la modération et du calme, déclare savoir d'avance que sa doctrine sera rejetée par le plus grand nombre des hommes de science, plus enclins à tenir compte des difficultés que des avantages d'une théorie. Il en appelle à « un petit nombre de naturalistes doués d'une intelligence ouverte, et surtout aux jeunes naturalistes qui s'élèvent et qui pourront regarder les deux côtés de la question avec impartialité. » Eh bien! c'est aux juges mêmes invoqués par Darwin que je m'adresse; c'est aux intelligences ouvertes et impartiales que je demande si, en matière de science, il est permis de regarder la conviction personnelle ou la

possibilité comme des preuves et l'inconnu comme un argument. Certes, partout ailleurs que lorsqu'il s'agit de ces problèmes obscurs et des hypothèses qu'ils ont fait surgir, cette question serait superflue. Ce qu'on demanderait avant tout, ce seraient des faits, des observations, des résultats d'expérience. Hâtons-nous donc de revenir sur ce terrain, véritable domaine de la science sérieuse.

II.

Les théories que je combats ont toutes eu leur moment de succès. Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, ont eu et ont encore leurs disciples; ceux de Darwin sont bien plus nombreux, et parmi eux on compte quelques-uns des naturalistes qui ont conquis par leurs travaux personnels la plus sérieuse, la plus légitime autorité. Toutefois ce n'est pas ordinairement sans réserves que ces hommes d'élite ont accordé leur adhésion au savant acclamé par la foule comme un révélateur. Dans ses *Leçons sur l'homme*, Vogt se met parfois en opposition absolue avec la doctrine qu'il adopte néanmoins d'une manière générale. Huxley lui-même, qui s'est fait en Angleterre le défenseur éminent et zélé du darwinisme, reconnaît que cette doctrine ne peut être reçue qu'à titre provisoire. Il la compare à la théorie qui attribue la lumière aux ondulations d'un éther mis en mouvement par les vibrations des corps lumineux. « Le physicien philosophe, dit-il, peut admettre cette théorie, bien que l'existence de cet éther soit encore hypothétique. Il en est de même de la théorie de Darwin, qui ne pourra être acceptée définitivement qu'à la condition de montrer que le croisement sélectif peut donner naissance à une espèce physiologique (1). » Je reviendrai plus tard sur cette grave considération. Je veux montrer d'abord que, dans la comparaison qu'il vient d'établir, Huxley attribue au darwinisme une valeur très exagérée.

Sans doute, en dehors de ses manifestations lumineuses, calorifiques, personne ne connaît l'éther, et en réalité nous ignorons ce qu'est cet agent. Mais lorsque la théorie des ondulations vint se substituer à celle de l'émission, elle rendit immédiatement compte mieux que sa devancière de tous les phénomènes alors connus; elle en fit découvrir de nouveaux; elle supporta, elle supporte encore tous les jours la rude épreuve de l'analyse mathématique. Sans connaître l'éther en lui-même, le physicien est donc autorisé à dire : tout est comme si cet éther existait. Or c'est précisément cette preuve expérimentale qui manque à la doctrine de Darwin comme à celle de Lamarck, comme à toutes celles qui ont admis ou qui admettront une de leurs hypothèses les plus fondamentales, celle

(1) *De la place de l'homme dans la nature*, chap. II.

des transformations s'accomplissant avec une lenteur presque infinie. L'auteur français ne précise rien, il est vrai, quant au temps nécessaire pour obtenir une espèce nouvelle; il se borne à répéter bien des fois qu'il s'agit de durées telles que nos âges historiques s'effacent devant elles. Le savant anglais, plus explicite, demande au moins mille générations, tout en déclarant que le chiffre de dix mille lui paraîtrait préférable. Qu'on juge des millions de siècles qu'à dû exiger dans cette hypothèse le passage d'un type à l'autre, la réalisation d'un animal, d'un végétal supérieur dont le premier ancêtre était quelque chose de moindre et de plus simple que la plupart de nos infusoires, que les spores de nos conferves! Quelque considérables que soient ces nombres, si loin qu'ils rejettent les origines de la vie organique, ils ne m'effraient certainement pas. De plus en plus la science moderne peut affirmer que le monde est beaucoup plus vieux que ne le croyaient nos pères; mais il faut bien reconnaître que dans l'immense majorité des cas ils nous rejettent fort au-delà des temps accessibles à l'expérience, à l'observation directe, et que par conséquent, pour une foule de questions, ils nous conduisent sur un terrain absolument différent de celui qu'exploitent avec tant de succès le physicien et le chimiste. En fait, Lamarck, Darwin et tous ceux qui marchent après eux se sont placés dans des conditions telles que leurs théories se trouvent à peu près absolument en dehors de tout contrôle. A quel titre serait-il permis de les assimiler aux doctrines qui chaque jour sous nos yeux en appellent à ce criterium, et permettent non-seulement d'interpréter, mais encore de prévoir des phénomènes?

Ajoutons que, dans les cas fort rares où l'expérience peut être interrogée, elle ne paraît pas répondre en faveur des doctrines que j'examine. Les chiffres mêmes cités par Darwin permettent une objection que résout, il est vrai, la théorie de Lamarck, mais que me semble laisser subsister dans toute sa force la doctrine du savant anglais, quoiqu'il croie l'avoir réfutée. Depuis longtemps et surtout depuis qu'elle est facilement accessible aux Européens, l'Égypte nous a ouvert ses hypogées; la science y a puisé largement. En comparant les espèces animales et végétales qu'on y a recueillies à celles qui vivent de nos jours, on n'a jamais trouvé aucune différence. Sur ce point, toutes les études faites par les botanistes aussi bien que par les zoologistes ont confirmé les conclusions de la commission chargée d'examiner les collections rapportées d'Égypte par Geoffroy Saint-Hilaire (1). Voilà donc cinq ou six mille ans que ces espèces

(1) *Annales du Muséum*, t. Ier. — Ce rapport, fait par Lacépède, ne parle que des animaux. Pour les végétaux, on peut consulter entre autres le mémoire de Kunth dans les *Annales des sciences naturelles*, 1re série, t. VIII, et une lettre de Robert Brown dans le même recueil, t. IX.

n'ont pas changé, en supposant que les échantillons les plus anciens ne remontent qu'à la IVe dynastie (1). Or, soit pour les plantes, soit pour les animaux, on a pu souvent étudier ici les parties les plus délicates, les caractères extérieurs, aussi bien que les particularités du squelette. Quant à ce dernier, Darwin lui-même reconnaît qu'il est resté le même depuis la fin de la période glaciaire, et on pourrait remonter encore plus loin pour certaines espèces. Nous arrivons ainsi aux âges géologiques, à ces périodes dont l'auteur anglais évalue la durée par millions d'années, et pourtant les espèces qui les ont traversées pour arriver jusqu'à nous ont conservé les caractères qu'elles montraient au début.

Comment accorder ces faits avec les théories qui admettent la mutabilité des espèces? La réponse de Lamarck est simple et logique. Toute modification de l'organisme suppose un besoin nouveau qui s'est fait sentir et a produit de nouvelles habitudes. Ce besoin lui-même est causé d'ordinaire par un changement dans les conditions d'existence. Que celles-ci restent les mêmes, et l'espèce n'a aucune raison pour se modifier. Voilà, dit Lamarck, pourquoi les animaux, les végétaux de l'ancienne Égypte ressemblent à ceux de nos jours; voilà, dirait-il aujourd'hui, pourquoi nos espèces n'ont pas varié depuis l'époque glaciaire, pourquoi les espèces boréales, qui pendant cette époque étaient descendues jusque chez nous, ont conservé tous leurs caractères grâce à la retraite qu'elles ont su trouver près du pôle quand la température générale de l'Europe s'est adoucie. Dans le système de la *Philosophie anatomique*, cette explication est suffisante, car cette théorie comporte une constance temporaire indéfinie aussi bien que des variations incessantes. Il en est tout autrement de la théorie de Darwin. Ici la variation dépend de la sélection, commandée elle-même par la lutte pour l'existence. Or celle-ci ne s'est pas plus arrêtée sur les bords du Nil que partout ailleurs; elle a régné pendant et après l'époque glaciaire tout autant que de nos jours. La sélection n'a pas pu s'arrêter davantage. Si elle n'a rien produit, c'est qu'elle n'a exercé aucune action pendant les périodes dont il s'agit. Telle est la conclusion inévitable à laquelle conduisent les principes fondamentaux de toute la théorie, et qu'ont vainement cherché à combattre quelques disciples enthousiastes de Darwin. Ils oubliaient que leur maître lui-même, avec cette loyauté qu'on ne saurait trop signaler, l'accepte comme ressortant des faits; mais il est par cela même conduit à présenter sa théorie sous un aspect fort différent, ce me semble, de celui qu'elle revêt dans d'autres passages.

« La théorie de l'élection naturelle, dit Darwin, ne suppose pas

(1) *Aperçu de l'histoire ancienne d'Égypte*, par A. Mariette-Bey.

un développement nécessaire, elle implique seulement que des variations accidentellement produites dans une espèce quelconque se conservent sous de favorables conditions. » Ainsi cette sélection, forcément incessante et universelle, car la bataille de la vie ne s'arrête jamais ni nulle part, ces victoires des plus forts, des mieux doués, conservant, accroissant, accumulant de génération en génération les caractères de supériorité, n'ont à peu près constamment d'autre effet que de conserver ce qui est! L'action modificatrice est subordonnée à un accident, et cet accident ne s'est pas produit une seule fois, que l'on sache, chez une seule des centaines d'espèces animales ou végétales recueillies sur les points les plus divers et qui ont traversé des milliers d'années, peut-être des millions de siècles! Voilà ce que reconnaît ici Darwin, et il n'y voit pas même matière à difficulté. Que penserait-on, se borne-t-il à répondre avec M. Fawcett, d'un homme qui nierait le soulèvement du Mont-Blanc parce que la chaîne des Alpes n'a pas grandi depuis trente siècles? La sélection, ajoute-t-il, n'agit également que d'une manière intermittente, par accident, tantôt sur une espèce, tantôt sur une autre, toujours très rarement; rien de semblable ne s'est passé depuis les temps dont il s'agit, et voilà pourquoi la nature vivante ne fournit aucun fait en faveur de la théorie. — Il serait bien facile de discuter cette comparaison et l'application qu'en fait l'auteur non-seulement aux productions de l'immuable Égypte, mais encore aux nombreuses espèces qui ont subi les changemens de climats, les migrations admises par lui. Acceptons toutefois cette explication, restreignons autant qu'on le voudra la sphère d'influence de la sélection, qui semblait d'abord devoir être si vaste. Faisons remarquer seulement qu'en présence de ces résultats il est bien difficile de comprendre quelle raison peut conduire à regarder les variétés, les races actuelles, comme autant d'espèces en voie de formation.

Remontons maintenant au-delà de la période glaciaire, abordons les époques franchement géologiques. Ici s'ouvre devant nous l'immensité des temps écoulés. Je l'accepte avec toute l'extension que commandent les théories reposant sur une transformation lente, et que lui attribue Darwin. C'est donc par millions de siècles que nous allons compter. Trouverons-nous plus aisément ce fait décisif, mais nécessaire pour justifier la théorie, savoir : deux espèces bien distinctes reliées l'une à l'autre par ces mille ou ces dix mille intermédiaires dont il a été déjà question? Non, répond Darwin lui-même, « la découverte à l'état fossile d'une pareille série bien graduée de spécimens est de la dernière improbabilité. » Certes on doit lui savoir gré de cet aveu, que n'eût probablement pas fait un homme d'une bonne foi moins parfaite, ou seulement emporté par l'esprit de système. Darwin n'a pu ignorer les résultats fournis à

son compatriote M. Davidson par l'étude des brachiopodes fossiles des îles britanniques. Grâce à d'immenses matériaux recueillis avec une persévérance rare, aux rapprochemens qu'il a pu faire, cet habile et sagace observateur a réduit à cent les deux cent soixante espèces acceptées jusque-là; il a ramené à une seule quinze espèces isolées par ses prédécesseurs. On aurait pu invoquer cet exemple et quelques autres comme témoignant au moins de la probabilité de ces transmutations si difficiles à montrer; mais évidemment pour Darwin, comme pour l'auteur de ce beau travail, il n'y a là que la répétition d'un fait qui se produit souvent dans toutes les grandes collections, et dont notre Muséum a été bien des fois témoin. Les races, les variétés tranchées d'une espèce très variable sont prises pour des espèces tant qu'on ne connaît qu'elles; elles sont ramenées à leur type spécifique aussitôt qu'on a pu recueillir les intermédiaires qui les unissent. C'est ce que Davidson a fait pour les brachiopodes fossiles, comme Valenciennes l'a fait pour bien des mollusques vivants, grâce à la multiplicité des échantillons dont il disposait. Dans la théorie de Darwin, il s'agit de tout autre chose, et les développemens mêmes qu'il a donnés à sa pensée prouvent qu'il ne s'y est pas trompé.

Incontestablement les êtres organisés considérés en bloc présentent un progrès organique croissant graduellement des plus simples aux plus compliqués. Par conséquent, lorsqu'on considère deux termes de cet ensemble quelque peu éloignés, on constate qu'ils sont reliés l'un à l'autre par des termes intermédiaires. Ce fait avait été reconnu depuis bien longtemps et exprimé d'une manière heureuse par l'aphorisme de Leibniz : « la nature ne fait pas de saut. » Dès qu'on entre quelque peu dans les détails, il faut bien reconnaître que cette appréciation générale doit être modifiée. C'est ce que Lamarck avait compris. Nous avons vu qu'il expliquait par des modifications accidentelles les irrégularités, les hiatus que l'observation révèle à tout naturaliste, et qu'on pouvait opposer à la manière dont il comprenait la filiation directe des types. Par sa conception d'un *ancêtre commun* attribué aux formes les plus différentes, Darwin échappe à cette difficulté; mais il en fait naître de nouvelles. Plus encore que Lamarck, il devrait montrer les chaînons qui rattachent à un seul et même type un certain nombre de types aujourd'hui distincts; il devrait pouvoir signaler chez des groupes existant dans la nature des faits comparables à ceux qu'il met si bien en évidence quand il s'agit des races de pigeons. Or il déclare à diverses reprises ne pouvoir le faire. Il avoue franchement qu'il y a là une objection des plus sérieuses; « mais, dit-il, l'insuffisance extrême des documens géologiques suffit, je crois, à la résoudre. »

Constatons une fois de plus cet appel à l'inconnu. Remarquons ensuite avec M. d'Archiac qu'il existe aujourd'hui bon nombre de terrains bien circonscrits, bien étudiés, dont nous connaissons sans doute à peu près tous les fossiles. Ajoutons avec M. Pictet qu'on découvre très fréquemment de nouveaux et riches gisemens. Si la doctrine de Darwin est fondée, n'est-il pas surprenant que l'immense majorité des objets journellement récoltés par une foule de collecteurs ardens appartienne toujours aux espèces figurant déjà dans nos collections (1)? Comment se fait-il que les études monographiques les plus approfondies faites sur des animaux aussi sédentaires que les oursins viennent encore multiplier les exemples de ces apparitions brusques d'un type nouveau, incompatibles avec toute théorie fondée sur la transformation lente (2)? La manière dont Darwin présente ce qui a dû se passer entre les espèces souches et leurs dérivés est bien loin de suffire pour expliquer le contraste frappant que présentent ici sa théorie et les faits. Quelque acharnée qu'ait pu être la lutte entre les *variétés-mères* et leurs filles, quelque supériorité que l'on accorde aux descendans sur les ascendans, toujours est-il qu'il a dû se produire d'innombrables intermédiaires entre le moment où une espèce a commencé à varier et celui où les espèces dérivées de cette souche se sont constituées. C'est une des conséquences forcées de la sélection telle que la comprend Darwin, et il l'énonce lui-même à diverses reprises. Comment se fait-il alors que, dans les faunes fossiles aussi bien que dans la faune actuelle, les espèces soient en général, selon ses propres expressions, « si tranchées et si distinctes (3)? » A cette question, à bien d'autres de même nature, Darwin répond comme nous avons vu tant de fois. Il ajoute que les terrains superposés et en apparence de formation continue n'ont été déposés qu'à des époques séparées par d'innombrables siècles, que tout ce qui s'est passé dans l'intervalle nous échappe, et que là est encore une explication de la difficulté. N'est-il pas malheureux pour ses idées que tant de faits témoignant contre elles aient été conservés dans ce qui nous reste du grand livre, et que toujours ceux qui auraient

(1) Pictet, *Sur l'Origine des espèces* (Bibliothèque de Genève, 1860).

(2) Voyez les résultats généraux que l'étude des échinides fossiles a donnés à M. Cotteau. (*Rapport sur la paléontologie de la France*, par M. d'Archiac.)

(3) Chap. IX, 1. — Vogt répond à cette objection en attribuant au milieu une action directe et rapide produisant les transformations en un petit nombre de générations. Il arguë de ce qui s'est passé en Amérique lorsqu'on a transporté nos animaux domestiques dans ce continent; mais d'une part cette argumentation repose sur un rapprochement entre la race et l'espèce que je combattrai plus loin, d'autre part, en attribuant une influence aussi grande au milieu, Vogt s'éloigne entièrement des doctrines dont il s'agit en ce moment: il abandonne Darwin pour Buffon. (*Leçons sur l'homme*, 16e leçon.)

plaidé en leur faveur aient été inscrits dans les volumes égarés, sur les feuillets perdus?

Ce n'est pas que Darwin et ses disciples, comme ses prédécesseurs, n'invoquent jamais de faits précis et parfaitement vrais; mais les conséquences qu'ils en tirent sont-elles justifiées? Je ne le pense pas. Par exemple, toute découverte d'un être vivant ou fossile qui vient se placer entre deux autres est regardée par eux comme un argument à l'appui de leur doctrine. Nous avons vu Lamarck parler dans ce sens de la découverte, alors récente, de l'ornithorhynque. Vogt et M. Dally tiennent le même langage à propos des genres lépidosiren et protoptère, qui relient les reptiles amphibies aux poissons. Tous deux citent en outre avec Darwin les recherches du regrettable Falconer et d'Owen sur les mammifères fossiles. M. Gaudry ajoute à ces faits déjà nombreux ceux qu'il a recueillis lui-même à Pikermi, et, tout en s'écartant à certains égards des idées fondamentales de Darwin, il conclut de la même manière et par des raisons semblables.

Je suis bien loin de mettre en doute les observations des hommes éminens que je viens de citer. Je reconnais sans aucune peine que ces travaux ont rempli bien des lacunes dans la classe des mammifères comme dans le tableau général du règne. Néanmoins ce résultat et les résultats analogues témoignent-ils, comme on l'affirme si haut, en faveur des idées soit de Lamarck, soit de Darwin? Non, car ils peuvent être revendiqués comme démonstratifs par quiconque fait intervenir la loi de continuité, de quelque façon qu'elle soit comprise. Certes combler la distance qui sépare la plante de l'animal a dû sembler à nos pères tout autrement difficile que de trouver des intermédiaires entre le mastodonte et l'éléphant. Or Leibniz, dont les doctrines différaient fort, on le sait, de celles que j'examine, avait osé prédire qu'on trouverait un jour un être tenant à la fois des deux règnes. La découverte de l'hydre d'eau douce sembla lui donner raison; et Bonnet y vit une preuve irrécusable de la justesse de ses propres idées, aujourd'hui pourtant si universellement, si justement abandonnées. Si le naturaliste genevois était encore vivant, il ne manquerait pas de tirer la même conséquence des faits dont il s'agit. Ainsi ferait aussi Blainville, qui, le premier peut-être, a eu l'idée de placer dans un tableau unique les animaux vivans et les animaux fossiles pour combler les vides les plus frappans de nos cadres zoologiques, et qui employait cet argument pour démontrer la série animale et une création unique. Blainville, Bonnet, Robinet lui-même, seraient logiques en agissant ainsi, car, tout autant que les doctrines de Lamarck et de Darwin, les leurs admettent ou entraînent à des degrés divers la loi de continuité.

C'est de cette continuité même que Lamarck et Darwin cherchent

à rendre compte. Tous deux ne voient en elle que le résultat de la filiation, de la transmutation lente des espèces. Voilà donc deux phénomènes nettement définis invoqués à titre de causes. Il est clair qu'il faut en démontrer l'existence avant d'en indiquer le mode d'action. Or peut-on considérer comme démontrant cette existence les faits qui inspiraient à Leibniz son célèbre aphorisme, ou des faits analogues qui ne sont au fond que la répétition des premiers, et qu'on présentait tout à l'heure comme étant la conséquence de ces mêmes phénomènes qu'il s'agit de mettre en évidence? Assurément non. En vertu des théories les plus différentes et à la seule condition d'admettre la loi de continuité, on a pu prévoir, on peut prévoir encore la découverte de nombreux types intermédiaires. En dehors de toute théorie et au nom de l'analogie seule, on peut prédire que la science ne s'arrêtera pas où elle en est de nos jours. A la surface des terres qu'elle n'a pas encore explorées, dans les couches fossilifères qu'elle n'a pas encore remuées, elle trouvera certainement bien des termes à intercaler dans nos séries organiques; elle n'aura pas pour cela dévoilé la cause qui leur donna naissance et régla leurs rapports. Constater la fréquence d'un fait que l'on avait cru rare ou exceptionnel, ce n'est pas l'expliquer.

En définitive, lorsqu'on découvre un nouvel être vivant ou fossile et qu'on veut le classer d'après les rapports naturels indiqués par ses caractères propres, il faut bien le placer parmi les êtres déjà connus. Par cela seul, on comble une lacune et on resserre le réseau. Pour qui n'envisage qu'un petit nombre de rapports et dispose les êtres en une seule série, comme Blainville, ce nouveau-venu se trouvera inévitablement entre deux autres qui seront ainsi plus intimement reliés; pour qui tient compte des dix et vingt rayons dont parle Cuvier (1), il pourra arriver que ce fossile serve de lien entre des séries multiples, parallèles comme celles d'Isidore Geoffroy, ou ramifiées comme celles de Darwin, de M. Gaudry. Quelle que soit la cause à laquelle on rapporte l'existence des êtres organisés dans le passé et dans le présent, ces résultats seront identiquement les mêmes. Ils ne pourraient être en désaccord qu'avec une doctrine admettant que les êtres à découvrir ne sont en rien comparables aux êtres connus. Ils concordent avec toutes les autres, et par conséquent ils ne peuvent être regardés comme témoignant en faveur d'aucune d'elles en particulier.

M. Gaudry en a jugé autrement. Partisan déclaré des doctrines darwiniennes, il a cherché, en groupant les résultats les plus sûrs obtenus par ses devanciers, en leur joignant ses nombreuses obser-

(1) *Histoire naturelle des poissons*, par G. Cuvier et A. Valenciennes; *introduction*.

vations personnelles, à dresser les généalogies d'un certain nombre d'espèces vivantes. Prenant, par exemple, comme distinctes cinq espèces de rhinocéros d'Asie et d'Afrique, il remonte à travers les périodes passées presque jusqu'aux plus anciens terrains tertiaires, et trouve dans le paloplothérium de Coucy (1) l'ancêtre commun de quatre genres entièrement éteints et de tous les rhinocéros vivans ou fossiles. Il ramène de même les chevaux proprement dits et les ânes à l'hipparion de San Isidro (2). L'intervalle qui sépare les divers mammifères portés sur ces tableaux est loin d'être toujours le même, M. Gaudry est le premier à nous en prévenir. Avec la bonne foi du vrai savant, et à l'exemple de son maître, il signale lui-même les lacunes parfois très significatives que présentent ces généalogies, et en parlant des hipparions il déclare les avoir joints au genre cheval « malgré des différences assez notables. » Négligeons pour un instant ces différences; supposons que les rapports indiqués fussent tous égaux en valeur à ceux que l'auteur regarde comme les plus étroits, y aurait-il dans ce fait quelque chose qui autorisât à conclure qu'ils ont la filiation pour cause? Je ne puis le penser, et ici j'en appelle au monde actuel. Quiconque prendra au hasard dans une famille naturelle quatre ou cinq genres voisins, et disposera ces genres et leurs espèces comme l'a fait M. Gaudry pour ses fossiles, pourra certainement dresser des tableaux fort semblables aux siens; mais, à quelque point de vue qu'on se place et quelle que soit la théorie, personne n'en conclura que ces genres descendent de l'espèce à qui ses caractères auront assigné le dernier rang. Or en pareille matière on ne peut juger de deux façons différentes selon qu'il s'agit de ce qui est ou de ce qui a été. Je ne peux donc accorder aux tableaux de M. Gaudry la signification qu'il leur attribue. Ils ont pour la science un intérêt sérieux en ce qu'ils permettent de saisir d'un coup d'œil les rapports multiples que présentent certains mammifères des anciens mondes entre eux et avec leurs représentans actuels; ils n'apprennent rien quant à la cause qui a déterminé ces rapports. Il en est des tableaux dont nous parlons comme de celui qu'avait tracé Lamarck sous l'empire d'idées différentes, et qui devait représenter, dans la pensée de l'auteur, la filiation des classes animales. Considéré comme expression des rapports naturels, il a été confirmé sur bien des points, là même où il est en désaccord avec la dernière pensée de Cuvier (3); qui donc l'accepterait aujourd'hui comme arbre généalogique du règne animal?

(1) *P. codiciense,* dans le calcaire grossier de l'éocène moyen.

(2) *Hipparion prostylum.*

(3) En particulier pour les cirrhipèdes, que Cuvier plaçait parmi les mollusques, et que Lamarck rattachait avec raison à la série des annelés.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que les rapprochemens opérés par les découvertes même les plus récentes soient aussi étroits qu'on pourrait parfois le supposer d'après le langage de quelques partisans de Darwin. Le cochon et le chameau, le cheval et le tapir sont bien loin d'être réunis par la multitude de formes de transition qu'exigerait la vérification de la théorie. Pour ramener à leur juste valeur certaines exagérations, il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux mêmes que je viens de citer, de parcourir les commentaires de l'auteur, qui certes n'a pas cherché à diminuer ce que les faits pouvaient avoir de favorable pour des opinions qu'il partage. L'interprétation la plus large de ces résultats ne saurait y montrer rien qui diffère de ce qui nous entoure. La nature vivante fourmille de genres aussi voisins et souvent bien plus rapprochés que ne le sont ceux qui figurent dans ces tableaux; nos espèces sont tout aussi voisines et souvent bien davantage à coup sûr. Qui ne distingue à première vue un âne d'un cheval, un zèbre de tous les deux et d'une hémione? Or M. Gaudry lui-même déclare que toutes ces espèces se ressemblent tellement par le squelette qu'on ne saurait les déterminer d'après les caractères ostéologiques seuls (1). Si elles venaient à être ensevelies ensemble, les paléontologistes futurs n'en feraient qu'une.

L'étude isolée du squelette tend donc à rapprocher, parfois jusqu'à la confusion, des espèces d'ailleurs très distinctes. Par conséquent lorsqu'elle nous montre des « différences assez notables » entre le type des hipparions et celui des chevaux, il est permis d'en conclure que la distance réelle a pu être sensiblement plus grande qu'on ne peut en juger par l'examen des fossiles. En réalité, il existe entre ces deux genres un de ces hiatus incompatibles avec la doctrine de Darwin aussi bien qu'avec celle de Lamarck. Pour le combler, il faut encore recourir à ces pages perdues si souvent invoquées, il faut encore en appeler à l'inconnu. Peut-être cet inconnu répondra-t-il demain en faisant découvrir un nouveau terme intermédiaire; mais, guidé par l'analogie et par l'ensemble des faits connus jusqu'à ce jour, on peut prédire que jamais l'hipparion ne sera réuni au cheval par un nombre de formes suffisant pour fournir aux doctrines de la filiation lente rien qui ressemble à une preuve quelque peu démonstrative.

Toutes les réflexions précédentes s'appliquent à plus forte raison aux intermédiaires placés entre deux types plus élevés que ne le sont les genres et les familles. Malgré la juste autorité du nom de Huxley, je ne puis, par exemple, souscrire aux conclusions d'un de

(1) C'est la répétition dans le genre *cheval* de ce que le Dr Lund avait constaté au Brésil pour le genre *rat*.

ses derniers écrits (1). L'archéoptéryx de Meyer, le compsognathus d'André Wagner, présentaient certainement des formes fort singulières à en juger par leurs squelettes. A tout prendre, ils ne faisaient pourtant que relier les reptiles aux oiseaux, à peu près comme l'ornithorynque les rattache aux mammifères et le lépidosiren aux poissons. Or d'une part ces types de transition sont encore fort loin de n'importe quelle espèce appartenant franchement à l'une de ces trois classes, de l'autre le fait de leur existence peut être invoqué, comme nous l'avons vu plus haut, par des doctrines fort différentes. Leibniz aussi bien que Lamarck n'eût pas manqué d'y trouver autant de preuves en sa faveur; Robinet s'en serait emparé comme d'une démonstration; il suffit de lire avec quelque soin les écrits de Geoffroy Saint-Hilaire pour reconnaître qu'il les eût accueillis avec joie comme diminuant le bond qu'aurait dû faire la nature en sautant brusquement d'un type bien défini à l'autre. Pour s'autoriser de ces faits, pour y trouver des argumens, il n'est pas nécessaire d'admettre d'une manière absolue la loi de continuité, telle qu'elle ressort rigoureusement des idées de Lamarck et de Darwin; il suffit de l'accepter d'une manière générale et d'être, n'importe à quel titre et à quel degré que ce soit, *évolutioniste* comme Huxley et M. Gaudry (2), *dérivatiste* comme Owen, ou *transformiste* comme MM. Vogt et Dally. On peut d'ailleurs admettre la préexistence des germes, entendus soit à la façon de Bonnet, soit à la manière de Robinet, ou bien être épigéniste avec Geoffroy et les physiologistes modernes. Ces faits trouvent leur place dans les doctrines les plus diverses, parfois les plus opposées, et par cela même tout juge désintéressé reconnaîtra qu'ils ne peuvent venir en aide d'une manière spéciale à aucune d'elles.

III.

J'ai dû suivre la doctrine de la transformation lente sur le terrain des espèces éteintes, dans ce champ de mort où elle va chercher quelques-uns des argumens qu'elle croit les plus sûrs. J'ai hâte de rentrer dans les domaines de la vie, bien plus instructifs à coup sûr. La paléontologie ne nous révèle que des formes; par suite elle ne permet de voir que le côté morphologique des problèmes complexes posés par l'existence et l'origine des espèces. En outre ces formes sont forcément incomplètes, car le polypier, la coquille, le squelette,

(1) *On the animals which are most nearly intermediate between birds and reptiles; Royal Institution of Great Britain:* weekly evening meeting, february 7, 1868.

(2) *Cours annexe de paléontologie; leçon d'ouverture.* M. Gaudry emploie le mot d'*évolution* comme Huxley; mais il me semble se rapprocher bien plutôt d'Owen par la manière dont il envisage les questions dont il s'agit ici.

ont perdu les parties molles qu'ils protégeaient ou qui les enveloppaient. Si des analogies plus ou moins exactes permettent parfois de concevoir approximativement ce qu'étaient les animaux perdus, toujours est-il qu'en réalité nous ne les connaissons pas. Par cela seul, et même à ne tenir compte que de la forme, bien des élémens d'appréciation sont perdus pour nous. Le genre cheval, si instructif à tant de titres, nous en a fourni un exemple frappant. Par-dessus tout, dans les animaux, dans les plantes, il y a autre chose à considérer que la matière modelée par la vie. Il faut tenir compte de la vie elle-même, ou mieux de ses manifestations. A côté de la morphologie et de l'anatomie vient se placer la physiologie, et, s'il est un phénomène essentiellement physiologique, essentiellement vital, c'est celui de la reproduction, de la filiation des êtres. Comment aborder les problèmes qui touchent de près ou de loin à ceux qui nous occupent, si l'on se place dans des conditions telles qu'on ne puisse utiliser ce qui, dans notre savoir, a le plus de rapport avec eux? Pour quiconque entend rester sur le terrain de la science, les diverses théories transformistes sont avant tout des questions de physiologie générale. C'est principalement à ce point de vue que nous les envisagerons dans la suite de ce travail.

Constatons d'abord que, considérées ainsi, toutes les théories transformistes se partagent naturellement en deux groupes bien distincts. Les unes veulent que la transformation s'opère brusquement, sans transition, et que la modification puisse être assez considérable pour faire apparaître non-seulement une espèce nouvelle, mais même un type inconnu jusque-là. De Maillet regardant comme possible la métamorphose d'un poisson en oiseau, Geoffroy Saint-Hilaire faisant naître directement celui-ci d'un reptile, représentent cet ordre d'idées, quelles que soient d'ailleurs les différences énormes qui les séparent. Ici le temps n'intervient en rien; l'hérédité n'agit qu'en transmettant les caractères subitement apparus. Dans cette hypothèse par conséquent, un assez petit nombre de générations auraient suffi pour donner naissance à toutes les formes que nous connaissons, alors même qu'elles descendraient toutes soit de quelques types initiaux, soit d'un seul prototype premier. La doctrine de Geoffroy en particulier se prêterait parfaitement à cette dernière conclusion, énoncée par Darwin comme ressortant avec logique de ses propres idées.

Dans les théories du second groupe, dont nous nous occupons surtout, les choses se passent bien différemment. Les espèces engendrées ne se détachent des espèces parentes que par degrés à peine marqués. Pour s'élever ou s'abaisser, elles ont à gravir ou à descendre des pentes à peine sensibles; d'innombrables

générations doivent se succéder avant qu'un changement réellement appréciable ait été réalisé. Le temps devient ici un élément nécessaire à l'accomplissement du phénomène, et se compte par centaines, par milliers de siècles. L'hérédité joue un rôle important; elle ne se borne pas à transmettre les modifications acquises, elle les conserve toutes et les accumule, amenant ainsi peu à peu des différences que rien n'eût permis de prévoir et dont les origines sont d'ordinaire impossibles à retrouver. Lamarck et Darwin sont les représentans les plus élevés de cet ordre d'idées, du moins parmi les naturalistes qui ont cherché dans l'expérience et l'observation les bases de leur théorie (1). Il est même difficile de les séparer malgré les différences qui existent entre eux sur quelques points essentiels, malgré la supériorité de la conception du savant anglais. A chaque instant en effet, l'étude de l'un réveille le souvenir de l'autre, et cela presque autant par les contrastes que par les analogies de la pensée et de l'expression.

Lamarck et Darwin, partant des êtres les plus élevés en organisation, signalent la dégradation progressive présentée par l'ensemble des règnes, et arrivent ainsi aux formes les plus simples. Tous deux voient dans ces dernières les représentans, au moins extrêmement voisins, des formes initiales d'où proviennent toutes les espèces supérieures. Le naturaliste français cherche à rendre compte de l'existence de ces protoorganismes, de leur persistance dans le temps et dans l'espace; il trouve une explication facile et logique de ces faits dans la génération spontanée, à laquelle il rattache l'apparition des premiers êtres vivans, et qu'il regarde comme s'accomplissant encore journellement sous l'empire des forces physico-chimiques. Celles-ci, pense-t-il, organisent constamment et de toutes pièces les premières ébauches animales et végétales; la différenciation des deux règnes est le résultat de leur action uniforme, mais s'exerçant sur des matériaux quelque peu différens. Dans cette hypothèse, la présence, partout reconnue, des infusoires les plus simples, des algues les plus rudimentaires, n'a plus rien d'étrange. Le monde inorganique fournit incessamment des matériaux qui, vivifiés par la cha-

(1) Sans cette réserve, il eût été injuste de ne pas placer à côté des deux savans que je nomme l'illustre chef des *naturalistes philosophes de la nature,* Oken, qui a exercé une si grande influence, surtout en Allemagne, et qui a compté parmi ses disciples quelques-uns des naturalistes les plus éminens de ce pays; mais, comme je l'ai déjà dit, Oken, partisan enthousiaste de Schelling, cherchait dans les faits la confirmation de ses *a priori* bien plus qu'il ne leur demandait une science positive. Aussi ses conceptions générales, aujourd'hui à peu près abandonnées, sont-elles presque autant du ressort de la métaphysique que du domaine des sciences naturelles. Voilà pourquoi j'ai cru ne pas devoir en parler, malgré l'intérêt que présenterait la comparaison de quelques-uns des résultats admis par Oken avec ceux auxquels sont arrivés d'autres naturalistes.

leur, la lumière, l'électricité, se transforment en organismes élémentaires constituant pour chaque règne une sorte de fonds de réserve chaque jour renouvelé, et où la nature trouve toujours à puiser pour enfanter des formes nouvelles. Or la nature n'est pas une puissance indépendante. Dans ses actes, elle est assujettie à des lois, « expression de la volonté suprême qui les a établies (1). » Par conséquent elle ne peut s'égarer, et voilà comment ses productions rentrent toutes dans ce cadre dont la paléontologie, malgré ses immenses progrès, n'a pas eu à multiplier les cases principales (2).

Darwin ne remonte pas aussi haut que Lamarck. Il ne cherche nullement à expliquer l'existence de son prototype, et nous avons vu comment il s'exprime au sujet de la génération spontanée. Cette réserve a été blâmée par quelques-uns des partisans aussi bien que par certains adversaires du savant anglais. On lui a reproché de laisser sa théorie incomplète, de ne pas tenir ce que promettait le titre de son livre en reculant devant la question d'origine première. Je ne puis m'associer à ces critiques, quel que soit le sentiment qui les ait dictées. Tout homme a bien le droit de fixer lui-même les limites où s'arrête son savoir. D'ailleurs la déclaration de Darwin en ce qui concerne la génération spontanée est pleine de mesure et de sens. Il tient ici le langage du vrai savant. Sans doute la science n'a pas démontré l'impossibilité de la formation d'un être vivant sous la seule action des forces physico-chimiques; sans doute rien n'autorise à affirmer que cette impossibilité ait existé de tout temps dans le passé, qu'elle doive exister à jamais dans l'avenir. Toutefois, en présence des recherches modernes, en présence des faits acquis très récemment encore, quiconque aura suivi attentivement les discussions soulevées par la question des générations spontanées, quiconque aura présent à l'esprit le détail des expériences invoquées des deux côtés, n'hésitera point à regarder ces générations sans père ni mère comme un phénomène étranger à notre monde actuel. Or, la génération spontanée manquant, la

(1) *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres; introduction.* Quelques pages plus haut, Lamarck s'exprime ainsi : « Parmi les différentes confusions d'idées auxquelles le sujet que j'ai ici en vue a donné lieu, j'en citerai deux comme principales... et celle qui fait penser à la plupart des hommes que la *nature* et son *suprême auteur* sont pareillement synonymes. » J'ai déjà cité d'autres passages analogues. On voit combien se trompent ceux qui mettent Lamarck au nombre des athées.

(2) L'*Eozoon canadense* lui-même, ce fossile singulier qui a rejeté l'apparition des êtres vivans si fort au-delà des époques silurienne et cumbrienne, a trouvé sa place toute préparée dans le groupe des foraminifères, à côté de genres depuis longtemps connus et décrits. (*On the structure, affinities and geological position of Eozoon canadense,* by W. Carpenter.)

théorie de Lamarck perd tout point de départ. Darwin, en se refusant à expliquer l'origine de la vie, en prenant l'être vivant comme un fait primordial, échappe de ce côté à toute difficulté.

En revanche, pour être accepté, ce fait hypothétique doit évidemment concorder avec les faits réels ou tout au moins ne pas être en désaccord avec eux. Or ici la conception de Darwin soulève par elle-même une objection des plus sérieuses. Au fond, elle consiste à admettre que la cause inconnue désignée par nous sous le nom de vie a joué à la surface du globe le rôle d'une puissance créatrice, et cela une seule fois, pendant un temps limité et d'une seule manière. Eh bien! c'est là une supposition impossible à accepter pour quiconque se place exclusivement au point de vue scientifique. Aucun des groupes de phénomènes étudiés par n'importe quelle science ne nous présente un fait semblable, aucune des causes de phénomènes ayant reçu un nom ne s'est comportée, ne se comporte ainsi. Pour si loin qu'on les ait poursuivies et en tant qu'elles se prêtent à l'observation, on les a constamment trouvées à l'œuvre, accusant leur action énergique ou faible, intermittente ou continue, par des effets multipliés et divers. La cause qui a produit les êtres vivans a-t-elle procédé d'une tout autre manière? S'est-elle manifestée à l'origine des choses et a-t-elle ensuite disparu, ne laissant comme trace de son passage qu'une seule et unique empreinte? N'a-t-elle agi un instant sur notre terre que pour engendrer un archétype et s'arrêter ensuite à tout jamais? Cette hypothèse absolument arbitraire a contre elle toutes les analogies tirées de l'histoire des autres branches du savoir humain. L'homme de science ne peut donc accepter le fait initial admis par Darwin.

Le savant anglais ne dit nulle part s'il suppose que son prototype ait été représenté par un ou plusieurs individus. Mlle Royer, interprétant, complétant peut-être sur ce point le livre qu'elle a traduit, admet de la manière la plus large la multiplicité des organismes primaires. Le fait d'un ancêtre unique lui paraîtrait un miracle. « Si cet ancêtre a existé, dit-elle, ce ne peut être que la planète elle-même, » qui, « à l'une des phases de son existence, aurait eu le pouvoir d'élaborer la vie. » La surface de la terre, alors baignée par les eaux, aurait produit en nombre immense des germes « sans aucun doute tous semblables. » M. Dally a fait remarquer avec raison que ce caprice subit de la « matrice universelle » constituerait un miracle non moins incompréhensible que celui qui répugne à Mlle Royer (1). De cette hypothèse découlent d'ailleurs des conséquences fort graves, qu'accepte sans hésiter le traducteur de

(1) *De la place de l'homme dans la nature; introduction.*

Darwin. « La multiplicité infinie des germes, dit Mlle Royer, dut nécessairement produire à l'origine la multiplicité infinie des races, et de cette infinité de races ont surgi de nombreuses séries indépendantes les unes des autres, ayant toutes leur point de départ dans les premières formes des êtres primitifs. »

Il me paraît difficile que le traducteur ait été ici l'interprète fidèle de la pensée du maître. Si l'on donne pour point de départ aux êtres organisés un seul parent qu'on peut supposer hermaphrodite ou une paire primitive unique, la loi de caractérisation permanente rend compte du plan général conservé dans l'empire organique depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours. Ce parent était vivant; il a transmis à tous ses descendans la vie avec tout ce qu'elle entraîne de phénomènes généraux communs aux animaux comme aux plantes. Après une période d'indécision dont nous trouvons encore les traces, un premier partage a eu lieu parmi ses fils; les deux règnes ont pris naissance, et à partir de ce moment tous les dérivés de la première algue ont été des végétaux, tous les petits-fils du premier infusoire ont été des animaux. La caractérisation successive des embranchemens, classes, ordres, familles, a toujours eu les mêmes conséquences. Le premier zoophyte n'a eu que des zoophytes pour enfans et petits-enfans; le premier vertébré, fût-il inférieur en organisation à l'amphioxus, n'a produit que des vertébrés, et parmi ceux-ci le premier mammifère a engendré tous les autres. « Ainsi a pris naissance et a grandi, selon Darwin, le grand arbre de la vie, qui remplit l'écorce de la terre des débris de ses branches mortes et rompues, qui en couvre la surface de ses ramifications toujours nouvelles et toujours brillantes. » De ce mode de développement résulteraient très naturellement, comme je l'ai déjà dit, les rapports qui existent entre tous les êtres vivans, entre leurs groupes, quelque multipliés qu'ils soient, quelque éloignement que le temps et l'espace aient interposé entre eux.

Si le développement du monde organique a eu lieu autrement et par séries indépendantes, comment se fait-il que les représentans de ces séries rentrent tous dans le cadre que les naturalistes ont pu tracer à l'aide de la nature vivante seule, et dont la paléontologie n'a fait que subdiviser les cases principales? Comment ces formes, « ayant une généalogie à part qui les rattache en ligne directe à la cellule primordiale, » trouvent-elles si naturellement leur place non-seulement dans les mêmes règnes, embranchemens ou classes, mais bien souvent en outre dans les mêmes ordres, les mêmes familles ? Mlle Royer attribue ce résultat à « l'unité de la loi organique de la surface du globe. » Elle ne dit pas quelle est cette loi. Or on ne peut invoquer ici ni la sélection résultant de la lutte pour l'exis-

tence, ni la divergence des caractères dépendant de l'hérédité, car toutes deux ont pour conséquence forcée de multiplier et d'accentuer les différences. Une « infinité de germes » obéissant à ces lois seules aurait nécessairement engendré une infinité d'êtres divergeant en tout sens. Pour que ces « lignées indépendantes, » isolées, et dont la loi de caractérisation permanente n'a pas réglé les rapports, eussent pu s'harmoniser à travers le temps et l'espace dans le tout que nous connaissons, il aurait fallu de toute nécessité que leurs écarts eussent des bornes imposées par quelque chose de supérieur. Mlle Royer n'indique rien à cet égard; mais on voit qu'après s'être singulièrement rapprochée de Lamarck par la conception d'une genèse primitive qui ressemble fort à un acte de génération spontanée elle pourrait bien être près d'adopter encore quelque chose de fort analogue aux lois que l'auteur de la *Philosophie zoologique* regardait comme réglementant la nature.

En définitive, l'existence du prototype darwinien n'a sans doute en soi rien de rigoureusement impossible; pourtant cette hypothèse est absolument gratuite et a contre elle l'analogie scientifique, c'est-à-dire le seul guide qui puisse nous diriger dans l'appréciation de ces questions obscures. Elle ne peut donc être acceptée par quiconque entend rester sur le terrain de la science seule. Or cette hypothèse n'est pas seulement une extension, une conséquence logique, mais d'importance secondaire, qu'on puisse accepter ou rejeter sans toucher au reste de la théorie, comme Darwin semble l'admettre (1). Elle est en réalité le point de départ obligé de toute la doctrine, et la résume pour ainsi dire. Toutes les raisons invoquées en faveur de la sélection considérée comme cause de la dérivation lente et de la caractérisation des embranchemens, des classes, même des genres et des espèces, s'appliquent rigoureusement à la différenciation des règnes. Toutes les objections qu'on adresserait à celle-ci retomberaient sur celles-là. Si les ressemblances passagères des embryons d'une même classe témoignent en faveur de l'origine commune des êtres qu'elle comprend, la ressemblance fondamentale des corps reproducteurs, la motilité de certaines spores végétales, accusent l'origine commune des animaux et des végétaux. Si l'existence de quelques termes intermédiaires ou d'un petit nombre d'espèces ambiguës peut être invoquée à titre de preuve par le darwinisme quand il s'agit de montrer que tous les vertébrés descendent d'un ancêtre commun, l'existence de groupes entiers que se disputent ou se renvoient les botanistes et les zoolo-

(1) *Origine des espèces*, chap. XIV, 4, et *Variations des animaux et des plantes; introduction.*

gistes témoigne bien plus encore que les plantes et les animaux ont eu le même parent primitif. Aussi, sous peine d'être inconséquent, le darwinisme est forcé de faire remonter l'origine de tout organisme jusqu'à la cellule primordiale, jusqu'à ce prototype en faveur duquel il est impossible d'invoquer le moindre argument scientifique.

Acceptons-le pourtant tel que Darwin nous le donne, comme un être primordial ne se rattachant à rien, dont l'existence est inexpliquée et inexplicable, en désaccord avec le peu que nous savons, en d'autres termes, comme un mystère, et suivons-le dans ses transformations. Ici un premier fait se présente, et doit nous arrêter d'autant plus que Darwin lui-même a bien compris qu'il constituait une objection sérieuse à sa théorie, surtout quand on veut voir en elle la *doctrine du progrès*. Rien ne prouve que le prototype soit représenté de nos jours encore par des descendans directs. Peut-être se cache-t-il dans la foule de ces êtres ambigus dont Bory de Saint-Vincent composait son *règne psychodiaire* (1); mais nous le rencontrerions sous le microscope que nous ne pourrions le reconnaître, faute de renseignemens. En revanche, nous pouvons affirmer que la science moderne a découvert un certain nombre de ses dérivés les plus immédiats. Les dernières conferves, les infusoires les plus simples et surtout bon nombre de ces êtres dont nous ne savons encore que faire ne diffèrent probablement pas beaucoup de cet ancêtre putatif commun. Ce n'est pas leur petitesse qui autorise ce langage. L'esprit, appuyé sur quelques notions élémentaires de mathématiques, conçoit des êtres infiniment plus petits que la dernière des monades, que le plus imperceptible des vibrions. Il n'en est pas de même de la simplicité d'organisation. Celle-ci a des limites. Quand nous voyons l'être vivant réduit à une simple cellule, à un corpuscule d'apparence homogène dont il est impossible de dire s'il est ou non isolé du monde ambiant par une enveloppe propre, nous pouvons affirmer que nous sommes peu éloignés des confins de la complication organique. Comment des êtres d'une simplicité pareille peuvent-ils coexister avec leurs descendans graduellement perfectionnés, avec ceux qui occupent le premier rang dans les deux règnes?

Dans la doctrine de Lamarck, la réponse à cette question est à la fois facile et logique. L'existence simultanée des extrêmes de complication organique et de tous les intermédiaires est la conséquence

(1) Bory de Saint-Vincent avait proposé l'adoption d'un règne spécial destiné à recevoir les êtres qu'il regardait comme tenant à la fois de la plante et de l'animal. Cette division nouvelle du monde organique n'a été adoptée par aucun naturaliste, que je sache; mais les causes qui en avaient suggéré la pensée à Bory subsistent toujours.

naturelle d'une génération spontanée journalière, entretenant ce fonds général d'ébauches vivantes où les espèces nouvelles ont pris et peuvent à chaque instant prendre naissance. Les plus anciennes, celles dont les circonstances ont stimulé les besoins et multiplié les habitudes, occupent aujourd'hui le premier rang; les autres se trouvent naturellement étagées selon la date de leur naissance et l'énergie ou la faiblesse des stimulans qu'elles ont rencontrés. Il est fâcheux que cette explication repose sur une erreur que reconnaîtront, je pense, les plus hardis partisans actuels de l'hétérogénie. Il est bien évident que, si la génération spontanée était un phénomène aussi constant, aussi régulier, aussi incessant, que le croyait Lamarck, la réalité en eût été depuis longtemps mise hors de doute.

La persistance des types inférieurs est bien plus difficile à expliquer pour quiconque se place à un point de vue analogue à celui de Darwin. Il y a dans ce fait comme une protestation contre la généralité de l'application des principes mêmes de la doctrine. Le savant anglais l'a bien senti lui-même. C'est ici surtout qu'il laisse de côté le progrès organique, qu'il se rattache au principe de l'adaptation, et formule relativement aux conséquences de l'élection naturelle des restrictions assez peu d'accord, il me semble, avec le langage qu'il tient ailleurs. « Quel avantage, dit-il, pourrait-il y avoir pour un animalcule infusoire, pour un ver intestinal, ou même pour un ver de terre, à être doué d'une organisation élevée? Et si ces diverses formes vivantes n'ont aucun avantage à progresser, elles ne feront aucun progrès ou progresseront seulement sous de légers rapports par suite de l'action élective qui tend à les adapter de mieux en mieux à leurs conditions d'existence, mais nullement à changer ces conditions, de sorte qu'elles peuvent demeurer dans leur infériorité actuelle pendant une suite indéterminée d'époques géologiques. En effet, nous savons d'après les documens paléontologiques que plusieurs des formes les moins élevées de la série organique, telles que les rhyzopodes et les infusoires, sont demeurées pendant d'immenses périodes à peu près dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. »

Tel est le langage de Darwin lui-même, tels sont les faits qu'il accepte. A plus forte raison admettrait-il que les êtres plus simples et à caractère indécis dont je parlais tout à l'heure ont traversé sans grand changement « un nombre indéterminé d'époques géologiques. » Comment se fait-il qu'en dépit de la lutte pour l'existence et de la sélection ils aient conservé à travers ces époques, à travers les changemens de conditions d'existence qu'elles ont présentées, à travers les millions de millions de siècles qu'elles comprennent d'après lui, une simplicité d'organisation qui fait son-

ger au prototype? C'est, répond Darwin, que « des variations favorables peuvent ne s'être jamais présentées, de sorte que l'élection naturelle n'a pu agir en les accumulant. » Voilà bien l'imprévu, l'accident accepté comme dominant ces lois qui semblaient d'abord si fortement, si logiquement enchaînées, ou tout au moins reconnu nécessaire pour que ces lois puissent s'exercer. Au-delà de cette hypothèse extrême, on ne peut évidemment plus rien supposer. Suffit-elle au moins pour rendre compte des variations premières du prototype, pour expliquer le premier partage accompli à l'origine des choses entre les animaux et les végétaux, pour éclairer les premiers pas faits « vers la différenciation et la localisation des organes pour des fonctions de plus en plus spéciales? » Non, répond franchement Darwin. « Je ne saurais résoudre complétement ce problème. D'ailleurs, comme nous n'avons aucun fait pour nous guider dans la recherche d'une solution, on peut regarder toute spéculation sur ce sujet comme vaine et sans base. » Je me garderai bien d'ajouter un seul mot à cet aveu si loyal, mais en même temps si grave pour la doctrine entière, qui se trouve ainsi reposer sur l'existence d'un prototype que l'homme de science pure ne saurait guère accepter, et dont l'auteur de la théorie lui-même ne peut expliquer en aucune façon les transformations initiales.

Lamarck ne s'est pas laissé arrêter par la nécessité d'admettre, comme point de départ de l'évolution lente telle qu'il la comprenait, un phénomène universel, incessant, et que pourtant nul n'a pu constater. Darwin ne s'est pas inquiété davantage des difficultés fondamentales de sa conception. « Nul ne doit s'étonner, dit-il, qu'il reste encore beaucoup de choses inexpliquées sur l'origine des espèces, si l'on songe à notre profonde ignorance concernant les relations mutuelles des habitans du monde durant les époques successives de son histoire. » Il passe outre après cette réflexion, et, laissant en plein inconnu les premières évolutions du type organique fondamental, c'est aux types secondaires déjà accusés, aux espèces déjà existantes qu'il applique sa théorie. C'est donc à elles que s'adresse en particulier l'hypothèse des variations fortuites, qui seules permettent à la sélection d'entrer en jeu et d'enfanter des espèces nouvelles. A vouloir suivre pas à pas le savant anglais, je devrais aborder dès maintenant l'examen des causes qu'il assigne à ces accidens dont l'influence est si grande; mais, pour apprécier ce qu'il dit à ce sujet, j'aurais à opposer l'*espèce* à la *race*, et je dois rappeler d'abord combien diffèrent en réalité ces deux choses si souvent confondues.

A. DE QUATREFAGES.

DE

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EN EUROPE

I. *De l'Enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse,* rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par MM. Demogeot et Montucci; Paris 1868. — II. *Schools Inquiry Commission.* — Report on burgh schools, by D. R. Fearon. — Report on the system of education in France, Italy, Germany and Switzerland, by M. Arnold. London 1868.

Il y a soixante-quinze ans, un décret de la convention nationale ferma les vieilles écoles, abolit les priviléges séculaires des étudians, et confisqua les biens de mainmorte des anciens colléges au profit de l'état. Depuis cette époque, les questions d'enseignement public n'ont cessé d'être soumises à la discussion. Toutefois les débats auxquels le sujet donnait lieu ont porté plutôt sur les programmes des études que sur l'organisation même du corps enseignant. Créée par l'empereur Napoléon Ier avec la jouissance d'un monopole absolu et les attributs d'une personne civile, l'Université de France fut d'abord une corporation plus stable et plus indépendante du gouvernement que ne l'est un ministère; elle avait alors le droit de posséder. Quand son chef suprême, le grand-maître de l'Université, devint sous la restauration l'un des ministres de la couronne, le public ne s'en émut pas plus que de lui voir enlever dix ans plus tard, par une ordonnance royale, son budget spécial et ses propriétés. La suppression du monopole d'enseignement, con-

sommée par la loi du 15 mars 1850, fut le seul acte public que l'on ait demandé avec instance et combattu avec ardeur. Pour le reste, l'Université a subi la loi du siècle; elle a courbé la tête sous le niveau régulateur du pouvoir central sans se plaindre, ou du moins sans se faire écouter. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une administration publique, et ne retient aucun des priviléges d'une corporation.

Tandis que le silence se faisait sur l'organisation intérieure de l'instruction publique, les programmes de l'enseignement devenaient au contraire l'objet de vives controverses. Presque exclusivement littéraires sous l'ancien régime, plus scientifiques sous l'influence des idées positives de la révolution, les études redevinrent classiques avec le premier empire, et restèrent telles sous la restauration. Les besoins du temps ont agrandi plus ou moins la part faite aux sciences. Après des essais malheureux connus sous le nom de *bifurcation* des études, la lutte entre les lettres et les sciences est-elle terminée par l'introduction récente d'un enseignement secondaire spécial? Il y a lieu de l'espérer plutôt que de l'affirmer, car l'expérience ne parle en pareille matière qu'après une épreuve prolongée.

En somme, quoique les principes aient quelquefois varié, l'ensemble de l'instruction publique en France se présente aujourd'hui sous une forme simple. Chacun sait quelles sont ses doctrines; avec la moindre étude, on connaît à fond ses règlemens. Un même esprit préside à l'exécution des lois qui la régissent; une même volonté anime ce grand corps depuis la plus modeste école de village jusqu'aux chaires de l'enseignement le plus élevé. En est-il de même chez les autres nations de l'Europe? C'est un sujet qui mérite d'être examiné, car nul de nous n'est assez infatué des institutions françaises pour se persuader que nous ayons mieux réussi que les peuples qui nous entourent. Il serait aussi ridicule d'avoir cette confiance extrême en nos méthodes que de les dénigrer de parti-pris. D'ailleurs le moment est favorable pour une telle recherche. Par suite de diverses circonstances, des travaux remarquables sur le sujet qui nous occupe viennent d'être publiés en France et en Angleterre. Ce sont des rapports qui, pour être officiels, n'en ont pas moins un cachet d'originalité saisissante. Deux professeurs français, MM. Demogeot et Montucci, ont été chargés par le ministre de l'instruction publique d'examiner l'état de l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse. Le travail collectif de MM. Demogeot et Montucci n'est pas, comme tant d'œuvres de même origine, la compilation sèche et prolixe des faits qu'ils ont observés. Sans s'écarter plus qu'il ne convient à des délégués du cadre d'un rap-

port administratif, ils apprécient les faits en même temps qu'ils les exposent. Sous la forme souvent pittoresque et animée d'un récit, ils ont eu le talent de tout dire et de tout comprendre. On serait tenté de leur adresser un seul reproche. L'un deux appartenait à l'enseignement littéraire et l'autre à l'enseignement scientifique. Ils personnifiaient donc à eux deux la lutte présente entre les deux enseignemens. Le premier a-t-il entraîné les convictions de son collègue, ou le second était-il plus littéraire que ne l'est d'ordinaire un professeur de sciences? On ne saurait dire; mais l'impression qui reste après la lecture de ce rapport est une tendance à maintenir intacte l'ancienne instruction classique contre les exigences impérieuses des professions industrielles, qui réclament un programme d'études mieux approprié aux besoins de la société moderne.

La mission de MM. Demogeot et Montucci, si intéressans qu'en soient les résultats, n'était justifiée que par le désir bien naturel de savoir comment nos voisins d'outre-Manche comprennent l'enseignement secondaire; elle ne se liait pas à un projet d'innovation prochaine. En Angleterre au contraire, le régime scolaire des principaux établissemens d'instruction publique a été mis en question depuis quelques années; on a prétendu que les grandes écoles, dont la réputation était demeurée jusqu'ici à l'abri de toute attaque, sacrifiaient les jeunes intelligences des générations nouvelles au culte suranné de l'antiquité classique, qu'elles avaient même perdu la vertu de former des hommes lettrés, qu'il s'y perpétuait des abus odieux, vestiges des mœurs barbares du moyen âge. Dotées presque toutes de propriétés mainmortables, on soutenait que leurs ressources avaient été détournées par une pente insensible de l'affectation charitable qui était dans les intentions des fondateurs. Plusieurs commissions que le gouvernement anglais institua pour vérifier jusqu'à quel point ces allégations étaient exactes révélèrent en effet l'urgente nécessité d'introduire d'importantes réformes dans le système d'éducation. Pour savoir ce qu'il fallait mettre à la place de ce qui existe, il n'y avait rien de mieux à faire que d'examiner ce qui se pratique à l'étranger. Aussi l'une de ces commissions délégua-t-elle à M. Matthew Arnold la mission de parcourir les divers états de l'Europe continentale et d'étudier en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne les institutions d'enseignement. Le rapport de M. Arnold embrasse un champ plus vaste que celui de MM. Demogeot et Montucci; il se distingue également par l'élégance de la forme, la finesse de l'observation, la largeur et l'originalité des conclusions. Nous avons peu de chose à apprendre de lui sur ce qui se passe chez nous; mais nous enregistrons avec fierté les éloges

qu'il donne en maintes occasions à l'Université de France. La partie de son travail qui concerne l'Allemagne expose avec une netteté que nous n'avons pas trouvée ailleurs la complication un peu confuse des écoles prussiennes, auxquelles nous pourrions du reste emprunter plus d'une réforme utile. En résumé, c'est une œuvre dont la lecture est facile et profitable. Ce n'est pas le seul travail intéressant qu'aient provoqué les commissions anglaises; un autre délégué, M. Fearon, a exposé avec talent l'organisation scolaire de l'Écosse, qui était, paraît-il, peu connue en Angleterre même, malgré la proximité et le lien politique qui unit les deux royaumes. MM. Arnold et Fearon, aussi bien que MM. Demogeot et Montucci, ont le culte des humanités. Ils voient d'un œil jaloux la part toujours plus large que les sciences prennent dans les écoles aux dépens des lettres. Il ne faut pas leur demander de résoudre la question si controversée entre l'enseignement littéraire et l'enseignement scientifique. Du reste, la question est si grave que nous oserons à peine en dire quelques mots en terminant.

I.

La Grande-Bretagne admet la liberté d'enseignement la plus absolue. L'état ne possède aucun établissement d'instruction secondaire et n'exerce même aucun contrôle sur ceux qui ont été créés sans son concours (1). L'éducation nationale est avant tout, comme les autres institutions du pays, le produit de l'initiative individuelle. L'instruction primaire pour les classes pauvres, qui est d'origine moderne, a souvent besoin de l'aide du gouvernement : celui-ci se réserve en échange un droit de surveillance sur les écoles subventionnées; mais l'instruction des classes aisées peut se passer des secours du budget; elle est en droit, suivant les habitudes anglaises, de ne rien accorder à l'état, à qui elle ne demande rien. La fondation des colléges où se donne l'enseignement secondaire est due soit à des legs charitables remontant à une date souvent fort reculée, soit à des associations religieuses, soit même à des compagnies financières constituées en vue de l'intérêt public; enfin, ce qui offre moins de garanties aux familles, ces établissemens peuvent être des entre-

(1) On en vit une preuve bien remarquable en 1862, lorsque la première commission royale commença ses travaux d'enquête. Elle eut tout d'abord l'idée de se rendre compte de l'état de l'enseignement en soumettant les élèves à des examens écrits. Les neuf principales écoles de l'Angleterre refusèrent de se prêter à cette épreuve, ou montrèrent tant de répugnance à l'accepter que les commissaires de la reine n'osèrent ni insister ni passer outre.

prises particulières qui songent plus au gain qu'aux besoins moraux des élèves. En général, plus ces écoles sont anciennes, et plus elles s'attachent avec ferveur au vieil enseignement classique; elles s'appellent encore *écoles de grammaire*. Les institutions modernes au contraire ont été fondées pour satisfaire les tendances professionnelles et industrielles.

L'enseignement des écoles ne comprenait au moyen âge que les lettres grecques et latines; les sciences existaient à peine, la langue nationale était considérée avec dédain. Telles étaient les études des écoles de grammaire il y a quatre ou cinq siècles, telles elles sont encore de notre temps, sauf de bien légers changemens. Au premier rang dans cette catégorie, tant par le nombre des élèves que par l'importance des ressources et la réputation, se place le collége d'Eton, qui fut fondé par Henry VI en 1440. C'est au pied du palais de Windsor, à 36 kilomètres de Londres, que s'élèvent les splendides bâtimens de cette institution fameuse. Les Anglais répugnent en principe à mettre au sein des villes leurs établissemens d'instruction publique. Eton ne fut au début qu'un modeste externat destiné à instruire gratuitement les enfans du voisinage. Depuis longtemps, la mode l'a pris en faveur, et l'on voit figurer sur le livre d'or de ses élèves les noms les plus aristocratiques de l'Angleterre, Robert Walpole, Pitt, Fox, le marquis de Wellesley, lord Derby, et le chef actuel du gouvernement, M. Gladstone. A la tête se trouvent un *provost* et sept *fellows*, qui composent à proprement parler le collége. Non pas que ces personnages prennent une part active à l'enseignement; ce sont des ecclésiastiques, anciens professeurs, revêtus d'un haut grade universitaire; ils administrent la fortune de l'établissement, et prélèvent à leur profit personnel la meilleure part des revenus. Ces emplois sont de douces retraites et de fructueuses sinécures. Un tel cénacle de vieillards ne contribue pas médiocrement à repousser des études toute innovation moderne. Anciens élèves de l'école, se recrutant par l'élection, ils ne conçoivent rien de plus parfait que la routine à laquelle ils ont été attachés depuis leur enfance.

Sous la surveillance imposante de ce conseil, la direction de l'école appartient à celui que nous appellerions le principal (*head master*). Loin d'être absorbé, comme le sont les proviseurs de nos lycées français, par la besogne administrative, le principal n'a guère que des fonctions pédagogiques; il est d'usage qu'il soit lui-même professeur de la plus haute classe, ce qui ne l'empêche pas d'inspecter les études des classes inférieures. Les professeurs jouissent d'une indépendance extrême dans leur chaire. Il n'y a pas de programmes d'études, il y a seulement des traditions dont il n'est pas

permis de s'écarter. Le principal, qui nomme les professeurs, peut aussi les révoquer; mais les révocations sont très rares, car les choix sont faits avec sagesse, et d'ailleurs les Anglais ont, personne ne l'ignore, un profond respect pour les droits acquis. A défaut d'une école normale supérieure ou d'une institution du même genre, on s'assujettit à recruter le corps enseignant parmi des gradués d'Oxford ou de Cambridge qui aient eux-mêmes passé par Eton avant de se rendre à l'université. Ils arrivent jeunes encore, munis d'une instruction classique supérieure, mais un peu novices en matière d'enseignement; ils acquièrent l'habileté professionnelle par l'exemple de leurs collègues plus anciens et par leur propre expérience. Au surplus, le professorat est une carrière si largement rémunérée qu'elle attire les hommes d'élite. Tant en émolumens réguliers qu'en bénéfices accessoires, un professeur des études classiques à Eton arrive à se faire 40,000 fr. de revenu; le principal reçoit 120,000 fr. par an, et l'on cite en d'autres écoles publiques des traitemens encore plus considérables.

Voyons maintenant ce que sont les élèves de ce magnifique établissement. Il y a d'abord les boursiers, les écoliers du roi (*king's scholars*). C'est pour eux que le collége a été créé jadis; mais ils n'y occupent plus depuis longtemps qu'une place secondaire. Ils logent dans un bâtiment séparé, portent un costume particulier, vivent à part, même aux heures de récréation, ne jouent qu'entre eux, et travaillent, dit-on, avec une application particulière. Les autres élèves sont à vrai dire des externes, quoique dans des conditions bien différentes de ceux de nos lycées français. L'école anglaise est un hameau; au centre s'élève l'édifice qui contient les salles de classe, tout autour se groupent la chapelle, la bibliothèque, ouverte toute la journée, la maison du principal, le logis des boursiers, les habitations des professeurs. Ceux-ci sont autorisés presque tous à tenir pension; les uns n'ont que 5 élèves, d'autres en ont 40 ou 50, qu'ils logent, nourrissent, surveillent et dirigent pendant toute la durée du séjour à l'école. L'enfant admis dans la maison d'un professeur, qui devient dès lors son tuteur et son répétiteur, y retrouve la vie de famille, les soins affectueux du toit paternel. Il vit à une table commune avec la femme et les enfans du maître. Chaque pensionnaire a sa cellule, où il dort la nuit et travaille seul le jour; il y reçoit ses camarades, s'il lui plaît. La liberté d'aller et de venir est complète, car nulle porte n'est fermée. Sauf aux heures rigoureusement fixes des repas, des classes et des répétitions, les élèves sortent à leur gré, jouent quand il leur convient, travaillent aux momens qu'ils choisissent. L'un des défauts de cette organisation scolaire est de coûter si cher que le collége

d'Eton n'est accessible qu'aux enfans des familles opulentes. Tout compris, la dépense de l'année dépasse 5,000 francs par élève. Les boursiers eux-mêmes ont à payer pour diverses causes une somme de 1,200 francs par an au moins.

Ainsi les écoliers d'Eton ne se recrutent que dans les classes supérieures de la société britannique. Ces jeunes gens viennent-ils là pour travailler et faire ce qu'on est convenu d'appeler de fortes études? Quelques-uns sans doute; mais il faut avouer que la plupart s'en soucient peu. Les parens d'ailleurs n'attachent quelquefois à l'instruction qu'une médiocre importance. Ils envoient leurs enfans à Eton pour y recevoir l'éducation d'un *gentleman*, ce qui est le résultat le moins contestable d'un tel régime, pour y faire de belles connaissances qui seront utiles dans la vie, pour former le caractère, l'esprit et le corps aux traditions de la bonne compagnie. Les boursiers seuls soutiennent l'honneur de l'école aux universités et dans les concours. A défaut d'une haute culture intellectuelle, ce petit monde qui déjà s'initie à l'existence un peu frivole de la haute société se livre avec passion aux exercices athlétiques. Les amusemens sédentaires des salons, les jeux de cartes en particulier, sont sévèrement interdits; mais la paume, le ballon, le canotage, pardessus tout le *cricket*, sont encouragés par les maîtres, et absorbent plusieurs heures de la journée. Que l'on ne croie pas que ces amusemens soient une récréation facultative; la règle et l'usage font un devoir à tout élève de s'y livrer assidûment. Deux ou trois jours par semaine, les études s'arrêtent à midi : le reste de la journée appartient aux exercices du corps. Une fois l'an, les principales écoles de l'Angleterre se donnent rendez-vous en champ clos sur la pelouse du cricket ou aux régates de la Tamise, et les jeunes vainqueurs de ces luttes solennelles sont les héros du moment, autant et plus enviés peut-être que les lauréats des luttes académiques.

On se sera déjà dit qu'au sein de cette société enfantine il faut une discipline d'autant plus sévère que les élèves jouissent de plus de liberté. Il convient de faire observer d'abord que l'on se tromperait à juger les mœurs des écoles anglaises d'après le tempérament de nos enfans. Les jeunes recrues d'Eton n'arrivent pas à l'école sans avoir déjà le respect inné de la règle, qui est l'un des traits caractéristiques de la nation. Ils passent sans transition de la maison paternelle chez le tuteur, qui continue les usages de la famille en y ajoutant seulement à l'occasion une nuance de fermeté. Cependant la surveillance doit apparaître quelque part. Ce sont les élèves qui se surveillent eux-mêmes; les plus âgés ont autorité sur les jeunes. Les *moniteurs*, comme on les appelle, sont les élèves de la classe la plus élevée, les disciples immédiats du principal, qui en général

est homme à les pénétrer de son esprit. Cette autorité éphémère conférée à quelques groupes de pensionnaires n'a rien de pénible ou de blessant pour leurs camarades, car les inférieurs de cette année seront les chefs dans un an ou deux. Ce qui nous étonne un peu, c'est que le système monitorial soit efficace, ou, s'il est efficace, c'est qu'il ne dégénère pas en une tyrannie d'autant plus vexatoire qu'elle s'exerce sans mesure et souvent sans contrôle.

Un grave abus, le *fagging*, dont la dernière commission d'enquête a révélé la regrettable persistance, est une conséquence naturelle de ce régime de liberté. Tout élève des classes inférieures est serviteur (*fag*) d'un élève plus ancien. Le *fag* fait les commissions de son maître, porte ses livres en classe, brosse ses habits, et, ce qui est plus cruel, reste encore un serviteur très humble sur la pelouse des jeux pendant les heures de récréation. A la moindre infraction au petit code de politesse écolière que l'usage a consacré, le malheureux *fag* est battu sans miséricorde. C'est l'abus des droits de l'ancienneté plutôt que le triomphe de la force brutale, ce n'en est pas moins une sujétion abominable à notre avis; mais les maîtres ne sont-ils pas cause en partie des mauvais traitemens que les aînés exercent sur leurs jeunes condisciples? Chez nous, on réprouve les châtimens corporels, parce qu'on les considère comme dégradans; en Angleterre, on en conserve l'usage avec une sorte de vénération. Les meilleurs pédagogues soutenaient, il n'y a pas longtemps, que le fouet est le châtiment le plus équitable que l'on puisse infliger. Par prudence, on en est venu à réserver au principal le monopole de cette brutale correction. Il paraît certain que l'usage s'en perdra bientôt grâce au progrès des mœurs publiques.

Comme régime intérieur, on vient de voir ce qu'est la plus célèbre école de la Grande-Bretagne; nous allons dire quels résultats on obtient par un tel mode d'éducation. Rappelons d'abord que les études conservent avec une fidélité désespérante les formes surannées du moyen âge. L'enseignement a pris pour point de départ les principes que voici : d'abord que l'éducation doit être générale et non professionnelle, en second lieu que la littérature, et non la science, en doit être la base, et enfin que le meilleur instrument d'une éducation littéraire, c'est la littérature grecque et la littérature latine. Le grec et le latin sont donc le fond de l'enseignement, c'est la seule partie des études que professeurs et élèves traitent avec honneur; encore ces langues sont-elles enseignées par des méthodes imparfaites. Les langues vivantes, la langue nationale elle-même, sont abandonnées au hasard des études libres et volontaires. L'écolier apprend à Eton à faire des vers ïambiques grecs

et latins, il y traduit au pas de course presque toutes les grandes œuvres de l'antiquité; personne ne lui parle de Shakspeare et de Byron. S'étonnera-t-on que les mathématiques n'aient été admises qu'en 1851 dans le cours régulier et obligatoire de l'enseignement? Encore n'est-ce que tout récemment que les professeurs de sciences ont obtenu d'être assimilés à leurs collègues des lettres. On leur refusait le droit de porter la robe. Ce n'est peut-être qu'un détail; dans un pays qui tient tant à la forme, ce détail est significatif. Au reste, l'enseignement scientifique, tel qu'on le comprend dans ce vénérable établissement, n'a rien qui puisse effaroucher les traditions classiques. L'arithmétique se borne à de monotones exercices de calcul, la géométrie s'incarne avec respect dans le vieux texte d'Euclide, que l'élève apprend par cœur de façon à faire honneur à sa mémoire plutôt qu'à développer son intelligence. Changer un mot à la traduction admise du géomètre grec ou modifier la forme de la figure à laquelle s'applique la démonstration, ce serait une faute aux yeux du professeur. Les sciences physiques sont encore plus mal partagées. En guise de récréation, on en donne le spectacle aux élèves chaque jeudi. Un professeur arrive de Londres tout exprès pour faire à ceux des élèves qui en veulent payer les frais une conférence tantôt sur l'optique, tantôt sur l'électricité. Les expériences jouent un grand rôle dans ces sortes de représentations de physique amusante; mais, si l'on cherche quel profit les écoliers d'Eton peuvent tirer d'un enseignement scientifique de ce genre, il faut bien avouer que les secrets de la nature leur restent inconnus. Autant vaudrait leur mettre entre les mains des livres de science illustrés.

Si nous ajoutons que les universités continuent sur une échelle un peu plus haute la routine obstinée des écoles secondaires, on s'étonnera d'apprendre que les hommes les plus recommandables de la Grande-Bretagne se contentent de cet enseignement. Cependant les jeunes gens qui sortent de là vers l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans ne sont même pas mûrs pour les études universitaires; la première année de séjour à Oxford ou à Cambridge se passe à combler les lacunes de l'enseignement secondaire. L'élève sortant d'Eton sait à peine le latin, très peu de grec; il a appris par cœur son livre d'arithmétique, quelques théorèmes d'Euclide, et voilà tout. Il n'est pas en état de se faire admettre aux grandes écoles du gouvernement, Woolwich ou Sandhurst, ni de subir l'examen qui ouvre l'accès à certains services publics. Par contraste, il a reçu la meilleure éducation qui se puisse concevoir. L'obéissance à la loi, la loyauté, le respect de soi-même, se sont affermis en lui. C'est encore un enfant; l'exercice assidu des jeux athlétiques et l'habitude

de jouir de la liberté dans un milieu restreint en ont fait un homme. L'école a été pour lui, sinon un temps d'études sévères, du moins l'apprentissage de la vie.

Harrow est, comme Eton, une école aristocratique. Elle compte au nombre de ses anciens élèves Sheridan, Byron, Robert Peel, lord Palmerston. Située à 13 kilomètres de Londres, dans les conditions les plus favorables à la santé et à l'agrément, elle fut fondée en 1571 par un petit propriétaire du village qui consacra une partie de sa fortune à la création d'une école gratuite pour les enfans de sa paroisse et à l'entretien des routes conduisant à Londres. Six fidéi-commissaires administrent cette dotation, encore affectée aux deux usages que le donateur lui avait assignés. Seulement l'école gratuite est devenue un établissement d'instruction secondaire que fréquentent les enfans des meilleures familles de la Grande-Bretagne. Comme les fidéi-commissaires sont des hommes du monde qui s'entendent peu aux questions scolaires, le principal est ici maître presque absolu de l'école. La tradition universitaire n'en est guère moins observée. Sous tous les rapports, Harrow est à peu de chose près l'image d'Eton. Même répartition des élèves entre les pensions des professeurs, même liberté d'allures, même passion pour les amusemens corporels, et aussi même et sainte horreur pour les innovations dans le plan d'études. Toutefois l'enseignement des mathématiques y est moins négligé.

L'école de Rugby, qui remonte au temps d'Élisabeth, reçut en dotation vers 1567, de Lawrence Sheriff, épicier, une terre de huit arpens située dans le voisinage de Londres et dont le produit annuel s'élevait alors à 8 livres. L'école tire aujourd'hui de ce terrain et de diverses autres propriétés de moindre valeur un revenu de 140,000 francs, dont un vingtième est consacré, aux termes des statuts, à l'entretien de douze vieillards pauvres. On trouve à chaque pas en Angleterre des exemples de ces associations bizarres entre des bonnes œuvres de natures diverses. De modeste école de province, le collége de Rugby est devenu une institution opulente où se rendent surtout les enfans des riches familles bourgeoises. On y compte 500 élèves; c'est aussi à quelques unités près le chiffre d'Harrow, tandis qu'Eton en a près du double. La dépense annuelle d'un élève, quoique moins élevée qu'à Eton, n'est pas cependant inférieure à 3,000 francs. Par respect pour la volonté du fondateur, les enfans de la ville sont exonérés des frais d'études; aussi nombre de familles peu favorisées de la fortune viennent-elles s'établir à Rugby pour assurer à leurs enfans une éducation à bon marché. Ce collége eut le bonheur d'être géré de 1828 à 1842 par un principal, le docteur Thomas Arnold, qui a opéré une véritable ré-

forme dans le régime intérieur des principales écoles anglaises. Jusque-là les écoliers abusaient outre mesure, paraît-il, de la liberté d'allures qui leur était laissée. Turbulens et indisciplinés, les plus forts exerçaient leur tyrannie aux dépens des plus faibles, et les études se ressentaient sans doute de cet état d'indocilité. Plutôt que de soumettre les élèves au régime étroit d'un lycée français, Arnold entreprit de les réformer les uns par les autres. Professeur de la classe supérieure, de plus chapelain de l'établissement, il les fit rentrer dans le devoir par la persuasion et par la force de son caractère, il parvint à moraliser cette jeunesse turbulente sans avoir besoin d'autres intermédiaires que les plus grands de ses propres pupilles. Rugby n'est pas seulement aujourd'hui l'une des écoles où la discipline est le mieux réglée, les études y sont aussi sagement progressives. La littérature classique reste au premier rang; mais l'enseignement des mathématiques, de la physique, des langues vivantes et du dessin, quoique encore trop restreint, s'élargit de jour en jour. Il y existe un laboratoire et des cours de sciences naturelles qui sont obligatoires, grave infraction aux programmes des autres écoles.

Outre les trois grands établissemens d'Eton, Harrow et Rugby, dont il vient d'être question, il existe encore bon nombre d'institutions du même genre qui, faute d'avoir gagné la faveur des familles, sont restées au second rang par le nombre des élèves sinon par la force des études. Le chapitre de Westminster, dont le revenu territorial s'élève à 60,000 livres sterling, est obligé par ses statuts à entretenir 40 boursiers et 2 professeurs. C'est le noyau d'une école qui se cache à l'ombre de la vieille cathédrale. Soit que le séjour de Londres déplaise aux familles, soit que Westminster s'attache avec trop de persistance à l'enseignement suranné du moyen âge ou qu'on trouve la discipline intérieure de l'école trop rude, le nombre des élèves va sans cesse en diminuant. A Londres, les externats conviennent mieux aux habitudes de la population; les principales écoles n'ont pas d'élèves internes. Il en est ainsi, par exemple, de Saint-Paul. Au XVIe siècle, le Dr Colet, doyen de Saint-Paul et ami d'Érasme, fonda près de cette cathédrale une école libre dont les élèves devaient être au nombre de 153, en mémoire de la pêche miraculeuse des apôtres, et il en confia la gestion à la corporation des merciers. Les honorables membres de cette corporation se sont bien gardés de changer quoi que ce soit aux prescriptions du fondateur. Il y a encore 153 élèves, pas un de plus; seulement, comme la fondation consistait en terres et que le revenu s'en est prodigieusement accru, — il dépasse 200,000 francs, — les merciers ont la prétention de s'approprier l'excédant. Saint-Paul ressemble plus à

une institution particulière qu'à une école publique. L'admission y est très recherchée, car, outre la gratuité complète du cours d'instruction, les élèves sont à peu près certains d'obtenir en sortant une bourse pour l'université; de plus les professeurs sont excellens, étant tous des gradués d'Oxford et de Cambridge; néanmoins les études sont loin d'être brillantes, parce que les jeunes enfans, au lieu d'être admis au concours, comme cela se passe en d'autres écoles, sont nommés par les administrateurs de la corporation, qui usent de cette faculté pour caser à tour de rôle leurs protégés. Nous devons signaler ici un trait caractéristique de l'organisation scolaire de la Grande-Bretagne : il y a beaucoup de bourses, tant dans les écoles qu'aux universités; mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'elles sont dévolues, comme en notre pays, à des enfans de familles besoigneuses. Ou bien elles sont distribuées par faveur, ou bien elles sont mises au concours; dans l'un et l'autre cas, les riches peuvent les obtenir aussi bien que les pauvres. Dès le jeune âge, l'enfant apprend à gagner de l'argent par son travail.

Les écoles de grammaire, dont on peut apprécier par ce qui précède l'esprit et les méthodes, sont nombreuses en Angleterre; plusieurs possèdent de riches dotations, et elles sont soutenues par l'influence toute-puissante de la tradition. On s'accorde cependant à dire qu'elles déclinent. Le programme des études ne répond plus aux besoins du jour, c'est leur grand vice. Il est même permis de croire que l'enseignement si obstinément classique qu'elles distribuent ne se serait pas maintenu jusqu'à ce jour, si cet enseignement avait été plus tôt mis en demeure de s'affirmer dans un examen final. De l'autre côté de la Manche, l'instruction secondaire n'a pas de sanction. Que l'élève ait parcouru le cercle complet des études ou qu'il soit sorti de l'école avant le temps, qu'il ait étudié la littérature grecque avec passion ou qu'il n'ait eu d'ardeur que pour le noble jeu du cricket, rien ne le constate. C'est un élève d'Eton, de Harrow, de Rugby ou de toute autre école de grammaire; voilà son seul titre. Il n'y a pas, comme en France, l'épreuve du baccalauréat. Les universités confèrent des grades, il est vrai; mais elles les réservent pour leurs étudians immatriculés, et n'admettent pas les étrangers à leurs luttes académiques (1).

Les Anglais s'étaient laissé dire jusqu'en ces derniers temps qu'il importe bien moins de meubler de souvenirs utiles la tête d'un

(1) Certains colléges d'Oxford et de Cambridge font passer un examen d'admission à l'étudiant qui se présente pour être immatriculé, mais c'est l'exception. Ceux qui ont une clientèle assurée agissent ainsi; ceux qui n'ont pas la vogue acceptent au contraire tous les candidats sans épreuve préalable. En réalité, l'entrée aux universités anglaises n'est précédée d'aucun examen.

enfant que de donner à son esprit une trempe virile et vigoureuse, et que l'étude des langues mortes est le meilleur moyen de développer l'intelligence. De l'avis de leurs docteurs, l'éducation et l'instruction par excellence étaient le fruit des études grecques et latines. La vie commune des écoles, le culte de l'antiquité classique, le goût des jeux athlétiques, telles étaient les trois conditions nécessaires et suffisantes pour former un gentleman accompli, un bon citoyen, un homme utile. Dans un moment critique, au plus fort de la guerre de Crimée, ils furent contraints de reconnaître que leurs officiers, si braves sur le champ de bataille, péchaient par défaut d'instruction technique. L'armée anglaise possède trois écoles militaires, — l'académie royale de Woolwich, qui prépare au génie et à l'artillerie, le collége de Sandhurst pour l'infanterie et la cavalerie, et une école d'état-major dont le siége est aussi à Sandhurst. Avant 1855, on était admis à Woolwich par faveur, et l'examen, peu sérieux au surplus, que l'on avait à subir n'intervenait qu'après l'admission; depuis quelques années, on n'entre plus dans ces trois écoles que par voie de concours. Classés par ordre de mérite à l'entrée, les élèves le sont encore au moment de la sortie. Les premiers inscrits sur la liste obtiennent à titre gratuit une commission dans l'armée; les derniers n'ont que le droit d'en acheter une. Ainsi les jeunes officiers qui acquièrent leur grade à prix d'argent sont dès le début rangés moins haut que leurs camarades qui l'ont obtenu par concours, bon moyen de discréditer une ancienne et déplorable coutume que l'on n'ose supprimer d'un seul coup. D'ailleurs l'examen requis de tous ceux qui prétendent à une lieutenance, soit qu'ils la gagnent au concours, soit qu'ils l'achètent, n'a rien d'effrayant; le programme est assez élastique pour ne rebuter aucun jeune homme d'une intelligence moyenne. Les élémens des mathématiques sont obligatoires pour tous; comme complément, les uns demandent à être interrogés sur les langues anciennes, d'autres présentent les langues vivantes, l'histoire, les sciences naturelles, voire le sanscrit et l'hindoustani. Le candidat doit prouver qu'il possède un esprit cultivé plutôt que des connaissances spéciales.

Le gouvernement a de même placé un concours ou tout au moins un examen à l'entrée de toutes les carrières dont il dispose, les douanes, les postes, les ministères, le service civil de l'Inde; les épreuves d'entrée dans ces diverses administrations sont réglées à peu près comme celles de l'admission à Woolwich et à Sandhurst. Rien ne nous semble plus naturel qu'un tel mode de recrutement; en Angleterre, c'est une innovation de date récente. Les universités elles-mêmes, malgré leur attachement invétéré à l'enseigne-

ment classique, se sont décidées à encourager les études mixtes qui conduisent aux emplois publics. Elles ont institué à cet effet ce qu'elles ont appelé des examens locaux, qui portent sur certaines matières obligatoires, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, et sur d'autres facultatives, les langues mortes et vivantes, les mathématiques, les sciences physiques, le dessin. Ces examens et les certificats qui en sont le résultat deviennent pour les enfans des classes moyennes ce que les grades universitaires sont pour les enfans des familles riches.

L'instruction variée que le gouvernement exige pour ses services militaires et civils, et que les universités constatent par les examens locaux, les enfans iront-ils l'acquérir dans les écoles de grammaire, qui relèguent les mathématiques au dernier plan, et d'où les sciences physiques sont presque absentes? Les écoles anciennes n'ont aucun souci de préparer des candidats pour ces divers genres d'épreuves; elles ont des élèves autant qu'il leur en faut; la faveur publique continue à les accompagner dans le cercle étroit de l'instruction classique; les prévôts, agrégés et principaux, par qui elles sont gouvernées, se considèrent comme responsables du maintien des vieilles traditions scolaires. Par conviction aussi bien que par respect pour des usages séculaires, ils refusent de s'en écarter. Cela étant, il a bien fallu qu'il se créât ailleurs des écoles modernes mieux appropriées à l'enseignement professionnel que l'état réclame aussi bien que les négocians et les industriels.

Parmi les établissemens qui sont venus combler cette lacune, l'école de Marlborough mérite d'être citée à part, non-seulement parce que les études y sont fort bien organisées, mais surtout parce qu'elle est l'œuvre d'une assez singulière association. Des ecclésiastiques anglicans, — ils sont presque tous mariés, comme l'on sait, — voyaient avec regret leurs enfans souvent exclus des bonnes écoles de grammaire, d'abord parce que l'éducation s'y paie à trop haut prix, en second lieu parce qu'elles ne préparent pas directement à l'exercice d'une profession. Quelques-uns s'entendirent, il y a vingt-cinq ans, pour fonder une école préparatoire aux services civils et militaires qui fût gérée dans de meilleures conditions économiques sans rien sacrifier des avantages pédagogiques que procurent les anciennes institutions. Le siége du nouvel établissement fut placé à Marlborough, petite ville de 3,000 âmes, à trente lieues de Londres, dans un pays où le terrain n'est pas cher et où la vie est à bon marché. L'organisation eut un caractère franchement ecclésiastique. L'évêque du diocèse, l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres furent les principaux dignitaires. Tout évêque

du royaume-uni put acquérir, par une contribution de 100 livres une fois payée, le droit de présenter un élève et de le remplacer à sa sortie. En outre, chaque personne qui faisait un don de 20 livres obtenait le titre de donateur avec le privilége de faire admettre une fois seulement un élève. En dehors de ces présentations par un sociétaire, aucun enfant ne devait être admis. Il y a maintenant environ 500 élèves à Marlborough; les fils de laïques paient 1,700 fr. par an, les fils d'ecclésiastiques un quart en moins. Les professeurs sont nombreux et fort instruits; mais, n'ayant pas les traitemens splendides d'Eton ou de Rugby, ils n'en ont pas non plus la fixité, et quittent volontiers l'école lorsqu'un emploi plus lucratif leur est offert. L'enseignement, classique pour ceux qui se destinent à la carrière universitaire, est moderne pour les autres. On y prépare avec succès aux examens de Woolwich. Du reste les enfans jouissent d'une extrême liberté, comme leurs camarades des vieilles institutions scolaires. Ce n'est plus l'organisation séculaire d'Eton, ce n'est pas non plus le système étroit des lycées français.

Le collége de Cheltenham est aussi une école d'actionnaires (*proprietary school*). L'association qui le gère se divise en actions transmissibles comme toute autre valeur, sous la seule réserve qu'elles ne peuvent appartenir qu'à des membres de l'église anglicane. Chaque action confère le droit de présenter un enfant. Il y a plus de 600 élèves : 400 environ logent autour de l'école dans les pensions tenues par les professeurs; les autres demeurent en ville chez leurs parens. Dans le petit collége (*juvenile department*), où l'on ne peut rester que jusqu'à l'âge de treize ans, il n'y a qu'un seul genre d'enseignement. Ensuite les études se partagent en deux divisions, l'une classique, l'autre moderne. Voilà, comme à Marlborough, une *bifurcation* placée à peu près à l'âge où on l'avait voulu introduire en France il y a plusieurs années. Cela ne réussit pas mal; mais il est à considérer que rien ne ressemble moins à nos lycées que cette école privée où nul enfant n'est admis sans être patronné par l'un des actionnaires.

Au-dessous de ces colléges de propriétaires se rangent les innombrables institutions privées qui sont seulement l'œuvre d'une spéculation individuelle. Chaque ville, chaque bourg, a sa petite pension, dont le chef, assisté quelquefois d'un sous-maître, réunit une vingtaine d'élèves de dix à quinze ans. L'enseignement y est tarifé; on paie tant pour la grammaire, tant pour l'arithmétique, tant pour le latin ou le français. Assez souvent les deux sexes y sont réunis. Quand le maître est *clergyman* ou possède quelque grade universitaire, il a grand soin d'en faire étalage, car c'est une puissante recommandation. En raison de l'absolue liberté qui prévaut

en Angleterre, cette fonction si honorable de maître d'école tombe quelquefois en des mains bien indignes. Il ne faut ni brevet de capacité, ni autorisation administrative pour ouvrir une école; cette profession est souvent le refuge de malheureux qui ont essayé sans succès d'autres métiers. Le romancier populaire Dickens a donné dans *Nicolas Nickleby* le tableau de ce que peut être, ou du moins de ce qu'était autrefois le régime scolaire des petites villes de province.

Depuis la fastueuse Eton, où la noblesse du royaume envoie ses rejetons, jusqu'à l'humble pension de village qui reçoit les enfans de la petite bourgeoisie, l'échelle est complète; il y a des écoles pour tous les goûts. Depuis le principal de Harrow, qui jouit d'un traitement annuel de 150,000 francs, jusqu'au pauvre pédagogue d'un comté rural qui meurt de faim avec ses élèves, il y en a de tous les prix. Partout on enseigne plus ou moins le latin, l'histoire, les mathématiques, en un mot toutes les matières que nous avons coutume de comprendre sous le terme générique d'enseignement secondaire. Chaque père de famille choisit suivant ses ressources. La liberté est complète, absolue. Quel en est le résultat? Nous ne sommes guère capables, avec nos idées françaises de règle, d'organisation de discipline, d'apprécier les bons et les mauvais côtés d'un tel régime. Laissons la parole aux Anglais; ils sont plus que nous en état d'apprécier ce qui leur manque. Or voici le jugement que les commissions royales d'enquête ont porté sur les écoles secondaires de l'Angleterre et les modifications qu'elles proposent d'y introduire. « Si un jeune homme, disent les commissaires de la reine, après quatre ou cinq ans passés dans une école, la quittant à dix-neuf ans, n'est pas capable d'expliquer un morceau facile de latin et de grec sans l'aide d'un dictionnaire, ou d'écrire le latin grammaticalement, ne sachant presque rien de la géographie et de l'histoire de son pays, ignorant toute langue moderne excepté la sienne, à peine en état d'écrire l'anglais correctement, de faire une simple opération d'arithmétique, de démontrer une proposition facile d'Euclide, tout à fait étranger aux lois qui gouvernent le monde physique, avec des yeux et une main non exercés au dessin, une oreille fermée à la musique, un esprit peu cultivé et sans aucun goût pour la lecture et l'observation, son éducation intellectuelle doit être regardée comme manquée, quand même il n'y aurait rien à blâmer dans ses principes, dans son caractère et dans ses mœurs. Nous sommes loin de prétendre que ce portrait représente le résultat ordinaire de l'instruction donnée dans les écoles publiques; mais, si nous en jugeons par les témoignages que nous avons recueillis et par les observations que tout le monde peut faire chaque jour, nous pouvons

dire que la classe de jeunes gens à laquelle convient ce portrait est beaucoup plus nombreuse qu'elle ne devrait l'être. »

Les Anglais font encore finement remarquer que cette éducation manquée est surtout le partage de jeunes gens riches ou de bonne famille, dont les principales écoles publiques sont remplies, tandis que les enfans des classes moyennes reçoivent dans des écoles spéciales une instruction mieux appropriée aux temps modernes, si bien que l'élite de la nation reste seule étrangère aux progrès des sciences et de l'industrie. De ce que l'aristocratie et le clergé s'abstiennent des études utiles d'où découle la richesse publique, il est à craindre que le respect des classes moyennes pour les classes supérieures n'aille sans cesse en diminuant. Ce que l'on reproche le plus aux écoles publiques, — il faut entendre par là celles qui sont pourvues de dotations, — c'est l'étroitesse de leurs programmes classiques et les formes surannées de leur enseignement. Si ces écoles n'étaient pas favorisées, il n'y aurait aucun reproche à leur faire, puisqu'il serait juste qu'elles aient alors toute liberté d'action; mais les amples revenus des legs dont elles disposent font obstacle à ce que des institutions plus modernes s'établissent sur le même terrain. Il importe donc de commencer par réformer les écoles publiques, tâche délicate, car cela ne peut se faire souvent qu'en abrogeant les prescriptions imposées par le fondateur. Dans ces colléges de professeurs émérites, d'ecclésiastiques vénérables, tous d'un âge avancé, qui président à l'enseignement et qui sont les plus opiniâtres champions des vieilles études, on se propose d'introduire des gens du monde, intelligens sans doute, mais assez étrangers au métier pour n'en pas avoir les préjugés. On veut encore créer des conseils provinciaux qui seraient investis d'une haute surveillance sur les écoles d'un district et les tiendraient sous le coup d'inspections périodiques, mettre au centre du gouvernement une autorité plus élevée qui donnerait de l'unité au système entier de l'instruction publique; mais que l'on ne s'y trompe pas, les Anglais n'entendent pas pour cela supprimer la liberté de l'enseignement, dont ils ont cependant constaté les abus. Leur sentiment à cet égard se décèle lorsqu'il s'agit de régler les droits des professeurs. Ils veulent bien reconnaître le grand mérite des professeurs français, et ils avouent sans trop de peine que la supériorité de notre corps enseignant est due à l'influence exercée sur tous par l'école normale supérieure. Croit-on qu'ils vont demander la création d'un établissement analogue? Ils s'en abstiennent par plusieurs motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais dont le principal est assez curieux : l'état serait seul assez riche pour entretenir une école normale, des entreprises rivales ne pourraient lutter contre lui; il

n'y aurait donc plus de place, disent-ils, pour la variété des aptitudes, le libre jeu des opinions, l'originalité des méthodes, auxquelles l'Angleterre doit une bonne partie de sa grandeur et de sa prospérité.

II.

Bien que réunie à l'Angleterre par un lien politique depuis deux siècles et demi, l'Écosse conserve encore dans ses mœurs et ses institutions un caractère éminemment national. Chose bizarre, elle est restée, malgré l'éloignement, plus latine que saxonne. L'Écossais est intelligent, frugal, économe, il aime le travail. Dans quelque pays qu'il se rende, — et il émigre volontiers, — quelque profession qu'il embrasse, il réussit sans peine. Aussi cette vieille contrée se maintient-elle à un rang honorable dans l'ordre des nations civilisées, quoique son climat soit rude et que son sol montagneux soit peu fertile. La population écossaise ne connaît guère l'ivresse des entreprises aventureuses et des opulences subites; les habitudes de la société sont encore patriarcales. Pour emprunter à M. Fearon une expression heureuse, la richesse ne s'est pas développée plus vite que la civilisation. Sauf peut-être à Glasgow et dans quelques autres villes de haut commerce, on ne rencontre pas de ces ignorans parvenus, si nombreux en Angleterre, qui, partis d'un rang infime, arrivent par un coup de fortune à marcher de pair avec les familles des classes élevées. En Angleterre, l'homme qui possède 100,000 francs de revenu ne veut pas fréquenter celui qui n'en a que 10,000, et celui-ci regarde avec mépris l'individu qui ne possède rien. Le négociant rougirait de voir ses enfans élevés dans la même école que les enfans de son commis. Les Écossais ne sont pas si dédaigneux et craignent moins de se compromettre; les classes sont plus mêlées, l'éducation est plus généralement répandue et estimée, parce que le succès est moins souvent l'effet du hasard.

Toutefois il convient de faire une restriction : si d'une part il y a mélange fraternel dans les écoles écossaises entre les enfans des ouvriers et ceux des classes moyennes de la société, il faut reconnaître d'autre part que les familles nobles, les grands propriétaires terriens et les principaux industriels envoient de préférence leurs fils en Angleterre. Ces jeunes gens reçoivent l'instruction secondaire à Eton, à Rugby ou à Harrow, l'instruction supérieure à Oxford ou à Cambridge. Ce n'est pas que les établissemens d'instruction de leur pays natal soient indignes de recevoir une jeunesse riche et

intelligente : ils ont souvent possédé, surtout pour la philosophie et les sciences exactes, des professeurs dont la renommée était européenne; mais le niveau des études paraît s'être abaissé par l'effet de diverses circonstances. Peut-être la facilité des communications y a-t-elle puissamment contribué. De plus les enfans de l'Écosse ont, paraît-il, un accent désagréable que l'on considère comme un cachet provincial. Les parens sont bien aises de faire disparaître dès le jeune âge par un séjour prolongé en Angleterre ce léger défaut qui rend un peu ridicules les jeunes gens destinés à vivre plus tard dans la haute société. De cette absence systématique des enfans de bonne famille, il est résulté qu'un bien petit nombre des enfans que contiennent les écoles ont le loisir d'y prolonger leur séjour jusqu'à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, terme habituel des études universitaires. Les exigences d'une vie modeste décident les jeunes gens à abréger le cours de l'enseignement général pour commencer plus tôt l'apprentissage d'une profession. Il est passé maintenant dans les habitudes que l'instruction secondaire se termine vers quinze ou seize ans, et que l'instruction supérieure proprement dite, qu'il appartient aux universités de dispenser, se continue jusqu'à dix-neuf ans au plus.

L'Écosse a le droit d'être fière de l'ancienneté de ses écoles, car on en cite plusieurs qui existaient avant l'an 1200, et il paraît certain qu'au XVIe siècle il y avait un grand nombre d'écoles de grammaire dans ce pays si éloigné du centre intellectuel de l'Europe. On cite même un document de cette époque qui imposait l'enseignement obligatoire aux fils des propriétaires fonciers, prescription prématurée qui resta sans doute à l'état de lettre morte en ces temps reculés, puisque l'on a tant de peine à la faire exécuter aujourd'hui chez les peuples qui l'ont sanctionnée. La création d'un système général d'enseignement populaire fut l'œuvre de la réforme religieuse, qui eut en Écosse un caractère spécial de rigidité. Chaque paroisse fut contrainte, par une loi qui remonte à plus de deux siècles, d'avoir une école ; puis il se forma peu à peu des écoles plus importantes que l'on appela colléges ou académies, et des universités qui sont encore au nombre de cinq, nombre excessif pour un si petit territoire.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans les écoles paroissiales de ce pays l'image de ce que les écoles primaires sont en d'autres contrées, chez nous par exemple. Les paroisses pourvoient avec libéralité aux besoins de l'instruction publique; l'instituteur atteint sans peine, avec les rétributions scolaires et d'autres petits profits, un traitement supérieur à 2,000 francs. Dans un pays où la vie est à bon marché, où la frugalité est une habitude, ce serait déjà une

petite fortune; des legs considérables dont les écoles ont été gratifiées en beaucoup d'endroits améliorent encore la position des maîtres élémentaires. Ainsi le legs Milne assure un supplément de traitement de 500 francs par an aux instituteurs du comté d'Aberdeen, à la condition que chacun d'eux donne l'instruction gratuite à 25 élèves. Le legs Dick, dont le capital atteint presque 3 millions de francs, se partage entre les écoles des trois comtés de Moray, Banff et Aberdeen. Le donateur, M. James Dick, qui mourut en 1828, consacra presque la totalité de sa fortune à l'amélioration de l'instruction populaire, afin d'élever graduellement le niveau littéraire des maîtres et des élèves. Les personnes qui administrent cet important capital chargent un inspecteur de visiter les écoles paroissiales des trois comtés au moins une fois en deux ans. Nous avons trouvé en Angleterre des écoles capricieusement dotées, grâce à d'antiques fondations dont le temps a multiplié la valeur. Voici en Écosse des allocations plus régulières. Dans l'un et l'autre pays, l'individu vient en aide à l'état. Que pourrait-on citer d'analogue en France? Quels bienfaiteurs songeraient à doter richement des écoles soumises à la règle uniforme d'un pouvoir unique et centralisé? L'influence heureuse de ces ressources supplémentaires n'a pas été longtemps à se faire sentir. Les administrateurs du legs Dick soumettant les instituteurs à des épreuves sévères avant de leur accorder une part des opulentes allocations dont ils disposent, les maîtres sont presque tous maintenant des hommes d'un mérite reconnu, des gradués des universités. Confinés dans des villages ou des bourgs, ces instituteurs instruits et bien payés ne se contentent pas de la tâche ingrate d'apprendre à lire ou à écrire aux petits paysans; ils recherchent les vocations, cultivent les dispositions naturelles de leurs élèves, et donnent une éducation plus relevée à ceux qui en sont dignes. Le latin, le grec et les mathématiques sont enseignés même au village. L'école paroissiale prépare à l'université. De pauvres enfans qui n'ont ni bas ni souliers traduisent Virgile et Homère ou résolvent des équations du second degré. Qu'une bourse, si peu importante qu'elle soit, vienne à leur échoir, ils se rendent à l'une des universités écossaises où l'on vit à bon marché, car les étudians ne connaissent pas les fastueuses distractions d'Oxford et de Cambridge : partis du point le plus bas, ils parcourent sans obstacle le cycle entier de l'enseignement classique. Est-ce un mal, comme MM. Demogeot et Montucci voudraient nous le persuader? Ces deux savans professeurs redoutent que le jeune homme soustrait à l'existence monotone de son village par ces études délicates ne soit plus qu'un être déclassé, honteux de son obscure origine, mécontent de la société, qui lui a ouvert à moitié la porte sans

prendre soin d'assurer son avenir. Devenu supérieur au milieu dans lequel il est né, le jeune campagnard ne voudra plus conduire la charrue. Ce n'est pas les *Géorgiques* à la main, nous dit-on, qu'on laboure la terre. Ces craintes seraient tout au plus de mise en France, où le paysan ambitieux émigre de son village à la ville la plus voisine. Dans les îles britanniques, l'homme qui ne se croit pas à sa place va au Canada, aux Indes ou en Australie. Il y fait fortune, s'il est en réalité instruit et intelligent; puis sur le retour de l'âge il revient au pays natal. Il sert d'exemple et de stimulant à la jeune génération qui le suit.

On le voit, il n'y a pas en Écosse une ligne de démarcation bien tranchée entre l'instruction primaire et l'enseignement secondaire. Cependant les principales villes possèdent des établissemens scolaires qui, sous le nom d'écoles urbaines (*burgh schools*) ou d'académies, donnent aux langues anciennes plus de développement que les écoles paroissiales. Par malheur, ces écoles urbaines, qui dépendent en général de l'administration locale, ont souvent dépéri par la faute des municipalités. Il y a trente ans, avant qu'une loi n'y eût remédié, la gestion des communes écossaises était si défectueuse que plusieurs municipalités furent déclarées en faillite. Ce n'est pas au reste que les écoles secondaires aient été moins bien pourvues que celles des campagnes par de généreux bienfaiteurs. Un ecclésiastique, le Dr Andrew Bell, qui avait amassé une grande fortune à Madras, laissa en 1830 3 millions de francs pour la création assez bizarre d'écoles secondaires basées sur le principe de l'enseignement mutuel. Le capitaine Mackintosh, de la marine marchande de l'Inde, légua en 1809 un capital de 10,000 livres sterling à l'académie royale d'Inverness pour l'éducation gratuite des enfans de toutes les familles portant le nom générique de Mackintosh. Cette générosité avait été mal calculée. Il ne se présente jamais qu'un petit nombre d'ayant-droit, si bien que les fidéi-commissaires du legs sont réduits à joindre chaque année une part du revenu au capital.

Ce n'est pas dans les écoles fondées, comme celles du Dr Bell, sur un principe exclusif, qu'il convient d'examiner ce qu'est l'enseignement secondaire en Écosse; ce n'est pas non plus dans les petits établissemens que des municipalités obérées soutiennent avec peine, moins encore dans les innombrables écoles privées, parfois excellentes, mais souvent peu honorables, qui pullulent au-delà de même qu'en-deçà de la Tweed. Il vaut mieux s'adresser aux grandes écoles de villes telles qu'Édimbourg, Glasgow ou Aberdeen. Les établissemens scolaires de ces dernières sont aussi des institutions purement municipales; mais ils appartiennent à des villes opulentes.

En outre, ils ont été mis par une réorganisation récente au niveau des progrès du siècle. En général, les écoles dont les méthodes d'enseignement ont été récemment modifiées se décorent du nom d'académies; cependant on n'y voit pas plus qu'ailleurs une ligne de démarcation entre l'instruction primaire et l'instruction secondaire. Écoles paroissiales, académies ou universités, toutes se font concurrence.

L'organisation même des études en est un peu la cause. Il n'y a pas en Écosse un programme commun à tous les élèves. On enseigne les langues mortes et vivantes, les mathématiques, les sciences naturelles, le dessin. Chaque matière d'enseignement est tarifée; les parens ont liberté entière de faire apprendre à leurs enfans ce qui leur convient. Celui-ci se contente du latin, un autre se borne aux mathématiques. L'instruction religieuse elle-même n'est pas obligatoire; le plus souvent elle est conforme aux principes de l'église presbytérienne. Les enfans d'une autre croyance qui s'abstiennent d'y prendre part ne font qu'user d'une liberté commune à tous les élèves de l'école. L'avantage principal de ce système d'éducation est que chaque père de famille a la latitude de réduire autant qu'il lui convient la rétribution scolaire. Comme d'ailleurs toutes les écoles sont des externats et que les élèves trop éloignés du toit paternel sont libres de se loger en ville suivant leurs moyens, les familles qui jouissent d'un revenu médiocre peuvent aussi bien que les plus riches procurer à leurs enfans le bénéfice d'un enseignement secondaire plus ou moins prolongé. Ce système permet aussi de réunir dans les mêmes classes les jeunes filles et les jeunes garçons. Ce n'est pas un des moins étonnans caractères de l'instruction publique en Écosse que le mélange des deux sexes dans toutes les écoles.

On doit comprendre par ce qui précède que ce qu'il y a de plus remarquable dans le régime scolaire de ce pays est le manque absolu d'organisation. La liberté prévaut partout. Nous avons des lois, des décrets ou des arrêtés ministériels soigneusement élaborés qui interdisent la confusion des sexes, qui règlent les conditions de l'internat, qui limitent la compétence des maîtres et dressent des programmes obligatoires. Le maître de pension le plus honorable et le professeur le plus autorisé sont obligés de se tenir sur le lit de Procruste des prescriptions universitaires. Il n'y a rien de semblable en Écosse. On ne s'en trouve pas plus mal, puisque les jeunes Écossais se distinguent, nous l'avons déjà dit, par la solidité et la trempe de leur éducation; mais c'est qu'il y a au dehors des écoles une force singulière qui contre-balance les vices du système. Cette force, c'est l'intérêt extraordinaire que les parens prennent à

l'éducation de leurs enfans. Non-seulement le père de famille est lui-même instruit et sait apprécier au juste quelle dose d'instruction convient à son fils, non-seulement il paie sans hésitation le prix quelquefois élevé de la rétribution scolaire, mais encore, ce qui vaut mieux, il a le souci de suivre jour par jour les progrès du jeune élève, de lui demander compte de ce qu'il fait, de l'encourager ou le réprimander à propos. Quelques partisans d'une liberté absolue envieront peut-être ce système d'éducation et rêveront de le transplanter ailleurs. Ce qu'il faut envier plutôt, c'est l'esprit national, qui est cause qu'un tel système peut durer sans inconvénient.

La liberté d'enseignement que possèdent les habitans des îles britanniques se retrouve naturellement chez les Anglais des États-Unis, sauf les modifications dues aux habitudes sociales des Américains. Ici l'instruction secondaire est négligée; au contraire l'instruction primaire est très répandue; on a même essayé, quoique sans succès, de la rendre obligatoire. Tous les enfans, pauvres et riches, garçons et filles, sont élevés ensemble. L'état n'exerce aucun contrôle sur les écoles, qui ne dépendent que du pouvoir municipal. Les professeurs sont peu instruits; fermes sans sévérité, patiens sans faiblesse, ils entendent la discipline à merveille; puis ils sont énergiques, ce qui est la qualité favorite des Américains. Leurs classes sont vivantes, on ne s'y endort jamais, rapporte non sans quelque admiration l'un des commissaires de l'enquête anglaise. Ce genre d'éducation ne produit pas des savans, mais c'est une préparation directe à la vie que chaque citoyen de l'Union doit mener par la suite. Les écoles publiques de l'Allemagne ont été guidées par le même principe dans une voie bien différente.

III.

Les écoles allemandes furent régénérées, il y a trois cents ans, par les réformateurs religieux, car les partisans de Luther étaient en général des hommes instruits et lettrés. En Prusse au moins, les écoles reçurent, au commencement de notre siècle, une nouvelle vie à la faveur du grand et patriotique mouvement qui modifia de 1806 à 1812 l'organisation civile et militaire du royaume. Il existait déjà, depuis le règne de Frédéric le Grand, un conseil supérieur de l'éducation. Sous la direction suprême de ministres habiles, — l'un d'eux fut Guillaume de Humboldt, qui était à la fois un savant illustre et un homme politique, — l'instruction publique suivit les progrès du temps. On ne doit pas s'étonner que les écoles de la Prusse se soient débarrassées des traditions du moyen âge. Il y a plutôt lieu d'admirer qu'elles aient échappé à l'influence

prépondérante du gouvernement central; elles sont encore aujourd'hui soumises dans une juste mesure à l'action dirigeante de conseils provinciaux. Il n'est pas moins remarquable que les programmes des études aient fait une large place aux sciences modernes tout en restant fidèles au culte des humanités.

Ce que l'on appelle ailleurs l'enseignement secondaire se donne dans l'Allemagne du nord en des établissemens de diverses catégories, suivant l'âge des élèves et la nature des études qu'ils veulent suivre. Les enfans débutent aux écoles préparatoires (*Vorschulen*), où ils restent jusqu'à dix ans; s'ils subissent avec succès à cet âge un examen qui porte sur les matières d'enseignement des premières années, ils sont admis dans une école plus élevée, soit au gymnase, soit à l'école réelle. Les gymnases sont l'équivalent de nos lycées français, à cela près que les classes inférieures manquent. Les études y sont réglées sur un plan uniforme pour tout le royaume de Prusse en vertu d'arrêtés ministériels; mais il n'y a pas, comme en France, d'étroits programmes. Le professeur se meut à l'aise dans le cadre que le règlement lui trace. Seulement on ne tolérerait pas qu'il donnât à son enseignement un caractère pratique ou professionnel. On a jugé avec raison que les études de l'adolescence doivent avoir pour but de développer les facultés naturelles du jeune homme plutôt que de le préparer à l'exercice d'une profession. A côté des gymnases, qui conduisent aux universités et par conséquent aux professions, comme le droit ou la médecine, pour lesquelles une instruction supérieure est requise, les écoles réelles (*Realschulen*) reçoivent ceux dont l'éducation doit se terminer plus vite. Le nom seul de ces dernières institutions, de création assez récente, dit assez bien le but qu'elles se proposent. Sans renoncer à cultiver l'intelligence par des études d'une portée générale, on veut que les élèves acquièrent des notions utiles, qu'ils pénètrent dans la réalité des choses. On avait essayé d'introduire ce mode d'enseignement dans plusieurs écoles de l'Allemagne du nord, il y a près de cent ans; mais il ne répondait pas alors à un besoin bien senti. L'accroissement tout moderne du commerce et de l'industrie en a mieux fait apprécier le bienfait. Les écoles réelles qui existaient en 1859 ont reçu à cette époque une organisation uniforme en même temps que l'état en rendait la création plus facile dans les villes qui n'en possédaient pas. Le programme des études n'y est point exclusivement scientifique, et le latin s'y maintient à une place honorable jusqu'à la fin des classes; les mathématiques et les sciences naturelles ont la plus large part, l'instruction religieuse n'est pas négligée, et les langues étrangères, le français notamment, sont cultivées avec soin.

Avec une population de 18 millions d'habitans, la Prusse possédait en 1863 255 établissemens publics d'instruction secondaire fréquentés par 66,000 élèves. C'est à peu près autant que la France en compte dans ses lycées et ses colléges, tandis que l'Angleterre en pourrait enregistrer à peine 16,000, tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées de diverses catégories. On voit par là que la Prusse est, de ces trois états, celui qui possède les plus florissantes écoles secondaires. Il vaut la peine de rechercher à quelle cause ce succès est dû. L'enseignement officiel ne jouit cependant d'aucun privilége; il a même le désavantage de ne s'adresser qu'à des élèves externes. Tous les jeunes gens qui fréquentent les écoles du gouvernement vivent dans leur famille ou sont logés dans des pensions particulières. Les écoles privées au contraire logent, nourrissent et instruisent tout à la fois. Pourquoi ces dernières n'ont-elles pas prospéré sous un régime de libre compétition? Il faut l'attribuer d'abord assurément à l'excellence des études, au mérite des professeurs (1), à l'heureuse distribution des programmes des établissemens publics. On peut encore en chercher la raison dans l'indifférence politique et religieuse de l'état à leur égard, dans les prérogatives réservées à l'autorité provinciale, prérogatives qui compensent les abus d'une centralisation trop absorbante; mais la cause principale qui maintient l'enseignement public à un niveau élevé se découvre dans la nature des examens auxquels est soumis l'élève qui veut, après avoir terminé ses études secondaires, être admis aux universités ou dans les diverses écoles spéciales. Nous allons retrouver là, sous une forme plus sévère, l'équivalent du baccalauréat français.

Nous l'avons dit, le gymnase mène à l'université, l'école réelle prépare aux professions industrielles. Pendant longtemps, l'étudiant qui voulait se faire immatriculer n'avait qu'à se présenter pour la forme devant le doyen de la faculté dont il désirait suivre les leçons. L'examen d'admission était aussi superficiel qu'en Angleterre. Il arrivait alors que les jeunes gens, admis à des cours pour lesquels ils n'étaient pas préparés, prolongeaient sans fruit leur séjour à l'université. Ceci était d'autant plus regrettable que les étudians jouis-

(1) Les Prussiens ne contestent pas les services que notre École normale supérieure rend à l'instruction. Ils ont plusieurs établissemens du même genre d'où sortent chaque année des jeunes gens voués à l'enseignement; mais ils aiment autant les candidats qui, après avoir achevé avec succès le cours des études universitaires, ont suivi pendant un an au moins les leçons d'un professeur émérite. Les jeunes maîtres recrutés de cette façon sont d'aussi bons pédagogues, disent-ils, et ils ont plus d'initiative. En Prusse, de même qu'en Angleterre, on ne veut voir dans notre École normale supérieure qu'un séminaire de hautes études.

sent, entre autres priviléges, de l'adoucissement du service militaire. On prescrivit plus tard des épreuves d'immatriculation plus rigoureuses; mais elles étaient subies devant les professeurs des facultés, qui ont grand intérêt à n'écarter personne, parce que leurs émolumens s'augmentent des rétributions scolaires. Enfin, par une réforme qui date de 1834, le certificat de fin d'études dut être délivré par une commission qui se compose en majorité de professeurs du gymnase. Seulement, à la différence de ce qui se passe en d'autres contrées, ce n'est pas le savoir plus ou moins étendu de l'élève que l'on juge; l'examen n'est pas un inventaire, les Allemands se sont dit que le but à atteindre est non pas de garnir la mémoire de faits mal digérés, mais de développer l'esprit par un enseignement sain et suffisamment prolongé. Nous dirons encore cette fois que ces idées ne sont pas neuves. Les mêmes principes sont professés en d'autres pays. Cependant on a peut-être réussi en Prusse mieux qu'ailleurs à les faire passer dans la pratique des choses. Ainsi le candidat vient-il d'une école publique, il faut qu'il y ait passé deux ans dans les classes les plus élevées; se présente-t-il comme élève d'une école privée, il doit justifier de l'emploi de son temps pendant les années antérieures. L'examen est dirigé en toutes choses de façon à constater que le candidat a été soumis à un système d'éducation de bon aloi pendant plusieurs années.

Visitons maintenant, comme exemple, quelques écoles prussiennes. A Berlin, elles sont nombreuses. Il y a huit gymnases, et deux d'entre eux se sont annexé des écoles réelles; il y a en outre quatre écoles réelles indépendantes et une école municipale supérieure. Ces divers établissemens recevaient en 1863 une population scolaire de 7,000 enfans, sans comprendre les *Vorschulen* ou écoles préparatoires. Encore le public se plaint-il qu'il n'y ait pas assez de place. « Dans toute la Prusse, dit M. Arnold, on entend la même plainte : les écoles secondaires ne suffisent pas au flux incessant des élèves qui viennent y chercher les bienfaits de l'éducation. L'état augmente ses dotations, les municipalités s'imposent de nouveaux sacrifices, et cependant il y a toujours plus d'élèves que de places vacantes, quoique la rétribution scolaire ait été augmentée. » L'établissement d'instruction secondaire le plus remarquable à Berlin est le gymnase de Frédéric-Guillaume. On y trouve réunies, outre le gymnase proprement dit, une école réelle, une école préparatoire et une école de filles, avec un total de 2,200 élèves des deux sexes. Cette institution a cela de particulier qu'elle couvre presque ses dépenses avec le produit des rétributions scolaires qu'elle perçoit; elle ne possède en rentes qu'un revenu insignifiant, et ne demande à l'état qu'une faible subvention. Elle fut fondée il y a cent ans par

un ministre protestant; en 1809, en un moment de grandes réformes, elle se mit sous le contrôle de l'état de même que les autres écoles secondaires de Berlin. Au reste, quoique protestante par son origine, elle reçoit des catholiques et même des juifs. Il n'y a, de même que dans les autres écoles publiques, que des élèves externes. Le prix des études ne s'élève qu'à 98 francs par an, et encore y a-t-il un élève sur dix exempté du paiement de cette modique rétribution. Les études classiques sont cultivées avec succès au gymnase de Frédéric-Guillaume. On en jugera par ce fait que le professeur de la classe la plus élevée parle latin à ses élèves, et que ceux-ci lui répondent dans la même langue. On convient toutefois que l'usage habituel d'une langue étrangère, surtout d'une langue morte, est plus favorable à l'exercice de la mémoire qu'à la culture du goût et de l'esprit.

La plus fameuse des écoles de l'Allemagne du nord n'est pas à Berlin, elle est à Pforta, dans la Prusse saxonne; c'était autrefois une abbaye cistercienne qui, sécularisée à l'époque de la réforme, fut transformée quelques années plus tard en école protestante; les riches revenus de l'ancienne abbaye sont administrés aujourd'hui par l'autorité provinciale, ils dépassent 200,000 francs par an. Cette institution, qui avait possédé jusqu'en 1815 les vieux priviléges féodaux, à tel point qu'elle conservait le droit de justice au civil et au criminel, exhibe encore certains vestiges des traditions du moyen âge : chaque jour avant le dîner, les élèves entonnent un hymne latin dans le réfectoire. On y compte 205 enfants, presque tous boursiers, qui n'ont à payer, pour prix de la nourriture, du logement et de l'instruction qu'ils reçoivent, qu'une rétribution fort minime. Les places vacantes sont distribuées partie par le gouvernement prussien, partie par les corps municipaux de différentes villes et partie par le gouvernement saxon. Les candidats désignés doivent avoir douze ans au moins; nul n'est admis sans un examen assez sérieux. Aussi les études classiques de cet établissement sont-elles renommées dans toute l'Allemagne. Il est d'usage que les élèves aient un jour par semaine sans leçons ni classes; ce n'est pas une journée de repos, mais ils ont la liberté d'étudier ce jour-là ce qui leur plaît. Cet encouragement donné au travail individuel des jeunes écoliers témoigne beaucoup en faveur de leur application et de leur caractère, car une telle liberté ne serait souvent chez nous, on ne le sait que trop, qu'un encouragement à la paresse. Située au milieu des bois et des prairies, l'école de Pforta possède, aussi bien que les écoles de l'Angleterre, de vastes champs de récréation, seulement on n'y retrouve pas les jeux favoris de la jeunesse anglaise. Le cricket et le canotage sont remplacés par la

gymnastique; cet exercice, qui est plutôt un travail qu'un délassement, convient mieux que les jeux de fantaisie à des enfans studieux dont les courtes récréations doivent être consacrées à des distractions hygiéniques. En somme, cette institution, partie du même point que celles d'Eton et de Harrow, montre assez bien comment les Allemands s'y sont pris pour déraciner les défauts que les Anglais ont laissés se perpétuer dans leurs écoles publiques. Ajoutons encore que le corps enseignant n'a pas, comme en Angleterre, absorbé la meilleure partie des revenus scolaires. Il n'y a pas dans toute la Prusse un seul professeur de l'enseignement secondaire dont le traitement atteigne 9,000 francs; le recteur de Pforta, qui a le poste le plus envié, reçoit 7,500 francs par an, plus la jouissance gratuite d'une maison. Sans avoir les fastueux traitemens de leurs confrères des îles britanniques, les professeurs allemands vivent heureux et contens; ils n'en sont pas moins capables ni moins dévoués à leur tâche, et, à défaut d'un salaire élevé, ils sont peut-être récompensés par plus de considération. Dans un pays qui n'est pas corrompu, la considération a sa valeur tout comme l'argent, nous dit avec justesse M. Arnold. En résumé les Allemands du nord sont fiers de leur organisation d'enseignement, et ils ont raison. Des gymnases qui donnent une instruction scientifique développée avec mesure et des écoles réelles d'où la culture classique n'est pas exclue se partagent sans jalousie les faveurs du public et les encouragemens de l'état. Des écoles de plusieurs catégories répondent aux besoins variés des diverses portions de la société. Les classes sont bien remplies, les professeurs ont acquis une réputation méritée. Veut-on avoir le secret de cette prospérité? Il nous suffira de répéter ce que nous disions plus haut de l'Écosse : les pères de familles sont eux-mêmes instruits; ils apprécient la valeur d'une éducation distinguée, et savent juger quelle sorte d'instruction convient à leurs fils.

IV.

De l'Allemagne, passons en Suisse. Nul pays au monde n'est plus largement doué sous le rapport scolaire. Prenons pour exemple Zurich, qui est peut-être en avance sur les autres cantons de la confédération, sans toutefois les dépasser de beaucoup. Sur un territoire et avec une population dont un département français serait l'équivalent, il existe une université, une école polytechnique, une école vétérinaire, une école d'agriculture, deux grandes écoles classiques, deux grandes écoles réelles, une école normale, 57 établissemens

d'instruction secondaire et 365 écoles primaires. Il est digne de remarque en outre que plusieurs de ces écoles sont estimées à l'égal des meilleures de l'Europe. Il est encore à noter que tous ces établissemens, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé, sont réunis par le lien d'une organisation commune. Au début se trouve l'école primaire, que chaque enfant doit fréquenter. L'instruction est obligatoire en effet de sept à treize ans. Le père de famille est libre de faire donner à ses enfans une éducation particulière; mais il doit justifier alors qu'ils reçoivent une instruction d'égale valeur, et il paie néanmoins la rétribution scolaire. Les programmes de ce premier enseignement sont larges; ils comprennent les élémens de la géométrie et de la physique, l'histoire et la géographie, le chant et le dessin. Les écoles publiques ont si bonne réputation que l'on y trouve toutes les classes de la société confondues. Au sortir de là, les enfans pauvres sont encore assujettis à suivre pendant trois ans des cours hebdomadaires de musique et d'instruction secondaire. Les autres passent ces trois ans à l'école élémentaire supérieure, qui donne presque une instruction secondaire, ou bien ils vont à l'école industrielle, qui prépare à l'exercice de certaines professions, ou encore au gymnase, qui conduit à l'université. L'école industrielle prépare aussi au *Polytechnicum*, où tous les cantons de la Suisse recrutent leurs ingénieurs et leurs professeurs de sciences appliquées. A chaque degré de cette échelle ascendante d'institutions scolaires correspond un comité ou un conseil d'éducation dans lequel les parens, l'autorité locale et le corps enseignant sont représentés. Les maîtres, bien payés quoique sans excès, jouissent d'une influence considérable.

L'école industrielle est calquée, à peu d'exceptions près, sur le modèle des *Realschulen* de la Prusse, sauf que le latin et le grec sont entièrement mis de côté. Le français, — on est ici dans la Suisse allemande, — l'anglais et l'italien entrent dans le cours normal des études. Le plus gros reproche que l'on puisse faire à cet établissement, c'est que les professeurs se laissent trop aller à spécialiser leur enseignement. Ils forment des mécaniciens, des chimistes, des commerçans; mais ils ne s'occupent guère de former des hommes. Il en est de même au gymnase, où, chose étrange, le grec n'est pas obligatoire : ici, il n'y a ni vers ni thèmes latins, à peine une version par semaine. Lettres et sciences sont cultivées pour l'utilité pratique que l'élève en retirera dans l'avenir plutôt qu'en vue d'une éducation libérale. « L'esprit qui règne à Zurich, dit M. Arnold, ainsi que dans les cantons les plus avancés de la Suisse allemande, est un esprit d'industrialisme intelligent, mais pas encore assez intelligent pour s'affranchir de la vulgarité. A Lausanne et à Genève,

l'usage de la langue française et les traditions d'une vie intellectuelle plus raffinée ont introduit d'autres élémens; cependant, même dans ces villes, le mouvement des trente dernières années a eu pour effet de développer l'industrialisme de la Suisse allemande. » En somme, l'éducation que reçoivent les jeunes Suisses rappelle assez bien celle des jeunes Écossais, elle produit plutôt un peuple éclairé que des esprits d'élite. Déjà la Suisse manque de professeurs pour le haut enseignement; elle est obligée de les emprunter à l'Allemagne. Encore, si bien payés qu'ils soient à l'université et au *Polytechnicum*, ces professeurs ne font pas long séjour à Zurich, parce que le milieu n'est pas favorable aux spéculations désintéressées de la science et aux calmes études de la littérature. En un mot, l'instruction supérieure est presque absente. Toutefois, dans la sphère modeste où il se maintient, ce petit pays donne un grand exemple : l'enseignement est libre, l'ouverture d'une école privée n'est assujettie qu'à des mesures d'ordre peu sévères; cependant tout le monde va aux écoles publiques, et les écoles privées qui subsistent ne reçoivent guère que des enfans étrangers qu'attire une ancienne réputation plus ou moins usurpée. C'est à coup sûr une grande présomption de sagesse en faveur des organisateurs de l'enseignement officiel que cette préférence accordée aux écoles publiques dans une contrée où chacun est instruit et sait raisonner.

Quand ce ne serait que par respect pour d'antiques traditions, il serait injuste de laisser de côté l'Italie dans une revue de l'enseignement secondaire en Europe. Si Paris fut le centre du grand mouvement universitaire des XIe et XIIe siècles, si Paris eut toujours la prééminence pour la théologie, que l'on considérait alors comme la plus noble des études, l'Italie a eu des universités avant la France, car on prétend que l'université de Pavie a été fondée par Charlemagne. Bologne fut célèbre au moyen âge par ses écoles de droit canon et de droit civil; il y avait 12,000 étudians dans cette ville. Salerne acquit une égale réputation par l'enseignement de la médecine. Il paraîtrait que l'influence du clergé catholique contribua par la suite des temps, comme en Angleterre le respect pour des usages archaïques, à écarter de l'enseignement public les réformes que le progrès des idées rendait indispensables. M. Arnold en convient : il n'y a rien, dit-il, qui ressemble plus à Eton ou à Harrow qu'une école romaine. — En fait d'instruction, ne pas avancer, c'est décroître : seulement la décadence est apparue plus vite en Italie qu'en Angleterre. Les universités italiennes, si florissantes quelques siècles auparavant, en arrivèrent à être considérées bien moins comme des centres d'instruction que comme des corporations aptes à conférer des diplômes, et, conséquence nécessaire, les exa-

mens ne furent plus qu'une cérémonie d'apparat. Il y a eu un temps où Oxford et Cambridge conféraient des titres aux candidats sur leur bonne mine; à Naples, on vit mieux encore : la noble famille d'Avellino possédait le privilége de conférer le grade de docteur en droit ou en médecine et de percevoir en argent les droits de diplôme. Les XVIIe et XVIIIe siècles furent au-delà des Alpes une époque de torpeur pour les arts et la littérature. Les sciences continuèrent, il est vrai, à briller d'un vif éclat avec Galilée, Torricelli, Spallanzani, Galvani et Volta. M. Arnold, en fervent disciple des lettres anciennes, ne manque pas de faire observer à ce propos que ceci est une preuve de l'impuissance de la culture scientifique à maintenir le niveau intellectuel d'une nation, puisque les Italiens, de leur aveu, sont encore plongés au bout de cette période d'indifférence littéraire dans une atmosphère peu favorable aux hautes études.

Nous admettrons plus volontiers avec M. Arnold que le grand mérite de la révolution de 1789 fut de débarrasser l'Europe des vestiges du moyen âge, et que la renaissance scolaire en Italie date de l'occupation française. Enclin par nature, peut-être aussi par calcul, à favoriser les études scientifiques, Napoléon régénéra les écoles italiennes. En même temps qu'il créait à Pise une école normale sur le modèle de celle de Paris et qu'il reconstituait le collége médical de Naples sur des bases sérieuses, son frère le roi Joseph convertissait les couvens en écoles, et fondait des lycées dans les provinces à moitié barbares de l'Italie méridionale. Quoique enrayées par la réaction des années qui suivirent 1815, ces premières réformes donnèrent naissance à un courant d'idées progressives que l'on s'efforce de développer aujourd'hui avec plus de bonne volonté, hélas! que de succès.

Nous avons trouvé l'instruction secondaire florissante en Écosse, et surtout en Prusse et en Suisse, où l'instruction primaire est universelle, moins développée dans l'Angleterre, qui néglige les écoles du premier âge. On sait aussi que la population des lycées et colléges de France s'est accrue à proportion des progrès que l'instruction faisait dans les classes pauvres. S'étonnera-t-on qu'en Italie, où les trois quarts des adultes ne savent ni lire ni écrire, les études élevées soient dans un déplorable état d'abandon? L'ancien gouvernement des Deux-Siciles s'opposait même à la fondation d'écoles primaires; il n'y en avait que quatre à Naples avant l'annexion. Les écoles publiques d'enseignement secondaire étaient inconnues. Les établissemens tenus par des moines n'enseignaient qu'un peu de latin, et négligeaient le grec aussi bien que les langues étrangères, l'histoire et les sciences exactes. Lorsqu'un édifice doit être reconstruit en entier, c'est par la base qu'il faut commencer. Il

convient donc à l'Italie de diriger d'abord tous ses efforts vers l'enseignement élémentaire. Pour ne pas nous écarter de notre sujet, nous dirons seulement ce qu'elle fait en faveur de l'instruction secondaire. La loi Casati, promulguée en 1859, est une imitation un peu trop servile des institutions scolaires de la France; elle prescrivit des programmes et des épreuves d'examen, tant pour constater le mérite des professeurs que pour vérifier les progrès des élèves; elle organisa un état-major administratif secondé de conseils consultatifs où l'élément local est représenté. Enfin cette loi établit une hiérarchie entre les divers établissemens d'instruction. Il y eut des gymnases et des lycées, les premiers fréquentés par les élèves des classes élémentaires et de la division de grammaire, les seconds comparables aux classes supérieures de nos lycées français. Parallèlement à ces deux catégories d'écoles qui donnent la culture classique, les écoles techniques reçoivent les enfans qui recherchent l'enseignement plus modeste des sciences utiles. Le plan d'ensemble de cette organisation scolaire est bon; mais dans la réalité on n'a pas été capable de le suivre avec constance. Le nombre des lycées, des gymnases et des écoles techniques s'est accru outre mesure; il y en avait en 1865 plus de 200 pour moins de 25,000 élèves. Le corps enseignant est trop nombreux, mal rétribué, et partant peu instruit. Le niveau moyen des études est si faible que les examinateurs sont souvent forcés d'être trop indulgens, d'où il résulte que les diplômes sont illusoires. La grande université de Naples, que fréquentent 5,000 étudians, n'exige encore aucun certificat d'aptitude des jeunes gens qui suivent les cours. On attribuera ces défauts, si l'on veut, à la mollesse native du peuple italien; mais il nous paraît plus juste de les mettre à la charge du régime d'études déplorable que la loi Casati a eu la prétention de réformer.

On vient de voir quels principes président à l'instruction secondaire chez les peuples les plus avancés en civilisation. Nous avons trouvé les Anglais trop classiques dans leurs grandes écoles publiques, trop libres dans les méthodes d'enseignement, trop indépendans dans l'organisation scolaire. Les Écossais, enclins à déprimer le niveau supérieur des études, sont dotés par compensation d'un système d'enseignement primaire très efficace. Les Américains du nord sacrifient aux connaissances utiles la haute culture intellectuelle. Les Suisses s'abandonnent aux tendances industrielles, ce qui est d'autant plus fâcheux que l'organisation de leurs écoles du premier degré est parfaite; l'Italie ne peut montrer que de louables efforts de réforme. L'Allemagne du nord triomphe par la bonne tenue de ses écoles et par un partage judicieux entre les études littéraires et les études scientifiques. Enfin la France marche du même

pas que l'Allemagne, si ce n'est peut-être que l'influence du pouvoir central l'emporte trop souvent sur celle des autorités locales et des pères de famille; mais c'est sans doute matière à éloges que nous ayons su nous maintenir, avec un naturel moins studieux, au même rang que nos voisins d'outre-Rhin.

En définitive, on reconnaîtra qu'à l'étranger comme en France, abstraction faite des querelles politiques et religieuses auxquelles l'éducation publique ne devrait jamais être mêlée, la question la plus discutée partout en matière d'instruction secondaire est d'établir un accord équitable entre les lettres et les sciences. D'une part on nous affirme que les lettres sont indispensables pour maintenir la supériorité morale des hautes classes de la société, d'un autre côté la suprématie industrielle et commerciale d'une nation dépend sans contredit de la diffusion des connaissances scientifiques. Il paraît incontestable aussi que la culture littéraire exclusive ne donne pas aux jeunes gens la précision de raisonnement dont ils auront besoin dans les affaires de la vie. A dire vrai, la cause de l'enseignement scientifique n'a plus besoin d'être défendue; même en Angleterre, les sciences s'imposent dans les écoles de tout rang par l'irréfutable motif de l'utilité. On discuterait moins à ce sujet, si l'on avait soin de faire la distinction qu'il convient d'établir entre l'éducation et l'instruction. L'instruction se compose de ce que l'enfant apprend; nul doute qu'elle ne doive s'occuper surtout des choses utiles. L'éducation a un but plus élevé, qui est de former des hommes, de tremper les caractères, d'aiguiser l'esprit. L'éducation est le produit de deux facteurs, le savoir et l'intelligence, qui ne sont pas indépendans l'un de l'autre, mais qui ne marchent pas toujours du même pas. La vertu spéciale des humanités est de maintenir ces deux facteurs dans un juste rapport, et c'est un service signalé qu'elles nous rendent, car, s'il est regrettable quelquefois que l'instruction fasse défaut aux gens intelligens, il est dangereux ou tout au moins superflu qu'un homme ait plus de savoir que d'intelligence, ce qui est le défaut trop fréquent d'un enseignement mal dirigé.

H. Blerzy.

LETTRES

SUR LA RELIGION

RÉPONSE A M. VACHEROT.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Paris, ce 15 février 1869.

Monsieur,

La *Revue des Deux Mondes* a publié sur *la Crise religieuse* et *la Théologie catholique en France* deux études de M. Vacherot, qui sont d'importantes parties de son livre sur *la Religion.*

Dans son étude sur la théologie catholique, M. Vacherot manifeste hautement le désir d'obtenir une réponse. Après s'être demandé « comment s'y prendra la théologie pour *croiser le fer* » avec l'école critique, il ajoute : « Nous sommes curieux et quelque peu impatient de la voir enfin à l'œuvre (1). »

Devant ce désir et le mien, monsieur, vous m'avez ouvert la *Revue;* je vous en remercie (2). Les trois lettres que vous voulez bien insérer sont un commencement de réponse aux études et au livre de M. Vacherot. Le complément de ma réponse est un volume de *Lettres sur la religion* qui paraîtra dans quelques jours.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1868, p. 317.

(2) M. l'abbé Gratry n'a point à nous remercier. Nous avons accueilli ses lettres : 1° pour montrer une fois de plus que la *Revue* n'est pas fermée à l'apologie, si elle s'ouvre plus souvent à la critique, nous ne dirons pas du christianisme certes, mais de

Il serait fort à désirer que dans la polémique les adversaires pussent ainsi plus souvent se rencontrer sur le même terrain, au lieu de se combattre à des distances où ni les combattans, ni surtout les témoins, ne s'aperçoivent entre eux.

Recevez, monsieur, l'assurance de toute ma considération.

A. GRATRY,
prêtre de l'Oratoire.

PREMIÈRE LETTRE A M. VACHEROT.

Monsieur,

Je suis bien décidé à ne plus dire un mot qui puisse augmenter la colère dans le cœur d'un seul homme. Je ne veux pas envenimer la rixe intellectuelle dans laquelle nous vivons. Nos divisions, nos mépris, nos colères, sont aujourd'hui, en France surtout, le plus grand obstacle à la science aussi bien qu'à la liberté.

Mais s'ensuit-il qu'il ne faut plus ni discussion ni polémique? Tout au contraire. Si nous aimons la justice et la science, et si nous voulons mettre un terme à la coupable et dangereuse colère qui divise les esprits, c'est pour nous un devoir d'apprendre à discuter. Il y a une dispute féconde à laquelle la conquête du monde est promise. C'est cette sorte de division du travail, cette conciliation des points de vue, et cette perpétuelle discussion des choses, dans la lumière de l'expérience et de la raison, qui a fondé la science de la nature, qui crée en ce moment la science sociale, et qui un jour aussi développera la grande science de la religion. Telle est, monsieur, la polémique dont je voudrais posséder l'art, afin de vous combattre sans vous blesser.

Que s'il s'agit de religion, je ne puis ignorer la règle de ma polémique. Saint Pierre la donnait en ces termes aux chrétiens dont on attaquait l'espérance : « ne craignez rien, ne vous troublez pas, et soyez en tout temps préparés à satisfaire tout homme qui vous

l'interprétation et de l'application de l'église; 2° pour répondre à ce reproche assez singulier que la *Revue* n'admet pas facilement les travaux des écrivains catholiques. Est-ce bien notre faute? La littérature et la science religieuses sont-elles si riches en talens, en plumes fécondes, qu'il n'y ait qu'à les appeler? Puis la défense de l'église, telle que la comprennent les écrivains catholiques, se bornant à commenter les livres saints et les doctrines de l'orthodoxie, peut-elle défrayer la libre critique? Peut-elle, dans un cadre aussi restreint, trouver place ici? Nous entendrions autrement la discussion religieuse; nous la voudrions plus large, plus compréhensive, plus hardie, sans cesser d'être respectueuse, et plus d'une fois nous y avons convié des voix autorisées, mais en échouant toujours devant leurs craintes de s'écarter des traditions romaines. Quoi qu'il en soit, lisons avec l'attention qu'elles méritent la défense et la vive critique de M. l'abbé Gratry, ainsi que la réponse de M. Vacherot. Les deux thèses sont ainsi sous les yeux du lecteur, qui prononcera.

demande raison de l'espérance que vous portez dans l'âme; mais répondez avec modestie et respect, en pleine conscience, afin que ceux qui vous attaquent à tort soient confus de leur injustice (1). »

Si l'on avait le grand courage et la puissante vertu de discuter ainsi, peut-être qu'aussitôt l'adversaire commencerait à écouter, l'erreur pourrait tomber et la vérité se transmettre, comme quand on met entre les deux pôles électriques le conducteur qui les concilie en lumière.

Or dans le cas présent, monsieur, puisqu'il s'agit de vous, il ne m'est pas difficile de répondre avec « modestie et respect. » Quand on est assuré de la sincérité d'un adversaire, et qu'on le voit, pendant toute sa vie, travailler et chercher, se tromper peut-être beaucoup, mais ne jamais fléchir, comme d'autres, sur le nécessaire principe de justice; quand on le voit tendre ainsi vers Dieu, sinon toujours par ses idées, du moins par tous ses sentimens, on sent alors, quelle que soit d'ailleurs la fausseté de sa contradiction, que le respect est un devoir.

Mais ce n'est pas assez d'éviter la colère et de garder la modestie et le respect, il faut, dit le conseil apostolique, satisfaire l'homme qui nous interroge, rendre raison de notre espérance, afin que ceux qui contredisent à tort puissent reconnaître leur injustice ou leur erreur.

C'est bien là ce que je voudrais. Je voudrais en effet, monsieur, vous « satisfaire et vous rendre raison. » Je voudrais vous conduire à reconnaître, à regretter de grandes erreurs et même des injustices, mais cela par la seule voie possible parmi les hommes : en reconnaissant hautement moi-même que vous n'avez pas voulu l'injustice, en signalant les points sur lesquels vous demandez justice pour nous avec clairvoyance et courage, en vous montrant de plus comment vous adoptez souvent la vérité en posant les questions, et comment, si vous vous trompez ensuite, vous vous trompez contre vous-même autant que contre nous : en sorte que, si nous cherchons à vous convaincre, ce n'est pas aux idées d'autrui, c'est aux vôtres que nous vous rappelons.

Cela posé, je vais montrer que vous vous trompez contre nous. J'ajoute que vous ne vous trompez pas seulement contre nous, mais que vous vous trompez contre tous. En effet, à qui faites-vous depuis bientôt vingt ans cette guerre intellectuelle à laquelle j'ai pris quelque part, et que je crois très digne d'attention? Vous la faites à tous les philosophes du passé comme à tous les théologiens, soit du passé, soit du présent. Vous croyez voir, au commen-

(1) Petr. III, 14, 15, 16.

cement de notre siècle, une révolution radicale de l'esprit humain, et vous ne craignez pas de dire : « Tout ce qui précède cette révolution est mort... Descartes et Leibniz appartiennent à l'histoire, aussi bien que Platon et Aristote... Leur philosophie est d'un autre temps... Elle ne peut plus répondre aux besoins nouveaux de la pensée moderne... Il faut autre chose à la pensée de notre temps (1). » Ainsi, selon vous, tout est mort en philosophie, y compris Descartes. Ne regrettez-vous pas, monsieur, ce qu'ont d'excessif ces paroles? Ne sent-on pas déjà qu'elles impliquent quelque grande erreur?

Quant aux théologiens, vous les repoussez tous par cette raison qu'aucun d'eux « ne s'est jamais élevé à la science ni à la critique... Ni saint Clément d'Alexandrie, ni Origène, ni saint Jérôme, ni saint Augustin, ne sont des esprits libres (2)... Dans les plus beaux livres écrits par des théologiens, par exemple dans l'*Histoire des variations*, de Bossuet, peut-on voir une œuvre qui ressemble à la science et à la critique (3)? »

Vous venez, monsieur, de reprendre et de résumer cette polémique universelle et radicale en trois études publiées dans la *Revue des Deux Mondes*, l'une sur *la Situation philosophique en France*, les deux autres sur *la Théologie catholique en France* et sur *la Crise religieuse au dix-neuvième siècle*. Le tout se retrouve d'ailleurs dans votre livre intitulé *la Religion*. C'est à quoi j'entreprends de répondre.

Je commence par votre étude sur la situation théologique. Cette étude est, avant tout, la critique de notre méthode, non pas seulement de la nôtre en ce siècle, mais de toute la méthode théologique des chrétiens dans tous les siècles. Pour le présent, vous nous adressez ce reproche : depuis que « la théologie rencontre devant elle une science et une critique véritables (4),... nos théologiens ont-ils essayé de répondre en savans à des œuvres de science, de rétablir l'autorité des textes partout où elle était ébranlée? Nullement... (5). Quand notre théologie oratoire voit les textes se dresser devant elle, elle passe son chemin, mais toujours la tête haute, comme si elle n'avait rien vu (6). »

N'y a-t-il pas quelque mépris dans ces paroles et une sorte d'attaque à la bonne foi d'une classe d'hommes? Regrettons-le, mon-

(1) *La Métaphysique et la Science*, préface, p. XXXIV et XXXV.
(2) *Revue des Deux Mondes* (15 juillet 1868), p. 294.
(3) *Ibid.*, p. 295.
(4) *Ibid.*, p. 297.
(5) *Ibid.*, p. 300.
(6) *Ibid.*, p. 301.

sieur. Je veux saisir moi-même cette occasion de regretter tout ce que j'ai pu dire d'amer ou de trop vif dans mes polémiques antérieures, malgré tous mes efforts pour être juste et respectueux.

Cela dit, je demande sur quoi s'appuient les accusations qui précèdent. Elles s'appuient sur cette affirmation que les théologiens ne sont pas libres, et sur un exemple que vous citez pour faire comprendre l'aveuglement ordinaire de la théologie. Voici vos paroles : « Pour ne citer qu'un exemple, le Jésus de la théologie commence, poursuit, achève sa mission avec une force toute divine : sauf un accès de défaillance au jardin des Oliviers et un cri de désespoir sur la croix, il conserve une foi et une espérance indomptables jusqu'au dernier soupir, et meurt en voyant les cieux ouverts, et le Père qui tend les bras à son Fils ressuscité. N'est-ce pas seulement le Jésus de saint Luc et de saint Jean qui montre cette confiance et cette sérénité? Dans les évangélistes saint Matthieu et saint Marc, où se laisse entrevoir la réalité historique à travers une tradition plus fidèle, le drame de la passion est autrement sombre et désolant; *là il n'est question ni de résurrection ni de glorieuse ascension au ciel* avant la mort de Jésus. Quelle fut sa dernière pensée, son dernier sentiment sur la croix? Est-il mort radieux et triomphant ou dans l'accablement du désespoir? Malgré *les contradictions des Évangiles,* la théologie n'a aucun doute; mais la science n'a point la même *intrépidité d'affirmation;* elle hésite encore tout en inclinant vers la seconde hypothèse (1). »

Puisque vous ne citez contre nous qu'un exemple, je ne citerai contre vous, monsieur, que cet exemple même.

Les Évangiles, dites-vous, se contredisent, car en saint Matthieu et en saint Marc il n'est question ni de résurrection ni de glorieuse ascension au ciel avant la mort de Jésus, tandis qu'en saint Luc et saint Jean Jésus-Christ annonce lui-même sa résurrection prochaine. La science voit « ces contradictions des Évangiles; » mais la théologie n'en voit rien, et c'est ainsi que, *pour créer un Jésus de convention,* « elle choisit à son gré entre des textes différens et parfois contradictoires (2). »

Vous allez être étonné vous-même, monsieur, d'avoir ainsi parlé. Que n'avez-vous pensé à vérifier ces assertions avant de les énoncer contre nous, et cela, comme exemple unique, au nom de la critique et de la science! Cinq minutes suffisaient pour voir que Jésus-Christ annonce sa résurrection aussi bien, et par les mêmes termes, dans les deux premiers Évangiles que dans les deux derniers. Vous eus-

(1) *Revue des Deux Mondes,* p. 302.
(2) *Ibid.,* p. 302.

siez vu que cette annonce, qui se trouve en effet quatre fois dans les deux derniers Évangiles, se trouve onze fois en termes identiques dans les deux premiers, qui, selon vous, ne la donnent pas. « Là il n'est question ni de résurrection ni d'ascension glorieuse au ciel. » Voilà l'exemple unique et de votre choix par lequel vous montrez comment nous n'avons ni critique ni science de nos propres textes, et comment toutes « *les contradictions des Évangiles* » n'arrêtent jamais « *notre intrépidité d'affirmation.* »

Faire des quatre Évangiles deux groupes, Luc et Jean d'un côté, Marc et Matthieu de l'autre; prétendre que ces deux groupes diffèrent sur un point essentiel, savoir : l'annonce de la résurrection; affirmer que deux Évangiles renferment cette annonce, mais qu'elle n'est pas dans les deux autres; qualifier de *contradiction* le silence de ces deux Évangiles; donner ce fait comme seul exemple de l'*intrépidité d'affirmation* théologique; en conclure cette négation du christianisme, que le Christ est probablement mort « dans *l'accablement du désespoir;* » perpétrer toutes ces assertions au nom de la critique et de la science, et triompher de cette victoire de la critique sur la théologie : tout cela pendant que les deux Évangiles dont vous affirmez le silence et accusez la contradiction renferment dans les mêmes termes cette annonce de la résurrection, trois fois plus souvent que les autres, — voilà, monsieur, ce que vous avez fait. Or les théologiens vous répondent comme je le fais ici, en vous montrant les textes; les voici au bas de la page (1).

Mais ici l'on m'assure que vous n'avez pas entendu comparer les Évangiles entiers, qu'il s'agit seulement des quatre récits de la passion, et que dans cette limite votre critique est vraie!

Prenez garde, monsieur : si telle était votre intention, votre sort comme critique serait bien pire encore, car parlez-vous des Évangiles, vous ne vous trompez que sur deux. Parlez-vous des récits, vous vous trompez sur tous les quatre. En effet, la prophétie de la

(1) « Là (en saint Matthieu et en saint Marc) il n'est question ni de résurrection ni d'ascension glorieuse au ciel. »

Or, 1° sur la résurrection :

Saint Matthieu, chap. XVI, ỳ 21. — Chap. XVII, ỳ 9. — Chap. XVII, ỳ 21 et 22. — Chap. XX, ỳ 18 et 19. — Chap. XXVI, ỳ 32. — Chap. XXVII, ỳ 62 et 63.

Saint Marc, chap. VIII, ỳ 31. — Chap. IX, ỳ 8. — Chap. IX, ỳ 30. — Chap. X, ỳ 34. — Chap. XIV, ỳ 28.

Le lecteur est prié de lire aussi les textes suivans de saint Luc, pour bien voir que l'annonce de la résurrection n'y est pas plus explicite qu'en saint Matthieu et en saint Marc.

Saint Luc, chap. IX, ỳ 21 et 22. — Chap. XVIII, ỳ 33. — Chap. XXIV, ỳ 7.

2° Sur l'ascension glorieuse au ciel:

Saint Matthieu, chap. XVI, ỳ 28. — Chap. XXIV, ỳ 30. — Chap. XXVI, ỳ 64.

Saint Marc, chap. XIII, ỳ 26.

résurrection ne se trouve pas du tout dans les récits de la passion, soit de saint Luc, soit de saint Jean; mais elle se trouve dans les deux autres, saint Matthieu (XXVI, 3) et saint Marc (XIV, 28). C'est l'inverse de ce que vous dites. Vous niez le fait où il est, et l'affirmez où il n'est pas. Telle ne peut pas avoir été votre intention.

Soutiendrez-vous peut-être qu'en *délimitant* à votre gré, et autrement que nous, les quatre récits de la passion, votre assertion subsiste? Pas davantage, car si par là vous pouvez retrancher des deux premiers récits l'annonce de la résurrection, qui s'y trouve, vous ne pouvez, par aucune délimitation, introduire cette annonce dans les récits qui ne la contiennent pas.

En sorte qu'en aucun cas, d'aucun point de vue, il n'existe aucun fondement ni prétexte à cet argument ou exemple, choisi par vous, contre toute la théologie chrétienne, contre les Évangiles et contre la divinité de Jésus-Christ.

Je sais, monsieur, quelle est votre sincérité. Vous reconnaîtrez votre erreur et la regretterez. Mais voici ce que je suis obligé d'ajouter : c'est que, laissez-moi vous le dire, vous vous trompez souvent ainsi; c'est que dans toute cette polémique, entreprise il y a vingt ans et reprise aujourd'hui, vous procédez par une suite d'erreurs du même ordre que celle qu'on vient de voir. Et nous avons raison jusqu'ici contre vous avec la même surabondance, avec le même excès. Et c'est peut-être la grande difficulté de notre tâche d'avoir à relever dans un écrivain qui, plus qu'un autre, parle au nom de la critique et de la science, des erreurs si nombreuses et si invraisemblables que le lecteur n'y peut pas croire, même quand il a les textes sous les yeux.

Cependant j'essaierai cette fois de convaincre les plus difficiles, touchant l'espèce de *méthode d'erreur* qui vous trompe à ce point. J'y parviendrai certainement pour tous les lecteurs attentifs, et peut-être pour vous-même, monsieur; après quoi, je montrerai facilement que la clé de tout votre livre sur *la Religion* est précisément cette *méthode d'erreur* que j'aurai fait connaître.

DEUXIÈME LETTRE.

J'ai dit, monsieur, que la clé de votre livre sur *la Religion*, c'est une *méthode d'erreur* à laquelle votre esprit s'est donné. Cette méthode, vous en parlez ainsi dans ce même livre de *la Religion*. C'est, dites-vous, une « logique qui n'a rien de commun avec la logique ordinaire, qui reconnaît pour loi le *principe de contradiction*. » La nouvelle logique ne reconnaît pas pour loi le principe de contradiction, c'est-à-dire qu'elle admet les contradictions; mais, selon

vous, « tous ces termes contraires ou même contradictoires qui viennent se confondre dans une identité supérieure, ce sont... des momens divers d'une seule et même idée qui les produit, les détruit, les concilie et les confond successivement dans le mouvement incessant d'une dialectique concrète et vivante (1). » Je transcris ces paroles sans affirmer que je les comprends. Ailleurs vous aviez donné, de cette même méthode, la formule plus précise que voici : « la pensée pose, oppose et concilie, affirme, nie et rétablit,... produit, détruit et reproduit, unit, divise et réunit. » Et vous appeliez cela la vraie logique.

Je dis, monsieur, que telle est en effet la logique qui est la clé de tous vos ouvrages et en particulier du livre sur *la Religion*. A quoi pourtant il est nécessaire d'ajouter que jamais vous ne pratiquez jusqu'au bout votre propre formule, composée, selon vous, de trois *temps*, ou *momens*, dont le premier *produit*, dont le second *détruit*, et dont le troisième *reproduit*. J'ai démontré ailleurs que jamais vous n'arrivez au troisième *temps*, celui qui *concilie*, *rétablit*, *reproduit*, *réunit*, et que toujours vous restez sur le second temps, celui qui *nie*, *divise*, *détruit*, *oppose*. Je répète que ceci est vraiment la méthode et la clé de votre livre sur *la Religion*. On en pourra juger par ce qui suit.

Votre livre a pour titre *la Religion*, mais il a pour but de montrer comment toute religion doit disparaître. Vous commencez par *poser en thèse* la religion. Vous en parlez avec respect, avec chaleur. Vous la vengez des attaques injustes et superficielles dont on la poursuit. Vous demandez si ce grand fait universel d'histoire et de psychologie peut n'être qu'une illusion et le rêve de l'imagination. Et je ne puis mieux faire ici que de citer la belle page qui est votre thèse.

« La critique de notre siècle... ne croit pas que tout soit dit quand on a rangé l'institution religieuse parmi les superstitions de l'ignorance ou les rêves de l'imagination. La vertu morale, la grandeur sociale, la longue durée des religions, dont on a dit avec tant de vérité qu'elles sont les nourrices et les institutrices du genre humain, ne permettent pas une pareille fin de non-recevoir à un siècle aussi positif, aussi observateur, aussi disposé à s'incliner devant la puissance des faits. Nous ne pouvons plus expliquer d'aussi grands effets par d'aussi pauvres causes. Comment une institution aussi populaire, aussi permanente que la religion, pourrait-elle être considérée comme un accident dans le développement de la civilisation générale, auquel elle a présidé jusqu'ici? N'est-ce

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1868, p. 307. — *La Religion*, p. 141.

pas la preuve certaine qu'elle tient aux racines mêmes de l'humanité? Mais cette preuve historique ne semble-t-elle pas confirmée par les expériences décisives de la psychologie elle-même? Si la religion n'est qu'une illusion de l'imagination, une erreur naïve de l'enfance de l'esprit humain, comment persiste-t-elle, à l'âge de la raison virile, chez tant d'hommes aussi distingués par l'intelligence que par la science? Le sentiment religieux ne serait-il pas un besoin de l'âme, alors même que le symbole ne satisfait pas la raison? La foi n'aurait-elle pas ses droits sur la nature humaine aussi bien que la science, en s'adressant à un autre côté de cette nature? En un mot, si les religions passent, la religion elle-même ne serait-elle pas éternelle, soit comme objet de l'imagination et de l'intelligence, soit comme objet du sentiment? Si les formes s'évanouissent après une durée plus ou moins longue, le fond n'est-il pas immuable (1)? »

A cette lecture, j'ai cru, monsieur, que c'était là votre opinion, et tout lecteur de cette page raisonnable va le croire aussi bien que moi.

On croit que l'auteur va montrer sous toutes les formes appelées *religions* une religion unique, fondamentale, ou plutôt la religion nécessaire, éternelle et universelle. Vous commencez, en effet, à montrer, dans un chapitre intitulé *Méthode historique*, toute l'histoire témoignant en faveur de la religion, et puis, dans un autre chapitre intitulé *Méthode psychologique*, vous montrez toute la psychologie venant porter le même témoignage. Mais survient le chapitre intitulé *Explication*, qui termine tout par la conclusion que voici : « En résumé, la religion et la philosophie répondent à deux momens, deux états distincts de la vie intellectuelle. Le caractère dominant de l'état religieux, c'est le règne de l'imagination... : âge de l'imagination, âge religieux; âge de la raison, âge philosophique. La pensée humaine accomplit peu à peu la révolution qui doit la faire passer d'un pôle à l'autre,... de même que dans l'histoire de l'individu, dans l'histoire générale de l'humanité, le mouvement intellectuel commence par la religion et finit par la philosophie (2). » Après quoi vous montrez comment toute religion disparaîtra devant la science, malgré tous les regrets et la tristesse des âmes.

Ainsi, monsieur, lorsque vous affirmez au début que « la critique de notre siècle ne croit pas que tout soit dit quand on a rangé l'institution religieuse parmi les superstitions de l'ignorance ou les

(1) *La Religion*, p. 7.
(2) *Ibid.*, p. 314 et 315.

rêves de l'imagination, » quand vous dites : « Nous ne pouvons plus, avec nos pères, expliquer d'aussi grands effets par d'aussi pauvres causes, » quand vous ajoutez : « N'est-ce pas une preuve certaine que la religion tient aux racines mêmes de l'humanité? » qui pouvait s'attendre que la conclusion de tout votre livre serait pourtant celle-ci : la religion, c'est l'âge de l'imagination ; la philosophie, c'est l'âge viril? Toute religion est ou *symbole d'imagination*, ou *idole de l'entendement* ou *anthropomorphisme*. Telle est, monsieur, la conclusion que vous apportez à la fin. C'est celle que vous repoussez au début par ces mots : « tout n'est pas dit quand on a rangé la religion parmi les rêves de l'imagination. » A quoi bon votre début et à quoi bon votre long circuit pour arriver, ici encore, à nier à la fin ce que vous affirmez au commencement? La formule des trois temps dialectiques triomphe encore, je dis la formule mutilée, puisqu'elle n'arrive jamais au troisième temps, et s'arrête, en tout cas et partout, et ici même, au second temps, la négation.

Ce qui précède, monsieur, c'est le plan général et abstrait de votre marche dans ce livre de *la Religion*. Regardons de plus près son contenu réel. Voici comment vous parvenez à la négation radicale. Vous dites que le christianisme est la dernière, la plus haute, la plus philosophique des religions, qu'il ne peut en venir une autre plus lumineuse et plus parfaite, qu'en un mot l'Évangile ne peut avoir d'autre héritier que la philosophie ; mais vous ajoutez qu'il doit avoir et qu'il aura cet héritier, et cela, parce que le christianisme est imparfait, qu'il doit passer avec l'âge de l'imagination, et que déjà il ne cesse de reculer devant la science.

Cela posé, comment démontrez-vous que le christianisme est une doctrine insuffisante, imparfaite et qui doit passer? Ici, monsieur, malgré tout le respect que je vous porte, malgré la connaissance que j'ai de votre entière sincérité, il faut nécessairement que je vous blâme. Ce que nous rencontrons ici dépasse tout ce que l'on pouvait attendre de l'homme instruit et sincère que vous êtes.

On concevra difficilement le prodige qu'en ce moment nous avons sous les yeux.

Voici un adversaire du christianisme qui, pour montrer que le christianisme est imparfait et insuffisant, va d'abord au plus difficile, et entreprend de démontrer que la morale de l'Évangile est imparfaite, insuffisante, et qu'il existe dès aujourd'hui une autre morale supérieure à la morale de l'Évangile. Mais quelle peut être cette morale, et quel nom peut-on lui donner? Son nom, dites-vous, c'est *la morale moderne*, et son essence, c'est d'être fondée sur la justice. Or il est clair qu'une morale fondée sur la justice

est supérieure à la morale de l'Évangile, qui n'est fondée que sur un sentiment. La morale moderne est donc supérieure à la morale chrétienne de toute la supériorité d'un principe sur un sentiment. Tel est le raisonnement. Voici les textes inexplicables qui l'énoncent :

« La morale évangélique ne parle que le langage du sentiment et de l'amour, tandis que la morale moderne parle le langage plus sévère des principes, du devoir et du droit. L'âme chrétienne connaît la charité,... la conscience moderne connaît la justice, c'est-à-dire le respect de la personne humaine (1). On a beau dire : Où donc est la morale supérieure à l'amour? Je réponds : Un sentiment n'est jamais un principe. Nul sentiment, si beau, si pur, si fort qu'il soit, ne vaut un principe. En fait de loi morale, rien n'est supérieur, rien n'est égal à la justice. Voilà pourquoi nous plaçons la morale moderne encore au-dessus de celle de l'Évangile (2). » Tels sont les textes. Mais que signifie tout ceci? que signifie cette supériorité d'une morale qui a pour principe la justice, sur la morale évangélique, sinon que la morale évangélique n'a pas pour principe la justice?

Mais où donc se trouve l'énoncé de la morale évangélique? Dans quels chapitres l'Évangile résume-t-il sa morale? Dans le *Discours sur la montagne*. Personne n'ignore cela. Tout chrétien et tout homme instruit sait par cœur ce discours. Or que penser d'un homme, je veux dire d'un esprit qui définit et juge la morale de l'Évangile en supprimant le *Discours sur la montagne* avec le reste de l'Évangile? Avant de parler de la morale évangélique, il fallait, ce me semble, lire les chapitres où la morale de l'Évangile est exposée.

Prenons le code de la morale chrétienne. Écoutez. Voici le principal discours de Jésus-Christ. Il ouvre toute son âme (*aperuit os suum*), et il dit :

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. (Matth., v, ℣. 4.)

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. (℣. 8.)

« Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'accomplir. (℣. 17.)

« Les moindres détails de la loi sont éternels. (℣. 18.)

« La pratique de la loi est la mesure de la grandeur des hommes. (℣. 19.)

« Je vous le dis, si votre justice n'est pas plus vraie que celle des

(1) *La Religion*, p. 427.
(2) *Ibid.*, p. 428.

scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. (℣. 20.) »

Cela dit, Jésus-Christ développe l'idée de la stricte et rigoureuse justice.

« Non-seulement ne pas tuer, mais ne pas insulter. (℣. 21 et 22.)

« Ne pas commettre l'adultère de fait ni même l'adultère de pensée. (℣. 27 et 28.)

« Sacrifier son œil ou sa main, si l'œil ou si la main veulent aller à l'iniquité. (℣. 29 et 30.)

« Ne pas seulement éviter le parjure, mais même toute parole fausse. (℣. 34 et 35.)

« Ne pas pratiquer la justice devant les hommes afin d'en être vus, mais devant Dieu notre père, qui nous voit. (VI, ℣. 1.)

« Prier le Père de nous traiter comme nous traitons nos frères. (℣. 12, 14.)

« Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, car le reste vient par surcroît. (℣. 23.) »

Après quoi, Jésus-Christ donne au monde la formule éternelle, universelle, absolue, savante, populaire, pratique, de la loi de justice : formule rigoureuse et précisément scientifique, qui est au monde moral, au monde social, ce qu'est au monde astronomique l'attraction et sa loi. Il dit : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux. Voilà la loi et les prophètes. » Ces derniers mots signifient : voilà tout.

Oui, c'est là tout. C'est toute la loi du passé et toute la loi de l'avenir. Je répète que c'est la formule éternelle, absolue, de la loi de justice, renfermant véritablement la science entière de la justice. Pesez bien chaque parole comme parole scientifique : c'est l'*action*, c'est le *travail* qu'impose d'abord la loi : « *faites*, » agissez, travaillez. Mais sous quelle loi? Sous la loi de justice et d'égalité. J'ai besoin d'être aidé par les hommes, je dois donc les aider, et je dois les aider dans la mesure où je veux qu'ils m'aident. C'est l'évidence morale de la justice, du devoir et du droit. C'est la formule qu'admettent en termes équivalens toutes les écoles économiques : *travailler les uns pour les autres : mutualité des services ; équivalence des services ; égalité des droits, des services, des devoirs. Do ut des, facio ut facias.* C'est bien là, comme s'expriment les maîtres, « la base de toute l'évolution économique de l'humanité (1). » Le travail sous cette loi est la cause du progrès du monde et la loi de l'histoire.

(1) Bastiat, *Harmonies.*

Après cela, Jésus-Christ nous prévient que c'est la pratique de cette loi qui seule jugera tous les hommes. Il n'y a qu'un moyen pour entrer dans le royaume des cieux : c'est de faire la volonté du Père, pratiquer en effet la justice. (℣. 18, 19.) Il ne suffit nullement de venir adorer Jésus-Christ, et de lui dire au jour du jugement : « Seigneur! Seigneur! en votre nom nous avons prophétisé, en votre nom fait des miracles, en votre nom chassé les démons. Je leur dirai : Je ne vous connais pas, vous tous qui commettez l'iniquité. » (℣. 20, 23.) Et Jésus-Christ conclut tout en disant : « L'homme qui pratique ces choses, c'est le sage qui bâtit sur le roc. (℣. 24.) Celui qui ne les pratique pas, c'est l'homme qui bâtit sur le sable. » (℣. 26.)

Donc la loi de justice pratiquée en effet, voilà le roc sur lequel l'homme sage doit bâtir sa maison, que rien ne pourra renverser. Et la loi de justice non pratiquée, voilà le sable sur lequel l'insensé bâtira sa demeure, qu'emporteront les torrens et les vents. Voilà ce que Jésus-Christ dit en des termes qui sont dans la main et sous les yeux du monde entier. C'est là son code moral.

Jamais de telles paroles n'avaient été prononcées sur le monde, jamais rien de pareil n'a été dit sur la justice. C'est l'enseignement de justice le plus profond, le plus complet, le plus divin, le seul divin, que le monde ait reçu. C'est la plus absolue proclamation de la justice, comme *unique nécessaire*, dont on puisse concevoir l'idée. Pour le salut, l'adoration elle-même du Christ, l'adoration de Dieu ne suffit pas. Il ne suffit même pas de s'être emparé de la force de Dieu pour produire des miracles, d'avoir pu saisir sa lumière pour prophétiser. Tout cela n'est rien, et le Christ ne vous connaît pas, si vous avez été des ouvriers d'iniquité.

Après cette proclamation absolue du devoir, le divin maître énonce la loi scientifique de la justice, laquelle est, à tout l'ensemble des sciences morales, ce qu'est à l'astronomie l'attraction et sa loi. Il nous en prédit les effets. Il en montre le terme et le fruit. Il enseigne cette divine vérité que ceux qui ont faim et soif de justice ont le bonheur par cela seul, et seront toujours rassasiés.

Et après la proclamation de la loi, après la formule scientifique et la description de la loi, il montre enfin la force vive qui opère ce que connaît la science, et ce qu'exige la loi ; il nous montre ce feu de l'âme, l'amour, qui est la force, et sans lequel la justice connue n'est qu'un idéal vide, qui jamais n'entre en mouvement. Il fait pour la justice ce que fait pour le mouvement la puissante majesté de la science, quand elle enseigne aux hommes la loi des forces, et puis construit pour eux les admirables mécanismes capables d'employer les forces, et puis enfin leur donne la force

elle-même, le feu, sans lequel tout le reste serait immobile et abstrait.

Voilà ce que font pour nous la divine science et la divine puissance du Christ. Voilà comment il nous impose et nous apporte la justice, comme loi, comme science, comme force.

Après quoi il se trouve un homme pour dire à Jésus-Christ : « C'est fort bien! Votre morale est belle, mais elle est imparfaite. C'est la justice que vous auriez dû enseigner. Notre morale moderne est plus haute, car elle est un principe, et ce principe, c'est la justice. »

Que pensez-vous de l'homme qui agit et qui parle ainsi? Monsieur, vous êtes cet homme. Voilà ce que vous avez fait. Si, le jour où le Christ fut jugé, vous aviez été juge, et aviez apporté à sa cause ce degré d'attention, vous l'auriez condamné.

TROISIÈME LETTRE.

Ainsi, monsieur, vous démontrez que le christianisme est imparfait et doit passer, surtout parce que sa morale est imparfaite. Et vous démontrez que la morale de l'Évangile est imparfaite, parce qu'elle ne repose pas sur le principe de la justice. Vous avez sous les yeux le *Discours sur la montagne*. Ce discours n'est tout entier que la plus solennelle proclamation de la justice qu'ait jamais entendue le monde. Il est de plus, dans le détail, la description de toute justice. Il est la science de la justice donnée aux hommes dans sa formule la plus parfaite, formule absolue et universelle, radicalement et rigoureusement scientifique. Et la justice est tellement le tout de la morale évangélique que la théologie, ce résumé de l'étude des siècles sur l'Évangile, la théologie a posé cet axiome : « la justice est l'ensemble et la consommation de toute vertu chrétienne; *justitia est omnium virtutum christianarum complexio.* » De plus, à la proclamation de la justice et à la science de la justice, Jésus-Christ, dans son divin discours, ajoute le bienfait que voici : il nomme et il montre la force par laquelle la justice proclamée, — la justice connue, — peut être pratiquée, et devenir parmi les hommes justice effective et vivante. Or, monsieur, ce discours étant sous vos yeux, vous avez dit : « Tout cela ne me suffit pas. C'est la justice qu'il fallait enseigner. » Et puis vous inventez un mot dont on n'aperçoit pas le sens, le mot *morale moderne*, et vous dites : « Voilà la morale supérieure à la morale de l'Évangile, car elle repose sur un principe, et ce principe, c'est la justice. »

Pouvez-vous me blâmer, monsieur, si à la lecture d'un pareil

jugement j'ai écrit, sur la marge du livre, ces mots : c'est une iniquité ! Oui, monsieur, c'est une iniquité de juger ainsi l'Évangile et le Christ. On ne peut condamner sans l'entendre ni le dernier des hommes, ni le dernier des livres. Or ici c'est de l'Évangile et de Jésus-Christ qu'il s'agit. Et vous jugez et vous condamnez sans rien entendre et sans rien regarder. Eh bien ! c'est par une suite de pareilles injustices que vous montrez comment le christianisme est imparfait et doit passer.

Vous dites sur le christianisme et l'église tout ce que vous voulez, arbitrairement, résolûment. Vous avancez toujours, et vous parlez, et vous frappez, foulant aux pieds les textes, les faits, les évidences, pourvu que vos assertions rentrent dans la formule systématique à laquelle votre esprit s'est livré, méthode d'erreur qui vous domine, qui vous fascine, et qui vous ôte la liberté d'esprit.

Vous attribuez au christianisme les erreurs qu'il condamne. Vous donnez des dogmes chrétiens des interprétations insupportables, et puis vous dites : Voilà des dogmes qui ne peuvent subsister. Pour vous, le grand et admirable dogme de la grâce, mot dont vous ignorez évidemment le sens, signifie : « le gouvernement personnel, » comme est celui d'un homme qui procède par faveur et non pas par justice. Parlant de la morale de l'Évangile et du mot vide de sens de *morale moderne*, vous citez je ne sais quels auteurs qui, opposant les deux morales, ont dit « que la grâce est le principe de l'une, tandis que la justice est le principe de l'autre, que la morale chrétienne ne connaît que la justification par la grâce, et la morale moderne la justification par les œuvres. » Vous ajoutez : « Ils ont raison à la lettre, puisque telle est la doctrine de l'église. » Mais vous n'ignorez pourtant pas que la doctrine de la justification sans les œuvres est une invention de Luther, combattue par l'église entière, condamnée au concile de Trente, et que les protestans ne soutiennent même plus aujourd'hui.

Le christianisme, dites-vous, enseigne *la nature maudite de la matière, il enseigne que la nature est radicalement mauvaise.* Vous savez pourtant bien qu'il n'y a là qu'une grossière hérésie des premiers temps, condamnée par l'église, et qu'on appelle le manichéisme.

Par la formule d'erreur qui permet de blâmer en louant, vous faites au christianisme et à toute religion des éloges ou reproches comme celui que voici : « La religion a toujours élevé les âmes, épuré les sentimens, réglé les volontés. Elle a même souvent inspiré les intelligences, surtout quand elle était, comme le christianisme, une grande et profonde doctrine. Elle ne les a jamais émancipées ! Son principe d'éducation est l'autorité, son moyen l'obéis-

sance, son but la vertu et la sainteté, non la liberté (1). » Qu'est-ce que cela veut dire? Comment peut-on élever, purifier les âmes, inspirer les intelligences sans les émanciper? Peut-on produire la vertu sans la liberté? Est-ce que le but du christianisme n'est pas la liberté des enfans de Dieu? Est-ce que Jésus-Christ repousse la liberté quand il affirme que l'homme qui fait le mal est esclave du péché? Est-ce que Jésus-Christ ne donne pas la formule et la science de la liberté quand il dit : « Si vous pratiquez ma parole (la justice), vous connaîtrez la vérité, et par la vérité vous irez à la liberté? » Ne semble-t-il pas ici que le but, le terme et comme la récompense de tout le développement humain soit en effet la liberté? Oui certes, cela est vrai en entendant la liberté comme l'entend l'Évangile, qui seul a le vrai sens du mot, savoir : la liberté qui est le fruit de la justice et de la vérité, la liberté qui est l'essor des forces, la liberté des enfans de Dieu, qui est l'attente de toute la création comme l'enseigne saint Paul. Lisez l'épître catholique de saint Jacques, où vous trouvez « la loi parfaite de liberté (2). »

Vous parlez de la femme chrétienne; mais tout en avouant que le type chrétien de la femme est supérieur au type oriental, grec et romain, « vous n'en faites point, dites-vous, votre idéal, parce que la pureté et l'élévation mystique des sentimens ne peuvent cacher au moraliste philosophe ce qu'il y a de faible, de passif, d'impersonnel, d'étroit, de trop peu pratique, dans le caractère de la femme chrétienne, » et vous avez l'orgueil de croire « qu'il y a pour le moraliste moderne quelque chose au-dessus de la femme chrétienne, » dont vous ne trouvez « ni la conscience assez large, ni la volonté assez libre, ni la raison assez forte, ni l'amour assez vrai pour tout autre objet que le Dieu que le christianisme lui enseigne... Elle n'a rien en elle, ou du moins peu de chose qui lui soit propre, ni raison exercée, ni conscience développée, ni volonté autonome et libre (3) » Puis, créant encore un mot dont il m'est impossible de trouver le sens, vous dites : *la femme moderne,* c'est « la femme qui a une conscience, et qui est une vraie personne. » Voilà la femme moderne! Voilà celle qui est supérieure à la femme chrétienne, laquelle n'est donc point *une personne,* et n'a point *une conscience!*

Vous procédez ici précisément comme quand vous dites : La *morale moderne,* celle qui a pour principe la justice, voilà la morale supérieure à celle de l'Évangile, laquelle n'a point la justice pour

(1) *La Religion,* p. 431.
(2) Ch. I, v. 15.
(3) *La Religion,* p. 451 et 45 .

principe; c'est encore comme quand vous inventez cet autre mot, dont je ne vois pas non plus sens, *la conscience moderne,* celle qui connaît le respect de la personne humaine! Voilà la conscience supérieure à la conscience chrétienne, laquelle ne connaît donc point le respect de la personne humaine. C'est enfin comme quand vous créez le mot *pensée moderne,* et parlez des besoins de la pensée moderne, cette pensée aux yeux de qui tout le passé de l'esprit humain est mort, et à laquelle vous apportez, comme chose vivante, la dialectique dont nous connaissons la formule. Mais revenons à la femme chrétienne.

Je ne vois dans vos descriptions de la femme chrétienne opposée à la femme moderne qu'un phénomène facile à constater et chez les femmes et chez les hommes, chrétiens ou non, savoir : l'état passif de beaucoup d'âmes lorsqu'elles commencent à se soumettre aux lois morales ou religieuses. L'objet moral que vous apercevez est celui-ci : c'est qu'il est un très petit nombre d'êtres arrivés à la perfection, c'est-à-dire à la liberté sous la loi. L'essor des forces sous la loi, dans l'ordre intellectuel, c'est le génie; dans l'ordre moral, c'est la sagesse ou la sainteté. Vous avez raison de vouloir pour tous les hommes et surtout d'exiger des chrétiens un plus haut degré d'énergie, de vigueur personnelle, de liberté, d'essor de toutes les forces dans le bien. Tous les chrétiens devraient, aujourd'hui surtout, méditer et pratiquer davantage ce beau mot biblique : *cum sumpsisset cor ejus audaciam propter vias Domini.*

Morale moderne, conscience moderne, pensée moderne, femme moderne, voilà des mots qui signifient morale chrétienne et conscience chrétienne, pensée chrétienne et femme chrétienne, ou qui n'ont aucun sens. Depuis l'AN UN de l'ère moderne, rien n'est intervenu en morale, sinon les négations qui sont aujourd'hui sous nos yeux, la négation de la conscience et de la liberté morale, la négation du bien et du mal, du juste et de l'injuste. C'est la seule nouveauté dont on ait entendu parler.

Enfin, monsieur, vous ne craignez pas de répéter contre l'église des assertions que nous aurions le droit de qualifier plus durement encore, s'il se pouvait, que vous ne faites ma critique de Hegel, quand vous la qualifiez (ce que personne n'a pu comprendre) de « *véritable calomnie!* (1) » Ne faut-il pas de notre part une fort grande patience pour répondre avec calme à des accusations comme celle qui suit? Vous prenez l'un des grands bienfaits historiques de l'Évangile, par exemple l'émancipation de la femme. Vous retournez le

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1868, p. 307.

fait. Vous formez la proposition contradictoire aux faits que voit le monde entier, et vous dites : « Qui ne connaît les dures paroles de l'église au moyen âge sur la faiblesse et la perversité native de la femme? *L'église rabaisse la femme au rang d'un être inférieur*, dans un langage dont on rougirait aujourd'hui (1). »

Ici, monsieur, je vous pose une question. Voulez-vous bien me dire où vous avez trouvé cela? Pourquoi n'avez-vous pas cité en note « ces dures paroles » et « ce langage? » Pourquoi, sans rien citer, n'avez-vous pas indiqué les sources? Que signifie la note que je rencontre ici : « Voir la collection des conciles et particulièrement du concile de Trente? » L'indication que vous donnez est bien au moins trois fois plus vague encore que si vous aviez dit : « Voir la littérature classique, tant ancienne que moderne! » J'ai cherché et j'ai fait chercher, dans les bibliothèques, dans les communautés, à l'Oratoire, à Saint-Sulpice, dans le concile de Trente, dans la collection des conciles, et je n'ai rien trouvé. J'ai interrogé professeurs et théologiens; nul ne connaît cela. Vous m'avez, ai-je dit, accusé d'avoir *calomnié* la doctrine de Hegel sur un fait que j'avais démontré, que je démontre aujourd'hui de nouveau, en mettant sous vos yeux tous les textes. Ici, qu'avons-nous sous les yeux? J'attends que vous nous apportiez quelque preuve à l'appui de votre assertion.

Feriez-vous allusion peut-être à ce concile qui discuta la question de savoir si la femme a une âme? C'est une pure facétie. Gorini l'a déjà démontré contre M. Henri Martin (2); mais nos réponses les plus décisives vous demeurent toujours inconnues. Il n'existe aucune trace d'un concile ayant discuté cette question.

Mais j'en reviens aux « dures paroles qui feraient rougir aujourd'hui! » Vous devez les citer. Cherchez-les de votre côté! Vous n'en trouverez pas qui montrent que « l'église rabaisse la femme au rang d'un être inférieur. » Vous trouverez l'oraison publique de l'église *Pro devoto femineo sexu*, ce qui veut dire : « pour ce sexe religieux et dévoué. » Vous trouverez l'institution des diaconesses subsistant jusqu'au IVe siècle dans sa forme primitive, diaconesses chargées d'instruire les femmes catéchumènes, et même de leur administrer le baptême. Vous trouverez au moyen âge la femme devenue, dans les mœurs chrétiennes, un objet d'enthousiasme re-

(1) *La Religion*, p. 449.

(2) Voyez *Gorini*, t. III, p. 463. On désignait un concile provincial de Macon. Nulle trace du fait dans les actes de ce concile. Seulement saint Grégoire de Tours rapporte qu'à ce concile un évêque demanda si le mot *homo* était plus applicable à la femme que le mot *vir*. On lui répondit aussitôt qu'il était applicable, même dans la langue des livres saints, à cause du mot évangélique *fils de l'homme*. Voilà tout.

ligieux. Vous trouverez dans l'histoire des moines d'Occident ce que sont les abbesses dans les couvens anglo-saxons (1).

Vous trouverez enfin pendant trois siècles, XIe, XIIe, XIIIe, cette étonnante institution qui, pour imiter l'obéissance filiale de saint Jean à la Vierge Marie, fonde un grand ordre religieux, où des milliers de religieux et de religieuses sont gouvernés par une abbesse (2). Vous verrez cet ordre approuvé par plusieurs bulles authentiques des papes qui le déclarent fondé sur ces paroles du Christ : « voici votre fils » et « voici votre mère, » et qui louent hautement cette règle et le bien qu'elle produit : *quantumque ex ea bonum proveniat.*

Que dire de ces légions de femmes *canonisées*, déclarées saintes, placées sur nos autels aux pieds de Jésus-Christ, et cela depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à nos jours. Et que dire de l'expression théologique de *fiancée de Jésus-Christ*, d'*épouse de Dieu*, appliquée, depuis le commencement du christianisme jusqu'aujourd'hui, à la vierge qui consacre sa vie à visiter les pauvres, à soigner les malades, à instruire les enfans, à prier Dieu? Que dire de ces légions célestes qui continuent ainsi, sur une plus grande échelle, l'institution des diaconesses, et vont se multipliant sur la terre, de siècle en siècle, pour mériter ce nom d'épouses de Dieu? Est-ce là la femme rabaissée par l'église au rang d'un être inférieur, dans un langage dont on rougirait aujourd'hui?

Mais comment oublier cette institution, unique dans les annales du monde, la chevalerie, noble fleur du printemps chrétien, dont on ne parle plus, ou dont on parle en souriant, parce qu'on ne sait pas la comprendre, et qu'on est loin de se douter des fruits qu'elle donnera dans la renaissance à venir, quand les hommes connaîtront la transformation du courage pour la paix des nations, et la transfiguration de l'amour pour la sainteté des cœurs?

Comment ne pas apercevoir cet autre prodige qui est la source la plus visible de la noblesse des races modernes comparées à l'antiquité? Je veux parler de l'épouse et de la mère chrétienne, celle qui a su réaliser la parole de saint Paul : « ce sacrement est grand

(1) *Moines d'Occident*, par le comte de Montalembert, t. IV, p. 242.

(2) Ut abbatissa in omnes tum viros tum fœminas jus summum obtineat, statuens ut viri, Joannis Evangelistæ exemplo, virginibus seu mulieribus parerent, et hæ vicissim Beatæ Virginis exemplum sequentes religiosos tanquam filios amplecterentur. — Cet ordre a été approuvé par beaucoup de bulles authentiques des papes « qui eum docent ab illis verbis Christi : *Ecce filius tuus, ecce mater tua,* institutionis suæ rationem originemque petiisse. » *Bollandistes*, t. III de février, p. 599. — Le pape Innocent III loua hautement cette règle et le bien qu'elle produisait : *quantumque ex ea bonum proveniat.*

en Jésus-Christ et en son église ! » celle dont le monde n'a pas parlé, celle qui n'a pas d'histoire, et qui, cachée dans les entrailles du monde régénéré, lui a donné des hommes plus beaux, plus nobles, plus généreux, plus saints, plus ardens pour le salut du monde : celle enfin que l'Ancien-Testament appelait la femme forte, et qu'il ne savait où trouver.

Aujourd'hui, cette mère d'une humanité supérieure est répandue partout, comme le sel de la terre sur la surface du monde civilisé. L'on essaie, je le vois, d'affadir ce sel pour le pouvoir fouler aux pieds; on n'y parviendra pas. C'est Jésus-Christ, Dieu incarné, qui par une sorte de création nouvelle a su donner au monde cette vierge, cette épouse et cette mère, et cette famille plus haute, fondée sur le mariage indissoluble d'un seul homme avec une seule femme, parce qu'elle est fondée sur l'amour immuable qui se donne à jamais.

Encore une fois, est-ce là la femme rabaissée par l'église dans un langage dont on rougirait aujourd'hui? Mais si ce langage, si ces paroles dont il faut rougir n'existent pas, — et elles n'existent pas, — que penser, monsieur, de votre manière d'attaquer l'église, le christianisme, la religion, la vérité? Tout votre livre de *la Religion*, laissez-moi vous le dire, est écrit par la méthode de l'assertion sans preuves, soumise elle-même à *la formule*, formule mutilée des *deux temps*, d'affirmation et de négation, sans *troisième temps conciliateur*. Votre volume est un volume sans notes, sans citations, sans preuves ou textes à l'appui. Il suffit de l'ouvrir pour le voir. C'est un tissu d'assertions nombreuses, rapides, arbitraires, presque toutes contestables, la plupart fausses, contradictoires, mais toujours sans essai de preuve ni de démonstration.

Ces jugemens, monsieur, je le sens bien, sont très francs et très vifs, mais la franchise est l'une des marques du respect que l'on doit à tout adversaire qu'on estime, et la vivacité du jugement, quand elle reste en ses justes limites, fait partie de sa franchise même. La règle de ma polémique, comme je le disais au début, est de répondre « avec modestie et respect » à ceux qui nous demandent raison de notre foi; mais, comme l'enseigne l'apôtre au même lieu, ce respect et cette modestie n'excluent point l'énergique fermeté de réponse aux jugemens injustes portés contre l'espérance des chrétiens. Il faut que l'honnête homme qui nous attaque à tort, mais qui s'est trompé de bonne foi, puisse regretter son injustice ou son erreur.

A. Gratry.

LA

MÉTHODE THÉOLOGIQUE

I. *Lettres à M. Vacherot sur la Religion*, par M. Gratry; 1869. — II. *Histoire du dogme catholique*, par M. Ginouilhac, évêque de Grenoble, 3 vol. in-8°; 2e édition, 1866. — III. *Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ*, par M. Albert Réville; 1 vol., 1869.

Il n'était pas besoin d'inviter M. Gratry à *croiser le fer* pour réveiller son humeur belliqueuse. On sait qu'il aime et recherche les duels de cette espèce. Déjà il nous avait fait l'honneur de nous adresser des *Lettres sur la sophistique contemporaine* dans des circonstances que nous ne rappellerons pas, ne voulant ni le troubler ni l'affliger. C'est *l'Univers religieux* qui eut alors les prémices de cette polémique à laquelle il nous fallut répondre. Aujourd'hui nous ne pouvons que féliciter notre adversaire d'avoir aussi bien choisi son public. Seulement, comme il n'entre pas dans les habitudes de la *Revue* de laisser dégénérer les grandes questions de critique en une sorte d'escrime théologique où l'on fait assaut de textes et de citations, nous tâcherons de maintenir le débat à sa hauteur, tout en répondant à M. Gratry sur les points qui peuvent intéresser le lecteur.

De quoi s'agit-il, non pas entre M. Gratry et nous, mais entre la théologie et la critique? De savoir comment la première a répondu à la seconde. Dans un travail intitulé *la Théologie catholique* (1), nous avons dit qu'il existe en Allemagne et ailleurs une critique et une science religieuses auxquelles cette théologie n'aurait guère

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1868.

répondu autrement que par l'éloquence. Cette affirmation, que nous maintenons vraie dans sa portée générale, comporte, comme toutes les assertions de ce genre, des exceptions dans lesquelles le plan de l'article ne nous permettait pas d'entrer, bien qu'elles fussent présentes à notre esprit au moment même où nous l'écrivions. Assurément ni la polémique ni l'érudition n'ont manqué à l'école théologique dans le débat qu'elle a soutenu, qu'elle a provoqué surtout, contre les thèses de la critique et de la science contemporaines; mais c'est le ton de l'éloquence et le goût de la discussion philosophique plutôt que théologique qui a dominé ce débat. En général, nos écrivains ou orateurs catholiques ont été moins des théologiens défendant le dogme dans toutes ses parties que des philosophes faisant campagne commune avec certaines écoles philosophiques au nom du spiritualisme.

Toutefois, il faut le reconnaître, les exceptions à cette tendance générale de la théologie contemporaine sont assez nombreuses et surtout assez importantes pour qu'il y ait lieu, sinon de combler une lacune au tableau que nous avons tracé, du moins d'ajouter un complément nécessaire à notre pensée. Notre intention n'est point de faire ici une revue, même sommaire, des ouvrages de polémique et d'exégèse qui recommandent la théologie catholique contemporaine. Répondent-ils réellement aux questions soulevées par la critique? réfutent-ils les thèses que la science profane croit avoir démontrées? Voilà ce que nous voudrions rechercher. Il nous suffira de définir les méthodes générales auxquelles ces ouvrages se ramènent, d'en apprécier la vertu et la portée pour faire voir comment et jusqu'à quel point il est vrai de dire que la critique et la science modernes sont restées sans réponse, malgré le talent, l'ardeur, et même l'érudition déployés par leurs adversaires. Ces méthodes se réduisent à deux, que nous venons déjà de nommer : la méthode polémique et la méthode traditionnelle. De celle-ci, il existe un livre important, supérieur par l'érudition et le développement à tout ce qui a été écrit en ce genre dans l'école : c'est l'*Histoire du Dogme*, en trois volumes, par M. l'évêque de Grenoble; quant à l'autre, le public de la *Revue* a la primeur des premières pages d'une nouvelle œuvre, non moins vives, non moins tranchantes que les discussions analogues du même auteur, et dont on peut dire que, si elles n'offrent point le modèle de la polémique des théologiens catholiques, elles en présentent certainement un des types les plus significatifs. C'est chez ces deux auteurs que nous allons étudier ce que nous appelons la méthode théologique, en opposition à la méthode critique proprement dite.

I.

La méthode polémique est celle qui prête le plus à l'éloquence, à la passion, et le moins à la démonstration ou à l'explication scientifique. Sans vouloir l'assimiler en tout à la méthode de l'avocat qui plaide une cause, nous pouvons dire qu'elle en garde beaucoup de procédés dans sa façon de soutenir ses thèses. Comme celle-ci, ne cherche-t-elle pas avant tout à triompher de ses adversaires, avec cette différence capitale sans doute que le polémiste politique ou religieux veut vaincre pour sa foi, tandis que l'avocat ne songe qu'à l'intérêt ou au salut de son client? Ne la voit-on pas chercher surtout chez l'adversaire le défaut de la cuirasse, épier les distractions, profiter des équivoques, s'emparer des exagérations, alors même qu'elles sont dans les termes plutôt que dans les idées, s'occuper plus des mots que de la vraie pensée de l'auteur auquel elle s'attaque, prendre enfin tous ses avantages partout et toujours? C'est à tel point qu'on peut se demander si, comme l'éloquence, qui lui prête si souvent son prestige, la polémique n'appartient pas plutôt à l'art qu'à la science.

Dans les discussions du palais, une pareille méthode fait merveille; c'est à elle qu'on doit les plus belles plaidoiries et les plus vigoureux réquisitoires. Dans les luttes de la tribune, si elle ne suffit plus à l'ampleur et à la richesse de vues de l'éloquence politique, c'est encore elle qui est l'âme et le nerf du genre. Dans les matières où il s'agit seulement de vérité, et quelle vérité! des questions de témoignage ou de doctrine les plus subtiles, les plus obscures, la méthode polémique n'est pas le meilleur instrument à employer, parce qu'il s'agit là beaucoup moins d'argumenter que de juger, de raisonner que d'observer et de comparer. Les problèmes d'exégèse religieuse demandent beaucoup plus de sagacité dans l'analyse que de force dans la dialectique. Le succès et le bruit n'est pas ce à quoi on vise; c'est la vérité et la lumière qu'on cherche uniquement. Une histoire comme celle du Christ, par exemple, accomplie dans un temps et surtout dans un pays où l'imagination a dominé à ce point et transformé à tout propos la réalité, ne veut pas seulement pour démêler le vrai un esprit doué du sens historique le plus délicat; elle veut avant tout un esprit libre de toute prévention, de tout parti pris d'avance, de toute passion, de tout sentiment étranger à la science et à la vérité pure. Et quelles facultés d'analyse et de critique ne faut-il pas pour l'histoire d'un dogme dont l'origine semble se perdre dans une tradition légendaire, dont la formation et l'organisation n'offrent, au milieu d'une telle fermentation de la

pensée religieuse, ni la simplicité, ni la régularité logique qu'on retrouve dans le développement d'une doctrine philosophique?

M. Gratry est par-dessus tout un polémiste, bien que ses nombreux écrits n'appartiennent pas tous à ce genre de littérature. La polémique est sa méthode de prédilection. L'esprit polémique est son génie propre, nous dirions volontiers son démon, si le mot pouvait être appliqué à un mystique écrivain dont les élévations ont quelque chose sinon de la langue, au moins de l'ardeur de Bossuet. Nul ne manie, dans l'école, la méthode polémique avec plus de vigueur, de verve, on pourrait même dire de cette âpreté scolastique dont l'auteur ne paraît pas avoir conscience, et qui est du reste assez familière aux théologiens de tous les temps. M. Gratry, dans la réfutation de ses adversaires, ne débute guère par l'analyse d'un livre ou d'une doctrine, pour y trouver matière à un examen approfondi et complet, à une critique d'ensemble, dans laquelle il conclue définitivement en faisant la part du faux et du vrai, s'il y a lieu. M. Gratry, avec beaucoup de ses confrères, craindrait sans doute d'affaiblir l'effet de sa foudroyante polémique en essayant ce travail de véritable critique. Cela ressemblerait trop d'ailleurs à cette méthode de contradiction qu'il a si énergiquement qualifiée. Il aime à détacher une phrase d'une page, d'un chapitre, d'un livre, pour la comprendre à sa façon et l'accabler sous des textes accumulés. Il aime encore à s'attacher à une expression qui prête à l'équivoque. Il aime surtout, et c'est là son triomphe, à recueillir çà et là deux phrases résumant des idées diverses, non contraires, dont l'auteur a eu la maladresse de trop accentuer la différence en voulant la faire mieux ressortir; il les rapproche de force, il les oppose l'une à l'autre, en s'écriant : « Vous voyez la contradiction érigée en méthode; vous voyez la *sophistique* contemporaine. »

Que telle soit la méthode de M. Gratry, le lecteur en jugera par quelques exemples tirés de sa polémique à notre sujet. Nous lui avions ménagé, soit dans notre article de la *Revue*, soit dans notre livre sur *la Religion*, deux thèses vraiment dignes de son talent. La pensée de notre article était que la critique religieuse contemporaine n'avait pas encore reçu de réponse des théologiens catholiques. La pensée de notre livre est que l'institution religieuse répond à un *état*, non à un *principe* de la nature humaine. Au lieu de faire de ces deux thèses l'objet propre de sa polémique et d'en suivre le développement, M. Gratry ne les traite qu'incidemment, aimant mieux chercher dans l'article et dans le livre s'il ne trouvera pas l'auteur en défaut soit d'erreurs de textes, soit de contradictions, comme si quelques phrases d'un ouvrage de longue haleine, en les supposant inexactes, suffisaient à en infirmer la pensée

générale. Pour réfuter notre première thèse touchant la critique contemporaine, il fallait opposer à une suite non interrompue d'études profondes une série de travaux non moins importans faits pour y répondre, et qui auraient suivi l'exégèse des adversaires sur son propre terrain. Pour réfuter notre seconde thèse concernant l'origine psychologique des religions, il fallait s'engager avec l'auteur dans l'analyse des phénomènes de la pensée et de l'âme humaine, et montrer qu'il y a au fond de cette nature tel principe, tel sentiment, telle faculté méconnue par lui, auxquels la foi religieuse peut seule donner satisfaction. Voilà la manière dont se traitent de pareilles questions au grand profit de la science et de la vérité, qui ont plus besoin de lumière que de bruit.

Comment débute la polémique de M. Gratry? Il trouve et saisit la phrase suivante dans l'article cité du 15 juillet 1868, page 302 : « dans les évangélistes saint Matthieu et saint Marc, où se laisse voir la réalité historique à travers une tradition plus fidèle, le drame de la passion est autrement sombre et désolant; là il n'est question ni de résurrection, ni de glorieuse ascension au ciel avant la mort de Jésus! » Un mot de cette phrase, « le drame de la passion, » suffisait pour avertir du vrai sens de l'affirmation qu'elle contient un adversaire moins possédé de l'esprit polémique; mais une phrase d'un contradicteur, pour peu qu'on en puisse tirer parti contre lui, est une proie sur laquelle le polémiste ardent se jette tout d'abord. C'est son droit de guerre assurément; tant pis pour l'adversaire oublieux et distrait. La polémique a d'autres allures que la critique. Elle va vite aux textes et montre, par l'exhibition de quinze versets, que l'auteur de la phrase ignore absolument Matthieu et Marc. Si M. Gratry n'eût pas cédé tout d'abord à son instinct, rien que le nombre des textes allégués eût dû le faire réfléchir qu'il pouvait bien avoir entendu autrement que nous la phrase citée. Pour peu qu'on lise les Évangiles, et nous les relisons souvent, si l'on a le malheur de laisser échapper un verset, on ne peut en ignorer ou en oublier quinze. Nous connaissions donc tous ces textes aussi bien que M. Gratry, ce qui ne nous a pas empêché d'écrire et nous permet de maintenir le passage incriminé.

Toute cette avalanche de textes tombe sur une phrase mal comprise. Tandis que M. Gratry étend la portée de notre affirmation à tout l'ensemble des Évangiles de Matthieu et Marc, nous la restreignons au chapitre de la croix. Pour nous, il ne s'agit que des dernières scènes de la *passion*, et ce sont ces récits seulement que nous avons entendu opposer les uns aux autres chez les quatre évangélistes. En écrivant cette phrase, nous n'avions pas d'autres chapitres en vue, et il ne nous est pas venu à la pensée qu'on pouvait

l'entendre autrement. Nous n'en regrettons pas moins de n'avoir ni prévu ni prévenu l'interprétation de M. Gratry. Pour peu qu'une phrase prête à double entente, c'est un signe qu'elle n'a pas toute la clarté qui est nécessaire en pareille matière et vis-à-vis d'un pareil adversaire; nous n'en croyons pas moins que notre sens est le plus naturel et le plus conforme à la construction grammaticale. D'ailleurs, pour peu que M. Gratry conservât de doute sur notre pensée, nous pourrions le renvoyer à un passage extrait d'un autre chapitre du même livre (1), où il trouvera, avec le commentaire de la même pensée, la preuve manifeste qu'il n'est ici question que du chapitre du crucifiement et de la mort.

Si M. Gratry eût abordé cette phrase avec une véritable intention critique, s'il eût cherché à s'éclairer sur la vraie pensée de l'auteur par un rapprochement très facile à faire pour lui qui a lu le livre tout entier, il eût compris qu'il y avait une tout autre thèse à débattre. N'y a-t-il point entre les témoignages des quatre évangélistes, à l'endroit de la passion, une différence sensible, si sensible qu'on pourrait presque dire qu'elle va jusqu'au contraste? Chez les deux premiers, Matthieu et Marc, on trouve la parole du jardin des Oliviers : « Mon âme est triste jusqu'à la mort; » puis la plainte de la fin, sur la croix : « Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Rien de plus qu'un mot de triste résignation, nulle parole d'espérance, nulle allusion au glorieux avenir annoncé dans le XXIIIe chapitre de Luc. Ici la scène n'est plus la même. Au moment de la défaillance, dans le jardin, un ange apparaît pour relever le courage de Jésus, qui, sur la croix, pardonne à ses bourreaux, promet le paradis au bon larron, et meurt sans se plaindre, avec une résignation sûre de l'avenir. Quant au Jésus de Jean, ni défaillance ni plainte, ni parole de résignation, un seul mot, mot de foi et d'espérance : *tout est accompli*. Voilà le contraste qui m'a saisi, qui en a frappé bien d'autres, et que j'ai voulu uniquement exprimer. C'est l'horreur d'une telle situation, dans Matthieu et Marc, qui arrachait à Bossuet ces mémorables paroles : « c'est un prodige inoui qu'un Dieu persécute un Dieu, qu'un Dieu abandonne un Dieu, qu'un Dieu délaissé se plaigne, et qu'un Dieu délaissant soit impitoyable (2). »

Comment concilier des témoignages si divers sur le même événement? Comment s'expliquer cette différence de langage et d'accent dans le récit de la grande scène finale? Tel était le vrai, le seul problème à résoudre. M. Gratry n'en dit mot; il trouve plus d'intérêt à réfuter une thèse qui ne peut supporter la lecture la plus ra-

(1) *La Religion*, p. 92.
(2) *Sermons de la jeunesse de Bossuet*, par M. Éd. Gandar, p. 513.

pide des Évangiles. Matthieu, Marc, Luc et Jean s'accordent à parler de la résurrection, nous le savons; mais pourquoi ont-ils raconté si diversement la scène de la croix? Pour l'exégèse orthodoxe, cette diversité est inexplicable, comme tant d'autres mystères devant lesquels s'incline la foi. Bossuet l'a dit, un Dieu qui se plaint, quel prodige inoui! Mais pour la critique profane, n'y a-t-il pas lieu de se demander si le Christ réel, que les Évangiles ne nous montrent qu'à travers les voiles de la légende, a eu vraiment devant le supplice et la mort le calme d'un Dieu? Pour nous qui cherchons dans les récits évangéliques la réalité historique, si difficile à démêler au milieu de tant de fictions imaginées après coup, nous croyons trouver dans les récits de Matthieu et de Marc un reflet plus vif et plus pathétique de cette réalité. Où est, sur la vie et la personne de Jésus, l'exacte vérité qui a servi de corps à la légende? Nul ne pourrait l'affirmer, à moins d'avoir la foi. Nous gardons là-dessus nos impressions, sans les donner pour des vérités acquises. En tout cas, que Jésus ait cru tout d'abord au supplice de la croix et à sa résurrection, qu'il en ait parlé ainsi que le rapportent tous les évangélistes, cela ne détruit point l'effet de la lecture du chapitre de la mort sur tous les esprits désintéressés dans la question. Telle est la thèse à débattre, thèse plus utile à la science et plus digne de la discussion de nos théologiens qu'une querelle de mots.

Nil mirari est la devise du savant; c'est, dit-on, aussi celle du sage. M. Gratry a une manière de sentir et de voir en toutes choses qui lui arrache à chaque instant des exclamations de surprise. Tout l'étonne, le révolte, le renverse chez ses adversaires. C'est ainsi qu'il a peine à se remettre de l'impression que lui cause une page de notre livre de *la Religion* sur la comparaison de la morale évangélique et de la morale moderne. Il faut voir avec quel emportement il dénonce à ses lecteurs la thèse vraiment surprenante que nous y développons. Il est vrai, nous jugeons la morale moderne encore supérieure à la morale chrétienne, non-seulement parce qu'elle est plus complète et embrasse tous les côtés de la vie humaine, mais surtout parce qu'elle repose sur un principe, à la différence de la morale chrétienne, fondée sur un sentiment. Là-dessus, M. Gratry se récrie et nous renvoie au *Sermon sur la montagne* en nous disant : « Comment pouvez-vous penser que la loi du Christ ne repose point sur la justice? »

C'est toujours la même méthode de discussion qui s'empare d'un mot pour en faire toute la base de son argumentation, sans tenir compte des développemens qui expliquent la pensée de l'auteur. Qui ne connaît les admirables chapitres du *Sermon sur la montagne?* Qui ne sait qu'il y est parlé de justice et des œuvres de jus-

tice? Qui ignore ce verset : « faites aux hommes ce que vous voulez qu'ils vous fassent, car c'est là la loi et les prophètes. » A quoi bon nous accabler encore ici de textes que chacun sait, et qui tombent sur une pensée mal comprise? Si M. Gratry eût cité tout le morceau, il eût mieux mis le lecteur au courant de notre véritable thèse. « L'âme chrétienne, j'entends l'âme évangélique, connaît la charité et pratique le dévoûment, l'humilité, la bonté, toutes les vertus douces et sublimes qui ont leur source dans l'amour. La conscience moderne connaît la justice, c'est-à-dire le respect de la personne humaine, principe de tout devoir et de tout droit. Toutes deux ont ceci de commun et d'admirable qu'elles protestent contre la force; mais tandis que l'une le fait au nom de l'amour, l'autre le fait au nom du droit. C'est ce qui explique pourquoi le chrétien tend la seconde joue à l'outrage, alors que l'homme moderne le punit, soit en invoquant la loi, soit en opposant le droit de la défense personnelle à l'injustice de l'attaque (1). » Avant de protester contre la conclusion de l'auteur, M. Gratry n'eût-il pas bien fait de chercher par quelles explications elle avait été amenée? C'est du principe de la doctrine qu'il est uniquement question ici, et ce principe, c'est un sentiment, l'amour de Dieu. Voilà ce que tous les textes accumulés par M. Gratry n'infirment point. Aristote, avec toute l'antiquité, a défini l'homme un être *politique*. La morale évangélique, avec tout l'Orient, aurait pu le définir un être *religieux*. Cela disait tout. Dans la loi chrétienne comme dans la loi juive, la morale se confond avec la religion, la justice avec la grâce, la volonté avec l'amour. Il serait puéril assurément de remarquer que la *déclaration des droits de l'homme* manque au *Sermon sur la montagne;* mais pourquoi ne serait-il pas permis d'en faire honneur à la raison moderne inspirée par la philosophie? Pourquoi n'avouerions-nous pas notre préférence pour une morale qui se distingue de la théologie, et ne prend point son principe ailleurs que dans la conscience? Voilà quelle était la thèse à débattre entre nous, si M. Gratry n'eût préféré faire porter le débat sur une équivoque. Le mot de justice, souvent employé dans l'Ancien et le Nouveau-Testament, ne suffit point à définir une doctrine. La formule de justice contenue dans le verset cité plus haut, et qui est commune à toute la morale ancienne et moderne, ne suffit pas davantage à déterminer le principe de cette doctrine. Tous les textes cités par M. Gratry et tous ceux qu'on pourrait y ajouter ne font point que la loi évangélique ne soit fondée sur le sentiment de l'amour. *Aimez Dieu, aimez-vous les uns les autres*, voilà toute la loi.

(1) *La Religion*, p. 427.

Comme les esprits qui ont la passion de la polémique, M. Gratry ne voit, n'entend jamais que sa propre pensée. Si l'on s'avise de parler de la femme chrétienne et de la femme moderne, comme on parle de la morale chrétienne et de la morale moderne, M. Gratry ne sait point ce qu'on veut dire. Il sait et nous rappelle les dogmes, les institutions, les qualifications où le mysticisme chrétien relève et célèbre la femme, déjà idéalisée par le sentiment tout personnel des races du nord; mais il a beau chercher, il ne trouve rien, absolument rien, dans l'histoire de l'église, qui réponde à nos paroles sur le jugement de l'église touchant la femme. M. Gratry oublie donc que, selon la Bible, la femme n'est pas faite, comme l'homme, à l'image de Dieu. Il oublie que toute la doctrine de l'apôtre Paul sur la femme et le mariage n'est que le commentaire d'un texte de la genèse. « L'homme est le chef de la femme, et il ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme (1), car l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. » Il oublie que Bossuet a dit : « Les femmes n'ont qu'à se souvenir de leur origine, et, sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire, où il n'y avait de beauté que celle que Dieu y voulut mettre (2). » Ne trouve-t-on pas des théologiens qui ont dit que « les femmes ressusciteront non dans leur sexe, mais dans celui de l'homme (3)? » N'est-ce pas Justin le Martyr qui a dit à propos du mythe de Pallas, sortant tout armée du cerveau de Jupiter : « C'est le comble du ridicule d'avoir été prendre, pour en faire l'emblème de l'intelligence, la figure d'une femme (4). » N'est-ce pas au sein d'un concile que fut agitée la question de savoir si la femme a une âme (5)? N'est-ce pas le pape Sirice qui, dans une lettre adressée aux évêques d'Espagne, nomme le mariage une *immondicité?* N'est-ce pas le concile de Trente qui a dit : « Si quelqu'un soutient que l'état de mariage doit être préféré à celui de la virginité et du célibat, et que ce n'est pas quelque chose de meilleur et de plus heureux de demeurer dans la virginité et le célibat que de se marier, qu'il soit anathème (6)? »

Et pourquoi ce dégoût du mariage? parce que toute œuvre de chair est essentiellement impure aux yeux de l'église en dépit de

(1) Coran, chap. XI.
(2) *Élévation sur les mystères.*
(3) August. *de Civit. Dei,* l. XXII, c. XVII.
(4) Justin, Ier Apolog.
(5) Conc. de Macon, 585, can. XVI.
(6) Concil. Trident., sess. XXIV, can. X.

la fin qu'elle poursuit et du sentiment qui la relève. Qu'est-il besoin de chercher des textes plus forts, quand Bossuet a dit dans ce langage qui couvre toute chose : « Il est un endroit, ô Seigneur, où le diable se vante d'être invincible; il dit qu'on ne peut l'en chasser : c'est le moment de la conception, dans lequel il brave votre pouvoir (1). » C'est assez de citations, c'en est trop peut-être pour la dignité du débat. Nous en demandons pardon à la noble créature sur la tête de laquelle tombent des paroles si étranges. Pourquoi la polémique de M. Gratry nous réduit-elle à une pareille nécessité? Puisque c'est notre livre sur *la Religion* qui y a donné lieu, que M. l'abbé nous permette de lui rappeler que nous nous étions complu à reproduire la sainte image de la femme chrétienne, telle que nos théologiens et nos évêques nous la présentent aujourd'hui, ne voulant nous souvenir que de la tradition mystique qui l'entoure d'une auréole de vertu, de noblesse, de beauté et de pureté, par un vrai miracle de la grâce divine. La vérité est que, si la théologie chrétienne a conçu le mystique idéal de la vierge, l'église, dans son enseignement pratique sur la nature et la condition de la femme, n'a guère dépassé la loi juive et la loi romaine. C'est la loi moderne qui a relevé la femme, tout en restant encore au-dessous de la conscience moderne, comme c'est cette même loi qui a aboli l'esclavage, reconnu par la Bible et toléré par l'église.

Voilà comment procède la polémique, plus occupée des mots que des pensées; mais où elle triomphe véritablement, c'est à opposer des textes détachés de paragraphes où ils peuvent figurer convenablement, pour en faire sortir les plus choquantes contradictions. C'est le procédé par excellence de la méthode; l'effet en est irrésistible. M. Gratry s'en sert à tout propos et toujours avec le plus grand succès. C'est à tel point qu'en lisant ses *Lettres sur la sophistique contemporaine* nous étions nous-même sous l'impression du spectacle produit par l'habile polémiste dans son ingénieux rapprochement des textes. Il nous a fallu relire notre livre même pour nous assurer que notre pensée n'avait point eu de pareilles défaillances malgré toutes ses imperfections, et que, si parfois notre expression pouvait faire illusion à un esprit qui cherche la contradiction partout, la pensée elle-même restait nette, ferme et logique en dépit des apparences. Le lecteur n'a pas cette ressource ou cette volonté pour échapper à la surprise causée par une méthode de polémique aussi dangereuse. On peut dire qu'elle laisse l'adversaire sans défense contre une exhibition qui semble accablante. On répond à des argumens, on répond à des citations.

(1) Sermon sur la fête de la conception de la sainte Vierge.

Comment répondre à des rapprochemens qui font illusion, à moins de renvoyer le lecteur au livre même où la pensée de l'auteur trouve sa pleine et entière explication? Il aura beau expliquer comment ces contradictions de textes ne sont qu'apparentes, et rétablir l'unité de sa pensée mal comprise ou mal traduite, ne pourra-t-on pas toujours lui dire, sous l'effet de telles apparences : « Ce peut être là votre pensée; mais ce n'est point votre langage? »

Nous voudrions pouvoir montrer que la pensée de surprendre ses adversaires en flagrant délit de contradiction est une idée fixe chez M. Gratry, et que cette idée lui ôte la liberté d'esprit nécessaire pour démêler et discerner leur véritable thèse, à travers la diversité des points de vue et la distinction des nuances ; mais comme il voit des contradictions partout dans nos livres. nous n'en finirions pas si nous tenions à éclaircir toutes celles qu'il lui a plu d'y relever. Nous nous bornerons à l'exemple qu'il a cité dans une de ses dernières *Lettres.* Il suffira pour faire voir qu'avec une préoccupation moins forte de son dessein M. Gratry eût pu reconnaître la conséquence de nos idées, tout en nous contestant parfois la parfaite mesure des termes.

Il est bien vrai que nous parlons du christianisme comme de la plus parfaite et de la dernière des religions, que nous ne touchons jamais à un dogme théologique sans une respectueuse sympathie pour un ordre d'idées et de sentimens que nos pères du siècle précédent n'éprouvaient ni ne montraient guère. C'est l'esprit qui a inspiré toutes nos études sur de pareils sujets, notre *Histoire de l'école d'Alexandrie*, comme notre dernier livre sur *la Religion.* Sur quoi M. Gratry se récrie : contradiction, toujours contradiction. Mais M. l'abbé n'est pas tellement un homme d'école qu'il ignore l'histoire de son temps. S'il y avait contradiction dans ce mélange de respect et de critique, ce serait en tout cas celle du siècle lui-même. Faut-il donc expliquer à M. Gratry comment on peut comprendre, admirer, aimer les choses du passé, sans en vouloir la conservation ou la restauration pour l'avenir, comment on peut reconnaître au symbole chrétien un riche fonds métaphysique sans le prendre à la lettre, comment on peut s'intéresser, s'émouvoir à la lecture des Évangiles sans croire ni à la divinité de l'homme qu'on y sent vivre, ni à l'authenticité des livres qui racontent son histoire? Si c'est là de la contradiction, on conviendra que la critique, que la philosophie, que l'histoire, que l'âme elle-même de notre siècle n'est que contradiction. Alors il ne nous reste plus qu'à renvoyer M. Gratry au XVIIIe siècle et à Voltaire, à moins qu'il n'aime mieux avoir affaire à une école qui continue l'œuvre d'inflexible logique et d'implacable bon sens de nos pères avec une science et une im-

partialité bien supérieures, prenant à la lettre le symbole tel que l'entend le croyant et le jugeant avec toute la sévérité de la science et de la conscience modernes. Notre critique, à nous autres écrivains trop amis de la science allemande, sympathique dans ses sentimens, délicate et compliquée dans ses procédés, toujours prête à chercher le fond sous la forme, l'esprit sous la lettre, l'idée sous le symbole, n'est point du goût de M. Gratry, qui n'y cherche et n'y voit que des contradictions. Homme d'école avant tout par l'esprit, malgré les aspirations mystiques de son âme, pourquoi ne dirige-t-il pas ses coups sur la critique d'un Larroque, d'un Peyrat, d'un Boutteville? Nous pouvons lui promettre que dans cette érudition si sûre, dans cette discussion si serrée, dans ce langage si net, il ne trouvera guère matière même à ces contradictions apparentes qu'il nous reproche si vivement.

On ne pourrait s'expliquer par le simple entraînement de la polémique l'espèce d'acharnement avec lequel M. Gratry poursuit nos prétendues contradictions, si l'on ne savait en même temps que sa pensée obéit à une idée fixe. Il croit avoir fait une grande découverte dans l'histoire de la philosophie contemporaine en retrouvant une véritable parenté entre la sophistique et la dialectique de Hegel. Bien que cette invention de son ingénieux esprit ait fait sourire l'Allemagne et la France, il y tient, et en interprétant à sa façon des textes qui prêtent certainement à l'équivoque, il s'efforce de son mieux de montrer que la méthode hégélienne des thèses, des antithèses et des synthèses dont se compose le *procès dialectique*, se réduit aux thèses contradictoires du pour et du contre, du oui et du non sur toute chose, qui ont rendu si fameux les adversaires de Socrate. Que M. Gratry comprenne mal Hegel, cela ne fait aucun tort à son intelligence philosophique. Qui est sûr d'avoir parfaitement saisi l'enchaînement de toutes les propositions qui font le tissu de sa logique? Pour nous, qui avons essayé d'exposer le système de Hegel et particulièrement sa doctrine du *procès dialectique*, nous sommes bien loin d'affirmer qu'aucun des anneaux de cette chaîne serrée ne nous a échappé. Nous hésitons même encore aujourd'hui sur la vraie et intime pensée de cette singulière logique; mais ici, entre M. Gratry et nous, il ne s'agit point des contradictions hégéliennes dont le maître fait le principe même et le fond de sa philosophie. Il s'agit de nos propres contradictions, réelles selon M. Gratry, purement apparentes selon nous, mais que nous n'avons jamais eu la prétention d'ériger en méthode. M. Gratry, qui s'évertue à rechercher partout dans nos ouvrages la thèse et l'antithèse, est forcé de reconnaître que l'auteur en reste là et que la synthèse manque le plus souvent, ce qui n'arrive jamais à la méthode hégé-

lienne. Cela n'eût-il pas dû ouvrir les yeux sur une interprétation aussi peu sérieuse de notre pensée? S'il se trouve des contradictions dans nos livres, nous le confessons humblement, c'est ou bien que notre pensée indécise a parfois flotté entre des points de vue contraires, comme il arrive dans des questions très complexes et très délicates, ou bien que, tout en voyant clair dans ces questions, nous avons forcé l'expression de manière à convertir, au moins dans la forme, une simple distinction en opposition : *quas humana parum cavit natura*. M. l'abbé Gratry nous fait trop d'honneur en nous prêtant une intention systématique là où il ne s'agit que d'incorrections de pensée ou de langage. Nous ne pouvons que remercier les polémistes comme M. Gratry de nous ramener à l'exactitude des idées et à la précision des termes par la sévérité, même excessive, de leurs critiques; mais lui-même, en reconnaissance d'un pareil sentiment, ne retirera-t-il pas, au lieu de se borner à l'expliquer, cette malencontreuse épithète qui est, quoi qu'il en dise, une injure pour Hegel et un non-sens pour nous? On ne donne pas aux mots le sens que l'on veut. Sophiste peut à la rigueur se dire d'un homme qui raisonne mal, bien qu'on l'applique surtout à celui qui abuse sciemment des formes du raisonnement. Il n'y a jamais eu de sophistique proprement dite que dans l'antiquité et chez les adversaires de Socrate. Or, sans vouloir les confondre tous dans la même réprobation, nous pouvons affirmer que la *sophistique* était non une méthode, mais un art, et un art qui avait uniquement pour but le succès.

II.

Ce ne serait pas rendre justice à la théologie catholique contemporaine que de ne lui reconnaître que la méthode polémique dont M. Gratry est un des organes les plus distingués. Elle a aussi sa méthode d'exégèse dont la tradition remonte au temps de Justin, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie et d'Origène. Il y a aujourd'hui en France un enseignement supérieur de théologie catholique, dont les chaires sont occupées par des hommes de science et de labeur qui se vouent à l'étude approfondie des Écritures, ainsi qu'à celle des commentaires faits sur ce sujet par les pères ou docteurs de l'église, laissant à d'autres les œuvres d'éloquence dont les éloigne leur modestie ou leur goût de l'érudition. De tous ces ouvrages, le plus considérable par l'étendue et la science des auteurs sacrés est certainement l'*Histoire du dogme catholique*. Ce livre jouit d'une telle autorité dans les écoles de théologie catholique qu'elles n'hésitent pas à l'opposer à toute cette

série d'œuvres d'exégèse protestante ou philosophique qui se sont succédé sans interruption depuis Schleiermacher jusqu'à nos jours : *unus in omnes!* Nous le confessons volontiers, nous avons eu tort, même dans une revue sommaire des principaux organes de la théologie catholique, d'oublier un tel nom et un tel ouvrage; si ce livre important n'a pas frappé notre attention plus tôt, bien qu'il en soit à sa deuxième édition, c'est un peu la faute de l'auteur, dont la modestie n'a pas voulu se prêter aux exhibitions de la littérature théologique. En ouvrant son *Histoire du dogme*, nous avons bien vite reconnu que nous avions affaire à un homme d'école bien plus qu'à un homme de lettres; mais quelle est la méthode qui a présidé à la composition de cette histoire? est-ce l'œuvre d'un esprit conservant assez de liberté sous le joug de la foi et de la discipline, pour ne voir dans les textes que ce qu'ils contiennent, ni plus ni moins? L'auteur a-t-il démontré l'authenticité des Évangiles? a-t-il rétabli dans les textes l'unité de témoignage et de doctrine contestée par la critique des théologiens allemands? a-t-il expliqué les différences qui ne nous ont pas frappé tout seul dans l'ensemble des Évangiles comparés entre eux, et notamment dans le récit de la passion? Surtout, a-t-il retrouvé dans Matthieu, dans Marc, dans Luc, et même dans le dernier évangéliste, le dogme de la Trinité, tel qu'il apparaît dans le symbole de Nicée, sinon avec sa formule, du moins avec ses élémens constitutifs? Nous avions hâte de voir comment M. l'évêque de Grenoble avait résolu toutes ces difficultés, tout prêt, s'il y avait enfin réussi, à reconnaître le néant de notre science profane, et à proclamer cette grande révélation de l'exégèse catholique.

En abordant ce livre, nous avons enfin trouvé autre cnose que de l'éloquence et de la polémique. L'auteur es un esprit grave, parfaitement calme, très familier avec l'exégèse des pères et des docteurs de l'église primitive. En avançant dans notre lecture, nous éprouvions un véritable plaisir à nous retrouver au milieu de cette grande théologie dont les principaux organes ont été Clément d'Alexandrie, Origène, Athanase, Grégoire de Nysse. Nul ne possède, ne comprend, ne reproduit mieux que l'évêque de Grenoble leurs beaux commentaires des Écritures; mais plus on s'engage dans cette œuvre d'exégèse théologique, moins on comprend comment nos théologiens catholiques ont pu songer à l'opposer aux œuvres si différentes de la critique et de la science de notre siècle. L'auteur n'a pas d'autre méthode d'exégèse que celle des pères. Comme eux, et en s'aidant de leurs lumières, il cherche et croit retrouver dans les textes de l'Ancien et du Nouveau-Testament le dogme formulé par les conciles au moyen d'interprétations souvent

subtiles et toujours fort libres. Nul doute et nulle discussion sur la date et l'authenticité des quatre Évangiles; nul doute et nulle critique à propos des textes suspects d'interpolation; nul examen des difficultés qui naissent perpétuellement de la diversité et même de la contradiction des témoignages évangéliques. Toutes ces questions si débattues et d'où la critique de notre temps a fait sortir une science véritable qui a ses procédés, ses principes et ses résultats acquis, sont écartées par l'auteur comme incompatibles avec la vraie méthode théologique.

Laissons-le s'expliquer lui-même. « L'église, qui croit et professe que sa doctrine lui vient immédiatement de Dieu lui-même, ne saurait admettre qu'elle puisse être réformée ou perfectionnée par la main de l'homme (1). » Mais l'auteur sait trop bien l'histoire du christianisme primitif pour en rester là. Il sent la nécessité de concilier le principe théologique avec les faits historiques. « S'il a plu à Dieu, en révélant sa vérité, de lui imprimer des caractères qui ne lui permissent pas de penser qu'elle relevait de l'homme, il a voulu aussi que ses manifestations à travers les siècles s'accomplissent d'une manière harmonique avec les conditions de notre existence actuelle. » Et un peu plus loin : « Comme c'est une des conditions de notre existence actuelle que notre esprit se développe dans la lutte, c'est surtout dans les oppositions soulevées contre lui que se développera l'intelligence du dogme chrétien. Plus attentif à la vérité contestée, on en acquerra une intuition plus profonde, on la placera dans un plus grand jour, on la défendra avec plus de solidité, on l'assoira sur des bases mieux affermies... La vérité divine prendra des formes mieux arrêtées; elle se déclarera d'une manière plus explicite. » Enfin l'auteur reconnaît que, si l'église ne crée pas proprement les dogmes, elle les formule et les notifie. Il admet la nécessité et la légitimité de l'exégèse pour expliquer comment le dogme sort tout organisé et tout formulé de la révélation des livres saints; mais il n'entend pas suivre la critique contemporaine sur son véritable terrain. « L'histoire du dogme n'est pas l'histoire des monumens ou des faits qui en sont les sources, c'est l'histoire de la pensée dogmatique qui est exprimée par ces faits ou qui est renfermée dans ces monumens. Elle n'agite pas les questions critiques, elle les suppose résolues. » Ce n'est pas que l'auteur regarde de telles questions comme inutiles, et qu'il ne pense qu'il faille choisir entre ces sources et ces monumens les plus authentiques; mais il y veut un regard plus discret que celui de la critique contemporaine. Ce soin ne peut être confié qu'à une science

(1) T. Ier, introd., p. 2.

inspirée par l'Esprit-Saint. « Il ne faut pas non plus donner dans les excès d'une critique qui ne respecte rien, ni renoncer à des témoignages que l'on *croit* certains, parce qu'ils sont écartés par quelques écrivains modernes que les moindres difficultés arrêtent, ou qui sont dominés dans leurs appréciations par des préjugés dogmatiques(1). » *Préjugés dogmatiques* est un mot curieux, appliqué à la critique de Strauss et des savans de nos jours par un théologien assurément très éclairé, libéral autant qu'il peut l'être, mais à qui sa foi et son église ne permettent pas le doute sur tous les points essentiels du dogme.

Ne pouvant suivre l'auteur dans les développemens de son œuvre, nous nous bornerons à résumer les procédés de sa méthode, qui est celle de toute la théologie catholique. Le dogme, dans le sens catholique du mot, n'est point une chose qui se fasse par un progrès continu, comme les doctrines issues de la pensée humaine. Il préexiste tout fait dans la tradition révélée, avec toutes ses parties essentielles. Il ne s'agit que de l'y retrouver sous ses formes primitives, moins explicites que les commentaires des docteurs qui l'ont expliqué, moins précises que les formules des conciles qui l'ont fixé, mais pourtant suffisamment claires pour que la foi du croyant puisse l'y reconnaître. Or, en écartant les questions de date et d'authenticité des livres évangéliques, des *Actes* et des *Épîtres* des apôtres, ce qu'en bonne critique il n'est pas permis de faire, on reste en face de textes dont doit être dégagé le dogme, tel que l'ont formulé le concile de Nicée et les conciles suivans. Une pareille manière de simplifier le problème est assurément très propre à en faciliter la solution. Si en effet, comme l'exégèse catholique le suppose tout d'abord, Matthieu, Marc, Luc et Jean, tous apôtres ou contemporains des apôtres, sont bien les auteurs des livres évangéliques, il est sûr que leurs écrits sont l'expression même des paroles du Christ, et que le dogme peut être puisé là à sa source. Dès lors l'exégèse devient possible, parce qu'elle a une base assurée et précise. Il suffit d'être un peu familier avec les textes pour y reconnaître, non le dogme véritable de la Trinité, mais certains élémens ayant pu servir de point de départ au travail d'exégèse qui devait aboutir à ce dogme. Si on recueille très peu de ces élémens chez Matthieu, sauf la formule du baptême, et chez Marc, on en recueille davantage chez Luc et surtout chez Jean.

Ce n'est pas sans peine que M. l'évêque de Grenoble retrouve son dogme dans les quatre Évangiles. Aussi concentre-t-il tout l'effort de sa dialectique sur le verset de Matthieu : « allez baptiser les

(1) T. Ier, introd., p. 32.

peuples au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; » mais c'est ici que se montre le défaut de critique de la méthode théologique. La place de ce verset rejeté à la fin du livre, la mention unique, soit dans les Évangiles, soit dans les *Actes des Apôtres*, d'une formule du baptême qu'on ne rencontre plus que chez les écrivains ecclésiastiques à partir de Justin, l'exacte ressemblance de cette formule avec le rituel de l'église, ont rendu le texte de Matthieu suspect d'interpolation, non-seulement à certains savans contemporains, mais encore à beaucoup de théologiens protestans. Sans se croire le droit de rien affirmer positivement là-dessus, la critique ne peut s'empêcher de faire remarquer combien ce texte tranche avec toute la suite du livre, et comment il arrive sans être préparé par ce qui précède. Un livre dont on ne sait ni l'auteur ni la date a pu d'ailleurs subir des remaniemens qui expliquent l'origine d'un texte pareil, sans recourir à l'hypothèse trop simple des interpolations. Il est vrai que l'exégèse catholique n'a pas de ces perplexités. Elle prend les textes tels que les lui donne la théologie orthodoxe, et ne se demande point si l'on peut asseoir tout un dogme sur un texte dont l'authenticité est douteuse. Quant aux premiers versets du quatrième Évangile et à tous ceux de même force qu'il peut contenir pour la thèse de la Trinité, il y a certainement là une riche matière à exploiter pour une exégèse orthodoxe. Seulement, M. l'évêque de Grenoble nous permettra de le lui dire, cela nous rappelle les *vers dorés* et autres prétendus livres de Pythagore où l'éclectisme alexandrin croyait retrouver sa propre doctrine. Il faut une préoccupation dogmatique bien forte pour ne pas voir que l'Évangile de Jean, avec son profond sentiment mystique et son puissant esprit métaphysique, appartient à une autre école de théologie que la pure tradition évangélique. Là en effet se dessine déjà dans ses traits principaux le dogme du symbole de Nicée, encore si peu visible dans les Évangiles précédens.

Et alors même que tous ces textes trouveraient grâce devant la critique, il est encore bien difficile d'y voir autre chose que les élémens tout à fait insuffisans d'un dogme qui a eu besoin, pour se former, s'organiser, se formuler, d'une élaboration puissante, et aussi d'une autre tradition que celle des livres saints. Il y a loin de la mention du Père, du Fils, du Saint-Esprit, à un dogme qui fait de ces trois noms les trois personnes qui constituent la nature divine, une et triple tout ensemble. En vain M. l'évêque de Grenoble, à l'exemple des docteurs de l'église primitive, fait-il les plus grands efforts de raisonnement pour déduire toute la Trinité de la formule baptismale, en montrant comment les fonctions des personnes divines correspondent aux vertus du baptême. Ce travail

d'exégèse est lui-même une preuve qui s'élève contre la thèse de la théologie orthodoxe, en ce qu'il n'est pas besoin d'une interprétation aussi ingénieuse, aussi subtile, pour tirer d'un texte une doctrine qui y serait réellement contenue. Il y a même encore loin de la doctrine théologique de Jean au dogme qui fait le Dieu Fils égal au Dieu Père, et qui introduit une troisième personne dans la nature divine, le Saint-Esprit, égale et consubstantielle aux deux autres. Ni l'Esprit ni même le Verbe n'ont encore dans cette doctrine la nature des deux personnes divines, s'ils en ont déjà la fonction. Pour en venir là, il a fallu tout le travail de la grande école chrétienne d'Alexandrie. Il est vrai que, pour échapper à cette conclusion manifeste de l'histoire, nos théologiens se réfugient dans la distinction entre la théologie et la philosophie chrétienne, de manière à pouvoir dire que c'est seulement cette dernière qui a subi dans son développement la loi de progrès des doctrines humaines, en s'inspirant des doctrines grecques. Cette distinction est sans fondement à l'époque théologique à laquelle on l'applique, car elle ne date que du moyen âge et des temps modernes. Là en effet on rencontre des théologiens, comme Anselme, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Malebranche, dont la philosophie, si chrétienne qu'elle soit, ne peut se confondre pourtant avec la théologie proprement dite. Auparavant il n'y a que des théologiens mêlant plus ou moins la science profane à la science sainte dans ce grand travail d'exégèse qui a préparé les discussions et inspiré les décisions des conciles. Enfin quand, fermant les yeux à l'évidence, on écarterait du débat Platon, Philon, Plotin et la gnose, quand on nierait absolument toute influence directe ou indirecte des idées grecques sur le développement du dogme, il n'en resterait pas moins avéré que ce dogme n'était point fait d'avance, et qu'il est sorti laborieusement de l'exégèse féconde et vraiment créatrice des premiers pères et docteurs de l'église.

Telle est l'exégèse catholique. Partant de cette idée fixe, que le dogme est tout entier dans les Évangiles, sinon en formule, du moins en substance, elle trouve des textes obscurs, vagues ou non authentiques pour la thèse qu'il lui faut démontrer; elle les commente, les explique avec des idées préconçues, de manière à les mettre d'accord bon gré mal gré avec la doctrine orthodoxe. Cette méthode n'est pas propre à tel ou tel théologien; elle est la méthode même de la théologie catholique, méthode commandée par la foi elle-même. Le théologien catholique peut être un érudit, un savant distingué, un penseur ingénieux; il ne peut être un libre esprit. La tradition enchaîne sa pensée et gouverne sa science. Si l'on veut se faire une idée des exigences de la discipline qui pèsent

sur les plus éclairés, il faut voir les efforts d'analyse et d'argumentation que fait M. l'évêque de Grenoble pour prouver, à l'exemple de ses maîtres alexandrins, que le dogme de la Trinité avec des personnes égales et consubstantielles est contenu tout entier dans les textes évangéliques. C'est à cela en effet que tend toute la théologie catholique : comme le dogme en question n'est pas visiblement et formellement contenu dans les Évangiles, il faut, tantôt par une induction subtile, tantôt par une déduction plus ou moins logique, élargir le sens des textes, en augmenter la portée, afin d'en faire sortir le dogme convenu. C'est ce qui s'appelle *accoucher* les textes, comme Socrate accouchait les esprits.

Cette méthode n'est pas même propre à la théologie catholique, pour laquelle elle est une nécessité ; on la retrouve chez beaucoup de philosophes anciens, modernes et même contemporains. C'est la méthode traditionnelle proprement dite, dont les philosophes alexandrins faisaient tant abus. Lorsqu'ils posaient en principe que la vérité était antique, et qu'il ne s'agissait que de la chercher dans les vieux livres, ils ne procédaient pas autrement que nos théologiens catholiques, retrouvant à force d'ingénieux et savans commentaires leur propre philosophie dans les obscures mythologies de l'Orient et de la Grèce, et particulièrement leur doctrine fondamentale de la trinité dans les dialogues de Platon. Toute la différence entre l'exégèse alexandrine et l'exégèse théologique consiste en ce que la première n'a pour se guider et se fixer que la foi aux maîtres de la doctrine, Platon, Porphyre et Jamblique, tandis que la seconde a pour guide l'Esprit-Saint, qui en inspire les commentaires, et pour règle l'autorité de l'église, qui en formule les conclusions dans les conciles.

III.

Tout autre est l'esprit et la méthode de cette exégèse contemporaine pour laquelle M. Gratry professe tant de dédain ; celle-ci n'a ni autorité qui la gouverne, ni traditions qui l'enchaînent, ni idées préconçues qui puissent offusquer son regard pénétrant. Elle est libre de toute foi comme de toute passion, comme de tout préjugé. Elle aborde les Écritures avec respect, parce que c'est là le sentiment du siècle lui-même sur les choses religieuses; mais elle les étudie, les discute, les interprète exactement comme les autres livre d'histoire, de poésie ou de philosophie, et surtou comme les monumens religieux des Grecs, des Égyptiens, des Perses, des Indiens, leur appliquant à tous les mêmes procédés d'investigation, les

mêmes règles de critique historique. Ce qui lui paraît certain, douteux, suspect en fait d'authenticité soit des noms, soit des dates, soit des textes, lui paraît tel pour les mêmes raisons, qu'il s'agisse d'un texte homérique ou d'un texte évangélique. Si, par exemple, elle rejette Jean à la dernière période des publications évangéliques, si elle hésite à conserver à Matthieu le texte identique à la formule du baptême, tel que le rituel la contient, si elle est frappée de la diversité et de la contradiction des Évangiles, particulièrement à l'endroit de la *passion*, au point d'en tirer des conjectures sur la différence des traditions, sur la réalité historique dont les auteurs évangéliques ont été les organes, c'est que tout cela est simple, juste, rationnel en bonne et saine critique. Et si, de l'analyse des textes, la science contemporaine passe à l'histoire du dogme, en assistant à ce grand spectacle des discussions et des *hérésies* théologiques, en voyant comment il n'est dans les livres évangéliques qu'un germe obscur, formé d'élémens vagues et incohérens, comment ce germe se développe, s'organise par les travaux des apologistes et des exégètes, s'aidant de leur érudition philosophique depuis Justin jusqu'à Origène, comment enfin, devenu une grande doctrine, il est converti en dogme définitif par le symbole de Nicée, elle constate que cette histoire n'a pas suivi d'autres lois de développement et de progrès que celles de toutes les œuvres humaines, et surtout de toutes les institutions religieuses du passé.

Rien n'a manqué, en effet, à cette analogie, ni l'obscurité et l'insuffisance de la tradition primitive, ni la contradiction des textes, ni la diversité et la divergence des commentaires, ni l'anarchie religieuse causée par la multiplication des sectes, ni même l'intervention des césars dominant parfois les conciles réunis pour fixer le dogme. M. l'évêque de Grenoble nous dit quelque part : « Lorsque les évêques réunis à Nicée formulèrent leur symbole, ils étaient assurés que leur foi était celle de toute l'église. » Il ne peut oublier pourtant la grande hérésie d'Arius et tant d'autres qui agitaient et partageaient l'église, et auxquelles les premiers conciles ne purent mettre fin, tout en arrêtant la formule orthodoxe du dogme. Ce ne sont pas des fidèles seulement, ce sont des prêtres, des évêques, des églises presque entières qui ont embrassé et longtemps défendu telle ou telle hérésie. *Hérésie*, par parenthèse, est un mot qui ne fait illusion qu'aux théologiens. Avant l'arrêt du concile, il n'y a en présence que des interprétations divergentes d'une tradition obscure ou incomplète. Pour la critique, c'est l'arrêt du concile qui fait la doctrine orthodoxe ou hérétique, parce qu'elle ne regarde pas le dogme comme tout fait d'avance. En reconnaissant les graves raisons qui ont décidé le concile à préférer la théologie d'Athanase à

celle d'Arius, elle remarque que le débat a été fort grand, et que le concile s'est trouvé fort embarrassé entre deux doctrines dont celle qui fut déclarée hérésie n'était pas peut-être la plus éloignée des textes évangéliques. Nous avons toujours pensé, pour notre compte, que, si l'hérésie d'Arius est plus conforme à la logique ordinaire, par suite plus intelligible, la doctrine orthodoxe donne bien plus de force et d'autorité, soit à la parole du Christ, le Verbe incarné, soit à l'inspiration de l'Esprit-Saint, personnes non moins divines que le Père; mais que le mystère lui-même de la Trinité, avec les subtilités métaphysiques des pères alexandrins qui l'ont sondé dans toutes ses profondeurs, soit déjà dans la tradition évangélique, c'est ce que la critique ne peut admettre. En un mot, rien ne manque à l'histoire du dogme chrétien pour en faire une véritable histoire de la pensée humaine dans l'ordre religieux. Elle n'a de vraiment propre que l'institution des conciles et l'intervention de l'Esprit-Saint, deux choses qui distinguent les églises des écoles.

Voilà la thèse de la critique moderne dont, bien à tort, M. Gratry nous attribue l'honneur. Il est vrai qu'en un chapitre de notre *Histoire de l'école d'Alexandrie* nous avons tracé dans cet esprit un simple tableau du développement de la théologie chrétienne depuis la tradition évangélique jusqu'au concile de Nicée. Nous en faisons l'aveu, après *la Sophistique contemporaine*, après les nouvelles *Lettres sur la religion*, après la savante *Histoire du dogme catholique*, après tout ce que nous avons pu lire de plus sérieux sur la matière, nous croyons cette esquisse vraie dans ses grands traits, juste dans les conclusions qui la résument, sauf les erreurs de détail que la polémique de M. Gratry et nos propres recherches ultérieures nous ont appris à rectifier. Cependant la théologie catholique aurait trop beau jeu contre la thèse soutenue par nous incidemment, si elle se bornait à en chercher la démonstration dans un seul chapitre d'un livre dont le sujet était tout autre. C'est dans les œuvres de Baur, de Strauss, de toute l'exégèse libre de l'Allemagne, de la France, de l'Europe et du monde entier qu'il faut chercher cette thèse pour la combattre, en opposant science à science et critique à critique.

Pour citer un livre de ce genre entre cent, voici un ouvrage tout nouveau sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ et la Trinité. Nous le recommandons à l'examen de nos plus habiles théologiens et de M. Gratry en particulier. C'est l'œuvre d'un savant, d'un libre esprit, d'un maître en critique religieuse, où l'on ne trouvera ni polémique scolastique ni exégèse alexandrine; on n'y trouve qu'une impartiale interprétation des textes. Si l'auteur y conclut tout au-

trement que la théologie catholique, on peut voir en le lisant qu'il a d'assez bonnes raisons pour cela. Il soutient et croit pouvoir démontrer que la croyance à sa divinité n'est ni le sentiment de Jésus, ni le sentiment de ses apôtres, y compris Paul, en ne tenant compte que des synoptiques, des *Actes des Apôtres* et des *Épîtres* de Paul. Il fait voir comment la figure de Jésus grandit et s'idéalise, dans le développement de la légende, toujours humaine avec les synoptiques, déjà surhumaine avec Paul qui fait du Christ le Verbe incarné, divine avec Jean et Justin le martyr, personne divine, égale et consubstantielle au Père avec les théologiens de Nicée et des conciles suivans.

On peut différer d'avis avec l'auteur sur la valeur dogmatique de certaines idées, par exemple sur la question de savoir laquelle des deux doctrines, celles d'Arius et d'Athanase, est supérieure quant à la portée métaphysique et à la vertu pratique. On sait que la théologie protestante n'a jamais embrassé avec ardeur le dogme de la Trinité, et qu'elle s'est toujours sentie attirée plus ou moins vers l'unitarisme. N'est-il pas permis de penser que M. Albert Réville, si libre que soit sa critique, cède un peu à ce sentiment, quand il termine ainsi le sixième chapitre de son livre : « Voulez-vous avoir une idée de la distance qui sépare le christianisme originel et authentique de ce christianisme orthodoxe fabriqué par les conciles? Tout de suite après avoir lu ce centon de contradictions imposées à la foi sous peine de l'enfer, ouvrez un Nouveau-Testament, relisez le *Sermon de la montagne.* » Le centon dont parle M. Réville, c'est le symbole dit d'Athanase, dont la foi du croyant accepte facilement les contradictions couvertes par le prestige du mystère, mais que tout esprit logique serait tenté de reléguer parmi les subtilités de la théologie byzantine, s'il ne songeait au parti que l'église devait en tirer pour établir l'autorité de son enseignement. En relisant ce symbole, M. Gratry et les théologiens de son école qui ont horreur de la méthode des contradictions doivent se sentir mal à l'aise, pour peu qu'ils cherchent à comprendre ce que l'église ordonne de croire. Où Tertullien se serait infailliblement perdu, comment un esprit de la même famille, comme M. Gratry, pourra-t-il se retrouver, à moins d'invoquer le bénéfice du mystère? Pour nous, qui avons toujours eu le goût de la théologie alexandrine, nous n'avons pas attendu les dernières œuvres de la critique contemporaine pour nous expliquer sur la grande pensée qui domine toute cette scolastique théologique. « Dieu habite-t-il ce monde, en verbe et en esprit, comme le vrai christianisme l'avait toujours soutenu? La présence ou l'absence de Dieu, la science ou l'ignorance du divin, la possession ou la priva-

tion de la véritable grâce divine, telles étaient les conséquences engagées dans le débat. Le concile de Nicée acheva l'œuvre entreprise par les pères alexandrins. En proclamant l'égalité substantielle des trois hypostases, il constitua définitivement le dogme de la Trinité qu'Origène n'avait fait que préparer. Dans son mémorable symbole, en même temps qu'il distingua et définit les trois hypostases, il les réunit en une seule et même nature. Il reconnut au Fils et au Saint-Esprit la même divinité qu'au Père. C'est ainsi qu'il maintint la théologie chrétienne à égale distance du mysticisme oriental, qui ne voulait point descendre de son Dieu abstrait, et du polythéisme grec, qui ne pouvait remonter au-delà de ses dieux de la nature (1). » Nous n'ajouterions qu'un mot à cette conclusion, c'est que ce dogme de la Trinité ne fut pas l'œuvre seulement du concile de Nicée, mais encore des conciles suivans, ainsi que le fait observer M. Albert Réville. Quoi qu'on pense, il y a dans ce livre de quoi exercer, sinon la polémique de M. Gratry, qui n'y aurait que faire, du moins sa critique, si un théologien catholique veut bien descendre jusqu'aux procédés d'une méthode aussi profane.

Telle est la méthode critique en regard de la méthode théologique considérée dans ses deux procédés essentiels, la polémique et l'exégèse traditionnelle. Sur ce rapide exposé, le lecteur jugera comment la théologie catholique a répondu à la science contemporaine. Il jugera si cette polémique que manie si habilement M. Gratry, si cette exégèse où M. l'évêque de Grenoble déploie tant d'érudition et de dialectique, ont sérieusement abordé jusqu'ici une pareille tâche. C'est qu'il ne s'agit plus de surprendre un adversaire à propos d'une phrase équivoque ou inexacte, ou bien d'interpréter les textes, selon la méthode des pères de l'église, de manière à en faire sortir plus ou moins laborieusement un dogme qui n'y est pas réellement contenu. Il faut accepter les questions telles que les pose la science moderne, la suivre sur son terrain, et la réfuter avec les seuls argumens de l'érudition et les seuls procédés de la critique historique. Voilà l'œuvre que le public initié à cette science attend encore aujourd'hui du talent de nos théologiens.

É. VACHEROT.

(1) *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. Ier, p. 293.

EXPLORATION

DU MÉKONG

I.

LES RUINES D'ANGCOR ET LES RAPIDES DE KHON.

I.

Les plus grandes colonies européennes ont eu des commencemens modestes; un comptoir fortifié fut le berceau de l'immense empire qui embrasse aujourd'hui la péninsule hindoustanique tout entière et menace de déborder sur la Chine. Quelques points obtenus sur le littoral à la suite d'une guerre ou par l'effet de négociations heureuses, quelques hommes obéissant à des mobiles divers, mais tous séduits par l'irrésistible attrait de l'inconnu, tels ont été le plus souvent les causes et les instrumens d'envahissemens progressifs qui ont presque toujours abouti à une conquête définitive. Comme les armées en campagne, les colonies ont leurs éclaireurs. Elles ne peuvent souffrir à leurs frontières ni les peuples barbares ni les populations indolentes; les indigènes qui laissent en friche un sol naturellement fécond ne sont pas moins leurs ennemis que les tribus guerrières. Par une sorte de loi de la nature que l'on ne constate pas d'ailleurs sans quelque tristesse, il n'existe guère de milieu, pour les peuples placés en dehors de la civilisation européenne, entre une transformation douloureuse ou une extermination

impitoyable. Les souverains orientaux qui n'ont pas encore appris cela par expérience le devinent d'instinct, et les plus sages, ouvrant chez eux carrière aux ambitions rivales, cherchent leur salut dans cette rivalité même. C'est pour cela que la clause de notre traité qui excluait du Cambodge les autres puissances européennes irritait si profondément le roi de Siam. On conçoit donc aisément le sentiment de répugnance avec lequel les princes asiatiques accueillent les projets d'expédition dans l'intérieur de leurs domaines.

L'exploration du bassin du Mékong, préparée en 1866 par ordre du ministre de la marine et par les soins du gouverneur de la Cochinchine française, ne pouvait manquer de provoquer des suspicions de cette nature, si peu fondées que ces suspicions pussent être en elles-mêmes. Des passeports furent demandés à quatre cabinets. Celui de Pékin temporisa, essaya de nous détourner d'un voyage qui devait nous conduire dans une partie du Céleste-Empire où nous rencontrerions trop de périls; celui de Hué déclara qu'il tenait à nous cacher ses tributaires de la vallée supérieure du Mékong, uniquement par amour-propre national, ces peuplades demi-barbares ne devant lui faire aucun honneur. On a dit depuis que ce gouvernement si plein de coquetterie avait envoyé des présens aux chefs de tribus en les invitant à nous assassiner; mais ce méchant bruit n'est peut-être qu'une de ces mystifications dont la presse civilisée n'a pas le monopole. L'empire birman accomplissait la révolution pendant laquelle le siége du gouvernement avait été transporté d'Ava à Mandalay, et les ouvertures de l'amiral de La Grandière demeurèrent sans résultat. Quant au cabinet de Bangkok, sa position vis-à-vis de nous était plus délicate. Nous avions toujours évité de reconnaître les droits du roi de Siam sur le Laos. Ce prince avait d'ailleurs dans une circonstance récente trouvé commode d'affirmer qu'il exerçait sur ce pays une souveraineté purement nominale; il ne pouvait donc songer à nous en fermer l'accès par une défense formelle. D'un autre côté, un mauvais traitement de la part de fonctionnaires relevant de lui pouvait être un grief fourni à la France; il redoutait que la conquête pacifique du Cambodge ne fût une étape de notre marche en Indo-Chine, et ne pouvait se défendre de considérer le voyage projeté comme le préliminaire d'une prise de possession. Les pays où nous allions d'abord pénétrer avaient été détachés de la monarchie du Cambodge ou soumis par les armées siamoises, qui y avaient exercé d'horribles ravages; le roi de Siam n'avait sur eux d'autre droit que le droit de conquête; nous allions, en apprenant tout cela, être mis en mesure de discuter la valeur de ses titres. Il se résigna cependant, et nous donna des passeports. Il fut convenu à Saïgon que l'expédition fe-

rait une longue halte dans le Bas-Laos, et recevrait, quelques mois après son départ, les lettres attendues de Pékin.

Les résultats principaux qu'on attendait de l'exploration du Mékong se résumaient en quelques mots : il s'agissait d'abord de rectifier les cartes anciennes et d'apprécier la navigabilité du fleuve, par lequel on entretenait l'espoir de relier la Cochinchine française aux provinces occidentales de la Chine. Les rapides dont on connaissait l'existence étaient-ils un obstacle absolu, devait-on regarder les îles de Khon comme une infranchissable barrière? Qu'y avait-il de vrai dans l'opinion de certains géographes qui, avec Vincendon Dumoulin, croyaient à une communication entre le Meïnam et le Mékong? Recueillir des renseignemens sur les sources de ce dernier, s'il était impossible de remonter jusqu'à elles, résoudre les divers problèmes géographiques qui devaient naturellement se présenter, telle était la première partie du programme que la commission avait à remplir. On nous demandait en outre de rapporter des données générales qui pussent jeter quelque lumière sur l'histoire, la philologie, l'ethnographie, la religion des peuples riverains du grand fleuve appelé à rester autant que possible le fil conducteur de notre expédition. Nous avions pour instructions de chercher un passage de l'Indo-Chine en Chine, entreprise dans laquelle les Anglais ont toujours échoué jusqu'à présent. Il était essentiel d'ailleurs, depuis l'établissement de la France en Cochinchine, de bien connaître nos voisins du Laos, les ressources de leur pays et la nature de leurs rapports avec les puissances de l'Indo-Chine, dont on les savait vaguement tributaires. Aucune limite de temps ne nous était fixée, on ne nous désignait aucune voie de retour.

Le Laos, vaste région qui par le nord touche à la Chine et par le sud au Cambodge, passait à Saïgon pour un des pays les plus malsains du monde. Les missionnaires qui de nos jours avaient essayé d'y porter l'Évangile étaient morts après peu de temps ou revenus gravement malades. A la suite de ces désastreuses tentatives, on avait renoncé à combattre le bouddhisme dans un des centres de sa puissance. Le seul voyageur laïque qui eût tenté récemment d'explorer ces contrées, notre compatriote Mouhot, était parti de Bangkok après avoir fait de nombreuses excursions au Cambodge, et n'avait rejoint le Mékong qu'au-delà du 18e degré de latitude, un peu au-dessous de Luan-Praban, où il n'avait pas tardé à succomber. Or Crachè, le point extrême déterminé sur le Mékong par les hydrographes de la marine, est situé entre le 12e et le 13e degré. A peine à deux degrés de Saïgon, les incertitudes commençaient donc pour la science géographique, que les tracés très inexacts du grand fleuve ne pouvaient qu'égarer. Le public

sera mis en mesure d'en juger quand M. le lieutenant de vaisseau Garnier, chargé spécialement de la partie météorologique, hydrographique et géographique de l'exploration, aura terminé ses travaux.

Nous quittâmes Saïgon le 5 juin 1866 à midi. Ceux qui connaissaient l'indomptable énergie de notre chef nous serraient la main comme à des condamnés; mais la plupart nous prédisaient un prompt retour après une tentative avortée. Pour moi, lorsque j'essaie de me rappeler aujourd'hui les impressions que j'éprouvai en voyant du pont de la canonnière s'éloigner les édifices principaux de Saïgon, la capitale naissante de la France asiatique, je les trouve moins vives que celles ressenties quelque temps auparavant lors de mon départ pour le Cambodge. J'avais passé près de six mois sous le climat énervant de la Cochinchine, et l'action s'en faisait sentir par une sorte d'indifférence générale.

Il était impossible de quitter le Cambodge sans visiter les ruines qui font à la fois sa honte et son orgueil. Elles marquent le point où battait le cœur maintenant refroidi de ce grand empire khmer, dont nous retrouverons bientôt sur notre route des membres épars, et la contemplation de ces magnifiques débris était bien faite pour augmenter notre ardeur à rechercher les autres vestiges d'une civilisation disparue. Au sortir de Compon-Luon, notre petite canonnière prit donc la direction du Grand-Lac. Le Ton-le-sap, véritable mer intérieure, n'a pas moins de 20 lieues de longueur au moment des basses eaux; mais, quand l'inondation commence, il s'épanche sur la campagne, et l'étendue en est triplée. Durant les mois d'août et de septembre, les routes sont supprimées dans la partie basse du pays; les barques circulent à travers les champs, les arbres montrent leur tête au-dessus de l'eau, les animaux féroces se retirent en masse sur les hauteurs, rien ne donne une plus juste idée du déluge. Les hommes de la plaine se réfugient eux-mêmes sur les montagnes ou y envoient leurs animaux domestiques. La crue des eaux n'atteint pas tous les ans un niveau uniforme; il arrive parfois que le riz souffre de la sécheresse, parfois aussi qu'il meurt submergé dans les plaines. Il y en a cependant une espèce particulière dont la tige, se développant à mesure que les eaux montent, maintient toujours l'épi à la surface.

Nous étions au mois de juin, les pluies commençaient à peine à tomber régulièrement chaque jour, et les eaux jaunes du lac étaient encore peu profondes. Les passes de cet immense réservoir, qui, d'après des traditions fort obscures, n'aurait pas toujours existé, sont étroites et s'obstruent sensiblement chaque année. A l'entrée, sur la gauche, une chaîne de montagnes court dans la direction de

Pursat. Les nuages couronnent les hauteurs, et le soleil, qui lutte contre eux sans pouvoir les traverser, leur donne une teinte blanchâtre et transparente. Nous rencontrons çà et là quelques barques de pêcheurs attardés. De rares villages sont dispersés sur les rives, d'autres s'avancent au-dessus de l'eau, et les frêles poteaux qui supportent les cases se penchent sous l'effort des vagues sans que les habitans en paraissent effrayés. Ce sont des Annamites, et, comme le buffle, leur fidèle serviteur, si la terre venait à manquer, ils s'arrangeraient de la vase et de l'eau. Bientôt le vent se lève, il souffle avec violence, creusant des sillons profonds. La terre n'est plus sur notre droite qu'une ligne bleuâtre s'élevant à peine au-dessus des flots; à gauche, nous avons un horizon sans limite.

Une ligne imaginaire correspondant à deux poteaux placés sur les rives divise le Grand-Lac aux deux tiers de la longueur, et marque le commencement des domaines siamois. En s'emparant des deux provinces de Battambang et d'Angcor, le roi de Siam s'est approprié une partie du lac, dont il ne peut guère profiter d'ailleurs, toutes les issues étant demeurées aux mains des Cambodgiens. Les Annamites sont presque seuls à exploiter l'industrie de la pêche. Plusieurs milliers de barques se livrent à cette opération dans le lac lui-même et dans le bras qui met celui-ci en communication avec le Mékong. Les bateaux se chargent de poissons à pleins bords. Une partie du produit de cette pêche miraculeuse entre dans l'alimentation publique, dont elle constitue un élément considérable; l'autre est employée à faire de l'huile. — Cette pêche annuelle est tenue pour une si bonne affaire qu'on voit des Annamites emprunter à 100 pour 100 l'argent nécessaire à l'achat du sel. Le taux autorisé par la loi cambodgienne n'est que de 40 pour 100 par an. Les Annamites exercent encore au Cambodge un autre genre d'industrie qui mérite d'être signalé. Quand les eaux sont hautes, ils remontent les *arroyos* qui se jettent dans le Mékong, et ravagent les bambous des rives. Ils en font d'immenses radeaux qu'ils livrent au courant. A l'arrivée des radeaux à Pnom-Penh les prix baissent au point qu'on a 30 ou 40 gros bambous pour une ligature (1). Ils usent alors, pour relever la valeur de leur marchandise, d'un moyen fort simple : ils incendient un quartier de la capitale.

Le soir, au moment où notre canonnière jette l'ancre, quelques pêcheries se révèlent à la lueur vacillante de la torche qui les éclaire et dessine dans l'eau comme des serpens de feu. Nul bruit humain, rien que le clapotement des vagues et la voix faiblissante du vent. La saison de pêche est finie, et les poissons jouissent de

(1) 1 franc.

plus de tranquillité à mesure que s'étend leur domaine. Le lendemain, nous voyons devant nous le mont Khrôme, qui était couronné jadis d'une pagode dont nous voulons visiter les ruines avant de nous rendre à Angcor. Elles sont dissimulées par un épais rideau de grands arbres, et se composent de sept tours encore debout. A l'entrée de la dernière enceinte, il y en a deux en briques et deux en grès. Isolées, on les remarquerait sans doute; mais les trois qui s'élèvent en face d'elles absorbent toute l'attention. La plus grande, celle du milieu, est la plus dégradée; les ravages du temps ajoutent peut-être à l'effet qu'elle produit. Du côté battu par les vents et les pluies torrentielles qui durent cinq mois de l'année, elle présente l'aspect d'un rocher aux excavations bizarres sur lequel ressortent quelques fragmens de la plus fine sculpture; une foule de chauves-souris, incommodées par notre présence, sortent en tourbillonnant d'une large porte en ruine. Les deux autres tours sont mieux conservées et couvertes d'arabesques, d'ornemens, qui augmentent notre désir d'arriver à Angcor. Nous sommes déjà dans la province de ce nom, province perdue par le grand-père du roi Norodom à la suite d'une sorte d'escroquerie politique. L'autorité morale du petit-fils n'a pas entièrement disparu de cette terre où régna l'aïeul, et le gouverneur d'Angcor nous fit un cordial accueil; il mit à notre disposition des chevaux, des éléphans, des chars à buffles, et notre caravane, ainsi composée, arriva jusqu'à sa résidence. Une énorme enceinte construite en pierres ferrugineuses régulièrement taillées et probablement arrachées à des ruines rappelle les châteaux-forts du moyen âge. Une grosse pièce de canon en fer dans laquelle nichent les oiseaux est braquée devant la porte principale, et des têtes humaines fraîchement coupées et placées sur de longues piques fichées en terre indiquent que le seigneur du lieu a droit de haute justice. Quelques chaumières cambodgiennes sont tout ce que l'on aperçoit dans l'enceinte de cette vaste citadelle. Un certain air de propreté qu'on ne voit pas d'ordinaire, même chez les grands, distingue la demeure du gouverneur. Celui-ci nous entoura de soins, fit inscrire nos noms et qualités sur une ardoise, forme de politesse et peut-être aussi mesure de police, car ce brave Cambodgien était l'agent de la cour de Bangkok. Quelques mauvaises gravures européennes décoraient les colonnes et les murailles; un portrait du pape était placé à l'entrée du gynécée.

En quittant cette maison hospitalière, nous pénétrâmes dans la forêt, et les brusques accidens de terrain qui faisaient faire à mon char mille soubresauts fantasques ne m'empêchaient pas d'admirer la puissance de cette végétation tropicale. Des arbres gigantesques se disputaient l'espace, et les branches, s'entrelaçant à cent pieds

de hauteur, interceptaient la lumière du soleil. L'air circulait avec peine dans ces forêts; des bouffées de chaleur s'échappaient du sol comme d'une fournaise. Le pas des animaux soulevait le sable gris du chemin; il fallait lutter contre le malaise physique et faire un constant effort pour admirer ces immenses colonnes végétales placées là par la nature comme un magnifique prélude aux ruines d'Angcor, signalées déjà par les Portugais à la fin du XVIe siècle, et ensevelies jusqu'en ces dernières années dans un oubli immérité. Quelques heures de cette fatigante marche sous bois y conduisent.

Des lions raides et fiers comme des lions héraldiques frappent d'abord les yeux. Ils se dressent à l'entrée d'une vaste chaussée pavée de larges dalles, et qui conduit à travers d'immenses fossés transformés en marécages à une longue galerie dont trois tours demi-écroulées interrompent la longue ligne architecturale. Je me rappellerai toujours l'impression profonde que me causa ce spectacle. De pompeuses descriptions m'avaient été faites, je venais de relire les pages consacrées à Angcor par M. Mouhot; malgré tout, je ne pouvais dominer un sentiment de défiance. J'éprouvai comme une secousse d'étonnement. A peine avais-je franchi la porte du pavillon central, qu'une seconde avenue dallée, longue d'environ 200 mètres, se développa devant moi jusqu'à un immense édifice, dont les formes sont aussi éloignées de tous nos styles d'architecture occidentale que des chinoiseries dont j'avais déjà pu apprécier quelques échantillons. Fatigué du voyage, épuisé par la chaleur, je crus voir danser devant moi un nombre incroyable de tours aux profils étranges, que rien ne soutenait dans l'espace, et que dominait une autre tour plus élevée. Cette espèce d'hallucination disparut vite et fit place à une admiration raisonnée. Le plan général est simple. L'édifice se compose de deux galeries rectangulaires concentriques et étagées; la première, dont le plus petit côté n'a pas moins de 180 mètres, tandis qu'elle en mesure environ 250 sur les faces latérales, est décorée de pavillons aux angles. La seconde est ornée de quatre tours affectant l'aspect d'une tiare immense. Au milieu de la seconde galerie se dresse un massif élevé, terminé aussi par quatre tours. Le centre de ce massif, qui est également le centre de l'édifice, porte une tour de même style que les autres, mais plus haute (1), et qui semble régner sur le monument tout entier. Dans la plupart des temples chrétiens, le sanctuaire, placé à l'extrémité la plus reculée et la plus sombre de l'édifice, est comme entouré de ténèbres; la lumière n'y arrive que modifiée par les couleurs des vitraux qu'elle traverse. A Angcor, le « saint des saints » est dans la tour la plus

(1) Elle a 60 mètres au-dessus du niveau du sol.

élevée, dans la partie la plus voisine du ciel et du jour. Ce saint des saints se réduit aujourd'hui à quatre très médiocres statues de Bouddha, au pied desquelles les bonzes arrivent par les avenues qui, coupant à angle droit les deux enceintes, aboutissent aux quatre escaliers monumentaux du massif central. A l'exception des surfaces horizontales, pas une pierre de ce monument colossal n'est demeurée sans ornement. Ces sculptures sont des merveilles dues au ciseau d'incomparables artistes dont les inspirations sont gravées pour jamais sur la pierre, mais dont les noms sont effacés de la mémoire des hommes.

« L'homme le plus fait pour les arts, lisant à Paris la description la plus sincère du Colisée, ne pourrait s'empêcher de trouver l'auteur ridicule à cause de son exagération, et pourtant celui-ci n'aurait été occupé qu'à se rapetisser et à avoir peur de son lecteur. » Cette réflexion de Stendhal me revient en mémoire, et m'avertit de m'en tenir à cette esquisse rapide du beau temple d'Angcor. D'après une tradition presque légendaire, il aurait été fondé à la suite d'un vœu fait par un roi lépreux qui résidait dans la ville voisine, où sa statue se voit encore. Il remonterait à une date moins éloignée que les principaux monumens de la capitale, et il est dans un état de conservation relative qui rend cette opinion très vraisemblable; mais rien jusqu'à présent n'a permis de déterminer avec quelque certitude l'époque où il a été construit. Parmi les rois qui ont régné sur le Cambodge, beaucoup de ceux qui se tenaient pour des souverains illustres, — et cela, comme bien on pense, arrivait souvent, — changeaient l'ère cambodgienne et s'efforçaient même d'apporter des modifications dans l'alphabet. Il résulte de là une confusion au milieu de laquelle il est presque impossible de se reconnaître. On ne saurait douter néanmoins que le développement de l'art architectural dont ce temple semble la plus haute expression n'ait coïncidé avec l'épanouissement complet du bouddhisme chez ce peuple khmer, chassé peut-être de l'Inde au moment de la grande persécution religieuse. En célébrant leur foi nouvelle par des œuvres impérissables, ces émigrés leur ont imprimé le cachet des monumens de la patrie, dont au fond du cœur ils avaient emporté l'image.

Quant à la ville elle-même, Angcorthôm, Angcor la grande, les murailles seules en sont intactes. Elles sont larges de près de 3 mètres; les fortes assises, en pierres de taille posées l'une sur l'autre sans chaux ni ciment défient les siècles, et résistent aux assauts plus redoutables encore d'une végétation vigoureuse. Des chaussées jetées sur de larges fossés conduisent aux portes de la ville, gardées par cinquante géans de pierre, sentinelles énormes et grimaçantes

reliées l'une à l'autre par les replis d'un serpent monstrueux qui s'épuise en efforts impuissans pour échapper à leur étreinte. La porte par laquelle nous pénétrâmes à l'intérieur de l'antique cité forme une voûte de 6 mètres de profondeur, et c'est avec raison que M. Mouhot l'appelle un arc de triomphe. Des têtes d'éléphant en décorent le sommet, et les trompes, déployées verticalement comme des fines colonnes, s'appuient sur une gerbe de larges feuilles. La tristesse l'emporte encore sur l'étonnement quand, après avoir franchi cette magnifique barrière, on tombe dans l'épaisse forêt qui remplit la vaste enceinte enserrée par d'aussi fières murailles. Il faut passer à travers d'inextricables fourrés pour arriver jusqu'aux ruines des rares édifices dont on retrouve encore des vestiges, recourir à la boussole pour ne pas s'égarer dans ces solitudes, peuplées seulement d'animaux sauvages, qui s'appellent et se répondent avec des cris rauques que l'écho prolonge et qui semblent des gémissemens. Nous avions dans M. de Lagrée un guide excellent. Il avait depuis longtemps découvert avec l'instinct infaillible de l'archéologue et étudié avec la passion du savant tout ce qui restait debout dans les murs de la ville, un temple, des bâtimens longs qui ont pu être des habitations princières et le palais des rois. Ce dernier s'écroule sous l'effort des racines et des lianes qui s'introduisent entre les pierres comme des coins de fer. Il paraît avoir été conçu par une imagination d'une richesse inouie. Il était jadis surmonté d'un nombre prodigieux de tours, quarante ou cinquante peut-être, dont quelques-unes, représentant des têtes de Bouddha, rappellent les sphinx d'Égypte. Soit qu'il m'ait été impossible de bien juger ce monument, dégradé, envahi par la végétation, obstrué de décombres, soit que cette architecture, qui fait de grosses tours avec de monstrueuses figures humaines, s'éloigne trop de nos habitudes pour ne pas dérouter nos appréciations, je ne puis consentir à placer sur le même rang cette construction bizarre et le temple dont j'ai parlé tout à l'heure, modèle de grandeur, d'harmonie et de simplicité. D'après Christoval de Jaque, l'un des Portugais qui se réfugièrent au Cambodge pendant le XVIe siècle, après avoir été chassés du Japon, Angcor n'était plus résidence royale en 1570. Il semble dire même qu'elle était à cette époque abandonnée déjà de ses habitans.

La civilisation, dans le sens complexe que nous donnons à ce mot, était-elle en rapport chez les anciens Cambodgiens avec ce que sembleraient indiquer de pareils prodiges d'architecture? Le siècle de Phidias était le siècle de Sophocle, de Socrate et de Platon; à Dante succédèrent Michel-Ange et Raphaël. Il y a de lumineuses époques pendant lesquelles l'esprit humain, se développant sous

toutes ses formes, aborde tous les genres et dans tous crée des chefs-d'œuvre qui procèdent d'une même inspiration. Les peuples de l'Inde ont-ils jamais connu ces périodes d'épanouissement complet? Cela paraît peu probable, et, pour acquérir la conviction que cela n'est jamais arrivé aux Khmers, il suffit de lire le voyageur chinois du XIIIe siècle dont M. Abel Rémusat a traduit la relation. Il décrit les monumens de la capitale, qui étaient pour la plupart complétement dorés, et il ajoute qu'à l'exception des temples et du palais toutes les habitations étaient couvertes en chaume. Les dimensions en étaient réglées d'après le rang des possesseurs; mais les plus riches ne se hasardaient pas à construire une maison semblable à celle des grands-officiers de l'état. Le despotisme entretenait la corruption des mœurs, et certains usages signalés par notre auteur dénotent une véritable barbarie. D'ailleurs, quand on parcourt ces ruines, on ne peut se défendre d'une observation générale dont quelques exceptions ne détruisent pas la portée. La forme humaine n'était pas comprise, et si le Cambodge a eu d'incomparables architectes et des ciseleurs merveilleux, il n'a pas produit de sculpteurs.

En face de ces grands débris du passé, on est frappé d'admiration; mais l'émotion fait défaut, et la jouissance n'est pas complète. Les restes d'un monastère écroulé au sein d'une forêt d'Allemagne, les murs lézardés du château désert qui abritait le baron féodal, remuent plus profondément. Des hommes de notre race ont pensé derrière ces murailles, ont combattu derrière ces créneaux; nous pouvons reconstituer leur vie, suivre les larges traces de leurs pas. Ici, en ce point de l'extrême Orient, tout est mort, jusqu'au souvenir de cette brillante théocratie, mère d'une civilisation matérielle certainement poussée fort loin, mais qui n'a pas connu d'âge viril. Les efforts de la science, qui nous ramène peu à peu vers notre origine et nous montre des frères dans les premières castes de l'Inde, intéressent l'esprit plus qu'ils ne touchent le cœur; la séparation remonte trop loin, et ces sépulcres nous semblent trop beaux pour la race qui y est ensevelie.

Après huit jours de courses pénibles et d'études incessantes, M. de Lagrée donna le signal du départ. Notre camp, établi dans une chaumière au pied du grand temple, fut levé avant le jour, et notre caravane formée, comme à l'arrivée, de chevaux, de chars à buffles et d'éléphans. Un de ceux-ci, monstrueux et muni d'énormes défenses, se tient immobile entre deux colonnes du péristyle, et semble, à la lueur incertaine du jour naissant, faire partie du soubassement de l'édifice. Nous rejoignîmes la canonnière, qui nous ramena promptement à Pnom-Penh, la capitale du Cambodge. Notre

premier soin alors fut de parcourir les boutiques des marchands chinois afin de compléter notre chargement d'objets d'échange. Nous avions emporté de Saïgon des pièces de velours et de soie, quelques armes sans valeur, une véritable pacotille à laquelle nous ajoutâmes alors des cotonnades de toute couleur, de la verroterie, du fil de laiton. Outre les sacs de *ticaux* siamois, venus de Bangkok, notre trésor se composait d'or en feuilles et en barre et de quelques piastres mexicaines, le tout représentant à peine une valeur de 30,000 fr. La commission était formée de six membres (1), l'escorte de deux matelots et de deux soldats français, de deux Tagals des Philippines, choisis parmi les meilleurs de ceux qui sont restés à Saïgon après le départ des troupes espagnoles, et de six Annamites. Nous emmenions en outre un interprète européen qui parlait facilement le siamois, un interprète cambodgien et un interprète laotien. Celui-ci, ayant séjourné longtemps au Cambodge, connaissait la langue de ce pays. M. de Lagrée d'ailleurs était seul en mesure de s'entendre avec ces deux derniers. — Les Cambodgiens vinrent prendre congé de nous, et cherchèrent à nous dissuader de partir. Ces braves gens ne réussissaient point à comprendre quel intérêt pouvait pousser des étrangers demeurant au-delà des mers à entreprendre un voyage qu'aucun d'eux n'oserait tenter. Ils sont retenus par des récits fabuleux nés de craintes imaginaires. Le roi lui-même, dont les prédécesseurs étendirent leur domination sur une partie du Laos, ne sait rien de ce pays, si ce n'est que l'air et l'eau en sont mortels. Notre interprète cambodgien, jeune homme plein d'intelligence et de santé qui a vécu longtemps au milieu des Européens, recula lui-même effrayé au dernier moment. Il feignit une maladie, et l'on fut obligé de l'entraîner de force. Quant au Laotien qui nous accompagnait, il semblait joyeux de revoir son pays. Fils d'un marchand ambulant, il avait longtemps suivi son père à travers les montagnes et les forêts, couchant sous les arbres ou dans les pagodes, vivant du riz que les lois de l'hospitalité accordent gratuitement à tout voyageur. Un jour, au milieu d'une de ses courses, son père mourut. Il lui ferma les yeux et confia sa cendre aux bonzes d'un village, puis, continuant son voyage à l'aventure, marchant ou s'arrêtant suivant ses caprices, il finit par arriver à Bangkok, d'où il passa au Cambodge. Il avait appris la vertu des plantes pendant son séjour dans les forêts, il arrivait d'un de ces pays lointains, et par là même merveilleux, qui bordent le grand fleuve dans le voisinage du grand empire; il n'en fallait pas

(1) MM. de Lagrée, chef de l'expédition, Garnier, Delaporte, officiers de marine, Joubert et Thorel, médecins de la marine, L.-M. de Carné, attaché au département des affaires étrangères.

davantage pour lui attirer les respects. Il mit le comble à sa fortune en se faisant bonze, acquit en cette qualité la confiance de la mère du roi, et vécut comblé de friandises et d'honneurs. Sacrifiant tout cela au désir de prendre femme, il avait jeté le froc jaune aux orties, et le bonze dodu et vénéré, l'oracle savant et rare qui tranchait les cas réservés, devint un homme mal nourri et fut un mari trompé. Il continuait par habitude de chanter tout le jour les louanges de Bouddha, et, craignant qu'on ne lui volât son dieu familier, petite statuette en argent doré, il me le confia, et je le serrai dans le sac qui contenait mes piastres.

Cependant le roi Norodom ne voulut pas nous laisser partir sans donner une fête en notre honneur. Dans le hangar qui sert de salle du trône à sa majesté, des chaises rangées sur la même ligne furent préparées pour nous recevoir. Celle du roi était naturellement la plus haute. Aux premiers accords de l'orchestre, les actrices se présentèrent dans leur accoutrement ordinaire, et commencèrent un interminable ballet-pantomime accompagné de récitatifs complétement inintelligibles pour nous et psalmodiés par le chœur sur un ton nasillard. Le roi paraissait suivre avec intérêt les évolutions de ses femmes, qui s'arrêtaient souvent devant lui, et lui adressaient un salut spécial rempli de grâce sensuelle. Les danseuses accroupies élevèrent peu à peu les mains au-dessus de leur tête; leur corps, d'abord replié sur lui-même et dont un costume brillant dessinait les formes, se développa en trois secousses mesurées par l'orchestre, puis elles demeurèrent un instant agenouillées, la poitrine tendue en avant. Les costumes imitaient ceux des rois et seigneurs conservés par les sculptures des bas-reliefs; on y remarquait beaucoup d'or et de clinquant, de verre et de pierres précieuses, singulier mélange de luxe et de misère qui rappelait les théâtres de la foire. Le roi paraissait ravi, et ne put résister à l'envie de demander à son voisin laquelle parmi les actrices lui semblait la plus jolie. L'interprète, interrogé silencieusement, désigna de l'œil celle qui jouissait en ce moment des faveurs royales, et Norodom parut très satisfait de la réponse. Après les toasts et les poignées de main, usages nouveaux et familiers qui scandalisent un peu les partisans de la vieille étiquette, nous quittâmes le palais; la canonnière qui nous emporta salua de vingt et un coups de canon le pavillon cambodgien. Les misérables pièces qui composaient toute l'artillerie du roi s'efforcèrent de répondre à cette salve d'adieu, et nous entrâmes dans le grand bras du Mékong. L'instant est solennel, chacun se renferme en soi-même. Les fronts deviennent graves, les bouches muettes; mais une joie intime illumine les regards : notre voyage était commencé.

Les provinces riveraines du grand fleuve me parurent une des parties les mieux cultivées du Cambodge. Elles produisent une grande quantité de maïs et surtout de coton. L'île de Ko-Sutin rapporte à elle seule à la mère du roi un revenu annuel de 15,000 fr., qui représente à peu près le dixième de la valeur de la production totale. Les villages, ombragés par les cocotiers, qui balancent leurs lourds panaches au-dessus des cases en bambous, ont un air d'élégance qui augmente à mesure que nous nous éloignons de Pnom-Penh. Contrairement en effet à ce qui se passe en Europe, la proximité de la capitale n'est point dans ces pays une garantie de sécurité pour les populations corvéables. A moins de deux journées au-dessus de Pnom-Penh, la navigation du Mékong devient difficile; la canonnière nous conduit jusqu'à Crachè, et se prépare à regagner Saïgon. Désormais la France était devant nous et non derrière; nous étions résolus à n'y revenir qu'en traversant la Chine, c'est vers la Chine que se dirigèrent toutes nos aspirations. M. de Lagrée redoutait l'enthousiasme, parce qu'il le savait voisin du découragement, et qu'il prévoyait que notre œuvre serait surtout une œuvre de patience. Le gouverneur de Crachè, auprès de qui nous avions été devancés par une lettre du roi Norodom, employa plusieurs jours à réunir les barques nécessaires à l'expédition; encore ne réussit-il qu'à demi. Nous étions en pays ami, les autorités montraient une bienveillance réelle, et il fallait déjà, pour ne pas subir de retard, abandonner une partie de nos provisions! Cela faisait pressentir le dénûment complet qui nous attendait plus loin.

Ces barques sont d'étroites pirogues faites en général d'un seul arbre creusé au feu et munies d'une installation spéciale qui leur permet de remonter le courant torrentiel du fleuve. Elles sont recouvertes dans toute la longueur, sauf aux deux extrémités, d'un toit arrondi composé de larges feuilles qu'emprisonne un double treillage en lanières de bambous. Cette couverture amortit assez bien les rayons du soleil; mais elle est trop souvent inefficace contre la pluie. De gros bambous immergés et fixés aux flancs de ces pirogues leur donnent la stabilité, qui leur manquerait sans cette précaution ingénieuse. Une planche étroite forme une galerie extérieure sur laquelle les bateliers circulent aisément. Chacun d'eux, muni d'une longue gaffe, s'accroche aux branches des arbres ou aux aspérités des rochers, tandis que le patron, assis à l'arrière, manœuvre habilement la pagaie qui sert de gouvernail. Pendant huit heures par jour, nos malheureux Cambodgiens tournent autour de nous avec la docilité de ces chevaux aveugles qu'on emploie à mouvoir une roue, et leur chef, quand ils semblent faiblir, leur crie qu'il les fera battre en arrivant. Ils sont doux et résignés,

souvent même presque joyeux. Ce sont cependant pour la plupart des gens arrachés à leurs rizières, éloignés de leur famille et de leurs intérêts; ils n'ont droit à aucun salaire, car au Cambodge, de dix-huit à soixante ans, tout homme libre doit la corvée, et nous sommes pourvus d'un ordre du roi. Je venais de quitter la civilisation, j'entrais dans un pays sauvage, j'avais passé sans transition du navire à vapeur à la pirogue. Le toit étant trop bas pour me permettre de m'asseoir, il fallait demeurer à demi renversé en arrière, et l'eau de pluie recueillie dans la cale m'envahissait à chaque instant. Le patron était cependant plein d'attentions, j'étais un grand seigneur à ses yeux, et il ne manquait jamais, pendant les grains, de plier une feuille de bananier avec laquelle il s'efforçait de vider la barque.

Le fleuve est semé d'îles qui le divisent en un grand nombre de bras. Ce n'est que dans un brumeux lointain qu'on apercevait la rive opposée à celle que nous suivions. Les eaux, se brisant contre les roches qui formaient une succession presque ininterrompue de rapides, élevaient dans l'air une grande voix mugissante. Entre les îles, ces rapides présentent un aspect singulier; sur les rochers et les bas-fonds, une incroyable quantité d'arbustes ont pris racine, ils paraissent au-dessus de l'eau, l'échine ployée par le courant; on dirait une forêt inondée. Quelques arbres de haute taille semblent ne tenir à la terre que par les lianes qui les unissent à la rive comme des racines aériennes. Nos bateliers faisaient preuve d'une hardiesse extrême et d'une merveilleuse agilité. Ils dirigeaient avec précision leur esquif le long des sentiers sinueux tracés par le hasard entre les arbres autour desquels l'eau bouillonnait en redoublant d'impétuosité. Équilibristes consommés, ils ne manquaient jamais de saisir le tronc rugueux ou la branche flexible qui pouvait leur servir d'appui et empêcher la pirogue de prêter le flanc au courant, qui l'eût jetée sur les écueils. Après quelques heures de ces émotions, je ne voyais jamais sans plaisir arriver le moment de la halte. Nous avions la forêt pour salle à manger, et plusieurs fois des troupeaux de sangliers ont dû nous céder la place. Notre chambre à coucher, c'était la geôle étroite et humide de nos pirogues. Le soir venu, on coupait les arbres, on arrachait les grandes herbes toutes ruisselantes de pluie, les feux finissaient par s'allumer, chacun s'évertuait, et le dîner commençait, le plus souvent très frugal, quelquefois somptueux, suivant la fortune de la chasse, mais toujours très joyeux. Les souvenirs de Paris, les chances de notre voyage et par accident les discussions politiques et religieuses jetaient aux échos étonnés de ces grands bois des mots bien nouveaux pour eux. Une cigale retentissante nous poursuivait de station en station, et

entonnait à la même heure sa note unique et prolongée comme pour donner le ton aux chantres ordinaires de ces sombres palais de verdure. Dans ces régions, la vie semble se ranimer dans la nature à la tombée de la nuit. Les animaux, accablés comme l'homme par la chaleur du jour, font une longue sieste jusqu'à ce que le soleil soit près de quitter l'horizon. — Un soir, nous nous étions arrêtés au fond d'une petite crique, nous croyant à l'abri du courant et du vent. Nos barques serrées les unes contre les autres et même engagées dans un ruisseau presque à sec, nous nous étions endormis tranquilles malgré le cri aigu et assez rapproché du tigre. Tout à coup un orage éclata sur notre tête, une pluie diluvienne tomba sur notre campement, une de ces pluies tropicales auxquelles rien ne résiste, qui créent en dix secondes des fleuves puissans, et transforment en impétueux torrent le moindre filet d'eau. Le ruisseau paisible où nos barques flottaient à peine s'enfla tout à coup, et ce ne fut qu'avec bien des efforts que nous parvînmes à nous rattacher au rivage. Le danger passé, nous pûmes jouir à l'aise du beau désordre de cette nature vierge à laquelle la lumière pâle de l'électricité prêtait des charmes mystérieux.

Enfin, après neuf jours de cette navigation périlleuse et lente, nous arrivâmes à Stung-Treng, premier village du Laos. Stung-Treng est situé en partie sur le grand fleuve, en partie sur la rivière d'Attopée, premier grand affluent du Mékong. La province dont il est le chef-lieu appartenait jadis au Cambodge, et n'en a été détachée qu'au siècle dernier. Elle a une certaine importance politique, car elle est voisine de nos possessions annamites, et les mécontens chassés de Tay-ninh, l'un de nos postes avancés, peuvent s'y réfugier pour réparer leurs pertes ou former de nouveaux plans de campagne.

II.

Nous avions donc mis le pied dans ce terrible Laos; nous allions nous en apercevoir dès nos premières relations avec les autorités. Le gouverneur, Laotien haut de six pieds, et dont la figure, hébétée par l'usage de l'opium, est supportée par un cou interminable, nous reçut sèchement et nous refusa les plus légers services, sous prétexte que nos demandes étaient contraires aux usages. L'exhibition de notre passeport siamois parut produire sur lui un certain effet; nous avions des caisses nombreuses qu'il supposait remplies d'objets précieux, car M. de Lagrée était qualifié grand-mandarin dans la lettre de Siam, et nous avions tous été présentés à la chancellerie de Bangkok comme de fort gros personnages. Or les gens bien

appris ne reçoivent pas de cadeaux sans rendre quelques présens en retour. Il pesa tout cela dans sa sagesse, et finit par se décider à nous offrir un porc. Il lui fut immédiatement répondu que ce n'était pas l'usage chez nous d'accepter des cochons des gouverneurs de province. De plus en plus troublé, il vint humblement porter ses excuses au chef de l'expédition. Il avoua qu'ayant eu récemment la visite d'un Français qui avait effrayé les populations par sa violence, il s'était cru perdu en en voyant arriver six; mais la tranquillité de nos habitudes et la discipline sévère de notre escorte l'avaient promptement rassuré. Comme preuve de ses bonnes dispositions, il ordonna sur-le-champ de nous construire un petit établissement; nous n'avions d'autre logement que nos pirogues, et l'on comprendra combien nous aspirions à les quitter pour la terre ferme. Ce fut l'affaire de deux jours. Des bambous tressés formèrent à notre habitation un plancher à claire-voie; une toiture en chaume nous préserva tant bien que mal de la pluie, et une tapisserie charmante en larges feuilles de bananiers nous mit à l'abri du soleil, dont les rayons, ainsi tamisés, se coloraient en vert au passage.

Nous avons habité quinze jours cette maison fragile, secouée par les rafales, et dont le fleuve, qui montait d'heure en heure, vint bientôt baigner le pied. Nos barils d'eau-de-vie et de vin, percés par des légions d'invisibles insectes, se vidèrent en une nuit, et nos farines, gâtées par une humidité pénétrante, cessèrent de pouvoir être employées avant que l'eau n'eût submergé le four que nous avions construit à la hâte. C'est à peine si nous pûmes sauver de ce premier désastre quelques bouteilles de vin destinées aux malades et un peu de farine, élément essentiel des pilules de quinine dont nous faisions tous déjà une forte consommation quotidienne. En dehors des accès de fièvre, tribut inévitable payé au climat et à la saison, deux membres de la commission tombèrent gravement malades, l'un d'une dyssenterie qui lui enleva rapidement toutes ses forces, l'autre d'une fièvre typhoïde qui le fit condamner par l'un de nos médecins. La suppression forcée des distributions de vin et d'eau-de-vie, le maigre poulet indigène substitué à la viande de bœuf, engendrèrent chez les Français de l'escorte des mécontentemens qui se traduisaient souvent par des murmures, et il devint évident que ces hommes avaient trop mal compris la mission à laquelle ils se trouvaient associés pour qu'il fût possible de les conserver longtemps.

A Stung-Treng, le cambodgien n'est déjà plus parlé que par les lettrés et les commerçans voyageurs; la langue laotienne est d'un usage général, et cependant dès le premier jour notre interprète, qui n'avait jamais résidé qu'à Bangkok, se faisait facilement comprendre. C'est une preuve des rapports intimes qui existent entre le

siamois et le laotien. Cette ressemblance des deux idiomes s'est confirmée à chaque station de notre voyage; elle ne s'altère sensiblement que sur les confins de la Birmanie. Jusque-là, elle est trop générale et trop frappante pour qu'il soit permis d'y voir un effet de la conquête. Vis-à-vis Stung-Treng cependant, sur l'autre rive du fleuve, il existe encore un gros village de Cambodgiens; ceux-ci nous accueillirent presque comme des compatriotes lorsque nous allâmes chasser chez eux. L'immense forêt qui resserre leurs cases chétives entre ses arbres centenaires et le fleuve tumultueux est remplie d'animaux sauvages à la poursuite desquels nous mîmes au début une ardeur qui s'éteignit assez vite. Dans une de ces chasses, où plusieurs compagnies de paons avaient été décimées, je fus surpris par l'orage avec un de mes compagnons, et je ne tardai pas à m'apercevoir que nous étions égarés. Nous n'avions pas de boussole, aucun point de repère ne se présentait à nos yeux, les arbres ressemblaient aux arbres, et nous pûmes soupçonner, pendant trois heures que dura notre marche à l'aventure, ce que devaient être les émotions d'un voyageur définitivement perdu dans ces solitudes pleines d'ombres et de bruits, cent fois plus effrayantes que les déserts de sable. Rejoints vers le soir par des Cambodgiens inquiets de ne pas nous voir reparaître, nous avons trouvé, guidés par eux, des murs en briques, derniers vestiges d'une ville importante, et visité deux monumens encore debout. Le mieux conservé est un édifice à base rectangulaire qui se termine par une sorte de tour; le soubassement est décoré d'une guirlande d'oiseaux entrelacés qui entoure le monument à environ 2 pieds de terre. Au-dessus de la porte principale, on voit, encastré dans le mur, un fronton en grès sculpté soutenu par deux colonnettes en briques de forme élégante. Ces ruines, bien inférieures à celles qui existent au Cambodge, peuvent être considérées cependant comme la signature à demi effacée des vieux maîtres khmers qui ont possédé ce sol, et dont les habitans n'ont pas gardé le souvenir. Siam s'est assimilé d'une façon complète ces hommes, qui parlent sa langue. Elle nomme leurs gouverneurs et leur envoie des collecteurs d'impôts; sa monnaie d'argent est la seule en usage. Pour les transactions de peu de valeur, une monnaie particulière à Stung-Treng consiste en lingots de fer amincis à l'extrémité et longs à peu près d'un décimètre. Ces lingots sont fabriqués par les sauvages Cuys, qui habitent au nord de la province de Compong-soaï, et sont tributaires de Norodom. La voie des échanges en nature était pour nous la plus facile à suivre au milieu de cette population demi-sauvage; des bouteilles vides et une coudée de cotonnade rouge nous attiraient les bonnes grâces des ménagères, et notre table se couvrait des productions du pays, ci-

trouilles, concombres, accompagnés de riz à l'eau, atroce régal relevé de loin en loin par une boîte de conserves. Il était important, à notre entrée dans le Laos, de fonder notre réputation. Nous distribuâmes donc des colliers de verre, des pipes en terre et autres objets de même valeur aux personnages principaux. Le gouverneur obtint l'un des quatre revolvers dont nous pouvions nous défaire, et ce procédé généreux l'émut au point qu'il fit préparer immédiatement les barques qui nous étaient nécessaires; il nous supplia même de retarder notre départ parce qu'au jour choisi nous étions menacés de rencontrer en route un esprit malfaisant qui court sur les eaux, attire à lui les voyageurs assez imprudens pour le braver, et les engloutit dans un tourbillon du fleuve. En dépit de cette effrayante prédiction, nos Laotiens durent manœuvrer à l'heure fixée par nous, et nous quittâmes Stung-Treng, emportant nos malades. L'un était presque rétabli; l'autre, en proie au délire, paraissant sur le point d'expirer, n'avait, comme nous tous, d'autre lit qu'une claie de bambous aussi large que la pirogue, et recevait la pluie par les nombreuses gouttières qui ne tardaient jamais à se déclarer dans nos toitures en feuilles. Il se guérit cependant, et notre confiance s'en accrut.

Le fleuve continue à être d'une largeur immense; les deux rives sont en certains endroits éloignées de plus de deux lieues, et rien ne peut donner une idée de la violence de l'eau. Malgré les colossales proportions du lit qui la contient, elle se tord dans les coudes trop brusques, et bat la rive avec furie; un caïman énorme jeté contre les arbres avait été tué sur le coup, et nous vîmes son cadavre pris entre des branches et redressé presque verticalement comme celui d'un supplicié hideux. Nous suivions d'ailleurs les voies les moins larges et les plus détournées, rampant le long des îles, nous accrochant aux lianes, aux racines ou aux troncs des grands arbres. Quand un de ceux-ci était assez penché sur l'eau pour qu'il fût impossible de se glisser dessous, la flottille entière s'arrêtait, et l'équipage travaillait sans relâche jusqu'à ce que cet obstacle fût tombé sous les couteaux. Il aurait été périlleux en effet de s'écarter de la rive; la barque eût été emportée comme un fétu par la violence du courant.

A partir de Stung-Treng, le désert se fait sur les rives. Pas une case n'indique la présence de l'homme. Le fleuve et la forêt sont intimement unis l'un à l'autre, et l'on n'entend que le bruit du vent dans les hautes branches des arbres ou le mugissement des eaux autour des racines. Quelques rares montagnes se montrent de loin en loin à l'horizon, et nous distinguons même bientôt les collines de Khon. Les îles se multiplient à l'infini; nous avançons lentement

au milieu d'elles, et nos bateliers, qui ne s'égarent jamais dans ce dédale, font halte enfin à l'entrée du lit d'un torrent. Ce torrent, à sec en été, est le seul passage fréquenté après quelques mois de pluies par les barques des négocians, passage difficile, encombré d'écueils, et qu'on ne peut franchir sans déposer plusieurs fois sur un rocher une partie du chargement, sauf à la reprendre une fois l'obstacle dépassé à l'aide d'une corde de rotin sur laquelle on se hale. Nous devions employer d'autres moyens. Notre lettre de Siam nous donnait le droit de requérir le concours des autorités pour organiser nos transports. Il était donc beaucoup plus simple de traverser l'île à pied et de prendre des barques nouvelles de l'autre côté des cataractes. Les mandarins en voyage n'agissent pas autrement, et l'administration entretient un char à buffles exclusivement affecté au transbordement des bagages. L'hôtellerie où l'on nous conduisit en attendant que tout fût préparé pour un nouveau départ se composait de deux cases en bambous fort étroites et en mauvais état. Nous ne trouvions que les restes du logement préparé pour le dernier mandarin qui avait traversé l'île, et il fallait s'en contenter, car nous avions eu le tort de ne pas nous faire annoncer. En quittant une pirogue, on est d'ailleurs peu difficile, et le paysage nous fit oublier la chaumière. Des massifs d'arbres impénétrables nous cachaient le fleuve, dont un bras considérable coulait sur notre gauche. Il s'annonçait par un bruit assez semblable à celui qu'on entend aux approches des grèves de Penmarch en Bretagne; le spectacle que j'eus bientôt sous les yeux ne peut se comparer en effet qu'à celui que présente la mer brisant sur les côtes un jour de tempête. Un bras du fleuve, large d'environ 800 mètres, est obstrué d'une rive à l'autre par d'énormes blocs de rochers. Le courant, décuplé par ces obstacles, précipite contre eux des eaux furieuses. La roche avancée sur laquelle je me tenais était souvent couverte par un embrun; si loin que pouvait porter mon regard, les crêtes blanches des vagues s'entremêlaient aux têtes noirâtres des roches. La nappe d'eau semblait s'élargir, se perdre insensiblement dans le lointain et n'avoir d'autres limites que les montagnes bleues de l'horizon. C'est par là surtout que les eaux du Mékong se précipitent dans la partie inférieure de la vallée; mais elles se sont encore frayé d'autres issues. Ici, l'eau se brise en tombant dans un gouffre, et renvoie en l'air une étincelante colonne de poussière humide à laquelle semble se suspendre un arc-en-ciel. Plus loin, une cascade largement ouverte rappelle par son cours régulier et paisible les barrages et les écluses de nos rivières ou de nos étangs; ailleurs, l'eau s'épanche à demi voilée par des arbres charmans qui, inclinés sur elle, lui abandonnent leurs feuilles toujours fraîches et leurs fleurs blanches ou roses.

Ces cataractes offrent une barrière infranchissable à la navigation à vapeur. Les difficultés commencent un peu au-dessus de Crachè, ici l'obstacle est absolu, et ne disparaîtrait qu'au prix de travaux considérables. Au XVIIe siècle, un jésuite, à ce qu'il paraît, a offert au roi un modèle pour la construction de plusieurs écluses qui faciliteraient le passage. « Le roi, dit un missionnaire italien du temps qui raconte le fait (1), a toujours eu plus d'égard à la sûreté de son royaume, dont la situation avantageuse lui sert de rempart contre les insultes de ses voisins, qu'à l'utilité du gain, dont il ne se met pas en peine par un généreux mépris qu'il en fait. Il approuva fort la proposition, mais il dit que ce serait donner la clé de ses états. » Le roi de Siam n'aura probablement pas besoin de faire valoir aujourd'hui des considérations de ce genre, car personne ne songera de longtemps à reprendre ce projet d'écluses. Nous avons encore trop à faire dans le delta du Mékong pour songer à consacrer des sommes importantes à une pareille entreprise, que justifieraient seuls les besoins d'un commerce sérieux. Ce vaste ensemble d'îles, d'îlots et de rochers, qui constitue à l'époque des pluies de formidables rapides, ne se transforme en cataractes que pendant la saison sèche. Alors le fleuve se resserre, le niveau des eaux s'abaisse, et il laisse voir sur les rives des marbres aussi remarquables par la finesse du grain que par l'éclat des couleurs.

L'île de Khon est peuplée d'agriculteurs. Les rizières paraissaient bien entretenues, et nous assistions au repiquage du riz. Les femmes du pays, courbées des journées entières sur les sillons fangeux, se livraient à cette opération. Les autorités nous firent prier de ne point chasser dans l'île et de ne pas battre le *gong*, parce que tout bruit insolite avait infailliblement pour résultat d'amener le tigre à dévorer dans l'année nombre d'habitans. A l'endroit où débouchent un certain nombre de bras du fleuve, la vue gagne en étendue comme au rond-point d'une forêt bien percée. La nappe d'eau est immense, unie comme un lac; on dirait que le Mékong se recueille avant les grands désordres qui l'attendent plus bas. Des montagnes bien découpées forment l'arrière-plan du tableau, tandis que plus près de nous le regard s'arrête sur un arbre bizarre qui semble sortir de l'eau, et figure, grâce à l'épais manteau de verdure qui le recouvre, un vieux pan de mur en ruine maintenu debout par les vivaces embrassemens des lianes. Nous rentrons bientôt dans une voie détournée entre les îles, où nous n'avons vue sur le fleuve entier qu'à de rares intervalles, et nous nous frayons un chemin à coups de hache dans la forêt. Un arbre qui s'avançait

(1) *Delle Missioni dei padri della compagnia di Giesu nella provincia di Giappone.*

presque horizontalement sur l'eau, et qu'il fallut abattre, mesurait un diamètre énorme. Mes indigènes tombaient de temps en temps dans l'eau. Un bruyant éclat de rire m'informait de l'accident, qui aurait pu être grave, si les Laotiens ne nageaient à merveille, et je voyais le maladroit remonter à bord, confiant au soleil le soin de sécher son vêtement sur son corps. Un ou deux sauvages faisaient partie de l'équipage de ma barque. Facilement reconnaissables à leurs traits, ils l'étaient encore à leur mise négligée; leur langouti se réduisait à une sorte d'étroit caleçon, par derrière même tordu comme une corde. Ces braves gens, requis pour une dure corvée, semblaient pourtant de joyeuse humeur, et je ne reprochais à leur gaîté que d'être trop expansive. Leurs éclats de rire ressemblaient à des hennissemens de chevaux de trait. Ils les renouvelaient à chaque saillie de l'un d'entre eux, ou bien, pour s'exciter en cas de manœuvre difficile, ils hurlaient comme des bêtes fauves. On aurait fini par se lasser de tout ce tapage, si l'on n'avait réfléchi fort à propos, au moment de se mettre en colère, que tant de bonne volonté méritait quelques égards.

En approchant de la province de Khong, la vallée se rétrécit; mais le fleuve gagne en profondeur. Le lit, enfin débarrassé de roches, devient navigable. De tous côtés sur les rives s'étendent de gros villages entourés de bananiers et de cocotiers qui donnent au pays un aspect riant et prospère. Le gouverneur, prévenu de notre arrivée, nous avait fait préparer un vaste logement; il nous informa qu'il était prêt à nous recevoir lui-même. Nous trouvâmes un vieillard accroupi, impotent, obèse, mais à la physionomie avenante. Ses cheveux blancs, son corps enduit de safran, lui donnaient quelque ressemblance avec les divinités du pays. Bien que cet excellent Laotien soit nommé directement par la cour de Bangkok comme le gouverneur de Stung-Treng, il ne paraît pas ressentir de prévention contre nous : il a la bonhomie un peu protectrice permise à un vieillard. Il n'est pas revenu les mains vides de ses nombreux voyages à Siam. Avec un cynisme plein de simplicité, il nous invite à regarder une photographie obscène insérée dans le manche d'un couteau. Pour nous prouver ensuite que l'art laotien s'inspirait des mêmes pensées que l'art européen, il se fit apporter par une des nombreuses jeunes femmes qui assistaient à l'entrevue deux statuettes en bois grossièrement sculptées et indignes de la dernière place dans le dernier des musées secrets.

Les maisons des indigènes, qui se groupent, comme d'ordinaire, autour de l'enceinte renfermant le palais du gouverneur, ressemblent beaucoup aux cases cambodgiennes. Elles s'en distinguent peut-être par la hauteur et l'inclinaison prononcée des toits, ce qui

semble indiquer que les pluies sont ici plus abondantes ou plus redoutées. Les fenêtres sont étroites et rares, d'où l'on pourrait aussi conclure que le Laotien apprécie les douceurs du *home* mieux que son voisin du Cambodge, qui vit presque en public. Les hommes ont, comme au Cambodge et à Siam, les cheveux rasés, sauf sur la partie supérieure de la tête, qui est ornée d'un court toupet. Les femmes, vêtues d'un jupon et d'une écharpe de nuance éclatante, moins faite pour voiler les seins que pour faire ressortir la couleur à peu près blanche de la peau, relèvent leurs cheveux en chignon; elles sont fort peu timides, deviennent bientôt familières, provocantes même avec les hommes de l'escorte, et poussent le sans-gêne jusqu'à venir se baigner nues dans le fleuve à deux pas de chez nous. La province de Khong a donné au fleuve le nom qu'il porte pendant une partie considérable de son cours. Jusqu'à son entrée en Chine, les indigènes l'appellent en effet Nam-Khong ou eau de Khong, fleuve de Khong, dénomination beaucoup plus rationnelle que celle de Mékong, adoptée par les géographes européens, et qui signifie textuellement mère de Khong. Elle faisait autrefois partie du Cambodge, comme celle de Tonli-Repou, qui l'avoisine, et dans une île on retrouve encore une population cambodgienne.

Le courant empruntait en ce moment une force nouvelle aux pluies torrentielles qui tombaient chaque jour. Les eaux montaient sensiblement en vingt-quatre heures, et l'on pouvait estimer à 4 mètres au moins la hauteur de la crue totale depuis un mois et demi. A mesure que le niveau s'élevait, le fleuve faisait sur ses rives submergées une ample moisson de débris végétaux qu'on recueille sur tout son parcours. La quantité en est si grande qu'à Pnom-Penh et jusqu'aux environs du Grand-Lac les indigènes trouvent dans son lit leur provision de bois. Nous voyions passer d'énormes troncs d'arbres, semblables, suivant qu'ils étaient isolés ou réunis par les racines enchevêtrées, à des îles mobiles ou aux débris monstrueux de quelque vaisseau naufragé. D'énormes bambous, encore chargés de terre à l'extrémité inférieure, descendaient en flottant perpendiculairement; les remous, les mille tourbillons qu'ils traversaient, les faisaient tituber comme des géans ivres.

Lorsque nous allâmes prendre congé du vieux gouverneur, celui-ci s'épuisa en souhaits de bonheur. Il nous associa aux bonnes œuvres qu'il accumulait sur la fin de ses jours; il s'imaginait en effet, comme la plupart de ses collègues, que, pourvu qu'on emploie saintement une partie de l'argent volé pendant une longue vie, Bouddha pardonne d'avoir gardé le reste. Notre hôte reçut avec reconnaissance une montre d'argent. Elle lui servirait, dit-il, comme ornement, car mettre un objet pareil entre les mains d'un sauvage

de son espèce, c'était donner une noix de coco à un singe qui la tourne et la retourne sans savoir l'ouvrir ni s'en servir. Il nous annonça en outre qu'il avait fait partir la veille une escouade de Laotiens chargés de couper les branches devant nos barques, et de nous aplanir la route jusqu'aux limites des états de son confrère de Bassac.

Les six longues pirogues qui nous emportaient étaient montées par 53 hommes, que 5 chefs d'ordre inférieur dirigeaient et surveillaient. Ces petits mandarins répondaient de nous au gouverneur qui les avait désignés, et le gouverneur à son tour était responsable vis-à-vis du roi de Siam de ce qui par sa faute pourrait nous arriver de fâcheux. Nous n'avions à nous occuper de rien tandis que nous naviguions d'un point à un autre, et M. de Lagrée se bornait à désigner le lieu qui lui semblait convenable pour la halte du soir. Les chefs de village venaient, suivant la coutume, nous offrir des présens qui ne suffisaient pas toujours à nous nourrir; mais nous trouvions à compléter tant bien que mal nos provisions. Notre cuisine se faisait sur le rivage; la terre nue nous servait de table et de siége. Relativement aux Laotiens qui nous accompagnaient, nous vivions pourtant grassement. Ceux-ci ne mangent ordinairement que du riz, dont ils se bourrent à plusieurs reprises dans la journée. Ils y joignent du piment, quelques bribes de poisson sec ou pourri et des légumes crus. Quand ils trouvent une occasion d'ajouter à leur repas quelques mets plus substantiels, ils ne la laissent pas échapper. Nous avons vu souvent les hommes de notre équipage, à peine débarqués, se répandre dans les villages, forcer les portes des cases et en rapporter des poulets et des canards qu'ils faisaient cuire sur-le-champ, sans même en arracher les plumes. Ils ont coutume d'agir ainsi toutes les fois qu'ils conduisent un mandarin siamois. Nous avions pris l'habitude de payer nos bateliers; nous tenions d'ailleurs à laisser derrière nous de meilleurs souvenirs que les fonctionnaires de la cour de Bangkok, et nous fîmes toujours cesser ces déprédations, ce qui ne manquait pas de provoquer chez les spoliateurs aussi bien que chez les spoliés un étonnement profond. Des mandarins qui portent une barbe touffue, qui ne mâchent pas de bétel, qui n'ont pas de femmes, qui paient les corvéables et défendent de voler! cela ne s'était jamais vu. Nous réunissions toutes les bizarreries physiques et morales. D'abord chacun se tordait de rire au récit de pareilles nouveautés, puis, la réflexion venue, nous paraissions moins ridicules, surtout aux éleveuses de volailles; cette réputation nous devançait, les portes, au lieu de se fermer à notre approche, s'ouvraient toutes grandes sur notre passage, chacun apportait ce qu'il avait à vendre, et les scrupules

de notre conscience se trouvaient servir les intérêts de nos estomacs.

Nous vîmes enfin se dessiner devant nous, comme des colosses prêts à nous barrer le passage, les montagnes de Bassac. Elles se détachaient en noir sur le ciel empourpré, tandis que le sommet rayonnait encore des derniers feux du jour. Nous arrivions à notre première station dans le Laos. C'est là que nous devions attendre les lettres qui avaient dû être envoyées de Pékin à Saïgon depuis notre départ, et auxquelles seraient joints les derniers courriers de France. Les maladies avaient été nombreuses, quelques-unes même fort graves, parmi les membres de la commission et dans les rangs de l'escorte, mais nous étions encore au complet. Les prédictions sinistres ne s'étaient point réalisées, et nous puisions tous dans notre confiance une ardeur nouvelle. Il eût été fâcheux de s'éloigner davantage sans avoir entre les mains des passeports qui nous seraient peut-être inutiles, mais dont peut-être aussi nous aurions un jour amèrement regretté l'absence. Il fallait donc attendre et s'installer le mieux possible en prévision d'un séjour de trois mois.

Bassac était autrefois la capitale du royaume laotien, le plus voisin du Cambodge. Il ne s'est affranchi de la suzeraineté de ce dernier que dans le courant du XVIIIe siècle. D'après des renseignemens assez vagues que nous avions recueillis chemin faisant, des ruines importantes subsistaient encore pour attester la domination des Khmers. Notre premier soin fut de nous y faire conduire. Après deux heures de marche à travers les rizières, nous nous trouvâmes en face d'une pièce d'eau rectangulaire dont le plus grand côté peut avoir 600 mètres environ. Cette régularité indique à coup sûr la main de l'homme; mais déjà nous connaissions trop nos Laotiens pour leur attribuer la création de ce petit lac, admirablement situé au pied de la montagne, qui vient se refléter dans ses eaux tranquilles. Ce lac lui-même doit être une ruine. A quelques mètres en effet de l'extrémité ouest, dissimulés par des touffes de bambous et des broussailles épaisses, nous découvrîmes les degrés d'un perron monumental, sur la plate-forme duquel vient aboutir une longue avenue dont une couche épaisse d'humus recouvre presque partout les larges dalles. Des colonnes monolithes, terminées en forme de mitre épiscopale, la bordaient des deux côtés; elle conduit au pied d'un escalier très élevé, bien conservé, mais fort raide, comme ceux qu'on remarque à Angcor. Une terrasse entourée de balustres couronnait cette première rampe, à partir de laquelle une série d'escaliers étagés et interrompus par de larges terrasses, suivant les dispositions du terrain, conduisait à un sanctuaire, véritable bijou enchâssé dans la montagne. La pierre est fouillée à une profondeur

qui donne aux motifs choisis un admirable relief en même temps que la netteté des arêtes révèle une étonnante sûreté de ciseau. L'art de l'ornementation n'a jamais été poussé plus loin. — L'ensemble est plus dégradé par le temps et la végétation que ce que nous avons vu à Angcor; mais il subsiste des morceaux complets et parfaits comme au premier jour. Ce qui devait ajouter et ajoute encore aujourd'hui à la splendeur de ce monument, c'est le site qu'on lui a donné pour cadre. Du pied de la montagne, les constructions s'élèvent peu à peu en droite ligne jusqu'au moment où les ondulations du terrain s'arrêtent brusquement contre une immense muraille de rochers à laquelle le sanctuaire est en quelque sorte adossé, à 150 mètres environ au-dessus du niveau du lac. Ces rochers, dont les sommets couverts d'arbres se dérobent à la vue, sont d'un aspect saisissant. Enduits par places de peinture rouge sur laquelle la piété des fidèles a collé des feuilles d'or en l'honneur de Bouddha, crevassés, rugueux, laissant suinter des sources murmurantes, ils se dressent impérissables et tristes témoins de la splendeur passée des temples qui semblent sortis de leurs flancs. Nous avons retrouvé quelques statues, mais elles sont très imparfaites. Les artistes khmers, incomparables quand il s'agissait d'enfanter le plan d'un gigantesque édifice ou d'étendre sur chaque pierre des murailles une merveilleuse dentelle, ne savaient pas copier le corps humain. Sans leur demander d'atteindre à notre idéal, réalisé dans l'art grec, on pourrait exiger d'eux qu'ils eussent essayé de traduire les formes qu'ils avaient sous les yeux. C'est le contraire qui est arrivé. La raideur des membres et du corps, la gaucherie des poses, l'épaississement des traits, en un mot l'exagération de toutes les imperfections physiques, font de presque toutes ces statues de grossières caricatures. Rien ne surprend plus péniblement le visiteur de ces ruines que de voir dans un bas-relief un personnage grotesquement sculpté au milieu d'arabesques d'un travail exquis et d'une inimitable perfection. Chose singulière, tous les êtres animés semblent représentés à l'état d'ébauche et participent de cette impuissance. L'éléphant seul est traité d'une manière supérieure. En miniature ou de grandeur naturelle, qu'il soit le centre d'un médaillon, ou que, sculpté dans le soubassement d'un édifice, il ait l'air d'en supporter le poids, on le retrouve tel qu'il est dans la nature, effrayant par sa force, charmant par sa douceur, et l'homme qui en a fait un dieu semble s'oublier lui-même pour transmettre son image à la postérité.

Derrière un rideau d'arbres touffus, nous découvrîmes deux monumens qui se font pendans des deux côtés de l'avenue, au pied du péristyle qui mène au sanctuaire. C'étaient peut-être des palais

habités par des rois pieux qui voulaient avoir un temple auprès de leur demeure. — Sur la gauche de cet ensemble d'édifices à demi écroulés se trouvent d'autres ruines qui furent, suivant les traditions du pays, le séjour de Sitâ; c'est peut-être la femme de Ramâ, le héros du Ramayanâ. Il est inutile de demander sur ce point le moindre éclaircissement aux gens du pays, religieux ou laïques. Tout ce qu'ils savent pertinemment, c'est que Sitâ a eu deux fils, véritables frères ennemis, qui, non contens d'avoir passé leur vie à se livrer dans les montagnes des combats acharnés, viennent encore troubler le repos des ruines. Malheur à celui qu'une imprudente curiosité rendrait le témoin de ce duel d'outre-tombe! Les Laotiens qui nous guidaient avançaient avec respect, se prosternaient à chaque pas, déposaient des feuilles sèches sur certaines pierres vénérées, moyennant quoi les terribles frères ne firent rouler sur nous aucun chapiteau de colonne, aucun bloc de rocher. Ces monumens, qui portent le nom de Vat-Phou, pagode de la montagne, sont les derniers, parmi ceux que nous avons rencontrés dans la vallée du Mékong, qui puissent être attribués à l'architecture cambodgienne.

Nous étions en septembre, au plus fort de la saison des pluies. Les montagnes étaient toujours enveloppées de nuages, et parfois, bien qu'elles fussent très près de nous, la brume empêchait même d'en soupçonner l'existence. Le plus souvent elles apparaissaient assombries par le bois qui les couvrait; des vapeurs blanches, glissant sur les flancs comme de la fumée, se confondaient avec l'écume des cascades qui tombaient entre les rochers. Les rizières qui nous entouraient étaient remplies d'eau, il fallait laisser passer ce déluge avant d'essayer quelques excursions. Nous étions bloqués dans une case obscure où le jour pénétrait à peine à midi. Nous avions, pour compenser ces ennuis, des rapports excellens avec le gouverneur de Bassac, qui a conservé le titre de roi, avec les autorités et les habitans du pays. Nous dînions en ville, même à la cour, et notre estomac, devenu complaisant, nous permettait de faire honneur à ces festins, dont le cochon bouilli formait la base; nous mangions par politesse les mets les plus laotiens, tels que des tiges de bambous assaisonnées au piment, ou des œufs de canard salés, tout cela haché menu et servi dans un grand nombre de bols posés à terre, sur une natte. L'eau et l'eau-de-vie de riz (liqueur nauséabonde et alcoolisée au point d'emporter la bouche) sont contenues dans la collection la plus étrange de fioles dépareillées, bocaux à cornichons, flacons de vinaigre de toilette, précieusement rapportés de Bangkok. Un cousin du roi nous fit l'honneur de nous admettre dans son intimité; il nous ouvrit peu à peu son cœur, et finit par

se plaindre amèrement de ce que ses droits au trône avaient été indignement foulés aux pieds.

Nous jouissions ici en effet d'un double prestige. A notre titre d'Européens, qui aurait suffi pour nous attirer les respects, nous joignions la qualité de protecteurs du Cambodge, et cela nous valait de l'admiration. On savait que nous avions osé lutter contre Siam, et que nous l'avions emporté. Chacun voulait voir M. de Lagrée, le vainqueur de Phnéa-rat, dont les grands mandarins avaient entendu parler durant leur voyage annuel à Bangkok (1). Si nous avions eu le goût de nouer des intrigues ou reçu l'ordre de préparer des annexions, il eût été facile d'exploiter les sentimens qui perçaient chez certains personnages. Telles n'étaient pas nos intentions. Nous voulions seulement profiter de notre séjour forcé à Bassac pour nous faire des amis; notre case, ouverte à tout venant, était le rendez-vous des curieux, et jamais les Laotiens n'ont abusé de notre confiance. Probes par nature, ils ont des lois qui punissent sévèrement les voleurs. J'ai eu l'occasion de les voir appliquer. Le coupable, assis par terre, le cou étroitement serré dans un étau et les membres violemment tendus en avant par des cordes raidies, reçut sur le dos dix coups de rotin, dont chacun enlevait la chair. On m'assura que la condamnation à cinquante coups équivalait à une condamnation à mort. Je le crus sans peine, voyant l'effet que dix pouvaient produire. Avant de frapper, le bourreau se recueille comme s'il était pénétré de l'importance de sa mission sociale, et s'incline profondément dans la direction du palais du roi. Une fois sa tâche finie, l'exécuteur invite le patient à se coucher sur le ventre et s'efforce avec bonté, en appuyant le pied sur les chairs sanglantes, de rendre un peu d'élasticité à ce corps contracté par la douleur. Les supplices de ce genre ne sont pas seulement réservés aux coupables. On les emploie aussi pour obtenir des aveux, et en assistant à de tels spectacles je ne pouvais me rappeler sans frémir que la question florissait chez nous il y a moins d'un siècle. Lorsqu'on retrouve, chez des peuples à bon droit tenus pour barbares, des usages admis par nos pères, comme la question ou le jugement de Dieu, que je vis aussi pratiquer à Bassac, on sent s'évanouir en soi l'orgueil de race, et l'un des meilleurs fruits qu'on retire des voyages, c'est assurément le respect de l'humanité.

L.-M. DE CARNÉ.

(1) Voyez *le Royaume de Cambodge et le Protectorat français*, livraison du 15 février.

LA

RÉGION DU BAS DE LA LOIRE

III.

LE GROUPE DES MARINS ET SAINT-NAZAIRE.

Le groupe maritime, dans la région du bas de la Loire, se compose d'agglomérations plus ou moins fortes, disséminées sur le littoral des deux côtés de ce grand cours d'eau. A droite, son domaine commence au-dessous de Lavau, sur les territoires de Montoir et de Donjes, où déjà le fleuve a la largeur d'un bras de mer, et il s'étend le long de la côte jusqu'aux confins du Morbihan. A gauche, c'est Paimbœuf, c'est Pornic, ce sont tous les villages de la presqu'île de Saint-Gildas et de la baie de Bourgneuf qui fournissent des recrues à la marine militaire et à la marine marchande. Le port de Saint-Nazaire, dont la destinée, encore si nouvelle, est déjà si tourmentée, quoique pleine de promesses, sert de centre d'attraction à toute cette phalange. Les conditions d'existence des capitaines, des maîtres au cabotage et des matelots de la Basse-Loire ne ressemblent en rien à celles des groupes précédemment étudiés dans les mêmes districts.

Ce n'est pas graduellement que cette population a été atteinte par le mouvement économique. Non, elle s'est vue envahie tout d'un coup. Jusque-là, vivant à l'écart, au jour le jour, avec des goûts très simples, avec des mœurs toutes primitives, elle était faite

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1868 et du 15 janvier 1869.

à son sort, quelque pénible qu'il fût, elle ne s'inquiétait guère du lendemain, de quelque incertitude qu'il parût environné. Voilà cependant qu'elle a été inopinément associée à toutes les vicissitudes que subit une cité naissante et ambitieuse de voir rapidement s'élever sa fortune. Dès son premier essor, entre ses murailles à peine sorties de terre, sous les abris provisoires qui tenaient çà et là lieu de maisons, la ville de Saint-Nazaire modifia brusquement la destinée de tous les individus qui de près ou de loin dépendaient de la grande navigation. Que ce soit pour leur futur avantage, point de doute; mais les chances à courir avaient de quoi les intimider. Le changement pour eux était complet. Il leur fallut dès lors vivre d'une vie nouvelle, au milieu d'une succession de phénomènes le plus souvent inexplicables à leurs yeux. Épanouissement rapide et retours imprévus, activité prodigieuse et engourdissement subit, trop faciles illusions et trop prompt découragement, vifs élans de la population et lenteur fâcheuse dans la solution des questions locales, ces incidens qui marquent les premiers pas de Saint-Nazaire ont eu leur contre-coup jusque dans les moindres hameaux de la côte. Tandis que dans la ville on était soutenu par la confiance qu'inspire une situation des plus favorables, on ne pouvait guère voir parmi les familles isolées que la difficulté du jour présent. C'est donc au milieu de péripéties nombreuses et d'inquiétudes soudaines qu'il faut suivre l'influence du mouvement contemporain sur le groupe maritime du bas de la Loire. Si complexes qu'en soient l'origine et le caractère, les phénomènes que nous avons à étudier ici sont d'ailleurs assez faciles à saisir. Ils se renferment en effet dans le court espace d'une dizaine d'années, et se rapportent en outre à deux ordres de faits caractéristiques, la création du port de Saint-Nazaire et la formation de la cité.

I.

Il n'y a guère plus de dix ans que Saint-Nazaire, simple station de pilotes et de pêcheurs, est devenu un grand port commercial. Cette transformation complète a été la conséquence de la construction d'un bassin à flot, comme aussi du prolongement du chemin de fer d'Orléans jusqu'à l'embouchure de la Loire. Le bassin avait à peine été ouvert depuis quelques mois, lorsque, vers le milieu de l'année 1857 (10 août), commença l'exploitation de la ligne ferrée. Les deux entreprises se liaient intimement l'une à l'autre. Si le bassin était indispensable pour recevoir les navires du commerce, le chemin de fer ne l'était pas moins pour assurer des communications rapides avec l'intérieur de la France. Des deux côtés, on devait tout au travail. On peut dire que le port a été créé de main

d'homme. La nature avait fourni un emplacement convenable, elle avait mis à portée de la côte une rade où l'on trouve à mer basse de 8 à 15 mètres d'eau; mais il n'y avait rien de plus, point d'abri naturel pour les bâtimens. Les embarcations du pilotage ou de la pêche, les navires du petit cabotage, venaient s'échouer sur un fond vaseux dans une sorte d'anse complétement ouverte. Jamais au siècle dernier, durant la période la plus prospère du commerce de Nantes, on n'avait eu l'idée d'y établir le moindre ouvrage. On n'en avait pas besoin alors; les bâtimens de l'époque pouvaient remonter sans peine jusqu'au port de Paimbœuf, plus rapproché de 3 lieues de ce splendide et fameux quai de la Fosse, à Nantes, alors point de mire de presque toute la navigation coloniale. C'est seulement dans les dernières années de la restauration (1828) qu'on se mit à construire à Saint-Nazaire un môle d'une cinquantaine de mètres d'abord, puis de 100 mètres de longueur.

Jusqu'à ces dernières années, les navires gagnaient Paimbœuf, y transbordaient sur des gabarres une partie de leur chargement, et remontaient ensuite la Loire au moment des grandes marées de quinzaine. Deux circonstances, l'une maritime, l'autre économique, avaient de nos jours rendu impraticable la continuation de ce système. Les difficultés de la navigation dans la Basse-Loire s'étaient singulièrement accrues. Ce n'est pas que depuis un temps assez long, un siècle à peu près, durant lequel les observations ont été faites avec quelque précision, il ait été constaté que le lit de la rivière se soit ensablé d'une manière sensible. Si l'on excepte quelques points, comme le port même de Paimbœuf, dont certaines digues bâties dans la Loire semblent avoir rendu l'accès plus difficile, le niveau d'eau est resté le même; mais le tonnage des navires et le mode de construction sont absolument changés. Tandis que le tonnage a triplé et quadruplé, la longueur de la coque a été notablement augmentée. A lui seul, cet allongement aurait fermé aux nouveaux bâtimens les passes étroites et sinueuses que décrit le cours du fleuve. Au point de vue économique, les lenteurs occasionnées par le transbordement et par l'obligation d'attendre les grandes marées ne pouvaient s'accorder avec les nécessités imposées aujourd'hui à la marine marchande. Il lui faut aller vite ou succomber; elle doit tenir son matériel dans une activité constante pour diminuer les frais généraux et réduire le prix des transports.

L'intérêt nantais était directement intéressé à la construction d'un port au bout du chemin de fer projeté depuis 1842. La prompte expédition des navires ne pouvait avoir lieu qu'à ce prix. Aussi la chambre de commerce de Nantes, justement pénétrée des intérêts dont elle est l'organe, avait-elle vivement sollicité dès le principe cette difficile et coûteuse opération. La nécessité d'établir ce port

une fois reconnue, il en fallait choisir l'emplacement. Impossible de songer à Paimbœuf : c'eût été s'imposer de gaîté de cœur les difficultés d'une longue navigation entre les bancs de sable. Impossible également d'hésiter entre les deux rives, parce qu'à droite les profondeurs de la grande et de la petite rade sont plus rapprochées de la côte; le fond d'ailleurs y est vaseux, tandis que les sables, dont il est si difficile de triompher, se portent vers la rive gauche. La rade en outre se trouve beaucoup mieux abritée du côté de Saint-Nazaire, grâce à la configuration des côtes voisines, dont les profondes échancrures semblent couper les flots comme d'énormes brise-lames. Toutes les considérations topographiques militaient donc en faveur de la rive droite. Peut-être cependant la ville de Paimbœuf fut-elle un peu trop sacrifiée. Il n'aurait pas été difficile de lui fournir d'un autre côté des compensations. La constance avec laquelle elle avait rempli son rôle maritime ne laissait pas de lui donner quelques droits à cette sollicitude.

Deux conditions favorables, qui sont rares sur toutes les côtes européennes, se rencontraient à l'embouchure de la Loire : on y avait une rade vaste et profonde offrant d'excellens mouillages, où l'on pouvait stationner avec sécurité pour attendre l'heure de la mer montante. Cette rade est précédée elle-même par les abris sûrs et vastes que présentent les côtes de Belle-Isle. Les passes traversant les bancs de sable sont parfaitement connues, et elles n'ont jamais été manquées, même au milieu des plus gros temps, que par des navires qui avaient voulu économiser les frais de pilotage ou qui n'allaient pas chercher les pilotes à leur poste habituel. La barre dite *Barre des Charpentiers*, située à 10 kilomètres au-dessous de Saint-Nazaire, peut être aisément franchie à toutes les marées par les plus grands bâtimens (1). Sans doute, en parlant des ports situés à l'embouchure des rivières, les hommes du métier ont toujours quelques réserves à faire; mais nulle part l'avenir ne paraît plus solidement assuré qu'ici. Depuis près de cinquante ans que des observations rigoureuses ont été recueillies, la hauteur et la position de la Barre des Charpentiers restent absolument invariables. « Les sables qui la forment, a dit un ingénieur habile, sont désormais arrivés à un état d'équilibre que rien ne semble devoir troubler. »

On a mis dix ans à construire le bassin à flot existant aujourd'hui, et pour lequel une loi avait accordé, en 1845, un crédit de 7 millions qui n'a guère été dépassé que d'un million, car il a coûté en tout 8,126,000 francs. Magnifiquement exécuté, le bassin embrasse une étendue d'environ 10 hectares 1/2. Les quais ont un dévelop-

(1) Elle offre, suivant la marée, de 7 mètres 70 centimètres à 9 mètres 20 centimètres d'eau.

pement de 1,500 mètres. La profondeur, qui est au minimum de 6 mètres, va jusqu'à 7 mètres 50 centimètres à pleine mer des plus faibles marées. Il n'était pas nécessaire de ménager un avant-port comme il en existe ailleurs, au Havre par exemple; la petite rade forme elle-même une sorte d'avant-port à flot.

Depuis l'achèvement de cette construction gigantesque, qui fait honneur aux ingénieurs chargés d'en rédiger les projets et d'en assurer l'exécution, il s'est élevé une objection assez spécieuse ayant trait à l'envasement du port. Il est vrai que les abords du bassin et le bassin lui-même reçoivent chaque jour une certaine quantité de vase dont il importe de se débarrasser avant qu'elle se soit tassée et consolidée; mais souvent on est tombé à ce sujet dans une confusion manifeste. On a parlé de la vase comme s'il s'était agi de sable. Le sable, qui se précipite au fond, aurait bien vite rendu impossibles les manœuvres des portes d'une écluse; mais la vase, qui reste en suspension dans l'eau, est au contraire facile à maîtriser. A Saint-Nazaire, on a attaqué ce problème de front, et le triomphe de la science a été complet; il y a là un des côtés les plus curieux du système constitutif de ce port.

Les deux marées font passer chaque jour en moyenne dans la rade de 40 à 42 millions de mètres cubes d'eau. Cette eau contient environ un septième de vase, soit 6 millions de mètres cubes. Le bassin et les abords en reçoivent environ 880 mètres par jour. Relativement c'est peu; mais c'est beaucoup trop pour qu'il soit possible de s'en débarrasser, comme on avait espéré le faire d'abord, avec des écluses de chasse. On a donc imaginé un genre de bateau muni d'une machine aspirante dont l'extrémité pénètre jusqu'au fond de l'eau, et y pompe la vase; on enlève ensuite cette dernière au moyen d'une chaîne sans fin munie de godets qui la déversent dans un bateau plat divisé en compartimens indépendans les uns des autres. Jusque-là, l'opération est des plus simples; mais que faire de cette triste moisson quotidienne? Ici s'arrêtent les calculs de la science pour faire place aux expédiens de la pratique, tels que les circonstances locales ont semblé les imposer. Une fois remplis, les bateaux gagnent le large, et à 1 kilomètre ou 1 kilomètre 1/2 de distance, à l'aide d'une soupape dont chaque compartiment est muni, ils rendent leur charge à la mer. Or la mer la rapportera le lendemain.

Avant de se récrier contre cet échange, qui ne finit pas plus que la fameuse tapisserie de Pénélope, les auteurs du système demandent fort sensément qu'on leur indique un autre mode de procéder. N'oublions pas, ajoutent-ils, qu'il s'agit seulement de 880 mètres sur 6 millions. De plus, la tâche ingrate à laquelle on se condamne, on sait du moins ce qu'elle coûte. Les frais d'entre-

tien du port de Saint-Nazaire, tout compris, peuvent monter à 150,000 francs par an. Comme les travaux terminés et ceux qui sont en cours d'exécution sont évalués en tout à 27 millions, on peut dire qu'avec la dépense annuelle, équivalant à l'intérêt de 3 millions de francs, ils en auront coûté 30. Voilà le chiffre vrai. Supposons qu'au lieu de reporter la vase dans la mer on en fasse un dépôt sur un point quelconque du rivage; on décuplerait la dépense d'entretien. Calculs fort justes, si l'on était obligé d'aller à une distance un peu longue; mais on s'est demandé si l'on ne pourrait pas, immédiatement au-dessous de Saint-Nazaire, tirant une ligne droite à partir des rochers sur lesquels le môle est bâti jusqu'à la pointe de Ville-ès-Martin, trouver dans la large et profonde échancrure que décrit ici la mer un espace immense où la vase pourrait être déposée tout près du port et à peu de frais. Séduisante à ne considérer que le prix de revient du curage, cette solution n'offre-t-elle aucun inconvénient sous le rapport nautique? La question ne relève plus ici que des hommes du métier; elle paraît valoir la peine qu'on en fasse l'objet d'un examen attentif.

Quoi qu'il puisse advenir pour le dépôt des vases, les combinaisons actuellement adoptées, et dont le mécanisme a été si ingénieusement conçu, ont débarrassé le port de tout obstacle. La population maritime du bas de la Loire possède désormais son point de ralliement. Toutefois un bassin, des écluses et des profondeurs d'eau surabondantes, ce ne sont là que des conditions matérielles. Reste le régime économique, si essentiel pour la vitalité de toute création analogue. A ce point de vue, et par suite de causes diverses, la situation est loin d'être aussi favorable.

Le port de Saint-Nazaire est destiné aux navires au long cours, ce n'est point un port de cabotage. Les embarcations des caboteurs peuvent continuer à remonter jusqu'à Paimbœuf et à Nantes. Dès qu'il devenait un lieu d'arrêt obligé pour les gros bâtimens, Saint-Nazaire formait le point d'attache de toutes les relations de la France et du centre de l'Europe avec l'Amérique équatoriale. Ce port peut en outre, suivant les cas, partager avec le Havre, Bordeaux ou Marseille la navigation entre notre pays et l'Amérique méridionale, la côte d'Afrique, les Indes, l'extrême Orient asiatique et le monde austral. Eh bien! qu'est-il arrivé? Comment ce rôle a-t-il été rempli depuis l'origine? Si l'on s'en tient au chiffre pur et simple des entrées et des sorties, point de doute que les résultats n'aient été très satisfaisans; ils ont dépassé les espérances. Saint-Nazaire tient déjà le quatrième rang entre tous nos ports par le mouvement de sa navigation. Le chiffre du tonnage des navires qui le fréquentent n'a pas cessé de monter d'année en année. Un an après l'ouverture du bassin, en 1858, le jaugeage n'était que de 153,437 tonnes, et en

1867 il atteignait 540,826 tonnes, non compris les gabarres et les bateaux de la Loire. Il y a vingt-cinq ans, l'arrivée d'un navire à voile de 500 tonneaux était un événement dans ces parages. C'est journellement qu'on en voit de 800, de 900, de 1,000, de 1,500, qui, sans les constructions de Saint-Nazaire, n'auraient jamais pu aborder le fleuve, au grand préjudice du commerce de Nantes. Dans ces actives évolutions, quelle est cependant la part de travail qui revient réellement à Saint-Nazaire, et dont profite le groupe maritime de la Basse-Loire? Là-dessus, quelques explications deviennent indispensables.

La navigation à l'embouchure de la Loire se partage en trois branches : navigation de transbordement, navigation directe, ne concernant l'une et l'autre que les marchandises, et navigation des paquebots transatlantiques destinés aux voyageurs et à certaines catégories de produits. Or jusqu'à ce jour c'est surtout comme port de transbordement que Saint-Nazaire s'est développé. La plus grosse somme du tonnage annuel tient à ce mouvement-là. Les marchandises s'en vont à Nantes. Seulement, au lieu de décharger les navires, comme jadis, sur des gabarres, on les vide dans les wagons du chemin de fer; voilà toute la différence. Des grues d'une extrême puissance installées sur les quais facilitent singulièrement cette besogne. Les écritures de douane se font à Nantes, et les recettes figurent au compte de cette place. Ainsi s'explique l'apparente contradiction existant entre les arrivages et la quotité des droits perçus (1). Étrange circonstance, les denrées coloniales consommées à Saint-Nazaire sont portées d'abord à Nantes, d'où elles reviennent ensuite au point de débarquement! Pendant quelques années après l'ouverture du bassin, certaines maisons de commerce poussaient la fiction plus loin encore. Dans la vaine hypothèse que les navires avaient touché le quai de la Fosse, elles ne voulaient payer la solde des marins qu'à Nantes, où les amenait le chemin de fer. En fait, la navigation de transbordement laisse très peu de travail à Saint-Nazaire. Grâce aux engins employés et au voisinage des rails, il en coûte moins de temps et de peine pour décharger aujourd'hui les navires du plus fort tonnage qu'autrefois les moindres barques.

Quant au commerce direct, il est encore fort mince. Il embrasse surtout les houilles venant de Cardiff et les bois de l'Europe septentrionale. En 1867, les houilles figurent au commerce général pour une valeur de 3 millions de francs et les bois pour 2 mil-

(1) En 1867, les droits payés à Saint-Nazaire montent seulement à 228,875 francs, tandis qu'à Nantes ils dépassent le chiffre de 19 millions de francs.

lions et demi (1). Les navires apportant à Saint-Nazaire les bois et le charbon repartent presque toujours sur lest; il n'y a point de chargement à opérer. L'exception presque unique qu'on puisse citer est plus curieuse qu'importante. Les bâtimens charbonniers venant d'Angleterre prennent quelquefois pour lest de retour un minerai de fer provenant de Questemberg, près de Redon, et qu'on utilise à Cardiff en le mélangeant avec le minerai anglais, dont il facilite le traitement (2).

Il s'est produit dans le transport de la houille un autre fait dont les graves conséquences économiques méritent d'être signalées. Il tient à la substitution des navires à vapeur aux navires à voiles. C'est la transformation la plus marquante opérée de nos jours dans la navigation, après celle qui concerne l'emploi du fer au lieu du bois pour la construction des navires à voiles. Ce dernier changement, dont l'initiative revenait assez naturellement à l'Angleterre, soit à raison du développement de sa marine, soit à raison du bas prix du fer dans le pays, date de moins de trente ans. C'est même seulement depuis une dizaine d'années qu'il a pris des proportions considérables et qu'on en a universellement reconnu les avantages sous le rapport de la solidité, de la vitesse, de la durée et de la sécurité. Le transport de la houille par des navires à vapeur est encore un fait plus récent. Pour ce qui regarde Saint-Nazaire, il ne remonte qu'à 1864, et voilà qu'aujourd'hui les *steamers* ont conquis plus des neuf dixièmes de cette croissante clientèle. La masse des entrées, depuis l'ouverture du bassin, a monté de 20,000 à 150,000 tonnes par année. Quoique le nouveau mode semble plus coûteux, le fret a baissé de moitié. A quoi tient ce phénomène? A la rapidité des opérations. Un *steamer* peut faire au moins trente voyages par an, tandis qu'un bâtiment à voile ne pouvait pas toujours en faire cinq ou six. La part si minime restant à l'ancienne méthode ne comprend plus que les petits chargemens. Comme toute cette navigation appartient exclusivement aux navires anglais, l'accroissement signalé ne procure aucune besogne aux marins de Saint-Nazaire.

Le service des paquebots transatlantiques forme l'élément le plus avantageux de la navigation directe. Du transit des voyageurs découle pour la place une source réelle de profits. La réparation des navires occupe en même temps dans les ateliers de la compagnie de 210 à 225 ouvriers (3). On sait que les lois constitutives de la

(1) Quantité : houilles, 1,501,052 quintaux métriques; bois, 106,137 quintaux métriques.

(2) Le minerai pris pour lest en 1866 a été de 5,330 tonnes, et en 1867 de 5,376.

(3) Les travaux de réparation, qui s'étaient progressivement accrus dans les pre-

navigation transatlantique subventionnée ont créé trois réseaux. Tandis que celui de l'Amérique du Nord a été attribué au Havre, celui du Brésil et de Buenos-Ayres à Bordeaux, Saint-Nazaire a eu pour sa part les Antilles, le Mexique, Colon-Aspinwall et Cayenne, avec diverses ramifications secondaires. Cette branche de la navigation directe comprend deux lignes partant de Saint-Nazaire : l'une dessert l'île de la Martinique, Sainte-Marthe sur la côte ferme et aboutit au fond du golfe à Colon-Aspinwall, en correspondance immédiate avec le chemin de fer de Panama; l'autre, touchant à Saint-Thomas et à La Havane, gagne la Vera-Cruz. En 1868, la loi qui a créé la ligne du Pacifique, dont la mise en activité ne pourra pas avoir lieu avant dix-huit mois ou deux ans, a confirmé implicitement les attributions primitives, qui ne pourraient être modifiées que par une loi. Ce n'est pas seulement par la loi, qu'il serait toujours possible de changer, que se défendent le mieux les services affectés au port de Saint-Nazaire, c'est par la nature des choses, par la géographie même, qui ne dépend de la volonté de personne. Aussi, lorsqu'on a parlé de transférer au Havre la ligne de la Vera-Cruz, il ne pouvait y avoir là que de simples études, comme une compagnie est toujours libre d'en entreprendre; mais il n'y avait rien qui ressemblât à une éventualité de changement. Les intérêts engagés dans cette question si grave, intérêts de la Compagnie transatlantique, intérêts de telle ou telle compagnie de chemin de fer, ce ne sont là, au fond, que des intérêts particuliers, dominés de bien haut par l'intérêt général. Or rien ne peut ravir à Saint-Nazaire l'avantage d'être le point d'arrivée de l'accès le plus facile dans la navigation à vapeur de la France avec l'Amérique centrale. Telle est pour ce port la véritable raison de confiance et de sécurité. Le mouvement que les paquebots transatlantiques lui assurent ne pourra que grandir avec les nouveaux services postaux qui se prolongeront, par-delà l'isthme de Panama, et en touchant aux ports principaux de l'Amérique méridionale, jusqu'à Valparaiso. Cette nouvelle création a donné tout de suite naissance en Angleterre à une entreprise qui témoigne une fois de plus du génie commercial si hardi de nos voisins d'outre-Manche. Mécontente de n'être plus seule à desservir l'Amérique du Sud, la compagnie anglaise a voulu opposer sans délai une nouvelle concurrence à nos paquebots. Elle a créé une ligne mensuelle de *steamers-poste* allant de Liverpool à Valparaiso par le détroit de Magellan, et se reliant avec la ligne du Chili à Panama. Le service est en pleine activité depuis

miers temps, ont depuis lors sensiblement diminué. La compagnie, possédant un matériel de navigation plus complet, se trouve moins pressée pour les travaux de ce genre, et peut les étendre sur un laps de temps plus long. Peut-être aussi fait-on exécuter ailleurs plus de réparations qu'à l'origine.

le mois de mai 1868. On touche en route à Montevideo, à Rio-Janeiro, à Saint-Vincent, à Lisbonne et à Saint-Nazaire. La préférence accordée à cette dernière ville sur les autres ports de la France occidentale peut passer pour une attestation assez significative en sa faveur. Ce qu'il importe de constater surtout, c'est qu'avec les *steamers* du détroit de Magellan on met, pour arriver à Valparaiso, deux ou trois jours de moins qu'en suivant la route de Panama. Sans doute on pourra gagner quelques heures dans la traversée de l'isthme, si lente aujourd'hui. Le fait n'en doit pas moins exciter l'active vigilance de la Compagnie transatlantique.

En attendant, on voit chaque mois les *steamers* anglais prendre à Saint-Nazaire des passagers et des marchandises; mais ils restent en rade, sans entrer dans le bassin, où il n'y aurait d'ailleurs pas de place pour les recevoir. Depuis longtemps déjà, l'insuffisance de ce bassin éclate à tous les yeux. Un des quatre côtés est exclusivement affecté à la Compagnie transatlantique, qui s'y est murée comme dans un camp retranché. Un autre se trouve presque toujours pris par des navires appartenant à l'état. Il n'en reste plus pour le commerce que deux, dont l'un est encore réduit par les larges écluses donnant accès à la mer. Un second bassin devenait indispensable; il est aujourd'hui en cours d'exécution. La dépense en a été fixée à 18 millions 1/2; il sera deux fois plus vaste que le premier (1). D'ingénieuses dispositions auront pour résultat, sinon de prévenir l'envasement, du moins de le restreindre à de faibles proportions. On ne prendra l'eau de la mer que deux ou trois fois par mois, en choisissant des momens de calme, et seulement à la superficie, c'est-à-dire dans les couches peu ou point chargées de matières vaseuses. Plusieurs de ces vastes constructions, dites *formes sèches*, dont nos ports sont trop dépourvus, faciliteront le radoub des navires. Le terrain a permis en outre de ménager une place pour toutes les extensions que nécessiterait l'avenir.

Même après les agrandissemens qui compléteraient l'installation matérielle du port, Saint-Nazaire ne posséderait pas encore une existence assez large et assez indépendante. Certes on ne doit pas songer à rompre les liens qui unissent cette ville à l'opulente cité nantaise; rien ne serait plus chimérique; il faut penser au contraire à les resserrer davantage, quoique dans d'autres conditions. Saint-Nazaire ne profite-t-il pas d'ailleurs par la force des choses de toutes les relations que Nantes a dès longtemps établies au-delà des mers, et qu'a cimentées une réputation inattaquable de prudence et de loyauté? N'est-ce rien encore que de trouver à Nantes

(1) Il embrasse une étendue de 22 hectares. On aurait pu sans doute se contenter pour le moment d'un espace moins large, mais il a fallu aller aussi loin avant de trouver un fond assez solide pour supporter les constructions.

l'aide de capitaux accumulés et d'une expérience commerciale supérieure? De son côté, cette dernière place ne peut non plus se passer du concours de Saint-Nazaire, qui lui donne le moyen d'obtenir la rapidité et l'économie de plus en plus indispensables aujourd'hui dans les opérations nautiques. Entre les deux villes, la communauté d'intérêts demeure évidente. Que sur certains points secondaires des divergences se produisent, c'est inévitable; l'avantage commun n'en exige pas moins que chacune suive sa destinée dans la ligne imposée par la situation même. Or comment atteindre ce but, si le port de Saint-Nazaire ne pouvait pas avoir toute sa liberté d'action dans sa sphère naturelle, et si la réalité ne remplaçait pas la fiction, maintenue sur tant de points? Ce port réclame notamment certaines institutions, telles qu'une bourse, une chambre de commerce, qui lui donneraient en quelque sorte une consécration morale. Les garanties de progrès, les raisons de sécurité, en dépendent absolument; mais la création d'établissemens de ce genre qui contribueraient efficacement à élargir la zone du travail se rattache par les liens les plus intimes à une question qui mérite d'être examinée à part, celle de la formation de la cité.

II.

La formation de la cité était une œuvre bien autrement complexe que la construction du port. On n'avait plus ici le secours direct de la science. Il ne suffisait pas non plus de remuer des pierres et des millions. Il fallait du temps; il fallait surtout cet esprit de suite infatigable et cet esprit de mesure raisonné qu'il est si rare de trouver réunis. On s'adressait à des élémens toujours délicats, les volontés et les intérêts. Pas plus que pour le port, rien ne se trouvait prêt sur les lieux mêmes. La petite cité de Saint-Nazaire, telle qu'elle existait avant l'ouverture du bassin, se vit aussitôt après absorbée par les invasions extérieures. La commune était vaste et populeuse, il est vrai; mais le plus grand nombre des habitans était disséminé dans la campagne. Le noyau central ne comprenait guère, en dehors des pilotes, des pêcheurs et d'un poste de douaniers, que des artisans et quelques familles de petits propriétaires. A cette agglomération, qui offrait peu de résistance et qui fut promptement rompue, en succédait une toute différente, formée au hasard, de toutes pièces. Les nouveau-venus, placés dans les positions les plus dissemblables, ne se connaissaient pas les uns les autres. Un même désir les aiguillonnait, le désir de faire rapidement fortune sur un sol où on leur avait annoncé que germaient les succès faciles; mais ce désir ne suffisait

point pour produire la confiance, l'accord et la cohésion. Aussi a-t-il été dit, non sans justesse, qu'à ce moment-là on trouvait à Saint-Nazaire, sur une petite échelle, une sorte de Californie où l'isolement des forces était le caractère principal de la situation.

On avait pu, en ce qui concerne l'accroissement de la population, puiser des ressources dans un rayon étendu, à Paimbœuf, à Nantes et ailleurs. En fait d'importance maritime, on avait hérité de la fortune de Paimbœuf. De même, pour l'existence administrative, on devait arriver un peu plus tard par la force des choses à déposséder un autre chef-lieu d'arrondissement, Savenay. Cruelle déception! lorsque cette dernière ville avait vu les chemins de fer s'entre-croiser au pied de la riante colline sur laquelle elle est bâtie, elle avait espéré que le jour d'un essor longtemps attendu allait enfin briller pour elle, et voilà que le chemin de fer, tournant contre ses vœux, a favorisé sa déchéance! Un wagon a suffi pour emporter tous les attributs de son existence officielle. En réalité, Savenay y perd-il beaucoup? On voudrait pouvoir donner un motif de confiance à cette petite ville attristée. Eh bien! non, la perte n'est ni aussi grande ni aussi irréparable qu'elle le paraît. Le rôle administratif de Savenay depuis trois quarts de siècle n'avait presqu'en rien servi à son accroissement. Les fonctionnaires seuls comptaient pour quelque chose dans ses murs. Avec son caractère désormais plus simple, et grâce à son site salubre et gai dominant la vallée de la Loire, aux facilités d'existence qu'offre un pays essentiellement agricole, cette ville pourra séduire les familles modestes qui recherchent précisément un séjour comme celui-ci. Il était aisé de prévoir d'ailleurs que la translation du chef-lieu serait nécessitée par l'élargissement des destinées de Saint-Nazaire. On ne pouvait laisser longtemps subsister le contraste que présentaient l'accumulation des intérêts sur un point et l'existence sur un autre de tous les ressorts administratifs et judiciaires auxquels notre organisation politique oblige à chaque instant de recourir.

Les dépouilles opimes que la main de la nécessité enlevait ainsi de tous côtés au profit de Saint-Nazaire n'étaient au fond que des élémens épars, fort utiles sans aucun doute, mais impuissans pour constituer par eux-mêmes la cité encore absente. Au milieu de l'épanouissement des premiers jours, on ne comprit pas, on ne pouvait comprendre que l'intérêt suprême consistait à former ce nœud commun, condition essentielle de force pour les élémens qu'il embrassait. On comptait sur un développement rapide et sur un progrès ininterrompu. Tout paraissait devoir aller de soi-même sans qu'on eût besoin d'y consacrer beaucoup d'efforts. Obstacles à vaincre, entraînemens à dominer, résistances à subir, éparpillement

à combattre, mauvaise volonté ou insouciance à détruire, on ne prévoyait rien de tout cela. Tout fut tracé dans des proportions gigantesques. Le périmètre de la ville, tel qu'il résulte des plans conçus alors, suffirait pour une population égale à celle de Lyon ou de Marseille. Aussi exceptez les alentours du port, exceptez le groupe primitif auprès de la vieille église communale, et les maisons apparaissent éparpillées comme les navires dans la rade. Rien ou presque rien n'a été prévu pour hâter le mouvement de concentration, réduit à s'opérer lentement de lui-même.

Lorsqu'on se rappelle la confiance si générale qui régnait à l'origine, on se demande d'où sont venus les obstacles à la prompte consolidation de la cité, les embarras qui ont réduit à l'impuissance, quand elle s'est éveillée sur ce point, la bonne volonté de la population tout entière. Quoique multiples, les causes en sont faciles à saisir. Elles tiennent à trois ordres de faits curieux d'ailleurs à connaître : les opérations concernant les terrains, les interruptions imprévues dont le travail a été frappé, enfin l'état défectueux des ressorts de la vie locale.

A propos des terrains, on croit rêver, ce n'est pas trop dire, quand on se reporte à certaines transactions ayant eu les plus fâcheuses conséquences. Deux groupes principaux s'étaient formés pour les acquisitions. L'un embrassait une vaste superficie à proximité du chemin de fer et du bassin, et qu'on désigne sous le nom de terrains du *bois Savary*. L'autre s'appliquait aux terrains des *Sables* placés au bord de la mer, au-dessous de l'ancienne ville, loin du mouvement et des affaires, et qui ne pouvaient se couvrir d'habitations qu'en admettant la possibilité de créer une ville absolument distincte de l'autre. Les propriétaires des terrains composant le premier groupe étaient à même, lorsque survint le ralentissement des affaires, de supporter cette crise sans invoquer le secours d'une société par actions. C'était une affaire toute privée. Les terrains des Sables ont donné lieu au contraire à la création de trois sociétés successives dont l'existence a été bien courte. Dans des documens publiés au sujet d'une de ces associations, il y a quatre années à peine, en 1865, nous voyons que la compagnie se constituait avec un capital de 6 millions de francs. On l'a dit souvent, le papier souffre tout, et jamais il ne fut plus complaisant. Les plans étaient magnifiques. Église monumentale, théâtre somptueux, grand hôtel, halles, abattoir, lavoirs et bains publics, maisons de toute classe, rien n'y avait été mis en oubli. Ce que l'on avait négligé, c'était de se demander d'où viendraient les acheteurs et les habitans. On aurait eu besoin d'avoir sous la main 50,000 personnes campées sous des abris provisoires en attendant un loge-

ment. Les terrains, qui originairement avaient coûté 6 francs, puis 14 francs, puis, paraît-il, 30 francs le mètre, étaient comptés dans l'actif à des prix fabuleux. On les estimait, pour la vente, un quart à 60 francs le mètre, un autre quart à 75, un autre quart à 100, et le dernier quart à 120 francs. Grâce à ces commodes évaluations, on arrivait à établir en fin de compte que la société, joignant aux bénéfices réalisés sur les terrains le produit de différens services d'utilité publique, devait recouvrer intégralement son capital dans un bref délai, et réaliser un bénéfice de 5 millions en cinq ans, de 10 millions en dix ans.

Où a-t-on abouti cependant? Hélas! où l'on aboutit toujours quand on s'écarte des enseignemens économiques les mieux établis, c'est-à-dire à la ruine. A peine a-t-on pu tracer des rues, poser la bordure de quelques trottoirs, qu'il a fallu tout abandonner. Les matériaux, les instrumens de travail, gisent épars sur le sol. Les ruines existent avant qu'on ait rien édifié. Les acheteurs ne sont point venus. Quant aux conséquences funestes que ces tentatives ont eues pour la cité, elles n'ont pas besoin de commentaires. Les terrains, que les petits propriétaires du pays avaient déjà vendus fort cher, furent tout de suite portés par les acquéreurs à des prix excessifs. Frais de construction, location des appartemens et des boutiques, installations commerciales, tout se ressentit d'un surenchérissement artificiel. On avait commis cette grande faute, trop fréquente de notre temps, de pousser à la cherté. La hausse réduisit promptement la masse des affaires pour le commerce local; elle entraîna des faillites. Saint-Nazaire se ressentira longtemps de ces premiers écarts de l'esprit d'entreprise. Après les échecs subis, il fallut renoncer momentanément à toute idée de constructions systématiques. Nombre de nouveaux arrivans, munis d'un petit capital, s'étant vus débordés par les exigences des détenteurs, sont allés bâtir çà et là dans la banlieue, au préjudice du développement régulier de la cité. Le temps seul pourra remettre dans la circulation les terrains aujourd'hui presque invendables, à commencer par ceux qui sont le plus rapprochés du centre.

Après les fausses opérations sur les terrains survint une grande catastrophe qui priva soudainement de travail près de 2,000 ouvriers. Ce fut la fermeture des chantiers de constructions maritimes de Penhouët par suite de la faillite de la compagnie anglaise qui les avait installés. Ce coup terrible fut un véritable malheur public. L'établissement de Penhouët payait près de 6,000 francs de salaires par jour. La fondation de ces ateliers avait été la conséquence des conditions imposées à la Compagnie transatlantique, qui devait faire construire en France un certain nombre de ses navires. Outre

cette source assurée d'occupations, la compagnie était libre de s'en ouvrir d'autres, soit dans notre pays, soit dans les pays étrangers. Les ouvriers qu'elle employait étaient accourus du dehors, beaucoup d'entre eux avec leur famille. Tout moyen d'existence leur fut subitement ravi. Après avoir attendu quelques jours, quelques semaines, aussi longtemps que le permettaient leurs ressources ou plutôt le crédit, soutenus par l'espérance que le chantier rouvrirait ses portes, ils s'enfuirent de toutes parts. Le petit commerce, qui subvenait aux besoins journaliers de cette population, fut anéanti. Aujourd'hui la solitude est partout dans le quartier de Méans, touchant à Penhouët, où s'entassaient naguère les familles ouvrières. Longtemps les logemens avaient manqué. Des habitations nouvelles, construites en général sur des plans bien entendus, s'achevaient au moment de la fermeture du chantier. Elles se dégradent avant d'avoir été occupées. L'herbe croît au seuil des portes, et les volets disloqués pendent le long des murailles.

Ce n'est pas seulement l'intérêt de Saint-Nazaire, c'est l'intérêt des constructions maritimes en France qui doit faire désirer que les travaux puissent reprendre le plus tôt possible à Penhouët. Cet établissement était l'un des mieux situés de tout le continent européen, et il avait été magnifiquement outillé. Une part lui a été réservée par les récentes stipulations touchant les paquebots du Pacifique. Il en résulte une obligation absolue de le remettre en activité pour la Compagnie transatlantique, qui s'est rendue cessionnaire de l'établissement anglais à des conditions fort avantageuses. Les créanciers ont sacrifié 75 pour 100 sur ce qui leur était dû, espérant trouver dans la prompte réouverture des chantiers, alors annoncée bien haut, un moyen de se récupérer d'une partie de la perte. L'intérêt de la compagnie semble d'ailleurs lui commander d'entreprendre ici, non pas, comme il en est en ce moment question, la construction d'un seul navire, ce qui accroîtrait démesurément les frais, mais celle d'un plus grand nombre. Pour une œuvre ainsi conçue, les lumières et l'expérience de ses agens à Saint-Nazaire lui offrent les meilleures garanties. On n'aurait pas du reste à pousser les entreprises aussi loin qu'autrefois et à ramener là 2,000 ouvriers. Les juges les plus expérimentés estiment qu'avec la moitié on posséderait tous les élémens d'une exploitation fructueuse. La réouverture de Penhouët contribuerait en une large mesure à abréger la crise temporaire que traverse la nouvelle ville de Saint-Nazaire, et qui a réagi si cruellement sur toutes les entreprises qu'elle avait vues naître.

Les vicissitudes de la vie industrielle, se joignant aux erreurs de la spéculation sur les terrains, avaient ainsi ébranlé le sol quand

il avait tant besoin de s'affermir. Des circonstances locales d'un tout autre caractère n'ont jamais cessé de gêner ou de ralentir le mouvement de concentration d'où pouvait résulter la formation de la cité. Dès qu'on voit, sous ce rapport, tant de besoins méconnus, quand le vide s'accroît, et que le travail manque de plus en plus d'aliment, on est obligé d'en conclure que des lacunes existent dans le cadre des institutions locales. Les procès-verbaux du conseil municipal montrent sans doute que les questions les plus importantes ont souvent été mises en délibération; mais toutes les attributions se trouvaient concentrées entre les mains de l'autorité communale. Or, supposez-la aussi éclairée, aussi bien intentionnée qu'il est possible, elle n'en était pas moins dans l'impuissance absolue d'embrasser des questions aussi complexes. On peut en pareil cas parler d'autant plus librement des résultats fâcheux qui se sont produits, qu'ils proviennent en général de la situation et non des volontés personnelles; mais il doit infailliblement arriver qu'on est alors poussé vers des solutions ou sommaires, ou trop lentes, ou arbitraires. Dans un milieu où les initiatives privées auraient le plus besoin d'être encouragées et soutenues, elles sont exposées à ne rencontrer qu'obstacles ou dédain. La preuve en apparaît clairement dans ce qui s'est passé à Saint-Nazaire pour des fondations concernant la marine, le commerce ou la cité elle-même.

Depuis combien de temps, par exemple, sans avoir pu aboutir à rien, ne parle-t-on pas de la création d'un entrepôt? On avait essayé d'en mettre la construction en adjudication il y a quelques années; mais le cahier des charges présentait des conditions inacceptables. Le caractère commercial de l'entreprise n'avait pas été bien saisi. Il est fort à désirer que les nivellemens qui s'opèrent aux abords du bassin permettent au moins une installation provisoire à défaut d'une installation définitive sur un autre point, qui serait de beaucoup préférable. Si les marchandises réclament un abri, les négocians auraient besoin d'un point de réunion, d'une sorte de bourse, dont il n'existe pas la moindre trace. Un commerçant expérimenté du pays y avait songé : il s'était adressé à la chambre de commerce de Nantes, qui nous semble s'être écartée cette fois dans sa réponse de la ligne qu'elle suit habituellement dans ses études. « Le commerce de Saint-Nazaire est nul, a-t-il été allégué; il ne s'y fait aucune transaction, aucun affrétement. Les négocians, si l'on entend par là ceux qui achètent de fortes parties de marchandises, n'y existent pas. » Paroles équivoques, car, en dehors du grand négoce, que la chambre avait en vue, il existe à Saint-Nazaire des maisons intéressées dans les affaires concer-

nant les charbons d'Angleterre ou les bois du nord de l'Europe. De plus un noyau de commerçans dépend d'une manière ou d'une autre des opérations maritimes. La création demandée avait précisément pour but de faciliter entre tous les rapports et les transactions. Un mouvement en ce sens devait-il être entravé? quel inconvénient présentait-il?

Les intérêts commerciaux auraient besoin de pouvoir s'entendre et se concerter à Saint-Nazaire. Des réunions d'un caractère général, comme un cercle, quelle que soit d'ailleurs la bonne volonté qui le puisse animer, ne sauraient seuls amener ce résultat. Il leur manquera toujours une destination assez nette, une action assez soutenue, pour donner naissance à une influence efficace. Jamais non plus la municipalité ne pourra remplir cette fonction. La tâche exige une institution spéciale, une chambre de commerce. Il en a été question tout récemment; on doit souhaiter que l'affaire aboutisse promptement à une solution favorable. Il ne faudrait pas prétendre, pour écarter cette idée, qu'il y a une chambre de commerce à Nantes, et même, ce qui est vrai, une chambre active et bien conduite. Cela n'implique nullement qu'une représentation analogue ne soit pas nécessaire pour un autre groupe d'intérêts. L'existence de plusieurs chambres dans un même département n'est point un fait bien rare. J'en trouve cinq, par exemple, dans la Seine-Inférieure, à Rouen, au Havre, à Elbeuf, à Dieppe, à Fécamp, et certes cette multiplicité ne diminue en rien l'autorité de la chambre du chef-lieu. Observation analogue pour le Nord, où trois chambres de commerce sont en pleine activité. Cette fondation créerait à Saint-Nazaire un centre autour duquel se grouperaient les intérêts économiques de la cité, et qui se fortifierait bien vite par de nouveaux développemens.

Avec une chambre de commerce, on n'aurait pas vu languir, comme cela est arrivé, l'institution relative au sauvetage des naufragés, malgré l'accueil sympathique qu'elle avait reçu de la population. Il y a déjà quelques années, dans une réunion des notables du pays, des souscriptions avaient été recueillies, et l'on avait nommé un comité d'organisation. Depuis lors, quand la société centrale a été fondée à Paris, la plupart des premiers souscripteurs ont encore donné leur adhésion. Qu'est-il arrivé cependant? Les comités formés n'ont eu pendant longtemps qu'une existence purement nominale. Sur ces entrefaites survint le déplorable sinistre du *Queen-of-the-South*, à la pointe Saint-Gildas, au mois d'avril 1868. Cet événement a causé une émotion profonde sur nos côtes et en Angleterre; il a provoqué une enquête faite à Nantes et qui en a mis en relief les causes et les circonstances. Il fallut cette catastrophe

pour qu'on songeât à la convocation du comité. Un ressort spécial manque visiblement ici à la bonne volonté commune.

Dans les institutions purement civiles, celles qui intéressent directement la cité, on doit s'en prendre aussi à la confusion, à l'entassement des attributions, des lenteurs dont souffre l'expédition des affaires. Une brochure piquante et remplie de réflexions très sages, publiée à Saint-Nazaire sans nom d'auteur, en signalait récemment un exemple. *Il faut en finir avec la question de l'église*, tel est le titre de cet opuscule, dans lequel on a résumé les griefs des habitans au sujet de l'érection d'une nouvelle église. Avec une population agglomérée de 10 ou 12,000 âmes, la ville en est toujours réduite à l'ancien petit temple, qui menace ruine, et dont le toit s'est même naguère partiellement effondré. On dirait que rien ne peut se concevoir en dehors d'une église monumentale, qui coûterait énormément cher et excéderait tous les moyens disponibles. De nombreuses réclamations ont surgi, des vœux ont été formulés, des plans même ont été produits : inutiles tentatives! Pourtant la question pourrait aisément être résolue, si l'on voulait s'en tenir au désir le plus général et en même temps le plus pratique. C'est d'abord, moyennant quelques travaux, de consolider l'église actuelle, qui doit être conservée comme un vestige de l'ancienne petite cité, et qui d'ailleurs est placée d'une façon pittoresque au bord de la mer. C'est ensuite d'établir une succursale plus ou moins modeste au cœur même de la nouvelle ville, du côté où elle tend le plus à se répandre. En attendant, on a été fort malheureusement conduit à supprimer au chevet de l'ancien édifice, et pour gagner quelques places à l'intérieur, un promenoir fort bien abrité, qui unissait la jetée au bassin, et d'où l'on jouissait d'une vue splendide sur l'embouchure de la Loire et sur la rade.

Les questions relatives à la voirie urbaine n'ont pas été généralement tranchées d'une façon plus satisfaisante. Les bornes-fontaines, les égouts, manquent, parfois les pavés et les ruisseaux. On recourt trop souvent dans un pays pluvieux à un grossier empierrement. On a laissé fermer telle ou telle issue fort utile à la circulation. Les points de l'organisation intérieure qui s'offrent sous le jour le plus favorable sont ceux qui dépendent moins exclusivement de l'impulsion locale, entravée par un trop grand nombre d'affaires. On peut citer comme exemple l'état de l'instruction primaire élémentaire. Les écoles, qui ne seraient peut-être pas suffisantes, si tous les enfans en âge de les fréquenter s'y présentaient, sont du moins assez vastes pour ceux qui demandent à y être admis. La gratuité est largement entendue, en ce sens qu'on ne repousse aucun appel émanant des familles. On peut mentionner encore

l'application du principe de la mutualité. Une société de secours compte déjà 300 membres participans, quoiqu'elle n'existe que depuis quatre ans : excellent symptôme à recueillir comme gage de rapprochement et d'alliance.

Pour amener un mouvement analogue dans les applications où il a le plus de peine à se prononcer, ce ne sont pas les bonnes volontés individuelles qui font défaut à Saint-Nazaire. On y trouve un grand nombre d'hommes expérimentés, fort au courant des nécessités maritimes et des exigences de la cité; seulement ils semblent tenir à s'effacer. On croirait difficilement que, sur un terrain aussi neuf, les valeurs individuelles aient tant de peine à se manifester, et que les entraves artificielles soient aussi puissantes. Moins on aime à se mettre personnellement en avant, et plus on aurait besoin d'institutions représentant les intérêts collectifs. Autrement chacun reste avec ses idées, son expérience, ses réflexions silencieuses. Chacun craint de se hasarder dans des propositions nouvelles, comme s'il s'agissait de courir au-devant d'une humiliation. A mesure que les divers élémens de la communauté apprendront à se mieux connaître, un esprit d'expansion indispensable à la prospérité publique ne peut manquer de se faire jour. Déjà les nouveau-venus d'il y a huit ou dix ans ont pris racine sur le sol. Ils ne composent plus une masse incertaine et flottante. Les matériaux nécessaires à des institutions comme celles qui viennent d'être spécifiées et d'autres qui pourraient prendre ici une place utile s'élaborent chaque jour. Telles créations jadis réputées impossibles trouveraient des bases toutes prêtes assez solides pour en garantir le plein épanouissement. Ce sont des forces de ce genre qui constitueraient véritablement Saint-Nazaire. On ne saurait trop se dire que la cité est le véritable foyer de l'influence. C'est avec son aide qu'on pourra le mieux parvenir à faire reprendre les travaux délaissés, à hâter ceux qui sont en cours d'exécution, à écarter les éventualités sinistres, à stimuler l'esprit d'entreprise. Point de cité, point de force efficace. Sans la cité, tout vacille au gré d'impulsions équivoques, parfois capricieuses ou trop promptes à se décourager.

Dans le cercle des moyens pouvant concourir aux améliorations locales, la presse périodique a le droit de réclamer sa place. Nos maîtres incontestés en fait de création de nouvelles villes, les Américains du Nord, l'ont toujours envisagée comme un des élémens primordiaux de la cité. La presse possède déjà ses organes à Saint-Nazaire; mais, par suite d'un affaissement trop prolongé, elle avait dans le cours des dernières années plutôt perdu que gagné du terrain. Abandonner, comme on l'a fait, le domaine de la politique après l'avoir abordé, c'était rétrécir la sphère de son influence. A

ce prix néanmoins, le germe a été conservé; il se développera de lui-même. Les tendances en ce sens-là se sont dessinées sous une autre forme. Il faudrait fermer volontairement les yeux à l'évidence pour ne pas reconnaître qu'elles éclatent dans la publication assez fréquente de brochures concernant soit des questions purement locales, soit des sujets généraux, quoique directement liés à l'existence et à la prospérité de Saint-Nazaire. Souvent remplis d'observations judicieuses et pratiques, ces opuscules attestent dans les esprits le besoin de la libre discussion, qui sera toujours le plus solide rempart des intérêts. Les bons effets qui proviendraient de l'ensemble des mesures signalées ne seraient pas renfermés entre les murs de Saint-Nazaire. Ils profiteraient aux différentes catégories de la population à l'embouchure de la Loire. Entre toutes les branches du faisceau, la solidarité n'est pas douteuse. On va voir qu'entre les divers groupes l'analogie se manifeste dans les caractères et les mœurs, comme dans les besoins et les aspirations économiques.

III.

Autant la population agricole du bas de la Loire se montre invinciblement attachée au pays et peu soucieuse du moindre déplacement, autant la population maritime se distingue par son goût pour les plus lointaines expéditions. Ce n'est point le cabotage, c'est la grande navigation qui la séduit et qui l'attire. De même que sur d'autres points de la France, par exemple dans nos départemens de l'est, les soldats semblent sortir du sol, de même ici les marins. Pourtant, sans parler des dangers quotidiens de son métier, le marin est soumis à des incertitudes bien autrement nombreuses qui embrassent sa vie entière. A la différence du soldat, quand il n'est plus enrôlé au service du pays, il n'en reste pas moins marin. Alors que devient-il? Il n'est point d'état où l'on soit désormais aussi peu sûr de trouver du travail et de pouvoir gagner sa vie. La remarque s'étend à tout le personnel de la marine marchande, capitaines au long cours, maîtres au cabotage, simples matelots. Une réelle solidarité existe d'ailleurs entre ces branches de la famille nautique. Quoiqu'il arrive parfois que l'une d'elles puisse jouir momentanément d'une certaine activité quand une autre languit, il est rare que les causes de gêne ne soient pas communes à toute la phalange.

Le caractère le plus attristant de la situation des familles vivant de la navigation à Saint-Nazaire provient des chômages, devenus

de plus en plus fréquens, de plus en plus prolongés. Dans l'état de notre marine commerciale, une partie notable de son personnel est toujours inoccupée. Ainsi, sur un chiffre de près de 6,000 capitaines au long cours, il n'y en a guère que le quart qui aient un navire à commander. D'autres servent comme seconds, c'est-à-dire dans une situation précaire, avec des émolumens tout à fait insuffisans. Beaucoup de capitaines, et je ne parle pas ici des plus âgés qui se reposent volontairement, manquent de tout emploi. Remarque analogue au sujet des maîtres au cabotage, dont le nombre est d'environ 8,000, avec cette différence cependant que ces derniers sont assez souvent propriétaires de leur bâtiment, ce qui n'arrive jamais pour les capitaines au long cours. Quant aux matelots, la navigation lointaine prend d'ordinaire les plus vigoureux, les plus jeunes, les plus habiles. Un grand nombre sont contraints d'être infidèles à leur état, faute d'y trouver une besogne qui les fasse vivre. Quand la mer les repousse, ils ne peuvent espérer, faute d'un autre apprentissage, qu'un travail très peu productif.

Au premier abord, c'est un sujet d'étonnement, en ce qui touche les capitaines et les maîtres au cabotage, que de voir les écoles d'hydrographie où se délivrent les brevets aussi nombreuses et aussi fréquentées qu'elles le sont. On en compte trente-cinq ou quarante disséminées sur nos côtes. Il y en a une à Saint-Nazaire, ce qui n'empêche pas qu'il y en ait d'autres dans le voisinage, à Nantes, à Lorient, à Vannes, au Croisic. Ces écoles reçoivent en moyenne de 15 à 20 élèves (1). Tous les ans, des examinateurs partis de Paris, officiers de marine expérimentés ou savans versés dans les connaissances spéciales, vont procéder aux examens de pratique et de théorie. Au bas de la Loire comme partout, le nombre des capitaines au long cours et celui des maîtres au cabotage grossit bien plus rapidement que les vides survenus dans leurs rangs ne le rendraient nécessaire. On s'explique sans trop de peine, quand on voit de près la composition des écoles, que cette augmentation continue. Les jeunes gens qui suivent les cours sont nés sur le bord de la mer; ils ont appris de bonne heure à l'aimer, à la pratiquer. Marins par leur origine, ils sont soutenus par la louable ambition de s'élever dans leur carrière. Après avoir rempli la rude condition imposée aux débutans et navigué le temps prescrit, ils se consacrent aux études théoriques, d'autant plus pénibles pour eux que leurs occupations antérieures ne les y avaient pas accoutumés. Souvent la position embarrassée des familles rend cette deuxième initiation plus dure

(1) La plus fréquentée de toutes est celle de Saint-Malo, ayant communément de 100 à 150 élèves; celle de Nantes en a de 60 à 100.

encore que la première. Ainsi tout est pénible : aux difficultés qu'on rencontre pour s'instruire succèdent les difficultés pour utiliser la capacité dont on a fait preuve.

Si l'on ignorait ces traits généraux de la situation, on ne se ferait pas une idée assez juste de la gêne particulière pesant depuis plusieurs années sur le groupe maritime du bas de la Loire. Simples marins, maîtres et capitaines, tous l'ont plus ou moins cruellement éprouvée. Leur sort commun ne saurait être un peu attentivement examiné sans exciter une vive sympathie. Par suite des vicissitudes qu'ont traversées le port et la cité de Saint-Nazaire, ce groupe a été plus qu'aucun autre livré à tous les hasards de l'imprévu. Au lieu de s'accroître, son lot de travail est allé d'ailleurs en s'amoindrissant de plus en plus. Un fait qui ne dépend point de causes locales, mais dont aucune localité ne s'est plus ressentie que celle où nous sommes, a été récemment mis en relief dans une brochure publiée à Saint-Nazaire. « De 1864 à 1868, y est-il dit, dans la navigation entre ce port et l'Angleterre, le tonnage des navires français chargés est tombé successivement de 37,000 à 7,000, tandis que celui des navires anglais s'élevait de 12,000 à 100,000. » Cette décroissance de 6 pour 1 d'un côté, cet accroissement de plus de 8 pour 1 de l'autre, en disent assez sur les souffrances que les familles ont eu à supporter. De tels chiffres confirment tristement les observations qui précèdent. Ils jettent encore un trait de lumière sur le caractère des habitans. Au milieu de ces motifs accumulés de misère et d'inquiétude, on n'entend pas de plaintes. C'est qu'il n'y a point de population plus résignée, plus silencieuse que la population maritime de la Basse-Loire. On la dit imprévoyante et trop peu préoccupée du lendemain, c'est possible; avouons pourtant que, s'il y avait place pour le courage, il n'y en avait guère pour la prévoyance au milieu des dures épreuves de ces dernières années. Cette même agglomération se distingue par une attitude accueillante, par une habituelle franchise, par un esprit ouvert et droit qui lui fait juger sainement les choses qu'elle peut embrasser. En revanche, il est facile de l'abuser, au moins pour quelque temps : elle n'en suppose pas de prime abord l'intention chez autrui. Le marin aime toujours la mer, même quand elle paraît le rejeter comme un hôte importun. Nulle part plus que sur les rivages du bas de la Loire, on ne le voit, dès qu'il est à terre, plus désireux de se rembarquer. Cependant ce ne sont pas les tableaux que peut lui offrir l'humide élément qu'il recherche de préférence tant qu'il a le pied sur la terre. On a établi à Saint-Nazaire des régates nautiques et des courses de chevaux; ce sont les courses qui attirent particulièrement la population maritime. Au fond, rien de surprenant dans

cette prédilection passagère : l'homme recherche toujours les spectacles qui lui fournissent de nouveaux sujets d'émotion.

On courrait grand risque de se méprendre, si l'on voulait juger ici les individus à première vue. D'abord, et c'est vrai en tout lieu, le marin ne sait guère se faire valoir; il est même ordinairement d'une timidité qui prend sa source dans un amour-propre d'ailleurs bien entendu. Il surmonte difficilement la crainte de se heurter à des usages qui lui seraient insuffisamment connus. Quand un simple matelot doit s'expliquer quelque part, par exemple chez un commissaire de marine, il le fait toujours avec un embarras particulier, même quand il a pour lui le bon droit le plus irrécusable. Je parlais tout à l'heure des écoles d'hydrographie, dont les élèves ont ordinairement dépassé l'âge de vingt-quatre ou de vingt-cinq ans et fait parfois le tour du monde. Eh bien! les mieux préparés se déconcertent complétement au moindre mot dans les épreuves. Un capitaine de vaisseau qui devait procéder aux examens de pratique dans la région du bas de la Loire nous affirmait que le grand embarras consiste ici à faire parler les élèves, ceux-là surtout qui aspirent au titre de maître au cabotage, et qui restent le plus empreints de l'esprit local. On a besoin d'un art particulier pour leur faire surmonter la crainte de se tromper.

Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que la marine marchande soit restée inaccessible aux influences qui ont si fortement amélioré depuis un demi-siècle les caractères de notre sociabilité. Le groupe maritime du bas de la Loire, l'un des plus repliés sur lui-même, attesterait au besoin qu'on s'y est au contraire ressenti en une large mesure des heureuses modifications réalisées dans la vie privée et dans la vie publique. Celui qui, sur la foi d'anciens récits, se figurerait un navire comme le théâtre habituel de grossièretés et de violences tomberait dans un singulier anachronisme. Rien n'y ressemble à ces peintures empruntées au passé. Le navire aujourd'hui est un atelier flottant; le marin est un ouvrier comme un autre, plus exposé qu'un autre; le capitaine est un chef d'établissement et parfois, comme nous le disait naguère un simple matelot de la presqu'île de Saint-Gildas, un père dans sa famille. Il n'est pas rare de voir à Saint-Nazaire des bâtimens ayant accompli le voyage des Grandes-Indes sans qu'un homme à bord ait encouru la moindre punition.

Tandis que, sous l'influence du mouvement économique contemporain, s'améliorait le régime même de la vie maritime, il est un point qui demeurait en dehors de tous les perfectionnemens. On ne peut faire un pas sur les côtes que nous venons de parcourir sans être douloureusement frappé par les effets de l'immobilité où l'on

s'est tenu en matière d'assurances maritimes. Il va de soi qu'il ne s'agit pas de l'assurance appliquée aux bâtimens ou à la cargaison, devenue de règle absolue; mais qu'arrive-t-il lorsqu'un navire fait naufrage et périt corps et biens, ou qu'une partie de l'équipage réussit seule à échapper à la mort? Grâce aux compensations dérivant de l'assurance, l'armateur est entièrement indemnisé; il encaisse le prix de son bâtiment et celui des marchandises. Rien de mieux; on ne peut que souhaiter de voir l'assurance, entrant de plus en plus profondément dans nos mœurs, réparer les désastres individuels. Que se passe-t-il cependant pour les pauvres familles de marins qui ont perdu un fils ou un père, parfois leur unique gagne-pain? Les voilà vouées au deuil et à la misère, sans qu'elles puissent attendre aucun adoucissement autre que celui qui provient de la charité privée. Est-ce équitable? Serait-ce donc là le dernier mot de l'assurance maritime? Une compensation pour la perte de l'instrument matériel et inerte, rien pour la perte de l'instrument sensible et vivant. Une telle conclusion serait en contradiction manifeste avec les instincts d'humanité qui sont l'honneur de notre civilisation.

Qu'on ne dise pas que les matelots peuvent aussi se faire assurer. Cela viendra peut-être; pour le moment, il ne faut pas songer à leur faire changer en un jour leurs habitudes séculaires; si l'on veut neutraliser leur indifférence, il faut s'adresser à l'armateur. C'est par lui que l'assurance pourra peu à peu pénétrer dans les habitudes des gens de mer. Quand il fait assurer son bâtiment, pourquoi n'assure-t-il pas la vie de l'équipage? A défaut d'une loi positive l'obligeant à placer les hommes qu'il emploie sous l'égide de la garantie à laquelle il recourt pour sa fortune matérielle, un usage placé sous la sauvegarde des mœurs publiques devrait moralement l'y contraindre. Il agirait en ce cas-là comme un mandataire bénévole. On ne flatte point les armateurs, on leur rend simplement justice, quand on affirme qu'ils iraient au-devant d'une semblable prévision, si le signal était donné par une influence suffisamment autorisée, par exemple par les chambres de commerce de nos principaux ports marchands. La conscience publique serait comme soulagée en sachant que sur le prix de l'assurance, une quotité déterminée garantit l'avenir des enfans, de la veuve de tout matelot victime d'un naufrage. Payant sa prime par intermédiaire et pour ainsi dire sans le savoir, le marin en viendrait peu à peu à comprendre, quand le malheur frapperait quelqu'un de ses camarades, les avantages d'un contrat aujourd'hui absolument ignoré de lui. Cette réforme, que l'économie politique conseille, que l'humanité commande, correspond à un sentiment encore très confus,

quoique très visible. Nous entendions naguère un appel naïf et touchant à ces mesures philanthropiques. Un vieux marin qui avait perdu son fils, unique soutien de sa vieillesse, dans un naufrage lointain, opposait, et cela sans aigreur, sans amertume, son dénûment absolu à l'état de l'armateur indemnisé. Sa plainte n'était que la suggestion du bon sens en présence d'une inégalité choquante.

Le groupe maritime du bas de la Loire réclame d'autres améliorations à son sort. Les besoins à satisfaire pourraient presque se résumer, pour Saint-Nazaire et pour son district, en un seul mot : activer le travail. C'est le travail qui a surtout manqué, et il a naturellement manqué du même coup pour les gens de mer et pour les ouvriers des nombreuses professions tenant à la marine. Que le mal soit dérivé des faux calculs de la spéculation, des vicissitudes industrielles ou de l'absence de certaines institutions spéciales, l'effet en a été cruellement ressenti par la population ouvrière. Le temps seul pourra réparer certaines erreurs et certains égaremens. De réels soulagemens, d'utiles impulsions, résulteraient néanmoins dès à présent de différentes mesures, comme la réouverture des chantiers de Penhouët. Un intérêt analogue s'attache aux travaux du second bassin ainsi qu'à l'achèvement de la forme sèche en cours d'exécution et destinée au radoub des navires. Dans un autre ordre d'idées, l'activité imprimée à la construction du chemin de fer de Saint-Nazaire à Guérande et au Croisic répond à des besoins analogues. C'est avec raison qu'on regarde ce prolongement comme une annexe indispensable de la voie ferrée de Nantes à l'embouchure de la Loire, qui a véritablement renouvelé l'état économique de tout ce pays. Les établissemens intéressant la marine, tels que l'entrepôt, la chambre de commerce, mettraient le port en possession de tous ses avantages naturels. Avant aucune autre, il réclame les institutions concernant la cité elle-même, et destinées à favoriser l'expansion des entreprises particulières.

Les associations libres, qui peuvent revêtir tant de formes, conviendraient à merveille pour la défense des intérêts communs. Plus les forces se resserreront, et mieux elles pourront, dans les questions qui échappent à la sphère de l'action individuelle, faire valoir l'intérêt local auprès de l'autorité compétente. On doit se prémunir sur ce point contre une sorte de confusion assez ordinaire dans le langage, et qui pourrait avoir quelques inconvéniens dans la pratique. A entendre certaines formules, il semblerait qu'on fût ici dans le domaine des concessions purement gracieuses, autrement dit de la faveur. Rien de moins exact. La solution des problèmes économiques relatifs au port et au commerce de Saint-Nazaire est subordonnée à des considérations d'un tout autre ordre. L'essentiel,

c'est de pouvoir établir au grand jour, quand il le faut, qu'on a pour soi la situation géographique, c'est de pouvoir invoquer les expériences faites en les plaçant sous l'égide des enseignemens les plus incontestés de l'économie politique. Il n'y a point d'autre langage à tenir; il n'y en a point d'autre qui soit digne tout à la fois et de ceux qui posent les questions et de ceux qui les décident.

Les traits les plus saillans à dégager en dernière analyse de ces recherches sur une région trop ignorée, ce sont les habitudes laborieuses, le caractère solide, les mœurs traditionnelles et régulières de la population. Voilà bien le point d'appui le plus sûr qu'aient rencontré les améliorations dérivant du mouvement économique contemporain. Ce mouvement, si souvent critiqué faute d'en bien saisir les conditions et les lois, a été essentiellement favorable à tous, quand des erreurs accidentelles ne l'ont point détourné de sa voie normale. L'observation des faits a donc pleinement confirmé cette idée, émise dès l'abord, que, loin d'être en contradiction avec le perfectionnement moral de l'homme, il le suppose, il l'encourage, il l'accélère. Tel est le dernier mot à prononcer, et ce mot reste comme un encouragement pour l'avenir. Avec l'étendue et la variété des ressources de la contrée qui a fait l'objet de ces études, avec la nature des aptitudes locales, le progrès futur est assuré. Peut-être suffirait-il d'avoir ainsi visité dans ses moindres groupes la France agricole, industrielle et commerciale pour trouver également presque toujours d'incomparables raisons de confiance. Combien d'élémens féconds et vigoureux pourraient se révéler dans les recoins les plus écartés comme dans la région du bas de la Loire! Si l'on veut se figurer la France telle qu'elle est dans son intimité la plus réelle, ce sont peut-être les milieux qui échappent le plus fréquemment à l'observation qu'il importe surtout d'envisager. On y découvrirait que l'amour du travail et le bon sens, ces deux forces qui sont pour un peuple le plus précieux apanage, demeurent intactes dans la masse de la population. Cette conclusion est rassurante, non-seulement pour le développement des richesses économiques de notre pays, mais encore pour la solidité du nœud social et l'avenir de la liberté politique.

A. Audiganne.

AHMED

TROISIÈME PARTIE (1).

VI.

Il faut croire qu'à notre insu l'amitié s'échauffe ou se refroidit dans nos cœurs. Nous revoyons avec indifférence tel homme à qui l'année dernière nous disions adieu en pleurant. Tel autre qui ne nous était presque rien nous apparaît après dix ans comme un frère. Je connaissais Ahmed aussi peu que possible, puisque je l'avais rencontré une seule fois, et ce souvenir même datait de si loin! Mais le jeune homme avait jeté dans mon esprit quelques germes féconds, et le souvenir de sa personne avait grandi avec les semences. La forêt se souvient, après un siècle et plus, du voyageur qui du bout de sa canne a planté un gland sans y songer. Et si cet étranger, ce passant, ce premier venu pouvait renaître, elle l'accueillerait en ami.

Ahmed n'avait pas les mêmes raisons de me faire fête; mais il en avait d'autres. Son patriotisme exalté s'insurgeait contre les publications malveillantes et sottes où l'on refait trois fois par an la caricature de l'Égypte. — Au diable, disait-il, les touristes lettrés qui viennent à tour de rôle écumer les scandales d'Alexandrie! Que diriez-vous de moi, si je faisais le voyage de Paris pour mettre l'égout collecteur en bouteilles? Notre pays attend un homme de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

bon vouloir et d'esprit net qui coure droit au but sans s'amuser aux bagatelles de la porte, et fasse connaître à l'Europe la somme incalculable de biens qu'elle peut tirer d'ici.

Il m'avoua du même bond qu'il n'était pas prophète en son pays, et que souvent l'appui moral lui faisait faute. — Par mes propres forces, dit-il, je ne pouvais que m'enrichir : c'est une affaire terminée; mais que m'importe l'argent, à moi qui n'ai pas de besoins et qui vivrais, comme défunt mon père, avec deux piastres par jour? Ma fortune ne profitera guère à personne, si vous ne m'aidez pas à la proposer en exemple. Il faut ouvrir les yeux des fellahs, leur prouver par les faits que le plus misérable d'entre eux est maître de sa destinée. Quel service on pourrait leur rendre, rien qu'en publiant l'histoire et le commentaire des quelques millions que j'ai gagnés! Mes plus proches voisins, mes ouvriers, ceux qui touchent ma prospérité du doigt, refusent de l'expliquer par sa vraie cause. Les uns disent qu'il y a de la sorcellerie dans mon fait, les autres que Saïd-Pacha m'a permis de puiser au trésor; l'opinion commune est que mes terres sont bien cultivées parce que je suis riche. C'est le contraire qui est vrai : je suis riche parce que mes terres sont bien cultivées.

— Mon cher Ahmed, lui répondis-je, s'il est vrai que ma plume puisse étendre ou fortifier les bons effets de votre exemple, vous userez de moi comme il vous plaira; cependant permettez d'abord que je reprenne haleine et que je calme mes esprits. Vous étiez mort pour moi depuis dix ans, vous ressuscitez tout à coup sous les espèces d'un gros capitaliste et d'un grand agriculteur : fort bien; mais laissez-moi m'accoutumer à la joie de vous trouver en vie, et contez-moi comment le pauvre petit fellah qui se faisait tuer à Marseille est devenu le haut et puissant seigneur que voici.

— Ni haut, ni puissant, ni seigneur, pas seulement maire de village, et plus fellah que jamais, sachez-le bien. Il ne tenait qu'à moi de faire mon chemin dans les fonctions publiques; Saïd-Pacha m'a dit lui-même : « Choisis ta place, et vise haut! — Monseigneur, répondis-je, ma place est entre mes vieux parens, qui cultivent la terre de votre altesse. — Eh bien! choisis pour eux et pour toi, dans la province qui te conviendra le mieux, un domaine de mille feddans; c'est moi qui paie! » Je pliais sous le fardeau de ses bontés. Dès l'instant où j'avais repris possession de moi-même, à Marseille, après une agonie de quarante-cinq jours, je compris en ouvrant les yeux que ma fortune allait changer. On m'avait transporté dans le plus bel appartement du meilleur hôtel, un célèbre chirurgien pansait ma blessure, j'étais gardé jour et nuit par deux braves garçons de ma race, venus du Caire exprès pour moi. Ils

m'apprirent que son altesse voulait me voir et me remercier en personne; l'effendi qui m'avait laissé mourant dans une mauvaise auberge était exilé de ce fait au Fazoglou, sous un ciel où l'homme le plus vigoureux fond en six mois comme une poupée de cire.

« L'espérance de retourner bientôt en Égypte et de boire l'eau du Nil avec mon père et ma mère accéléra ma guérison. A la fin d'avril, le docteur me signe un passeport, et je débarque entre mes deux gardiens sur le quai d'Alexandrie. Ils me mènent tout droit au bureau du télégraphe; on annonce mon arrivée au vice-roi, qui habitait le palais n° 3, près de la ville : — « Un certain Ahmed-ebn-Ibrahim, ton esclave, sollicite la faveur de frotter son indigne barbe aux augustes babouches de ton altesse. » — Mon indigne barbe n'était pas née; mais le style officiel n'attend pas. Le bon Saïd-Pacha répondit dans une forme beaucoup moins pompeuse : « Qu'il vienne m'embrasser!... » Séance tenante, on me met dans un fiacre, et j'arrive au palais n° 3.

« Dussé-je vivre aussi vieux que la grande pyramide de Giseh, je n'oublierai jamais un seul détail de cette audience. Saïd-Pacha, plongé dans un vaste fauteuil, m'apparut comme Gargantua; c'était bien un de ces colosses débonnaires, bons vivans, gros plaisans, grands mangeurs et buveurs mirifiques, que votre Rabelais à si plaisamment esquissés. Sa main était de taille à souffleter les éléphans; sa face large, haute en couleur, hérissée d'une barbe à tous crins, exprimait la bonté, la franchise, la générosité, le courage; mais tout cela quelque peu barbouillé de cynisme. Il avait le malheur de mépriser les hommes sans exception, en sorte qu'il ne se respectait pas toujours assez lui-même.

« Dès qu'il me vit entrer, il se leva comme une masse, et me serra dans ses bras à m'étouffer. Il était véritablement ému; par trois ou quatre fois, en m'embrassant, il répéta : pauvre petit! Puis tout à coup, comme s'il avait eu honte de sa faiblesse, Saïd-Pacha me prit par l'oreille et me dit : « C'est donc toi, polisson, qui te fais casser les os en l'honneur de ton maître? Qui est-ce qui te l'a permis, petit drôle?... Ne sais-tu pas que les os d'un fellah sont la propriété du vice-roi? Assieds-toi là. » J'hésitais; il me poussa vers un divan où je m'étalai de tout mon long, tant ce singulier homme était fort. Et de rire! « Voyons, reprit-il, tâche de m'expliquer comment tu ne me hais pas? —Votre altesse m'a comblé de ses bienfaits. — Imbécile! je n'en suis pas moins ton maître et par conséquent ton ennemi. Tu viens de France, et tu n'as pas lu les fables de La Fontaine! Ne te scandalise point, mon enfant, je plaisante. Tu t'es bien conduit, et je ne serai pas ingrat, quoique prince. As-tu déjeuné? — Oui, altesse. — Ah çà! répète-moi sans

rien me dissimuler ce qu'on disait de ton auguste souverain dans ce café de Marseille. — Le respect me le défend. — Et moi je te l'ordonne. On m'accusait?... Parle donc! — De choses monstrueuses. — Monstrueuses, dis-tu? Cela devait être vrai. Regarde si je ne suis pas un vrai monstre? — Non, altesse. — Faquin, tu oses me donner un démenti! — La puissance a le droit de se railler elle-même; moi, je suis un atome de poussière aux pieds du vice-roi. » Il me retint au moins une heure, sans déparler, et j'ai gardé de cette entrevue un souvenir étrange où l'admiration se mêle à la pitié. Ce pauvre homme était plein d'idées neuves et hardies qui s'éparpillaient au hasard comme un chapelet de perles dont le fil est rompu. Il aimait notre pays, il s'intéressait à notre peuple, il prodiguait les témoignages de sa bonté à tout ce qui l'approchait; mais son éducation n'avait pas été complète : il ignorait l'art difficile et pourtant indispensable de faire le bien en grand. Aussi a-t-il laissé quelques heureux comme moi, et la nation criblée de dettes. Sa conversation était décousue comme sa conduite : au moment où je m'extasiais sur la droiture de son cœur et le haut vol de ses pensées, il lâchait un gros calembour ou une polissonnerie de corps de garde. L'œil limpide et brillant m'éblouissait quand nous parlions de l'Égypte, de l'avenir, de toutes les grandes choses à faire; mais par momens je reculais tout effaré devant un regard équivoque.

« Au moment de me congédier, il frappa dans ses mains et fit appeler le trésorier de sa fortune particulière. — Écoute, lui dit-il, voici un brave garçon qui s'est fait tuer pour moi, ou peu s'en faut. Je te donne trois mois pour lui trouver une belle et bonne *abadieh* (c'est-à-dire une ferme du domaine) dans la Basse-Égypte, sans préjudice de la propriété qu'il choisira lui-même. En attendant, je veux qu'il aille voir ses parens et qu'il se repose en famille; tu vas donc lui compter deux mille livres sur-le-champ; pas une piastre de moins, entends-tu? Je permets qu'on me vole, mais malheur à celui qui volera mes amis! Ahmed, si ce coquin te fait tort d'un seul *para*, dis-le-moi; je l'expédie au Nil-Blanc, et je te donne sa place!

« Je baisai la main du prince, et je suivis M. l'intendant, qui me paya cinquante mille francs, rubis sur l'ongle; mais au premier moment cette richesse m'embarrassa beaucoup. L'or était dans des sacs que j'empilai au fond d'une couffe; le tout pesait seize ou dix-sept kilogrammes. Je chargeai le trésor sur mon épaule, et je m'en fus retrouver mes deux acolytes à la porte du palais. Vous allez vous moquer de moi, si j'avoue que ma première pensée fut de gagner la campagne et d'enterrer les cinquante mille francs n'importe

où. L'instinct fellah se réveillait après quatre ans d'études et de voyages chez ce jeune homme si bien frotté de civilisation européenne. Malgré moi, je retombais dès mon premier pas dans la sotte et funeste prudence de mes concitoyens, qui cachent leurs économies dans le désert, et ne connaissent pas de placement plus sage; mais ce ne fut chez moi que la folie d'un moment : je me fis voiturer chez un honnête banquier grec qui prit mon or anglais contre des bons du trésor payables à trois et six mois, et, comme le papier du vice-roi perdait seize pour cent, j'empochai par avance trois mille francs d'intérêts sans écorner mon capital. J'avais de quoi récompenser mes gardes-malades, voyager à la recherche de mes parens, et vivre en attendant l'abadieh de Saïd-Pacha.

« Le même jour, je partis pour le Caire en grande vitesse, et le lendemain, sans me donner le temps d'embrasser mes anciens camarades, j'installais mes hardes à Boulak, sur une barque de la Haute-Égypte. Huit jours après, je revis enfin mon village, le cher village de boue et de paille où je suis né. Aux yeux du voyageur, toutes nos tanières se ressemblent; je vous réponds que moi j'eus bientôt reconnu la mienne. Elle était au bout du hameau, à cinq cents pas du petit tertre où je m'étais arrêté; je la mangeais du regard, et pourtant une force invincible m'empêchait d'y courir. Je demeurai cloué sur place, et le marinier qui m'escortait avec mon bagage me dit deux ou trois fois : — Es-tu changé en statue, effendi?

« A la fin, je m'armai de courage, et je m'élançai d'un tel pas que mon compagnon de route ne pouvait me suivre. Je me demandais en courant : Me reconnaîtront-ils? Faudra-t-il leur dire mon nom? — Le père n'avait pas de trop bons yeux, et la petite Zeinab était bien jeune lorsque j'ai quitté le pays; mais la mère! oh! je suis sûr d'elle, j'entends déjà son cri de mère! A cette idée, je me mis à crier moi-même, tout haletant et tout pleurant. A mesure que j'approchais, il me semblait que la paille du toit était bien vieille et qu'il n'y avait plus de porte à la maison. Plus de porte, ce n'est pas toujours la mort, mais c'est au moins l'émigration d'une famille. On ne vend pas les quatre murs, parce qu'ils représentent à peine deux journées de travail; on se contente de déchausser la porte, et le fellah la charge sur son dos, tandis que la femme prend les nattes et les poteries sur sa tête.

« Je franchis, en me courbant, le seuil de la chère hutte abandonnée; je baisai la place où mon père et ma mère avaient dormi si longtemps, et le petit coin où moi-même j'avais goûté ce sommeil robuste que Dieu donne aux enfans des pauvres en récompense de leur travail. Mes larmes pleuvaient sur la terre, et pour-

tant je n'avais point perdu tout espoir; quelque chose protestait en moi contre la désolation du toit paternel. Je me disais que Saïd-Pacha, si généreux pour moi, s'était peut-être enquis de ma famille; qu'il avait envoyé de l'argent, que le vieil Ibrahim, enrichi par ce coup de fortune, habitait un logis plus vaste et plus commode. Quelques momens de patience, et tous mes doutes allaient être éclaircis. Le soleil se couchait; la population, dispersée dans les champs, reprenait le chemin du village. On voyait déjà sur la digue, le long du canal desséché, un cortége de bêtes et de gens. Mes bien-aimés parens étaient peut-être là, dans cette procession indolente : si j'allais les rencontrer face à face! Je m'avançai jusqu'à la digue, et quand je fus à quelques pas des premiers arrivans, je m'assis.

« Tout les habitans de Cheik-Ali défilèrent devant moi. Je les reconnaissais de loin, car dans nos crépuscules lumineux les figures se dessinent sur le ciel comme des images découpées; mais aucun d'eux ne me reconnut, même de près. Tous me donnaient le bonsoir en passant, et je leur répondais; quelques-uns se jetaient à bas de leurs ânes par respect pour mon costume, car j'étais mis comme un effendi; les plus défians se demandèrent si je n'étais pas un employé du fisc chargé de faire incognito le dénombrement de leurs bêtes, et ils sautaient dans le ravin pour gagner le village par un détour. Je vis passer le gros Youssouf avec deux vaches, trois chameaux et un buffle; il était donc devenu riche en mon absence? Abdallah le borgne n'avait plus qu'un vieil âne et deux chèvres étiques; celui-là s'était donc ruiné? Le petit Osman, mon ancien camarade d'école, marchait fièrement à côté d'une femme qui portait une charge de bersim sur la tête et un enfant à cheval sur l'épaule gauche. Déjà marié, ce gamin! Je faisais ces réflexions malgré moi, par une sorte de dédoublement de mon être, tout en me lamentant sur l'absence de ceux que j'aimais. J'étais comme ce condamné à mort qui compte stupidement les pavés en marchant au supplice. Le dernier que je reconnus était le vieux Mansour, autrement dit Abou-Seïf ou père *le Sabre* à cause d'une balafre qu'il a gagnée dans les guerres du grand pacha. Il m'avait déjà dépassé en me criant *salam* d'une voix forte, comme un homme qui voudrait prouver qu'il a commandé aux autres. « Cependant, dis-je en moi-même, si je n'arrête pas celui-là, tout le village aura soupé dans dix minutes et dormira dans un quart d'heure, et je ne saurai rien des choses qui me touchent. » Alors, rassemblant mon courage, je criai : — Abou-Seïf, es-tu donc aveugle? ou bien as-tu perdu la mémoire, toi qui me racontais si bien la bataille de Nézib?

« Il sauta de son âne et courut à moi en criant : — Mes yeux sont

encore bons, Dieu merci; mais les oreilles sont meilleures, car je t'ai reconnu à la voix, mon cher Ahmed. Sois le bienvenu dans le village qui t'a vu naître; Allah bénit les oiseaux qui se souviennent de leur nid. En même temps il m'embrassait. Je ne pus pas me contenir plus longtemps, et, au lieu de lui demander des nouvelles de tous les siens, je lui dis :

— Et mon père?

— Avec Dieu.

— C'était écrit. Dieu seul est immortel. Et ma mère? Et Zeinab?

— Elles vivent.

— Ici?

— Non, elles ont quitté le pays après la mort d'Ibrahim.

— Où sont-elles?

— Au Caire, à ce qu'on dit.

— D'où le sait-on? qui les a vues?

— C'est la femme de Mohammed qui les a rencontrées et qui leur a parlé.

— Louange à Dieu! Écoute, mon vieux Mansour, nous allons retourner aux maisons, tu rassembleras tes amis, les nôtres, veux-je dire. Fais allumer cinq ou six lampes au bazar, chez Yakoub, s'il est encore de ce monde, ou chez celui qui fait le café à sa place. J'avais apporté quelques provisions pour fêter mon retour en famille; ma famille, aujourd'hui, ce sera le peuple du village. Surtout ne manque pas d'inviter Mohammed, et dis-lui que je le supplie de savoir où, comment, dans quel état, sa femme a trouvé ma mère et ma sœur.

« Personne ne se fit prier; les fellahs n'ont pas tant de fêtes dans l'année. Vingt-cinq ou trente paysans se rassemblèrent autour de moi dans l'humble café de Yakoub. On me donna les plus tristes détails sur la mort de mon pauvre père. Les hommes du pacha l'avaient pris avec beaucoup d'autres pour la corvée française, c'est-à-dire pour les travaux de cet isthme maudit. Le travail exigé n'était ni long ni difficile en lui-même : quelques couffes de sable à remuer pendant une vingtaine de jours; mais le voyage avait duré plus d'un mois, les vivres avaient manqué en route, le simoun avait soufflé, le vieillard, qui n'était plus bien fort, avait perdu courage en se voyant loin de chez lui dans un pays inconnu, et deux jours de fièvre avaient fait le reste. Ni ma mère ni ma sœur n'étaient en âge de se suffire dans un pays où l'homme le plus valide gagne péniblement huit sous par jour. Elles ne voulaient pas être à charge à leurs voisins, pauvres comme elles; elles descendirent le Nil avec un petit convoi d'émigrans des deux sexes qui s'en allaient chercher fortune au Caire ou plus loin. Leur départ

ne datait guère que d'un an; il y avait trois mois que la femme de Mohammed les avait rencontrées dans un bazar de la capitale. Dans lequel? La bonne créature ne put jamais le dire. « Un bazar où l'on vend toute sorte de choses; Fatma et Zeinab y tenaient une petite boutique où j'ai vu des colocases dans un grand plat et des concombres dans une terrine. » Voilà tout ce qu'on en put tirer.

« Je passai cette nuit à prendre du café avec les braves gens de Cheik-Ali, je laissai quelques souvenirs aux plus pauvres, et je me remis en route avant le jour, fermement décidé à faire l'impossible pour retrouver ma mère et ma sœur. Chercher deux femmes dans Paris n'est pas une petite affaire; vous avez pourtant la police et le hasard, ce grand artisan des rencontres imprévues. La police, il y a dix ans, ne se faisait remarquer ici que par son absence, et que peut-on espérer du hasard dans ce bal masqué perpétuel où tout visage de femme est invisible? Zeinab avait dix ans; à cet âge, les petites filles de notre nation sont presque des femmes; elle devait donc être voilée. Quant à ma mère, elle s'était conformée assurément à l'usage des villes, elle portait ce masque en deux pièces qui ne laisse voir que les yeux. Pauvres yeux que j'avais connus si doux et si rians, comment les retrouver à travers la flétrissure des larmes? Évidemment le seul moyen de reconnaître ces deux femmes, c'était d'obtenir qu'elles me reconnussent; mais, hélas! que j'étais changé moi-même! Celles qui ont égaré un enfant ne songent guère à le chercher parmi les hommes. Il y avait mille raisons de désespérer. Toutefois je ne perdis pas courage.

« Mon premier soin fut de reprendre mon costume et ma physionomie de seize ans. Je me rasai la tête, je coiffai le gros bonnet de feutre brun; je me remis à marcher pied nus, et en ce piteux équipage je traversai dans tous les sens les soixante marchés du Caire, bayant aux corneilles, tournant la tête à droite et à gauche, et m'arrêtant à toutes les boutiques où deux femmes étaient ensemble. Personne ne m'appela par mon nom. J'ai peut-être frôlé le coude de ma mère sans que la voix du sang lui criât : « C'est ton fils! »

« Un matin que je m'apprêtais à refaire pour la trentième fois ma course inutile, je rencontrai un de ces crieurs qui parcourent les bazars en mettant soit un chibouk, soit une arme, soit un châle aux enchères. Celui-là tenait à la main une longue guitare incrustée, comme on n'en fabrique plus aujourd'hui. J'essayai l'instrument, et je me rappelai qu'autrefois on me faisait une réputation de poète et de chanteur au pays de mon père. Le lendemain, je reprenais ma promenade dans les soixante bazars de la ville, et je chantais cette chanson, qui devint bientôt populaire.

LES DEUX COLOMBES BLANCHES.

« Sur le canal de Minieh, les hauts pigeonniers blancs, bariolés de noir et de rouge, se mirent dans les eaux couleur de blé. C'est le village de Cheik-Ali. O mon village! mon doux village de Cheik-Ali!

« Des colombiers de Cheik-Ali, deux pigeons bleus se sont envolés, l'un vers l'Orient, l'autre vers l'Occident; le plus jeune s'appelait Ahmed, et le plus vieux se nommait Ibrahim. Pauvre Ahmed et pauvre Ibrahim!

« Ibrahim est mort au levant. Les roumis l'ont enterré dans le sable. Ahmed revient au colombier; il cherche deux colombes blanches qui étaient sa mère et sa sœur; les colombes blanches n'y sont plus. Où est Fatma? où est Zeinab?

« L'épervier qui plane là-haut, l'épervier aux yeux infaillibles, répond aux plaintes du pigeon bleu : « Fatma, ta mère, et Zeinab, ta sœur, ont descendu le Nil avec les barques. Il n'y avait plus ni blé ni dourah pour elles dans la plaine de Cheik-Ali.

« Le Delta est un éventail fermé par un bouton de diamant qui s'appelle le Caire. Vole au Caire, pauvre pigeon bleu; tu y retrouveras les deux colombes blanches.

« L'oiseau du ciel a-t-il dit vrai? Vous tous qui m'écoutez, nobles fils du prophète, avez-vous rencontré Zeinab, ma sœur? Connaissez-vous Fatma, la veuve d'Ibrahim et la mère d'Ahmed? »

« Je chantais dans les carrefours, dans les rues encombrées de monde, cherchant la foule et surtout la foule des pauvres. Le petit peuple ne tarda pas à me prendre en amitié, j'ai la voix belle, et nos fellahs sont dilettantes à leur manière. Plusieurs *cafedgis* m'invitaient à chanter dans leurs boutiques; les esclaves des pachas, les eunuques des grands harems, m'offraient un bon prix pour m'entraîner dans le *salemlik* de leurs maîtres ou sous les balcons de leurs maîtresses. Je répondais : Ceux qui veulent m'entendre n'ont qu'à venir ici, et je ne me laissais pas détourner de mon but. Mes auditeurs me jetaient du cuivre et même un peu d'argent, car le fellah est encore plus généreux qu'il n'est pauvre. Lorsque j'avais fini ma quête, je chantais ce dernier couplet :

« Bénis soient les croyans qui m'ont fait l'aumône! Le pigeon bleu n'a besoin de rien; il vit de Dieu. Que cet argent s'en aille aux veuves et aux orphelines, à celles qui sont orphelines comme Zeinab ou veuves comme Fatma! »

« Un jour que je faisais ma distribution accoutumée, deux mendiantes fondirent en larmes, et m'embrassèrent en criant : — Allah! J'étais rentré en possession de ma famille. »

— Et vous l'aviez bien mérité, mon cher Ahmed; mais c'est un conte des *Mille et une Nuits*.

— Exactement. Le cycle des *Mille et une Nuits* n'est pas fermé, et les mœurs de l'Orient ne sont guère moins pittoresques aujourd'hui qu'au temps des califes.

— Incroyable! Comment! un homme de votre éducation, de votre notoriété, honoré comme vous de la faveur du maître, a pu chanter en mendiant dans les rues sans que l'opinion s'en émût?

— Quelle opinion? Croyez-vous que l'on sache à l'Esbékieh ce qui se passe au fond du bazar? Le Caire est une ville de trois cent mille âmes, mon cher. Chacun y vit pour soi, comme à Paris, mieux qu'à Paris, car nous n'avons pas de journaux qui nous racontent les faits et gestes du voisin. J'étais d'ailleurs un mince personnage, connu de quinze ou vingt camarades qui n'ont pas même eu vent de l'anecdote. L'eût-on rendue publique, elle ne m'aurait fait aucun tort : il y a des situations et des sentimens qui défient le ridicule. Vous-même qui représentez ici le peuple le plus railleur de la terre, vous seriez-vous moqué de ma guitare?

— Je l'aurais admirée, mon brave Ahmed, et, la main sur la conscience, je n'ai jamais rencontré de meilleur homme que vous.

— Il me semble aussi.

— Mais la suite?

— Quelle suite?

— Votre histoire n'est pas finie?

— Vous vous trompez. Depuis ce moment-là, j'ai été parfaitement heureux; je n'ai donc pas eu d'histoire.

— Votre mère et votre sœur?...

— Vous les verrez... autant qu'il est permis de les voir. Elles ont leur harem dans mon palais, au vieux Caire.

— Vous avez un palais, et vous n'avez pas marié Mlle Zeinab?

— Il n'y a pas de temps perdu : Zeinab n'a que vingt ans, et j'ai ma théorie sur ces mariages prématurés qui vieillissent les femmes d'Égypte. Ma sœur pourra choisir entre les beys et les pachas, quoiqu'elle ait bel et bien mendié dans les rues. Elle sait le français, je le lui ai appris moi-même. Elle est musicienne à la mode d'Europe. Elle a de l'instruction, de l'esprit, du caractère, enfin tout ce qu'il faut pour convertir un honnête homme à la monogamie, ce principe qui sera le salut de l'Orient.

— *Amen*. Et cette abadieh tant promise par Saïd-pacha?

— Nous la visiterons quand vous voudrez. C'est la première ferme-modèle qu'on ait créée en Égypte; espérons qu'elle ne sera pas la dernière. Le défunt vice-roi m'avait offert en outre une propriété de mille feddans ou quatre cent vingt hectares. Vous ne devineriez jamais où je l'ai prise.

— Dans le désert?

— Bravo! Vous me connaissez bien; mais je vous quitte, vous devez tomber de sommeil, et moi, il faut que j'aille souper.

— A trois heures du matin!

— Eh! sans doute; nous sommes en rhamadan.

— Vous êtes donc toujours un modèle de piété musulmane?

— Que voulez-vous, l'esprit de famille! J'aime tous mes parens, sans excepter le père qui est aux cieux.

VII.

Les lits sont durs dans les hôtels du Caire et d'Alexandrie; les matelas, bourrés de coton, font planches sous le corps du voyageur. En revanche, les couvertures sont d'une légèreté qui vous invite à goûter la fraîcheur des nuits. Une ample moustiquaire qui est toujours un peu déchirée çà et là embarrasse vos mouvemens sans déranger le va-et-vient des moustiques. Il y a des fenêtres qui ferment, m'a-t-on dit; quant à moi, je n'en ai pas rencontré. Il est vrai que ce gîte, inhospitalier s'il en fut, ne se paie que seize ou dix-huit francs par jour. La nourriture se donne par-dessus le marché, elle ne se décompte donc pas si, après en avoir tâté, vous aimez mieux dîner en ville.

Notre journée avait été si rude que les matelas de coton me parurent presque doux. Je m'étendis de tout mon long pour rassembler mes souvenirs et surtout pour classer les faits et les idées dont ma mémoire s'était enrichie au récit d'Ahmed; mais il y en avait tant et tant qu'au bout d'une minute la tête me tourna, je dormais. Ni les chansons des Grecs qui célébraient la fête de Noël, ni les querelles de la rue, ni la musique des bals voisins, n'interrompirent mon repos. Le soleil se leva comme il voulut; il faisait grand jour dans la chambre lorsque le bon Ahmed vint m'annoncer qu'il était temps de faire mes paquets.

Son costume, que je n'avais pas remarqué la veille, me frappa cette fois par un air de simplicité savante et voulue. A vingt-cinq mètres de distance, rien ne le distinguait de l'habit vulgaire des fellahs. C'était une longue tunique de drap bleu clair sans passementerie, ni boutons, ni ceinture, jetée sur une veste courte et une culotte flottante de même drap. Les pieds, qui semblaient nus sous leurs chaussettes de soie rosée, étaient à l'aise dans de larges babouches en cuir de Russie. Le bonnet de feutre rouge reposait sur une calotte de toile blanche dont le bord dépassait un peu. On ne lui voyait point d'autre linge, sauf pourtant le bout de col d'une chemise de batiste éblouissante de blancheur, quoiqu'elle ne fût ni

empesée ni repassée. Il portait sur le bras, crainte de froid, un manteau de soie noire admirablement souple, douce au toucher, mais sans aucun éclat et plus modeste encore que comfortable. J'ai su depuis que cet accoutrement lui servait en toute saison, et je n'en connais pas de mieux approprié au climat de l'Égypte. Dans un pays où l'on s'aborde en disant : Comment suez-vous? les gants sont un non-sens et l'empois un paradoxe. L'homme doit être vêtu de laine contre le chaud, contre le froid, et surtout contre les sauts de température. La moindre compression dans les habits est une gêne, et dans la chaussure un supplice. Le tarbouch ou bonnet de feutre est une coiffure chaude et légère, on ne l'ôte que pour dormir. Si l'on se découvrait en entrant dans une maison du Caire, comme le soleil de la rue est ardent et l'ombre des appartemens humide et fraîche, on s'enrhumerait dix fois par jour. Tout est logique dans les mœurs orientales. S'il est défendu d'entrer nu-tête à la mosquée, lorsqu'il est prescrit d'y marcher nu-pieds, c'est que le pied des musulmans, lavé cinq fois par jour, est pur, tandis que le cheveu souvent, hélas! ne l'est guère. Ce qui peut paraître étonnant, c'est qu'on affronte le soleil de l'Égypte avec un bonnet sans visière; mais la plupart des indigènes ne sourcillent pas même au plus grand éclat du midi; les élégans et les délicats jettent sur leur tarbouch un grand mouchoir de soie et d'or qui protége le cou, les yeux et les oreilles.

Comme Ahmed terminait pour mon instruction le commentaire de son costume, mes deux compagnons de voyage entrèrent dans la chambre, et je fis les présentations : Ahmed-ebn-Ibrahim, le comte de Najac et M. Camille Du Locle... Ils échangèrent force civilités, mais la stupéfaction de mes amis était visible. Ils se demandaient assurément par quel miracle j'étais accouché d'un grand fellah dans la nuit. Le temps pressait, je remis au lendemain l'explication de ce mystère; Ahmed fit avancer une voiture découverte, et fouette cocher!

Il y a loin de la ville à la gare, et la route ne vaut pas les chemins vicinaux de Bretagne. On traverse des fondrières, des flaques, des chantiers, des troupeaux, de grands troupeaux, le croirait-on? qui viennent des bords de la Mer-Noire se faire manger aux bords du Nil. Les chevaux indigènes ne connaissent guère que deux allures, le pas et le galop; mais l'émulation des cochers, qui est grande, les maintient généralement au galop. Les nôtres couraient ventre à terre, et pourtant nous fûmes dépassés par une autre calèche qui secouait miss Grace et la famille Longman comme une salade humaine. Les Anglaises nous envoyèrent un joyeux salut au passage; Ahmed me dit : — Vous connaissez donc ces dames?

— Oui, nous sommes venus de Marseille avec elles.

— La plus jeune est bien belle.

— Je ne sais pas laquelle est la plus jeune.

— Sur le devant de la voiture, à gauche.

— Une fille à marier, mon cher!

— Quelle adorable créature!

— Vous avez donc des yeux pour les chrétiennes?

— J'ai des yeux, voilà tout.

— Et un cœur.

— Oh! presque neuf.

— Il trouverait à qui parler. La jeune fille est d'une candeur adorable — et vaillante!... On chercherait longtemps pour trouver sa pareille.

A ce moment, nous dépassions l'Angleterre. Ahmed me dit :

— Je ne chercherais pas la pareille, si seulement je tenais celle-là.

— Oh! nature de feu! Je vois avec plaisir que le danseur de Brunoy n'est pas mort.

— Il mourra le plus tard possible, *Inchallah!*

Pendant trois ou quatre minutes, les deux calèches voguèrent de conserve dans un océan de boue, avec quel tangage, Dieu le sait! On riait, on s'interpellait des deux bords. Miss Grace était illuminée. Ahmed dit trois mots d'arabe au cocher, et nous prîmes un peu d'avance à grandissimes coups de fouet.

M. Longman et ses compagnes croyaient être aux courses d'Epsom; le jeune Anglais battait la générale sur les épaules de son cocher, le nôtre avait sans doute de bonnes raisons pour défendre la partie, ses coups de fouet pleuvaient comme la grêle et brillaient comme l'éclair. La gare se dressait devant nous, une construction banale comme toutes les gares du monde. Nous arrivons mauvais premiers dans une foule effarée et hurlante où quelques Circassiens, semblables à des moutons retournés, cuir en dehors, laine en dedans, formaient une masse compacte. L'attelage de M. Longman léchait nos roues de derrière.

Ahmed bondit de la voiture, courut à la portière des Anglaises, essuya de sa main gauche la boue épaisse qui couvrait le marchepied, et tendit la main droite à miss Grace.

La jeune fille, aussitôt calmée, le regarda d'un air froid, ouvrit une sacoche de cuir, prit une pièce de six *pence*, la jeta dédaigneusement dans la main du beau fellah, et s'élança sur la première marche de la gare.

Ahmed rougit jusqu'aux oreilles; mais il garda la pièce d'argent, la baisa, fit la révérence, et dit en bon français : — Merci, made-

moiselle. Un présent d'une si belle main ne peut que me porter bonheur.

En même temps il fit un signe à l'un de ces gamins arabes qui entourent la gare avec des gargoulettes pleines d'eau fraîche; il se lava les mains, jeta une pièce d'or à l'enfant, et nous rejoignit sous le vestibule.

Les billets, l'enregistrement des bagages et tous les menus soins du départ occupèrent les dix minutes suivantes. On se retrouva devant le train, sur le quai d'embarquement; j'avais pris possession d'une voiture avec Ahmed, et j'invitais les dames à nous suivre, lorsque miss Grace dit à M. Longman en anglais : — Nous ne pouvons pourtant pas monter en wagon avec ce sale esclave noir.

Ahmed rougit de plus belle, et répondit en anglais : — Le jour où sir Walter Raleigh étendit son manteau sous les pieds de la reine, Élisabeth ne répondit pas : Quel est ce sale gentilhomme?

Ce fut au tour de miss Grace à rougir.

— Pardon, monsieur, dit-elle. Je ne voulais pas vous offenser. Oh! non! Dieu m'est témoin que je ne le voulais pas.

Je crus à tort ou à raison qu'il était temps d'intervenir, et je présentai Ahmed, *mon ami*, à M. Longman et à ses compagnes. M. Longman lui serra la main à l'anglaise, et chacun prit sa place sans autre cérémonie. Mes amis de Paris, voyant que nous étions au complet dans une caisse de six personnes, se logèrent un peu plus loin, et le train partit pour le Caire.

Ahmed tournait le dos à la machine comme M. Longman et moi; un hasard qui pouvait être embarrassant l'avait mis face à face avec miss Grace.

— Mademoiselle, dit-il en anglais, j'ai grand'peur que vous n'ayez apporté chez nous les préjugés de l'Occident sur la couleur et sur l'esclavage.

— Non, monsieur; pourquoi? L'Angleterre a toujours protégé... D'ailleurs je m'honore d'être chrétienne.

— Sans doute, mais la race anglo-saxonne, la première de toutes après la mienne, pratique des contradictions étranges. L'Amérique du Nord a versé des flots de sang pour l'affranchissement des nègres, et quand un nègre ose monter dans une voiture publique, elle le jette sans façon sur le pavé de New-York.

— Nous ne sommes pas Américains.

— Je l'ai reconnu tout d'abord au langage; mais les Anglais eux-mêmes, dans leurs possessions asiatiques, assignent une place inférieure à tout ce qui n'est pas de sang européen. Chez nous, toutes les races sont égales : non-seulement l'Abyssin, qui est d'un noble sang, mais le nègre lui-même marchent, de pair avec les maîtres hé-

réditaires du sol, et moi, qui suis de la race des maîtres, je donne la main à un Cafre pour peu qu'il ait reçu la lumière d'en haut et qu'il connaisse Dieu. Nous pratiquons en ces matières une tolérance large et véritablement humaine que Bonaparte expliquait par les mélanges de la polygamie, mais qui prend sa source plus haut, veuillez le croire.

— Je le crois, monsieur, je le crois; mais qu'arrive-t-il? Il me semble que nous reculons au lieu d'avancer.

En effet, la machine faisait vapeur en arrière, et nous revenions grand train sur la gare d'Alexandrie.

Ahmed mit la tête à la portière et dit :

— Rassurez-vous. Ce n'est pas un accident, mademoiselle. Ce n'est qu'un incident, mais il mérite d'être noté. Voyez-vous ce petit homme qui court précédé d'un tambour-major à longue canne? C'est M. le consul de Prusse, — un parfait *gentleman*, Français de l'édit de Nantes et homme de beaucoup d'esprit. — Il se rend au Caire, où son altesse le vice-roi l'attend demain en audience solennelle. Je suppose qu'il a manqué le train, et qu'il lui a fait signe de revenir en arrière.

— Quoi! déranger tant de personnes pour un seul homme? Il n'y a donc pas d'heures pour les consuls?

— Il y a peut-être des heures, mademoiselle, mais il n'y a pas de lois. Les consuls sont au-dessus de tout en Égypte. Ils ont des montres qui règlent le soleil.

Le train reprit la direction du Caire.

— Je voudrais aussi, dit Ahmed, redresser l'opinion que vous sembliez exprimer sur la condition de l'esclave. L'esclavage chez nous n'est qu'un mode d'adoption fort onéreux le plus souvent pour celui qui achète une âme. Les domestiques européens, dans leur orgueil de caste, vous disent quelquefois : Nous ne sommes pas des esclaves. En Égypte, c'est toujours un esclave qui commande aux domestiques de la maison. Pourquoi? Précisément parce que, n'étant pas une personne, il fait partie intégrante de la personne du maître. Il est comme une expansion d'un autre individu supérieur à lui. Celui qui l'a payé à prix d'argent ne saurait le jeter dehors sans encourir un blâme. En revanche, il a le droit de demander son *teskéré*, c'est-à-dire ses lettres de liberté, après sept ans de service, s'il n'est pas satisfait de sa condition. L'esclavage est si peu méprisé en pays musulman que les sultans de Constantinople, chefs sacrés de l'islam, naissent tous de femmes esclaves, et n'en sont pas moins fiers, il s'en faut. Les mameluks, qui ont longtemps régné chez nous, continuaient leurs familles en achetant les enfans du Caucase, qu'ils adoptaient à leur majorité. Souvent encore un

grand seigneur égyptien élève, instruit et développe une petite marchandise à deux pieds, sans plume, qu'il marie ensuite à sa fille et substitue à tous ses droits. Vous rencontrerez sans nul doute au Caire des ministres, des généraux, des magistrats de l'ordre le plus élevé, qui ont valu mille ou quinze cents francs dans leur première jeunesse.

— L'esclavage serait donc moral, à votre avis?

— Non, mademoiselle, et j'espère qu'il aura bientôt fait son temps. Je l'ai déjà supprimé dans ma maison, qui a son importance en Égypte et qui sert de modèle à plus d'une.

— Je croyais, dit M. Longman, que les consuls-généraux d'Angleterre avaient depuis longtemps mis ordre à ce trafic.

— Les consuls sont tout-puissans, monsieur; mais les mœurs, même mauvaises, sont encore plus fortes. Nos souverains se prêtent de bonne grâce aux moindres volontés de l'Europe, ils publient les édits les plus conformes à la civilisation moderne; mais le commerce des personnes se fera, soit en public, soit en secret, tant que nous n'aurons pas réformé l'organisation du harem.

— J'espère que nous verrons des harems, dit miss Grace.

Mme et Mlle Longman firent chorus.

— Vous en verrez, répondit Ahmed, autant qu'il vous plaira. Il n'y en a que trop dans notre malheureux pays. Le harem est un gaspillage odieux de la personne humaine.

— Vous êtes musulman, et vous parlez ainsi!

— Le divin Mohammed, notre prophète vénéré, n'a prêché ni la polygamie, ni l'esclavage; il les a tolérés tout au plus, en leur imposant des limites. Dans l'état actuel de nos mœurs, l'homme épouse une enfant illettrée, sans éducation morale, qui sait à peine si elle a une âme. Il la détient dans sa maison comme un instrument de plaisir, et, n'ayant ni le loisir de la surveiller, ni l'espoir qu'elle saura se garder elle-même, il l'enferme dans un cachot dont les geôliers ne sont d'aucun sexe. Il n'y a que l'esclavage qui puisse offrir de tels gardiens. Les servantes même du harem, qui se comptent par centaines dans les grandes maisons du pays, ne sauraient être que des esclaves : une fille d'Égypte aime mieux épouser un mendiant que rester fille. L'usage a donc créé une population de malheureux et d'infortunées qui vivent pour le plaisir ou pour la vanité d'un seul homme, sans espoir d'obtenir jamais un sort meilleur. Le maître du harem peut réunir sous le même toit quatre femmes légitimes qui vivent en bonne harmonie, s'il se peut, et s'appellent réciproquement ma sœur. Il dispose arbitrairement des esclaves qu'il leur donne. Tout enfant né dans le harem est sien devant la loi, sans privilége en faveur des fils légitimes.

Miss Grace coupa court à cette dissertation, qu'elle écoutait depuis un moment avec impatience, pour ne pas dire pis.

— Les filles d'Angleterre, reprit-elle, n'aiment pas à traîner leur esprit sur de telles matières.

— Mais, mademoiselle...

— Je sais que vos intentions sont excellentes, monsieur. Vous êtes un réformateur, et, pour guérir le mal, il faut nécessairement le connaître; mais nous répugnons à toucher, même avec des gants, aux choses malpropres, fût-ce avec le désir de les rendre plus nettes.

— Cependant, mademoiselle, je vous jure...

— Je vous crois,... j'aime mieux vous croire que d'entendre une plus ample explication; si vous m'en croyez à votre tour, vous attendrez que l'organisation de la famille musulmane se soit amendée pour en parler avec tant de détail à des oreilles anglaises.

— Mais, mademoiselle, s'écria-t-il avec un désespoir comique, il y a des Anglaises qui ont épousé des pachas!

— Les pauvres malheureuses créatures! elles avaient donc renié leur foi?

— Pas du tout! La femme va au temple et le mari à la mosquée. Et cela fait des ménages parfaits.

Miss Grace se mordit les lèvres, Mme et Mlle Longman se mirent à tousser en duo, le jeune Anglais défit un gros paquet de châles et de couvertures, et, pour aborder un sujet qui ne scandalisât personne, on parla du froid qu'il faisait.

— Ces wagons, dit M. Longman, sont les plus détestables du monde.

— C'est l'Angleterre qui les a fabriqués, répondit Ahmed, et vous les trouveriez excellens, si nous étions en juin ou en juillet; mais cette ventilation, qu'on bénit en été, manque de charme dans la saison brumeuse.

— C'est pourtant vrai, dit miss Longman en regardant à la portière. Voici du vrai brouillard, comme à Londres.

Ahmed répondit : — C'est que nous courons sur le bord d'un vaste marais.

— En Angleterre, dit M. Longman, tout cela serait drainé depuis longtemps, et converti en bons pâturages.

— Mais nous l'avons drainé, monsieur, et cette immensité serait encore en pleine culture, si les Anglais n'avaient brisé nos digues et introduit violemment la mer chez nous.

— Vous êtes patriote, monsieur!

— Passionnément. Et vous?

— Moi? Sagement, c'est-à-dire sans préjugés et sans haines.

— Eh bien! non, nous n'aimons pas les Européens, parce qu'ils n'ont jamais su ni nous servir, ni se servir de nous. Ils pourraient emporter d'ici cent millions par an sans nous appauvrir, au contraire; mais tout ce qui vient chez nous pour faire de l'argent a la rage de s'enrichir en huit jours. Nous ne demanderions qu'à nous annexer à l'Europe, si l'Europe se donnait la peine d'enchaîner nos intérêts aux siens; mais on ne fait pas la conquête d'un pays en y lançant de temps à autre une bande de fourrageurs.

— Je vous assure, monsieur, que ni ces dames ni moi nous ne mettrons l'Égypte au pillage. Puisse-t-elle nous traiter aussi généreusement!

Nouveau silence. Entre nous, je n'étais ni très fier ni très content d'avoir présenté Ahmed. Ces hommes de passion qui s'échappent en tirades sont sujets à jeter du froid dans la conversation. Pour moi, qui connaissais le fond de l'homme, je ne pouvais que l'approuver en tout; mais qu'importe le fond? la société mondaine n'existe que par le jeu de surfaces polies qui glissent harmonieusement les unes sur les autres.

Un rayon de soleil nous tira tous d'affaire. Nous étions sortis des brouillards; le sourire du ciel se refléta sur les visages, et Ahmed, sans rancune sinon sans emphase, se mit bravement à nous faire les honneurs de son pays.

La campagne était verte; les blés drus s'étendaient en longues nappes, les trèfles et les luzernes, d'une belle venue et d'une admirable couleur, s'élevaient à un demi-mètre dans des champs découpés en échiquier. On apercevait çà et là un massif de cannes à sucre, une vigne haute et puissante étayée sur de longues treilles de roseaux, un groupe de palmiers, un vaste taillis de bois sec émaillé de houppes blanches et cotonneuses, quelque peu de bétail éparpillé, buffles par-ci, bœufs par-là, un cheval, un âne, une brebis et son agneau, deux ou trois chèvres; point de troupeaux proprement dits, chaque bête attachée au piquet sur un petit lopin de verdure. Tous les animaux domestiques nous paraissaient chétifs et misérables.

— Les races, nous dit Ahmed, ont dégénéré par l'ignorance et l'incurie des hommes; le cheval est devenu rosse dans le pays des fiers cavaliers mameluks. Notre buffle est efflanqué, haut sur pattes et d'humeur débonnaire; ce n'est plus la brute héroïque que vous avez sans doute admirée comme moi dans les forêts d'Ostie ou dans les marécages de Pæstum. Nos bœufs sont des joujoux d'une forme assez agréable, mais qui fournissent peu de viande et médiocrement de travail. Le chameau même, cet antédiluvien, est en voie de décadence. Les chèvres sont petites, les moutons maigres, les poules

chétives, et elles pondent des œufs de pigeon. Tout ce mal vient de l'homme; l'homme saura le corriger, s'il plaît à Dieu. Si vous me faites l'honneur de visiter ma ferme, vous verrez que je donne le bon exemple. Il y a quelques années encore, nous avions vingt fois plus de bétail qu'aujourd'hui : une grande épizootie nous a frappés, la même qui s'est fait sentir en Angleterre; mais le bétail anglais, plus fort et mieux nourri que le nôtre, n'a péri que dans la proportion de cinq pour cent, quand notre perte était de quatre-vingt-quinze. Nous avons sauvé justement ce que vous avez perdu, fort peu de chose. La réparation ne tardera guère, elle a déjà bien commencé; il n'y a point de miracle impossible sur le sol béni de l'Égypte. Regardez ces monceaux de terre noire que tous vos jardiniers achèteraient à prix d'or; c'est le limon du Nil accumulé. Le Delta n'est qu'un vaste trésor d'humus qui descend à des profondeurs insondables; notre fertilité, étalée en tartine sur les terres épuisées de vos pays, serait la résurrection de l'Europe. Ce n'est pas le seul bien que Dieu nous donne à profusion : voici l'eau du Nil qui serpente dans ces mille canaux pour arroser la terre; voilà notre soleil de janvier, je vous souhaiterais de l'avoir au mois d'août.

M. Longman appela notre attention sur un long cortége pittoresque qui passait à gauche du train. C'était le peuple d'un village en route vers je ne sais quel marché. Hommes, femmes, enfans, animaux, se suivaient gravement à la file, et chacun portait son fardeau. Ahmed n'eut pas besoin de nous faire admirer la naïve grandeur de la scène, la majesté de ces humbles personnages qui se posaient et se drapaient en statues sans y songer.

— Étrange! s'écria miss Grace. Il me semble que nous entrons dans un chapitre de la Bible.

Ahmed lui dit : — Ce mot me prouve, mademoiselle, que vous étiez digne de voir l'Égypte.

— Mais, monsieur, je n'en ai jamais douté! répondit-elle.

Ceux qui croient aux atomes crochus seront forcés de convenir que cet élément d'union n'abondait pas entre Ahmed et miss Grace. A je ne sais quelle station, une femme fellah nous offrit des cannes à sucre. Ahmed, imperturbable dans sa galanterie, acheta tout le fagot; le wagon en fut encombré, les bouts sortaient par chaque portière. Mon digne ami prit un fort couteau dans sa poche, coupa quelques morceaux entre les nœuds, et les éplucha dextrement pour les offrir aux dames. Miss Grace aurait bien refusé; mais la curiosité féminine est si forte! La jeune fille avait lu dans ses livres qu'on suce les cannes à sucre; elle se mit à procéder en conséquence, et cela sans le moindre succès. — Mademoiselle, lui dit Ahmed, ça se déchire avec les dents et ça se mâche très fort.

Elle mâcha un tantinet; le travail lui parut pénible, et le régal de médiocre saveur. J'étais un peu du même avis, sans oser trop rien dire; Ahmed nous enseigna du geste l'art de puiser le sucre à sa source : quel moulin que ses trente-deux dents!

Ce qui nous frappa tous et vivement dans ce premier aperçu de la Basse-Égypte, c'est le nombre et la variété des oiseaux qui s'ébattent librement sous le ciel. Les hirondelles sillonnaient l'air en tout sens, et miss Grace, enchantée de les revoir, leur disait : « Allez donc, petites, allez manger les mouches qui s'entassent autour des yeux des jeunes fellahs! » Les bergeronnettes couraient sur les jetées en hochant la queue, de grands martins-pêcheurs planaient en frétillant des ailes sur les canaux d'irrigation; les chardonnerets, les verdiers, tous ces chanteurs que l'hiver bannit de nos contrées, semblaient être chez eux et se promenaient par tribus; les chasse-bœufs, blancs comme neige, piétinaient familièrement autour des hommes et des bêtes; les corneilles mantelées voletaient deux à deux sans plus s'effaroucher de l'homme que si elles avaient fait un pacte avec lui.

— Savez-vous, dit Ahmed, pourquoi notre campagne est si vivante? C'est parce que les fellahs sont doux, et n'aiment pas à détruire. Ils ne connaissent point le stupide plaisir de tuer par désœuvrement ou par vanité, pour faire un beau coup de fusil. Nos enfans mêmes sont meilleurs et plus humains que les vôtres, quoiqu'ils n'aient pas reçu, je l'avoue, une aussi brillante éducation. Comptez les nids qui pendent aux branches de ce tamarix; il y en a bien dix ou douze, et la plupart à portée de la main. Pas un garçon n'y touche, heureusement pour nos récoltes et pour les vôtres, car, si nous détruisions en hiver les pauvres petits êtres que l'Europe déniche ou fusille en été, la terre appartiendrait bientôt aux insectes nuisibles.

— Ah! monsieur, s'écria miss Grace, pitié pour cette pauvre Europe! Quel mal vous a-t-elle donc fait? Ne pourriez-vous louer votre pays sans dénigrer le nôtre? Je vous jure qu'on s'associerait plus volontiers à vos enthousiasmes, s'ils se montraient moins agressifs. Nous ne sommes pas tout à fait des barbares, quoi qu'en disent les Chinois et quelques Égyptiens... Mais, grâce à Dieu, voici les Pyramides! Oui, oui, je ne me trompe pas, les voici!

Ahmed balbutiait une excuse entrecoupée de complimens dont l'intention était bonne. Il s'escrimait à démontrer que l'arbre se juge aux fruits, et qu'un pays assez heureux pour avoir donné le jour à miss Grace méritait une place à part dans l'admiration des peuples; mais les Pyramides avaient tué l'effet de son éloquence. Notre wagon était tout aux Pyramides, et le passé faisait un tort

irréparable au présent. Presque au même moment les deux déserts d'Afrique et d'Arabie apparurent à la droite et à la gauche du train. M. Longman ouvrit son guide, Mme Longman se mit à crayonner des notes, miss Longman murmura quelques strophes de poésie classique, et miss Grace, qui n'avait pas le fanatisme exclusif, loua le général Bonaparte dans des termes qui auraient peut-être humilié Garibaldi. Puis la banlieue du Caire apparut avec ses nombreux villages, ses grands arbres et ses cultures variées. Enfin le train s'arrêta sous la gare. Les courtiers des hôtels s'arrachèrent nos personnes et nos biens. Shepherd prit la famille Longman, Coulomb mit la griffe sur nous. Nous hésitions un peu; Ahmed nous dit : — Ne choisissez pas, tous les hôtels européens se valent en Égypte.

Il procéda lui-même à notre installation, nous recommanda au prône, et assista patiemment à notre déjeuner. Je lui demandai des nouvelles de ce victorieux appétit que j'avais admiré certain soir après la chasse.

— Toujours le même, me répondit-il. Vous en jugerez par vos yeux, car vous dînez chez moi avec vos amis. J'ai déjà faim, tel que vous me voyez, et, quoique votre chère soit des plus médiocres, j'éprouve, en vous voyant, le supplice de Tantale; mais où serait le mérite, si l'on obéissait à Dieu sans souffrir? La soif est plus douloureuse que la faim, et je ne sais si la privation du tabac n'est pas plus insupportable encore. Vous verrez ce soir dans les rues, quelques minutes avant le coup de canon qui annonce la fin du jeûne, de vieux fumeurs, la pipe dans une main et l'allumette dans l'autre, pour ne pas retarder d'un moment leur plaisir favori. Il fut un temps où l'étranger qui fumait en public pendant notre carême courait grand risque de se voir arracher son cigare. Était-ce intolérance ou plutôt jalousie? Je ne sais, mais nos mœurs se sont humanisées. Sortons comme nous sommes, et faites comme chez vous.

VIII.

L'hôtel Coulomb ouvre sur l'Esbékieh, ce magnifique jardin poudreux qui, après avoir été lac, puis champ de foire, puis bocage mystérieux, sera bientôt, par une dernière transformation, le parc Monceau du Caire. Au moment de notre arrivée, on déballait les grilles; on sacrifiait à l'alignement des mimosas grands comme des chênes et tout en fleur.

— Si vous m'en croyez, dit Ahmed, vous ferez apporter quatre chaises sous un arbre, et nous nous promènerons aujourd'hui sans bouger de place. C'est dimanche; il y a des courses, je ne vous

offre pas de vous y conduire, car ce n'est pas ce genre de spectacle que vous êtes venus chercher si loin; mais toute la population est en l'air, et vous assisterez à un défilé qu'on ne voit pas aux Champs-Élysées.

Marché conclu, nous prîmes possession d'un joli petit coin où la poussière ne nous montait qu'à la cheville. O l'admirable carnaval! Malgré ces façades vulgaires qui singent grossièrement je ne sais quel faubourg de l'Europe, malgré les fiacres découverts où s'étalent des Grecs, des Italiens et des Français en chapeau mou, nous nous sentons à dix mille lieues de Paris; la circonférence du globe n'en a pourtant pas plus de neuf mille. Tout ce qui passe nous étonne; nous sommes là trois étrangers, chaque objet ou plutôt chaque vision nous arrache trois cris. Un flot d'ânes circule au grand trot dans un océan de poussière; l'âne est triple : la bête, son cavalier et son propriétaire; l'un sautillant, l'autre cahoté, le troisième piquant un bâton pointu, Dieu sait où! Cela court à tous les diables, et cela pousse un cri nasillard, guttural, que pas une écriture ne saurait rendre : représentez-vous la lettre N sans l'accompagnement d'aucune voyelle, et prolongée à l'infini. Ahmed nous déchiffre un à un tous les passans, énigmes vivantes : ci un Copte ou fellah chrétien, mais chrétien à sa manière; ci l'homme de la Basse-Égypte, ci l'indigène du Saïd, puis le Berbère ou Nubien, l'Abyssin, le Bédouin du désert, le vrai nègre et tous les croisemens de ces races diverses, le Juif, le Turc, pâle, maigre et dépenaillé, à moins pourtant qu'il soit luisant d'embonpoint et de dorure, car cette colonie fort réduite commence par des pachas et finit par des gendarmes. Peu de cavaliers, ce qui m'étonne; le cheval lui-même est plus rare que je ne l'aurais cru. Les fiacres sont traînés par des fantômes à tous crins; les beaux attelages, — on les compte, — viennent de Londres ou de Paris. De quart d'heure en quart d'heure, une grosse caricature ambulante nous rappelle les musulmans légendaires de la Courtille. La masse de la population masculine est plus svelte et plus brillante que chez nous. A ma gauche, un soldat en uniforme tricote indolemment un bas bleu. Un peu plus loin, les enfans se balancent dans des boîtes carrées, peinturlurées de jaune et de rouge, qui remplacent les chevaux de bois et les gondoles de nos foires. Les femmes passent et repassent, toutes en domino, les unes noires de la tête aux pieds, les autres bleues; quelques lourdes matrones s'acheminent, le ventre en avant, les jambes écartées, dans un costume prétentieux et sale où toutes les couleurs de l'arc-en-ciel se sont donné rendez-vous. Deux amis se rencontrent, ils avancent la main et la retirent avec une hâte fébrile, comme si chacun d'eux craignait la contagion de l'autre.

Ahmed nous dit : « Ils sont égaux, chacun d'eux prend la main de son ami, comme pour la baiser, et chacun la retire modestement pour se soustraire à un tel hommage. » Au même instant, un pauvre hère aborde un employé en lui baisant le bas de sa *stambouline*. La stambouline est cette redingote qui fut inaugurée à Constantinople par la réforme du sultan Mahmoud. Le nom de Stamboul est magique, c'est le Paris de l'Orient; le *stambouli* est le tabac par excellence. Tout ce qui est beau, brillant, à la mode, se décore du nom de Stamboul. Trois musulmans revêtus de stamboulines pareilles se promènent de front. Ahmed nous dit : — Devinez-vous quel est le plus grand personnage des trois?

— Non. Comment? Pourquoi ne seraient-ils pas égaux?

— Tous les hommes sont classés dans nos pays, et si exactement que nul ne s'y peut méprendre. Celui qui marche à droite est le supérieur du second, qui lui-même est le supérieur du troisième. Chacun connaît sa place et s'y tient.

Comme il disait ces mots, un quatrième personnage s'arrête devant les trois autres, et semble attendre leur salut; ils portent tous le médius au bord de leurs tarbouchs; l'autre aussitôt s'incline, abaisse la main droite jusqu'à terre, l'appuie sur son cœur, sur ses lèvres, sur son front, et la renverse enfin par un mouvement long et tranquille devant le trio majestueux.

— Avez-vous compris? dit Ahmed. Le survenant est un inférieur, il attendait pour saluer qu'on se montrât d'humeur à recevoir son hommage. C'est ainsi que les serviteurs de bonne maison se comportent en Europe, et que les gens du monde, ces éternels serviteurs de la femme, devraient toujours agir avec elle. Quant au salut lui-même, je suppose que vous l'avez interprété sans effort.

— Ma foi, répondit Najac, il m'a semblé que le geste du pauvre diable voulait dire : je ramasse la poussière, je m'en frotte l'estomac, j'en fourre plein ma bouche, et il m'en reste encore pour le front.

— Pas tout à fait. Traduisez : mon respect, mon cœur, ma parole et ma pensée sont à toi.

— Dame! c'est plus joli que je ne pensais, plus délicat surtout.

— Mais nous sommes des prodiges de délicatesse, et, si l'Europe nous connaissait mieux, je vous assure qu'elle se mettrait à l'école chez nous.

— Ah! tudieu! la belle voiture! Quel dommage qu'elle ait passé si vite! on n'a rien vu.

— Un grand harem, ni plus ni moins.

— Comment! dans un coupé à deux places?

— Pourquoi donc pas? Le nombre n'y fait rien. Ce gros nègre

qui trône à la gauche du cocher est un eunuque. Une coutume absurde, selon moi, mais difficile à déraciner, ne permet pas qu'une femme honnête se promène, même au grand trot de deux chevaux anglais, sans cette triste compagnie. C'est un pavillon comme un autre.

— J'en aimerais mieux un autre, dit Du Locle.

— Et moi aussi, répliqua-t-il.

— Mais pourquoi ce grand efflanqué qui courait à dix pas devant la voiture?

— Pourquoi? demandez-lui, demandez à son maître, à sa maîtresse, à tous les citoyens du Caire, à l'Égypte, au peuple musulman tout entier, pourquoi les gens de bien qui sortent en voiture se font précéder d'un *saïs*. Si quelqu'un vous répond de manière à contenter votre bon sens, je donne ma démission d'homme. C'est offenser la nature elle-même que d'obliger une créature raisonnable de Dieu à courir à pied devant un attelage.

— Vous accoutumez la nature à des offenses bien plus graves.

— A qui le dites-vous! Je ne le sais que trop. Nous subissons un vieux restant de mœurs atroces. On abuse du sang des hommes, comme si le Nil en rapportait une inondation chaque année. L'usage veut qu'un maître appelle ses domestiques en frappant dans les mains, il faut donc qu'en tout temps un serviteur oisif fasse le pied de grue à la porte. L'usage est d'envoyer un saïs à l'avant-garde, lorsqu'on sort en voiture. La grande porte des maisons ne ferme pas, ou ferme mal; l'usage est de coucher un *boab* ou concierge en travers de la porte. Les ânes de louage sont parfois rétifs ou paresseux, l'usage est qu'en louant un baudet dans la rue on emmène son propriétaire par-dessus le marché. Nos femmes n'ont pas appris à se garder elles-mêmes, l'usage veut qu'on les fasse garder par des eunuques. Elles s'ennuient dans leurs prisons; quoi de plus naturel? L'usage veut qu'on leur donne une multitude de compagnes, *odaleuks*, danseuses, chanteuses, lectrices, bouffonnes, que sais-je encore? condamnées toutes au célibat perpétuel, ou réservées au caprice du maître. A mesure que le harem se peuple, il faut doubler les sentinelles. Calculez, si vous êtes capables, la somme de non-valeurs des deux sexes qui s'accumulent ainsi dans une seule maison. Et l'on se plaint que les bras manquent! Eh! chers amis, si vous avez peur d'écraser les passans sous les roues de vos voitures, attachez des grelots au collier de vos chevaux. Si vous voulez avoir des domestiques à vos ordres, faites poser des sonnettes dans la maison. Pour économiser le sommeil et la santé d'un malheureux boab, ayez une porte qui ferme. Voulez-vous supprimer la fabrication monstrueuse des ennuques, ayez des femmes qui sachent se garder

elles-mêmes; et, en attendant ce progrès, qui veut peut-être un certain temps, mettez une serrure au harem. Et, tirant de sa poche une petite clef, il ajouta : — Voici le seul eunuque que je possède pour protéger ma mère et ma sœur; je l'ai payé vingt-cinq francs à Paris, et il ne coûte rien à nourrir.

Nous l'écoutions avec un vif intérêt, mais sans rien perdre du spectacle qui se renouvelait incessamment sous nos yeux. Un enfant riche, au visage pâle et boursouflé, le corps soutenu par trois serviteurs, se dandinait comme un poussah précoce sur un magnifique baudet de l'Hedjaz tout caparaçonné d'or et de soie. Une file de chameaux maigres chargés de moellons s'acheminait au petit pas vers quelque chantier de bâtisse. Les mendians se succédaient sans interruption devant nous, et, dans le nombre, nous nous étonnions de compter les aveugles par douzaines. Ahmed nous dit à ce propos : — Le peuple périt par les yeux; sur quatre Égyptiens, il y a, je pense, un aveugle, un borgne, un chassieux et un homme comme moi. Ses yeux étaient de vrais soleils; je n'ai rien vu de plus beau dans ma vie. — Ce n'est pas, reprit-il, l'intensité de la lumière qui aveugle les gens du pays, c'est la poussière, un peu et beaucoup le manque de soin dans les premières années. Celui qui enseignerait l'hygiène à la race des pharaons doublerait en vingt ans le nombre des hommes utiles et la richesse de l'Égypte. Nos borgnes sont, pour la plupart, des malheureux mutilés par eux-mêmes ou par la poltronnerie de leur famille. On avait si grand'peur du service militaire au temps de Mohammed, d'Ibrahim et d'Abbas, que les pères crevaient un œil à leurs enfans, ou leur coupaient la première phalange de l'index pour les dérober à l'armée. Aujourd'hui les mœurs ont changé. Le vice-roi lève des troupes, c'est surtout pour que la jeunesse de seize à dix-huit ans apprenne à lire. L'exercice ne perd pas ses droits; vous verrez nos petits soldats, ils possèdent l'escrime à la baïonnette presque aussi bien que vos chasseurs de Vincennes. Jamais sans doute nous n'irons en guerre pour notre compte; notre faiblesse et les rivalités de la politique européenne font de l'Égypte une Belgique orientale, mais croyez que nous n'avons pas peur du feu; nos contingens servent la Porte, ils ont fait bonne figure au Mexique, où pourtant nos intérêts n'étaient nullement engagés.

Un effronté gamin, le nez en l'air, l'œil émerillonné, s'arrêta devant nous, et nous dit en français : « Messieurs, voulez-vous l'escamoteur? » Il se mit en besogne aussitôt, sans même attendre la réponse. Le petit scélérat n'avait ni compère, ni théâtre, ni table, ni tapis; il était habillé d'une chemise bleue, comme les autres fellahs de la rue, et pourtant, en un tour de main, il nous fit voir

plus de merveilles que pas un prestidigitateur de Paris. Je ne parle pas des muscades qu'il se lançait dans l'oreille droite et faisait sortir par la gauche; sa bouche rose et endentée comme la gueule d'un jeune chien crachait à volonté des chapelets d'épingles, des noyaux de dattes, des balles de plomb, des écheveaux de soie multicolore et de l'étoupe en feu; il couvait un œuf sous l'aisselle et donnait la volée à un pigeon tout venu; il secouait son corps en se prenant lui-même par les oreilles, et se faisait sonner comme une bourse pleine d'or, quoiqu'il ne possédât assurément que des choses futures. On lui jeta quelques monnaies qu'il flaira dans le creux de sa main sans en laisser aucune trace, comme pour indiquer que les biens de ce monde sont fugitifs entre tous.

Cependant les heures marchaient, et les chevaux couraient sur le turf. Le retour du beau monde nous surprit lorsque nous y pensions le moins. Nos Anglais, comme on peut le croire, ne s'étaient pas privés d'une fête nationale : il est si doux de retrouver Epsom par trente degrés au soleil! La famille Longman en calèche, précédée d'un *saïs* cousu d'or, nous salua des mains sans s'arrêter; elle courait au grand trot vers la rue marchande du Mousky et les trésors bizarres du Khan-Khalil.

— A propos, dit Ahmed, donnez-moi franchement votre avis. Ces Anglaises m'ont pris pour un sauvage?

— Pourquoi? Pas tout à fait. Vous les avez légèrement ébouriffées; mais les femmes sont ainsi faites que miss Grace, à coup sûr, ne vous en estime que plus. Vous ne m'avez pas dit ce que vous pensiez d'elle.

— Je n'en sais rien, je l'aime.

— Vous plaisantez.

— Non, parole d'honneur.

— Toujours le jeune homme de Brunoy!

— Plus mûr, plus fort et plus tenace.

— Je vous accorde qu'elle est jolie, mais enfin...

— Qu'est-ce que la beauté? Un épiderme. C'est une âme, mon cher, que cette fille-là!

— Une âme, soit! mais qui n'a pas sympathisé de prime abord avec la vôtre...

— Grâce à Dieu! Vous feriez une battue dans tout l'empire musulman, qui embrasse l'Afrique, l'Asie et un coin de l'Europe, sans y rencontrer une femme qui pensât par elle-même, qui vécût de son propre cœur, et qui fût véritablement une personne. A quelle heure voulez-vous dîner?

— Puisque nous dînons chez vous, il me semble, mon bon, que notre heure est la vôtre.

— Non, vous saurez bientôt que le musulman n'a pas d'heures, pas plus qu'il n'a de salle à manger. Il se nourrit, lorsqu'il a faim, en quelque lieu qu'il se trouve; mais, lorsqu'un hôte lui fait l'honneur de partager son repas tel quel, c'est toujours l'hôte qui commande.

— Eh bien! mon cher ami, nous vous commandons de nous servir à dîner aussitôt que le jeûne du rhamadan sera rompu, c'est-à-dire à l'instant même, car voici le canon qui part et le mendiant d'à côté qui allume sa longue pipe. En voiture, et vite au Vieux-Caire!

Nous prîmes possession d'une calèche qui passait à vide, et le cocher, fouettant, criant, mâchant une galette molle qu'il avait tirée de sa poche, injuriant les piétons, non-seulement dans leurs personnes, mais jusque dans les ossemens de leurs pères, nous conduisit en un quart d'heure par des chemins prodigieux, à travers un dédale inextricable, au seuil d'une porte mauresque qui s'ouvrait dans un grand mur blanc. Nous mettons pied à terre en musique; un piano caché dans la maison, travaillé par deux mains intrépides, exécutait l'air des roses de *Lalla-Roukh*, comme si la mélodie de Félicien David, repoussée de Paris par un tremblement de terre, était remontée à sa source.

Ahmed nous fit entrer dans une vaste salle où rien ne rappelait, grâce à Dieu, la civilisation européenne. Il avait mis son amour-propre à meubler la maison sans emprunter la moindre chose au monde des roumis, sauf pourtant le piano. Le dallage de marbre était profondément enfoui sous un tapis de Perse. Le divan qui courait autour du *selamlik* se cachait sous vingt-cinq ou trente tapis de Caramanie aux dessins variés, aux couleurs étincelantes. Les murailles, jusqu'à trois mètres de hauteur, étaient bariolées de faïences arabes en carreaux. Une étoffe de soie brochée d'or, produit d'une industrie autrefois florissante aux entours de La Mecque, allait rejoindre la corniche, savamment taillée à facettes dans le style de l'Alhambra. La lumière tombait d'une lampe de verre irisé prise à quelque mosquée en ruine. Pas un meuble; seulement une profusion de riches coussins éparpillés sur le sol, et quelques vases de bronze ou d'argent niellé dans des niches mystérieuses.

A l'arrivée du maître, on apporta les chibouks et le café, ces prémices inévitables de l'hospitalité orientale. Le café venait de Moka, les tasses du Japon; les supports de filigrane étaient un tissu d'or fin; le gros bout d'ambre des chibouks reposait sur une bague d'or criblée de diamans. Nous prîmes soin d'abréger les préliminaires, et l'on mit Ahmed en demeure de commander le repas au

plus tôt; mais, avant le repas, il nous fit servir le *mézé*, cet apéritif compliqué que les Russes appellent la *schâle*.

Sur un pied de santal tout incrusté de nacre, les serviteurs de notre fellah déposèrent un plateau d'argent où le caviar frais, les olives, le fromage, les cornichons, les mandarines débitées par tranches, les pois chiches grillés, les noisettes sans coquilles et le pain blanc découpé en petits morceaux entouraient une bouteille de mastic, une carafe et quatre verres. Le mastic de Chio est l'absinthe de l'Orient, mais une absinthe sans poison qu'il serait bon d'acclimater en Europe au détriment de l'autre. Notre hôte n'en buvait point, par un scrupule peut-être excessif, car la plupart des musulmans ne s'en privent guère. On effleura tous ces échantillons de nourriture, et l'on demanda le dîner, le vrai dîner, à cor et à cri. Ahmed nous dit : Vous êtes bien pressés. Il est de mode ici, dans la bonne compagnie, de croquer des noisettes en buvant du rhaki jusqu'à ce que tout le monde ait perdu la tête. Cela dure deux et trois heures, souvent plus; parfois même le mézé va si loin que l'on oublie de dîner.

— Et la cuisine attend le bon plaisir des convives?

— Sans doute. Aimeriez-vous mieux qu'elle se fît attendre? Le musulman commande aux choses et ne leur obéit jamais.

— Cette méthode vous expose à manger des plats détestables.

— Oui, mais on a puisé des trésors d'indulgence dans la bouteille que voici. Toutefois je ne veux pas vous imposer nos mœurs.

Il fit un signe; le mézé disparut, un jeune domestique qui portait sur l'épaule une serviette brodée d'or, et dans la main droite une aiguière du temps des califes, versa l'eau tiède sur nos mains, après quoi nous pûmes dîner.

— J'ai pensé, dit Ahmed, qu'il ne vous répugnerait pas de manger une fois à l'arabe, assis sur des coussins, et sans autre fourchette que les cinq doigts. C'est un usage un peu barbare, je le sais; cependant on m'assure que les gens de cour à Paris, vers la fin du siècle dernier, mettaient quelque coquetterie à cueillir la salade feuille à feuille dans les assiettes de Sèvres sans crainte de graisser leurs mains blanches. Essayez de notre méthode; pour une fois, vous n'en mourrez pas. Le repas est absolument arabe, sauf un plat qu'on a commandé chez le pâtissier européen du Mousky, et les vins d'Yquem et de Laffitte, qui viennent de Bordeaux, si j'ose en croire le marchand.

La cuisine nous parut bonne; nous ne savions pourtant pas qu'elle sortait du harem. Le plus délicat d'entre nous était Camille Du Locle. Il commença par dîner du bout des dents, mais bientôt il pa-

rut prendre cœur à la besogne. J'ai conservé pieusement le menu, et je l'abandonne sans scrupule à la critique des gourmets.

Le *kébab*, petits morceaux de mouton rôtis à la brochette.

Les fèves rouges au beurre.

La dinde farcie cuite en pâte.

Les feuilles de vigne roulées autour d'un mélange de viande et de riz.

Le vol-au-vent à la française.

Le *kufté* ou hachis en boulettes.

L'omelette au fromage.

Les fèves vertes.

Le *baklawa*, gâteau feuilleté.

Le *pilaw*. Tout repas se termine par un *pilaw*, parce que les grains de riz sont censés remplir tous les vides qui pourraient demeurer dans un estomac bien nourri.

Le *hochaf*, sirop parfumé ou plutôt pommade liquide qui se mange à la gamelle dans des cuillers d'écaille. On croit humer une purée de roses.

Je passe les hors-d'œuvre, qui étaient nombreux et variés : lait caillé, cornichons, oignons blancs, concombres, choux rouges confits au vinaigre, et le reste.

A la fin du repas, tout musulman soigneux se savonne non-seulement les mains, mais les dents.

Lorsque la table fut levée et qu'on eut rapporté les chibouks, Ahmed nous dit : — Vous n'avez pas remarqué une lacune? Ce vol-au-vent à la française qu'on vous avait promis...

— Tiens! c'est vrai! Qu'est-il devenu?

— Le pâtissier, votre compatriote, l'a envoyé ponctuellement; seulement il était vide. J'ai fait courir au Mousky; l'homme a répondu : « Comptiez-vous que pour vingt-cinq francs j'allais encore vous le remplir? Un vol-au-vent rempli se paie double; mais, s'il faut tout vous dire, j'aime mieux rester où nous en sommes, et m'épargner ce supplément de tracas pour aujourd'hui. »

EDMOND ABOUT.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1869.

C'est réellement une situation bien étrange que celle où nous vivons. Pour l'Europe telle que l'ont faite les événemens de ces dernières années, pour cette Europe affamée de liberté et de paix, tout est labeur ingrat et confusion. Les calmes sont sans durée, les jours se comptent par de périodiques alertes ou par des agitations sourdes plus énervantes cent fois qu'une crise aiguë virilement acceptée. Les questions succèdent aux questions, comme si une fatalité ironique les faisait sortir de terre, et, pour ajouter au trouble, on dirait que la parole a été donnée à tout le monde afin de mieux déguiser la vérité des choses.

On se flattait pourtant bien, il y a quelques jours à peine, d'avoir échappé encore une fois au danger par le dénoûment du démêlé gréco-turc, de s'être assuré pour le moins quelques semaines de repos et de sérénité pendant lesquelles on n'entendrait plus parler de guerre. La diplomatie avait correctement enregistré dans de très honnêtes protocoles ses bonnes volontés pacifiques, récompensées par la soumission de la Grèce, qui à la vérité aurait été fort empêchée de faire autrement, si on en juge par la pénurie de ressources militaires dont le nouveau cabinet hellénique a divulgué le secret. Dans cette heureuse conférence, on avait invoqué à propos la déclaration du congrès de 1856 recommandant d'en appeler à un arbitrage dans toutes les querelles qui pourraient surgir, et on s'était bien promis de recourir en toute occasion à cet expédient d'une médiation européenne qui venait d'éteindre une allumette en Orient. La diplomatie pouvait se reposer dans la satisfaction de son œuvre. De son côté, M. de Bismarck, un personnage de quelque importance dans les questions de paix ou de guerre, n'avait rien négligé pour faire savoir au monde qu'il n'était pas le trouble-fête qu'on soupçonnait, qu'il avait rendu à la tranquillité publique un éminent service en laissant tomber M. Bratiano au moment où l'impétueux ministre roumain se disposait à marcher trop vite. Il rejetait toutes les vaines alarmes sur les fabricans

de fausses nouvelles, sur le roi de Hanovre, sur l'électeur de Hesse, dont les riches dotations étaient employées à soudoyer le télégraphe, et tout récemment encore, dans la chambre des seigneurs à Berlin, le chancelier de la confédération du nord se faisait le garant des intentions conciliantes de tous les cabinets; il chatouillait même hardiment et familièrement la France, qu'il appelait un peuple « très susceptible sur le point d'honneur; » il s'indignait qu'on abusât sur les desseins de la Prusse « une nation aussi forte, aussi guerrière et néanmoins aussi pacifique que la nation française, » qu'il y eût des esprits assez criminels pour « pousser à la guerre deux grands peuples qui, placés au centre de la civilisation européenne, désirent tous deux vivre en paix, et n'ont aucun intérêt essentiel qui puisse les séparer. » Tout allait bien. Malheureusement ce jour-là même, comme on parlait de paix à Berlin, comme on allait oublier la Grèce, une petite loi était votée à Bruxelles qui remettait les esprits en campagne, et c'est ainsi qu'en peu de temps nous sommes passés de l'incident roumain à l'incident grec, de l'incident grec à l'incident belge. Nous cheminons à travers des incidens, et le dernier est toujours le plus grave en attendant les autres.

Qu'est-ce donc au fond que cet incident belge dont on a fait tant de bruit pendant huit jours? Certes, à ne prendre les choses qu'en elles-mêmes, il n'y a pas de quoi soulever cette poussière aveuglante de polémiques et agiter l'univers. C'est une simple question de chemins de fer, qui peut avoir son importance sans mettre en jeu véritablement les destinées du monde. Il y a quelque temps, la compagnie française de l'Est a éprouvé le besoin de s'étendre, de compléter son réseau intérieur par des ramifications extérieures. Elle était dans son droit, elle agissait en grande compagnie industrielle. Elle a commencé par acquérir le chemin de Guillaume-Luxembourg, qui traverse le grand-duché appartenant au roi de Hollande et qui aboutit aux portes de Spa, sur le territoire belge. Jusque-là nulle difficulté, la fusion est accomplie depuis un an; mais ce n'était qu'une entrée de jeu conduisant à une plus vaste combinaison. D'un côté, la compagnie française, poursuivant son travail d'extension, se mettait en mesure d'acquérir le chemin qui, à travers le Luxembourg belge, va jusqu'à Bruxelles en passant par Namur. D'un autre côté, elle négociait, ou, sans paraître elle-même, elle faisait négocier auprès du gouvernement belge pour obtenir une concession qui devait lui permettre d'aller de Spa au chemin de fer liégeois-limbourgeois, disposé à traiter aussi avec elle, et de gagner de cette façon le réseau néerlandais, avec lequel elle s'était déjà entendue. Ainsi, par cette double combinaison, la compagnie française de l'Est allait être en possession de la grande voie allant de Luxembourg à Bruxelles et d'une ligne ininterrompue reliant les ports hollandais, le grand-duché, la France et la Suisse.

Sur ce dernier point, il n'y a pas réellement de question, puisque le cabinet de Bruxelles a refusé la concession qu'on lui demandait pour

opérer la jonction nécessaire entre les divers tronçons; il ne reste donc que le chemin du Grand-Luxembourg, qui a été l'objet d'un traité formel de cession entre les actionnaires belges et la compagnie française. Au premier bruit de cette négociation, il y a trois mois, le gouvernement belge, répondant à une interpellation dans les chambres, avait déclaré, il est vrai, qu'il ne sanctionnerait pas une cession de ce genre; on ne persistait pas moins dans cette œuvre de fusion, où le Grand-Luxembourg était représenté par son président, un homme d'état de la Belgique, un ancien ministre, M. Victor Tesch, et on persistait d'autant plus qu'on croyait sans doute venir à bout des résistances du gouvernement ou éluder les difficultés. C'est alors que le cabinet de Bruxelles, pressé par la conclusion de l'affaire, un peu froissé peut-être de cette espèce de défi, s'est hâté de porter aux chambres un projet de loi qui ne lui donne pas de facultés nouvelles, puisqu'il a incontestablement, comme représentant de l'état, les pouvoirs nécessaires pour empêcher les fusions, mais qui régularise ces pouvoirs en l'autorisant à séquestrer au besoin les chemins de fer récalcitrans, et en réservant d'ailleurs la décision des tribunaux appelés à prononcer sur la validité des transactions des compagnies. De là est venu tout le bruit, parce qu'à travers la question de chemin de fer on a cru voir la politique, et tout a fini par la confusion.

Le gouvernement belge a-t-il eu tort, a-t-il eu raison? La question peut être discutée à perte de vue. Les considérations économiques dont s'est prévalu le président du conseil de Bruxelles, M. Frère-Orban, ces considérations ne sont certainement pas incontestables, et elles ont trouvé plus d'un contradicteur en Belgique même. Est-il vrai que la ligne de Rotterdam en France et en Suisse menace le port d'Anvers? Est-il vrai que la compagnie de l'Est, en devenant la maîtresse du Grand-Luxembourg, tienne à sa merci, par ses combinaisons de tarifs, les intérêts belges qui fourmillent dans les bassins de la Meuse? — Mais la ligne de Rotterdam n'enlève pas au port d'Anvers sa position privilégiée et tous les autres moyens de communication dont il dispose. La compagnie française substituée à la société du Luxembourg belge n'est pas affranchie des statuts acceptés par les concessionnaires primitifs; elle ne peut se permettre en matière de tarifs que ce que la compagnie belge peut faire elle-même aujourd'hui; elle ne pourrait innover sans être rappelée à ses obligations. De plus il est bien clair que, par cette espèce de prohibition, le gouvernement belge se donne un assez mauvais vernis; il a l'air de rompre avec une tradition de libéralisme commercial et industriel. Il n'encourage pas les capitaux étrangers, et par le fait, en refusant à des chemins comme le Grand-Luxembourg et le Liégois-Limbourgeois, qui ne font pas bien leurs affaires, en refusant à ces chemins la possibilité de se sauver par leur propre initiative, par une fusion où ils trouvent leur avantage, il se met dans l'obligation de les sauver par le rachat ou par

toute autre combinaison; il assume jusqu'à un certain point la responsabilité de la crise où se débat l'industrie des voies ferrées en Belgique. Il s'engage dans une voie dangereuse, d'autant plus dangereuse qu'étant lui-même propriétaire de chemins de fer il apparaît tout à la fois comme représentant de la puissance publique et comme concurrent des intérêts privés. Voilà ce qu'on peut dire de la mesure récemment proposée et adoptée. Dans tous les cas, que la mesure fût bonne ou mauvaise, il n'est point douteux que les Belges étaient les premiers juges, que le gouvernement de la Belgique était dans son droit en sauvegardant comme il l'entendait les intérêts du pays, en refusant de livrer deux artères nationales à une grande compagnie étrangère. Il n'a fait que ce que le gouvernement français ferait sans nul doute en pareil cas, et ce que personne ne songerait à lui reprocher. Imagine-t-on la ligne de Boulogne à Paris entre les mains d'une compagnie anglaise siégeant à Londres, ou la ligne de l'Alsace entre les mains d'une compagnie prussienne qui serait à Cologne! Le gouvernement belge a eu raison ou tort au point de vue de ses intérêts, il a simplement exercé sa souveraineté. C'est là pourtant ce qu'on a élevé à la hauteur d'un mauvais procédé, d'un acte d'hostilité contre la France; c'est à propos d'un fait si peu extraordinaire qu'on s'est évertué pendant une semaine à représenter la Belgique comme hérissée dans sa neutralité taquine, mieux encore, comme soumise à l'influence de la Prusse, qui serait intervenue secrètement pour l'aiguillonner, pour l'animer à la résistance!

Voilà en vérité une puérile querelle qu'on fait à la Belgique! Mais, dira-t-on, la preuve que le gouvernement belge a obéi à une pensée de défiance et de malveillance, c'est qu'il refuse aujourd'hui à la compagnie de l'Est ce qu'il a autrefois accordé à la compagnie française du Nord. Sans doute le Nord français possède quelques fragmens de voie ferrée en Belgique; il va de Givet à Liége, d'Erquelines à Charleroi, de Maubeuge à Mons. Seulement ce sont des fragmens, et lorsqu'en 1856 le Nord français voulut étendre la ligne de Mons jusqu'à Manage avec le dessein de pousser plus tard jusqu'à Bruxelles, le gouvernement belge s'y opposa; il se fondait justement sur « les inconvéniens que pouvait avoir au point de vue des intérêts généraux du pays une extension trop grande de l'exploitation des chemins de fer belges par une compagnie étrangère très puissante. » On ne voyait pas là un mauvais procédé en 1856; c'est la même pensée aujourd'hui. Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement belge n'a peut-être pas montré dans cette question toute la maturité nécessaire, il s'est laissé emporter. Il a présenté une loi générale, toute de principe sans doute; mais il l'a présentée à propos d'un cas spécial, lorsqu'il avait déjà des pouvoirs suffisans pour réprimer un empiétement, pour éviter toute surprise, et en proposant la loi avec une précipitation impatiente, il a paru agir comme s'il avait quelque chose à craindre,

comme s'il se trouvait à l'improviste sous le coup d'un péril pressant. Avait-il des raisons d'agir ainsi? Il ne l'a pas dit, et par cela même il a provoqué toutes les interprétations, les soupçons, les incertitudes, que les réticences un peu solennelles du rapporteur de la chambre des représentans n'ont fait que confirmer. Le ministère belge, pour tout dire, ne s'est pas comporté en tacticien de sang-froid sur ce champ de bataille un peu difficile, et il en portera peut-être la peine. Il a obtenu une pleine victoire dans les chambres en faisant voter sa loi à une grande majorité, parce que c'était une affaire où on avait intéressé le sentiment national; mais le lendemain l'opposition s'est trouvée assez forte dans le sénat pour rejeter sans discussion le budget du ministère de la justice. N'était-ce pas comme une revanche indirecte du vote précipité que le patriotisme n'avait pu refuser? Le ministère de Bruxelles pourrait donc s'être créé plus d'une difficulté pour un résultat médiocre. D'autre part, n'y a-t-il pas eu une absurde exagération dans le bruit qui s'est fait en France autour de cette petite loi belge? Peu s'en est fallu véritablement qu'on ne dût marcher sur Bruxelles pour assurer à la compagnie de l'Est la possession du chemin de fer du Grand-Luxembourg. Quoi donc! parce que la Belgique croit devoir refuser sa sanction souveraine à une fusion entre deux sociétés industrielles, la France serait offensée dans son honneur et dans sa dignité? Notre gouvernement aurait à s'émouvoir du refus essuyé par une compagnie, et devrait modifier son attitude vis-à-vis de la Belgique! Nos intérêts seraient en péril! Il ne resterait plus à voir dans la Belgique qu'une avant-garde de la Prusse dévouée à d'inévitables représailles!

Sans entrer dans l'analyse des faits économiques qui pourraient fixer la valeur de la combinaison à laquelle on a paru attacher un si grand prix, en restant sur le terrain politique, comment ne reconnaît-on pas que c'est justement cette fusion projetée qui aurait pu aider la Prusse à pénétrer en Belgique à notre suite? Nous ne voyons pas trop en effet ce qu'on aurait pu répondre à la société du chemin de fer prussien qui va aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, si cette société, invoquant l'exemple de la compagnie de l'Est, était venue à son tour proposer une fusion au Grand-Central belge, qui part de la frontière allemande pour aller à Anvers. Notez que ce n'est pas une simple hypothèse; M. Malou, président du Grand-Central belge et membre du sénat, a dit clairement que cette combinaison avait été proposée, et qu'elle avait été rejetée. Comment pourrait-on continuer à repousser les Prussiens, si on accédait à la fusion négociée par la compagnie française? Ce jour-là, il faut en convenir, l'indépendance belge se trouverait prise dans une singulière étreinte. La Belgique a compris autrement sa neutralité indépendante, et elle a eu raison, non-seulement dans son intérêt, mais dans l'intérêt de tout le monde; elle a senti que, pour avoir une valeur, pour être une garantie, sa neutralité devait rester sérieuse, effective, et que, pour de-

meurer telle, elle devait être affranchie des prépotences industrielles aussi bien que des prépotences politiques. S'il est des esprits qui comprennent autrement la situation de la Belgique, c'est qu'ils ont une arrière-pensée; ils se font une neutralité belge à leur usage, toute mélangée d'union douanière, d'union industrielle, même peut-être d'union militaire, et, le jour où ils trouvent une résistance, il leur semble que la Belgique manque à tous ses devoirs; ils lui marquent un mauvais point, ils sont heureux de mettre un grief en réserve pour l'avenir. La Belgique cependant ne fait que rester fidèle à elle-même en défendant la position qui lui a été créée, et ce n'est pas en vérité sa faute si, aux yeux des Hercules de la polémique annexioniste, son existence libre et indépendante ressemble à une injure, à un acte d'hostilité ou à un mauvais procédé, lorsqu'elle devrait au contraire être considérée comme une garantie pour la France.

Restons dans le vrai. Certes personne n'oserait dire quel rôle la Belgique, malgré sa neutralité, peut être appelée à jouer dans les événemens qui sont encore sous le voile de l'inconnu. Ce n'est pas la loi sur les chemins de fer qui est de nature à exercer une influence décisive et à modifier sensiblement cet avenir. En quoi une fusion d'intérêts entre deux compagnies industrielles pourrait-elle favoriser une invasion, — c'est toujours le grand mot sous-entendu, — lorsqu'il suffirait de couper quelques rails, de bouleverser une voie, pour déconcerter tous les plans fondés sur ce tout-puissant et fragile moyen d'action? En quoi la séparation systématique de deux chemins de fer empêcherait-elle l'entrée d'une armée envahissante, si la pensée d'une telle entreprise existait réellement? En lui-même, cet incident belge n'est rien : il a fait plus de bruit qu'il ne valait, il est passé déjà comme sont passés bien d'autres incidens qui l'ont précédé, et il est douteux que le gouvernement français tienne beaucoup à le prolonger aujourd'hui ; mais il est grave parce qu'il ravive le sentiment de ces incertitudes où s'épuise l'Europe depuis quelques années, parce que c'est un symptôme de plus d'une phase politique où tout est devenu possible, où c'est peut-être d'un incident imprévu que dépend la paix universelle. On a beau pallier de son mieux les dissonances des relations actuelles du continent, cette absence totale de droit public, ce règne de la force, les animosités ou les incompatibilités qui subsistent; on a beau s'ingénier à recouvrir cette vaste confusion d'un voile d'intentions pacifiques : il faut bien en fin de compte que le pays sache où il va, surtout au moment où il approche des élections. La vérité est que, plus les incidens se multiplient, et ils sont à peu près inévitables, plus les chances de paix deviennent précaires, et on en arrive à ce point où, quand on a gagné quelques mois, quelques semaines, on croit avoir tout gagné. Voilà l'état que nous ont légué des événemens contre lesquels les récriminations seraient oiseuses sans doute, qui n'appartiennent à l'heure présente que par les conséquences qu'ils peuvent

avoir encore. Or ces conséquences, pourquoi se faire illusion? elles peuvent se déchaîner à tout instant; elles n'ont pas éclaté à l'occasion du conflit turco-hellénique, elles n'ont pas fait explosion à propos de l'affaire belge; elles peuvent se précipiter demain. On le sent, on le dit tout bas, on s'y prépare de toutes parts, et on s'abandonne à cette fatalité qui conduit les choses depuis que la prévoyance des hommes ne les dirige plus.

Comment en serait-il autrement? Il s'agite depuis trois ans en Europe un problème qui est le secret de quelques volontés, de quelques politiques réduites à s'observer et à se surveiller. Il est né par la toute-puissance de la guerre une de ces situations violentes où tout est en suspens, où rien n'est à sa place, où chacun attend l'heure favorable pour faire un pas en avant ou pour prendre une revanche. La politique française, on le sent aujourd'hui, porte la peine de ce qu'elle a fait ou plutôt de ce qu'elle n'a pas fait et de ce qu'elle a laissé faire en 1866. Elle est dans la condition de toutes les politiques qui ont vu leurs desseins audacieusement biffés par de foudroyantes catastrophes, et elle se recueille en ruminant ces programmes où elle déclarait qu'elle « repoussait toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu, » qu'on ne pourrait songer « à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance... » Elle ne peut se dissimuler que, dans cette série d'événemens qui ont commencé il y a trois ans, elle a proposé et d'autres ont disposé, que l'Autriche n'a pas conservé tout à fait « sa grande position en Allemagne, » que les états secondaires de la confédération germanique ont acquis « une union plus intime, une organisation plus puissante, » que la Prusse s'est donné « plus d'homogénéité et de force, » mais tout cela à notre détriment. Et si nous rappelons ces déclarations de la lettre impériale du 11 juin 1866, ce n'est point par un stérile plaisir de réminiscence historique, c'est parce que ces programmes sont en réalité le point de départ d'une situation qui est restée la même depuis le lendemain de la guerre d'Allemagne, où il n'y a eu d'autre modification que d'immenses armemens accumulés dans l'attente de la crise définitive pour laquelle tout le monde se prépare. La politique française a certainement sa part dans ce trouble invétéré de l'Europe, qu'elle entretient parce qu'elle n'est pas satisfaite, et il y a un homme qui avec tout son bonheur a, lui aussi, plus que tout autre une responsabilité singulière : c'est M. de Bismarck, c'est le tout-puissant vainqueur de 1866.

La responsabilité de M. de Bismarck, c'est de n'avoir pas eu une clairvoyance supérieure dans la victoire, et d'avoir entretenu au sein de l'Europe une incohérence violente qui peut être une menace pour son œuvre elle-même. Il a vaincu, nous le voulons bien; il a montré une habileté hardie et sans scrupules tant qu'il s'est agi de préparer la lutte où il se

disposait à engager son pays. Qui peut dire cependant encore que cette grandeur prussienne dont il a été à un moment donné l'heureux instrument soit désormais à l'abri de toute atteinte? Au fond, malgré bien des apparences, c'est une question de savoir si M. de Bismarck est un joueur audacieux ou si c'est un homme d'état fait pour consolider par la puissance de son esprit politique l'œuvre qu'il a entreprise par sa hardiesse. Nous ne voulons certes méconnaître ni l'énergie ni la légitimité du mouvement de transformation qui emporte l'Allemagne; mais c'est justement la faiblesse du premier ministre du roi Guillaume d'avoir fait une œuvre prussienne bien plus qu'allemande, d'avoir saccagé l'Europe par son ambition, sans répondre entièrement aux vœux et aux aspirations de l'Allemagne, d'être arrivé aujourd'hui à ce point où de nouveaux et plus vastes conflits sont à chaque instant près d'éclater. La guerre, M. de Bismarck ne la désire pas sans doute, il ne l'appelle pas, il sent bien que la paix lui est nécessaire, et il proteste chaque jour de la pureté de ses intentions. Il veut la paix, c'est possible; seulement il a mis la guerre partout, il a créé partout des impossibilités en faisant une Allemagne qui ne peut ni rester telle qu'elle est, ni achever de se transformer, — en procédant par la conquête, par l'annexion violente au lieu d'aider par une politique libérale aux assimilations volontaires, en suscitant autour de lui des ennemis sans les désarmer ou sans les satisfaire, et en réalité il est peut-être moins avancé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a deux ans. C'est que M. de Bismarck a bien su conspirer pour remporter la victoire; après l'avoir obtenue, il n'a pas su l'organiser, l'affermir, la rendre compatible avec un certain ordre européen. On l'a comparé quelquefois à Cavour; il n'a ni le libéralisme, ni la largeur de conception, ni le coup d'œil diplomatique, ni la finesse du premier ministre qui a fait l'Italie. En agrandissant la Prusse, il a fait les affaires de son pays, il ne fait pas les affaires de l'Allemagne, parce que la conquête et le despotisme sont de dangereux instrumens pour accomplir cette transformation de l'Allemagne, qui ne peut se réaliser avec sûreté que par l'adhésion volontaire des peuples, par la liberté des institutions; il a préparé une situation à laquelle il suffit de mettre le feu, voilà tout.

A quoi est arrivé M. de Bismarck, et qu'a-t-il fait réellement depuis trois ans? Il a tout compliqué, il n'a rien dénoué. Il a annexé à la monarchie prussienne des provinces qui étaient hier des royaumes ou des états indépendans, il ne les a pas moralement soumises. Il a pratiqué la politique qu'il résumait avec crudité quand il disait, il y a deux ans, à un ancien ministre hanovrien : « Nous ne supporterons pas la résistance, nous la briserons... Je conseille instamment à vous et à vos amis politiques de ne pas nous provoquer; vous rencontreriez une énergie vis-à-vis de laquelle vous n'êtes pas de force. » M. de Bismarck se moquait agréablement à cette époque des procédés d'assimilation de la race latine. Le fait est qu'il a ses procédés à lui qui n'ont pas complétement réussi,

et les discussions qu'il soutient depuis quelques jours dans les chambres prussiennes, les discours irrités ou habiles qu'il a prononcés, les mesures rigoureuses auxquelles il a eu recours contre le roi de Hanovre, contre l'électeur de Hesse, montrent assez qu'il ne croit pas lui-même être arrivé au bout de toutes les difficultés, et c'est là effectivement ce qui est caractéristique. La domination prussienne a pu s'établir, elle ne s'est pas popularisée. Dans les provinces annexées, il y a une résistance sourde qui, sans se traduire en faits crians, ne persiste pas moins. Francfort a soutenu pour ses intérêts municipaux, pour ses propriétés, une longue lutte qui s'achève à peine, si tant est qu'un don de 3 millions doive trancher le différend, et la vieille ville libre n'est pas à coup sûr parfaitement réconciliée avec sa nouvelle destinée. En définitive, dans ces parties de l'Allemagne devenues si récemment prussiennes, il y a toujours un vague malaise, une opposition qui ne va pas jusqu'à l'hostilité déclarée, mais qui se maintient, et le gouvernement de Berlin, dans tout l'orgueil de sa force, sent bien que sa conquête n'est pas achevée, qu'une crise nouvelle pourrait peut-être la remettre en péril. Il recueille ce qu'il a semé par une politique d'assimilation qui n'a rien en effet des procédés de la « race latine, » de sorte que, malgré toutes les garanties de succès, la fusion n'est rien moins que complète en Prusse. — C'est là surtout que le puissant ministre de Berlin a manqué de l'initiative féconde, de la prévoyance libérale d'un Cavour, de même que dans son œuvre diplomatique, dans les relations à fonder, il a manqué d'une intelligence supérieure des intérêts avec lesquels il avait à traiter.

M. de Bismarck a voulu, sinon détruire l'Autriche, du moins l'effacer pour longtemps, l'exclure de l'Allemagne, afin d'assurer à la Prusse une prépondérance absolue. Il a réussi pour un moment en apparence. Seulement il n'a pas vu que cette puissance qu'il humiliait sans l'abattre complétement, à laquelle il laissait le ressentiment de sa défaite, elle pourrait se relever, se refaire, réparer ses forces, et c'est ce qui est arrivé en effet. C'est le travail auquel s'est consacré M. de Beust avec une sagacité singulière, avec une patiente et habile dextérité. Dès son avénement au pouvoir, selon le mot d'une brochure curieuse qui a paru récemment à Vienne sous le voile de l'anonyme, « il reconnut qu'il fallait réorganiser la monarchie, que par là seulement on arriverait à lui rendre vis-à-vis de l'étranger le prestige perdu, et que son influence au dehors dépendrait du succès que l'on obtiendrait à l'intérieur. » Et par le fait, sans être arrivé au bout de son œuvre, M. de Beust a tout au moins réussi en partie par la complète et sincère réconciliation de la Hongrie; il est parvenu à refaire à l'Autriche une aisance nouvelle, un crédit nouveau. Ce n'est pas que l'Autriche soit disposée à user de ce retour de fortune pour se jeter aventureusement dans tous les conflits : par goût, par expérience, elle se défie des aventures; mais enfin elle a des souvenirs, des ressentimens, des intérêts, qui ne l'appellent pas dans le camp prussien, et

tout ce que pourrait tenter la Prusse pour lui susciter des ennemis parmi les populations slaves, roumaines, ne ferait que la pousser dans d'autres alliances. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'au lieu de reconnaître cette situation et de tout faire pour l'apaiser, M. de Bismarck n'a rien négligé pour l'aigrir, de telle façon que, si l'Autriche n'est point encore pour la Prusse une ennemie déclarée, elle est tout au moins une vaincue qui ne demande pas mieux que de prendre sa revanche, une antagoniste avec laquelle il faudra désormais compter.

C'est surtout vis-à-vis de la France que cette politique cassante et hautaine du victorieux de Berlin a montré peu de prévoyance, et c'est là en définitive qu'est le nœud des complications actuelles de l'Europe. Quelles sont les relations de la France et de la Prusse? Assurément nous en croyons sur parole M. de Bismarck lorsqu'il déclare, comme il le faisait l'autre jour dans la chambre des seigneurs, que la Prusse ne veut pas faire la guerre à la France, qu'elle n'a que des desseins pacifiques. La guerre n'est pas dans le langage, ni même dans les intentions, si l'on veut; elle est dans les choses, dans l'état moral et politique créé par les événemens de 1866, dans cet état que le ministre prussien était le premier intéressé à pacifier, et qu'il n'a fait qu'irriter par ses actes, par son attitude. Nous ne cherchons pas, nous ne voulons plus chercher ce qui s'est passé à l'origine entre les cabinets de Paris et de Berlin Nous ne demandons plus s'il y a eu des réclamations qui étaient dans l'esprit de la lettre impériale du 11 juin 1866, et qui n'ont pas été accueillies. Ce qui est certain, c'est qu'un politique habile et prévoyant eût immédiatement senti la nécessité de ne pas laisser se développer les malaises, s'aigrir les antagonismes entre les deux pays; il se serait préoccupé de détourner la seule chance sérieuse de conflit qui pût menacer l'œuvre prussienne à peine accomplie. Ce qui est certain encore, c'est que le jour où s'est produite l'affaire du Luxembourg, cette mince acquisition de territoire était à coup sûr pour la France une médiocre satisfaction, si médiocre qu'il n'y a même pas à la regretter; mais il y avait là une occasion qu'un véritable homme d'état n'aurait pas dû laisser échapper, car c'était assurément désarmer pour longtemps la France à peu de frais. M. de Bismarck ne l'a pas voulu, ou, s'il y a pensé, lui l'homme hardi, il n'a pas osé; il a reculé devant une petite concession qui était une victoire pour lui plus que pour nous. Il a cru pouvoir tenir tête à tout le monde et rester en équilibre au milieu de toutes les rivalités, de tous les intérêts.

Il en est résulté cette situation progressivement envenimée où l'Allemagne ne peut rester visiblement ce qu'elle est, et où elle ne peut faire un pas sans se heurter infailliblement contre la France, où la paix universelle dépend d'un incident grec, d'un incident belge, peut-être de quelque incident badois. — C'est le roi de Hanovre qui fait courir ces bruits de discorde européenne, dit tranquillement M. de Bismarck; ce sont les

malveillans qui mettent le télégraphe dans leurs intérêts et qui répandent de fausses nouvelles, qui répètent par exemple que tout récemment on a rasé les glacis de Mayence comme à la veille d'une entrée en campagne. Il est bien possible, puisque M. de Bismarck le dit, qu'on n'ait fait que transplanter quelques arbres de la promenade de Mayence. La question n'est pas là précisément; la question est de savoir pourquoi et à quel titre les Prussiens sont à Mayence, qui n'est plus une forteresse fédérale, qui appartient à la Hesse-Darmstadt, et qui n'est pas dans la partie du grand-duché affiliée à la confédération du nord. La question est de savoir comment, tout étant changé en Allemagne, il ne reste d'invariable que la prédominance militaire de la Prusse jusque dans les états du sud, jusque sur nos frontières. Voilà la question qui n'est pas résolue, qui n'a même pas été abordée encore, sans doute avec intention, mais qui peut surgir d'un instant à l'autre, quand on le voudra, parce qu'il est bien clair que l'état actuel ne peut se prolonger indéfiniment entre deux puissances dont l'une n'a pas renoncé assurément à ses projets sur l'Allemagne tout entière, dont l'autre n'a pas pris son parti des blessures faites à sa politique. Que faut-il pour allumer le conflit? Moins qu'une allumette cette fois, moins qu'un incident belge. A vrai dire, il n'y a qu'une chose qui conspire aujourd'hui pour la paix. Nous ne parlons pas de la puissance des intérêts, de l'honneur de la civilisation. Il y a une autre chose encore, c'est le sentiment poignant de responsabilité qui retient les hommes avant d'engager la lutte dans de telles conditions, lorsque depuis trois ans on accumule les armemens, les ressources militaires, les moyens de destruction. Tout le monde sent qu'avec les forces dont on dispose, avec les passions qui s'agitent, avec les animosités qu'on a laissées se développer, la guerre qui peut éclater n'est pas une guerre ordinaire. Rien n'est malheureusement plus vrai, ce ne sera pas seulement le choc de deux armées, ce sera le choc de deux peuples, et voilà la belle situation où la politique de M. de Bismarck a contribué à placer l'Europe. Il y a de quoi réfléchir, nous en convenons, et c'est à ces deux grands pays d'Allemagne et de France qui peuvent être exposés à expier les fautes qu'on a commises en leur nom, c'est à ces deux grands pays de savoir, de dire s'ils veulent jusqu'au bout s'abandonner à la fatalité qu'on leur a si bien préparée.

Pour le moment, ce ne sont pas ces affaires qui se discutent. On détourne les yeux de cet état de l'Europe dont on pressent l'aggravation sans vouloir y regarder de trop près. On laisse la conférence ensevelir selon les formes le conflit gréco-turc dans les papiers diplomatiques où dorment les protocoles. On n'insiste plus sur cet incident belge, qui ne peut avoir de suites sérieuses, que le gouvernement lui-même ne tient pas sans doute à exagérer. L'attention est absorbée un peu par les élections, qu'on entrevoit à travers tout, beaucoup par les discussions du corps législatif sur l'administration de la ville de Paris, et certainement ces dis-

cussions offrent un spectacle curieux, presque dramatique. Comment caractériser ce qui se passe depuis quelques jours dans le corps législatif? C'est sans contredit une victoire des chambres, une victoire de la raison publique, de l'esprit de contrôle, du sentiment de la légalité; c'est, pour tout dire, une exécution parfaitement nette, parfaitement impitoyable, de M. le préfet de la Seine. Cette exécution, M. Thiers l'a commencée dans un de ces discours sensés, pratiques, transparens, qui dévoilent tous les aspects des questions les plus obscures; M. Picard l'a continuée avec une hardiesse incisive; des membres de la majorité l'ont poursuivie avec une modération et une compétence qui ne laissaient pas de la rendre plus cruelle; elle a été achevée enfin par le gouvernement lui-même, par M. Rouher, arrivant le dernier pour changer la face de la lutte, et c'est justement ce qui fait l'intérêt de ce débat singulier, instructif, où pour la première fois peut-être l'opposition et le gouvernement ont paru se rencontrer dans le sentiment d'une nécessité politique. Ce qui peut arriver après cela de M. le préfet de la Seine, nous ne le savons trop; il est homme à se retourner, à se porter encore fort bien après avoir été exécuté; on peut tout attendre d'un administrateur qui, au moment même où ses actes étaient soumis au corps législatif, trouvait en lui-même la suffisance de signer un de ces traités qui sont précisément l'objet des plus sévères censures. Ce qui reste de l'administration de M. Haussmann, c'est un monceau d'irrégularités depuis longtemps signalées par la presse, dénoncées à la tribune législative, avouées désormais par le gouvernement, mal justifiées par la transformation de Paris.

Cette transformation de Paris, nous ne la nions pas. Elle a été célébrée par le ministre de l'intérieur, M. de Forcade La Roquette; elle a été approuvée par M. Thiers lui-même, avec ce correctif toutefois qu'on a fait toutes les choses inutiles et qu'on n'a pas fait toutes celles qui auraient été le plus immédiatement utiles. Cette transformation n'est donc pas en question, au moins pour ce qu'il y avait de nécessaire. Était-ce cependant une raison pour qu'elle fût accomplie, précipitée, en surmenant les finances de la ville de Paris, en passant par-dessus toutes les lois, toutes les règles tutélaires de l'administration municipale? M. de Forcade La Roquette est un homme distingué, entendant les affaires et les exposant avec clarté; il ne croit pas sans doute que la cour des comptes, pour expliquer les opérations de la ville de Paris, puisse se contenter de l'anecdote de ce général prussien, M. de Moltke probablement, qui à l'aspect des beautés de Paris disait aux officiers de son état-major : « Nous avons montré que nous étions une grande puissance, nous apprenons ici ce que c'est qu'une grande nation. » M. le ministre de l'intérieur pense-t-il que M. Lagrange le républicain et M. Nadaud, le maçon représentant du peuple en 1848, soient de fortes autorités politiques et économiques? M. de Forcade peut-il se persuader à lui-même

enfin que, pour absoudre les impatiences dictatoriales d'un administrateur, il suffise de leur donner une couleur démocratique, de les justifier par la nécessité de faire des jardins, des promenades, des *squares* pour le peuple, pour le pauvre ? C'est la mode aujourd'hui, même dans certaines régions officielles, de faire de ces distinctions entre pauvres et riches, de vouloir s'attribuer le privilége d'un libéralisme populaire par opposition à un libéralisme bourgeois. On fait la guerre aux libertés parlementaires, chères à la bourgeoisie, au nom des libertés populaires, des libertés sociales. M. de Forcade est un esprit assez sérieux et assez élevé pour ne pas glisser, même par inadvertance, dans cette logomachie, qui, à vrai dire, ne couvre pas bien les opérations entreprises par M. le préfet de la Seine.

Ce que pensait le gouvernement, même après le discours, d'ailleurs remarquable, de M. de Forcade, on ne le savait pas encore. Heureusement M. Rouher est venu, et il a déchiré tous les voiles, il a soufflé sur toutes les fictions. M. le ministre d'état a certainement accompli un des actes les mieux faits pour honorer un homme public, et il l'a accompli avec une éloquence doublée par la sincérité; cet acte, c'est une confession générale, c'est un aveu non pas dépouillé d'artifice, mais hardi et habile des fautes de M. le préfet de la Seine; si M. Haussmann était présent, il a dû trouver que M. le ministre d'état faisait résolûment les choses. M. Rouher n'a pas accepté sans doute toutes les critiques de l'opposition, il a reconnu la justesse des principales, et pour une fois il s'est rencontré avec M. Picard. Ainsi donc c'est entendu aujourd'hui, selon M. Rouher lui-même, il est très vrai que l'administration de la ville de Paris, en lançant dans la circulation pour 465 millions de bons de délégation, a dépassé toute mesure et a commis une irrégularité grave; il est très vrai qu'elle a disposé sans droit de sommes qui lui étaient remises comme dépôts de garantie; il est très vrai qu'en émettant pour 159 millions de bons de la caisse des travaux de Paris lorsqu'on n'était autorisé à en émettre que pour 100 millions, on a commis une irrégularité non moins sérieuse. Enfin il reste acquis que M. le préfet de la Seine poursuivait le cours de ses irrégularités en signant au moment même de la discussion du corps législatif un de ces traités à l'aide desquels il a si longtemps alimenté ses ressources, et ce traité, le gouvernement est décidé à ne pas l'approuver. Que les sommes d'argent obtenues par ce système d'irrégularités aient été consacrées à des travaux réels et sérieux, là n'est point la question. La question est dans la violation permanente de la loi, et cette violation opiniâtre, audacieuse, de la loi, M. Rouher l'a confessée, en affirmant, au nom du gouvernement, la résolution de ne pas recommencer. En d'autres termes, c'est une liquidation accompagnée du serment de ne plus faire de dettes. C'est au corps législatif aujourd'hui de maintenir l'autorité de l'engagement nouveau pris devant lui, de ne plus laisser s'énerver ce droit de contrôle qui

vient de lui être rendu. L'autre jour, avant la séance des aveux, M. le ministre de l'intérieur, qui a eu la tâche ingrate de défendre ce que M. le ministre d'état a fini par livrer, M. de Forcade disait aux membres du corps législatif quelque chose qui ressemblait à peu près à ceci : « Mais ces travaux, ils ont été faits au grand jour, vous les avez vus s'accomplir. Ils étaient en principe dans la loi que vous avez votée en 1858, on les en a fait sortir, et vous n'avez rien dit. » La leçon était peut-être un peu dure, et elle a coûté assez cher. Dans tous les cas, elle est un avertissement pour le corps législatif, bien prévenu désormais qu'il ne doit plus voter des lois vagues d'où l'on peut faire sortir pour 465 millions de travaux supplémentaires, qu'il est tenu d'exercer énergiquement son droit de contrôle, et le dénoûment même de toute cette affaire prouve victorieusement qu'il y a une chose plus forte que la volonté la plus tenace, c'est l'autorité de la loi, c'est la puissance de l'opinion s'attachant à la défense des garanties publiques. En M. Haussmann, c'est l'arbitraire administratif qui est vaincu, et cet exemple peut servir à tout le monde, au gouvernement lui-même, qui a su habilement esquiver une défaite en livrant un de ses agens.

Les discussions législatives se déroulent d'ailleurs un peu partout aujourd'hui. Le parlement anglais vient de se réunir, il a voté son adresse après une conversation rapide, comme il arrive toujours dans ces cas-là en Angleterre, et maintenant il se dispose à aborder les grandes questions qui lui seront bientôt soumises, notamment celle de l'église d'Irlande, qui va réveiller la lutte des partis, qui ramènera infailliblement M. Disraeli au combat contre M. Gladstone. En Italie, à Florence, on discute le budget sans grand péril pour le ministère, même quand la discussion prend une tournure politique. Un des plus curieux incidens de ces débats a été celui qui a eu lieu récemment dans la chambre des députés à propos du rétablissement des grands commandemens militaires, qui avaient été supprimés depuis la guerre de 1866. Chose curieuse, cette mesure n'a pas été très vivement combattue, elle a même été appuyée par M. Rattazzi, qui s'est séparé de la gauche dans cette affaire. Le lieutenant ou l'émule de M. Rattazzi dans le commandement de l'opposition, M. Crispi, a saisi cette occasion d'aborder les questions étrangères, et il a naturellement tracé le programme de la politique de l'Italie dans le cas où un conflit éclaterait prochainement en Europe. L'Italie, selon lui, doit se renfermer dans une stricte neutralité. Le général Ménabréa a écouté ce programme, et il n'a rien répondu; il a laissé M. Crispi exposer son opinion en gardant pour lui le secret des résolutions que l'Italie aurait à prendre en face d'une crise où tout dépendrait des événemens. Et à la rigueur le général Ménabréa ne savait peut-être pas beaucoup mieux que M. Crispi ce que pourra faire l'Italie.

L'Espagne n'a pas à se préoccuper de ces perspectives de conflits européens qui tiennent les esprits en éveil au-delà des Alpes. L'Espagne a

bien assez pour le moment de ses propres affaires. Voilà quinze jours déjà que les cortès constituantes sont réunies à Madrid : on ne peut pas dire précisément que l'assemblée espagnole n'ait rien fait encore; elle a vérifié les pouvoirs de ses membres, elle a entendu les discours, les confessions successives des chefs du gouvernement provisoire; elle a vu se livrer quelques escarmouches qui n'ont pas manqué de vivacité, notamment un petit débat des plus animés entre le ministre de l'intérieur et les orateurs républicains. Somme toute cependant, la besogne n'a guère avancé, et l'Espagne n'est pas mieux instruite de ce qu'elle doit devenir. Le seul résultat bien clair de ces quinze jours de session, c'est que la chambre s'est définitivement constituée avec M. Rivero pour président, et qu'après bien des tâtonnemens, bien des luttes intimes, on a fini, de guerre lasse, par charger le général Serrano de former un gouvernement. Le général Serrano s'est hâté d'user des pouvoirs qui venaient de lui être accordés pour confirmer le ministère qui existait, de sorte que par le fait rien n'est changé. Quelle signification politique a ce dénoûment? Il n'en a aucune; il prouve qu'on aurait pu difficilement s'entendre pour faire autre chose, pour concilier des ambitions rivales, et que faute de mieux le provisoire va continuer. Combien de temps ce provisoire continuera-t-il? Il durera sans doute jusqu'à ce qu'une secousse violente vienne contraindre les chefs de la révolution à prendre un parti. L'Espagne n'est malheureusement encore qu'au début des crises à travers lesquelles elle retrouvera son assiette dans des institutions régulières et libres.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

AMOURS ET HAINES, poésies par M. ÉDOUARD PAILLERON,
1 vol. in-18, Michel Lévy, 1869.

Vous vous souvenez bien, et qui donc pourrait l'oublier? de cette cavalière et spirituelle boutade d'Alfred de Musset faisant sa déclaration d'amour à la poésie et aux vers, « cette langue immortelle, » que le monde entend sans la parler et qui a cela pour elle

Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas.

La poésie en effet, c'est la forme exquise et privilégiée de l'imagination. C'est la langue du sentiment, de la passion, des visions sublimes ou gracieuses, de tout ce qu'il y a de plus intime, de plus inavoué dans l'âme humaine, de tout ce qui se refroidirait et se décolorerait dans la prose, et le temps où la poésie disparaîtrait, où elle cesserait de trouver de l'écho, ce temps-là serait bien malheureux; il aurait perdu un de ses organes, sa faculté la plus brillante. On dit bien quelquefois sans doute que la poésie s'en va, que le grand Pan est mort; la poésie peut avoir des éclipses, elle ne meurt pas si vite ni si aisément, même au milieu

de tous les triomphes du progrès matériel; elle trouve toujours un asile dans les cœurs de bonne volonté, dans les imaginations choisies. Des poètes parlant la langue des vers, il y en a encore, et il y en aura tant que les hommes sentiront en eux-mêmes la puissance de l'émotion, le goût des choses délicates. M. Édo uaPailleron est un de ces esprits bien faits qui ne désertent pas la poésie, la langue des vers, ou qui ne lui font que de passagères infidélités. Il y a trois mois, il est vrai, dans une ingénieuse invention, *le Monde où l'on s'amuse,* il montrait qu'il savait, lui aussi, parler en prose d'une façon alerte et vive; mais au même instant il se préparait à livrer devant le public du Théâtre-Français son grand et heureux combat des *Faux ménages,* cette hardie et poétique comédie taillée dans la vie contemporaine, et aujourd'hui, sans se reposer dans le succès, il publie ses vers de jeunesse, la gerbe de deux ou trois saisons sous le titre d'*Amours et haines.* Il est fidèle aux vers.

Il y a toujours de l'intérêt à suivre un jeune talent dans ses manifestations variées, dans son développement. *Les Faux ménages* ont dépassé d'un seul coup tout ce que M. Pailleron avait fait jusqu'ici, et les vers qu'il publie aujourd'hui, qui ont précédé *les Faux ménages,* révélaient déjà un progrès sur ses premiers essais dramatiques. Il y a de la jeunesse dans ce recueil, où l'on retrouvera plus d'un morceau qu'on a pu lire dans la *Revue,* et l'auteur peut dire, lui aussi :

> Tu naquis à ton tour, ô jeune poésie!
> De la première larme et du premier baiser,
> Non, tu ne mourras pas, langue à jamais sacrée...

Vous voyez bien qu'elle n'est pas près de mourir, la langue sacrée, si elle doit vivre jusqu'au dernier baiser et jusqu'à la dernière larme. Les vers de M. Pailleron ont de la vivacité, du nerf, de la bonne humeur et une grâce un peu leste. Ce n'est point du tout un poète de lamentations, il aime mieux sourire, et il sait aussi s'attendrir; mais il a de ces attendrissemens mêlés d'une aimable ou piquante ironie qui glissent sans appuyer, de même qu'il a quelquefois des indignations sans fiel et sans âcreté. C'est de la poésie d'une franche et vive nature. Ce livre d'*Amours et haines,* avec ses fragmens, les uns tout intimes, les autres humoristiques, ce livre lui-même est visiblement l'œuvre d'une imagination faite surtout pour se déployer au théâtre. M. Pailleron a le vers prompt et facile, allant droit au but, le vers de la bonne comédie. Il vient de prouver qu'à un goût d'idéal il joint le sens de la réalité. Il a l'amour des choses hardies et la haine de la banalité. Voilà bien des conditions pour réussir et pour garder jusque dans le succès ce généreux aiguillon qui soutient un talent bien doué, qui fait les bons poètes sur la scène comme dans les œuvres d'une fantaisie toute personnelle et intime. CH. DE MAZADE.

Le Mariage, la Séparation de corps et le Divorce, par M. Tissot, professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres de Dijon, 1 vol. in-8°; Marescq.

Au moment où les réunions libres se sont prises à discuter avec plus ou moins de logique et de modération la question si grave et si souvent controversée de l'indissolubilité du mariage, un professeur à la faculté

de Dijon, M. Tissot, connu déjà par d'importans travaux sur la psychologie, a publié un livre dans lequel il emploie l'érudition la plus étendue et la plus variée à combattre notre législation relative au mariage. Il demande que le divorce remplace dans nos lois la séparation de corps, palliatif insuffisant, et dont il fait ressortir tous les inconvéniens. Pour attaquer l'indissolubilité du mariage, l'auteur se place volontiers sur le terrain de la tradition, du droit naturel et de l'équité. Après avoir successivement exposé les principes qui, dans les sociétés anciennes, à Jérusalem, à Athènes, à Rome, réglèrent la puissance du lien conjugal, M. Tissot exprime cette opinion, que les doctrines de l'Évangile semblent autoriser, dans certains cas, la séparation entre les époux. Saint Paul, saint Augustin, un grand nombre de théologiens des premiers siècles, des conciles même, interprétèrent en ce sens les paroles mises par les évangélistes dans la bouche du Christ. Plus tard, la cour de Rome s'efforça de substituer en cette matière ses dogmes aux institutions civiles. Elle représenta le mariage comme un acte purement religieux, comme un sacrement imprimant à l'union entre les époux un caractère d'indélébilité que la mort seule pouvait effacer. Propagée par le clergé, cette doctrine prévalut dans les consciences, et s'introduisit d'abord dans les mœurs, puis dans la législation. Dès souverains plièrent. L'union entre époux fut désormais indissoluble.

M. Tissot se montre donc peu disposé à croire qu'à l'origine les lois purement religieuses qui imposèrent l'indissolubilité du mariage aient eu en vue des exigences politiques ou des nécessités sociales : son opinion paraît fondée, du moins pour la France. Ce ne serait pas une raison toutefois de ne voir dans le mariage qu'une union entre deux personnes demeurées maîtresses de reprendre plus tard et d'un consentement mutuel chacune son entière liberté d'action. Outre les dangers que ferait courir à la morale sociale la trop grande facilité accordée aux conjoints de se séparer pour convoler à de nouvelles noces, il convient de tenir compte des intérêts matériels de toute nature engagés dans la question, et l'on ne saurait légitimement dénier à la société un droit de surveillance sur les actes accomplis dans son sein et par ses membres. Le mariage n'est pas seulement une affaire de sentiment et d'affection, un simple contrat de bonheur mutuel passé entre deux personnes; il engage ausssi de graves intérêts qui concernent non-seulement les époux eux-mêmes et les enfans à naître, mais encore la politique sociale et l'équilibre intérieur des états. M. Tissot rappelle des calculs statistiques qui ont établi que les cas de séparation de corps sont incomparablement plus nombreux dans les classes aisées que dans les classes pauvres. Que l'on songe aux embarras sans nombre qui entraveraient le libre maniement de la fortune publique, si des cas fréquens de divorce et de double mariage, trop facilement autorisés, venaient chaque année soustraire à la circulation une certaine partie des fortunes privées, immobilisées pendant un temps plus ou moins long en faveur des enfans mineurs de parens divorcés.

L'état de mariage donne naissance d'ailleurs à une situation privilégiée qui provient non du droit naturel, mais de certaines prescriptions pure-

ment légales. Les enfans nés dans cet état jouissent de droits plus étendus; certaines stipulations particulières, interdites ailleurs, sont autorisées dans le contrat de mariage; la loi confère aux époux, dans des conditions déterminées, le droit d'hériter l'un de l'autre. N'est-elle pas fondée à imposer certaines obligations à ceux qui ont profité de ses faveurs? Elle ne serait injuste que si ses exigences dépassaient les nécessités réelles de l'ordre public, nécessités qui diffèrent suivant la constitution sociale de chaque état. Dans une société aristocratique par exemple, la famille, dont tous les membres se groupent autour d'un chef commun pour augmenter son influence et son indépendance politique, ne saurait être ébranlée sans danger. Il importe dans ce cas que le mariage, base de la famille, demeure intact. Dans certaines sociétés démocratiques au contraire, on tient peu à conserver aux familles leur importance et les moyens de rester indépendantes. Dès lors la loi qui proscrit le divorce peut, en certains cas, se départir de sa rigueur.

Ces indications suffisent pour démontrer que dans la question de l'indissolubilité du mariage ce ne sont pas seulement les existences particulières qui se trouvent en jeu, et que, tout en tenant grand compte du bonheur des individus, il importe aussi d'examiner jusqu'à quel point les tempéramens qui seraient apportés à nos lois n'auraient pas une influence funeste sur l'avenir politique et économique du pays, et par conséquent dans quelle mesure le divorce peut être toléré sans danger. Au reste, quelque opinion que l'on professe à cet égard, le livre de M. Tissot demeure toujours un ouvrage des plus sérieux, abondant en recherches, fertile en argumens, qui doit offrir un égal intérêt à ceux qui se montrent les partisans et à ceux qui demeurent les adversaires des opinions de l'auteur.

P. DE CHAMBARLHAC.

UN TOURISTE AMÉRICAIN EN FRANCE.

The Champagne Country, by Robert Tomes; New-York.

Il est d'usage de se défier un peu des récits de voyages. Lors même que l'on fait au narrateur l'honneur d'avoir confiance en sa véracité, on conserve encore quelques doutes sur l'exactitude de ses observations. Aussi y a-t-il un attrait de curiosité à savoir ce que des étrangers racontent de notre pays : c'est en quelque sorte la contre-épreuve des impressions que nos compatriotes rapportent d'une excursion au-delà de nos frontières. Les erreurs qu'un Américain commet en rendant compte de ce qu'il a vu chez nous doivent être l'exacte contre-partie des faux jugemens que nous pouvons craindre de la part de ceux d'entre nous qui ont visité l'Amérique.

Qu'on lise, par exemple, l'intéressant petit volume que M. Robert Tomes a publié récemment à New-York après un séjour de deux années à Reims. Ce qui frappe le plus le voyageur américain aurait échappé à tous les touristes français qui auraient visité la Champagne en même temps que lui. Dès l'arrivée, après un trajet en chemin de fer à grande vitesse qui l'amène sain et sauf avec tous ses bagages aux portes de Reims, se figure-t-on qu'il va se déclarer satisfait? Nullement. « Les employés du chemin de fer, dit-il, et les gendarmes sont polis, mais tracas-

siers. Ils vous soumettent à une sorte de discipline militaire, vous font marcher à la file et attendre jusqu'à ce qu'ils aient fini de se tortiller la moustache et qu'ils soient prêts à vous laisser sortir. Tout cela est systématique; c'est peut-être nécessaire, mais ce n'est pas agréable. » Notre auteur est homme à préférer partout les allures indépendantes et désordonnées aux habitudes contraintes et bien réglées. Rencontre-t-il des lycéens en promenade un jour de fête : « Ces pauvres enfans, écrit-il, m'ont souvent fait pitié; ils marchaient toujours en ordre deux à deux, et me semblaient, avec leur uniforme d'un bleu sombre, une procession funéraire allant à un enterrement. Les amusemens, même pour les élèves les plus âgés, ont toujours quelque chose d'enfantin; ils ne jouent jamais au cricket. S'ils se querellent, au lieu de vider la difficulté à coups de poing, ils ont recours à leurs maîtres, qui apaisent les disputes. Ce système fait peut-être ce que les mères appellent de gentils garçons, il ne produit pas des hommes vigoureux. »

M. Tomes s'étonne encore que les Français soient si ignorans en géographie. A l'en croire, hors de leur « belle France, » ils ne connaissent rien; on lui a demandé plusieurs fois, paraît-il, s'il était venu des États-Unis par terre ou par mer. Je soupçonnerais presque que ces bévues l'ont surtout frappé parce qu'elles blessaient son amour-propre patriotique. Ne pas savoir ce que c'est que l'Amérique est évidemment à son avis le comble de l'ignorance, de même qu'un provincial s'indigne si l'on ne connaît pas la capitale de son département. Au surplus, il rencontre souvent de quoi s'étonner. Nos mariages de convenance lui paraissent n'être qu'une forme légale de la débauche la plus vulgaire. Il a observé que les jeunes filles bien élevées ne sortent dans les rues qu'en compagnie de leurs parens ou d'une servante d'âge respectable. « Les jeunes gens de la ville sont assurément très corrompus, ajoute-t-il; je ne sais si la vertu des jeunes filles est assez solide pour résister à la mauvaise influence des plus légères relations avec eux; mais je sais bien qu'aucune mère n'en veut courir le risque. »

Voilà comme on nous juge d'un point de vue américain. On surprendrait peut-être beaucoup M. Tomes en lui disant que, malgré deux années de séjour dans une ville de province, il n'a pas vu nos mœurs sous leur vrai jour, et qu'il a pris trop au sérieux les propos légers de table d'hôte. Entre lui et nous, il y a l'épaisseur de doubles préjugés, les siens et les nôtres. Pénétrer au cœur d'une société à laquelle on est étranger par la langue, la naissance ou les habitudes exige plus de temps que l'on ne pense. Combien d'hommes, et non des moins perspicaces, demeurent étrangers même en leur pays natal! Il n'est pas besoin d'aller jusqu'en Amérique pour découvrir un écrivain qui se laisse prendre aux apparences, et qui s'imagine écrire l'histoire du temps présent en enregistrant les propos du jour. Toutefois ces petits récits prennent une plus vive saveur sous une plume exotique. Nos mœurs y apparaissent déformées comme les objets que l'on regarde dans un miroir convexe.

H. BLERZY.

L. BULOZ.

LA GRÈCE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

DEPUIS LA CONFÉRENCE

C'est par habitude et par routine qu'on parle encore de la question d'Orient. Tous ceux qui ont quelque peu étudié les affaires de l'Orient européen savent bien que, depuis une vingtaine d'années, surtout depuis la guerre de Crimée et le traité de Paris de 1856, il n'y a plus, à vraiment parler, de question d'Orient. Il n'y avait de question d'Orient que lorsque les diverses puissances européennes pouvaient hériter de la Turquie, et que les ambitions rivales se disputaient cette succession, avant même qu'elle fût ouverte. L'Autriche a pu l'espérer un instant après les victoires du prince Eugène, au commencement du XVIIIe siècle; mais la Russie, surtout depuis les conquêtes de Catherine II jusqu'à la fondation du royaume de Grèce, a semblé être l'héritière prédestinée et inévitable de la Turquie.

Il peut paraître singulier que je fasse de la fondation du royaume de Grèce la première pierre d'achoppement à l'ambition de la Russie en Orient, le premier obstacle à son entrée à Constantinople, car enfin la Russie a grandement contribué à la fondation du royaume hellénique. Comment croire qu'elle ait aidé à borner elle-même sa fortune en Orient? Nous expliquerons un peu plus loin l'idée que nous nous faisons de la politique de la Russie en Orient,

politique qui n'est ni aussi généreuse que les Grecs l'ont cru pendant longtemps, ni aussi résolûment ambitieuse que le supposent les publicistes de l'Occident.

L'insurrection grecque n'a pas été un mouvement littéraire, accueilli par les poètes et les lettrés de l'Occident, comme on se plaît à le dire aujourd'hui. Il y avait là une nationalité et une foi qui avaient persévéré sous le joug du mahométisme. Le peuple et l'église s'étaient redressés de concert. Cette renaissance a donc été plus qu'une nouvelle édition de Marathon et de Salamine; ç'a été un événement politique plein d'avenir. Aussitôt qu'il y avait quelque part en Orient un peuple chrétien insurgé, ce jour-là un héritier de la Turquie était né, héritier partiel ou intégral, héritier encore au berceau et au maillot, et dont c'était peut-être l'intérêt bien entendu de ne pas presser l'ouverture de la succession avant d'être capable de la recueillir. De cet Orient chrétien insurgé, l'Europe fit un Orient indépendant, et elle eut raison, car qu'en faire autre chose? Le rendre à la Turquie, qui ne l'avait pas pu soumettre? C'était un crime de lèse-nation et de lèse-christianisme. Ces choses-là ne se faisaient pas aisément autrefois. L'opinion publique n'était pas blasée et indifférente sur les effronteries de la politique. Pouvait-on donner la Grèce à quelque puissance européenne et en faire une province autrichienne ou française, anglaise ou russe? Deux difficultés : la Grèce ne s'était pas insurgée pour être donnée à personne autre qu'elle-même; puis, personne ne voulait donner la Grèce à personne. Une fois libre de la Turquie, l'Orient chrétien, si petit qu'il fût, ne pouvait appartenir qu'à lui-même. Le petit état hellénique fut donc fondé, non par une fantaisie poétique des chancelleries européennes (1), mais par une grande nécessité politique, celle de n'ouvrir la succession de la Turquie au profit d'aucune puissance européenne.

On voit que le petit état de la Grèce avait et a encore sa raison d'être politique, et nous défions toutes les mauvaises humeurs de la diplomatie européenne de détruire ce qu'elle n'a pas pu se dispenser de créer.

Il y a sous ce petit état de la Grèce un grand principe qui est, je ne dis pas agréable aux états européens, mais qui leur est néces-

(1) « Les puissances de l'Occident croyaient en 1831 qu'il était utile de donner aux races chrétiennes de l'Orient une preuve positive de l'intérêt que prenaient les nations les plus civilisées à la régénération de la Grèce. L'enthousiasme populaire que cette cause inspirait s'appuyait sur la conviction raisonnée des hommes d'état, qui étaient d'autant mieux disposés à suivre cette politique qu'ils sentaient bien qu'autrement la Russie se serait seule chargée de la protection des Grecs. » Article du *Times* cité dans le *Journal des Débats* du 24 février 1854.

saire et indispensable, celui de l'indépendance de l'Orient. Quiconque a suivi avec un peu d'attention la marche des événemens en Orient depuis la fondation du royaume hellénique sait bien que l'Europe a marché, bon gré, mal gré, dans le sens de l'indépendance de l'Orient. Prenez la question égyptienne, qui a tant agité l'Europe en 1839 et 1840, qui a forcé Paris d'avoir des remparts. D'où vient que l'Europe s'était tout entière coalisée contre nous avec des degrés différens de jalousie et d'aigreur? C'est qu'on était parvenu à lui faire croire que nous voulions avoir en Égypte, sinon la domination, du moins la prépondérance. L'indépendance de l'Orient était en jeu. De même qu'en 1830 personne n'avait voulu que personne régnât en Grèce à la place de la Turquie, qui n'y pouvait plus régner, de même en 1840 personne ne voulait que la France prédominât en Égypte. Seulement en 1840, pour exclure la France de l'Égypte, on s'avisa d'y restaurer la Turquie. On ne voulut pas consolider Méhémet-Ali en lui donnant la Syrie, qu'on aima mieux rendre à l'anarchie ottomane. On manqua l'occasion qui s'offrait de créer encore en Orient une indépendance, c'est-à-dire quelque chose qui, ne pouvant plus être turc à cause de la défaillance matérielle de la Turquie, ne pourrait plus désormais être russe, ou anglais, ou français, ou autrichien, parce que l'Europe ne permettrait aucun agrandissement européen en Orient. J'ai entendu des diplomates d'alors dire qu'il fallait bien se garder de créer dans la Méditerranée un grand état musulman; on avait l'air de craindre que les Sélim, les Soliman ne ressuscitassent en Méhémet-Ali. J'ai toujours pensé qu'on craignait beaucoup moins en lui le serviteur fanatique de Mahomet que le serviteur docile de la France, en quoi on le calomniait; il n'était le serviteur que de son ambition et de son intérêt.

L'événement qui de nos jours a le mieux manifesté l'indépendance inévitable de l'Orient chrétien et la résolution qu'avait prise l'Europe de ne laisser s'ouvrir la succession de la Turquie au profit d'aucune puissance européenne, ç'a été la guerre de Crimée et le traité de 1856.

De même qu'en 1840 l'Europe avait craint, fort mal à propos, que la France ne prît sur l'Égypte une prépondérance dominatrice, de même en 1853 l'Europe craignait, non sans raison cette fois, que la Russie ne s'arrogeât sur la Turquie un droit de prépotence politique et d'ingérence administrative qui détruirait l'équilibre de l'Europe en changeant la Turquie en vassale et la Russie en suzeraine. On se souvient de la mission du prince Menchikof et de l'insolence qu'il y affecta. Ce n'était certes pas une incartade du prince Menchikof, c'était un système convenu. Il ne faut pas oublier que,

de 1848 à la fin de 1853, l'empereur Nicolas avait tout à fait le haut du pavé en Europe. Il avait aidé l'Autriche à soumettre la Hongrie, fatal service qui a été le commencement des malheurs de l'Autriche. Les généraux russes avaient écrit au tsar en lui annonçant la soumission de la Hongrie : « Sire, la Hongrie est aux pieds de sa majesté. » L'empereur Nicolas n'était pas seulement le prince le plus redouté de l'Europe; c'était aussi le grand-pontife de l'ordre et de l'autorité dans le monde. C'était lui, disait-on, qui avait soutenu l'ordre social en 1848, dans cette fatale année qui a encore plus gâté l'avenir par les terreurs qu'elle a inspirées que par les chutes qu'elle a causées. L'empereur Nicolas croyait donc que l'Europe était à la fois envers lui reconnaissante et timide, et qu'il pouvait tout oser en Orient, persuadé que l'Occident tremblerait et applaudirait. Il se trompait. La France et l'Angleterre s'unirent pour défendre la souveraineté et l'intégrité de l'empire ottoman. L'empereur Nicolas pensa que cette alliance ne durerait pas, et qu'on n'oserait pas lui faire la guerre. On osa, et il fut vaincu. Non-seulement il fut vaincu, mais il fut contraint de reconnaître la faiblesse de cette organisation militaire qui faisait sa fierté. L'ordre imposant de ses revues et de ses parades l'avait trompé sur sa force guerrière. Il mourut de la blessure faite à son orgueil.

Juste retour des choses d'ici-bas : en 1840, le tsar s'était applaudi d'avoir pu coaliser l'Europe contre la France de 1830; en 1853, ce fut la France qui coalisa l'Europe contre la Russie et lui infligea l'isolement qu'elle nous avait infligé en 1840. Comme grand-pontife de l'ordre européen, le tsar Nicolas eut la consolation que ce ne fut pas la France de la révolution libérale de 1830, mais la France du coup d'état monarchique de 1851, qui prit contre lui en 1853 la revanche de 1840. Il fut frappé par un de ses disciples (1).

En 1853 comme en 1840, il s'agissait de soustraire l'Orient à l'ascendant d'une puissance européenne. Il fallait enseigner à la Russie et au monde que la Russie, toute voisine qu'elle était de la Turquie, ne serait point son héritière. Les Grecs alors firent une faute : ils crurent qu'il serait de leur intérêt de s'allier à la Russie contre la Turquie, ne comprenant pas, tout Grecs, c'est-à-dire tout intelligens qu'ils étaient, que la Turquie n'était plus pour eux que le mal et le danger du passé, tandis que la Russie était le mal et le danger de l'avenir; qu'empêcher la Russie de régner sur le Bosphore, c'était l'empêcher de régner sur l'archipel et sur Athènes;

(1) « Ni les intérêts ni les principes du gouvernement de sa majesté impériale ne le mettent en antagonisme avec la Russie. » Dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 15 juin 1853 à M. le général Castelbajac, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

que la victoire que l'Occident allait procurer à la Turquie n'était que le délai d'une agonie, tandis que la victoire de la Russie aurait été l'inévitable et l'irréparable subordination de tout l'Orient chrétien devant la Russie.

I.

L'histoire aura quelque peine à démêler le caractère original de la guerre de Crimée, car cette guerre s'est après coup enveloppée, comme à plaisir, dans une politique de routine; surtout la paix qui l'a terminée, la paix de Paris en 1856, a été depuis treize ans pratiquée dans un esprit de restauration ottomane qui a tout à fait altéré le sens de la guerre de Crimée et de la paix de Paris. Cette vraie politique de 1856, défigurée et obscurcie par treize ans de mauvaise pratique, je voudrais la remettre en lumière et en honneur par quelques citations empruntées aux documens du temps et commentées par quelques réflexions.

C'est dans une dépêche du 13 janvier 1854, adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. de Moustier, qui était alors ministre de France à Berlin, c'est dans cette dépêche que se découvre pour la première fois dans les conseils du gouvernement français la politique de la guerre de Crimée et de la paix de Paris. La Prusse était alors une puissance que les roués traitaient de chimérique : elle s'en est corrigée; elle ne demandait pas à Dieu de travailler pour l'agrandir elle-même au nom de l'histoire, et elle se préoccupait très sincèrement du sort des chrétiens d'Orient. La France avait les mêmes sympathies que la Prusse, et elle avait en même temps des intérêts de politique intérieure et extérieure qui s'accordaient avec ces sympathies. Les deux gouvernemens causaient donc sur leur politique orientale avec une confiance qui cette fois ne fut suivie d'aucune duperie. L'intervention de l'Occident en Orient, telle que l'entendaient ces deux états, devait avoir pour ainsi dire deux degrés : l'intervention guerrière pour défendre la Turquie contre la Russie, l'intervention civilisatrice pour protéger les chrétiens d'Orient contre l'oppression de la Turquie. La dépêche du 13 janvier 1854 n'entend point en effet que l'appui que l'Occident est disposé à donner à la Turquie soit donné sans compensation, et la compensation que souhaite la France et dont elle s'entretient avec la Prusse n'est pas une compensation matérielle et territoriale, comme les cherchent souvent les grandes puissances; c'est une compensation plus généreuse et plus désintéressée : c'est l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient. « Protéger et défendre la Turquie sans

obtenir d'elle en retour des garanties pour nos frères d'Orient, ce serait comme un abandon des traditions religieuses de l'Europe, et je comprends, dit le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, que les consciences délicates s'en soient émues. »

Le gouvernement anglais n'était pas moins ardent à ce moment que la France et la Prusse pour soutenir à la fois les Turcs contre la Russie et les chrétiens contre les Turcs. Nous trouvons, dans le livre bleu publié dans les premiers mois de 1854 par le gouvernement anglais, une dépêche de lord Clarendon à lord Stratford Canning, en date du 22 juin 1853, dont nous voulons citer quelques passages. Lord Clarendon recommande à lord Stratford de représenter à la Porte que l'opinion arrêtée du gouvernement anglais « est que la Turquie ne peut avoir de garantie de son existence, comme état indépendant, qu'en se conciliant l'attachement de ses sujets chrétiens et en les intéressant à sa conservation; — que quand même la Turquie surmonterait les difficultés de la crise actuelle avec l'aide de ses alliés, elle ne peut pas compter sur l'assistance étrangère comme sur une ressource permanente, mais qu'elle doit se créer une défense plus sûre dans l'affection de la partie la plus intelligente, la plus active et la plus entreprenante de ses sujets; — qu'il est impossible de supposer que la moindre sympathie puisse être ressentie par les chrétiens pour le pouvoir qui les gouverne tant que les chrétiens dans leurs affaires de chaque jour feront l'épreuve de l'infériorité de leur condition comparée à la condition de leurs cosujets musulmans, tant qu'ils seront convaincus que c'est en vain qu'ils demandent justice pour les torts qui leur sont faits, soit dans leurs personnes, soit dans leurs propriétés, et cela parce qu'ils sont regardés comme une race dégradée, indigne d'être mise sur le même pied que les sectateurs de Mahomet. » La dépêche finit par ces paroles significatives. « Votre excellence est autorisée à représenter fortement à la Porte que cet état de choses ne peut pas être supporté plus longtemps par les puissances chrétiennes; la Porte doit décider ce qu'elle aime le mieux : maintenir ses principes erronés ou perdre la sympathie et l'assistance de ses alliés. Vous ferez remarquer à la Porte l'immense importance du choix qu'elle a à faire, et le gouvernement de sa majesté est persuadé qu'un peu de réflexion convaincra les ministres turcs que la Porte ne peut plus compter sur ses sujets musulmans comme sur sa seule sauvegarde contre les dangers extérieurs, et que sans l'appui affectionné de ses sujets chrétiens et sans la puissante sympathie et les secours de ses alliés chrétiens, l'empire turc cesserait bientôt d'exister. »

Il est impossible, quand on lit de pareils documens écrits il y a quinze ans et quand on considère l'état actuel des choses en Orient,

de n'être pas frappé de la ressemblance générale des temps et de la différence des actes entre l'Europe de 1854-1856 et celle de 1869. Voyons d'abord cette ressemblance générale des temps, et, pour la mieux constater et la mieux comprendre, prenons, comme nous l'avons fait pour 1854, des témoignages anglais, c'est-à-dire émanés de la puissance qui semble le moins bien disposée en faveur de la Grèce et des chrétiens d'Orient.

Après la décision prise par la conférence de Paris en 1869 en faveur de la Turquie, voici ce que disait le journal anglais le *Globe* le 18 janvier 1869. « La Turquie va avoir devant elle un certain répit. Le sultan fera bien d'en profiter pour réformer les abus de son administration, qui fournissent un prétexte à la révolte. C'est un fait notoire que l'obstination des fonctionnaires turcs entrave toutes les réformes dont la Turquie a tant besoin. Si la Porte désire établir son autorité sur une base assez ferme pour qu'il lui soit possible de repousser toute agression ou toute invasion et de se débarrasser des révolutionnaires, il faut qu'elle redresse les griefs irritans qui provoquent ses sujets à la désobéissance, il faut qu'elle les rende sourds aux instigations des ennemis de la paix et de l'existence même de l'empire ottoman, il faut qu'elle les attache par un dévoûment intelligent et éclairé à l'autorité dynastique du sultan. »

Quelle ressemblance entre ce langage et celui de lord Clarendon à lord Redcliffe en 1853! En 1869 comme en 1853, l'existence de l'empire ottoman dépend de l'amélioration de la condition des chrétiens en Orient. Si la Turquie ne parvient pas à faire exécuter les réformes qu'elle promet, si elle ne réussit pas à changer ses paroles en actes, elle ne pourra pas assurer son existence en Orient. Elle sera la malade chronique et toujours plaignante que l'Occident aura toujours à soigner et qu'il ne pourra jamais guérir. Voilà la vérité de 1853 et la vérité de 1869.

De cette double vérité découlent naturellement deux réflexions, la première sur l'état de l'opinion en Angleterre à propos des affaires d'Orient. En 1853, la faveur que lord Clarendon témoignait aux populations chrétiennes de l'Orient était une nouveauté, et cette nouveauté pouvait être attribuée aux complications politiques de la guerre de Crimée, qui se préparait. On favorisait l'Orient chrétien pour le détacher de la Russie. Ce qui était peut-être un expédient politique en 1853 est devenu peu à peu une opinion et un système soutenu par une partie de l'Angleterre, et que le dernier ministre des affaires étrangères, lord Stanley, n'a pas craint de proclamer hautement. Le salut de la Turquie ne peut plus dépendre que de ses œuvres, et non plus des secours de l'Occident. Si la

Turquie ne parvient pas à obtenir l'assentiment et l'adhésion sincère de ses sujets chrétiens, elle est perdue. Voilà l'opinion qui s'est accréditée et fortifiée chaque jour davantage en Angleterre. La France ou plutôt le gouvernement français a depuis 1856 passé alternativement de la faveur à la malveillance, du mécontentement à la sympathie. Nous ne voyons pas que l'Angleterre ou le gouvernement anglais ait eu ces brusques changemens d'opinion. Depuis le jour où vers 1853 l'Angleterre a commencé à croire que les populations chrétiennes de l'Orient, pour ne pas aspirer à devenir russes, avaient besoin d'avoir un meilleur état social, soit par la réforme de la Turquie, soit même par leur propre indépendance, depuis ce jour-là la politique anglaise ou du moins une notable portion de l'opinion publique en Angleterre s'est dirigée par un progrès continu, quoique modéré, vers ce nouvel horizon politique ouvert en Orient. Cette Angleterre nouvelle a même conformé ses actes à ses opinions d'une manière éclatante en cédant à la Grèce les îles ioniennes, et par là elle a contredit hautement la politique de la Russie. La Russie avait déclaré par la bouche de l'empereur Nicolas, dans sa fameuse conversation avec lord Seymour, qu'elle ne souffrirait pas que la Grèce eût jamais un avenir territorial important en Orient. La cession des îles ioniennes à la Grèce n'a pas été seulement une générosité calculée pour faire contraste avec l'ambitieux égoïsme de la Russie; ç'a été une réfutation du principe russe; ç'a été la proclamation que la Grèce pouvait s'agrandir sans offenser l'Angleterre et sans l'avoir pour ennemie. De ce principe, proclamé par un acte aussi éclatant que la cession des îles ioniennes, on peut par conjecture tirer quelques conséquences utiles, et des conséquences toutes anti-russes. Ainsi dans une liquidation de l'empire ottoman l'Épire et la Thessalie s'annexeraient d'autant plus aisément à la Grèce que l'Angleterre l'a dotée déjà des îles ioniennes. Nous ne disons pas que cette nouvelle politique anglaise ait complétement triomphé dans le gouvernement anglais; elle lutte contre l'ancienne, mais elle lutte en avançant toujours.

Dès 1854, une partie de l'opinion publique en Angleterre commence à se préoccuper sérieusement de l'avenir que l'intervention de l'Occident en Orient doit ouvrir à la Grèce et aux populations chrétiennes. Dès ce moment, la presse anglaise se met à faire un de ces examens de conscience dont l'Angleterre a la bonne et salutaire habitude. Quand les Anglais s'aperçoivent que leur politique va mal sur un point ou sur un autre, ils ne s'en prennent pas, comme d'autres peuples ou d'autres gouvernemens, à la Providence, qui leur fait injustice; ils ne soutiennent pas contre l'expérience et contre le bon sens que tout va bien quand tout va mal; ils ne disent pas qu'il faut

bénir leur gouvernement, qui a tout prévu et tout dirigé admirablement; non, ils prennent bravement leur parti de reconnaître la vérité qui leur est défavorable; ils la cherchent même au lieu de se la cacher. Ainsi en 1854 je vois dans dans le *Times* un article du 7 juin qui demande comment il se fait que la France et l'Angleterre, qui ont fondé le royaume hellénique, n'aient pas dans ce petit état l'influence qu'y a la Russie, la troisième fondatrice de la Grèce. A qui et à quoi s'en prendre? A l'ingratitude de la Grèce? Pourquoi n'est-elle pas également ingrate envers la Russie? Faut-il attribuer la supériorité de l'influence russe à l'habileté de la diplomatie russe? Pourquoi la France et l'Angleterre ne se donnent-elles pas la peine de choisir aussi d'habiles diplomates? La Grèce est-elle un si petit état qu'il n'y ait pas lieu de s'inquiéter de son opinion? « Grave erreur! dit le *Times;* l'importance du royaume de Grèce réside dans la puissance morale dont il est le siége, étant le centre national d'un peuple dispersé, mais uni cependant dans ses aspirations politiques et dans sa foi religieuse. N'est-ce donc pas un grand reproche à faire à la diplomatie de la France et de l'Angleterre qu'après une expérience de vingt ans nous soyons forcés de reconnaître que cette puissance intellectuelle et morale est dans les mains de la Russie? Tout devrait rattacher la Grèce à la civilisation de l'Europe occidentale plutôt qu'à la Russie. » D'où vient donc qu'il en est autrement? demande hardiment le *Times*, et il répond aussi hardiment : « Cela tient à ce que l'Angleterre et la France ne sont pas assez préoccupées de la condition des populations chrétiennes de l'Orient. Elles nous ont crus leurs ennemis, voyant que nous étions tout au moins indifférens aux misères de leur servitude. De là leurs tentatives de révolte contre la Turquie et leur penchant vers la Russie. Nous accusons la Grèce d'exciter ces révoltes. Comme l'écrivait le 3 mars 1854 lord Clarendon à lord Stratford de Redcliffe, il est inutile de demander au gouvernement grec de ne pas pousser à l'insurrection des provinces turques, si cette insurrction est causée par la corruption et la négligence des autorités turques. »

« Pendant tout le cours de cette guerre, quelque forme qu'elle puisse prendre, nous avons, conclut le *Times* de 1854, deux devoirs et deux intérêts manifestes, mais non pas opposés, à suivre : d'abord empêcher que ces élémens de désaffection des sujets de la Porte ne soient convertis en une machine de guerre à la discrétion de la Russie, ensuite obtenir de la Porte, en retour de notre appui, satisfaction complète pour les droits de ses sujets chrétiens. Il n'est que trop commun en Turquie de voir les promesses faites par le gouvernement dans les jours difficiles révoquées aussi aisément qu'elles ont été faites ou éludées par les autorités locales. La po-

pulation chrétienne sait qu'elle ne peut croire à rien qui ne lui sera pas garanti par les grandes puissances chrétiennes. »

J'ai un certain plaisir, je l'avoue, à rappeler les documens qui témoignent de l'esprit qui en 1854 et plus tard en 1856, au congrès de Paris, inspirait les hommes d'état de la France et de l'Angleterre. Cette politique n'était pas seulement la plus généreuse, c'était la plus habile; c'était celle qui affranchissait le plus sûrement l'Orient chrétien de l'influence de la Russie en substituant les intérêts et les droits de l'Orient chrétien lui-même aux intérêts et aux prétentions de la Russie. Il n'est pas extraordinaire que les Grecs opprimés par les Turcs préfèrent les Russes aux Turcs; mais faites que les Turcs n'oppriment plus les Grecs, et que ceux-ci aient une bonne condition sociale, ou qu'ils soient indépendans : alors ils se préféreront naturellement aux Russes par cette raison prise dans l'étude du cœur humain qui fait que je préfère mon voisin à mon ennemi, mais que je me préfère moi-même à mon voisin. La politique occidentale du traité de Paris en 1856 travaillait à faire en sorte que l'Orient chrétien eût de quoi se préférer lui-même à la Russie. Ce sera notre éternel regret que cette politique, qui est écrite à chaque ligne du traité de Paris, n'ait pas été pratiquée avec persévérance et avec intelligence en Orient par les puissances occidentales depuis 1856 jusqu'à nos jours. — Le traité de 1856, dont vous invoquez l'esprit, me dit-on, contre la politique anti-hellénique de la France et de l'Angleterre, a deux buts parallèles : le premier est de sauver la Turquie du joug de la Russie, le second de relever la condition sociale de l'Orient chrétien et de lui donner un avenir à défendre contre la Russie elle-même. Si l'Orient chrétien, trop préoccupé de ses espérances de régénération et de ses prétentions d'indépendance, travaille contre le salut de la Turquie, si le second but se dresse, pour ainsi dire, contre le premier, n'est-ce pas aux puissances occidentales qu'il appartient de trancher ce conflit mal opportun et de maintenir le sens véritable du traité de 1856?

Voilà l'objection; voici notre réponse, qui touchera deux points différens, la Grèce d'abord et l'insurrection crétoise, — la Russie ensuite et sa politique en Orient, que nous croyons moins machiavélique et moins persévérante qu'on ne le suppose en général.

Nous commençons par reconnaître de bonne foi que la politique de 1856, ayant deux buts différens et qui semblent opposés aux esprits inattentifs, est assez difficile à pratiquer. Il ne faut point en effet faire un pas en avant d'un côté sans en faire un autre en avant aussi de l'autre côté. Il faut soutenir à la fois et presque également la Grèce et la Turquie. L'équilibre n'est pas facile à garder, nous l'avouons; mais si au lieu d'une politique d'équilibre on prend une

politique d'oscillation capricieuse et de bascule imprévoyante, si on se porte violemment tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, si on est tour à tour trop grec et trop turc, trop grec pour se punir d'avoir été trop turc, et trop turc pour se punir d'avoir été trop grec, qui ne voit qu'ayant à marcher sur la corde tendue, cette façon de se passer de balancier rend la conduite à tenir plus difficile que jamais? C'est là ce que nous reprochons à la politique de la France en Orient dans ce qui touche particulièrement l'insurrection crétoise.

La France en moins de deux ans a eu trois politiques différentes sur l'insurrection crétoise. Quand éclate cette insurrection, la France la blâme, et M. de Moustier, que l'empereur venait de rappeler de Constantinople pour le faire ministre des affaires étrangères, ne manque pas, en passant par Athènes, de censurer sévèrement la faveur que la Crète insurgée trouve dans la population et dans le gouvernement grecs. Arrivé à Paris, M. de Moustier trouve, soit autour, soit au-dessus de lui, d'autres inspirations, et le langage de la France s'adoucit envers les Crétois et envers les Grecs. A mesure que s'apaise la mauvaise humeur contre l'insurrection crétoise, l'humeur se tourne contre la Turquie. Le consul de France, M. Jorel, que les Grecs accusaient à tort de leur être hostile, avait vu la vérité et l'avait transmise à notre gouvernement. Cette vérité était que, s'il y avait eu çà et là des agens grecs pour exciter les passions patriotiques des Crétois, il y avait eu surtout des fonctionnaires turcs qui par leurs exactions et leurs cruautés avaient révolté tous les intérêts et soulevé toutes les haines. Mieux informé à la fois et mieux inspiré, M. de Moustier commençait à parler de la Turquie et de sa conduite en Crète avec un mécontentement qui s'accroissait de dépêches en dépêches : « il ne suffit pas, disait-il à M. Bourée, notre ministre à Constantinople, de reconquérir l'île de Candie, il faut donner des satisfactions suffisantes aux intérêts des populations crétoises (1). » Le cabinet anglais entrait dans la même voie, et « chargeait lord Lyons d'insister pour que la Porte prît sans retard les mesures les plus propres à améliorer le sort des populations crétoises (2). » Dans une autre dépêche du même jour, le langage de la France est encore plus énergique. « Après bientôt huit mois d'une lutte qui a fait couler tant de sang et qui n'est pas terminée, en présence d'une résistance qui témoigne certainement d'un mal profond

(1) Dépêche du 10 mai 1867.

(2) Dépêche de M. de Moustier à M. Bourée, 17 mai 1867. — *Archives diplomatiques* nos 11 et 12, 1867.

dans la condition des populations, il est une nécessité qui s'impose avant toute autre : c'est de s'éclairer sur l'état des choses en Crète et de se rendre un compte exact des besoins du pays... Le moment nous semble en effet venu de rechercher sérieusement l'origine du mal et les remèdes qu'il comporte. Les populations seules, librement et sincèrement consultées, pourraient l'indiquer. » Enfin l'accent de mécontentement de la France s'élevant toujours, le gouvernement français aboutit à la fameuse déclaration du 29 octobre 1867, rédigée et remise en commun à la Porte ottomane par la France, l'Italie, la Prusse et la Russie. Cette déclaration est l'apogée de la politique de 1856, et la Porte ottomane y est durement mise en demeure d'accomplir les améliorations sociales qu'elle a promises aux chrétiens d'Orient dans le traité de paix de Paris. Pourquoi faut-il que cette déclaration ait été, chose étrange, le point de départ pour la France d'une nouvelle politique, toute contraire à celle qu'exprimait si vivement cette déclaration même du 29 octobre?

Avant d'expliquer, autant qu'il est explicable, le brusque changement qui se fait alors dans la politique orientale de la France, signalons quelques-uns des passages les plus significatifs de la déclaration du 29 octobre.

« Dès le début des regrettables événemens survenus dans l'île de Crète, les grandes puissances se sont émues d'un état de choses qui non-seulement blessait leurs sentimens d'humanité, mais dont le contre-coup parmi les populations chrétiennes de la Turquie pouvait mettre en danger le repos de l'Orient et les intérêts de la paix générale. — Plusieurs d'entre elles se sont concertées pour recommander à la Porte d'arrêter l'effusion du sang et de rechercher en commun avec elles une solution à ce déplorable conflit par une loyale enquête sur les griefs et les maux des Candiotes... — Malgré leurs pressantes instances, aucune réforme organique n'a été appliquée jusqu'ici pour satisfaire aux maux des populations chrétiennes de l'empire ottoman, pour lesquelles le spectacle de cette lutte acharnée est une cause permanente d'excitation. — Dans ces conjonctures, les puissances qui ont offert leurs conseils à la Porte ont la conscience d'avoir accompli ce que leur dictaient leurs sentimens d'humanité et leur sympathie, non pas seulement pour les intérêts généraux des races chrétiennes, mais encore pour l'avenir de la Turquie elle-même, car il est indissolublement lié au bien être et à la tranquillité des populations placées sous le sceptre du sultan. — Les cabinets appréhendent que la prolongation de ce sanglant conflit et la résistance obstinée de la Porte à d'amicales exhortations ne dissipent chez ces populations, au moment même où elles s'y rattachaient le plus fortement, l'espoir

d'une amélioration véritable de leur sort, précipitant ainsi en Orient la crise qu'ils ont à cœur d'éviter; dès lors, sans renoncer à la mission généreuse que leur conscience leur impose, il ne leur reste plus qu'à dégager leur responsabilité en abandonnant la Porte aux conséquences possibles de ses actes. — Dans la voie qu'il a choisie et dans laquelle il persévère, le gouvernement ottoman ne pouvait certainement pas compter sur une assistance matérielle de la part des puissances chrétiennes; mais les cabinets, après avoir vainement tenté de l'éclairer, croient de leur devoir de lui déclarer que désormais il réclamerait en vain leur appui moral au milieu des embarras qu'aurait préparés à la Turquie son peu de déférence pour leurs conseils (1). »

Quand on compare cette déclaration du 29 octobre 1867 aux documens récemment émanés de la conférence de Paris dans le conflit qui s'est élevé entre la Turquie et la Grèce, on est effrayé de l'instabilité des sentimens et des résolutions de la diplomatie européenne, car enfin que reprochait à la Turquie la déclaration du 29 octobre 1867? De n'avoir rien fait pour remédier « aux abus qui ont provoqué le soulèvement des Candiotes, agité l'Orient chrétien et fixé la sollicitude des grandes puissances européennes. » De quoi cette déclaration menaçait-elle la Turquie? « De l'abandonner aux conséquences possibles de ses actes, de lui refuser leur appui, qu'elle invoquerait en vain au milieu des embarras qu'elle se serait préparés à elle-même par sa résistance obstinée aux exhortations amicales de l'Occident. » Un an à peine s'est écoulé, tout est changé; la Turquie a repris faveur auprès de l'Europe, la Grèce et les populations chrétiennes sont en disgrâce. En 1867, c'était la Turquie qui était au ban de l'Europe; en 1869, c'est la Grèce et les populations chrétiennes. En 1867, la France demandait énergiquement à la Turquie de remédier aux abus qui avaient provoqué le soulèvement des Candiotes; elle excusait donc tout au moins, si elle n'approuvait pas, l'insurrection de la Crète. En 1869, il n'y a plus dans les documens émanés de la conférence de Paris un seul mot d'excuse pour l'insurrection crétoise, un seul mot d'encouragement ou de justice qui puisse faire espérer aux Candiotes un meilleur sort. La déclaration de 1867 respire l'esprit de 1856 et semble vouloir le pratiquer efficacement; les actes et les documens de la conférence de Paris en 1869 semblent s'écarter à dessein de cet esprit comme d'un embarras ou d'un écueil. Le mal en 1867 était dans la résistance obstinée de la Porte à l'esprit de 1856; il est en 1869 dans les sympathies nationales de la Grèce et dans les aspirations imprudentes des populations chrétiennes de l'Orient.

(1) *Archives diplomatiques*, nos 11 et 12, 1867, p. 1580-1581.

Que s'est-il donc passé de 1867 à 1869 qui ait pu changer ainsi complétement la face des choses et les sentimens de la diplomatie européenne? Rien n'a changé dans les événemens et dans les actes de l'Orient chrétien, rien n'a changé, du moins au vu et su du public. Si même nous prenons les griefs exprimés par la Turquie, nous voyons que « la violation du droit des gens dont elle se plaint contre la Grèce dure depuis deux ans. » Nous ne disons point assurément que la durée de la faute puisse l'excuser, nous ne songeons point à entrer dans l'examen du procès engagé entre la Turquie et la Grèce; nous disons seulement à la diplomatie européenne et surtout à la diplomatie française : Tout cela, vous l'avez vu et vous l'avez su; tout cela, vous le voyiez et vous le saviez quand vous faisiez votre déclaration du 29 octobre 1867. — Je sais bien que vous vous êtes repentis de cette déclaration à peine faite, et que dès le 6 novembre 1867, c'est-à-dire huit jours après la déclaration, M. Bourée écrivait à M. de Moustier : « L'impression trop vive que les ministres du sultan ont reçue de la déclaration... tend aujourd'hui à se calmer. Ils paraissent comprendre que notre démarche était la conséquence naturelle des événemens antérieurs... La Porte sait d'ailleurs que, si elle ne peut raisonnablement exiger de nous un concours qu'elle a elle-même décliné pour l'aider à sortir des embarras que lui causent les affaires de Crète, nous n'avons pas du moins l'intention d'augmenter la somme des difficultés de la situation (1). » Comme dans cette dépêche on voit se diminuer et s'évanouir la déclaration du 29 octobre 1867, à peine vieille de huit jours! Si le cabinet français s'est si vite repenti de sa mauvaise humeur contre la Turquie, quelles sont les causes de ce repentir soudain? Nous ne pouvons pas les discerner, nous ne pouvons pas surtout comprendre comment ces causes, ayant eu un effet si prompt huit jours après la déclaration, n'ont pas pu agir de la même manière huit jours avant. Plus vives à se montrer, elles auraient épargné au cabinet de Paris une inconséquence ou une contradiction trop visible.

Les personnes qui veulent tout savoir expliquent le changement qui a eu lieu dans les sentimens et les résolutions du gouvernement français par la découverte qu'il a faite des intrigues de la Russie. Il paraît que la Russie nous attrapait en Orient. Il y a des gens qui aiment mieux être attrapés par les autres et le dire que d'avouer qu'ils se sont trompés eux-mêmes. Les dupes d'autrui et les dupes de leurs propres calculs se ressemblent fort et se confondent si aisément que ce n'est pas la peine d'en faire beaucoup la distinc-

(1) *Archives diplomatiques*, nos 11 et 12, 1867, p. 1597.

tion. J'aime mieux risquer quelques conjectures sur ces intrigues de la Russie en Orient, qui, une fois découvertes en 1868, ont changé complétement les dispositions du cabinet de Paris, et ont décidé la France, — placée entre les deux pensées contenues dans le traité de 1856, l'appui donné à la Turquie et l'appui promis à l'Orient chrétien, — à revenir à la première et à abandonner la seconde.

C'est, selon nous, une aussi grande erreur de croire que la Russie intrigue toujours en Orient que de croire qu'elle n'y intrigue jamais; mais la plus grande erreur est de croire qu'elle y intrigue toujours avec la même pensée et avec le même dessein. Elle n'a pas un plan et un système arrêtés dont elle poursuive l'exécution sans jamais s'en détourner. Je ne connais ni dans le présent ni dans le passé d'homme d'état qui ait un système invariable. Il n'y a que les esprits chimériques qui aient cette obstination, et c'est par là qu'ils se perdent. Il est possible que la Russie ait songé autrefois à posséder Constantinople; mais depuis trente ans et surtout depuis la guerre de Crimée elle a dû renoncer à cette idée, ou attendre sagement que les occasions la lui rendent. Que la Russie veuille en Orient avoir une Turquie faible, que ce soit là son système et sa volonté persévérante, je le crois avec une profonde conviction; mais qu'elle veuille faire aboutir le plus promptement possible la faiblesse à la mort, c'est-à-dire à l'ouverture de la succession, je ne le crois pas. La faiblesse, la mort, la succession, c'est là la marche de la logique, mais non pas la marche de la politique. Tout ce qui peut affaiblir la Turquie sans la tuer, tout ce qui peut l'empêcher de revenir aux temps de Soliman et de Sélim est bon pour la Russie, et je ne vois même point, à parler franchement, en quoi cela est mauvais pour l'Europe en général. Si la succession de la Turquie venait à s'ouvrir, la plus belle part de l'héritage pour la Russie ne serait pas à Constantinople, part trop en vue et trop enviée; elle serait dans l'Asie-Mineure, dont l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche et la Grèce feraient bien cependant de lui interdire le versant occidental, c'est-à-dire l'accès à la Méditerranée.

Si ces conjectures que nous risquons sur la vraie politique de la Russie en Orient ont quelque justesse, il faut en conclure qu'il en faut pas attribuer à la découverte des intrigues de la Russie le brusque changement qui s'est fait dans les sentimens et dans les résolutions du gouvernement français envers la Grèce et les chrétiens d'Orient. Les intrigues de la Russie et les exactions des fonctionnaires turcs font partie du régime ordinaire de l'Orient chrétien depuis longues années déjà. A côté du pacha qui opprime, qui pille, et qui par ses avanies provoque à la révolte, il y a l'agent russe qui entretient les haines, envenime les mécontentemens, tout cela

sans beaucoup d'efforts de sa part, aidé qu'il est dans son métier d'agent provocateur par la brutalité imprévoyante des Turcs. Les intrigues russes ne sont donc point un fait accidentel et imprévu dont la découverte ait pu étonner et irriter la diplomatie occidentale. Ajoutez même que les Russes qui en Orient provoquent les chrétiens à la révolte sont loin d'être tous des agens salariés du gouvernement russe. Il ne faut pas s'y tromper, la haine du Turc et la sympathie pour le chrétien sont des sentimens passés dans le caractère russe. Le Russe en Orient provoque à la révolte contre le Turc par habitude, par goût national, et sans avoir besoin d'instructions particulières de son gouvernement. Cessons donc de croire que le mécontentement des manœuvres russes récemment et inopinément découvertes dans l'Orient chrétien ait pu être pour quelque chose dans le mouvement qui a poussé la France de la sympathie pour les chrétiens à la sympathie pour les musulmans.

Ces brusques changemens d'opinion et de conduite font un tort considérable à l'influence de la France dans le monde oriental. L'Orient chrétien sait bien que la France est très désintéressée dans la protection qu'elle accorde depuis longtemps aux populations chrétiennes. L'Angleterre soutient la Turquie pour en avoir, dit-on, le commerce; la Russie soutient les chrétiens orientaux à cause de la conformité des rites religieux et de la prépondérance que lui donne cette conformité : la France seule protége gratuitement et sans intérêt aucun les chrétiens d'Orient. Quand nous paraissons les abandonner, ils se désespèrent et cherchent en quoi ils ont péché contre nous. Ne trouvant pas que nous ayons aucune raison d'intérêt de nous plaindre d'eux, ils pensent que nous sommes capricieux ou malavisés; ils disent qu'on ne peut pas se fier à nous, et que nous voulons toujours avoir deux cartes dans notre jeu, une carte turque et une carte grecque, dont nous jouons alternativement. Voilà le tort que notre instabilité nous fait en Orient; elle ne nous est pas moins dommageable en Europe. Tant que nous avons été heureux, on prenait nos oscillations pour de savans calculs. Depuis que la fortune ne se pique plus de leur donner un sens en leur prêtant un succès, le public européen, devenu sévère, croit d'avance qu'il y a une faute quand nous changeons de conduite, comme il croyait d'avance aussi autrefois qu'il y avait une habileté.

II.

Résumons et limitons exactement le reproche que nous faisons à la politique française en Orient depuis la déclaration du 29 oc-

tobre 1867 jusqu'à nos jours. La politique du traité de 1856 est, selon nous, et doit être la politique fondamentale de la France en Orient. Cette politique ne doit point être désagréable à l'empereur, car elle exprime l'acte le plus important et la partie la plus brillante de son règne. Nous reprochons au cabinet français d'avoir, de 1856 à 1866, c'est-à-dire jusqu'à l'insurrection de la Crète, laissé flotter au hasard les rênes de cette politique, et de n'avoir fait à Constantinople, pour obtenir et pour réaliser les réformes promises par la Turquie en faveur des populations chrétiennes, que des efforts interrompus et négligens, ou, ce qui est pire, d'avoir envoyé en Turquie des projets de réforme marqués au coin de l'imitation européenne, par conséquent inapplicables et ridicules. Nous lui reprochons, quand a éclaté la rébellion crétoise, qui était un moment de crise pour la régénération partielle de l'Orient chrétien et en quelque sorte un des cas qui rentraient le mieux dans le cercle des prévisions de la politique de 1856, d'avoir d'abord pris parti contre cette insurrection sans prendre l'avis de nos consuls, puis d'avoir plus tard pris parti pour cette insurrection avec une brusque ferveur, et demandé, de la même plume qui avait tout refusé à la Crète souffrante, l'annexion de la Crète à la Grèce et par surcroît de l'Épire et de la Thessalie, d'avoir, dans cet accès de philhellénisme que nous ne blâmons que parce qu'il n'a pas duré, mis la Turquie au ban de l'Europe par la déclaration du 29 octobre 1867, enfin tout à coup, et par un brusque revirement d'opinion, d'être passé de la Grèce à la Turquie.

Voilà l'instabilité que nous reprochons à la conduite du cabinet français en Orient. Nous ne voudrions pas cependant ériger cette instabilité en faute irréparable; nous ne cachons pas qu'en effet elle nous laisse des espérances, et que, comme le cabinet français est livré en ce moment à ses plus grandes prédilections turques, nous le croyons d'autant plus près de retourner aux prédilections grecques. Nous ajoutons que, selon nous, il est juste de tenir compte au cabinet français des efforts qu'il a faits de temps en temps pour obtenir les réformes promises par la Turquie en 1856, et même pour y coopérer par les projets de règlemens et de circulaires qu'il a expédiés à Constantinople. Ces projets, étant conçus au rebours des mœurs et des usages turcs, n'avaient, il est vrai, aucune chance de succès, et l'échec en a été aussi prompt qu'il était prévu. Il ne faut pas moins savoir gré de ses bonnes intentions au cabinet français et l'exhorter à les pratiquer sous une autre forme. Il y a trois moyens d'améliorer le sort des chrétiens d'Orient : le premier est d'établir l'égalité entre tous les sujets du sultan, mahométans ou chrétiens, Bulgares ou Slaves, Arméniens

ou Grecs. C'est sur cette idée que sont fondés la plupart des projets expédiés par la France à Constantinople; l'Angleterre elle-même, quoiqu'elle n'ait pas le fanatisme de l'unité, semble avoir beaucoup espéré de cette réforme. C'est un principe tout européen que l'égalité devant la loi. Il paraît fort simple à proclamer; il est fort difficile à pratiquer dans un pays où la religion est la loi de l'état ou plutôt l'état lui-même. La Turquie cependant a reçu de très bonne grâce tous les projets parisiens fondés sur cette idée, et elle en acceptera autant qu'on lui en enverra. Je crois que ce qui les lui rend agréables, c'est qu'ils sont faciles à imprimer, faciles à faire louer en Europe en temps d'emprunts turcs, et impossibles à exécuter.

Le second moyen d'améliorer la condition des chrétiens d'Orient est la reconnaissance légale des diverses nationalités qui partagent la population de l'empire, et la concession faite à ces nationalités de droits et de priviléges particuliers. Souvent même cette reconnaissance de la nationalité d'une population a fait partie d'un traité conclu avec une puissance étrangère. Cet état de choses répugne aux idées d'égalité politique et civile de l'Occident; il s'accorde avec les idées et les traditions de l'Orient. Les diverses races chrétiennes y sont comme constituées naturellement en corps de nations par la reconnaissance de leurs églises. Ce moyen d'amélioration était donc celui qu'il était le plus raisonnable d'employer en Turquie. C'est de ce côté qu'il fallait pousser le progrès turc après le traité de 1856, afin d'en pratiquer et d'en appliquer l'esprit. L'Occident ne semble pas y avoir pensé.

Le troisième moyen d'améliorer le sort des populations chrétiennes, c'est l'indépendance. C'est le principe qui a été appliqué à la Grèce. Nous avons parfois, et bien malgré nous, contrarié les sentimens de nos amis d'Athènes en n'adoptant pas du premier coup leurs espérances patriotiques pour leurs frères d'Orient. Nous prenions la liberté de leur représenter que l'indépendance n'était pas pour les populations orientales la seule forme de l'amélioration, que l'important était de relever leur condition, de quelque manière que ce fût, — de faire que les chrétiens fussent partout supérieurs en nombre, en richesse, en instruction aux musulmans, et d'attendre l'effet naturel de cette supériorité. Ce que nous disions aux publicistes d'Athènes, qui ne concevaient d'autre amélioration que l'indépendance, nous le dirions volontiers aux publicistes d'Occident, qui ne conçoivent d'autre amélioration que l'égalité devant la loi pour tous les sujets turcs. Cette égalité est assurément une grande amélioration, et si grande même qu'elle nous semble impossible pour le moment en Turquie. Cependant il y a d'autres formes d'amélio-

ration. Le seul engagement que l'Europe ait pris dans le traité de 1856, c'était de faire en sorte que la condition des chrétiens d'Orient fût meilleure après le traité qu'avant. C'est cet engagement que le cabinet français semble avoir oublié de poursuivre de 1856 jusqu'en 1866, c'est-à-dire jusqu'à l'insurrection crétoise. Qui peut douter, si les efforts de l'Occident s'étaient employés après 1856 à procurer à la Crète, non pas l'indépendance, mais une autonomie administrative, qui peut douter que cette concession, faite à temps et dans une étendue déterminée par l'Europe, n'eût apaisé beaucoup de plaintes et prévenu beaucoup de griefs? J'entends souvent critiquer amèrement les fautes et les abus du gouvernement hellénique : eh bien! n'était-il pas facile à la Turquie, aidée des conseils de l'Occident, de donner aux Crétois une administration meilleure que celle de la Grèce, plus protectrice des véritables intérêts populaires? Ne lui était-il pas facile, en agissant ainsi, de faire envier le sort des Crétois aux Hellènes plutôt que de laisser envier le sort des Hellènes aux Crétois?

Donner aux différentes races chrétiennes qui sont sujettes du sultan une autonomie administrative, conférer à ces corps de nation des garanties et des droits égaux dans l'ordre civil à ceux qu'ils ont déjà dans l'ordre religieux sous le nom d'églises, faire pour la Crète par exemple ce qu'on a fait, il y a près de quarante ans, pour Samos, et plus récemment pour le Liban, — ne pas viser à une centralisation contraire au génie des populations et qui ne peut être en Orient que l'unité d'oppression, — s'abstenir d'imitations intempestives de l'administration européenne, que les fonctionnaires turcs ne peuvent ni ne veulent appliquer, ou qu'ils tournent en occasions nouvelles de pillages et d'avanies, voilà quel était le meilleur moyen, après 1856, de donner aux réformes promises par le traité de Paris et garanties par l'Europe une réalité pacificatrice. La Turquie n'a pas cru devoir employer ce moyen, et l'Occident n'a pas cru devoir l'exiger; mais ce qui n'a pas été fait jusqu'ici peut se faire, et c'est sur ce point important, c'est-à-dire sur l'exécution du traité de Paris, que le gouvernement grec, avec beaucoup d'à-propos, a dirigé l'attention des grandes puissances européennes dans sa dépêche du 19 février dernier.

« Il est d'autant plus regrettable, dit le ministre des affaires étrangères de la Grèce, que la conférence ne se soit pas occupée de la question crétoise, qui pourrait, en se renouvelant dans un temps plus ou moins rapproché, produire les mêmes effets, que les grandes puissances, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont cru devoir peser en 1867 sur la Porte ottomane pour la déterminer à consentir à un examen des vœux des Crétois... Le gouvernement du roi, comptant

sur les dispositions des six grandes puissances signataires du traité de 1856 en faveur des chrétiens de l'empire ottoman, se flatte qu'elles voudront bien employer leur haute influence afin que le sort des Crétois et de tous les chrétiens, nos coreligionnaires, soit sérieusement amélioré. » Ainsi ce qu'il fallait faire le lendemain du traité de Paris, c'est-à-dire pacifier l'Orient chrétien en améliorant sa condition sociale et en l'affranchissant des incorrigibles exactions des fonctionnaires turcs, le préserver du mal de l'oppression afin de préserver la Turquie du mal des révoltes, empêcher cet Orient chrétien de désirer d'être Russe et même d'être Grec en lui prouvant par les faits qu'il ne perd rien à rester Turc, voilà ce qu'après douze ans de temps perdu pour l'Occident et de souffrances endurées par l'Orient il faut tâcher enfin d'accomplir. Sans cela, l'œuvre de la conférence est une trêve; ce n'est point une paix.

Nous nous reprocherions de finir nos réflexions sur l'état actuel de ce qu'on appelle encore par habitude la question d'Orient sans dire un mot de la circulaire du 21 février de M. de La Valette. Cette circulaire a pour objet de constater l'état dans lequel la conférence laisse la question d'Orient, telle que la considère le gouvernement français. Nous remarquons d'abord le ton de bienveillance avec lequel notre ministre des affaires étrangères parle de la Grèce, et cela nous fait espérer, comme nous le disions plus haut, qu'un nouveau quart d'heure de justice ou de faveur équitable est en train de se lever pour la Grèce. Cet esprit de justice pour la Grèce a régné dans les délibérations de la conférence, si nous en croyons le témoignage de M. de La Valette, car le savant et habile envoyé de la Grèce en France, M. Rangabé, a été, grâce à son absence même de la conférence, « admis à présenter toutes les observations qu'il jugeait utiles aux intérêts de son pays, à traiter même des questions qu'il n'aurait pas été autorisé à aborder devant les plénipotentiaires. » Je suis ravi de ce généreux démenti donné par la conférence au vieux proverbe qui voulait que les absens eussent toujours tort, et j'en suis d'autant plus ravi que cela justifie M. le ministre de Grèce de n'avoir pas voulu siéger dans une conférence où il n'aurait eu que voix consultative. Selon M. de La Valette, l'absence bien avisée de M. Rangabé a donné à sa voix consultative plus d'indépendance et plus d'autorité, en même temps qu'elle a préservé la dignité internationale de la Grèce. M. de La Valette croit que, « quelles que soient les apparences contraires, c'est la Grèce en réalité qui a le plus à se féliciter d'une médiation dont les premiers effets ont été de la dégager des complications de l'affaire de Crète, devenue si onéreuse pour elle, comme de lui épargner les calamités qu'en-

traînait inévitablement une lutte inégale. En rétablissant les relations interrompues entre elle et le gouvernement ottoman, en la défendant contre ses propres entraînemens par les règles tracées à ses rapports avec la Turquie, les puissances lui ont rendu le service le plus signalé qu'elle pût espérer. »

Le ministre des affaires étrangères sait dorer la pilule. Il y a cependant du vrai dans ce qu'il dit : oui, puisque l'Occident, s'éloignant à tort de l'esprit du traité de 1856, abandonnait la cause des Crétois, la défense de cette cause ne pouvait pas rester à la charge de la Grèce toute seule, et il n'était pas juste que ce qui était, ce qui est encore une obligation européenne dans les limites du traité de 1856, devînt seulement une obligation grecque. La Grèce y succombait; il était bon qu'elle en fût dégagée, et sous ce rapport M. de La Valette a raison, et raison honorablement pour la conférence et pour la Grèce.

Je ne crois pas autant que le fait M. de La Valette *aux calamités inévitables de la lutte inégale*, dit-on, que la Grèce allait engager avec la Turquie. Sans doute les grandes puissances ont eu sur les forces respectives des deux états, la Grèce et la Turquie, des renseignemens que nous n'avons pas, et qui leur ont fait craindre que la Grèce ne fût écrasée par la Turquie; mais, si la Turquie est si forte et si puissante, d'où vient qu'elle a souffert que la Crète lui résistât pendant deux ans? D'où vient qu'elle n'a pas, dès les premiers momens, inondé ce coin de terre de ses soldats? D'où vient qu'elle ne l'a point enfermé dans le cercle infranchissable de ses vaisseaux? Dira-t-on que la Grèce soutenait la résistance de la Crète? Mais quoi? si la Grèce pouvait soutenir efficacement la Crète, elle pouvait se soutenir elle-même, au moins pendant quelque temps, et personne ne peut savoir aujourd'hui en Europe ce que produirait une guerre qui durerait plus de six mois.

Outre les bienfaits de la paix, il y a un avantage considérable que la conférence a procuré à la Grèce et même à l'Europe tout entière. Je ne parle pas ici de la pensée du grand amphictyonat européen proposé, il y a déjà quelques années, par l'empereur, et dont tous ses ministres ne manquent pas de faire l'éloge; je veux parler d'un fait important qui s'est manifesté par l'objet même de la réunion de la conférence de Paris. Quand en 1854 une conférence était réunie à Vienne pour empêcher la guerre, c'était bien alors de la question d'Orient qu'il s'agissait, et de la question d'Orient sous son ancienne forme, sous la forme qu'elle avait eue dans la dernière moitié du XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe, l'envahissement progressif de la Turquie par la Russie. L'empereur Nicolas avait voulu clore cet envahissement centenaire

par une grande et décisive conquête. L'Occident se mit entre lui et sa proie; la Russie fut vaincue et recula. Cette retraite est-elle définitive? Est-ce une abdication? est-ce un ajournement? Faudra-t-il encore une guerre de Crimée pour exclure à tout jamais la Russie de la question d'Orient dans le Bosphore et dans l'Archipel? Je ne le crois pas, pensant que la Russie en Orient a sagement déplacé son ambition. Ce qui est vrai en attendant, c'est que la question d'Orient a changé de face. Ce ne sont plus les Russes et les Turcs qui remplissent le théâtre: ce sont les Turcs, les Grecs, les Crétois, les Serbes, les Roumains; c'est l'Orient enfin et ses peuples qui débattent entre eux leurs destinées parallèles ou opposées. L'Europe est sortie de la question d'Orient, et ne permettra plus qu'aucun intérêt ou qu'aucune ambition européenne puisse y rentrer. La *question d'Orient*, c'est-à-dire la question de savoir à quelle puissance européenne appartiendra l'Orient ou Constantinople, qui pour l'Europe résume l'Orient, la question de savoir au profit de qui sera détruit l'équilibre européen par l'usurpation du Bosphore, cette question est finie, nous l'espérons. Au lieu de la *question d'Orient*, il n'y a plus que la question de l'Orient débattant ses intérêts et son avenir sous les yeux et sous le contrôle de l'Europe. Parmi ces intérêts et parmi ces avenirs, quels sont ceux qui prévaudront? Sera-ce les Turcs corrigés et civilisés? les Grecs soutenus à la fois et contenus? quelque autre population chrétienne qui ne sait pas encore le secret de son avenir? toutes questions ouvertes à la curiosité et au jugement de l'Europe, fermées et interdites à son ambition. Si l'Europe est sage et si la Providence lui est secourable, la guerre de Crimée aura été la dernière intervention guerrière de l'Occident en Orient, et la conférence de Paris de 1869 aura été la première entremise conciliatrice ou juridique. L'Europe a dès ce moment, en prenant son rôle de juge, proclamé son renoncement à tout intérêt et à toute ambition. C'est la signification la plus importante de la conférence de Paris et son plus grand avantage pour la Grèce.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LA

BANQUE DE FRANCE

Dans presque toutes les langues, le mot banque et le mot banquier dérivent du vocable qui signifie table ou comptoir : τραπεζίτης chez les Grecs, *mensarius* chez les Romains, *banchiero* chez les Italiens du moyen âge. Le banquier a été primitivement un changeur; il venait s'installer sur la place publique avec un banc où il étalait les monnaies diverses qu'on pouvait avoir à lui demander; peu à peu il prit des fonds en dépôt, fit des avances sur caution, sur marchandises, sur gages, sur titres de propriété, sur papiers de famille (1), et devint bien réellement ce que nous nommons aujourd'hui un banquier. Lorsqu'il avait manqué à ses engagemens, on brisait son comptoir; on disait alors de lui qu'il était l'homme du banc rompu, *banco rotto,* d'où nous avons fait le mot banqueroute. Selon plusieurs écrivains, les *trapézites* et les *mensarii* auraient ignoré toutes les opérations des banques modernes. Cette opinion peut paraître exagérée, et Plaute lui donne un démenti. Dans *les Captifs,* il fait dire à Hégion :

> Ibo intro, atque intus subducam ratiunculam
> Quantillum argenti mi apud trapezitam siet (2).

Il n'est pas douteux que depuis l'antiquité il n'y ait eu en Italie des

(1) Lorsque Louis-Philippe fit peindre au palais de Versailles la salle des Croisades, c'est à Gênes qu'on retrouva une grande partie des papiers appartenant aux croisés. Ces titres avaient été engagés chez les banquiers génois par les seigneurs français comme garantie de l'argent qu'ils empruntaient afin de pouvoir se rendre en terre sainte.

(2) « Je rentre, et vais voir un peu ce qu'il me reste d'argent chez mon banquier. »

établissemens publics faisant des opérations de banque; toutefois il serait difficile de dire à quelle époque remontent les plus anciens. Venise prétend avoir eu une banque municipale dans la première moitié du XIVe siècle, Barcelone trouve dans ses archives quelques traces d'une banque installée en 1349 par la corporation des drapiers; mais il faut, si l'on veut s'étayer sur des documens authentiques, reconnaître que la première banque régulière établie en Europe fut celle que les Génois organisèrent en 1407 sous le nom de *Casa di San-Giorgio.*

Quoique Louis XIV, après la désastreuse année 1709, eût créé du papier-monnaie, et qu'à l'époque de sa mort 492 millions de ces valeurs douteuses circulassent encore, notre première banque fut celle de Law, la fameuse banque du Mississipi, qui a tant fait parler d'elle, qu'on a tant maudite, mais à laquelle cependant il ne faut pas oublier que nous avons dû la Louisiane. Concédée à Law pour vingt ans, par ordonnance des 2 et 20 mai 1716, au capital limité de 6 millions divisés en 1,200 actions de 5,000 livres chacune, elle commença dès le mois de juin des opérations qui, si elles n'eussent point été dénaturées, l'auraient conduite probablement à une prospérité extraordinaire. Ces opérations étaient, à fort peu de chose près, celles-là mêmes qui ont donné à la Banque de France une assiette si solide : escompte des effets de commerce, garde des valeurs en dépôt, paiemens et recouvremens pour les tiers. Son action était très sagement circonscrite par l'interdiction absolue de faire le commerce ou d'emprunter à intérêt. Les débuts furent magnifiques; d'un intérêt mensuel de 2 1/2 pour 100, l'escompte des effets descendit à 6, à 5 et même à 4 par an. Jamais telles facilités n'avaient été offertes au négoce, qui se hâtait d'en profiter.

Malheureusement le succès grisa Law, il engloba la banque dans la compagnie d'Occident, et voulut mettre en pratique le fameux *système*, rêverie socialiste qui devait amener la banque à être l'unique dispensatrice de tout crédit, de toute richesse, de tout travail. Pour satisfaire les besoins factices qu'on venait de créer, pour répondre aux demandes d'une spéculation surexcitée, on émit une quantité folle d'actions, actions-mères, actions-filles, actions-petites-filles. Pareille fureur d'agiotage ne s'était jamais vue. Les grands seigneurs marchaient en tête de cette armée pleine de convoitises âpres et malsaines : le comte de Horn, un parent du régent, assassinait en plein jour, rue Quincampoix; à la fin de février 1720, le duc de Conti faisait enlever 14 millions d'or à la banque, et le 2 mars le duc de Bourbon en retirait 25. On en arriva, pour conjurer une catastrophe imminente, non pas seulement à vouloir imposer le cours forcé de ce papier qui de minute en minute perdait de

sa valeur, mais à interdire la circulation des espèces métalliques, à défendre de placer des fonds à l'étranger, à prohiber l'achat des diamans et de la vaisselle plate. Quand une institution en est là, elle est morte, et nul pouvoir ne saurait la ressusciter. Le désastre fut immense. On n'en riait pas moins, et l'esprit parisien n'abdiquait pas au milieu d'un tel cataclysme. Comme au-dessus de l'hôtel de la compagnie (1) on avait gravé deux L majuscules, initiales du nom de Louis XV, un plaisant écrivit sur la muraille : *ut citius aufugiat*, afin qu'il se sauve plus vite. Law se sauva en effet, mais à grand'peine, c'est miracle qu'il n'ait pas été écharpé; deux ou trois fois il avait été obligé d'aller chercher refuge jusque dans les appartemens privés du duc d'Orléans. Le 13 octobre 1720, on publia un arrêt du conseil, rendu le 10, portant suppression des billets de banque à partir du 1er novembre. D'après la récapitulation qui suit le libellé, il est constant que les billets émis s'élevaient à la somme de 2 milliards 696 millions 400,000 livres.

La chute avait été si profonde qu'on en resta étourdi plus longtemps que de raison. Le seul mot de banque épouvantait tout le monde, et il faut attendre cinquante-six ans avant de voir reparaître une institution qui rappelait de fort loin la première et féconde tentative de Law. Un arrêt du 24 mars 1776 concéda au sieur Bernard un privilége en vertu duquel il pouvait établir une *caisse d'escompte* au capital de 15 millions de livres. Elle vivota plutôt qu'elle ne vécut, paralysée par les exigences du gouvernement et la défiance du public. On peut croire que ses opérations n'étaient pas très fructueuses, car en 1784 il fut de mode pour les femmes de porter des chapeaux sans fond qu'on appelait *chapeaux à la caisse d'escompte;* néanmoins elle subsista tant bien que mal jusqu'à la convention, qui la supprima par décret du 4 août 1793. Sous le directoire, des particuliers, négocians et banquiers, créèrent une *caisse de comptes courans* qui émettait des billets, faisait diverses opérations avantageuses pour le commerce, et qui disparut lorsque Bonaparte, devenu premier consul, appréciant les services que pouvait rendre à la population un établissement de crédit sagement mené, contenu par une loi constitutive dans des limites sévèrement fixées, fonda la Banque de France.

(1) Ancien hôtel de Nevers, annexé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, récemment restauré, s'étendant entre les rues Vivienne et Richelieu, avec façade sur la rue Neuve-des-Petits-Champs.

I.

En 1800, le 24 pluviôse an VIII, plusieurs banquiers à la tête desquels se trouvaient Perregaux, Le Couteulx-Canteleu, Mallet aîné, Récamier, le fabricant de tabacs Robillard, se concertèrent pour arrêter les statuts d'une banque au capital de 30 millions répartis en 30,000 actions nominatives. Les opérations devaient être l'escompte, le recouvrement des effets, les dépôts et consignations, les comptes courans, enfin l'émission de billets au porteur et à vue. Il lui était interdit de faire tout autre commerce que celui de l'or et de l'argent. Dans les statuts primitifs, on retrouve d'une façon embryonnaire, mais déjà très nette, le système de gouvernement qui devait assurer à la Banque une stabilité que rien jusqu'à ce jour n'est parvenu à ébranler. Dès le 28 nivôse (18 janvier 1800), un arrêté consulaire ordonnait que tous les fonds reçus à la caisse d'amortissement fussent versés à la Banque de France. C'est là une consécration importante et qui peut dès lors faire préjuger du succès de l'entreprise. Cette dernière attendit cependant trois années avant de recevoir une constitution organique; ce fut la loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803) qui la lui donna.

Par cette loi, le capital est porté à 45 millions, les coupures des billets sont fixées à 1,000 et à 500 francs. Le privilége est accordé pour quinze années; l'universalité des actionnaires est représentée par les 200 plus forts d'entre eux; convoqués en assemblée générale une fois par an, ils nomment au scrutin 15 régens qui administreront la Banque et 3 censeurs qui la surveilleront; les régens et les censeurs réunis forment le conseil-général. L'un des régens est nommé président pour deux ans par le conseil, et pendant toute la durée de ses fonctions il exerce une sorte de pouvoir exécutif. Ainsi qu'il est facile de le voir, nous sommes en république, car dans cette constitution très libérale on n'aperçoit pas l'ingérence de l'état. Il ne révèle pas son influence par des signes extérieurs; s'il l'exerce, c'est d'une façon amiable, mais sans aucun droit reconnu dans les statuts. Les actionnaires de la Banque, représentés par les administrateurs élus, étaient maîtres chez eux, indépendans de tout contrôle direct, et pouvaient n'avoir d'autre guide que leur intérêt particulier.

En 1805, pendant la campagne d'Allemagne, qui devait trouver un si rapide et si glorieux dénoûment à la bataille d'Austerlitz, la Banque traversa une crise difficile. Elle était alors installée dans l'hôtel Maissiac, qui occupe le n° 48 de la rue Pagevin. Chaque jour, la place des Victoires était remplie par des gens inquiets

qui venaient échanger leurs billets contre des espèces. Dans le commerce, le billet de 1,000 francs perdait 20 francs; Joseph, qui, sous le titre de grand-connétable, présidait le conseil des ministres en l'absence de son frère, était fort troublé, et parlait de faire venir des troupes pour déblayer les issues de la Banque obstruées dès le milieu de la nuit. La Banque, voyant son encaisse métallique diminuer à vue d'œil, criait au secours et s'adressait au tribunal de commerce pour qu'il forçât le public à accepter les billets en guise d'argent. En cette circonstance, Napoléon fut très net. Le 20 octobre 1805, il écrivit d'Elchingen à Régnier : « Il faut que la Banque échange ses billets contre de l'argent à bureau ouvert, ou qu'elle ferme ses bureaux, si elle manque d'argent. Quant à moi, je ne veux pas de papier-monnaie. »

Le souvenir de ces désordres passagers a-t-il eu quelque influence sur les résolutions de Napoléon? n'a-t-il pu supporter qu'un établissement qui servait de régulateur au crédit public eût la faculté de se mouvoir en dehors de l'action immédiate de l'état? On ne sait, mais dès le 22 avril 1806 la constitution de la Banque de France est modifiée d'une façon définitive, et devient un type de gouvernement monarchique constitutionnel. Par la nouvelle loi, le privilége est prorogé de vingt-cinq ans au-delà du terme fixé d'abord, le capital est porté à 90 millions; c'est toujours l'assemblée des actionnaires qui élit les censeurs et les régens; mais la présidence échappe à ces derniers. La direction des affaires, que la Banque, en vertu de la loi de germinal, déléguait à son comité central, est désormais exercée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs qui sont nommés par l'empereur et prêtent serment entre ses mains. Cette loi, que rien jusqu'à présent n'a modifiée dans ses parties organiques, a été libellée par Mollien, un des esprits les plus fermes et les plus sagaces de son temps. Il est étrange que Napoléon, dont l'horreur pour le système parlementaire s'était si souvent manifestée, ait établi précisément à la Banque le modèle presque parfait de ce genre de gouvernement.

Le gouverneur préside les conseils, approuve ou rejette les dispositions adoptées, nomme, révoque, destitue les agens, signe seul, comme un souverain, tous les traités intervenans, fait exécuter les lois et statuts qui régissent la Banque. Il a droit de *veto*, il peut empêcher l'accomplissement d'une mesure délibérée par le conseil, mais il ne peut contraindre ce dernier à adopter une résolution quelconque, et il doit lui rendre compte de toutes les affaires. Ces deux puissances, l'une législative, l'autre exécutive, se côtoient sans se heurter, tant leurs attributions diverses ont été sagement réglées. En cas de conflit, force resterait toujours au conseil des

censeurs et des régens, qui votent le budget, et peuvent, en le refusant ou en le modifiant, mettre le gouverneur dans l'impossibilité de faire mouvoir le mécanisme de son petit état. Heureusement jamais pareille occurrence ne s'est présentée; le conseil et le gouverneur marchent d'accord : sur chaque question, il y a entente préliminaire. Tout se traite à l'amiable entre gens qui n'ont qu'un but et savent l'atteindre : mettre l'intérêt de l'état en rapport avec celui des particuliers. Par cette loi, on est arrivé à un résultat excellent : la Banque s'administre, l'état gouverne. La Banque de France constitue donc un service public confié à une société privée surveillée par l'état. De cette façon, si par hasard l'esprit mercantile et intéressé des actionnaires, représentés par le conseil, venait à prévaloir, le gouverneur interviendrait pour garantir les droits du commerce et rappeler la Banque à l'esprit de son institution. Cette surveillance de l'état paraîtra indispensable à ceux qui estiment que, pour demeurer stable et sérieux, le crédit public ne doit pas se jeter dans les aventures. Les statuts, rédigés par Gaudin, en date du 16 janvier 1808, et qui sont l'application développée de la loi de 1806, ont dit très sagement à l'article 8 : « La Banque ne peut, dans aucun cas ni sous aucun prétexte, faire ou entreprendre d'autres opérations que celles qui lui sont permises par les lois. » Rien n'est plus juste que cette mesure restrictive. Un établissement chargé de maintenir le crédit ne peut et ne doit rien faire de facultatif.

C'est grâce aux dispositions à la fois très précises et très réservées qui ont présidé à sa fondation, grâce à la sagesse expérimentée de ses fondateurs, grâce à ce gouvernement constitutionnel dont le fonctionnement régulier ne s'est pas ralenti une minute, que la Banque a pu traverser des heures singulièrement douloureuses. Elle a vu s'écrouler des trônes, elle a assisté à l'anéantissement du crédit public, à la disparition des espèces métalliques, elle a été englobée dans des crises financières qui troublaient les états et ruinaient les particuliers; rien n'a pu paralyser son action ni même affaiblir son mécanisme. A un seul jour de notre histoire, le plus triste peut-être, elle crut tout perdu et désespéra. En 1814, la veille de l'entrée des alliés, la Banque fut saisie de panique, et pendant que sur la place Vendôme on jetait au feu des drapeaux, elle brûlait ses billets sous l'impulsion irréfléchie de Jacques Laffitte. Un si profond désarroi ne pouvait durer, il n'était point digne d'hommes qui avaient su aborder de front tant de difficultés; ils reprirent vaillamment la direction du navire qui portait Paris et sa fortune, ils payèrent à caisse ouverte, et par cette mesure ne contribuèrent pas peu à rendre la confiance aux plus timides.

Trente-quatre ans plus tard, une nouvelle crise aiguë mit encore la Banque en péril. On se rappelle l'atonie inconcevable qui suivit la révolution de février 1848. L'industrie, le commerce, la finance, étaient tombés dans un état comateux qui ressemblait de bien près à la mort. Les clairvoyans avaient beau prêcher la confiance, on vivait dans une sorte d'inquiétude somnolente dont on ne parvenait pas à sortir. Le capital, effrayé, se cachait. Le bureau du change de l'hôtel des Monnaies regorgeait de gens affairés qui venaient vendre leurs couverts, et la cour de la Banque était encombrée de personnes réclamant des espèces contre leurs billets. La Banque paya sans désemparer, malgré l'agio sur l'or, qui était monté à 70 francs; mais la réserve métallique s'épuisait. La loi du 10 juin 1847, en autorisant la Banque à émettre des billets de 200 francs, dont la création était depuis longtemps réclamée par le commerce, avait multiplié les signes de la monnaie fiduciaire. Le danger était grand et pouvait conduire tout droit à une catastrophe. Le gouvernement de la Banque et le gouvernement provisoire discutèrent la question, et un décret du 15 mars 1848, tout en évitant de prononcer les mots de cours forcé, décida que les billets de la Banque de France seraient reçus comme monnaie légale par les caisses publiques et les particuliers. L'article 4 du même décret disait en outre que, « pour faciliter la circulation, la Banque de France était autorisée à émettre des coupures, qui toutefois ne pourraient être inférieures à 100 francs. »

Il ne manqua pas de gens qui crièrent aux assignats et prédirent la banqueroute. Ces prophètes malavisés en furent pour leurs sinistres clameurs. Non-seulement la Banque ne sombra point, mais en 1849 ses billets faisaient prime, et elle prêtait à tout le monde avec la générosité d'une Cybèle dont rien ne peut tarir l'inépuisable fécondité : le 5 juin 1848, elle remettait au trésor 150 millions, — le 24 du même mois, 10 millions à la ville de Paris, — le 29 décembre, 3 millions à Marseille, — le 3 janvier 1849, 3 millions au département de la Seine. Cette mesure extrême de décréter le cours forcé eut une conséquence qu'on n'avait guère prévue : loin de déprécier le papier, elle en fit reconnaître la valeur, elle en popularisa l'usage, et il n'est pas aujourd'hui si pauvre hameau qui ne l'accepte comme argent comptant. Non-seulement toutes les coupures de la Banque ont maintenant cours en France, mais elles équivalent à l'or en Allemagne et en Italie. Depuis que des banques ont émis des titres au porteur, nul billet n'a peut-être obtenu et mérité une telle confiance. Le cours légal ne se prolongea pas longtemps; il cessa normalement le 6 août 1850, à la promulgation d'une loi dont l'initiative appartenait à la Banque elle-même.

Le gouvernement provisoire avait pris en outre une excellente disposition par les décrets du 27 avril et du 2 mai, qui réunissaient à la Banque de France les banques précédemment créées à Rouen, à Lyon, au Havre, à Lille, Toulouse, Orléans, Marseille, Nantes et Bordeaux. Toutes ces banques partielles étaient alors indépendantes les unes des autres; elles avaient leur capital et leurs statuts, ne considéraient que l'intérêt local, émettaient des billets qui, par suite du vieil esprit provincial, n'étaient payables qu'au comptoir même d'où ils étaient sortis. C'était en limiter la circulation au point de la rendre illusoire. Un billet de la banque de Lyon, ne pouvant être remboursé qu'à Lyon, constituait un instrument d'échange d'un emploi beaucoup trop restreint. La Banque, prenant à son compte les actions de ces établissemens, a fusionné avec ceux-ci, et les a remplacés par ses succursales, qui sont aujourd'hui au nombre de 62. On ne tardera point, d'après l'esprit de la loi de 1857, à en installer une au chef-lieu de chaque département. Dès lors l'impulsion devient unique et part de la banque centrale, qui fait mouvoir, active ou modère tous ces mécanismes éloignés. Aujourd'hui la Banque de France, dont le privilége a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1897, possède un capital représenté par 182,500 actions nominatives, et a été autorisée à émettre des coupures de 50 francs.

La haute direction est représentée par le gouverneur et les sous-gouverneurs. Les régens, choisis par l'assemblée des actionnaires, sont élus pour cinq années, et renouvelés par cinquième. Trois d'entre eux doivent être receveurs-généraux et sont autorisés à habiter Paris. Les censeurs, nommés pour trois ans, sont remplacés par tiers. Les fonctions des uns et des autres sont gratuites. La réunion des censeurs et des régens sous la présidence du gouverneur forme le grand-conseil, qui décide sans appel; mais ce conseil se répartit en un certain nombre de comités qui préparent, sur l'initiative du gouverneur, toutes les affaires dont la Banque peut avoir à s'occuper (1). La Banque représente donc un corps complet; sa tête, son cœur, ses membres, sont le gouverneur, les censeurs et les régens, les comités. Ainsi constituée, elle est l'artisan du crédit public; ses instrumens spéciaux de travail sont les billets qu'elle émet, et qui sont aujourd'hui la plus haute expression de la monnaie fiduciaire.

(1) Les comités sont au nombre de sept : 1° le comité des livres et portefeuilles, 2° le comité des succursales, 3° le comité des billets, 4° le comité des relations avec le trésor, 5° le comité d'escompte, 6° le comité des caisses, 7° le comité de vérification des titres. Tous ces comités fonctionnent à époques fixes, indépendamment des commissions spéciales qui peuvent être inopinément formées pour apprécier des faits provenant de circonstances exceptionnelles.

II.

Il fallait une singulière hardiesse pour jeter des billets de banque dans la circulation aux dernières heures du XVIIIe siècle, lorsqu'on était encore sous le coup de la ruine causée par les assignats. Tout ce qui avait l'air de papier-monnaie semblait frappé à l'avance de discrédit. La république avait sous ce rapport dépassé les folies de Law et de la rue Quincampoix. Très sérieuse dans le principe et appuyée sur des biens nationaux d'une valeur de 10 milliards, l'opération avait sa justification et son fondement, car le papier émis n'était que la représentation mobile de la richesse immobilière possédée par la nation même; mais on ne sut pas s'arrêter en chemin. Il était si facile de pourvoir à toutes les nécessités en faisant imprimer des morceaux de papier auxquels des lois léonines donnaient un cours forcé, qu'on ne put résister à la tentation. L'état prêchait d'exemple, les individus le suivirent, et chacun se fit pour son propre compte fabricant d'assignats. Voici ce que raconte Mercier dans son *Nouveau Tableau de Paris*. « Le dogme de la souveraineté nationale fut confirmé d'une manière assez plaisante, car il fut un temps où chaque particulier se croyait en droit de battre monnaie. La disparition du numéraire avait donné cours à une foule de billets de petite valeur émis par d'obscures maisons de commerce. Les épiciers, les limonadiers, écrivaient leur nom sur de petits morceaux de parchemin, et voilà du numéraire. Le délire fut poussé jusqu'au dernier excès; chacun fit son écu. » Les conséquences ne tardèrent point à se faire sentir. La valeur réelle des assignats n'était plus en rapport avec la valeur nominative. La loi du *maximum* réussit à peine à les soutenir; après le 9 thermidor, la chute dépassa toute prévision : un sucre d'orge de 1 sou coûtait 30 fr. en assignats. Depuis longtemps, les 10 milliards représentant les biens confisqués au clergé avaient été épuisés par des émissions ininterrompues. Dans certaines villes, une pièce de 6 liards valait 300 fr. en assignats. Lorsque le directoire, ne sachant plus de quel bois faire flèche, lança tout à coup 20 milliards de nouveaux assignats, il ne parvint même pas à leur faire produire 100 millions en numéraire. Ce fut le dernier coup, et le 30 pluviôse an IV (19 février 1796) on renonça définitivement à un si déplorable système. Pour employer une expression que le langage populaire a consacrée, on brisa la planche aux assignats. Depuis le décret du 19 avril 1790, qui avait autorisé la première émission, les différens gouvernemens qui s'étaient succédé en France avaient répandu pour 45 milliards 566 millions de francs en papier-monnaie. Entre les mains des ennemis de la convention, les faux as-

signats avaient d'ailleurs été un moyen de guerre plus puissant peut-être que l'invasion, car il avait découragé la confiance et achevé d'énerver le crédit. Il est impossible d'évaluer ce qu'on introduisit de faux billets en France, mais ce dut être pour des sommes très considérables. On en fabriquait publiquement en Angleterre. Le 18 mars 1793, Sheridan dénonçait le fait à la tribune du parlement anglais. « J'ai vu les moulins et les faux assignats, » disait à la même séance un membre du parlement, Ruyler. A Quiberon, après la défaite des blancs et des Anglais, on trouva dans les bagages de Puisaye une somme de 10 milliards en faux papier-monnaie. On restait sous l'impression de ces tristes souvenirs, l'influence révolutionnaire régnait encore dans notre législation, et la peine de mort fut maintenue contre les faussaires. Cela n'eût pas suffi cependant à les faire reculer, et les premiers directeurs de la Banque de France s'ingénièrent à dérouter la contrefaçon à force de précautions habiles et de perfectionnemens dans la fabrication même du billet. On peut l'affirmer sans pécher par excès d'orgueil national, c'est la France qui a créé le plus beau, le meilleur, disons le mot, le seul modèle du billet de banque.

Mais avant de parler de l'impression des billets, il est bon d'expliquer le signalement qui les distingue les uns des autres, et qui, comme point de repère et comme contrôle, a une importance de premier ordre. Lorsqu'on regarde avec soin un billet de banque, quelle qu'en soit la coupure, on remarque qu'il porte une lettre suivie d'un chiffre et deux fois répétée, un chiffre deux fois répété également, enfin, en petits caractères, un troisième chiffre isolé. Ces chiffres constituent l'état civil du billet. Toute émission de billets a lieu par *alphabet* (c'est le mot technique). Chaque alphabet, désigné par un numéro d'ordre, représente 25,000 billets, chaque lettre en représente 1,000. Selon que la lettre est suivie ou précédée d'une autre lettre, suivie ou précédée d'un chiffre, elle peut produire un tel nombre de combinaisons que nos petits-neveux n'en verront pas la fin. Ainsi chaque billet émis est frappé d'une lettre de série et d'un numéro particulier qui change pour chaque billet. En outre le chiffre isolé, adopté seulement depuis un arrêté du conseil de la Banque en date du 20 juin 1867, représente le numéro du billet dans l'ordre de la coupure à laquelle il appartient. Prenons pour exemple un billet de 1,000 francs. Au-dessous de l'énoncé, *Banque de France*, je lis : *Paris, 25 mai 1868;* cela prouve que ce jour-là le conseil-général a décidé qu'on créerait l'*alphabet* dont il fait partie. A gauche, en haut, sur les rinceaux bleus de la bordure, il porte la lettre T, suivie immédiatement du chiffre 32; lettre et chiffre sont répétés à droite en bas; je

sais dès lors que le billet appartient à l'alphabet 32, et dans cet alphabet à la lettre T; à droite en haut et à gauche en bas, je vois le chiffre 369, le billet est donc le trois cent soixante-neuvième de la série T, 32; enfin, au centre du billet, sur un étroit espace laissé libre par l'impression interne des filigranes, j'aperçois le chiffre 0,793,369, qui m'apprend que depuis la première émission des billets de 1,000 francs on en a tiré 793,368 avant celui que j'ai sous les yeux. Tout billet porte donc avec lui un passeport muni d'un signalement où l'on n'a pas oublié les signes particuliers. La lettre de série est le nom de famille, le numéro d'ordre est le nom de baptême, le numéro de coupure donne le rang du billet dans l'espèce générique à laquelle il appartient. Si l'on se trouvait en présence de deux billets identiques l'un à l'autre, il y en aurait donc forcément un qui serait faux, puisque deux billets ne peuvent pas être absolument semblables : ils sont tous jumeaux, d'accord; mais chacun au jour de sa naissance est marqué d'un trait distinctif qui empêche qu'il soit jamais confondu avec ses frères. Ces combinaisons, malgré une extrême simplicité, opposent de très sérieux obstacles aux tentatives des faussaires.

Pour des objets d'une telle valeur, rien n'est à négliger; aussi la fabrication du papier, la gravure de la planche, le tirage, l'impression, sont-ils l'objet de précautions minutieuses. Le papier sur lequel on imprime les billets sort de la fabrique du Marais, près de Coulommiers; il est obtenu par des procédés particuliers, que je n'ai point à révéler ici, dans un local exclusivement réservé au service de la Banque, sous la direction d'un commissaire nommé par le gouverneur, et qui toute l'année habite le bâtiment d'exploitation. Le papier est fabriqué sur des formes, sur des *tamis*, comme on disait jadis, à la main et feuille par feuille. Chacune de ces feuilles représente un billet, et contient à l'intérieur un filigrane visible par transparence et qui varie selon la coupure du billet. Les feuilles sont étudiées une à une au triple point de vue de la solidité, de la dimension, de la pureté. Toutes celles qui laissent apercevoir une imperfection sont dites *cassées* et réservées au pilon; la proportion des rejets est en moyenne de 60 pour 100. Le papier reconnu bon est divisé en rames de 500 feuilles qui sont ficelées séparément, renfermées dans une caisse de fer dont une double clé est à la Banque, scellées du cachet du commissaire et expédiées à Paris à l'hôtel de la rue de La Vrillière. Le conseil de régence charge le comité spécial des billets de recevoir le papier, qui est examiné de nouveau scrupuleusement, et, après procès-verbal, remis au secrétaire-général et au contrôleur, puis enfermé dans une caisse manœuvrant à deux clés qui restent entre les mains des dépositaires.

Il faut donc toujours le concours de deux personnes pour ouvrir les énormes serrures derrière lesquelles le papier attend l'heure où il recevra les signes qui en font la valeur.

Lorsque la quantité de billets fatigués et rentrés fait sentir la nécessité d'en émettre de nouveaux, le gouverneur avise le conseil-général, et lui demande l'autorisation d'en créer. Le conseil indique alors le nombre d'alphabets, la date qui leur sera assignée et les diverses coupures. Deux alphabets ne portent jamais la même date. Si dans la séance du 15 février 1869, le conseil a arrêté qu'on émettrait trois nouveaux alphabets de 1,000 fr., le premier sera daté du 15 février, le second du 16, le troisième du 17. De cette façon, il ne peut y avoir de doute possible, si plus tard on rapporte à la Banque des billets avariés appartenant à ces émissions. Le chef de l'imprimerie se fait alors délivrer, sur récépissé signé de lui, les feuilles qui lui sont nécessaires, et, après les avoir comptées, les remet à ses ouvriers.

L'imprimerie est installée dans les bâtimens de la Banque; nul, s'il n'appartient à ce service spécial, n'a le droit d'y pénétrer. Elle est vaste, très éclairée, comme il convient à des ateliers de ce genre, et munie d'instrumens d'une précision extraordinaire. Les ouvriers chargés de manœuvrer les presses sont choisis avec soin, on peut dire de tous que ce sont des hommes de confiance; ils sont proprets, actifs et silencieux. Aux murailles sont appendus de grands cadres où l'on voit les spécimens des billets que la Banque a fabriqués pour les états pontificaux et l'ex-empire du Mexique; comme la banque dont ils devaient être l'instrument, ces derniers sont restés à l'état de projet. Dans un atelier spécial, on estampe sur des toiles en fils d'archal, nommées *toiles vélines*, les lettres qui doivent former le filigrane intérieur du papier. Les encres et feuilles non distribuées, les matrices des planches, sont gardées et renfermées dans une caisse dont le chef de l'imprimerie a seul la clé, et dont il est responsable. La planche qui sert pour l'impression des billets de 1,000 francs a été livrée en 1842 par M. Barre père, à qui elle a coûté trois années de travail; elle est en acier, et ne passe jamais sous les presses. Elle sert à faire des clichés à l'aide de la galvanoplastie, et ces clichés peuvent sans être trop fatigués tirer 50 ou 60,000 épreuves. C'est là le vieux système; il est délaissé aujourd'hui pour les nouvelles coupures. Maintenant on dessine un billet de banque à une échelle exagérée; par la photographie, on le réduit aux dimensions réglementaires, on le grave et on en fait des clichés. Le procédé est plus rapide, plus sûr et moins coûteux. Ce n'est pas à dire cependant que les essais soient moins lents, et qu'on arrive du premier coup à la perfection. La planche

du billet bleu de 100 francs, dont le verso est si gracieux, a exigé cinq années de tâtonnemens; mais on reconnaîtra, si on l'examine à la loupe, qu'on a pris à tâche d'y accumuler toutes les difficultés que peut offrir la gravure.

Après avoir subi une première opération dont je ne suis point libre d'expliquer les détails, la feuille de papier est imprimée par des presses spéciales mues à la vapeur. L'encre est bleue, inaltérable, et la composition doit en être tenue secrète. Comme on exige que chaque billet soit sans défaut, on ne se dépêche pas. Les personnes qui ont vu l'activité fébrile d'une imprimerie ordinaire ne pourraient croire que ce grand atelier paisible, très propre et même élégant, emploie les mêmes procédés de travail. Un inspecteur se promène incessamment, allant d'une presse à l'autre, surveillant chaque mouvement, donnant parfois un ordre bref, et rappelant par la régularité de sa marche, contenue dans d'invariables limites, la promenade monotone des officiers de marine lorsqu'ils sont de quart dans la batterie. Autrefois le numérotage des billets se faisait à la main, méthode lente, défectueuse, et qui, malgré l'attention qu'on pouvait y apporter, amenait souvent des erreurs. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. M. Derriey a inventé une machine qui automatiquement applique aux billets le numéro de série, le numéro d'ordre et le numéro générique. C'est merveilleux à voir. Elle peut numéroter 1,000 feuilles sans qu'on soit obligé d'y toucher; elle fait son travail ponctuellement, et ne se trompe jamais. A chaque billet qui passe sous son timbre mobile, elle change le chiffre des unités; tous les 10 billets, elle change la dizaine, tous les 100 billets la centaine, et cela avec cette intelligence impeccable qui ferait croire à l'âme intelligente de cet être de fer et d'acier. A l'appareil est joint une pompe pneumatique qui déplace chaque feuille dès qu'elle a reçu d'un seul coup la quintuple empreinte dont elle doit être marquée.

Ces divers travaux sont conduits par des hommes qui ont conscience de l'importance exceptionnelle de leur devoir, et il semble qu'ils la fassent partager à leurs machines, tant celles-ci ont des mouvemens doux et onctueux. On ne se presse pas, je le répète, car la perfection qu'on cherche à obtenir ne peut guère s'accommoder d'une trop grande rapidité. Il faut vingt jours pour qu'une simple feuille de papier, déjà munie des filigranes internes, puisse être convenablement imprimée. Est-il nécessaire d'ajouter qu'à chacune des phases différentes qu'elle traverse elle est étudiée et rejetée, si elle n'est pas parfaite sous tous les rapports. Un registre spécial reçoit une sorte de procès-verbal de toutes ces opérations. En le consultant, on pourrait savoir combien on a refusé de feuilles à la

papeterie depuis que la Banque de France existe, combien ont été *fautées* par l'impression, combien par le numérotage. C'est un chef-d'œuvre de contrôle permanent et de comptabilité.

Tous les billets, réunis et classés selon la lettre de série, — mille par lettre, — sont répartis en alphabets; chaque alphabet se compose de vingt-cinq paquets attachés à part. Ils sont livrés en cet état par le chef de l'imprimerie au chef d'un bureau particulier qu'on appelle *la comptabilité des billets*. Celui-ci fait apposer sur les billets la signature du secrétaire-général et celle du contrôleur à l'aide d'une machine mue par une pédale et portant un timbre armé d'une griffe autographique. Si, en cet état, un billet venait à disparaître et était mis en circulation, on reconnaîtrait promptement qu'il a été soustrait, car il lui manque encore la dernière signature, celle du caissier principal, qui est la plus importante, et donne, en s'associant aux deux autres, une valeur de 1,000 francs à ce chiffon de papier. Le chef de la comptabilité ouvre un registre particulier à chaque alphabet; chaque billet y est inscrit par son numéro d'ordre, et l'on constate ainsi ce qu'on appelle une *création*. Cette formalité étant accomplie, les billets, réunis et ficelés par paquets séparés, sont remis au secrétaire-général et au contrôleur, qui les enferment dans leur caisse à double clé jusqu'au jour où l'émission en sera décidée. Cette dernière mesure est provoquée par le caissier principal, qui juge, lorsque le vide commence à se faire dans ses armoires, des besoins auxquels il doit faire face. Par l'entremise du gouverneur, il adresse sa demande au conseil, qui arrête que tel nombre d'alphabets lui seront remis. Dès lors il reçoit les billets des mains de ceux qui les avaient en garde; il les fait timbrer de sa griffe, baptême définitif qui les rend viables, et il les livre au public. En général on fait en sorte d'avoir toujours une grosse masse de billets en réserve, de façon à ne les faire circuler qu'une année au moins après qu'ils sont sortis de l'imprimerie.

Il n'a pas la vie dure, ce pauvre billet de banque; il résiste deux ans, trois ans au plus, et dans quel état il reprend le chemin du bercail qu'il a quitté si coquet, si pimpant! Il rentre criblé de trous d'épingles, percé à l'angle des plis, gris, terne, mou, vieilli avant l'âge par toutes les pérégrinations auxquelles il a été condamné avant de revenir se reposer et mourir aux lieux mêmes où il a pris naissance. Il en est qui ont été si bien modifiés par une longue série d'infortunes qu'il est presque impossible de les reconnaître. Il faut l'œil exercé du chef de la comptabilité pour ne pas hésiter. J'en ai vu qui n'étaient plus que des débris; ils avaient été arrachés du feu, avaient été retrouvés à demi digérés dans l'estomac d'une chèvre,

avaient bouilli dans une lessive avec la veste de toile où on les avait oubliés. Il faut une patience d'OEdipe pour parvenir à rassembler ces fragmens informes, pour y lire un chiffre et pouvoir dire avec certitude : c'est tel numéro de tel alphabet, pour réussir, en un mot, à reconstituer l'état civil de cette épave. On garde avec soin et l'on montre, non sans quelque orgueil, ces impalpables vestiges, collés, réunis sur du papier gommé, vestiges insignifians pour tout autre, mais où la Banque, mue par un haut sentiment du devoir, a pu, au prix de peines infinies, distinguer un signe, une apparence qui lui permît de rembourser la valeur intégrale du billet auquel ce reste seul avait survécu.

Se perd-il beaucoup de billets de banque? Bien moins qu'on ne croit. Il est certain que les incendies et les naufrages ont dû en détruire une quantité appréciable; mais, en remontant aux premières émissions et en consultant le registre qui leur a été consacré, on pourra se convaincre que le chiffre des billets non rentrés est assez minime. Les premiers billets de 1,000 francs, dits premier alphabet romain, ont été créés le 9 messidor an XI; on en a émis 24,000, sur lesquels 23,958 étaient revenus à la Banque au mois de janvier dernier; 42 manquaient encore. La première émission des billets de 500 francs est du 24 germinal an XI; sur 25,000, 24,935 sont rentrés, 65 font défaut. C'est bien peu pour une période de 67 ans que l'absence de 107 billets sur une masse de 49,000. On croit généralement que la Banque peut profiter des billets détruits par accident ou enfouis dans d'introuvables cachettes, en un mot définitivement disparus. C'est là une erreur. En admettant que la Banque vînt à liquider, soit parce que son privilége ne serait pas renouvelé, soit parce qu'elle fusionnerait avec quelque autre institution analogue, on établirait un compte : tant de billets émis depuis l'origine, tant de billets brûlés réglementairement, tant de billets en caisse; le surplus serait forcément considéré comme étant en circulation, et la Banque en devrait la représentation en espèces, en rentes ou en immeubles. Ce n'est donc pas elle qui hériterait des billets morts, c'est cet être de raison qui ne prend jamais fin et qu'on nomme l'état.

Les billets qui rentrent journellement à la Banque n'en sortent de nouveau qu'après avoir été vérifiés et examinés; tous ceux qu'une déchirure ou des taches mettent hors d'usage sont séparés des autres, réunis en paquets, et, ainsi disposés, soumis à l'action d'un emporte-pièce qui, en y découpant un trou large à peu près comme une pièce de 5 francs, leur interdit toute circulation. La place où doit mordre l'emporte-pièce a été choisie de façon à ménager tous les signes qui peuvent être utiles pour déterminer la

personnalité d'un billet. Lorsque ce premier travail a été accompli, les billets sont rendus au chef de la comptabilité, qui les fait classer selon les différens alphabets auxquels ils appartiennent. Dès lors le conseil décide qu'il y a lieu d'annuler tel ou tel alphabet, et avis en est donné au chef de la comptabilité, qui, sur le registre où la création du billet a été relatée, en face même de son acte de naissance, inscrit la date de sa mort; les mois sont désignés non par leur noms, mais par les signes correspondans du zodiaque (1). Ainsi blessés par l'emporte-pièce, annulés par arrêt du conseil, portés comme défunts au livre de l'état civil, les billets sont enfermés dans de larges coffres de chêne où on les accumule par ordre d'alphabet et de numéro. Ils attendent là pendant trois ans, à l'abri des souris, qui ne peuvent parvenir jusqu'à eux, et ils exhalent une forte odeur de crasse, comme tout objet qui a passé dans des milliers de mains. Au bout de trois années révolues, on procède à l'incinération, opération dernière, formalité rigoureuse, mais qui ne détruit rien, car le billet de banque est comme le phénix, il renaît de ses cendres.

Au milieu de la cour située près de l'hôtel du gouverneur, à un endroit qu'il est facile de reconnaître, car les pavés noircis en indiquent clairement l'usage, on amène un vaste *brasero* de fer sur les montans duquel est emmanchée une énorme caisse oblongue, arrondie, composée de deux tissus de mailles métalliques, et qu'on manœuvre exactement comme un moulin à torréfier le café. On allume le feu, un bon feu de bois de sapin qui pétille. On ouvre les portes de la boîte, et, en présence de trois censeurs, l'on y jette des fortunes à payer des empires par 100,000 fr. pour les billets de 100 francs, par 500,000 francs pour les billets de 500 francs, par million pour ceux de 1,000 francs; on y précipite aussi toutes les feuilles qui ont été *fautées* à l'imprimerie. On referme les loquets et l'on se met à tourner. Les mailles des parois sont assez pressées pour que nul fragment de quelque importance ne puisse s'échapper. Les billets se recroquevillent, noircissent sur les bords, donnent une petite flamme bleue hésitante et pâle au-dessus du foyer rouge qui va les dévorer, puis tout prend feu d'un coup et ce n'est plus qu'un grand brasier. Dans le mouvement de rotation, qu'on ne ralentit pas, les parcelles étincelantes, chassées comme des criblures de blé par une machine à vanner, se fraient un chemin à travers les

(1) On se sert des signes du zodiaque pour occuper moins de place sur le registre. La Banque d'Angleterre a un autre système qui est assez ingénieux. Elle a choisi un mot composé de douze lettres différentes, *ambidextrous*, et chacune des lettres correspond à un mois de l'année. Les billets annulés en janvier sont indiqués *a*, en février *m*, et ainsi de suite.

boucles de la cage, sont rapidement poussées vers le ciel par le courant d'air chaud, passent au-dessus des maisons, flottent et retombent dans la rue de La Vrillière, place des Victoires, et les passans disent en secouant cette cendre qui s'attache à eux : « Tiens, la Banque brûle ses billets. » L'annulation est combinée de telle sorte qu'elle laisse toujours une certaine avance à la fabrication. On peut dire qu'en moyenne la Banque imprime 12,000 billets par jour et qu'elle en annule 8,000. On est donc certain de pouvoir répondre à toutes les exigences du public. La création fort intelligemment démocratique des coupures de 100 et de 50 francs rend naturellement les annulations et les incinérations plus fréquentes; il n'est guère de mois où l'on ne brûle de vieux billets (1).

La Banque paraît décidée à ne plus émettre que des billets de 1,000, de 500, de 100 et de 50 francs. Les billets de 100 francs ont rendu ceux de 200 inutiles; aussi on retire ces derniers à mesure qu'ils rentrent dans les caisses. Il est aussi un autre genre de billets auxquels on a essayé d'habituer le public, qui s'y est toujours, et avec raison, montré plus qu'indifférent. Je veux parler des billets de 5,000 francs, billets fort beaux, imprimés en carmin, qui furent créés le 28 mai 1846. On en a émis 4,000, et, à l'heure qu'il est, il n'en reste que 8 en circulation. On en opère le retrait et l'on n'en livre plus. Il y a peu d'années cependant, un homme de lettres pompeux, ayant à donner une dot de 60,000 francs, voulut, par excès de belles manières, qu'elle fût payée en billets de 5,000 francs. La Banque, fort complaisante, lui en remit douze. Le lendemain ils étaient rentrés à la caisse, car on était promptement venu les échanger contre des valeurs moins ambitieuses et plus faciles à faire mouvoir.

Dans le principe, les billets étaient imprimés en noir. L'invention de la photographie et l'extension qu'elle a prise ont forcé la Banque à renoncer à cette vieille méthode. Rien n'était plus facile que d'employer un billet comme cliché, d'en tirer une épreuve qui, devenue cliché à son tour, donnait une reproduction exacte du modèle. Deux couleurs sont absolument réfractaires au procédé daguerrien malgré toutes les améliorations qu'il a subies depuis quelques années : c'est le bleu et le jaune. L'un ne laisse qu'une trace très peu perceptible, l'autre donne des tons invariablement noirs. Partant de ce fait d'expérience, le conseil a décidé dans sa séance du 4 décembre 1862 que désormais tous les billets, quelle qu'en soit la coupure, seraient imprimés en bleu et porteraient une

(1) En 1868, la Banque a émis 2,711,000 billets, représentant une somme de 904,750,000 francs; elle en a annulé 1,739,774, équivalant à 591,250,400 francs, et elle en a brûlé 1,927,192, qui de leur vivant avaient valu 768,854,900 francs.

vignette sur chaque face. Les premiers billets de la nouvelle fabrication ont été versés à la caisse le 3 août 1863. Ainsi disposés, et dans l'état actuel de la science, ils défient la contrefaçon, — par la photographie directe à cause de l'impression en bleu, — comme clichés reproducteurs à cause du verso, qui, mêlant la vignette dont il est orné à celle du recto, produit par transparence une confusion de lignes inextricable. Sous ce double rapport, les billets sont donc à l'abri des faussaires, qui, depuis la loi du 28 avril 1832, ne sont plus punis que des travaux forcés à perpétuité.

On pense bien que la Banque s'ingénie à n'être jamais prise au dépourvu et à savoir d'avance par quels moyens on peut l'attaquer. Elle fait étudier dans ses laboratoires particuliers les manœuvres dont on serait tenté d'user contre elle. Un chimiste fort habile décompose, pour ainsi dire, tous les procédés photographiques connus; il opère non-seulement sur les billets de la Banque de France, mais sur tous les emblèmes de monnaie fiduciaire qui peuvent passer entre ses mains. Plus redoutable que les alchimistes du moyen âge, il ne fait pas de l'or et ne recherche pas la poudre de projection; son grand œuvre est autrement important : il fait le billet de banque, le signe même de la richesse et du crédit; mais toute sa science est mise au service du devoir professionnel et du salut commun. Il découvre les moyens que les faussaires pourraient employer, et sait les neutraliser en faisant modifier la fabrication et en y introduisant des élémens nouveaux devant lesquels les plus habiles criminels seront contraints de s'arrêter. On fait bien de se tenir en garde contre les contrefacteurs, car ils ont parfois livré de rudes assauts à la Banque. Par-ci, par-là, il arrive encore un billet de 100 francs fait à la main. Le malheureux qui a commis le crime a dépensé vingt fois plus de temps et de talent qu'il ne lui en aurait fallu pour gagner la même somme. Ces cas-là sont très rares, et n'inquiètent guère la Banque, qui garde le faux billet comme un spécimen curieux à ajouter à sa collection. Deux fois elle a été attaquée vertement. En 1832, un paquet de douze faux billets de 1,000 fr. fut présenté au bureau du change; ils furent reconnus, une instruction fut commencée, et à la suite d'une enquête secrète activement menée, on acquit une conviction si étrange qu'il fut difficile de pousser les choses à l'extrême. Les billets étaient faits hors de France, par un homme attaché à la maison d'un souverain expulsé de son pays; un ancien directeur de la fabrication d'un des hôtels des monnaies du royaume le secondait dans cette œuvre peu légitime. Le principal agent pour l'émission des billets à Paris était un marquis, maréchal-de-camp, et le détenteur n'était autre qu'un prince, descendant direct d'une famille qui avait régné jadis sur

une partie de l'est de l'Europe. Toute cette histoire est un roman des plus invraisemblables; elle eut un demi-dénoûment en septembre 1832 devant la police correctionnelle, où l'un des inculpés passa sous le surnom de Colette. Antérieurement à cette époque, la même année, tandis que les émeutes politiques et le choléra causaient à Paris une perturbation profonde, un fait très singulier se produisit. Pendant la nuit, on jetait par poignées des billets de banque faux sur le carreau des halles, à la sortie des théâtres, partout enfin où la population se trouvait momentanément agglomérée. Cette mauvaise plaisanterie cessa tout à coup, et malgré les investigations de la police on ne sut jamais quel en était l'auteur.

Ce n'étaient là que des accidens; mais vers 1853 la Banque put croire qu'on allait faire un siége en règle de son crédit. Des billets de 100 francs faux arrivaient dans ses caisses avec une régularité désespérante. On avait beau stimuler le zèle des agens du service de sûreté, inventer des moyens de contrôle et diriger de mystérieuses enquêtes sur toute personne qui prêtait au soupçon, tout demeurait vain. On n'était pas éloigné de croire à une vaste association de malfaiteurs admirablement outillés et aussi hardis qu'habiles. Les billets n'étaient point parfaits, mais ils accusaient une main exercée, et jamais encore on n'en avait vu dont l'imitation fût aussi sérieuse. Tout le monde pouvait y être trompé, à l'exception cependant des employés de la Banque, qui, avec leur habileté ordinaire, avaient promptement découvert un défaut. Près de la tête du Mercure qui sert d'ornement à la console supportant le cartouche où se trouve reproduit l'article 139 du code pénal, apparaissait un point noir, trace visible d'une cheville trop longue oubliée dans la planche. Sans cet indice, il eût été fort malaisé de distinguer les billets vrais et les billets faux. Les années s'écoulaient, les billets étaient présentés avec une persistance inquiétante; la Banque payait, et ne disait mot, car elle craignait, en divulguant ce secret, de voir discréditer toutes les émissions de 100 francs. Enfin en 1861, à la suite de péripéties, de fausses démarches, d'hésitations nombreuses, les recherches, sur l'indication presque prophétique du secrétaire-général, prirent une direction précise, et l'on acquit, après huit années de tentatives infructueuses, la certitude que le coupable était un sieur Giraud de Gâtebourse; le commissaire de police qui fut en partie cause de son arrestation s'appelait Tenaille : deux noms prédestinés. Le métier était bon sans doute, car Giraud menait une vie fort agréable; il avait onze domestiques, dix chevaux et une meute de chiens de Saintonge. C'était un ancien graveur; sous prétexte d'apporter quelques améliorations à la fabrication des billets, il avait été assez adroit pour s'introduire à la Banque et

peut-être pour y surprendre quelques-uns de ses procédés. Arrêté le 23 août 1861, il passa devant la cour d'assises le 14 avril 1862. Les débats constatèrent qu'il avait mis en circulation 1,603 billets de 100 francs et 144 billets de 200, que la Banque avait remboursés par la somme de 189,100 francs. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Transporté à Cayenne en vertu de la loi du 30 mai 1854, il y trouva une fin effroyable. Essayant de fuir vers les possessions hollandaises avec Poncet, qui devait monter plus tard sur l'échafaud, il ne put suivre son jeune et alerte compagnon; englué dans les vases du rivage, il mourut mangé vivant par les crabes.

La leçon coûta cher, mais elle porta ses fruits. La Banque a redoublé d'efforts pour amener ses billets à l'état de perfection; depuis la tentative de Giraud, nul essai sérieux de contrefaçon ne paraît avoir été entrepris. Je crois qu'il est difficile d'accumuler plus de précautions et d'obstacles. A cet égard, la Banque de France ne mérite que des éloges : nos billets offrent des garanties presque certaines. Au point de vue de l'art, on peut trouver qu'ils laissent à désirer. Si le billet de 1,000 fr. a un verso remarquablement beau, le recto a vieilli : il est froid, *poncif*, avec d'anciens emblèmes mythologiques, Mercure, Hercule, l'Industrie, la Science, la Justice, la Loi, l'Amour appuyé sur un lion, le coq gaulois et les mains unies. Le billet de 100 fr., dont le verso est un modèle de gravure, a aussi sur le recto des personnages bien durs et bien guindés. Nous sommes dépassés aujourd'hui sous le rapport de l'apparence plastique du billet, ou, pour mieux dire, la Banque s'est dépassée elle-même. Les billets qu'elle a gravés et imprimés pour le Mexique et pour les états du pape sont d'une beauté qui laisse bien loin celle des nôtres. Or en toutes choses il faut être les premiers. Sans doute c'est une grosse question à résoudre : il y a toujours avantage à laisser à la monnaie fiduciaire l'aspect et la forme auxquels le public est accoutumé; mais ce même public s'est fait sans aucune peine à toutes les émissions de la Banque, même à celle des billets de 200 fr., qui étaient cependant d'une laideur remarquable. Il s'habituerait d'autant mieux à de nouveaux billets que ces derniers seraient plus près encore de la perfection rêvée, car c'est par la perfection seule, par la perfection absolue, s'il est permis de l'atteindre dans les choses humaines, que les contrefacteurs seront définitivement et pour toujours déroutés. La Banque doit au pays et se doit à elle-même de créer des billets qui soient de véritables œuvres d'art, qui se présentent réunies toutes les difficultés que peut imaginer la gravure, et qui offrent une image d'une indiscutable beauté. Si la Banque adoptait ce parti, si le gou-

verneur, prenant cette haute initiative, arrivait à convaincre le conseil-général qu'une refonte de tous les billets ne peut être que glorieuse pour le grand établissement qu'il dirige, si la mesure était décidée, — au nom du XIXe siècle, qu'on abandonne pour n'y jamais revenir la mythologie et les emblèmes surannés qu'elle fournit, qu'on demande à la vie moderne les nobles allégories dont elle abonde, qu'on reconnaisse une fois pour toutes que, sous prétexte d'être catholiques, nous sommes plus païens que Julien l'Apostat, et que, se souvenant des merveilleuses découvertes qui rendront notre siècle plus grand que le XVIe, on crée une monnaie fiduciaire qui soit aux billets actuels ce que les médailles grecques sont à nos pièces de 20 francs. Malgré le côté presque exclusivement pratique de ses opérations, la Banque de France doit savoir et prouver qu'en tout ordre de production le beau n'est pas seulement utile, mais qu'il est indispensable.

III.

Ouverte sur la rue de La Vrillière, appuyée sur les rues Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs, la Banque de France occupe depuis 1811 l'ancien hôtel du comte de Toulouse. L'aspect général est celui d'une prison de bonne compagnie; les grilles et les portes de fer n'y font point défaut, les solides murailles en gros appareil défient les escalades, et les armatures de métal qui ferment toutes les issues sont une défense qu'il ne paraît pas facile de vaincre. C'est la maison de l'activité par excellence, les cours, les escaliers, les couloirs, ne désemplissent pas; deux courans contraires se coudoient partout. On ne voit que gens affairés pour qui le temps est bien véritablement de la monnaie; à chaque porte, à chaque palier, des plantons répondent aux questions et renseignent sur les multiples détours de cet immense dédale. Comme on est en train de reconstruire l'hôtel, qui, suffisant pour loger des princes légitimés, n'était plus depuis longtemps de taille à servir de palais au crédit public, l'encombrement est encore augmenté par des cloisons improvisées, par des escaliers appliqués contre les murs, par mille bâtisses provisoires et parasites qui rendent peut-être la circulation plus facile, mais n'embellissent guère le local. A voir la foule qui se hâte et se presse dans l'enceinte de la Banque, on comprend du premier coup d'œil que c'est une institution vraiment universelle. Toutes les classes de la société y sont représentées, soldats, artisans, bourgeois, — depuis le capitaliste qui vient toucher le dividende de ses actions jusqu'au pauvre petit ouvrier en

chambre qui se hâte de venir payer un effet. Cette première impression est très vive et inspire un grand respect pour cet établissement, qui, n'ayant en vue que l'intérêt public, prête indifféremment son secours à tout le monde.

L'escompte est, de toutes ses œuvres, la plus importante et la plus générale. C'est une opération à l'aide de laquelle on obtient d'une maison de banque, moyennant un droit consenti, l'argent dont on a besoin immédiatement et qu'on ne devrait normalement toucher qu'à une époque déterminée, qui ordinairement est de trois mois. Cet argent est représenté par un effet, — lettre de change, billet à ordre, — qui devient momentanément monnaie fiduciaire à la condition que chaque possesseur successif y mettra non-seulement sa signature, mais encore le nom de la personne à laquelle il le livre : c'est ce qu'on appelle l'*endos*, parce que ces différentes inscriptions sont tracées sur le dos des billets. En terme de métier, l'escompte est la prime payée au banquier qui avance l'argent d'un effet dont l'échéance n'est pas encore arrivée. Le taux de l'escompte est essentiellement variable, puisqu'il répond à des exigences plus ou moins impérieuses, et satisfait des besoins plus ou moins pressans. C'est le conseil-général qui, consultant le marché monétaire de France et d'Europe, fixe lui-même et en toute liberté d'action à quel taux la Banque consent à escompter les billets. L'argent est une marchandise qui perd ou acquiert de la valeur, selon qu'il est abondant ou rare. On peut être certain, lorsqu'on voit l'escompte de la Banque très bas, comme en ce moment, où il est à 2 1/2, que les capitaux accumulés engorgent les caisses particulières, et ne peuvent trouver de débouché offrant assez de sécurité pour les attirer. Tout individu qui fait des affaires et qui par conséquent a besoin de crédit, banquier, négociant, marchand, entrepreneur, a recours à la Banque pour avoir la faculté de faire escompter des billets par elle. Il adresse au conseil une demande qui doit être appuyée par trois notables commerçans. Cette demande est examinée, discutée. Lorsque celui qui l'a signée ne présente pas des garanties de solvabilité suffisantes, elle est repoussée. Si au contraire elle est admise, le postulant a, comme on dit, droit de présentation.

Les billets apportés au bureau d'escompte doivent être à une échéance maximum de trois mois et être revêtus au moins de trois signatures; ils sont réunis et placés dans un bordereau imprimé et formulé qui relate le nom des souscripteurs, des premiers endosseurs, la valeur et la date des échéances, le nombre de jours qui restent à courir avant le paiement, la somme due pour l'escompte. Chaque bordereau est signé par le présentateur. Les billets ainsi contenus dans une feuille de signalement sont remis avant dix

heures du matin au chef du service. Ils sont reçus par des employés dont les doigts habiles comptent les billets avec une rapidité inconcevable, et dont les yeux singulièrement perspicaces savent découvrir au premier regard si les indications du bordereau sont en concordance parfaite avec les énoncés des billets; ceux-ci les passent à d'autres agens qui ont pour mission de rejeter les effets entachés d'irrégularités matérielles. Chacun des billets défectueux est mis à part, et l'on y joint une fiche qui indique le motif du rebut : — échéance trop longue, trop courte, somme surchargée, défaut de date, acceptation irrégulière, timbre insuffisant, signature en souffrance, endossement conditionnel. Chaque motif de refus a une fiche spéciale teintée d'une couleur particulière, de sorte qu'à première vue un présentateur peut voir pourquoi ses billets n'ont pas été admis.

Tous les billets réguliers sont rassemblés alors, réunis au bordereau et expédiés à un bureau mystérieux où ils vont être étudiés, pesés, eût dit Montaigne, non plus sous le rapport des défauts extérieurs, mais au point de vue des qualités morales et de la confiance qu'ils peuvent inspirer. Une grande table couverte d'un tapis vert, contre la muraille des sortes de huches en bois remplies de cartes rangées par ordre alphabétique et portant chacune un nom, c'est là tout le mobilier; mais les billets étalés sur cette table montrent souvent les plaies du crédit de celui qui les a tirés, et les cartes sont le répertoire explicatif de tous les protêts qui ont atteint le commerce de la France entière. Lorsque je suis entré dans ce cabinet, le travail a cessé immédiatement, et les bordereaux, repliés, ont caché tous les billets qu'on examinait. Il devait en être ainsi; il faut que cette redoutable opération reste secrète. Divulguée, elle pourrait pour longtemps compromettre la réputation commerciale d'un homme. Là on connaît avec une sûreté presque diabolique tout ce qui touche au crédit particulier. Pour exercer ces graves fonctions qui sauvegardent la responsabilité de la Banque et aussi l'honorabilité des commerçans, il est nécessaire d'allier une prudence irréprochable à une mémoire prodigieuse; les cartes sont plutôt des archives que des documens à consulter, et il est assez rare qu'on y ait recours. Bien des gens, voulant savoir positivement à quoi s'en tenir sur la situation de tel ou tel négociant, sont venus dans ce bureau, et ont interrogé le chef de service. Jamais, sous aucun prétexte, une réponse n'a été donnée. La Banque est un établissement tellement hors de proportion avec tous les autres, elle est si impersonnelle, elle jouit d'une considération si puissante, que toute parole de blâme émanant directement d'elle est faite pour ruiner d'un seul coup le crédit le mieux établi. Les employés de

ce bureau sont donc tenus à une discrétion absolue; ils ont l'âme du commerce de Paris entre les mains et en sont responsables.

Les effets qui, après examen, paraissent aux agens de ce service ne pas devoir être acceptés par la Banque sont marqués d'un signe convenu et replacés avec les autres dans leur bordereau respectif; mais ils ne sont pas refusés pour cela, car le bureau des renseignemens ne peut émettre qu'un avis, c'est le comité d'escompte qui décide en dernier ressort. Ce comité, auquel les liasses de billets sont immédiatement expédiées après cette opération préalable, siége tous les jours de midi à une heure. Il est composé de quatre régens et de trois actionnaires exerçant le commerce (1). Là tous les billets sont examinés de nouveau, et le comité, dont les décisions sont péremptoires et sans appel, efface sur le bordereau le nom et les sommes des billets qu'il ne veut point accepter. On ne réclame jamais, car on sait que nulle explication ne serait donnée. Le total, rectifié selon les radiations qui ont été faites, est écrit et consigné par un des régens en tête du bordereau; un sous-gouverneur écrit à son tour le chiffre à une place déterminée, et le gouverneur l'approuve en y mettant son paraphe. Ainsi, pour cette opération, l'entente des deux pouvoirs de la Banque de France, du pouvoir délibérant et du pouvoir exécutif, est indispensable. Les billets et les bordereaux sont alors renvoyés au bureau qui les a reçus le premier; on y additionne le total des sommes représentées par les billets non rejetés en ayant soin de défalquer le montant du taux de l'escompte, on inscrit la somme et le nom de la personne qui peut en disposer sur une fiche qu'on lance par une trémie à la caisse spécialement chargée de ce service. On y crédite de la somme indiquée le compte du présentateur, qui est prévenu par un avis émanant du bureau de l'escompte, et il peut le jour même utiliser l'argent qu'on tient à sa disposition.

Cette opération montre avec quel soin, quelle circonspection, la Banque use de l'énorme pouvoir dont elle est dépositaire. Le travail de l'escompte est un des plus considérables qui se puissent voir; il s'est exercé en 1868 sur 2,396,752 effets représentant la somme de 2,221,540,108 francs 6 centimes; sur ce nombre, 32,180 billets équivalant à 24,724,319 francs 78 centimes ont été rejetés. La moyenne de la valeur des effets est faible, puisqu'elle ne s'élève qu'à 928 francs. C'est là principalement qu'apparaît l'importance démocratique de la Banque; si elle reçoit des traites du trésor s'élevant parfois à plusieurs millions, elle accepte, elle es-

(1) Ces trois actionnaires sont pris à tour de rôle sur une liste de douze commerçans présentés par le conseil-général aux censeurs, qui choisissent.

compte sans hésiter des billets de 2 ou 3 francs souscrits par de pauvres diables aux abois (1). Ce sont surtout les petits commerçans, les fabricans infimes, qui ont recours à la Banque; elle se montre bonne mère pour eux et ne les repousse pas. Les hauts financiers, les grands banquiers, ceux qu'on appelle familièrement les gros bonnets, ne s'adressent que bien rarement à elle; ils ont intérêt à faire eux-mêmes l'escompte et à user de leurs capitaux avant de s'adresser à ceux d'autrui.

Tous les billets acceptés sont rangés par ordre d'échéance et enfermés dans ce qu'on appelle le portefeuille; quel abus de mots! Je défie Briarée de le mettre dans sa poche. C'est une immense caisse à doubles murailles de fer, à quadruples serrures, qui remplit à elle seule une chambre entière, chambre en pierres de taille dans laquelle elle est scellée par des crampons gros comme des peupliers de vingt ans. Tous les jours, on fait remettre au bureau chargé de la recette les effets qui échoient le lendemain. Ce bureau offre une physionomie particulière, on l'appelle la *galerie*. Il occupe au rez-de-chaussée une salle immense à laquelle un sous-sol provisoire sert de complément. On y fait le tri des billets, on les divise par quartiers; chaque quartier est remis à un brigadier, qui le distribue à ses hommes. Les garçons de recette de la Banque de France sont bien connus dans Paris. Qui ne les a vus passer, la chaînette du portefeuille pendant à la boutonnière, la sacoche à l'épaule, le tricorne crânement posé sur le coin de l'oreille? Qui n'a été frappé de leurs bonnes figures sans moustaches, de leur allure rapide, de l'air de probité répandu sur leur visage? Leur costume invariable, le grand frac gris à boutons blancs ornés d'une tête de Mercure, est respecté par la population à l'égal de n'importe quel uniforme, et ce n'est que justice, car tous sont de braves gens qui manient des fortunes, portent parfois plusieurs millions dans leurs larges poches, et sont incapables de voler deux sous. Ils sont au nombre de 170 et divisés en quinze brigades correspondant aux quinze zones par lesquelles la Banque a fictivement partagé Paris. Au point du jour, ils partent pour aller présenter à chaque signataire le billet que ce dernier a souscrit et en recevoir l'équivalent. Aux échéances du 15 et de la fin du mois, chacun d'eux a en moyenne cent trente maisons à visiter. Si l'on réfléchit que chaque billet doit être remis au domicile du souscripteur, que ce soit à l'entre-sol ou au sixième, on pourra imaginer que le soir ils ont les jarrets singulièrement fatigués par tous les escaliers qu'il leur a

(1) On a présenté à l'escompte, en 1868, 610 effets de 10 fr. et au-dessous, 80,440 de 11 fr. à 50 fr., 148,230 de 51 fr. à 100 fr., soit plus d'un septième de l'admission générale.

fallu gravir. La Banque les autorise à donner une fiche portant leur nom et le numéro de leur brigade aux personnes qui ne peuvent pas payer immédiatement, afin que celles-ci puissent venir acquitter à l'hôtel de la rue de La Vrillière le montant de leur effet.

La galerie est curieuse à visiter, surtout aux jours des grandes échéances de la fin de juillet et de la fin de décembre. En attendant que les constructions soient terminées, on assemble dans la première cour des baraques séparées par des barrières où l'on parque les retardataires; un grand tableau, visible pour tous, indique les noms des garçons qui, étant rentrés, peuvent encaisser à la Banque les recettes qu'ils n'ont point touchées dans la journée. C'est vers quatre heures que la foule arrive, empressée, inquiète, presque anxieuse, dans la crainte d'être venue trop tard et de ne pouvoir éviter un protêt. En cela, elle a tort; dès qu'elle a pu entrer dans la cour, elle est certaine qu'elle ne sera pas renvoyée au lendemain. Ceci est de principe à la Banque; on sait qu'on appartient au public, et l'on ne s'y couche que lorsque toute la besogne est faite.

La galerie, éclairée par le gaz, qui jette des lueurs blanches sur les murailles neuves, est divisée en 169 petits bureaux. C'est là que le garçon de recette s'installe à sa table, défendu contre les ardeurs indiscrètes du public par un fort treillis de fer qui fait ressembler sa cabane à une cage. Son nom et son numéro, inscrits en gros caractères, servent d'indication à ceux qui le cherchent. Des plantons, des invalides pris pour la circonstance et qui semblent fort ahuris au milieu de ce monde, en présence de ces billets de banque qu'on feuillette d'un doigt rapide, de ces masses d'or qu'on pèse lestement dans des trébuchets, mettent un peu d'ordre dans la foule, ne la laissent entrer que petit à petit. Les zones sont très différentes entre elles. Celle du faubourg Saint-Germain est représentée par des domestiques en livrée, qui viennent payer les billets de leurs maîtres; celle de la rue Notre-Dame de Lorette montre de petites femmes piaillardes, remuantes, jouant des coudes pour avancer; elles tiennent en main 25 ou 30 francs qui doivent acquitter le billet que leur a fait souscrire la marchande à la toilette; celle de la rue Notre-Dame-de-Nazareth est fréquentée par un monde assez sordide, en grande redingote traînante, à longs cheveux gras, ce sont les brocanteurs juifs. Au milieu de tous ces gens qui font queue à chacune des cases et que les garçons de recette se hâtent d'expédier, on rencontre aussi des industriels sans industrie qui viennent tâter le terrain et les poches du voisin. L'endroit n'est pas sain pour eux d'ailleurs, et j'ai vu rôder là certains bourgeois aux pommettes

saillantes, aux larges épaules, aux allures félines, qui pourraient bien avoir dans quelque coin de leur portefeuille une carte d'agent du service de sûreté. Le poisson va toujours à la rivière, et le filou aux endroits où il peut travailler; il est donc naturel que les salles d'attente de la Banque soient très fréquentées par les voleurs. Il y a aussi une autre espèce de gens qui hantent la galerie, se mêlant aux groupes dès qu'un chef de service passe auprès d'eux, flânant, regardant de ci et de là d'un air de nonchalance, et qui attendent l'instant propice pour aller demander aux garçons si tels billets dont ils donnent l'indication ont été remboursés. Ceux-là sont les petits escompteurs, race véreuse, faisant faire des signatures d'endossement pour cinq sous par des écrivains publics, marchands de contre-marques à l'occasion, ne reculant devant aucun bas métier, tombant souvent en police correctionnelle et frisant parfois la cour d'assises; on les appelle les *toupiniers*. Lorsqu'un haut employé les aperçoit et les reconnaît, il les fait jeter à la porte sans plus de cérémonie.

Quand le dernier souscripteur de billet, le dernier voleur, le dernier agent de police, le dernier toupinier, ont quitté la galerie, on ferme les portes; cependant tout n'est pas fini, loin de là. Il faut régler les bordereaux, voir s'ils concordent entre eux, relever les erreurs, compter les billets de banque et peser l'or. Chaque escouade fait ce travail, qui est long et méticuleux, sous la direction de son brigadier. Lorsqu'on s'est mis d'accord, l'argent est porté à une caisse, les billets à une autre; tout est vérifié de nouveau et transmis à la caisse principale. Il faut ensuite distribuer à chaque homme les effets qu'il devra présenter le lendemain. C'est ainsi que souvent, lorsque les échéances ont été lourdes, la galerie est encore éclairée à deux, à trois heures du matin, et que les habits gris, ainsi que les garçons de recette s'appellent entre eux, sont occupés autour de leur petite lampe à faire des calculs et à pointer les chiffres. Chaque jour suffit à sa tâche; quand cette besogne a pris fin, les garçons ont mérité d'aller dormir. Tout n'est pas rose dans leur métier, car ils sont responsables de l'argent qu'ils ont à recevoir, et ils sont obligés d'opérer avec une telle rapidité que les erreurs sont fréquentes. Le fait est douloureux à avouer, mais on les vole beaucoup. Qui? Les fripons qui cherchent fortune dans les rues, les gamins qui se faufilent entre les jambes et excellent à fourrer leurs petites mains dans les poches? Non pas, ils sont volés par les personnes mêmes auxquelles ils ont affaire, et qui, peu scrupuleuses parfois, estimant que tout bien trouvé est un bien gagné, ne s'empressent pas de faire remarquer au garçon de recette qu'il oublie, tant il se hâte, tant il est talonné par l'heure,

de ramasser un billet ou un appoint en écus. Ces pertes sont assez considérables pour la galerie, 25 ou 30,000 francs par an au moins. Elles sont personnelles et retombent tout entières, d'un poids souvent très lourd, sur le pauvre homme qui s'est laissé duper. Heureusement qu'il trouve une compensation parfois importante dans les excédans de recette, que la Banque lui abandonne sans discussion.

Si je me suis si longuement étendu sur l'escompte, c'est que, de toutes les opérations, c'est celle qui fait le plus de bien, qui pénètre le mieux jusqu'aux dernières couches de la société; par les immenses services qu'elle rend chaque jour, elle suffirait à expliquer l'existence de la Banque de France et à justifier le respect dont elle est environnée. Toutefois cette opération, qui est bien réellement la base du crédit et du travail industriels, n'est pas la seule dont la Banque soit le théâtre. Il en est d'autres qui, d'un caractère moins universel, offrent cependant une grande utilité pratique, et dont il convient de dire quelques mots. En première ligne se placent les *comptes courans*. Tout individu, pourvu qu'il ne soit pas failli non réhabilité, peut avoir un compte courant à la Banque; il suffit de remplir certaines formalités faciles et d'adresser une demande au conseil, qui ne refuse jamais. On peut dès lors confier des fonds à la Banque, en disposer selon ses besoins à l'aide de mandats payables au porteur, à la condition expresse que la valeur du mandat ne dépassera jamais celle de la somme déposée. La Banque devient donc dépositaire et caissière; elle est responsable de la somme reçue, touche et paie au lieu et place de celui à qui est ouvert un compte courant. Ce sont les gros négocians, les notaires, les agens de change, qui usent surtout de ce moyen très sûr de garder de l'argent et de le faire mouvoir sans en avoir l'embarras. Pour beaucoup de ces personnes, principalement pour les notaires et les agens de change, les mandats donnés sur la Banque sont des mandats de virement. Si à la suite d'une liquidation un agent de change doit 100,000 francs à l'un de ses confrères, au lieu de le payer en écus ou en billets, il lui remet un bon de virement qui est envoyé à la Banque; on débite le compte du premier agent de change de la somme indiquée, et l'on en crédite le compte du second; le paiement est effectué sans échange d'espèces. Ce système est très pratique, il est d'une sécurité parfaite, et apporte dans les relations financières une économie de temps considérable. Les personnes admises au compte courant et à l'escompte ont aussi la faculté de faire toucher par la Banque les effets qu'elles ont à recevoir; cette opération, qu'on appelle le *comptant*, est absolument gratuite. Ce service prend un accroissement extraordinaire, et pourrait même, par l'encombrement qu'il occasionne, par les frais qu'il

entraîne, causer quelques embarras à la Banque, si elle ne savait toujours se maintenir à la hauteur de sa grande mission (1).

La Banque fait aussi des avances sur des valeurs mobilières qui ont été étroitement déterminées par la loi; de quelque nom qu'on veuille appeler ce genre d'opération, c'est le prêt sur nantissement. Nulle demande d'avances n'est acceptée, si elle n'est accompagnée d'un certificat signé par une personne ayant un compte courant et attestant que le postulant a toujours fait honneur à sa signature. Dans le bureau des avances, de larges ardoises, fixées à la muraille au-dessous de l'énoncé des titres reconnus, relatent le cours de la Bourse pour chacune de ces valeurs et la somme proportionnelle qu'on peut prêter dessus, qui est généralement de 60 pour 100; de cette façon, il n'y a jamais hésitation de la part de l'emprunteur, un seul coup d'œil lui apprend à quoi il peut s'en tenir. Ce service est assez considérable et a entraîné pour l'annnée 1868 un mouvement de fonds de 433,415,450 francs; le prêt a lieu pour deux mois, avec facilité de renouvellement, et est grevé d'un intérêt annuel de 3 pour 100. Comparé aux bureaux de l'escompte, du comptant, à la galerie, ce bureau est d'ordinaire assez silencieux; mais il n'en est pas toujours ainsi. Quand l'état se décide à faire un emprunt, c'est à qui viendra apporter là ses titres de rente, ses actions, ses obligations, ses bons du trésor, pour avoir de l'argent comptant, qui permet de souscrire et de réaliser quelques bénéfices. On a gardé le souvenir de 1852. Ce fut une année exceptionnelle. La presse ne pouvait faire entendre sa voix; nul contrôle n'existait. Cette heure de mutisme et de menace fut celle d'une spéculation effrénée; toutes les nobles aspirations étant comprimées, les mauvais instincts se ruaient à la curée. Les affaires les plus folles, les plus véreuses, s'étalèrent au grand jour. Tous les aventuriers de l'industrie se jetèrent dans la mêlée avec une hâte et une impétuosité qui semblaient signifier : dépêchons-nous de faire fortune pendant qu'on ne peut rien dire. La Banque reçut le contre-coup de toutes ces convoitises dépravées. Les employés du bureau des avances, surmenés par un labeur excessif, avaient à peine assez de la journée pour répondre aux demandes qui les assaillaient.

Si la Banque accorde des avances sur valeurs mobilières, à plus forte raison en fait-elle sur lingots d'or et d'argent et sur pièces étrangères. Cette opération est presque exclusivement exploitée par

(1) La progression du service du comptant est saisissante : en l'an IX, au début, 58,750 effets représentant 122,027,633 francs 72 cent.; — en 1848, 368,984 effets et 420,784,165 francs 03 cent.; — en 1868, 1,890,515 effets et 2,297,304,296 fr. 33 cent. Cette proportion toujours croissante a obligé la Banque à se pourvoir récemment de quarante nouveaux garçons de recette, et il est à présumer qu'on n'en restera pas là.

les banquiers et les changeurs, qui font le commerce des monnaies et gardent souvent leurs métaux précieux avant de les envoyer à l'hôtel du quai Conti, mais les mobilisent en quelque sorte en empruntant une somme à peu près égale à la valeur du nantissement. Les diverses opérations que je viens d'énumérer sont actes de banquier; la Banque de France intervient aussi comme simple dépositaire, et se charge des objets précieux qu'on lui confie. Elle devient alors comme une caisse de sûreté dans laquelle chacun a le droit de faire enfermer ses diamans, bijoux et objets précieux, excepté toutefois l'argenterie, lorsqu'elle présente un volume qui ne permet pas de faire passer dans l'escalier de la caisse les boîtes où elle est contenue. Le droit de garde auquel les dépôts sont assujettis est fort minime, et équivaut jusqu'à un certain point à une prime d'assurance. Il est de 1 fr. 25 cent. pour 1,000; mais la valeur d'un dépôt est toujours censée représenter au moins 5,000 fr. Le déposant signe sur un registre l'acte de dépôt, en regard duquel il applique un cachet analogue à celui qui scelle la boîte renfermant les objets, qui ont été vérifiés en sa présence. Le dépôt est fait pour six mois, c'est-à-dire que, ne serait-il laissé que vingt-quatre heures à la Banque, il est frappé d'un droit représentant une demi-année de garde. Presque tous les diamans appartenant à des personnes qui vont d'habitude à la campagne passent l'été dans les armoires de la Banque. Si la caisse des dépôts pouvait parler, elle fournirait plus d'un curieux chapitre à l'histoire contemporaine. Elle dirait qu'il y a longtemps, — je me hâte d'ajouter que c'est avant notre douloureuse expédition du Mexique, — elle a contenu toutes les dépouilles de la cathédrale de Mexico : ostensoirs garnis d'émeraudes et de diamans, crucifix, statuettes d'or, encensoirs de vermeil, bagues à chaton d'améthiste, crosses pastorales émaillées. Que sont devenues ces richesses? Il est difficile de le savoir; mais les brocanteurs, les joailliers, les changeurs, les petits banquiers de Paris, pourraient peut-être en raconter quelque chose.

Nulle prescription ne peut atteindre un dépôt, et il y en a dans les caisses de la Banque qui y sont pour jamais. Ce sont des titres au porteur émis, au moment du grand agiotage de 1838, par des sociétés industrielles pour lesquelles des asphaltes imaginaires, des bitumes problématiques et d'invraisemblables charbons étaient un sûr moyen de vider les poches d'actionnaires plus cupides que clairvoyans. Quelques-uns des titres dont ces compagnies avaient inondé la place de Paris ont été déposés jadis à la Banque comme un bien précieux. Les propriétaires les y laissent sans mot dire, car ces paperasses n'ont plus aucune valeur, pas même celle du droit de garde qu'il faudrait acquitter, si on les voulait retirer. Ce sont jus-

qu'à un certain point les premières actions dont la Banque ait eu le dépôt. Aujourd'hui un service spécial, créé en 1853 et fort surchargé, est consacré au dépôt des titres qui sont indéterminés, et n'ont, sous ce rapport, aucune ressemblance avec ceux sur lesquels on fait des avances. En 1868, la Banque a reçu à Paris 22,860 dépôts volontaires, formant ensemble 661,939 titres de valeurs françaises et étrangères, de 924 natures différentes. Non-seulement la Banque garde ces actions, ces obligations, mais elle en touche les arrérages pour le compte des propriétaires, qui viennent les recevoir lorsque l'heure de l'échéance a sonné. L'année dernière, ces arrérages se sont élevés à la somme de 62,903,993 francs. La caisse où les dépôts sont conservés s'appelle *la serre;* c'est du reste le nom que la Banque donne à toutes les caisses qui, n'étant pas destinées à la dépense ou à la recette, sont réservées à la garde des valeurs non circulantes, comme papiers pour billets, billets imprimés, billets non encore émis. Cette fois du moins, le nom est bien trouvé, car le local lui-même fait illusion, et c'est bien une serre qu'on a sous les yeux. C'est une vaste salle oblongue assez semblable à une galerie, éclairée par un jour d'atelier et garnie d'énormes armoires dont les légers montans de fer sertissent des glaces transparentes. Le bâtiment est récent, et l'on peut voir quel soin la Banque apporte à ses nouvelles constructions : il ne contient pas un atome de bois; il n'y entre que du fer, de la pierre, du verre, de l'ardoise. L'incendie serait habile, s'il pouvait mordre sur de tels matériaux. On ne saurait du reste s'entourer de précautions trop minutieuses pour défendre un tel trésor. Lorsque j'ai été admis à le voir, il représentait 1,240,159,863 francs, au cours de la Bourse du jour, et se composait de 2,383,561 titres.

Non loin du dépôt s'ouvre le bureau des actions, qui sont, d'après la loi, au nombre de 182,500, dont 124,613 inscrites à la banque centrale, et 57,887 dans les succursales. Le registre sur lequel elles sont relatées en contient l'historique depuis l'origine jusqu'à l'heure présente, et l'on peut, en le consultant, savoir entre quelles mains elles ont passé, combien ont été transférées volontairement, combien à la suite de décès, combien atteintes d'oppositions. Elles ont le privilége de pouvoir être assimilées à un immeuble et, comme telles, d'être frappées d'hypothèques, de servir à un emploi de régime dotal, de former un majorat. L'héritier d'un des grands noms du premier empire a encore aujourd'hui son majorat constitué de la sorte. Le registre ou, pour mieux dire, le grand-livre, ce fameux grand-livre dont on a si souvent parlé, est composé de seize énormes volumes qui pèsent chacun une vingtaine de kilogrammes. Ils sont en double, et chaque soir, au moment de la fermeture du

bureau, on en met un exemplaire complet sur des brancards, et on le porte à l'autre extrémité de la Banque : si un incendie se déclarait pendant la nuit, il faudrait qu'il embrasât instantanément tous les bâtimens pour que les titres des actionnaires, — originaux ou copies, — fussent détruits. Au bout de la galerie des actions, dont l'aspect n'a rien de particulier, le bureau des succursales montre orgueilleusement ses salles nouvellement construites. C'est de là que part l'impulsion donnée aux banques de province, et c'est là que ces dernières envoient journellement le procès-verbal de leurs opérations, qui sont, dans des limites naturellement plus restreintes, les mêmes que celles dont nous nous occupons. Quatre inspecteurs visitent à époques indéterminées les succursales, en apprécient les besoins, en examinent le fonctionnement, et aident à leur donner tout le développement qu'elles peuvent comporter.

La Banque ne paie jamais qu'en billets, excepté, bien entendu, les appoints au-dessous de 50 francs; mais, comme ses billets sont au porteur et qu'on peut immédiatement les convertir en espèces, elle a un bureau de change qui est fort occupé et regorge de monde à chaque heure du jour. Toute somme inférieure à 10,000 francs est changée à ce bureau; pour les sommes supérieures, on doit s'adresser à la caisse principale. Le maniement de fonds exigé par le change des billets en or a été pendant l'année 1868 de 722,715,000 francs, dont 374,208,000 francs pour la caisse d'échange et 348,307,000 francs pour la caisse principale. A propos de ce bureau et de toutes les autres caisses de la Banque, il existe dans le public une opinion qu'il convient de rectifier. On croit généralement et l'on dit volontiers que tout versement fait par la Banque est considéré comme définitif, et que, si par distraction le caissier a payé plus qu'il ne doit, la somme totale est légitimement acquise à celui qui l'a reçue. Il n'en est rien, et, comme les caissiers sont personnellement responsables de leurs opérations, ils réclament par tous les moyens en usage, et font rentrer les *erreurs en trop*, que la probité la moins chatouilleuse devrait engager à restituer sans délai.

Toutes les affaires d'une nature litigieuse sont transmises à un bureau de contentieux qui ne manque pas d'occupation. La façon de procéder de la Banque en certaines matières mérite d'être expliquée. Lorsque la Banque est forcée de poursuivre un débiteur, elle fait la grosse voix, elle menace beaucoup; mais en réalité elle fait plus de bruit que de besogne, car elle a pour principe de ne jamais pousser les choses à l'extrême et de ne pas arriver aux dernières rigueurs; même dans les plus mauvaises époques, en 1848 par exemple, où tant de gens ont argué de la révolution pour ne

pas payer leurs dettes, elle ne s'est jamais montrée créancière implacable. Elle prend ce qu'on appelle en langage de procureur toutes les mesures conservatrices, protêt, dénonciation de protêt, saisie-arrêt, inscriptions hypothécaires; mais jamais elle n'a provoqué une vente mobilière ou immobilière, requis l'emprisonnement, fait déposer un bilan. Sa mansuétude est inaltérable; comme un géant qui ne s'abaisse pas à frapper un être faible, elle retient ses coups et se laisse rire au nez par ses débiteurs, qui lui disent parfois avec impudence : Je vous défie de me faire mettre en faillite. En cela, il faut reconnaître qu'elle agit avec autant d'esprit que de générosité.

Tels sont en somme les travaux de la Banque. Aucune de ces opérations, si minime qu'elle soit, fût-ce l'enregistrement d'un effet de 1 fr. 25 cent., ne peut être faite par un seul employé. Toutes les écritures sans exception exigent le concours de plusieurs agens. Ce système de formalités méticuleuses peut paraître empreint d'exagération; mais il constitue un contrôle permanent et assure une régularité infaillible, puisqu'il engage plusieurs responsabilités intéressées à se surveiller mutuellement. Les résultats d'une pareille organisation sont tels qu'une erreur est chose rare à la Banque, et que dans le bureau de l'escompte, où il passe annuellement plusieurs millions d'effets qui sont examinés un à un, on n'a depuis vingt ans égaré qu'un seul billet, lequel valait 20 francs. La comptabilité est excellente, car chaque caissier est teneur de livres; cependant on ne s'en rapporte pas à eux, et le soir toutes les écritures de la journée sont transmises au bureau de la balance, qu'on appelle plus communément *les livres*. Là, des employés spéciaux, qu'on nomme *balanciers*, prennent ces innombrables paperasses écrites au courant de la plume, les réunissent, repassent tous les chiffres, refont tous les calculs, ne jugent que sur pièces à l'appui, comme ferait une cour des comptes, et relèvent les erreurs, s'il y en a. Il suffit parfois d'une virgule mal placée pour mettre en déroute une colonne de deux cents chiffres. Un effet de 16 fr. 55 a été inscrit 1,655 fr.; il faut tout recommencer, tout reprendre, et arriver à force de soins, de patience, de perspicacité, à découvrir pourquoi les totaux ne sont pas en concordance exacte. On peut dire que la Banque ne se couche qu'après avoir mis ses comptes à jour : tant qu'une erreur n'est pas rectifiée, on veille et l'on travaille, quand même le gaz éteint aurait fait place au jour. Grâce à cette façon de procéder, la Banque sait toujours où elle en est. Chaque soir, son passif est aligné en balance avec son actif. A quelque heure que ce soit, elle est prête à liquider, à rendre compte de sa gestion, car à chaque minute elle sait combien elle a de billets en circula-

tion, combien en caisse, ce que valent son portefeuille, sa réserve métallique, combien elle possède à Paris, combien dans les succursales. Quand on pense aux millions qui se brassent chaque jour à la Banque, aux opérations nombreuses dont elle est le théâtre, on est confondu que les comptes soient apurés tous les soirs. C'est là le triomphe de l'ordre, de l'activité et de la prudence.

IV.

Presque tous les bureaux où se préparent et s'exécutent les différentes opérations de la Banque de France sont munis d'une caisse qui, selon les besoins qu'elle doit satisfaire, est appelée caisse de recette ou caisse de dépense. Ces caisses partielles sont les succursales de la caisse principale, qui, pour éviter l'encombrement, leur a délégué une partie de ses pouvoirs. Chaque matin, avant l'ouverture réglementaire de la Banque, les caissiers se réunissent à la caisse principale, où on leur remet les sommes dont ils ont besoin pour leur exercice quotidien; ils comptent les billets, les appoints en monnaie, et enferment le tout dans un solide portefeuille qu'ils font porter dans leur bureau par un garçon qui les accompagne. Les caisses sont aujourd'hui disposées de telle sorte qu'on peut s'y rendre sans franchir les cours. Autrefois il n'en était pas ainsi, et le caissier s'en allait seul, portant sous le bras les fonds nécessaires à la dépense de la journée. Une tentative violente fit prendre des précautions plus sérieuses. Au mois de décembre 1837, M. Bouron, caissier, ayant en main un carton qui contenait 1,100,000 francs en billets de banque, au sortir de la grande cour, qu'il était obligé de traverser, fut accosté dans un couloir étroit par deux individus qui se jetèrent sur lui et voulurent lui arracher son portefeuille. Il se défendit, appela au secours, tomba, entraînant ses agresseurs avec lui. Selon une vive expression d'un rapport de police, ils pataugeaient à travers les billets de banque. Un des malfaiteurs put s'échapper, l'autre fut saisi et conduit chez le commissaire de police, où il se brûla la cervelle. Cette aventure fut un avertissement sévère, et maintenant les caissiers sont toujours escortés par un garçon solide, et ne se rendent à leur bureau que par les salles intérieures de l'hôtel. Le maximum des sommes qu'un caissier peut donner est limité, et celles qui dépassent 20,000 francs doivent être acquittées par la caisse principale. Tous les jours, lorsque les bureaux sont fermés, les caissiers secondaires rapportent à la caisse principale le reliquat de la journée, de sorte que chaque soir tout l'argent, tous les billets de la Banque sont centralisés au même endroit, sous la même surveillance, sous la même responsabilité.

Elle est curieuse à visiter, cette caisse principale : le mouvement y est incessant et considérable; il devient parfois excessif au moment des fortes liquidations. Dans la journée du 5 décembre 1868 par exemple, il a été de 550,559,509 francs 18 centimes. C'est alors un va-et-vient perpétuel, et, sous forme de billets, le Pactole coule par les guichets devant lesquels s'entasse le public. J'ai vu là, sur de grandes tables où on les compulsait, 105 millions répandus. J'étonnerai peut-être le lecteur en lui avouant qu'un tel spectacle ne produit aucun effet. Autant l'on est ébloui par la vue de quelques centaines de mille francs en pièces d'or, scintillantes et sonores, autant on reste calme en présence de ces feuillets de papier. Un million en billets de banque épinglés et ficelés ne fait pas grand embarras, comme on dit vulgairement; dans la main, c'est fort léger, 1,644 grammes, et à l'œil cela figure à peu près le volume d'un gros in-octavo. Il y a quatre ou cinq ans, un tanneur de Dijon, ayant dit que le budget représentait en billets de banque la hauteur du clocher de Saint-Bénigne, fut traduit en police correctionnelle sous l'inculpation de propos séditieux. Devant le tribunal, il soutint son opinion avec vigueur, et fut acquitté. Les juges ont montré de l'esprit en cette circonstance, et de plus ils ont implicitement reconnu que le prévenu n'avait pas tort. Mille billets de 1,000 francs placés à plat ont précisément 10 centimètres de haut. En donnant au budget 2 milliards en chiffres ronds, les billets de banque qui le composent superposés les uns aux autres atteindraient une hauteur de 200 mètres; or, d'après l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, la tour de Saint-Bénigne n'a que 92 mètres 09 cent.; le tanneur de Dijon était donc bien au-dessous de la vérité.

Quoique la caisse principale soit amplement fournie de manière à faire face aux nécessités de chaque jour, il arrive parfois qu'elle se trouve inopinément dépourvue, et qu'on est obligé d'aller puiser dans la grande réserve qui est déposée dans les caves. Les caves de la Banque! ce sont-là cinq mots magiques qui ouvrent un horizon sur le pays des *Mille et une Nuits*. On s'imagine que dans ces souterrains, qui devraient, comme le trésor des Niebelungen, être gardés par des génies, les pièces d'or et les écus d'argent sont jetés en tas ainsi que l'avoine dans les greniers. Il n'en est rien, et il en faut rabattre. Nul endroit n'est plus triste, plus terne, moins fait pour tenter. Les doubles portes qui en protégent l'entrée sont formidables, et nulle forteresse n'est défendue par de telles murailles de fer, par de si gros verrous, par de si puissantes serrures. On y descend par un escalier en vrille, tout en pierres de taille assemblées au ciment romain, défiant le pic et la pioche; il est si étroit que deux personnes n'y peuvent passer de front. Quatre

portes de fer armées chacune de trois serrures se présentent ensuite. Pour les ouvrir, il faut le concours du caissier principal et du contrôleur-général. Lorsque tous les obstacles sont franchis, on pénètre enfin dans ces caves mystérieuses. On s'attend à se trouver dans le domaine même des éblouissemens, à voir les masses d'or et d'argent briller à la lueur des bougies en étincelles éclatantes, et l'on se trouve en présence de hautes caisses en plomb qui cachent hermétiquement ce qu'elles contiennent, et ne le laissent soupçonner que par l'étiquette écrite à la main qu'on a collée dessus. C'est l'argent qui est là, monnayé et enfermé dans de grands sacs qui tous invariablement tiennent 10,000 francs. Ceux de nos lecteurs qui, visitant un navire de guerre, sont descendus dans la soute à l'eau, peuvent se faire une idée très exacte de l'aspect général de ces caves, à cette différence près que les caisses, au lieu d'être en fer boulonné et rivé, sont en plomb. Les sacs d'or, d'une valeur de 10,000 francs aussi, sont gerbés les uns sur les autres, comme des bûches dans un chantier, par larges tas grisâtres, sans caractère et sans originalité. Lorsqu'on les remue un peu vivement, ils rendent un petit son aigrelet qui rappelle le métal et l'idée de la richesse. Les lingots d'argent, appartenant aux banquiers et aux changeurs qui les ont déposés à la Banque contre avances, sont symétriquement rangés, et ont l'air de briques d'un blanc verdâtre. Seuls les lingots d'or, jetant des lueurs fauves quand on les éclaire, semblent des carrés de feu immobilisés et représentent bien la matière précieuse. En somme, l'aspect est décevant et la dernière des vitrines de la galerie d'Apollon, au Louvre, montrant des buires en cristal de roche et des statuettes en sardoine, produit une impression bien plus profonde et bien plus durable. Lorsque je les ai visitées, les caves contenaient 726,275,666 fr. 68 centimes; mais il faut une certaine réflexion pour comprendre que ces caisses de plomb, ces tas de sacs au milieu desquels on se promène, constituent une fortune sans pareille.

Quels sont les moyens que la Banque tient en réserve pour empêcher qu'on ne pénètre dans ses caves, ou pour neutraliser les intentions mauvaises de ceux qui seraient parvenus à s'y introduire? Il est difficile de le dire, car elle n'est point bavarde à cet égard; mais on peut penser qu'il lui est facile d'asphyxier ou de noyer l'imprudent qui s'y serait hasardé dans des intentions coupables. Les tuyaux à gaz et les conduites d'eau seraient en ce cas d'excellens auxiliaires. De plus elle peut, dans un laps de temps très court, ensabler complétement l'escalier, et, comme il n'y a pas d'autre voie pour entrer dans les caves, l'accès en deviendrait absolument impossible. La Banque fait bien d'être en mesure de protéger son encaisse

métallique, qui est la fortune d'autrui bien plus que la sienne, et qui est la garantie des billets en circulation. Dans les circonstances ordinaires, elle est suffisamment défendue par une compagnie de soldats d'abord et aussi par un poste permanent de pompiers. Chaque nuit, des garçons de recette désignés veillent près du vestibule de la caisse principale, que des hommes de confiance ne quittent jamais. D'heure en heure, les garçons font une ronde qui embrasse les cours, les écuries, les jardins, les couloirs, les combles. Partout ils ont à prouver leur régularité en remontant des cadrans qu'on a placés dans les endroits les plus écartés les uns des autres. Ils doivent à chaque ronde tirer une sonnette qui correspond au poste des pompiers comme pour leur dire : nous veillons, veillez-vous ? En outre, par un guichet semblable à la bouche d'une boîte à lettre, ils jettent un *marron*, sorte de plaque de zinc carrée, qui glisse jusque dans la chambre de l'officier de service au poste des soldats. Il est curieux de faire cette ronde, de revoir dans le sommeil de la nuit les lieux qu'on a visités pendant le jour, lorsqu'ils étaient animés par le travail, par la foule, par une activité toute-puissante. Dans les galeries, dans les couloirs, dans les vastes salles désertes, plane une odeur fade et neutre, celle de la poussière; les pas retentissent sur les parquets de bois et éveillent des échos sonores; le gaz tremble devant les fenêtres entr'ouvertes; parfois, derrière une croisée, on aperçoit une ombre noire qui se promène régulièrement : c'est un planton qui toute la nuit arpente une terrasse par où l'on pourrait peut-être s'introduire dans l'hôtel. Des chats effarés se sauvent, et au bruit des portes qu'on ouvre des araignées filent lestement le long des murs pour aller se cacher derrière leurs toiles tissées à l'angle des plafonds. C'est en parcourant ce grand désert silencieux, en montant dans les greniers, où souffle l'aigre brise de la nuit, qu'on peut apprécier les précautions que la Banque a prises pour se défendre contre l'incendie. Dans chaque salle, des pompes sont gréées; partout où il y a des pans de bois, des haches sont appendues aux murailles, de longues conduites d'eau rampent comme des serpens le long des piliers de pierre, et aboutissent à des robinets dont chacun a un numéro d'ordre. Vingt-quatre réservoirs contenant 72,000 litres d'eau sont toujours pleins et prêts à toute éventualité. Ce n'est pas assez; à chacun des angles du quadrilatère de la Banque, une prise est directement branchée sur la conduite d'eau de la ville, et la pression y est suffisante pour qu'au besoin le jet liquide dépassât la partie la plus élevée des constructions. Tout cela est fort bien et peut, dans un moment donné, être très utile; mais ce qui vaut mieux encore, c'est la surveillance journalière, ce sont les soins as-

sidus, la prudence que rien ne met en défaut, et qui est telle que l'on n'a pas gardé à la Banque le souvenir d'un commencement d'incendie.

Les employés sont profondément dévoués à l'institution qu'ils servent, et c'est justice, car elle est pour eux pleine de prévoyance et très maternelle. Elle n'admet pas cette mesure égoïste du surnumérariat, par laquelle plus d'une grande administration ne craint pas d'accepter un travail sans compensation. La Banque exige un service régulier, fatigant, souvent excessif dans les heures de presse; mais elle sait le reconnaître, et ses agens entrent dans les bureaux avec un minimum fixe de 2,000 fr. Une caisse de retraite parfaitement organisée permet de donner une situation acceptable à de vieux serviteurs, et il est rare, pour ne pas dire sans exemple, que le conseil n'ajoute pas à la pension une somme annuelle fixée selon la durée et l'importance des services rendus (1). L'avancement y est normal, et les hauts employés, ceux qui aujourd'hui remplissent les fonctions les plus importantes, — le secrétaire-général, le caissier principal et d'autres, — sont entrés jadis comme petits commis aux écritures, et ont fait leur chemin, un chemin brillant et fort envié, à travers les bureaux, dont ils ont franchi successivement toute la hiérarchie. Par suite d'une combinaison ingénieuse, tout fonctionnaire, depuis le gouverneur jusqu'au dernier garçon de recette, est soumis à un cautionnement qui, selon la situation administrative des individus, est représenté par un plus ou moins grand nombre d'actions de la Banque. Les employés, étant propriétaires dans l'établissement qu'ils servent, ayant une part du fonds social, ont un intérêt direct et permanent à ne pas négliger un travail qui peut avoir une certaine influence sur leur propre fortune. Aujourd'hui le personnel attaché à la Banque possède 9,175 actions, représentant au cours actuel 27,973,750 francs. La Banque ne néglige pas non plus d'entrer dans les petits détails, et elle a fait établir dans le sous-sol un restaurant dont la carte, fixée d'avance, permet aux employés de trouver pour un prix relativement minime une nourriture qui n'est pas à dédaigner.

Si j'ai réussi à bien faire comprendre le mécanisme de la Banque et les opérations dont elle est l'âme, on admettra qu'à une largeur de vues incontestable elle ajoute une prudence à toute épreuve. Bien des financiers de l'école moderne, école qui souvent a montré une hardiesse dangereuse, trouvent que *la vieille,* c'est ainsi qu'ils

(1) Les garçons de recette, en dehors des droits qu'ils ont à une pension de retraite, ont fondé le 1er avril 1829 une caisse de secours qui leur permet de donner 10 francs de rente par année de service, avec réversibilité sur la veuve et les orphelins, à ceux qui en font partie.

appellent la Banque, devrait sortir de son cercle d'action habituel et entrer sans hésitation dans le mouvement des affaires. En la pressant, fort heureusement en vain, de soutenir des opérations d'intérêt général touchant à l'agriculture et au commerce, ils obéissent à l'ancienne idée latine, catholique, essentiellement française, en vertu de laquelle on a toujours recours à l'ingérence du gouvernement, qui tue l'initiative individuelle. La Banque a résisté, et elle a bien fait. *Mole sua stat.* Elle veut simplement, mais elle veut avec une inébranlable fermeté, que son billet soit bien réellement de l'or pour tout le monde. Ce résultat, qui pourrait nier qu'elle ne l'ait toujours obtenu? Si jamais ce vieux monument se laissait envahir par les plantes parasites, il ne tarderait pas à être couché dans la poussière. C'est pour avoir voulu généraliser ses opérations que Law a jeté la France dans une banqueroute formidable. L'argent de la Banque ne lui appartient pas; elle en est le dépositaire, on le lui a confié, et il est la garantie de sa monnaie fiduciaire. Le jour où elle consentirait à se départir de ce principe, elle entrerait dans la vie d'aventure, qui mène au port quelquefois et le plus souvent au naufrage.

En dehors des conseillers trop intéressés pour être écoutés et qui veulent la forcer à rompre brusquement avec ses sages traditions, la Banque a des ennemis qui verraient volontiers dans sa ruine un nouvel élément de prospérité publique. De ceux-là, il faut sourire, car ils ne sont point dangereux. Un agitateur célèbre, montrant du doigt l'hôtel de la rue de La Vrillière, a dit : « C'est là qu'il faut faire la prochaine révolution! » Niaiserie d'un niveleur excentrique et d'un sophiste enivré de son propre paradoxe! La Banque est le cœur même de la vitalité commerciale et industrielle de la France; c'est la bourse toujours ouverte où les petites gens vont puiser. Qu'un coup violent vînt à la briser, tout succomberait aussitôt avec elle, et les auteurs d'un tel crime seraient les premiers à mourir de faim sur les ruines qu'ils auraient faites. Il n'y a rien à craindre de semblable, et, en admettant qu'une révolution soit possible, elle n'atteindrait pas plus la Banque que 1830 ou 1848 ne l'ont atteinte. Elle est et elle restera l'exemple d'un établissement qui a pu traverser sans péril des crises que l'on croyait mortelles, que le cours forcé de ses billets a popularisé, et qui, par sa moralité, par l'excellent mécanisme constitutionnel du gouvernement qui dirige ses destinées, est devenu pour le crédit public un organe d'une puissance unique au monde.

MAXIME DU CAMP.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

III.

LE RÈGNE DE CLAUDE ET DES CÉSARIENS.

I.

Le jour de la mort de Caligula est un jour unique et solennel dans les annales du peuple romain. Lorsque Chéréa, tribun d'une légion prétorienne, Sabinus, tribun d'une autre légion, Clémens, préfet du prétoire, s'élancèrent dans les rues de Rome en brandissant leurs épées ensanglantées et en criant : « Rome est libre, » ce n'était point un vain mot. Rome était libre en effet, et rarement l'on trouvera un affranchissement aussi complet dans l'histoire des révolutions. Il n'y avait point de prétendant, point de fils légitime ou adoptif d'un empereur; les conspirateurs n'avaient aucun plan, et leur seule pensée était la vengeance; aucune tête ne s'élevait au-dessus des autres, Tibère et Caligula avaient fauché les pavots de Tarquin. Partout était établie cette égalité qui naît de la servitude; la société romaine était aplanie, comprimée, soumise à une tranquillité morne et étouffante comme la surface de la mer avant l'orage. On n'avait à redouter ni un héros, ni un de ces grands

hommes qui sont l'écueil le plus funeste pour les nations et leur font payer chèrement la gloire de les avoir produits.

C'était la troisième fois que la destinée offrait au peuple romain l'occasion de s'affranchir. La première fois, après la mort d'Auguste, on pouvait hésiter, car dans le palais de Nola veillait la terrible Livie; la seconde fois, au retour de Germanicus, c'était Germanicus lui-même qui avait fait défaut à sa fortune et à son parti; mais aujourd'hui rien ne pouvait faire défaut au peuple que sa propre volonté et son courage. On était le 24 janvier de l'an 41 à une heure après midi. Il faisait froid, mais le froid n'est pas toujours un calmant pour les natures méridionales, les folies du carnaval moderne et du Corso en sont la preuve; l'exaltation naturelle aux Romains leur tient lieu de soleil. Matériellement et moralement rien ne s'opposait à l'essor de la liberté.

La première impression fut la stupeur. Les uns disaient que Caligula vivait et voulait éprouver les sentimens secrets de ses sujets; les autres peignaient l'avenir sous des couleurs sinistres; les plus prudens se demandaient quel serait le nouveau maître. Le peuple se défiait du sénat, le sénat des chevaliers, les chevaliers du peuple, tous des soldats prétoriens. On était rassemblé au théâtre, car c'était un jour de représentation. Tout à coup se montre la cohorte la plus féroce de la garde, les Germains, qui parlaient à peine la langue de Rome et ne connaissaient que l'empereur. Furieux d'avoir laissé tuer leur maître, ils avaient battu le palais et la ville, cherché partout les conspirateurs, égorgé trois ou quatre sénateurs qu'ils avaient trouvés sur leur chemin et dont ils apportaient les têtes; ils bloquaient les vomitoires du théâtre, avec menace de tout massacrer. Ce fut une explosion de gémissemens, de supplications, de protestations d'innocence, de regrets et d'éloges à l'adresse du prince immolé : on finit par attendrir les Germains, qui jetèrent sur un autel les têtes qui embarrassaient leurs mains, et, comme de bons dogues désarmés, retournèrent au Palatin. Aussitôt le peuple se répandit dans les rues et courut au Forum. Là, plein de ses émotions récentes, d'autant plus furieux qu'il avait eu peur, il voulut venger le cher et divin Caligula, le pourvoyeur de ses plaisirs et de ses fêtes, le sage qui avait dévoré les riches au profit des pauvres, satisfaisant ainsi aux lois essentielles de la démocratie impériale. Déjà commençait la réaction. « Le meurtrier de Caïus? quel est le meurtrier de Caïus? » criait-on. Alors un Gaulois, Valérius Asiaticus, personnage considérable, qui avait été deux fois consul, s'élança à la tribune : « Plût aux dieux que ce fût moi! » dit-il, en forme d'exorde. Ce mélange d'audace et de présence d'esprit propre à sa race déconcerta les fanatiques. Pendant ce temps,

les sénateurs arrivaient; ils promettaient des vivres, des jeux, des largesses : on fit silence, et lorsque les cohortes urbaines, qui détestaient les prétoriens, entourèrent le Capitole pour protéger le sénat, aussitôt la foule d'applaudir Chéréa, qu'elle voulait massacrer un instant auparavant.

Mais les chevaliers, où sont-ils? ils courent çà et là, dans les basiliques, cachés sous les portiques. Ils s'inquiètent; de grandes affaires sont compromises, la rentrée des impôts sera difficile, leurs opérations de banque sont en danger, leurs spéculations sur les grains et les huiles peuvent échouer; ils veillent à leurs intérêts et n'ont point souci des intérêts publics.

Les sénateurs, au contraire, ont été convoqués par les consuls, non dans la curia Julia, qui rappelle le souvenir des césars, mais sur le Capitole, berceau de la grandeur romaine. A peine réunis, ils discourent, ils se comptent, ils s'exaltent, ils s'enivrent de leur propre éloquence, ils proposent et votent les mesures les plus hardies. Ils déclarent l'empire aboli, annulent les honneurs rendus aux empereurs, ordonnent de renverser leurs statues, condamnent à mort la veuve de Caligula et sa fille, à qui un centurion brise la tête contre un mur. Après ces représailles, que réclament avec le plus de fracas ceux qui portent gravée sur leurs bagues l'image de Caligula, on donne aux cohortes urbaines ce mot d'ordre pompeux : liberté; l'on croit ou l'on feint de croire que la révolution est accomplie et que la patrie est libre à jamais. Au fond, l'on n'a rien fait : les âmes ont pris déjà le pli de la servitude et ne savent plus se porter aux résolutions sérieuses et politiques. Il fallait, non point perdre un jour entier en vaines paroles, mais agir, et surtout agir vite. Il fallait que le sénat appelât auprès de lui toutes les troupes disponibles, les cohortes des vigiles et les cohortes urbaines, qui étaient composées d'affranchis latins auxquels on aurait promis des récompenses et des honneurs militaires; il fallait appeler par une levée extraordinaire tous les citoyens aux armes, ordonner aux chevaliers d'amener leurs chevaux au Champ de Mars et les faire passer en revue par les consuls, appeler les marins d'Ostie, envoyer des ordres à la flotte de Misène, un chef sûr à l'armée d'Illyrie, qui était la plus voisine, pour la ramener contre les prétoriens. Il fallait occuper le peuple, lui rendre par l'action le sentiment de ses droits politiques, convoquer les comices, procéder immédiatement à l'élection de magistrats nouveaux selon les antiques usages. Il fallait promettre à cette multitude, gâtée par la paresse et les plaisirs, que les distributions ne cesseraient pas, et que les provinces qui avaient alimenté le fisc impérial alimenteraient désormais un fisc populaire distinct de celui du sénat. Il

fallait écrire aux municipes voisins, s'assurer du concours de leurs magistrats. Il fallait négocier avec les prétoriens, leur offrir de grosses sommes pour rentrer dans leurs foyers, ou des terres pour former des colonies. S'ils refusaient, il suffisait de fermer les portes de Rome : le camp prétorien était hors des murs. Certes une ville qui renfermait plus d'un million d'habitans pouvait se défendre contre dix mille hommes jusqu'à ce qu'on fût en force pour exterminer ou rejeter hors de l'Italie ces tristes suppôts de l'empire.

On ne prit aucune de ces mesures. On parla, on délibéra; mais l'on se garda bien d'agir. La nuit était tombée; le sénat discutait toujours sur le Capitole quelle forme de gouvernement était la meilleure pour le bonheur du monde. Reviendra-t-on à l'empire? La république durera-t-elle? Quel bon empereur pourrait-on élire? Minucianus et Valérius Asiaticus avaient même déjà quelques partisans. Spectacle honteux et affligeant qui apprend à l'humanité ce que devient un peuple lorsqu'il a laissé briser entre ses mains tous les ressorts politiques! — Rome en effet avait traversé trois crises de durée inégale, mais également funestes. Pendant quarante-cinq ans, sous le joug d'Auguste, elle avait été rongée par une fièvre lente, bénigne, cachée, et par une diète qui l'énervait en l'accoutumant aux douceurs empoisonnées de la servitude. Pendant vingt-trois ans, sous Tibère, elle avait été soumise au marasme, à une compression croissante qui avait achevé d'étouffer en elle la vigueur et la vie, tandis que des saignées à outrance lui enlevaient le plus pur de son sang. Pendant trois ans, sous Caligula, elle avait été en proie au délire, à la plus violente folie, à des bouleversemens furieux qui avaient achevé de dévorer sa constitution. Après soixante et onze ans de pareilles épreuves, c'est trop demander peut-être à la faiblesse humaine que de dire tout à coup, sans préparation, à un peuple avili : « Lève-toi, marche, et sois digne de la liberté. »

La liberté est le fruit des bonnes mœurs politiques, elle repose sur des institutions honnêtes; on ne la saisit pas aux cheveux comme l'Occasion que chantent les poètes grecs; il faut qu'elle soit préparée, gagnée, méritée. De même qu'on n'a point d'athlètes sans une gymnastique de tous les jours, de même qu'on n'a point de soldats capables de supporter le poids des armes et les fatigues de la guerre sans un exercice assidu, de même il faut, pour qu'un pays soit libre et garde sa liberté, une pratique régulière, une éducation politique, l'habitude de la vie civile et de ses luttes, le sentiment constant de la responsabilité et la préoccupation du bien de tous; il faut que chaque citoyen veille, pense, agisse dans la limite de ses droits et de ses devoirs; il faut que chaque cœur soit rempli par ce patrio-

tisme sincère, tranquille, sans bruit, qui n'est ni un effort sublime, ni un accès d'un jour, mais qui circule comme la séve dans un arbre vigoureux, ou la santé dans un corps bien fait.

Ceux qui aiment véritablement leur patrie, qui travaillent tous les jours pour elle, fût-ce dans la plus humble mesure, qui sont jaloux de ses intérêts, de ses institutions, de son honneur, qui la contemplent avec cette satisfaction de conscience qui est un bien-être moral, ceux-là sont capables d'être libres. Pour un tel peuple, la liberté est plus qu'une récompense, c'est une justice; mais les peuples qui sont livrés au luxe, à la cupidité, à la mollesse, qui, pour mieux vaquer à leurs affaires privées ou à leurs plaisirs, ont abdiqué leurs droits et remis le glaive dans la main d'un seul maître, ils sauront trop tard ce qu'il en coûte, et ils voudront trop tard rejeter une servitude qui n'est que l'expression de leur propre lâcheté. Après deux générations, il n'y a plus de tradition, plus d'exemple, plus de courage : les hommes mûrs sont pires que les vieillards, les jeunes gens sont pires que les hommes mûrs. La servitude est sœur de la volupté; si elle n'a pas les mêmes causes, elle produit les mêmes effets. Sur ce lit plein d'éclat et de charme où l'on s'étend, les articulations se nouent, les muscles perdent leur ressort, les reins se brisent. Quand le danger apparaît plus tard, il n'est plus possible de se relever ni d'agir. En vain on se retourne, en vain on appelle d'autres forces à son secours, il n'y a plus de secours, il n'y a plus d'appui, il n'y a plus d'armes. L'égoïsme du maître, égal à l'égoïsme de ceux qui lui ont jeté le fardeau de leurs devoirs et de leurs droits, a agi avec une puissance formidable. Il a délié, détaché, dénaturé, dissous tout ce qui tenait à la vie politique; les institutions qui servaient de soutien aux mœurs ont été peu à peu faussées ou supprimées. La vie administrative a pris la place de la vie politique; une immense machine a étendu sur le pays son réseau savant, compliqué, qui absorbe tout, se substitue à tout et obéit à une seule main. Cette main, qui est celle du maître, n'a qu'à faire un geste : tous les rouages se mettent en jeu, se commandent de proche en proche et fonctionnent. Magnifique système qui charme un peuple vieilli, l'endort, le berce, l'étouffe comme le lierre étouffe le chêne qu'il paraît soutenir! Splendeur matérielle qui cache la décrépitude morale! Éclat trompeur qui fait oublier quelque temps à une nation le mal qui la mine jusque dans ses entrailles! Luxe mensonger qui pare la décadence jusqu'à ce que cette décadence apparaisse incurable!

Oui, les Romains, dans la journée du 24 janvier de l'an 41, donnent au monde une leçon terrible. Ils sont libres de fait, mais impuissans à jouir de leur liberté. Semblables au vieillard qui contemple suspendues à la muraille les grandes épées qu'il maniait

dans sa jeunesse et qu'il n'ose même plus soulever, ils pâlissent devant la fortune qui leur sourit. L'effort les effraie, l'action les fait reculer, l'idée de gérer leurs affaires par eux-mêmes les confond : ils sentent qu'ils ont reçu pour jamais l'empreinte de la servitude.

Où est Tacite, l'historien ému, l'honnête patriote, le grand peintre qui avait retracé l'agonie suprême de la liberté? Son récit est perdu, malheureusement pour la postérité, qui y trouverait un enseignement si clair et si philosophique qu'elle pourrait s'y reconnaître elle-même comme dans un miroir et y chercher le remède ou la consolation de ses propres plaies. Ajoutons, pour comprendre cette époque, que les Romains avaient toujours été sanguinaires, que, même sous la république, leurs guerres civiles avaient été aggravées par les proscriptions, et que sous les empereurs ces proscriptions avaient été plus atroces encore. Il y avait donc eu une effrayante moisson d'hommes. Le sénat avait été renouvelé deux fois, par César, puis par Auguste; Tibère et Caligula y avaient fait de tels vides que leur successeur allait être forcé de le recomposer encore. On devine ce qu'était une aristocratie politique choisie par la main du maître, et ce qu'elle valait.

L'ordre des chevaliers avait été décimé dans la même proportion; la plupart de ceux qui mouraient avaient été remplacés par des créatures des empereurs, par des affranchis, par des intrigans de la plus basse extraction. Leur patriotisme était à la hauteur de leur honnêteté. L'empereur Claude, au commencement de son règne, découvrit plus de quatre cents affranchis qui s'étaient glissés parmi les chevaliers romains. Quant au peuple, fainéant, corrompu, mercenaire, il était comme la meute affamée qui ne peut se passer du maître qui la caresse, la nourrit, et lui donne les plaisirs de la chasse. Tout était spectacle, même les supplices et les crimes, pour cette foule à qui le cirque et l'amphithéâtre ne suffisaient plus. Le titre de citoyen romain avait été prodigué ou usurpé avec une telle licence qu'il n'y avait plus de vrais citoyens, tandis que la conquête du monde avait fait la patrie si vaste qu'il n'y avait plus de patrie. Ainsi s'était formé cet immense désert politique et moral que masquaient la majesté des ruines et les habiles impostures du régime impérial, mais qu'un seul jour d'interrègne faisait apparaître dans son horreur. Les institutions avaient été énervées, corrompues, détruites, jusqu'à ce qu'il ne restât plus en présence que deux choses : un principe et une force. L'accord de ce principe et de cette force constituait l'empire. Le principe, c'était la volonté d'un seul homme qui était assimilé à un dieu; la force, c'était l'épée toujours tirée de soldats privilégiés, campés à la porte de Rome comme l'ennemi; en haut un maître absolu, en bas une armée permanente qui n'obéissait qu'à lui. L'empereur mort, c'est-à-dire le principe,

il ne restait que la force, c'est-à-dire les prétoriens. De fait ils régnaient, ils étaient les seuls maîtres, ils étaient dix mille empereurs. Ils avaient égorgé trop de sénateurs pour subir la loi des survivans, traîné aux gémonies trop de chevaliers pour ne pas rire de l'ordre équestre, trop fréquenté la plèbe de Rome pour croire aux droits du peuple romain. Les lois seules auraient pu leur imprimer quelque respect : ils ne connaissaient même pas les lois.

Voici ce qui s'était passé sur le Palatin, tandis que le sénat discutait au Capitole et que le peuple attendait au Forum. A la nouvelle de la mort de Caligula, les prétoriens s'étaient répandus dans les rues de Rome, avaient couru au palais, inquiets, indignés, furieux. — « Qui nous paiera? qui nous gorgera? qui veillera à nos besoins comme à nos plaisirs? » Tout en échangeant leurs alarmes, les soldats s'étaient mis à piller. Le raisonnement aurait pu leur démontrer que, césar mort, ils étaient les héritiers de césar; mais le raisonnement n'était point nécessaire pour justifier à leurs yeux le pillage : ils pillaient d'instinct. Dans un corridor obscur, sur quelques marches qui conduisaient à la porte d'une salle close, pendait une tapisserie qui servait de portière, et derrière laquelle on apercevait deux pieds. Ces deux pieds tremblaient, tandis qu'un grand corps invisible agitait les plis de la tapisserie. En ce moment passait un soldat prétorien dont l'histoire n'a point assez glorifié le nom, puisqu'il a donné à Rome un empereur et au monde un sujet d'admiration de plus : ce soldat s'appelait Gratus. Gratus aperçoit la cachette, il croit y trouver un assassin de Caligula, il tire et amène au jour un pauvre diable éperdu, pâle, décomposé par la terreur, qui se jette à ses genoux et lui demande d'épargner sa vie. Gratus reconnaît ce singulier personnage, le remet sur jambes à grand'peine et le salue empereur. Sa trouvaille n'était autre que Claude, l'oncle de Caligula, Claude, le neveu de Tibère, le jouet de la cour et la fable de la ville, Claude qui certes n'avait jamais prévu qu'il régnerait un jour. Gratus l'emmène, le montre à ses camarades, leur raconte ce qu'il a fait; ils l'approuvent, jettent Claude plus mort que vif dans une litière, parce que la terreur ne lui permettait plus de se soutenir, et l'emportent sur leurs épaules comme une proie. Le misérable était si pâle et si lamentable que les passans le plaignaient, croyant qu'on le menait à la mort. Les soldats le conduisaient dans leur repaire, au camp prétorien; là, moitié riant, moitié sincères, ils l'établirent au prétoire et le saluèrent empereur.

Le sénat ne prit point au sérieux cette nouvelle; il ne crut point que Rome accepterait pour empereur celui que les empereurs eux-mêmes avaient rejeté de leur famille comme indigne. Un tribun du peuple fut envoyé simplement à Claude pour le convoquer

en qualité de personnage consulaire et lui enjoindre de venir siéger au Capitole avec le sénat. Claude, toujours éperdu, répondit que les soldats le retenaient de force, ce qui était la vérité. Le sénat sourit, les plus prudens ressentirent quelque inquiétude, ils la cachèrent, et l'on passa outre; mais laissons faire la nuit, la nuit cette mauvaise conseillère, qui inspire les grands coups aux scélérats et les grandes lâchetés aux honnêtes gens. Demain, au lever du jour, il ne viendra pas cent sénateurs au Capitole; demain, les mariniers du Tibre, les gladiateurs, les habitans des faubourgs, se précipiteront vers le camp prétorien pour acclamer Claude; demain, les cohortes urbaines, découragées par l'inaction de leurs chefs, iront se joindre aux prétoriens, les chevaliers se dirigeront sagement du côté du plus fort, les mêmes sénateurs qui se moquent du prétendant et vantent la république seront aux pieds de Claude, et c'est lui qui les protégera contre la colère de ses soldats.

II.

Quel était donc ce maître improvisé, ce fils adoptif de la force, cet empereur de hasard, ce client du soldat Gratus, dont une poignée de mercenaires faisait sa créature? Que valait-il? Quel était son mérite, son caractère, son prestige? quel était son passé? Il était fils du grand Drusus, qui avait promis à Rome la liberté, mais quel fils! Il était frère de Germanicus, idole stérile, espoir déçu des Romains, mais quel frère! Pour le juger, nous n'écouterons ni les satiriques, ni même les historiens les plus dignes de foi; nous écouterons le témoignage de ses parens et les aveux de sa propre famille.

Dès sa naissance, le pauvre enfant traversa une série de maladies graves qui altérèrent également sa santé et sa raison; aux infirmités s'ajoutait la faiblesse de l'esprit, et les Romains ne pardonnaient pas plus l'une que les autres. On l'abandonna aux soins d'un palefrenier qui le corrigeait comme ses bêtes : Claude lui-même, dans ses mémoires, se plaint des mauvais traitemens de ce singulier précepteur. Quand il eut grandi, son extérieur disgracieux et sa niaiserie ne lui concilièrent pas davantage l'affection de ses proches. Antonia, sa mère, honnête femme et vraie matrone romaine, qui pratiquait dans la retraite les vertus de la famille, l'appelait elle-même un avorton, un opprobre de la nature; elle en faisait un point de comparaison, et, dès qu'il s'agissait d'un sot, elle ajoutait : « Il est plus sot que mon fils Claude. » Livie, son aïeule, lui témoignait en toute occasion le plus tranquille mépris. Quant à Auguste, malgré le respect dont il voulait entourer sa famille et la famille de sa femme, afin de fonder sa dynastie et de

l'entourer de prestige, il parlait de Claude avec embarras, il n'osait le produire. Il exprime ses craintes dans trois lettres que Suétone a copiées et dont je citerai des fragmens, car il est toujours intéressant de connaître la pensée d'Auguste. La première lettre est adressée à Livie.

« J'ai consulté Tibère, comme tu me l'as demandé, ma chère Livie, sur ce que nous ferons de Claude aux fêtes de Mars. Nous sommes d'avis qu'il faut prendre un parti une fois pour toutes. Si nous voulons lui reconnaître les droits d'un héritier, il faut le faire passer par les fonctions et les honneurs qui ont été accordés à son frère. Si nous sommes convaincus de son incapacité et de la faiblesse de sa santé aussi bien que de son esprit, il ne faut point l'exposer et nous exposer nous-mêmes avec lui à la risée des hommes, qui ne manquent jamais de saisir de telles occasions, car nous serons toujours en émoi si nous attendons chaque circonstance pour nous décider, au lieu de le reconnaître absolument incapable d'exercer les emplois. Cependant, dans la conjoncture présente, il ne nous déplaît pas qu'aux fêtes de Mars il préside la table des pontifes, à la condition qu'il ait auprès de lui le fils de Silanus, son parent; Silanus l'empêchera de rien faire qui soit déplacé ou ridicule. Nous ne voulons pas qu'il assiste aux jeux du cirque dans notre tribune : il y serait trop exposé aux regards des spectateurs. Enfin il n'ira ni aux sacrifices du mont Albain ni aux féries latines... Telle est notre décision commune, ma Livie, et nous désirons que notre conduite envers Claude soit réglée d'une manière absolue, afin de ne pas flotter toujours entre la crainte et l'espérance. Tu peux communiquer à Antonia, si tu le trouves bon, cette partie de ma lettre. »

Une autre fois, Auguste écrit à Tibère : « Pendant ton absence, j'inviterai tous les jours à souper le jeune Claude, de peur qu'il ne soupe seul avec son Sulpicius et son Athénodore. Je voudrais que ce pauvre misérable (*misellus*) choisît moins sottement ceux dont il imite les gestes, la tenue, la démarche. Il est par trop malencontreux, quoique son esprit, lorsqu'il n'est point égaré, fasse souvenir parfois de sa naissance. » Enfin, dans le troisième fragment, nous voyons Auguste tout surpris d'avoir découvert quelque qualité dans le fils de Drusus. « Que je meure, ma chère Livie, si je ne suis pas le plus étonné du monde d'avoir entendu déclamer Claude, ton petit-fils, et de l'avoir entendu avec plaisir! Comment se fait-il que lui, qui parle d'ordinaire avec si peu de clarté, se fasse entendre si clairement lorsqu'il déclame? » Livie aurait pu répondre à Auguste que, dans la vie ordinaire, un sot, quand il est bien stylé, peut répéter une leçon tout comme un autre, que Claude avait la passion de l'éloquence, qu'il s'entourait de précepteurs ou de collaborateurs qui le préparaient de mille façons

avant de le produire en public, enfin que l'on sait comment se fabriquent les discours, les répliques, les mots profonds, heureux et même imprévus de la plupart des princes. Du reste, le parti d'Auguste était pris; il ne laissa Claude exercer aucune fonction, ne lui accorda d'autre honneur que le titre de prêtre et d'augure, afin qu'il participât au caractère sacré de la famille; dans son testament, il ne lui légua qu'une somme de 16,000 francs.

Tibère fut aussi réservé envers son neveu; il lui conféra les ornemens consulaires, mais lui refusa tout pouvoir, et comme Claude, excité par ses familiers, écrivait à Tibère pour demander le véritable consulat, l'empereur lui répondit simplement : « Je t'envoie quarante écus d'or pour célébrer les saturnales. » Le sénat, qui ne reculait devant aucune bassesse, essaya bien de faire quelque chose pour Claude; mais Tibère s'y opposa en alléguant sa stupidité. Claude perdit courage et se retira dans une maison des faubourgs, qu'il quittait l'été pour se rendre en Campanie. Là il vivait entouré d'esclaves, d'affranchis, de parasites, délaissé par les honnêtes gens, flatté, amusé, bafoué par la fleur de la canaille de Rome. Il aimait la grasse chère, les femmes, le jeu (il a écrit un traité sur le jeu de dés). L'amour des lettres ne le corrigeait point de ses habitudes grossières parce que les lettres ne passaient qu'après les plaisirs matériels.

Sous Caligula, la fortune parut lui sourire. L'empereur, se souvenant que Claude était son oncle, le fit consul pour deux mois, et l'on rit longtemps de son consulat; mais lorsque le sénat, voulant faire complimenter Caligula sur les bords du Rhin, lui envoya Claude, le divin Caïus fut tellement blessé qu'il fit jeter dans le Rhin ce triste ambassadeur. On le repêcha, mais il ne retrouva plus sa faveur perdue; au contraire il devint le jouet de la cour. Arrivait-il en retard pour un festin, on s'arrangeait de façon à ne lui laisser aucune place partout où il espérait en trouver, et il était forcé de tourner autour des tables d'un pas chancelant. S'endormait-il à la fin du repas, selon son habitude, ses voisins lui jetaient des noyaux d'olives et de dattes à la figure; les baladins le cinglaient avec leurs lanières de cuir; ou bien on glissait au bout de ses deux mains des brodequins détachés des pieds d'un esclave, et quand le malheureux se réveillait en sursaut, il se frottait les yeux avec ces brodequins. Enfin les embarras matériels s'ajoutaient aux mauvais traitemens. Caligula laissa mettre en vente les biens de son oncle, qui avait voulu devenir prêtre du nouveau culte, lorsque césar s'était déclaré dieu, et avait fait 800,000 fr. de dettes pour inaugurer son sacerdoce, à la grande joie du peuple et des soldats. Voilà donc comment le malheureux Claude était traité par les siens voilà quel témoignage sa famille a porté contre lui, soit par ses écrits, soit par ses actes.

Cet innocent avait cependant de bons côtés. Après avoir vu son honnête ambition repoussée sous tous les règnes, il se consola par l'amour des lettres, et cultiva la science avec une certaine application. Tite-Live l'avait même engagé à écrire l'histoire, chose difficile pour le pauvre Claude, s'il n'avait eu auprès de lui des précepteurs, des secrétaires, des affranchis grecs. Apollodore et Sulpicius Flavus, dont Auguste parle avec une mince estime, étaient ses collaborateurs après avoir été ses maîtres; Polybe était un de ses secrétaires les plus intelligens. Claude n'était indifférent ni aux éloges qui lui étaient prodigués par ses familiers, ni à la gloire qu'il rêvait et qui était un lot moins certain. Du moins la liste de ses ouvrages dénote-t-elle des efforts considérables. D'abord il avait commencé par écrire l'histoire des guerres civiles, et il parlait naturellement de César, sujet lugubre et périlleux, qui a toujours porté malheur à ceux qui ont osé en faire l'apologie, et que ceux-là seuls ont le droit de traiter qui jettent sur cette série d'attentats et de crimes les clartés de la morale. Claude avait rédigé les deux premiers livres de ce récit lorsqu'il fut arrêté par le bon sens des femmes qui veillaient de loin sur lui. Livie lui défendit de s'occuper de matières trop délicates pour un sot, et qu'il était prudent de laisser à jamais dans l'ombre; Antonia lui rappela durement qu'Antoine était son grand-père et qu'il ne pouvait prendre parti ni pour lui contre Auguste, ni pour Auguste contre lui. Claude choisit alors l'époque que l'on appelait dans le langage officiel du temps *la pacification du monde*, ce qui signifiait le règne d'Auguste, et il composa une histoire divisée en quarante et un livres. Il rédigea aussi ou fit rédiger huit livres de *Mémoires sur sa vie*. Le seul jugement qu'en porte Suétone, qui les a lus, c'est qu'ils étaient dénués d'esprit, mais non d'élégance. Rien ne s'explique mieux : le fond était de Claude, la forme de ses collaborateurs.

Il avait quelques prétentions en matière de grammaire et d'orthographe. Il prouva que l'alphabet latin était trop pauvre et proposa d'y introduire trois lettres. On ne connaît que deux de ces lettres; l'une c'est le *ps* (ψ) des Grecs, la seconde le digamma (F) aspiré des Éoliens. Claude savait le grec comme tous les jeunes gens de son siècle; il le lisait, il le parlait, il l'écrivait. Ce fut dans cette langue qu'il composa huit livres sur Carthage et vingt livres sur les Étrusques, — grande compilation où les écrivains postérieurs ont puisé quelquefois. Des affranchis ou des esclaves carthaginois avaient traduit sans doute les principaux manuscrits rapportés après la conquête de l'Afrique, tandis que des archéologues avaient initié Claude à la connaissance des antiquités étrusques. Nous dirons plus tard quel singulier succès obtinrent ces deux ouvrages. Ainsi le frère de Germanicus était à la fois studieux et incapable de s'occuper d'af-

aires, lettré et niais, plein de zèle et de ridicule, adonné au travail, plus adonné aux plaisirs grossiers, partagé entre l'esprit et la matière, mais inclinant surtout vers la matière, bon vivant et malheureux, timoré parce qu'il était rudoyé par ses égaux, qui ne lui pardonnaient pas plus ses infirmités physiques que son infirmité morale, vaniteux parce qu'il n'était entouré que de subalternes qui le flattaient, exploité, dupé par tous, plastron perpétuel, bouffon involontaire dont la famille impériale rougissait et qu'épargnèrent les plus féroces tyrans, tant ils le savaient inoffensif.

On peut tracer, d'après Suétone, une ébauche de ce personnage malencontreux : le portrait n'a rien de flatteur. Claude était âgé de cinquante ans quand son neveu Caligula fut assassiné. Il ne manquait pas d'une certaine dignité extérieure lorsqu'il était assis ou debout, c'est-à-dire au repos. Sa taille était grande sans trop de maigreur, son cou gras : il avait assez bon air et de beaux cheveux blancs; mais lorsqu'il marchait, ses genoux étaient chancelans. Bien des infirmités le rendaient grotesque dans les actes sérieux comme dans la vie familière. Il avait le rire laid et bête, la colère dégoûtante; sa bouche avait alors le *rictus*, l'ouverture de gueule d'un animal; elle se bordait d'écume, ses narines devenaient humides. D'ordinaire sa langue était embarrassée et le trahissait; sa tête était agitée par un tremblement continuel qui redoublait quand il se mettait en action. Gourmand, il mangeait avec excès et s'endormait à table. Il aimait les femmes sans choix, brutalement; il aimait surtout les jeux de hasard, et même en voiture il fallait qu'il jouât aux dés. Les spectacles du cirque et de l'amphithéâtre lui inspiraient une passion plus forte encore : il arrivait le premier pour prendre sa place, dès le point du jour, se retirait le dernier, et contemplait curieusement le visage des gladiateurs expirans jusqu'à la fin de leur agonie.

Les monumens figurés nous permettent de contrôler jusqu'à un certain point le témoignage écrit des auteurs. Il est vrai qu'à mesure qu'on avance dans l'histoire de l'empire, il faut se défier des fictions officielles et des complaisances imposées aux artistes. L'idéal vient sans cesse corriger la réalité; comme la divinité des empereurs devient un fait régulier, nécessaire, inévitable, l'art se prête à les embellir ainsi qu'il convient à des dieux. Il faut faire la part de cet idéal, c'est-à-dire de la fiction politique, et démêler soigneusement ce qui reste de réalité. Les monumens doivent donc être soumis à une critique sévère : ceux-là seuls seront admis et comparés qui offriront un caractère net, un type individuel, des particularités conformes à l'histoire. Les statues de Claude ne sont pas rares : il y en a au Vatican, au musée de Saint-Jean de Latran, au musée de Naples et dans quelques palais de Rome. La plus belle

et la mieux conservée est celle que possède le musée du Louvre. Je ne parle point de celle qui représente Claude revêtu d'une cuirasse et du costume militaire; elle est d'un style lourd. Je signale la statue qui fait pendant au Germanicus et qui a été trouvée dans les ruines de Gabies par le prince Borghèse : de la villa Borghèse, elle a passé dans le palais du Louvre.

Claude est debout, en costume héroïque, c'est-à-dire le torse nu, tandis que le manteau qui couvre le bas du corps est rejeté sur le bras gauche. C'est l'attitude de la magnifique statue d'Auguste trouvée récemment dans la villa de Livie. La main gauche tient l'épée courte (*parazonium*), qui est le symbole d'un chef militaire; le bras droit est levé avec majesté comme pour commander à l'univers. A travers cette conception tout idéale, on croit sentir dans les hanches un certain embarras, et il semble que la jambe droite s'appuie sur le tronc de palmier qui sert de piédestal avec plus de rigidité qu'il n'est nécessaire. A part ce trait caractéristique, on n'est frappé que par l'expression de la tête, qui présente l'accent de vérité le plus imprévu. Avant de la décrire, jetons un regard sur les autres portraits de Claude : rien ne fera mieux comprendre l'importance qu'il faut attacher à ce beau marbre.

Le célèbre buste que l'on voit à Madrid est de proportion colossale; il représente Claude divinisé. Sa tête est couronnée de rayons, comme le dieu-soleil; le torse, terminé et enveloppé par une guirlande de lauriers, repose sur un trophée d'armes et un aigle impérial. La figure du nouveau dieu a quelque chose de radieux; l'œil se dilate et regarde avec une sorte d'extase comme s'il voyait le ciel s'entr'ouvrir. Cette œuvre est une fiction religieuse qui n'a rien de commun avec la réalité. On sait en effet qu'elle a été trouvée sur la voie Appia, à Bovillæ, où s'élevait le tombeau de la famille Julia; elle est restée assez longtemps au palais Colonna, jusqu'à ce que le cardinal Ascanio Colonna en fît présent à Philippe IV, roi d'Espagne. Il faut examiner avec la même réserve les camées commandés par les empereurs, exécutés sous leurs yeux, destinés à figurer dans leur collection du Palatin. De telles représentations sont dictées par la flatterie, surveillées par mille regards intéressés, et si l'artiste qui les exécute a pour principal talent la patience, l'art lui-même tient en quelque sorte à la domesticité. Ainsi le camée célèbre du musée de Vienne, qui représente le buste de Claude monté sur une corne d'abondance et les profils symétriquement disposés de trois membres de la famille impériale, offre des traits transfigurés par l'idéal grec : on ne reconnaîtrait pas même Claude sans le pli traditionnel qui contracte le coin de sa bouche et rappelle le *rictus* dont parle Suétone. La même réflexion s'applique aux camées de notre Bibliothèque impériale qui portent les n°s 220 et 221,

où l'empereur est couronné de lauriers et porte l'égide. Le n° 222 est un peu plus vrai, parce qu'il vise moins à copier Alexandre ou tout autre type héroïque, avec une tête bien pleine, une chevelure abondante, un menton d'une mâle fermeté. Le grand camée qui a longtemps été dans le cabinet de Louis XIV, et dont la monture en émail est si élégante, fait exception. L'artiste, en représentant Claude, lui a laissé la tête mesquine, la figure tirée, le menton fuyant, qui constituent son caractère iconographique. Ce camée a souffert, et le fond a dû être restauré. C'est une sardoine à quatre couches, qui a huit centimètres de diamètre dans son petit axe, huit centimètres et demi dans son grand axe. L'empereur est représenté sur un char traîné par des dragons ailés comme le char de Cérès. Sur son bras gauche, le manteau est rejeté de manière à former de grands plis, dans lesquels il prend du blé qu'il fait le geste de semer. Il est donc assimilé à Triptolème, bienfaiteur des hommes. A côté de lui, Messaline, tenant d'une main des épis et de l'autre le rouleau sacré des mystères d'Éleusis, est assimilée à Cérès venant répandre l'abondance sur le monde.

Les médailles ont plus de sincérité que les camées, parce qu'on en frappait un grand nombre, à la hâte, dans des lieux très divers, en employant des artistes nombreux à qui l'on oubliait souvent d'imposer des altérations flatteuses du visage impérial. Si l'on parcourt du regard une certaine quantité de monnaies frappées sous Claude, qu'elles soient d'or, d'argent ou de bronze, on voit promptement se dégager quelques traits essentiels, qui sont comme une résultante et constituent le type : le profil doux, l'œil creux, les coins de la bouche tombans, le menton qui se dérobe, et surtout un muscle du cou tordu et accusé à l'excès, comme pour indiquer le mouvement de cette tête toujours branlante.

Ainsi armés par une étude comparative, nous revenons aux bustes de grandeur naturelle et aux statues. Le musée du Louvre possède quatre bustes de Claude (1), soit en marbre, soit en bronze. Le plus frappant, qui est sur le poêle de la salle des bronzes antiques, vient du château d'Écouen ; mais la tête de la statue qui est dans la galerie des Empereurs, et que j'ai déjà mentionnée, reproduit surtout les caractères qui ressortent de l'examen des médailles. Elle offre une expression générale de douceur, de bienveillance, un mélange d'application studieuse et de bestialité. Le nez est bien fait, un peu lourd quand on le regarde de profil; la bouche a de la

(1) Claude était né à Lyon. Les Gaulois, qu'il a favorisés, visités, honorés, à qui il a ouvert l'accès régulier du sénat, avaient dû lui élever beaucoup de statues; c'est pourquoi nos musées en possèdent un certain nombre. On consultera encore la statue drapée du Vatican, la statue assise du musée de Naples, la statue restaurée et défigurée de la villa Albani, le torse brisé du musée de Latran.

bonté, mais les coins sont comme affaissés, les muscles sont épais, leur jeu pénible, ils rappellent la lourde mâchoire qu'Auguste reprochait à Tibère. On sent que ce mécanisme exagéré devait produire une ouverture de gueule immense et ridicule, lorsque le bonhomme avait de ces spasmes de colère dont parle l'histoire, bien plus, qu'il avouait lui-même. En effet, une fois sur le trône, il avait promulgué un édit par lequel il promettait à ses sujets que ses colères seraient aussi rares que possible, et surtout justes. Les lèvres sont sensuelles, sans finesse, incertaines et entr'ouvertes; le menton n'a aucune fermeté. La face porte les traces de fréquentes contractions, mais, au repos, elle est vide; l'espace qui s'étend de la joue à l'oreille n'est animé par aucune saillie; en un mot, il n'y a point de physionomie. Les oreilles sont larges et renversées en avant, comme celles d'un bon animal; l'œil est à la fois bénin et plein d'une défiance qui s'adresse surtout à soi-même. Le regard a quelque chose de tendu et de morne; on y devine un effort assidu pour comprendre; le front est plissé, laborieux, rebelle aux idées, stérile en résolutions. Les cheveux ne signifient rien, ils sont traités comme tous les cheveux de ce temps, sur le modèle des cheveux d'Auguste; c'était l'uniforme dynastique. Nous savons cependant que Claude avait très peu de cheveux et qu'ils étaient d'un beau blanc. Ainsi, à travers la diversité des représentations, nous retrouvons l'unité; à travers un certain idéal qui veut faire un dieu, on démêle la vérité qui trahit un sot. Les femmes, qui ont un don spécial de clairvoyance sur ce point, ne s'y trompaient pas : Livie et Antonia n'ont jamais cherché à cacher la bêtise de Claude, qui était leur fils; celles qui l'épouseront seront autrement implacables et le lui témoigneront.

Tel est l'homme qui va régner, tel est cet empereur d'occasion, fruit d'une heure de pillage, ramassé derrière une portière, emporté comme une dépouille dans le nid des vautours, et le lendemain proclamé le maître de l'univers. Le peuple se réjouit sincèrement; il ne lui fallait qu'une courte réflexion pour reconnaître que le soldat Gratus avait eu la main heureuse. Claude était le frère de Germanicus, et son avénement improvisé réveillait dans la mémoire populaire tout ce qu'il y avait encore de passion pour cette famille adorée. Il semblait que le frère de Germanicus allait apporter au monde les bienfaits dont Germanicus n'avait pu donner que l'espérance. Il aura sa douceur, ses vertus, sa faiblesse charmante. On avait été déçu, il est vrai, par Caligula; mais la fortune n'en devait qu'une compensation plus ample.

Aussitôt, avec cette vivacité d'imagination qui se manifeste à certains jours chez les peuples, on reconstruit ce fétiche dynastique dont les nations en décadence et les soldats ont toujours besoin.

L'âge d'or va renaître avec ce nouveau produit de la famille libérale de Germanicus. Certes Claude est un sot, il n'en sera que plus bienveillant; il est faible, le peuple en profitera; il est gourmand, on fera bonne chère dans l'empire; il ne hait pas assez les plaisirs, tous ses sujets vivront en liesse; il aime le cirque et l'amphithéâtre, il y convoquera sans cesse les Romains; il est vieux, donc il sera moins prompt à se laisser corrompre par le pouvoir et à se transformer en tyran; il est ridicule, on s'en amusera, et jamais on n'aura vu un règne aussi gai. La fable de Phèdre est renversée : les grenouilles qui demandent un roi obtiennent de Jupiter non pas une hydre après un soliveau, mais le soliveau après l'hydre, c'est-à-dire après Caligula.

III.

Si la royauté limitée et un prince qui s'efface sont un bien dans un état sagement constitué, on est curieux d'apprendre comment il conduit les hommes, le chef absolu qui n'a jamais su se conduire lui-même, et jusqu'où tombe l'empire quand l'empereur est incapable de gouverner. Le despotisme exige une tête forte et une main ferme : cette nécessité est dure pour le peuple qui a abdiqué, elle est pleine de périls pour l'usurpateur qu'enivre une puissance sans contrôle, elle est funeste aux états que l'orgueil d'un seul homme conduit souvent à l'abîme; mais c'est une nécessité. Lorsque la tête du despote est faible et sa main tremblante, la machine administrative, perfectionnée pendant plusieurs siècles, est toujours prête à fonctionner : il lui faut toutefois un moteur. — Quel sera ce moteur? La vie mécanique substituée à la vie politique a étendu sur tout le pays un réseau de rouages savans qui se transmettent le mouvement : un seul doigt imprime ce mouvement. Quel sera ce doigt?

Il est évident qu'avec un prince tel que Claude le moteur est déplacé. Alors trois combinaisons se présentent : ou bien le gouvernement d'un premier ministre, qui fait de son maître un sujet, l'intimide, l'entraîne, le persuade, le surveille et s'épuise à le reconquérir tous les jours, ainsi qu'une propriété précaire, ou bien le règne des favoris, des femmes légitimes et des maîtresses, ou enfin une camarilla de valets, domesticité toute-puissante qui tient le despote prisonnier, le caresse, le joue, le trompe et fait autour de lui aussi bonne garde qu'une garnison défendant sa forteresse. Dans les trois cas, ces agens du pouvoir sont irresponsables, principe insensé, fertile en périls pour le souverain, en afflictions pour le pays. Cette irresponsabilité s'aggrave d'autant plus que le niveau moral des agens s'abaisse davantage et que la lie de la société re-

monte à la surface. L'impudence devient une force, le mépris des lois une vertu, le vice une garantie, et bientôt la camarilla a formé autour de son maître un cercle impénétrable aux honnêtes gens, à l'opinion publique et à la vérité.

Claude, tel que nous l'avons décrit, étranger aux affaires, incapable, crédule, poltron, tiré du mépris et de l'obscurité, ne peut manquer de tomber dans les mains les plus viles à la fois et les plus audacieuses : il est destiné à être le jouet de ses femmes et de ses esclaves.

La femme remplit un grand rôle dans les sociétés en décadence. A mesure que l'homme s'affaiblit, la femme domine; à mesure qu'il rompt avec le devoir, elle rejette tout frein; à mesure qu'il s'avilit, elle descend avec ivresse jusqu'à la fange, passionnée, prompte à s'emporter, voulant dépasser en tout, dans le mal comme dans le bien, l'homme qu'elle méprise, et se jetant avec la même facilité dans les deux extrêmes. Ce serait une intéressante histoire que celle des femmes romaines depuis les plus beaux temps de la république jusqu'aux plus mauvais jours de l'empire. Quelle galerie que celle où l'on aurait d'un côté les images de Lucrèce, de Cornélie, mère des Gracques, d'Octavie sœur d'Auguste, d'Agrippine femme de Germanicus, d'Arria femme de Pétus, de l'épouse et de la fille de Thraséas, de l'autre les scélérates, depuis Tullie, femme de Tarquin, jusqu'à Livie, type de l'ambition, jusqu'à Julie, type de l'impudence spirituelle, jusqu'à Messaline, type de la brutalité. Dans les temps de vertu et d'héroïsme, les femmes sont capables d'égaler les hommes; dans les temps de crime, elles essaient de les surpasser.

Or l'empereur Claude méritait avec beaucoup plus de raison que le Tibre l'épithète d'*uxorius* que Virgile donne à ce fleuve. Si quelqu'un était *uxorius*, c'est-à-dire d'une pâte faite pour obéir aux femmes, c'était assurément le bon Claude. Il s'est fiancé et marié aussi souvent que l'ont voulu ses parens et ses affranchis. Tout jeune encore, on le fiança à Émilia Lépida, petite-fille d'Auguste; mais, la famille de Lépida ayant encouru la disgrâce du prince, le mariage fut rompu, et Claude fiancé avec Livia Médullina, qui eut comme un pressentiment de sa triste destinée et dont les parques bienveillantes tranchèrent la vie le jour même de ses noces. Alors on maria Claude avec Plautia Urgulanilla, âme résolue, que la sottise de son mari rendit criminelle. Si elle n'eût été qu'adultère, Claude se serait contenté d'exposer, comme il l'a fait, l'enfant qu'elle avait eu de l'esclave Mnester; mais elle fut accusée d'homicide, et Claude la répudia. Il épousa aussitôt, car la place ne pouvait jamais rester vide, Ælia Pætina, qui plut moins aux affranchis et aux familiers de la maison, et qu'on poussa Claude, sans qu'il sût

trop pour quels griefs, à répudier à son tour. Sa cinquième femme fut Messaline, et la sixième, Agrippine : c'est ici qu'intervient l'histoire.

Messaline était fille de Valérius Messala Barbatus, cousin de Claude. Elle lui donna deux enfans dont la destinée fut également malheureuse, Octavie et Britannicus. Messaline avait un excès de séve qui avait besoin d'être réprimé, un tempérament que les principes et la surveillance la plus sévère auraient eu quelque peine à contenir. Jetée sur le trône à l'improviste, elle s'enivra du droit de tout oser, se livra à ses instincts, qui se développèrent, à ses passions, qui se multiplièrent avec furie. Il est inutile de démontrer l'influence du pouvoir suprême sur des corps qui commandent à l'âme au lieu de lui obéir : les temps modernes aussi bien que l'antiquité sont féconds en exemples; il n'est pas besoin de remonter jusqu'à la mythologie et de regarder Phèdre ou Pasiphaé pour savoir ce que deviennent ces bacchantes de l'amour quand elles sont élevées au-dessus des lois humaines.

Ce qui rendait Messaline incapable de gouverner l'empire, c'est qu'elle ne pouvait se gouverner elle-même. Dans son âme, si toutefois il lui restait une âme, les âcres plaisirs des sens et la fureur du tempérament avaient absorbé, dénaturé, assimilé, dévoré les autres forces. On ne trouvait chez elle ni l'amour des arts et des lettres, ni l'esprit, ni cette délicatesse intellectuelle qui tient lieu parfois de morale, ni cette fierté féminine dont le masque ressemble encore à la vertu. Elle était esclave de la matière, servante de son corps, et n'avait plus conscience que de la volupté. La volupté était l'unité et la formule suprême de cet être qui, n'étant plus soumis à aucune pression, s'était gonflé comme une tumeur monstrueuse. Toutes les passions qu'un pouvoir sans bornes lui permettait de satisfaire se ramènent fatalement à cette unité. La jalousie, c'est la volupté menacée, — la colère, la volupté gênée, — la vengeance, la volupté ravie. La cupidité n'existe que pour acheter le plaisir, l'ambition pour l'imposer, l'amour du luxe pour le parer avec plus de magnificence. La cruauté elle-même devient une sorte de jouissance pour ces natures où la violence des sensations a tué tout sentiment et étouffé l'humanité.

Aussi Messaline a-t-elle été funeste à quiconque l'a approchée ou s'est trouvé sur son chemin. Ils ont péri également, ceux qui ont été ses amans et ceux qui ont refusé de l'être : Vinucius, neveu de Claude, Silanus, beau-père de Messaline, parce qu'ils ont repoussé ses avances, Montanus, bel innocent qu'elle chasse dès la première nuit, Mnester le comédien, Pompée, Sabinus, Silius, pour avoir cédé à ses prières ou à ses menaces. Elle-même fait tuer

Polybe l'affranchi, pour se délivrer de ses plaintes, et le chef des prétoriens, Catonius, pour s'assurer de son silence. Elle désire les jardins de Lucullus : Asiaticus, qui les possède, est accusé, traîné dans la chambre de Claude, il faut qu'il se tue. En vain il a plaidé sa cause avec une éloquence qui arrache des pleurs aux assistans. Messaline sort en essuyant ses beaux yeux qu'a mouillés une émotion inconnue; d'une voix attendrie elle dit à son complice Vitellius : « Surtout, veille à ce qu'il meure. » La pitié n'avait été pour elle qu'une agréable sensation.

Les femmes ne sont pas épargnées. Je ne parle point des plus belles et des plus nobles, qu'elle forçait de partager ses débauches et de se prostituer sous les yeux de leurs maris. Julie, sœur de Caligula, hardie et ambitieuse, lui inspire des alarmes : elle la fait exiler de nouveau et tuer peu après. Une autre Julie, fille de Drusus et cousine de la précédente, a le même sort. Poppæa Sabina, honnête patricienne qui refuse de figurer dans les orgies du Palatin, est frappée à son tour. A quoi bon répéter le détail des fêtes, des fantaisies, des rapines, des crimes de cette impératrice à jamais fameuse, que les poètes satiriques, le grave Tacite et le flatteur Aurélius Victor se sont accordés à flétrir? Les souvenirs sont plutôt trop vifs sur ce point, et notre tâche est de rechercher quelle clarté jettent sur le personnage historique les monumens figurés, et comment le témoignage involontaire des artistes fortifie ou contrarie le témoignage réfléchi des écrivains. Les camées, les médailles, les statues qui frappent nos regards nous laissent une impression qui complète l'histoire et fait revivre le type.

Le grand camée de la Bibliothèque impériale qui représente Messaline sur le même char que Claude a été décrit précédemment. L'impératrice, assimilée à Cérès, tient des épis et apporte aux mortels le blé qui les nourrit. C'était à Rome, non point une fiction poétique, mais une terrible réalité; une populace innombrable n'y vivait que des distributions des césars. Sur les monnaies de la ville de Nicée, en Bithynie, Messaline est identifiée à Junon, l'inscription en fait foi. Sur le camée de la Bibliothèque, comme sur celui de Vienne, on ne remarque qu'un caractère idéal, c'est-à-dire conventionnel, trop plein des traditions grecques pour dégager vivement la personnalité du modèle. La même remarque s'applique aux médailles de petit module où Claude et Messaline sont représentés; il est difficile d'y chercher une ressemblance bien exacte à cause de l'exiguïté des dimensions; lorsqu'on voit que ces médailles ont été frappées dans des villes de l'Orient, à Ascalon, à Alexandrie par exemple, il est naturel de penser que dans des pays lointains les graveurs avaient moins de souci de la ressemblance. Ce-

pendant l'ajustement, la coiffure, les lignes générales, suffisent pour donner une idée de la beauté de Messaline. Malheureusement les monnaies gravées à Rome par l'ordre du sénat sont inconnues aux modernes. Après la mort de Messaline, Agrippine, qui lui succéda, eut soin de faire refondre les monnaies qui portaient l'image de sa rivale. C'est ainsi que Messaline avait fait fondre les monnaies de bronze (1) de Caligula, et avait employé le métal à élever des statues sur les places de Rome à l'acteur Mnester, son amant.

Sur le camée de Vienne, la figure de Messaline, quoiqu'elle ne soit qu'au second plan, est d'une élégance et d'une pureté conformes aux habitudes des artistes grecs et surtout des graveurs de camées; mais le plus remarquable travail de ce genre, consacré à la glorification de Messaline, est le grand camée de la Bibliothèque impériale qui porte le n° 228. C'est une sardoine à trois couches qui a 68 millimètres de hauteur dans son grand axe sur 54 millimètres de largeur dans son petit axe. La beauté de ce camée a tellement frappé Rubens qu'il a voulu le copier lui-même, ajoutant par là à sa célébrité. L'impératrice porte une couronne de lauriers attachée par un double rang de perles; sa chevelure est épaisse, ondulée; en avant, se rangent sur le front de petites boucles légères et détachées comme sur les coiffures dites aujourd'hui à la Sévigné; la masse des cheveux, tournée négligemment, est rejetée derrière l'épaule. Une corne d'abondance se dresse derrière le buste; du sommet de cette corne sort un petit enfant qui est Britannicus, alors l'espoir des Romains. Dans le champ est une petite figure casquée où l'on a voulu quelquefois reconnaître Octavie, et qui paraît être plutôt la déesse Rome.

Ainsi avertis par les médailles et les matières rares, guidés avec une sécurité croissante vers les monumens plus importans, nous arrivons à la sculpture proprement dite, qui exprime les types individuels avec cet accent de vérité qui est le propre de l'art romain. Or le musée du Louvre, parmi ses richesses, compte trois statues de femmes de la famille d'Auguste, les plus belles et les plus caractéristiques que l'on connaisse avec la statue d'Agrippine : c'est Livie, Julie et précisément Messaline. Cette dernière statue a été apportée en France au XVIIe siècle; elle vient de Rome; elle est en marbre pentélique; elle est restée longtemps à Versailles. C'est une figure drapée, aux plis nombreux et abondans; un voile couvre la tête; il est ramené par la main droite avec un geste de matrone. Sur le bras gauche, le petit Britannicus est assis comme Bacchus

(1) Les monnaies retrouvées par les modernes prouvent que cette opération n'a eu lieu qu'à Rome, et a été fort incomplète.

sur le bras de Cérès, comme Hercule sur le bras de Junon, comme Jupiter enfant sur les bras d'une des nymphes ses nourrices; mais l'attention se porte aussitôt sur le visage, car c'est le visage qui exprime, c'est le visage qu'il faut pénétrer. Ce qui nous frappe tout d'abord dans l'aspect général de Messaline, c'est un type réel, toujours vrai, tout à fait romain, qui se rencontre aujourd'hui encore dans les rues de la ville éternelle, type vulgaire et beau qui appartient plutôt aux paysannes des bords du Tibre qu'à l'aristocratie. Il faut considérer avec un peu de recueillement cette tête qui n'a rien de saisissant; il faut laisser le marbre, matière incolore et pleine d'abstractions, nous pénétrer lentement par son rayonnement doux, qui peu à peu devient un langage. Alors seulement nous sentons se dégager l'expression du caractère et de la vie.

Le cou est puissant, souple et solidement attaché. Le visage est rond, ce qui est rare dans les statues grecques et romaines, d'une égale plénitude, luxuriant de santé. La bouche est jolie, sans finesse, savoureuse; elle hume le plaisir. La peau, traduite par l'épiderme du marbre, manque de transparence, elle est gonflée par l'habitude du désir et la fatigue amoureuse; les muscles sont engourdis, somnolens en apparence, non visibles et comme noyés. L'expression est véritablement nulle. Dans la vie ordinaire, Messaline devait, comme sa statue, montrer une sorte de stupeur molle et agréable. L'esprit n'a rien à trahir. Tout le tourbillon est intérieur; la flamme court avec le sang et ne brûle que les veines. C'est une vérité reconnue dans tous les temps que la plupart des grandes courtisanes ont pour privilége la tranquillité, la fraîcheur, la jeunesse prolongée et comme perpétuelle. — Il faut bien en effet qu'elles bravent les années et se conservent par leurs excès mêmes, ces natures qui n'ont d'autre malheur que d'avoir une trop belle constitution.

Le front est bas : c'est le front de la courtisane populaire, de la fille de la *Suburra*. Les cheveux doivent être noirs; cela se sent à leur qualité, à leur grain, à leur épaisseur; ils doivent ressembler à la plume du corbeau; ils sont épais, plantureux, matelassés; ils ondulent comme une mer agitée. Là surtout se manifeste la séve puissante, rustique, qui rappelle l'athlète. Les yeux sont beaux, ronds, saillans; ils n'ont ni lumière ni ténèbres, ni bonté ni méchanceté; ce sont les yeux d'un animal superbe qui n'est régi que par l'impétuosité de ses instincts, ou bien ils rappellent les yeux de ces statues archaïques qu'on trouve dans la Phénicie et dans l'île de Chypre, et qui représentent *Vénus Astarté*, type asiatique, sensuel et sanguinaire, qui veut un culte mêlé de supplices et de volupté.

Contemplez ce marbre à loisir, à la clarté de l'histoire, vous verrez sous la beauté des formes percer le monstre, créé non par la na-

ture, mais par l'irresponsabilité et l'ivresse de la toute-puissance. Honte à ceux qui veulent commander aux autres quand ils ne sont pas capables de se commander à eux-mêmes! Messaline, dira-t-on, avait un tempérament; mais d'autres Romaines n'ont-elles pas eu autant de vigueur, un sang aussi généreux, des sens aussi ardens, et ne sont-elles pas restées des honnêtes femmes? Agrippine, la chaste veuve de Germanicus, n'a-t-elle pas avoué un jour à Tibère qu'elle avait des sens et qu'il lui fallait un époux? N'est-elle pas restée cependant solitaire, pure, irréprochable, sans reculer devant l'exil et la mort? Tandis que Messaline, à peine sur la scène, a fait de la pourpre une litière, est devenue l'opprobre de son sexe et restée le modèle féminin de toutes les infamies impériales.

En vain le sculpteur, avec un art merveilleux, a idéalisé cette beauté roturière et charnelle; en vain il a emprunté, pour l'en revêtir, les attributs des divinités chastes, de Junon et de Cérès; en vain il a multiplié les draperies abondantes, les plis charmans, tout ce qui rehaussait les plus belles statues de la Grèce; en vain il a prêté à son modèle un geste décent, un voile épais, l'attitude de la matrone des beaux temps de la république; en vain il a placé sur son bras le petit Britannicus, qui consacre par une innocente caresse le caractère maternel : l'art est impuissant à masquer la vérité. Ils tombent, ils s'évanouissent, ils n'arrêtent plus votre regard, les voiles mensongers, l'idéal, la pudicité feinte, et tout l'entourage qui déguise la courtisane effrénée. La louve se montre, elle apparaît nue et frémissante, telle que l'a peinte Juvénal, le vengeur, le poète inspiré par l'indignation, dernière vertu des peuples en décadence : elle apparaît dans un lieu infâme, échappée furtivement du palais, escortée par une servante qui la surpasse en débauche, cachant ses cheveux noirs sous une perruque blonde, les deux seins soutenus par une bandelette d'or, éclairée par une lampe fumeuse, répondant au nom de *Lycisca* (la petite louve) qu'elle a tracé à la craie sur sa porte, à l'encan, attendant les passans, les appelant, réclamant son hideux salaire, toujours prête, jamais fatiguée et jamais assouvie, livrant aux portefaix de Rome les flancs qui ont porté Britannicus. Voilà le type consacré, voilà l'œuvre du grand peintre qui complète celle du sculpteur et vivra plus longtemps que le bronze ou le marbre, voilà l'image vraie, saisissante, éternelle, qui restera comme un châtiment jusqu'à la dernière postérité!

Une telle femme, je me trompe, une telle créature est incapable de conduire les affaires et de présider au gouvernement de l'empire. Elle peut brusquer, effrayer, enivrer, asservir un prince aussi faible que Claude; mais elle est elle-même frappée d'impuissance par ses appétits et la tyrannie de ses passions. Elle n'est point un

moteur, elle n'est qu'un instrument. Il faut donc descendre plus bas encore et chercher dans les profondeurs du palais ces moteurs qui se dérobent et le secret du pouvoir absolu qui tombe de main en main.

IV.

Il y avait à Rome une loi libérale et vraiment belle, si elle avait été appliquée avec sincérité. Lorsqu'un esclave avait rendu pendant six ans des services signalés à son maître, lorsqu'il avait fait un dur noviciat dans sa nouvelle patrie, il pouvait être affranchi et devenir un citoyen. L'esclavage était alors pour les captifs une initiation; l'affranchissement était pour la cité un mode de recrutement. Malheureusement, avec la corruption des mœurs, le principe s'était altéré. Ce n'étaient point leurs vertus qui faisaient obtenir aux esclaves la liberté, c'étaient leurs vices. En outre, comme on les avait relégués dans les quatre tribus urbaines, dont le vote était collectif, ils n'avaient aucune influence et se rejetaient sur d'autres moyens de parvenir. Ils restaient les familiers de leur ancien maître, se chargeaient de ses affaires, des plus délicates comme des plus honteuses, étaient les agens de ses spéculations et de ses intrigues, s'enrichissaient par l'industrie, le commerce, les finances, envahissaient peu à peu les charges subalternes, mais lucratives, se poussaient dans l'administration, et, une fois riches, se glissaient dans l'ordre des chevaliers et même dans le sénat. Les guerres civiles avaient fait surgir des affranchis tout-puissans, qui avaient exploité la gloire et le crédit de leurs maîtres. Chrysogon était le ministre secret de Sylla, Hipparque celui d'Antoine, Démétrius celui de Pompée.

L'importance des affranchis s'accrut encore sous l'empire : leur obscurité rassurait les césars, leur bassesse les rendait commodes, leur intelligence utiles, leur droit de familiarité nécessaires, leur corruption charmans. Prêts à tout, ils s'entremettaient, s'imposaient, flattaient, dénonçaient, ouvraient les sources les plus imprévues de plaisirs et de richesses; on ne pouvait se passer d'eux. Capables du reste, lettrés, actifs, hardis, rompus aux affaires, ils s'emparaient de toute l'administration, hormis des charges curules. A mesure que les citoyens asservis se montraient plus indignes de s'administrer eux-mêmes, les affranchis grandissaient et prenaient leur place dans leurs affaires, dans leur maison, souvent dans leur couche; ils finirent par la prendre sur le trône.

S'il y eut à Rome un palais où les affranchis purent s'abattre comme un essaim de guêpes sur un tronc vermoulu, ce fut le palais de Claude. Claude était sans défense, il était riche, il appartenait

à la famille impériale, qui le méprisait assez publiquement pour ne lui laisser d'autres amis que des subalternes. Tous les esclaves qui avaient joué avec lui dans son enfance, tous les affranchis de sa mère Antonia et de son frère Germanicus, s'étaient groupés autour de lui. La plupart étaient des Grecs, des Syriens, des Asiatiques; ceux même qui étaient nés dans la maison appartenaient à ces races fines, élégantes, promptes à tout comprendre et à tout oser. Les affranchis étaient la fleur des troupeaux d'esclaves que possédaient les patriciens romains. C'étaient les plus intelligens, les plus beaux, les plus séduisans par la culture de l'esprit ou la grâce du corps. Ils étaient, comparés aux Latins, ce que les Gallo-Romains seront plus tard aux Francs ou les Grecs du Phanar aux Turcs. Déjà les comédies de Térence et de Plaute montrent les esclaves se moquant des pères ou les abusant par mille ruses, tandis qu'ils corrompent les fils dont ils sont les complaisans instituteurs. Sous l'empire, les affranchis sont bien supérieurs et à leur condition et à leurs maîtres. Un préjugé moderne leur prête je ne sais quelle bassesse de traits égale à la bassesse de leur âme. C'est une injustice et une erreur historique. On dit proverbialement *une tête d'affranchi*, et l'imagination évoque une figure sournoise, un front bas, des cheveux courts, des oreilles larges, une expression fine et ignoble. Rien n'est plus opposé à la vérité. Il faut imaginer au contraire un beau visage, toujours souriant, de grands yeux intelligens, profonds, animés par le désir de plaire, des proportions élégantes, une démarche souple et non sans noblesse, des vêtemens riches et tous les signes du luxe. Leur origine servile n'avait pu effacer l'aristocratie native de leur race. Certes les Ioniens, les Grecs, les Syriens, qui circulaient par milliers dans les rues de Rome, avaient un autre air que les descendans des vieux habitans du Latium, de l'Ombrie ou de l'Étrurie. La culture de l'esprit, la connaissance approfondie des langues, des lettres et des arts, le goût de l'intrigue, l'habitude des grandes spéculations, le sentiment de leur supériorité intellectuelle, un raffinement singulier de corruption, la science de tous les plaisirs, développaient encore la distinction de leur type. Les plus vicieux avaient l'audace et les séductions de nos roués politiques; les plus honnêtes étaient des hommes de lettres et des savans. Tiron, l'affranchi de Cicéron, Phèdre, l'affranchi d'Auguste, et l'exquis Térence devraient nous faire mieux juger la valeur et le rôle des affranchis.

C'était à de telles mains que Claude était livré. Il vivait avec ses affranchis dans la plus entière familiarité. Rebut de la cour, il trouvait en eux des secrétaires, des intendans, des collaborateurs, des compagnons de travail, de jeu, de table, de plaisir. Dans la société antique, la femme n'était point associée à la vie de l'homme,

qui était tout extérieure. Le patron avait donc plus d'intimité avec ses affranchis qu'avec sa propre femme : ils l'accompagnaient partout, à l'assemblée, au cirque, à l'amphithéâtre, au bain, à la basilique, à la promenade, en voyage. Claude avait le goût de la déclamation et la passion d'écrire l'histoire; ils participaient à ses travaux, préparaient ses compilations, traduisaient les manuscrits étrusques et carthaginois, écrivaient sous sa dictée, corrigeaient ou rédigeaient à nouveau ses œuvres grecques. Ils devenaient ensuite ses auditeurs, l'applaudissaient, l'enivraient par leurs éloges tantôt sans mesure, tantôt assaisonnés d'un encens délicat. Ils pourvoyaient aussi à ses besoins, à ses appétits, à ses vices, car la vie matérielle n'était point sacrifiée aux travaux de l'esprit. En vérité, Claude était heureux au milieu des serviteurs et des parasites que Rome méprisait, mais qui étaient ses seuls amis.

On devine quel coup de théâtre ce fut dans la maison du faubourg lorsqu'on apprit subitement que Claude était empereur. Tous ses esclaves, tous ses affranchis, se précipitent sur le Palatin. On s'empare de Claude, on l'entoure, on le garde, on le félicite, on l'intimide, on le protége, on le conseille, on l'empêche pendant un mois d'aller au sénat, parce que les sénateurs n'auraient pas manqué de prendre un facile ascendant sur ce cerveau dont la faiblesse est trop connue. Claude est une proie qui des mains des prétoriens passe aux mains de ses affranchis. Il est si bien fait à leur joug! ils lui sont si nécessaires, si dévoués! C'est à eux qu'il faut confier sa personne, ses intérêts, l'administration du trésor, les emplois, les ressorts essentiels et secrets du gouvernement. Que d'autres, issus de familles illustres, obtiennent les magistratures vaines, les fonctions pompeuses, toutes les apparences du pouvoir! c'est au Palatin que reste la toute-puissance, partagée entre les affranchis. Ils se liguent avec Messaline, qu'ils ont toujours ménagée et dont ils ont caché ou favorisé les premiers écarts : ils se réservent l'empire, sans querelle, sans ostentation, sans paroles, sans décrets, et ils ont la sagesse de le garder indivis. Je ne saurais mieux comparer Claude, si l'on me permet un anachronisme, qu'à ces frères de sultan qui sont tirés du harem et jetés sur le trône par une révolution : leurs yeux sont aveuglés par l'éblouissement de la toute-puissance, comme ceux du hibou qu'on chasse en plein jour de son trou. Incapables et tenus dans une enfance perpétuelle, ils confient les affaires à leur barbier ou à un porteur d'eau, et se replongent dans leur harem qu'ils n'ont fait qu'agrandir.

Voilà donc les nouveaux maîtres du monde, maîtres d'abord ignorés, bientôt célèbres, redoutés, caressés par la foule clairvoyante des courtisans! Voilà les moteurs que nous cherchions! Ce sont eux qui donnent l'impulsion à la machine administrative, et

régissent l'empire. L'histoire ne s'occupe que des grands : voilà donc les hommes qui méritent l'attention de l'histoire! Pourquoi les préjugés romains s'opposaient-ils à ce qu'on dressât des statues publiquement à ces collègues non avoués du césar ? Pourquoi ne figurent-ils point gravés sur les monnaies? Nous aurions leur image, immortalisée comme leur mémoire, et il serait plus facile de les faire revivre. Les écrivains latins, retenus par les mêmes préjugés, ont été trop silencieux ou trop sobres de détails. Je suis donc forcé de tracer des esquisses plutôt que des portraits et de dresser une liste incomplète de ces usurpateurs d'un nouveau genre, de cette société d'abord anonyme qui a gouverné l'univers pendant près de dix ans.

Celui qui est cité le plus souvent, c'est Narcisse, le compagnon inséparable de Claude, celui qui reçoit toutes ses lettres, y répond, admet ou écarte les affaires, dicte ou inspire les résolutions : il est secrétaire d'état. Narcisse a un caractère triste et des mœurs graves : vertu facile, s'il est vrai qu'il soit eunuque, comme l'affirme le scoliaste de Juvénal. La bonne chère qu'on est forcé de faire chez Claude et les festins prolongés le consolent, mais lui donnent la goutte; les accès de ce mal redoublent son humeur morose. Il est laborieux, assidu, ne perd jamais Claude de vue dans les circonstances difficiles; il le suit au sénat, le surveille dans les réunions publiques, il est son assesseur dans les jugemens; il lui résume la cause quand il s'est endormi; il le souffle, il l'avertit, il le contient. Il joue le rôle de pédagogue qu'Auguste faisait jouer au fils de Silanus lorsqu'il lui confiait Claude pendant les fêtes de Mars. Il ne dédaigne pas les honneurs, car il s'est fait conférer les insignes de la questure (le *subsellium* et les faisceaux); mais il aime surtout l'argent. Tous les moyens lui sont bons pour s'enrichir; les plus expéditifs sont les immenses travaux qu'il a fait entreprendre à Claude dans le port d'Ostie et sur le lac Fucin. Déjà sa fortune est égale à sa puissance, et son trésor surpasse celui des rois de l'Orient.

A côté de lui paraît Pallas, ancien esclave d'Antonia, camarade d'enfance de Claude, qui a grandi avec lui et le tient sous un joug aussi étroit. Pallas s'est réservé les finances : il est intendant du fisc impérial. Il n'a pas les mêmes raisons que Narcisse pour être vertueux. C'est le financier fier, fastueux, galant, séducteur. Sans scrupules, d'une avidité effrénée, il s'entend avec Narcisse pour les bonnes affaires; il est aussi riche que lui, sans avoir besoin de voler aussi publiquement, puisqu'il tient la clé du trésor. Son orgueil ne connaît plus de bornes lorsque le sénat déclare qu'il descend des rois d'Arcadie. Virgile, quand il chantait Évandre et Pallas, ne se doutait pas qu'il préparait une telle généalogie. Depuis qu'il

est issu de sang royal, Pallas n'est plus abordable. Les princesses du sang sont seules dignes de devenir ses maîtresses; Agrippine, la fille du grand Germanicus, sera admise à cet insigne honneur. De nombreux esclaves s'agitent autour de lui sans obtenir une parole qui profanerait cette bouche auguste; il ne leur commande que du geste, en détournant les yeux; si l'ordre est trop compliqué, il trace quelques mots sur ses tablettes et les jette à son ancien compagnon de chaîne. Narcisse se contente des insignes de la questure, Pallas exige ceux de la préture, que le sénat ne tarde pas à lui offrir. Les lois interdisent aux affranchis l'accès des grandes magistratures; mais Pallas se venge des lois sur les magistrats qui se morfondent dans son atrium et sur les patriciens qu'il daigne à peine saluer quand ils se précipitent et se courbent vers lui. Un jour, par l'ordre d'Agrippine, que Pallas a fait épouser à Claude et dont il est resté l'amant, le sénat vote à ce fidèle serviteur de césar des actions de grâces et un présent de 4 millions. Pallas, qui a provoqué cet élan patriotique, refuse avec ostentation. « Heureux de servir césar et son pays, il garde sa pauvreté ! » Néron, qui le fera tuer pour hériter de lui, fera l'inventaire de cette honnête pauvreté, et nous apprendra que Pallas possédait 60 millions, c'est-à-dire dix fois cette somme en monnaie de nos jours : 60 millions amassés en moins de quatorze ans !

Ensuite vient Calliste, affranchi et ancien secrétaire de Caligula. On l'avait trouvé établi au Palatin, il avait toujours protégé Claude pendant le règne de son terrible neveu, il avait le droit de faire ses conditions. Les affranchis de Claude avaient besoin de lui; c'était un initiateur nécessaire, car il connaissait bien des secrets, expliquait aux nouveau-venus les rouages occultes du gouvernement, faisait tomber les masques de tous les visages, tenait le nœud de toutes les intrigues. On lui a fait royalement sa part. Il est associé au grand Pallas et au tout-puissant Narcisse, partage leur crédit, leurs bénéfices, et est déjà aussi riche qu'eux. Tous les trois, ils forment un triumvirat que les autres affranchis reconnaissent tacitement et auquel ils obéissent. Ils réunissent une fortune qui égale les revenus du fisc impérial et qui équivaut à plus d'un milliard de notre temps. Quand Claude se plaint d'être gêné: « Obtenez de vos affranchis, lui dit un plaisant, qu'ils vous associent à leurs affaires. » Calliste n'en est pas plus fier : il a trop tremblé sous Caligula. Il a des manières discrètes et une gravité charmantes; il rappelle volontiers qu'il a connu l'ancienne cour; il a la tradition, il est le grand-maître des cérémonies, il ne se compromet jamais et ne voudrait compromettre personne; c'est le tombeau des secrets, le canal des pétitions et des grâces; il traite admirablement, son palais est d'une magnificence qu'il met à la

disposition de tous par l'hospitalité. Quels soupers dans cette salle à manger, soutenue par trente colonnes d'onyx, que les naturalistes auront soin de décrire et de faire admirer à la postérité la plus reculée!

Après les triumvirs, leurs amis ou leurs subordonnés ont part à la curée. En première ligne, le frère de Pallas, Félix, le beau Félix, plus glorieux encore que son frère et plus soucieux des formalités légales. Il ne se contente pas de princesses ou d'impératrices pour maîtresses, il lui faut des reines pour épouses légitimes. Tacite affirme qu'il en a épousé jusqu'à trois : nous n'en trouvons que deux citées par les historiens, Drusille, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine, parente par conséquent de Claude, une autre Drusille, fille du roi Hérode Agrippa, que Félix a enlevée de force au roi d'Émèse, son mari. Un descendant des rois d'Arcadie devait tenir à ne point se mésallier. Pour soutenir ses grandes alliances, Félix pille les provinces dont il est le procurateur. La Judée et la Syrie, que l'on avait jusque-là sagement administrées, n'ont jamais été soumises à pareille épreuve. Pallas, à Rome, couvre toutes les exactions et arrête jusqu'à l'idée de se plaindre. Félix est donc à la fois un grand voleur, ce qui est le mot d'ordre du temps, et un séducteur d'une espèce rare, qui ne consent à épouser que des reines.

Polybe, secrétaire et collaborateur de Claude, est un autre potentat. Il a l'oreille du prince. Il est spirituel, pénétrant, vaniteux, homme de cour, désintéressé peut-être, parce qu'il cultive les lettres et parce qu'il est amoureux. Messaline lui a inspiré une passion insensée : elle n'est point cruelle, et ses bras n'ont jamais refusé de s'ouvrir à personne; mais il est jaloux, et à quelle épreuve n'est point mise sa jalousie! Il est affable, obligeant, et tous les solliciteurs de Rome heurtent sa porte. Sénèque est de ses amis : Sénèque, exilé en Corse, apprend qu'il a perdu un frère chéri, et rédige aussitôt son éloquent traité intitulé *Consolation à Polybe*. Les flatteries qu'il lui adresse et celles qu'il ajoute pour Claude sont perdues : Polybe n'usera point de son crédit pour le faire rappeler, car c'est Messaline qui a exilé Sénèque. Le peuple, qui n'aime point Polybe, l'a montré du doigt au théâtre, quand l'acteur a déclamé ce vers grec : « insupportable est le grenier d'étrivières que la fortune élève! » Polybe, assis auprès de Claude, a pâli de rage; mais son orgueil l'a soutenu, et il a répliqué tout haut par cet autre vers grec qui aurait dû avertir son souverain : « on a vu des chevriers devenir rois. »

L'eunuque Posidès est le compagnon de guerre, le camarade de tente de Claude dans sa grande expédition contre les Bretons, qui a duré seize jours; l'héroïsme de Posidès a été récompensé par le don d'une lance sans fer (*hasta pura*), un des honneurs militaires

recherchés par les généraux de l'ancienne Rome. L'argent a suivi les honneurs et les avait précédés.

Harpocras ne le cède en rien à Posidès; il est riche comme tous ses associés, mais plus épris de popularité. Pour gagner la faveur populaire, il donne des spectacles; il a obtenu de Claude ce droit qui n'est accordé qu'à des magistrats spéciaux, de même qu'il se fait insolemment porter en litière dans les rues de Rome, par une faveur inouie de l'empereur. La canaille le connaît bien et l'applaudit : il veille à ses plaisirs et il accompagne Claude lorsqu'il assiste aux jeux, ce qui n'est pas une sinécure, car le bon Claude arrive dès l'aurore et ne part que le dernier.

Que dire de Myron, du brillant Myron, si ce n'est qu'il est honoré comme Polybe des faveurs de Messaline, et que cette gloire lui coûtera bientôt la vie? Que dire de Boter, si ce n'est qu'il a été l'amant de la première femme de Claude, Urgulanilla, et que l'enfant qu'il a eu d'elle a été exposé publiquement? L'histoire n'oubliera pas non plus Evodus, l'homme de confiance de Narcisse, qui surveille les centurions chargés de tuer et rend compte de leurs expéditions, ni l'eunuque Halotus, panetier et échanson de l'empereur, qui déguste tous les mets, mais dont la vigilance sera déjouée par l'adresse d'Agrippine.

Nous n'avons nommé que la fleur : derrière ces grands personnages s'agitait une légion d'affranchis qui devenaient leurs ministres, leurs secrétaires, leurs intendans, leurs flatteurs, qui employaient, à leur tour, d'innombrables esclaves; c'était un monde occulte et tout-puissant. On en comptait de toute provenance, de toute race, de tout âge, de tout sexe, on en comptait même qui n'avaient pas de sexe. Pour les principaux, aucune des satisfactions extérieures de l'orgueil ne manquait : ils avaient des palais, des villas, des œuvres d'art; ils donnaient des festins somptueux et des fêtes; ils avaient une suite, ils avaient une cour formée par l'empressement spontané de tout ce que Rome avait de plus noble. L'empereur était inabordable, comme un captif entouré par mille gardiens qui se succèdent et ne s'endorment jamais. Les citoyens se rejetaient sur les gardiens qui possédaient ce précieux otage, et qui, semblables aux nuages qui interceptent le soleil, étaient les seuls dispensateurs de la pluie; mais du moins quelle belle curée! quel pillage admirablement organisé! quelle dilapidation grandiose de l'administration, des droits des citoyens, de l'honneur et de la richesse publiques! Tout se vendait, les charges, les gouvernemens, les grâces, la justice; tout se rachetait, les violences, le vol et les crimes; le droit de cité se donnait pour un collier de verre, disait le proverbe du temps. Les décrets impériaux étaient violés, aussi bien que les lois, à prix d'or. Claude signait, sans s'en apercevoir, l'ordre le plus contraire

à l'arrêt qu'il avait promulgué la veille. On surprenait l'aveu du pauvre imbécile, le plus souvent on s'en passait, pour les confiscations, les proscriptions, les assassinats sans jugement. Les proscriptions étaient du reste rarement une vengeance, — c'était un moyen plus court de s'enrichir. Les gens de l'empereur aimaient assurément le plaisir, les femmes, le pouvoir; ce qu'ils aimaient pardessus tout, c'était l'argent. L'argent était le dieu du règne; il semblait que tous, inspirés par une fureur prophétique, voulussent remplir leurs coffres le plus vite possible, moins pour jouir du présent que pour conjurer l'avenir et se trouver pourvus en cas de malheur.

Telle est cette aristocratie de valets, cette domesticité étalée sur la pourpre, cette ligue du mal public, qui rappelait les trente tyrans d'Athènes, ou plutôt les compagnons d'Ulysse se jetant sur les troupeaux d'Apollon et égorgeant avec ivresse tout ce qu'ils rencontrent de plus gras et de plus succulent. Mais que dit le troupeau, c'est-à-dire le peuple romain? Le troupeau est heureux, satisfait comme toujours, et il serre ses rangs à mesure que les victimes y font un vide. Jamais il n'y a eu plus de gaîté à Rome, si ce n'est sous l'excellent Caligula. Tout est spectacle, tout est fête; on rit des affranchis triomphans et l'on rit des patriciens qui se morfondent, on rit surtout de l'empereur, et chaque jour circule une histoire plus risible sur ce bouffon couronné. Les citoyens, quel que soit leur rang, chérissent du reste, dès qu'ils sont en leur présence, les fidèles serviteurs de Claude. Ils les admirent, ils les supplient, ils remplissent leur atrium dès le matin, ils ne leur cachent point qu'ils sont la source des faveurs; ils savent qu'ils tiennent entre leurs mains le nerf de l'empire. César compte à peine : ce sont ses ministres qui règlent la destinée du monde. Quand césar invite un citoyen à souper et qu'un affranchi l'invite le même jour, chez qui court l'hôte empressé? Chez césar? Non, césar attend et se morfond tandis qu'on se réjouit chez Narcisse ou chez Calliste. Pallas veut-il se montrer en public, les deux consuls le guettent à sa porte et l'escortent servilement dès qu'il s'avance dans la rue. Vitellius, père du futur empereur, ne se contente pas de porter sur sa poitrine un brodequin de Messaline et de baiser ce brodequin en public; il a élevé chez lui, dans le sanctuaire des lares, deux statues à Narcisse et à Pallas; il leur offre des sacrifices et les honore comme ses dieux protecteurs.

Dion Cassius donne à cette horde d'affranchis qui ont pris d'assaut l'empereur et l'empire le nom collectif de *césariens*, nom heureux, expressif, qui délivre la mémoire d'une nomenclature compliquée, et que je voudrais prendre dans le sens le plus dérisoire. Ils sont les partisans de césar parce que césar est leur gage,

leur instrument, leur jouet. Ils ne sont plus ses affranchis, ils sont ses maîtres: ils ne sont plus la propriété de césar, césar est leur propriété : saluons donc l'avénement des *césariens*.

La seule personne avec laquelle les césariens doivent compter, c'est Messaline; mais elle est leur complice, ils lui font la part du lion, ils travaillent pour elle. Ils lui assurent le silence pour ses débauches, l'impunité pour ses crimes; ils lui accordent tout ce qu'elle souhaite, les parures, les jardins magnifiques, l'or à flots, le luxe insensé; ils l'aident à proscrire ceux qu'elle hait, à dépouiller ceux qu'elle envie, à violenter ceux qu'elle aime, à tuer ceux qui la dédaignent ou lui résistent. Elle a le titre d'*augusta*, comme l'a eu Livie; le jour de sa naissance est célébré par des fêtes aussi pompeuses que le jour de la naissance de l'empereur; elle monte en char au Capitole quand Claude triomphe des Bretons. Les césariens n'ignorent pas qu'une créature aussi dissolue, absorbée par ses sens, partagée entre la langueur et le désir, n'a point le temps d'être ambitieuse. Ils lui laissent ce qui charme les femmes, les apparences et la vanité du pouvoir; ils en gardent la réalité. Elle trône, mais ils règnent.

Et le bonhomme Claude? Quelle part lui fait-on dans cette vaste saturnale? La meute gorgée, que reste-t-il à l'innocent chasseur? Que lui réserve-t-on dans l'empire qu'il a conquis sans le savoir? Les césariens lui prodiguent aussi les apparences extérieures du pouvoir; ils l'occupent, le produisent en public sans cesser de l'entourer, ils l'amusent, ils remplissent ses journées; ils lui laissent à peine le temps de respirer. Ceux qui réglaient la vie de Sancho Pança dans l'île dont on l'avait fait souverain n'avaient pas plus d'art pour le dégoûter de son gouvernement que les césariens n'en déployaient pour que Claude fût enchanté du sien.

En première ligne venaient les plaisirs. Il aimait la table : on lui donnait des festins de six cents couverts, et, dès qu'il s'y endormait, on le faisait vomir en glissant délicatement une plume dans sa bouche ouverte, de sorte qu'il recommençait à manger aussitôt. Il aimait les femmes : Messaline avait soin de s'entourer de belles esclaves, et les césariens plaçaient auprès de lui des concubines dont ils étaient sûrs, qui ne pouvaient saper leur crédit; les deux favorites, qui s'appelaient Cléopâtre et Calpurnie, obéirent aux césariens dès qu'ils leur ordonnèrent de dénoncer Messaline. Claude aimait le jeu, surtout le jeu de dés : les césariens avaient inventé un moyen ingénieux de le faire jouer, même en voiture; ils pouvaient dès lors l'emmener, le transporter à leur gré sans qu'il murmurât. Il aimait le cirque et l'amphithéâtre : on multiplia les spectacles, et, comme à l'heure où le peuple allait dîner l'empereur ne voulait point quitter la place, pendant l'entr'acte on faisait com-

battre les machinistes et les employés dont il avait été mécontent.

Après les spectacles, le meilleur passe-temps était la justice. Claude avait la même rage que le juge des *Guêpes* et celui des *Plaideurs;* il aurait jugé le monde entier. Les journées s'écoulaient sans qu'il se fatiguât d'entendre les avocats et de trancher les causes les plus délicates. Le soir, en rentrant au Palatin, il était discuté, critiqué, loué par les césariens : par exemple le jour où, par un trait de génie, il condamna une mère qui reniait son fils à l'épouser. L'état de béatitude de Claude siégeant sur son tribunal était tel qu'on pouvait alors tout oser impunément. Un chevalier qui plaidait, exaspéré par l'ineptie de ses questions, lui jetait ses tablettes d'ivoire et son poinçon à la tête. Les avocats le clouaient sur sa chaise curule quand il voulait se lever, ceux-ci le saisissant par ses vêtemens, ceux-là par les pieds; mais rien ne pouvait le retenir, si l'odeur de quelque festin préparé par les prêtres du temple voisin arrivait jusqu'à lui : il levait la séance et courait s'inviter. Souvent le bonhomme s'endormait, laissant béante sa bouche baveuse, et Narcisse, qui était son assesseur, lui rendait compte de l'affaire à sa façon quand il s'éveillait. C'est ainsi que, les députés de la Bithynie étant venus dénoncer Junius Cilo, créature des césariens, qui les avait pillés sans merci : « Que veulent-ils? demanda Claude, qui n'avait rien entendu. — Ils te rendent grâce et louent Junius Cilo, répondit Narcisse. — Eh bien! dit Claude, je continue à Junius Cilo son gouvernement pour deux ans. »

Une troisième occupation, ce fut la censure, que Claude se mit en tête d'exercer sérieusement. Il voulut faire un dénombrement complet des citoyens, se rendre compte de leur fortune, de leur origine, chasser les intrus (c'était la majorité), les affranchis, pénétrer toutes les fraudes. Ce fut un dédale inextricable, et le pauvre archéologue eut beau ressusciter l'ancien cérémonial, planter sa chaise curule pendant des mois entiers en plein Champ de Mars, ce ne fut qu'une longue mystification. Les césariens le poussaient et le laissaient faire. Les seules lois bonnes et efficaces qu'ils l'aidèrent à promulguer pendant sa censure, ce furent les lois sur l'affranchissement, sur la protection des esclaves; ils connaissaient la matière et devaient bien cela à leurs frères restés dans l'infortune.

La guerre eut son tour parmi les occupations ménagées à Claude. Les césariens l'envoyèrent à l'extrémité du monde, contre le roi des Bretons, Cynobeline. Le voyage fut long, mais égayé par d'innombrables parties de dés, l'expédition courte, car tout avait été préparé par Plautius, même la victoire. Au bout de seize jours, Claude revint enivré, casque en tête, couronné de lauriers, égal en gloire aux plus illustres triomphateurs, revêtant volontiers dès lors

la cuirasse du guerrier : c'est ainsi qu'il s'est fait représenter sur les camées.

Après Mars vient Minerve. Les lettres, l'histoire, l'archéologie, remplissaient les heures de loisir. Les césariens n'avaient perdu ni leur goût fin, ni leur science littéraire, ni l'art d'assaisonner des éloges capables de satisfaire un auteur. Les œuvres de Claude étaient récitées, que dis-je! déclamées en public par les plus habiles orateurs du temps. Elles obtenaient un succès prodigieux, et Claude jouissait de sa gloire en même temps que de son propre génie. Les Grecs d'Alexandrie lui causèrent même une de ces joies que jamais n'a éprouvées peut-être un écrivain couronné. Ils fondèrent dans le Musée d'Alexandrie deux académies spéciales qui prirent le nom de *Claudiennes*. Elles se réunissaient à des époques régulières, et leur seule tâche était de lire dans leurs séances, l'une l'histoire des Étrusques, l'autre l'histoire des Carthaginois, écrite en grec par l'empereur. C'était long, mais le zèle des associés était à la hauteur de leur tâche. Les séances se suivaient, et les académiciens se relayaient jusqu'à ce qu'on eût achevé cette lecture, qui recommençait l'année suivante. Évidemment les Grecs d'Alexandrie avaient une vertu inconnue aux modernes. Jusqu'ici du moins, quoiqu'il n'ait pas manqué de souverains qui aient écrit l'histoire, il ne s'est point trouvé de corps assez convaincu pour se soumettre à une pareille épreuve, ni de ministre assez *césarien* pour la provoquer.

Les travaux publics étaient une des occupations qu'on avait imaginées pour Claude. Il y prenait goût, car c'est le plaisir d'un sot aussi bien que d'un homme d'esprit. Les particuliers les plus niais se ruinent le plus volontiers en constructions; les princes les plus médiocres se croient grands quand ils inspectent de vastes chantiers où s'agite une légion de maçons, quand ils voient la matière leur obéir, s'accumuler, se dresser jusqu'au ciel pour annoncer à la postérité leur nom avec la ruine de leur peuple. Les césariens trouvaient leur compte dans ces entreprises somptueuses : ce sont des gouffres qui permettent les grands vols, les cachent, les justifient. Les trois entreprises principales du règne de Claude, un port, un aqueduc, un émissaire, étaient inutiles et gigantesques; elles ont dévoré des sommes immenses.

Le port est celui d'Ostie, dont il ne reste rien, parce que la nature a repris ses droits et comblé ce que la main de l'homme avait creusé, comme à Tyr, à Utique, à Carthage. Il y avait eu famine à Rome, et la multitude avait poursuivi Claude de ses huées en lui jetant des morceaux de pain à la tête. Les césariens profitèrent de l'épouvante du maître; ils lui démontrèrent que la faim était la seule question politique pour un pouvoir absolu, qu'il fallait

prouver à cette foule inactive et vicieuse qu'on s'occupait uniquement d'elle et de ses besoins, qu'on assurait l'approvisionnement de Rome en creusant à grands frais un port à l'embouchure du Tibre. On ouvrit un bassin près d'Ostie, on le fit communiquer avec le fleuve et avec la mer par un double canal; on construisit deux digues qui arrêtaient les flots; on remplit et on coula le navire colossal qui avait apporté d'Égypte l'obélisque de Caligula, et sur ce noyau on bâtit une île qui arrêtait les sables, un phare qui guidait les navigateurs attardés. Deux bas-reliefs du musée du prince Torlonia, à la Lungara, trouvés à Porto, deux mosaïques d'Ostie, dans la maison que M. Visconti appelle *les Thermes maritimes*, des monnaies de Néron, donnent une impression très sommaire de ce travail, qui n'avait rien de nécessaire, car l'embouchure du Tibre était aussi accessible que l'ouverture du canal qui menait au bassin de Claude.

Le pain assuré, il fallait procurer à la multitude l'eau en abondance. Déjà sept aqueducs en amenaient à Rome un volume si considérable que l'on comptait par jour plusieurs mètres cubes d'eau pour chaque habitant. On feignit de croire que cette quantité ne suffisait pas, et on témoigna une touchante sollicitude pour abreuver ceux qu'on avait nourris. On reprit les plans de Caligula, qui n'était point un modèle de raison, et l'on alla chercher sur la route de Sublaqueum (*Subiaco*), au 38e mille, à gauche de la route, trois sources, la Curtia, la Cærulea, l'Albudina, que l'on réunit dans un huitième aqueduc sous le nom d'*eau claudienne*. Les constructions avaient 46 milles de longueur, c'est-à-dire 36 milles sous terre et 10 milles à ciel ouvert sur des arcs ou des substructions. Un neuvième aqueduc amena les eaux de l'Anio, détournées au 62e mille et clarifiées préalablement dans des réservoirs; le parcours était de 58,700 pas, dont 9,400 pas étaient édifiés sur le sol. Il était facile, sur une étendue aussi vaste, de multiplier les gains illicites, les erreurs de comptes, la falsification des mortiers, la dépréciation de la qualité ou l'augmentation du prix des matériaux. Ce qui prouve que les césariens avaient fait de trop larges détournemens à leur profit, c'est que peu d'années après Vespasien fut obligé de restaurer une œuvre si simple qu'elle devait demeurer inaltérable pendant bien des siècles. D'un autre côté, comme l'art romain a mis sur ces constructions inutiles le sceau de la grandeur, la beauté des ruines ferme la bouche aux critiques des modernes. L'aspect saisissant de la Porte-Majeure, où se réunissent les aqueducs, la hardiesse des arcs, qui s'élèvent à 109 pieds romains dans les airs, leur suite pittoresque, qui longe les murs de la ville, les anciens jardins d'Héliogabale, le couvent de Sainte-

Croix de Jérusalem, et se perd dans le lointain comme les arches d'un pont gigantesque jeté sur la campagne de Rome, tout désarme le voyageur; il n'ose condamner trop haut les intrigues ou les projets intéressés qui ont produit de si beaux résultats.

Enfin l'émissaire du lac Fucin était une spéculation pure où Narcisse commit des vols si audacieux que l'impératrice Agrippine les lui reprocha publiquement le jour même de l'inauguration. Les Marses, riverains du lac Fucin, demandaient depuis longtemps qu'on leur laissât dessécher le lac, qui gagnait peu à peu sur leurs terres et répandait au loin la fièvre. Les césariens engagèrent Claude à prendre à sa charge le travail en stipulant que les terres ainsi reconquises lui appartiendraient : de la sorte les césariens pouvaient spéculer à la fois sur les terrains et sur la dispendieuse exécution de l'émissaire. On employa en effet 30,000 hommes pendant onze ans. On creusa un canal voûté à travers la montagne, afin de jeter les eaux dans le Liris (Garigliano). Pour travailler plus vite, on creusa de toutes parts des puits, des escaliers, des approches perpendiculaires. Le rocher fut ainsi percé sur une longueur de 3,500 pas, et l'on déboucha à 20 mètres au-dessus du Liris, obliquement, afin que la chute de l'eau ne troublât pas le cours de la rivière. Le tunnel, que le savant historien de l'architecture, Hirt, a mesuré en 1796, a 19 pieds de hauteur sur 9 de large. Au milieu est une rigole supplémentaire d'un demi-pied de profondeur qui nous est expliquée par les récits des anciens. Le jour de l'inauguration, un combat naval devait être livré sur le lac avant qu'il fût subitement desséché. On était accouru de Rome et de toute l'Italie. Une flotte rhodienne et une flotte sicilienne, de 50 galères chacune, avaient été construites. 19,000 condamnés devaient monter ces galères et s'entr'égorger. Au moment où les malheureux défilèrent devant l'empereur en prononçant les paroles consacrées : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*, le bonhomme Claude, qui était dans le ravissement, leur répondit avec un signe de tête amical : *Avete vos* (portez-vous bien vous-mêmes). Aussitôt les condamnés posent leurs armes et déclarent que l'empereur leur a fait grâce de la vie. Cris, confusion, menaces, refus; Claude se précipite en traînant la jambe, il va dans les groupes, il supplie, il s'irrite, il écume, il dit mille niaiseries aux condamnés pour qu'ils consentent à mourir. Narcisse avait fait dresser sur un promontoire des balistes et des catapultes; la garde prétorienne cernait le lac. Cette précaution eut plus de succès que les argumens du grotesque césar : on se battit. La fête finie, on démolit les bâtardeaux, et les eaux s'écoulèrent en partie; mais, soit que les niveaux eussent été mal calculés, soit que Narcisse eût fait de trop gros bénéfices sur la

main-d'œuvre, une nappe considérable resta sur la vallée plate et égale comme une plage. Il fallut recommencer, et l'on creusa alors la rigole supplémentaire qui a été observée par Hirt, et dont profitent sans doute les spéculateurs modernes qui ont voulu dessécher de nouveau le lac reformé au moyen âge par l'obstruction de l'émissaire.

A l'aide de ces entreprises, ruineuses pour le trésor public, productives pour le trésor des administrateurs, les césariens amusaient Claude, lui créaient des soucis agréables, multipliaient des voyages qui le tenaient en haleine et en appétit; mais leur moyen d'action le plus puissant, c'était la peur. La peur était pour Claude une source inépuisable d'émotions; la peur remplissait sa vie de drames sans cesse renouvelés. Par leurs mensonges, par leurs délations, par les contes les plus ridicules, les césariens troublaient le faible cerveau de Claude, et l'accord de leurs récits ne laissait aucun refuge à son bon sens. Claude était naturellement lâche, comme tous les niais, naturellement cruel, comme tous les Romains. La vue des gladiateurs l'avait accoutumé au sang; il se penchait avec avidité sur le visage des mourans quand il assistait aux combats de l'amphithéâtre; il attendit un jour entier, à Tibur, devant le poteau auquel était lié un condamné, parce qu'il avait envie d'assister à un supplice dont la mode était perdue, et parce qu'il avait envoyé chercher à Rome le bourreau.

De plus sa propre lâcheté le rendait féroce, et les césariens n'avaient point de peine à pousser au meurtre l'âme qu'ils avaient eu soin de remplir de terreur. Ils évoquaient sans cesse l'image de Caligula assassiné sous ses yeux; ils lui montraient partout des ennemis, des complots, des poignards. Personne n'approchait de lui sans être fouillé, les femmes comme les hommes; il était toujours entouré de gardes, même à table. Les apparences les plus futiles suffisaient pour lui arracher un arrêt de mort. Messaline accourt un matin éplorée : elle l'a vu en rêve assassiné par son beau-père Silanus. Narcisse entre chez Claude à son tour, le visage décomposé : il a fait le même rêve. A point nommé se présente Silanus, que les deux complices ont fait inviter la veille à se trouver au Palatin dès la première heure. Il n'en faut pas davantage, Silanus est mis à mort sans procès. La crédulité de Claude était telle qu'un plaideur eut l'art de lui raconter un rêve du même genre et de lui donner, comme signalement de l'assassin qu'il avait entrevu, la description exacte de son adversaire. Lorsque l'adversaire se présenta pour plaider sa cause, l'empereur épouvanté reconnut le personnage du rêve et le fit tuer aussitôt. Une autre fois, un agitateur populaire nommé Camille lui écrivit pour lui enjoindre d'abdiquer. Claude rassembla

son conseil et délibéra longtemps pour savoir s'il ne devait pas lui obéir. Les césariens avaient soin de prolonger ces discussions et la terreur de leur maître par une contenance soucieuse. Chaque accès de ce genre était l'occasion d'une liquidation générale; chaque césarien apurait ses comptes par la proscription, la confiscation, la mort. Ils étaient si expéditifs que plus d'une fois les centurions se présentèrent pour rendre compte d'une exécution avant que Claude l'eût ordonnée; alors les césariens présens louaient le zèle des centurions et faisaient doubler la récompense. Plus d'une fois césar invita à souper des citoyens qui avaient été tués par son ordre, sans qu'il le sût. Il n'y avait plus de jugement en matière politique ou criminelle, les accusés étaient traînés dans le palais, condamnés, frappés; c'était la justice sommaire des sauvages. Le sénat n'avait plus besoin de se déshonorer par des sentences iniques; cette formalité était superflue, tout se passait à huis clos, dans la chambre de l'empereur.

Or la plus odieuse et la plus intolérable des tyrannies est celle qui supprime les formes juridiques. Certes un chef absolu ne manque ni d'armes tirées de l'interprétation des lois, ni de limiers ardens, ni de magistrats complaisans ou timides; l'accusé qu'il veut atteindre lui échappe rarement : le règne de Tibère en est la preuve; mais les tribunaux sont une dernière garantie, la défense une dernière consolation, la publicité une dernière pudeur. Tous les arrêts rendus par ce césar imbécile sont des attentats à la justice; toutes les exécutions qu'il a commandées sont des assassinats. Il assassinait pour le compte d'autrui; il était l'instrument de Messaline et des césariens; on le trompait, dira-t-on; sa stupidité en fait presque un innocent. Eh bien! veut-on savoir ce que coûte de sang à un peuple un despote faible et incapable? Sous le règne de Claude, on a exécuté trente-cinq sénateurs, trois cents chevaliers romains, trouvé ou supposé plus de parricides en cinq ans qu'on n'en avait supplicié pendant trois siècles; toutes les prisons étaient pleines; on a pu rassembler un jour dix-neuf mille proscrits sur les flottes du lac Fucin; enfin le sang des condamnés ruisselait dans l'amphithéâtre avec une telle abondance qu'on dut voiler la statue d'Auguste, afin de ne point souiller la face de ce dieu clément. Voilà où peut conduire un gouvernement irresponsable, quand la sottise du souverain sert de manteau à toutes les infamies de ses valets. Les césariens n'étaient point responsables devant la constitution; Claude, infirme d'esprit, n'est plus responsable devant la morale, il n'avait même plus conscience qu'il était un bourreau.

Pauvre misérable! *misellus* selon l'expression d'Auguste! Que ne restait-il obscur dans la condition privée? Il aurait vécu doucement,

trompé par ses femmes, joué par ses esclaves, amusé par ses affranchis et ses parasites; il aurait compilé quelques livres de plus, et il aurait disparu sans laisser un sillon ensanglanté dans l'histoire. Son mauvais génie, sous la forme du prétorien Gratus, l'a jeté sur le trône. Tous ses vices ont pris aussitôt une importance funeste. Les Arabes ont un proverbe. « Chacun, disent-ils, porte ses défauts serrés sous l'aisselle; mais celui qui fait le geste du commandement les montre tous, dès qu'il lève le bras.» Dénué de sens moral et de fierté, lâche, cruel, crédule, cachant une âme servile dans un corps grotesque, Claude a contribué plus encore que Caligula à l'avilissement du pouvoir. Il a révélé aux Romains de la façon la plus hideuse quelle est la récompense des entraînemens populaires vers une race préférée, quel est le danger du fétichisme, où conduisent la passion d'obéir et la rage de la servitude. Voilà donc le maître du monde! voilà donc le frère de Germanicus! voilà donc le produit de ce sang bien-aimé! Sur cette tête hébétée, frappée de la foudre, mue par un tremblement perpétuel, cent vingt millions d'hommes ont les yeux fixés avec crainte ou avec espoir! Pour cet idiot, il y a un public, l'univers; il y a une histoire, elle est écrite dans toutes les langues; il y a une postérité, puisque nous l'étudions; il y a une apothéose, car il sera fait dieu, comme les autres césars. Et cependant ce rejeton d'une race tant souhaitée a été aussi funeste que les tyrans les plus exécrés. Il a versé des flots de sang, il a favorisé le développement d'une corruption effrénée. C'est le soliveau de la fable que les grenouilles escaladent et insultent; mais sous le soliveau des hydres innombrables se tiennent enlacées et dévorent le peuple. Les césariens ont célébré pendant la plus grande partie de ce règne de véritables saturnales. Les prétoriens ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils huaient Narcisse qui voulait les haranguer et lui criaient, comme au jour de la fête des esclaves : *Io! io! saturnales!* C'est en effet la plus honteuse des orgies et la plus prolongée que celle de ces valets impudens qui ont tout vendu, tout dilapidé, tout énervé, tout confondu dans l'état. Ils ont achevé d'un seul coup l'œuvre d'Auguste et de Tibère; ils ont infligé à des hommes libres le dernier affront qu'ils puissent subir, obéir à des esclaves et les flatter! Néron peut paraître désormais avec son armée d'histrions, de mimes, de cochers, d'eunuques, de courtisanes, de baladins : le règne des césariens explique son règne, leur triomphe prépare son avénement.

BEULÉ.

LA

QUESTION DE L'OR

III.

LES DIFFÉRENS SYSTÈMES DE MONNAIE INTERNATIONALE.

Dans la question monétaire, telle qu'elle se pose aujourd'hui, il y a deux points de vue, le point de vue français et le point de vue international. Nous avons traité le premier dans une précédente étude (1). En combattant le double étalon et en nous prononçant pour l'étalon d'or unique, nous nous sommes pénétré d'abord de l'intérêt français. Il pourrait y avoir dommage, disions-nous, pour notre pays à rester plus longtemps avec un système qui ne lui laisse jamais dans la circulation que le métal le plus déprécié, tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant les oscillations du marché. Puisque nous avons la chance d'avoir aujourd'hui celui qui nous convient le mieux, l'or, celui qui est le plus en rapport avec les progrès de la civilisation, pourquoi cet état de choses ne serait-il pas consacré par une loi, et l'argent ne cesserait-il pas d'être la monnaie principale de la France? Il ne peut y avoir à cela aucun inconvénient. Tous les services que nous rend la monnaie d'argent nous seraient aussi bien rendus par la monnaie d'or. S'agit-il de nos rapports avec les pays qui n'ont que l'étalon d'ar-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1868.

gent, ces pays acceptent déjà notre or, ils l'acceptent même plus facilement qu'ils ne le font pour notre monnaie d'argent lorsque celle-ci n'est pas frappée au même type que la leur. Se préoccupe-t-on du besoin de se procurer ce métal afin de l'envoyer dans des contrées qui n'en connaissent pas d'autre, qui n'en veulent pas d'autre, on peut être sûr qu'il restera toujours, comme toute marchandise qui a son utilité et son placement, et on le trouvera sous forme de lingot autant qu'on le voudra. L'Angleterre nous en fournit la preuve. Ce pays n'a que l'étalon d'or, et cependant c'est celui qui trafique le plus avec les peuples qui n'ont que la monnaie d'argent, avec l'extrême Orient surtout, et il n'est pas embarrassé pour ses paiemens. On ajoute, il est vrai, qu'il s'appuie sur la réserve métallique de la France, que c'est nous qui lui fournissons le métal d'argent dont il a besoin, et que, si cette réserve venait à disparaître par la suppression du double étalon, l'Angleterre elle-même serait livrée aux plus grands embarras. L'argument est singulier. Il est curieux d'entendre dire que nous conservons l'étalon d'argent pour la plus grande satisfaction des intérêts anglais, et ce qui est plus curieux encore, c'est que les Anglais ont l'air de peu se soucier du service que nous leur rendons. Ils sont les premiers à nous presser de nous défaire du double étalon comme d'un système tout à fait suranné. Il ne peut en effet entrer sérieusement dans l'esprit de personne que, le jour où l'argent serait démonétisé en France et même ailleurs, on ne le trouverait plus à l'état de marchandise. Il se dépréciera, continue-t-on, s'il cesse d'être à l'état monétaire. Sans doute il se dépréciera, surtout si la mesure se généralise; mais qu'y faire, si cela résulte de la plus grande utilité de la monnaie d'or, de l'extension que celle-ci est appelée à prendre? Peut-on lutter contre la force des choses? Croit-on que, parce que nous nous obstinerons, au grand préjudice de nos intérêts, à laisser notre marché ouvert à la monnaie d'argent, nous empêcherons cette dépréciation de se produire? Autant vaudrait dire qu'on peut arrêter un fleuve dans son cours en lui opposant un barrage plus ou moins élevé. Le fleuve se répandra toujours, seulement les obstacles artificiels qu'on lui aura créés feront qu'il submergera tout ce qui l'entoure. Tel est le danger qui nous menace avec le double étalon. Les autres nations, mieux avisées, démonétiseront leur argent à nos dépens, et un beau jour nous serons inondés de ce métal, qui n'aura plus de valeur légale que chez nous. C'est là une perspective grave à laquelle ne peut se soumettre un gouvernement soucieux des intérêts du pays, et qui a le sentiment de sa responsabilité.

Voilà le point de vue français de la question. Il en est un autre

non moins intéressant, dont on s'est beaucoup occupé depuis quelques années : c'est celui de la monnaie internationale (1). L'adoption d'un étalon unique est le préliminaire indispensable d'une réforme de ce genre. On peut discuter sur les mérites de cette réforme; mais, si on les admet, et quel que soit le système que l'on propose pour la réaliser, on reconnaît que la première chose à faire, c'est de s'entendre pour n'avoir qu'un étalon. Avec les deux, on serait soumis à toutes les variations qui résulteraient de la différence du rapport existant entre eux, et on n'aurait jamais de base certaine. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, elle saute aux yeux. Voyons les avantages de la monnaie internationale.

I.

Le premier avantage, qui est incontestable, c'est une plus grande facilité fournie au commerce extérieur. Il est évident que, si partout on avait une monnaie semblable, un même type de valeur auquel on pût rapporter le prix des choses, on s'entendrait mieux sur tous les marchés du monde; on saurait mieux où l'on peut acheter et où l'on peut vendre. Quand un commerçant français lit dans un journal que le prix du café à Cuba est de 20 piastres fortes le quintal ou les 100 kilogrammes, et celui du coton à la Nouvelle-Orléans de 80 dollars la balle de 145 kilogrammes, il est obligé de faire un calcul de réduction de ces monnaies en monnaies françaises, il est plus embarrassé que s'il voyait du premier coup d'œil qu'il s'agit de 116 francs pour le café et de 424 francs pour le coton. Aussi le commerce avec l'étranger est-il presque partout le monopole des grandes maisons, précisément parce qu'elles ont des moyens que n'ont pas les autres, qu'elles peuvent faire les frais de commis spéciaux qui leur traduisent les mercuriales du dehors. Elles se servent de ce monopole pour augmenter le prix de leurs services. Si l'appréciation de ces mercuriales était à la portée de tout le monde, on n'aurait plus autant besoin d'intermédiaires, et on pourrait faire directement sa vente ou sa commande. Il en résulterait dans les prix un abaissement calculé non-seulement sur l'économie de ces commis spéciaux, mais sur les effets ordinaires de la concurrence. Le commerce extérieur se démocratiserait, et en se démocratisant il profiterait à plus de monde.

Je ne mentionne qu'en passant un autre avantage de la monnaie

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1867, un excellent travail sur *la Monnaie internationale*, par M. de Laveleye.

internationale, qui permettrait d'établir de la même manière tous les comptes financiers, commerciaux et statistiques. On comprend que ce serait plus commode. Si au lieu de lire, par exemple, que le budget de l'Angleterre est de 70 millions de livres sterling, celui de l'Autriche de 437 millions de florins, celui de la Prusse de 160 millions de thalers, et celui de la France de 2 milliards de francs, on les voyait tous exprimés par les mêmes chiffres, on ferait bien plus vite la comparaison. J'arrive au plus grand argument en faveur de la monnaie internationale, à celui pour lequel il faudrait l'établir, quand même il serait le seul : elle supprime les frais de change qui résultent de la différence des monnaies. Le délégué américain à la conférence de 1867, M. Rugles, dans un rapport à son gouvernement, a dit que les changeurs, qui trafiquent de cette différence des monnaies, prélevaient chaque année sur le monde commerçant et voyageur, en Europe et en Amérique seulement, une somme de 2 millions de dollars, soit plus de 10 millions de francs, et il ajoutait qu'il en coûterait à peine autant pour refondre tous les systèmes monétaires et adopter un même type. Cette déclaration, plus ou moins exacte dans les chiffres, est vraie au fond. Il y a en effet des gens qui vivent des obstacles mis à la libre circulation de la monnaie, comme il y en a qui vivent des barrières encore dressées aux frontières des états, ou de la diversité des langues. Ce sont autant d'impôts levés sur les préjugés et l'ignorance.

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre assurément que, si on avait partout la même monnaie, on aurait supprimé le change, et qu'à Paris la livre sterling vaudrait toujours 25 francs 20 centimes, le florin de Hollande 2 francs 13 cent. Le taux du change résulte de plusieurs élémens. La différence de monnaie est un des plus importans, mais il n'est pas le seul. Il faut tenir compte en outre des frais de transport pour le numéraire à envoyer au dehors, des risques que l'on fait courir lorsqu'on donne une traite sur l'étranger, surtout si elle est à longue échéance. Ces considérations feront toujours varier le taux du change ; mais il baisserait forcément, si chacun pouvait envoyer sa propre monnaie, si elle était reçue partout sans passer par la refonte et sans subir les frais que celle-ci entraîne. Ainsi la livre sterling, qui intrinsèquement vaut 25 francs 20 cent., n'est reçue à notre hôtel des Monnaies, d'après les tarifs, qu'à 25 francs 10 cent. Ajoutez à cela la perte d'intérêt pendant le temps nécessaire à la refonte, peut-être 5 cent. encore; voici cette pièce réduite à 25 fr. 5 cent., c'est-à-dire ayant perdu plus de 1/2 pour 100 par le simple fait de la différence du type monétaire des deux pays. Il en est de même pour notre monnaie

d'argent lorsqu'elle va en Allemagne, et pour notre monnaie d'or quand elle est en Angleterre. C'est ce qui explique comment quelquefois nous payons la livre sterling jusqu'à 25 fr. 35 cent., même 25 fr. 40 cent., et pourquoi nous subissons une réduction de 1 1/2 à 2 pour 100 dans la conversion de nos francs en florins. Nous préférons acheter une traite à ce taux plutôt que de faire une expédition d'or ou d'argent qui, avec les frais de transport et ceux de refonte, nous reviendrait encore plus cher. Du reste, cet inconvénient est tellement senti que déjà l'on arrive par la force des choses à créer une espèce de monnaie internationale avec le lingot. On s'en sert pour les forts paiemens, et il donne lieu à un trafic de plus en plus considérable. Les tableaux officiels nous apprennent qu'en France, pendant l'année 1868, sur une importation de métal d'or de 491 millions, 200 sont arrivés à l'état de lingots. Pour l'argent, la proportion est de 64 millions en lingots contre 127 en monnaie. A l'exportation, les résultats sont sensiblement moindres en ce qui concerne l'or : 22 millions en lingots contre 266 en monnaie. L'exportation en numéraire d'argent a été de 52 millions contre 22 en lingots; mais c'est un fait exceptionnel dû à des besoins particuliers de l'Italie. Depuis quelques années, chez nous, l'exportation en lingots domine; elle a été de 45 millions en 1867 contre 18 en numéraire, et de 111 millions en 1866 contre 93. La raison en est facile à donner. Nous sommes pour l'or de grands consommateurs et nous avons intérêt à le monnayer, d'abord pour notre propre circulation, qui s'en enrichit chaque année, ensuite parce que notre monnaie est de plus en plus acceptée dans les divers pays d'Europe. C'est le contraire pour l'argent : on nous envoie plus de lingots, et nous envoyons moins de monnaie. Cela prouve entre parenthèses, comme je l'ai démontré dans un précédent travail, que, lorsque l'argent n'a plus les mêmes débouchés au dehors, il reflue en France à cause de la valeur légale que nous lui maintenons. Cet exemple est significatif, et il devrait faire comprendre aux défenseurs du double étalon le danger où nous met ce système. Le lingot d'argent abonde chez nous, et nous en avons de moins en moins le placement sous forme de monnaie.

En Amérique, cette transmission du lingot se fait sur une très large échelle; on va même jusqu'à le certifier comme poids et comme titre aux hôtels des monnaies, afin de le faire circuler plus facilement. Ce procédé est utile assurément, et il simplifie quelques opérations de change; mais il ne peut pas tenir lieu de monnaie internationale. Il ne convient que pour les gros paiemens, il n'est pas à la portée de tout le monde, et il devient le monopole de ceux qui font en grand le trafic des monnaies, c'est-à-dire encore des chan-

geurs ou des banquiers. Si j'ai 1,000 francs ou 2,000 francs à payer à Londres, puis-je envoyer un lingot? Il n'y en a point d'aussi petit. Au contraire le changeur, qui sert d'intermédiaire à plusieurs personnes, qui délivrera 200,000 francs de traites à la fois, trouvera aisément un lingot de cette somme, et conservera pour lui seul tout le bénéfice qui résulte de ce mode de paiement. Le lingot n'est donc pas la solution du problème; il ne satisfait pas mieux aux exigences de la circulation métallique internationale que des billets de banque de 5,000 et de 10,000 francs ne feraient face seuls à toutes celles de la circulation fiduciaire. Il faut quelque chose qui réponde mieux aux besoins de détail, les plus nombreux en définitive et les plus considérables. On ne peut pas non plus envoyer des lingots sur toutes les places : on en expédiera bien à Paris, Londres, New-York, Amsterdam, Hambourg; mais on ne pourrait en adresser dans des villes secondaires, il n'y aurait personne pour les recevoir. Il faut donc absolument un type monétaire qui soit accepté partout, qui partout serve à la libération des engagemens. L'unité de ce type sera choisie plus ou moins forte suivant le point de vue auquel on se placera; mais elle devra servir aux petits paiemens comme aux gros.

Un négociant considérable de Bradford et de Manchester, M. Behrends, a fait dans l'enquête anglaise une déposition qui montre les inconvéniens du change actuel. Ayant à effectuer un paiement de 97 livres sterling à Luxembourg, et ne sachant pas exactement quelle était la monnaie du pays, il avait d'abord envoyé une traite en francs, subissant un change pour cette conversion. Le banquier auquel elle était adressée refusa de la recevoir, parce que la monnaie du pays était le thaler prussien. Il fallut alors faire une seconde conversion, et le résultat fut une dépense de 45 francs. Le président de l'enquête demanda si M. Behrends aurait évité ce change exorbitant avec une monnaie internationale. — Assurément, dit-il, j'aurais délivré immédiatement en cette monnaie une traite de 2,425 francs, correspondant à 97 liv. sterl., et je n'aurais eu rien de plus à payer. — Cet exemple est saisissant, il illumine la question, et il se reproduit, sauf la différence des proportions, dans la plupart des paiemens qu'on doit faire à l'extérieur. Le change est comme un droit de péage qu'on est obligé d'acquitter pour passer d'un pays dans l'autre. Il y a même ceci de particulier, que les Anglais, qui montrent en ce moment le plus de résistance à l'adoption d'une monnaie internationale, à moins qu'on ne prenne la leur, sont le plus victimes de la différence des types monétaires. Leur livre sterling, qui vaut intrinsèquement 25 francs 20, n'est acceptée chez nous que pour 25,10, soit à l'hô-

tel des Monnaies, soit chez les changeurs, et quand on veut la donner directement dans les relations commerciales ou pour des dépenses de voyage sur le continent, elle n'est prise que pour 25 francs, avec une perte de 3/4 pour 100. Le rapport sur l'enquête anglaise nous apprend également que, dans les arrangemens intervenus entre le gouvernement anglais et le gouvernement français pendant la dernière exposition de 1867 pour les ordres de paiement, la livre sterling n'était acceptée que pour 25 francs. Ce qui arrive pour la livre sterling arrive aussi pour le thaler, le florin d'Allemagne, pour notre monnaie à nous-mêmes, excepté dans le groupe des états qui ont adhéré à la convention de 1865. Partout ailleurs, la pièce de 10 ou de 20 fr., sans parler de la monnaie d'argent, subit une dépréciation qui n'a d'autre raison d'être que la différence du type monétaire.

Mais, dit-on, le nombre de ceux qui trafiquent avec le dehors et qui voyagent est très restreint, comparé à ceux qui n'ont aucune relation avec l'étranger, qui ne sortent pas de chez eux. Est-il nécessaire, pour satisfaire quelques personnes, d'imposer à plusieurs peuples le trouble qu'occasionne forcément un changement de monnaie? Nous reviendrons tout à l'heure sur cette perturbation qu'on redoute. Elle est incontestable; seulement les avantages qui seront la conséquence de la réforme se feront sentir à ceux même qui ne paraissent pas devoir en éprouver les effets. L'adoption d'une monnaie internationale abaisserait les frais nécessaires pour acquitter une dette au dehors. Or tout abaissement de frais dans les relations internationales, comme dans les relations intérieures, aboutit naturellement à un développement de trafic. Autrement pourquoi aurait-on demandé avec tant d'ardeur la diminution et même la suppression des droits de douane, l'abolition des passeports? Pourquoi, par des conventions postales entre nations, aurait-on rendu les correspondances moins coûteuses? Pourquoi des conférences entre délégués des divers chemins de fer européens ont-elles procédé à l'établissement de taxes uniformes et aussi réduites que possible? Évidemment on sent qu'avec le progrès de la civilisation il faut donner au développement des transactions le plus de facilité possible. Et s'imagine-t-on que cette diminution des droits de douane, les conventions postales, les abaissemens de tarifs sur les chemins de fer, ne profitent qu'à ceux qui voyagent, qu'à ceux qui ont des marchandises à envoyer au dehors ou à en recevoir? Ce serait une grande erreur. Le paysan au fond de sa province, qui n'a jamais quitté le sol natal, qui ne le quittera jamais, qui n'a point de correspondance avec l'étranger et point de marchandises à faire passer par la ligne des douanes, le paysan y gagnera comme

tout le monde. Il vendra ses denrées plus cher, et s'approvisionnera plus aisément et à meilleur marché. Eh bien! il en sera de même pour les effets de la monnaie internationale; par cela seul qu'elle apporterait de nouvelles facilités dans les relations avec l'extérieur, elle profiterait à tous. Ce sera un trouble, dit-on, apporté dans les habitudes existantes. Cela est possible; mais quel est le progrès qui n'a pas été un trouble à l'origine? Les chemins de fer, le plus fécond de tous les progrès assurément, ont bouleversé les rapports économiques, sans parler des anciens modes de transport, qu'ils ont plus ou moins ruinés. Ils ont déplacé la richesse, ils l'ont portée là où elle n'existait pas, au détriment souvent d'autres pays qui avaient le monopole de certains débouchés. Cependant qui ne s'applaudit aujourd'hui de la création des chemins de fer? On s'est remis du trouble, et chacun apprécie les bienfaits immenses et durables dont ils ont doté les nations. Certainement une nouvelle monnaie que l'on ne connaît pas, venant en compétition avec celle dont on a l'habitude, causera dans le premier moment quelque embarras; mais nous ne croyons pas nous hasarder beaucoup en disant que ces embarras seront momentanés, et qu'on arrivera bien vite à les surmonter. Il n'y a rien de tel qu'une utilité bien reconnue pour triompher de tous les obstacles. Un déposant dans l'enquête anglaise est venu dire que, lorsqu'on assimila la monnaie d'Irlande à la monnaie anglaise, la première perdait 1 penny par shilling, soit plus de 8 1/2 pour 100. Cependant l'assimilation se fit sans difficulté, et au bout d'un an on n'y pensait plus. Nous-mêmes nous avons vu dans la première partie de ce siècle les pièces de 24 et de 48 francs en or circulant conjointement avec celles de 20 et de 40 francs, celles de 6 francs, 3 francs, 30 sous et 15 sous en argent avec celles de 5 francs, 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Les monnaies les plus utiles, les plus conformes au progrès, ont pris le pas sur les autres, et aujourd'hui on n'a plus souvenir de l'ancien système. Il a fallu très peu de temps pour s'habituer au nouveau. Ne nous exagérons donc point la difficulté de vaincre des habitudes prises et de faire pénétrer dans les masses une monnaie nouvelle. Ce serait plus facile qu'on ne pense.

On ajoute, car je ne veux omettre aucune objection, que l'adoption de la monnaie internationale ne signifie rien, n'a pas d'importance réelle, tant qu'on n'a pas le même système de poids et mesures; il faudrait avant tout chercher à s'entendre sur ce dernier point, la réforme monétaire viendrait ensuite beaucoup plus utilement. — Il est certain que le progrès serait plus complet, si à la même monnaie on ajoutait le même système de poids et mesures; mais dans ce monde tout ne s'opère pas à la fois, et l'expérience

enseigne que les réformes les meilleures, les plus assurées, sont celles qui s'accomplissent degré par degré. L'esprit s'habitue mieux aux petits changemens qu'aux grands, une réforme en amène une autre, et le progrès général de l'humanité s'accomplit ainsi sans secousse et avec un caractère durable. Nous ne rechercherons donc pas s'il vaudrait mieux commencer par le système des poids et mesures ou par la monnaie; nous proposons la monnaie, parce que l'attention nous paraît plus portée de ce côté en ce moment, que la question est discutée tous les jours, et qu'elle l'a été notamment avec une certaine solennité dans la conférence internationale de 1867 à Paris. D'ailleurs la monnaie joue aujourd'hui dans les rapports internationaux un rôle qu'elle n'avait pas autrefois. Les métaux précieux voyagent et s'échangent dans des proportions considérables. Un auteur que j'ai déjà eu occasion de citer avec éloge pour ses études statistiques des plus consciencieuses, M. Clément Juglar, nous apprend que, dans la période de 1841 à 1847, le mouvement des métaux précieux en France a été en moyenne par an de 276 à 292 millions; dans l'année 1866 seule, il s'est élevé à 1,554 millions, dont plus des 2/3 en monnaie métallique, c'est-à-dire en monnaie qui, pour entrer dans la circulation des pays où elle arrive, a besoin de se transformer et de subir tous les frais que cette transformation entraîne. On peut juger par là de l'importance et de l'urgence de la réforme, et il ne faut pas trop s'étonner qu'on lui donne la préférence même sur l'unité des poids et mesures. Cette dernière d'ailleurs a déjà été consacrée légalement par 300 millions d'individus dans le monde, qui adoptent notre système métrique : ils en font plus ou moins usage; mais, du moment que la loi n'y est plus opposée, ils finiront bien un jour par s'y rallier complétement. L'unité monétaire, telle qu'elle résulte de la convention de 1865, n'a encore que 100 millions d'adhérens; c'est donc de ce côté qu'il faut diriger les plus pressans efforts.

II.

Plusieurs systèmes ont été mis en avant pour réaliser cette unité. Nous nous proposons d'examiner les principaux, et nous allons commencer par le plus radical, par celui qui consiste à ne tenir aucun compte des monnaies actuelles et à prendre le poids comme base de la réforme. L'unité de poids, d'après le système métrique, est le gramme avec ses multiples et ses sous-multiples. On propose de l'appliquer à la monnaie et de frapper des pièces sinon d'un gramme, ce qui en or, — car on veut l'étalon d'or unique, — serait

beaucoup trop petit et correspondrait à une valeur d'environ 3 fr., au moins de 5 et 10 grammes et même de 2; au-dessous, on conserverait la monnaie divisionnaire d'argent. On trouve aussi opportun dans ce système de pouvoir fabriquer des pièces d'argent d'un poids et d'un titre déterminés sans cours légal, de pouvoir certifier également des lingots du même métal, et de laisser chacun libre de stipuler dans les contrats avec lequel des deux métaux il entend être payé. De cette manière, l'on donne satisfaction à ceux qui prétendent qu'on ne peut pas rejeter absolument l'argent, qui a son rôle utile dans la circulation. De plus on a un système logique qui cadre avec l'ensemble de notre système décimal. On suppose qu'on n'aurait pas de peine à le faire accepter, et qu'on échangerait bien vite aussi facilement un hectolitre de blé contre 6 grammes 451 milligr. d'or qu'on l'échange aujourd'hui contre 20 francs. Ce système, mis en avant par un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Léon, a été particulièrement défendu par un économiste éminent qui a acquis une grande compétence en ces matières, et qui donne toujours aux idées qu'il patronne une grande autorité, M. Michel Chevalier. Il mérite donc d'être examiné sérieusement.

La première objection qu'il rencontre est assurément de celles auxquelles on ne s'attendait pas. On le présente comme un système de conciliation en présence de toutes les susceptibilités nationales qu'éveille le choix de la monnaie universelle. Les Anglais ne veulent pas de notre franc, nous ne voulons pas de leur souverain; les Américains proposeraient volontiers leur dollar, et les Allemands leur thaler. Comment s'entendre au milieu de ces prétentions diverses? L'unité de poids a paru tout concilier, parce qu'elle repose sur une base qui n'appartient à personne, ou plutôt qui appartient à tout le monde, et voilà qu'on répond de l'autre côté du détroit qu'il n'y a pas d'unité de poids et de mesure absolue s'imposant par elle-même, comme s'imposent, par exemple, l'or et l'argent pour servir de signe monétaire. Le mètre, qui est le point de départ de tout le système, est une mesure de convention. On a pris, pour l'établir, la quarante millionième partie du méridien terrestre passant par la France entre Dunkerque et Formentera; mais le choix de cette unité est arbitraire. Les Anglais vous disent que leur *yard*, comme mesure de longueur, et leur *livre troy* subdivisée en grains, comme mesure de poids, sont aussi rationnels que notre mètre et notre gramme, et beaucoup plus usuels. Ils ajoutent que le gramme, ramené au système métrique parce qu'il est la centième partie d'un mètre cube d'eau distillée à la température de 4 degrés au-dessus de zéro, est non moins arbitraire. Nous ne voulons pas assurément nous faire l'écho des reproches adressés au système métrique, nous croyons

qu'il prévaudra malgré tout; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été conçu d'une pièce et un peu trop scientifiquement. On n'a pas assez tenu compte des anciens usages et des raisons qui les avaient fait établir. Il en résulte que toutes les unités sur lesquelles il repose sont ou trop faibles ou trop fortes pour les usages ordinaires. Le gramme, comme unité de poids, est incontestablement trop faible; aussi a-t-il beaucoup de peine à pénétrer dans la pratique, et on compte toujours par livre et par once. Ces mesures sont plus naturelles, elles correspondent, à de légères différences près, avec celles de la plupart des peuples (1). Ce n'est pas le hasard qui fait de tels rapprochemens, ce sont les besoins. Il en est de même de ce qu'on appelle le pied de roi comparé au mètre; cette dernière mesure est souvent trop forte. Enfin le litre ne remplace pas aisément la bouteille, et l'arpent subsiste à côté de l'are et de l'hectare. Ce système ne représente donc pas l'idéal, et il prête à la critique. Il a toutefois un avantage que personne ne conteste, c'est la décimalité. Il permet, moyennant de simples déplacemens de virgule, de calculer très vite les sommes les plus considérables. Toute la question est de savoir si l'on peut obtenir cet avantage avec les monnaies actuelles, et cela n'est pas douteux. Il importe peu en effet qu'elles répondent en poids à un chiffre rond ou à un chiffre fractionnaire. Il suffit, pour qu'elles rentrent dans le système décimal, qu'elles puissent se multiplier et se diviser par 10 et par 100. Le franc ne répond pas à un chiffre rond comme poids, puisqu'il représente 4 grammes 1/2 d'argent pur, — notre pièce d'or de 10 francs pèse 3 grammes 225, celle de 20 francs 6 grammes 451. Cela ne les empêche pas d'être parfaitement décimales. Que manque-t-il à la livre sterling, au florin, au thaler, pour qu'ils le soient également? Il leur manque d'avoir des multiples et des sous-multiples qui soient exprimés en monnaie. Le dollar américain est décimal, parce qu'il a une monnaie divisionnaire qu'on appelle le cent, qui en est la centième partie. Par conséquent le système du

(1) Voici en effet les étalons de poids des différens pays, comparés au kilogramme :

Autriche, Bavière	0,56	centièmes du kilogr.
Bohême	0,51	—
Francfort	0,50	—
Danemark, Hanovre, Hollande	0,49	—
Hambourg, Suisse, France ancienne	0,48	—
Espagne, Prusse, Saxe	0,46	—
Angleterre, Portugal	0,45	—
Russie	0,41	—

Le pied, comme mesure de longueur, est également presque partout le même, et varie de 30 à 33 centimètres.

gramme ne simplifie rien, il se présente au contraire comme une complication de plus; enfin lui-même n'est pas complétement décimal. Ainsi on ne pourrait pas fabriquer des monnaies de l'unité adoptée, c'est-à-dire du gramme; on en fabriquerait encore moins d'un décigramme et d'un centigramme, et quant aux monnaies divisionnaires d'argent, il n'y en a point qui soient en poids rond la 10e partie de la monnaie d'or. La valeur du décigramme d'or est représentée par un poids d'argent de 1 gramme 55 centigrammes.

On dit que ce système est le plus logique. D'abord on se demande ce que signifie la logique quand il s'agit de sciences sociales, qui s'appliquent à ce qu'il y a de plus relatif, qui doivent tenir compte des goûts, des habitudes et des traditions. Et puis quelle est cette logique qui fait rétrograder la civilisation? La monnaie de poids est celle des sociétés primitives, celle qu'on a lorsqu'on est obligé de faire la vérification par soi-même, et qu'il n'y a pas de garantie dans le contrôle de l'état. Elle est encore en usage en Chine, où chacun a sa balance pour peser le lingot qu'il reçoit. A mesure qu'on avance en civilisation, la monnaie de poids disparaît pour faire place à la monnaie de convention, c'est-à-dire à une monnaie plus simple, dûment certifiée par l'état, et que tout le monde accepte sur la foi de cette garantie. Elle a sur l'autre l'avantage qu'a dans la langue la parole sur le signe. Le signe est peut-être plus expressif, mais il est moins rapide, et quand on s'entend avec la parole, l'autre moyen devient inutile. De même pour la monnaie de convention : quand on sait ce qu'elle vaut par rapport à telle ou telle marchandise, cela suffit. Du reste, il faut bien que l'idée du gramme ait paru d'une application difficile, car jusqu'à ce jour elle a rencontré peu d'adhérens, elle a été à peine indiquée dans la conférence de 1867, et n'a pas été soutenue du tout dans la dernière enquête anglaise.

Voyons maintenant un autre système, celui qui a été mis en avant dans cette conférence de 1867, réunie, comme chacun sait, avec un certain éclat sous la présidence du prince Napoléon et provoquée par M. de Parieu, qui a déjà eu le mérite d'attacher son nom à la première base de l'unité par la convention de 1865. Elle était composée des hommes les plus compétens de l'Europe délégués par tous les pays. On a dans cette conférence, qu'on me pardonne le mot, un peu battu les buissons. On s'abordait sans avoir rien préparé à l'avance, on craignait la résistance que soulèveraient les innovations trop radicales, et on a cherché une solution qui pût satisfaire tout le monde. On a proposé la pièce de 25 francs pour plaire à l'Angleterre, celle de 15 francs pour être agréable à l'Allemagne, on a parlé de la pièce de 10 francs, et enfin on s'est arrêté

à celle de 5 francs, comme étant un diviseur commun pour toutes les autres. On s'est ensuite séparé, afin que chacun pût en référer à son gouvernement; mais aussitôt que dans les divers états des commissions furent saisies de la question, on s'aperçut que la pièce de 5 francs n'avait aucun avantage essentiel et qu'elle n'atteignait pas le but qu'on se proposait. D'abord elle n'est pas décimale par elle-même, elle n'est qu'un multiple par cinq d'une unité décimale, le franc; puis elle a paru, dans certains états, représenter un chiffre trop faible. On a trouvé qu'elle n'était pas en rapport avec le progrès de la richesse, qui se compte maintenant par milliards, et avec les développemens économiques de toute nature. Cette objection a surtout été présentée par les Anglais, qui ont déclaré que leur livre sterling était à peine assez forte. Nous avons vu, dans un pays du nord, en Suède, sur le rapport de son délégué à la conférence, établir une monnaie d'or de 10 francs comme devant constituer l'unité monétaire du pays. Enfin on a fait à la pièce de 5 francs, au point de vue de la circulation, une dernière objection : on a dit que, frappée en or, elle serait trop petite, facile à perdre et trop prompte à se détériorer. Un économiste distingué en Angleterre, M. Jevons, a établi dernièrement un calcul assez curieux. Il a rapproché les souverains et demi-souverains qui sont en circulation depuis un certain nombre d'années, et il a constaté que le demi-souverain s'usait moitié plus vite que la pièce entière, que l'une pouvait rester dans la circulation dix-huit ans sans descendre au-dessous du poids légal de tolérance, tandis que l'autre n'y restait que dix ans. Cette expérience prouve qu'avec la pièce de 5 francs l'usure serait plus rapide encore, et que les nations perdraient chaque année, du fait de leur monnaie internationale, une somme assez considérable. Les inconvéniens de la pièce de 5 francs sont si généralement sentis que, dans l'enquête qui vient d'avoir lieu en France sur le double étalon, la plupart des autorités consultées ont cru devoir l'exclure, tout en se prononçant pour la monnaie d'or. On avait été conduit à choisir la pièce de 5 francs parce qu'on supposait qu'elle s'adapterait mieux avec les monnaies actuellement en cours dans les divers pays; on trouvait qu'elle était une division de la livre sterling réduite à 25 fr., qu'elle en était une également des termes de l'équation que les Allemands avaient établie en 1857 pour mettre leurs monnaies d'accord. Cette équation se formule ainsi : 4 thalers = 6 florins du sud, = 7 florins du nord, = 15 francs de monnaie française; elle paraissait enfin se rapprocher assez du dollar américain et de la piastre espagnole pour qu'il n'y eût pas une trop grosse difficulté à les fondre ensemble. On n'avait pas suffisamment réfléchi que l'assimilation était plus apparente que réelle, et

qu'il en coûterait autant pour ramener la livre sterling à 25 fr. que pour créer tout autre type monétaire, qu'il faudrait toujours la refondre, et les Anglais ne paraissent pas du tout disposés à rien retrancher de leur livre sterling, qui est la base de tous les contrats. Il en serait de même du dollar américain, qui vaut 5 fr. 30 cent., et de la piastre espagnole, qui est du même prix. En outre, avec ce système, l'unité n'est pas faite. Quel est le premier avantage qui doit en résulter? C'est que tous les comptes soient établis de la même manière et avec les mêmes chiffres. Or, si les uns sont exprimés avec l'unité de 25 francs, les autres avec celle de 15 francs, d'autres avec celle de 10 francs, il faudra toujours des calculs pour les ramener au diviseur commun de 5 francs. Si simples et si faciles que soient ces calculs, ils n'en seront pas moins un obstacle à l'identité absolue des comptes, qu'on ne pourra pas saisir du premier coup d'œil. Maintenant a-t-on considéré que, comme les subdivisions de la pièce de 5 francs ne répondent à aucune des monnaies aujourd'hui existantes, excepté dans le groupe des adhérens à la convention de 1865, on ne s'entendrait pas pour les valeurs inférieures à ce chiffre, qu'on n'aurait aucun moyen de les indiquer de la même manière? Et en définitive ces valeurs sont les plus nombreuses et les plus intéressantes, celles qui, dans les mercuriales et les circulaires, indiquent le prix des marchandises. On ne peut pas ne faire l'unité que pour les gros comptes, il faut la faire aussi pour les petits. Voilà les objections qu'a rencontrées immédiatement et presque partout la pièce de 5 francs, et qui l'ont fait écarter. Alors il n'y a plus eu de système ayant, pour ainsi dire, une autorité quasi officielle; chacun s'est retrouvé en face de son inspiration, et c'est ainsi que nous avons vu se produire d'abord le système du gramme dont nous avons parlé tout à l'heure, puis un autre système exclusivement anglais qu'il nous reste à examiner.

Ce système, présenté dans l'*Economist* et soutenu par un homme considérable, directeur de ce recueil, M. Walter Bagehot, n'a pas pour but de réaliser l'unité absolue; il s'adresse à la race anglo-saxonne, et lui propose une union monétaire pour elle seule, sauf aux autres peuples à l'adopter, si cela leur convient. Voici quel serait le plan : la livre sterling, telle qu'elle est, n'est pas décimale, il n'y a dans la monnaie anglaise aucune division par 10, par 100 ou par 1,000, à laquelle elle corresponde; il faudrait d'abord la rendre décimale. C'est un avantage essentiel pour la simplicité des comptes, et les Anglais le reconnaissent comme tout le monde. On la rendrait décimale en l'appuyant sur le *farthing*, qui est la plus petite monnaie de nos voisins et le quart d'un *penny*; mais la livre sterling ne vaut aujourd'hui que 960 farthings. Pour qu'elle en valût 1,000,

il faudrait lui ajouter 10 deniers ou 40 farthings, c'est-à-dire l'augmenter d'un peu plus de 4 p. 100. Ceci fait, et nous verrons tout à l'heure si cela est facile, on se tourne du côté des Américains, et on leur dit : Notre nouvelle livre sterling, augmentée de 10 deniers, équivaudra exactement à une monnaie que vous avez, et qui sera l'unité monétaire, c'est le demi-aigle de 5 dollars, et comme, aux termes d'un acte de votre congrès, le dollar vaut 4 shillings 2 deniers, les 5 dollars seront la représentation exacte de la nouvelle livre sterling. Vous pourriez donc conserver tout votre système monétaire, et votre *cent*, qui est la centième partie du dollar, sera la 500e partie de l'unité. On divisera cette unité par 10 et par 100, et à chaque division il y aura une monnaie correspondante. De plus le *cent* sera l'équivalent du *half-penny* anglais, de sorte que, pour les subdivisions comme pour la monnaie principale, l'assimilation sera complète, et on s'entendra parfaitement dans les deux pays. Quant aux Anglais, s'ils sont obligés de modifier leur livre sterling, ils conservent au moins leur monnaie divisionnaire, leur *penny* surtout, auquel ils tiennent beaucoup, et qui est l'âme de leur système. On ne se dissimule pas que ce plan n'a pas beaucoup de chances d'être adopté par ce qu'on appelle la race latine; mais on en prend son parti. En définitive, dit-on, la race anglo-saxonne est la plus industrieuse et la plus commerçante du monde, celle qui fait le plus d'affaires, et du moment qu'elle aurait son union monétaire, le problème serait à peu près résolu, la dissidence des autres nations n'aurait pas grande importance.

Nous voulons, en examinant ce système, nous dégager de toute idée française, supposer que nous n'appartenons pas à cette race latine dont on fait si bon marché, et voir si, au point de vue anglais et américain, il a toutes les qualités qu'on lui suppose. D'abord on dit aux Américains qu'on ne leur demande aucune modification, qu'on les laisse dans leur *statu quo* monétaire; c'est une erreur. Les Américains ont bien en effet un dollar qui, aux termes d'un acte du congrès, vaut 4 shillings 2 deniers; mais c'est le dollar d'argent. Il n'est plus guère en circulation, et il tend à y être de moins en moins. Le dollar en or, qui est la monnaie usuelle, ne vaut pas 4 shillings 2 deniers, il vaut tout au plus 4 shillings 1 denier. Cette différence vient de ce que l'or en Amérique est tarifé légalement seize fois le prix de l'argent, et, comme cette valeur est supérieure à celle qu'il a réellement, le dollar d'or n'est pas l'équivalent du dollar d'argent, pas plus que naguère chez nous la pièce d'or de 5 francs n'était dans le commerce l'équivalent de la pièce d'argent du même chiffre. Il faut donc que les Américains augmentent un peu la valeur de leur dollar d'or, qu'ils l'augmentent d'environ

2 pour 100, pour le mettre en harmonie avec le nouveau système. Ils n'ont pour cela qu'un moyen, c'est de le refondre ainsi que les aigles et les demi-aigles, et d'y ajouter le penny qui leur manque. Or c'est une grosse affaire, et les Anglais, qui se montrent si susceptibles pour l'intégrité de leurs contrats, lorsqu'on leur parle d'enlever quelques centimes à la valeur de leur livre sterling, n'ont pas l'air de se douter du trouble qu'ils apporteraient sous ce rapport en Amérique, et cela pour une unité partielle, pour l'unité de la race anglo-saxonne.

Ce que les Anglais proposent n'est pas non plus très facile à réaliser pour eux-mêmes. On ajoutera 10 deniers à la livre sterling, et on la fera reposer sur 1,000 farthings au lieu de 960, afin qu'elle ait des divisions décimales; mais ces 10 deniers entraînent une refonte complète du système monétaire. D'abord c'est la livre sterling qui disparaît, cette ancienne livre sterling si connue, et qui règle à elle seule, dit-on avec fierté, plus de transactions que toutes les autres monnaies du monde; puis que deviendra le shilling? à quoi répondra-t-il? Il ne sera plus, comme aujourd'hui, la 20e partie de la livre, il en sera la 20e partie et 10/12e, c'est-à-dire qu'il n'aura plus aucun rapport avec elle. Le penny et le farthing restent seuls. Sans doute, pour parer à ces inconvéniens, qui sont considérables, on a imaginé de faire de la nouvelle monnaie une unité de compte qui n'entrerait pas dans la circulation, qu'il ne serait pas nécessaire de frapper, et qu'on exprimerait par des équivalens. On écrirait 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers toutes les fois qu'on voudrait l'exprimer, et les choses resteraient comme elles sont. On continuerait à avoir des livres sterling et des shillings pour les monnaies usuelles, et chacun posséderait une table de conversion pour l'unité internationale. Ce plan n'est assurément pas très praticable. Quoi! on suppose une monnaie de compte purement conventionnelle qui n'aurait aucune représentation effective! Il n'y aurait pas de pièce de 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers! Si cela est possible, il est inutile d'agiter les peuples et de leur demander de créer un même type monétaire en modifiant un peu le leur. On n'a qu'à leur proposer une unité de convention que chacun sera libre d'exprimer en sa propre monnaie. Si cette unité est de 50 francs par exemple, les Anglais l'exprimeront par 1 livre sterling 19 shillings 8 pence, les Américains par 9 dollars 49 cents ou 9 dollars 1/2, les Russes par 12 roubles 1/2, les Prussiens par 13 thalers 16 gros, les Allemands du sud par 25 florins. On pourrait bien en effet s'entendre ainsi pour les statistiques, les comptes budgétaires et même les valeurs commerciales; mais on serait loin d'avoir résolu toutes les difficultés que présente la situation actuelle. On n'aurait toujours

pas une même monnaie à transmettre d'un pays dans un autre, et il faudrait comme aujourd'hui recourir aux changeurs toutes les fois qu'on traverserait la frontière. Par conséquent l'unité vraie, l'unité féconde, celle dont tout le monde a besoin, ne serait pas faite. Il n'y aurait qu'une unité de convention, qui aurait bien de la peine à se maintenir en présence des embarras qu'elle susciterait. On peut considérer comme certain que, si les Anglais arrivaient à faire prévaloir le système qu'ils mettent en avant, ils devraient commencer par refondre toutes leurs monnaies, excepté le penny et le farthing. Sont-ils résignés à cet immense sacrifice? Si encore il s'agissait de faire l'unité absolue, de mettre tous les peuples d'accord, le dessein serait grand, et on pourrait louer nos voisins de proposer une pareille modification de leur livre sterling; mais pour unir la race anglo-saxonne seulement, pour laisser en dehors toute l'Europe et notamment le groupe de la race latine, qui a déjà 100 millions d'adhérens, et qui, quoi qu'on fasse, ne se ralliera jamais à un pareil système, les Anglais y regarderont à deux fois avant de chercher à mettre cette conception en pratique.

III.

La critique faite de tous les systèmes qui ont été proposés, nous nous retrouvons en face de l'unité des 100 millions d'adhérens à la convention de 1865, c'est-à-dire de l'unité de notre pays avec le franc pour base. Est-ce celle-là qui est appelée à triompher? Nous ne demanderions pas mieux, quant à nous, puisqu'elle ne changerait rien à notre système; mais si déjà la pièce de 5 francs, indiquée par la conférence de 1867, a paru une unité trop faible, si de l'autre côté du détroit on trouve la livre sterling à peine suffisante, le franc prête encore plus à l'objection. Jamais les Anglais ne se résigneront à écrire que leur budget est de 1 milliard 764 millions de francs, au lieu de 70 millions de livres sterling, et de même dans la plupart des pays. C'est comme si, pour mesurer des surfaces considérables, on proposait d'employer le pouce au lieu du mètre ou de la toise; les comptes en seraient trop compliqués, et un des effets de l'unité monétaire doit être de les simplifier. Il faut donc renoncer à faire du franc la base de l'unité; mais on peut trouver dans le système lui-même une autre combinaison qui satisfasse tous les intérêts. Cette combinaison serait l'adoption de la pièce de 10 francs. Cette pièce est complétement décimale dans ses multiples et ses sous-multiples. Elle représente une unité assez forte pour répondre à bien des besoins; de plus elle est en rapport assez exact avec des

divisions monétaires existant dans plusieurs pays, et enfin elle jouit d'une certaine notoriété, puisque c'est une des monnaies du groupe des adhérens à la convention de 1865. Quelle objection peut-on lui faire?

On dit d'abord, au point de vue anglais, car c'est toujours de là que vient l'opposition, on dit qu'elle se rapprochera trop du demi-souverain de 12 fr. 50 cent., qu'il y aura danger de confondre les deux pièces, et que les caissiers seront peu disposés à les accepter l'une et l'autre. Cette objection n'est pas sérieuse. La distinction peut être assurée de bien des manières. Elle peut se faire par une épaisseur plus grande et une dimension plus faible, par une tranche et une empreinte particulières. Il nous semble qu'ainsi le danger de la confusion serait facile à éviter. Quand nous avions en France les pièces de 24 et 48 francs en concurrence avec celles de 20 et de 40, personne ne s'y trompait, et ne les prenait l'une pour l'autre malgré le rapprochement de poids; il y avait des différences qu'on saisissait au premier coup d'œil. Il en sera incontestablement de même pour la nouvelle pièce de 10 francs vis-à-vis du demi-souverain. On ajoute qu'en la donnant comme l'équivalent de 8 shillings pour la rendre décimale et la faire reposer sur le penny, qui en serait la 100e partie, on affaiblit singulièrement la valeur de cette dernière monnaie. Le shilling étant de 12 *pence*, 8 shillings représentent 96 *pence*, soit 4 pour 100 de plus que la division centésimale de la pièce de 10 francs. Il en résulte que tous les intérêts qui reposent sur le penny seront sacrifiés, qu'ils éprouveront un préjudice considérable, et alors on fait l'énumération de ces intérêts, parmi lesquels on cite les péages sur les ponts et routes, les tarifs des chemins de fer pour les transports à petite vitesse. On peut répondre que c'est là une anomalie qui tient à ce que le penny vaut un peu plus au détail que lorsqu'il est converti en shillings, mais que dans la pratique personne n'y fait attention. Il est impossible en effet de considérer le penny en lui-même, abstraction faite du rapport qu'il présente avec le shilling. Intrinsèquement il n'a, pour ainsi dire, aucune valeur, comme toute monnaie de billon; la plus-value qu'on lui attribue est purement arbitraire, et n'a aucune conséquence. On n'exigera point 12 *pence* au lieu d'un shilling, on ne se refusera même point à prendre un shilling pour 2 ou 3 *pence* et à rendre le surplus. Il n'y a donc pas de distinction à faire entre les deux monnaies, et quant aux minces perceptions sur les ponts et sur les chemins de fer, elles arrivent bien vite à se grouper assez pour être payables en shillings. Enfin personne ne se soucierait d'encaisser une quantité considérable de cette menue monnaie pour l'avantage de 4 pour 100 qu'on pourrait

avoir à l'utiliser en détail. La seule différence à considérer, c'est celle qui existe avec la valeur intrinsèque des 8 shillings dont la pièce de 10 francs serait l'équivalent. Or cette différence est de 3/4 pour 100, comme celle de la livre sterling par rapport à la pièce de 25 francs. Est-ce là une différence suffisante pour troubler toutes les relations, modifier sensiblement les contrats et empêcher que la nouvelle monnaie ne cadre dans une certaine mesure avec le système anglais? Nous ne le pensons pas.

On a proposé de frapper la nouvelle monnaie simplement comme une monnaie d'appoint, qui ne serait reçue dans les paiemens à l'intérieur que jusqu'à concurrence de 4 livres sterling. C'est en effet un moyen d'éviter les embarras qui résulteraient des droits acquis; mais, allât-on jusqu'à lui donner une existence légale absolue, cela ne serait pas encore une difficulté. On recourrait alors pour les contrats existans à la compensation. En somme, rien n'est plus juste. On change la valeur de la monnaie avec laquelle le créancier devait être payé, il est naturel qu'on lui accorde une compensation. Nous savons bien qu'il y a des hommes d'une certaine autorité qui ont prétendu, comme M. Shermann dans un rapport au congrès des États-Unis, que, l'état ayant toujours le droit d'établir un impôt sur les propriétés privées, il pourrait à ce titre supprimer la compensation. Cette théorie est trop rigoureuse. L'état a incontestablement le droit d'établir des impôts sur les propriétés privées, et il peut en frapper les contrats comme les autres choses; mais il doit le faire dans l'intérêt général et non dans celui du débiteur exclusivement, au préjudice de son créancier, comme cela arriverait par la suppression de la compensation. Nous savons encore que, lorsque la Hollande, en 1839, a diminué le poids de sa monnaie de 1 1/2 pour 100, elle n'a accordé aucune compensation. Nous aimons mieux l'exemple de la France, qui, lors de la conversion de l'ancienne livre tournoi en francs, établit une échelle de conversion pour tous les contrats en cours d'exécution. La différence était de 1 1/4 pour 100, 100 francs valaient 101 1/4 livres tournois. Il est vrai que la compensation, facile pour certains contrats, ne le serait pas pour tous. On ne pourrait pas l'établir pour ceux inférieurs à 5 shillings, car elle ne représenterait pas même la moitié d'un penny. Il y aurait dans ce cas une perte; mais quels sont dans une société les contrats dont l'importance ne dépasse pas 5 shillings? Ils sont très peu nombreux, et ils n'ont jamais qu'une durée bien éphémère. Il suffirait de les renouveler pour les mettre en rapport avec la nouvelle monnaie. Quant aux autres, rien ne sera plus facile que d'établir cette compensation. La Banque d'Angleterre s'en chargera pour les titres de rente, les sociétés industrielles ou finan-

cières pour les valeurs qui leur appartiennent, et quant aux fermages des terres et aux locations des maisons, on se servirait d'un tarif de conversion. Ainsi, soit qu'on fasse de la nouvelle monnaie internationale une monnaie d'appoint, soit qu'on en fasse une monnaie légale avec les mêmes droits que les autres, il ne peut y avoir de difficulté dans l'exécution. Quelle autre objection peut-on faire encore? Qu'elle n'est pas une unité suffisante, et qu'il en faudrait une plus forte; mais au moyen de la décimalité de la pièce de 10 francs, on peut, si l'on veut, avoir 100 francs comme monnaie de compte, on n'a qu'à opérer un simple déplacement de virgule. Il ne sera même pas nécessaire de frapper cette pièce, il suffira d'en avoir la division exacte. Que peut-on désirer de mieux, et quelle est la combinaison qui présente de pareils avantages?

Les Anglais ne contestent pas que le système de la pièce de 10 francs ne soit très estimable. Il a été présenté par leurs propres délégués à la conférence de 1867, et soutenu par les hommes les plus autorisés dans leur dernière enquête. Seulement ils voudraient qu'il leur fût démontré qu'il n'y en a pas d'autre se rapprochant davantage de leur système monétaire qui ait quelque chance de succès. Cette démonstration nous paraît résulter de tout ce que nous avons dit. Que les Anglais cèdent, et l'unification ne trouvera plus d'obstacle. Ce ne sont pas Américains qui s'y opposeraient, eux qui dans le premier moment étaient décidés à changer leur dollar et à le mettre en rapport avec notre pièce de 5 francs. S'ils ont été arrêtés dans cette voie, c'est parce qu'ils ont vu les objections de l'Angleterre, et qu'ils ont compris, ce qui était juste, que leurs plus grands intérêts étaient de ce côté. Du moment que les Anglais céderaient, les États-Unis n'élèveraient plus de difficultés. L'Allemagne n'en ferait pas non plus, bien que sa monnaie ne cadre pas beaucoup avec le système nouveau, que ni le thaler, ni le florin, ne soient des divisions exactes de la pièce de 10 fr. Elle a senti les inconvéniens de ses différences monétaires, et ce que nous proposons vaudrait mieux pour elle que son équation de 1857, qui n'est pas très exacte, et qui, nous le croyons, n'a pas très bien réussi. En adoptant la pièce de 10 francs, les Allemands ne seraient obligés pour cela d'abandonner ni leur thaler, ni leur florin; ils pourraient parfaitement les conserver, comme l'Angleterre son shilling et sa livre sterling. Ils n'auraient qu'à frapper la nouvelle pièce avec des divisions décimales, et alors leurs monnaies, aujourd'hui rebelles à l'unité sur quelque base qu'on la propose, s'adapteraient à merveille avec cette pièce; le thaler représenterait 34 centièmes de la monnaie universelle, le florin du nord 21 centièmes, celui du sud 25. On s'entendrait donc pour les

petits comptes comme pour les gros, et chacun aurait dans la monnaie nationale un point de repère pour les règlemens avec le dehors. Quant à la Russie, il y a lieu de croire qu'elle ne ferait pas difficulté d'adopter un système qui la mettrait en rapport avec l'Europe et avec le monde entier. Cela lui serait d'autant plus facile que, malheureusement pour elle, elle ne connaît guère aujourd'hui la monnaie métallique; elle est livrée au papier-monnaie, et son rouble perd dans les échanges de 12 à 15 pour 100. Le jour où elle répudierait le papier, et il faut espérer que ce jour viendra, elle n'aurait pas de frais de transformation à subir, elle n'aurait qu'à frapper la nouvelle monnaie au lieu de l'ancienne. Je ne parle pas des autres petits états, qui en Europe comptent par ducats, rixdalers et piastres; ils feraient tout naturellement ce que feraient les grands. Ainsi la pièce de 10 francs se présente avec les avantages suivans, qu'aucune autre ne possède au même degré; elle est parfaitement décimale, cadre assez bien avec tous les systèmes, et elle donne une unité suffisamment forte, aussi forte qu'on le désirera. Il va sans dire qu'on ne serait pas obligé de s'en tenir à cette pièce, qu'on pourrait en frapper de 20 francs et même d'une valeur plus élevée, à la condition de se renfermer dans le système décimal. On éviterait ainsi l'usure trop forte.

Restent à examiner maintenant les questions accessoires de dépense et de susceptibilité nationale. Nous avons dit que le délégué américain, en estimant à 2 millions de dollars ce qui était prélevé chaque année par les changeurs à cause de la différence des monnaies, avait prétendu qu'il n'en coûterait pas davantage pour réaliser l'unité monétaire. Si l'on réfléchit en effet qu'il ne serait pas nécessaire de refondre toutes les monnaies, qu'il serait possible de les laisser coexister à côté de la monnaie internationale, et qu'il n'y aurait à créer que celle-ci dans la mesure des besoins, on peut supposer que la dépense ne serait pas très considérable. Si l'on évalue les besoins immédiats à 5 milliards, et qu'on compte le prix de monnayage à 1/5 pour 100, prix de la fabrication des pièces d'or en France, ce serait une dépense exacte de 10 millions pour tous les états qui accéderaient à l'unité, et répartis d'après l'importance de chacun. Encore faut-il ajouter qu'elle pèserait non sur les gouvernemens eux-mêmes, mais bien sur les particuliers, qui feraient fabriquer la monnaie internationale, comme cela se pratique dans la plupart des états. Le fait de convertir un lingot en monnaie, de le frapper à une effigie quelconque, d'en garantir le titre et le poids, constitue un service. Le métal ainsi frappé et garanti circule plus facilement que le lingot, et entre mieux dans les relations commerciales. — Pourquoi donc l'état rendrait-il ce

service gratuitement? Dans un pays voisin, l'Angleterre, et c'est le seul à notre connaissance, on ne prélève aucun droit pour fabriquer la monnaie; mais c'est une libéralité qui n'est fondée sur rien et qui ne s'explique pas. Si on prélevait un droit pour frapper la monnaie anglaise, droit léger bien entendu, celle-ci acquerrait aussitôt une plus-value proportionnelle. Elle ne l'a pas aujourd'hui par la raison suivante qu'en a donnée M. Stuart Mill dans un exemple saisissant. « Supposons, dit-il, que le gouvernement ait une boutique où, sur la délivrance d'une quantité de drap donnée, il vous rendrait la même quantité en vêtement, le prix du vêtement sur le marché ne serait pas plus cher que celui du drap; mais, s'il faisait payer, comme cela est juste, le prix de la fabrication, le vêtement vaudrait immédiatement plus que le drap. » Il en serait de même du lingot converti en monnaie. Je sais bien que vis-à-vis de l'extérieur cette conversion ne signifie rien du tout, qu'elle n'ajoute rien à la valeur du métal, car dans la plupart des cas la monnaie doit être refondue pour passer dans la circulation des autres pays. Cela même fait que le lingot est souvent plus recherché. La livre sterling vaut aujourd'hui 25 francs 20 cent.; c'est à cause de la quantité d'or qu'elle renferme. Elle ne vaudrait ni plus ni moins, si elle avait dû acquitter un droit de monnayage; mais ce qui est vrai pour les monnaies nationales, qui n'ont pas cours au dehors, ne l'est plus pour une monnaie internationale, qui passerait les frontières et qui serait reçue partout sans difficulté. Elle acquerrait immédiatement une plus-value par cela même qu'elle serait appropriée à des usages universels, et elle pourrait parfaitement supporter la dépense occasionnée par la refonte sans qu'il y eût préjudice pour personne. Il serait absurde de mettre gratuitement les hôtels des monnaies à la disposition du public. L'Angleterre elle-même serait bien obligée de se soumettre à cette nécessité, si elle ne voulait pas faire à elle seule les frais de la fabrication de la nouvelle monnaie. Il n'y a donc pas de difficulté quant à ces frais; il ne peut pas y en avoir davantage quant à la quantité dont on suppose qu'il faudrait augmenter le stock métallique actuel pour créer la nouvelle monnaie. Cette augmentation ne serait pas nécessaire, on frapperait tout simplement un peu moins de livres sterling, de dollars, de thalers, etc.; l'innovation serait aussi peu gênante que possible.

Il y a encore la question des susceptibilités nationales. Cette question a son importance, et nous n'en méconnaissons pas la portée. Les nations ont le droit de montrer des susceptibilités de ce genre, qui tiennent à leur caractère propre et constituent ce qu'on appelle le patriotisme. On aime sa monnaie, comme on aime son drapeau,

comme on aime sa langue, et tant que les frontières n'auront pas disparu, que le monde ne sera pas confondu dans un cosmopolitisme universel, il faut s'attendre à des jalousies d'influence, à ce que le point de vue anglais ou allemand ne soit pas le point de vue français. Il ne faudrait pourtant pas exagérer ce sentiment et l'appliquer là où il n'a que faire. Dans l'espèce, à moins de bouleverser tous les systèmes monétaires, on devrait se rapprocher plus ou moins d'un système en vigueur. Nous avons proposé la pièce de 10 francs parce que c'est elle qui cadre le mieux avec les usages établis et qui présente le plus d'avantages. On dit qu'elle est d'origine française. L'assertion n'est pas absolument exacte, nous n'avons pas d'unité de ce chiffre, il nous faudrait nous-mêmes consacrer une innovation. Et puis l'origine française est devenue celle de tout le groupe qui a adhéré à la convention de 1865, c'est-à-dire de 100 millions d'individus. C'est bien quelque chose pour atténuer les susceptibilités particulières. On peut hésiter à adopter la monnaie d'un peuple, on a moins de répugnance à adopter celle de plusieurs. On pourrait en outre trouver une transaction qui changerait en quelque sorte l'origine française ou latine de la pièce de 10 francs. Pourquoi ne l'appellerait-on pas une *victoria*, afin de plaire à nos voisins et de rendre hommage à leur souveraine? Si cette appellation excitait d'autres ombrages, on chercherait sur un terrain neutre un nom bien connu et sans caractère national qui satisfît tout le monde? Ne pourrait-on prendre, par exemple, celui du grand empereur qui a régné autrefois sur l'Occident, celui de Charlemagne; on dirait des charlemagnes, comme on dit des napoléons et des frédérics. La qualification seule indiquerait l'universalité. Enfin, si on voulait faire quelque chose de complétement neuf, qui empêcherait de donner à la nouvelle monnaie une empreinte et un nom symboliques rappelant l'idée de progrès à laquelle elle se rattache? Il serait facile de s'entendre sur ce point.

Par toutes ces raisons, nous croyons que la pièce de 10 francs offre la véritable solution de la monnaie internationale. Plus on y réfléchira, plus on sera frappé des avantages qu'elle présente. Il n'y a que la routine, que les préjugés, qui puissent, je ne dirai pas en empêcher, mais en retarder l'adoption. Ce sont là malheureusement des obstacles très puissans. Si on voulait faire l'histoire des progrès de l'humanité, on verrait combien, parmi les plus légitimes, ont été entravés par la force d'inertie qui naît d'habitudes prises. On a démontré l'iniquité des tailles et des anciennes corvées un siècle avant de les faire abolir et d'établir l'égalité des taxes. On a vécu avec le droit régalien du travail, avec les maîtrises et les jurandes, bien qu'il fût reconnu et proclamé de-

puis longtemps par les philosophes et les économistes que la première de toutes les libertés était celle du travail. Que d'efforts n'a-t-il pas fallu pour abaisser les barrières qui séparent les peuples, pour supprimer le droit d'aubaine, les passeports! On se souvient encore des luttes qui ont précédé l'application des chemins de fer et celle de tant d'autres réformes utiles. Il ne faut pas s'en étonner. L'homme est un être d'habitude, il craint ce qu'il ne connaît pas, même lorsqu'il sent les inconvéniens de ce qu'il connaît. Il est assurément désagréable à tout le monde d'être obligé de changer de monnaie lorsqu'on traverse la frontière et d'avoir à subir la rançon des gens qui vivent de ce trafic, il est désagréable aussi de payer les lettres de change sur l'étranger plus cher qu'on ne le devrait parce qu'on n'a pas la même monnaie, désagréable enfin de ne pouvoir lire avec les mêmes chiffres les statistiques et les mercuriales de tous les pays; mais on est habitué à cette situation, et il faudra un grand effort pour la changer. C'est le fait des mauvais impôts; personne ne les aime, tout le monde les critique, et on les garde néanmoins par cela seul qu'ils existent. Il y a d'ailleurs une résistance plus forte que celle de la routine, c'est celle des intérêts opposés. Les deux mille changeurs qui vivent de la différence des monnaies, le nombre non moins grand de banquiers qui trafiquent du change, ne sont pas disposés à accepter une amélioration qui serait la ruine de leur industrie. Ils combattent très vivement la monnaie internationale, et cela se comprend; ils agissent comme ont pu agir autrefois les maîtres de poste et les entrepreneurs de diligences lorsqu'il a été question de la création des chemins de fer. Il ne faut pas attacher à cette opposition plus d'importance qu'elle n'a.

Dernièrement, dans l'enquête qui a eu lieu sur le double étalon, on a demandé l'avis de la Banque de France, comme on avait demandé celui des receveurs-généraux et des chambres de commerce. Cet avis s'est trouvé favorable au maintien du *statu quo* et en contradiction avec celui de la majorité des autorités consultées. Était-ce là une opinion parfaitement désintéressée? Certes les hommes qui composent le conseil de régence de la Banque sont des hommes très honorables, très indépendans, très éclairés; mais ce sont en majeure partie des banquiers : quelque abnégation qu'on leur suppose, il est impossible que, lorsqu'une question leur est soumise, ils ne l'envisagent pas à travers leurs lunettes particulières. L'homme est ainsi fait, il se persuade aisément que ce qui est son intérêt doit être celui de tout le monde. Supposez pour un moment que le conseil ait été composé autrement, et que l'élément banquier y ait été moins prépondérant. Il est douteux que la réponse eût été

la même, car en définitive la Banque de France est sans intérêt dans la question, ou plutôt elle n'en a qu'un, qui est celui de tout le monde; elle sait parfaitement que, si elle a 300 millions d'argent dans ses caves, le jour où ce métal serait démonétisé on les lui rembourserait au pair. On aura beau faire, quand une idée est mûre, comme l'est celle de la monnaie internationale, on ne l'écarte pas aisément. Elle triomphe de tous les obstacles, de la routine comme des intérêts opposés. On réalisera celle-ci avec la pièce de 10 fr. ou avec une autre combinaison; mais à coup sûr le monde ne se résignera pas plus longtemps à subir des frais exceptionnels de change quand il peut faire autrement.

Si nous voulions en finissant jeter un regard sur l'avenir et prévoir ce qui se passera lorsqu'on aura adopté une monnaie internationale, nous n'hésiterions pas à dire que les avantages en seront tellement appréciés qu'on n'en connaîtra bientôt plus d'autre, et qu'on verra disparaître successivement florin, thaler, ducat, dollar, livre sterling et même franc, pour faire place à la seule monnaie universelle avec ses multiples et ses sous-multiples. La même unification se produira infailliblement pour le système des poids et mesures. Le jour où ces deux progrès seront accomplis, les nations auront fait un grand pas vers les idées de confraternité qui tendent à les unir malgré tout. L'époque où nous vivons présente en effet ce caractère particulier : en même temps que les peuples sont entraînés à des querelles et à des divisions, poussés à la guerre par leurs gouvernemens, ils sentent une force de sympathie qui au contraire les retient et les rapproche. Cette force est l'honneur de la civilisation, c'est elle qui maintient la paix en neutralisant tous les desseins ambitieux.

VICTOR BONNET.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

IV.

DISCUSSION DES THÉORIES TRANSFORMISTES.

L'ESPÈCE ET LA RACE.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, après avoir comparé dans les moindres détails les doctrines émises relativement à l'espèce depuis Linné et Buffon par les botanistes et les zoologistes les plus éminens (1), résume sa remarquable discussion en des termes qui, dans la bouche du fils d'Étienne Geoffroy, ont une importance qu'on ne saurait méconnaître, une signification trop souvent oubliée. « Telle est l'espèce et telle est la race, dit-il, non-seulement pour une des écoles entre lesquelles se partagent les naturalistes, mais pour toutes, car la gravité de leurs dissentimens sur l'origine et les phases antérieures de l'existence des espèces ne les empêche pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

de procéder toutes de même à la distinction et à la détermination de l'espèce et de la race. Tant qu'il s'agit seulement de l'état actuel des êtres organisés (accord d'autant plus digne de remarque qu'il n'existe guère qu'ici), tous les naturalistes pensent de même, ou du moins agissent comme s'ils pensaient de même (1). » Ces paroles posent nettement la question, et renferment un grave enseignement. Elles nous rappellent que souvent il y a pour ainsi dire deux hommes dans le même naturaliste, selon qu'il étudie le monde organique avec la seule intention de le connaître tel qu'il est, ou qu'il s'efforce d'en scruter les origines pour l'expliquer. Elles nous apprennent que les écoles existent seulement lorsqu'on se place en dehors des temps et des lieux accessibles à l'observation, qu'elles s'effacent dès qu'on rentre dans la réalité. Alors, « de Cuvier à Lamarck lui-même, il n'y a plus qu'une manière de concevoir l'espèce (2). » C'est que les faits s'imposent aux esprits les plus prévenus; en présence de ce qui est, il n'est pas possible d'arguer de ce qui pourrait être. Or, à moins de supposer dans les lois générales du monde organique des changemens que rien n'indique, il faut bien admettre que les choses se sont passées autrefois comme elles se passent aujourd'hui, et par conséquent que l'espèce et la race sont de nos jours ce qu'elles ont toujours été. Pour savoir ce que sont ces deux choses telles que les ont comprises Linné comme Buffon, Cuvier aussi bien que Geoffroy Saint-Hilaire et Lamarck, interrogeons donc le présent. Lui seul peut nous éclairer quelque peu sur le passé. Comme j'ai du reste abordé cette question ici même avec détail (3), je serai bref, et insisterai seulement sur quelques considérations nées des dernières controverses auxquelles ont donné lieu quelques faits récemment acquis.

I.

D'après M. Büchner, qui reproduit ici une opinion exprimée par un éminent professeur de Heidelberg, G. Bronn, « l'idée d'espèce ne nous est pas donnée par la nature même. » S'il en était ainsi, on ne trouverait pas un si grand nombre d'espèces portant des noms particuliers chez les peuples les plus sauvages et chez nos populations les plus illettrées. La notion générale de l'espèce est au contraire une de celles qu'on ne peut pas ne point avoir, pour peu que l'on regarde autour de soi. La difficulté est de la formuler nette-

(1) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, chap. XI, 7.

(2) Isidore Geoffroy.

(3) Voyez, dans les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1860 au 15 avril 1861, la série intitulée *Unité de l'espèce humaine*.

ment, de lui donner la précision scientifique, et cette difficulté est très réelle. Elle tient à ce que l'idée générale repose sur deux ordres de faits de nature fort différente et qui semblent assez souvent être en désaccord. Présentez au premier paysan venu deux animaux entièrement semblables, sans hésiter il les déclarera de même espèce. Demandez-lui si les petits d'un animal quelconque sont de même espèce que ses père et mère, il répondra oui à coup sûr. L'immense majorité des naturalistes pense et parle au fond comme le paysan. Un bien petit nombre seulement n'a vu avec Flourens que le côté physiologique de la question; d'autres, un peu plus nombreux, entraînés par les habitudes ou forcés par la nature de leurs travaux à ne voir que la forme, se sont placés exclusivement au point de vue morphologique, et parmi eux nous rencontrons quelques paléontologistes ou géologues justement célèbres. Quant aux naturalistes proprement dits, ceux qui s'occupent essentiellement des espèces, qui les étudient à l'état vivant et sont par suite amenés à tenir compte de tout, ils sont ici pleinement d'accord. Lorsqu'ils ont voulu définir l'espèce, ils se sont tous efforcés de faire entrer dans leurs formules les deux notions de la ressemblance et de la filiation. Ainsi ont fait Buffon et de Jussieu, Lamarck et Blainville, Cuvier et de Candolle, Isidore Geoffroy et A. Richard, Bronn lui-même et C. Vogt, J. Muller et M. Chevreul. Sans doute les termes employés diffèrent. Cette variété d'expressions qu'on a voulu présenter comme une divergence de doctrines n'a rien que de très naturel. On sait combien une bonne définition est difficile à trouver lors même qu'il s'agit des choses les plus simples, combien la difficulté s'accroît à mesure qu'il s'agit d'embrasser un plus grand nombre de faits ou d'idées. Or la notion de l'espèce est forcément des plus complexes. Voilà pourquoi tant d'hommes éminens, essentiellement d'accord sur les points fondamentaux, ont varié dans la traduction des idées accessoires. D'ailleurs les sciences marchent, et, venu après eux, j'ai cru pouvoir, moi aussi, proposer une définition de plus.

Les deux idées qui concourent à former l'idée générale d'espèce ne sont nullement simples. Dès le début, et à ne tenir compte que des phénomènes les plus communs, les seuls connus au temps de Linné et de Buffon, l'idée de ressemblance fut nécessairement complexe; elle dut embrasser la famille entière avec les différences que comportaient les sexes et les âges. Le père et la mère ne se ressemblent pas; pendant une période plus ou moins longue de la vie, les fils et les filles diffèrent quelquefois beaucoup de l'un et de l'autre. Le faon se distingue au premier coup d'œil du cerf et de la biche. Les métamorphoses de certains insectes offraient à nos prédéces-

seurs un premier degré de complication : il y a une énorme distance de la larve à l'insecte parfait, de la chenille au papillon. Or de nos jours le nombre et la diversité des formes comprises dans une seule famille physiologique se sont multipliés d'une façon inattendue. Il a bien fallu tenir compte des faits nouveaux acquis à la science. Le premier, Vogt eut le mérite de comprendre dans sa définition de l'espèce la notion des phénomènes de *généagenèse* (1); mais il laissa en dehors ceux qui se rattachent au *polymorphisme*, dont divers travaux récens, en particulier ceux de Darwin, ont montré la haute importance. Au fond, tous ces phénomènes, considérés au point de vue où nous sommes placés en ce moment, aboutissent à élargir de plus en plus l'idée qu'on se faisait autrefois de la famille physiologique.

Dans les cas de généagenèse même les plus compliqués, nous trouvons en effet toujours, à l'ouverture d'un cycle de générations, un père et une mère caractérisés par la présence des élémens reproducteurs. Une *méduse femelle* pond des œufs que féconde une *méduse mâle*. De chacun de ces œufs sort un être semblable à un infusoire, *fils immédiat* des parens. Celui-ci se fixe et se transforme en une sorte de polype qui produit par bourgeonnement un nombre indéterminé d'individus sans sexe. A son tour, l'un de ces individus se métamorphose, et se fractionne en méduse chez qui reparaissent les élémens nécessaires à une nouvelle fécondation. Il est évident que tous les individus sortis du même œuf, quelles que soient leurs formes, quel que soit l'ordre dans lequel ils se succèdent, sont les *fils médiats* de la mère qui a pondu l'œuf, du père qui l'a fécondé. Ils sont au même titre les frères de tous les individus produits par une même ponte. Les rapports physiologiques n'ont pas changé de caractère. La famille s'est agrandie, elle s'est, pour ainsi dire, fractionnée; mais elle est au fond restée la même.

Bien que compliquant parfois d'une manière étrange les phénomènes de la reproduction ordinaire ou de la généagenèse, le polymorphisme ne change rien à cette conclusion. Dans une ruche, les neutres, les mâles et les femelles, issus de la même reine-mère fécondée par un seul père, appartiennent à la même famille. Il en est de même dans une termitière pour les grands rois et les grandes reines, les petits rois et les petites reines, les ouvriers et les soldats, ailés ou non (2). Darwin a constaté des changemens non moins re-

(1) Pour Vogt, l'espèce est « la réunion de tous les individus qui tirent leur origine des mêmes parens et qui redeviennent, par eux-mêmes ou par leurs descendans, semblables à leurs premiers ancêtres. » (*Lehrbuch der Geologie*, Isidore Geoffroy.)

(2) Ces diverses expressions sont celles qu'a employées M. Lespès dans son beau mémoire sur le *termite lucifuge*. (*Annales des sciences naturelles*, 1856.)

marquables en étudiant quelques-unes de nos plantes les plus communes, la primevère, le lin, les plantains, la salicaire. Chez ces végétaux, les graines fournies par une seule et même plante-mère donnent naissance à des plantes sœurs dont les organes floraux essentiels, le pistil et les étamines, diffèrent d'une manière très marquée. Certaines fleurs d'orchidées poussent sur le même pied, et sont cependant si diverses d'aspect qu'on les avait regardées comme caractérisant deux genres distincts tant qu'on ne les avait vues que sur des plantes séparées (1). Enfin des phénomènes bien plus complexes ont été découverts chez les champignons parasites par M. Tulasne et les botanistes entrés après lui dans cette nouvelle voie de recherches. La généagenèse et le polymorphisme se compliquent ici d'une façon en apparence toute nouvelle. Ils se rattachent à des migrations et à des changemens de sol et de milieu d'une manière qui a dû surprendre les premiers observateurs; cependant ils ne présentent au fond rien de plus étrange que les phénomènes de la reproduction des vers intestinaux. Or ces végétaux qu'on a pu attribuer à des genres, parfois à des familles taxonomiques différentes, ces animaux tellement dissemblables qu'on les a longtemps placés dans des classes distinctes, n'en doivent pas moins être mis à côté les uns des autres et avec leurs parens dans la même famille physiologique. Celle-ci embrasse donc toutes les générations médiates, parfois nombreuses, toutes les formes d'évolution si disparates qu'enfantent la généagenèse et le polymorphisme. Dans le monde étrange où règnent ces deux phénomènes, la ressemblance disparaît du père et de la mère aux enfans, du frère au frère, lorsqu'ils apparaissent à des époques différentes du cycle; elle n'existe qu'entre les descendans plus éloignés et les collatéraux, et toujours dans des familles physiologiques différentes. Au point de vue de l'espèce, celles-ci apparaissent comme un élément fondamental dont il faut tenir le plus grand compte. Voilà pourquoi, sans m'écarter des conceptions de tant d'illustres prédécesseurs, j'ai cru devoir introduire le terme de famille dans la définition que j'ai proposée ici même. Pour moi, l'espèce est « l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles (2). »

En atténuant dans cette formule l'idée de ressemblance, je ne songeais pas seulement aux phénomènes que je viens de rappeler.

(1) *De la variation des animaux et des plantes*, t. II, chap. XIX, et Mémoire sur l'hétéromorphisme des fleurs (*Annales des sciences naturelles.* — *Botanique*, 4e série, t. XIX).

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1860.

J'avais aussi en vue des faits bien plus simples et journaliers. Blainville lui-même, pour qui l'espèce n'était que l'individu se répétant dans l'espace et dans le temps, acceptait par cela même la possibilité de modifications morphologiques considérables, car chez tous les êtres organisés l'individu subit des métamorphoses plus ou moins étendues depuis le moment de sa première formation jusqu'à celui de sa mort. Avec tous les naturalistes, il a reconnu l'existence des variétés comprises comme je l'ai moi-même défini (1); il a admis la formation et la durée des races. Sur ces deux points, l'accord entre toutes les écoles, entre les botanistes et les zoologistes, est aussi complet que possible, et les définitions en font foi. Dans la formule que j'ai proposée, j'ai seulement cherché à préciser plus que mes devanciers la notion d'origine. « La race, disais-je, est l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. »

Ainsi l'espèce est le point de départ; au milieu des individus qui composent l'espèce apparaît la variété; quand les caractères de cette variété deviennent héréditaires, il se forme une race. Tels sont les rapports qui, pour tous les naturalistes, règnent entre ces trois termes, et qu'on doit constamment avoir présens à l'esprit dans l'étude des questions qui nous occupent. Il en résulte premièrement que la notion de ressemblance, très amoindrie dans l'espèce, reprend dans la race une importance absolue. De là il suit également qu'une espèce peut ne comprendre que des individus assez semblables pour qu'on ne distingue pas même chez eux de variétés, qu'elle peut présenter des variétés individuelles dont les descendans rentrent dans le type spécifique commun, mais qu'elle peut aussi comprendre un nombre indéfini de races. Toute exagération, toute réduction, toute modification suffisamment tranchée d'un ou de plusieurs caractères normaux, constituent en effet une variété, et toute variété peut donner naissance à une race. En outre chaque race sortie directement de l'espèce peut à son tour subir de nouvelles modifications se transmettant par la génération. Elle se transforme alors, et une série nouvelle prend naissance, distincte de la première par certains caractères et méritant au même titre le nom de race. Ainsi se forment les races secondaires, tertiaires, etc. On peut donc se figurer les espèces dont le premier type n'a pas varié comme un de ces végétaux dont la tige est toute d'une venue et ne présente aucune branche, les espèces à races plus ou

(1) La variété est « un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération sexuelle qui se distingue des autres représentans de la même espèce par un ou plusieurs caractères exceptionnels. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1860.)

moins nombreuses comme un arbre dont les branches-mères se subdivisent en branches secondaires, en rameaux, en ramuscules plus ou moins multipliés. A travers quelques différences de langage, il est facile de reconnaître que tous les naturalistes s'accordent encore sur les points que je viens d'indiquer.

Par cela même qu'on accepte l'existence des races, on reconnaît que le type spécifique est variable. La discussion ne peut porter que sur le plus ou le moins d'étendue qu'atteint la variation. Sur ce point encore, on est bien près de s'entendre. Sans doute, emporté par l'ardeur des polémiques, Cuvier n'avait pas assez apprécié la valeur des modifications que présentent nos animaux domestiques; cependant il reconnaissait que, chez le chien, la distance de race à race égale souvent celle qui dans un genre naturel sépare les espèces les plus éloignées (1). Ses disciples les plus fidèles ont compris qu'il fallait aller plus loin. Il est impossible en effet de méconnaître aujourd'hui que les dissemblances tant extérieures qu'anatomiques existant parfois entre animaux de même espèce, mais de races différentes, sont telles que, rencontrées chez des individus sauvages, elles motiveraient justement l'établissement de genres distincts et parfaitement caractérisés. Les chiens, chez les mammifères, pouvaient déjà servir d'exemple. Le magnifique travail de Darwin sur les pigeons a prouvé que dans cette espèce le champ de la variabilité n'est pas moins étendu. Certainement, si l'on ne connaissait leur origine commune, aucun naturaliste n'hésiterait à placer dans des genres différens le *messager anglais* et le *grosse-gorge*, dont Darwin nous a donné les portraits et fait connaître l'organisation. Là toutefois paraissent s'arrêter les modifications. Du moins on ne connaît encore aucun exemple d'une race assez éloignée de son point de départ pour présenter les caractères d'une famille taxonomique naturelle à part.

Constatons dès à présent un fait d'une grande importance et dont nous aurons à rechercher plus tard la signification. Chez les espèces sauvages, on ne rencontre que bien rarement des variations comparables à celles qui viennent d'être indiquées, si ce n'est chez les animaux inférieurs et les végétaux. En tout cas, lorsque la même espèce compte des représentans restés sauvages et des représentans cultivés ou domestiqués, ceux-ci varient dans une proportion infiniment plus considérable que les premiers. On pourrait citer ici toutes celles de nos plantes potagères dont l'origine est connue; les animaux offriraient des faits semblables. Assez souvent des races naturelles de mammifères ont été prises d'abord pour des espèces

(1) *Recherches sur les Ossemens fossiles*, t. Ier.

distinctes, parce qu'on ne connaissait pas les termes intermédiaires; on n'a jamais eu la pensée de les placer dans des genres différens. De l'Inde au Sénégal, le chacal a changé, sans atteindre même le degré de variation qu'admettait Cuvier. L'hélice lactée, espèce d'escargot comestible très estimé des Espagnols, originaire d'Espagne et du nord-ouest de l'Afrique, a été transportée dans notre département des Pyrénées-Orientales, et en Amérique jusqu'à Montevideo. Elle a donné naissance à des races bien caractérisées, et la race montévidéenne surtout aurait été certainement regardée comme une espèce distincte, si on n'eût connu son origine; mais elle n'a pas franchi pour cela les bornes qui séparent les hélices proprement dites des genres les plus voisins.

On voit que la ressemblance entre individus représentans d'un même type spécifique n'est que relative, que l'*espèce* est variable dans des limites assez étendues et quelque peu indéterminées. La *variété* et la *race* ne sont autre chose que l'expression de cette variabilité s'accusant par des caractères individuels dans la première, héréditaires dans la seconde. Au contraire, l'idée de ressemblance est le fondement même de la race, puisque, les caractères venant à varier, il se forme une race nouvelle, se rattachant à l'espèce par l'intermédiaire de toutes les races apparues avant elle. Toute race fait donc partie de l'espèce dont elle est dérivée, et réciproquement toute espèce comprend, indépendamment des individus qui ont conservé les caractères primitifs du groupe, tous ceux qui appartiennent aux races primaires, secondaires, tertiaires, dérivées du type fondamental. Pour citer un exemple frappant, aujourd'hui incontestable grâce au travail de Darwin, il n'est pas un de nos pigeons qui ne descende du biset, et cette espèce, la *columba livia* des naturalistes, se compose à la fois de tous les bisets sauvages et des cent cinquante races distinctes et ayant reçu des noms particuliers qu'a étudiées le savant anglais. Dans ce chiffre ne sont pas comprises, bien entendu, les variétés individuelles qui se produisent fréquemment et dont Darwin fait connaître de nombreux et curieux exemples.

Quand il s'agit de l'espèce, la notion de filiation se présente avec un caractère bien plus précis que la précédente, quoique les discussions aient porté et portent encore principalement sur elle. Évidemment, entraînées par leurs doctrines générales, les écoles opposées se sont laissées aller sur ce point à des exagérations en sens contraire dont se préserve aisément quiconque étudie les faits sans parti-pris. Constatons d'abord que personne ne croit plus à la fécondité du croisement entre animaux appartenant à des classes ou à des familles différentes. Réaumur, fût-il encore témoin des étranges

amours d'une poule et d'un lapin, n'espérerait plus en voir naître « ou des poulets vêtus de poils ou des lapins couverts de plumes, » pas plus que je n'ai cru qu'il résulterait un être intermédiaire de celles d'un chien et d'une chatte que j'ai moi-même constatées. En revanche, si Frédéric Cuvier vivait encore, il ne dirait plus, en exagérant les doctrines de son illustre frère : « Sans artifice ou sans désordre dans les voies de la Providence, jamais l'existence des hybrides n'aurait été connue (1). » Duvernoy n'écrirait plus : « L'animal a l'instinct de se rapprocher de son espèce et de s'éloigner des autres, comme il a celui de choisir ses alimens et d'éviter les poisons (2). » Le fait est que de genre à genre les unions sont fort rarement productives. Entre espèces de même genre, quelque voisines qu'elles soient par l'ensemble des caractères morphologiques, la très grande majorité des mariages sont inféconds. Lorsque le croisement est possible, la fécondité est d'ordinaire amoindrie, et parfois dans une mesure notable. Tels sont les faits incontestés que présente tout d'abord l'hybridation, c'est-à-dire le croisement entre individus faisant partie d'espèces différentes, et cela chez les végétaux aussi bien que chez les animaux. Ils contrastent déjà d'une manière remarquable avec les phénomènes qui accompagnent les métissages, c'est-à-dire le croisement opéré entre individus de même espèce, mais de races différentes. Ici, quelque opposés que soient les caractères morphologiques, les unions sont faciles et toujours fécondes. Les expériences faites au Muséum par Isidore Geoffroy ne peuvent laisser de doute sur ce point quand il s'agit des animaux (3). Les faits recueillis par une foule de botanistes, et en particulier par M. Naudin (4) et par Darwin lui-même, sont tout aussi concluans en ce qui touche aux végétaux.

Les premiers pas faits dans la voie du croisement établissent donc entre l'espèce et la race des différences qui grandissent et se précisent rapidement lorsqu'on examine non plus les parens, mais les fils. Quelque rapprochées que soient les deux espèces croisées, quelque régulièrement féconde que soit leur union, l'*hybride* qui en résulte peut rarement se reproduire. Tel est le mulet, fils de l'âne et de la jument. La fécondité est au moins presque toujours considérablement réduite; elle diminue encore rapidement dans les

(1) *Histoire naturelle des Mammifères;* sur un mulet de macaque.

(2) *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle,* article Propagation.

(3) Les expériences d'Isidore Geoffroy ont porté sur les races les plus diverses des espèces chien, chèvre, porc, poule, et surtout sur les races ovines.

(4) *Mémoire sur les caractères du genre Cucurbita* (*Annales des sciences naturelles. — Botanique,* 4e série, t. VI). — Les observations de M. Naudin ont porté sur plus de 1,200 individus en une seule année.

enfans de l'hybride de premier sang, et disparaît au bout d'un fort petit nombre de générations. C'est ce que savent fort bien les innombrables expérimentateurs, hommes de science ou simples amateurs, qui ont tenté le croisement entre des espèces d'oiseaux, entre le serin des Canaries, par exemple, et le chardonneret. Les métis au contraire, ces enfans de races différentes d'une même espèce, sont généralement tout aussi féconds, parfois plus féconds que leurs parens, et transmettent d'une manière indéfinie à leurs descendans les facultés reproductrices dont ils jouissent eux-mêmes. Tels sont les faits généraux, ils suffiraient pour établir entre l'espèce et la race, au point de vue physiologique, une profonde et très sérieuse distinction. Les exceptions apparentes ne font que confirmer cette conclusion par des phénomènes nouveaux.

Remarquons toutefois que ces exceptions ne portent nullement sur la fécondité des métissages, c'est-à-dire des croisemens entre races d'une même espèce. Darwin lui-même accepte franchement le fait, quelque contraire qu'il soit à ses doctrines. « Je ne connais, dit-il, aucun cas bien constaté de stérilité dans des croisemens de races domestiques animales, et, vu les grandes différences de conformation qui existent entre quelques races de pigeons, de volailles, de porcs, de chiens, ce fait est assez extraordinaire et contraste avec la stérilité qui est si fréquente chez les espèces naturelles les plus voisines, lorsqu'on les croise. » Il cite bien un fait emprunté à Youatt et d'où il résulterait que dans le Lancashire le croisement du bétail à cornes longues et courtes aurait été suivi d'une diminution notable dans la fécondité à la troisième ou quatrième génération; mais, avec cette bonne foi que n'imitent pas toujours ses disciples, il oppose à ce témoignage celui de Wilkinson, qui a constaté sur un autre point de l'Angleterre l'établissement d'une race métisse provenant de ce même croisement. Il rapporte et interprète dans le même esprit un certain nombre d'observations faites sur des végétaux. Sa discussion, où l'importance de quelques faits me semble légèrement exagérée, ne peut pourtant le conduire au-delà de cette conséquence, que le croisement entre certaines races de plantes est moins fécond que celui qui s'opère entre certaines autres. Cette conclusion, qu'accepteront certainement tous les naturalistes aussi bien que tous les éleveurs, n'a, on le voit, rien qui soit en désaccord avec le fait général indiqué plus haut.

Le croisement entre animaux de même espèce, mais de races différentes, provoque l'apparition de certains phémonènes parmi lesquels il en est qui doivent arrêter notre attention. Chacun des deux parens apportant à peu près la même tendance à transmettre ses caractères propres aux enfans, il s'ensuit chez ceux-ci une sorte de

lutte qui s'accuse par des modifications diverses, par la fusion, la juxtaposition plus ou moins complète des traits spéciaux aux deux races. Pendant quelque temps, on constate des oscillations plus ou moins étendues, et ce n'est qu'au bout d'un nombre indéterminé de générations que la race métisse s'assied et s'uniformise; mais, quelque constance qu'elle acquière dans son ensemble, il arrive presque toujours que quelques individus reproduisent à des degrés divers, parfois avec une surprenante exactitude, les caractères de l'un des ancêtres primitivement croisés. C'est là ce que les physiologistes français ont désigné par le mot d'*atavisme*, ce que les Allemands appellent d'une manière très pittoresque le *coup en arrière* (*Rückschlag*). L'atavisme se produit souvent au milieu des races les plus pures en apparence et à la suite d'un seul croisement remontant à plusieurs générations. Darwin cite un éleveur qui, après avoir croisé ses poules avec la race malaise, voulut ensuite se débarrasser de ce sang étranger. Après quarante ans d'efforts, il n'avait pu encore y réussir complétement; toujours le sang malais reparaissait dans quelques individus de son poulailler. L'histoire de toutes nos races domestiques présenterait des faits analogues. Chez le ver à soie, l'atavisme se manifeste après plus de cent générations.

Quant à l'hybridation, elle présente, avons-nous dit, des phénomènes exceptionnels qui pourraient faire croire au premier abord qu'entre certaines espèces les choses se passent comme entre races, et qu'on peut obtenir des races hybrides. Dans quelques rares unions croisées de ce genre, on a vu la fécondité de la mère se conserver, puis persister chez les fils et chez les petits-fils, qui peuvent s'unir entre eux et donner naissance à de nouveaux produits. Plus fréquemment surtout, on a obtenu un résultat analogue en croisant les hybrides de premier lit avec des individus appartenant à l'une des espèces parentes. Ces hybrides, qui eussent été inféconds entre eux, retrouvent par ce procédé en partie ou entièrement la faculté de se reproduire, et donnent naissance à des quarterons qui possèdent trois quarts de sang de l'une des espèces et seulement un quart de sang de l'autre. Ceux-ci sont plus ou moins féconds entre eux et transmettent à leur postérité la faculté qu'ils ont retrouvée.

II.

Tels sont les faits acceptés aujourd'hui par tous les naturalistes et sur lesquels on se fonde souvent pour affirmer qu'on a obtenu des races hybrides. Ceux qui s'expriment ainsi oublient deux phé-

nomènes, les plus frappans peut-être de tous ceux qu'engendre l'hybridation. Ils oublient la *variation désordonnée* qui se manifeste dès la seconde génération et qui enlève toute communauté de caractère à ces descendans d'espèces différentes; ils oublient surtout qu'après quelques générations, ordinairement fort peu nombreuses, ces hybrides perdent leurs caractères mixtes, et *retournent* en totalité à l'une des espèces parentes ou se partagent entre les deux souches-mères, si bien que toute trace d'hybridation disparaît. Comme il s'agit ici de faits fondamentaux, il est nécessaire de citer quelques exemples pris dans les deux règnes et de résumer quelques observations trop souvent tronquées dans les citations qu'on en a faites.

Quand il s'agit de l'hybridation chez les végétaux, on ne saurait invoquer une autorité plus sérieuse que celle de M. Naudin. Ses premières recherches sur ce sujet datent de 1853. Depuis cette époque, il n'a guère cessé de multiplier des expériences dont la précision et l'importance ont placé son nom à côté de ceux de Koelreuter et de Gærtner. Voici une de celles qu'il a citées comme exemple de ce qu'il a nommé si justement la *variation désordonnée*. M. Naudin croisa la linaire commune avec la linaire à fleurs pourpres. Il obtint de cette union un certain nombre d'hybrides dont il suivit sept générations sur plusieurs centaines de plantes. Les fils immédiats des espèces croisées, les hybrides de premier sang, furent presque intermédiaires entre leurs parens, et présentèrent une remarquable uniformité de caractères; mais dès la seconde génération il n'en fut plus ainsi, les différences s'accusèrent de plus en plus. A chaque génération, plusieurs individus reproduisaient les caractères de l'espèce paternelle ou maternelle. Les autres, extrêmement dissemblables entre eux, ne ressemblaient pas davantage aux hybrides de premier sang. A la sixième ou septième génération, ces plantes présentaient la confusion la plus étrange. « On y trouvait tous les genres de variation possibles, des tailles rabougries ou élancées, des feuillages larges ou étroits, des corolles déformées de diverses manières, décolorées ou revêtant des teintes insolites, et de toutes ces combinaisons il n'était pas résulté deux individus entièrement semblables. Il est bien visible qu'ici encore nous n'avons affaire qu'à la *variation désordonnée*, qui n'engendre que des individualités. »

Cette dernière observation de l'éminent naturaliste est d'une haute importance. Elle établit entre les variétés qui se manifestent spontanément dans une espèce et les formes plus ou moins disparates produites par l'hybridation une différence physiologique radicale. Les premières seules se transmettent et forment des races.

Cette distinction ne pouvait échapper à M. Naudin, et il y revient en terminant son beau mémoire. « Les espèces, dit-il, lorsqu'elles varient en vertu de leurs aptitudes innées, le font d'une manière bien différente de celle que nous avons constatée dans les hybrides. Tandis que chez ces derniers la forme se dissout, d'une génération à l'autre, en variations individuelles et sans fixité, dans l'espèce pure au contraire, la variation tend à se perpétuer et à faire nombre. Lorsqu'elle se produit, il arrive de deux choses l'une : ou elle disparaît avec l'individu sur lequel elle s'est montrée, ou elle se transmet sans altération à la génération suivante. Et dès lors, si les circonstances lui sont favorables et qu'aucun croisement avec le type de l'espèce ou avec une autre variété ne vienne la troubler dans son évolution, elle passe à l'état de race caractérisée, et imprime son cachet à un nombre illimité d'individus. » En d'autres termes, les espèces proprement dites peuvent seules donner des *races;* les hybrides ne produisent que des *variétés*, et l'uniformité ne s'établit dans leur descendance « qu'à la condition que celle-ci reprenne la livrée normale des espèces, » c'est-à-dire qu'elle subisse la loi de retour au type.

Nous venons de voir le retour aux types des parens s'effectuer partiellement et pendant plusieurs générations successives. On peut montrer par un autre exemple intéressant ce même phénomène s'effectuant brusquement, après avoir été précédé des particularités qui caractérisent d'ordinaire l'hybridation. M. Naudin avait choisi cette fois le *datura stramonium*, dont la plupart de nos lecteurs connaissent sans doute la belle tige arborescente, et le *datura ceratocaula*, espèce « à tige traînante, ordinairement simple et probablement celle de tout le genre qui a le moins d'affinité avec le *datura stramonium*. » Celui-ci jouait le rôle de mère. Dix fleurs furent préparées avec les soins nécessaires, et furent fécondées artificiellement avec le pollen du *datura ceratocaula*. L'opération réussit sur toutes, et l'expérimentateur put récolter dix capsules mûres; mais aucun de ces fruits n'avait la grosseur normale. Les plus développés atteignaient à peine à la moitié du volume ordinaire de la *pomme épineuse*. Le développement des graines était en outre fort inégal; une bonne moitié avait avorté, et n'était représentée que par des vésicules aplaties et ridées; d'autres, bien conformées extérieurement, quoique plus petites que les graines normales, ne contenaient pas d'embryon, et par conséquent étaient infertiles. En somme, les dix capsules ne fournirent à M. Naudin qu'une soixantaine de graines paraissant arrivées à un complet développement, au lieu de plusieurs centaines qu'il aurait recueillies sur l'une ou sur l'autre espèce non croisée.

Ces soixante graines produites par le croisement furent toutes semées. Il n'en germa que trois. L'un des hybrides ainsi obtenus périt; les deux autres se développèrent avec une vigueur supérieure à celle des deux plantes parentes. En revanche, la fécondité se trouva remarquablement diminuée (1). Un grand nombre de fleurs ou ne se formèrent pas ou avortèrent au sommet et dans le bas de la tige. Celles qui se développèrent produisirent des fruits de grandeur normale et des graines parfaitement conformées. Ces graines furent mises en terre en deux fois les années suivantes; plus de cent pieds sortirent de ces deux semis. Tous présentèrent sous le rapport du développement et de la fécondité des organes floraux exactement les mêmes caractères que les *datura stramonium* cultivés à côté d'eux comme termes de comparaison. D'un seul bond, toute cette postérité des deux hybrides était revenue à l'espèce maternelle primitive. Le retour n'a pas toujours lieu avec cette brusquerie. Il exige parfois plusieurs générations. Souvent aussi la descendance des premiers hybrides se répartit entre les deux espèces parentes; mais en résumé, nous dit M. Naudin, « les hybrides fertiles et se fécondant eux-mêmes reviennent tôt ou tard aux types spécifiques dont ils dérivent, et ce retour se fait soit par le dégagement des deux essences réunies, soit par l'extinction graduelle de l'une des deux. »

Les expériences de ce genre sont généralement plus longues et par cela même plus difficiles à exécuter chez les animaux que chez les plantes. Toutefois les oiseaux offrent aux expérimentateurs des facilités que plus d'un naturaliste, et Darwin entre autres, ont su mettre à profit. Parmi les invertébrés, un certain nombre de groupes se prêteraient aussi très bien sans doute à cet ordre de recherches. Ce qui s'est passé au Muséum est de nature à encourager ceux qui seraient disposés à entrer dans cette voie. En 1859, M. Guérin-Méneville eut l'idée de croiser les papillons du ver à soie de l'ailante (*bombyx cynthia*) avec ceux du ver à soie du ricin (*bombyx arrindia*). Ces unions furent fécondes. Les œufs qui en résultèrent furent déposés au Muséum dans le local destiné aux reptiles vivans et élevés par M. Vallée, gardien de cette partie de la ménagerie. Grâce à des soins intelligens, ces hybrides se propagèrent pendant huit années. Malheureusement la dernière génération périt tout entière dévorée par les ichneumons. Voici les faits qu'a présentés cette

(1) C'est là chez les hybrides un fait général, dont le mulet offre un exemple chez les animaux. Les organes et les fonctions de la vie individuelle semblent gagner en activité et en énergie ce que perdent les organes et les fonctions de propagation de l'espèce. C'est un cas très remarquable d'application de la loi du balancement organique et physiologique.

expérience, comparable à tous égards à celles qu'on a exécutées sur des végétaux.

Tout en réunissant des caractères empruntés aux deux espèces, les hybrides de premier sang tenaient plus du bombyx de l'ailante que de celui du ricin. Ce cachet général se retrouvait dans les papillons et jusque sur les cocons. Ils étaient d'ailleurs assez semblables entre eux. « Il n'en a pas été de même, dit M. Guérin-Méneville, des métis (*hybrides*), issus de l'alliance des métis (*hybrides*) entre eux. Les produits de cette génération ont montré un mélange dans la couleur des cocons et des papillons qui est allé en augmentant à mesure que les générations entre métis se succédèrent. Ainsi chez les derniers, ceux de la troisième génération entre métis, il s'est trouvé la variété la plus grande possible, et le phénomène le plus intéressant a été de voir des métis prendre entièrement le caractère soit du type ailante, soit du type ricin. » Nous retrouvons ici, on le voit, dès la seconde et la troisième génération la variation désordonnée et le *retour* que nous avions vus se manifester chez les plantes. Ces phénomènes se sont développés de plus en plus chez ces hybrides d'invertébrés. En même temps l'empreinte du ver du ricin s'est de mieux en mieux accusée, et a fini par prendre si bien le dessus que la dernière éducation a donné presque en totalité des cocons appartenant au type qui semblait d'abord avoir été presque effacé.

Les expériences d'hybridation chez les vertébrés ont été bien plus nombreuses que dans l'autre sous-règne. Il est peu d'amateurs d'oiseaux qui n'en ait tenté quelqu'une. Malheureusement nous n'avons pas sur cette classe d'observations précises et propres à éclaircir les questions qui nous occupent en ce moment. Il en est autrement pour les mammifères. Nous rencontrons chez eux un certain nombre de faits qui sont fort loin toutefois de présenter le même intérêt, et dont quelques-uns sont évidemment apocryphes. Isidore Geoffroy avait déjà fait justice du prétendu croisement fécond entre le taureau et l'ânesse, entre la chevrette et le bélier. Les renseignemens qu'a bien voulu me donner M. de Khanikoff montrent qu'il faut mettre dans la même catégorie celui du dromadaire et du chameau. Les fameuses expériences de Buffon sur le croisement du loup et du chien ont malheureusement été interrompues avant qu'elles pussent permettre de conclure, et n'ont été reprises par personne. Les détails précis manquent sur quelques autres faits cités par divers auteurs, et la seule conséquence qu'on puisse en tirer, c'est que chez un certain nombre d'animaux, comme chez le chien qu'on marie au loup, le croisement des espèces n'annihile pas la fécondité dans les descendans pendant trois ou quatre

générations, ainsi qu'on l'avait soutenu à tort. Or il n'y a là rien qui dépasse les résultats fournis bien des fois par le croisement des espèces végétales.

Cependant deux expériences ont été poussées assez loin pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises. Ce sont celles qui ont porté sur le croisement de la chèvre et du mouton, d'où résultent les *chabins* ou *ovicapres*, et sur le mariage du lièvre et du lapin, qui donne naissance aux *léporides*. Toutes deux ont souvent été invoquées à l'appui de doctrines opposées à celles que je défends. On le pouvait peut-être à l'époque où M. Broca publiait son livre sur l'hybridité, car on ne possédait pas encore un certain nombre de faits que le temps seul a permis de constater. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Quiconque examinera sans parti-pris l'ensemble des données maintenant recueillies reconnaîtra que les chabins et les léporides, malgré la prédominance de l'un des deux sangs (1), présentent exactement les mêmes phénomènes que les végétaux et les papillons. Je n'insisterai pas sur l'histoire des premiers. Il suffit de rappeler le témoignage de M. Gay, attestant que chez eux le retour aux espèces primitives s'effectue après quelques générations, et qu'on est obligé de recommencer la série de croisemens assez compliquée qui donne à ces hybrides la proportion des deux sangs nécessaire pour atteindre le but industriel qu'on se propose (2). L'histoire des léporides est aujourd'hui aussi complète, plus complète même que celle des chabins. Le travail de M. Broca a eu le double mérite d'éveiller l'attention du monde savant en rappelant des faits oubliés, en faisant connaître ceux qu'on observait à ce moment même loin de Paris, et de provoquer des expériences nouvelles dont quelques-unes se poursuivent encore. Quelques détails sont donc ici nécessaires.

Le croisement du lièvre et du lapin a été tenté sur bien des points du globe et par bien des hommes de science ou de loisir. Il a généralement échoué, par exemple au Muséum à diverses reprises entre les mains de Buffon et d'Isidore Geoffroy. Le premier exemple connu de cette hybridation remonte à 1774, et fut constaté près du bourg de Maro, situé entre Nice et Gênes. Une jeune hase, élevée avec un lapereau de son âge par l'abbé Dominico Cagliari, s'accoutuma si bien à son compagnon qu'elle en eut deux fils qui semblent

(1) Les chabins ont trois huitièmes de sang de bouc et cinq huitièmes de sang de brebis. Au Pérou, on renverse le rôle des espèces, et l'on croise le bélier avec la chèvre, tout en conservant la proportion des deux sangs. Les léporides ont trois huitièmes de sang de lapin et cinq huitièmes de sang de lièvre.

(2) La toison des chabins présente un poil à la fois long et souple, ce qui fait employer la peau tannée de ces hybrides à une foule d'usages.

s'être partagé les caractères extérieurs du père et de la mère. Ainsi prit naissance une famille hybride dont les membres, livrés à eux-mêmes, se reproduisirent pendant un certain nombre de générations. Examinée en 1780 par l'abbé Carlo Amoretti, naturaliste d'un certain mérite, elle montra une grande variété de teintes et de mœurs. On y voyait des individus blancs, d'autres noirs, d'autres tachetés. Les femelles blanches creusaient des terriers pour mettre bas à la manière des lapins, les autres laissaient leurs petits à la surface du sol, comme font les lièvres. Ces renseignemens permettent de reconnaître que chez les léporides de l'abbé Cagliari la variation désordonnée s'était produite comme chez les végétaux étudiés par M. Naudin, comme chez les hybrides de papillons obtenus par M. Guérin-Méneville.

M. Broca cite trois autres observations qu'il reconnaît être ou douteuses ou trop peu complètes pour mériter une attention sérieuse. Il s'arrête avec raison aux expériences de M. Roux, président de la Société d'agriculture de la Charente. Il s'agit ici en effet d'une hybridation élevée à l'état de pratique industrielle et comparable à ce point de vue au croisement de la chèvre et du mouton. Dès 1850, paraît-il, M. Roux avait été amené par ses propres expériences à croiser le lièvre et le lapin précisément dans la proportion que nous avons vue être la plus favorable à la production des chabins. Ses léporides avaient trois huitièmes de sang de lapin, cinq huitièmes de sang de lièvre. Dans ces conditions, d'après les détails donnés sur place à M. Broca, ils se propageaient régulièrement. Les portées étaient de cinq à huit petits, qui s'élevaient sans difficulté, et acquéraient à la fois un poids plus considérable que celui de leurs ancêtres lièvres ou lapins, une chair qui, quoique blanche comme celle de ces derniers, était bien plus agréable au goût, une fourrure supérieure en qualité à celle du lièvre lui-même. Ces avantages réunis donnaient aux léporides de M. Roux sur le marché d'Angoulême une valeur double de celle des plus beaux lapins domestiques. Enfin l'avenir de cette industrie paraissait assuré, car en 1859, époque du voyage de M. Broca, dix générations de léporides s'étaient déjà succédé sans manifester, au dire du producteur, la moindre tendance à retourner soit à l'une, soit à l'autre espèce.

Ces faits semblaient bien établis, et on comprend qu'ils aient motivé quelques assertions fort exagérées sans doute, mais qui du moins paraissaient reposer sur des données précises. Cependant dès 1860, Isidore Geoffroy déclarait que les léporides « retournent assez promptement au type lapin, si de nouveaux accouplemens

avec le lièvre n'ont pas lieu (1). » Cette déclaration avait d'autant plus de portée que, dans son livre d'*Histoire naturelle générale*, Isidore Geoffroy avait admis avec pleine confiance les faits attestés par M. Roux; il était allé jusqu'à dire que « le moment ne semblait pas éloigné où une véritable race hybride serait issue de deux animaux dont les naturalistes ont dit si longtemps et redisent encore: leur accouplement même est impossible (2). » Le retour au type maternel venait démentir cette prévision; mais en homme de science et de bonne foi, Isidore Geoffroy n'hésitait point à constater tout le premier le fait qui condamnait une opinion prématurément émise. Au reste, le doute ne fut bientôt plus possible. A mesure que les documens devinrent plus nombreux et plus précis, on apprit que l'industrie des léporides était loin d'atteindre l'importance qu'on lui avait prêtée; on apprit que la mortalité était chez eux considérable. Le fait du retour fut reconnu au Jardin d'acclimatation, qui possédait deux léporides, fils de ceux qu'avait élevés M. Roux lui-même (3). A la Société d'agriculture de Paris, un de ces hybrides fut examiné avec soin, puis mangé dans un repas de corps: il parut ne pas différer d'un simple lapin (4). M. Roux, interpellé à diverses reprises et mis officiellement en demeure de s'expliquer par la Société d'acclimatation, se renferma d'abord dans un silence qui fut sévèrement interprété. Il paraît s'être décidé plus tard à reconnaître lui-même ce qu'avaient eu d'exagéré et d'inexact ses premières assertions (5).

Pour avoir à peu près échoué au point de vue industriel, l'expérience de M. Roux n'en était pas moins intéressante. Il était à désirer qu'elle fût reprise, et divers expérimentateurs tentèrent de la reproduire. M. Gayot seul, croyons-nous, y a réussi. Il en a communiqué plusieurs fois les résultats à la Société d'agriculture de Paris, et il mit entre autres sous les yeux des membres de cette société, le 11 mars 1868, un individu, fils d'une femelle demi-sang croisée

(1) *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*, séance du 28 décembre 1860.

(2) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, chap. x, 14. — Ce volume porte la date de 1862, mais on sait que l'impression n'en fut terminée qu'après la mort de l'auteur, qui n'a même pu l'achever. Les retards inévitables en pareils cas expliquent la date inscrite sur le titre; mais Isidore Geoffroy nous apprend lui-même qu'il écrivait le passage cité en 1859, qu'il empruntait les faits qui semblaient motiver sa prévision au mémoire encore inédit de M. Broca.

(3) *Note sur les lapins-lièvres*, par M. Jean Reynaud (*Bulletin de la Société d'acclimatation*, séance du 12 décembre 1862).

(4) Cette expérience culinaire, répétée à Paris sur un des léporides que M. Roux faisait vendre au marché, donna lieu à la même appréciation.

(5) E. Faivre. *La variabilité des espèces et ses limites*, chap. VIII.

avec un mâle lièvre pur. Ce léporide avait donc trois quarts de sang de lièvre et un quart seulement de sang de lapin. Son pelage présentait quelque analogie avec celui de son père. Pourtant il ressemblait tellement au lapin sous tous les autres rapports que la société jugea nécessaire de le faire examiner de près et par comparaison. M. Florent Prévost, dont la vie entière s'est passée à la ménagerie du Muséum, et qui joint à l'expérience d'un aide-naturaliste émérite celle d'un chasseur, fut chargé de ce soin. « Occupé de cette intéressante question, dit-il dans son rapport, j'ai quitté de bonne heure la société pour aller dans plusieurs marchés et chez quelques personnes examiner tous les lapins, morts ou vivans, que j'ai pu rencontrer, pour les comparer à celui qui occupait la société. Sur le grand nombre d'individus que j'ai observés, huit ou dix avaient les mêmes caractères que j'avais remarqués sur celui auquel je venais de les comparer, et cependant ce n'étaient que des lapins domestiques (1). » Ainsi, dès la seconde génération et malgré ses trois quarts de sang de lièvre, ce léporide était redevenu en tout semblable à un lapin pur, au jugement d'un homme dont la compétence en pareille matière est certainement indiscutable.

Ce phénomène du retour aux types parens, que nous retrouvons chez les animaux invertébrés ou vertébrés comme chez les végétaux, mérite toute notre attention. Seul il explique un fait qui sans cela serait fort étrange. Le nombre des hybrides féconds est sans doute extrêmement restreint; pourtant il est loin d'être nul. Comment se fait-il donc qu'il soit à peu près impossible d'obtenir une véritable race hybride, c'est-à-dire une suite de générations reproduisant d'une manière plus ou moins complète les caractères mixtes empruntés à deux espèces différentes? Malgré les efforts de tant d'expérimentateurs, on n'en connaît pas un seul exemple chez les animaux; chez les végétaux, qui se prêtent bien plus aisément à l'expérimentation, on n'a réussi qu'une seule fois : les quarterons de blé et d'ægilops comptent aujourd'hui chez M. Fabre et chez M. Godron plus de vingt générations consécutives. Je reviendrai plus tard sur cette exception remarquable. Je me borne pour le moment à constater que, si l'on ne connaît pas d'autre fait de même nature, c'est que la loi de retour aux types parens vient constamment contre-balancer la loi de l'hérédité, en dépit de la sélection, en dépit même de la prédominance d'un des deux sangs, comme chez le léporide de M. Gayot.

Ce dernier fait, celui que j'empruntais plus haut aux expériences

(1) *Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France*, mars 1868.

de M. Naudin sur les daturas, une foule d'exemples pareils que l'on trouverait dans les écrits du même expérimentateur, dans ceux de M. Lecoq et de leurs émules, conduisent à une conséquence qu'il me semble difficile de repousser, c'est que le retour aux espèces primitivement croisées est complet. On ne peut évidemment ici invoquer la *dilution* de l'un des deux sangs; on ne peut assimiler ce qui se passe chez ces demi-sang, chez ces quarterons, à la transformation progressive produite par des croisemens successifs, opérés toujours dans le même sens, et qui conduiraient de génération en génération d'un type à l'autre, expérience qu'on a aussi faite bien souvent. Dans ce dernier cas, pourrait-on dire, la prédominance de l'un des deux sangs en arrive à masquer l'existence de l'autre, bien que celui-ci persiste. Il n'y a rien de pareil dans ces *datura stramonium*, dans ces lapins, fils d'hybrides, qui reproduisent pourtant en totalité le type d'une seule des espèces croisées. La brusquerie du phénomène nous en révèle la nature. Il est évident qu'il y a ici soit rejet et expulsion, soit absorption ou destruction, en tout cas annihilation par un procédé physiologique quelconque de l'un des deux sangs dont l'association anormale donnait à l'hybride ses caractères mixtes.

La physiologie, venant ici à l'appui de la morphologie, confirme de tout point cette conclusion, et montre tout ce qu'il y a de radical dans ce retour aux types. On ne connaît pas un seul cas d'atavisme par hybridité. L'observation chez les animaux est pourtant déjà ancienne. Les Romains savaient produire des chabins, et distinguaient par des noms spéciaux le produit du croisement selon que le père ou la mère étaient empruntés à l'espèce ovine ou à l'espèce caprine (1); mais, en Italie comme dans le midi de la France, la loi de retour les a ramenés entièrement aux deux espèces primitives, et les effets du croisement ont totalement disparu. Jamais on n'a parlé d'agneaux nés d'une chèvre et d'un bouc, pas plus que d'un chevreau fils d'un bélier et d'une brebis. Certes un pareil fait, fût-il même fort rare, n'eût pas manqué d'éveiller l'attention, et on peut dire qu'ici l'observation négative équivaut à une affirmation. Quant aux végétaux, l'expérience directe a répondu dans le même sens. « J'ai plusieurs fois semé les graines des hybrides entièrement revenus aux types spécifiques, m'écrivait à ce sujet M. Naudin, et

(1) Isidore Geoffroy cite les deux vers suivans empruntés à Eugenius, auteur du VIIe siècle, qui a écrit une très curieuse pièce de vers : *De ambigenis*.

Titirus ex ovibus oritur hircoque parente,
Musmonem capra verveco semine gignit.

(*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, ch. x, 5.)

il n'en est jamais sorti que le type pur et simple de l'espèce à laquelle l'hybride avait fait retour. Jusqu'ici je ne vois rien qui puisse me faire supposer que, dans cette postérité revenue à une des espèces productrices, il puisse jamais se trouver un individu reprenant, par atavisme, les caractères de l'autre espèce. » Darwin lui-même déclare que, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, jamais il ne s'est produit un fait de ce genre (1).

Quelque étrange que puisse paraître le phénomène de retour, il n'est pas sans analogie avec un fait bien connu des physiciens et des chimistes. Sans vouloir établir une comparaison rigoureuse et surtout une assimilation, on peut rapprocher ce qui se passe dans la succession des générations hybrides de ce que présente une dissolution de deux sels, tous deux cristallisables, mais à des degrés différens. On sait que, pour les séparer, il suffit d'opérer un certain nombre de cristallisations successives, et que ce procédé permet d'obtenir des produits d'une très grande pureté. Le retour aux formes parentes, surtout quand il se manifeste brusquement et en faveur d'un seul type, pourrait tenir à quelque chose d'analogue. Il suffirait d'admettre que l'un des types, ayant la faculté de se réaliser plus promptement que l'autre, l'emporte par cela même sur son antagoniste, comme dans un gazon les plantes vigoureuses et précoces étouffent les espèces plus faibles et tardives. Le phénomène de retour se trouverait ainsi ramené à un simple fait de *lutte pour l'existence,* et rentrerait par conséquent dans l'ordre de ceux qu'ont si bien expliqués les belles recherches de Darwin.

On a voulu comparer à la variation désordonnée et au retour tel qu'on l'observe dans l'hybridation quelques-uns des phénomènes présentés par le métissage. On a, par exemple, assimilé à la première la lutte entre les caractères des deux races parentes observés à peu près toujours chez les métis. Pour montrer combien ce rapprochement est peu fondé, il n'est pas même nécessaire de recourir aux nombreux faits de détail que l'on pourrait invoquer. Il suffit de rappeler la pratique industrielle journalière. A chaque instant, on voit des éleveurs croiser des races parfois très différentes, tantôt pour relever un type inférieur, tantôt pour obtenir une race intermédiaire entre deux autres. Ils n'agiraient pas de même, si ces croisemens avaient pour résultat de produire un désordre comparable, même de bien loin, à celui que signale M. Naudin. Ils s'attendent sans doute à des irrégularités plus ou moins accentuées dans les premières générations métisses; mais ils savent aussi qu'après quelques oscillations la race s'assoira. Ces oscillations pourront aller

(1) *De la variation des animaux et des plantes,* t. Ier, chap. VIII, *le Paon.*

jusqu'à ramener quelques descendans des premiers métis à l'une des deux races parentes. Est-ce un véritable retour? Non, car le sang de l'autre race reparaîtra bien souvent parmi les fils ou petits-fils de ces individus. Ici encore les exemples abonderaient au besoin. J'en ai emprunté un tout à l'heure à Darwin; j'aurais pu rappeler également les expériences de Girou de Buzareingues et en particulier la généalogie qu'il a donnée d'une famille de chiens dans laquelle s'étaient mélangés par portions, paraît-il, à peu près égales le sang du braque et celui de l'épagneul. Un mâle, braque par ses caractères, uni à une chienne braque de race pure, engendra des épagneuls. Ce dernier sang, on le voit, n'avait point été annihilé, et le retour n'était qu'apparent. Je me borne à indiquer ces cas. Ils permettent de conclure que le vrai retour aux types et la véritable variation désordonnée n'ont encore été constatés comme règle générale que dans l'hybridation, et qu'en revanche l'atavisme ne s'est montré que dans le métissage.

On peut ramener à un petit nombre de propositions simples et brèves les deux ordres de faits que je viens de résumer. L'espèce est variable, et cette variabilité s'accuse par la production des variétés et des races. Les races, simples démembremens d'un type spécifique, restent physiologiquement unies entre elles et au type qui leur a donné naissance. Ce lien physiologique se montre dans le métissage par la facilité et la fécondité des unions entre les races les plus différentes de formes (1), par la persistance de la fécondité chez les métis, par les phénomènes de l'atavisme. Entre les espèces, le lien physiologique fait défaut, et de là résultent dans l'hybridation l'extrême difficulté et l'infécondité habituelle des unions, la stérilité de la plupart des hybrides, les phénomènes de variation désordonnée et de retour, l'absence d'atavisme chez les descendans d'hybrides revenus au type spécifique. Les races métisses se forment aisément, spontanément, en dehors de l'action de l'homme et parfois malgré ses efforts. En dépit d'innombrables tentatives, l'homme n'a encore obtenu qu'une seule race hybride comptant une vingtaine de générations, et il n'a pu la conserver jusqu'ici que par des soins incessans et minutieux. Voilà les faits que présente la nature actuelle. On ne saurait les perdre de vue lorsqu'on aborde d'une manière quelconque les problèmes qui touchent à l'origine, à la constitution des espèces, car ils représentent tout

(1) Je n'ai guère parlé ici que des *formes* intérieures ou extérieures. Quand il s'agit de comparer l'espèce et la race, cet ordre de caractères est ordinairement seul pris en considération; mais on sait que chez les animaux et les végétaux des modifications fonctionnelles devenues héréditaires caractérisent fort bien certaines races, et qu'il en est de même chez les animaux pour les modifications de l'instinct, des habitudes, etc.

ce que l'expérience et l'observation nous ont appris sur ces sujets difficiles. Ce sont eux qui nous serviront de guides pour la suite de cette discussion.

III.

Dans les théories qui reposent sur l'idée d'une transformation lente, toute espèce nouvelle est représentée d'abord par un individu possédant quelque caractère qui le distingue du type spécifique antérieur. Ce caractère, à peine sensible d'abord, s'affermit et s'accuse de génération en génération. Lamarck répète bien souvent que ce procédé de transformation est seul en harmonie avec les lois de la nature, et Darwin n'insiste pas moins pour montrer qu'il est la conséquence forcée de la sélection. En d'autres termes, ils admettent l'un et l'autre que toute *espèce* a son origine dans une variété, et passe par l'état de race avant de s'isoler, de prendre rang dans le tableau général des êtres. De là à considérer la race et l'espèce comme deux choses identiques, ou peu s'en faut, il n'y a qu'un pas. Aussi Lamarck est-il allé jusqu'à penser que les espèces ne sont en réalité que des races, et emploie-t-il même de préférence ce second terme dans ses ouvrages dogmatiques. Darwin admet que les races ne sont que des espèces en voie de formation, et il conclut à chaque instant des unes aux autres.

Or cette assimilation entraîne une autre conséquence facile à prévoir. J'ai montré plus haut comment la notion de l'espèce relève à la fois de la morphologie et de la physiologie, combien la forme est variable dans certains cas sans que l'unité spécifique puisse être mise en discussion. J'ai rappelé comment au contraire les races se caractérisaient par leurs formes mêmes. Du moment où on substitue l'idée de race à celle d'espèce, du moment où l'on assimile ces deux choses, la morphologie doit nécessairement faire oublier, ou tout au moins placer à un rang très subordonné les considérations physiologiques. Cette tendance se retrouve en effet dans tous les écrits transformistes. J'en ai cité récemment un exemple emprunté à Darwin, j'en trouverais bien d'autres chez lui-même et chez Lamarck; mais nulle part peut-être cette influence de la doctrine fondamentale n'est aussi accusée que dans un des plus beaux travaux de M. Naudin, dans celui-là même où, en résumant ses consciencieuses recherches, il fournit aux doctrines pour lesquelles je combats quelques-uns de leurs plus sérieux argumens. Après avoir rappelé, en le confirmant, ce qu'il avait dit de la loi de retour, il n'en arrive pas moins à déclarer que « l'espèce est avant tout une collection d'individus semblables, » et que « la délimitation des es-

pèces est entièrement facultative (1). » Quand il écrivait ces paroles, M. Naudin donnait à la morphologie une prédominance que je ne puis admettre. Je suis au contraire pleinement d'accord avec lui quand, prenant pour exemple trois formes de courges comestibles assez semblables pour avoir été réunies par Linné en une seule espèce, il montre que ces plantes refusent de donner des hybrides par croisement mutuel, et en conclut qu'il y a là « trois autonomies spécifiques » parfaitement distinctes, ou bien lorsque, rappelant ses expériences sur les daturas, il tire les mêmes conséquences des phénomènes de retour et des troubles manifestés par les hybrides dans la végétation.

Il me semble en effet impossible de ne pas accorder aux caractères physiologiques tirés des phénomènes de reproduction une importance tout autre qu'à ceux qu'on peut emprunter à la forme. Nous voyons chaque jour celle-ci varier entre les mains de nos éleveurs, de nos jardiniers, de nos simples maraîchers, sans que jamais homme de science ou de pratique ait la pensée de faire une espèce à part des produits les plus aberrans, lorsque la filiation en est bien connue. L'autorité des faits l'emporte sur toutes les théories, et ramène à des conclusions identiques les esprits les plus divergens. On ne regardera pas davantage comme appartenant à la même espèce, quelque voisines qu'elles semblent être, des formes héréditaires entre lesquelles il est impossible d'obtenir des unions fécondes. En pareil cas encore, la réalité domine toutes les subtilités d'école. Ainsi, en présence des faits, les morphologistes les plus ardens acceptent la supériorité des caractères physiologiques empruntés à la fonction qui perpétue les êtres vivans.

Au fond, la grande question est donc de savoir au juste jusqu'à quel point l'expérience peut nous éclairer sur la nature de ces deux groupes, jusqu'à quel point sont constans les phénomènes du métissage d'une part, de l'hybridation de l'autre. Darwin lui-même ne s'y est pas trompé. Sans doute dans son livre sur l'*Espèce* il a, comme Lamarck, parlé de ces espèces douteuses qui embarrassent les naturalistes par l'incertitude des caractères morphologiques; il a invoqué surtout le témoignage des botanistes, et cité le nombre assez considérable des types qui, en Angleterre seulement, ont été considérés tour à tour comme espèce et comme race. Toutefois il insiste assez peu sur cet ordre de considérations, tandis qu'il consacre en entier un de ses quatorze chapitres à la seule question de l'hybridité. Dans son second ouvrage, cinq chapitres sont employés

(1) *Nouvelles recherches sur l'hybridité dans les végétaux*, § VIII (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. XIX).

à exposer les résultats du croisement, à en apprécier les conséquences, indépendamment des études particulières consacrées à diverses espèces animales domestiques ou à des plantes cultivées, et dans lesquelles ces questions sont bien souvent examinées. Évidemment un travail de cette nature fait par un naturaliste qui regarde les races comme des espèces en voie de formation devait avoir pour but de montrer d'un côté que le croisement entre races n'est pas toujours possible, de l'autre que le croisement entre espèces peut donner naissance à des races hybrides. Telle est en effet la tendance générale de l'ouvrage; mais telle est aussi la parfaite loyauté de l'auteur qu'il est souvent le premier à montrer ce qu'ont d'insuffisant les faits qui pourraient le plus être invoqués en faveur de ses doctrines générales, et que, pour le combattre, on n'a bien des fois qu'à lui emprunter des armes.

Quand il s'agit du croisement des espèces entre elles, Darwin ne cite et ne pouvait citer aucun exemple de race hybride fourni par l'histoire des espèces sauvages livrées à elles-mêmes. Il tire surtout ses argumens de quelques espèces animales soumises à la domestication, de végétaux transformés par la culture ou soumis aux pratiques de l'hybridation artificielle; suivons-le donc sur ce terrain. Parmi les animaux domestiques, les chiens, les moutons, les bœufs, les porcs, sont issus, pense-t-il, de plusieurs espèces. Cette opinion a été déjà bien souvent soutenue, et la grande, l'unique raison invoquée est toujours la différence de caractères existant d'une race à l'autre. Darwin apporte peu de considérations nouvelles à l'appui de cette opinion; il en fournit de bien sérieuses propres à la renverser. Son admirable travail sur les pigeons montre que cette espèce domestique compte au moins cent cinquante races bien assises ayant reçu des noms spéciaux, et pouvant se diviser en quatre groupes fondamentaux, comprenant onze divisions principales. Cependant, par l'examen approfondi d'une masse énorme de faits, par un ensemble de considérations et de déductions qui se contrôlent et se confirment mutuellement, il en est arrivé à montrer de la manière la plus irrécusable que toutes ces formes, aujourd'hui héréditaires, ont pour ancêtre commun une forme spécifique unique, notre biset, la *columba livia* des naturalistes. Sans disposer de matériaux aussi nombreux, mais par l'application de sa méthode, Darwin ramène de même toutes nos races gallines au *gallus bankiva*. Certainement, s'il eût fait de même pour les mammifères domestiques, auxquels il accorde une origine multiple, il aurait conclu tout autrement qu'il ne l'a fait. Je ne puis entrer ici dans une discussion détaillée, et je me borne à indiquer quelques faits.

Les principales raisons données par Darwin pour ramener au

biset tous nos pigeons domestiques peuvent se résumer de la manière suivante. Les races les plus éloignées se rattachent les unes aux autres par des intermédiaires. Si les races principales ne résultent pas de la variation d'une seule espèce, si leurs caractères essentiels sont dus à la descendance de plusieurs espèces distinctes, il faut admettre une douzaine de souches; il faut admettre aussi que ces douze espèces primitives avaient toutes les mêmes mœurs, les mêmes instincts. Or l'état actuel de l'ornithologie permet d'affirmer que ces espèces n'existent pas aujourd'hui. On serait ainsi conduit à supposer qu'après avoir été domestiquées elles ont disparu; hypothèse entièrement gratuite. Ces espèces supposées auraient dû être extrêmement différentes de toutes les espèces du genre actuellement vivantes et présenter même certains caractères qu'on ne retrouve peut-être dans aucun oiseau. A l'exception des différences caractéristiques, toutes les races de pigeons ont dans la manière de vivre, dans la manière de nicher, dans leurs goûts, dans leurs allures au temps des amours, la plus grande ressemblance entre elles et avec le biset. Spontanément ou par suite du croisement de races bien tranchées, on voit reparaître souvent certaines particularités de plumage et de teintes rappelant exactement ce qui existe chez le biset.

Les argumens qui précèdent reposent essentiellement sur des considérations morphologiques; mais Darwin en a appelé aussi à la physiologie et au croisement. Il rappelle d'abord combien il s'est fait de tentatives depuis deux ou trois siècles pour domestiquer de nombreux oiseaux sans qu'on ait ajouté en réalité un seul nom à la liste des espèces apprivoisées. Il aurait donc fallu dès le début soumettre à la domestication une douzaine d'espèces distinctes, et cela si complétement qu'elles fussent devenues aptes à se croiser sans difficulté aucune en produisant des hybrides aussi féconds que leurs parens (1). Cette hypothèse serait bien peu d'accord avec l'expérience. L'auteur cite un nombre considérable de tentatives faites pour croiser diverses espèces du genre pigeon soit entre elles, soit avec les pigeons domestiques, et toujours les unions ont été infécondes ou n'ont donné que des individus incapables de se reproduire. Tout au contraire, les mariages entre pigeons domestiques, quelque éloignées que soient les races, se montrent toujours féconds, et les produits ne laissent rien à désirer sous ce rapport. Darwin cite ici ses expériences personnelles à la fois nombreuses et décisives. Dans l'une d'elles, il a par des croisemens successifs

(1) Ici, et dans plusieurs autres passages de son livre, Darwin admet la doctrine de Pallas, et pense que la domestication a pour résultat de faciliter les croisemens et d'en accroître la fécondité.

réuni dans un seul oiseau le sang des cinq races les plus distinctes sans que les facultés reproductives aient subi la moindre atteinte. Darwin attache avec raison une grande importance à ce côté de son argumentation.

Appliquons maintenant ces mêmes considérations à celui de nos mammifères domestiques qui présente les races les plus nombreuses, les plus diversifiées, les plus opposées par leurs caractères (1). Voyons si, étudiés à ces divers points de vue, nos chiens doivent être regardés comme issus d'une seule souche ou bien si plusieurs espèces ont confondu leur sang pour former un être complexe, le *canis familiaris*. Buffon avait admis la première de ces deux opinions. Récusera-t-on son témoignage en disant que cette conception est le résultat de ses idées générales sur la variabilité limitée, mais encore indéterminée, de l'espèce? Il est bon de rappeler alors que Frédéric Cuvier, après s'être occupé pendant bien des années de ce sujet, est arrivé à la même conviction. Or la pression des faits a pu seule le conduire à une conclusion pareille, car, disciple zélé de son frère, dont il exagérait parfois les doctrines, il a toujours défendu l'invariabilité de l'espèce. L'évidence seule a donc pu le contraindre à accepter dans ce cas particulier une opinion qui pouvait le faire accuser d'inconséquence. Aussi la motive-t-il à diverses reprises (2), et plusieurs de ses argumens sont précisément ceux qu'invoque Darwin à propos des pigeons. Il fait remarquer, par exemple, que « les modifications les plus fortes n'arrivent au dernier degré de développement que par des gradations insensibles, » et il appuie cette proposition sur l'examen détaillé des caractères extérieurs et ostéologiques. Il montre que, si l'on veut voir dans les caractères de races les signes d'autant d'espèces primitives, il faut admettre environ cinquante souches distinctes, multiplicité qui dépasse de beaucoup, on le voit, celle que Darwin regarde déjà comme si improbable lorsqu'il s'agit des pigeons. Ajoutons que presque toutes ces espèces premières auraient dû disparaître sans que la paléontologie nous ait encore rien révélé sur leur prétendue existence. Ajoutons encore que certains caractères de quelques races canines les plus tranchées, tels que ceux de la tête du bouledogue, ne se trouvent ni chez aucune espèce des genres voisins, ni même peut-être chez aucun animal sauvage. Comme pour les pigeons d'ailleurs, ces cinquante espèces-souches

(1) A la première exposition des races canines faite à Paris par le Jardin d'acclimatation, on avait réuni 180 races parfaitement distinctes, et cependant toutes les races européennes n'y étaient pas représentées à beaucoup près, et les races exotiques manquaient presque toutes.

(1) *Recherches sur les caractères ostéologiques du chien* (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. XVIII, 1811); *Dictionnaire des Sciences naturelles*, article Chien, 1817.

auraient dû avoir essentiellement les mêmes instincts, surtout celui de la domestication.

Les similitudes entre les pigeons et les chiens considérés au point de vue physiologique ne sont pas moins frappantes. Le temps de la gestation est le même pour toutes les races de même taille (1), toutes paraissent être susceptibles d'apprendre à aboyer, et semblent également exposées à perdre cette voix factice par l'isolement et quelques autres conditions encore mal connues (2). Toutes enfin se croisent avec une facilité dont nos rues et nos chenils ne témoignent que trop; personne n'a prétendu que ces unions faites au hasard et souvent en dépit de la surveillance la plus attentive aient jamais été improductives ou aient donné naissance à des individus inféconds. Évidemment, si la fécondité du croisement entre les races a quelque autorité quand il s'agit des pigeons, à plus forte raison doit-elle conduire à une même conséquence quand il s'agit des chiens, dont la variété supposerait un nombre d'espèces-souches bien plus considérable.

Si Darwin avait fait avec quelque détail l'examen comparatif que je me borne à esquisser, s'il y avait apporté son esprit de critique impartiale ordinaire, il serait certainement arrivé à une conclusion tout autre que celle qu'il a admise, car son livre ne renferme en réalité qu'une seule objection à laquelle ne réponde pas ce court parallèle entre les pigeons et les chiens. J'entends parler de la ressemblance que présentent en divers pays les chiens plus ou moins domestiques et d'autres animaux sauvages vivant à côté d'eux ou dans le voisinage. Darwin regarde ces derniers comme autant de souches, et il arrive ainsi à en reconnaître de six à huit, sans compter, ajoute-t-il, « peut-être une ou plusieurs espèces éteintes. » Il reconnaît d'ailleurs lui-même que, même en admettant le croisement de ces nombreuses espèces, on ne peut expliquer l'existence des formes extrêmes telles que celles des lévriers, des bouledogues, des épagneuls, des blenheim.

Ici Darwin oublie un fait important qu'ont aussi négligé ses devanciers, et dont il faut pourtant tenir compte. Au milieu des populations les plus civilisées, dans les campagnes les plus cultivées, dans les villes les plus populeuses, il existe des chiens errans dont la police ne peut entièrement nous débarrasser. On sait comment

(1) Isidore Geoffroy, *Histoire naturelle des règnes organiques.*

(2) Deux chiens de la rivière Mackensie, amenés en Angleterre, restèrent muets comme leurs ancêtres; mais leur fils apprit à aboyer. Les descendans des chiens abandonnés dans l'île de Juan Fernandez avaient oublié l'aboiement au bout d'une trentaine de générations. Ils le reprirent peu à peu en compagnie de chiens restés domestiques. Les chiens amenés sur certains points de la côte d'Afrique perdent de même la faculté d'aboyer.

ils ont pullulé dans les villes d'Orient, comment en Amérique ils ont enfanté des hordes qui, redevenues entièrement sauvages, ont ajouté une bête féroce de plus à la faune du Nouveau-Monde. Il est impossible d'admettre, à moins de preuves incontestables qui manquent, que les choses se soient passées autrement partout ailleurs. Évidemment, partout où l'homme a conduit le chien, celui-ci aura tendu à enfanter des races marronnes toutes les fois qu'il aura trouvé à vivre loin de son maître. Or l'homme a amené partout le chien avec lui. On ne peut guère en douter en voyant les Polynésiens eux-mêmes le transporter jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Par conséquent, dans les pays où les conditions d'existence l'ont permis, il a dû inévitablement se développer des chiens marrons. L'Asie méridionale avec ses jungles et ses vastes espaces à peine habités par des tribus demi-sauvages offrait à ce point de vue les conditions les plus favorables, et c'est une des contrées où le fait paraît s'être produit le plus fréquemment. Quant à l'Amérique du Sud, quelle raison aurait-on pour admettre que ce qui s'est passé avec les chiens des Européens n'a pu se produire avec les chiens des indigènes? A côté des chiens domestiqués par les Mexicains, les Péruviens, à côté de ceux qui suivaient les tribus de l'Orénoque, de l'Amazone, du Rio de la Plata, nous devons certainement trouver les races marronnes correspondantes.

Or, en recouvrant leur liberté, les animaux reprennent, on le sait, la plupart des caractères propres aux types sauvages; mais ils n'en conservent pas moins en partie l'empreinte particulière qu'ils avaient reçue de l'homme et qui distinguait leur race domestique. Les observations de MM. Roulin et Martin de Moussy, comparées aux descriptions malheureusement trop rares de quelques voyageurs, ne peuvent laisser de doute à cet égard. Il résulte de là qu'en disséminant le chien sur toute la surface du globe l'homme a semé pour ainsi dire en même temps des races marronnes forcément plus ou moins différentes les unes des autres. Ce sont les descendans d'individus soumis jadis à l'homme qui forment ces bandes de chiens sauvages souvent assez semblables aux races domestiques des mêmes contrées. Pour voir dans ces dernières les filles et non les mères des races ambiguës vivant en liberté, il faut oublier tout ce qui s'est passé en Amérique, ce qui se passe au milieu de nous et jusque dans Paris. Sans doute on ne peut le plus souvent invoquer à l'appui de l'opinion que je défends d'autre argument que l'analogie; mais tout au moins m'est-il permis de dire qu'elle milite tout entière en ma faveur.

Voici pourtant un exemple bien propre à montrer comment on a pris pour une espèce sauvage une simple race de chiens marrons et abandonnés probablement depuis assez peu de temps. La plupart

des naturalistes ont fait du chien des îles Malouines (îles Falkland) une espèce distincte sous le nom de *canis antarcticus* (1). Ils répètent que cet animal a été trouvé là par le commodore Byron, le premier Européen qui, selon eux, aurait visité ces îles. Il y a là d'abord une erreur historique. Byron ne fit que toucher aux Malouines en janvier 1765. Or l'année précédente, en janvier aussi, Bougainville avait conduit dans ces îles une colonie d'Acadiens, et y avait séjourné pendant quelque temps. Il s'y trouvait de nouveau au moment de la visite de Byron. C'est ce dont on peut se convaincre en consultant les deux récits de voyage écrits par ces célèbres navigateurs. Tous deux parlent du *chien* qu'ils ont vu dans ces îles et à peu près dans les mêmes termes quant aux caractères extérieurs; mais Bougainville a pu être plus précis. « Cet animal, dit-il, est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a l'aboiement, mais faible. » Ce dernier détail est décisif, aucune espèce sauvage n'aboie, et, pour pouvoir le faire, il fallait que le *canis antarcticus*, descendu d'un chien domestique, n'eût pas même eu le temps à cette époque d'oublier son langage appris. Du reste Bougainville, sans même s'occuper de la question zoologique, nous apprend fort bien comment cet animal a dû arriver dans cet archipel isolé, lorsqu'il rappelle que sir Richard Hawkins, en longeant les côtes, avait vu des feux à terre, et en avait conclu que ces îles étaient habitées.

Les faits précédens, les conséquences qui en découlent, me semblent répondre pleinement à la seule objection nouvelle opposée par Darwin à l'opinion qu'a soutenue Frédéric Cuvier lui-même. Si les pigeons proviennent tous d'une seule souche sauvage, il en est incontestablement de même du chien (2). A plus forte raison peut-on en dire autant des autres espèces auxquelles le savant anglais accorde une origine multiple. En somme, elles ne sont pas bien nombreuses, pas plus que celles dont l'origine unique est hors de doute. Au point de vue morphologique, elles ne présentent rien qui dépasse ni même qui égale ce que nous montrent les pigeons, et leurs races sont aussi moins nombreuses; au point de vue physiolo-

(1) Le *canis antarcticus* paraît ressembler beaucoup au chien *aguara*, race marronne issue d'un chien domestique de l'Amérique du Sud, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*aguara* proprement dit. Ces ressemblances mêmes trahissent son origine. Il est du reste surprenant que les naturalistes aient accepté si facilement l'existence sur le stérile et petit archipel des Malouines d'un mammifère de cette taille lui appartenant exclusivement. Il y avait là une exception aux faits généraux de la géographie zoologique qui aurait pu éveiller leur attention d'une manière toute spéciale.

(2) Dans la *Revue* même, j'ai montré après Güldenstaedt, Pallas, Tilesius, Ehrenberg, Hemprich, Isidore Geoffroy, que le chien n'est autre chose que le chacal domestique (*Unité de l'espèce humaine*). J'ai apporté depuis quelques preuves nouvelles à l'appui de cette opinion, en faisant connaître les faits qu'ont bien voulu me communiquer diverses personnes, entre autres MM. Lartet, Dufour, etc.

gique, nous retrouvons chez elles cette facilité de croisement que Darwin invoque en parlant des races colombines; la chèvre, le bœuf, le porc, ont donné des races marronnes sur divers points du globe, et le dernier surtout, en se rapprochant du sanglier, en acquérant aussi des caractères en harmonie avec le climat, a néanmoins conservé des traces irrécusables de son ancienne servitude. Bien plus, l'histoire récente de quelques-unes de ces espèces nous apprend comment ont pris naissance chez d'autres ces races anormales, dont la multiplicité spécifique des origines est incapable de rendre compte, au dire de Darwin lui-même. En voyant l'ancon reproduire chez le mouton les jambes et le corps du basset, en retrouvant dans le bœuf gnato les caractères extérieurs et ostéologiques du bouledogue, nous comprenons aisément ce qui a dû se passer chez le chien (1). Pour qui se place à notre point de vue, l'induction, partant de faits précis, permet donc de résoudre des questions reconnues inabordables par l'hypothèse que je combats.

En résumé, tout nous ramène à voir l'expression de la vérité dans le langage ordinaire et accepté par nos contradicteurs eux-mêmes, langage qui comprend sous une même dénomination spécifique les races canines, bovines, ovines, porcines, de même que nous n'avons qu'un seul nom pour désigner l'ensemble des races de pigeons. Il faut ou bien renoncer à chercher dans nos races animales domestiques des exemples d'hybridation, ou bien admettre autant d'espèces que l'on compte de formes héréditaires bien tranchées; mais, si l'on se place à ce point de vue exclusivement morphologique pour le chien, le porc, le cheval, on ne peut agir autrement pour le lapin, l'âne, l'oie, le canard, le pigeon. On est conduit à séparer en espèces distinctes des êtres dont la filiation est bien connue et qui descendent incontestablement d'une espèce unique sauvage vivant encore à côté de nous. Il me semble difficile que cette dernière conséquence soit acceptée par les morphologistes les plus décidés. Pourtant elle ressort irrésistiblement de leurs doctrines dès qu'on les applique aux questions spéciales dont nous possédons le mieux les données essentielles. Je me crois donc auto-

(1) La race *ancon* ou race *loutre* de moutons a pris naissance dans le Massachusetts en 1791. Le bœuf *gnato* (bœuf *camard*) apparaît d'une manière erratique dans nos troupeaux d'Europe (Nathusius cité par Darwin). M. Dareste a récemment étudié un jeune veau né aux environs de Lille et qui présentait tous les caractères du gnato de la Plata. (*Rapport sur un veau monstrueux; Archives du comice agricole de l'arrondissement de Lille*, 1867). Cette race s'est constituée et assise au milieu des troupeaux des Indiens à demi sauvages au sud de la Plata. A l'époque où M. Lacordaire visita ces régions, elle paraît avoir été assez répandue, et quelques personnes, oubliant l'origine tout européenne du bétail américain, la croyaient indigène. Elle existe aussi au Mexique, comme nous l'apprend une communication faite à l'Académie des Sciences par M. Sanson dans la séance du 8 mars 1869.

risé à conclure que ces doctrines ont pour fondement avant tout notre ignorance même, et n'ont de valeur apparente que lorsqu'il s'agit de ce que nous ne connaissons pas.

Telles sont les conclusions générales que je crois pouvoir tirer de tous les faits empruntés au règne animal. Chez les végétaux, l'influence plus facile et plus forte du milieu, la multiplicité correspondante des variétés et des races naturelles ou artificielles, la facilité que la greffe, le marcottage et les autres procédés de reproduction fournissent pour multiplier les plus graves comme les plus légères variations, viennent compliquer singulièrement les phénomènes; néanmoins, en les étudiant avec attention, l'on est conduit exactement aux mêmes résultats, indépendamment des analogies qu'on peut légitimement établir d'un règne à l'autre en pareille matière. Pour justifier cette conclusion, je ne crains pas d'en appeler à l'ouvrage même de Darwin, bien que l'auteur parfois ne paraisse pas très loin d'adopter la manière de voir opposée. Pas plus que pour les animaux, il ne cite d'exemple bien constaté d'une suite de générations hybrides nées d'espèces sauvages, et les groupes de races cultivées sous le même nom spécifique lui semblent seuls témoigner en faveur des mélanges hybrides. Lui-même s'exprime parfois de manière à montrer qu'il hésite à formuler cette conclusion en présence de la fécondité si complète de toutes ces races entre elles. Il accepte d'ailleurs franchement le résultat des expériences qui ont démontré l'unité spécifique de quelques-uns des groupes où les formes sont le plus multipliées. Il cite sans commentaires le travail du Dr Alefeld, qui, après avoir cultivé une cinquantaine de variétés de pois (*pisum sativum*), a conclu de ces études qu'ils appartenaient certainement à la même espèce; il ne fait aucune objection au travail si complet de M. Decaisne (1), qui, après dix ans d'expérimentation ininterrompue, est arrivé à la même conclusion pour les poiriers, dont on connaît plus de six cents variétés ou races (2). Il aurait pu ajouter que le même expérimentateur, qu'il appelle « un des plus célèbres botanistes de l'Europe, » a ramené à une seule sept formes de plantain extrêmement différentes, toutes fort répandues dans la nature, et que l'on considérait, en apparence avec raison, comme autant d'espèces différentes (3).

(1) *De la variabilité dans l'espèce du poirier;* résultat d'expériences faites au Muséum de 1853 à 1862 inclusivement. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences,* séance du 6 juillet 1863.)

(2) Godron, *De l'espèce et des races dans les êtres organisés.*

(3) Je tiens le chiffre de M. Decaisne lui-même, qui s'est borné à indiquer, dans le compte-rendu d'une séance de la société qu'il présidait alors, le résultat général de ses recherches. Il a reconnu dans le genre *plantago,* si nombreux pour quelques botanistes, trois *espèces majeures* seulement. Les autres ne sont que des races ou des variétés. (*Bulletin de la Société de botanique de France,* séance du 20 avril 1860.)

Je crois inutile de multiplier ces citations. Ce qui précède suffit pour montrer combien est grande chez les végétaux la variabilité des types spécifiques, et par conséquent combien il est facile de se laisser égarer ici lorsqu'on s'en tient aux considérations tirées de la forme seule. Il est évident qu'on est exposé à chaque instant à prendre pour des hybridations vraies de simples métissages (1). Toutefois, parmi les exemples empruntés par Darwin au règne végétal, il en est un de vraiment fondé, et qui montre bien deux espèces parfaitement distinctes ayant produit de vrais hybrides qui sont restés régulièrement féconds pendant une suite déjà considérable de générations. Ce fait, unique jusqu'à ce jour, mérite d'autant plus de nous arrêter.

La patrie originelle du blé, de cette céréale dont nous ne comprenons guère en Europe qu'on puisse se passer pour vivre, n'est pas encore connue avec certitude (2). De là sans doute est née la pensée qu'il pouvait bien n'être que le résultat de la transformation d'un ægilops, plante qui, quoique bien plus petite que nos diverses races de froment, leur ressemble beaucoup. Cette opinion est populaire en Syrie, où les Arabes désignent l'*ægilops ovata* sous le nom de *père du blé*. Elle fut soutenue vers 1820 par un professeur de Bordeaux, nommé Latapie, qui disait avoir confirmé par des expériences les observations qu'il avait faites en Sicile. C'est dans cette île, pensait-il, que la transformation s'était opérée ou bien avait été reconnue pour la première fois, et il expliquait ainsi la fable de Triptolème. Bory de Saint-Vincent accueillit assez favorablement cette idée, qui concordait si bien avec ses théories. Cependant elle était tombée dans l'oubli quand les recherches de M. Esprit Fabre, d'Agde, publiées en 1853, vinrent lui donner une importance inattendue. M. Fabre avait trouvé au bord d'un champ de blé la plante décrite par Requien sous un nom qui indiquait ses caractères intermédiaires entre ceux des ægilops et du froment (3); mais il l'avait vue sortir d'un épi de véritable *ægilops ovata*, enterré par accident. Il crut à un commencement de transformation,

(1) Cette observation me semble surtout applicable aux expériences de sir W. Herbert, rapportées par Darwin. (*De l'Origine des espèces*, chap. VIII, 2.) D'après cet expérimentateur, il existerait certains genres de plantes chez lesquels la fécondation serait aisée et fertile en croisant des *espèces* différentes, tandis que les plantes fécondées avec leur propre pollen resteraient infécondes. Ces faits me semblent rappeler ceux que Darwin admet lui-même pour le croisement des *races* ou ceux qu'il a fait connaître sur les plantes polymorphes bien plutôt qu'aucun de ceux que tous les naturalistes rattachent à l'hybridation.

(2) Quelques voyageurs, Olivier, André Michaux, plus récemment Aucher Éloy, ont cru reconnaître le froment sauvage dans une graminée de Perse.

(3) *Ægilops triticoides*.

et se mit à l'œuvre pour continuer une expérience si heureusement commencée. Pendant douze années consécutives, il cultiva les graines de son ægilops triticoïdès, et finit par obtenir des plantes donnant un blé parfaitement comparable à celui de certaines variétés de froment. Alors seulement il publia les résultats de ses recherches, qu'avait suivies et contrôlées un célèbre botaniste de Montpellier, Dunal.

Les faits observés par M. Fabre étaient incontestables; les conséquences qu'il en tirait semblaient être à l'abri de toute objection. La transformation de l'*ægilops ovata* en froment sembla un moment un fait acquis à la science, et pourtant il n'en était rien. Quelques particularités dans les phénomènes de cette prétendue métamorphose avaient éveillé l'attention de M. Godron, alors professeur à Montpellier. Ce botaniste éminent crut y reconnaître les caractères d'une hybridation plutôt que ceux d'une transformation graduelle. A son tour il expérimenta, et, croisant d'abord l'*ægilops ovata* avec le froment, il obtint l'*ægilops triticoides;* puis, fécondant de nouveau cet hybride avec du pollen de froment, il obtint un quarteron fort semblable au *blé ægilops* de M. Fabre (1). Ces expériences, répétées par plusieurs botanistes en France, en Allemagne, donnèrent partout les mêmes résultats (2). La question changeait ainsi de nature, sans perdre pour cela de son intérêt. Le premier expérimentateur avait constaté la fécondité de son *blé artificiel;* le second avait à s'assurer si elle se retrouvait dans son hybride. M. Godron poursuivit donc son expérience. Il continua d'élever des plantes provenant de semences obtenues par M. Fabre et par lui-même. Aujourd'hui encore il cultive les descendans des unes et des autres, et obtient tous les ans une récolte plus ou moins abondante. La forme intermédiaire de l'hybride s'est maintenue jusqu'ici dans les cultures de M. Godron. Il n'a pas observé de retour vers l'une ou l'autre des espèces parentes, comme cela a eu lieu à Montpellier et chez M. Fabre. Toutefois ce résultat n'a été obtenu qu'à l'aide de soins continus et minutieux, et les expériences de M. Godron ont bien montré qu'abandonné à l'action des seules conditions naturelles, même sur un sol préparé comme on le fait pour le blé, l'*ægilops speltæformis* disparaîtrait bien probablement dès la première année, et ne pourrait en aucun cas continuer à se propager. Cette *race hybride,* exception unique jusqu'à ce jour, ne dure donc que par l'intervention active de l'homme, et à ce titre nous aurons à l'examiner de nouveau plus tard. Il suffit

(1) M. Godron a donné à cet hybride quarteron le nom d'*Ægilops speltæformis.*

(2) M. Godron fit ses premières hybridations à Montpellier l'année même où parut le mémoire de M. Fabre. Il les a répétées à Nancy en 1857.

ici de constater qu'il existe sous ce rapport une différence absolue entre elle et les nombreuses races animales métisses journellement obtenues, et dont on connaît l'origine. La différence n'est pas moindre quand il s'agit de ces nombreuses races de végétaux cultivés qui se reproduisent par graines et qui constituent l'immense majorité de nos légumes. Pour admettre que ceux-ci doivent leur existence à un ancien croisement d'*espèces*, il faut encore conclure en dépit des seules analogies qui permettent de jeter du jour sur ce que nous ne connaissons pas.

J'ai dû insister sur la manière dont Darwin a traité la question du croisement des espèces. On peut être beaucoup plus bref lorsqu'il s'agit du croisement des races. Ici nos opinions sont semblables, et il ne peut guère en être autrement, car les faits journaliers parlent trop haut. J'ai reproduit plus haut textuellement sa déclaration au sujet du croisement entre races domestiques animales. Il ne connaît pas un seul exemple de stérilité dans cette sorte de métissage. Il constate au contraire que la fertilité se ranime ou s'accroît souvent en pareil cas. Son langage est moins précis quand il s'agit des végétaux, et par momens il semble admettre l'infécondité de certains métissages. Pourtant, après avoir discuté quelques rares exemples, il se borne à dire : « Ces faits relatifs aux plantes montrent que dans quelques cas certaines variétés (races) ont eu leurs pouvoirs sexuels modifiés, en ce sens qu'elles se croisent entre elles moins facilement et donnent moins de graines que les autres variétés des mêmes espèces. » Certes c'est là une conclusion que personne n'aura la pensée de contester. On reconnaît à tout moment des différences de fécondité de race à race lorsqu'on unit des individus appartenant tous deux à l'une d'elles. Que des faits analogues existent dans leur croisement réciproque, il n'y a certainement là rien qui soit en désaccord avec la distinction de la race et des espèces même les plus voisines. Le savant anglais paraît voir dans les cas d'amoindrissement de la fécondité une sorte d'acheminement vers un isolement plus complet; mais comment interpréterait-il les cas contraires, ceux où la fécondité grandit sous l'influence du métissage, et qui sont de beaucoup les plus nombreux? Sans doute il y a du plus et du moins dans les phénomènes de cet ordre comme dans tous. Cependant, du minimum de fécondité continue constaté entre races aux faits qui caractérisent l'hybridation, il existe toujours une distance énorme et dont le lecteur peut juger aisément.

Ainsi, en matière de croisement, quand il s'agit des races, accord complet de toutes les opinions; accord encore à propos des espèces lorsqu'il s'agit des cas spéciaux dont on possède toutes les données,

désaccord là seulement où ces données manquent; voilà en résumé ce que constate l'ouvrage même de Darwin, ouvrage qui est sans contredit l'effort le plus sérieux qui ait été fait jusqu'à ce jour pour abaisser les barrières qui séparent la race de l'espèce. Nous retrouvons donc encore ici l'appel à l'inconnu employé pour combattre les analogies empruntées à une foule de faits positifs. A lui seul, ce contraste me semble fait pour confirmer les convictions de ceux qui croient à la distinction fondamentale de l'espèce et de la race, qui voient dans la différence des phénomènes de l'hybridation et du métissage un moyen de distinguer ces deux choses. Est-ce à dire que ce criterium efface toutes les difficultés? Non, certes. Avec M. Decaisne, je n'hésite point à reconnaître que, lorsqu'il s'agira de ramener un nombre indéterminé de formes différentes à un seul et premier type spécifique, « il y aura toujours des cas douteux, même après l'épreuve du croisement fertile dans toute la série des générations possibles (1); » des cas inverses se présenteront sans doute aussi. Est-ce une raison pour repousser la règle générale qui ressort d'une écrasante majorité de faits indiscutables? A ce compte, je ne sais trop quel principe pourrait être conservé dans n'importe quelle science. L'attraction elle-même n'a pas résolu toutes les difficultés de la mécanique sidérale, si simple pourtant dans ses immuables lois. A-t-elle été mise en doute pour cela? Vouloir être plus exigeant quand il s'agit des phénomènes si complexes du monde organisé serait méconnaître la nature des choses. Il ne faut pourtant pas exagérer la portée de ces difficultés et y voir un motif pour confondre ce qui est en réalité très distinct. Les lacunes de notre savoir actuel ne sauraient autoriser l'adoption d'hypothèses en contradiction avec les faits acquis. J'ai cherché à montrer l'ensemble de ceux que la science a enregistrés. Je ne crois pas possible d'aller chercher ailleurs les bases d'une discussion sérieuse, qu'il s'agisse du présent ou du passé. Pas plus dans le monde organisé que dans le monde inorganique, les lois générales n'ont pu changer depuis les temps paléontologiques, quelque lointains qu'ils soient par rapport à nous et à notre courte existence. En réalité, ces époques, même en leur accordant toute la durée que leur attribue Darwin, sont à peine des jours dans les années de l'univers.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *De la Variabilité dans l'espèce du poirier.*

UN

POÈTE-ROMANCIER

DE L'ALLEMAGNE DU NORD

FRITZ REUTER.

I. *Fritz Reuter, Sämmtliche Werke,* Wismar 1868. — II. *Fritz Reuter und seine Dichtungen,* von Otto Glagau, Berlin 1866.

Il y a une quinzaine d'années, un Holsteinois, M. Klaus Groth, publia, sous le titre un peu ambitieux de *Quickborn* (sources vives), un recueil de poésies en bas-allemand (1). M. Groth ne briguait point le suffrage populaire, et il ne l'obtint pas; comme autrefois Hebel, c'était « aux amis de la nature et des mœurs champêtres » qu'il s'adressait de préférence. Le livre n'avait de bas-allemand que la forme, juste de quoi réveiller le goût d'un public blasé, en quête de sensations nouvelles. Malgré mainte page heureuse, ce n'était qu'un pastiche après tout que ces *sources vives;* l'intention de renouveler la poésie nationale s'y trahissait à chaque instant. La manière ne déplaît point aux raffinés, et ses défauts même achevèrent de gagner à M. Groth l'admiration des beaux esprits. Ce succès remit

(1) Le *plat-deutsch* ou bas-allemand est parlé, avec des différences de dialecte, dans tout le nord de l'Allemagne, de Memel à Aix-la-Chapelle, par 8 ou 10 millions d'hommes environ. C'est la langue du peuple, des marins et de la petite bourgeoisie. En Mecklembourg, il est répandu même dans les meilleures familles.

en vogue la littérature bas-allemande, fort négligée alors, bien qu'elle eût depuis le commencement du siècle produit des œuvres estimables. Cependant les connaisseurs ne s'y trompèrent point. « M. Groth, écrivait en 1857 un critique autorisé, M. Robert Prutz, reste dans la plupart de ses poésies sous l'influence de notre culture moderne : c'est la société et les idées allemandes qu'il habille en *plat-deutsch*... Ceux qui l'exaltent si bruyamment ne devraient point négliger un autre écrivain qui s'est acquis par ses poésies en ce langage une célébrité hors ligne dans son pays. Je veux parler du Mecklembourgeois Fritz Reuter. Celui-là est bas-allemand dans l'âme. Sa muse est une robuste fille de campagne, de forme un peu carrée et de manières agrestes, mais brillante de santé, les membres dégourdis, qui porte autour d'elle ses yeux espiègles et malins, toujours prête au propos joyeux et à la répartie. » C'était la première fois que le nom de Reuter parvenait au grand public allemand. Le jugement était juste, mais incomplet, et M. Prutz ne signalait ici qu'un des côtés du talent de l'écrivain mecklembourgeois. L'éloge cependant ne parut point être du goût de M. Groth. Il était en possession d'un monopole, il entendait le conserver, et, dans des *lettres sur le haut et le bas-allemand* qu'il publia peu de temps après, il entreprit de réduire à néant la réputation naissante de ce rival qu'on lui suscitait si mal à propos. Il lui reprochait, et dans les termes les moins distingués du monde, d'être commun, trivial, réaliste, de ne rien respecter et de ne mettre en scène que des natures vulgaires. Il fait, disait-il, de notre héros Blücher le sujet d'un conte ridicule. Sa muse n'est point une belle villageoise, c'est une gardeuse de vaches. « Et ce serait là, s'écriait-il enfin, la fleur de la vie du peuple! Non, ce n'est rien qu'une écurie d'Augias de balourdises et de grossièretés. » Ces querelles de poète ne sont plus guère de notre temps, et M. Groth nous ramenait de plus d'un siècle en arrière. L'attaque cependant ne resta point sans riposte. Reuter répliqua, non pas dans son dialecte mecklembourgeois, mais dans le meilleur allemand, avec une ironie mordante et fine qui rappela le ton des fameuses polémiques de Lessing, et qui mit tout d'abord les délicats de son côté. Tout cet éclat fait autour de lui n'eut d'autre résultat que de mettre en lumière son nom, qui jusque-là n'était célèbre que dans le Mecklembourg.

On n'apprit point sans étonnement que ses livres comptaient plusieurs éditions, et que les provinces du nord saluaient en lui avec enthousiasme leur poète national. Les beaux esprits l'ignoraient encore qu'il avait conquis déjà des milliers de lecteurs. Il n'y eut d'abord que de la curiosité, une curiosité un peu dédaigneuse et défiante peut-être, dans l'empressement qu'on mit à le con-

naître; mais ce sentiment se changea bientôt en une sympathie marquée. Il ne s'agissait pas ici en effet d'une célébrité de convention, d'un auteur de pastiches plus ou moins réussis; rien de voulu, rien d'apprêté : c'était un esprit spontané et original avant tout. Il écrivait en bas-allemand parce qu'il pensait en cette langue. Dans la disette littéraire où l'on se trouvait, ce fut comme une surprise délicieuse. Il n'y avait point à dire, l'Allemagne comptait un écrivain de plus. Les livres de Reuter se répandirent rapidement. Les Allemands du nord comprennent aisément son dialecte, ceux qui ne l'entendaient point se mirent à l'apprendre. On publia un lexique spécial pour ses ouvrages, on en fit des lectures publiques, et les maîtres même de la science ne dédaignèrent point de lui servir d'introducteurs et de truchemens. On ne se contenta point de le lire, on s'enquit de sa personne. Ce qu'on apprit de sa vie n'éveilla pas moins de surprise et d'intérêt. Tout ici était nouveau, en dehors du convenu, et au premier abord déroutait les esprits. Ce qui avait charmé chez lui, c'était une saveur naïve, quelque chose de jeune et de primitif qui rafraîchissait les cœurs, une bonhomie fine, un bon rire clair, une sorte de sérénité saine et virile; on se le figurait volontiers dans la force de l'âge, dans la pleine maturité d'une existence heureuse et calme. Rien de moins exact : il approchait du déclin de la vie, et avait publié son premier livre à quarante ans passés. Peu d'existences avaient été plus traversées que la sienne, peu d'hommes avaient rencontré autant de mauvais hasards et de revers de fortune. Cette nature tendre et douce qui sentait si bien la poésie des choses simples et que les passions semblaient n'avoir point effleurée, c'est parmi les épreuves les plus dures qu'elle s'était trempée. Il avait langui plus de sept ans dans des prisons d'état; il avait essayé vainement de plusieurs carrières; ruiné enfin et réduit à vivre de leçons au cachet, il ne s'était mis à écrire qu'en désespoir de cause, et, devenu poète, pour ainsi dire, à son insu, il avait trouvé la fortune dans ce métier des lettres où ses pareils la rencontrent si rarement. On admira comment une telle vie avait pu développer en lui un pareil talent. Il y avait là une étude curieuse à entreprendre. Je voudrais l'essayer aujourd'hui et tracer une esquisse de la vie de Reuter avant de donner un aperçu de ses œuvres. Son nom n'est point inconnu aux lecteurs de la *Revue*, et ils ont pu entrevoir ici même un des côtés les plus charmans de son esprit. Les documens ne manquent point sur son compte : outre le livre consciencieux que lui a consacré un critique allemand, M. Glagau, il nous a fourni lui-même, dans ses *Souvenirs de prison*, des renseignemens précieux sur l'époque la plus intéressante de son existence. Je serai ainsi naturellement amené à faire connaître un des ouvrages qui ont à juste titre le plus contribué à sa réputation.

I.

Fritz Reuter est né le 7 novembre 1810 à Stavenhagen, petite ville du Mecklembourg-Schwerin. Son père y remplissait les fonctions de bourgmestre et de juge municipal. Il possédait en outre une exploitation agricole assez considérable qu'il dirigeait lui-même. C'était un homme actif, exact et rigide. L'enfant, écarté par ses dehors sévères, se tourna de préférence vers sa mère, qui, condamnée par un mal cruel à ne pas quitter sa chambre, n'avait d'autre joie que de s'occuper de ses enfans. Sensée, instruite, douce avec une teinte de tristesse qui venait de son état, il ne la vit jamais que « tricotant au fond de sa bergère ou lisant accoudée sur son oreiller. » Elle commença l'éducation de Fritz, entremêlant les leçons de toute sorte d'histoires merveilleuses qu'elle inventait pour lui. Il resta jusqu'à sa quatorzième année sous cette direction, et il nous a tracé dans les *Souvenirs de l'an treize* des portraits charmans des premiers amis de sa jeunesse, qui furent aussi ses premiers maîtres. Enfant gâté de tous les braves gens qui entouraient sa mère, il se développa en toute indépendance parmi ces natures simples et originales. Il sortit de là non pas formé, mais préparé. De cette atmosphère pure et fraîche, de ce grand air libre où on l'avait laissé s'épanouir à l'aise, il emporta la bonne santé morale qui affermit le cœur. Ce bonheur inconscient des premières années ne reste point stérile. Tandis que l'enfant laisse la vie affluer joyeusement en lui, des affections témoignées, des belles choses entrevues, de tout ce qu'il a ressenti d'heureux et de bon, il se dépose comme une alluvion insensible qui plus tard fera l'homme. Reuter garda de ces premières années une empreinte caractéristique. Tout le germe de son talent est là.

Il fallut bien cependant qu'il quittât la maison paternelle. Il passa d'abord au gymnase de Friedland une année, pendant laquelle il perdit sa mère. Il ne montrait alors de dispositions prononcées que pour les mathématiques et le dessin. Un beau jour même, il déclara qu'il voulait devenir peintre; mais son père, qui s'était mis en tête de faire de lui un juriste, ne l'entendait point ainsi. Il fit cesser les leçons de dessin, et envoya Fritz terminer ses classes à Parchim. Il y resta jusqu'en 1831, et s'en alla ensuite commencer ses études de droit à l'université de Rostock, qu'il quitta bientôt pour celle d'Iéna. Le milieu était dangereux pour un homme fait comme lui. Il avait vingt-deux ans à peine : enthousiaste et naïf à la fois, sans expérience des choses réelles, avec une imagination de poète et la générosité téméraire de son âge, il tombait sans guide au milieu d'une jeunesse exaltée. Ce fut sa période de tempête, *Sturm und*

Drang, comme disent les Allemands; mais il choisissait mal son jour, et la tempête l'emporta. Une digression historique ne serait point ici de mise; il y a peu d'écrivains en effet qui aient moins reflété leur temps que Fritz Reuter. La politique n'a eu sur sa carrière qu'une influence indirecte, objective, pour parler la langue du pays. Ce fut pour lui comme une de ces aventures où l'on se jette à l'étourdie et dont les suites pèsent sur la vie entière. Qui ne connaît d'ailleurs l'état des universités d'Allemagne à cette époque? Les étudians d'Iéna marquaient parmi les plus ardens. Ils s'étaient partagés en deux associations, l'*Arminia*, plus idéaliste, plus scientifique, la *Germania*, politique avant tout. C'est dans cette dernière société que Reuter se fit admettre, et il s'y distingua bientôt par la chaleur qu'il apportait dans toutes les réunions. « Un grand flandrin d'étudiant, au long corps étiré suivi d'un long cou, coiffé d'un bonnet aux rubans noir, rouge, or, — quelque chose d'antédiluvien dans toute la personne, » telle est l'image qu'il nous donne de lui-même en ce temps-là. Le droit l'attirait moins que l'activité tapageuse dans laquelle s'étourdissaient ses compagnons de la *Germania*. Tout était pour eux occasion de discourir, de boire, de s'exalter et de flétrir surtout la niaiserie des *arminiens*, qui rêvaient au lieu d'agir. Anniversaires glorieux pompeusement célébrés, promenades en corps, chants patriotiques, flots de bière, torrens d'éloquence, voilà sans doute ce que la *Germania* entendait par l'action. Toute cette effervescence était-elle bien redoutable? les étudians conspiraient-ils? La plupart étaient inoffensifs. Ils jouaient avec conviction un rôle qui leur plaisait; mais, la pièce finie et les lumières éteintes, ils reprenaient leur costume de tous les jours, et s'en retournaient tranquillement chez eux rêver de l'avenir de la patrie allemande. Au bout de trois ans, ils devenaient, comme leurs prédécesseurs, de paisibles pasteurs et de pesans conseillers. A la distance où nous sommes, on serait tenté de sourire de ces écarts juvéniles, si les répressions qu'ils amenèrent ne nous forçaient à prendre les choses au sérieux.

En janvier 1833, un commandement militaire fut installé à Iéna; on opéra plusieurs arrestations, et la *Germania* jugea prudent de se dissoudre. Reuter quitta même la ville et s'en retourna dans son pays. Il y était depuis quelque temps lorsque les événemens de Francfort, dans lesquels plusieurs anciens membres de la *Germania* se trouvèrent compromis, vinrent ranimer les poursuites, qui prirent dès lors un caractère beaucoup plus grave. De toutes parts, l'opinion conservatrice réclama des mesures rigoureuses contre les « démagogues. » On organisa dans différentes villes des commissions d'enquête, et les arrestations se multiplièrent. Reuter s'était

retiré à temps, et, à l'abri de tout danger sérieux, il pouvait tranquillement attendre en Mecklembourg que la tempête fût passée. Il n'en fit rien; malgré tous les conseils, il se rendit ouvertement à Berlin au mois de novembre de 1833. Il comptait sur sa qualité d'étranger; mais elle ne le protégea point. Il fut arrêté et, malgré les réclamations du gouvernement mecklembourgeois, compris dans l'instruction commencée alors contre un grand nombre de ses camarades. Elle dura toute une année, dont six mois se passèrent pour Reuter dans la *Hausvogtei* (conciergerie) de Berlin, sous le régime le plus dur et dans les privations les plus pénibles. Il avait un sac de paille pour tout mobilier, et pour toute vue un coin de ciel large de deux mains. L'ennui et l'anxiété étaient pires encore que les souffrances matérielles. Il trouva moyen d'écrire : d'un morceau de cuiller, qu'il avait réussi à dérober et qu'il aiguisa, il se fabriqua un couteau; il tailla une plume dans une lamelle de bois, et se fit de l'encre en brûlant des coquilles de noix qu'on lui avait données pour la fête de Noël. Il transcrivit ainsi de mémoire un poème entier de Byron, *la Fille de Jephté*. Byron était alors son homme. Il composait aussi des poésies, « des vers simples, dit-il, où je mettais toute l'amertune de mon état, où je détruisais le monde entier pour m'établir sur les décombres comme un second Dieu. Heureusement pour le monde, tout cela est perdu, et ces poésies n'ont plus d'écho dans mon cœur. »

Les accusés comparurent enfin. Plusieurs furent condamnés à mort pour crime de haute trahison; Reuter était du nombre. Le jugement, en ce qui le concerne, n'était pas motivé, paraît-il. La réserve qu'il a gardée sur ce point honore trop son caractère pour qu'on ne la respecte pas; mais, si l'on considère la suite de sa vie, sans rancune, sans haine, en dehors et au-dessus de toutes les passions révolutionnaires, il est permis de croire qu'il a payé bien cher quelques excès de jeunesse. Il se pourvut en grâce, et obtint que la peine fût commuée en trente années de prison. Le Mecklembourg cependant n'avait cessé de le réclamer; mais tous les efforts furent vains, et le 15 novembre 1834 il partit pour la forteresse de Silberberg en Silésie. Il avait la vie sauve, mais à quel prix! Qu'on se le figure ainsi séquestré à vingt-quatre ans, seul avec lui-même et sans autre perspective que trente années de prison. Dans quel état en sortirait-il, s'il n'y succombait pas? Il y avait entre le monde et lui un abîme entr'ouvert et qu'il n'osait sonder; son imagination surexcitée grossissait encore les fantômes et les ombres : il y a là des vertiges de pensée qui font horreur. Les regrets s'y joignaient avec de tristes retours vers son enfance et tous ceux qu'il aimait, dont maintenant il faisait le désespoir. Il paraît cependant qu'il trouvait

dans ces rêveries le seul adoucissement à ses peines : il se plaisait à ramener devant ses yeux les images de son pays, les traits de personnes chères. Vus du sein de cette nuit, ces tableaux lui apparaissaient dans une lumière plus puissante et plus vraie, il les gravait pour toujours dans son esprit. Qui sait si cet effort pour grouper les souvenirs, ressaisir et ranimer le passé, ne fut point ce qui développa en lui ce talent de peindre et de reproduire la vie qui est le grand charme de ses livres?

Il resta deux ans et trois mois à Silberberg sans autre distraction que quelques ouvrages de droit et de mathématiques. On le transporta ensuite à Glogau. Il y fut mieux traité : le commandant parlait bas-allemand et connaissait Stavenhagen. Il parut s'intéresser à son prisonnier et lui procura le moyen d'écrire dans son pays. Peu de temps après, il lui apporta une lettre de son père, de l'argent, des livres et la permission de se promener. On était au printemps, mais ce qu'il ressentait de ce réveil des choses n'inspirait à Reuter que des réflexions pénibles. Il y eut un de ces retours de froid et de vent qui sont si fréquens au mois de mars. Notre captif, relégué dans sa cellule, en fut réduit à regarder par sa fenêtre la bourrasque qui faisait voler la neige. Il prenait à ce spectacle une sorte de joie mélancolique. « Quand le soleil rayonne, dit-il, que les oiseaux chantent et que les arbres sont en fleur, quand le monde entier se réjouit et que les cœurs battent plus joyeusement, c'est le pire temps pour un prisonnier; le meilleur pour lui est quand il pleut à verse, ou que la tempête fait rage avec la neige. » Un autre poète, détenu aussi, mais dans des circonstances bien autrement lugubres, Roucher, écrivait à sa fille en avril 1794 de sa prison de Saint-Lazare : « Tu ne connais pas tous les élans de mon âme vers la liberté depuis le rajeunissement de la nature. J'ai supporté avec le courage d'un stoïcien la captivité pendant les six mois brumeux, neigeux et pluvieux qui ont passé sur ma tête en prison. Ce courage ne m'a point abandonné; mais à mon insu et malgré moi ma pensée me quitte à tout moment, et, quand je la retrouve, c'est au milieu des jardins et des campagnes dont je ne jouis pas. »

Reuter était à Glogau depuis six semaines quand on lui annonça qu'il allait partir. Il se mit en route par un froid très vif; enfermé dans une mauvaise voiture, il parcourait le pays entre deux gendarmes, en butte aux propos injurieux des habitans, qui le traitaient en malfaiteur. Il passait la nuit dans les villages, le plus souvent à l'auberge. Tandis que les gendarmes se reposaient et buvaient dans la salle commune, il demeurait dans une chambre à part, flanqué de deux bourgeois désignés par le *landrath* pour le

garder à vue, braves gens pour la plupart, qui l'accablaient de questions, et, après l'avoir écouté silencieusement, hochaient la tête et concluaient toujours : « C'est égal, vous avez voulu tuer notre roi. » Ce mot de haute trahison, qui circulait autour de lui et effarouchait ses paisibles gardiens, lui valait les témoignages d'admiration d'un public bien différent. Il se trouva un jour près d'un groupe de collégiens de dernière année qui discouraient bruyamment le verre en main. Dès qu'ils eurent appris son nom, ils accoururent à lui avec toute sorte de démonstrations, et lui confièrent qu'ils avaient formé une petite société secrète. S'ils s'attendaient à quelque diatribe enflammée, ils furent bien déçus. Il leur parla en « honnête homme, » revenu de toutes les illusions de ce monde. « Laissez, leur dit-il, l'Allemagne aller son train oblique, et ne m'imitez pas. » Il traversa ainsi toute la Prusse, et arriva au commencement d'avril 1837 à Magdebourg. Les cellules étaient malsaines, la discipline était rigoureuse. Aussi, dès qu'on lui proposa de changer de prison, Reuter accepta sans même connaître la forteresse où il serait transporté. Un de ses camarades d'université, qu'il avait retrouvé parmi les prisonniers de Magdebourg et avec lequel il s'était lié d'amitié, voulut l'accompagner. C'était un ancien auditeur de haute taille, d'une maigreur extrême, que sa raideur martiale et sa tenue militaire avaient fait surnommer « le capitaine. » Imagination emportée, esprit nébuleux et plein de minuties, excellent homme du reste et l'honneur même, le capitaine était susceptible à l'excès et sérieux en toute chose. Offusqué un jour de lire sur l'adresse de ses lettres « au démagogue Sch..., » il avait réclamé à Berlin, et fait décider bureaucratiquement qu'on l'appellerait désormais « M. le criminel d'état. » Ils partirent au mois de février 1838 dans toute la rigueur de l'hiver. Le voyage fut court, et la voiture s'arrêta bientôt devant la concierge ie de Berlin. C'est là que Reuter avait passé les plus durs momens de sa captivité. Était-ce le terme du voyage? devaient-ils donc regretter Magdebourg? Ils restèrent quatre jours dans des angoisses cruelles. Le pauvre capitaine ne résista point au froid et à la fatigue; la fièvre le prit. Il lutta tant qu'il put, mais il sentait son esprit s'en aller : il se promenait de long en large en lisant la Bible; à la fin, il n'y tint plus, et tomba dans le délire. Reuter, qui s'était en vain efforcé de le calmer, commençait à désespérer lui-même. Le lendemain heureusement, on leur annonça qu'ils allaient se remettre en route.

Cette fois la fortune les servait mieux. On les conduisit à Graudenz, sur la Vistule, et dès l'abord l'accueil du commandant de place leur donna bon espoir. C'était un vieux soldat qui avait autrefois servi sous Napoléon. « Ces hommes-là, dit Reuter, qui avaient fait

leur devoir sur le champ de bataille et savaient le train du monde, ne nous ont jamais maltraités. » Celui-ci examina leurs papiers. « Je vois, dit-il, que vous êtes des gens convenables; on vous traitera bien, car mon devoir n'est pas de faire souffrir davantage des hommes qui sont déjà dans le malheur; mais, prenez garde, il y a ici quelqu'un que vous devez connaître, un certain S..., détenu pour les mêmes raisons que vous, et dont autrefois j'ai beaucoup connu le père. Il m'a fait le méchant tour de se fiancer avec la fille d'un officier, — honnêtes fiançailles assurément. Je lui ai permis de la visiter trois fois par semaine; ne l'imitez pas, je ne pourrais en faire autant pour vous. » — Ce S... était bien connu des deux amis; personnage vaniteux et plein de prétention, il désolait le capitaine par la peinture de ses amours et fatiguait Reuter de la lecture de ses œuvres poétiques. L'un et l'autre s'étaient établis dans des casemates claires et bien aérées. Avec ce qu'ils recevaient de leurs familles, ils arrivaient à se nourrir convenablement; enfin ils pouvaient communiquer entre eux, dessiner, lire, écrire et se promener matin et soir dans une grande allée de tilleuls sous la surveillance d'un sous-officier. La forteresse elle-même n'avait pas trop l'air d'une prison. Il y avait de vastes cours et le long de la promenade des logemens occupés par les familles des officiers. Comparée à celle qu'ils venaient de mener, cette vie leur semblait presque heureuse. Elle s'améliora encore avec le temps. De nouveaux détenus politiques arrivèrent : joyeux compagnons jadis, il fallait bien que par momens leur bonne humeur reparût. Ils cherchaient à prendre leur mal en patience, et ils y parvinrent la plupart du temps. Figures originales, dont Reuter nous trace d'aimables portraits : il ne nous dit point leurs noms; mais les sobriquets qu'ils se donnaient entre eux sont plus expressifs pour nous. C'était d'abord don Juan, libraire de son état, beau garçon, d'humeur libertine, de goût changeant, et qui menait l'amour du côté positif, puis un petit homme tout sec, au teint bilieux, aux cheveux bruns, qui avait des inclinations scientifiques sans doute, car on le nommait Kopernikus, enfin le dernier venu, gras, replet, teint rosé, calvitie vénérable, démarche affable, parler onctueux, œil noyé de componction, et que ses camarades appelaient l'archevêque. Le fait est qu'à son arrivée tout le monde le prit pour un prélat polonais que l'on attendait justement ce jour-là. On se pressa sur son passage, la foule lui demanda sa bénédiction, il ne la refusa point, et les choses n'en allèrent ni mieux ni plus mal.

La jeunesse est comme les plantes vivaces; qu'importe où le vent les jette? Un brin de terre, une échappée de soleil, et voilà que la séve remonte et que le rocher se couvre de fleurs. Les casemates

s'animèrent, chaque jour apportait aux captifs une invention nouvelle; puis l'amour se chargea d'embellir leur domaine. Des familles d'officiers habitaient la forteresse; on n'y voyait donc point que des mines rébarbatives; parfois, à l'heure de la promenade, une main blanche soulevait les rideaux des fenêtres, une ombre gracieuse apparaissait au loin. Prisonniers et jeunes filles, c'étaient oiseaux en cage qui chantaient même chanson. De la compassion, un peu de curiosité, quelque coquetterie, voilà plus qu'il n'en fallait pour enflammer nos gens. Qu'avaient-ils de mieux à faire qu'à devenir amoureux? Ils n'y manquèrent point, et, malgré les adjurations du surveillant Bartels, chargé de prévenir toute tentative de fiançailles, la fille du *proviantmeister*, Mlle Aurelia, « la belle aux cheveux jaunes, » vit chaque jour s'arrêter sous son balcon un adorateur nouveau. Kopernikus dressait un siége en règle, le capitaine poussait des soupirs, don Juan rêvait un enlèvement, l'archevêque un mariage, et le pauvre Bartels tremblait pour sa consigne. On devine l'événement, — les confidences, les explications, les rivalités qui éclatent et la guerre qui s'allume. Reuter s'interpose : l'archevêque se résigne, don Juan consent à anticiper sur son inconstance; mais ni Kopernikus ni le capitaine ne cèdent. Ce dernier surtout ne voulait rien entendre. Il s'écartait de ses amis, il se morfondait dans la solitude; enfin au bout de huit jours on le vit apparaître dans la cellule de son rival. Tout le monde redoutait une querelle; mais le capitaine, solennel et impénétrable, s'approche de son ami. « Aimes-tu Aurelia? lui dit-il par deux fois; et comme l'autre se contentait de répondre oui : — L'aimes-tu, reprit le capitaine, avec la même profondeur que moi? » — Sur ces choses insondables, les Allemands d'habitude n'entendent pas raillerie, et cette simple question était grosse d'orages; mais Kopernikus était homme pratique. « — Ma foi! répondit-il, cette jeune fille me plaît, et je l'aime tout bonnement. — A la bonne heure, reprit le capitaine; mais tu ne l'aimeras jamais comme je l'ai aimée. » Et toujours du même ton de gravité émue le voilà qui se jette dans les bras de son ami, et le fiance avec Aurelia. Il avait le goût du sacrifice, puis il trouva bientôt où reporter le trop-plein de son cœur, et la fille du major, qu'il aperçut un jour étendant du linge, « pareille, disait-il, à une rose épanouie parmi les lis blancs, » lui fit oublier la fille du *proviantmeister*. Celle-ci du reste ne se doutait absolument de rien. Poursuite ardente d'une ombre vaine, course furieuse dans le vague, bataille pour l'abstraction, nous sommes ici en pleine Germanie comique; mais, dans toutes ces aventures qu'il nous conte avec tant de grâce et de belle humeur, Reuter joue lui-même un rôle trop effacé pour que l'on s'y arrête davantage.

Il ne donnait point en effet dans les extravagances sérieuses où se complaisaient ses amis; il se bornait à s'en amuser et à empêcher les choses de tourner au tragique. Il dessinait beaucoup, lisait le plus possible; son âme était ailleurs, et le souci dévorant de la jeunesse perdue le rongeait sourdement. Il n'était point au quart du chemin, et ces années lui avaient paru si longues! « Je voudrais vieillir de vingt-cinq ans, » disait-il à ses camarades de prison. Parfois cependant une émotion douce, quelque chose comme un parfum frais et léger de vie, venait réjouir son cœur. Aurélia avait une sœur cadette qui jouait souvent sur la promenade à l'heure de son passage. « C'était, dit-il, une enfant si merveilleusement gracieuse que Bartels lui-même en était touché, et me permettait de m'arrêter un peu plus longtemps auprès d'elle. De ses grands yeux bruns rayonnait une gaîté si espiègle, et sur son frais visage l'ombre et la lumière se succédaient si rapidement, qu'on l'eût crue née sous un rayon de soleil, à l'ombre douce d'un tilleul. Il semblait que sa courte vie se fût écoulée dans un pays au printemps éternel. Elle est morte, je suis devenu vieux; mais, quand je rencontre une jolie enfant, je la compare malgré moi avec ma petite Ida, et je remercie Dieu aujourd'hui encore de m'avoir fait sentir par ce petit être une joie aussi pure. » Ce fut là tout son roman.

Le temps s'écoulait, et Reuter commençait à perdre courage. Presque tous ses anciens camarades d'Iéna avaient été remis en liberté. Le gouvernement mecklembourgeois l'avait par trois fois réclamé sans succès. Enfin le grand-duc Paul-Frédéric intervint personnellement auprès du roi de Prusse, son beau-père; mais tout ce qu'il put obtenir, ce fut que Reuter achèverait sa captivité dans une prison de son pays. Il quitta donc Graudenz et se sépara de ses amis: ceux-ci du reste espéraient bientôt obtenir leur grâce. On le dirigea sur Domitz, en Mecklembourg. Il retrouvait sur son chemin des visages amis, et, pour la première fois depuis six ans, il revoyait la campagne, les fleurs et la verdure. Le premier bois qu'ils traversèrent, ce fut un ravissement. La route montait, il obtint de suivre la voiture à pied. « Le postillon sonna une joyeuse fanfare, le bois embaumait; ma poitrine se dilatait, les insectes dansaient dans le soleil. On pouvait, de joie, redevenir enfant, un véritable enfant. Je me laissai tomber sur le bord du fossé, et je me mis à pleurer. » A Domitz, il était presque prisonnier sur parole; le commandant de place le recevait dans sa famille. Il resta là un an et trois mois, étudiant l'agriculture. Cependant le roi de Prusse était mort, et Frédéric-Guillaume IV avait inauguré son règne par une amnistie; mais Reuter n'y était point compris. On réclama, et, comme la réponse tardait, le grand-duc prit sur lui de le remettre en liberté.

On était au mois d'octobre 1840; sa captivité avait duré sept ans et demi. Il dit adieu à tout le monde et partit à pied. Il était libre; mais la joie fut courte, et cette heure tant désirée fut pour lui celle des plus poignantes angoisses. Le pays était triste, rien que du sable et des sapins. Il s'assit, et toutes sortes de pensées affligeantes lui vinrent à l'esprit. Sept années s'étendaient derrière lui, sept années dont le poids l'accablait, et qu'il pouvait croire entièrement perdues. Il se trompait sans doute, mais le fruit qu'il devait tirer de ses malheurs n'était encore qu'un germe latent au fond de son cœur. Il ne lui restait pour le moment que des regrets et de l'amertume. Dans chaque ville qu'il traversait, il rencontrait des amis d'autrefois qui le fêtaient au passage. Ils étaient heureux, mariés pour la plupart, leur vie était faite, leur avenir assuré. En présence de ce bonheur tranquille, il ne pouvait se garder d'un retour mélancolique sur lui-même. Toute la joie du retour était gâtée pour lui. « Je ne m'entendais plus avec eux, dit-il, je me sentais comme un arbre découronné qui voit les arbres voisins verdir au-dessus de lui, prendre son air et sa lumière. » Enfin il arriva à Stavenhagen, où sa famille l'attendait. La première effusion passée, la terrible question : que faire maintenant? « retomba sur nous comme du plomb, et devant cette question je me suis arrêté des années. J'essayais tantôt une chose, tantôt une autre; rien ne me réussissait. Je sais bien que c'était ma faute : les gens le disaient; mais cela ne servait de rien, et je n'en étais pas moins malheureux, plus malheureux qu'à la forteresse. »

Il se trouvait en retard sur tout le monde et pour toutes choses. Ce n'était point seulement sept ans qu'il avait à regagner, il avait oublié beaucoup; il lui fallut reprendre ses études interrompues et commencer à trente ans tous les apprentissages de la vingtième année. C'était un labeur aride et tout plein de mécomptes; puis il n'était pas apte aux travaux pratiques. Il y réussissait mal, et s'en lassait vite. Au moment où il se désolait de ses échecs et de ses défaillances, il ne pressentait point le talent que mûrissaient en lui les agitations mêmes qui l'éprouvaient de la sorte. Son père n'avait point abandonné l'idée de faire de lui un juriste. Reuter fut envoyé à Heidelberg. Il n'avait jamais eu de goût pour l'étude du droit, il sortait de prison, et c'eût été vraiment trop demander à notre poète que de pâlir sur le *Digeste* au milieu de ces sites enchanteurs, parmi toute cette jeunesse qui le fêtait en héros. Ce n'est point de ce train-là que son père entendait qu'il rattrapât le temps perdu. Reuter fut rappelé à Stavenhagen. Il s'était occupé d'agriculture dans sa prison de Domitz; les travaux de la campagne ne lui déplaisaient point; son père possédait un bien assez vaste qu'il faisait

valoir lui-même; il l'y employa en qualité de *strom*, c'est le nom qu'on donne en Mecklembourg aux jeunes gens attachés à une exploitation agricole. Le père ne méconnaissait nullement la situation où se trouvait son fils, il ne se montrait à son égard ni injuste ni exigeant; mais il avait toujours été d'humeur austère, il ne pouvait dissimuler ni ses regrets ni ses craintes. Ils avaient beau faire tous deux, ce n'étaient plus les rapports d'autrefois. « Il avait toujours pour moi la même bonté, dit Reuter, mais les sept années qui avaient emporté mes espérances avaient aussi brisé les siennes : il s'était habitué à me considérer, ainsi que je le faisais moi-même, comme un malheur. Il s'était fait de l'avenir une autre image : quelque chose nous séparait; la faute était de mon côté bien plutôt que du sien, elle était là surtout où gisaient mes sept années perdues. »

Le vieillard mourut en 1845; il redoutait l'avenir pour son fils, et ses inquiétudes n'étaient que trop justifiées. Les temps étaient mauvais, et plus encore que l'expérience les capitaux manquaient à Reuter. Ses affaires allèrent de mal en pis. Cependant cette vie au grand air, cette activité libre en pleine nature, lui convenaient; « cela fait le teint et le sens frais, » dit-il quelque part. Dans ce calme de la famille et de la campagne, il se remettait peu à peu en équilibre avec le monde, et le bon tempérament de ses jeunes années reprenait le dessus. Avec la santé morale, il retrouvait sa belle humeur. Aussi lorsqu'en 1850 il dut renoncer décidément à l'agriculture, vendre son bien, et demander à un travail plus rude les ressources qui lui étaient nécessaires, il le fit bravement et sans murmure. Il obtint de rentrer en Prusse, se retira à Treptow en Poméranie, et se mit à donner des leçons au cachet. La résolution était énergique. Peut-être ne l'eût-il pas prise de lui-même, car, malgré ses turbulences d'étudiant et toute sa vivacité d'esprit, il avait beaucoup de ce flegme germanique qui a besoin, pour se résoudre à l'action, des impulsions du dehors; mais il avait reçu la plus forte de toutes. Un attachement sérieux, le seul, paraît-il, où se soit engagé son cœur, le liait à la fille d'un pasteur de son pays. Pour épouser celle qu'il aimait, il lui fallait un état : il prit le premier qui s'offrit à lui. Il touchait pourtant à la gloire et à la fortune, et cette crise devait être la dernière.

Il avait quarante ans. Bien qu'il eût dans sa prison crayonné quelques vers et produit depuis lors bon nombre de petites poésies de circonstance, il n'avait jamais songé sérieusement à écrire. A Treptow, il avait plus de loisirs, des loisirs plus littéraires surtout. Possédant à fond le dialecte de son pays, il avait recueilli dans son séjour à Stavenhagen et rapporté de son enfance toute sorte de

contes joyeux et d'aventures plaisantes, pleins de cette finesse narquoise et de cette grosse joie franche qui est la marque du bon esprit populaire. Pour son plaisir d'abord et sans autre dessein que d'amuser quelques amis qui l'entouraient, il reprit une à une ces historiettes anonymes, les mit en scène et les personnifia. Au lieu de types convenus et de désignations vagues, il peignit des hommes et des caractères. Nos plus grands conteurs souvent n'ont point fait autre chose. Il ne voulait que fixer ces récits populaires et leur donner une forme; il se trouva qu'il avait produit une série de tableaux de genre où étaient représentés sous les plus vives couleurs les choses et les gens de son pays. C'est à eux seuls qu'il avait pensé en écrivant, il fallait avant tout qu'ils se reconnussent; mais les portraits étaient des œuvres d'art d'autant plus achevées que l'effort se sentait moins. Beaucoup de ces historiettes étaient de petits chefs-d'œuvre. Il hésitait à les publier : ses amis l'y décidèrent, et le succès dépassa toute attente (1853). Bourgeois et paysans s'arrachèrent ce livre (1), où, sous une forme dont ils subissaient le charme sans le bien comprendre, ils retrouvaient leur vie même et leurs plus plaisans souvenirs. Sans doute cette gaîté était quelquefois un peu exubérante et frisait la trivialité. Le mot souvent était cru, l'allure gaillarde; mais cela tenait au genre même, et ne pouvait choquer les lecteurs rustiques. Rien d'égrillard d'ailleurs, c'était de la naïveté un peu agreste et nue, pas autre chose, et Reuter pouvait en toute sincérité s'appliquer le mot de Sterne : « mon livre est cet enfant qui joue sur le tapis. » Il ne prêchait pas, et laissait aux gens le soin de tirer eux-mêmes le suc et la moelle de ses contes; une morale saine les imprégnait tous et s'insinuait doucement avec le large rire : la verve était railleuse sans doute, mais de la bonne façon, et ne versait le ridicule que sur les choses égoïstes, mesquines et calculées.

L'idée qu'il pourrait être né poète et que les lettres étaient la vocation secrète qui l'avait conduit par de si longs détours commença de poindre alors dans l'esprit de Reuter. Il s'était laissé façonner par la vie; elle avait maintenant achevé son ouvrage, le temps était venu d'en recueillir les fruits. Il s'engagea donc dans la voie nouvelle qui s'ouvrait à lui, non sans quelque défiance d'abord, essayant son pas, mesurant ses forces, ne s'enhardissant qu'à mesure, et ne s'arrêtant jamais. Il compléta son recueil de contes en 1854. D'autres sans doute eussent cherché à exploiter une veine aussi féconde; mais il était artiste dans l'âme et de ceux qui s'élèvent toujours. Sans sortir précisément de son premier cadre, il

(1) *Läuschen un Rimels.*

tenta des œuvres plus personnelles. Il alla ainsi chaque jour plus assuré de lui-même et mieux apprécié du public. Le produit de ses livres lui procurait déjà une large aisance, et lui permettait de se consacrer exclusivement aux lettres. C'est de 1857 à 1864 qu'il a fait paraître ses ouvrages les plus marquans, des poèmes champêtres d'abord, puis une série de livres en prose, publiés sous le titre original de *Olle Kamellen* (1), et qui semblent être à la fois le terme et l'apogée de l'évolution de ce talent si souple et si varié. C'est à cette série qu'appartiennent les souvenirs de prison, *Ut mine Festungstid*, qui parurent en 1862. Le lecteur en a pu prendre une idée dans ce qui précède; c'est sinon la plus accomplie des œuvres de Reuter, du moins celle qui fait le mieux juger de la portée de son esprit et de la nature de son caractère. Il ne se pose point en martyr, il n'a point de goût aux lamentations, et c'est l'originalité charmante et relevée de ce livre que cette absence de toute diatribe, ce dédain de toute rancune. Reuter d'ailleurs y parle moins de lui-même que des hommes qui l'ont entouré; il a rencontré des compassions touchantes, il y a eu des instans de trêve et comme des éclaircies durant ces jours de peine lourde et monotone, voilà les seules choses que du sein de son bonheur calme et reposé il aime à se rappeler et se plaise à nous peindre. « Si le miroir, dit-il dans la dédicace adressée à un de ses anciens compagnons de captivité, ne te présente point une image entièrement exacte, si la lumière qui s'y joue te semble trop gaie, pense que la plaie s'est cicatrisée et que des années nous séparent de ces mauvais temps... Sans doute, ajoute-t-il, la tristesse me prend quand je pense que cette tempête a dû justement tomber sur le printemps de ma vie; mais ce n'est point une tristesse amère, car Dieu m'a donné un beau soir où je puis me réchauffer... » Reuter est là tout entier; dans cette mansuétude qui s'étend sur le passé il y a plus en vérité que de la bonne humeur, il y a de l'art, et du plus pur. Cependant parmi cette lumière réjouissante il se glisse çà et là quelques traînées d'ombre; elles laissent deviner ce qu'il ne montre pas, et elles frappent d'autant plus qu'elles sont plus rares.

Depuis 1863, Reuter a quitté son pays de Mecklembourg et s'est retiré à Eisenach, au pied de la Wartbourg. C'est là qu'il accueille avec une cordialité toute germanique les nombreux amis qui viennent le visiter, et qu'il jouit des loisirs glorieux qu'il a payés assez cher pour pouvoir en goûter le charme. Telle a été cette carrière

(1) Mot à mot, *vieilles camomilles*. Il entend par là de bons remèdes domestiques, qui chassent les vapeurs et remettent les sens en équilibre.

si agitée au début, si sereine au déclin. Reuter peut vraiment contempler son passé sans haine et sans aigreur; il n'est que juste envers la vie. Si cruelles qu'elles aient été, les épreuves qu'il a traversées l'ont grandi singulièrement : il leur doit sans doute d'être ce qu'il est devenu. Qui sait si, dans le courant d'une existence facile, il ne se fût point abandonné à une satisfaction indifférente, laissant dormir les facultés qui se cachaient en lui? Il fallait que cette nature fût secouée pour pousser au dehors toute sa séve. Rien n'est perdu pour qui sait vivre. Il languissait dans sa prison et se plaignait de manquer de livres; mais ne lisait-il pas en lui-même le plus instructif de tous? S'il voyait peu d'hommes, il les voyait de près et dans un lieu où l'on ne songe guère à prendre le masque. Il en apprenait là sur l'âme plus qu'en vingt ans ailleurs : il allait au fond et du premier coup. La privation est un grand maître; elle aiguisait son sens poétique en même temps qu'elle ramenait son esprit à la mesure. Dans le tourbillon du monde, le futile et le frivole nous aveuglent comme fait la poussière des chemins, et nous cachent les grandes lignes; de la solitude on voit les choses dans leur vrai jour, et l'on connaît bientôt celles qui seulement valent qu'on les poursuive. Cette opération intime de la nature en lui, il ne la sentait point dans le moment qu'elle se faisait : les regrets et l'anxiété l'absorbaient trop pour cela; mais quand il eut retrouvé la santé dans l'air libre, les forces cachées se développèrent tout à coup, et ses premières qualités se réveillèrent grandies et transformées. L'infortune avait élevé son cœur sans l'aigrir; l'expérience ne l'avait point désenchanté. Il eût été toujours un poète aimable, les événemens, en trempant son caractère, firent de lui un écrivain.

II.

Nous ne reviendrons pas ici sur le premier ouvrage de Reuter, les *Contes en vers*. Ils méritent sans doute le succès qu'ils ont obtenu, mais ces peintures prises sur le vif ont une couleur trop locale pour qu'elle ne s'efface pas avec la distance. L'attrait et le piquant de ces petits récits est dans toute sorte de figures de langage, d'allusions, de citations proverbiales, que l'étranger ne peut saisir. Des saillies expliquées perdent toute leur pointe; l'idée seule d'alourdir d'un commentaire ce livre d'une gaîté si fantasque et si légère prête au ridicule et ne se peut admettre. Tout ce qui plaît ici du reste se retrouve ailleurs à un degré plus élevé. Bien qu'achevés en eux-mêmes, ces contes ne sont qu'un essai dans l'œuvre de Reuter : c'est, si l'on veut, comme une série d'études dont il a fait plus tard

ses grands tableaux. C'est à ceux-ci qu'il faut mener directement le lecteur. Reuter a écrit des poèmes et des romans. Les uns et les autres partent de la même inspiration et se distinguent par les mêmes qualités; mais il n'a point confondu les genres, ni choisi arbitrairement sa forme; il n'a entendu faire ni des romans en vers, ni des poèmes en prose. Peintre original de la nature champêtre dans ses poèmes, c'est par la représentation vive des caractères qu'il frappe surtout dans ses romans. Ce sont les deux faces remarquables de son talent.

C'est dans *Hanne Hüte* et *Kein Hüsung* que les qualités poétiques de Reuter se montrent sous le meilleur jour. Les deux ouvrages se tiennent par des rapports étroits : ce sont des pastorales dramatiques auxquelles se mêle, dans *Hanne Hüte*, l'élément merveilleux. L'un et l'autre pèchent par le même défaut : la composition est lâche, l'action presque nulle; tout l'intérêt est dans les épisodes. Il ne faut chercher ici rien qui rappelle *Hermann et Dorothée*, rien de cette forme plastique que l'on y admire. Reuter est d'un autre temps et nous transporte dans un autre monde. Si la source première de sa poésie est la même, la nature, il voit et rend les choses d'une façon toute différente. Il écrit en dialecte mecklembourgeois : on connaît la saveur particulière de ces langages primitifs formés spontanément par la parole et l'instinct populaire; « c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche. » Les dialectes provinciaux ont, en même temps qu'une richesse étonnante de mots et de tournures, quelque chose de hardi et de décousu, de la force, presque de la véhémence, avec cela des délicatesses enfantines, une sorte de grâce indécise et embarrassée, comme un parfum de plante sauvage. « Les dialectes, a dit Goethe, c'est l'élément dans lequel l'âme respire. » Cela est vrai de Reuter plus que de personne; il parle cette langue parce qu'il sent comme ceux qui l'ont créée. Sa naïveté n'est point réfléchie, il n'y a rien chez lui qui rappelle le pastiche; mais, par l'esprit comme par la forme de ses poèmes, il procède en droite ligne des auteurs des vieux chants populaires, de ces admirables *Lieder* qui sont le joyau poétique de l'Allemagne. Ces rapprochemens frappent à chaque page. Il a cette impression vive, cette vision de l'enfance qui découvre partout la petite vie joyeuse dont elle se sent animée. La nature est enchantée aux yeux de l'enfant, et se peuple d'êtres mystérieux et charmans comme lui. Tout se personnifie, prend une âme et lui parle. C'est entre le monde et lui un dialogue continu, un échange incessant de sourires. Les aspects se modifient, les images deviennent plus tristes; mais la sensation reste la même : l'hiver est méchant, la nuit se remplit de fantômes, l'orage entraîne avec lui toute sorte de créa-

tures sinistres. Tel est Reuter dans ses poèmes. Il décrit moins les choses qu'il ne les met en scène.

« Et comme le soleil monte dans sa magnificence, dira-t-il par exemple pour peindre le lever du jour, il tire du sommeil de la nuit le son et la couleur; la fleur se colore, l'arbre devient vert, le ciel bleu, la terre belle à voir, et en haut dans l'espace court une flotte de nuages au-dessus du lac tranquille. C'est un baiser que, dans son amour profond, le ciel donne à la terre, et par le monde résonne un bruissement qui semble dire : Vie! vie! c'est la chanson du matin de la terre. La fleur lève sa corolle, la grive lance son premier chant, le chevreuil sort du bois, et tout salue le jour nouveau. »

Il représente ainsi l'existence elle-même et non pas seulement l'effet qu'elle produit sur nous. Toutes ses images, toutes ses comparaisons, viennent de la même source, toutes ont le même éclat de fraîcheur naturelle. « L'amour, dit-il quelque part d'un de ses héros, traversait tout son être comme les cloches de la fête de Pentecôte traversent les prés verts et les arbres en fleur. » Ailleurs il a un mot charmant sur la joie. « Je l'aime, dit-il, quand elle arrive à nous comme un oiseau chanteur à travers le feuillage, plus près, toujours plus près, de branche en branche, jusqu'à ce que dans l'arbre voisin il me chante à l'oreille sa chanson. » Ses personnages sont dans un commerce continuel avec la nature, qui prend part à leur bonheur, compatit à leurs peines, pleure avec eux et les console; la nature est pour eux comme un témoin sympathique de leur vie, une conscience vivante qui les entoure. Toute la magie sans doute vient d'eux-mêmes, c'est leur âme qui se projette sur les choses et les anime. Dans toutes ces voix qu'ils croient entendre, il n'y a qu'un écho de leur propre pensée; mais ils ne s'en doutent pas, l'illusion est complète pour eux et le miroir est en vie. Tel chant d'oiseau éveille telle idée, évoque tel souvenir; ils ne séparent point la cause de l'effet, et les mots que murmure en eux la voix secrète de leur cœur, ils croient les distinguer dans le ramage du petit être. Les bêtes prennent une voix; de là à leur prêter la conscience de leurs actes et à les intéresser à l'action du poème, il n'y a qu'un pas. Il est vite franchi, et c'est encore un des traits de la vieille poésie populaire qui se retrouve à chaque instant chez Reuter. Il y a même une de ses idylles, *Hanne Hüte*, où les oiseaux jouent un rôle pour le moins aussi important que les hommes : ils se mêlent au récit et en font le dénoûment. Leur petit monde donne lieu en même temps à des allusions pleines d'*humour;* mais Reuter ici ne vise pas plus à l'apologue qu'ailleurs au merveilleux, et tout cela procède du même sentiment naïf qui charme sans étonner. Cette féerie cependant n'est pas le seul attrait de ses poèmes; on y trouve

des pages émouvantes, et surtout de ces tableaux de genre que l'on admire si justement dans son pays. J'en voudrais présenter au moins un au lecteur.

Hanne Hüte est le fils d'un forgeron. Il a pris ses vingt ans, et s'en va partir le sac sur l'épaule pour faire son tour d'Allemagne. Il se rend chez le vieux pasteur du village pour lui faire ses adieux. Il le trouve se promenant sous ses tilleuls, tout ragaillardi et rasséréné par le retour du printemps. Hanne lui annonce son départ pour le lendemain. « — Hé! hé! voilà qui est charmant, s'écrie le vieillard; au premier jour de mai se mettre en voyage, lorsque la nature vient de se réveiller, lorsque tout verdit et se couvre de fleurs, aux chants du rossignol et de l'alouette s'en aller par le monde, le monde est si beau!... » — Il fait apporter une bouteille de vin. On boit à la santé du voyageur un verre, puis un autre; le temps est tiède, toutes les choses renouvelées sourient alentour; c'est comme un flot de sang jeune et frais qui vient dilater le cœur du vieillard et fait briller ses yeux.

« N'était mon âge et ma place qui me retiennent, dit-il, je partirais, ma foi, volontiers avec toi. Tu vas loin, tu fais bien. Il faut qu'un garçon, vois-tu, apprenne à se tirer d'affaire, à parer les coups et à les rendre, à combattre l'ennemi et à le vaincre, jusqu'à ce qu'en lui se soit formé un homme qui puisse à son tour se vaincre lui-même... Reviens au pays en brave et bon garçon. Encore un coup, parbleu! et, si tu le peux sans nuire à ton travail, cherche à orner avec les fleurs du chemin ton bâton de voyage. Va par les belles campagnes allemandes, contemple du haut des montagnes la verdure des vallons et le ruban argenté des torrens qui serpente parmi les blés. Salue les murs blanchis des vieilles cités où se conservent les mœurs et le caractère allemands, et salue aussi en mon nom la noble contrée où ce vin fut vendangé. Regarde-moi, mon fils : dans mon vieil âge vit tout frais encore le souvenir du temps où, comme toi, libre et jeune, je pris mon essor vers le pays lointain. Ah! Iéna! Iéna! mon cher fils... Écoute, as-tu jamais entendu le nom d'Iéna, l'as-tu lu quelque part? J'y demeurai une année, la belle année que ce fut là! »

Et voilà que les souvenirs lui montent à la tête comme une vapeur légère, et l'étourdissent un instant. Les grands coups que l'on buvait, les terribles estocades échangées et les chansons surtout!... Le bonhomme n'y tient plus et se met à chanter : « Les philistins nous veulent du bien; du diable s'ils savent ce que c'est qu'être libre! » A ces accens profanes, la pastoresse accourt tout effarée. « — Eh! père, qu'as-tu donc? quel exemple donnes-tu là? — C'est ma foi vrai, reprend-il; la jeune et joyeuse vie du printemps, le vin et les souvenirs du temps où nous chantions ces couplets, tout cela

m'avait un peu troublé la tête ; mais tu as raison... » Et se retournant vers Hanne : — « Mon cher fils, ajoute-t-il, ne t'abandonne jamais à la folie. Tout est vain dans le monde. Le roi Salomon l'a dit il y a longtemps. » Tout en devisant ainsi, il le reconduit à la porte du jardin. « — Vois autour de toi, poursuit-il, toute la création est profondément plongée dans le péché, et depuis la chute primitive elle n'exhale vers le ciel rien que des puanteurs... Attends un peu,... n'est-ce pas le rossignol? En vérité, c'est lui, écoute donc; c'est bien lui, quelle merveille! Oui, la nature est corrompue, et par les délectations de la créature le malin tâche de nous surprendre; c'est pourquoi mon fils... Hé! hé! voilà qu'il chante encore. Comme la voix du rossignol pénètre doucement le cœur et le console! On dirait que, comme une aspiration, elle vient du ciel pour élever et entraîner les âmes : si douce est la puissance de sa mélodie... Ainsi tu pars dès demain, et nous causions tout à l'heure du péché. Dieu soit avec toi, mon fils! Je te dirai une autre fois les raisons de croire à la corruption des choses... — Adieu, dit Hanne, et, comme il s'éloigne, le vieillard, demeuré sur le seuil, lui crie encore de loin : — A ta place, j'irais à Iéna. »

Cette petite scène, si vraie dans sa poésie naïve, peut donner une idée de ces peintures de la vie intime où Reuter a excellé, et qui sont un des grands mérites de ses ouvrages en prose. L'interprétation donnée ici même, sous le titre de *En l'année treize*, du récit intitulé *Ut de Franzosentid* me dispense d'en fournir une analyse. Ce petit roman est un des ouvrages les plus achevés de Reuter et montre parfaitement sa manière. Il décrit peu, simplement, ne disant rien que ce qu'il faut pour déterminer le lieu de la scène. C'est l'activité humaine qu'il étudie ici; c'est des caractères qu'il se préoccupe avant tout. — Une esquisse de quelques lignes vous donne les traits et le ton du personnage; vous le voyez se mouvoir ensuite; c'est à vous de le juger comme il vous plaît et de l'expliquer comme il vous convient. Reuter procède en poète plutôt qu'en psychologue; il saisit la vérité d'un élan spontané bien plutôt qu'il ne l'atteint par réflexion. Il raconte et n'analyse pas. Il ne cherche point à pénétrer le travail intime de la conscience, il n'en présente que le résultat et ne montre l'homme qu'en action. Par cette manière brève et simple, il se rapproche bien plus de nos anciens romanciers, Lesage par exemple, que des modernes. Du reste peu d'invention, encore moins de ce qu'on nomme le métier. Avec des facultés d'observation aussi remarquables, cet art consommé de reproduire la réalité vivante qu'aucun écrivain allemand n'avait égalé depuis Goethe, cette fécondité enfin et cette variété si rare de types originaux, il est, en ce qui regarde la composition, d'une insuffisance qui surprend. Il ne trouve point d'événemens ou néglige

de les grouper : le récit *En l'année treize* est une exception à ce point de vue; mais il a écrit un roman en trois volumes, *Ut mine Stromtid* (du temps où j'étais *strom*), regardé à juste titre comme son meilleur ouvrage, et dont la trame est d'une simplicité vraiment élémentaire. Un agriculteur, Karl Hawermann, est ruiné par de mauvaises récoltes et forcé de vendre son bien; sa femme meurt dans le même temps. Resté seul avec sa fille Louise, il se remet bravement au travail, et, avec l'aide d'un de ses amis d'enfance, Bræsig, employé comme inspecteur chez un gentilhomme du voisinage, il se refait peu à peu une nouvelle aisance. Il se retire dans la petite ville de Rahnstadt, marie sa fille et meurt entouré d'affections. Voilà, dégagé de ses épisodes, tout le sujet du roman. L'intérêt toutefois n'y languit point un instant, et c'est un des traits les plus particuliers de notre auteur que d'avoir su l'éveiller ainsi en dépit de toutes les règles reçues. C'est qu'en définitive, du moment qu'on le fait voir dans le jour qu'il faut, le spectacle de la vie ne laisse jamais indifférent. Le réalisme grossier, trivial, ennuyeux, c'est la vérité mal choisie, rien de plus. Voyez mieux, de plus haut surtout, et vous atteindrez le but. C'est le fait de Reuter. Il se place au centre d'un petit monde provincial, il le parcourt avec nous et nous le fait connaître; mais il ne nous fait point entrer par toutes les portes ni à toutes les heures. Il ne nous présente que les gens qui en valent la peine, et même ceux-ci au moment où ils montrent bien ce qu'ils sont. Au bout de peu de temps, nous sommes au fait de toutes les grosses affaires du pays. Ajoutez que le lieu n'est pas pris au hasard : nulle part certainement vous ne trouveriez tant d'originaux aimables ou curieux réunis et mêlés. Comme notre mémoire nous montre les hommes que nous avons connus, Reuter nous présente ses personnages : de là cette sympathie secrète, cet attrait d'humanité qui nous attire vers eux.

Ils le méritent bien. Ils sont gais d'abord pour la plupart, ils nous divertissent par leurs saillies et leur entrain; puis il y en a de comiques, des sots importans, des méchans ridicules : tous font rire, mais franchement, et jamais aux dépens des choses saines et délicates. Point de caricatures d'ailleurs, de tics ni de grimaces, point de monstres non plus. Il y a sans doute de vilaines gens ici, il en faut bien, le tableau sans cela manquerait d'ombre, et les couleurs ne seraient plus vraies; mais ils sont naturels, et ne dépassent point la mesure. Leur laideur n'est que relative et partielle; c'est ainsi qu'ils restent hommes et qu'ils intéressent. Retors, âpres au gain, capables de menées perfides et de diplomatie douteuse, durs aux pauvres, égoïstes et mesquins, ils sont au logis presque tendres, toujours faibles, suspendus aux caprices de quelque enfant gâté, et tremblant qu'il ne souffre... Mais c'est l'ombre, je le répète : on

l'aperçoit à peine; c'est la belle et pure lumière qui attire et qui frappe, — bons cœurs simples, vertus sans étalage, vaillances muettes, que le monde ignore et qui sont pourtant comme les couches fécondes d'où sort tout ce qui fait l'honneur de l'humanité. Reuter a excellé dans la peinture de ces âmes moyennes et de ces existences modestes : il y a trouvé l'émotion, l'intérêt, le dramatique même. La sincérité en définitive est la seule mesure commune des choses de l'âme : qu'importent le théâtre et le costume des acteurs? C'est le drame humain qui se joue, et, si la scène est vraie, vous serez irrésistiblement saisi. C'est peu de chose sans doute dans le train du monde qu'un campagnard ruiné et qu'une jeune femme morte de peine et de misère. Allez au fond, toute la vie est là : c'est la plus grande affection brisée, toutes les espérances anéanties, une âme qui sombre et se déchire; qu'un peu de lumière d'en haut vienne éclairer le tableau, il grandit et se transforme, ce qu'il a d'humain paraît, et l'émotion s'éveille. Citons parmi tant d'autres les pages qui ouvrent le roman. — On a vendu les derniers meubles chez Karl Havermann, c'est demain qu'on enterre sa jeune femme. Tout le monde s'est retiré, il rentre pour une nuit encore dans la maison vide; une domestique fidèle veillait la pauvre morte, il l'envoie se reposer, et reste seul avec sa fille, qui pleure silencieusement, près du cercueil entr'ouvert. Bientôt il n'y peut tenir, il étouffe, il ouvre la fenêtre, respire et regarde au dehors.

« La nuit était sombre pour la saison, aucune étoile au ciel, tout était voilé de noir, une brise douce et chargée de vapeur sifflait et gémissait dans le lointain. La caille fit entendre son appel de pluie, et doucement tombèrent les premières gouttes sur la terre altérée, qui bientôt exhala comme un remercîment ce parfum bien connu de l'agriculteur et le plus précieux pour lui, cette vapeur de la terre où nage toute la bénédiction de son labeur. Combien de fois elle avait rafraîchi son âme, et chassé les soucis en réveillant l'espoir d'une récolte meilleure! Maintenant il était délivré des soucis, mais aussi des joies... Il referma la fenêtre et revint à l'enfant, il la souleva vers le cercueil; elle caressait de ses petites mains chaudes le visage glacé de la morte, et murmurait de douces paroles; puis elle regarda son père avec ses grands yeux comme pour lui demander quelque chose d'incompréhensible, et dans son langage enfantin elle lui dit : « Petite mère a froid... — Oui, dit Hawermann, petite mère a froid, » et les larmes lui tombèrent des yeux... Il s'assit sur un coffre, prit l'enfant sur ses genoux, et pleura amèrement. La petite commençait aussi à pleurer, et en pleurant elle s'endormit. Il la serra contre lui et l'enveloppa chaudement dans son manteau. Il resta ainsi toute la nuit, gardant fidèlement le cadavre de sa femme et de son bonheur. »

L'ouvrage est plein de passages de ce genre. Cependant les scènes riantes y sont plus nombreuses encore, la vie du pasteur Behrend surtout a fourni à Reuter une série de tableaux délicieux; mais le grand attrait du livre, le personnage devant lequel s'effacent tous les autres, c'est l'inspecteur Bræsig, le plus original à coup sûr, le plus divertissant et le plus sympathique, qui traverse tout le roman, l'anime et en relie les divers épisodes. Tout le monde le connaît, l'aime et l'estime dans le pays. On l'appelle « l'oncle Bræsig. » Il n'a rien de comique ni de ridicule en lui : sa vue seule inspire la gaîté, et quelque chose de sa bonne humeur se répand autour de lui. C'est un grand discoureur, il aime à conter, il est inépuisable en saillies surprenantes; son langage décousu, tout émaillé de locutions étrangères qu'il dénature et de bribes d'instruction qu'il accommode au gré de sa fantaisie, prête à rire, il le sait, et s'en amuse tout le premier. Il n'a rien pourtant du loustic de village; il est sérieux, le bon sens le plus sain brille dans tous ses propos; c'est sa manière de dire qui égaie plutôt que ce qu'il dit. Agriculteur consommé et demeuré campagnard au fond, c'est le plus serviable, le plus dévoué, le plus loyal et le plus délicat des hommes. Il a ses petits défauts et ne s'en cache point; aussi ne font-ils que le rendre plus aimable en montrant combien tout est franc et ouvert en lui. On ne peut dire tout ce que Reuter a mis d'observation et d'*humour* dans ce personnage, le plus étudié de tous ceux qu'il a produits. Ces caractères moyens et prime-sautiers, tout en nuances et en finesses, sont les plus difficiles à soutenir. Celui-ci ne se dément jamais, et si variées que soient les faces sous lesquelles il se présente, il garde une netteté et une précision remarquables. Bræsig est passé dès maintenant en Allemagne à l'état de type.

L'unité des caractères fait l'unité de ce roman. Les deux premières parties avaient atteint déjà plusieurs éditions lorsque parut le troisième volume, qui forme le dénoûment. On l'attendait avec impatience, non que les événemens suspendissent l'intérêt : l'ouvrage aurait pu rester où il en était; mais on s'ennuyait d'être sans nouvelles de tous les amis qu'on s'était faits en Mecklembourg. Qu'étaient-ils devenus? La mort était la seule conclusion possible de la petite épopée de leur existence : quelque peine qu'on y eût, il fallait en venir là; puis Reuter s'était arrêté au seuil de l'année 1848, et, sans qu'il eût rien annoncé, cette date découvrait de curieuses perspectives. On se figurait en Allemagne les braves gens de Rahnstadt en pleine révolution et tout inondés de démocratie. Comment se tireraient-ils d'affaire? On voyait déjà les poltrons aux abois, les mauvais riches affolés de peur, tous les importans en mouvement, tous les bavards en liesse, et l'on entendait l'élo-

quence pittoresque de l'excellent Bræsig. Sans doute il ne prendrait point les choses comme tout le monde, et ménagerait au public quelque surprise de son cru. L'attente ne fut point trompée, et ce que l'on désirait, Reuter le donna. Toute cette histoire de la révolution à Rahnstadt est très réussie; cela est observé à fond et écrit avec une verve irrésistible. Reuter n'a point entendu faire de satire : ses héros ont traversé ce temps, il ne nous en parle qu'autant que cela les touche; rien d'abstrait ne vient refroidir ici la vie qui les anime. Il faut voir Bræsig se démenant au milieu des sottises que débitent au « club de la réforme » les grands esprits de Rahnstadt. On y discute l'origine de la pauvreté, et c'est plaisir de voir la sagacité campagnarde aux prises avec la niaiserie ampoulée des tribuns de la petite ville. Hélas! les badauds sont partout les mêmes, que ne se trouve-t-il toujours des Bræsig pour payer de bon sens dans des momens pareils?

Ce roman consacra la réputation de Reuter. L'Allemagne a raison de le revendiquer parmi ses poètes et de s'en faire gloire. Il n'est point en effet un simple écrivain de dialecte. Il doit beaucoup sans doute à la forme qu'il a adoptée et dont il s'est si profondément pénétré : le bas-allemand se prête à toute sorte de finesses et de grâces de langage qui manquent à la langue littéraire; mais sa sphère est bornée par ses qualités mêmes. Reuter l'a bien senti, et ce n'est pas seulement par recherche réaliste qu'il fait la plupart du temps parler en haut-allemand les personnages cultivés qu'il introduit dans ses récits. Les deux langues se touchent de si près, la transition est ménagée avec tant d'art, qu'elle ne choque point, et passe inaperçue. C'est que, de quelques mots qu'il se serve, la langue de Reuter est à lui, il en est maître absolu, et, comme elle se moule sur sa pensée même, elle en prend toute l'harmonie et toute l'originalité. Il dépasse donc son dialecte, de même que, dans ses tableaux de la nature et de la vie de sa province, il n'a cherché que la vérité humaine et a su s'élever jusqu'à elle. Parce qu'il avait d'abord réussi dans le conte et montré une verve plaisante et franche inconnue en Allemangne, on a voulu le confiner dans ce genre et lui dénier à la fois le sentiment, la grandeur et l'émotion. Il suffit de quelques lignes prises au hasard dans ses ouvrages pour montrer tout ce qu'il y a au contraire de souple et de multiple dans son talent.

Reuter est gai plutôt que spirituel, il tire tout son comique du jeu des caractères, de l'allure dégagée, du ton de bonhomie et de rondeur dont il conte. Il ne cherche pas le trait et ne fait point de bons mots; mais il possède au plus haut degré ce caractère mêlé de sensibilité et d'enjouement que les Allemands appellent *Gemüth*, et que notre langue est aussi impuissante à exprimer que la leur à

traduire ce que nous appelons esprit. Il aime la vie et ne le cache pas : non qu'il se paie de l'optimisme superficiel des natures bornées et satisfaites; il a cette haute indulgence du cœur qui plane sur les misères communes. Il tient qu'il y a plus de fous que de méchans, qu'il faut rire des uns, qu'il faut plaindre les autres, et que, pour qui sait voir, ce monde renferme assez de beautés pures et de grandeurs simples pour que l'on prenne en patience les médiocrités passagères. Rien donc d'acrimonieux en lui; les violences répugnent à cette âme modérée avant tout. Il ignore ce que l'on appelle les grandes passions, et ne saurait les peindre. L'amour, en tant qu'élément dramatique, est pour ainsi dire absent de ses ouvrages : il n'y est guère qu'un ornement discret. « La plus suprême marque de sagesse, dit Montaigne, c'est une esjouissance constante; son état est toujours serein. » Cette sagesse, chaque page de Reuter en est empreinte, elle est le fond même de sa pensée, et c'est en définitive ce qu'il y a de meilleur en lui. Un bon tempérament moral, un art sans effort, produit direct de la vie, exquis comme toutes les œuvres de la nature, voilà Reuter.

On a beaucoup dit que Reuter était un écrivain populaire; il faut s'entendre sur le mot et ne le prendre ici, comme on fait chez nos voisins, que dans le sens le plus large et le plus élevé. Les *Lieder* que chante le peuple sont la fleur même de la littérature allemande. Populaire de cette façon, Reuter l'est au plus haut degré. Tout le monde le lit, tout le monde peut l'entendre et l'apprécier, sans qu'il ait eu besoin, pour cela, de faire aucun sacrifice aux passions de la foule. Il tranche complétement sur ses contemporains; depuis Henri Heine, personne d'aussi marquant n'avait paru. Faut-il voir dans le succès de ses ouvrages le début d'une évolution nouvelle dans les goûts du public? Reuter fera-t-il école? Les critiques allemands eux-mêmes, si enclins aux généralisations, n'ont essayé que bien timidement de tirer de ses écrits des conséquences de ce genre, tant cet homme est lui-même, tant il est dégagé de tout parti-pris. S'il marque une tendance, il le fait sans le savoir. L'ingénu, le naturel, voilà où il faut toujours en revenir quand on parle de lui. « Fouillez à pleines mains dans le sein de la vie, disait Gœthe; partout où elle palpite, vous trouverez l'intérêt. » Reuter a suivi ce précepte; il a puisé à la source qui ne tarit pas, et il y a trouvé la fraîcheur qui ne passe point.

ALBERT SOREL.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

V.

SOUVENIRS DE HOLLANDE (1).

I. — LA HAYE.

De toutes les villes de l'Europe, La Haye est peut-être celle qui donne le mieux une vision lointaine de ce que dut être Versailles aux derniers temps de l'ancienne monarchie, par exemple vers l'époque où Sterne le visita, et s'amusa à dessiner la figurine de son chevalier de Saint-Louis marchand de petits pâtés : vision certes bien imparfaite, car La Haye n'évoque aucune idée de faste et de magnificence, et les carrosses où *tant d'or se relève en bosse* n'abondent pas dans ses rues. A La Haye, séjour de la maison royale de Hollande et de ce que le petit royaume compte d'aristocratie en fonctions officielles (2), tout est vraiment plus simple que partout

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) La haute société hollandaise semble assez inégalement disséminée sur l'étroite surface de ce petit pays; cependant il est en dehors de La Haye trois régions qu'elle nous a paru habiter de préférence : la campagne semée de riantes villas entre Harlem et Amsterdam; Utrecht, ville opulente et de sévère tenue, où se retirent bon nombre de hauts fonctionnaires retraités et de riches commerçans qui ont renoncé aux affaires, et la Gueldre, la plus nobiliaire historiquement et la plus féodale des provinces hollandaises, qui, m'apprend-on, est en outre le séjour favori des personnes qui ont fait fortune aux Indes.

ailleurs : boutiques nombreuses et bien garnies, sans nul étalage et nul éclat, lieux de plaisir et de réunion rares et sans trompeuses amorces, habitudes régulières et sages; dès neuf heures du soir, tout bruit s'éteint. Un ami du correspondant de la *Revue* à Là Haye, M. Belinfante, veut bien m'introduire dans un des cercles de la ville, celui où se réunit la bourgeoisie lettrée, avocats, professeurs, employés des divers ministères. Ces vastes salles, propres et sans luxe, en bois de chêne verni et luisant, me reportent à deux cents ans en arrière, à l'époque où nos magnifiques seigneurs eux-mêmes allaient boire ou se délasser dans les salles de quelque cabaret en renom, et me font songer par la disposition du mobilier à quelques-uns des intérieurs de taverne des anciens peintres hollandais. Dans ce cercle, par parenthèse, on me fait faire connaissance avec les *sandwichs aux crevettes*, friandise de saveur toute populaire, régal de marin et de pêcheur, dont le goût et le parfum, en pénétrant mon cerveau, y évoquent, non certes des visions poétiques d'Orient à l'instar de l'opium, mais, ce qui vaut tout autant, de prosaïques et cordiales visions, de solides et braves images du passé,— vieux loups de mer, grasses commères épanouies, bourgeois qui n'ont jamais connu la légèreté d'esprit que donne la pratique ascétique du jeûne, hobereaux qui ne pèchent point par la mièvrerie des goûts. Après la première gorgée, le squire Tobie Belch, oncle de la belle Olivia, de Shakspeare, et son compère André Aguecheek, se sont mis à danser leurs gigues devant mes yeux, et quand j'ai eu achevé, il m'a semblé que je venais de lire un bon chapitre d'un roman anglais du dernier siècle, de Fielding ou de Smollett. Le cercle de la noblesse, que j'ai pu inspecter tout à mon aise par ses fenêtres bien éclairées, ne pèche pas non plus par l'exagération du luxe, et fait sous ce rapport un contraste singulier avec la salle vraiment somptueuse du club d'Utrecht; sa plus grande magnificence est certes sa situation au bord du Vivier, dont l'eau caresse ses murailles, point de la ville d'où l'on a parfois de ravissans aspects pittoresques, et des effets de lumière et de vapeur d'une finesse et d'une élégance froides dont peut seulement donner une idée l'espèce de gaze diaphane et glacée des belles gravures anglaises sur acier. C'est une magnificence, il est vrai, qui en vaut une autre, et la perpétuelle bucolique qui s'étend sous les yeux des membres du cercle privilégié de La Haye vaut bien pour la santé de l'imagination le perpétuel vaudeville dont les personnages défilent tout le long de l'année sous les yeux des affiliés de notre *Jockey-Club*.

Mais, en dépit de cette simplicité dans les habitudes extérieures et de cette absence de tapage fastueux, La Haye est partout marquée d'un cachet royal qui est son unique caractère : de là son

analogie avec notre Versailles. Le quartier du Vivierberg, la spacieuse promenade plantée d'arbres qui conduit à la bibliothèque royale, la grande rue qui mène au bazar Boer et qui, se prolongeant en allée, conduit à Scheveningen, peuvent, sans désavantage aucun, soutenir la comparaison avec les magnifiques avenues de Versailles. Le caractère général de l'architecture des quartiers aristocratiques mérite une mention toute spéciale. Il n'y faut point chercher l'extrême originalité de l'architecture des riches quais d'Amsterdam, de *Heeren's gracht* par exemple. Ici l'alignement règne en souverain, une sévère uniformité a fait disparaître de ces façades toute marque de fantaisie individuelle; mais ces quartiers n'en sont que plus aristocratiques en un sens par cette noble monotonie même, et plus conformes à ces lois de la haute société moderne qui consistent à réprimer toutes les floraisons fantasques et toutes les végétations pétulantes du caractère individuel par la franc-maçonnerie anonyme d'une bienséance et d'une tenue communes aux hommes d'un certain ordre. A La Haye comme à Versailles, on peut observer l'influence très particulière que la royauté exerce sur ce qui la touche immédiatement, et les transformations qu'elle fait subir aux choses qui sont renfermées dans sa sphère ambiante. La royauté assouplit sans efforts l'indépendance de ceux qui l'approchent, et la change en déférence; l'esprit le plus original éteint de son plein gré ses saillies indisciplinées dans une soumission respectueuse, et l'aristocrate le plus sûr de son autorité individuelle, dès qu'il renonce à se tenir à l'écart, se transforme immédiatement en un *noble*. C'est un serviteur de haut rang, et alors adieu aux fantaisies personnelles, architecturales ou autres; tout ce qui reste de l'aristocratie consiste nécessairement dans le grand air avec lequel on porte la soumission, dans la grâce avec laquelle on manifeste la déférence. Ce qui entoure la royauté n'existe que pour lui faire cortége et accompagnement; il faut donc d'abord un intervalle marqué, et ensuite une harmonie qui ne s'obtient qu'au prix d'une uniformité sévère. Dans une ville gouvernée par cinq cents patriciens égaux entre eux de rang et de pouvoir, cinq cents palais d'une variété extrême témoigneront au contraire que la magnificence de leurs possesseurs n'a été gênée par aucune contrainte, par aucun sentiment d'inégalité qui les ait rappelés à une sorte de modestie. Rien n'est frappant sous ce rapport comme l'aspect d'Amsterdam quand on vient de quitter La Haye. A Amsterdam, la ville républicaine par excellence, l'architecture des maisons offre le spectacle des républiques bien ordonnées, celui de la fantaisie la plus excessive dans l'alignement le plus correct, de l'indépendance la plus complète au sein de l'ordre le plus régulier. Jamais la ligne

droite n'a été respectée avec plus d'intelligence que dans les quais magnifiques de *Keizers' gracht* et de *Heeren's gracht;* mais en revanche toutes les figures des deux parties de la géométrie, surfaces et solides, ont été épuisées pour les façades et les frontons de ces riches demeures. Ce sont des arcs, des courbes, des triangles, des trapèzes, des losanges, des carrés, des cubes, des cylindres à foison, si bien que les habitans d'Amsterdam, pour rendre leurs enfans savans dans l'art d'Euclide et d'Archimède, n'ont pas besoin d'autre livre que de la géométrie amusante et vivante de leurs demeures. Là, visiblement chaque habitant est roi, car chacune de ces maisons dit à haute et intelligible voix : Je suis le résultat d'une volonté individuelle, et je n'ai souci de ma voisine pas plus qu'elle n'a souci de moi.

Certainement ce Versailles hollandais ne possède rien qui puisse se comparer pour la grandeur au palais de Louis XIV, à la terrasse du grand escalier, à ce parc, chef-d'œuvre de l'art classique des jardins, qu'il a été de mode de dénigrer parmi nous pendant un temps, mais qui peut soutenir la comparaison avec les plus nobles choses, et qui cessera d'être beau le jour où les paysages du Poussin et les soleils de Claude Lorrain perdront aussi leur sérieuse beauté. La Haye n'est pas cependant sans quelques-unes de ces créations d'un *art artificiel* qui marquent presque inévitablement les résidences de la royauté, lorsque ces résidences la gardent à l'écart de la foule des sujets. J'ai nommé déjà le *Vivier,* ce lac charmant creusé au centre de la ville, d'où l'on jouit des spectacles pittoresques les plus délicats grâce à la petite île verdoyante qui se dresse au-dessus de ses eaux. Ne dirait-on pas un détail détaché d'un grand parc royal, distrait de l'ensemble dont il faisait partie par la munificence d'un souverain? Mais si La Haye n'a pas le parc classique de Le Nôtre, elle a celui qui convient essentiellement à un Versailles hollandais, et qui s'accorde avec le génie d'un pays dont les peintres découvrirent les premiers l'existence de la nature, — le Bois, la plus délicieuse promenade dont puisse jouir un civilisé raffiné qui tient à épuiser les sensations de la vie rustique sans obéir à ses exigences et à ses ennuis. Oh! comme on est loin de la ville et en même temps qu'on en est près! Ce bois n'est pas un parc, c'est la nature même, et le citadin de La Haye qui irait y passer tous les jours quelques heures n'aurait rien à envier, en connaissance intime de la campagne, au bûcheron le plus perdu au fond des forêts et au paysan le plus sédentaire. Qu'il est vert, ce bois, qu'il est feuillu, qu'il est ombreux, qu'il est humide! C'est en vain qu'on y a tracé des allées, découpé des pelouses, creusé des pièces d'eau; l'art n'a pu réussir à y dessécher et à y tarir aucune des séves de la nature.

Notre paysagiste Corot a-t-il jamais vu ce bois? S'il l'a vu, il doit en être fou d'enthousiasme; s'il ne le connaît pas, il faut avouer qu'il l'a presque deviné, car rien ne ressemble davantage, surtout aux heures du matin et du crépuscule, qui sont les heures favorites où il aime à épier la nature, à ces paysages verts et feuillus, chargés de vapeurs blanches ou grises, manteau de brouillard dont la mollesse dissimule la solidité des arbres et des terrains, où il place de préférence ses figures d'un caractère incertain, femmes, fées, visions, sorties d'une traînée de brume.

Ce parc a son Trianon, un Trianon d'aspect tout rustique. La pieuse veuve de Henri-Frédéric, qui éleva cette demeure modeste, se rapprocha beaucoup plus de la nature sans le vouloir ni le savoir que ne le fit en le voulant notre reine Marie-Antoinette avec son petit Trianon; personne certes ne s'étonnerait de voir sortir une laitière ou une fermière vraie ou fausse de cette résidence qui me rappela le titre d'un roman enfantin, *la Maisonnette dans les bois*, titre qui décrit si exactement son caractère que c'est le nom même sous lequel les Hollandais la désignent. C'est la marque d'un vrai bon goût, ennemi des cacophonies et des discordances, d'avoir évité le contraste déplaisant qu'un extérieur prétentieux de palais aurait fait avec ce parc si campagnard. Cette petite maison ressemble à la monarchie dans les pays germaniques, pleine de bonhomie à l'extérieur, simple d'apparence comme elle ne l'a jamais été dans nos pays latins, mais singulièrement royale à l'intérieur, et plus sûre intrinsèquement de ses prérogatives que ne le fut jamais le plus fier de nos rois magnifiques. La modestie extérieure de cette maison du Bois recouvre les souvenirs les plus fiers et la somptuosité la plus rare. Dans cette suite de belles salles, deux surtout arrêtent plus particulièrement la curiosité. La première est la salle d'Orange, avec son plafond en coupole et ses peintures de van Thulden, amusant trompe-l'œil qui donne pendant quelques minutes l'illusion de Rubens, espèce de chapelle appartenant à ce *Hero-Worship* et à cette religion du *Sinto* que les races nobles ont eue de tout temps pour elles-mêmes. Cette chapelle sans autel est le logement d'une âme, le sanctuaire d'une mémoire, celle du prince Henri-Frédéric, frère du terrible Maurice, troisième stathouder des provinces unies et triomphateur définitif de l'Espagne. Avec son souvenir, sa veuve voulut conserver encore un reflet de l'éclat qu'il jeta dans le monde, et ce reflet coloré, ce sont les peintures de Jordaens et de van Thulden qui recouvrent les parois de la salle. Ces peintures allégoriques, éloquentes seulement pour celui qui sait quel fut le prince, ne doivent certes évoquer dans l'esprit de l'ignorant que l'idée d'une grandeur vague et confuse; cependant cette impression

de l'ignorant naïf ne serait pas sans quelque vérité, sinon à l'égard du prince dont ces allégories célèbrent les exploits, au moins à l'égard du temps où il vécut, car, en regardant ces peintures et surtout la composition gigantesque, embrouillée et presque monstrueuse de Jordaens qui orne le fond de la salle, je ne pus m'empêcher de penser que par cette œuvre compliquée le peintre anversois avait involontairement donné une fort exacte représentation du gigantesque gâchis dans lequel la paix de Westphalie trouva l'Europe. Comme emblème des exploits de Henri-Frédéric, — dont le principal, par parenthèse, fut de ruiner la ville natale du peintre, — la composition de Jordaens est inexacte et peu claire; mais comme emblème de ce qu'elle n'exprime pas, c'est-à-dire du pêle-mêle de l'Europe au sortir de la guerre de trente ans, elle est aussi lumineuse et aussi éloquente que possible. Quant à la seconde salle, la salle chinoise, le mobilier, entièrement exotique, est probablement ce qui en Europe donne l'idée la plus juste et la plus haute de ce qu'est le luxe chez les grands de ces sociétés de l'extrême Orient. Ah! voilà des gens qui s'entendent à l'art d'orner un appartement, ces Chinois et ces Japonais; élevé à cette hauteur, cet art devient presque moral et se confond à peu près avec la sagesse, car que nous recommandent toute philosophie et toute religion, sinon d'entretenir l'âme dans un état d'allégresse qui lui conserve sa lumière et sa chaleur? Comment les monstres du *spleen* et du découragement pourraient-ils s'introduire dans un appartement rempli de ces autres monstres, enfans du caprice des artistes chinois et japonais, parmi ces vases, ces porcelaines, ces coffrets, qui distraient et morcèlent l'attention, et, appelant à chaque minute l'âme en dehors, l'empêchent de se refouler sur elle-même? Comment les pensées tristes entreraient-elles dans l'esprit devant ces tentures et ces rideaux en soie blanche, ramagés de fleurs et animés d'oiseaux? Oh! que tous nos velours, nos brocarts, nos damas les plus splendides, paraissent lourds, moroses et ennuyeux quand on a vu de telles tentures! Cependant toutes les choses ont leur revers, et je ne puis m'empêcher de penser que vivre perpétuellement au milieu d'une abondance de semblables amusantes merveilles doit à la longue remplir l'âme d'enfantillage, la rendre incapable de tout sérieux et de toute grandeur, et qui peut dire si ce n'est pas là une des causes de cette puérilité qui nous frappe chez les sociétés de l'extrême Orient?

En dehors de ce charme des lieux, La Haye possède un attrait moral très particulier, qui en fait un des séjours les plus désirables de l'Europe. La Haye ne contient pas de populace, et ce n'est certes jamais pour cette ville que Voltaire prononça son imprécation célèbre, *adieu canards, canaux, canaille,* d'abord parce

que la canaille y est inconnue, ensuite parce que les canaux n'existent qu'en dehors de la ville, et enfin parce que, pour tous canards, La Haye ne possède que les cygnes qui nagent dans le Vivier. Les manières du peuple de La Haye sont un reflet de celles de la société choisie que les circonstances lui ont donné exclusivement à servir. A La Haye peut se vérifier sur le vif l'influence que les aristocraties exercent à la longue sur le caractère des classes populaires, même chez les races dont le caractère est le plus indépendant, les Hollandais et les Anglais. Le peuple de Venise est, dit-on, le plus doux, le plus affable, le plus poli de la terre, et Dieu sait cependant si ce sang italien, mélangé de sang grec, illyrien et dalmate, contient des élémens violens; à quoi cela tient-il, sinon à cette longue domination de dix siècles d'aristocratie qui peu à peu a broyé, poli, assoupli toute obstination, tout entêtement, qui a enseigné à ce peuple avec l'obéissance la contrainte personnelle, et réprimé ces soudainetés irréfléchies de l'instinct physique, se traduisant chez l'homme comme chez l'animal en mouvemens sans raison de colère, d'audace et de familiarité. Certes ce n'est point un phénomène aussi frappant que l'on observe à La Haye; cependant le résultat est le même sur une plus petite échelle. Le peuple de La Haye possède une supériorité de manières et de tact, un art de servir, une politesse et une absence de morgue qu'on ne rencontre à ce degré en Hollande que dans cette seule ville, et le voyageur qui désirera vérifier notre observation n'aura qu'à pousser droit à Amsterdam en quittant La Haye, sans s'arrêter à Leyde, ville d'université, et surtout à Harlem, ville en partie déchue de son ancienne splendeur, et où il trouverait en conséquence quelque chose de cette politesse qu'il aurait laissée à La Haye, car rien n'enseigne la politesse comme la déchéance.

Il est vraiment presque inexplicable que La Haye ait réussi à conserver si longtemps son aimable originalité, et qu'elle n'ait pas échangé ce caractère d'oasis royale contre le caractère de véritable capitale. Ce fait est peut-être la preuve la plus irréfutable du patriotisme parfait de la maison royale de Hollande, car jamais une maison ambitieuse n'aurait permis que dans un pays monarchique la capitale fût représentée par une ville d'aspect, de mœurs et de traditions toutes républicaines comme Amsterdam; j'imagine que, sous d'autres princes, ce constraste bizarre aurait été évité. Rien n'était plus facile cependant que de faire de La Haye une grande capitale, et si quelque entreprenant baron Haussmann eût passé par là, la chose serait faite depuis longtemps. Ne pourrait-elle en effet, s'étendant jusqu'à Scheveningen, aller toucher la mer, et devenir ainsi un centre d'activité commerciale bien autrement choisi, bien autrement pourvu de ressources et de facilités de communica-

tions que ne le fut jamais Amsterdam sur son mélancolique Amstel, et en face de son Y? Peut-être cette fortune arrivera-t-elle quelque jour à La Haye; mais alors adieu à ses mœurs et à sa politesse! La Haye cesserait d'être le séjour désirable et charmant qu'elle est aujourd'hui.

C'est évidemment au voisinage de La Haye qu'il faut attribuer la vogue dont les bains de mer de Scheveningen jouissent depuis tant d'années déjà, car il est impossible d'expliquer par le charme du lieu ce caprice de la mode : il ne se peut rien voir de plus aride et de plus maussade que cette plage, rien de plus morose et de plus sauvage que le petit village qui est à côté. D'ordinaire les villages hollandais sont gais à l'œil, mais voilà un village qui ne rit pas, ce Scheveningen! Le contraste est d'autant plus frappant qu'on vient de quitter une ville charmante, et qu'on est conduit à ce sombre Scheveningen par une magnifique avenue. Ces dunes désagréables, dans lesquelles on enfonce jusqu'aux genoux, n'ont d'autre mérite que de contenir assez de sable pour récurer pendant l'éternité toutes les batteries de cuisine de toutes les ménagères de la peinture hollandaise, et Dieu sait quelle quantité de chaudrons elle contient! Quant à la mer, le premier regard qu'on jette sur elle n'est rien moins que poétique. On dit que ses tempêtes sont terribles pendant les orages d'hiver, je n'en sais rien; mais par les temps calmes elle a vraiment une placidité toute hollandaise. C'est à peine si l'on entend ici sa grande voix, que cette masse de sable adoucit en un murmure faible et triste. Pour sa couleur, elle n'est ni bleue, ni verte, ni glauque; elle est grise et nuance de boue. A Scheveningen, à Zandvoort, à Amsterdam, au Helder, partout elle porte le même manteau d'aspect morne et désagréable à l'œil; mais il y a une compensation à cette laideur : cette mer, si déshéritée de couleur et de musique, est aimée de la lumière d'un amour plus fin, plus tendre, plus sensible, dirai-je presque, que les mers de contrées plus belles. Les couchers du soleil sur la mer n'ont pas en Hollande la pompe et la majesté qu'ils ont dans d'autres pays, mais ils ont une suavité élégiaque incomparable. Rien de plus triste et de plus doux : on dirait que le soleil va mourir. Il se dresse à l'horizon comme un agonisant dont l'œil jette une dernière flamme, et il envoie à la mer son adieu enveloppé dans un sourire si languissant que le cœur en est attendri comme devant le spectacle d'une réelle agonie. Ce baiser si faible, ce dernier regard si caressant qui effleure l'épiderme des flots, vous l'avez vu courir bien des fois dans les marines des peintres hollandais, surtout de Backhuysen, souvent trop malmené par les connaisseurs, mais qui, comme tous ses confrères de Hollande, n'a fait autre

chose que reproduire fidèlement ce qu'il voyait, une mer de couleur sale, sur laquelle glisse, furtive, discrète et pâle, une lumière maladive qui n'a pas la force de pénétrer le premier flot. Le musée van der Hoop contient en particulier un spécimen remarquable de ce spectacle. Là où ces couchers de soleil sont les plus beaux, c'est à Amsterdam, et je conseille à tous ceux qui voudront connaître ce phénomène dans toute sa douceur, et en même temps pénétrer la vérité intime des marines hollandaises, d'aller souvent aux bouts de la ville s'accouder sur un des ponts de l'Amstel, et de regarder de là le soleil se coucher sur l'Yachtaven ou sur l'Y; c'est la mélancolie même. Devant ce spectacle, on retrouve sans nul effort quelques-unes des impressions des hommes des anciens âges, on se sent venir une âme d'Hindou du temps des Vêdas ou de Grec de l'époque poétique, et l'on a envie de croire que le soleil meurt tous les soirs.

Des édifices de La Haye, que j'ai visités comme tout le monde et dont la description se trouve partout, je n'ai rien à dire. Un seul détail m'a frappé d'une manière originale dans la salle des états, c'est la rangée des encriers en étain si soigneusement fourbis et espacés d'une manière si mathématique. Il m'a semblé visiter la salle du congrès de Munster après que les plénipotentiaires auraient eu levé la séance, tant la disposition de cette salle ressemble, grâce à ce détail des encriers, à celle que nous présente la gravure du célèbre tableau où Terburg a peint les membres de ce congrès. En dehors du musée, La Haye n'avait pour moi d'autre intérêt rétrospectif que les souvenirs du Taciturne qui s'y rencontrent, et j'ai dit ailleurs quelle impression ils m'avaient causée. Je n'ai pas eu le courage de visiter la prison où furent enfermés le vieux Barneveldt et les De Witt. Le souvenir des martyrs de la liberté est toujours triste, quand la raison ne peut les absoudre absolument et que leur nom n'éveille pas un enthousiasme sans mélange. La liberté est le plus grand des biens de la vie; mais l'indépendance nationale est la première des conditions de l'existence d'un peuple, et les chefs du parti républicain, s'ils eurent raison devant les principes, eurent toujours tort contre le stathoudérat, qui eut pour lui la force des circonstances, et contre la nation même, qui refusait d'affaiblir son droit de légitime défense, d'exposer son existence conquise par le miracle de son énergie, et par le miracle plus grand encore d'un prince dévoué sans arrière-pensée à ses concitoyens. La philosophie absout les chefs du parti républicain de Hollande; mais l'histoire moins indulgente les condamne. Certes il est toujours triste de voir des âmes nobles tomber sous les coups de l'ignorance et du fanatisme, d'honnêtes gens périr, selon l'expression de Voltaire, parce qu'ils ne pouvaient consentir à penser comme leur tailleur et leur

blanchisseuse : aussi, toutes les fois que les noms de quelques-uns des martyrs républicains de Hollande se rencontrent sous la plume de Voltaire, un cri d'indignation échappe-t-il au grand polémiste, qui de tous les hommes est celui qui a le plus abhorré la populace. Certes c'est une dure condition, mais il est des situations où le patriotisme commande aux gens éclairés de penser comme leur tailleur et leur blanchisseuse. Il est vrai qu'il est moins pénible à un prince de se soumettre à cette condition qu'à un simple citoyen, et c'est pourquoi la monarchie aura toujours plus de faveur auprès des masses populaires que la république, qui est de sa nature oligarchique, et qui, quelque démocratique qu'elle soit à l'origine, deviendra toujours au bout d'un temps plus ou moins long le gouvernement de quelques-uns, de par la logique secrète des choses, qui mène les hommes ailleurs que là où ils voulaient aller.

II. — HOLBEIN.

Le musée de La Haye possède un mérite qui manque à tous les musées que j'ai visités jusqu'à présent; il ne fatigue pas. Il se compose d'un peu moins de trois cents numéros et peut se voir en quelques heures. Il contient juste le nombre de chefs-d'œuvre voulus pour que le spectateur puisse jouir de sa faculté d'admirer, sans qu'elle lui devienne une souffrance, une douzaine tout au plus : un Paul Potter, trois ou quatre Rembrandt, un Titien, un Holbein, deux Albert Dürer. Ce n'est pas, il est vrai, à cette douzaine de chefs-d'œuvre que se borne l'intérêt du musée de La Haye; mais la masse de ravissantes compositions qu'il renferme n'exige pas de contemplation soutenue, ni de dépense épuisante de fluide nerveux. Les Jean Steen, les van Ostade, les Terburg et les Gérard Dow peuvent être regardés sans plus de fièvre que ces spirituels dessins où Troost a représenté des scènes de la vie hollandaise et des épisodes du théâtre d'autrefois. Entre deux chefs-d'œuvre, on se sert de quelques-unes de ces amusantes compositions comme de délassant intermède, on se refait de l'admiration par la gaîté, et l'on sort de ce musée dispos et sans mal de tête, ce qu'on ne pourrait dire de toutes les galeries de peinture.

Rembrandt est le premier qui attire l'attention, et c'est à lui que nous devrions nous arrêter d'abord; mais, comme nous le retrouverons à Amsterdam, traversons aujourd'hui les salles hollandaises et allons droit au salon consacré aux maîtres étrangers. Là se trouve une des pages capitales d'Holbein et son chef-d'œuvre, je le crois bien, le portrait d'une bourgeoise suisse. Ce tableau remarquable se trouve placé non loin d'une *Hérodiade* de Lucas de Leyde, joli visage empreint de cette grâce délicate et un peu mièvre confinant

à la gentillesse plus qu'à la beauté véritable, qui se rencontre souvent dans les peintures de ce vieux maître, et flanqué de deux portraits d'hommes d'Albert Dürer d'une conscience admirable; ainsi l'œil embrasse à la fois quatre chefs-d'œuvre. Ces deux portraits d'Albert Dürer méritent une mention spéciale; l'un est celui d'un vieillard dont il est impossible de spécifier l'âge, ni de nommer le sexe, tant il est vieux, tant son nez et son menton, qui se cherchent et sont près de se rejoindre, lui donnent l'aspect d'une vieille femme. Devant ce portrait, l'imagination remonte d'emblée le cours des âges. Grands dieux! mais c'est un revenant du temps de Sigismond; ce contemporain de Luther a vu certainement brûler Jean Huss et se souvient du concile de Constance. L'autre portrait est celui d'un homme d'âge moyen sur lequel le fardeau de la vie a l'air d'avoir lourdement pesé; c'est la figure la plus fatiguée que je connaisse, même en comptant celle du Caraffa qui fut le septième ou le huitième général de l'ordre des jésuites, curieux visage sur lequel la finesse napolitaine se présente comme terrassée sous la torpeur produite par l'expérience de la vie. Ainsi encadrée des deux portraits d'hommes d'Albert Dürer, la bourgeoise suisse d'Holbein a l'air d'être placée entre son mari et son grand-père. Ce sont en effet trois portraits de même famille, tant par une certaine parenté d'âme et de talent entre Holbein et Albert Dürer, tous deux adorateurs passionnés de la vérité, que par la ressemblance plus étroite encore de la race et des sentimens, qui sont visiblement communs entre la bourgeoise suisse d'Holbein et les deux Allemands d'Albert Dürer.

Dans le portrait de cette bourgeoise suisse se lit le principal caractère d'Holbein, celui qui fait de lui un véritable représentant des pays de race germanique et leur artiste le plus sérieux à l'époque de la réforme, après Albert Dürer toutefois. Ce caractère, c'est l'indifférence à la beauté. Pour faire un portrait dont le souvenir reste dans la mémoire des contemplateurs, Holbein n'a jamais eu besoin de beauté, il lui a suffi de la vérité. Cette bourgeoise, par exemple, qui fait en ce moment l'objet de notre admiration, posant devant un artiste ordinaire, aurait fourni certainement un des plus laids modèles qu'on pût voir. Le contour du visage est rond et sans grâce, les traits sont petits, courts, ramassés; la chair, visiblement malsaine, parle de rhumatismes, de sang apte à la décomposition. Le seul détail physique réellement beau de ce visage, c'est la peau, qui est d'une blancheur remarquable et surtout d'une étonnante finesse. Cette figure n'en reste pas moins à jamais gravée dans le souvenir. Peu de temps après mon séjour en Hollande, j'eus l'occasion de traverser Bâle, et je ne manquai pas, ainsi qu'on peut le penser, d'aller visiter le musée de cette ville, où se trouvent

tant de beaux échantillons du talent d'Holbein, où surtout tant de preuves irrécusables de sa profonde science de métier et de l'expérience de sa main ont été réunis dans cette collection unique de quatre-vingts dessins. Eh bien! tous ces portraits du musée de Bâle, celui de l'imprimeur Froben, de l'orfévre Schweiger, du bourgmestre Mayer, du jurisconsulte Ammerbach, du bourgeois anglais à paremens de fourrure, sont parlans, mais rivalisent vraiment de laideur. Ammerbach, ami d'Holbein, fondateur de ce musée de Bâle, dont la base la plus solide est la collection de tableaux et de dessins du maître qu'il avait réunis, Ammerbach attire plus particulièrement l'attention. C'est bien une des plus déplaisantes figures qui se puissent rêver. Ce n'est pas que ce visage soit dépourvu de tout attrait physique; mais cet attrait est mis à néant par une grimace d'aigre dédain que son ami Holbein, dans son amour de la vérité, n'a pas songé à diminuer. Tel était Ammerbach dans l'habitude de la vie, tel Holbein l'a peint avec la franchise que Cromwell réclamait du peintre Lely lorsque ce dernier fit son portrait. « Si vous oubliez une seule de mes verrues, je ne vous donne pas un penny. » Hans Holbein était marié et père de famille, et il a gratifié la postérité des portraits de sa femme et de ses enfans. Grands dieux, quel tableau que ce chef-d'œuvre! et la singulière admiration qu'il inspire! La femme d'Holbein, type de bonne maritorne, a posé sans doute devant son mari au moment où elle venait de s'acquitter de ses fonctions de ménagère. C'est la vulgarité même en négligé malpropre; on dirait vraiment que, pour plus de vérité, Holbein lui a refusé le droit de laver ses mains et son visage, et de se parer de ses beaux atours. Voilà ce qu'elle était six jours de la semaine, a-t-il l'air d'avoir voulu dire à la postérité : le dimanche, elle était un peu moins affreuse, et j'aurais pu vous la représenter telle qu'elle se montrait ce jour-là; mais je vous aurais menti, puisque la majeure partie du temps elle était ce que vous la voyez. Les deux enfans d'Holbein sont debout contre les genoux de leur mère; ce sont deux marmots assez gentils, mal peignés, mal lavés, déguenillés, qui ressemblent à deux petits pauvres des tableaux espagnols. On se demande quel démon a déterminé Holbein à faire un pareil tableau, qui pourrait être regardé comme une véritable satire des siens et une vengeance contre la vie vulgaire que lui faisait incontestablement une telle ménagère. Eh bien! ce n'est pas un démon qui l'a poussé, c'est une vertu des plus franches et des plus naïves, la sincérité. Ainsi l'amour de la vérité est tel chez Holbein qu'il n'épargne même pas sa famille et ses amis. Avec un peu de bonne volonté, il aurait pu certes corriger la déplaisante grimace d'Ammerbach, déguiser légèrement la vulgarité de sa femme, atténuer le tempérament malsain de la dame suisse. Peu de

chose suffisait pour cela, choisir pour Ammerbach une pose qui dissimulât sa grimace, permettre à sa femme de se parer de sa robe des grands jours et de son bonnet neuf, choisir des couleurs de vêtemens qui fissent moins ressortir la blancheur malsaine de la bourgeoise du musée de La Haye. Un Italien n'y eût pas manqué; dans son insouciance de la beauté, Holbein n'y a même pas songé.

Un jour que nous nous trouvions assis à côté de M. Ingres, nous prîmes la liberté de lui demander quel était l'heureux possesseur de son portrait d'une dame italienne de l'empire, et, comme nous lui exprimions toute l'admiration que ce portrait nous avait fait éprouver à l'exposition universelle de 1855 : « Oui, répondit-il avec la vivacité qui lui était habituelle, c'est bien le portrait que j'aime le mieux avoir fait. Ce n'est pas que dans les autres j'aie fait de concession au moins, mais dans celui-là..... » Il ne s'expliqua pas davantage, pourtant nous n'eûmes aucune peine à compléter et à interpréter sa pensée. De tous ses portraits, c'est en effet dans celui de cette dame italienne que le maître a le plus exclusivement consulté la nature et qu'il l'a le moins corrigée. J'entends ici par corriger la nature contraindre le modèle à choisir telle ou telle pose qui le fasse sortir de son habitude corporelle normale, qui fasse saillir telle ou telle de ses grâces, enfouie d'ordinaire dans la masse de ses traits, ou qui présente sa physionomie sous son caractère le plus sympathique. Ajoutez encore que le peintre peut s'aider de certains auxiliaires et même de certaines conventions pour flatter son modèle, le choix du costume, surtout le choix des couleurs, les accessoires du tableau, un dais, un fauteuil, une cheminée, une table chargée de fleurs ou de livres, une draperie, détails qui donnent au portrait soit plus de majesté, soit plus d'abandon et d'aimable familiarité, selon le caractère qu'on veut rendre. Or Holbein ne s'est jamais inquiété de tels détails; son modèle a mis le costume qui lui a plu, a choisi la pose qu'il a préférée, Holbein s'est occupé non de le faire valoir, mais de rendre son effigie telle qu'elle était réellement. Il y a aussi un genre d'infidélité à la vérité dont il est bien difficile de ne pas se rendre coupable, pour peu qu'on ait la passion de la beauté. Que manque-t-il à l'ovale de ce visage pour être parfait? Peu de chose en vérité, il suffirait qu'il fût arrondi légèrement. Ce nez serait irréprochable, si la courbe, était infléchie d'un millimètre; pourquoi ne pas compléter la nature lorsque cette correction demande si peu de frais? Les mains sont plus belles que le visage, mettons-les en évidence. Qui ne devine que les Italiens se sont mille fois rendus coupables de ce péché véniel? La Joconde de Léonard est irrésistible; mais son adorable sourire était-il l'expression habituelle de son visage, ou bien n'était-il que l'expression exceptionnelle, passagère, de ses heureux momens? Holbein ne se

rend jamais coupable de tels péchés. Lorsqu'il a rencontré la beauté, et cela lui est arrivé plusieurs fois, il l'a peinte telle qu'il la voyait, sans aucune de ces corrections. Le meilleur exemple que l'on puisse en donner est son tableau de *Laïs de Corinthe*, portrait d'une demoiselle noble de la maison d'Offenbourg, laquelle, pour le dire en passant, eut une délicatesse médiocre, si elle se trouva flattée de se voir représentée en courtisane grecque avec une pile d'or devant elle. J'avais été très frappé de la beauté de ce visage dans une gravure due à un artiste suisse qui figurait à la dernière exposition universelle de Paris, et il m'avait fait ressentir un genre d'impression analogue à celui que nous éprouvons devant les figures de Léonard : grand éloge, comme vous voyez. Tout autre a été mon impression lorsque j'ai vu l'original au musée de Bâle. La *Laïs* d'Holbein est une grande Allemande, jolie fille, aux traits allongés et robustes, la physionomie un peu brutale, avec de beaux yeux sourians légèrement bêtes. Il est évident que le graveur, enthousiaste de son œuvre, avait fait inconsciemment devant le tableau ce qu'Holbein n'a pas fait en face du modèle vivant lui-même. La *Laïs* du peintre est ce qu'elle fut dans sa réalité la plus franche, une beauté lourde et sans caractère sympathique. Notez cependant qu'Holbein avait d'autant plus ici le droit de corriger la nature qu'il avait choisi le modèle dans l'intention d'en faire un portrait qui fût en même temps une sorte d'allégorie.

Grâce à cet amour de la vérité, sur lequel nulle séduction semble n'avoir jamais pu s'exercer, même lorsqu'il reproduisait de beaux visages, Holbein, est, je crois, celui de tous les portraitistes qui a le mieux exprimé la ressemblance fondamentale, et ce qu'on pourrait appeler le *permanent* de ses modèles. D'autres peintres de portraits ont mieux rendu la vie mobile, Rembrandt est incomparable sous ce rapport; d'autres ont mieux rendu ces grâces de l'expression qui s'épanouissent à la surface des traits, mais qui ne sont pas plus le visage qu'une végétation fleurie n'est la terre qui la porte : ce que Holbein a rendu avec une solidité admirable, c'est le modèle au repos et dans son centre de gravité, la structure essentielle de son visage, en un mot non l'*humus* mélangé de la physionomie, mais le *tuf* même du *moi* humain. En regardant les portraits d'Holbein, nous sommes sûrs de leur ressemblance intime avec ses modèles, et si nous ne devinons pas toujours ce que ceux-ci eurent d'attraits fugitifs ou intermittens, nous les saisissons dans leurs qualités continues, durables, et qu'ils ne pouvaient pas plus dépouiller que leur chair. C'est ainsi qu'ils étaient à toutes les heures du jour, quelles que fussent les passions qui les agitaient; bien mieux, c'est ainsi qu'ils furent, en dépit de tous les changemens de la chair, depuis le berceau jusqu'à la tombe, dans la jeunesse en fleur

comme dans le soucieux âge mûr, comme dans la vieillesse ridée. Cette partie de nous-mêmes qui est inaccessible au changement et qui est notre véritable *moi*, Holbein la saisit et la fait saillir avec une habileté et une fermeté incomparables. Si Holbein n'avait peint que des bourgeois oubliés, nous ne nous douterions probablement pas de la qualité qui constitua son talent; mais, heureusement pour sa mémoire, il eut l'occasion d'appliquer ce talent à des personnages restés historiques, et, l'histoire à la main, nous pouvons garantir la ressemblance de ses portraits, car le caractère essentiel qui nous apparaît dans l'image de tel ou tel personnage est justement celui que l'histoire lui assigne. Qui ne voit dans les si nombreux portraits qu'il nous a laissés d'Érasme, — dont la gloire par parenthèse doit un beau cierge à Holbein, — que le trait essentiel de ce *moi* était une finesse lumineuse? c'est aussi ce que l'histoire nous apprend de lui. Qui ne devine dans son portrait d'Henri VIII une âme massive, lourde, capable par conséquent de mouvemens violens, orgueilleuse précisément parce qu'elle est pesante, comme on devine le lion redoutable dans son repos même? Cette bourgeoise suisse anonyme que nous admirons au musée de La Haye n'a pas laissé d'histoire, mais nous pouvons nous la figurer aussi bien que si cette histoire eût été écrite. Son histoire fut celle des âmes vertueuses, ce qui équivaut à dire qu'elle n'en eut pas. Une assurance modeste est le trait dominant de cette physionomie; on y lit toutes les vertus qui fleurissent dans les terrains modérés, dans ceux qui ne sont ni trop sur les cimes brûlantes ou froides, ni trop dans les vallées humides, qui ne sont visités ni par trop d'ombre, ni par trop de soleil. Cette vie s'écoula paisible et pieuse, — car le visage a cette douceur qui est particulièrement propre à la piété, — protégée contre le prochain par une aisance sans faste, contre les passions de l'âme par la modestie de la condition. De tempérament malsain et sans beauté, elle ne connut pas les adulations et les flatteries; mais elle n'en souffrit pas, et cette absence de regrets et d'envie fut récompensée par une paix intérieure qui, se répandant sur ce visage, lui donne un attrait sympathique que n'a pas toujours la beauté, souvent d'aspect fort redoutable par les dangers qu'elle laisse entrevoir. Jamais personnage inconnu ne s'est révélé avec plus de naïve franchise que cette bourgeoise suisse en robe de grosse étoffe d'un bleu sombre et en coiffe blanche retombant sur le front à la manière du voile des religieuses, comme si elle était une nonne de la vie laïque, une vestale de la vie conjugale. Ce voile, pour le dire en passant, par la manière dont il retombe mollement sur le front et y adhère, tout en restant distinct de la chair, est une merveille de finesse qu'il faut se borner à indiquer, car la décrire de manière à la faire apparaître aux yeux

qui ne l'ont pas vue est chose impossible. C'est dans cet art de rendre le trait fondamental d'un caractère que consiste le génie d'Holbein comme peintre de portraits, génie tout philosophique et tout allemand, comme on le voit, puisque pour le définir il m'a fallu, empruntant un mot au vocabulaire de la philosophie, dire qu'Holbein se distinguait de tous ses émules en ce qu'il avait peint surtout le *permanent* de ses modèles.

En dehors de ce mérite éminent, Holbein avait-il du génie? Quelquefois je me suis surpris à en douter; mais il est vrai que la qualité que nous venons d'indiquer est d'ordre si rare qu'on peut la tenir pour du génie et n'en pas exiger d'autre. En tout cas, ce dont je suis sûr, c'est qu'il avait une maîtresse main, et que jamais homme n'apprit son métier avec plus de conscience; j'en prends à témoin les quatre-vingts dessins qui se voient au musée de Bâle. Un critique d'art distingué, M. Charles Clément, rendait compte récemment d'une publication dont l'auteur a eu l'excellente idée de substituer de beaux dessins d'après les maîtres aux éternels modèles que les professeurs donnent à copier à leurs élèves, et s'étonnait du grand nombre de dessins d'après Holbein que contient, paraît-il, cette publication. Il faisait observer qu'il était surprenant qu'Holbein, malgré son mérite, fournît plus d'échantillons que les plus grands maîtres. C'est qu'il s'agit ici non de génie, mais de science du métier, et que l'auteur de ce recueil, lorsqu'il a cherché des modèles irréprochables qu'il pût mettre sous les yeux des élèves, en a trouvé en plus grande abondance dans Holbein que chez les autres peintres. Les quatre-vingts dessins de Bâle sont d'une précision rigoureuse qui atteste la profonde science technique du maître. Il y en a de toute sorte, têtes d'étude, esquisses, portraits, dessins d'arabesques et d'ornemens faits sur commande pour des édifices publics ou des maisons de particuliers, car Holbein, comme tous les grands artistes de cette époque, ne croyait pas se rabaisser en consacrant son temps à des besognes relevant du métier, et la qualification d'artiste se confondait modestement dans son esprit avec celle d'artisan. Tous sont remarquables par la sûreté de main qu'ils révèlent; pas un coup de crayon n'est resté inachevé, pas un trait n'a été laissé négligemment à l'état d'indication. Parmi ces dessins, il en est plusieurs de fort beaux; mais il en est deux qu'il faut plus particulièrement citer : le portrait désigné sous le nom du *Jeune homme au grand chapeau*, page qu'on peut présenter en toute confiance, tant pour la beauté des traits du modèle que pour la pureté correcte, comme un type de dessin classique. Le second, qui est un chef-d'œuvre, possède une importance historique; c'est un portrait du petit prince Édouard, fils de Henri VIII, celui qui fut Édouard VI, à l'âge de cinq ou six ans,

visage d'enfant sans vivacité, mais qui à l'occasion pourrait être boudeur et morose. Nous apprendrons aux très rares lecteurs qui pourraient être curieux d'un tel détail sur un prince si loin de nous, qu'à cet âge de cinq ou six ans Édouard avait beaucoup des traits et du visage rond de son père, tandis qu'en grandissant il prit de la ressemblance avec sa revêche mère au menton pointu. Jeanne Seymour, dont Holbein, historiographe par le pinceau de la cour d'Angleterre, a fait aussi le portrait, qui se voit aujourd'hui au musée de La Haye, juste au-dessous de la bourgeoise suisse. Visage maigre, traits allongés et pointus, expression froide, regard hautain, mais sans morgue, tant la hauteur semble l'habitude d'âme de cette personne, très grand air, au demeurant physionomie sèche et peu sympathique, telle est la reine Jeanne Seymour, troisième femme de Henri VIII et mère de son seul rejeton mâle, lequel ne valut jamais, soit dit en passant, pour la vigueur virile et la trempe du caractère, ses deux rejetons féminins, Marie la sanglante et Élisabeth, deux hommes véritables.

J'ai dit il y a un instant qu'il m'était arrivé de douter parfois que Holbein eût du génie. C'est qu'en effet Holbein, très grand peintre de portraits, devient inférieur dès que le modèle vivant ne pose plus devant lui, et qu'il lui faut composer une scène avec ses propres ressources et rendre des sentimens pour son compte personnel. Tous les guides du voyageur et tous les livrets des musées de l'Europe vous apprendront qu'il existe à Bâle un grand tableau d'autel divisé en huit compartimens, autrement dit en huit petits tableaux, représentant *la Passion de Notre-Seigneur,* et presque tous ajouteront que ce grand tableau, peint sur bois et divisé en petits carrés qui le font ressembler à une gaufre, passe généralement pour le chef-d'œuvre d'Holbein. Ce tableau eut même à son époque tant de réputation que l'empereur Maximilien en offrit, paraît-il, la somme incroyable de 35,000 florins. Cela prouve non pas que le tableau soit excellent, mais que Maximilien, personnage dont la parfaite noblesse ne fut pas sans bizarrerie, prince qui fut à beaucoup d'égards un don Quichotte couronné, esprit rétrospectif et à tournure archaïque, avait plutôt l'amour du gothique que le sentiment de la beauté. En effet, dans ce tableau, — œuvre d'ailleurs de la jeunesse d'Holbein, — que je me permets de trouver très laid, le gothique le plus gauche du plus gauche moyen âge se mêle à un sentiment aussi nouveau qu'audacieux, mais incomplétement et surtout hideusement exprimé. L'inspiration religieuse est la même que celle d'Albert Dürer; c'est cette interprétation radicale et démocratique du christianisme qui est si navrante chez le maître de Nuremberg, cette interprétation à laquelle un siècle et demi plus tard Rembrandt devait donner sa forme la plus nette et la plus voisine de la grandeur. De

ce tableau d'Holbein, comme des œuvres analogues d'Albert Dürer, émane un sentiment d'arianisme qui s'impose de lui-même au contemplateur. L'esprit de la composition reste très chrétien; mais la scène qu'elle nous présente est purement humaine, et l'on se sent amené à établir instinctivement la séparation entre les deux natures que les théologiens unissent en Jésus. Ce Jésus est laid, non d'une laideur morale comme chez Rembrandt, mais comme le plus vulgaire des produits de la création, laid d'une laideur abjecte, sans flamme qui trahisse l'âme, sans rayon qui révèle le prophète, sans aucune de ces expressions de piété, de douceur et de confiance où la divinité de la nature pourrait se révéler. Toute lumière est éteinte chez ce Christ, et vraiment ses bourreaux sont presque excusables, car il est impossible de deviner un dieu sous une pareille enveloppe. Ce Christ, c'est la boue humaine dans toute sa visqueuse humidité, un vase de la plus vile terre que le potier n'a pas approché du feu purificateur. J'imagine que les pauvres sorciers de village, quand on les mettait à la torture ou qu'on les brûlait, durent présenter mainte fois un spectacle analogue à celui de ce Christ d'Holbein. Oh! non certes, se dit-on presque involontairement, il n'était pas dieu au moment où il subit de semblables souffrances. Il avait fait abdication complète de sa nature divine, pour ne la reprendre que dans le ciel. Il n'exposait aux supplices que l'homme, il ne rendit au créateur que le dieu. Les deux natures furent successives, non simultanées, et séparées sur la terre comme dans l'éternité.

Cette grande composition trop vantée n'offre même pas toujours la correction et la pureté de dessin qui distinguent Holbein. Elle est bien loin de valoir un autre tableau sur bois représentant le Christ mort étendu dans le tombeau. C'est ce que nous avons vu de plus cruellement douloureux après *le Christ à la paille* de Rubens. Dans cette œuvre, excellente comme peinture, se trouve cette fois complétement rendu le sentiment que nous venons de décrire, et que *la Passion de Notre-Seigneur* exprime d'une manière imparfaite, gauche et sans nulle poésie. Nous venons de nommer Rubens, et en effet ce tableau d'Holbein appelle à première vue la comparaison avec les divins cadavres sortis du pinceau du maître d'Anvers. Chez Rubens comme chez Holbein, le Christ est un Christ populaire, mais quelle différence! Chez le maître d'Anvers, ce pauvre cadavre d'homme du peuple reste le Christ selon toutes les traditions de l'orthodoxie; chez Holbein, cette dépouille humaine est entièrement hétérodoxe. Regardez à Anvers non-seulement *le Christ à la paille*, mais encore et surtout le Jésus de *la Descente de croix*. Un des caractères les plus admirés généralement de ce Christ, c'est sa réalité funèbre. Il est bien mort, dit-on, on le voit à l'inertie avec la-

quelle pendent les membres, à la pâleur exsangue des chairs, à l'abandon général du corps en un mot. Et sans doute il est mort, aussi mort que possible; mais ce qui me frappe en regardant ce chef-d'œuvre de la peinture pathétique, c'est combien cette mort est particulière, et ressemble peu à la mort commune. Avec un prodigieux génie, Rubens a trouvé moyen de faire ici sentir une miraculeuse exception; pour cela, il lui a suffi de donner aux chairs une certaine mollesse, de faire tomber les membres avec un abandon absolu sans doute, mais sans rigidité cadavérique, de faire pencher la tête sur la poitrine de manière à lui donner la pose que prend parfois la tête d'un homme qui dort assis. Est-ce la mort? Oui, c'est la mort, mais c'est aussi une léthargie surnaturelle. Avec le cadavre de Rubens, la résurrection n'a rien d'impossible; au contraire le corps étendu dans le tombeau par Holbein n'en soulèvera jamais la pierre, tant la rigidité est complète, tant la non-existence est marquée avec netteté. Dans le cadavre de Rubens, on sent, pour parler le langage de l'église, la chair glorieuse promise à l'immortalité; dans celui d'Holbein, on ne voit qu'une chair misérable dévolue au ver du sépulcre.

III. — LE PAYSAGE DU NORD-HOLLANDE. — RUYSDAEL.

Holbein vient de nous retenir longtemps sur le domaine exclusif de l'histoire; pour secouer cette poussière du passé et nous rafraîchir de ces impressions dont le charme est le résultat d'un effort d'imagination, partons pour le Nord-Hollande, et plongeons-nous au sein de la nature, qui donne des plaisirs sans labeurs. Le Nord-Hollande commence, à proprement parler, à Harlem; mais ce n'est que beaucoup plus haut que le paysage prend toute son originalité. En tout cas, il ne saurait y avoir de plus vif *allegro* que cette campagne de Harlem, comme introduction à la symphonie pastorale du Nord-Hollande. Nous avons déjà décrit, en cherchant des points d'opposition pour expliquer le paysage du Sud-Hollande, cette exubérance de végétation de la campagne des environs d'Harlem et ces riantes maisons de campagne que nous avons définies des nids humains enfoncés dans des édredons de verdure. Une particularité de ce paysage d'Harlem, c'est qu'il présente le point de toute la Hollande où le gazon est du vert le plus vif, soit que cette vivacité résulte de l'existence de l'ancienne mer de Harlem, dont la fécondante humidité n'est pas encore tout entière épuisée, soit qu'elle provienne de toute autre cause physique intéressante pour le savant, mais indifférente à celui qui ne demande à la nature que des couleurs, des formes et des sensations de bien-être physique. Dans le sud, la verdure est selon les heures du jour pâle ou sombre; dans le nord,

elle est douce et tendre; à Harlem, point intermédiaire, elle est intense, robuste et gaie, sans nuance aucune de tristesse. C'est une ravissante campagne, cependant elle ne nous surprend pas trop : nous retrouvons quelque chose de son image dans nos souvenirs des autres pays; mais lorsque le chemin de fer qui vous emporte au Helder vous a fait franchir quelques lieues, alors commence le spectacle le plus original que vous réserve la nature de Hollande, après le paysage aquatique de l'arrivée à Dordrecht toutefois. Jamais originalité ne fut due à des élémens plus simples et moins nombreux; figurez-vous deux surfaces parallèles prolongées à l'infini, une surface verte, celle de la terre, et, selon les jours, une surface bleue ou blanche, celle du ciel. Cette immense prairie qui s'étend sans discontinuité de Harlem au Helder donne en pleine terre ferme quelque chose de la sensation que l'on éprouve en mer, lorsque l'œil, regardant à l'horizon, n'aperçoit que vagues succédant aux vagues. De même il n'aperçoit ici que flots de verdure succédant à flots de verdure et *moutonnant* sous un vent frais et doux. Comme sur mer, la vue est reposée d'un spectacle qui serait bientôt accablant par cette illusion bienfaisante de l'œil qui, donnant un démenti à la géométrie, prouve contre l'évidence de la raison que deux lignes parallèles peuvent se rencontrer lorsqu'elles sont prolongées à l'infini; l'horizon est fermé par le baiser du ciel et de la terre. Comme la mer enfin, ce spectacle endort l'âme et la plonge dans l'hébétement délicieux que nous ressentons lorsqu'assis sur une plage nous y restons de longues heures sans penser à rien. Au bout d'un instant, un sentiment d'une suavité incomparable s'empare de nous devant cette immense nappe de verdure d'une nuance si tendre. L'âme éprouve le besoin du silence et du recueillement, à l'instar de cette campagne où l'on n'entend aucun bruit, sauf de loin en loin le léger battement d'ailes de quelque joli petit canard, gros comme une perdrix, que l'on voit sortir du fossé qui longe le polder, ou le bond muet de quelque taureau paissant dans la prairie. Vos paisibles voisins arrivent bientôt eux-mêmes à vous gêner, et l'esprit de la solitude vient vous solliciter avec une éloquence d'une douceur irrésistible. Je conçois parfaitement maintenant que les habitans du Nord-Hollande passent pour bizarres même auprès des Hollandais des autres provinces.

Cette taciturnité, ce farouche amour de l'isolement, ces excentricités qui ressemblent aux manies des âmes innocentes d'enfans et de solitaires, cette proverbiale patience, tout cela est conseillé par cette nature, et, si au bout de quelques heures nous avons pu ressentir ces influences et glisser dans un état d'âme en harmonie avec ce paysage, qu'est-ce donc de l'homme qui passe les longues années de sa vie en face de cette verte steppe? Avec ces vertus,

cette nature conseille aussi à la longue, je le crois, les défauts qui en sont le revers, la lenteur, l'indolence et la mollesse. Tous ces traits de caractère se réunissent synthétiquement en un seul, l'indépendance, sentiment qui est nettement marqué dans la disposition de ces villages qui se composent d'habitations isolées, et que l'on rencontre comme égrenés sur le polder. Chacune de ces gentilles petites maisons, qui sont construites contre terre comme si elles se courbaient pour éviter les coups de vent qui passent sur la plaine, se tient sur son quant à soi, à l'écart de sa voisine, et non fraternellement unie à elle comme les maisons des villages de nos pays. Les animaux eux-mêmes semblent ressentir l'influence morale de cette nature, et obéir à l'isolement et au recueillement qu'elle conseille. Le troupeau est essaimé sur le polder comme le village lui-même; les animaux paissent non par groupes et par bandes, par petits comités d'amis, comme dans nos prairies, comme dans les autres provinces hollandaises même, mais volontiers isolés; on dirait qu'aucune de ces bêtes n'a de camarade dans l'étable. Est-ce un effet du hasard? Elles m'ont aussi semblé silencieuses; au moins pendant mon excursion dans le Nord-Hollande n'ai-je entendu ni un mugissement ni un bêlement; les animaux de nos contrées sont plus loquaces, et ne manquent pas d'exprimer leur plaisir, leur crainte ou leur colère au moindre bruit qu'ils entendent, au moindre promeneur qu'ils aperçoivent. Est-ce une fantaisie de ma part? Cela est bien possible; mais comment donc les bêtes ne ressentiraient-elles pas dans une certaine mesure les mêmes influences que les hommes, et pourquoi, si la nature conseille aux bipèdes humains la taciturnité et l'isolement, ne les conseillerait-elle pas aussi aux animaux, qui lui sont en toutes choses beaucoup plus dociles? Les animaux n'ont pas pour lutter contre l'influence de la nature ces ressources morales dont l'homme se vante d'être armé : si donc, en dépit de ces ressources, l'habitant du nord est moins sociable que celui du midi, comment les bêtes hollandaises seraient-elles aussi sociables que celles de nos campagnes de France?

Nous pouvons définir en deux mots le caractère général de ce paysage : tout y est couleur, rien n'y est forme. De là sa douceur et sa suavité, de là aussi une certaine mollesse et une véritable monotonie; rien qui arrête le regard et l'empêche d'errer vaguement sur la verte plaine, rien qui donne un sursaut à l'imagination et l'arrache au bercement par lequel cette nature l'endort lentement en lui présentant toujours le même aspect et en lui chantant toujours le même *lied*. De loin en loin, quelques rares touffes d'arbres, plus fréquemment des arbres mélancoliquement isolés, et qui ont l'air d'avoir, eux aussi, le sentiment de l'indépendance. Toujours

la prairie verte, l'œil se fatigue à la longue de cette couleur. Je crois que les Nord-Hollandais eux-mêmes ont ressenti cette fatigue, et c'est ainsi que je me plais à expliquer une de leurs bizarreries dont les voyageurs ont beaucoup ri, et qui me semble trahir au contraire un génie inné de coloriste. Je veux parler de ces arbres peints de diverses couleurs, surtout en bleu de ciel, que l'on rencontre dans le Nord-Hollande autour des grandes fermes. Est-ce le résultat d'une manie à la manière chinoise, comme on l'a dit? Eh non! c'est le résultat inconscient d'un besoin ressenti par l'œil. L'œil fatigué du vert cherche une autre couleur, et n'en trouve pas; il y a bien la robe grise des troncs d'arbres, mais c'est une teinte trop effacée; il en faudrait une plus tranchée et qui pût faire contraste avec la couleur triomphante. De là l'idée de peindre les troncs d'arbres en bleu. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette bizarrerie n'a absolument rien qui choque en face de l'éternel polder, et qu'elle m'a paru pour ma part une innovation des plus sympathiques.

Ce Nord-Hollande est vraiment l'idylle de l'Europe, tant pour l'aspect général du paysage que pour les sentimens moraux qu'il éveille. Oh! que voilà un pays qui parle peu de grandeur et de gloire! Ce n'est pas là que le laboureur, du soc de sa charrue, fera jaillir les ossemens des guerriers, et, s'étonnant devant ce spectacle, fournira le sujet d'un paysage historique aux Poussins du présent et de l'avenir. Oh non! ce paysage ne parle pas de vie héroïque; mais il parle, ce qui vaut tout autant, de vie patriarcale, d'affections simples, de bonheur silencieux, de patience et de douceur. Là peuvent vivre des familles selon la Bible et *le Vicaire de Wakefield*, des paysans selon les chants de Robert Burns. Y a-t-il des méchans et voit-on des assassinats dans le Nord-Hollande? Je me suis surpris à en douter, d'abord parce que je ne sais pas où pourraient s'embusquer les meurtriers en ce pays ouvert de toute part devant le ciel, ensuite parce qu'il me semble difficile que cette nature sans violence et pleine d'apaisement puisse inspirer à l'âme des sentimens noirs ou passionnés. Dans un tel pays, l'âme tournerait plutôt aux manies innocentes, et c'est par l'influence de la nature ambiante qu'il faut, avons-nous dit, expliquer très probablement les bizarreries des habitans. Ce paysage parle de vie patriarcale, il parle aussi de vie philosophique, d'austérité, de pensées graves; là peuvent vivre dans le voisinage d'âmes simples les solitaires selon Spinoza, les hommes qui dans les profondeurs de la méditation ont su trouver la paix, et le bonheur dans le renoncement. Ce paysage en effet a deux faces : d'une suave douceur pendant le jour, dès qu'il est touché par les ombres du soir, il devient d'une mélancolie profonde, mais cette mélancolie n'a rien d'affaiblissant pour l'âme : la tristesse du paysage hollandais n'a

rien de byronien, ni d'élégiaque, elle n'a pas de plaintes ni de murmures; elle est grave, muette et recueillie. C'est la mélancolie la plus mâle et la plus saine qui ait jamais émané du cœur de la nature aux multiples inspirations.

C'est ce sentiment d'austérité que Ruysdael a merveilleusement compris, et c'est pour l'avoir compris qu'il mérite le nom d'homme de génie. Lui aussi, comme tous ses compatriotes, il n'a peint que ce qu'il voyait; mais son œil s'est arrêté justement sur ce qui était le plus digne d'être remarqué dans son pays, c'est-à-dire sur cette mâle et saine tristesse de la nature hollandaise. Ces paysages singuliers, composés des élémens les plus pauvres du monde, un maigre terrain, une flaque d'eau immobile, un buisson isolé, un arbre unique, ces paysages qui semblent presque des paradoxes, que l'artiste a imposés à notre admiration par la force de son génie, ils existent, et la réalité parle à l'âme juste le même langage que lui parlent les peintures de Ruysdael. Le caractère d'individualité que prennent les objets naturels dans la grande plaine de la Hollande, Ruysdael seul l'a saisi; ni avant, ni après lui, aucun de ses confrères et de ses émules ne s'est même douté de cette puissante originalité. Il a surpris l'âme pensive de la nature de son pays, tandis que les autres n'en ont vu que les surfaces et les gais costumes. Voilà pourquoi il a pu accomplir le miracle de nous intéresser avec un paysage qui contient un seul arbre, ou un pauvre buisson, ou un pont de bois à demi ruiné; mais cet arbre, il faut voir quelle physionomie il prend en Hollande dès que les heures du soir font sentir davantage encore sa solitude. Alors il a vraiment l'air d'un philosophe qui médite ou d'un ascète en contemplation. Ce buisson isolé, autour duquel montent les abondantes fumées de la terre à la fin du jour, exprime dans sa muette éloquence toutes les tristesses de l'abandon et de la pauvreté. Ce terrain maigre et sans charme dit plus tristement que Salomon que tout est vanité, et que verdure et fleurs sont une illusion qui apparaît à la surface d'un éternel rien. Cette flaque d'eau immobile parle du repos éternel avec plus de gravité que n'en parla jamais bouddhiste hébété par la *Nirvana*.

Parmi les beaux Ruysdael que l'on voit en Hollande, il en est deux qui sont plus particulièrement faits pour toucher les âmes dignes de nobles pensées. L'un, le plus extraordinaire, se trouve au musée van der Hoop à Amsterdam. Un terrain sec, sans verdure, sans arbres ni fleurs, nu comme la pauvreté même et cicatrisé de ravins comme l'image du malheur, est traversé par un courant d'eau terne, lente, impuissante; tout en haut, une habitation chétive, et un ciel sombre, pluvieux, recouvre ce paysage; le vent souffle visiblement sur cette lande où il n'a pas une feuille à emporter, où il ne

remuera que quelques grains de sable. Avec ces maigres élémens, Ruysdael a composé un paysage dont on a peine à détourner les yeux. Plus on le regarde, plus on sent s'élever en soi le plus haut sentiment de l'âme humaine, le sentiment de la soumission aux lois des choses. C'est le plus frappant symbole de renoncement que j'aie jamais vu, et, pendant tout le temps que je l'ai regardé, il m'a semblé contempler l'explication par l'art de cet aphorisme : « changer plutôt ses désirs que l'ordre du monde, » troisième règle de la méthode de ce Descartes, qui fut contemporain de Ruysdael, et qui, lui aussi, avait vécu en Hollande et vu de tels paysages.

Le second, qui se voit au musée de Rotterdam, a fait, m'a-t-on dit, l'admiration d'une dame qui est femme d'un des écrivains philosophiques les plus distingués de ce temps-ci. Il n'y a guère en effet que les philosophes ou ceux qui se sont mêlés à leur vie qui puissent sentir le charme profond d'un pareil paysage. Un vaste champ de blé d'un blond pâle incline doucement la tête sous le souffle d'un vent léger qui n'a rien de la molle tiédeur de Favonius, ni de l'amoureuse espièglerie de Zéphyre. Un rayon de soleil aussi pâle que la moisson tombe sur les pointes des épis, et court sur le champ entier avec une finesse incroyable. Blafards sont les épis, blafarde la lumière qui passe sur eux comme une caresse tristement prolongée. Cette fois encore, Ruysdaël a composé son chef-d'œuvre avec les élémens les plus ingrats du monde, une moisson incolore et une lumière incolore; mais un charme d'une mélancolie sans amertume s'échappe de cette toile, et nous parle éloquemment de la condition ordinaire des pauvres humains. Oh! que ces épis ont été peu favorisés du sort et peu gâtés par la nature; ils ont grandi cependant, ils ont percé ce sol humide, résisté à cet air grelottant, et avec l'aide de cette lumière moins avare que pauvre, et qui a donné ce qu'elle a pu, ils sont arrivés à maturité et composent maintenant une moisson tout comme s'ils avaient vécu sous la lumière la plus opulente, caressés par les brises les plus amoureuses et nourris par le sol le plus généreux. Voilà l'image de la vie moyenne de notre espèce : pour la majeure partie des hommes, le ciel est aussi froid, la lumière aussi pâle, l'air aussi âpre; ils vivent cependant, et, dociles à une inconsciente résignation, ils accomplissent leur loi et portent leurs fruits en dépit de l'inclémence des choses et de l'indifférence de la nature. Ce champ de blé révèle tout le secret de la sagesse : savoir vivre sans soleil.

ÉMILE MONTÉGUT.

AHMED

QUATRIÈME PARTIE (1).

IX.

Il était huit heures à nos montres, et environ deux heures à celle d'Ahmed, qui se réglait chaque soir sur le soleil couchant. Nous avions des fourmis dans les jambes, et la soif du nouveau nous talonnait. Quant à notre hôte, il semblait d'humeur plus calme, et, si nous l'avions laissé faire, je crois bien qu'il se fût livré, selon l'usage, aux douceurs du *kief*. Ces hommes d'Orient, quelles que soient leur vigueur physique et leur activité morale, subissent le climat : ils sont capables des plus puissans efforts; mais ils font une large part au repos. Notre inquiétude les étonne, le besoin de mouvement qui nous tracasse les ébahit, l'Européen qui court sans but ou qui danse à l'heure du sommeil leur paraît un animal aussi curieux que l'écureuil tournant dans sa cage; mais ils savent immoler leurs goûts et leurs habitudes au devoir de l'hospitalité. Ahmed devina notre envie, et le brave garçon, qui peut-être tombait de sommeil, nous demanda comment il nous plaisait de terminer la soirée. Nous ne songions guère à dormir, mais nous avions pitié de lui. — Mon cher ami, lui dis-je, faites-nous voir votre maison, et renvoyez-nous à l'hôtel; pour aujourd'hui, l'on vous tient quitte du reste. Demain matin, nous allons voir Éram-Bey, le secrétaire du vice-roi, qui demandera une audience pour nous. Après midi, nou

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, et du 1er mars.

voulons courir seuls, sans guide, à l'aventure; c'est une pratique que j'ai souvent essayée dans les capitales d'Europe, et qui m'a toujours réussi. Vous viendrez à six heures partager notre mauvais dîner, puis nous nous livrerons à vous pour étudier les mœurs nocturnes du rhamadan, si vous avez le temps de nous conduire.

— A votre volonté.

Il donna quelques ordres en arabe, et reprit : — La maison que vous allez voir est l'ancien palais d'un mameluck appelé Mustapha-Aga. Personne ne saurait dire en quel temps elle fut bâtie, l'architecture est encore d'une assez bonne époque. Les trois quarts du vieux Caire sont en ruine, c'est un faubourg Saint-Germain décrépit; mais il y reste encore, grâce à Dieu, quelques belles habitations, et j'ai eu le bonheur d'en acheter une. Vous pouvez voir dès à présent que je ne l'ai point gâtée par l'introduction des nouveautés européennes; votre industrie n'a rien à nous offrir qui vaille le bon vieux luxe de nos pères. Plût au ciel que mes riches concitoyens fussent tous de mon avis! Nos plus beaux édifices ne seraient point démolis ou défigurés au nom du progrès par le rebut de vos maçons, de vos barbouilleurs et de vos tapissiers. Voulez-vous prendre vos pardessus? On me dit que la cour est éclairée.

Elle était même illuminée. Huit grands gaillards, pareils à des statues de bronze, portaient au bout de longues piques huit réchauds de fer à claire-voie où flambaient des copeaux de bois résineux. Les feux rouges, fumeux et pétillans dardaient leurs langues en tout sens; il pleuvait des gerbes d'étincelles sur le pavé de marbre blanc. Une fontaine jaillissante placée au milieu de la cour semblait jeter du vin clairet, tant ses eaux réfléchissaient exactement la lumière colorée. Les bâtimens, blanchis à la chaux, formaient un vaste quadrilatère égayé par vingt balcons impénétrables à la vue; chaque ouverture est close par un de ces treillis de bois qu'on appelle *moucharabiés*; il semble que l'architecte ait fait tous ses efforts pour éviter la symétrie; les moucharabiés, accrochées comme au hasard, sont toutes de dessin différent. Une face du premier étage s'avance en tribune et s'appuie sur une magnifique colonne de granit. C'est la relique d'un temple grec; le chapiteau de marbre date des Ptolémées; les Arabes l'ont exhaussé par une étrange et ingenieuse rallonge de cèdre sculpté. A gauche de la colonne, au pied du mur, une portière bariolée de mille couleurs et brodée d'inscriptions religieuses indique l'entrée du harem, ce sanctuaire de la famille. Le piano que nous avons entendu doit être perché sur cette large galerie; mais il se tait maintenant, les lumières sont éteintes, tout dort là-haut, à moins pourtant que quelques beaux yeux cachés derrière le grillage ne s'amusent aux dépens de trois Français ahuris.

On nous fit admirer ensuite une chambre à coucher sans lit, un cabinet de travail sans bureau et trois salles de bain sans baignoire. Le lit est remplacé par un divan où l'on se couche tout habillé, sous une gaze ou sous une fourrure, suivant la saison. C'est aussi sur un divan que l'Égyptien écrit sans plume, le papier mis à plat sur la main gauche et le roseau taillé dans la droite. Les livres et les manuscrits, comme les vêtemens, les armes et les bijoux, reposent dans des coffres de laque ou de marqueterie; les tapis sont semés de grandes boîtes anciennes, incrustées de nacre, d'écaille ou d'argent. Les niches pratiquées dans les murs étalent un monde de curiosités japonaises, chinoises, indiennes ou arabes, bronzes, faïences, porcelaines, ivoires ciselés. Les parois sont décorées d'arabesques peintes ou moulées dans le stuc. Il n'y a pas deux chambres qui communiquent de plain-pied, il faut toujours monter ou descendre; parfois la même pièce a deux niveaux dont le plus élevé forme une sorte d'estrade. L'air circule partout, car les treillages de bois remplacent les fenêtres; tout est d'une propreté exquise, tout sent bon, et l'étranger se demande si ce parfum de roses émane du jardin ou d'une cassolette invisible. Au moment où nous y pensons le moins, une porte s'ouvre, Ahmed nous pousse doucement, et nous nous trouvons transportés dans un véritable paradis. C'est un bosquet, je dirais presque un bois, où les palmiers, les orangers, les myrtes, les lauriers-roses, les mimosas, les bananiers et les bambous s'entremêlent dans un aimable et inextricable fouillis. Un grand arbre par-ci par-là, sycomore, olivier, figuier des banians, s'étale en parasol et règne au-dessus du bocage. Tantôt c'est une clairière où les rosiers, les jasmins, les pélargoniums, les sauges cardinales, fleurissent en bouquets énormes. On y voit des plantes rares même en Égypte, l'arbre à crème par exemple auprès de l'arbre à café. Mille petits filets d'eau circulent en murmurant dans des canaux de terre cuite, et vont baigner les plantes une à une; une multitude d'oiseaux effarés voltigent de branche en branche au milieu des lanternes multicolores et des torches qui ont interrompu leur sommeil, tandis que les sphinx immobiles et les statues mystérieuses d'Isis reflètent froidement l'incendie sur leur surface de granit. Cependant le croissant de la lune marie sa lueur argentée à l'éclat turbulent de l'illumination; le ciel est scintillant d'étoiles, les lampes éternelles d'en haut et les lumières fugitives d'en bas confondent leurs images dans l'eau rapide du Nil, car le vieux fleuve coule à nos pieds. Assis sur la première marche de l'escalier qui conduit le maître à ses barques, nous voyons défiler silencieusement les grandes voiles; la pointe de Rhoda brille à gauche, et les palais de Giseh s'étalent sur l'autre rive presque en face de nous. Un peu plus de clarté, et l'on distin-

guerait les pyramides. Une musique étrange, sauvage et presque agréable pourtant accompagne ce grand spectacle : c'est le bruit de deux sakiés ou norias mises en mouvement par des bœufs qui puisent l'eau du fleuve et arrosent le jardin nuit et jour. Ahmed fait rapporter les pipes, le café, le mastic de Chio, et nous nous sentons envahis à notre tour par cette sensation de bien-être égoïste et placide qui n'explique que trop les langueurs du monde oriental.

— Ah! sarpejeu, disait Najac, il me pousse un turban sur la tête, et je me sens devenir Turc. Faites-nous vite et tôt reconduire à l'hôtel, car c'est le véritable Léthé qui coule là-bas, et je ne me soucie point d'oublier famille et patrie.

Notre hôte rayonnait. — N'est-il pas vrai, répondit-il, que la vie arabe a du charme, et qu'un homme échangerait volontiers les plaisirs tapageurs et vaniteux de l'Europe contre cette félicité tranquille et concentrée ?

— Un homme ? oui, répondit Du Locle. Une femme? je ne sais pas.

— Toutes les femmes ne sont pas des Parisiennes, Dieu merci! Il en reste bien quelques-unes qui préfèrent l'être au paraître, et qui se contenteraient d'être heureuses tout uniment sans éblouir ni éclabousser personne.

Je devinai le sous-entendu de sa phrase et je lui dis à demi-voix tandis qu'il nous ramenait vers sa maison : — Mon cher ami, la femme, qu'elle le sache ou non, est faite pour la vie d'intérieur; il y a chez la plus mondaine un secret instinct qui s'émeut à la vue d'une maison comfortable, élégante, un peu retirée, où l'on sent qu'il ferait bon vivre et qu'on vivrait pour soi. Si la plupart des Parisiennes haïssent leur logis, c'est qu'elles y sont mal : est-ce vivre que de s'agiter du matin jusqu'au soir dans un tiroir étroit entre deux familles inconnues, dont l'une vous trépigne sur la tête et l'autre étudie le piano sous vos pieds? La rage de sortir est une protestation maladive contre le *home* inhabitable qui se loue si cher à Paris. Je sais un peintre de talent qui n'est ni bien ni mal de sa personne, mais qui occupe une maison entière et qui l'a meublée avec art. S'il y vient des personnes légères, Dieu le sait! Toutes ou presque toutes, après avoir couru, visité, fureté, sont prises d'une émotion qui les désarme et les livre sans défense au bon plaisir du propriétaire; il y en a qui pleurent, mon ami! A quel propos? je vous le demande. Est-ce parce que les tapis sont moelleux, les tentures de bon goût et les étagères bien garnies? Si précieux qu'ils puissent sembler, ces détails n'ont rien d'attendrissant en eux-mêmes. Expliquerez-vous ce miracle par quelques tableaux passables ou même excellens? On en voit de divins au Louvre et sans pleurer. Non, c'est qu'en mettant le pied dans un intérieur à souhait, la femme la plus déclassée reprend goût à ce bonheur intime pour lequel la nature

l'a faite. Sa coquetterie s'évapore, ses calculs vont à la dérive, elle sacrifie tout au plaisir de régner, ne fût-ce qu'une heure, dans une maison pour de vrai. Jugez de ce qu'éprouve une fille de bien en pareille occurrence!

— Vous croyez que...

— J'affirme qu'une enfant honnêtement née et apprise, comme miss Grace par exemple, serait plus d'à moitié décidée, si elle vous avait vu chez vous.

— Eh! puisqu'elle me hait à l'avance!

— C'est beaucoup dire : vous l'avez plutôt agacée que séduite; mais du moins vous n'avez pas tout à fait passé inaperçu. Faites votre paix avec elle; tâchez que la famille Longman vous favorise d'une visite, et, quand vous les tiendrez ici, laissez parler les murs, les divans, les tapis, les tentures, les potiches, les statues, les terrasses, le Nil et les arbres de votre jardin. Vous aurez autant d'avocats qu'il y a d'oiseaux dans ces branches, de fleurs dans ces parterres et d'étoiles dans ce beau ciel.

— Inchallah! s'il plaît à Dieu.

— Il est donc bien vrai qu'un croyant peut épouser une chrétienne?

— Puisque je vous l'ai dit! Est-ce que cette idée choquerait vos préjugés religieux?

— Mes préjugés? Ahmed, vous êtes biblique.

La voiture était attelée, une excellente berline à deux chevaux. Il y prit place malgré nous, par un scrupule d'hospitalité : impossible de nous en défendre; mais au vingtième tour de roues chacun se mit à réfléchir pour son compte, nos quatre têtes oscillèrent d'arrière en avant comme pour approuver une opinion que personne n'avait émise. Rien de tel que le sommeil pour accorder les hommes entre eux.

Ahmed nous déposa tout ébaubis devant l'hôtel d'Orient, et poussa le boab qui dormait sur un méchant matelas contre la porte. — A demain, six heures du soir!

— A demain.

Je ne me rappelle pas si les moustiques entreprirent de nous réveiller cette nuit-là, je réponds qu'ils en furent pour leur peine. Il y a derrière l'hôtel un horrible café-concert où l'on danse, où l'on s'enivre, j'ai même entendu dire que nos frères d'Europe s'y égorgeaient quelquefois; mais les étonnemens de la journée plus encore que la fatigue physique avaient anéanti nos sens. Notre sommeil flotta ballotté sur un débordement de tapage, comme le berceau de Moïse sur le Nil.

Mes fenêtres ouvraient au nord sur un quartier que j'ai parcouru bien des fois sans arriver à m'y reconnaître. Le Caire est un dé-

dale, toutes les rues, sauf une ou deux, semblent construites au hasard; non-seulement elles ne portent pas de nom et les maisons n'y sont pas alignées, mais elles n'ont ni commencement ni fin : on y entre par une porte, on en sort par une brèche, on y rencontre des jardins, des cimetières, des bazars et des précipices. Partout des édifices démolis que personne ne songe à relever. Il semble à première vue qu'une bonne moitié de la ville soit en ruine. Si vous prenez votre observatoire un peu haut, le regard se répand sur une immense plate-forme de terrasses poudreuses, hérissées de quelques minarets çà et là. Le vice-roi bâtit des palais de noble apparence où la pierre et le marbre ne sont pas épargnés, quelques riches négocians élèvent des maisons à la mode d'Europe, la police municipale s'applique résolûment à percer une longue rue en ligne droite; mais les ruelles, les masures, les huttes de sauvages et les mœurs assorties à ce décor sont l'œuvre de plusieurs siècles. Le pittoresque est là chez lui, le progrès a l'air d'un intrus, il fait scandale; une métamorphose du Caire n'est pas probable avant cent ans. Les fellahs qui cultivent la banlieue, les petits marchands du bazar, les ouvriers des corporations, le gros du peuple en somme a des goûts simples et des besoins élémentaires. A quoi bon des rues carrossables pour tant de bonnes gens qui n'useront jamais d'une voiture? La moindre ruelle paraît large au piéton et même au cavalier d'un âne. Ces voies étroites où les maisons se joignent par le haut entretiennent la fraîcheur et l'ombre. Les logis ne sont pas spacieux, pourquoi le seraient-ils? Le pauvre monde n'y rentre que pour dormir. Les boutiques de cinq ou six mètres carrés suffisent aux mouvemens d'un commerce sommolent et rêveur; les habiles y font malgré tout d'assez belles fortunes, et le maladroit qui s'y ruine n'est pas rongé par les frais généraux. Souvenez-vous que la presque totalité de cette population végète au jour le jour, et dépense sa vie à gagner de quoi vivre. La naissance indigente et la mort nécessiteuse forment un cercle vicieux qui ne réclame pas beaucoup de place. C'est l'étranger riche ou cupide, mais toujours vain, bruyant et pressé, qui se démène avec fracas et fait les routes trop étroites. Les musulmans parvenus sont tranquilles par esprit de dignité, les petits se taisent et s'effacent par modestie. Les frottemens de la vie publique sont doux, chacun sachant quelle est sa place et n'ayant garde d'en sortir; quant à la vie privée, elle se clôt et se capitonne dans un mystère impénétrable. C'est l'Europe qui a tout dérangé en important ici la hâte, la montre et la fièvre; le besoin des voitures est venu d'Occident, comme les voitures elles-mêmes. Sur les trois cent mille âmes qui s'agitent au pied du Mokattan, il y en a pour le moins deux cent cinquante qui vivraient du Koran, de l'eau du Nil et du pain mou, sans autre ambition, si la colonie

ne leur imposait en quelque sorte les mœurs et les idées d'une autre race. Notre commerce, en quadruplant le prix de toutes choses, a troublé un monde heureux ou du moins résigné; nous secouons une antique et respectable quiétude qui tirait son origin du soleil africain; nous contraignons une population tranquille à se démener comme nous bon gré mal gré, sous peine de mourir de faim au bénéfice de l'Europe.

Le touriste, qui vient au Caire pour son argent comme il irait à l'Opéra-Comique, regarde la ville comme un décor et le peuple comme un troupeau de comparses. L'homme véritablement humain, c'est-à-dire convaincu de la solidarité qui l'unit à ses semblables blancs ou noirs, interroge avec émotion cette société brusquement transformée. Ce qui nous frappe dès l'abord, c'est le contraste des misères présentes et des splendeurs anciennes. Je ne parle pas du passé cinquante ou soixante fois séculaire qui a créé les pyramides et tant d'autres monumens prodigieux. Il paraît trop certain que les maîtres du sol et du peuple immolaient des millions d'indigènes ou d'esclaves à des œuvres de pure ostentation; mais les mosquées du Caire et ces miracles de fine architecture que l'on appelle improprement les tombeaux des califes représentent une somme de travail accumulé que tous les bras de l'Égypte ne sauraient reproduire aujourd'hui. Rien de plus admirable en soi qu'une vieille mosquée; le monument est beau, solide, savamment construit, décoré avec autant de goût que de richesse. Presque toujours une fontaine de marbre, annexée au lieu saint, s'offre au passant de la rue; une école, perchée au-dessus de la fontaine, appelle les enfans du quartier. Toutes ces œuvres, aussi bonnes que belles, datent d'un temps que l'histoire nous donne comme plus misérable et plus troublé que le nôtre. Comment les hommes d'alors ont-ils pu créer des merveilles que l'Égypte contemporaine ne sait pas même réparer? Tout croule, tout périt, tout s'en va misérablement en poussière sans que les vivans d'aujourd'hui tentent même un effort pour étayer ces glorieuses ruines. Ils ont la foi pourtant, leurs âmes n'ont pas molli comme les nôtres depuis la construction de nos cathédrales gothiques. D'où vient que ces croyans laissent tomber les monumens du culte, quand notre scepticisme se met en frais au moins pour les entretenir? En tout pays, les édifices publics créés par une contribution réelle ou personnelle figurent un trop-plein, un boni, l'excédant de la production nationale sur la consommation. Les Égyptiens que nous avons sous les yeux consomment aussi peu que possible, et produisent, à ce qu'il semble, le maximum du travail corporel. C'est tout au plus s'ils peuvent se suffire et payer au gouvernement une ration de strict entretien. Est-ce la terre qui a dégénéré? ou la race? ou l'état? ou faut-il croire que le despo-

tisme idiot des mamelucks a creusé un abîme impossible à combler?

Le 6 janvier, dès le matin, nous courions seuls comme des fous par la ville. Combien de fois nous nous sommes perdus, je ne saurais le dire; il paraît que l'indigène lui-même s'égare à tout propos lorsqu'il sort de son quartier. J'ai passé par des rues où deux hommes ne se rencontraient pas sans s'aplatir à la muraille; j'ai traversé des oasis où les chameaux, les moutons et les chèvres sommeillaient pêle-mêle sous un dais de palmiers; j'ai donné dans des culs-de-sac où l'on croyait toucher au bout du monde; j'ai violé sans mauvaise intention la retraite mystérieuse de mégères qui criaient comme des harengères. Un hasard nous jeta dans le quartier du Crocodile, mauvais lieu, je suppose, car la jeunesse européenne y fourmillait autour de mauricaudes peu voilées. Après avoir tourné sept ou huit fois sur nous-mêmes, rencontré des maisons sans portes et des portes sans maison, évité des montagnes de coton qui circulaient à dos de dromadaire, refusé les services de cent cinquante âniers, longé un double rang de boucheries où l'on égorgeait les moutons dans nos jambes, à la face du ciel, nous débouchons au milieu d'un bazar où l'or, les pierreries, les châles, les tapis, les étoffes de soie et les meubles précieux s'empilaient en mille boutiques plus étroites et plus basses que le moindre placard de Paris. Nous étions au Khan-Khalil. C'est un océan de richesses. J'ai su depuis comment on s'y gouverne et même comment on s'y fait voler suivant les règles de l'art; mais je n'en ai jamais si bien joui qu'à la première rencontre. Les marchands nous interpellaient en arabe, en turc, en persan; les chiens galeux nous frôlaient les genoux, les mendians de tout âge et de tout sexe nous tiraient par le bras, les ânes nous bourraient de la tête, les eunuques ayant charge de femme nous maudissaient d'une voix aiguë Les *pick-pockets*, — ce produit de la civilisation ne manque pas au Caire, — tâtaient nos poches mal garnies et s'éloignaient avec majesté. Sauf un Algérien qui vend des bronzes surmoulés et des haches d'armes de Manchester, nul marchand ne parlait une langue européenne, et j'avoue que nous éprouvions quelque plaisir à nous sentir baignés dans le pur Orient; mais les âniers comprennent toutes les langues de nos pays sans en parler aucune. Il nous suffit de dire à trois bambins *locanda Coulomb* pour nous voir emportés d'un joli trot, à travers l'éternel encombrement du Mousky, jusqu'à la porte de notre auberge. Les ânes sont les fiacres du Caire, comme disait déjà le général Bonaparte.

On fit un bout de toilette après le déjeuner, quoiqu'à vrai dire la toilette soit un préjugé dans une ville où la poussière pleut nuit et jour, et une voiture de louage plus comfortable et mieux attelée que les fiacres de Paris nous conduisit chez Éram-Bey.

X.

Le secrétaire intime de son altesse est Arménien, beau-frère de Nubar-Pacha; il parle français comme nous, sans préjudice des autres langues, et son éducation est tout européenne. Il nous accueillit dans un salon parisien où quelques jeunes gens de son âge, Ibrahim-Bey, Arakel-Effendi et autres joyeux camarades fredonnaient les airs d'Offenbach, commentaient les dernières caricatures de Cham et discutaient savamment le mérite des chevaux et des demoiselles à la mode. Aimables compagnons, bons vivans, gens d'esprit, dont quelques-uns nous ont laissé et nous gardent aussi, je l'espère, une amitié durable.

Éram-Bey se chargea d'annoncer notre arrivée au vice-roi, qui la savait déjà sans doute, car les nouvelles les plus indifférentes parviennent instantanément au chef de l'état. Il nous fit espérer que nous serions reçus le lendemain, et comme il se rendait à son service, Arakel-Effendi s'empara de nous jusqu'au soir pour nous montrer la citadelle, les tombeaux des califes et la promenade de Choubrah. Il sait beaucoup, cet Arakel, et il voit juste. Sans être Égyptien de naissance, car il appartient à une grande famille arménienne, il s'est fait une sorte de patriotisme adoptif; ses goûts, ses idées, ses préférences, nous rappellent à chaque instant les discours d'Ahmed. Il parle de l'islam avec une chaleur qui l'eût fait brûler en Espagne au bon temps d'Isabelle la Catholique; sa maison est installée dans le style arabe. Un esclave, acheté, affranchi et marié de son argent, commande à ses domestiques. Il n'a point de harem que je sache; mais il mange avec les doigts dans une salle décorée de bronzes et de tableaux modernes, devant une bibliothèque où Guizot coudoie Macaulay.

La citadelle, qu'il nous montra, m'a paru plus curieuse et plus pittoresque que belle; c'est un amoncellement de bâtisses énormes, ruineuses, mal entretenues et médiocrement appropriées à leur destination présente. Tous les ministères de l'Égypte sont ramassés dans un ancien harem de Mohammed-Ali. Figurez-vous un immense palier de premier étage découpé en croix latine. Aux quatre angles intérieurs s'ouvrent des portes grandioses dont chacune est l'entrée d'un appartement isolé. Si l'étranger n'est pas admis à visiter un harem en activité de service, il n'a qu'un faible effort à faire pour se figurer la vie intime des musulmans d'après les harems désertés qu'on lui montre. Le palier représente un domaine indivis où les quatre épouses légitimes se rencontrent à toute heure du jour et vivent en commun. C'est là qu'elles s'embrassent et

s'appellent ma sœur, sans jalousie apparente. Chacune a son appartement, grand, moyen, médiocre ou mesquin, suivant le rang de celle qui l'habite, car les femmes sont classées par ordre hiérarchique aussi exactement que les hommes. L'usage veut que le mari dorme successivement chez ses quatre épouses légitimes; c'est une formalité à laquelle un musulman bien appris n'échappe guère. Il est vrai que l'architecture orientale, fantasque en apparence et très ingénieuse au fond, a ménagé des compensations particulières. Dans chaque appartement, vous découvrez, en cherchant bien, des cabinets obscurs, mystérieux, qu'on dirait installés en dépit de toutes les règles, mais qui attendent le caprice et qui semblent prévoir l'imprévu. C'est grâce à cette complication que le mari de quatre femmes peut avoir dix enfans dans son année.

Voilà ce que j'appris d'abord dans les bureaux des ministères; mais mon attention ne tarda guère à se reporter sur les coutumes administratives. Les maisons du gouvernement sont véritablement des lieux publics : y vient qui veut, les mendians, les marchands d'allumettes, et même, après le rhamadan, ceux qui vendent du pain, du lait caillé ou des dattes. La porte des ministres est ouverte du matin au soir, gardée par des cavas, il est vrai, mais ouverte. L'humble solliciteur à qui l'on en refuserait indûment l'entrée n'aurait qu'à crier un peu fort pour être entendu des pachas. Toujours les habitudes des *Mille et une Nuits* et cette familiarité démocratique dans l'absolu que les excellences parisiennes auraient bon besoin d'apprendre! J'aperçois d'ici un ministre accroupi sur son divan dans un immense salon sans meubles. C'est le président du conseil, Ragheb-Pacha lui-même. Un chef de division debout devant lui dans l'attitude la plus humble lui donne quelques pièces à signer. Il les lit en se dandinant de tout son corps par un mouvement régulier qui rappelle les oscillations du pendule : ce tic est enseigné dans les écoles musulmanes; on croit à tort ou à raison qu'il aide la mémoire. J'ai vu des médecins distingués, des professeurs formés au Caire et perfectionnés à Paris se précipiter ainsi tête basse dans la lecture de nos journaux.

Lorsque Ragheb a lu la pièce qu'il doit signer, il prend son cachet, il l'enduit d'encre, il humecte avec sa langue un coin du papier, il applique le sceau et l'efface imperceptiblement du bout du doigt de peur qu'un faussaire ne soit tenté d'en prendre copie : usage antique et qui remonte au temps où les hommes d'état ne savaient pas écrire, après quoi le ministre jette négligemment le papier sur son tapis pour que le chef de division l'y ramasse. Ces airs hautains ne seraient pas tolérés en Europe par un expéditionnaire à quinze cents francs; je suppose que Ragheb a subi pareille humiliation dans sa jeunesse et qu'il se venge. Nous n'a-

vons pas voulu voir de plus près ce haut personnage; mais nous nous sommes fait annoncer chez Zulficar-Pacha, ministre par intérim des affaires étrangères, et il nous a reçus tout naturellement, sans lettre d'audience, avec une bonhomie cordiale et pleine de dignité. C'est un ancien esclave, comme Ratib-Pacha le généralissime, comme Kourchid-Pacha, et Khassim-Pacha, et Mourad-Pacha, cet aimable, ce bon, ce charmant homme qui continue avec honneur la famille de son ancien maître et beau-père, le Français Soliman-Pacha.

Parmi les hauts fonctionnaires de l'Égypte, on cite un certain nombre de fellahs arrivés, Mazhar-Pacha, Behget-Pacha, élèves tous les deux de notre École polytechnique. Giaffer-Pacha, le gouverneur-général du Soudan, est fils d'un paysan de Damiette. Dans ce pays de privilége, où le pauvre et le riche, le contribuable et le fonctionnaire semblent séparés par un abîme, le mérite personnel franchit en un rien de temps tous les obstacles, et l'homme de valeur arrive plus sûrement peut-être que chez nous.

Arakel nous fit voir la mosquée de Mohammed-Ali, la chambre des délégués, et le divan historique où le grand pacha se caressait la barbe pendant le massacre des mamelucks. La mosquée ne manque pas de caractère pour un monument contemporain; elle est presque aussi grande par le plan que par les dimensions, ce qui n'est pas peu dire; la richesse des matériaux employés dépasse toute croyance : c'est un déluge d'albâtre oriental qui monte jusqu'à neuf ou dix mètres du sol. La pacotille commence là, c'est-à-dire une piètre imitation de la noble matière. Ce mélange de splendeur et de vulgarité se retrouve dans presque tous les monumens postérieurs à l'occupation française. Les vice-rois ont voulu faire beaucoup, grandement, richement et vite : le temps leur a manqué, l'argent aussi et les hommes surtout. L'impatience de jouir les a livrés en proie aux faiseurs européens; j'explique ainsi le style Schahabaham qui gâte leurs plus belles œuvres. L'ancien sélamlik du grand homme, ou, si l'on veut, sa salle du trône, est un champ de bataille où la magnificence et le mauvais goût semblent lutter à armes égales. Rien de plus grandiose que les partis d'architecture, rien de plus riche que les tissus et les tapis de fabrique européenne; le barbouillage du décor touche au grotesque. Le motif le plus apparent de ces peintures murales est une horloge vingt fois eproduite et qui marque des heures de fantaisie. On a plus de goût aujourd'hui. La chambre des députés ou délégués est meublée approximativement comme un salon du nouveau Louvre; mais que toutes les richesses de l'Égypte moderne paraissent misérables, lorsqu'en sortant de la citadelle on se fait voiturer aux tombeaux des princes arabes! Il y a là quarante ou cinquante édicules dont

chacun mériterait d'occuper six mois durant nos plus excellens architectes. J'espère qu'un jour ou l'autre on les restaurera tout au moins sur le papier. Quant à les rebâtir, nul n'y songe; les indigènes ne vont pas même les visiter; ce coin de la banlieue appartient à la mort, au désert, à l'oubli. C'est l'antipode de cette avenue de Choubrah qu'on nous mena voir aussitôt pour nous régaler du contraste.

Avec un peu de bonne volonté, ceux qui vont du Caire à Choubrah dans une voiture bien suspendue pourraient se croire en Europe. La route est large, bordée de sycomores et de caroubiers magnifiques. On dit qu'ils n'ont pas quarante ans; nos arbres forestiers les égaleraient à peine en deux siècles. La poussière est plus dense que sur nos promenades et le sol moins artistement nivelé; mais les coupés de Londres et de Paris, menés grand train, s'y croisent avec des *gentlemen riders* du meilleur style, et, si par aventure le cocher qui fait claquer son fouet est doublé d'un eunuque, ce trait de mœurs peut passer inaperçu. Force villas italiennes d'un goût parfois douteux, mais riantes et riches, se suivent sans se ressembler au milieu de petits parcs agréables. Si l'on entrait un peu trop avant dans le détail, peut-être découvrirait-on la misère installée à poste fixe dans quelques huttes de fellahs; mais le touriste ne voyage que pour cueillir la fleur des choses. Il y a d'ailleurs un moment où les villas heureuses, les taudis misérables, les jardins, les voitures, les cavaliers, la poussière et même les beaux sycomores de la route s'effacent comme par miracle devant la splendeur éblouissante du soleil couchant.

Le soleil luit pour tout le monde, dit-on; n'en croyez rien. Ce disque blanc, jaunâtre et parfois rouge que les peuples du nord voient descendre sous l'horizon quand les nuages ne le cachent pas, n'est que la pâle et triste image du soleil Osiris, dieu puissant en Égypte, qui se lève dans une éruption et se couche dans un incendie; mais aussitôt que l'incendie s'éteint, gare au froid! La nuit tombe comme une chape de plomb sur les épaules mal abritées.

Tous les promeneurs se couvrent, on se blottit au fond des voitures, les cochers tournent bride, les chevaux s'animent; c'est à qui rentrera plus vite à la maison. Comme nous approchions de l'hôtel Shepherd, qui est à l'entrée de la ville, je laissai mes amis poursuivre leur chemin, et je fis une visite à la famille Longman, tandis qu'ils devançaient Ahmed au rendez-vous.

Nos amis les Anglais me parurent assez comfortablement établis et charmés de tout ce qu'ils avaient vu depuis leur arrivée. — Ce Caire est un monde! disait miss Grace, et le plus merveilleux de tous les mondes possibles. On y courrait vingt ans sans éprouver la moindre fatigue, car il y a place pour tout, excepté pour l'ennui.

Nous avons battu la ville en tout sens et je me sens comme enivrée des formes, des couleurs, surtout de l'admirable variété des choses que j'ai vues. M. Longman se dépitait presque aujourd'hui en apprenant que notre barque ne sera pas prête avant huit jours. Moi, je voudrais qu'elle se fît attendre six semaines; il me semble que ma curiosité ne se rassasiera jamais. Savez-vous qu'ils sont excellens, ces pauvres Égyptiens, et mille fois plus hospitaliers qu'on ne pense? Notre voiture a versé ce matin dans un chemin peut-être un peu trop pittoresque. La foule s'est précipitée sur nous; en un clin d'œil, la calèche était remise sur ses roues, les chevaux relevés à bras d'hommes, les traits rattachés et réparés. Un vieux diable, brûlé comme l'enfer, me ramassait dans la poussière comme un enfant et me déposait sur les coussins avec une douceur quasi maternelle. Ils ont tous refusé notre argent. C'est-à-dire que ces sauvages ont une délicatesse inconnue au petit peuple de nos villes. Il y a de la misère en Orient, et, chose étrange, il n'y a point de canaille.

Je lui fis compliment de sa conversion subite ; — Car enfin hier encore, à midi, vous étiez dure au pauvre monde des fellahs.

Elle rougit un peu.—C'est, dit-elle, que les demi-barbares, comme les demi-savans, sont des êtres insupportables. Le grand gorille noir que vous nous avez présenté n'est pas civilisé, quoi qu'il prétende; il est frotté de civilisation. Sous prétexte qu'il bredouille assez correctement une ou deux langues de l'Europe, il a l'air de se croire notre égal, comme si la supériorité de nos croyances et de nos mœurs ne le mettait pas sous nos pieds avec tous les musulmans, ses compères!

— Je suis certain, mademoiselle, que, si vous le connaissiez un peu mieux, vous lui rendriez meilleure justice.

Je résumai en peu de mots l'histoire de mon brave ami; je dépeignis l'intérieur qu'il nous avait fait admirer la veille, et je pris sur moi d'ajouter : « C'est un homme qu'un peu d'éloquence et beaucoup de douceur amèneraient sans peine aux doctrines calvinistes. » Elle tressaillit; je crus voir étinceler dans ses beaux yeux cet esprit de prosélytisme qui s'éveille au moindre mot dans les cœurs sincèrement anglais. — Vous moquez-vous? On sait que les musulmans ont converti de gré ou de force quelques millions de chrétiens; mais ni la séduction ni la menace n'ont arraché une âme à la foi de Mahomet.

— Je sais ce que je dis. Ahmed n'est pas du bois dont on fait les renégats, mais je maintiens que musulmans et calvinistes s'embrasseraient comme du pain, s'ils connaissaient moins mal leur religion réciproque.

— Fi! l'horreur!

— Nous en reparlerons, miss Grace; la chose en vaut la peine. En attendant, je vous supplie, mesdames, de nous prêter M. Longman après son dîner. Nous avons le projet de courir à pied par les rues et de faire une étude de mœurs sous la direction d'Ahmed.

— Est-ce que nous serions de trop? demanda la jeune dame.

— Peut-être bien. Dans tous les cas, si M. Longman est content de son guide, il pourra se concerter avec lui pour quelques sorties générales.

On agréa mes offres, et deux heures après le jeune patron du yacht venait nous rejoindre à l'hôtel. Il tendit la main au fellah et lui dit : — J'espère que vous avez oublié, monsieur, les légers ennuis du voyage. Quant à nous, nous vous connaissons maintenant assez pour souhaiter de vous connaître un peu plus. Ces dames prendront le thé vers onze heures, et l'on nous attend tous à Shepherd.

Ce petit compliment, assaisonné d'une politesse un peu froide, mais manifestement sincère, émut Ahmed au dernier point. A peine trouva-t-il quelques mots de réponse, et cinq minutes après, dans la rue, il s'approcha de moi et me dit à l'oreille : — Que s'est-il donc passé, juste Dieu?

— Rien, mon cher; seulement je leur ai raconté votre histoire, et on sait à l'hôtel Shepherd que vous n'êtes pas le premier venu.

Les rues du Caire ne sont éclairées ni par la police ni par les particuliers, et pourquoi le seraient-elles? Les boutiques ferment à la nuit, le commerce s'arrête, chacun rentre chez soi, la vie intime commence; les musulmans n'ont pas l'habitude de se visiter à tout propos et de vivre les uns chez les autres comme nous. S'il vous plaît de sortir après dîner, vous ferez sagement de vous éclairer vous-même. Par exception, les marchés où l'on débite des comestibles sont presque illuminés pendant les nuits du rhamadan : il faut bien pourvoir aux besoins de la consommation nocturne; mais tout le reste de la ville est plongé dans une nuit profonde que les falots des rares passans sillonnent sans la dissiper. Ahmed s'était pourvu de deux lanternes à trois bougies que ses serviteurs portaient à la tête et à la queue de notre petite caravane. Nous marchions un peu éblouis dans un massif de lumière; les chiens, réveillés en sursaut, fuyaient à notre approche et hurlaient de loin contre nous. Ces pauvres bêtes, qui vivent sur le commun et qui gagnent leur salaire en balayant mille horreurs éparses dans les rues, furent nos seules rencontres, ou peu s'en faut, pendant un bon quart d'heure; aucune trace de police.

— Savez-vous, dit M. Longman, que la sécurité publique pourrait être mieux protégée?

— Elle l'est bien assez, répondit Ahmed; nous payons vingt fois moins de gardiens que la population de Londres ou de Paris, et nos personnes courent vingt fois moins de risques. Les attentats contre la vie humaine, les vols à main armée, les crimes d'escalade ou d'effraction, sont presque inouis parmi nous. Ce n'est point que le fellah professe un respect sans limite pour la propriété d'autrui; on respecte si peu la sienne! Ces éternels volés ont toujours ramassé sans scrupule ce qui leur tombait sous la main. S'ils traversent un champ de légumes et que le propriétaire n'y soit pas, je plains la récolte; mais ils sont doux, la violence répugne à leur nature : il y a de la marge entre la naïve maraude et ce qu'on appelle chez vous le vol qualifié.

Cet entretien nous conduisit à l'entrée d'une rue lumineuse et bruyante où la foule des acheteurs, des mendians et des curieux circulait de boutique en boutique. Ahmed nous précéda sous une espèce de hangar assez vaste et fort aéré, car on apercevait le ciel à travers les longues pailles de la toiture. Quelques lampes fumeuses et vacillantes éclairaient une centaine d'individus de tout âge, blancs, noirs ou basanés, les uns assis par terre, les autres accroupis sur des nattes, sur des bancs; on fit une razzia de six chaises, cinq pour nous, la dernière pour remplacer la table qui manquait. Le tavernier y déposa un plateau de fer battu chargé de tasses et de verres. Au même instant, un orchestre bizarre que nous n'avions pas remarqué dans son coin attaqua une mélodie grinçante et farouche, et une grande créature fardée, constellée de paillons et surchargée de bijoux, bondit comme si elle sortait de terre en faisant sonner deux paires de crotales.

Une almée!... Je me trompe, *un* almée, car ce monstre a le menton bleu comme un vieux comédien de province. Il arrondit les bras, il fait des grâces, il sourit... Brr! la moelle se fige dans nos os, rien qu'à l'aspect de ses premières agaceries. Son ventre nu sous une mousseline transparente se tord en mouvemens prétentieux, ses hanches vont et viennent, sa jupe frétille en cadence. Le montreur de cette bête immonde, un garçon de dix-huit à vingt ans en blouse de fellah, se tient debout devant lui, ou devant elle, une bougie à la main, pour éclairer tous les détails de sa personne. Il lui crie de temps à autre un compliment horrible accompagné de gestes trop significatifs. L'être ambigu sourit à ces incroyables louanges, et bientôt, toujours en musique, il fait le tour de la halle pour quêter des hommages plus solides et mieux sonnans. Il s'arrête devant chacun des spectateurs et lui dédie ses contorsions les plus engageantes jusqu'à ce qu'on lui jette un pourboire. Les uns lui donnent de l'argent, d'autres lui tendent leur verre, où il prend

une gorgée de rhaki, d'autres enfin, et ce n'est pas le petit nombre, se détournent avec dégoût. Un des serviteurs d'Ahmed était resté dehors avec les deux lanternes, l'autre avait une provision de cuivre et d'argent dans un sac; il payait.

— Pourquoi diable nous montrer ce spectacle-là? dis-je en sortant à notre guide.

— Pour plus d'une raison, mon cher ami. D'abord je ne veux pas que vous me soupçonniez de cacher nos plaies. L'honnêteté m'oblige à vous faire connaître le bien et le mal. Vous venez d'entrevoir un genre d'ignominie que les anciens Orientaux, les Grecs de la belle époque et les plus illustres Romains trouvaient parfaitement naturel en dépit de la nature. J'ajoute que les sauvages de l'Amérique, ces hommes primitifs, donnaient naïvement dans le même travers, lorsque Colomb leur fit sa première visite. Notre peuple est arriéré, je le sais, je l'avoue. Nous sommes au XIIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire en plein moyen âge musulman. Il n'y a pas cinquante ans, l'immense majorité du peuple égyptien prenait un plaisir sans vergogne aux danses répugnantes qui se cachent piteusement aujourd'hui. J'estime qu'en cherchant bien on découvrirait trois *kowals* dans les trois cent mille habitans du Caire. Ils ne font pas leurs frais, les malheureux! Leur clientèle, comme vous avez pu le comprendre, se recrute parmi les buveurs de rhaki, les consommateurs de haschich, le rebut des mauvais musulmans. Je ne vous dirai pas que ces turpitudes scandalisent nos honnêtes gens au même degré que vous. Si les mœurs se sont épurées, notre pudeur n'est pas la vôtre, nous manquons de délicatesse; peut-être faudra-t-il encore un peu de temps pour décrasser nos âmes de certaine grossièreté héréditaire. L'action des vice-rois y peut beaucoup; Abbas a presque fait un coup d'état en reléguant les almées dans la Haute-Égypte; un signe d'Ismaïl-Pacha suffirait pour envoyer au diable les derniers kowals, et notre souverain, Dieu merci! ne s'intéresse ni peu ni prou à cette indigne espèce. Qui sait si vous ne serez pas les derniers témoins d'une infamie longtemps célèbre? Bathylle, le danseur qui fit les délices de Rome, était un fellah comme moi.

Tout en causant, il nous poussait vers une humble boutique, presque une échoppe, dans laquelle vingt-cinq ou trente personnes s'étouffaient le long des murs. C'était encore un café, et, n'en déplaise aux Européens qui se forgent un Orient de fantaisie, ce petit coin sans air et sans lumière ressemblait à tous les cafés égyptiens. On se serra du mieux qu'on put pour nous faire un peu de place, et nous voilà tant bien que mal assis sur une espèce de cage à poulets. J'allais me demander à quel propos Ahmed nous avait transvasés

dans cette coupe déjà trop pleine, lorsqu'un jeune bédouin en burnous râpé, chaussé de babouches béantes, vint s'accroupir au milieu de la chambre sur une natte réservée. Il tira de son sein un rouleau de papier, et commença modestement une lecture. Les assistans paraissaient le connaître et même s'intéresser par avance aux choses qu'il allait dire. J'en vis un qui bredouillait en hâte à l'oreille de son voisin une sorte de commentaire ou de prologue pour le mettre au courant de l'affaire. Le lecteur promena les yeux sur son public, reconnut les visages que sans doute il avait déjà vus la veille, lança deux ou trois questions auxquelles on répondit affirmativement, après quoi, sans plus marchander, il nous lut son petit chef-d'œuvre. C'était sans doute quelque chapitre d'un roman plein de surprises. L'intérêt le plus vif se peignait sur toutes les physionomies. De temps à autre, l'auteur suspendait son récit pour interroger le public. Chacun disait son mot, donnait sa solution; les avis se croisaient, les opinions contradictoires s'entre-choquaient dans l'air avec fracas. Lui, souriant avec malice et montrant ses petites dents aiguës, laissait dire, puis repartait de plus belle à la grande joie de ceux-ci, au grand dépit de ceux-là, à la satisfaction générale des neutres, qui confondaient leurs voix dans un long soupir modulé. Ces hommes sont de grands enfans; ils s'amusent d'un rien et s'extasient à tout propos. Le moindre chanteur de la rue est interrompu vingt fois à l'heure par un *ah!* général plein de langueur et de sympathie, véritable accompagnement qui fait comme une musique dans la musique. Notre conteur avait porté au maximum l'intérêt de son auditoire, lorsqu'il s'arrêta net, roula vivement ses papiers, les cacha dans sa poitrine, et se déroba, non sans rire un peu, comme le feuilletoniste parisien qui laisse le poignard suspendu sur la tête de l'héroïne et dit : la suite au prochain numéro. Non-seulement on l'applaudit et on le rappela, mais quelques dilettantes le retenaient par son vieux burnous, sans songer que la pauvre guenille n'était pas de force à se défendre. Je crus qu'il s'apprêtait à faire une collecte, et je mis la main à la poche; mais Ahmed m'arrêta.

— Vous vous trompez, dit-il; ce jeune homme est un des six mille élèves de la grande université arabe qui peuple Gama-el-Azhar. Il étudie le Koran, ce résumé de toutes nos lois religieuses et civiles, pour devenir un jour magistrat ou prêtre. En attendant, il consacre ses loisirs à des ouvrages en style fleuri, dans le genre des *Mille et un*, et les lectures qu'il fait ici sont comme une répétition générale, une révision des épreuves; il tâte le public, essaie ses effets, provoque la critique et se prépare à corriger ses fautes.

— A-t-il du talent?

— Oui et non; l'invention est faible : vous saurez que les idées neuves se font rares chez nous.

— Ailleurs aussi.

— Mais nous avons une jeune école qui s'inspire des bons auteurs persans, soigne la forme, revient insensiblement au vrai style. Le petit peuple n'est pas aussi indifférent que vous pourriez le croire à cette résurrection littéraire : nos cavas et nos chameliers, ayant appris à réciter leur Koran dès l'enfance, deviennent connaisseurs et savent apprécier une phrase bien faite. Je crois au reste que chez vous la plus humble population des villes n'est pas sourde aux beautés de Corneille et de Molière, car j'ai vu le succès des représentations gratuites.

Tandis qu'il me donnait ces explications, un grand nègre aux cheveux crépus s'établissait sur la natte centrale, et déroulait un nouveau manuscrit.

— Allons-nous-en, dit Ahmed, je sais quel ennui l'on éprouve à écouter sans comprendre.

Nous nous levons, chacun en fait autant; le lecteur et les auditeurs nous saluent comme si nous étions leurs frères.

— Eh quoi! s'écria M. Longman, voilà donc les fureurs du fanatisme musulman, qu'on nous disait si terrible en carême?

— Quant à moi, reprit Camille Du Locle, ce que j'ai surtout admiré, c'est la propreté du petit monde. Tant de corps humains entassés dans un étroit espace où il fait chaud s'asphyxieraient mutuellement en Europe. Cependant les habitués de ce bouge littéraire ne sont ni des préfets ni des ministres.

— C'est le fretin de la nation, dit Ahmed; mais le riche et le pauvre se lavent cinq fois par jour. Nous allons pénétrer dans une habitation privée. Gardez vos chapeaux sur la tête, car vous tomberez au milieu d'une pratique religieuse et solennelle. On vous apportera cependant les pipes et le café; acceptez.

Nous arrivions devant une large façade de pierre un peu dissimulée, pour ne pas dire enlaidie, par la carcasse d'une illumination éteinte. Najac voulut savoir pourquoi tous les palais du Caire et même les maisons de moyenne importance affectaient ce singulier mode de décoration. Du bois peint en vert et en rouge, des fils de fer, des godets sans huile, ne sont pas un ornement à conserver toute l'année.

— Vous avez raison, dit Ahmed; mais l'usage veut qu'on illumine à toutes les fêtes de son altesse, et les fonctionnaires petits et grands croient faire acte de *loyalism* en gardant à demeure le monument de leur hommage. Entrez; nous sommes chez son excellence El-Arroussy, uléma, cheik-ul-islam, docteur en théologie,

recteur de la mosquée El-Azhar, c'est-à-dire doyen de la Sorbonne arabe, et archevêque musulman, ou peu s'en faut.

Dans une vaste cour abritée d'un velarium aux couleurs éclatantes, une centaine de dévots célébraient les louanges de Dieu. Les uns étaient assis sur leurs talons, les autres, debout sur leurs pieds, fermaient le cercle. Quelques longs siéges de forme antique s'offraient à la multitude des allans et venans, car la cour du grand cheik était ouverte à tout le monde. On nous fit place; le sélamlik s'ouvrait à notre droite, le harem se fermait à notre gauche. Un petit eunuque noir nous servit les rafraîchissemens de rigueur, et le fils de l'uléma, bel homme de quarante ans environ, nous donna la bienvenue au nom de son père absent. Les politesses échangées, nous fûmes tout au spectacle et au concert. Le groupe des fidèles accroupis et debout exécutait un *zikr*, c'est-à-dire une invocation. Les basses, singulièrement fortes et profondes, répétaient à satiété le nom d'Allah; un ténor énumérait les attributs de la Divinité, et brodait sur chacun d'eux une variation nouvelle : « que tu es puissant! que tu es doux! que tu es clément! que tu es généreux! » Et le chœur de reprendre : « Allah! » La scène était grandiose dans sa simplicité; ce culte exclusivement moral, sans pompe, sans images, n'est-il pas le plus digne que l'homme puisse offrir à ses dieux? Notre émotion redoublait encore à l'idée que tous ces musulmans, appris dès leur bas âge à maudire le nom de chrétien, nous faisaient place au milieu d'eux, et semblaient nous associer à leur prière, comme si le dogme nouveau de la fraternité humaine avait retourné leur cœur en éclairant leurs yeux.

— Si vous voulez garder vos illusions, dit Ahmed, sortons d'ici.

— Pourquoi?

— Parce que cela va se gâter. Voyez-vous ces gaillards qui commencent à dodeliner de la tête comme l'ours blanc du Jardin des Plantes. Ne remarquez-vous pas que les voix de basse deviennent rauques et haletantes? Le *zikr* est en lui-même une fort belle chose; mais on le pousse trop loin, et on le corrompt par l'abus. Ces mouvemens de tête et ces cris répétés étourdissent l'homme, l'épuisent, le jettent enfin dans une sorte d'ivresse qui ravale le croyant au niveau de la brute. Lorsque cette pratique était permise dans l'armée, les soldats s'en donnaient au point que le service n'allait plus. La mode en passera, et plus tôt que plus tard, car l'islam retourne grand train vers sa simplicité native. Les derviches tourneurs, qui dansent la valse à deux temps dans une espèce de cirque forain, ne sont plus qu'un objet de mépris. Les santons immondes et braillards perdent leur crédit sur le peuple; la police les ramasse,

les tond, les débarbouille, et les envoie travailler sans que personne s'avise de crier au sacrilége.

Il regarda sa montre et ajouta : Nous avons près d'une heure à nous avant de rallier l'hôtel Shepherd; voulez-vous que nous descendions, pour finir, dans un de ces repaires qu'Eugène Sue à révélés au beau monde de Paris?

— Un tapis-franc du Caire?

— Sans armes et sans *policemen?*

— Soyez tranquilles; je vais vous montrer des sauvages et des misérables, mais les meilleures gens du monde au demeurant. — Iacine, dit-il à son premier porte-fanal, conduis-nous à ce café de Bab-el-Baher où tes compatriotes se rassemblent pour boire la bière du pays. Iacine est Barbarin, messieurs, c'est-à-dire Nubien, né entre la première et la deuxième cataracte, sous le tropique du Cancer. Les Barbarins sont les Auvergnats du Caire, ils y exercent les professions les plus humbles, les plus dédaignées et les moins lucratives; ils sont concierges, porteurs d'eau, balayeurs, gens de peine, mais bons musulmans, eux aussi, et par conséquent fort honnêtes.

— Mais nous voilà hors de la ville?

— Non, c'est que nous traversons un jardin. Prenez garde à vos pieds; il y a des puits, des rigoles et encore autre chose à éviter.

La tête de colonne tournait autour d'une grande cage de roseaux sans en trouver l'entrée : tout à coup le fanal d'avant-garde plonge sous terre, on le suit à l'aveuglette, et nous nous trouvons réunis dans une enceinte murée par-ci, treillagée par-là, vide de meubles et de personnes, occupée, en attendant mieux, par un cuveau de lait mousseux. Tout s'anime bientôt : Iacine pousse un premier cri, et une figure du plus beau brun se détache du sol. C'est le maître de ce domaine, le brasseur barbarin. Il frappe dans ses mains; une autre statue de terre modelée se lève en poussant des cris aigus : c'est Abdallah, le garçon de café, tout habillé de noir par la nature. Ahmed leur dit en arabe : Enfans, je paie la *bouza* cette nuit à tous ceux qui viendront en boire. La cuve est pleine; j'aime à croire que la bière est fraîche?

— Goûte plutôt! — Et le brasseur emplit une demi-calebasse qu'il fait circuler à la ronde.

Ahmed n'hésite pas; il semble même apprécier la marchandise, et moi, sans défiance, j'avale à pleine bouche ce liquide trompeur qui unit la saveur de l'encre à la couleur du lait. J'aurais pu prévenir mes compagnons, je l'aurais dû peut-être; mais il m'aurait été trop pénible de mourir empoisonné sans eux. Je passai donc la calebasse sans rien dire. M. Longman, enhardi par l'exemple, emplit ses joues, ferma la bouche, écarquilla les yeux, s'aperçut que

je riais dans ma barbe, et songea probablement qu'un Anglais en voyage doit tout souffrir plutôt que de s'avouer vaincu. Il fit un effort héroïque, l'encre passa, rien ne parut; mais moi, qui l'observais, je constatai qu'il était écarlate. Najac saisit la coupe aux trois quarts pleine avec l'assurance d'un homme qui va sur la foi d'autrui. La boisson le prit à la gorge et l'étrangla si bien que sa face joyeuse éclata comme une bombe : le liquide jaillit par le nez, par la bouche, peut-être même par les yeux et les oreilles, aspergeant toute l'assistance et en particulier Du Locle, qui s'écria : — Merci, je n'en tâterai point!

A la faveur de cette comédie, les boabs, les porteurs de guirbeh et autres Barbarins entraient incognito; l'enceinte se trouva presque pleine. Le petit Abdallah avait-il fait une battue dans le quartier, ou tous ces pauvres diables accouraient-ils spontanément à l'odeur de la bière? Personne ne l'a su; mais bientôt la demi-citrouille écumante circula si vite et se vida si bien que le niveau de l'encre blanche baissa d'un bon pied dans la cuve. Une franche gaîté se répandit sur ces visages noirs qu'on aurait dits cirés à neuf, tant ils luisaient! Iacine, ou El-Iacine, ou même Éliacin, pour écrire son nom comme l'auteur d'*Athalie*, n'eut pas besoin d'inviter ses *pays* à la musique et à la danse : ils se mirent à chanter comme des sourds en se trémoussant comme des fous, ployant les jambes, battant des mains, montrant les dents, et prouvant, n'en déplaise aux disciples de Gratiolet, que l'homme est proche parent du singe. J'observai même que l'un d'eux, ayant laissé tomber une demi-piastre par terre, la saisit entre deux orteils par un acte de préhension véritable. Ces bonnes gens auraient-ils quatre mains? Je ne suis pas éloigné de le croire, et je recommande la question aux physiologistes qui nous succéderont en Égypte.

Ahmed était préoccupé d'une autre idée. — Remarquez-vous, dit-il, que cette population, la plus misérable du Caire, se laisse régaler naïvement, et ne montre ni faux orgueil ni basse envie? Transportez en esprit la scène dans quelque cabaret de vos faubourgs. De deux choses l'une : ou les pauvres nous répondraient par cette familiarité insolente qui est le châtiment des riches encanaillés, ou ils repousseraient avec fureur nos politesses les plus cordiales. Une seule fois en ma vie, je me suis égaré chez vous dans un bal de porteurs d'eau; j'y ai laissé moitié de ma redingote et mon chapeau tout entier, trop heureux de remporter mes quatre membres. Ces barbarins de France s'étaient figuré, bien à tort, que nous entrions là, comme les Romains en Sabine, pour ravir leurs épaisses moitiés. Le mélange des sexes, que vous considérez comme un élément de concorde, rend le petit monde ombrageux et lui fait redouter l'intrusion du riche. Ici, rien de pareil : les hommes seuls

ont part à la vie publique; ils sont classés, chacun connaît sa place, on peut mêler toutes les catégories de la société sans qu'elles se heurtent ou se confondent.

Tandis qu'il philosophait ainsi, les sauvages de Nubie, animés par la bière, par le chant, par la danse et par le souvenir du pays natal, s'exaltaient jusqu'au délire. A la lumière de nos deux lanternes, ces grands corps demi-nus représentaient un vrai sabbat, mais un sabbat de bons diables. Ils se démenaient non en mercenaires payés pour amuser autrui, mais plutôt en hommes libres ou en enfans étourdis qui dansent pour eux-mêmes. Lorsque nous leur dîmes adieu, ils nous accompagnèrent tous aux confins de leur territoire; mais la fête repartit de plus belle aussitôt que nous eûmes tourné le dos.

La voiture d'Ahmed nous attendait à cent mètres de là. Elle nous transporta lestement à Shepherd, où miss Grace servit le thé au milieu des récits de M. Longman et d'une conversation bruyante.

Ahmed semblait avoir perdu sa faconde en route. Je ne sais quelle timidité le paralysait; il ne s'expliquait plus que par monosyllabes, et chose étrange, Mlle Thornton, si vaillante et si délibérée l'avant-veille, était plus muette que lui. Nous fîmes tous les frais; ce fut moi qui offris l'hospitalité aux Anglaises dans le palais du fellah et dans son abadieh de la Basse-Égypte. Il trouva juste assez d'éloquence pour dire que le Delta est sillonné de chemins de fer comme la Belgique, et qu'il ne faut guère plus de quatre heures pour aller du Caire à Mansourah. La jeune Mme Longman était fille d'un gros agriculteur du Yorkshire; le ménage faisait valoir quelques acres de terre autour de son château, et quoique assurément on ne se fût pas mis en route pour étudier la production des blés et des cotons, cette curiosité intelligente qui distingue tout Anglais bien né entraîna le succès de ma démarche. On prit rendez-vous non-seulement pour un *lunch* dans le beau jardin du vieux Caire, mais pour une promenade à la ferme. Ahmed ne se sentait pas de joie; cependant il ne retrouva l'usage de la parole que sur le chemin de notre hôtel. Pour peu qu'on lui eût prêté le collet, il était homme à nous entretenir jusqu'au matin des perfections de miss Grace; mais nous mourions tous de fatigue, et le congé que nous prîmes de lui devant chez nous n'admettait pas de réplique. Quelle journée, bon Dieu! et dire que j'en ai passé soixante-dix en Égypte tout aussi pleines, ou peu s'en faut, que celle-là.

XI.

Le lendemain, vers deux heures après midi, le vice-roi nous reçut en audience au palais de Kasr-en-Nil dans une vaste salle

éblouissante d'or et de soie. On dit que le mobilier seul a coûté un million et demi; je ne jurerais pas du contraire. Le prince des fellahs, — c'est lui-même qui s'intitule ainsi dans la conversation, — nous accueillit avec toute la bonne grâce imaginable, et nous entretint une heure durant dans notre langue maternelle. Il s'exprime au commencement avec effort et semble chercher ses paroles; mais dès qu'il s'anime, et surtout lorsqu'il traite un des sujets qui lui sont chers, l'abondance lui vient, et le discours coule de source. Sa préoccupation capitale est le progrès des cultures indigènes; il énuméra vivement les principaux *desiderata* de l'Égypte, et me traça ainsi tout un programme d'études. « Les bras manquent; comment y suppléer dans un pays où le charbon coûte de cinquante à cent francs la tonne, suivant les provinces? Pourquoi nos blés subissent-ils une dépréciation d'un tiers sur les marchés d'Europe? Ils se vendent vingt francs quand les autres en valent trente. D'où vient cette âcreté particulière et ce parfum musqué qui les distinguent? Ce défaut s'explique-t-il par le mode de dépiquage usité chez les fellahs, ou par la nature du sol qui manque absolument de phosphates? Nous convient-il d'acheter des engrais, et lesquels? La maladie qui sévit sur nos cotons est-elle incurable? Nos récoltes de cannes sont magnifiques, et le rendement en sucre est médiocre; pourquoi? Y a-t-il en Europe ou ailleurs des cultures que l'Égypte puisse emprunter avec profit? Y a-t-il un remède à la dégénérescence des animaux et des plantes? Le régime alimentaire adopté par les hommes est-il assez réparateur? Quelle part faut-il reporter aux vices du gouvernement dans la misère publique?

Ces questions se logeaient une à une dans ma mémoire, et la dernière ne fut pas celle qui me donna le moins à penser. Qu'il y ait des nations mal gouvernées, ce n'est pas sujet d'étonnement; mais un prince qui ne se fait pas d'illusion sur ses agens et qui court de lui-même au-devant de la critique, voilà ce que le voyageur ne rencontre pas tous les jours.

Le vice-roi nous dit : — Je désire que vous visitiez et la Haute et la Basse-Égypte. Vous remonterez le Nil sur un bateau à vapeur que je vous prête; on aura soin que rien n'y manque; ne vous préoccupez ni des provisions ni du service : dans quatre jours, à l'arsenal de Boulaq, vous n'aurez qu'à monter à bord. Il se peut que je vous retrouve à Thèbes, où j'ai commandé quelques fouilles; en tout cas, vous rencontrerez mes trois fils, qui font tous les ans un petit voyage d'éducation.

Au sortir de cette audience, nous disions entre nous que l'hospitalité écossaise doit avoir pris ses quartiers d'hiver en Égypte, car enfin, si le plus grand écrivain de la France ou de l'Allemagne allait présenter ses hommages à l'auguste souveraine du royaume-

uni, on le laisserait se débrouiller tout seul avec les bateaux à vapeur, les chemins de fer et les auberges. Ibrahim-Bey, qui nous guettait à la porte du grand sélamlik, nous cria : — Bonne nouvelle! C'est Arakel qui sera votre guide et votre interprète, ou en un mot votre michmandar. — Rien ne pouvait nous être plus agréable : Arakel a fait le voyage du Nil avec Prevost-Paradol et ce pauvre Gramont-Caderousse; il sait la Haute-Égypte sur le bout du doigt, et dans les heures de nostalgie, si tant est que nous en ayons quelques-unes, il nous parlera de Paris.

Nous fîmes une halte chez les aides-de-camp, et vers trois heures et demie la voiture que nous avions gardée nous conduisit au *lunch* d'Ahmed. Les serviteurs nous menèrent droit au jardin, et nous montrèrent le Nil. J'en conclus que nos amis étaient en promenade sur l'eau; ils ne se firent guère attendre : au bout de quelques minutes, un grand canot à six rameurs les ramenait au pied de la terrasse. Les dames avaient pillé le jardin, elles étaient couronnées de fleurs et chargées de bouquets énormes. La meilleure harmonie semblait régner entre la jeune Égypte et la vieille Angleterre. On servit le goûter sous une tonnelle de jasmin; Ahmed nous dit : — Si vous voulez envoyer chez vous le vrai parfum de ma patrie, cueillez quelques-unes de ces fleurs et logez-les dans une lettre; elles arriveront sans rien perdre, soit à Londres, soit à Paris. Nous n'eûmes garde de nous faire prier; quant à miss Grace, elle répondit étourdiment : — De famille, je n'en ai plus; je ne pourrais adresser une fleur qu'à mon Valentin; mais s'il vit, ce que j'ignore, commencez par me dire où il est.

Ahmed rougit jusqu'aux oreilles; il porta la main droite au bord de son tarbouch, mais il ne trouva pas d'autre réponse, et l'on attaqua le luncheon.

La simple nature avait fourni les mandarines, les oranges à chair rouge, les dattes fraîches semblables à des prunes d'Agen, les bananes, tout enfin, sauf un xérès haut en couleur que miss Longman ne savourait point sans extase. — C'est du xérès de Mansourah, dit Ahmed. Le Koran m'interdit de le boire, mais non de le fabriquer, et j'en livre une centaine d'hectolitres, bon an mal an, au commerce d'Alexandrie. Nos aïeux étaient vignerons, les monumens l'attestent; pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? Je produis aussi de l'opium, et je le place au meilleur prix, sans en avoir jamais goûté moi-même. Mieux encore, les ricins que je cultive dans la Haute-Égypte fournissent assez d'huile pour médicamenter la moitié de l'Europe; nous n'en abusons pas ici, nous n'en usons pas même, sinon pour graisser les machines qui s'en trouvent fort bien et qui ne se dérangent pas pour si peu.

Le dernier mot ne parut pas d'un goût irréprochable; miss Grace se mordit les lèvres, on leva la séance et l'on s'éparpilla dans le jardin. — Quel singulier garçon que votre ami! me dit la jeune Anglaise : il est intelligent, il est aimable, et il est rustre.

— C'est que l'éducation occidentale a des délicatesses inconnues à ces hommes de l'Orient.

— Oh! je vois bien, un véritable abîme entre eux et nous. Cependant celui-ci est bon fils et bon frère; il a parfaitement élevé Mlle Zeinab.

— Vous l'avez donc vue ?

— Mais oui, en arrivant.

— Vous êtes entrée dans le harem ?

— Je crois bien! c'est le troisième de la journée; mais c'est le plus joli, le plus propre et le plus intelligent des trois. Dès le matin, une de nos compatriotes, qui vit au Caire, nous a menées chez la femme d'un employé supérieur, Arabe ou Turc, je ne sais trop, une sorte de préfet monogame. La maîtresse du logis n'entend pas plus l'anglais que nous sa langue; elle nous a reçues en grande pompe, au milieu de ses dix-huit ou vingt servantes dont pas une ne m'a paru passable ou médiocre. On nous fait asseoir sur un divan, on nous sert à chacune le café et devinez quoi? la pipe! oui, monsieur, une pipe aussi longue qu'un manche de balai. La madame nous donne l'exemple et commence à fumer comme un Suisse. Il paraît que nous aurions commis la plus grave impolitesse en refusant de faire comme elle; je me mis donc à souffler de toutes mes forces dans ce tuyau de bois doré. Au bout de trois minutes, la préfète se lève, fait une révérence, disparaît et rentre bientôt dans une autre toilette. Elle refait la roue, se rassied, fait apporter d'autres tasses et d'autres pipes. Nous n'y comprenions rien, mais nous vidions nos tasses et nous soufflions de plus belle une fumée qui nous aveuglait. Le jeu se répéta dix fois : dix toilettes! dix tasses! dix chibouks! et cela n'était pas fini quand nous prîmes congé de vive force. Il paraît que la cérémonie aurait pu se continuer jusqu'au soir; mais nous avions besoin de respirer le grand air et surtout de secouer nos pauvres robes qui s'étaient imprégnées de cet affreux tabac. Quel néant que la vie des femmes musulmanes! Je comprends la manie de la toilette, sans la partager; je crois même qu'au fond les femmes s'habillent moins pour plaire que pour rivaliser avec les personnes de leur sexe. Si je me voyais condamnée à ce désœuvrement laborieux et ridicule, j'aimerais mieux, ah! cent fois mieux, mourir aujourd'hui même. L'autre harem où l'on nous a conduites était plus riche, paraît-il; le maître a quatre femmes très grosses, plutôt laides que belles, peu soignées, et tout le reste

à l'avenant. La population, singulièrement entassée, va peut-être à quatre vingt-dix ou cent personnes. On a dansé pour nous, fort mal à mon avis; on a chanté cruellement faux, sans préjudice des pipes et du café, qui semblent être le fond de la conversation. La principale épouse a fait venir ensuite une vieille bouffonne, qui s'est mise à tourner autour de moi avec des cris, des grimaces et des contorsions inintelligibles; je me fatiguais à chercher le sens de sa pantomime, lorsque MM^mes^ Longman et la personne qui nous guidait perdirent patience et m'entraînèrent dehors en toute hâte. Ici, nous nous sentons transportées dans un monde supérieur. La mère de M. Ahmed, sans pouvoir nous parler ni nous entendre, nous a donné la bienvenue la plus digne et la plus cordiale. Zeinab, qui paraît être de mon âge, est une belle personne, modeste dans son maintien, sérieuse d'esprit, fort occupée de sa maison, passablement lettrée, et quel cœur! Ce n'est pas de l'amitié qu'elle a pour son frère, c'est un culte.

— Elle lui rend justice. Je vous ai dit comment il s'est conduit avec sa famille.

— Il est bien payé de retour; mais pourquoi ne se marie-t-il pas? Zeinab et la bonne maman se lamentent de le voir tourner au vieux garçon.

— Vieux garçon! il n'a que trente ans. Toutefois, si vous connaissez en Angleterre ou dans les colonies une jeune fille qui vous ressemble rien qu'un peu, dites-le-moi; nous ferons sa fortune et son bonheur en un tour de main.

— *For shame!* Comment pouvez-vous supposer qu'une chrétienne et une Anglaise!...

— Le propre d'une chrétienne est d'être bonne, le propre d'une Anglaise est d'être active et intelligente. Ahmed est l'ouvrier d'une grande œuvre de bienfaisance; pourquoi ne trouverait-il pas une femme assez héroïque pour prendre la moitié de sa tâche et se dévouer avec lui?

— Si je rencontre en mon chemin celle que vous cherchez, je vous le ferai dire; mais n'y comptez pas trop, mon cher monsieur. Voici Mme Longman qui m'appelle.

Mme Longman ne l'appelait pas, mais pas du tout. Elle courait dans le jardin avec sa belle-sœur en cueillant une panerée de mandarines.

Je me tins la chose pour dite, et je m'en fus rejoindre mes amis. Le jeune Anglais leur racontait, d'après une confidence de sa femme, comment miss Grace avait été traitée le matin même dans un grand harem. Les bouffonnes du Caire ne savent rien de plus plaisant que de singer la brutalité des hommes. Miss Thornton n'a-

vait rien compris à cet horrible jeu; il y a des grâces d'état pour l'innocence! Mais Ahmed se mordait les poings au récit de M. Longman, et l'on voyait les larmes lui monter aux yeux.

— Oui, disait-il, l'enseignement qu'on donne aux femmes musulmanes est stupide, monstrueux, infâme! On les dresse à la provocation comme vos chiens à la chasse. Elles n'apprennent qu'à éveiller insolemment l'appétit grossier; nous en faisons des êtres inférieurs, cupides, vils, dont le commerce quotidien dégrade l'homme. Si le harem est un milieu malsain pour l'âme des maris et des pères, que sera-t-il pour les enfans? Le vrai fléau de l'Orient n'est ni le tabac, ni l'opium, ni le haschich, c'est la femme. Cependant gardez-vous de croire que cette dégradation d'un sexe s'étende à tous les étages de la société : il y a des hauteurs où elle ne saurait atteindre, grâce à Dieu; je jure également qu'elle ne descend pas jusqu'à la couche infime où ma digne femme de mère m'a enfanté et allaité.

— Monsieur Ahmed! cria miss Longman, venez ici, je vous prie. Grace prétend que cette coupole éclairée par des lentilles de verre est une étuve de bain arabe.

— Rien de plus vrai, miss Longman; à votre service!

Pauvre garçon, une inconséquence de plus! Les trois Anglaises rougirent, et Grace la vaillante répondit fièrement : — Merci, monsieur; je préfère me baigner dans le Nil.

— Voudrez-vous me permettre de vous accompagner, le cas échéant?

Nouveau scandale.

— C'est que, mademoiselle, l'eau du Nil est si légère qu'on s'y noie quand on n'est pas de première force.

— Nous sommes de première force, monsieur.

Il sentit un peu tard qu'il avait fait un pas de clerc, et s'empressa de rompre les chiens. — Pour le moment, dit-il, c'est de la terre ferme qu'il s'agit. Vous avez daigné me promettre une visite dans mon domaine de Mansourah. Je me flatte de vous y montrer toute la Basse-Égypte en raccourci. Ces messieurs doivent s'embarquer dans quatre jours pour Thèbes et Philæ; vous-mêmes, si j'ai bien compris, suivrez bientôt la même route : il n'y a pas de temps à perdre; si nous partions demain matin?

M. Longman dit oui, les Anglaises ne dirent pas non; quant à nous, on devine si nous étions heureux de commencer notre cours d'agriculture pratique en si aimable compagnie.

EDMOND ABOUT.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1869.

Nous avons fait du chemin depuis quelques années en Europe, nous marchons rapidement, cela est certain; mais nous marchons dans l'obscurité, et celui qui pourrait dire où nous allons, vers quel point de l'inconnu nous nous dirigeons, celui-là aurait à un degré surprenant le don de clairvoyance ou de divination. Une chose est frappante surtout, c'est le contraste étrange, absolu, entre les apparences et les réalités, ou, si l'on veut, entre les commentaires publics, officiels, de la politique, et ce murmure de nouvelles tombant périodiquement dans la liberté des entretiens familiers. Consultez les déclarations des gouvernemens : tout est placide en Europe, c'est à qui répudiera la pensée d'un conflit funeste. Le roi Guillaume de Prusse, en ouvrant l'autre jour le parlement de la confédération de l'Allemagne du nord, ne s'est pas montré moins pacifique que ne l'était M. de La Valette lorsqu'il rappelait dans sa circulaire du 22 février, à propos de la dernière conférence, « ce que pourrait avoir de fécond l'action diplomatique des puissances quand elle s'appliquerait, suivant la proposition dont l'empereur prenait, il y a quelques années, l'initiative, à l'ensemble des questions générales... » Voilà qui est rassurant : au lieu de la guerre, c'est une mélancolique évocation du congrès mis en avant autrefois avec le succès dont on se souvient. Écoutez d'un autre côté ce qui se dit tout bas : ici la scène change. On vous fait entendre le bruit sourd des canons s'ébranlant vers les frontières. Les imaginations sont en travail, et, par un phénomène qui se reproduit tous les printemps, les bruits se multiplient avec les incidens. Cette année même, avant que le printemps soit venu, l'essaim des nouvelles inquiétantes s'est répandu sur l'Europe à la suite de toute sorte de voyages diplomatiques.

Eh quoi! dira-t-on, ces voyages ou ces déplacemens de diplomates ne sont-ils pas la chose la plus simple du monde? N'est-il pas naturel que

M. Nigra aille à Florence, où il a des affaires, et que le duc de Gramont, ambassadeur de France en Autriche, vienne à Paris pour la même cause? Pourquoi s'étonner que M. de Beyens, ministre de Belgique parmi nous, éprouve le besoin de se rendre à Bruxelles, et que M. de La Guéronnière, ministre de France en Belgique, accoure au chevet de M. de Lamartine expirant? Si l'empereur d'Autriche, allant en Croatie, se rapproche de la frontière italienne, et si le roi Victor-Emmanuel lui envoie un de ses aides de camp chargé peut-être de préparer une entrevue des deux souverains, est-ce là ce qui peut passer pour extraordinaire? Si enfin M. d'Usedom quitte l'Italie, où il a représenté la Prusse depuis quelques années, n'est-ce pas tout simplement la suite de froissemens personnels produits par la divulgation de cette fameuse dépêche de 1866 qui pressait le général La Marmora d'aller guerroyer en Hongrie? — Assurément tout cela est possible, tout cela est naturel. Nous ne trouvons pas étonnant que les diplomates aient des affaires de famille ou des raisons personnelles de quitter leur poste, et que deux souverains qui ne se sont vus depuis longtemps qu'en ennemis sur le même champ de bataille éprouvent le désir de se rencontrer plus amicalement. Il n'est pas moins curieux que tous ces faits se produisent à la fois, et qu'ils coïncident avec un ensemble de choses qu'un spectateur désintéressé, le ministre des affaires étrangères de Suède, caractérisait ces jours derniers en disant : « Malgré les assurances pacifiques qui émanent des grandes puissances, la situation générale est inquiétante et tout à fait incertaine. »

A tout prendre, il y a sans doute, selon l'habitude, quelque exagération dans ce qu'on dit, et d'abord on pourrait écarter cet incident qui a un moment aigri les relations de la France et de la Belgique. L'examen des intérêts économiques atteints par la loi belge sur les chemins de fer est remis aujourd'hui à une commission mixte, et le cabinet de Bruxelles est animé, dit-on, des intentions les plus conciliantes. Malheureusement, quand on écarterait un incident, la situation de l'Europe ne resterait pas moins « tout à fait incertaine, » selon le mot du ministre suédois, M. de Wachtmeister. Rien n'est changé, il est vrai, dans les rapports de la France et de la Prusse; oui, rien n'est changé, — à une condition pourtant qu'on ne cache pas, c'est que la Prusse s'arrêtera dans son expansion, et ne passera pas le Mein. Or n'y a-t-il pas bien des manières de passer le Mein, et tout n'est-il pas livré par cela même à une interprétation que chacun est libre de définir selon sa volonté ou son intérêt du moment? D'autre part, on commence à dire aujourd'hui que la France rappellera ses troupes avant l'ouverture du concile qui doit se réunir à Rome, et il est bien certain qu'il serait assez difficile de laisser nos soldats monter la garde à la porte d'une assemblée où seront consacrées sans doute les doctrines qui sont exposées dans une lettre adressée par le pape à M. l'archevêque de Paris et publiée récemment par M. Émile Ollivier. Le

gouvernement français semble avoir pris son parti. Or à qui fera-t-on croire que cette résolution n'est point concertée avec l'Italie, et que cette entente avec l'Italie est sans aucun rapport avec l'ensemble des affaires européennes? De telle sorte qu'on revient sans cesse à cet état sur lequel on ne ferme un instant les yeux que pour être bientôt réveillé par quelque symptôme plus significatif. Et sait-on quel est le résultat de cette crise indéfinie? Nous ne parlons pas même de l'énervement moral et politique; le résultat matériel se chiffre par des pertes de centaines de millions, par les faillites qui se multiplient, par la stagnation qui se produit sous toutes les formes, ainsi que le prouve le dernier compte-rendu de la Banque de France. Déjà en 1867 le chiffre des transactions avait diminué considérablement; en 1868, il a baissé encore de plus de 270 millions comparativement à l'année précédente, et la grève du milliard enfoui dans les caves de la Banque de France ne fait pas mine de s'arrêter. Voilà une paix singulière qui coûte plus cher qu'une guerre, sans parler des armemens ruineux qui servent à l'étayer.

Tant qu'on ne verra pas plus clair dans ce tourbillon qui s'agite à la surface de l'Europe, il en sera ainsi; on se défiera, on s'aigrira dans un doute maladif dont on ne voudra même pas guérir. Les intérêts éprouveront de ces crises, de ces ralentissemens qui deviennent redoutables, parce qu'ils prennent un caractère permanent. Les gouvernemens eux-mêmes finiront par se discréditer à ce jeu invariable d'incidens multiples et équivoques où se laisse prendre une crédulité toujours déçue et toujours en éveil. Ce qui manque dans nos affaires extérieures comme dans nos affaires intérieures, c'est la netteté. Ce que la France désire et appelle de tous ses vœux, ce qu'elle sollicite en vérité avec une passion presque naïve et dénuée de toute malveillance, c'est la précision dans les desseins et la clarté dans la conduite, c'est une politique se plaçant simplement et résolûment en face des situations, avouant les erreurs, s'il y en a, allant droit au pays pour l'associer libéralement à la direction de ses affaires, au lieu de se traîner dans une stratégie compliquée de demi-confessions et de concessions incertaines.

Après tout, que veut-on dans la politique e térieure? La France, dans l'intimité de ses aspirations, veut la paix sans aucun doute; il est pourtant bien certain que devant une situation qui ne serait pas celle qu'elle doit garder en Europe, devant cette situation, si elle existe, la France serait toute prête à montrer que sa virilité n'est ni émoussée ni engourdie. Seulement la première condition est de l'éclairer, de ne pas lui laisser croire tantôt qu'elle doit être satisfaite, qu'elle n'a rien à souhaiter, tantôt qu'elle a raison dans ses amertumes contre les événemens qui se sont accumulés. Si la paix de l'Europe, comme on pourrait s'en douter, dépend aujourd'hui de quelques volontés disposant par un geste de la force de millions d'hommes, il y a de la part de ces volontés, convenez-en, une dangereuse arrogance à venir dire ou à pa-

raître dire à tout un continent, à une multitude d'intérêts alarmés : « De quoi vous mêlez-vous? tenez-vous tranquilles, laissez-nous prendre notre temps, laissez-nous attendre le moment favorable. Cela peut durer des années, patientez et ne nous en demandez pas davantage, car nous n'avons rien à vous répondre. » Il y a peu de jours, un membre du parlement fédéral de l'Allemagne du nord demandait à M. de Bismarck pourquoi il avait précipité la réunion du *reichstag*. « Vous êtes bien curieux, » répliquait d'un ton goguenard le ministre prussien. Voilà qui est clair. Autrefois, quand la politique était une affaire d'initiés, où le public n'avait aucune part, c'était bon de se retrancher dans ces réserves et ce silence. Aujourd'hui, ce n'est plus ainsi; la politique est le secret et l'affaire de tout le monde. L'opinion est une complice nécessaire, une alliée exigeante, qui devient d'autant plus difficile qu'on lui mesure plus étroitement son droit, et qui se venge quelquefois d'avoir été dédaignée ou négligée. C'est elle qui a toujours le dernier mot, a dit l'empereur avec une haute raison il y a quelque quinze ans. Encore faut-il qu'elle sache où elle en est, où on la conduit.

Et de même dans la politique intérieure, que veut-on? On ne veut pas retourner en arrière. Le gouvernement, nous osons le dire, s'est coupé la retraite; il n'a aujourd'hui ni le pouvoir ni la volonté de revenir sur ses pas. L'empereur l'a dit à l'ouverture de la session législative, et M. Rouher a renouvelé les déclarations impériales; mais alors pourquoi s'envelopper d'apparences contradictoires? Pourquoi s'arrêter à chaque pas et avoir l'air de ne céder qu'à contre-cœur, sous la pression des choses? Pourquoi paraître flotter sans cesse entre les concessions et les rétractations? C'est s'exposer simplement à entretenir dans les esprits l'incertitude et l'excitation, à réveiller tous les doutes à l'instant même où on semble faire un grand effort de bonne volonté pour ranimer la confiance publique. On vient de le voir par cette discussion des affaires de la ville de Paris qui s'est déroulée pendant quelques jours au sein du corps législatif. Pendant longtemps, le gouvernement a tenu le voile baissé sur ces affaires de la ville de Paris; il a commencé par défendre ces opérations qui, même avant d'être entièrement connues, semblaient déjà fort étonnantes. L'heure est venue cependant où, à la lumière d'une discussion pressante, il n'y a plus eu moyen de prolonger cette fiction de la parfaite légalité de l'administration parisienne, et c'est alors que M. le ministre d'état, opérant ce qu'on appelle en langage militaire un changement de front devant l'ennemi, s'est hâté fort habilement de prendre cette attitude de courageuse sincérité dont nous n'avons pas hésité, pour notre part, à lui faire honneur. M. Rouher est passé pour un moment à l'opposition; il a fait la confession générale de M. le préfet de la Seine plus que celui-ci ne l'eût désiré peut-être. Les irrégularités commises à l'hôtel de ville, il les a énumérées et caractérisées de façon à décourager les censeurs les plus sévères de M. Haussmann.

Ce n'est pas tout : dans ces étranges opérations qui se soldent par un découvert de plus de 465 millions, il y avait nécessairement deux personnages, un emprunteur et un prêteur; il y avait M. le préfet de la Seine, qui avait dépassé toutes ses facultés en négociant par un subterfuge ingénieux un emprunt qu'il n'avait pas le droit de contracter, et il y avait le Crédit foncier, qui s'était, lui aussi, placé en dehors de ses statuts en prêtant ce qu'il ne pouvait prêter, qui avait même saisi cette bonne occasion de prélever des commissions aussi avantageuses qu'elles étaient illégales. Après avoir abandonné M. le préfet de la Seine, M. le ministre d'état et M. le ministre des finances n'ont pas hésité davantage à désavouer le Crédit foncier; ils sont allés plus loin, ils se sont engagés, autant qu'ils le pouvaient, à faire rentrer les 17 millions de commission que le Crédit foncier en bonne conscience n'aurait pas dû percevoir. C'était merveilleux; tout le monde en apparence était d'accord.

Qu'a-t-il manqué à cet élan de sincérité et de bonne volonté? Un peu de logique et tout simplement une sanction. Tant qu'il ne s'est agi que d'avouer des irrégularités, il n'y a point eu de difficulté. Quand on en est venu aux conséquences naturelles de ces aveux et aux arrangemens nouveaux que proposaient quelques-uns des membres les plus modérés du corps législatif pour échapper à la nécessité de sanctionner des opérations irrégulières et onéreuses, quand on en est venu là, tout a changé. Après avoir fait un pas en avant, le gouvernement en a fait deux en arrière; il est rentré en campagne pour arrêter au passage les conséquences pourtant fort légitimes qu'on tirait de ses déclarations. Il a eu l'air de croire que, puisqu'il avait fait la confession générale de M. Haussmann et du Crédit foncier, il n'y avait plus rien à faire, si ce n'est à jeter un voile sur le passé et à tout approuver, de sorte que le moment où l'on semblait le plus parfaitement d'accord a été justement celui où l'on ne s'est plus entendu du tout. Le gouvernement a fini par venir à bout des visibles répugnances du corps législatif; il ne s'est pas moins heurté contre une minorité qui a été de 97 voix à un premier scrutin, et de 69 voix à un second vote.

C'est ce qui fait précisément de cette discussion un véritable drame, et de ce drame parlementaire la scène la plus curieuse n'est peut-être point ce qui s'est passé en public, si, comme on le dit, dans l'intervalle des deux séances, les plus hautes influences se sont employées à ramener les récalcitrans et les timorés en les effrayant de la perspective d'une crise politique. Qu'est-ce que cela prouve d'ailleurs que le nombre des voix ait augmenté ou diminué au scrutin définitif? Matériellement le gouvernement a son vote, comme il le désirait. L'administration de M. le préfet de la Seine ne reste pas moins sous le coup de ces sévérités auxquelles M. le ministre d'état lui-même s'est associé. Nous ne savons trop ce que pourra dire M. Haussmann dans le sénat, où les affaires de la ville

de Paris vont être discutées de nouveau, et si le tout-puissant édile nous donnera le piquant spectacle d'une revanche des désaveux que lui a infligés M. Rouher. Ce sera peut-être curieux. M. Haussmann n'effacera pas cette marque d'illégalité empreinte sur la plupart de ses actes. Il peut demeurer à l'hôtel de ville, il y est désormais comme un administrateur momentanément acquitté et surveillé. Il en est de même du Crédit foncier. Il est aujourd'hui couvert par un vote qui valide son traité avec la ville de Paris. Il rendra ou il ne rendra pas la commission de 17 millions que M. le ministre des finances a trouvée exorbitante, peu importe; le Crédit foncier ne s'est pas moins engagé dans une série d'opérations absolument hasardeuses qui ont réagi sur la fortune publique, sur les intérêts privés, qui ont déterminé dans ses valeurs des oscillations considérables. Au milieu de ces mouvemens, les uns se sont enrichis, les autres ont pu se ruiner, et tout cela sous l'influence d'actes illégaux, œuvre dictatoriale d'administrateurs nommés par le gouvernement lui-même. Nous comprenons que M. Rouher ait tenu à dégager la responsabilité de l'état en laissant entrevoir la nécessité de mettre fin à une tutelle administrative qui peut se trouver ainsi compromise. C'est la moralité de cette discussion, certainement une des plus graves et aussi une des plus curieuses comme spécimen des embarras que le gouvernement se crée souvent à lui-même.

Ce que prouvent en même temps ces réveils de vie parlementaire, c'est la marche des esprits. Il est certain qu'il y a quelques années à peine des débats aussi sérieux, aussi décisifs, n'auraient point été possibles, et sous ce rapport nous ne méconnaissons pas un progrès qui a surtout son point de départ dans une date que M. Émile Ollivier remet aujourd'hui en lumière par son livre sur *le 19 janvier* : livre curieux assurément, qui est une autobiographie de l'auteur, une profession de foi adressée par lui à ses électeurs de Paris, et le rêve rétrospectif d'un homme qui a failli être premier ministre ou tout au moins ministre de l'instruction publique. M. Émile Ollivier a eu l'heureuse fortune d'avoir un rôle dans les préliminaires de cette crise du 19 janvier 1867, qui en définitive a été favorable aux libertés de la France, et il tient à dire quel a été ce rôle. Malheureusement c'est une question de savoir si ce livre intéressant et quelquefois piquant est très propre à servir l'auteur dans ses desseins d'action politique. C'est le livre d'un esprit sincère, très préoccupé d'éviter les faux pas et de se montrer désintéressé; ce n'est pas l'œuvre d'un esprit vraiment politique, et nous nous permettrions volontiers de dire que ce que M. Émile Ollivier a de mieux à faire, c'est de rester l'ingénieux avocat consultant des réformateurs dans l'embarras. Sait-on pourquoi M. Émile Ollivier est si vif, si acerbe contre M. Rouher? Ce n'est point du tout parce que M. Rouher lui a ravi l'honneur d'accomplir les réformes du 19 janvier en les diminuant, et parce que M. le ministre d'état, comme on l'a dit spirituellement, aurait pris

le train chauffé par le député de la Seine; c'est tout simplement antipathie de natures contraires, antagonisme d'homme spéculatif et d'homme pratique.

Non, ce livre n'est pas l'œuvre d'un politique, et cela pour plusieurs raisons. La première raison, c'est que l'auteur est en vérité trop plein de lui-même. Il a le culte naïf et religieux de sa personnalité. Il se contemple dans Mirabeau et dans Benjamin Constant, il ne voit que lui, il est tout ingénument convaincu que c'est lui qui a gagné M. de Morny au libéralisme dans les dernières années de sa vie, — et il le dit! Que M. Émile Ollivier soit très honorablement intervenu dans les préliminaires du 19 janvier, cela est certain; qu'il ait été joué, nullement : il a été jugé, on a vu qu'il n'y avait rien à faire avec lui, et dès sa première conversation avec l'empereur, à ce qu'il semble, on ne lui parlait plus de son ministère. Ce livre n'est pas d'un politique pour une autre raison, parce qu'il peut passer jusqu'à un certain point pour une indiscrétion. Un vrai politique ne l'eût jamais écrit; il se serait souvenu qu'un homme entrant dans les affaires publiques ne travaille pas au succès de ses idées seulement par la parole, qu'il peut y contribuer plus encore peut-être par la confiance qu'il inspire, par la sûreté de ses relations, et notez qu'en disant beaucoup l'auteur ne s'est même pas donné certainement l'avantage de tout dire. Après cela, M. Émile Ollivier restera un esprit honnête, un orateur éloquent, il y a peu de chances pour qu'il devienne premier ministre, et franchement il n'y perdra pas peut-être plus que nous.

Que sera la fin de ce siècle où s'agitent à la fois tant de questions? Les vivans d'aujourd'hui en décideront. En attendant, ceux qui l'ont personnifié jusqu'ici s'en vont l'un après l'autre, et en ce moment encore le même jour a vu disparaître M. de Lamartine et M. Troplong, deux hommes qui n'ont en vérité rien de commun, rien, si ce n'est de quitter le monde ensemble. Avec M. de Lamartine, c'est assurément une des plus éclatantes gloires françaises qui s'éclipse. On ne peut cependant se défendre d'un serrement de cœur en présence de cette destinée qui aurait pu rester si belle jusqu'au bout, et qui vient de s'achever dans les amertumes. Il en est de l'admiration comme de l'amour : ce qu'on pardonne le moins aux êtres qu'on a aimés ou admirés avec passion, c'est de déchoir. M. de Lamartine a eu le malheur de faire éprouver cette tristesse à ses contemporains. Quoi! une si éclatante aurore et un si sombre déclin! Quel homme fut jamais plus comblé? Il a eu le génie, la fortune, la popularité, l'adoration de ses semblables, et tout cela pour en venir à passer ses dernières années courbé comme un manœuvre sous le fardeau de labeurs ingrats et vulgaires, à demi délaissé d'un monde dont il fut l'idole. Poète, M. de Lamartine le sera toujours; toujours il restera l'enchanteur d'une génération. Homme politique, ce fut sa faiblesse de jouer avec une insouciance prodigue le sort de son pays, de le

lancer dans l'inconnu avec un mot, *alea jacta est!* et chose surprenante, c'est depuis ce moment qu'il a cessé d'être lui-même, qu'il est entré dans cette période d'obscurité douloureuse d'où la mort le retire aujourd'hui pour le rendre à sa gloire première, la gloire de l'incomparable poète.

Avec M. Troplong, c'est un des grands dignitaires de l'empire qui disparaît, et c'est aussi l'un des chefs de la magistrature française, un des plus habiles jurisconsultes. M. Troplong avait eu de très humbles débuts; il avait été, après 1815, dans une petite ville du midi, petit maître d'études dans un petit collége dirigé par un de ses oncles, qui a été depuis un inspecteur distingué de l'université. M. Troplong avait eu la bonne fortune de trouver dans la petite ville où il était un magistrat qui le traitait avec bonté, qui l'attirait chez lui pour faire de la musique, et qui fut un de ses premiers protecteurs, un de ses introducteurs dans l'étude du droit comme dans la magistrature. Depuis, il avait fait son chemin tout seul, et il le méritait par ses travaux. C'était cependant moins un juriste de la vieille école française qu'un de ces jurisconsultes romains du temps de l'empire; il avait moins le souci des droits politiques d'un peuple que des droits civils d'une démocratie organisée sous un maître, et César avait d'avance en lui un apologiste. Ce qu'on peut dire de cet homme éminent, c'est que la politique ne l'avait pas créé par un acte de faveur; elle l'avait trouvé au sommet de la magistrature, où il était arrivé par lui-même, par la science, et en l'adoptant au lendemain de 1851 elle avait rencontré en lui le théoricien naturel du nouveau régime, une des personnifications intelligentes et soumises de l'empire dans cette première période d'où nous sortons aujourd'hui, pour rentrer dans l'arène des libres débats, des agitations régulières de la vie publique.

L'Angleterre touche enfin au moment où va s'ouvrir une grande et solennelle discussion. Il ne s'agit de rien moins que de savoir comment on détachera une pierre du vieil édifice des institutions anglaises sans ébranler l'édifice tout entier. C'est le 1er mars que le chef du cabinet, armé de toutes pièces, a porté devant le parlement le lumineux exposé de son plan sur l'abolition de l'église établie d'Irlande. En principe, cette résolution avait été adoptée par la dernière chambre des communes, elle a été sanctionnée par le vote du pays dans les élections récentes, elle entre aujourd'hui dans la phase d'exécution, et en déroulant son plan, pendant trois heures, avec une magistrale éloquence, M. Gladstone a pu se laisser aller à dire avec un certain orgueil : « Cette mesure montrera au monde de quel métal nous sommes. » Dans le beau discours par lequel le premier lord de la trésorerie a inauguré véritablement la session, il y a un souffle de libéralisme et de justice qui explique cette fortune d'un homme porté au pouvoir par un des plus irrésistibles mouvemens d'opinion. Ce n'est pas que le chef du cabinet de Londres, en accomplissant une des réformes les plus graves et les plus délicates, sacrifie tout à une abstraction séduisante, et se lance dans

l'aventure pour l'honneur d'une idée; le bill qu'il a présenté l'autre jour est bien au contraire une œuvre essentiellement anglaise, marquée du sceau du génie national. Les Anglais ne sont pas comme nous : ils ne reculent pas plus que nous, ils l'ont souvent prouvé, devant les plus grands problèmes; mais ils ont une manière à eux d'aborder et de résoudre ces problèmes sans rompre avec les traditions, en s'efforçant de ménager tous les intérêts, d'adapter en quelque sorte à leur passé, aux conditions de leur développement historique, le progrès nouveau qu'ils veulent accomplir. Ainsi ils ont fait l'an dernier pour cette réforme électorale qui en définitive a produit un parlement où l'esprit libéral triomphe sans étouffer l'esprit conservateur; ainsi ils vont faire pour leur constitution ecclésiastique avec la hardiesse circonspecte de leur génie pratique. C'est là précisément le caractère des propositions développées par M. Gladstone devant le parlement.

A vrai dire, c'est là qu'on attendait le chef du nouveau ministère. Comment allait-il résoudre la question sans donner trop beau jeu à ses adversaires? M. Gladstone s'est tiré de la difficulté en véritable Anglais; il s'est visiblement proposé un but assez complexe et dans tous les cas essentiellement politique. Il a voulu d'abord, cela est bien clair, accomplir un grand acte de justice à l'égard de l'Irlande en la délivrant du fardeau d'une domination religieuse étrangère; il a voulu en outre transformer l'église établie sans en faire une église salariée, et sans blesser trop vivement des situations acquises, des intérêts traditionnels. En disposant enfin des biens ecclésiastiques que cette mesure hardie met dans ses mains, il a voulu avant tout en faire profiter l'Irlande. Il y a une première période de dix-huit mois durant laquelle une commission désignée par le parlement est chargée de présider à cette difficile et délicate transition. C'est ce qu'on pourrait appeler la phase de liquidation morale et matérielle. A dater de 1871, la séparation est définitivement accomplie; les juridictions, les corporations ecclésiastiques, disparaissent, les évêques irlandais cessent de faire partie de la chambre des lords; en un mot, l'église d'Irlande n'existe plus, au moins comme établissement de l'état : elle n'est plus qu'une communion religieuse semblable à toutes les autres communions, se gouvernant elle-même sous l'empire du droit commun.

Voilà pour le principe et pour la politique. Comment M. Gladstone tranche-t-il la question au point de vue matériel? C'était là l'écueil évidemment. La propriété de l'église d'Irlande est évaluée aujourd'hui à 16 millions de livres sterling ou 400 millions de francs en capital, et à 7 ou 800,000 livres en revenu; c'était, il faut en convenir, une église bien rentée. Sur cette somme, une moitié à peu près est consacrée à tout un système de dotations, de compensations, d'indemnités en faveur de la communauté protestante et des bénéficiaires actuels; le reste, à part un prélèvement destiné à remplacer le *donum regium* des presby-

tériens et la dotation du séminaire catholique de Maynooth, devra être employé à subvenir à des établissemens de bienfaisance qui n'ont aujourd'hui pour vivre que les produits de la taxe dite des comtés. La disparition de cette taxe est déjà un soulagement pour les tenanciers irlandais; mais ce n'est pas tout : dans la vente des biens ecclésiastiques, les tenanciers actuels ont un droit de préemption, et peuvent rester en possession des terres qu'ils ont aujourd'hui en ferme. On leur en facilite les moyens; c'est un stimulant pour la diffusion de la propriété. Le rachat des dîmes s'opère également par une ingénieuse combinaison financière dans un certain nombre d'années. Nous ne reproduisons que les traits sommaires. Le caractère essentiel de cette mesure, c'est une libérale équité envers l'Irlande, une généreuse réparation qui ne coûte à l'église protestante qu'un peu de son superflu.

Cela n'empêchera pas, bien entendu, l'anglicanisme de crier à la confiscation, à la spoliation, de se lamenter sur la ruine de la constitution de l'Angleterre, sur l'invasion du papisme romain passant à travers la brèche ouverte par l'abolition de l'église d'Irlande. On n'a pas tant attendu pour rallier les passions nationales et protestantes, et l'autre jour, à peine M. Gladstone avait-il exposé son plan au milieu des applaudissemens de la chambre des communes, M. Disraeli se levait pour déclarer que son parti s'opposerait de toute son énergie à cette mesure. De part et d'autre, on s'est donné rendez-vous à la seconde lecture du bill, qui doit avoir lieu prochainement. Ce sera le moment où s'engagera une lutte sérieuse. Le dénoûment n'est pas moins à peu près certain, dût le ministère se laisser prendre dans quelque guêpier préparé par l'habile stratégie de ses adversaires, dût M. Disraeli jouer à M. Gladstone un de ces tours comme il lui en a joué lors du bill de réforme électorale, et de toute façon cette question de l'église d'Irlande est un signe de plus du travail qui s'accomplit dans les mœurs et dans les institutions de l'Angleterre. Aujourd'hui c'est l'établissement religieux irlandais qui est mis en cause de façon à ne pouvoir survivre même à une victoire passagère et d'ailleurs fort imprévue des tories; hier c'était le système électoral qui cédait sous la pression de l'opinion. Depuis que la chambre des communes est ouverte, les propositions se succèdent tous les jours, tantôt sur l'introduction du scrutin secret dans les élections, tantôt sur la nécessité de mettre les dépenses des *hustings* au compte des commettans, ce qui ouvrirait immédiatement l'entrée de la vie parlementaire au prolétariat politique. Il n'y a pas jusqu'au droit d'aînesse qui ne soit battu en brèche, et dont l'abolition n'ait été tout récemment l'objet d'une motion dans le parlement. Chacune de ces propositions est en vérité une révolution dans les mœurs anglaises. Elles ne réussiront pas toutes du premier coup. La plupart des ministres actuels, qui représentent le libéralisme ou une nuance de radicalisme au pouvoir, ne vont pas si loin ou si vite dans leur goût d'innovation. Dans tous les cas, voilà la campagne

qui commence : M. Gladstone est à l'œuvre, et M. Disraeli le guette pour le prendre en défaut. Ce qui sauve l'Angleterre dans ces luttes, c'est que l'essor de sa puissance ne s'arrête point, parce que l'esprit libéral et l'esprit conservateur se pondèrent jusque dans les actes les plus marqués de sa politique réformatrice.

Où en est aujourd'hui l'Espagne? Après un mois de session de l'assemblée constituante, on n'a pas trop l'air de se hâter vers un dénoûment. Il y a toujours une certaine hésitation dans le gouvernement, dans la chambre, comme dans le pays. Il n'est pas difficile cependant de saisir la tendance des esprits. Ainsi il n'est plus douteux que la question de forme de gouvernement ne soit désormais à peu près tranchée. Le parti républicain a fait ce qu'il a pu, il reste impuissant; la monarchie l'emporte tout à fait. Il y a mieux, cette question vient de faire un pas décisif, et, comme il arrive souvent, c'est le parti républicain lui-même qui, en voulant arrêter le mouvement monarchique, l'a précipité. Jusqu'ici, on avait hésité à briser la glace, comme on dit. Le nom du duc de Montpensier était partout, il n'avait pas été prononcé officiellement. Il a retenti tout récemment dans les cortès, et l'attitude du gouvernement a été telle qu'on peut désormais apercevoir sans effort tout ce que cette candidature a de sérieux. Le général Prim lui-même a parlé du prince de façon à laisser parfaitement entendre qu'il ne le comprenait pas dans son exclusion des Bourbons. Les choses en définitive en sont venues aujourd'hui à ce point qu'il n'y a plus de choix qu'entre cette candidature et un provisoire indéfini. Or le provisoire, c'est l'anarchie, et, comme conséquence infaillible, la réaction. C'est là ce qu'on sent de plus en plus en Espagne, et il ne serait point impossible que les interpellations des républicains proposant d'enlever au duc de Montpensier son titre de capitaine-général n'eussent pour résultat de hâter le moment où on lui donnera une couronne.

Les États-Unis, quant à eux, regardent passer leurs princes, leurs dynasties, c'est-à-dire leurs présidens, et n'en sont pas plus troublés. Le 4 mars était, selon la coutume, la date fixée pour cet événement. M. Andrew Johnson s'éclipse sans bruit, sans exciter beaucoup de regrets. Maintenant c'est le général Ulysse Grant qui entre à la Maison-Blanche, dont il va être l'hôte pendant quatre ans, et avec lui c'est le dix-huitième président qui monte au pouvoir, c'est le quarante-unième congrès qui va s'ouvrir depuis que Washington a inauguré l'ère de l'indépendance américaine. On ne peut pas dire que le général Grant arrive à ce haut poste dans des conditions défavorables. Les États-Unis sont sortis intacts d'une crise effroyable, après avoir tranché définitivement par le glaive la seule question qui pouvait les menacer, et ils ont retrouvé aujourd'hui une paix féconde. Le nouveau président lui-même est entouré d'un singulier prestige; il est aux yeux des Américains la personnification la plus

éclatante de la victoire de l'Union, et parmi les victorieux c'est le chef qui peut le moins froisser l'orgueil des états du sud. Tout contribue à lui donner, avant qu'il ait rien fait, un ascendant moral qui manquerait à d'autres; c'est beaucoup. Pour ce qui est de longs discours, il n'en abuse guère; s'il parle peu cependant, il parle bien, et dans sa première allocution, courte et nette comme un ordre du jour, il a prononcé une parole qui est la garantie d'un esprit ferme et droit, qui est faite pour retentir partout où l'on travaille à fonder la liberté. « Les lois, a-t-il dit, doivent dominer ceux qui les approuvent comme ceux qui y sont contraires. Je ne connais pas de mode plus efficace d'assurer le rappel des lois nuisibles que la stricte exécution de ces lois... »

Rien ne pouvait mieux inaugurer l'ère nouvelle. On ne peut certes s'étonner que la première pensée du général Grant en arrivant au pouvoir ait été pour deux de ses plus brillans compagnons d'armes, Sherman et Sheridan, qui ont reçu : l'un le commandement en chef de l'armée, l'autre le grade de lieutenant-général. Quant à la formation du cabinet de la nouvelle présidence, qui est restée un mystère jusqu'au dernier moment, elle a été signalée par un incident assez curieux. Le général Grant avait nommé ministre des finances M. Stewart, qui est un des plus grands marchands de nouveautés de New-York. Or le président ne s'était pas souvenu, s'il l'avait jamais su, qu'il existait une loi interdisant aux ministres de faire du commerce; il a demandé au sénat l'abrogation de cette loi, et le sénat a refusé. M. Stewart a donné aussitôt sa démission. Un marchand de nouveautés appelé au ministère des finances, un président demandant pour un de ses coopérateurs la faculté de se partager entre les affaires de son département et les affaires de son comptoir, c'est là certainement un trait caractéristique des mœurs américaines. La plus grosse question que le nouveau président trouve devant lui n'est point d'ailleurs une question intérieure, c'est cet éternel différend avec l'Angleterre au sujet des corsaires armés pendant la guerre de la sécession. Un arrangement avait été conclu à Londres, il n'a pas été approuvé à Washington, et Grant lui-même ne passait pas pour être très favorable à une transaction du genre de celle qui avait été négociée; mais le général Grant n'est plus seulement le soldat vainqueur de Richmond, il est aujourd'hui le président de l'Union américaine. Il n'a point certainement la pensée d'engager son pays dans des difficultés sérieuses avec l'Angleterre au sujet de l'*Alabama,* et pourquoi ne verrait-on pas se renouveler aux États-Unis cet exemple assez fréquent d'un soldat plus soucieux qu'un autre de maintenir la paix, — la paix qui est le grand bienfait pour le Nouveau-Monde et pour le vieux monde?

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Ceci n'est point à discuter : il y a des noms qui sont marqués d'une sorte de prédestination talmudique. — Ce nom de *Faust* par exemple, quelle place ne tient-il pas dans l'histoire de l'esprit moderne? A partir du xve siècle, de quelque côté que votre curiosité se tourne, vous le trouvez partout. De ces cinq lettres assemblées par le doigt du destin sur son échiquier, des montagnes d'œuvres sont sorties : récits populaires, drames, compilations littéraires et musicales, dessins, gravures et tableaux. Les bibliothèques, les musées, les salles de spectacle, ce nom a tout rempli, à ce point que voilà un héros légendaire qui, si je m'en rapporte au catalogue des choses qu'il a suscitées, a déjà plus occupé le génie humain que n'ont fait les plus authentiques personnages de l'histoire. Ce nom à double sens, il est mystique, et, en même temps qu'il attire la foule par le merveilleux, le pittoresque, il ouvre à l'œil inquiet du penseur les mystérieuses profondeurs où s'agitent tous les grands problèmes de cette vie et de l'autre. « Deux âmes sont en moi qui travaillent incessamment à se séparer l'une de l'autre, l'une âpre au plaisir, à l'amour, se cramponnant à la terre par ses organes, l'autre invinciblement attirée vers les campagnes d'azur où planent les immortels aïeux. » Dirai-je toutes les partitions dramatiques et symphoniques auxquelles cet inépuisable sujet, éternellement repris, élaboré à nouveau, a fourni matière? Ici encore la nomenclature serait trop longue, et je me contente de citer dans le nombre *le Manteau du docteur Faust* de Bauërle, le *Faust* de Julius Voss, celui du prince Radziwill, celui de Mlle Bertin représenté aux Italiens (mars 1831), esquisse vigoureuse tracée par la main d'une jeune femme qui depuis a pu se vouer à la retraite sans renoncer à son art ni se faire oublier. Ajoutons les superbes fragmens de Berlioz, *la Damnation de Faust,* et la fameuse partition de Spohr, qui régnait depuis vingt-cinq ans sur toutes les scènes d'Allemagne quand parut le *Faust* de M. Gounod, lequel à son tour semble occuper la place pour un temps, comme ces cercueils des rois de France installés sur le degré de Saint-Denis et n'attendant qu'un nouveau-venu pour descendre à jamais l'escalier. C'est de ce *Faust* et des détails somptuaires de son emménagement à l'Opéra que nous avons à nous occuper aujourd'hui.

Le directeur actuel de l'Académie impériale paraît avoir cette opinion qu'en matière de *libretti* ce qu'on a de mieux à faire est de s'adresser aux chefs-d'œuvre, lesquels, étant d'avance connus du monde entier, parlent aussitôt à l'imagination. Administrativement il se peut que l'idée soit bonne, les recettes d'*Hamlet* l'ont prouvé, celles de *Faust* vont venir à l'appui de la démonstration; mais, pour peu qu'on envisage la question

par les seuls côtés qui doivent intéresser une critique élevée, on verra qu'un pareil système, en enrichissant le théâtre, ne tarderait pas à tuer le genre. Les choses doivent rester ce qu'elles sont, et les chefs-d'œuvre ne se font pas avec des chefs-d'œuvre.

Ce qui dans un opéra doit prévaloir, c'est la musique; elle est là pour étudier, peindre les caractères, passionner le drame, inventer, colorer, composer, créer. D'elle tout émane et tout retourne à elle. Une anecdote de l'histoire, un fait aventureux, ce qui se lit dans tous les romans, la chronique avant qu'elle n'ait reçu une consécration définitive, la légende avant la lettre, voilà ses vrais points de départ, ses vraies sources. Prenez les maîtres de la musique dramatique moderne : d'un simple récit de la forêt, Weber tire le *Freyschütz;* un fabliau traité Dieu sait comme lui inspire son *Euryanthe,* un conte bleu son *Oberon,* et, pour donner lieu d'exister au *Fidelio* de Beethoven, le premier thème venu de sensiblerie bourgeoise aura suffi. Meyerbeer ne connaît pas d'autre esthétique; il sent que c'est la bonne et s'y tient. S'il lui plaît d'avoir une fois maille à partir avec le diable, il évite soigneusement de se rencontrer avec Méphisto, qui pourrait le berner d'importance et vouloir recommencer avec lui la célèbre scène de l'écolier. C'est un goût du reste assez commun à tous les forts d'aimer à boire dans leur verre et de ne trinquer volontiers qu'avec leurs propres créations. Si cette méthode n'existait pas, Richard Wagner assurément l'eût inventée, la musique étant, selon sa théorie, trop intimement liée à l'idée littéraire pour jamais pouvoir s'accoler au texte du génie en manière d'illustration. Si les poétiques légendes de Tanhauser, de Tristan et de Lohengrin eussent, comme celle de Cymbeline, passé au préalable par les mains d'un Shakspeare ou d'un Goethe, il est à croire que le musicien de l'avenir, dont de jour en jour s'occupe davantage le présent, les eût très respectueusement laissées à leur place. La musique n'est point faite pour cet emploi médiocre; elle a sa vocation qui lui est propre, ses destinées à courir seule, elle a son coup d'aile et de nageoire : pour fendre l'espace et remonter les fleuves, ce n'est pas son métier de s'atteler à plus gros qu'elle. Colorier sur vélin les majuscules d'un fabliau est un art exquis; mais on n'enlumine pas un dessin de Léonard ou de Michel-Ange.

Ce que j'ai déjà dit à cette place à propos de l'*Hamlet* de M. Thomas, je le répète au sujet de ce *Faust* de M. Gounod, un faux chef-d'œuvre qui depuis dix ans doit son succès à l'attraction d'un titre irrésistible, et surtout à ce penchant propre aux esprits bourgeois de proclamer belles les choses ennuyeuses qu'ils comprennent. Chopin disait : « Je ne sais rien au monde de plus haïssable qu'une musique qui n'est ni sans détour ni sans arrière-pensée. » Le grand pianiste définissait d'avance l'art de M. Gounod, ce style plein de détours et d'arrière-pensées, et dont la rare habileté consiste à vous faire toujours croire à des dessous qui n'existent pas. Jamais au Théâtre-Lyrique, jamais à Vienne ni à Lon-

dres, le vide profond de cette musique ne nous avait saisi comme à l'Opéra l'autre soir. Les splendeurs de la mise en scène, l'immensité du spectacle et des moyens d'exécution, loin d'en rehausser les qualités, ne font qu'en accentuer davantage la petitesse. Dès le troisième acte, le public n'y tient plus, cause dans les loges, comme en Italie, en attendant qu'un décor, une phrase de Mlle Nilsson, un pas de la Fioretti, viennent raviver sa sensation. Qui n'a parlé de la longueur des opéras de Meyerbeer? Ce *Faust* dépasse en durée tout ce qu'on peut imaginer : c'est interminable, et cependant la durée en somme compterait peu, car ce n'est point la montre en main, c'est sur les proportions que ces choses-là se mesurent. M. Gounod, qui naguère encore visitait Rome, a trop fréquenté la cathédrale de Saint-Pierre pour ne pas avoir admiré la surnaturelle harmonie de cette architecture, dont les lointains, si vastes qu'ils soient, se rapprochent par la symétrie. *Robert le Diable, les Huguenots, l'Africaine, le Prophète* surtout, sont des édifices de cet ordre. Comme dans la construction de Bramante et de Michel-Ange, tout y est calculé, à sa place; les morceaux ont le grandiose voulu par l'ensemble de la conception, laquelle à son tour s'encadre dans l'immense salle dont elle remplit magnifiquement tout le vaisseau. Je sais qu'on va me reprocher d'évoquer là des témoignages écrasans. Comment ne pas le faire? Est-ce notre faute à nous, si dans cette salle de l'Opéra, toute chaude encore des sublimes résonnances de la veille, cette musique appelle des comparaisons? Passe encore pour les partitions nouvelles; mais cet opéra de *Faust* ne date pas d'hier. Pour qu'on le transporte avec de tels honneurs d'un théâtre secondaire sur notre première scène, il faut apparemment que depuis dix ans il soit devenu classique. Cherchons alors, étudions, et tâchons de bien nous rendre compte du grand secret de cette transformation.

Qui dit classique dit simplicité, cohésion, harmonie, autorité de style. Or dans ce *Faust* point de grand parti-pris, tout y est détail, afféterie, juxtaposition de pièces, quelquefois très-remarquables, presque toujours disparates. A côté de la *kermesse,* puissamment conçue, noblement écrite, mouvementée, incidentée, pittoresque, page de maître, où fait seule tache une mesquine valse de salon, — à côté de la scène du roi de Thulé, peinte élégamment à la manière archaïque d'un Leys, voici, flambante et pailletée de vocalises de bravoure, la cavatine des bijoux, qui pourrait tout aussi bien figurer dans l'*Ambassadrice;* puis viennent dans la scène de l'église les élancemens vers Meyerbeer, dans le tableau du retour de Valentin la pompe militaire de *la Juive* d'Halévy, et, toujours et partout, la mélopée wagnérienne passée à l'alambic de l'hôtel Rambouillet et précieusement édulcorée d'une once de miel de l'Hymette.

Voyons un peu les caractères. Marguerite se montre, abordons-la. Quelle est cette jeune personne toute confite en mièvrerie, et d'où vient-elle? Assurément point de chez Goethe. Sa Marguerite à lui est une na-

ture simple, réfléchie, adorable : non-seulement elle n'a jamais aimé; mais elle ignore jusqu'aux moindres choses de l'amour, et son absolue innocence fait son charme. Or un opéra ne pouvait, on l'imagine, se contenter de si peu. La Marguerite à laquelle ici nous avons affaire a déjà son galant, un certain petit Siebel, espèce de Chérubin sentimental qui la rencontre au puits, lui cueille des bouquets au clair de lune, l'embrasse entre les portes, et cause d'elle avec ses camarades de la brasserie. Comment M. Gounod ne s'est-il pas aperçu qu'en maniérant ainsi le type il le tuait? Comment un esprit aussi délicat que le sien n'a-t-il pas compris que cette complication, d'ailleurs vieillotte et ridicule au seul point de vue scénique, engageait tout l'ensemble du caractère. Marguerite, avant sa rencontre avec Faust, n'a jamais reçu les complimens de personne; absorbée par les soins et les soucis de la famille, toute à ses devoirs religieux, à ses occupations domestiques, elle a grandi obscurément, honnêtement. Si l'hommage de Faust éveille en ses sens un pareil trouble, c'est que cet hommage est le premier qu'un homme ait osé lui adresser. Faites que son innocence ne l'ait pas jusque-là infailliblement protégée contre les aveux, qu'elle ait été, je ne dis pas atteinte, mais simplement effleurée, et l'idéal aussitôt s'évanouit; vous avez à la place de Marguerite une de ces aimables filles d'Ève qui, dans l'école buissonnière de l'existence, prennent, en attendant mieux, les bouquets qu'on leur offre, et plantent là leur Siebel pour courir au damoiseau qui se présente un écrin sous le bras. Siebel n'avait que sa chanson et son pot de giroflées; Faust donne des diamans, va pour le docteur, et qu'on se le dise! En vérité, pas n'était besoin d'évoquer le diable pour séduire un pareil tendron d'opéra-comique. *Sienna mi fece, disfece mi maremma,* soupire en un vers d'inexprimable mélancolie la dame de Toloméi, ce que librement nous traduirions ainsi : « Weimar m'a faite, et Paris m'a défaite. »

C'est un peu cette figurine en biscuit de Sèvres que représente Christine Nilsson : de là son insuccès. On lui reproche son manque de tendresse, d'entraînement, ses gentillesses provocantes, sa sécheresse tempérée de mignardise, comme lorsqu'après avoir dit : « Je voudrais bien savoir quel était ce jeune homme, » elle ajoute tout à coup : « Et comment il se nomme, » en secouant la tête d'un joli petit air mutin et coquet qui semble ménagé par un ressort. J'entends les fâcheux s'écrier que ce n'est point là Marguerite. A merveille, s'il s'agit de la création de Goethe; mais, s'il ne s'agit au contraire que de la Marguerite de M. Gounod, je trouve qu'il est impossible de mieux saisir ce personnage et d'en rendre avec plus de virtuosité le charme ondoyant et divers. Dans la phrase d'entrée, dans certaines mélopées languissantes du jardin, dont les fadeurs ont besoin d'être relevées par la belle diction d'une cantatrice de haut style, j'avoue que Mme Carvalho conserve l'avantage. Quant à l'air des bijoux, je ne pense pas qu'il ait au monde une comparaison que Mlle Nilsson doive redouter dans ce morceau; elle

enlève cela d'un talent et d'un *brio* à fermer la bouche à la critique. C'est incorrect, mais c'est divin : les vocalises filent trop vite, point de mesure, la voix coule en montant, ne tient pas; mais la gerbe chromatique a des irradiations si fulgurantes qu'on n'y voit que du feu. Autre part, dans le quatuor, trop de lenteur; dans le duo d'amour, point de flamme! C'est la Lucca qu'il faut entendre, si l'on veut se rendre compte de la manière triomphante dont une interprète chaleureuse peut passionner un morceau, et faire de la page la plus ordinaire quelque chose d'ému, de dramatique et d'entraînant.

La scène de l'église fournissait à Mlle Nilsson une occasion, qu'elle a saisie, de relever son drapeau compromis et de se réhabiliter de haute lutte vis-à-vis de ces éternels mécontens qui, après avoir jadis étouffé sous elle Mme Miolan, voudraient aujourd'hui éconduire la jeune Gretchen en évoquant le spectre de la Marguerite émérite. La revanche, s'il y en avait une à prendre, est cette fois victorieuse. Je voudrais seulement que Mlle Nilsson ne forçât point la voix. Pourquoi ces *sol* et ces *la* de poitrine? Je signale surtout un *sol* sur la phrase finale : « mon Dieu! » d'un effet détestable. La voix de Mlle Nilsson est d'un métal trop rare et trop précieux pour qu'on l'expose en pure perte, car les notes ainsi obtenues sortent ouvertes et *blanches*. Le reproche que j'adresse à Mlle Nilsson dans cette scène atteint également M. Faure, qui se surmène à outrance : excès de cris, excès de gestes, une emphase pontificale! M. Faure, qui partout ailleurs joue le rôle sous jambe, ici se met à croire sérieusement que c'est arrivé. Je crains que cette conviction n'émeuve personne. On se dit : Ce n'est pas le diable, et dans cette robe rouge qu'il agite à si grands frais, sous cette barrette écarlate qui le coiffe, on le prendrait plutôt pour un cardinal officiant.

Que Mlle Nilsson ne soit point Marguerite, je l'admets volontiers; mais Mme Carvalho ne l'est pas davantage, ni la Patti, ni la Lucca. Chacune de ces dames exécute le rôle en y faisant briller habilement la virtuosité qui lui est propre, et toutes ont raison, car il s'agit, ne l'oublions pas, bien plutôt d'un opéra écrit dans les données du Théâtre-Italien que d'une de ces conceptions où règne un plan déterminé, où se laisse voir une étude suivie des caractères. Cette fameuse phrase, que Mme Carvalho débitait avec tant de calme et de radieuse pureté, sait-on, par exemple, comment la Lucca l'a comprise? Elle paraît à peine, et déjà brûlent dans son accent toutes les flammes d'un tempérament qui ne se contient plus. Le désordre des sens éclate dans ses paroles. La jeune fille qui a de ces ardeurs, de ces désirs, ne fut jamais pure un seul jour. Voilà certes une version qui ne se rattache guère au texte de Goethe, et cependant c'est enlevant. Inutile d'ajouter que la Lucca, en sa qualité d'Allemande, connaît son *Faust,* et que son interprétation, qui, selon Goethe, ne serait point la bonne, devient tout à fait permise dans un opéra italien, où la cantatrice n'a qu'à se donner libre carrière. Après ce que je viens de

dire, j'aurais mauvaise grâce à vouloir reprocher à M. Colin de représenter un Faust de fantaisie. Il va et vient, se promène au bras de Méphisto, au bras de Marguerite, porte un costume charmant avec plus d'aisance qu'il n'en n'avait dans *les Huguenots,* et, toujours convenable, répand sur certains côtés de ce monotone personnage l'éclat sonore d'une voix de ténor qui serait sans reproche, si les qualités du médium répondaient au charme des notes élevées. Tel qu'il est, M. Colin reste encore le meilleur Faust qu'on ait vu à Paris, comme Mlle Mauduit est le meilleur Siebel. A force d'intelligence, la jeune artiste a réussi à faire quelque chose de ce triste rôle, ennuyeux comme une élégie, et quand arrivent les deux romances, la seconde surtout ajoutée pour elle, à la sûreté de la voix, au pathétique de l'accent, on reconnaît la cantatrice de grand répertoire.

Maintenant, abordons Méphisto :

O Herr, verzeiht den rohen Gruss!

J'avoue ne point m'expliquer comment on a pu songer à M. Faure pour ce caractère, auquel ne devaient se prêter ni l'air de son visage ni la nature tout onctueuse de son élocution. Puisqu'on faisait à cette partition les honneurs d'une telle mise en scène, il fallait demander un remaniement absolu. C'était M. Obin qu'il fallait mettre dans Méphisto, en laissant alors M. Faure figurer l'amant de Marguerite. Au lieu de cela, qu'avons-nous? Un charmant diable rose qu'on dirait échappé de ce sucrier où le pape Benoît XIII enfermait les malins esprits qu'il exorcisait, un diable tout badin, tout rococo, point méchant le moins du monde, pas même goguenard, et qui se bat les flancs pour tâcher de divertir la galerie par ses traits d'esprit. Passe pour les traits d'esprit, s'il y en avait, mais non pour les grimaces. Jouer Méphistophélès en pur Scapin est une idée qui pouvait séduire un Frédérick Lemaître, et dont un chanteur aussi médiocrement comédien que M. Faure aurait dû se garder comme du feu. On s'imagine être fort plaisant, on se croit tout permis, et de gentillesse en gentillesse on en arrive à des effets comiques du genre de celui-ci par exemple : lorsque Méphistophélès, au second acte, pénètre chez Marguerite, il salue, et demande à parler à Mme Marthe Schwerdtlein. Rien de plus simple en apparence que cette entrée de jeu. M. Faure ne le voit pas ainsi. Son affaire à lui étant d'être avant tout très spirituel et profondément épigrammatique, voilà qu'il imagine de baragouiner ce nom de Schwerdtlein de la façon la plus grotesque et comme on faisait aux Variétés du temps des *Anglaises pour rire.* De pareilles plaisanteries sur un théâtre comme l'Opéra ont cet inconvénient d'entretenir chez les étrangers cette idée pitoyable qu'ils ont de notre intelligence à comprendre les choses de leur langue et de leur littérature. Schwerdtlein en Allemagne est un nom fort ordinaire qui, pas plus que chez nous Pascal ou Martin, ne prête au rire. En outre, dans la langue de

Goethe et de Schiller, les lettres se prononcent comme elles s'écrivent, et le *w* ne se dit point en *ou*. On peut être un chanteur distingué et n'avoir pas appris ces détails de grammaire; mais, si M. Faure a le droit de les ignorer, le diable, lui, doit les savoir. Ce qu'on peut dire de M. Faure dans ce rôle, c'est qu'il a l'air de bien s'y amuser; tout ce qu'il fait, on voit qu'il le trouve charmant, et puis comme il s'écoute bien chanter!

A-t-il toujours raison? j'aime à le croire, quoique sa voix ne convienne point au caractère. Dans la scène de l'église, dans le beau trio qui précède la mort de Valentin, l'effort devient tel qu'il fatigue même le spectateur. Il est vrai que dans ce trio le voisinage de M. Devoyod compte pour une gêne; à côté de cette voix nerveuse du fier Valentin, la voix lymphatique de maître Méphisto fait grise mine. M. Devoyod, dont les débuts dans le Nélusko de *l'Africaine* furent remarqués, et qui depuis s'effaçait un peu trop, vient de ressaisir là son avantage. Cette figure de Valentin lui sied; ajoutons que c'est peut-être la moins manquée de tout l'ouvrage. N'était qu'il dit trop souvent : « la croix de ma sœur, » ce Valentin aurait quelque tournure. Vigoureusement encadrée dans ce beau trio de la provocation, la figure ressort au demeurant très poétique sous les traits de M. Devoyod, qui par sa voix superbe et son rude aspect de lansquenet accentue encore davantage la situation. Le duel, la mort, sont d'une réalité pleine d'effroi; on ne saurait tomber l'épée à la main d'une façon plus tragique, et ce tableau qui termine l'acte obtiendrait l'applaudissement d'un Cornélius.

Du reste toute la mise en scène est splendide et vous livre du commencement à la fin la pensée d'un artiste qui s'est voulu bravement passer la fantaisie de traduire en tableaux vivans le poème de Goethe et de donner au public de l'Opéra le spectacle de cette suite de sujets incomparables qui sont ce que la poésie moderne a certainement rêvé de plus pittoresque. J'entends de tous côtés pleuvoir les récriminations. Pourquoi tant d'argent dépensé sur un ouvrage qui musicalement a fait son temps? Et les œuvres nouvelles pendant ce temps, que deviennent-elles? que deviennent ces grands chefs-d'œuvre du passé qu'on devait reprendre? Patience, ne précipitons rien; Verdi travaille, *Armida* est à l'étude, et quand cette éblouissante pantomime aura fini son train, *Robert le Diable,* remis à neuf à son tour, sortira de la nuit où très habilement on l'a laissé reposer, et, restauré, rajeuni par les magnificences d'une distribution et d'une mise en scène éclatantes, reparaîtra tout flamboyant pour montrer à ceux qui l'ignorent ce que c'est qu'un grand ouvrage conçu dans les proportions de l'Opéra, et ce que sait faire le génie aux prises avec l'élément fantastique et religieux. En attendant, courons applaudir ce beau spectacle qu'on nous offre, et, jusqu'à ce que Mme Miolan lui succède, jetons des fleurs à la Nilsson dansant son pas de Marguerite.

D'ailleurs la musique manque-t-elle donc au jour où nous sommes,

et faut-il tant se plaindre quand on a sous la main cette messe de Rossini pour se consoler des misères présentes? Laissons de côté les vaines discussions, ne parlons ni contre-point ni liturgie, et tenons ces pages sublimes pour ce qu'elles sont, le recueillement de la dernière heure, l'élévation du génie vers son créateur. La prière a fait là son miracle des roses. Ce Rossini, qui, même en ses plus grands chefs-d'œuvre, ne pleure presque jamais, cette fois ouvre abondamment la source des larmes; on pense au Racine des chœurs d'*Esther,* tant l'urne coule profonde, intarissable : c'est ému, c'est beau, surtout humain. Dans ce *Sanctus* ineffable, cet *Agnus Dei,* qu'un Mozart envierait, rien de mystique, de solennel, ni prosternation claustrale, ni épouvante sacrée; le recueillement, la prière d'un homme d'aujourd'hui qui a douté, qui peut-être encore doutera, et, méditant en présence de l'Être, s'écrie : *Adoremus,* très simplement, et dans quel style! On se demandait ce que serait l'instrumentation. Elle est ce que nous avions prévu, sobre et puissante, au fait de toute la science moderne; le *quid nimis* de l'avenir manque peut-être un peu, ce qui n'empêche pas les effets de coloration. Je cite en témoignage l'accompagnement plein de sanglots du *Passus et sepultus est.* Cette phrase admirable est, dans le *Credo,* le moment du génie : la douleur gémit sourdement, le cœur brisé se fond en larmes; on entrevoit se lamenter les saintes femmes, et mystérieusement l'immense deuil du calvaire vous inonde. Mlle Krauss rend cette inspiration du maître avec un irrésistible sentiment : de pareils accens ne peuvent venir que de l'âme; la voix n'est rien et l'art est tout. Soudain l'Alboni passe au second plan, ce merveilleux organe tant applaudi vient à peine de se taire, et voilà toute une salle entraînée, passionnée par cette flamme contenue, par cette force infailliblement dominatrice d'une émotion qui ne marchande pas. L'autre est la virtuose, voici l'artiste. La phrase, je le sais, vaut par elle-même; mais la rendre ainsi dans son plein n'est point d'une cantatrice ordinaire, et tant de gens aujourd'hui courent aux feux d'artifice qu'il faut bien aussi donner quelque encouragement à l'intelligence, lorsqu'elle se rencontre au théâtre, chose rare!

Des encouragemens, Rossini sur son déclin n'en obtenait même plus des générations nouvelles, c'était à qui le bafouerait. Et le pauvre homme, auquel on disputait son droit de vivre, écrivait cette messe, un chef-d'œuvre immortel. Les rieurs sont vivans, Rossini dort dans sa tombe, et cependant c'est encore lui qui rira le dernier. Rossini n'avait peut-être pas tout l'esprit que nous avons; mais il avait son génie, dont il se servit, on le voit, jusqu'à la fin. Notre âge, aux yeux duquel bien des curiosités ont pourtant défilé, ne se serait probablement jamais douté qu'une pareille *ganache* pût produire un pareil chef-d'œuvre.

HENRI BLAZE DE BURY.

L. BULOZ.

L'EXPÉDITION

D'ABYSSINIE

EN 1868

Quelques mois se sont écoulés déjà depuis l'expédition d'Abyssinie; cependant elle est peu connue, et peut-être sera-t-il permis à un témoin de cette rapide campagne de donner en quelques pages le résumé fidèle de notes et d'impressions recueillies jour par jour. Des relations très complètes ont été depuis longtemps publiées sur l'Éthiopie. Si les souvenirs qui en ont été rapportés par ceux qui firent partie de l'expédition anglaise diffèrent souvent des descriptions séduisantes données par quelques voyageurs, on ne doit pas oublier que ceux-ci visitèrent les plus riches districts de l'intérieur, tandis que, entraîné par une course rapide vers Magdala, le corps expéditionnaire n'eut pas le temps de porter ses observations au-delà de la zone étroite parcourue par ses colonnes.

Lorsqu'on apprit les préparatifs de guerre qu'avait ordonnés le gouvernement britannique pour aller venger le droit des gens outragé par le roi Théodoros, l'opinion s'égara sur les intentions de la politique de l'Angleterre et sur la véritable portée de l'entreprise. Elle n'hésita pas à lui assigner pour but la conquête d'une position importante dans la Mer-Rouge et des projets d'établissement dans un pays dont on vantait la fécondité. — L'Europe prêtait d'ailleurs peu d'attention aux premiers incidens de la campagne. L'installation du corps expéditionnaire sur ces rivages avait été pleine d'épreuves, ses premiers pas étaient fort lents. Volontiers on se hâtait de prédire à l'armée anglaise une guerre laborieuse de plusieurs années.

Un climat meurtrier, des marches harassantes à la poursuite d'un ennemi dont la tactique serait de toujours se retirer, le manque absolu de ressources dans le pays, devaient finir par triompher de l'énergie et de la patience du soldat, et tous ces efforts aboutiraient à une humiliante retraite. Le massacre des prisonniers européens serait, ajoutait-on, la conséquence fatale de l'envahissement du territoire abyssin, conséquence d'autant plus fatale qu'on ne pourrait laver cet affront nouveau. Un jour, la nouvelle de la prise de Magdala et de la mort de Théodoros vint surprendre l'opinion dans ces pensées. Ce succès brillant, ce dénoûment rapide, firent exalter la valeur de l'armée d'Abyssinie, les talens de son général en chef, et bientôt la retraite des vainqueurs rendit à l'expédition son véritable caractère.

I.

En 1867, à la suite de différends dont les lecteurs de la *Revue* ont pu suivre les péripéties (1), l'Angleterre résolut de châtier par les armes les bravades de Théodoros. On s'occupa sans retard d'assurer une prompte et décisive exécution des mesures militaires votées par le parlement. Le gouvernement des Indes fut chargé de l'organisation de l'armée expéditionnaire, et Bombay fut fixé comme le point de concentration et d'embarquement des forces anglaises, qui devaient être placées sous les ordres du lieutenant-général sir Robert Napier, commandant en chef des troupes de la présidence de Bombay. Une partie du matériel et des approvisionnemens devant être expédiée d'Angleterre, le ministère des Indes et celui de la guerre se mirent aussi à l'œuvre. Des officiers furent envoyés dans diverses stations de la Méditerranée et dans le Levant, pour acheter un nombre considérable d'animaux de transport. Le gouvernement de l'Inde ne pouvait en fournir une quantité suffisante. Le *foreign-office* obtint de la Porte et de l'Égypte l'autorisation de faire traverser aux troupes le territoire égyptien et d'établir à Alexandrie et à Suez des dépôts de matériel et d'animaux. Le 16 septembre 1867 partait de Bombay une reconnaissance chargée d'explorer le littoral de la Mer-Rouge pour déterminer un point de débarquement et de préparer l'établissement d'une première base d'opérations. La direction de cette reconnaissance était confiée au colonel Merewether, résident politique à Aden. Depuis l'origine du conflit abyssin, le colonel avait été mêlé à toutes les péripéties diplomatiques; il avait

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er juin 1865 et du 1er mars 1868, les études de M. Lejean sur l'Abyssinie, et le travail de M. Blerzy sur les actes qui ont déterminé la guerre, dans la *Revue* du 15 juillet 1868.

été l'organisateur de la dernière mission diplomatique envoyée à Théodoros, et c'était lui qui avait désigné au choix du gouvernement anglais le chef de cette mission, M. Rassam. Nul homme ne possédait sur le pays des notions plus exactes, et n'était mieux que lui à même de bien conduire ces opérations préliminaires. La plupart des chefs de service du corps expéditionnaire accompagnaient le colonel Merewether. Le 2 octobre, la reconnaissance touchait les rivages de la Mer-Rouge. D'abord on crut pouvoir faire du port de Massouah le point de débarquement; mais il fut tout de suite constaté que le peu d'étendue de la rade et l'insuffisance des ressources en eau ne permettaient pas de s'arrêter à cette idée. La côte fut explorée; les indications des voyageurs signalaient différentes baies ouvertes entre l'île de Massouah et le détroit de Bal-el-Mandeb et pouvant donner accès sur le plateau d'Abyssinie après une marche plus ou moins longue à travers les plaines basses et brûlantes qui bordent le littoral. Les difficultés et les périls d'une pareille traversée firent choisir le point le plus voisin du plateau. On s'arrêta donc à la baie d'Annesley, située par environ 15° 15′ latitude nord et 37° 20′ longitude est de Paris, à quelques lieues au sud de Massouah.

La rade d'Annesley, ouverte seulement au nord, forme un excellent mouillage, elle est assez vaste pour abriter des flottes considérables. Sur le rivage, une plaine de cinq ou six lieues de largeur s'étend jusqu'au pied de la muraille orientale du plateau abyssin. Formée de sables recouverts en partie d'une herbe très courte et de fourrés de broussailles, cette plaine, malgré la chaleur torride qui y règne, est exempte des maladies terribles trop fréquentes dans les pays tropicaux. Malheureusement elle manquait d'eau douce, et ce ne fut pas là une des moindres difficultés que rencontra l'armée anglaise pour l'établissement d'un camp. Il fallut y suppléer en installant des appareils distillatoires tant à bord des navires que sur des îlots artificiels spécialement construits pour cet usage. La dépense qui en est résultée a été considérable, et l'on peut croire que l'usage de cette eau distillée n'a pas été étranger à la mortalité qui sévit sur les animaux au commencement de l'expédition. La côte était basse et plate, il était indispensable d'établir des cales de débarquement. Comme les matériaux manquaient, il fallut, pour édifier une première jetée, envoyer des barques chercher des pierres de l'autre côté de la rade et fabriquer des fascines avec les broussailles coupées sur le rivage. Plus tard, une seconde jetée sur pilotis fut installée avec des bois apportés de l'Inde. Ces deux jetées n'avaient pas moins de 300 mètres de longueur. On songea dès l'origine à relier par une voie ferrée le pied des mon-

tagnes à la mer; la configuration du terrain semblait rendre facile l'exécution de ce projet. Presque partout il suffisait de poser les rails sur le sol; mais tout le matériel dut venir de Bombay.

Pendant que le génie s'occupait de ces premiers et indispensables travaux, des études furent dirigées sur les routes qui pourraient donner accès sur le plateau. Il n'existe, à proprement parler, en Abyssinie aucune route, et, pour franchir la formidable chaîne de montagnes qui ferme ce pays du côté de la mer, on ne trouve que de rares sentiers suivant le lit de torrens ordinairement desséchés pendant une partie de l'année. Les reconnaisances firent adopter la passe de Kumoylé, à peu près inconnue et inexplorée jusque-là. Elle avait l'avantage d'être la plus directe et celle qui nécessitait le moins de travaux. Le temps pressait : il fallait que l'expédition pût être terminée avant la saison des pluies. L'établissement dans cette gorge d'une route praticable n'exigea pas moins de trois mois d'efforts. A un certain endroit où il fallait traverser un étranglement formé par des roches granitiques, on dut ouvrir un passage à la mine. Deux compagnies de sapeurs, aidées de deux compagnies d'infanterie indigène, y furent employées pendant ces trois mois. Enfin, à l'extrémité du défilé, le génie fit ramper sur le flanc abrupt de la montagne une route en lacets de 3 kilomètres de longueur. Le résultat de ces travaux, qui font le plus grand honneur aux ingénieurs de l'armée anglaise, fut d'établir entre Zoulla et Sénafé une voie carrossable large de 4 mètres, sur une distance de plus de 100 kilomètres.

Pendant ce temps, le corps expéditionnaire était organisé à Bombay. Le gouvernement de la reine en avait fixé la force et la composition d'après les propositions mêmes de sir Robert Napier. L'armée devait comprendre 4 régimens d'infanterie européenne et 10 d'infanterie indigène, 2 escadrons de dragons anglais, 4 régimens de cavalerie de l'Inde, 5 batteries d'artillerie, 1 compagnie d'ingénieurs européens, 9 compagnies de sapeurs de l'Inde, des services administratifs en proportion considérable, enfin un nombreux personnel de domestiques, de suivans, et des animaux de transport de toute espèce. L'effectif des combattans consistait en 500 officiers de tous grades, 4,500 soldats européens et 9,500 indigènes; le nombre des suivans attachés à l'armée atteignait 27,000. Les animaux comprenaient environ 2,500 chevaux de selle ou de trait pour la cavalerie et l'artillerie, 16,000 mulets, 1,600 chevaux de bât, 6,000 chameaux, 1,800 ânes, 7,000 bœufs de trait ou de bât et 44 éléphans destinés au transport de l'artillerie de campagne dans les régions montagneuses. Un chiffre donnera une idée exacte de ce qu'était l'effectif de ce corps expéditionnaire, c'est le total général des hommes embarqués à

Zoulla après l'expédition ; ce chiffre est de 42,699. On peut trouver cette force hors de proportion avec le but à atteindre; mais, si l'on réfléchit à toutes les difficultés que devait prévoir un commandant en chef engagé dans une aussi aventureuse entreprise, si l'on se remet en mémoire les prédictions d'une campagne de plusieurs années, prédictions qu'il eût été imprudent de traiter alors de chimériques, on conviendra qu'avec ses 14,000 combattans l'armée anglaise était vraiment en mesure de faire face à toutes les éventualités que pouvait redouter la prudence du gouvernement britannique. Quant aux 27,000 suivans et au nombre exorbitant des animaux de transport, il est bon de rappeler que les habitudes de l'armée des Indes ne ressemblent en rien à celles des armées de l'Europe. Les privations extrêmes que dut s'imposer le corps expéditionnaire d'Abyssinie sembleraient d'ailleurs prouver que ces chiffres n'avaient rien d'excessif.

La reconnaissance qui, dès les premiers jours d'octobre, avait touché les rivages de la Mer-Rouge était composée d'un petit corps de troupes, à l'aide desquelles il fut possible d'entreprendre les travaux les plus urgens pour l'installation d'un camp dans la plaine de Zoulla. Lorsque le choix de cette base d'opérations eut été arrêté, l'embarquement des soldats put commencer à Bombay, et pendant les mois de novembre et de décembre 1867 une grande partie du corps expéditionnaire arriva dans la baie d'Annesley. Le matériel, les animaux, les approvisionnemens, s'accumulèrent sur le rivage. Les travaux de routes, l'organisation des magasins et de tous les établissemens nécessaires à l'armée furent poussés activement. Si l'ordre le plus parfait ne présida pas toujours à l'installation du corps expéditionnaire, la faute en fut à la nature des choses; il serait injuste d'en faire un reproche aux chefs chargés de cette difficile organisation, et dont la sollicitude et l'activité furent infatigables. Tout était à créer sur cette plage inhospitalière, et en revoyant les mêmes lieux six mois plus tard il était impossible de ne pas admirer ce que l'armée anglaise y avait dépensé de génie inventif et de labeurs incessans. Les arrivages se succédaient sans interruption. Sans compter les vaisseaux de guerre, les remorqueurs et les petits bâtimens affectés à des services spéciaux, 291 navires nolisés par le gouvernement britannique sillonnèrent sans relâche les mers entre Annesley-Bay, Suez et les rivages de l'Inde. Le commandant en chef n'avait pu quitter Bombay, où il était retenu par la nécessité de compléter l'organisation imparfaite de son armée. Celle-ci manquait avant tout d'un personnel pour ce service des transports qui allait comprendre tant d'animaux. Doit-on s'étonner que les mulets, les chameaux, arrivant de toutes parts et entassés

sur la plage de Zoulla, sans conducteurs pour en prendre soin, aient éprouvé dans le principe des pertes considérables?

Dès les premières semaines de l'occupation, pour diminuer les inconvéniens d'une agglomération d'hommes sous un climat brûlant, on avait poussé en avant quelques corps et acheminé vers les plateaux une partie du matériel. Sans compter les travailleurs qui ouvraient la route à travers la passe de montagnes, des détachemens occupaient Kumoylé, certains points du passage et même, depuis le milieu de décembre, Sénafé, première étape sur les plateaux. Entre Annesley-Bay et Kumoylé, des postes étaient établis le long de la ligne du chemin de fer, des puits y avaient été creusés, des campemens avaient été installés sur des mamelons aérés pour les convalescens.

L'établissement de Zoulla comprenait une série de campemens s'étendant sur une vaste surface de près d'une lieue de front le long de la mer et d'une profondeur presque égale vers le fond de la plaine. C'était un mouvement incessant de troupes, d'animaux, de matériel débarquant chaque jour ou s'acheminant vers l'intérieur. Les installations les plus larges et les mieux entendues avaient été préparées pour les divers services de l'armée : les travaux des jetées étaient presque achevés, ceux du chemin de fer se poursuivaient sans relâche, et déjà cette voie nouvelle était en pleine activité pour transporter à quelques milles du rivage les approvisionnemens, épargnant ainsi l'emploi des convois de voitures ou d'animaux de bât. L'aspect de la rade n'était ni moins animé ni moins imposant que celui du camp. Plus de 150 navires de tout tonnage et de toute catégorie étaient au mouillage; à toute heure du jour, les remorqueurs apportaient au rivage des convois de chalands chargés d'hommes, d'animaux, de matériel. C'était vraiment un spectacle féerique. Les habits rouges des soldats anglais mêlés aux costumes sévères ou étincelans et toujours si pittoresques des soldats du Pundjab ou des frontières de Perse, les animaux des types les plus divers de la création réunis là pour le service de l'homme, des coulies de toutes races, Hindous ou Chinois, s'empressant chargés de leurs pesans fardeaux, puis au milieu de ce monde oriental, encadré par les âpres teintes et la chaude lumière du désert, la locomotive, promenant sans cesse son panache de fumée, — est-il possible de rêver un plus merveilleux tableau? Pourtant, malgré les sommes énormes qui venaient chaque jour s'engloutir à Zoulla, il était aisé de reconnaître que rien n'y manifestait une arrière-pensée de prise de possession permanente. A peine avait-on construit deux ou trois baraques en planches pour loger les directions des services les plus importans. Tout le reste

était sous la tente. Trois navires avaient été aménagés en hôpitaux pour les malades européens; les indigènes étaient soignés dans des campemens spéciaux. A Suez, où de vastes emplacemens avaient été disposés pour réunir les animaux prêts à être embarqués, un hôpital organisé sous des baraques devait recevoir les malades qu'il serait nécessaire d'évacuer. Quant au campement des troupes à Zoulla, il était établi sous de vastes tentes de divers modèles usités dans l'Inde, plus comfortables peut-être avec leur double abri de toiles formées elles-mêmes de plusieurs épaisseurs qu'aucune construction légère n'aurait pu l'être sous ce climat. On a peine à concevoir comment on peut faire la guerre avec de pareilles tentes, puisque les plus petites forment la charge de plusieurs chameaux et qu'un éléphant ne suffirait pas à porter les plus grandes; mais employées à Zoulla, au bord de la mer, dans un camp permanent, elles assurèrent à l'armée anglaise l'installation la plus parfaite et la protection la plus efficace contre l'ardeur d'un soleil de feu.

Telle était la situation de l'armée d'Abyssinie lorsque, le 3 janvier 1868, sir Robert Napier vint en prendre le commandement en chef. Dès ce moment, les affaires allaient entrer dans une phase nouvelle. Le temps marchait, les principaux moyens d'action étaient réunis, et, bien que les travaux de routes ne fussent pas entièrement terminés, que les moyens de transport ne fussent pas au complet, il fallait se porter en avant. Le général en chef séjourna cependant quelques semaines à Zoulla; il devait se rendre compte par lui-même de la situation des travaux, des besoins qu'on n'avait pas encore prévus, et pourvoir, par des ordres précis donnés sur les lieux mêmes, aux exigences du rôle qu'allait jouer cette base d'opérations pendant toute la campagne. Des officiers furent envoyés en Égypte pour y faire de nouveaux achats de chevaux : la mortalité avait été très grande parmi les animaux pendant les premiers mois; des corps entiers de cavalerie se trouvaient presque démontés. L'activité infatigable du général, cette sollicitude attentive qu'il portait sur les moindres détails et qui devait assurer le succès complet et rapide de l'expédition, trouvaient un aliment dès ses premiers pas dans le pays. Jamais chef n'imprima plus énergiquement son impulsion personnelle que ne le fit sir Robert Napier en Abyssinie. Faut-il s'étonner qu'il ait été aussi bien secondé et qu'une glorieuse issue ait couronné un pareil ensemble d'efforts?

Après trois semaines passées au camp de Zoulla, sir Robert Napier transporta son quartier-général à Sénafé, où se trouvaient déjà les troupes les plus avancées. Dès lors il ne quitta plus l'avant-garde, et c'est sous sa direction que la tête de colonne fraya au reste de l'armée un chemin jusqu'à Magdala. Sur son passage, le commandant en chef inspecta les travaux qui se poursuivaient dans

la passe de Kumoylé, et put se rendre compte des difficultés inouies qu'avaient eu à vaincre les ingénieurs et les pionniers de l'armée. Ces difficultés n'étaient malheureusement pas les seules que cette contrée sauvage allait opposer au corps expéditionnaire. Pendant les cinq jours de marche qui séparent Zoulla de Sénafé, on ne rencontra aucune trace de population, et il fut impossible de trouver la moindre ressource pour les colonnes. Après avoir traversé, pour gagner Kumoylé, la plaine aride qui s'étend au bord de la mer, la route s'engageait dans une profonde vallée de hautes montagnes, au milieu des sinuosités de laquelle un torrent s'est frayé son lit. Souvent assez ouverte et en pente douce, cette vallée se resserrait en plusieurs endroits au milieu de roches granitiques qui ne laissaient entre leurs murailles élevées qu'une gorge large parfois de moins de 5 mètres. En ces endroits, la pente du torrent devient très rapide, et, pendant la saison des pluies, les eaux qui descendent des montagnes s'engouffrent avec une violence irrésistible et atteignent jusqu'à 10 mètres de hauteur.

Le plus remarquable de ces étranglemens avait reçu des Anglais le nom de *Devil's Staircase* (l'escalier du diable). C'est bien en effet un des accidens les plus étranges que la nature ait jetés là comme un défi pour arrêter l'homme au seuil d'une mystérieuse contrée. A un détour de la vallée, on se trouve subitement au milieu d'un vaste cirque fermé de tous côtés par des cimes élevées; au fond, un véritable mur de rochers d'une prodigieuse hauteur laisse couler par une étroite brèche un filet d'eau qui s'élance en bouillonnant. C'est par cette brèche qu'il faut chercher une issue. On s'engage dans une sorte de corridor sinueux, où les rayons du jour n'arrivent que faiblement par quelques fentes, entre les rochers dont les masses surplomblent de toutes parts, formant des voûtes naturelles au-dessus du lit du torrent. Jamais sans doute les échos de ces lieux sauvages n'avaient redit des accens humains, et pendant six mois ils allaient retentir chaque jour du bruit des colonnes anglaises. L'impression que cause une pareille scène est vraiment solennelle. La traversée du défilé n'avait pas moins de 4 kilomètres; on cheminait ainsi pendant une heure par une voie tortueuse, dont chaque détour amenait de nouveaux étonnemens. Tout à coup un rayon de soleil se faisait jour, un coin de ciel bleu apparaissait, et l'œil surpris découvrait sur un petit plateau quelques tentes et des soldats anglais. C'était le bivouac où les troupes de chaque convoi devaient successivement prendre quelques heures de repos avant la marche du lendemain. Là, sur un espace de quelques centaines de mètres, vivait tout un monde de soldats, de serviteurs indiens, d'animaux; la plus petite place avait été disputée aux rochers pour y accrocher une tente, pour y attacher quelques chevaux. Souvent, en même

temps qu'une colonne dirigée vers l'intérieur, un convoi descendu des plateaux s'y arrêtait avant de retourner à la mer chercher de nouveaux approvisionnemens. Les mulets, les chameaux, les chars à bœufs, étaient entassés dans le plus pittoresque désordre, et l'on avait peine à comprendre comment chacun pourrait retrouver son rang pour le départ du lendemain.

Au-delà du défilé, la vallée s'ouvrait de nouveau en traçant de capricieux méandres au milieu des sites les plus bizarres. Ici c'étaient ces fourrés impénétrables que les Anglais appellent *jungle*, repaire habituel des animaux sauvages; quelques oiseaux au plumage étincelant, quelques troupes de grands singes qui, à l'approche des Anglais, s'enfuyaient tout effarés chercher un refuge au sommet des rochers, tels étaient les hôtes familiers de ces lieux. Là, des arbres séculaires au large feuillage étendaient au loin l'ombre épaisse de leurs puissans rameaux, bienfaisant abri contre les rayons du soleil répercutés par les parois de la montagne. C'est au milieu d'une pareille nature qu'on arrivait par quatre étapes successives au plateau abyssin. Pour faire ce trajet, les colonnes et les convois devaient emporter leurs vivres et leurs fourrages. Des puits avaient été creusés en quelques endroits où l'eau ne se trouvait pas assez en abondance pour suffire aux besoins des troupes en marche.

A Sénafé, le général en chef fit établir un grand dépôt de vivres; cette place allait devenir une seconde base d'opérations. Aussi pendant les mois de janvier et de février 1868 une suite non interrompue de convois sillonna chaque jour la passe de Kumoylé pour apporter à Sénafé des approvisionnemens. Ce service, fait d'abord par des animaux de bât seulement, put être entrepris avec des voitures après l'achèvement de la route. Tous les animaux disponibles à Zoulla y furent employés, et même les batteries laissées en arrière durent y prêter leurs mulets. Le commandant en chef ne voulait pas engager son armée plus loin dans l'intérieur, ni même faire monter sur les plateaux les corps qui arrivaient à Zoulla, sans avoir réuni à Sénafé des approvisionnemens pour plusieurs mois.

Avant d'arriver dans le pays, sir Robert Napier avait lancé des proclamations, renouvelées lors de son débarquement. Il y rappelait les justes griefs de l'Angleterre contre le roi Théodoros, et expliquait nettement le but de l'expédition. La protection la plus complète était promise aux habitans inoffensifs, dont les personnes et les propriétés seraient respectées en toute occasion; l'engagement formel était pris d'évacuer le pays après satisfaction obtenue. Ces promesses avaient besoin d'être confirmées. A ce point de vue, une pensée préoccupait par-dessus tout le général, la nécessité d'entrer en relation avec les chefs du pays pour s'assurer de leur bon vouloir, surtout pour en obtenir quelques ressources en vivres

et en fourrages, si le pays pouvait en fournir, ainsi que le faisaient espérer les indications recueillies. Non content d'entretenir des correspondances au moyen de ses interprètes et agens, sir Robert Napier résolut d'intervenir personnellement et d'ajouter l'autorité de sa parole aux assurances pacifiques qui étaient publiées en son nom. Dès qu'il put quitter Sénafé, il se porta avec un petit détachement jusqu'à Addigraht, à trois journées de marche en avant. Là, il eut avec un des princes du pays, Kassa, le principal chef du Tigré, une entrevue dont les résultats furent des plus satisfaisans. Le concours de ce chef fut dès ce moment assuré à l'armée. On ne lui demandait point de contingent de troupes, les Anglais n'en avaient que faire; mais il promettait d'inviter les indigènes à apporter aux Anglais leurs denrées et de faciliter lui-même la réunion des approvisionnemens nécessaires à l'armée. Ce fidèle auxiliaire rendit des services précieux pendant tout le temps de la campagne. Les dollars, répandus à profusion à partir de ce jour, achevèrent de gagner la confiance des Abyssins. Ainsi, dès ses premiers pas dans ces régions inconnues, l'armée voyait disparaître une double difficulté, la crainte de rencontrer des populations hostiles et de ne pouvoir tirer aucune ressource des districts qu'elle allait traverser. C'est ici le lieu de donner quelques détails sur le plan de campagne adopté et sur le pays qui allait être le théâtre de la guerre.

Grâce au choix du lieu de débarquement, l'armée anglaise pouvait être portée en quelques marches sur le plateau d'Abyssinie, dont le climat était frais et salubre; c'était un grand avantage. L'inconvénient, c'est que le point de départ se trouvait ainsi fort éloigné du point d'arrivée. En débouchant à Sénafé, on était à une distance énorme de Magdala, l'objectif de la campagne, le lieu où l'on savait que les captifs étaient renfermés et où l'on espérait rencontrer l'armée de Théodoros. Par cette route, le corps expéditionnaire avait à parcourir une distance de près de 650 kilomètres avant de joindre son ennemi. Le pays était peu connu; les relations des voyageurs qui contenaient quelque mention de cette partie de l'Abyssinie ne pouvaient faire prévoir en rien les difficultés inouies qu'on devait y rencontrer. Une fois arrivé à Sénafé, on pouvait hésiter entre deux lignes d'opérations. L'une suivait à très peu de distance le revers oriental du plateau abyssin, dont la crête s'étend du nord au sud dans une direction presque droite. Ce fut celle que l'on choisit : elle était la plus courte, et en la suivant, comme on se tenait toujours très près de la crête de partage des eaux, on franchissait à peu de distance de leurs sources les fleuves qui découpent si profondément le massif de l'Abyssinie. En s'engageant dans l'intérieur, on aurait sans doute tiré plus de ressources du pays; mais on aurait rencontré les formidables obstacles de ces fleuves, coulant

au fond de vallées profondes et pestilentielles où l'armée pouvait trouver un tombeau. Sénafé est à environ 2,200 mètres au-dessus de la mer. A cette hauteur, les chaleurs accablantes des plaines basses ont disparu; l'air est pur et léger, il règne un printemps perpétuel. Les rayons du soleil des tropiques y sont presque bienfaisans, et des nuits fraîches viennent réparer les forces de l'Européen, qui croit avoir retrouvé son climat natal. Aucun travail ne paraît plus fatigant que dans nos pays, et presqu'à toute heure du jour les troupes peuvent marcher comme en Europe.

Les géographes et les voyageurs nous ont appris que la vaste région comprise sous le nom général d'Abyssinie est partagée en plusieurs grandes divisions, distinctes entre elles autant par le caractère du pays que par les mœurs et le langage des habitans. En arrivant comme l'armée anglaise par le nord-est, on rencontre d'abord la province du Tigré, séparée de l'Abyssinie proprement dite ou Amhara par de hautes chaînes de montagnes qui forment une ligne brisée, descendant d'abord du nord au sud, puis s'infléchissant vers l'est. Presque toujours le Tigré a obéi à des chefs indépendans, et Théodoros n'était point parvenu a le soumettre tout à fait. Peu peuplée, d'un aspect généralement aride, bien que le sol y soit susceptible de culture, cette région ne présente pas ces chaînes élevées qui, vers l'ouest ou plus au sud, rendent les communications si difficiles en Abyssinie. Ce serait une erreur de croire cependant que le nom de plateau indique ici de vastes étendues de plaines unies. On ne l'emploie pour désigner ce massif qu'en raison de l'altitude qu'il présente, et qui est en moyenne de 2,000 à 2,500 mètres. Peu de pays offrent un sol aussi tourmenté et découpé de ravins et de montagnes. A peine dans certains districts peut-on rencontrer quelques plaines d'un petit nombre de lieues de diamètre. Toutefois le Tigré ne présente pas d'accidens de terrain aussi accentués que le reste de l'Abyssinie; c'est une région ondulée, traversée à peu près en tout sens, mais principalement de l'est à l'ouest, par des rivières souvent encaissées et dont la saison sèche tarit presque partout le cours. Ces rivières sont des affluens des grands fleuves, le Mareb et le Tacazzé, qui, après un cours irrégulier de quelques centaines de lieues, se réunissent à l'Atbara, pour porter au Nil le tribut de leurs eaux. C'est donc au bassin de ce fleuve qu'appartient tout le versant parcouru par l'armée anglaise. Il faut dix ou douze journées pour traverser le Tigré du nord au sud; les Anglais n'auraient éprouvé aucune difficulté dans cette marche, si le manque absolu de routes et le peu de ressources du pays ne les avaient souvent arrêtés.

Le commerce est à peu près nul dans le Tigré; c'est à peine si de loin en loin on rencontre de petits convois d'ânes ou de mulets

porteurs de sacs de grain, ou parfois des caravanes de chameaux venues du littoral de la Mer-Rouge avec un chargement de sel. Ce trafic insignifiant se fait par des sentiers mal tracés selon les formes du terrain, la viabilité étant restée à l'état de nature. Pour faire passer une armée suivie d'artillerie de campagne, il était nécessaire d'améliorer du moins les passages les plus difficiles. Les Anglais se contentèrent de quelques coups de pioche tout à fait indispensables.

Du sein du plateau du Tigré surgissent de toutes parts, et plus accentuées vers l'ouest, des montagnes aux formes bizarres, au sommet horizontal bordé de murailles à pic et à arêtes rectilignes. Ces montagnes, appelées *ambas*, forment le trait caractéristique de l'orographie abyssine. Des crevasses plus ou moins profonde, et dont les formes rappellent les *barrancas* du Mexique, se remarquent aussi dès l'entrée sur les plateaux. D'ailleurs l'aspect général est triste et dénudé : peu ou point de végétation, pas d'arbres, peu de cultures; le sol est rocailleux et souvent couvert de hautes herbes desséchées pendant la plus grande partie de l'année. De loin en loin, on rencontre quelques villages de misérable apparence, la plupart à demi ruinés; on sent que la guerre civile a passé par là, et que l'industrie des habitans n'a pu relever les ruines amoncelées. Peu ou point de centres de population de quelque importance; un peu de grain, orge, blé, maïs, quelques chevaux ou mulets et de chétifs troupeaux de bœufs constituent à peu près les seules ressources du Tigré. L'eau se trouve d'ailleurs presque partout en quantité suffisante pour les besoins d'une armée.

Pas plus que le pays, les habitans n'offrent l'occasion d'études bien variées. Les voyageurs ont depuis longtemps fait connaître les Abyssins, et quelques-uns se sont plu à les peindre sous les plus séduisantes couleurs. On a vanté leur bravoure, leur caractère bienveillant et hospitalier, leur foi religieuse, leurs mœurs douces et patriarcales. Il se peut qu'un séjour prolongé au milieu de ces populations, qu'un contact plus intime avec elles permette de recueillir d'intéressantes observations; mais à première vue l'on ne rencontre pas en Abyssinie de ces types qui frappent comme chez tant de peuples de l'Orient, dont les costumes, les mœurs et le caractère sont à chaque pas l'objet de nouvelles surprises. Des traits réguliers, une taille élevée et bien prise, distinguent l'Abyssin du nègre, dont il a d'ailleurs la peau foncée. Quant à son costume, il se compose invariablement d'une chemise et d'un pantalon de toile blanche, et d'une grande pièce d'étoffe de même couleur, bordée d'une large raie rouge, dans laquelle il est constamment drapé. La seule chose qui prête à sa physionomie un type original c'est sa coiffure; chez l'homme, comme chez la femme, de longs cheveux

noirs sont tressés et enroulés suivant mille combinaisons dont la bizarrerie laisse bien loin derrière elle nos modes les plus excentriques. Chaque jour, des centaines d'Abyssins se pressaient autour des tentes, attirés par cette banale curiosité des races orientales et surtout par l'appât de nos dollars, qu'ils venaient échanger contre les modestes produits de leur pays. On sait que le dollar autrichien de Marie-Thérèse, connu aussi sous le nom de *talari*, est la seule monnaie ayant cours dans quelques contrées de l'Orient. En Abyssinie, un ou deux dollars sont le prix ordinaire d'un bœuf. Malheureusement, comme il n'existe aucune monnaie fractionnaire, il fallait payer un dollar le plus petit objet, une tasse de lait ou quelques œufs, toutes les fois qu'on ne pouvait donner en échange une poignée d'orge ou de farine.

Il serait fastidieux de suivre pas à pas les colonnes anglaises à travers le plateau du Tigré : la monotonie du paysage égalait celle des marches. Une seule fois on put se croire au bout de cette succession désespérante de montagnes dénudées et de plaines stériles. La colonne venait de gravir un massif de collines élevées, lorsqu'en arrivant au sommet du versant opposé nos regards tombèrent avec ravissement sur le plus délicieux paysage qu'on puisse imaginer. A nos pieds s'étendait une riante vallée toute couverte de prairies verdoyantes au milieu desquelles serpentait une petite rivière aux eaux abondantes et limpides. De majestueux sycomores y répandaient leur ombre; au milieu de bosquets embaumés, quelques palmiers balançaient leurs cimes élégantes, et sous les rayons dorés du soleil couchant des roches minérales étincelaient des plus brillantes couleurs. Dans un de ses nombreux replis, la rivière baignait un petit promontoire couvert de grès rouges, au milieu desquels s'élevait un modeste sanctuaire à demi caché dans un bouquet de verdure et de fleurs. Rien ne peut rendre la joie que nous causèrent quelques heures passées dans ce lieu. La petite église, dont l'état de délabrement témoignait le plus complet abandon, avait été taillée dans le rocher même, dont les chaudes nuances lui prêtaient l'effet le plus pittoresque. La forme était celle d'une croix grecque, et un double rang de piliers massifs en décorait l'intérieur. Plus d'un voyageur sans doute avait été déjà séduit par le charme de ce site. Théophile Lefèvre en donne une gracieuse description dans son *Voyage d'Abyssinie*. Ce n'était, hélas! qu'une oasis au milieu du désert, qu'un épisode bien court dans notre marche. Quelque cent mètres plus loin, la nature aride du plateau reparaissait aussi monotone que jamais.

Le mois de février fut employé à faire franchir aux premières colonnes les quelques marches qui séparent Sénafé d'Antalo. Souvent il fallait s'arrêter pour s'ouvrir un chemin praticable au milieu

des rochers. Pendant tout ce temps, l'activité la plus grande régnait en arrière : entre Zoulla et le quartier-général, c'était un mouvement incessant de convois. Sans compter l'établissement de Sénafé, où venaient chaque jour s'entasser des ressources tirées du pays même ou de la mer, on forma sur plusieurs points de petits dépôts gardés par des postes pour assurer presque à chaque station le ravitaillement des colonnes nombreuses qui suivaient l'avant-garde.

Cependant trois mois à peine restaient encore avant la saison des pluies. Quelques nouvelles reçues des prisonniers, quelques renseignemens recueillis autour de nous, confirmaient le général en chef dans l'espoir d'atteindre Théodoros à Magdala; mais les évaluations les moins exagérées estimaient que cette place était encore à quinze journées de marche. D'un autre côté, si l'armée anglaise avait eu quelque difficulté à faire mouvoir ses colonnes dans les plaines du Tigré, tous les rapports faisaient pressentir que des obstacles bien plus sérieux l'attendaient au-delà d'Antalo. Le pays était ravagé par la guerre civile, partagé entre une foule de petits chefs sans cesse en lutte les uns contre les autres; il était douteux qu'on pût en obtenir autant de secours que du prince Kassa. Sir Robert Napier prit promptement un parti décisif. Il fallait à tout prix que la campagne fût terminée avant la fin de mai, et pour cela force était d'atteindre Magdala dès le commencement d'avril. La route était ouverte entre la mer et Antalo : sans retard, le général en chef expédia des ordres à Zoulla et fit avancer à marches forcées les diverses colonnes qui devaient se réunir sous son commandement pour attaquer la position de Magdala. Lui-même résolut de se porter en avant avec la tête de colonne pour se rendre compte des difficultés et des ressources qu'il allait rencontrer. Par une sage prévoyance, il fit établir à Antalo une troisième grande place de dépôt dont le rôle devait être capital pendant le reste de la campagne. Ce point extrême des provinces soumises à l'autorité de Kassa était indiqué comme devant former le dernier grand centre d'approvisionnemens à la lisière d'un pays dont on ignorait encore ce qu'il serait possible de tirer.

II.

C'est à ce moment qu'allait commencer pour l'armée anglaise une série de privations, de fatigues et d'épreuves de toute nature qui donnent à la campagne d'Abyssinie un caractère tout particulier. Réduits au plus strict nécessaire comme moyens de transport, manquant parfois de vivres et n'ayant pas le stimulant d'une victoire glorieuse et probable comme prix de leurs efforts, officiers et soldats supportèrent ces pénibles travaux avec une constance et une

abnégation à toute épreuve. Il faut renoncer à décrire ces marches harassantes, ces colonnes allongeant leur unique file par des sentiers étroits à peine tracés au milieu des rochers et des précipices, ces bivouacs sur un sol tantôt poudreux, tantôt détrempé par les orages, où dix officiers s'entassaient dans une simple tente de soldat. Bien souvent les troupes, parties à la pointe du jour, n'avaient pas gagné le camp avant la tombée de la nuit. C'était une coupure imprévue qu'on avait rencontrée et qui n'avait pu être franchie qu'après deux ou trois heures de travail; plus fréquemment, c'était la chute de quelque mulet dans un passage étroit qui avait arrêté la colonne. Ces accidens se renouvelaient dix fois, vingt fois dans une seule marche, et le soir, au lieu du repos si nécessaire, de nouvelles épreuves attendaient le soldat au bivouac. Souvent les bagages n'arrivaient qu'à une heure avancée de la nuit; la ration, rarement complète, ne donnait qu'une nourriture insuffisante; le temps manquait pour cuire les alimens. Un peu de viande, une livre de farine de médiocre qualité, quelques grammes de thé, voilà de quoi se composait l'ordinaire du soldat. Le pain, le biscuit même, étaient choses inconnues, encore plus l'alcool pour couper l'eau, parfois saumâtre et malsaine. L'officier avait à souffrir les mêmes privations et partageait en tous points le régime du soldat. Quant aux animaux, leur condition était, s'il est possible, plus misérable encore; très rarement ils recevaient la moitié de la ration rigoureusement nécessaire, et ils n'en devaient pas moins marcher tous les jours, car il était impossible de donner aux troupes une seule journée de repos.

Quelques mots sur le pays compris entre Antalo et Magdala feront mieux sentir avec quelles difficultés l'armée anglaise allait se trouver aux prises dans cette seconde partie de la campagne. Presque en sortant d'Antalo, la route s'engage dans une région de hautes montagnes dont les diverses chaînes, s'étendant dans une direction perpendiculaire à celle de la ligne d'opérations, forment autant d'obstacles considérables à franchir. A chaque étape, il faut ainsi passer des cols situés à une hauteur de 1,000 mètres et plus au-dessus de l'altitude générale du plateau, ou descendre dans de profonds ravins qui présentent les mêmes différences de niveau (1). On traverse successivement une série de vallées dont les torrens s'écoulent à l'ouest vers le Tacazzé; dans l'une d'elles se trouve le lac Ashangi. A quelques marches de Magdala, la route coupe le

(1) Ce sont ces ascensions répétées souvent plusieurs fois dans la même journée qui donnèrent lieu à une plaisanterie attribuée par le *Times* à un soldat anglais et qui avait cours en effet dans l'armée : « They may call it a table land, but I call it a table turned upside down, and we are marching up and down the legs. »

Tacazzé tout près de sa source, mais dans une vallée très profonde; il fallut ouvrir à la mine un sentier en lacets sur les flancs abrupts des rives. Au-delà de cette vallée, on monte sur le vaste plateau de Wadela, dont l'altitude dépasse 3,000 mètres. A l'extrémité de ce plateau, d'une longueur d'environ 70 kilomètres, l'armée anglaise devait rejoindre la route construite par Théodoros avec son armée, dans sa marche de Debra-Tabor sur Magdala. Traînant à sa suite une artillerie pesante, le négus avait employé un mois entier à franchir les deux gigantesques crevasses au fond desquelles coulent les rivières Djedda et Bashilo, tributaires du Nil-Bleu. Ces deux coupures sont les derniers obstacles qu'on rencontre entre la plaine de Wadela et Magdala. Séparées l'une de l'autre par le petit plateau de Dalanta, d'une largeur d'environ 8 kilomètres, elles n'ont pas moins de 1,200 mètres de profondeur, et les bords sont taillés tellement à pic qu'on les jugerait d'abord infranchissables. Heureusement Théodoros, avec les 20,000 bras de son armée, avait ouvert sur les flancs une route qui, malgré une exécution grossière et des pentes rapides, permit aux colonnes anglaises de passer.

Sauf cette traversée du Djedda et du Bashilo, la région comprise entre Antalo et Magdala ne présentait avant l'arrivée de l'armée anglaise aucune voie de communication, tout au plus quelques sentiers à peine accessibles aux mulets. C'est par le fer et par la mine que les colonnes se frayèrent successivement un chemin, et dans cette dernière partie de la ligne suivie de la mer à Magdala les ingénieurs de l'armée firent des prodiges tels qu'au retour de l'expédition, deux mois après le passage si laborieux des premières colonnes, les Anglais trouvèrent presque partout une route facile.

Au commencement de mars, le général en chef quittait, avec les premières troupes, Antalo, où le reste des forces destinées à l'attaque de Magdala arriva le 15 mars et les jours suivans. La marche en avant fut lente par suite de la difficulté de réunir des approvisionnemens suffisans et de la nécessité d'ouvrir des passages praticables dans une région où la nature avait semé tant d'obstacles. Les ordres les plus rigoureux concernant les bagages, exécutés avec une ponctualité qui fait grand honneur aux sentimens militaires des officiers anglais, réduisirent les *impedimenta* et assurèrent aux colonnes le plus de légèreté qu'on pût obtenir. Les officiers durent abandonner leurs effets personnels, leurs tentes, et laisser à Antalo le peu de matériel qu'ils avaient pu emporter jusque-là. Une tente de troupe fut accordée pour 10 officiers de tout grade, depuis celui de colonel. Les généraux partagèrent une tente avec leur état-major particulier. L'ordinaire de tous fut réduit à une simplicité qui rappelait les brouets des Spartiates. Le comman-

dant en chef donnait d'ailleurs le premier l'exemple d'une soumission rigoureuse aux privations de toute nature qu'il imposait à son armée.

L'artillerie de montagne put suivre sans peine. Le corps expéditionnaire avait été pourvu de deux batteries légères d'un nouveau système de canons d'acier organisées en vue de la nature du pays. Armées de pièces d'un poids inférieur à 60 kilogrammes et surtout rendues plus mobiles par une ingénieuse répartition du chargement des caisses à munitions, ces deux batteries répondirent aux espérances qu'on avait fondées sur elles. Le matériel de campagne, consistant en 4 canons Armstrong de 12, avait pu arriver jusqu'à Antalo sur ses roues; il ne fallait pas songer à le mener ainsi plus loin. Cependant les Anglais tenaient à honneur de montrer leurs gros canons à Magdala. Le matériel fut démonté et chargé sur des éléphans (1), les attelages suivant haut le pied; 19 éléphans furent employés au transport des 4 pièces et de leurs avant-trains. Deux mortiers de 8 pouces, chargés de la même manière, exigèrent l'emploi de 4 autres éléphans, les bombes étant portées à dos de mulet. En ajoutant quelques éléphans chargés d'approvisionnemens divers pour la batterie, un total d'environ 40 de ces animaux accompagnait l'armée. Sans leur secours, il eût été impossible de faire suivre ce lourd matériel, et pas un accident n'arriva, soit à l'aller, soit au retour. Il fallut toutefois en former une colonne spéciale, ces animaux ne pouvant, dans un pays aussi difficile, suivre l'allure des troupes. En général, ils mettaient douze heures à franchir l'étape, que les colonnes parcouraient en cinq ou six heures de marche.

Pour quiconque n'a point suivi les colonnes expéditionnaires de l'armée des Indes, la marche d'un convoi d'éléphans est un spectacle tout nouveau. Rien de plus intéressant que de voir ces gigantesques quadrupèdes s'avancer d'un pas lent, mais toujours assuré, sur les sentiers les plus étroits, gravir ou descendre les pentes les

(1) Il n'est pas sans intérêt d'indiquer de quelle manière le matériel démonté était réparti sur les éléphans; en voici le détail :

Pour chaque pièce, 1 éléphant.	4 éléphans.
— affût, 1 éléphant.	4
— avant-train et une roue, 1 éléphant.	4
Pour les deux coffres à munitions et une roue, 1 éléphant.	4
Pour les huit roues restant, à raison d'un éléphant pour trois roues.	3
Total.	19 éléphans.

La charge de l'éléphant qui ne portait que deux roues était complétée avec divers accessoires; le poids moyen de ces différentes charges est d'environ 800 kilogrammes, bâts compris.

plus rapides, ici sondant le sol avec leur large pied pour s'assurer que leur masse y trouvera un appui solide, là écartant ou arrachant avec leur trompe les broussailles qui feraient obstacle à leur marche. Leur puissance et leur imposante stature n'ont d'égales que leur intelligence et leur docilité; un Indien, parfois un enfant, suffit à les conduire, et jamais maître ne connut de serviteur plus obéissant et plus dévoué. Entre l'éléphant et son cornac, il s'établit par l'habitude d'une éducation et d'une vie journalière communes une sorte de concert de pensées, et, si ce dernier vient à manquer ou à périr, il n'est pas rare que l'éléphant se refuse à toute espèce de service.

On sait comment se fait le chargement des caravanes de chameaux. Pour l'éléphant, la cérémonie se passe à peu près de même; seulement, la construction massive de ses membres ne lui permettant pas de les replier sous son corps, c'est par un double écart en avant et en arrière qu'il parvient à s'accroupir pour recevoir son fardeau.

La présence de ces colossales bêtes de somme dans l'armée anglaise causait chaque jour de nouveaux étonnemens parmi les Abyssins. Ceux-ci ne connaissaient que les éléphans sauvages, qui abondent dans les régions chaudes du littoral ou dans les vallées basses de l'intérieur, et ne pouvaient concevoir qu'on eût dompté la nature farouche de ces redoutables animaux jusqu'à en faire de si dociles auxiliaires. Est-il vrai d'ailleurs que l'éléphant d'Afrique, d'un caractère plus irascible que son congénère d'Asie, ait toujours résisté aux tentatives de domestication? La première fois qu'il nous fut donné de voir une troupe d'éléphans en marche, ce fut dans un des sites de montagnes les plus tourmentés de l'Abyssinie. Le camp, prévenu de l'arrivée du convoi, s'était porté en masse au pied des hauteurs qui dominaient la vallée où se trouvait notre bivouac. La route suivait pendant quelque temps la crête de la montagne et descendait par une pente rapide au milieu de rochers qui en certains points en dérobaient les contours. Le jour commençait à baisser lorsque parurent, à 500 pieds au-dessus de nos têtes, des masses confuses dont le mouvement était à peine sensible; peu à peu on les vit s'engager sur la pente, puis se rapprocher, disparaissant de temps en temps pour reparaître bientôt, et la colonne, arrivée dans la plaine, défila enfin majestueusement au milieu d'une double haie de soldats anglais, et s'arrêta au bivouac qui lui était préparé. Les clartés douteuses du crépuscule donnaient à ce spectacle quelque chose de fantastique.

Vers la fin de mars, la plupart des détachemens avaient atteint le plateau de Wadela, les derniers ayant dû franchir à marches forcées la région montueuse qui s'étend depuis Antalo jusqu'au Ta-

cazzé, sur une longueur de 14 étapes. La marche sur ce plateau fut relativement facile, bien que les troupes eussent à souffrir de la rigueur du climat, qui, à cette altitude de plus de 3,000 mètres, fait succéder des nuits glaciales à des journées où le thermomètre marque souvent 30 degrés. Les vivres commençaient aussi à manquer; jusque-là, la sollicitude du général en chef, heureusement secondé par l'habile et infatigable concours des agens politiques, avait réussi à tirer du pays tout ce qu'il tenait en réserve de grains et de fourrages; mais on approchait de Magdala, et, pendant sa marche sur cette forteresse, Théodoros avait impitoyablement rasé le pays environnant. Les quelques villages disséminés sur le plateau de Wadela ne présentaient au moment du passage des Anglais que des monceaux de ruines; quelques pauvres habitans osaient à peine se montrer au milieu des décombres de leurs foyers. Ces difficultés avaient été prévues; des convois étaient acheminés des places de dépôt échelonnées en arrière. Quelques-uns étaient conduits par des auxiliaires du pays, dont l'emploi fut une précieuse ressource; il fallait les attendre. Le général en chef n'avait pas cessé d'ailleurs d'entretenir des relations avec les chefs indigènes, et, s'il n'était pas possible d'en tirer les mêmes utiles services qu'avait rendus Kassa dans le Tigré, au moins l'armée fut-elle assurée de leurs bonnes dispositions. Leur haine commune contre l'ennemi qu'ils redoutaient tous également, Théodoros, était un sûr garant de leur fidélité.

Parvenue sur ce plateau après une suite d'efforts surhumains et de marches sans exemple, l'armée anglaise, si près du but, pouvait croire que ses épreuves étaient terminées. Quels obstacles auraient pu l'effrayer d'ailleurs après l'ascension de l'amba Alaji, ou celle encore plus rude des bords escarpés du Tacazzé? Cependant les plus terribles fatigues l'attendaient dans les trois ou quatre dernières étapes qui la séparaient de Magdala. On a vu plus haut qu'à l'extrémité sud du plateau de Wadela le terrain tombe brusquement et à pic dans une vallée profonde de 1,200 mètres, gigantesque crevasse qu'on croirait produite dans le sol par quelque cataclysme récent. De l'autre côté de ce gouffre, au fond duquel coule la rivière Djedda, le plateau de Dalanta, semblable d'aspect et d'altitude à celui de Wadela, se relève tout aussi brusquement, de sorte qu'il faut arriver au bord même de l'abîme pour en soupçonner l'existence ou en sonder la profondeur : de Wadela à Dalanta, l'œil n'aperçoit aucune interruption. La direction connue de la route frayée par Théodoros du plateau de Wadela jusqu'à Magdala assurait à l'armée anglaise de n'être pas arrêtée bien des semaines au bord de cet obstacle. Le général en chef en fit lui-même la reconnaissance; la réalité dépassait ce que l'imagination, familiarisée

avec les précipices de l'Abyssinie, avait pu concevoir de difficultés nouvelles. Quelques travaux de réparations indispensables furent entrepris aussitôt, et le 4 avril, à la pointe du jour, la première colonne paraissait au bord septentrional du Djedda.

Ce n'est pas sans un sentiment de doute et d'appréhension que ces troupes, aguerries par une expérience de plus de trente marches au milieu des ravins et des montagnes, s'engagèrent sur les pentes abruptes où, à chaque pas, hommes et animaux étaient menacés de rouler dans l'abîme. A mi-hauteur s'étend un petit plateau horizontal, comme une marche haute de 600 mètres d'un escalier de géans taillé par les mains de la nature, puis on retrouve un nouvel escarpement qui tombe à pic jusqu'au lit même de la rivière. La descente dura trois heures; il fallut s'arrêter pour réunir les divers élémens de la colonne, indéfiniment allongée. On eût dit une cataracte humaine précipitée au milieu de ces escarpemens. Tandis qu'une atmosphère vivifiante et légère régnait sur le plateau, la température au fond de ce gouffre était accablante. Des roches et des cailloux roulés formaient le lit de la rivière; quelques flaques d'eau étaient disséminées dans de petits bassins; quelques grands arbres, et principalement de maigres buissons épineux, étaient la seule trace de végétation dans cette vallée, que certaines relations représentaient comme éblouissante de la verdure des tropiques.

Après une halte assez longue, il fallait gravir la rive opposée sur des pentes non moins inaccessibles pour gagner le bivouac du plateau de Dalanta. A pied, à la tête de ses troupes, sir Robert Napier s'engagea le premier au milieu des ravins et des rochers; une épaisse couche de poussière recouvrant des pierres roulantes rendait la marche encore plus pénible. Il faisait presque nuit lorsque la tête de colonne atteignit le bord du plateau de Dalanta; il n'avait pas fallu moins d'une journée entière laborieusement remplie pour gagner ce plateau, qu'on semblait toucher du bivouac de la veille. La nuit était complète bien avant qu'aucun bagage eût pu arriver jusqu'au camp. Sans tentes, sans vivres, les troupes furent une fois de plus privées d'un repos si chèrement acheté; pour comble d'infortune, un orage violent éclata sur le camp. La pluie eut bientôt détrempé le sol gras et fertile et transformé la surface en un marais glissant et fangeux. Jamais nuit au bivouac ne fut moins comfortable, et pourtant il eût été impossible de saisir un murmure ou une plainte! C'est dans ces épreuves de la vie des camps, d'autant plus rudes qu'elles ne sont compensées par aucune gloire, qu'on se prend à admirer le caractère tout original du soldat anglais; le flegme britannique, type distinctif de nos voisins, prête à leurs vertus militaires une physionomie à part qu'on ne retrouverait dans aucune autre armée.

Désormais une seule marche séparait l'armée anglaise de Magdala : le petit plateau de Dalanta allait devenir le point de concentration de toutes les forces destinées aux opérations contre la forteresse où Théodoros restait enfermé avec ses captifs. Du 5 au 9 avril, les colonnes rejoignirent successivement le quartier-général, les éléphans arrivèrent avec le gros matériel d'artillerie, et quelques convois de vivres apportèrent les ressources les plus indispensables. Comme le Wadela, Dalanta avait été dévasté par les bandes de Théodoros, et ne pouvait absolument rien fournir. Ce délai de quelques jours fut employé à des reconnaissances dirigées par le général en chef vers le Bashilo, pour se rendre compte de la position de Magdala. La vallée au fond de laquelle coule la rivière Bashilo est un gouffre semblable à celui du Djedda. Plus profonde encore que la première, cette crevasse reproduit les mêmes accidens de terrain et en particulier le même plateau intermédiaire. A 4 ou 5 kilomètres à l'ouest du point où était établi le camp anglais, les deux vallées se joignent, formant ainsi au plateau de Dalanta une enceinte continue, et les deux rivières unissent leurs eaux pour les porter au Nil-Bleu. De la rive septentrionale du Bashilo, l'œil apercevait, à 10 ou 12 kilomètres à vol d'oiseau, les hauteurs dont l'ensemble compose la position de Magdala. Le terrain sur la rive opposée ne se relève pas aussi brusquement, mais s'étage en une série de plateaux successifs, profondément découpés par des ravins tributaires du Bashilo et perpendiculaires au cours de cette rivière. Au-dessus de ces plateaux, et isolé du reste du système, surgit un massif formé de trois ambas d'inégale hauteur disposées en un triangle irrégulier. Ces trois ambas, qui portent les noms de Fala à l'ouest, Sélassé à l'est et Magdala vers le sud-est, sont reliées entre elles par des croupes ou de petits plateaux, et en certains endroits isolées par des précipices d'une grande profondeur. Le camp de Théodoros était installé sur ce massif; les ambas étaient armées d'artillerie, celle de Magdala, la plus en arrière et la moins accessible, formant la citadelle et comme le réduit de la position.

Les forces réunies sur le plateau de Dalanta, d'un effectif d'environ 5,000 combattans, comprenaient 4,000 hommes d'infanterie, dont moitié Européens, 500 cavaliers de l'armée des Indes et 500 hommes d'artillerie pour le service d'une batterie de fuséens et de dix-huit bouches à feu (1). La batterie de fuséens, armée de 12 tubes pour le tir des fusées américaines de Hale, était servie par un détachement de marins. Un petit nombre de soldats du génie anglais et

(1) Deux mortiers de 8 pouces, quatre canons Armstrong de 12, et douze canons légers de montagne en acier.

quelques compagnies de sapeurs de l'Inde complétaient la colonne expéditionnaire, à laquelle vinrent s'adjoindre quelques jours plus tard deux escadrons de dragons de la garde qui rallièrent le camp devant Magdala. Pour les opérations, ces forces avaient été réparties en deux brigades mixtes comprenant des troupes de toutes armes.

Pendant leur séjour sur le plateau de Dalanta, les Anglais eurent à subir plusieurs violens orages, prélude ordinaire de la saison des pluies. Les pénibles épreuves qui en résultèrent pour tous durent donner à réfléchir sur les difficultés que présenterait la retraite, si l'armée était attardée dans ses opérations. D'un autre côté, si on touchait le but, on était presque aussi loin d'une solution qu'en mettant le pied sur la terre d'Abyssinie. Rien ne pouvait faire prévoir l'issue de cette aventureuse campagne; les rapports des espions, les renseignemens fournis par les chefs indigènes venus spontanément au camp anglais, ne laissaient rien soupçonner des dispositions de l'ennemi. Tout ce qu'on savait, c'est que Théodoros occupait Magdala avec les prisonniers; les forces qu'il y avait rassemblées indiquaient la pensée d'une résistance sérieuse. C'était un grand point pour l'armée anglaise, qui si longtemps avait eu la crainte de ne jamais rencontrer d'ennemi à combattre. La lutte une fois engagée, l'issue n'en pouvait être douteuse, et le seul échec que pouvait craindre la politique de l'Angleterre, c'était le massacre des prisonniers dans le cas où le roi Théodoros serait exaspéré par cette lutte. Plus le coup porté serait rapide, plus on devait compter sur un succès complet.

Tous ces motifs augmentaient l'impatience de sir Robert Napier. Dès qu'il eut réuni les moyens d'agir qu'il attendait et rassemblé les données les plus indispensables sur les positions et les forces de l'ennemi, il résolut de marcher sans retard. Le camp fut levé le 10 avril au matin; l'armée s'engagea sur les pentes qui dominent la rivière Bashilo. Cette descente fut plus longue et peut-être plus difficile encore que celle du Djedda, et en renouvela toutes les péripéties. Vers midi, toutes les forces étaient réunies au fond de la vallée, au bord d'un ruisseau aux eaux limoneuses coulant au milieu de bancs, de grèves et de galets qui forment le lit du Bashilo pendant la saison des pluies. Malgré la proximité des positions de l'armée de Théodoros, rien ne faisait soupçonner qu'on pût rencontrer l'ennemi ce jour-là. Une reconnaissance conduite par le quartier-maître-général de l'armée fut envoyée dans la direction de Magdala. Le major-général, sir Charles Staveley, qui avait le commandement direct des troupes, reçut l'ordre d'appuyer cette reconnaissance et d'aller occuper avec la première brigade un des pla-

teaux intermédiaires entre la vallée du Bashilo et la position de Magdala. La seconde brigade établit son camp au bord même de la rivière.

La route qui conduit du Bashilo à Magdala s'engage, en quittant les rives de ce cours d'eau, dans un défilé resserré formé par le lit de l'un des torrens tributaires et dominé des deux côtés par des hauteurs abruptes et élevées. C'est seulement en gravissant les pentes, à l'extrémité de ce défilé, qu'on aperçoit le massif de Magdala dominant tous les plateaux de la rive gauche du Bashilo. La première brigade était forte d'environ 1,900 hommes, et était accompagnée d'une batterie de montagne et d'une batterie de fuséens de la marine. Au moment où la tête de colonne gravissait les pentes qui conduisent aux plateaux, des coups de canon retentirent sur les ambas de Fala et de Sélassé, et des bandes d'Abyssins, se précipitant des hauteurs, assaillirent les troupes anglaises avec une intrépidité qu'on n'eût point soupçonnée. Aucune disposition n'avait été négligée pour éviter toute embuscade et toute surprise; aussi ce premier choc fut vigoureusement reçu et immédiatement repoussé. En un clin d'œil, l'infanterie fut déployée et prit position sur le plateau; la batterie de montagne et celle des fuséens ouvrirent sur les masses ennemies un feu meurtrier. L'engagement fut bientôt général; mais les chances de la lutte étaient trop inégales pour qu'elle pût se prolonger. Disputant pied à pied le terrain avec une énergie trop mal secondée par un armement impuissant, l'ennemi, décimé par les effets foudroyans des projectiles de l'artillerie anglaise et par les décharges meurtrières des fusils Snider, dut se replier en désordre vers ses positions. Les canons de Fala et de Sélassé n'avaient pas cessé leur feu pendant toute l'action, mais aucun projectile n'arriva dans les rangs des Anglais; ils étaient à une distance qui dépassait la portée du tir. L'infanterie anglaise et les troupes indigènes rivalisèrent d'entrain dans la poursuite; entre tous, les soldats du Pundjab se firent remarquer par leur sauvage énergie et leur ardeur emportée, que n'arrêtaient ni fourrés ni précipices. Leur régiment fournit à lui seul presque tous les blessés, dont le chiffre total pour les troupes engagées ne dépassait pas 20; pas un seul homme n'avait été tué.

La nuit arrêta la poursuite, et peut-être sans cette circonstance l'armée anglaise eût occupé, dès le soir même du 10, les premières hauteurs de la position de Magdala. L'effet produit n'en devait pas moins être décisif. Les pertes des Abyssins étaient considérables; leur général en chef avait été tué; près de 400 cadavres furent comptés sur le champ de bataille, et les renseignemens les moins exagérés firent estimer à 2,000 hommes le chiffre des tués et blessés. On a prétendu que le roi Théodoros n'avait pas eu la pensée

de cette attaque, et qu'il avait dû céder pour l'ordonner à la pression des chefs de son armée; lui-même, pendant l'engagement, était resté à Magdala. Il n'est pas douteux qu'en adoptant la tactique d'y concentrer ses moyens de défense pour y attendre les Anglais, il eût pu faire acheter chèrement la victoire à ceux-ci; mais il est probable qu'en les voyant paraître, dès les premiers jours d'avril, sur le plateau de Dalanta, il ne pouvait croire qu'ils y eussent réuni des forces et des moyens d'action capables de faire tomber Magdala. Informé par ses espions des mouvemens de l'armée anglaise depuis son apparition dans le Tigré, le négus savait qu'il lui avait fallu deux mois pour franchir les dix marches qui séparent Antalo de Sénafé. Comment pouvait-il supposer qu'en moins d'un mois ses ennemis arriveraient d'Antalo à Dalanta à travers un pays bien plus difficile et un parcours au moins double du premier? En apercevant de ses hauteurs inaccessibles, dans la matinée du 10 avril, le mouvement de la colonne anglaise, il dut croire à une faible reconnaissance dépourvue d'artillerie et dont ses bandes nombreuses et vaillantes triompheraient aisément. On a su depuis que les batteries de montagne avaient été prises par les Abyssins pour des bagages de l'armée, proie qui excitait leur convoitise et qu'ils ne supposaient pas à l'abri d'un coup de main hardi. On ne peut d'ailleurs s'étonner que de pareils ennemis n'eussent pas des notions parfaitement exactes sur les effets foudroyans des canons rayés et des carabines Snider.

Sir Robert Napier, qui avait suivi la première brigade, assista aux dernières péripéties du combat. Il envoya immédiatement à la seconde brigade l'ordre de rallier son quartier-général, tandis que les troupes de la première bivouaquaient sur le lieu même de l'engagement. Pendant la nuit, la seconde brigade rejoignit, et avant la pointe du jour toutes les troupes furent mises en mouvement. Le commandant en chef, se rapprochant de Magdala, alla établir son camp sur un petit plateau au-dessous de l'amba de Fala, d'où il commandait la route qui conduisait aux positions de l'ennemi.

Il serait assurément très exagéré de faire du combat du 10 avril une action de guerre digne des fastes de l'armée anglaise; mais on comprendra combien le succès de cet engagement imprévu avec un ennemi qu'on avait craint si longtemps de ne jamais rencontrer dut exalter les âmes et y effacer jusqu'à l'ombre de tout sentiment de lassitude ou de découragement. Cette campagne, que des esprits chagrins avaient jugée sans issue, désormais on en voyait la fin brillante et prochaine, suivie d'une rapide retraite. Au bout de cette retraite apparaissait le retour dans la patrie, l'oubli des fatigues, des privations et des misères. Telles étaient les pensées de tous au matin du 11 avril. Quiconque a vu des expéditions lointaines sait

bien qu'outre le noble sentiment du devoir et les aspirations de la gloire des armes, deux idées surtout soutiennent le moral des hommes au milieu des plus cruelles épreuves, la certitude du succès et l'espoir du retour.

Il restait encore, pour que le triomphe fût complet, à recueillir sains et saufs les prisonniers et à s'emparer du roi Théodoros mort ou vivant. La crainte qu'il pût s'enfuir de Magdala et échapper ainsi à la vengeance de l'Angleterre n'avait pas cessé de préoccuper le commandant en chef. Aussi des dispositions furent prises sur-le-champ pour investir Magdala. Guidé par la même pensée, sir Robert Napier avait, quelques jours auparavant, entamé des négociations avec la reine des Wollo-Gallas, tribu guerrière qui habite les confins sud-est de l'Abyssinie. Il voulait obtenir que les Gallas s'opposassent aux mouvemens de Théodoros, s'il cherchait à s'échapper par leur territoire; la mission eut un plein succès, et, peu de jours après la prise de Magdala, la reine des Gallas reçut au camp l'hospitalité du général en chef de l'armée anglaise.

D'autres sentimens agitaient en ce moment l'esprit du négus. Convaincu qu'il lui serait possible encore de faire sa paix avec l'Angleterre au moyen de quelques concessions spontanément et gracieusement offertes, il dépêcha, dès le matin du 11 avril, des parlementaires à sir Robert Napier. Le lieutenant Prideaux et un missionnaire, M. Flad, deux des captifs européens, arrivèrent au camp anglais chargés de cette mission. Les hourras les plus sympathiques saluèrent leur présence au milieu de leurs compatriotes; chacun était curieux de les voir, de les entendre, d'apprendre de leur bouche que les infortunés dont la délivrance aurait coûté tant de fatigues étaient encore tous vivans, prêts à jouir de la liberté qu'on leur apportait. Les envoyés de Théodoros eurent avec le général en chef une longue entrevue. Le roi offrait de rendre immédiatement tous les prisonniers; le combat de la veille l'avait convaincu de la supériorité des armes européennes; il y avait perdu l'élite de son armée; il sentait que la résistance était impossible et exprimait le désir de conclure avec l'Angleterre un traité d'amitié. Il priait donc le commandant en chef de lui faire connaître sur quelles bases il voudrait entamer les négociations. A ces ouvertures, sir Robert Napier répondit par la plus inflexible détermination; la pensée qu'il pouvait compromettre le salut des captifs n'ébranla pas la résolution formée depuis longtemps dans son esprit d'obtenir une vengeance et une réparation éclatantes. La patience de l'Angleterre avait été lassée, et le pays ne pouvait avoir sacrifié tant de millions pour arrêter son armée victorieuse, après une campagne si pénible, devant un traité illusoire. La réponse du général en chef fut que le roi Théodoros devait ouvrir à l'armée anglaise les portes

de Magdala et se rendre lui-même sans conditions. La promesse de la vie sauve et d'un traitement en rapport avec sa situation passée lui était seule faite.

C'est avec la plus vive anxiété que l'armée attendit de connaître l'effet produit par cet ultimatum rigoureux sur le négus, dont on n'ignorait pas le caractère altier et les farouches emportemens. Aussi grande fut la joie de tous lorsqu'on vit le soir même arriver au camp les prisonniers anglais renvoyés par Théodoros aux avant-postes. Le roi offrait un troupeau en présent au commandant en chef; ce présent ne fut pas accepté, et les conditions furent répétées de nouveau. Sir Robert Napier accordait à l'ennemi un délai pour y répondre, jusqu'au 13 avril au matin. Quelques Européens restaient encore captifs à Magdala : dans la journée du 12, ils furent renvoyés au camp; mais aucune réponse ne fut faite aux conditions imposées pour la capitulation.

Il paraît hors de doute qu'à ce moment Théodoros eut la pensée de s'échapper de Magdala, et de se retirer dans une autre forteresse distante de quelques lieues; mais, cerné comme il l'était de toutes parts, il fallait, pour accomplir ce projet désespéré, qu'il pût emmener dans sa retraite une troupe de soldats dévoués capable de se frayer un passage au milieu de ses ennemis. Aucun de ses plus fidèles ne répondit à l'appel du négus. C'est alors, dit-on, qu'il tenta une première fois d'en finir avec la vie; le coup qui devait le frapper fut détourné par un de ses serviteurs. Abandonné de tous depuis qu'une journée fatale avait fait tomber son prestige, ce malheureux chef attendit alors avec une sorte d'inertie résignée que l'heure de la vengeance eût sonné pour l'Angleterre. Il voulait bien succomber sous les coups d'une implacable destinée; mais sa fierté de barbare se révoltait à toute idée de soumission.

Le 13 avril au matin, l'armée anglaise prit les armes; ne laissant au camp que les gardes nécessaires, le général en chef mit ses troupes en mouvement sur Magdala, et disposa ses moyens d'attaque pour le cas où l'ennemi défendrait ses positions. A peine la colonne était en marche qu'on vit descendre de toutes les hauteurs une foule d'hommes, de femmes, d'enfans, chargés d'armes et d'effets de toute sorte, et traînant à leur suite un nombre considérable de chevaux et de mulets. C'étaient les débris de l'armée de Théodoros et la population de Magdala qui fuyaient les calamités de la guerre, implorant la merci des vainqueurs. Les hommes furent désarmés, puis on laissa tous ces malheureux gagner l'intérieur du pays. Il était évident que l'armée ne rencontrerait aucune résistance. Les deux ambas de Fala et de Sélassé furent occupées sans coup férir; on n'y trouva que quelques canons, les mêmes qui avaient tiré sur les troupes anglaises dans la journée du 10, et dont

plusieurs étaient hors de service. Cependant quelques fuyards s'étaient retirés dans Magdala. Sir Robert Napier, voulant épargner à ses troupes le risque d'une attaque de vive force, fit placer ses batteries en position et ouvrir le feu sur la place. La distance trop grande et surtout la configuration du terrain où elles purent être établies, qui était fortement dominé par Magdala, rendirent leur tir à peu près inefficace. Leur secours était d'ailleurs superflu. Pas un coup ne fut répondu aux salves de l'artillerie anglaise; aussi, après quelques instans de cette canonnade inutile, le général en chef fit lancer une colonne d'assaut.

L'amba de Magdala forme une forteresse naturelle défendue par une ceinture continue de rochers à pic, s'élevant en certains points à 500 mètres au-dessus du fond des ravins, et dominant d'au moins 100 mètres le terrain sur lequel s'avancait la colonne d'attaque. Un escalier étroit, grossièrement taillé dans le flanc du rocher, donne accès de ce côté à une porte par laquelle on pénètre dans la place. C'est sur cette voie escarpée, longue de plus de 300 mètres, que s'engagea l'infanterie anglaise; la porte était solidement barricadée, et les premiers assaillans durent se servir d'échelles pour pénétrer dans une première enceinte formant une sorte de retranchement avancé. Les corps de quelques soldats abyssins, atteints par les projectiles de l'artillerie, jonchaient le sol de cette enceinte. Par une seconde porte, on débouchait dans la place elle-même. Lorsque les soldats anglais franchirent cette porte, un cadavre était étendu à quelques pas en arrière. Les interprètes et quelques-uns des prisonniers qui avaient accompagné la colonne d'assaut reconnurent sur-le-champ le roi Théodoros. Peu d'instans avant l'attaque, il s'était tiré dans la tête un coup de pistolet, ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis.

Telle fut la fin, non sans quelque grandeur, de cet homme, dont le nom parvenu jusqu'en Europe avait eu ses momens de prestige. Pour l'abattre, il avait fallu les armes d'une grande puissance. Si l'histoire nous a appris à admirer quelques héros de l'antiquité dont la mort tragique rappelle celle de Théodoros, n'est-il pas juste d'accorder aussi à ce chef barbare sa part de renommée? Le ciel lui-même sembla vouloir s'associer à cette catastrophe. Au moment où les Anglais s'étaient montrés devant Magdala, une auréole lumineuse du plus vif éclat (un halo solaire) avait paru autour du disque du soleil, pour s'évanouir seulement après la mort du négus. Les anciens n'auraient pas manqué de voir un présage dans ce brillant météore, dont la coïncidence bizarre avec les dramatiques événemens de la journée frappa tout le monde. De bien sanglantes images se mêlent aussi au souvenir de cette fin du négus. Pendant que la colonne d'assaut pénétrait dans Magdala, nos re-

gards se détournaient avec horreur du spectacle hideux de plus de 300 cadavres jetés sans sépulture au fond d'un abîme. Peu de jours auparavant, Théodoros avait fait massacrer ces malheureux et précipiter leurs corps du haut du rocher. La dépouille du négus fut recueillie et gardée par une sentinelle anglaise; mais, parmi les quelques serviteurs fidèles restés au dernier moment près de lui, aucun ne la réclama pour lui rendre les honneurs funèbres. Il fut enterré le lendemain dans l'église de Magdala, et la présence de quelques habits rouges fut la seule pompe qui accompagna ces tristes funérailles. La veuve de Théodoros et son héritier reçurent l'hospitalité au camp anglais et furent emmenés par l'armée dans sa retraite; la reine mourut en route, son fils seul fut embarqué et conduit en Angleterre.

III.

Une explosion de joie accueillit dans l'armée anglaise la nouvelle de la mort du négus; il semblait que chacun redoutait l'embarras qu'eût causé à l'Angleterre Théodoros prisonnier. Les captifs étaient libres, leur ennemi abattu et sa citadelle au pouvoir des Anglais; quatre jours leur avaient suffi pour terminer la campagne. Le 10 avril, les armes britanniques avaient été victorieuses; le 13, la politique de l'Angleterre obtenait un triomphe éclatant et complet. Le but de l'expédition d'Abyssinie était atteint peut-être au-delà même des espérances; mais ce n'était pas trop d'un pareil succès pour compenser les frais énormes de cette guerre et surtout pour payer les épreuves si pénibles qu'elle avait imposées au corps expéditionnaire.

La prise de Magdala livrait aux mains des Anglais tout le matériel de guerre de l'armée du négus : il consistait principalement en une quarantaine de canons de bronze de tous modèles et de tous calibres; quelques-uns avaient été fondus dans le pays; les affûts, les caissons, grossièrement construits, rappelaient par de minutieux détails les types de nos modèles français. On trouva en outre une certaine quantité de fusils doubles à percussion d'importation européenne, un nombre très considérable de sabres, de piques et de boucliers du pays et une grande quantité de poudre de guerre. De tout cela, rien ne méritait l'honneur d'être rapporté comme trophée. Ce matériel fut donc détruit; puis, voulant accomplir un dernier acte de vengeance, l'armée anglaise incendia Magdala, ce lieu témoin de la captivité et des tortures de tant d'infortunés.

Le 18 avril, l'armée quittait le camp de Magdala, traînant à sa suite les Européens avec leurs familles arrachés à leur captivité. Après une longue étape et une ascension pénible sur les rives

du Bashilo, elle se retrouva sur ce même plateau de Dalanta d'où elle était partie huit jours plus tôt pour attaquer l'armée du négus, incertaine encore du succès de la campagne. Comme les événemens avaient marché depuis ce jour, et combien aussi étaient différentes les pensées de tous! C'était pour la dernière fois que se trouvaient réunies les forces qui avaient combattu à Magdala. Pour opérer cette longue et pénible retraite de trente-cinq marches, le commandant en chef devait diviser son armée en plusieurs petites colonnes, capables de traverser plus aisément qu'une seule colonne nombreuse un pays difficile et dépourvu de ressources. Le 20 avril, avant de se séparer de ses compagnons d'armes, sir Robert Napier les passa en revue sur le plateau de Dalanta, voulant rester lui-même avec l'arrière-garde. Le mouvement de retraite commença dès le lendemain. Le 23 avril, le quartier-général quittait à son tour Dalanta. Les incidens de cette marche rappelèrent, à très peu de différence, ceux qui avaient signalé le mouvement en avant de l'armée. Si le travail des sapeurs, poussé sans relâche pendant toute la campagne, avait pu aplanir les plus sérieux obstacles du terrain, l'abondance était loin d'avoir augmenté depuis le premier passage des colonnes anglaises. Les faibles ressources du pays étaient depuis longtemps épuisées. Jusqu'à Antalo, où le général en chef arriva le 12 mai, les privations furent toujours les mêmes. Quelques orages épouvantables qui fondirent sur les bivouacs furent d'ailleurs pour les troupes la cause de nouvelles souffrances.

Le récit des événemens de cette rapide campagne nous a entraînés jusqu'à Magdala, à la suite du quartier-général, sans avoir eu le temps de jeter un coup d'œil en arrière. On pourrait s'étonner que, sur près de 14,000 combattans envoyés en Abyssinie, 5,000 à peine eussent pris une part active à l'expédition. Ce serait une grave erreur de penser que les autres troupes fussent restées inactives, pendant les trois mois qu'avait duré la marche en avant de la colonne d'opération. Sir Robert Napier n'avait pas entendu se jeter à l'aventure avec une poignée d'hommes dans un pays inconnu et si loin de sa base. Jamais les communications d'une armée ne furent mieux assurées, et, si les approvisionnemens réclamés impérieusement ne purent toujours arriver, la véritable raison fut l'impossibilité de les faire suivre à travers un pays de montagnes dépourvu de routes. La longueur de la ligne d'opérations, qui ne comprenait pas moins de 650 kilomètres de Zoulla à Magdala, donnera l'idée du nombre des détachemens et de l'effectif des troupes qui furent employées à maintenir les communications. La cavalerie irrégulière de l'Inde rendit les plus utiles services; sans cesse en marche, la nuit comme le jour, au milieu des montagnes les plus escarpées et des précipices, ces cavaliers indigènes, sou-

vent par petits groupes, quelquefois isolés, eurent un rôle capital pendant toute l'expédition. La nature du pays devait nécessairement amoindrir et presque supprimer le rôle ordinaire de leur arme dans les opérations de guerre.

Ce qu'il est difficile de ne pas admirer, ce sont les travaux de tout genre entrepris par l'armée anglaise sur une pareille distance. Les ingénieurs, les sapeurs, les corvées de travailleurs, pris dans les troupes de toutes armes, accomplirent de véritables prodiges. Les 650 kilomètres de routes devenues praticables, et en bien des points carrossables, avaient été exécutés en moins de six mois, à travers une région où n'existait, sur la plupart des points, aucune trace de voie de communication. Des établissemens considérables avaient été créés sur divers points en vue d'une occupation nécessitée par une prolongation de la guerre. Sans parler des camps d'Antalo, d'Addigraht et de quelques autres places, où la garnison occupait des postes retranchés approvisionnés largement, le camp de Sénafé avait été transformé en trois mois en une vaste place d'armes, où l'armée entière eût trouvé l'installation la plus complète pour hiverner pendant la saison des pluies. Six mois de vivres y étaient accumulés; des hôpitaux baraqués, des abris pour les animaux et le matériel, de l'eau en abondance, des campemens comfortables pour les troupes, assuraient au corps expéditionnaire les moyens de défier la fortune adverse qui l'eût retenu dans le pays.

C'était à Zoulla surtout, à cette base d'opérations si bien choisie et si précieuse, que les plus surprenans efforts avaient été dépensés pour transformer une plage déserte en un vaste entrepôt. Chargée de fournir à tous les besoins futurs de l'armée et devant suffire à toutes les prévisions du commandant en chef, cette place de dépôt était devenue un établissement militaire capable de servir de base à une grande armée. Le mouvement de la flotte n'avait pas cessé de l'approvisionner journellement, et les travaux du chemin de fer, poussés activement, avaient permis d'utiliser cette voie pour emporter vers l'intérieur le matériel de toute espèce. Ce ne fut que dans le courant du mois de décembre 1867 qu'on put commencer les travaux du chemin de fer, les études préliminaires ayant exigé un certain temps. Dirigée du môle de Zoulla au camp de Kumoylé, au pied des montagnes, cette voie avait atteint, dès le 19 février 1868, une longueur de 6 milles (9 kilomètres 1/2). La circulation fut établie sur-le-champ, et tandis qu'on transportait au fur et à mesure des besoins le matériel nécessaire pour la construction d'une nouvelle section de la voie ferrée, les approvisionnemens étaient transportés à un dépôt provisoire établi à la tête de la ligne; chaque jour, 150 ou 200 tonnes de matériel étaient ainsi enlevées, ce qui

épargnait au service des transports de longs délais et des fatigues considérables pour les animaux. On put dès lors ne laisser à Zoulla qu'un très petit nombre d'animaux, et tandis qu'au bord de la mer il fallait les abreuver d'eau distillée d'un prix de revient exorbitant, ils trouvèrent au milieu de la plaine l'eau douce que fournissaient en abondance des puits creusés par l'armée. A la fin de mars, la ligne atteignait le neuvième mille, et avant le 1er mai le parcours total de 12 milles (19 kilomètres) était terminé. Des corvées, prises dans les divers corps de l'armée, avaient seules accompli ces travaux sous la direction du service du génie. Les rails, les traverses, le matériel roulant, avaient été apportés de l'Inde, et ce ne fut pas une petite difficulté que de mettre en état de service tous ces objets de modèles divers. Le sol mouvant du désert fut parfois un obstacle sérieux pour établir solidement les rails; des tranchées durent être creusées à travers quelques collines; il fallut jeter sur des torrens huit ponts en fer, dont quelques-uns à plusieurs travées.

Jusqu'au 24 mai, les trains ne cessèrent de se succéder, emportant jusqu'au pied des montagnes tous les approvisionnemens nécessaires; à cette date, la campagne était terminée. Dans la retraite, le chemin de fer rendit de nouveaux services. Arrivées à Kumoylé les troupes furent embarquées sur la voie ferrée et conduites sur le môle de Zoulla, d'où elles étaient immédiatement transportées à bord des bâtimens. Cela permit d'éviter aux régimens fatigués par de longues marches d'avoir à séjourner plusieurs jours dans les plaines brûlantes du littoral, où des maladies étaient à redouter pour des hommes épuisés par les privations de la campagne. Chaque jour, les trains du chemin de fer transportaient ainsi jusqu'à 1,500 hommes avec les bagages et le matériel. Ces chiffres font juger suffisamment les inappréciables services que rendit au corps expéditionnaire d'Abyssinie l'établissement de cette voie ferrée. La nature du pays n'eût pas permis de la pousser plus loin. Non compris la valeur du matériel apporté de l'Inde, où il avait déjà servi, ces 19 kilomètres de chemin de fer avaient coûté seulement 6,000 livres sterling. Il serait beaucoup trop long de donner une description détaillée de tous les travaux exécutés en Abyssinie pendant le court séjour de l'armée anglaise. Une ligne télégraphique, double dans la traversée du défilé de Kumoylé, put être conduite avant la fin de mars jusqu'à Antalo, sur un parcours de plus de 300 kilomètres; les poteaux nécessaires pour soutenir les fils durent être apportés presque partout, le pays manquant de bois.

Pressé par la saison des pluies, dont les troupes avaient senti déjà les premières et terribles atteintes, sir Robert Napier poursuivit sa retraite à marches forcées vers la côte. Le 24 mai, le quartier-général arrivait à Sénafé, sa dernière station sur les plateaux. C'est

là que le commandant en chef de l'armée anglaise eut une dernière entrevue avec le prince Kassa, ce chef du Tigré dont le concours avait été si précieux jusqu'à la fin. Sir Robert Napier tenait à laisser à Kassa un témoignage éclatant de la gratitude de l'Angleterre : 1,500 fusils Enfield et une batterie de montagne de pièces à âme lisse, présent inestimable pour ce chef, payèrent les services constans et dévoués qu'il avait rendus. Les dernières marches dans les gorges des montagnes devaient être les plus pénibles. Il avait suffi de quelques jours de pluie pour emporter toute trace de la belle route ouverte peu de mois auparavant. En quelques passages, et notamment dans ce défilé si bien nommé par les Anglais l'*Escalier du Diable*, c'était un véritable chaos. Des soldats isolés périrent dans cet endroit, surpris par un orage subit qui y accumula plus de 30 pieds d'eau. Malgré ces difficultés et ces quelques accidens, la retraite s'acheva heureusement. Dès les premiers jours de juin, l'armée avait évacué les plateaux, l'embarquement se poursuivait sans relâche. On a vu déjà que les corps ne stationnaient même pas un jour dans la plaine torride de Zoulla; on n'avait laissé sur ce point que le personnel rigoureusement nécessaire pour surveiller l'embarquement. Sir Robert Napier demeura le dernier de tous à Zoulla, fidèle à sa promesse de veiller jusqu'au dernier instant avec sollicitude sur l'armée qui lui était confiée. Le 13 juin 1868, pas un soldat anglais ne restait sur la terre d'Abyssinie. Le matériel encombrant et en particulier celui de la voie ferrée, qu'il avait été impossible d'embarquer, fut confié à la garde d'un bataillon de troupes égyptiennes campé dans les environs jusqu'au jour où une saison moins chaude permettrait d'en venir faire l'enlèvement. La flotte anglaise quitta Annesley-Bay après un séjour de neuf mois, et bientôt à l'activité bruyante du camp succéda le silence du désert. Quelques baraques encore debout marquaient seules la trace du passage éphémère de la civilisation occidentale sur ces rivages.

Ces notes devraient s'arrêter ici. Au lendemain du jour où le dernier navire s'éloigna de la baie d'Annesley, tout était fini pour l'Angleterre en Abyssinie. L'expédition n'était plus qu'un souvenir, glorieux pour l'armée de sir Robert Napier, étrange et passager pour ces races que la présence des soldats anglais avait un instant étonnées. Cependant n'est-on pas tenté de se demander quel sera l'avenir de l'Abyssinie et quelle influence la chute de Théodoros peut avoir sur les destinées de ce pays? Assurément le passage rapide des Anglais n'y laissera pas de traces suffisantes pour ouvrir une ère de progrès. De temps immémorial, l'Abyssinie a été partagée entre une foule de petits chefs et déchirée par des luttes intestines sanglantes. L'empire éphémère fondé par Théodoros ne saurait lui survivre; déjà bien avant l'arrivée de l'armée anglaise,

la domination du négus était plus nominale que réelle. Il régnait sur un désert et sur des ruines, ayant pour capitale son camp, pour seuls sujets une soldatesque brutale attirée sous sa bannière par l'amour des combats et l'espoir du pillage. Contraint, pour nourrir son armée, d'être sans cesse en mouvement, il s'abattait avec ses bandes sur les plus riches districts et n'y laissait en se retirant que la dévastation. Parmi les chefs qui s'étaient d'abord reconnus ses vassaux, il n'en était plus un seul qui ne fût devenu son ennemi juré. Le prestige de ses victoires passées et surtout la terreur qu'inspirait encore son nom les empêchaient seuls de s'armer contre lui, et, au moment où l'armée anglaise parut devant Magdala, il eût été impossible à Théodoros de tenir la campagne. En tirant vengeance des outrages qu'elle avait eu à souffrir, l'Angleterre a en même temps délivré l'Abyssinie d'un tyran exécré; mais il ne pouvait entrer dans ses vues d'intervenir en aucune façon dans les affaires du pays et de couvrir de son protectorat la souveraineté précaire qu'elle eût conférée à l'un des chefs accourus au-devant de son armée victorieuse. L'expérience coûteuse de l'expédition devait lui suffire. L'Abyssinie restera donc probablement ce qu'elle était avant Théodoros, et l'on doit espérer seulement que ses habitans pourront conserver leur indépendance. Depuis longtemps, cette terre est une proie convoitée par l'Égypte; jusqu'ici, la résistance énergique des indigènes, fanatisés par la plus violente haine religieuse, a toujours empêché les envahisseurs musulmans d'entamer l'intégrité de ce territoire. L'Égypte avait rêvé d'y prendre pied en prêtant au corps expéditionnaire anglais le concours de quelques bataillons. C'est un honneur pour l'Angleterre d'avoir répudié ces offres intéressées; elle avait compris toutes les difficultés que lui eût suscitées la présence dans ses colonnes d'auxiliaires détestés.

Faut-il espérer que les admirables travaux accomplis par les Anglais serviront d'exemple aux Abyssins, que l'or répandu par le corps expéditionnaire sera pour le pays une source de prospérité? Le temps fera vite disparaître tout vestige de ces travaux, et peut-être une seule saison de pluies aura suffi à effacer du sol la route frayée par les pionniers de sir Robert Napier. Avant même de quitter le pays, l'armée a pu voir quelques orages bouleverser de fond en comble la voie si remarquable ouverte dans la passe de Kumoylé. Quant à leurs dollars, depuis longtemps sans doute pillés par les chefs ou cachés par de pauvres habitans, il n'en reste plus aujourd'hui que quelques trésors enfouis et perdus à jamais pour la richesse commune de l'humanité. Le commerce seul pourrait ouvrir à l'Abyssinie une porte qui lui permît d'entrer un jour dans le concert des nations civilisées. Or il paraît peu probable que l'acti-

vité des races occidentales aille chercher dans ces parages des débouchés nouveaux. Fermée du côté de la mer par une ceinture de montagnes inaccessibles, l'Abyssinie n'offre pas l'attraction de richesses inépuisables ou même de produits variés. Le peu de trafic qui se fait dans ces régions a suivi jusqu'à présent la voie du Haut-Nil, à travers des contrées qu'un climat meurtrier interdit presque complétement à l'Européen, et peut-être le commerce des esclaves a-t-il été la principale source de fortune pour les rares traitans qui hantent ces parages. Enfin un état permanent d'hostilité avec les tribus musulmanes de la côte est un dernier obstacle qui interdit aux Abyssins toute relation avec la Mer-Rouge.

Il faut chercher ailleurs les véritables conséquences de l'expédition d'Abyssinie, et il ne serait pas juste de la réduire aux proportions d'une victoire facile remportée par une armée européenne sur des bandes indisciplinées et d'une vengeance stérile obtenue au prix de quelques millions de livres sterling. Le retentissement du triomphe de l'armée anglaise a été grand dans tout le monde oriental; la présence au corps expéditionnaire de plus de 30,000 Indiens aura contribué puissamment à en répandre la renommée dans le vaste empire indo-britannique. On ne doit pas oublier que ce qui a fondé surtout la grandeur et la prospérité matérielle de l'Angleterre, c'est la persistance et la fermeté avec lesquelles, dans tous les temps et sur tous les points du globe, elle a su faire respecter son pavillon et protéger ses nationaux. Pouvait-elle sans danger oublier en Abyssinie ces traditions d'une grande et noble politique, et laisser sans vengeance l'insulte faite à son drapeau et les indignes traitemens infligés à ses agens? Non sans doute, et, quelque grands que fussent les sacrifices qu'elle dût s'imposer, l'Angleterre a bien fait de ne pas reculer devant une entreprise coûteuse, pleine de périls, de hasards et sans grande compensation de gloire ou d'avantages immédiats. Tôt ou tard elle recueillera le fruit de sa victoire. Déjà nous apprenions, il y a peu de semaines, qu'une expédition projetée l'année dernière sur les frontières du Bengale avait cessé d'être nécessaire; il est permis de penser que l'impression produite par les succès de l'armée d'Abyssinie n'aura pas été sans influence sur la soumission des tribus révoltées. Qui sait si le prestige de cette dernière guerre n'évitera pas au gouvernement des Indes plusieurs campagnes? Si tel doit être l'heureux résultat de l'expédition d'Abyssinie, que l'Angleterre paie sans regrets les 8 ou 10 millions de livres qui représentent les frais de la guerre.

LOUIS D'HENDECOURT.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

V.

LA CHUTE DU PRINCE MILOSCH.

I.

« Vous avez maintenant un prince héréditaire, je vous en fais mon compliment. » C'est par ces paroles que le tsar Nicolas accueillit les députés de Milosch peu de temps après la proclamation du *hatti-chérif* qui consacrait la victoire du prince des Serbes (1). Était-ce un compliment sincère? Les députés, Abraham Petronievitch et Zvetko Raïovitch, crurent y voir un accent d'ironie. Un des ministres russes, le conseiller d'état Rodofinik, chef du département asiatique, leur adressa des félicitations du même genre. Une surprise légèrement sardonique et même une incrédulité inquiétante perçaient dans son langage. Tout cela pouvait se traduire ainsi : « vous triomphez sans nous, vous prétendez vous passer de nous; prenez garde! » Les deux Serbes d'ailleurs reçurent un accueil empressé à Saint-Pétersbourg. On sait combien les Russes s'entendent à séduire leurs hôtes. Comblés de prévenances, couverts de décorations, introduits même dans la noblesse russe par des lettres patentes, Petronievitch et Raïovitch furent complétement sous le charme. Ils oublièrent l'ironie du premier jour, et ne sentirent plus que les ca-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

resses. Les diplomates du tsar n'eurent pas de peine à savoir exactement quelles étaient les dispositions du prince des Serbes. On pressentait bien que déjà Milosch ne serait pas un instrument docile aux mains de la Russie, comme les hospodars de Jassy ou de Bucharest; d'après les confidences involontaires des députés serbes, il fut évident pour les politiques de Saint-Pétersbourg que ce terrible personnage, rusé, actif, ambitieux, jaloux de l'indépendance de son pays, pourrait devenir à l'occasion un ennemi de la politique russe. « Depuis ce moment, dit un homme très initié aux détails de cette histoire, on le fit surveiller de près, on lui suscita des entraves dans l'intérieur, et on commença à préparer de longue main les moyens de le faire tomber (1). »

Il serait trop commode aux apologistes du prince Milosch d'expliquer sa chute par la seule hostilité de la Russie. Il faut tenir compte aussi des fautes du despote. Assurément l'histoire doit constater que la Russie a eu sa large part dans les catastrophes que nous avons à raconter; la Russie avait intérêt à la chute de Milosch, et elle a voulu en tirer profit. Prenons garde pourtant : si la Russie a renversé Milosch, Milosch lui a fourni des armes. Justifier le prince des Serbes en accusant la diplomatie moscovite, ce serait provoquer des récriminations toutes prêtes, car enfin les faits sont là, on connaît les actes du prince, on l'a déjà vu obligé de demander grâce pour son despotisme en vue des services qu'il rendait, et, maintenant qu'il se croit sûr du lendemain, on va voir ce despotisme se donner toute carrière. Nous ne voulons ni absoudre Milosch ni diminuer le rôle de la politique russe. Que le fondateur de la principauté serbe ait ses accusateurs et ses apologistes sur le théâtre où s'est déployée sa force, rien de plus naturel; pour nous, simples spectateurs à distance, il n'y a ici qu'un intérêt, le désir de connaître la vérité, afin de savoir en même temps quelles sont les vues de la politique russe sur l'Europe orientale.

Un point acquis, ce nous semble, c'est que les Russes, soit à propos du traité d'Akermann, soit au sujet du *hatti-chérif* de 1830, ont voulu servir la cause des Serbes jusqu'à un certain degré, sans permettre à ceux-ci d'aller trop loin. L'établissement de la dynastie des Obrenovitch s'est fait en dehors de leur action, disons plus, malgré eux. Dès le lendemain du jour où Milosch entre à Belgrade en maître, les surveillans dont on nous parlait tout à l'heure, les surveillans russes, arrivent par bataillons. Des surveillans, est-ce dire assez? Ce sont déjà des censeurs, ils seront demain des rivaux.

(1) Le docteur Cunibert, dont j'ai plusieurs fois invoqué le témoignage. — Voyez *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie,* Leipzig 1855, t. II, p. 27.

On se rappelle que les anciens chefs de la guerre de l'indépendance, les compagnons de Kara-George, après avoir désespéré comme lui en 1813 et franchi le Danube, avaient trouvé un asile en Russie. Le gouvernement russe les avait installés dans ses provinces méridionales, en Bessarabie surtout, et leur faisait des pensions assez fortes. Le lieu était bien choisi; on pouvait se servir d'eux à l'occasion, en faire des observateurs, des intermédiaires, les lancer au-delà du Danube, suivant la marche des événemens. Dès que Milosch fut reconnu prince héréditaire des Serbes par le sultan Mahmoud, le cabinet de Saint-Pétersbourg leur fit signifier que l'heure était venue de rentrer en Serbie. La condition politique de la Serbie était désormais assurée; le prince Milosch, à la recommandation du tsar, les recevrait, leur donnerait des emplois. Pourquoi prolonger une émigration sans excuse? Ils rentrèrent donc, oubliant, comme tous les émigrés, que bien des choses nouvelles avaient surgi, que les fonctions actives appartenaient aux hommes qui depuis dix-sept ans avaient porté le poids du jour; ils rentrèrent avec toutes leurs ambitions, étonnés et irrités de ne plus être les premiers dans leur pays. A leur tête était le vieux Jacob Nenadovitch, un des héros de 1804, un des chefs qui avaient osé disputer la dictature à Kara-George lui-même. Milosch lui donna une maison, des terres, des moulins à Valjévo, chef-lieu de la voïvodie où le vieux héros avait dominé jadis; son fils Éphrem fut chargé du commandement militaire de la province; tous les autres furent accueillis avec la même bienveillance, aucun ne retrouva l'autorité qu'il avait conquise autrefois, ou l'héritage qu'il espérait recueillir. Milosch était décidé à ne point laisser renaître la féodalité des premiers jours. Il devinait bien d'ailleurs les intentions secrètes de la Russie; ces hôtes qu'on lui envoyait avec tant d'empressement allaient grossir le nombre de ses ennemis. Il fallait les recevoir en souverain, libéralement, sans nulle crainte, mais en maintenant la distance et avec la résolution d'avoir l'œil sur eux. Une preuve que Milosch avait pénétré le plan des Russes, c'est que, malgré leurs instances, il refusa d'ouvrir les portes de la Serbie à la veuve et au fils de Kara-George. Il leur abandonna un riche domaine qu'il possédait en Valachie, leur fit une pension annuelle sur sa cassette, à la condition qu'ils s'interdiraient eux-mêmes toute espérance de retour. C'était soustraire la noble veuve aux intrigues des partis hostiles; c'était aussi s'épargner la nécessité de sévir, en cas de conspiration et de guerre civile, contre un nom glorieux toujours cher au pays. Les événemens, on le verra, n'ont que trop justifié les pressentimens et la prudence du prince.

Un épisode d'un autre genre aurait suffi pour avertir Milosch

des dispositions malveillantes de la Russie à l'égard de la principauté serbe. On se rappelle que le *hatti-chérif* de 1830 réservait aux Turcs les forteresses de la frontière; le drapeau ottoman ne devait plus flotter que sur ces murailles, considérées comme une propriété de l'empire, puisqu'elles défendaient le pays contre l'étranger. Il avait été stipulé aussi que les fortifications qui n'existaient point avant la guerre de l'indépendance seraient démolies. Belgrade était-elle une forteresse? Si l'on répondait oui, les Turcs avaient le droit d'y rester; dans le cas contraire, ils étaient obligés de partir. Dès le lendemain des scènes que nous avons racontées, scènes si glorieuses pour les Serbes, si humiliantes pour les Turcs, les vaincus essayèrent de reprendre l'avantage sur ce point à l'aide d'une argumentation effrontément chicanière. — Belgrade est fortifiée, disaient les commissaires ottomans, Belgrade est nécessaire à la défense du Danube; voyez ces palissades et ces fossés. Or il est très certain que les fortifications de Belgrade avaient été rasées en 1739 à la suite de la guerre entre la Turquie et l'Autriche; le traité de Belgrade, qui avait mis fin à la lutte, en avait fait l'objet d'une stipulation formelle. C'est plus tard seulement, pendant la guerre de l'indépendance, que la ville avait été entourée de fossés et de palissades. Ces travaux de défense devaient donc être démolis; Belgrade n'était plus une forteresse, c'était une ville serbe réservée aux Serbes, à l'exception, bien entendu, de la forteresse proprement dite, laquelle, suivant les déclarations du *hatti-chérif*, appartenait aux garnisons ottomanes. Rien de plus clair assurément; c'est pourtant sur cette équivoque des palissades et des fossés que les Turcs prétendaient reprendre aujourd'hui ce qu'ils avaient accordé hier. Ils soutenaient que les palissades avaient été construites avant la guerre de l'indépendance; ils montraient des lignes, des vestiges de lignes, comme si ces palissades même, eussent-elles existé avant 1804, eussent permis de confondre la ville de Belgrade avec la forteresse de Belgrade. Les négociations durèrent assez longtemps. La diplomatie turque, lorsqu'il s'agit d'éluder ses engagemens, trouve des ressources particulières dans son art de temporiser et de grouper les formules majestueuses. Enfin le divan proposa aux députés de Milosch de s'en rapporter à l'arbitrage du tsar Nicolas. Milosch ne pouvait refuser un tel arbitre. Quant au gouvernement turc, il jouait une partie gagnée d'avance; c'était le moment où le cabinet de Saint-Pétersbourg, déjà mécontent de voir les Serbes réussir trop bien et trop vite, comblait le divan de ses prévenances pour l'amener à conclure le traité de Balta-Liman. Le tsar condamna Milosch. Il fut établi que la ville de Belgrade, à titre de forteresse, demeurerait tout entière aux mains des Turcs. Milosch en

ressentit une telle fureur qu'il voulait en appeler aux armes. Déjà la lutte était imminente; les Turcs s'étaient retirés dans la forteresse, les canons de la place étaient braqués sur les quartiers de la ville habités par les chrétiens; on voyait les canonniers à leurs pièces, debout, mèche allumée. Un signal du prince eût soulevé toute la Serbie, et nul doute que Belgrade n'eût été emportée d'assaut avant que Mahmoud n'eût envoyé une armée contre les rebelles. Il est vrai que le lendemain c'était une terrible guerre à recommencer. Milosch eut la force d'ajourner sa victoire, afin de la rendre moins sanglante et plus sûre. Il quitta Belgrade et retourna dans sa résidence de Kragoujevatz. Voilà sous quels auspices commençait la seconde période de son règne. Reconnu prince des Serbes, proclamé chef d'une dynastie par un *hatti-chérif* de Mahmoud, il était obligé de quitter la capitale où venait d'être célébré son couronnement, et c'était la Russie qui, tendant la main aux Turcs, lui infligeait cet échec.

Deux insurrections qui éclatèrent vers le même temps lui causèrent de graves embarras. Deux grandes provinces de l'empire ottoman, l'Albanie et la Bosnie, se soulevèrent contre Mahmoud. Le continuateur des réformes de Sélim, l'ami des idées européennes, le destructeur des janissaires était pour les vieux musulmans un ennemi de Mahomet; on l'appelait, comme Sélim, le *sultan giaour*. C'était le *sultan giaour* que les Albanais et les Bosniaques voulaient renverser du trône. Il y avait pourtant une grande différence entre les deux révoltes. Le chef des Albanais, Moustapha, pacha de Skodra, était surtout un ambitieux qui voulait profiter de l'ébranlement de l'empire pour augmenter son pouvoir; la religion n'était pour lui qu'un prétexte. Le chef des Bosniaques, Hussein-Capétan, était au contraire un défenseur convaincu des vieilles mœurs, un héros et un saint. Même contraste dans les circonstances extérieures; Moustapha avait annoncé ses projets hostiles à Mahmoud dès l'année 1829, au moment où les Russes marchaient sur la capitale de l'empire; Hussein-Capétan n'avait soulevé la Bosnie qu'après le traité d'Andrinople. De là les résolutions différentes de Milosch. Si Moustapha-Pacha en 1829 eût agi avec vigueur, l'empire turc était sérieusement menacé; le prince des Serbes, toujours préoccupé des intérêts de la Serbie, se demanda ce que deviendrait sa cause dans le cas où le pacha d'Albanie, après avoir détrôné Mahmoud avec l'aide des Russes, jouerait dans la réorganisation de l'empire un rôle prépondérant. Sollicité par Moustapha de s'associer à ses projets au moins par un secours en argent, il s'engagea à lui fournir une somme de 200,000 piastres. Ce n'était pour lui qu'une tactique, une précaution en vue d'un avenir incertain; au fond, il ne désirait pas la

chute de Madmoud, et on a vu dans notre étude précédente comment les Serbes appréciaient le traité d'Andrinople, ce traité qui avait mis fin à la guerre de 1829 en affaiblissant la Turquie sans la détruire. Aussi, lorsque Hussein-Capétan, à la tête de ses Bosniaques, se révolta contre le *sultan giaour*, Milosch n'avait plus à hésiter; ce sultan giaour attaqué par les musulmans de Bosnie, c'était le sultan à demi européen, le sultan qui consentait aux réformes, celui qui avait rendu aux Serbes une grande part de leur indépendance. La cause de Mahmoud était la cause de la Serbie.

Nous n'avons pas à raconter ici l'insurrection des Bosniaques; nous devons dire seulement que l'attitude de Milosch contribua singulièrement à la victoire des Turcs, et que cette victoire devint plus tard contre lui un chef d'accusation terrible. Rien de plus injuste pourtant. Il fallait accuser l'histoire, il fallait s'en prendre aux déchiremens séculaires de la famille serbe; était-ce la faute de Milosch, si les fanatiques soldats de Hussein-Capétan, les champions obstinés de l'islamisme, étaient les fils de Douschan et de Lazare? Il est facile aux détracteurs passionnés de déclamer sur ce texte : « les Serbes musulmans révoltés contre Mahmoud demandaient asile aux Serbes chrétiens, et les Serbes chrétiens les ont livrés aux Turcs! Les Serbes musulmans voulaient descendre dans les plaines de Kossovo, venger leurs ancêtres, renverser les successeurs de Murad, et les Serbes chrétiens ont prêté leur appui aux fils de ceux qui ont anéanti l'armée du prince Lazare! » Certes une telle complication d'intérêts au sein d'une même race est un spectacle horriblement tragique; mais à qui donc en revient la responsabilité, sinon aux hommes qui, pour sauver leur vie et leurs biens, ont renié la religion de leurs pères? On vante la piété, la sincérité, les brillantes qualités chevaleresques d'Hussein-Capétan; qu'importe? les Serbes musulmans du XIXe siècle, si respectable que pût être leur attachement à la religion de Mahomet, devaient payer pour les Serbes renégats du XIVe siècle. Les questions religieuses dans l'Europe orientale sont liées d'une façon indissoluble aux intérêts nationaux. On ne peut pas dire : « Je suis musulman, mais je suis Serbe; vous, hommes de ma race, venez-moi donc en aide. » Surtout il est absurde et révoltant de tenir ce langage quand on se lève pour rétablir le vieil islamisme, l'islamisme qui opprimait les chrétiens, l'islamisme auquel les Serbes ont dû arracher leur indépendance en sacrifiant des flots de sang. Aussi n'est-ce pas précisément Hussein-Capétan et les siens qui parlaient de la sorte aux Serbes, ce sont les ennemis de Milosch qui plus tard ont exploité tous ces contrastes. Si Hussein avait voulu venger ses ancêtres tombés au XIVe siècle sur le champ de bataille de Kossovo,

il n'avait qu'à reprendre leur antique bannière, la bannière de la civilisation chrétienne, et à faire cause commune avec l'héroïque Serbie de Kara-George et de Milosch.

Il ne faut donc pas reprocher à Milosch le rôle auquel il a dû se décider dans les deux premières crises qui ont signalé le commencement de cette nouvelle période. Dans l'une comme dans l'autre, il s'est conduit en homme de sens, en homme qui, chargé d'une grande cause, doit toujours regarder le but et y marcher résolûment. Parmi les reproches si violens auxquels le prince des Serbes s'est exposé, plût à Dieu qu'il n'y en eût pas eu de plus légitimes!

II.

La politique extérieure de Milosch était presque toujours irréprochable; c'est sa politique intérieure qui a été bien souvent en défaut. Dans ses rapports avec le sultan ou le tsar, et par la suite, on le verra tout à l'heure, avec l'Autriche ou l'Angleterre, il voyait juste et agissait prudemment; à l'égard de ses sujets, il s'est obstiné jusqu'au bout dans les erreurs qui devaient amener une catastrophe. Sans entrer ici dans les détails, nous dirons que le malheur de Milosch a été de vouloir gouverner seul. L'article 3 du *hatti-chérif* de 1830 lui faisait une loi « d'administrer les affaires de Serbie avec l'assemblée des notables serbes. » S'il avait suivi ce programme, il eût fait une des choses qui pouvaient le mieux séparer la Serbie de l'empire ottoman, et, en accusant son originalité, assurer son indépendance. Singulier incident! c'est le divan de Constantinople qui donne à Milosch des conseils de libéralisme, des conseils dont les Serbes auraient profité au détriment des Turcs, et c'est le prince des Serbes qui s'enfonce bon gré mal gré dans le système ottoman! Bien plus, il n'y a pas même un divan auprès de Milosch, il n'y a pas même un conseil de hauts fonctionnaires qui puisse éclairer le souverain; Milosch veut être seul. Que l'assemblée nationale, la *skouptchina*, si influente autrefois, si glorieusement mêlée aux destinées du pays, ait été amoindrie, décimée, réduite à un nombre de membres insignifiant, qu'elle ait inspiré assez de défiance, même en cet état, pour être convoquée seulement de loin en loin et comme par grâce, assurément c'était là un malheur pour la principauté naissante; un malheur plus funeste encore, ce fut la conduite habituelle du prince avec les fonctionnaires de l'état. Chez nous, dit un historien allemand, — et je suppose qu'il parle non pas uniquement de l'Allemagne, mais de toute nation civilisée (1), —

(1) Ranke, *Die Serbische Revolution*. Berlin, 1844, page 342.

chez nous, le respect des fonctions publiques et de ceux qui les occupent est une des forces de la communauté sociale; il faut qu'ils soient respectables à tous, au souverain comme au peuple. Milosch ignorait absolument ce principe. Pour mieux marquer la distance qui le séparait de ses anciens compagnons, le prince-paysan humiliait à plaisir ses plus dévoués serviteurs. Était-ce chez lui un système? était-ce simplement l'effet de ces colères soudaines qu'il ne savait réprimer? C'était l'un et l'autre à la fois. Le fonctionnaire était soumis comme un esclave à tous les caprices du maître; mal payé, maltraité, tantôt promu sans motif aux rangs supérieurs, tantôt rejeté aussi arbitrairement au plus bas de l'échelle, on eût dit que le prince lui enviait à tout instant cette parcelle de pouvoir dont il avait dû se dessaisir en sa faveur. Pour la moindre faute, le fonctionnaire était puni d'une peine infamante; c'étaient des violences directes, des châtimens corporels, et parfois le prince lui-même s'armait du bâton pour frapper le coupable (1). Un fonctionnaire aimait mieux donner sa fille à un marchand, à un artisan, à un laboureur, qu'à l'un de ses jeunes collègues. Qui donc en de telles conditions pouvait rechercher les fonctions publiques? Les Serbes de Serbie n'y pensaient guère; c'étaient presque tous des Serbes hongrois, c'est-à-dire de ces gens qui, pour un motif ou un autre, n'ayant pas chance de succès dans leur pays, couraient volontiers les aventures. Qu'arrivait-il? Milosch était seul au centre du pouvoir, mais, hélas! bien autrement seul qu'il ne l'avait désiré. Si l'on excepte un petit nombre d'hommes sincèrement enthousiastes de ses rares qualités et dévoués à sa fortune, le despote n'avait autour de lui que des aventuriers ou des traîtres. On peut affirmer que les dix dernières années du premier règne de Milosch (2) ont vu se produire sous maintes formes une conspiration permanente, conspiration dont la Russie était l'âme, que Milosch pouvait aisément déjouer, qu'il a refoulée à plusieurs reprises, dont

(1) Il s'agissait souvent de fautes graves, c'était une raison de plus pour que le prince déférât le coupable à la justice. Un jour, le secrétaire du tribunal suprême, George Protitch, est prévenu que le prince veut lui parler. Il sort, et à quelques pas du tribunal, dans une galerie exposée à tous les regards, il trouve un des serviteurs de Milosch qui le renverse à terre, lui attache les pieds, les mains, et lui applique la bastonnade. Aux cris poussés par ce malheureux, tous ses collègues accourent. Dans l'intérêt de son maître aussi bien que par compassion pour la victime, Davidovitch supplie le prince de mettre fin à cette exécution barbare : « Tais-toi! s'écrie Milosch avec fureur, tu ne connais pas mes raisons, » et il le condamne à quelques jours d'arrêt pour s'être mêlé de ce qui ne le regardait point. On sut plus tard que George Protitch, marié à la fille d'un certain Topalovitch, ami intime du prince, avait déshonoré sa belle-sœur, une toute jeune fille, la joie et l'orgueil de son père.

(2) On verra plus tard qu'après avoir été renversé du trône en 1839 il y a été rappelé en 1858, et qu'il est mort prince de Serbie en 1860.

il a triomphé même par sa cordialité autant que par sa vigueur, mais à laquelle il a fini par succomber, le poids de ses fautes l'emportant à une heure donnée sur la somme de ses bons services.

Parmi les hommes qui approchaient le plus du souverain, les deux frères Simitch, Stoïan et Alexis, étaient au premier rang. Ce n'est pas de ceux-là qu'on peut dire que Milosch les tenait à distance; il les aimait au contraire et les avait comblés de biens. Il y avait même entre le prince et Stoïan Simitch ce lien spirituel, cette fraternité élective, qui tient une place si touchante dans les mœurs du peuple serbe. Milosch, après avoir prodigué à Stoïan les preuves de son amitié, après lui avoir donné des titres, des terres, des fonctions importantes, après l'avoir chargé de négociations délicates à Constantinople ou en Russie, avait-il voulu pourtant lui faire sentir que son autorité, à lui, prince des Serbes, dominait tout dans le pays serbe? ou bien était-ce simplement ce despotisme de jour en jour plus jaloux, qui, sans atteindre directement Stoïan Simitch, lui inspirait des craintes pour l'avenir? Je ne trouve pas de réponse précise à ces questions. Une chose certaine, c'est que Stoïan Simitch se sentait mal assuré de ses richesses, et que, mécontent de son peu d'influence, il portait envie aux boyards moldo-valaques. Il avait fait plusieurs fois le voyage de Bucharest. Le consul russe établi dans cette ville n'avait pas eu de peine à lui faire remarquer combien le sort d'un seigneur serbe tel que lui différait de l'existence d'un boyard. A quoi lui servaient ses richesses? Lui assuraient-elles quelque autorité dans le pays? Milosch était seul, Milosch prétendait régler tout. Un boyard au contraire n'était-il pas à peu de chose près l'égal d'un hospodar? Voilà les institutions qu'il fallait donner à la Serbie. Milosch était un révolutionnaire à la manière française, son secrétaire Davidovitch ne songeait qu'à introduire sur les bords du Danube les principes subversifs de l'Occident; le jour où Milosch ferait place à un souverain plus juste, à un prince plus respectueux de tous les droits, — et pourquoi ce prince ne serait-il pas Stoïan Simitch? — on verrait l'aristocratie serbe, cette aristocratie née d'une guerre héroïque, occuper à côté du prince la place qui lui appartient.

Il n'en fallait pas tant pour enflammer l'imagination d'un homme qui avait dit en parlant de Milosch : « Il nous barre le chemin à tous. » Stoïan Simitch répéta aux principaux personnages de la Serbie les propos tenus à Bucharest par le représentant du tsar. Les knèzes des grands districts, des juges du tribunal suprême, des ministres même, des ministres associés chaque jour au travail du prince, furent bientôt affiliés à la conspiration. Le difficile était de se concerter. Les agens de Milosch faisaient bonne garde; la réunion de tous ces personnages aurait éveillé des soupçons. Cor-

respondre par lettres, faire parler des émissaires, c'était trop dangereux; sous l'œil vigilant du maître, on n'osait se fier à personne. Une occasion toute naturelle allait fournir un prétexte; on attendit. Vers la fin de l'année 1834, la femme de Stoïan Simitch accoucha d'un enfant que le fils du prince, à titre de parrain du mariage, devait tenir sur les fonts baptismaux. Tel est l'usage serbe; il y a un parrain pour les mariés, et tous les enfans qui naissent du mariage sont de droit ses filleuls. Stoïan Simitch habitait à Krouschevatz, au milieu de ses immenses domaines. En toute autre saison, l'accouchée se serait rendue à la résidence princière; Milosch voulut lui épargner le voyage, il fit partir pour Krouschevatz la princesse Lioubitza et le jeune prince. Les fêtes furent splendides. Sous prétexte de procurer à la princesse une compagnie agréable, Simitch avait convoqué tous les personnages affiliés au complot, Abraham Petronievitch, intendant et premier ministre de Milosch, George Protitch, Miléta Radoïevitch et Milojav Sdanokovitz, membres du tribunal suprême, le capitaine Miloutine, frère du terrible haïdouk Veliko tué sur la brèche de Négotin aux derniers jours du règne de Kara-George. Dans les festins, on buvait à la santé du prince; le soir, quand la princesse et sa suite s'étaient retirées, les conspirateurs se réunissaient dans une salle écartée pour y combiner leur plan. Les plus violens, Stoïan Simitch et George Protitch, osèrent proposer l'assassinat de Milosch. Tous les autres protestèrent avec véhémence; Miléta Radoïevitch, un de ceux qui combattaient le plus énergiquement le despotisme du prince, alla jusqu'à dire : « Quiconque voudrait attenter à sa vie, quiconque essaierait seulement de le faire abdiquer me trouverait sur son chemin. » On convint de préparer une grande manifestation pour la *skouptchina* qui devait se rassembler au mois de février suivant. Chacun d'ici là (il y avait encore cinq ou six semaines) tâcherait de gagner les députés indécis, une pétition impérieuse se couvrirait de signatures, enfin l'assemblée demanderait à grands cris une constitution qui mettrait fin au régime de l'arbitraire. Si on était bien sûr d'avoir pour soi l'aristocratie rustique et guerrière, celle dont Milosch avait diminué le prestige et arrêté l'essor, on ne se dissimulait pas que le peuple des campagnes était favorable au gouvernement. Afin de gagner la foule, les conjurés mirent sur leur programme certains vœux démagogiques, certaines concessions exagérées et dangereuses qu'ils étaient bien décidés à retirer plus tard, s'ils obtenaient gain de cause; c'est ainsi qu'ils proposaient non-seulement d'abolir les corvées, de supprimer les droits d'exportation sur le bétail, mais de rendre commun à tous l'usage des forêts, c'est-à-dire de la plus grande partie du pays serbe, sans tenir compte des droits acquis. Le bas peuple serait séduit, et tous ensemble ils imposeraient leur

volonté au maître. Si Milosch résistait, on ferait appel aux armes. Chacun des conjurés promettait de soulever son district.

Les fêtes terminées, la princesse reprit la route de Kragoujevatz sans se douter le moins du monde qu'une conspiration si redoutable venait de se tramer sous ses yeux au milieu des toasts et des acclamations. Deux hommes de sa suite, Anastase Buluk-Bachi, le chef des momkes, et Pékéta, courrier du prince, avaient eu occasion de deviner ce qu'elle ne soupçonnait même pas. Bien des choses leur avaient paru suspectes. Comme ils se communiquaient leurs réflexions à voix basse tout en chevauchant à une certaine distance de la princesse, le capitaine Miloutine, un des conjurés, qui faisait partie de l'escorte, trouva dans leur attitude quelque chose d'inquiétant. Plusieurs fois il s'était approché d'eux, et la conversation s'était subitement arrêtée. Il se crut découvert, dénoncé, perdu. Alors, brusquant les choses : « Pourquoi tant de mystère? leur dit-il. Je sais de quoi vous parlez, et si je me suis mêlé à la conspiration, c'est pour la révéler au prince. » On pense bien qu'Anastase et Pékéta profitèrent de l'émotion du capitaine pour lui faire dire ce qu'ils ignoraient. Ils feignirent de tout savoir, et bientôt en réalité ils surent tout. Arrivés auprès du prince, ils lui dirent aussitôt et la conspiration et la façon dont ils l'avaient apprise. Miloutine renouvela ses aveux, ajoutant des détails plus circonstanciés, assurant même que George Protitch et Stoïan Simitch étaient résolus à l'assassiner. Le pauvre diable comprit cependant qu'il commettait une infamie; après avoir trahi ses complices, il voulut leur procurer le moyen de se sauver. Rentré chez lui, il écrivit à Simitch que Milosch avait tout découvert.

Cette nouvelle devait précipiter les événemens. Au lieu d'attendre la *skouptchina* prochaine, les conjurés s'occupèrent immédiatement de soulever les districts sur lesquels ils comptaient. Tandis que Milojav, Miléta et Stoïan Simitch rassemblaient leurs fidèles, les membres du tribunal suprême qui faisaient partie de la conspiration, surtout George Protitch et Maïstorevitch, enjoignaient aux chefs de milices, par ordre du prince, disaient-ils, de diriger au plus vite tous les hommes disponibles sur Kragoujevatz, l'armée serbe devant s'y concentrer pour repousser une invasion turque. La plupart des hommes qui marchaient sur Kragoujevatz ignoraient donc ce qu'ils allaient y faire. Le 6 janvier 1835, Simitch, Miléta et Abraham Petronievitch, arrivant de divers points de la Serbie, opérèrent leur jonction aux environs de Kragoujevatz à la tête de quelques milliers d'hommes. Là, en face des troupes, le premier ministre de Milosch, Abraham Petronievitch, prononça un réquisitoire de la dernière violence contre le prince son maître. Il accusait à la fois son rôle public et sa vie privée. « Cette délivrance de la Serbie,

payée du deuil de tant de familles, était-ce à la nation ou à Milosch tout seul qu'elle devait profiter? La Serbie n'avait fait que changer de tyrans; Milosch s'était substitué au pacha de Belgrade, Milosch accablait le pays de contributions, comme si la terre était son domaine propre et le peuple son esclave. Et quelles mœurs! quelles débauches! Était-il un seul particulier qui fût sûr de mettre sa femme ou sa fille à l'abri des caprices du despote? Ce n'est pas tout : quel dédain des lois religieuses! nul souci des jeûnes, des carêmes. Si Dieu avait frappé les terres de sécheresse pendant deux années, si la grêle avait ravagé les récoltes, c'était la punition que Dieu infligeait au prince infidèle. Voilà, disait Petronievitch, pourquoi Milosch est devenu odieux à tous, à ses amis d'autrefois, à ses plus anciens serviteurs, à sa femme même, la sainte princesse Lioubitza, qui, révoltée de tant de choses iniques, avait approuvé l'insurrection pendant son voyage à Krouschevatz. Tous les amis de la cause serbe devaient donc marcher sans hésitation sur Kragoujevatz; des milliers d'hommes se levaient pour les y rejoindre. C'est là, au centre même du gouvernement, que la Serbie allait reprendre possession d'elle-même. » Les milices étaient mal préparées à ce langage; on hésitait, on murmurait... Alors, changeant de tactique avec une dextérité merveilleuse : « Dieu me garde, s'écrie l'orateur, d'en vouloir personnellement à Milosch! ne suis-je pas son compère? Puis-je ignorer ce que je lui dois? Ce n'est pas moi qui me plains, c'est la patrie. Certes, si je n'eusse consulté que mon intérêt, j'aurais mieux fait de me taire, car il se peut bien que je paie de ma vie mon dévoûment à la cause commune; mais je me devais à la Serbie, je me devais aussi au prince qui a fait tant de grandes choses. Milosch n'est pas le coupable; j'accuse les hommes qui l'entourent, j'accuse les conseillers qui abusent de sa confiance pour l'entraîner dans une voie funeste au peuple, funeste à la réputation du prince même. » Réduite à ces termes, la manifestation devait être accueillie par les milices; dès qu'il s'agissait seulement d'adresser au prince des remontrances respectueuses, elles furent prêtes à suivre les conjurés.

Que faisait Milosch, pendant que l'insurrection était aux portes de la capitale? Il se trouvait alors dans sa résidence de Poscharevatz. Apprenant que les milices marchaient de tous côtés sur la ville où étaient les archives et le trésor du gouvernement, il eut tout d'abord un accès de faiblesse qui serait bien extraordinaire chez un tel homme, si on n'y voyait pas la conscience tourmentée du despote. Ses fautes, ses crimes peut-être, se représentèrent à son esprit, effaçant le souvenir des services qu'il avait rendus à ses compatriotes. Il perdit un instant le sentiment de sa grandeur, et tomba au-dessous de lui-même. Incertain de la fidélité de Voutchitch, mi-

nistre de la guerre, qui commandait les troupes de Kragoujevatz, persuadé que Lioubitza elle-même, pendant son séjour auprès de Stoïan Simitch, s'était mise d'accord avec les conjurés, effrayé de voir la Serbie entière se dresser contre lui, il se sentit seul, impuissant, condamné; il voulut fuir. Il partit en effet, résolu à quitter la Serbie; il partit sans avoir même une explication avec la compagne de ses jours héroïques, sans prendre congé d'elle, sans dire adieu à ses enfans. Il fallut qu'un des hommes de son escorte, le serdar Kotza, à force d'instances, de supplications, de reproches, au nom de sa gloire, au nom du peuple serbe, l'arrêtât presque malgré lui dans sa fuite, et le ramenât à Poscharevatz.

Une fois revenu, il se releva. Ce fut le Milosch des grandes luttes. Kotza lui avait dit qu'on le trompait, que c'était là un mouvement partiel, qu'il était cher au peuple serbe, que parmi les insurgés eux-mêmes beaucoup reviendraient à lui au premier signal; il reprit donc le commandement, et bientôt les milices des environs se levaient pour le défendre. C'était le moment où les insurgés, réunis aux portes de Kragoujevatz, délibéraient sur la conduite à tenir. Fallait-il s'emparer de la ville? fallait-il envoyer des sicaires à Poscharevatz et faire assassiner le tyran? Les plus furieux, Simitch entre autres, appuyaient ce dernier parti; Miléta fit triompher encore une fois les conseils de la modération. Entrer dans la ville avec la permission de ceux qui la défendaient, former une sorte de *skouptchina* tout ensemble armée et pacifique, adresser au prince les remontrances unanimes du pays, l'obliger enfin à donner une constitution, tel était le programme. Voutchitch, nous l'avons dit, commandait les troupes de Milosch à Kragoujevatz; bien que suspect au prince et secrètement attiré vers les conjurés, il sut très bien ce jour-là concilier tous ses devoirs. Il prévint une collision entre les deux armées, les insurgés purent entrer dans Kragoujevatz, à la condition d'occuper une partie de la ville et de n'avoir aucune communication avec les troupes de Voutchitch. Il arrêta ainsi l'insurrection en lui conservant, selon le vœu de Miléta, une sorte de caractère régulier. On avait évité la guerre civile; c'était maintenant au prince à s'entendre avec la nation.

Les chefs rebelles, un peu embarrassés de leur victoire, étaient encore occupés à délibérer tumultueusement, quand Davidovitch, le secrétaire du prince, arrivé à Kragoujevatz et introduit dans le conseil, leur demanda ce qu'ils réclamaient du souverain. Il fut répondu que le pays voulait une constitution politique avec un code de lois civiles et criminelles. « Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, répond Davidovitch, voilà longtemps qu'on y travaille; à la prochaine *skouptchina*, dans un mois, le prince publiera un statut organique qui comblera tous les vœux. » Ces paroles ayant été saluées d'ac-

clamations, Davidovitch crut pouvoir conseiller aux chefs de congédier leurs troupes; il leur promettait à ce prix le pardon et l'oubli du passé. Les insurgés s'y refusèrent, on devait le prévoir; ils ne voulaient pas se séparer de leurs troupes tant qu'ils n'auraient pas de ces promesses une garantie assurée. Bien plus, ils demandaient que la *skouptchina* fût convoquée immédiatement; mais ils n'étaient plus de force à dicter des conditions. En même temps que leurs milices devenaient chaque jour moins sûres, se plaignant d'avoir été trompées, on voyait arriver les milices de Milosch, et, si l'insurrection eût relevé la tête, elle eût été infailliblement écrasée. Kragoujevatz ne courait plus aucun péril. Un nouveau chef, Pierre Tuzzakovitch, avait pris la place de Voutchitch, qui était allé à Poscharévatz expliquer sa conduite au prince et obtenir son pardon. Milosch accepta les excuses de Voutchitch; quant aux chefs rebelles, ils furent informés que tout serait oublié, s'ils déposaient les armes à la première sommation. Aussitôt les milices de Simitch et de Petronievitch commencèrent à se débander; sans bruit, sans désordre, du soir au matin, des groupes furtifs s'éloignèrent dans toutes les directions. Au lever du jour, l'armée de l'insurrection s'était évanouie.

Tout cela s'était passé dans les premiers jours du mois de janvier 1835; dès le 12, Milosch rentrait à Kragoujevatz au son des cloches lancées à pleine volée et au milieu des salves d'artillerie. La foule poussait des acclamations; ce n'était pas le despote de la veille qu'on saluait ainsi, c'était l'ancien Milosch réconcilié avec son peuple, Milosch averti par de rudes épreuves et qui promettait de gouverner sagement. Quand il descendit de cheval, les chefs des conjurés, qui s'étaient tenus timidement à l'écart, se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent pardon. Milosch les releva, les embrassa, les larmes aux yeux, et leur dit avec une simplicité touchante : « Nous avons tous des torts. Moi aussi j'ai commis bien des fautes. Tâchons de les réparer et pardonnons-nous mutuellement. » Dans la journée, il fit venir auprès de lui les trois chefs principaux, Stoïan Simitch, Abraham Petronievitch, Miléta Radoïevitch, et leur parla comme un père à ses enfans. « Je n'ai jamais méprisé les bons conseils. Au lieu de se livrer contre moi à des démonstrations hostiles, ceux qui n'ont en vue que le bien public auraient dû m'avertir, me montrer en quoi j'avais failli; combattre par système et par orgueil celui que les événemens ont fait chef de la Serbie, ce ne serait pas être ami de la cause serbe. » Puis il les invita à venir à l'église et jura sur l'Évangile qu'il leur avait pardonné.

Était-il sincère? Ses ennemis soutiennent encore qu'il savait joindre au prestige du génie une dissimulation diabolique; mais comment ne pas croire à sa sincérité quand on voit sa clémence si parfaitement d'accord avec ses intérêts? Il avait reçu un terrible

avertissement, il avait vu de près l'abandon du peuple et l'amertume de l'exil, il se savait en butte aux intrigues de la Russie; sa conscience lui disait qu'il avait besoin d'obtenir pour lui-même ce qu'il accordait à ses ennemis, le pardon des fautes les plus graves. Calculée ou non, sa clémence était sincère, et il ne faut pas oublier que les conjurés de 1835 ont été maintenus par Milosch dans les plus hautes charges de l'état, que ce sont eux enfin qui l'ont renversé.

III.

Milosch avait promis une charte constitutionnelle qui devait être proclamée à la *skouptchina* de février 1835, trois semaines après les événemens que nous venons de raconter; il tint parole. Le 14 février, les députés se réunirent à Kragoujevatz. Le prince avait voulu que ce fût la plus nombreuse, la plus solennelle des assemblées nationales; il y avait convoqué les premiers kmètes de chaque village, un député sur cent familles, des représentans des arts et métiers de chaque ville. Plus de quatre mille personnes avaient répondu à l'appel. Le 14 février était le jour de la Purification; les Serbes choisissent volontiers quelque grande fête de l'église pour inaugurer leurs *skouptchinas*. Après les cérémonies religieuses, on se rassembla dans une vaste prairie où se dressait une sorte de tente destinée au prince, à l'archevêque, aux premiers dignitaires. On y remarquait même Stoïan Simitch, celui qui, un mois auparavant, jurait la mort de Milosch; moins arrogant et plus rusé, Abraham Petronievitch évitait de se montrer à la foule après la honte qu'il venait de subir.

Le prince salua l'assemblée, et donna ordre à Davidovitch de lire le discours qu'il lui avait dicté. L'orateur expliquait d'abord pourquoi la Serbie n'avait pas encore une constitution. C'est depuis une année seulement que les difficultés entre la Serbie et la Porte au sujet de la délimitation des frontières avaient été aplanies; depuis une année seulement, la Serbie formait un état. Fallait-il se presser? fallait-il, par des actes irréfléchis, s'exposer à revenir sur ses pas, et par des paroles imprudentes courir le risque d'avoir à se démentir? La fondation des états actuels a demandé des siècles; toujours cependant il faut y ajouter quelque chose : une année pouvait-elle suffire à l'organisation définitive de la Serbie? « Le peuple serbe, — nous citons les paroles mêmes de Milosch, car ce n'est point assez d'en résumer le sens, — le peuple serbe a plusieurs particularités nationales qu'il faut d'abord tâcher d'adapter à la civilisation et aux lumières de l'Europe, si nous voulons prendre

peu à peu une place honorable dans ses rangs. » Le prince abordait ensuite les dispositions générales de la constitution qu'il allait donner à son pays. Ce n'était pas un projet de loi à discuter, c'était une constitution qu'on devait voter, à laquelle on devait prêter serment, et Milosch ne doutait pas de l'assentiment unanime de la nation. « Ce statut vous sera lu; vous y verrez que les droits généraux de la nation et ceux de chaque particulier sont fixés en détail comme l'humanité le prescrit; vous y trouverez la liberté personnelle pour chacun, vous y trouverez aussi que chaque Serbe est maître de sa propriété. Nous devons tous prêter serment d'observer ce statut, nous ici présens, aussi bien que le reste de nos frères. Nous devons tous jurer les uns aux autres, — le prince aux autorités et à la nation, la nation au prince et aux autorités, — que nous observerons ce statut aussi religieusement que l'Évangile, que nous n'en dévierons pas de la largeur d'un doigt sans le consentement de nous tous et du peuple entier. » Ce discours se terminait enfin par un exposé des arrangemens financiers de Milosch, exposé dont le lecteur ne nous reprochera pas sans doute de reproduire ici le texte même, car il peint naïvement la simplicité primitive de la Serbie; quelle image plus fidèle pourrions-nous donner de ce gouvernement à la fois patriarcal et despotique? Si Milosch était un despote, il est curieux de voir quelles entraves il essayait de s'imposer à lui-même. Les hommes chargés comme lui d'organiser un pays où tout est à faire, un pays entouré d'embûches et que des dissensions intérieures peuvent ruiner à jamais, sont quelquefois excusables de céder aux entraînemens du pouvoir souverain; Milosch, qui cédera tant de fois et à ces entraînemens de situation et aux violences de son caractère, s'efforce du moins de se prémunir contre l'écueil. Un des points les plus périlleux, c'était la gestion des finances. Écoutons le prince-paysan.

« J'ai tenu ma promesse d'établir une administration intérieure légale; je passe maintenant à un autre point important de mon discours de l'an dernier, la manière dont les impôts doivent être répartis dans la nation. Le peuple serbe est obligé de faire face aux dépenses suivantes : le tribut du sultan, la liste civile du prince et de sa famille, la solde des employés de l'état et des évêques, les dépenses pour l'entretien des troupes nécessaires à la paix et au bon ordre, les dépenses pour l'entretien des gardes aux frontières qui nous défendent, afin que personne du dehors ne nous surprenne, les dépenses de la poste, les dépenses pour la construction et l'entretien des lazarets, pour la députation à Constantinople, pour nos agens en d'autres pays, enfin les dépenses accidentelles ou imprévues. Toutes ces dépenses ont été payées jusqu'ici au

moyen de revenus très divers, et la nation serbe est obligée de les acquitter.

« Nous nous sommes efforcés, moi et notre tribunal national, de trouver un moyen qui satisfît à toutes les exigences de la façon la plus commode et la plus juste pour le peuple en même temps que la plus avantageuse pour l'état. Nous avons souvent débattu cette question l'an dernier, et nous différions d'avis. Enfin il m'a paru que nous ne pouvions mieux arranger les choses qu'en réunissant tous les impôts de la Serbie en une seule somme, laquelle serait perçue en deux termes, à la Saint-George et à la Saint-Démétrius, de telle sorte que chacun eût le temps de s'acquitter d'un terme à l'autre.

« Pour que le peuple ne soit plus tourmenté pour des vétilles, j'ai proposé un seul impôt de trois écus par semestre, sans qu'il lui soit rien demandé de plus pour les contributions établies jusqu'à ce jour, savoir le hratsch, le tschibouk (1), la taxe de l'évêque, l'impôt personnel, la taxe des mariages, celle des moulins et des instrumens distillatoires pour l'eau-de-vie, celle pour l'engraissement des porcs au moyen des glands, la dîme du maïs, du blé, de l'orge, des ruches et du vin; enfin le peuple ne sera plus tenu à des corvées pour les fonctionnaires, excepté pour les constructions faites par le gouvernement et entreprises pour l'utilité générale; encore le gouvernement paiera-t-il ces corvées, au moins aux gens qui y seront occupés tout un jour. Toutefois les villages devront s'entendre entre eux pour la construction des ponts et des chemins.

« Les forêts des villages et leurs pâturages seront désormais un bien commun. Toute la nation paie pour cela des taxes comprises dans l'impôt général; ce droit payé par tous est la propriété de tous. Dès ce moment, il n'appartient à personne, pas plus à notre gouvernement qu'à un kmète, un fonctionnaire, un marchand, un villageois, de les entourer de palissades, cet enclos ne renfermât-il que dix arbres, ni d'en interdire le libre usage aux gens des autres villages ou districts.

« Si le peuple considère que ces trois écus par semestre remplacent toutes les taxes précédentes, que les honoraires des évêques y sont compris, qu'il n'aura plus d'autres impôts partiels, qu'il gardera désormais sans en retrancher la dîme toutes les récoltes que Dieu lui accordera, qu'il pourra jouir des forêts et des pâturages, que toutes corvées pour les fonctionnaires cessent dès à présent, et que le gouvernement paiera celles auxquelles on se soumettra pour lui; si, dis-je, le peuple prend en considération ces divers avantages, chacun reconnaîtra, j'espère, que trois écus par tête à chaque semestre représentent bien l'impôt le plus modique qu'on ait jamais payé en Europe. Nous verrons si avec cet impôt il nous est possible de faire face aux dépenses. C'est une expérience à tenter. Au bout de l'année, ce sera le devoir de l'administrateur des

(1) Le hratsch est l'impôt personnel payé en Turquie par tous les raïas mâles de sept ans à soixante-dix; le tschibouk est le droit de pâturage payé par tête de bétail.

finances de nous présenter, à moi, au conseil d'état et à l'assemblée nationale, le compte exact des recettes et des dépenses.

« Afin que cette modique somme de trois écus par semestre soit répartie le plus équitablement possible, et que tous soient contens, les pauvres comme les riches, je vous soumets ici le tableau des hommes mariés et des célibataires, avec l'indication de leur avoir. D'ailleurs chacun des kmètes sait combien chacun de ses frères avait à payer de dîme. L'impôt sera réparti d'après ces tableaux; ce soin ne regarde pas mon gouvernement, c'est l'affaire des anciens dans chaque communauté. Les kmètes prendront connaissance des tableaux, compareront la dîme de chacun, et, se concertant avec les capitaines et les juges, imposeront chaque frère d'après sa fortune, afin que les pauvres ne puissent se plaindre d'être injustement traités, et ne viennent pas m'accabler de leurs doléances.

« Je vous soumets tous ces détails, mes frères et messieurs, et je souhaite connaître votre opinion... Quand vous aurez prêté serment aux statuts, choisissez parmi vous les frères les plus capables et laissez-leur une procuration comme à vos représentans, afin que moi et le conseil d'état nous prenions avec eux les mesures ultérieures... Une si grande foule de monde ne peut s'assembler chaque année sans des dépenses considérables; mais des députés tels que je les propose existent dans tous les états représentatifs, et ils nous sont nécessaires. »

Après ce discours du prince, la séance fut levée au milieu des cris d'enthousiasme. Le lendemain, même empressement et même cérémonial. Milosch, accompagné de sa famille, du haut clergé, des dignitaires de l'état, présidait l'assemblée des Serbes dans la vaste prairie. C'était le jour fixé pour la lecture de la charte constitutionnelle. La lecture terminée, l'archevêque lut immédiatement la formule du serment que tous devaient prêter. Milosch jura le premier en répétant mot à mot la formule, puis tous les membres de la *skouptchina* s'écrièrent d'une seule voix : « Au nom de la très sainte Trinité, nous le jurons. »

Cette séance fut marquée par un incident significatif. Plusieurs des knèzes restés fidèles à Milosch dans la conspiration récente, et qui avaient contribué à le sauver, s'irritaient de voir que les Simitch, les Petronievitch, étaient maintenus dans les fonctions supérieures. « A quoi sert le dévoûment, disaient-ils, si les récompenses sont pour les traîtres? » Quand ils aperçurent Stoïan Simitch dans la loge du prince, leur colère s'accrut encore. Ils se réunirent, rassemblèrent les principaux kmètes de leurs districts, et allèrent se placer en face de Milosch, épiant le moment de l'interpeller. Le groupe était nombreux, menaçant; le témoin qui nous raconte la scène déclare que tout d'abord, ne se rendant pas compte de ce

mouvement, il redouta quelque chose de sinistre (1). On vit bientôt de quoi il s'agissait : Simitch était pâle comme un mort. Si le prince eût permis seulement que la plainte des knèzes fût prononcée, l'élan populaire était si vif, l'enthousiasme de la constitution si unanime, que nulle force humaine n'aurait pu soustraire l'ennemi de Milosch à la vengeance de la foule. Heureusement, dès qu'il entendit les premiers mots : « ô prince, les traîtres qui sont près de toi,... » il couvrit leur parole de sa voix retentissante. D'autres essayèrent de parler, ce fut en vain. Le prince étouffa les protestations de ses amis pour sauver le plus perfide de ses adversaires.

Un autre épisode qui ne doit pas être oublié, ce fut la remise à Milosch des présens que lui avait votés la *skouptchina* précédente. Sur la proposition du tribunal suprême et aux acclamations de l'assemblée nationale de 1834, il avait été décidé qu'on offrirait au prince un sabre d'or garni de diamans avec une coupe du même métal. Ces deux objets avaient été exécutés à Vienne avec une rare perfection. Sur la gaîne du sabre on lisait ces mots tracés en pierres précieuses : « à son kniaze Milosch Obrenovitch la Serbie reconnaissante. » Le 16 février 1835, lendemain du jour où la constitution avait été proclamée, dès que Milosch eut pris place dans la loge qui dominait la foule, les magistrats suprêmes, et parmi eux Miléta Radoïevitch, le plus modéré des chefs de la conspiration récente, lui présentèrent sur des coussins de velours le sabre, la coupe pleine de vin, un pain et du sel. Un discours tout oriental exprimait avec des hyperboles sans fin l'admiration des Serbes, et donnait le sens de ces emblèmes. « Gracieux seigneur, était-il dit, nous apportons à votre altesse quatre présens qui répondent aux vôtres, le sel et le pain, le sabre et la coupe : le sel et le pain pour nos prisonniers rachetés et nourris par vous, le sabre pour les armes que vous avez consacrées à la défense de notre pays, la coupe pour ce calice de salut et de bonheur que vous nous avez donné hier... Que l'édifice élevé par vos mains soit aussi durable que les gemmes du sabre et de la coupe, qui n'ont rien à craindre de la faux du temps et des hommes! Nous nous aimons mutuellement, comme le pain et le sel se marient ensemble, et de même que les gouttes de vin ne sont pas séparées, de même nous ne nous séparerons jamais de vous et de votre haute famille, ni vous et votre famille vous ne vous séparerez de nous. » Après des remercîmens dans le même langage, Milosch terminait ainsi : « Nous pouvons tous manquer; peut-être ai-je fait bien des fautes et en ferai-je encore; je proteste du moins que mes intentions ont toujours été pures et dirigées vers le bien de la patrie; elles seront toujours les mêmes. Puissent le pain que

(1) M. le docteur Cunibert, médecin du prince Milosch.

je mange et le vin que je bois se changer pour moi en poison, si je manque jamais sciemment aux devoirs que ma condition m'impose! Gardons toujours nos cœurs unis et confondus dans les mêmes sentimens comme les gouttes de la liqueur qui remplit cette coupe et que je bois à la prospérité de la nation! »

Une foule immense se pressait dans le champ de la *skouptchina*, aux abords, aux alentours. Outre les quatre mille représentans de la nation, des spectateurs étaient venus de tous les points de la Serbie. Même des provinces turques, on était accouru pour voir Milosch, le terrible Milosch, accordant une constitution à ses sujets. Les Serbes, si disposés à jouir naïvement de leur victoire, étaient donc intéressés à faire éclater leur confiance dans l'avenir. Quand Milosch eut fini de parler, ce furent des tonnerres d'applaudissemens; le peuple le souleva dans ses bras et le porta en triomphe jusqu'au palais au milieu d'acclamations enthousiastes.

Comment ces trois journées d'ivresse patriotique ont-elles produit de si tristes résultats? Comment cette charte, accueillie avec de pareils transports, a-t-elle dû être si tôt mise en pièces? Il suffit d'y jeter les yeux pour comprendre ce revirement subit. La constitution improvisée par Davidovitch était une œuvre occidentale transportée tout à coup, sans transition, sans ménagement, au milieu d'une société encore à demi barbare. Milosch avait dit : « La Serbie a ses particularités nationales qu'il faut tâcher d'adapter à la civilisation de l'Europe. » C'est précisément cela que le législateur serbe avait oublié. Il créait une administration tout d'une pièce sans rapport avec les besoins du pays. Et que de disparates! que de contradictions! Ici, un conseil d'état investi de pouvoirs extraordinaires, qui pouvait devenir à l'occasion le centre d'une oligarchie; là, des institutions démocratiques tout à fait prématurées; bien plus, des appels à je ne sais quel communisme patriarcal d'où le communisme révolutionnaire devait sortir infailliblement. Il fallait régulariser l'ancienne organisation du pays serbe, il fallait faire sortir des vieilles coutumes tous les élémens d'ordre et de liberté qu'elles renfermaient; au lieu de cela, on crée des ministres, des conseillers d'état, qui bientôt, enflés de leurs titres, voudront représenter sur leur théâtre les scènes parlementaires de l'Occident. Nous étions tout à l'heure en plein monde héroïque; les héros maintenant vont prêter à rire. Les sublimes paysans de la guerre de l'indépendance deviennent des scribes vulgaires. Ils jouent des parades d'après nos journaux. Qu'ils sont gauches avec leurs habits brodés! on dirait une mascarade. Ce sont surtout les Serbes hongrois, des étrangers après tout, des ouvriers de la dernière heure, qui, voyant la Serbie de Kara-George et de Milosch reprendre possession d'elle-même, prétendent lui donner des leçons de civilisation. Adieu les

vieilles mœurs! adieu les coutumes et les costumes! les soldats des grands jours ne reconnaissaient plus leurs cadets. « A la futaine blanche, aux justaucorps rouges, aux guêtres, à la ceinture bariolée, au fez pourpre, aux sandales légères qui faisaient si bien ressortir la taille svelte de la jeunesse serbe, qui lui donnaient un air si original, on substitua la tunique verte à paremens rouges, le pantalon bleu, le shako, les bottes de l'infanterie hongroise, qui gênaient la marche des soldats et les rendaient incapables de soutenir une longue course (1). » Tout cela ne serait rien et l'histoire ne s'y arrêterait pas, si les questions de costume ne se rattachaient ici à l'esprit même de la constitution nouvelle, à ses prétentions de tout renouveler extérieurement avant d'avoir préparé la transformation intérieure du pays. Qu'on se figure une bureaucratie occidentale installée tout à coup au milieu des forêts de la Schoumadia!

Tandis que la constitution de février 1835 produisait dans les hauts rangs de l'état de si ridicules effets, elle semait dans le bas peuple des germes de trouble et d'anarchie. Ces forêts, ces pâturages des montagnes, dont la constitution faisait un domaine commun, avaient passé des spahis, les anciens maîtres, à des agriculteurs serbes qui avaient payé leurs titres. Il y avait des droits consacrés. Que cette transmission eût été souvent irrégulière, qu'il fût nécessaire de réviser bien des choses, de réformer bien des abus, cela est incontestable; mais dépouiller d'un trait de plume tous les possesseurs légitimes ou illégitimes, lâcher le peuple à travers ces domaines sous prétexte de communauté fraternelle et patriarcale, c'était donner le signal de la guerre civile. En plus d'un endroit, les propriétés les mieux acquises furent envahies par la plèbe. On vit des villages, attaqués par les villages voisins, être obligés de défendre leur territoire à main armée. Assurément, si la constitution eût été soumise à un examen attentif et non proclamée, enlevée par surprise au milieu de l'ivresse générale, bien des objections se seraient produites. On s'en aperçut un peu tard.

Le prince sentit bientôt les embarras que lui créait la loi nouvelle. S'il avait voulu en toute sincérité mettre des bornes à son pouvoir afin d'enlever aux ambitieux tout prétexte d'opposition haineuse, Milosch avait agi trop consciencieusement. Les seize membres du conseil d'état étaient à certains égards plus puissans que le prince lui-même. Une fois nommés, ils ne dépendaient plus que de la *skouptchina*, et comme la *skouptchina* ne se réunissait que deux fois par an, comme ses travaux duraient à peine quelques jours, cette dépendance devait être peu pesante. C'était une sorte de con-

(1) Le docteur Cunibert, *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, Leipzig 1855, t. II, p. 201-202.

seil des dix surveillant de près un doge à peu près réduit à l'impuissance. L'aristocratie en haut, la démagogie en bas, au centre un prince amoindri, telle devait être bientôt la physionomie de l'état, si la constitution avait le temps de produire ses conséquences. Ces dispositions si peu favorables au prince étaient l'œuvre personnelle de Davidovitch, qui, malgré son dévoûment à Milosch, redoutant ses caprices despotiques, avait voulu assurer à tous les conseillers de l'état une situation inamovible. Seulement, dira-t-on, comment se fait-il que Milosch ait souscrit à une telle œuvre? Comment un esprit si fin, un politique si rusé, n'a-t-il pas soupçonné le piége? Il n'y a qu'une explication, c'est le trouble même de Milosch au moment d'édicter la loi. On a vu qu'il avait perdu la tête à la nouvelle que la Serbie tout entière marchait sur Kragoujevatz. Il fallait des concessions, il fallait une charte qui rétablît son autorité. Davidovitch profita de la défaillance de son maître, et, chargé d'improviser en quelques jours la loi fondamentale, il songea d'abord à ses propres intérêts. C'est le châtiment des despotes d'être trahis un jour ou l'autre par ceux-là mêmes qui les ont le mieux servis.

Il arriva donc en peu de temps que tout le monde en Serbie, excepté peut-être les seize conseillers d'état, fut mécontent de la constitution. Milosch avait bien la ressource d'en préparer une autre; il ne paraît pas que son serment l'eût beaucoup gêné. Encore fallait-il quelques ménagemens. On ne pouvait retirer si vite ce qui avait été si solennellement accordé. Le prince espérait sans doute que la nation elle-même demanderait une révision du statut, quand un événement inattendu vint compliquer son embarras. L'Autriche, effrayée de voir un système constitutionnel établi à ses portes, craignant que les idées libérales et démocratiques, si elles s'organisaient en Serbie, ne se répandissent chez les Serbes et les Slaves de son empire, adressa des remontrances officieuses à Milosch. Elle signala même le danger à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. En un instant, voilà trois grands empires, Turquie, Russie, Autriche, qui envoient des protestations contre la loi constitutive de la Serbie nouvelle.

Le cabinet russe, qui cherchait un moyen de reprendre la direction de la politique serbe et de déposséder Milosch, saisit avec empressement l'occasion que lui offrait M. de Metternich. Ce n'est point assez dire; il y mit une sorte de véhémence. Un de ses diplomates, M. le baron de Buchmann, esprit impérieux et hardi, accoutumé à plier les Valaques au gré de son gouvernement, entra en Serbie comme une sorte de vice-roi pour signifier à ces rustres la volonté du tsar. Le prince Milosch était allé au-devant de lui jusqu'à Poscharevatz, et lui avait fait rendre les plus grands honneurs comme

au représentant d'une puissance protectrice du peuple serbe. Le baron dédaigna ces marques de déférence, et immédiatement fit subir aux conseillers de Milosch un interrogatoire hautain. Ce fut un des secrétaires de Milosch, nommé Zizanovitch, qui soutint le premier feu. M. de Buchmann avait demandé des explications minutieuses sur les événemens de janvier, sur la promulgation du statut, et Zizanovitch avait répondu à tout avec autant de convenance que de précision; le Russe alors prit la parole et formula contre les Serbes une mercuriale de la dernière insolence. Comment osaient-ils se croire une nation indépendante? Ils n'étaient que les raïas de la Porte, qui, sur l'intercession de la Russie, leur avait accordé quelques franchises. Avant de prétendre se constituer en peuple libre, ne devaient-ils pas consulter la Russie, sans laquelle ils n'étaient rien et ne pouvaient rien être? Comment surtout avaient-ils eu l'audace de proclamer ces principes révolutionnaires « que l'Autriche et la Russie avaient toujours combattus, et qu'aucune nation de premier ordre n'aurait osé adopter sans leur consentement? » Il contesta ensuite à Milosch le titre de prince des Serbes, il attaqua l'article qui, conformément au *hatti-chérif* de 1830, fixait la succession à la principauté serbe dans la famille des Obrenovitch. Milosch n'était, selon lui, qu'un lieutenant de Mahmoud, chargé de gouverner le pays serbe au nom de Mahmoud, tant qu'il resterait fidèle à ses devoirs; sa famille ne pouvait prétendre aux droits dont jouissent les familles souveraines des états indépendans. Pourquoi donc cette couronne qui surmontait la bannière serbe? pourquoi ce ministère de la guerre, ce ministère des affaires étrangères, institués par la constitution? Contre quelle puissance la Serbie voulait-elle entrer en campagne? Quels traités voulait-elle conclure? Est-ce qu'elle prétendait combattre pour la liberté du monde avec cette France dont elle adoptait les principes? — Il était évident que l'envoyé russe voulait du premier coup terrifier les Serbes par la véhémence de son langage; puis, passant de l'insulte à l'ironie : « Quel jour, dit-il, pourrai-je être présenté à leurs excellences les ministres? »

Zizanovitch était un homme sensé; il répondit froidement, posément; aucune de ces critiques ne l'embarrassa, aucun de ces sarcasmes ne lui fit perdre la vraie mesure des choses. En justifiant Milosch, il protesta toujours de la reconnaissance des Serbes pour la Russie. Cette modération fut prise pour de l'effroi, et le diplomate russe en conclut qu'il pouvait continuer sur ce ton. Il continua en effet avec les ministres, avec Davidovitch, avec Milosch lui-même. Il avait traité Davidovitch comme un factieux, comme un agent de la révolution européenne en Serbie, en le menaçant des colères du tsar; il traita Milosch comme un misérable chef de raïas qui se méprend sur son rôle et qu'il faut rappeler à l'ordre. Sa

conduite publique, sa conduite privée, il critiqua tout de la façon la plus sanglante. Il osa lui enjoindre d'éloigner Davidovitch et au contraire de maintenir dans les postes supérieurs les conjurés de Krouschevatz. Reproches, conseils, menaces, rien ne fut épargné au chef des raïas. Milosch écoutait en silence; il prit la parole en homme résolu à se contenir, avoua quelques-unes de ses fautes, s'excusa sur son inexpérience et sur la difficulté de sa tâche. « Je ne suis qu'un paysan, disait-il avec son fin sourire; j'aurais bien voulu voir à ma place tant d'illustres personnages, politiques de haut vol, administrateurs consommés, qui méprisent ce que j'ai fait. J'aurais voulu les voir dans un pays bouleversé où il fallait tout construire au milieu de la guerre extérieure et des discordes civiles. » Il ajouta noblement qu'il avait pardonné aux conspirateurs de Krouschevatz sans avoir attendu l'injonction de personne, mais que ce pardon du passé ne les protégerait pas dans l'avenir, s'ils conspiraient de nouveau. « Je vois, dit-il, que ces messieurs, de leur côté, ne m'ont pas encore pardonné d'avoir déjoué leurs complots; je les maintiendrai pourtant à leur poste tant qu'ils ne démériteront pas. » Sa parole, si calme d'abord et si humble, allait s'élevant toujours. Le paysan redevenait prince. « J'ignore, disait-il, beaucoup de choses en administration, et je recevrai de grand cœur les conseils des hommes qui s'intéresseront sincèrement à la Serbie; mais si le baron de Buchmann prétendait imposer ses avis comme des ordres, chef de la nation et gardien de ses droits, je les repousserais résolûment. »

L'envoyé russe comprit enfin à quel personnage il avait affaire. Ce paysan, malgré toutes ses fautes, était un homme de génie. C'était vraiment un chef de peuple, un chef qui avait conscience de son rôle et de sa force. Tant qu'il gouvernerait les Serbes, on ne devait pas espérer qu'il se soumettrait aux plans de la politique russe. Il ne restait plus qu'à soulever contre lui les mécontens. Les élémens de succès étaient tout préparés, le feu couvait sous la cendre. Après tout, la constitution de Davidovitch contenait certaines parties excellentes au point de vue russe; il fallait écarter les principes révolutionnaires, conserver ce qui favorisait l'oligarchie, assurer aux amis du tsar les positions inexpugnables, et lier les mains au dictateur afin de le renverser.

IV.

Le jour où Milosch avait promulgué sa constitution, dans la séance du 15 février 1835, il avait interrogé la *skouptchina* sur l'opportunité de son voyage à Constantinople. Le sultan Mahmoud exprimait le désir de le voir à sa cour; devait-il se rendre à cet ap-

pel? « N'y va pas, seigneur, répondirent les députés. Envoie un de tes fils ou un de tes frères, mais n'expose pas tes jours en y allant toi-même. Nous avons besoin de toi. N'y va point. » Milosch était fort perplexe; autour de lui, pour des raisons très différentes, ses conseillers lui tenaient à peu près le même langage. Les uns redoutaient les embûches du divan; d'autres, comme Davidovitch, sans imputer des projets odieux à Mahmoud, avaient peur que le prestige du chef des Serbes ne reçût quelque atteinte. Au milieu d'une cour somptueuse, dans les splendeurs de l'étiquette ottomane, quelle serait l'attitude du prince-paysan? Davidovitch craignait aussi que Milosch, si fin, si maître de lui dans les négociations, mais très expansif avec ceux qui savaient le prendre, ne fît des confidences indiscrètes sur les ressources de la Serbie. La pensée constante du gouvernement de Kragoujevatz avait été de grossir le trésor public; pour toute sorte de raisons, il ne fallait pas que la Turquie fût trop exactement informée de l'état des choses, et le prince, dans un élan de fierté patriotique, pouvait se laisser aller à des révélations qu'il eût regrettées plus tard. Dissuadé par ses amis, Milosch hésitait. L'hostilité du cabinet russe le décida. Il comprit que cette visite au sultan était nécessaire. Son instinct lui disait qu'il fallait se ménager la bienveillance du suzerain pour mieux résister aux injonctions de ses protecteurs. Que de choses d'ailleurs il pouvait apprendre en ce voyage! Puis voir Mahmoud en personne, être admis auprès de Mahmoud avec les honneurs princiers, recevoir une consécration nouvelle de ce padischah qui transformait l'Orient, quelle tentation pour un Milosch Obrenovitch! La politique, la curiosité, un certain orgueil bien légitime, tout le poussait à Constantinople.

Il régla ses affaires, institua une régence à la tête de laquelle il plaça son frère Éphrem et Miléta Radoïkovitch, un de ces conjurés qu'il espérait ramener à lui par une clémence magnanime, puis il partit le 19 juillet 1835. Il avait résolu de se rendre en Turquie par le Danube et la Mer-Noire. C'est à Vidin, sur le territoire ottoman, qu'il alla s'embarquer. Sa famille, les officiers de sa maison, un grand nombre de knèzes et de kmètes l'accompagnèrent jusqu'à la frontière de Serbie. Partout sur son passage, à Negotin, à Vidin, et dans les ports du Danube où s'arrêtait le bateau, il trouva l'accueil le plus flatteur. La gloire de son nom éblouissait les imaginations orientales. Les pachas le traitaient en prince. Les chrétiens voulaient voir l'homme qui avait forcé le sultan à reconnaître l'indépendance des Serbes. A Vidin, Hussein-Pacha, le terrible exterminateur des Janissaires, un des personnages les plus considérables de la cour de Mahmoud l'accueillit plusieurs jours avec une somptueuse hospitalité. Issu comme Milosch des derniers rangs du

peuple, Hussein-Pacha professait une haute admiration pour le prince des Serbes. A Varna, au moment de prendre la mer, le prince assista au service de l'église grecque; l'évêque, entouré de son clergé et au milieu d'une foule immense de raïas, le reçut au seuil avec le livre des évangiles ouvert et les images sacrées, qu'il baisa respectueusement; ensuite on l'introduisit dans le sanctuaire en chantant les cantiques consacrés pour la réception des souverains.

Arrivé à Constantinople, il fut traité magnifiquement. Un des pachas qui l'avaient si bien fêté à son passage avait mis à sa disposition une somptueuse maison de campagne sur les rives du Bosphore. C'est là qu'il descendit. Tous les gens du pacha étaient sur pied; la Porte leur avait adjoint deux banquiers arméniens qui devaient lui servir d'intendans pendant toute la durée de son séjour à Constantinople. Le grand-vizir, les plus hauts dignitaires de l'empire s'empressèrent de lui faire souhaiter la bienvenue, et sa première audience du sultan fut fixée au 16 août. C'était dans le palais d'été. Mahmoud, assis sur son divan, portait le manteau impérial, le grand-cordon du nicham et le fez de cérémonie. Après les révérences prescrites, Milosch, debout entre le gendre du sultan, Halil-Pacha, et le séraskier-pacha, prononça le discours suivant en langue serbe, qui fut traduit en grec par Abraham Petronievitch, puis du grec en turc par Bogosidi, prince de Samos, le drogman de la Porte :

« Très puissant monarque! les décrets du Très Haut me réservaient le bonheur inespéré de paraître en votre auguste présence comme représentant de ma nation. Mon cœur déborde de joie, puisqu'il m'est permis de pouvoir exprimer à votre majesté, mon auguste empereur, les sentimens de reconnaissance dont nous sommes pénétrés, mon peuple et moi, pour vos bienfaits. L'esprit de sagesse et de justice dont le Tout-Puissant vous a comblé a su mettre un terme aux querelles, aux dissentions qui affligeaient vos peuples, et fonder des institutions qui font l'admiration de tous les monarques et de tous les peuples du monde civilisé. Votre nom vivra dans l'histoire, glorieux comme celui d'un roi réformateur. Chef de la nation serbe, honoré de la haute confiance et des faveurs de votre majesté, je suis venu pour vous prier de recevoir l'expression de notre reconnaissance filiale. »

Le sultan répondit avec une dignité affectueuse :

« Sois le bienvenu, ô prince Milosch! Je reçois avec plaisir de ta bouche l'expression des sentimens des Serbes. Tant que vous ne vous écarterez pas de vos devoirs, j'aurai toujours pour vous les égards paternels qu'un souverain doit à ses vassaux, aux sujets que la Providence lui a confiés; vous aurez toujours part à ma sollicitude impériale. »

Milosch, selon la coutume d'Orient, avait apporté de riches présens à Mahmoud, qui loua la générosité du prince des Serbes. « Ses présens lui ressemblent, aurait dit le padischah; ils sont grands (1). » Ensuite vinrent les réceptions moins solennelles, les conversations particulières entre le sultan et son hôte, les festins de gala chez les ministres, festins auxquels Mahmoud assistait d'une pièce voisine, non pas comme un surveillant perfide, car on savait qu'il était là, mais en témoin curieux, en observateur qui aimait à connaître son monde. La loi musulmane, si sévèrement gardée par les ulémas, ne permettant pas au commandeur des croyans de s'asseoir à la table de ses sujets, il regrettait ces occasions de juger un homme tel que Milosch. Il le vit, il l'écouta parler dans l'abandon des soupers à l'européenne, et, si nos documens sont exacts, rien n'altéra dans l'esprit du sultan la haute impression que lui avait faite le chef des Serbes. Il le jugeait digne de comprendre ses réformes et de s'y intéresser. Il ne voulut pas laisser à d'autres le soin de lui faire visiter certains établissemens qu'il avait créés, l'arsenal, l'atelier des équipemens militaires. — Dans l'atelier des équipemens, il choisit pour lui-même une paire de bottes, puis il en fit présent au prince; dans l'arsenal, il lui donna six canons de différens calibres avec l'attelage et tout ce qui compose le service.

Toutes ces prévenances, même les plus simples, avaient leur signification et leur prix, venant du commandeur des croyans et adressées au chef des raïas serbes, à celui qui attirait les regards de tous les chrétiens dans le nord de l'empire. Lorsque Milosch quitta Constantinople, il était comme enivré. Que lui importaient maintenant les sourdes hostilités du cabinet russe? Mahmoud, il n'en pouvait douter, approuvait sa politique. A peine revenu à Kragoujevatz, il reprit avec une nouvelle énergie la direction des affaires; la Turquie le laissant à peu près libre de faire ce qu'il voudrait pour l'organisation intérieure du pays serbe à la condition de demeurer un vassal fidèle, il pouvait, à son gré, maintenir ou changer la constitution de 1835. La changer, c'était assurément se tirer d'embarras sur plusieurs points, mais c'était aussi faire acte de dépendance vis-à-vis de la Russie et de l'Autriche, qui en blâmaient si amèrement les principes révolutionnaires. Il préféra la maintenir, provisoirement du moins, jusqu'à ce que le pays lui-même en demandât l'abrogation. En attendant, il en corrigeait les vices par une interprétation sans scrupules. Malheur à celui des conseillers d'état qui se serait prévalu du texte de la charte pour gêner l'administration du dictateur! malheur à celui des conspirateurs de 1835 qui aurait

(1) J'emprunte ce détail à M. Ranke : « *Mahmud soll gesagt haben : seine Geschenke sind gross wie er selber ist.* » — Ranke, *Die Serbische Revolution*, p. 352.

paru oublier un instant la dette contractée envers le prince! Chacun de ses actes semblait dire : « Je vous ai pardonné, je vous ai rendu les fonctions supérieures dont vous aviez abusé contre moi; vous me devez tout, songez-y. » L'ancien despotisme était donc reconstitué, et comme ce despotisme se conciliait sans peine avec les mesures révolutionnaires qui plaisaient au peuple des campagnes, l'opposition était frappée d'impuissance. Cette opposition, nous le savons bien, était une faction oligarchique fort peu digne d'intérêt, puisqu'elle eût sacrifié la cause serbe à la politique russe, et on la verra plus tard, une fois maîtresse du pouvoir, commettre bien d'autres iniquités que celles dont Milosch était coupable. N'importe; ce fut le malheur de Milosch, ce fut le malheur de la Serbie de n'avoir pu écarter les ambitieux légalement, régulièrement, sans une violation presque continuelle de la loi jurée. Le prince fournissait des armes contre lui à ses ennemis de Saint-Pétersbourg.

Terrifiés par la volonté impérieuse de Milosch, deux des anciens conspirateurs se décidèrent à émigrer. En vain occupaient-ils des postes déclarés inamovibles, ce n'était pas au dedans, ils le sentaient bien, c'était du dehors qu'ils pouvaient agir utilement pour leur vengeance. Stoïan Simitch et George Protitch allèrent s'établir à Bucharest, auprès du consul de Russie, au centre des intrigues qui préparaient la chute du prince héréditaire des Serbes.

A dater de ce moment, une lutte diplomatique très vive, dont le gouvernement de Milosch est le sujet, s'engage sur ce petit théâtre de la Serbie ou dans les contrées environnantes. Les grandes puissances de l'Europe, l'Angleterre et la France, la Russie et l'Autriche, sans parler de la Turquie elle-même, y auront leurs représentans. Au printemps de 1836, l'Autriche envoie un consul à Belgrade; c'est M. Antoine Méanovitch, Croate d'origine, parlant très bien la langue serbe, mais esprit dédaigneux, caractère hautain, qui blesse Milosch, irrite l'opinion, et compromet les intérêts qu'il devait servir. Que voulait l'Autriche dans cette affaire? Empêcher Milosch de former ce qu'elle appelait un foyer révolutionnaire en Serbie, car ce foyer l'inquiétait pour ses sujets slaves, et en même temps l'empêcher de fournir à la politique russe un prétexte d'intervention. Au point de vue de l'Autriche, rien de plus logique. Seulement c'était par des conseils, par une action sympathique, non par des menaces, qu'il fallait aider le prince à sortir d'embarras. M. Méanovitch n'était pas l'homme de ce rôle. Aussi l'Autriche, qui avait ici des intérêts tout différens des intérêts russes, va-t-elle être amenée par les fautes de son agent à jouer le jeu des diplomates de Saint-Pétersbourg. D'abord la Russie profite de l'intervention autrichienne pour intervenir à son tour d'une manière plus directe ou du moins plus ostensible qu'elle n'avait fait jusque-là. Le tsar fait remettre à Milosch un

projet de constitution, projet habilement conçu pour détruire l'autorité du prince, entretenir l'anarchie, rendre la Russie indispensable aux Serbes, et, comme Milosch repousse un tel présent, le tsar le punit de cette « insolente opiniâtreté, » — telles sont ses expressions mêmes, — en rapprochant de la frontière serbe les batteries dressées contre son gouvernement. Ce n'est plus à Bucharest, c'est à Orsova, par conséquent à quelques lieues de la Serbie, à une petite distance des conspirateurs et des traîtres, que le consul russe, M. Vaschenko, établit son quartier-général.

La menace était significative. L'Angleterre et la France, toujours attentives aux menées de la Russie en Orient, comprirent qu'il était temps d'agir. Tandis que la légation française à Constantinople soutenait le dictateur contre l'oligarchie des conjurés de 1835, derrière lesquels on voyait aisément l'influence russe, le cabinet de Londres prit une mesure hardie : il accrédita un consul auprès de Milosch. Le consul autrichien n'avait présenté ses lettres de créance qu'à la Porte ottomane; le consul anglais présenta les siennes au prince des Serbes. C'était reconnaître hautement l'indépendance de la Serbie, c'était proclamer le droit que possédait son chef de négocier avec les puissances étrangères. Les Turcs, il est vrai, pouvaient s'en offusquer; il est clair toutefois que cette résolution était beaucoup plus hostile au cabinet de Saint-Pétersbourg qu'au divan de Constantinople. Comme l'Autriche, l'Angleterre voulait empêcher la Russie de prendre en main la direction des affaires serbes; mais elle le faisait avec bien autrement de logique et de vigueur.

Le consul anglais accrédité auprès de Milosch était le colonel George Hodges, qui s'était distingué en Portugal à la tête de la légion anglaise au service de dom Pedro. Milosch lui fit l'accueil le plus empressé; il hésita pourtant à nouer avec lui des rapports politiques. N'était-ce pas rompre ouvertement avec les Russes, changer de protectorat, courir les aventures? La Russie était si près, l'Angleterre si loin! Il évitait donc de voir trop souvent le colonel, et, tout en accordant à l'homme les témoignages d'une vive sympathie, il tenait le diplomate à distance. Pendant ce temps-là, les intrigues s'agitaient de plus belle. Le consulat russe d'Orsova provoquait les plaintes et les calomnies des mécontens. Il y avait dans ses bureaux un acte d'accusation toujours ouvert où les conspirateurs de 1835 venaient accumuler leurs griefs. Pendant l'été de 1837, Simitch et Protitch allèrent trouver le tsar Nicolas, qui était alors au camp de Vosnessenk, et le supplièrent de mettre fin à l'insupportable tyrannie de Milosch; le tsar répondit qu'il accueillerait volontiers leur requête, si elle portait un certain nombre de signatures. C'était là le difficile; les conspirateurs étaient plus ardens que nombreux. Cette oligarchie passionnée, qui se donnait hypocri-

tement pour la nation, voulut du moins suppléer au nombre des signatures par l'importance des signataires. Ils entraînèrent même le frère du prince, le faible et ambitieux Éphrem, faisant briller à ses regards la principauté de Serbie. Milosch détrôné, c'était lui que la nation choisirait. Il avait le prestige du nom; il sauverait la dynastie des Obrenovitch, que Milosch perdait par ses violences. Enivré de ces belles promesses, Éphrem était devenu un des chefs de la conspiration, un des instrumens du consul d'Orsova. Le consul anglais, qui voyait grandir le danger, souffrait du peu de confiance que lui témoignait Milosch; il tenta de nouveaux efforts pour vaincre sa répugnance, et grâce au médecin du prince, M. le docteur Cunibert, il parvint à se faire écouter. M. Cunibert était un médecin piémontais très attaché au prince, à sa famille, et jusque-là très en dehors des affaires politiques, mais qui, dans une telle crise, considéra comme un devoir de prendre un rôle actif. Il devint l'intermédiaire du colonel Hodges et du chef des Serbes. Les conjurés venaient de rédiger un réquisitoire violent contre l'administration de Milosch; le colonel Hodges fit proposer au prince de proclamer immédiatement une déclaration de droits très brève, très nette, qui couperait court à toutes les clameurs, puis de formuler une charte qui sanctionnerait le droit du peuple par le maintien des *skouptchinas*, et le droit des classes supérieures par l'établissement d'un sénat. La constitution de 1835, sans avoir été formellement abrogée, n'existait plus. Personne n'en voulait; était-ce une raison pour prolonger cet interrègne des lois fondamentales? « Le temps presse, disait le consul, la conspiration se développe, des événemens graves se préparent; suivez nos conseils et appuyez-vous sur l'Angleterre. Si vous ne prenez les devans, si vous ne créez vous-même un sénat dont les droits ne détruiront pas vos prérogatives, le sénat que vos ennemis s'apprêtent à vous imposer sera le maître de la situation. C'est votre ruine inévitable. » On a vu par la suite combien ces exhortations étaient justes. Le colonel Hodges connaissait parfaitement l'état de la Serbie et le plan de cette conspiration permanente organisée à Orsova. Milosch pourtant, quoique très disposé à croire le consul anglais, hésitait encore. Tous ses conseillers, excepté le docteur Cunibert, se défiaient de l'Europe occidentale. On lui disait que le sentiment public serait froissé par ce changement d'alliance, qu'il fallait se dégager des intrigues de la Russie sans rompre avec elle, que le lien religieux, que les affinités de race, ne permettaient pas aux Serbes d'abandonner un protecteur comme le tsar pour se jeter entre les bras d'une nation si différente. Milosch envoya le docteur Cunibert à Belgrade, où résidait le colonel Hodges. Habile à profiter de toutes les circonstances qui pouvaient servir son pays, il faisait demander

au consul anglais une preuve manifeste du bon vouloir et de la puissance de l'Angleterre. L'incident est curieux. Écoutons le récit du docteur.

« Avant de me donner congé, le prince me chargea de présenter ses remercîmens au consul anglais pour le vif intérêt qu'il lui témoignait, à lui et à la nation serbe, surtout pour les avis qu'il lui avati donnés. Il ajouta que son désir était de les suivre en tout point et de se mettre aussitôt à préparer une constitution conforme aux besoins du pays. Il le priait enfin d'interposer ses bons offices auprès d'Éphrem, qui était toujours en quarantaine à Semlin, lui donnant pleins pouvoirs de ménager une réconciliation durable avec lui, de lui promettre un complet oubli du passé et le redressement de tous ses griefs. Il me fit à moi la même recommandation. J'étais chargé en outre de dire au hospodar que, s'il persistait dans ses desseins, Milosch aussi saurait oublier qu'Éphrem était son frère; mais surtout il me recommanda de cultiver l'amitié du colonel Hodges. « Je suis, disait-il, intimement convaincu des bonnes dispositions de l'Angleterre, et d'autant plus disposé à suivre ses conseils qu'ils n'ont d'autre but que le maintien de l'empire ottoman, auquel sont attachées les destinées de ma patrie, les miennes propres, celles de toute ma famille. »

« Milosch en effet savait très bien quelles étaient les vues de la Russie dans la question d'Orient. Il savait que, ces vues une fois réalisées, la Serbie perdrait à jamais sa nationalité distincte, par conséquent l'indépendance presque complète dont elle jouissait maintenant, et que lui ou son successeur, quel qu'il fût, irait sans doute finir ses jours dans une forteresse; mais ces considérations, si puissantes qu'elles fussent, étaient de nulle valeur aux yeux de la nation serbe presque tout entière. Les Serbes croyaient encore que la seule identité de religion et de langage, ainsi qu'un sentiment d'humanité, avait porté la Russie à se mêler des affaires serbes, et qu'ils retomberaient bientôt sous le joug des Turcs, si elle leur retirait sa protection. Ignorant la puissance morale de la politique et de la diplomatie, les Serbes ne croyaient qu'à la force des armes, et malheureusement l'Angleterre et la France étaient trop éloignées de leur pays pour que cette force pût frapper leurs regards.

« Cette opinion de presque tous les notables serbes, me disait Milosch, obligera toujours le kniaze à rester sous la tutelle des Russes, quelle que soit la condition qu'il leur plaira de lui faire, à moins que l'Angleterre ou une des grandes puissances intéressées à la conservation de l'empire ottoman ne parvienne à leur prouver, par quelque fait *palpable,* pour ainsi dire, qu'elles sont en état de les protéger aussi efficacement que la Russie. C'était, selon lui, le seul moyen de le délivrer des entraves que l'opinion publique, les préjugés et l'inexpérience politique des notables

lui imposaient. Libre alors de suivre la route que lui traçait son penchant personnel comme les intérêts de son pays et de sa famille, il aurait saisi la première occasion de se débarrasser du joug de la Russie, qui ne pesait à personne plus qu'à lui.

« Ces remarques, Milosch m'ordonnait de les présenter au consul anglais comme des observations à moi, et d'ajouter que cette preuve *palpable* de sa puissance et de sa bonne volonté, l'Angleterre pouvait la donner aux Serbes en faisant évacuer la ville de Belgrade par les Turcs, qui y étaient restés grâce à l'arbitrage de l'empereur Nicolas. »

La mission du docteur Cunibert auprès du consul anglais ne pouvait échapper à la vigilance du parti russe; quelques semaines après, le cabinet de Saint-Pétersbourg envoyait auprès de Milosch un de ses plus habiles diplomates. C'est le 27 octobre 1837 que le prince Dolgorouki alla trouver le prince des Serbes à Kragoujevatz. Quelle différence entre le prince Dolgorouki et ce baron de Buchmann qui était venu l'année précédente signifier à la Serbie les volontés du tsar! Le nouvel envoyé était aussi courtois, aussi flatteur, aussi insinuant que le premier s'était montré hautain et méprisant. Au fond, les prétentions étaient les mêmes. Le prince Dolgorouki voulait bien reconnaître que son voyage à Kragoujevatz avait dissipé chez lui beaucoup de préventions injustes; la Serbie sous le prince Milosch n'était point ce que disaient ses détracteurs. L'activité du commerce, la prospérité de l'agriculture, le bien-être et le contentement du peuple l'avaient frappé. Il avait vu les écoles ouvertes à la jeunesse, les édifices publics récemment construits, toutes les marques d'une sollicitude qui faisait honneur au chef de l'état. Évidemment ceux qui accusaient le prince Milosch d'avarice, de monopole, de malversation, étaient des ennemis passionnés, et il se promettait bien d'éclairer à ce sujet la religion de l'empereur. Tout cela pourtant ne suffisait pas; il fallait quelque chose de plus pour détruire la mauvaise opinion que le tsar Nicolas avait conçue du prince Milosch. Que fallait-il donc? Ne plus solliciter l'appui de l'Angleterre, et avant toutes choses établir le sénat promis aux Serbes par le *hatti-chérif* de 1830, établir cette assemblée, ce conseil des notables (peu importe le nom) qui devait gouverner le pays avec Milosch, conseil inamovible, conseil destiné à empêcher le retour du despotisme. — Non-seulement le tsar interprétait à sa manière le *hatti-chérif* de 1830 en réclamant pour la Serbie ce sénat que l'on plaçait d'avance au-dessus du prince, mais il prétendait dicter à Milosch la liste des hommes qui devaient le composer. Ces hommes, est-il besoin de le dire? c'étaient Stoïan Simitch, George Protitch, Abraham Petronievitch, Voutchitch, les conjurés de 1835, les ambitieux dont le consulat russe d'Orsova entretenait les pas-

sions; en un mot, tous les chefs de la conspiration nouvelle, de la conspiration permanente qui travaillait ouvertement à la ruine de Milosch.

Milosch déploya la même adresse que le prince Dolgorouki. Il répondit à tout avec autant de courtoisie que de fermeté, tantôt avouant ses fautes, tantôt maintenant son droit, s'appliquant surtout à détromper l'envoyé russe sur le compte de ses protégés. « Croyez-vous donc, disait-il, que ces hommes-là aiment leur pays ou qu'ils aient des sympathies particulières pour la nation russe? Ni l'un ni l'autre. Ils n'ont qu'une pensée, prendre ma place, se partager la Serbie comme une proie, faire impudemment ce qu'ils m'accusent d'avoir fait, et se venger du chef qui a déjoué leurs mauvais desseins. Pour assouvir leurs fureurs, ils s'adresseraient n'importe à quelle puissance, à l'Autriche, à la France, à l'Angleterre, au Grand-Mogol. Quant au sénat, puis-je constituer à côté de moi un autre pouvoir souverain dans un pays où l'unité d'action est plus nécessaire que partout ailleurs? Je cherche où peut être en tout cela l'intérêt de la Russie. » A cette objection embarrassante, le prince Dolgorouki essayait de répondre en invoquant les engagemens du tsar. Le tsar avait promis de faire exécuter le *hatti-chérif* de 1830; or l'article 20 de ce *hatti-chérif* stipulait que le kniaze gouvernerait la Serbie avec une assemblée de notables. Il fallait donc que Milosch consentît à instituer ce sénat, car le tsar Nicolas était trop esclave de sa parole pour céder sur ce point. Et ne valait-il pas mieux que Milosch en prît son parti? Si Milosch résistait encore, la Russie aiderait la Turquie à faire exécuter l'article 20, et ce que le prince des Serbes n'aurait pas accordé librement, il serait obligé de le subir.

La menace était pressante. Milosch semblait réduit à cette alternative : céder en secret ou être vaincu publiquement. Cependant il tenait bon; pourquoi cela? Parce que les avertissemens du consul anglais et l'insistance même du prince Dolgorouki lui avaient révélé la vraie situation des choses. La vérité était que la Russie, en portant la question à Constantinople, craignait d'être contrecarrée par la diplomatie occidentale, et qu'elle eût mieux aimé obtenir sans bruit le consentement de Milosch. — Voilà pourquoi on faisait agir la courtoisie insinuante du prince Dolgorouki après avoir employé inutilement les violences du baron de Buchmann.

Milosch résista aux caresses comme il avait dédaigné les menaces. S'il eût faibli d'ailleurs, la diplomatie anglaise était là pour le soutenir. Quelques semaines après la conférence que nous venons de rapporter, le 15 décembre 1837, lord Palmerston informait le kniaze qu'il avait résolu d'ériger le consulat britannique de Belgrade en consulat-général, « le priant d'agréer cette mesure comme

une preuve du vif intérêt qu'il prenait au prince et à son pays. » Le ministre ajoutait : « Le colonel Hodges, qui doit son avancement non-seulement à ses mérites personnels, mais aussi à la confiance dont l'honore votre altesse, lui fera plus particulièrement connaître les bienveillantes intentions de notre gouvernement. Je la prie d'ajouter foi à ses paroles. » Quelques jours plus tard, par une longue lettre en date du 6 janvier 1838, lord Ponsomby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, encourageait le prince à repousser les suggestions de la Russie et lui promettait l'appui des puissances qui, voulant le maintien de l'empire ottoman, voulaient aussi que la Serbie, heureuse et libre, disposât elle-même de son administration intérieure.

Heureuse et libre! C'était là précisément la question soulevée par les adversaires du dictateur, c'était le prétexte dont s'armait la Russie. Sous la rude main d'un Milosch, la Serbie était-elle libre? pouvait-elle être heureuse? La conspiration de 1835, les plaintes de tant de personnages fameux, les griefs enregistrés à Orsova par le consulat russe, l'exil volontaire des hommes chargés des premières fonctions de l'état, ces symptômes et bien d'autres encore ne disaient-ils pas assez haut qu'il fallait mettre un terme aux caprices du despote? Ainsi parlait la diplomatie moscovite, et telle est la question qui occupa la Porte ottomane pendant toute l'année 1838. Le refus opposé par Milosch aux instances du prince Dolgorouki avait en effet transporté le débat de Kragoujevatz à Constantinople. « Accédez à nos demandes, avait dit l'envoyé russe, acceptez notre interprétation du *hatti-chérif* de 1830; sinon, nous aiderons la Turquie à vous l'imposer. » Milosch répondait : « L'interprétation est fausse, je ne puis consentir à un acte qui serait un suicide. » Et il ajoutait à part lui : « La diplomatie européenne me défendra. » Voilà donc la lutte engagée. La diplomatie de l'Europe orientale est contre Milosch, la diplomatie occidentale le protége; à qui restera la victoire?

On vit alors un spectacle extraordinaire, à ce que dit un historien allemand : les gouvernemens absolus, Russie, Turquie, Autriche, voulant donner à la Serbie une constitution libérale, tandis que les gouvernemens constitutionnels, l'Angleterre et la France, s'efforçaient d'y maintenir le pouvoir absolu. C'est ainsi que M. Léopold Ranke résume la longue bataille diplomatique livrée à Constantinople pendant l'année 1838 (1). Ce fait seul n'aurait-il pas dû avertir l'éminent écrivain? N'est-il pas évident que cette contradiction n'était que dans les termes? En réalité, ce que l'Angleterre

(1) « So erlebte mann dass die constitutionellen Staaten sich für den unumschränkten Fürsten, die Selbstherrscher dagegen fur eine Beschränkung seiner Macht aussprachen.» Ranke, *Die Serbische Revolution,* Berlin, 1844, page 358.

et la France soutenaient en Serbie, c'était le prince libérateur des Serbes et fondateur d'une société qui pouvait subsister par elle-même; la liberté hypocrite offerte aux sujets de Milosch n'était qu'un moyen de paralyser l'état naissant, d'y étouffer la jeune séve, de prolonger son enfance sous une tutelle intéressée. Or le tuteur ici, c'était le Russe. Grâce à la connivence maladroite de l'Autriche et à l'aveuglement de la Porte, l'influence russe l'emporta. M. de Boutenief déjoua tous les efforts de lord Ponsomby; le *hatti-chérif* signé le 24 décembre 1838 assurait une autorité menaçante aux conspirateurs de 1835.

Est-il nécessaire de raconter en détail les événemens qui ont précipité Milosch du trône de Serbie? La catastrophe a eu lieu au mois de juin 1839. Dès le mois de décembre 1838, on peut dire que la révolution était faite. Le *hatti-chérif* avait établi à côté du prince un conseil inamovible chargé de le surveiller, de le contrecarrer, de le réduire à l'impuissance, et en même temps il avait supprimé les assemblées nationales. « Ce chef-d'œuvre du libéralisme turco-russe, comme dit spirituellement M. Thouvenel, créait une véritable oligarchie dans le sein d'une démocratie ardente. » Seulement cette démocratie n'avait point encore assez conscience d'elle-même pour résister à l'intrigue qui s'emparait de la chose publique; étonnée, indécise, elle assistait à ce spectacle étrange sans essayer d'y jouer son rôle. Il n'y avait donc que deux ennemis en présence, le prince d'un côté, de l'autre le conseil des dix-sept.

Le *hatti-chérif* accordait bien au prince le droit de choisir lui-même les membres de ce sénat; mais il lui enjoignait de les prendre parmi les hommes « qui auraient pour eux l'opinion publique à cause des services rendus à la patrie. » C'était désigner les anciens compagnons de Milosch, devenus ses rivaux, les Simitch, les Protitch, les Petronievitch, les Voutchitch, tous les ambitieux qui disaient : Milosch nous barre le chemin. Soit désir d'exécuter loyalement les prescriptions de la Porte, soit embarras de trouver des notables dont la nomination pût être justifiée, Milosch avait dû appeler au sénat les personnages qui occupaient en Serbie une situation analogue à celle de sénateur, les anciens membres du tribunal suprême, les dignitaires de la chancellerie, tous ceux qui avaient juré sa perte. Espérait-il les contenir par son action personnelle, ou bien était-ce de sa part une soumission pure et simple? Les questions se pressent dans l'esprit quand on le voit accepter si aisément une position insoutenable. Pourquoi n'essaie-t-il pas d'en appeler au jugement de la nation? Pourquoi du moins ne rejette-t-il pas l'article du *hatti-chérif* qui lui ordonne de se livrer pieds et poings liés à ses plus violens ennemis? N'a-t-il pas le droit d'interpréter selon

les règles du bon sens ce langage équivoque et perfide? La vérité est qu'il a perdu la tête, comme aux premiers bruits de l'émeute de 1835. Maintenant encore le souvenir de ses fautes paralyse tout à coup cette intelligence si vive, cette volonté si ferme. Mieux valait pour un tel homme abdiquer tout de suite que de s'exposer à une déchéance; mais il faut bien que le despotisme soit châtié, et ce châtiment, que nous rencontrons ici pour la seconde fois, c'est le trouble, c'est la défaillance de ce vaillant chef qui ne sait ni garder son poste, ni le quitter à propos.

S'il avait compté sur lui-même pour échapper aux embûches de la constitution, cette illusion ne dura guère. Dès le premier jour où il essaie de mettre en jeu la nouvelle machine administrative, il y est pris comme dans un étau. A chaque mouvement, un obstacle l'arrête. Ses ennemis sont là qui disent : non. C'est un *veto* perpétuel, menaçant, irritant. Celui qui faisait tout est réduit à l'inaction. Le voilà enfermé dans le *hatti-chérif* comme un coupable dans une geôle. Que devenir? Il quitte la Serbie sous prétexte d'aller voir son fils malade à Semlin; là, il déclare qu'il ne reviendra occuper son poste qu'après l'apaisement des passions. Il est probable que, s'il eût persisté, cette résolution, quoique tardive, eût produit d'excellens résultats. On murmurait déjà dans les campagnes contre les partisans de la Russie, qui prétendaient dominer le pays serbe. Un manifeste de Milosch aurait soulevé la Schoumadia. Le consul russe, M. Vaschenko, comprit immédiatement le danger; sur son avis, le sénat envoya au prince une députation chargée de lui faire les plus belles promesses et d'implorer son retour. Il consentit, il revint à Belgrade, et dès le lendemain il était de nouveau prisonnier dans son *konak*. Les milices de Milosch, qui tenaient garnison à Kragoujevatz, ayant appris par Jovan, le second frère du prince, les humiliations infligées à leur chef, marchèrent aussitôt sur Belgrade. Le sénat donna ordre à Voutchitch de rassembler les milices environnantes et de disperser les rebelles. La troupe dévouée à Milosch ne formait guère qu'un millier de soldats; Voutchitch court au-devant d'eux avec 5,000 hommes, leur ordonne au nom de Milosch lui-même de mettre bas les armes. Étonnés, incertains, craignant d'avoir été trompés sur la situation des choses, ils finissent par obéir. Voutchitch, saisissant l'occasion, continue sa marche au pas de course, attaque la ville de Kragoujevatz, défendue par un petit nombre de miliciens, et la réduit après quatre jours de blocus. Les insurgés occupent le siége du gouvernement, ils sont maîtres des archives et du trésor. Apprenant cela, Milosch demande au consul russe si son abdication assurera le trône à son fils. « Il n'y a point de doute, répond M. Vaschenko, la constitution le veut expressément. » C'est le 11 juin 1839 que Voutchitch

était revenu à Belgrade, amenant avec lui 150 forcenés chargés de représenter la nation et de vociférer contre le prince; ce fut le 13 que Milosch signa son abdication.

Le prince déchu voulait se réfugier en Hongrie; on craignit que la Hongrie ne voulût se servir de lui contre la Russie, c'est-à-dire contre le parti qui allait gouverner les Serbes pendant la minorité du jeune prince. Déjà le gouverneur de Semlin se préparait à le recevoir avec honneur dès qu'il mettrait le pied sur le sol autrichien. L'escorte chargée de l'accompagner reçut donc l'ordre de le conduire en Valachie. En quittant Belgrade, Milosch dit au colonel Hodges : « Ma chute, toute proportion gardée, n'est pas sans analogie avec celle de Napoléon. Comme le grand empereur, j'ai délivré mon pays par les armes, j'ai assuré son repos par des négociations; on n'a plus besoin de moi, on me chasse (1). »

On a dit que des sénateurs avaient voulu le faire condamner à mort et exécuter au moment où les milices de Kragoujevatz se dirigeaient sur Belgrade; on a dit que Voutchitch eut l'indignité de l'accabler d'outrages à l'heure de sa chute; on assure qu'à son départ des forcenés accompagnèrent l'escorte en hurlant des chansons grossières. Il paraît pourtant que, sauf ces misérables incidens, l'attitude du pays fut noble et digne. Une tristesse profonde dominait tous les autres sentimens. La foule était silencieuse et morne. Comment les souvenirs évoqués par Milosch dans ses adieux au colonel Hodges ne se seraient-ils pas représentés à tous les esprits? L'incertitude de l'avenir y ajoutait une valeur nouvelle. Tyrannie pour tyrannie, était-on sûr de ne pas regretter celle du libérateur de 1815? S'il est vrai que Stoïan Simitch ait dit quelques années plus tard : « La Serbie a reculé d'un siècle depuis la chute de Milosch; mais nous nous sommes vengés, » on comprend le morne silence de ceux qui n'avaient point à exercer de vengeances personnelles, ou qui se préoccupaient davantage de l'intérêt public. Que la séparation ait été nécessaire ou non en 1839, il est certain qu'elle fut un déchirement, tant il y avait déjà de solides attaches entre la nation serbe et les Obrenovitch. C'étaient des ennemis de Milosch qui le conduisirent jusqu'à la terre d'exil; à Belgrade, au moment du départ, sur la frontière valaque, à l'heure des derniers adieux, aucun de ceux qui composaient l'escorte, aucun des exécuteurs de la sentence ne put retenir ses larmes.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Voyez *la Hongrie et la Valachie, souvenirs de voyage et notices historiques*, par M. Thouvenel, 1 vol.; Paris 1840, p. 130.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXI.

NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Ainsi que nous avons tâché de l'expliquer dans notre précédente étude (1), l'empereur craignait beaucoup de faire naître quelque schisme au sein de l'église de France; cela n'aurait pu que nuire à son pouvoir. Il avait donc été conduit à désirer comme il désirait toutes choses, c'est-à-dire très vivement, qu'un accord final pût s'établir entre le concile et le pape. Nous avons vu de quelle façon, après avoir essayé d'amener doucement les membres de l'assemblée à ses vues, il avait tout à coup, par l'arrestation inattendue de trois d'entre eux, réussi à imposer complétement ses volontés aux quatre-vingt-quatre prélats réunis le 5 août 1811 dans les salles de l'archevêché de Paris. Il s'agissait maintenant pour lui d'en user avec le chef de la catholicité comme il venait de le faire avec les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

membres du concile. Le théâtre de la lutte était seul changé, les procédés devaient rester les mêmes. Au début, la ruse et la feinte seraient de préférence employées; si ces moyens ne suffisaient pas, Napoléon n'hésiterait point, pour en finir, à recourir à la violence. Les négociations entamées avec le pape à Savone, et suivies de la transportation de celui-ci à Fontainebleau, n'ont pas duré moins de sept mois, des premiers jours de septembre 1811 jusqu'à la fin de février 1812. A peine cependant les écrivains ecclésiastiques ont-ils soufflé mot des scènes étranges où furent alors mêlés cinq cardinaux et les principaux membres de l'épiscopat français. C'est notre devoir, à l'aide de leur correspondance, pour ainsi dire quotidienne, que nous avons sous les yeux, de suppléer au silence obstinément gardé par M. de Barral dans ses *Fragmens historiques*, par l'abbé de Pradt dans ses *Quatre Concordats*, silence trop explicable dont, par un mutuel accord, les partisans de l'empire et ceux de la papauté n'ont pas encore consenti à se départir.

Parmi les reproches immérités qui pourraient être adressés à la mémoire de Napoléon Ier, le plus injuste serait à coup sûr celui d'avoir jamais négligé de prendre les précautions les plus minutieuses pour arriver plus sûrement à ses fins. Cette fois l'empereur, il faut en convenir, se surpassa lui-même. De tout ce que les curieuses dépêches de M. de Chabrol lui avaient fait connaître sur l'état d'esprit de son malheureux prisonnier, Napoléon avait surtout retenu ceci, que Pie VII se plaignait d'être privé de conseils et de ne pouvoir prendre sur lui de résoudre avec une suffisante sécurité de conscience les graves questions qui lui étaient soumises. Au dire même des prélats les plus dévoués à la cause impériale, la réclamation du saint-père, ainsi réduite, faisait à tout le clergé catholique l'effet d'être parfaitement fondée. — Un tout récent exemple avait d'ailleurs démontré clairement à l'empereur combien il était à redouter que le pape fût incapable de persévérer longtemps dans les résolutions qui lui seraient arrachées pendant les heures d'angoisse de sa captivité. L'habile préfet de Montenotte avait eu l'art de faire comprendre à Napoléon qu'il ne fallait pas compter beaucoup sur des engagemens ainsi acceptés de guerre lasse, dont l'apparence était assez fâcheuse, et qui couraient risque d'être aussitôt rétractés que consentis. Dans l'intérêt même de l'empereur, pour agir efficacement sur l'opinion des fidèles, pour calmer les scrupules du saint-père et le fixer irrévocablement, il était opportun de laisser arriver près de lui, au moins pour un moment, une partie de ses conseillers naturels, c'est-à-dire quelques membres du sacré-collége. L'empereur en sentait la convenance; mais comment s'y prendre et à quels choix s'arrêter? Envoyer à Savone les cardinaux italiens dépouillés de leur pourpre qui étaient pour le quart d'heure

détenus dans d'obscurs chefs-lieux de département sous la sévère surveillance de la police française, cela était peut-être bien dangereux. Il était à craindre que ces compatriotes de Pie VII, qui avaient souffert pour sa cause, qui avaient montré tant de zèle pour ses droits, tant de dévoûment pour sa personne, ne l'encourageassent à prolonger une résistance à laquelle il n'était déjà que trop disposé. D'un autre côté, on ne pouvait décemment lui offrir de s'en rapporter pour toute ressource aux avis des cardinaux français, si directement placés sous l'influence du gouvernement impérial.

Une sorte de moyen terme se présenta naturellement à l'esprit de l'empereur. Il résolut de s'adresser à ceux des cardinaux italiens qu'il avait trouvés de plus facile composition dans l'affaire de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Ils végétaient alors assez tristement à Paris, peu recherchés de la belle société, isolés même dans les salons officiels, qu'ils fréquentaient uniquement, et regrettant de toute leur âme les funestes divisions qui s'étaient élevées entre l'empire et le saint-siége. Ces différends avaient dérangé les plus chères habitudes d'une vie devenue pour eux presque insupportable depuis le jour où ils avaient été violemment transportés loin des murs de la paisible cité pontificale. C'étaient là pour l'empereur de précieux auxiliaires. Décidé à se servir de leur influence personnelle pour agir sur les résolutions du saint-père, Napoléon n'avait pas toutefois en eux une entière confiance. Il ne pouvait oublier que les prélats naguère députés auprès de Pie VII à Savone s'étaient laissé attendrir, et que la plupart avaient fini par se ranger presque du parti de la victime contre son persécuteur. Il y avait donc des précautions à prendre, et, pour avoir l'esprit complétement en repos, il serait opportun de mettre quelques conditions préalables au départ des conseillers officieux qui étaient censés prêter le secours de leurs lumières à la conscience troublée du souverain pontife. Les conditions dont s'avisa l'empereur furent si étranges que, si elles n'étaient pas consignées tout au long dans des pièces malheureusement irrécusables, nous n'aurions jamais cru qu'il eût été possible à un chef d'état de les imaginer et à des cardinaux d'y souscrire. Ce fut le ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, qui, en vertu des instructions détaillées qu'il avait reçues de son maître, fut chargé de mener la négociation. Son succès fut complet. Il eut l'habileté de se faire demander par écrit et comme une grâce très particulière par les membres du sacré-collége sur lesquels était tombé le choix de Napoléon la permission de se rendre personnellement près de Pie VII, afin de s'employer au rapprochement si désirable du saint-siége et de l'état (1).

(1) « Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de votre majesté les lettres qui

De la part des cardinaux, nulle méprise possible sur la nature des services qu'on attendait d'eux, car le ministre des cultes leur avait d'avance intégralement communiqué les instructions impériales qui allaient être remises aux prélats députés. Ces instructions leur enjoignaient expressément de n'accueillir aucune modification, si légère qu'elle fût, soit dans l'esprit, soit dans la forme, au décret rendu par le concile. Ce qu'on voulait d'eux, c'était l'engagement formel de répéter incessamment au pape qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'accepter, sans se permettre d'y rien changer, le texte entier du décret, et cet engagement si extraordinaire, les futurs conseillers de Pie VII n'hésitèrent point à le prendre verbalement et par écrit (1). On tombe véritablement des nues et l'on se sent pénétré de tristesse quand on rencontre de si déplorables exemples donnés de si haut par de pareils personnages. A défaut des avertissemens de leur conscience, il semble que la position qu'ils occupaient dans la hiérarchie sacrée de leur église aurait dû les prémunir contre le scandale d'une si coupable défaillance; mais il y a des époques lugubres où, de proche en proche, de degré en degré, une sorte de contagion morale aussi irrésistible qu'indéfinissable s'en va poussant partout ses ravages. C'est alors que l'on voit ceux-là mêmes qui devraient garder avec un soin jaloux le trésor de sentimens et d'idées qui forment le plus glorieux patrimoine de l'espèce humaine succomber aux atteintes du mal qui a commencé par sévir au-dessous d'eux. En des temps ordinaires, à propos d'affaires purement politiques, quel homme

viennent de m'être adressées par les cardinaux Ruffo, Dugnami, Roverella et de Bayanne, par lesquelles ils font la demande de se rendre à Savone, en m'exprimant qu'il est dans leur sentiment que le pape doit approuver le décret rendu par le concile. Le cardinal de Bayanne m'a dit confidentiellement qu'il ne croyait pas le cardinal Della Porta propre à cette affaire. Il me l'a peint comme un homme tellement borné qu'il serait même très difficile de lui faire entendre de quoi il s'agit, et, s'il a d'ailleurs, comme on doit le présumer, des préjugés, il pourrait nuire plutôt que servir à l'intérêt de l'église et du pape... » — M. Bigot de Préameneu à l'empereur, 7 août 1811.

(1) « Messieurs les cardinaux Dugnami, Roverella, Ruffo et de Bayanne, vous avez demandé à sa majesté la permission de vous rendre à Savone. Sa majesté m'a donné l'ordre de vous communiquer les instructions données aux évêques, et de vous faire connaître que, si vous êtes de l'opinion que le pape doive ainsi arranger les affaires dont il est mention dans ces instructions, elle autorise votre voyage à Savone, et que vous pouvez partir incontinent. Je vous ai donné cette communication, et vous m'avez protesté qu'il est dans votre sentiment que le saint-père doit, pour le bien de l'église, accepter les arrangemens dont il s'agit, et que vous ferez auprès de sa sainteté tout ce qui dépendra de vous pour l'y déterminer. Sa majesté désire qu'arrivés à Savone vous n'écriviez à qui que ce soit, et que vous ne soyez l'intermédiaire d'aucune affaire auprès du pape. Si le pape adhère au décret du concile, vous pouvez rester à Savone pour lui servir de conseils dans les affaires ultérieures et les arrangemens qui suivront. Si le pape refuse son approbation, vous reviendrez tout de suite à Paris. » (Le ministre des cultes de France aux cardinaux Dugnami, Roverella, Ruffo et de Bayanne, 19 août 1811.)

d'état, nous ne disons pas scrupuleux, mais seulement honnête, quel diplomate, si versé qu'on le suppose dans les habiletés de son métier, pourvu qu'il eût conservé le point d'honneur de la droiture mondaine, aurait consenti à jouer à l'égard d'un souverain étranger le rôle que dans cette négociation, où la religion était si directement intéressée, des princes de l'église avaient, non pas accepté, mais offert d'aller remplir auprès du chef de leur foi (1)?

Les membres du sacré-collége qu'avait choisis Napoléon n'étaient point d'ailleurs les premiers venus parmi leurs collègues, et leurs noms, déjà connus du public et des fidèles, étaient tout à fait propres à dérouter les conjectures que l'on aurait pu être tenté de hasarder sur le but probable de leur mission. Dugnami était ce cardinal espagnol qui, logé au palais du Quirinal, avait partagé avec Pacca l'honneur d'assister de sa personne, dans la nuit du 10 juillet 1810, à l'enlèvement du saint-père. Roverella, né à Césène comme son compatriote Pie VII, avait toujours joui en Italie d'une bonne réputation, et passait de l'autre côté des monts pour un théologien habile. Fabrice Ruffo, qui n'affichait aucune prétention de ce genre, s'était surtout rendu fameux par la bravoure qu'il avait déployée dans les montagnes de la Calabre à la tête d'un corps d'insurgés napolitains dont il s'était constitué le général, et auquel il avait donné le nom d'*armée de la foi*. Ses prouesses militaires en faveur de la dynastie des Bourbons des Deux-Siciles le faisaient généralement considérer comme un partisan très décidé de la cause pontificale. Le cardinal de Bayanne était cet ancien auditeur de rote que, par un témoignage de confiance aussi touchant qu'excessif, Pie VII avait naguère adjoint, quoique Français, à son légat Caprara, afin de suivre à Paris les orageuses négociations qui précédèrent de si peu l'occupation définitive de la ville de Rome. Tels étaient les antécédens des membres du sacré-collége qui n'avaient pas hésité à solliciter la mission d'aller, comme d'eux-mêmes, offrir au malheureux pontife détenu à Savone leur assistance menteuse et des conseils soi-disant désintéressés, mais dont la teneur

(1) « C'est avec la rougeur sur le front et avec la douleur dans l'âme que je me décide à soulever le voile qui couvre une action de mes collègues faite pour imprimer à leur mémoire une véritable tache; mais il faut que l'univers connaisse les basses intrigues qu'employa le gouvernement français pour arracher au pape des concessions préjudiciables au saint-siége, afin qu'à l'avenir on ne puisse pas s'en prévaloir contre les papes. Au départ des cardinaux, le bruit courut dans Paris qu'ils avaient laissé à l'empereur, sur ses instances, la promesse écrite et revêtue de leur signature individuelle d'employer tout leur crédit auprès du pape pour le faire condescendre à ses désirs... Les bons catholiques doutèrent d'abord de la vérité de ces bruits; il leur était difficile de croire que des cardinaux respectables eussent pu, oubliant leurs sermens solennels, commettre un acte, je n'oserai pas dire de prévarication, mais au moins d'une faiblesse impardonnable... » — *Œuvres complètes* du cardinal Pacca, t. Ier, p. 309.

avait été d'avance convenue avec son tout-puissant geôlier. Ajoutons que cette indigne comédie devait se prolonger longtemps. Qui le croirait? ceux qui s'en étaient distribué les rôles trouvèrent le courage de les soutenir intrépidement pendant des mois entiers. Ce n'est pas tout. Il y avait en ce moment, oublié au fond de l'Italie, un archevêque *in partibus* d'Édesse, M. Bertalozzi, qu'on n'avait même point songé à faire venir au concile. M. Bertalozzi était un ancien aumônier de Pie VII, très aimé de ce pontife, qui lui avait de tout temps témoigné beaucoup de confiance, particulièrement en ce qui regardait la direction de sa conscience personnelle et les résolutions à prendre dans les matières ecclésiastiques. Instruit de ces circonstances particulières, l'empereur avait fait savoir à M. Bertalozzi, par l'intermédiaire du prince Eugène, qu'il eût à se rendre immédiatement à Paris, où sa présence était nécessaire; mais, chose singulière, soit qu'il eût oublié de révoquer des ordres antérieurs, soit qu'il entrât dans les desseins de Napoléon, comme l'a supposé M. Carletti (1), de jeter une salutaire épouvante dans l'esprit du prélat qu'il se proposait d'employer comme l'agent le plus utile auprès du saint-père, M. Bertalozzi n'entra en France que pour être aussitôt arrêté par la gendarmerie et conduit de brigade en brigade dans les prisons de Paris (2). Quand, après quelques excuses sur une regrettable méprise dont il eut toute sa vie grand' peine à se remettre, on offrit tout à coup à l'archevêque d'Édesse d'aller, en qualité de conseil, retrouver le pape à Savone, personne n'était plus que cet ancien confesseur de Pie VII intimement persuadé que le chef de la catholicité n'avait dorénavant rien de mieux à faire que de mettre fin le plus tôt possible à des différends qui pouvaient produire de si affreuses conséquences. Ainsi flanqués de leur nouvel auxiliaire, les cardinaux se mirent séparément en route pour Savone, où ils étaient tous arrivés vers la fin d'août 1811.

D'autres ecclésiastiques allaient bientôt les suivre. C'étaient les évêques qui devaient, au nom de leurs collègues de France et d'Italie, s'efforcer d'obtenir de Pie VII la ratification du décret rendu par le concile national. L'équité, la logique, les simples convenances même, auraient voulu que les députés chargés de défendre auprès du chef de l'église les résolutions de la docte assemblée eussent été

(1) *Vie de M. Carletti,* évêque de Montepulciano, tome XII des mémoires de l'abbé Baraldi. Modène.

(2) « Monsieur le comte, en exécution des ordres de sa majesté, j'avais fait arrêter M. Bertalozzi, archevêque *in partibus* d'Édesse, qui était parti de Lugo, où il résidait, pour venir à Paris. J'ai l'honneur de prévenir votre excellence que, d'après l'autorisation de sa majesté, je viens de faire mettre en liberté ce prélat, qui était détenu à Paris. Il a justifié qu'il ne se rendait ici que pour obéir aux ordres de son altesse le prince vice-roi d'Italie, ordres qui lui avaient été notifiés par le ministre des cultes de ce royaume. » (Le ministre de la police au ministre des cultes, 27 juillet 1811.)

désignés par elle. Il ne paraît pas qu'elle ait seulement osé y songer, et l'empereur s'était réservé le droit de choisir, pour remplir cette tâche délicate, les membres de l'épiscopat qui avaient toujours montré le plus grand empressement à faire tout ce qui dépendait d'eux afin de lui complaire. Le choix du chef de l'état s'était fixé sur les archevêques de Tours et de Malines, sur le patriarche de Venise et sur les évêques de Feltre et de Plaisance (1). Plus tard, il leur avait adjoint, pour rendre cette députation plus solennelle encore, les évêques de Pavie, de Trèves et d'Évreux (2). Ces prélats — est-il bien nécessaire de le répéter? — n'avaient reçu aucune instruction spéciale de la part du concile. Ils emportaient seulement une sorte de lettre de créance générale datée du 19 août qui avait été signée par quatre-vingt-trois évêques à la suite de la séance du 5 août, et une missive particulière que le cardinal Fesch adressait en son propre nom à Pie VII. Ces communications se renfermaient dans des termes restés à dessein très vagues, ce qu'expliquaient trop bien les circonstances du moment (3). Elles ne pouvaient servir à guider en quoi que ce soit les démarches des membres de la députation épiscopale. L'empereur s'était exclusivement chargé de ce soin, et c'était de lui seul qu'ils devaient tenir leur mandat. Au moment où Napoléon rédigeait les instructions qu'allaient emporter les évêques envoyés par lui près du pape, ses dispositions n'étaient rien moins que favorables à la cause de l'église; comme il lui arrivait d'ordinaire, le récent triomphe qu'il venait de remporter au sein du concile avait démesurément exalté son orgueil. Il était décidé à profiter de ce qu'il appelait sa victoire pour pousser jusqu'au bout tous ses avantages, et ceux qu'il lui plaisait de considérer maintenant en ennemis ne devaient s'attendre de sa part à aucun ménagement. Les témoignages de la mauvaise volonté qui l'animait alors à l'égard du clergé abondent de toutes parts. M. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely lui était peu à peu devenu presque suspect à cause de sa modération. Il honorait maintenant de sa confiance particulière M. Merlin, qu'il savait plein d'om-

(1) Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

(2) Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, 17 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 415. — La lettre de l'empereur nomme l'évêque de *Paris;* mais cela est une erreur évidente qui aura échappé à l'attention des éditeurs de cette publication officielle.

(3) Nous trouvons le chanoine de Smet bien sévère lorsqu'il dit qu'on pourrait regarder la lettre des évêques, qui est d'ailleurs fort connue, ayant été publiée dans des *Fragmens* de M. de Barral, « comme un monument d'hypocrisie et de bassesse. » Les évêques du concile de Paris s'étaient mis par faiblesse dans la plus fausse position, et leur lettre s'en ressent, cela est certain; mais l'appréciation du chanoine flamand n'en est pas moins bien dure.

brages à l'égard des prêtres, et lui-même s'occupait des moyens de les placer de plus en plus sous son joug. C'est ainsi que nous le voyons s'adresser directement à cette époque au grand-juge afin de savoir si le code pénal renferme des articles assez sévères pour réprimer efficacement les excès des ecclésiastiques, et témoigner une véritable satisfaction quand il a reçu l'assurance que sous ce rapport le code pénal ne laisse absolument rien à désirer (1). Il se plaint en même temps avec colère à son ministre des cultes de ce qui se passe dans certaines parties de l'empire, notamment à Bois-le-Duc, où des vicaires apostoliques se sont permis d'exercer sans son autorisation des fonctions religieuses. « Je ferais plutôt fermer les églises d'Amsterdam et du Brabant hollandais que de souffrir des vicaires apostoliques. Il me paraîtrait en effet préférable, ne craint pas d'ajouter ce chef d'état qui revendiquait alors hautement le droit de nommer sans la participation du pape à tous les diocèses de France et d'Italie, il me paraîtrait préférable de n'avoir pas de culte en ces pays à en avoir un dirigé par des agens du pape sans l'intermédiaire de l'évêché... (2). »

Les instructions qu'il entendait remettre aux évêques qui allaient partir pour Savone ne pouvaient point ne pas se ressentir de la violente irritation à laquelle l'empereur se trouvait alors en proie. Cependant il ordonna par précaution à M. Bigot de Préameneu d'en discuter préalablement les clauses avec eux. Rien de moins ménagé que les expressions dont il se sert en cette occasion pour leur faire connaître ses volontés. « ... Le décret du concile comprendra tous les évêchés de l'empire, *même l'évêché de Rome*. Toute réserve que le pape ferait pour l'évêché de Rome, je ne l'accepterai ni n'y mettrai d'opposition; mais pour tout évêché autre que celui de Rome je ne pourrais en admettre, cela romprait l'unité de mon empire. Bois-le-Duc, Munster, la Toscane, l'Illyrie, tous les évêchés environnant Rome, doivent être compris dans le décret, *hors l'évêché de Rome*... Mon intention n'est pas d'avoir à Rome un beaucoup plus grand nombre d'évêchés que dans les autres parties de mon empire. Ainsi non-seulement je ne reviendrai pas sur ceux qui sont supprimés, mais je suis dans l'intention de m'entendre avec le pape pour en supprimer d'autres. En France, il y a un évêque par cinq cent mille âmes; à Rome, j'aurai un évêque pour cent mille âmes,

(1) « Votre majesté a chargé la commission qu'elle a nommée pour s'occuper d'un projet de décret relatif à l'institution canonique d'examiner si le code pénal contenait les moyens de répression suffisans contre les excès des ecclésiastiques, surtout contre les mandemens séditieux et incendiaires qui tendraient à troubler la tranquillité de l'état, ou même à diffamer et à déshonorer des familles et des particuliers... Le code pénal ne laisse rien à désirer. » — Extrait du second rapport du grand-juge, août 1811.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Saint-Cloud, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

ce qui fera pour les deux départemens six ou sept évêchés. Le pape n'a rien à voir aux limites temporelles de mes états. Tout pays qui se trouverait réuni à la France sera soumis au décret; l'Illyrie et Corfou sont compris dans ces principes. Si mes états acquéraient un accroissement du côté de l'Espagne ou d'un autre côté, ces pays s'y trouveraient compris de fait (1). »

Pendant les conférences qu'ils eurent avec le ministre des cultes, les évêques soulevèrent à peine quelques timides objections contre les étranges instructions de l'empereur. Ils firent seulement, avec d'infinies précautions de langage, remarquer à M. Bigot qu'on les placerait dans la plus fausse situation vis-à-vis de tous les fidèles de leur église, si dans les instructions qui allaient leur être remises on disait en termes exprès que le décret du concile devrait comprendre l'*évêché même de Rome*. Cela était, aux yeux de la foi, une déclaration véritablement monstrueuse et tout à fait impossible à signifier à un pape. Sur ce point unique, dont M. Bigot de Préameneu fut obligé de tomber d'accord avec eux, Napoléon consentit à rabattre un peu de ses premières exigences. Sur tout le reste, il demeura inflexible. « ... L'approbation du pape doit être pure et simple, lisons-nous en effet dans les instructions impériales définitivement remises aux évêques; le décret s'étend sur tous les évêchés de notre royaume d'Italie, dont Ancône, Urbino et Fermo font partie... Vous vous refuserez de recevoir l'approbation du pape, si le pape veut la donner avec des réserves, hormis celles qui regarderaient l'*évêché de Rome, qui n'est point compris dans le décret*. Nous n'admettrons non plus aucune constitution ni bulle desquelles il résulterait que le pape rejetterait en son nom ce qu'a fait le concile... Nous approuverons le décret du concile à condition qu'il n'aura éprouvé ni modification, ni restriction, ni réserve quelconque, et qu'il sera purement et simplement accepté par sa sainteté, à défaut de quoi vous déclarerez que nous sommes rentrés dans l'ordre commun de l'église, et que l'institution canonique est dévolue au métropolitain sans l'intervention du pape, comme il était d'usage avant le concordat de François Ier et de Léon X... Nous comptons sur votre zèle pour la religion, pour notre service et pour le bien de votre pays. Ne montrez aucune faiblesse; n'acceptez rien que nous n'accepterions pas et qui serait contraire à la teneur des présentes, ce qui embarrasserait les affaires au lieu de les arranger et de les simplifier (2). »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, Saint-Cloud, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

(2) Instructions pour MM. les évêques députés près du pape à Savone, Saint-Cloud, 17 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 418, d'après la minute. — Archives de l'empire.

Ces instructions données aux évêques, M. Bigot avait eu ordre, comme nous l'avons déjà indiqué, de les communiquer intégralement aux cardinaux, afin qu'ils ne fussent point admis à prétendre un jour qu'ils n'avaient pas connu dans toute leur étendue la nature des sacrifices qu'ils s'étaient engagés à conseiller au saint-père. Les choses ainsi combinées, cardinaux et évêques partirent à peu près en même temps pour Savone, mais par des voies différentes, afin sans doute de ne pas laisser soupçonner à Pie VII l'accord secret qu'on avait d'avance pris soin d'organiser entre eux et contre lui. Avant de raconter les phases diverses d'une négociation entamée sous ces singuliers auspices, il faut nous reporter aux dépêches de M. de Chabrol pour faire connaître dans quel état de santé et d'esprit se trouvait alors le malheureux captif, que l'empereur et ses associés se flattaient d'enserrer dans les étroits réseaux d'une trame si habilement ourdie.

II.

Depuis le 20 mai 1811, c'est-à-dire depuis le jour où les prélats français qu'il allait bientôt revoir avaient quitté Savone, emportant avec eux cette ébauche de traité qui lui avait fait passer tant de nuits sans sommeil et causé un si grand trouble d'esprit, Pie VII était soudainement rentré dans une complète solitude. Si, comme nous nous plaisons à le croire, quoique rien n'en fasse foi, on lui avait rendu ses livres ordinaires de piété, du papier, des plumes, son encrier et son *Office de la Vierge*, on n'avait encore autorisé aucun de ses anciens serviteurs à retourner près de lui. Le commandant Lagorse avait toujours pour instructions de faire bonne garde autour de sa demeure. Tout le personnel italien qui l'avait suivi après sa sortie de Rome restait dispersé soit dans la prison d'état de Fénestrelle, soit dans d'autres forteresses impériales. Napoléon ne lui avait laissé, et pour cause, que le docteur Porta, dont les visites journalières profitaient encore plus à l'habile préfet de Montenotte qu'au souverain pontife lui-même. Exactement informé de l'état de santé et des dispositions d'esprit de Pie VII, M. de Chabrol venait seul rompre de temps en temps la monotonie d'une si triste existence en apportant à son prisonnier les nouvelles de Paris qu'il jugeait à propos de lui donner. Son application principale consistait à commenter alors en style de fonctionnaire public les augustes paroles tombées des lèvres du chef de l'empire. « J'ai présenté mes devoirs ce matin au pape, écrit-il à M. Bigot de Préameneu à la date du 15 juillet 1811. Il m'a d'abord entretenu de la cessation des convulsions qui l'avaient affecté précédemment. La

conversation est insensiblement tombée sur le sujet du concile. Il m'a demandé si j'en savais quelque chose. Je lui ai dit que ses décisions paraîtraient toutes à la fois, que jusque-là le public ne devait pas, ce me semble, s'en occuper, et que rien ne paraissait d'ailleurs dans les journaux. J'ai ajouté que le discours de sa majesté à l'ouverture du corps législatif avait ouvert une voie dont je serais bien étonné que le saint-siége ne profitât pas un peu plus tôt ou un peu plus tard, qu'il était évidemment convenable que le chef de l'église fût placé près du centre des affaires de la chrétienté, et que ce n'était nullement un exemple inoui, puisque Rome avait été préférée au séjour de la terre-sainte dès l'origine de la foi (1). » Ces objurgations de M. de Chabrol n'avaient pas obtenu grand succès auprès du saint-père; il y avait répliqué par l'apparition de Jésus-Christ à saint Pierre sur la voie Tiburtine, répondant à son disciple qui lui demandait : « Seigneur, où allez-vous? — Je vais à Rome, pour y être crucifié de nouveau. » — « Ne pouvant soutenir plus longtemps, continue M. de Chabrol, des idées aussi extraordinaires, j'ai dit qu'il fallait laisser les croisades et les chroniques apocryphes du XIIIe siècle pour s'en tenir à des choses plus réelles et plus adaptées à notre temps. » Partant de cette donnée, M. de Chabrol s'était efforcé de faire sentir au pape « quel avantage ce serait pour la religion catholique, et pour son chef quel mérite et quelle gloire de veiller à Paris aux intérêts de la religion pendant que le second Charlemagne veillerait de son côté aux intérêts de l'empire en le secondant. Ne serait-ce pas là un des moyens que de toute éternité la Providence avait choisis pour établir l'église universelle et faire partout triompher la foi?... Comment, au milieu des circonstances extraordinaires dont elle était environnée, sa sainteté ne comprenait-elle pas qu'elle était comme appelée d'en haut pour remplir un rôle si magnifique? » Pie VII, demeurant toujours froid, se contenta de répondre « que, si cela était, il sentirait certainement une vocation, mais qu'il n'apercevait rien de semblable. Qui pourrait dire si ce n'était pas lui, M. de Chabrol, qui se trompait? car, tout bien considéré, peut-être y avait-il de l'avantage pour la religion dans la contrainte et la persécution. Il y avait alors moins de chrétiens à la vérité; mais ils étaient meilleurs et plus zélés. » Entendant le saint-père émettre de si singulières maximes, le préfet de Montenotte avait grand'peine à s'empêcher de le considérer comme un petit esprit, véritablement incapable de s'élever jusqu'à la hauteur des vues sublimes de l'empereur. « J'ai quitté le pape, dit-il en terminant sa lettre, bien surpris de voir dans quel ordre de faits et d'idées il va cher-

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 15 juillet 1811.

cher des exemples pour sa conduite et des appuis pour sa manière de voir. Telle est cependant, je vous assure, l'exacte vérité (1). »

Un mois après cette conversation, juste au moment où les cardinaux désignés par l'empereur allaient se mettre en route pour Savone, M. de Chabrol se croyait en mesure d'annoncer au ministre des cultes que les dispositions de Pie VII semblaient s'améliorer un peu. « Il est constant, écrit-il à la date du 23 août, qu'il désire entrevoir une issue aux affaires de l'église. Aujourd'hui, après avoir montré de la gaîté dans un entretien assez long que j'ai eu avec lui, il est encore revenu sur le sujet du concile avec l'intention évidente d'apprendre quelque chose de moi (2). » Si le pape était curieux de savoir ce qui s'était passé dans le sein des congrégations tenues par les évêques convoqués à Notre-Dame, le préfet de Montenotte n'était nullement porté à le lui faire connaître. En était-il bien informé lui-même? Cela est douteux. En tout cas, il résulte de sa correspondance qu'il prit soin de se renfermer toujours dans des affirmations générales et très vagues, qui, si elles n'étaient pas absolument contraires à la vérité, étaient à coup sûr calculées de façon à ne rien apprendre au saint-père de ce qu'il ne devait pas savoir. Au lieu de renseignemens, c'étaient plutôt des conseils que le préfet de Montenotte entendait offrir à son interlocuteur. « J'ai tâché d'appeler toute sa confiance sur les résolutions du clergé de l'empire... Je me suis efforcé de fixer son opinion sur les idées raisonnables qu'il avait précédemment émises. Je lui ai dit qu'il n'avait encore rien paru des résolutions des pères du concile, mais qu'elles seraient connues sans doute à la fin de la session. Je ne saurais donc trop l'engager à abandonner la défiance qu'il montrait pour une détermination qui viendrait de lui seul, et à terminer à la fois tous ses maux et ceux de l'église. Il n'y avait pas un bon esprit dans la catholicité qui ne pensât de la même manière. Plus que personne, je pouvais aisément en juger par mes relations avec le dehors et le lui garantir avec sincérité (3). »

Quelques jours plus tard, à la veille même de l'arrivée, imprévue pour lui comme pour le saint-père, des cardinaux et des évêques envoyés de Paris par l'empereur, M. de Chabrol continuait à entretenir M. Bigot de Préameneu des anxiétés croissantes du souverain pontife. « Il paraît, d'après diverses questions que fait de temps à autre le pape, soit à son médecin, soit aux gens de sa maison, qu'il commence à souhaiter vivement d'apprendre quelques nouvelles relatives aux affaires qui le concernent, et que l'incertitude de sa position commence à lui peser. » Instruit de cet état d'esprit

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 15 juillet 1811.
(2) *Ibid.*, 23 août 1811.
(3) *Ibid.*

de Pie VII, le préfet de Montenotte ne manque pas de se rendre immédiatement chez lui; mais, à sa grande surprise, il trouve Pie VII, en apparence du moins, fort calme. « ... Il m'a dit qu'il était habitué à se maintenir dans un état de tranquillité d'esprit qui le mettait à même d'attendre tout le temps qu'il faudrait; mais ce n'est pas là, continue M. de Chabrol, ce qui résulte des discours de son médecin. » C'est pourquoi, fort des secrètes confidences de cet infidèle serviteur du pape, M. de Chabrol met aussitôt la conversation sur le concile. En prenant soin de ne donner, comme à l'ordinaire, à Pie VII que des informations plus propres à exciter son désir d'apprendre quelque chose qu'à le satisfaire, il s'attache surtout à l'incliner d'avance vers les résolutions qu'il sait conformes aux volontés de l'empereur. « Il n'y avait encore rien de connu au sujet du concile. On voyait seulement par les journaux qu'il y avait des congrégations. Les résultats n'en seraient sans doute publiés que lorsque tout serait terminé. Certainement le pape s'empresserait alors de seconder les résolutions prises par le clergé de France pour la pacification et pour le bien de l'église (1). »

Ainsi, au moment où il allait être sommé de se prononcer sur le décret émané du concile tenu à Paris, Pie VII était tenu dans la plus complète ignorance de ce qui s'était passé dans cette solennelle assemblée. Si le préfet de Montenotte ne l'en avait pas instruit, c'est peut-être, comme nous le supposions tout à l'heure, qu'il l'ignorait complétement lui-même; mais les cardinaux envoyés pour servir de conseils au pape, mais les évêques chargés de traiter avec lui, ceux-là savaient tout, ceux-là pouvaient tout révéler. Ne semble-t-il pas que le premier devoir de ces dignitaires de l'église fût de dire au moins quelque chose au chef de leur foi des scrupules opiniâtres qui avaient si longtemps arrêté les pères du concile. A défaut des obligations plus étroites qui résultaient pour eux de leur caractère ecclésiastique, n'étaient-ils pas tenus par les règles ordinaires de la simple honnêteté d'avouer que la grande majorité des prélats avait commencé par se déclarer incompétente dans cette épineuse affaire de l'institution canonique? De quel droit osaient-ils prendre sur eux de dissimuler au souverain pontife qu'à la suite d'une première décision contraire aux volontés de Napoléon trois de leurs collègues avaient été jetés dans le donjon de Vincennes, que le concile avait été dissous, puis de nouveau convoqué? De leur part, quelle indignité de ne pas confesser au pape que le décret maintenant soumis à la sanction pontificale avait été adopté à la sourdine, sans discussion préalable, par une assemblée violemment mutilée et patemment séduite! De tels aveux auraient trop coûté à leur amour-

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 26 août 1811.

propre. Ils auraient eu l'inconvénient d'encourager les velléités de résistance de Pie VII. Ces prélats préférèrent s'en abstenir, et restèrent, ainsi que M. de Chabrol, enfermés dans un commode et impénétrable silence. Par une sorte de convention tacite, préfet, cardinaux, prélats et jusqu'à cet ancien aumônier qui avait possédé l'intime confiance de Pie VII se trouvèrent merveilleusement d'accord. Tous comprirent qu'il fallait laisser ignorer au pape que le concile avait été sur le point d'aller solliciter en corps sa mise en liberté. Tous s'entendirent pour lui cacher que des prélats considérables, ses plus courageux défenseurs, expiaient dans des cachots le tort d'avoir plaidé trop vivement sa cause. Ils s'appliquèrent au contraire à représenter incessamment le clergé français comme blâmant d'une voix unanime l'attitude gardée jusqu'alors par le chef de la catholicité. Pourquoi d'ailleurs insister? Le simple exposé des faits va suffire à mettre en relief ce qu'il y avait de repoussant dans l'emploi de ces astucieux procédés.

Le cardinal de Bayanne et l'archevêque d'Édesse, M. Bertalozzi, arrivèrent les premiers à Savone, à la date du 29 août 1811. M. de Chabrol, qui avait tant de fois demandé qu'on accordât des conseils au pape, se montra enchanté de leur venue. Il n'était rien qu'il n'attendît de l'intervention de ces deux personnages et particulièrement du rôle que l'on allait pouvoir si utilement faire jouer à l'archevêque d'Édesse. M. Bertalozzi, comme l'avisé préfet de Montenotte s'en aperçut tout aussitôt, était encore sous le coup de la terreur indicible que lui avait laissée sa récente arrestation. « Il se montre intimement convaincu, écrit M. de Chabrol, que le bien de la religion exige que toute discussion soit terminée le plus vite possible par l'adoption des délibérations du concile national, et l'on peut juger par ses élans qu'il ne cesse de prier pour que les choses prennent cette heureuse issue. Le cardinal de Bayanne, saisissant avec habileté l'occasion de faire prononcer cet excellent homme, lui a demandé s'il n'était pas vrai que la délibération pût être acceptée dans toute sa teneur, et M. Bertalozzi a répondu : *On le peut.* Ce raisonnement a été poussé plus loin, et le cardinal lui a demandé si en pareil cas ce n'était pas un devoir de faire tout ce qu'il était possible de faire. Il a dit alors : *On le peut et on le doit.* Voilà son opinion (1). »

Ce début de l'archevêque d'Édesse plut tellement à M. de Chabrol, qu'avec son habituelle sagacité il mit aussitôt en lui ses plus fortes espérances. « On agit en ce moment auprès de M. Bertalozzi. Ce digne homme, depuis qu'il est ici, n'a dit autre chose, sinon : *speriamo! Iddio ayutara;* puis : *ubbidienza al governo!*

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 30 août 1811.

Nous lui envoyons le docteur Porta et quelques gens du pays. Le premier a soin de lui répéter souvent qu'il est retenu ici depuis deux ans. Il conjure M. Bertalozzi de le délivrer, et lui affirme qu'il le peut. Celui-ci lui a répondu : *speranza! pregiamo Dio!* paroles insignifiantes dans sa bouche, suivant le docteur Porta... On remarque toutefois que sa présence fait beaucoup d'impression sur le pape (1). » En effet, quand il avait été pour la première fois introduit auprès de Pie VII captif, M. Bertalozzi avait montré une très vive émotion et beaucoup pleuré (2). « C'est peut-être, écrit à ce sujet le préfet de Montenotte, le moyen le plus sûr d'agir sur l'esprit du pape. Il peut certainement faire beaucoup par les prières et les larmes. Le médecin du pape le verra, et je le cultiverai moi-même assidûment (3). »

M. de Chabrol n'était pas moins content du cardinal de Bayanne. Ce membre du sacré-collége lui paraissait avoir été d'autant plus heureusement choisi qu'il avait jadis déconseillé les mesures violentes auxquelles on avait voulu porter la cour de Rome. Dès cette première audience où son compagnon de route, M. Bertalozzi, avait versé des pleurs si abondans et poussé des soupirs si efficaces, le cardinal de Bayanne avait parlé au pape, écrit M. de Chabrol, « avec l'énergie d'une opinion franchement prononcée... Ce n'est pas un résultat insignifiant, ajoute le préfet de Montenotte, que l'opinion de deux hommes de confiance se prononçant immédiatement et dans le moment où, étant encore isolés, leur avis a toute sa force morale, et ne peut être attribué à l'effet d'une délibération commune. » Après s'être occupé de faire loger M. Bertalozzi de manière qu'il ne pût jamais entrer chez le saint-père sans passer par les appartemens du gouverneur du palais, qui n'était autre que le commandant de gendarmerie Lagorse, l'habile préfet de Montenotte s'entendit également avec le même personnage, qui est, dit-il, plein d'intelligence, afin que le second conseiller du saint-père, qui montrait tant de zèle pour l'empereur, pût être toujours introduit « quand il le faudrait. Il serait même convenable, poursuit M. de Chabrol, qui possède évidemment le don de penser à tout, il serait convenable que ceux qui ne seraient point aussi certains que lui, ne parussent jamais seuls chez le pape, et il serait possible d'arranger cela sans affectation (4). »

Peu de jours après survinrent à leur tour les cardinaux Dugnami

(1) M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 2 septembre.

(2) « M. Bertalozzi a fort bien parlé au pape en pleurant par émotion, — émotion que le pape a partagée sans pleurer toutefois, et moi-même je n'en étais pas exempt. » Lettre du cardinal de Bayanne à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 août 1811.

(3) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 1er septembre 1811.

(4) *Ibid.*, 2 septembre 1811.

et Ruffo. Ils avaient été dès le lendemain de leur arrivée admis auprès du pape, qui, sans rien rétracter de ses bonnes dispositions antérieures, mit toutefois en avant certaines restrictions qu'il n'avait pas jusqu'alors spécialement indiquées. Il leur dit, entre autres choses, « qu'il avait réfléchi à l'acte du concile que lui avaient déjà présenté leurs collègues arrivés avant eux à Savone, mais qu'il ne pouvait rien décider parce qu'il n'était pas libre, mais prisonnier (1). » Le préfet de Montenotte se montre dans sa correspondance prodigieusement étonné de ce que des membres du sacré-collége aussi éclairés que les cardinaux Dugnami et Ruffo aient paru admettre un instant dans leur esprit cette difficulté, « qui n'est, dit-il, *qu'un incident.* » — « Qu'est-ce, en effet, que le pape entend par sa liberté après s'être tenu dans sa maison pendant un an et demi, pressé inutilement d'en sortir, sachant qu'il le pouvait, et que tous ceux qui désiraient le voir étaient libres d'approcher de son palais. Je doute qu'il attache un sens bien précis à ce mot, et, s'il le fait, c'est le retour à Rome, le rappel des cardinaux, la restitution de la daterie et de la pénitencerie dont il veut parler, toutes choses évidemment absurdes dans les circonstances actuelles (2). »

Les deux cardinaux s'étant timidement hasardés à entretenir le soir même le préfet de Montenotte du désir qu'ils auraient de voir le pape libre, ne fût-ce que pour donner plus d'autorité au traité qu'il s'agissait de conclure avec lui, celui-ci n'épargna aucun effort pour les convaincre qu'ils faisaient tout à fait fausse route. « Je leur ai fait valoir avec prudence, écrit-il à M. Bigot de Préameneu, une partie des considérations que je viens de vous exposer. Je leur ai soutenu que dans le fait le pape était libre, s'il voulait l'être; mais son intention semblait être de se réserver le droit de se plaindre. Cependant son palais n'avait point d'autre apparence que celle qui environne toujours l'habitation du prince. Les gardes que ces messieurs voyaient aux portes n'étaient point là comme une force, car la force était fort inutile sous un gouvernement aussi ferme que celui de sa majesté. » Le cardinal Ruffo s'était assez vite rendu à de si bonnes raisons; mais le cardinal Dugnami leur opposa une plus longue résistance. Quelques nuages s'élevaient apparemment dans son esprit lorsqu'il venait à penser que ces sentinelles qui jour et nuit veillaient avec tant de précautions autour de la demeure du saint-père, afin de lui rendre, disait M. de Chabrol, les honneurs dus à un souverain, ne relevaient nullement de lui, mais y avaient été placés par les ordres directs du commandant de gendarmerie Lagorse, et n'obéissaient qu'à sa con-

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.
(2) *Ibid.*, 1er septembre 1811.

signe. « Le cardinal Dugnami, s'écrie douloureusement le préfet de Montenotte, serait prêt à perdre cent fois la trace pour s'attacher *à des incidens*. Il est loin d'avoir le tact et la perspicacité du cardinal de Bayanne, ainsi que le caractère décidé du cardinal Ruffo. Le soir encore, il est revenu à la charge, et alors je lui ai démontré clairement que ce n'était point du tout la question, qu'il s'agissait d'une adhésion à un acte, qu'avant tout il paraissait convenable qu'on se prononçât à cet égard. Le pape avait maintenant un conseil, et pouvait se former une opinion tout aussi bien que s'il habitait le palais même du Vatican. C'était aux membres de ce conseil à éloigner des *incidens* qui pouvaient être considérés comme des chicanes, et tendraient à tout gâter. J'ai dû employer ce terme, quoique fort dans cette circonstance. Le cardinal Dugnami avait parlé le matin même de faire une démarche relative à la liberté du pape; je l'en ai fait détourner par le cardinal de Bayanne, persuadé que je suis qu'il vaudrait beaucoup mieux en pareil cas que le gouvernement fît de lui-même cette concession spontanée. Une demande incidemment accordée en entraînerait beaucoup d'autres avec des gens accoutumés à tourner cent fois autour de l'objet avant de l'attaquer (1). » Dans cette même dépêche, et comme s'il tenait à bien établir par ses propres paroles la flagrante fausseté des allégations qu'il venait d'émettre au sujet de la prétendue liberté du pape, le préfet de Montenotte ajoute « que, pour son compte, il ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'on permît au pape de sortir et de donner des bénédictions, si cela devait trancher le nœud des difficultés actuelles... Nous sommes assez maîtres de la population pour que cette *faveur* puisse être donnée ou retirée sans péril; mais il faudrait qu'elle vînt d'un mouvement spontané du gouvernement, crainte des demandes qui se multiplieraient bientôt dans un conseil nombreux. »

M. de Chabrol se donnait pour bien plus satisfait du cardinal Ruffo. Ce dernier n'avait aucune objection aux projets de l'empereur; il témoignait seulement l'inquiétude que Pie VII n'en soulevât beaucoup à cause de l'extrême délicatesse de sa conscience. « Le serment au sujet de la conservation intégrale des états de l'église était si fort qu'il craignait que le pape ne voulût jamais entrer en composition sur ce point. — Quel est après tout ce serment? répliquait le préfet de Montenotte; il ressemble à celui d'un religieux qui se laisserait brûler dans son couvent pour conserver son vœu de clôture. » Quoique M. de Chabrol levât les épaules à cette seule idée, le cardinal Ruffo continuait à penser que Pie VII pourrait peut-être bien considérer la chose sous un autre aspect.

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 1er septembre 1811.

Au reste, ils ne disputèrent pas longtemps, car l'ancien chef de l'*armée de la foi* avait d'autres préoccupations en tête. Pour le distraire conformément à ses goûts bien connus, M. de Chabrol, avait songé à faire venir exprès pour lui une troupe d'ingénieurs et de militaires (1). Laissant le plus souvent à ses collègues du sacré-collége le soin de discuter les questions purement canoniques, le cardinal Ruffo se mit dès le lendemain de son arrivée à parcourir avec cette compagnie de son choix tout le littoral et toutes les montagnes des environs. L'objet principal de ses études pendant les longs mois qu'il dut passer près du saint-père fut de se rendre stratégiquement compte de la façon dont il faudrait, le cas échéant, attaquer ou défendre cette position de Savone. Si on l'avait laissé faire, il y aurait élevé des retranchemens. Sur ces entrefaites, le cardinal Doria, évêque de Gênes, qui n'avait point été tout d'abord porté sur la liste dressée par l'empereur, était venu de son côté offrir son concours aux membres de la députation. Peu s'en fallut, tant était grande la liberté dont jouissait Pie VII, que le commandant Lagorse ne se refusât à l'admettre à l'audience pontificale, et ce ne fut pas sans quelque peine que ses collègues arrachèrent pour lui cette faveur au trop rigide gouverneur (2). Le cardinal Roverella, dont le pape avait parlé plusieurs fois avec affection, étant survenu lui-même animé d'intentions toutes semblables à celles qu'avaient déjà manifestées les autres membres du sacré-collége, la confiance de M. de Chabrol dans le succès définitif de la négociation s'en accrut beaucoup. Il ne restait plus désormais qu'à attendre l'arrivée des évêques envoyés par le concile et par l'empereur; on chercherait alors les moyens de résoudre par un commun effort les difficultés pendantes. D'après le cardinal Roverella, le plus sûr était « de les attaquer indirectement. » C'était aussi l'avis de M. de Chabrol, et nous allons voir qu'il ne s'y épargna point.

(1) « M. le cardinal Ruffo paraît s'accommoder de ma maison; j'ai toujours pour lui des militaires et des ingénieurs, qu'il préfère aux théologiens. » M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.

(2) « ..... Le cardinal Doria ne m'avait pas été annoncé par votre excellence. Une lettre du cardinal Fesch dont il était porteur et la parole qu'il a donnée d'avoir écrit à l'empereur dans le sens qui lui avait été indiqué ont paru à ses collègues un double titre pour partager le libre accès qu'ils ont auprès du pape. J'aurais désiré un ordre positif de votre excellence; mais comme votre lettre me prescrit de me conformer à tout ce que feront ces messieurs, j'ai cru devoir déférer de bonne grâce au désir qu'ils m'ont exprimé... » M. Lagorse à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.

III.

Les évêques députés par Napoléon auprès de Pie VII étaient tous rendus à Savone le 2 septembre 1811. Ils avaient été dès le lendemain admis à l'audience du saint-père, qui les reçut avec une grande affabilité. « Sa santé nous paraît très bonne, écrit l'archevêque de Tours. Il avait un air d'ouverture et de gaîté qui nous a paru de bon augure (1). » Il ne pouvait être question d'affaires dans cette première entrevue. En recevant des évêques la lettre du concile et celle qui lui avait été particulièrement adressée par le cardinal Fesch, Pie VII leur dit simplement qu'il avait déjà eu par les cardinaux connaissance du décret. « C'était une grande affaire, un peu compliquée, qui intéressait la paix de l'église, et digne par conséquent de la plus sérieuse attention. Il protesta qu'il recevrait très volontiers, ensemble ou séparément, les membres de la députation chaque fois qu'ils en manifesteraient le désir. » Cette dernière assurance, donnée avec une aimable cordialité, charma surtout M. de Barral, « car une discussion entre neuf personnes, mande-t-il à M. Bigot, est nécessairement vague et reste souvent peu fructueuse, au lieu que huit personnes disant séparément la même chose, et sous des formes toujours convenables, mais un peu diverses, font plus aisément partager leur conviction. » M. de Barral avait donc grand espoir de réussir. Cependant il avait parfaitement compris, d'après un court entretien qu'il s'était empressé de nouer avec M. Bertalozzi, que les principales difficultés surgiraient à propos de l'article 2 du décret. « Autant que j'en ai pu juger, disait avec perspicacité l'archevêque de Tours, ce qui trouble le plus sa sainteté, c'est que d'un côté l'empereur a dit ne vouloir pas s'obliger à reconnaître la spoliation de la souveraineté temporelle de Rome, tandis que de l'autre sa majesté veut que le pape reconnaisse que la nomination des évêques romains appartient, à titre de souverain, au chef de l'empire français. Voilà, comme je l'avais prévu, le nœud de la grande difficulté, de la seule qui nous reste à résoudre (2). »

(1) Lettre de l'archevêque de Tours à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 3 septembre 1821. — Il existe quelques relations manuscrites, entre autres des papiers gardés à l'archevêché de Tours, d'où il semblerait résulter que le pape aurait fait au début un accueil assez froid et même presque sévère aux évêques, et qu'il leur aurait reproché à mots couverts leur attitude pendant la durée du concile. Cette version est erronée. Non-seulement les dépêches écrites de Savone par les cardinaux, les évêques et le préfet de Montenotte la démentent absolument; mais il ne faut pas oublier que le pape ne savait alors le premier mot ni de ce qui s'était passé dans les délibérations intérieures de cette assemblée, ni de la conduite qu'y avaient tenue les prélats envoyés auprès de sa personne. Ce sont là, comme il arrive trop souvent, des détails racontés après coup par des gens mal informés.

(2) *Ibid.*

Ces appréhensions de M. de Barral n'étaient pas sans fondement. M. de Chabrol les partageait. « Le pape, écrit-il de son côté à M. Bigot, m'a paru un peu agité. Il n'a pas dormi, et je lui ai trouvé un air moins gai que de coutume, quoique assez calme... Il a remis la conversation sur les idées que je lui avais déjà développées dans ma visite précédente et m'a témoigné le désir de tout terminer, mais une conscience ombrageuse... Il m'a dit que les cardinaux qui lui avaient été envoyés étaient sans doute prévenus et choisis (1). » Le préfet de Montenotte rejeta de bien haut une idée aussi fausse. « Il assura Pie VII qu'ils étaient au contraire ses amis les plus chauds et les plus dévoués... Nous savons par son médecin qu'il souhaite que les cardinaux lui parlent d'une manière plus ouverte et avec plus d'abandon. Nous profitons de cette circonstance pour encourager ceux qui sont portés à trop de retenue. »

De la correspondance de l'archevêque de Tours, il résulte que les membres du sacré-collége, malgré leur retenue ou plutôt, croyons-nous, à cause de cette retenue qui semblait excessive au préfet de Montenotte, avaient conquis peu à peu un certain ascendant sur le saint-père. Le cardinal Roverella, en sa qualité de canoniste ultramontain, était volontiers consulté par Pie VII; mais le cardinal de Bayanne, au dire de M. de Barral, possédait de préférence à tout autre la confiance du souverain pontife à cause de sa capacité et de sa franchise. « Pour celui-là, continue l'archevêque de Tours, nous n'avons pas besoin de le catéchiser. Il est à nous, il pense juste. Il connaît à la fois le terrain de Paris et celui de Savone. Il sera très utile. Nous sommes contens des autres cardinaux, et nous les travaillons au surplus autant qu'il est possible. L'archevêque de Malines ne s'y oublie pas, et nous ne lui voudrions qu'un peu plus de moelleux dans les formes oratoires... Quant au préfet, il continue à faire merveille, non-seulement avec nous, qu'il reçoit d'une façon charmante, mais avec le pape chaque fois qu'il le voit. Il ne se mêle pas de faire le docteur; mais il lui dit des choses si raisonnables, si bien adaptées à sa position et toutefois si fortes malgré la douceur et le moelleux qui le caractérisent, que, chaque fois qu'il revient d'auprès du pape, il le laisse plus affermi dans ses dispositions conciliantes. Enfin nous avons beaucoup d'espoir du succès, et votre excellence peut être bien assurée que nous ne négligerons rien pour l'assurer (2). »

Lorsque des personnages si considérables, et quelques-uns si habiles, mettaient tant de soins à s'entendre pour conspirer ensemble (suivant une expression de M. de Chabrol) contre les scrupules trop

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 4 septembre 1811.

(2) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, à M. Bigot, ministre des cultes, 5 septembre 1811.

souvent renaissans du saint-père, il devenait en effet probable qu'ils finiraient par en triompher. Pour rester en apparence dans le rôle qu'ils avaient accepté de jouer auprès de Pie VII, les membres du sacré-collége affectaient de se tenir dans une grande réserve à l'égard des prélats envoyés par l'empereur à Savone et de ne pas s'ouvrir à eux sur leurs opinions. Ce fut donc à la suite d'un entretien du commandant de gendarmerie Lagorse avec l'archevêque d'Édesse que les évêques apprirent que l'avis des cardinaux qui servaient de conseil officiel au pape serait décidément favorable à l'arrangement souhaité par le gouvernement français (1). Bientôt ces messieurs reçurent de la bouche même de sa sainteté « l'assurance qu'on tâcherait d'ajuster tout cela pour le mieux (2). » Quant au fond, le pape se proposait d'agréer la substance des articles du décret. A cet effet, il rédigerait un bref qu'il avait l'intention de communiquer d'avance aux députés, afin que ceux-ci fussent en état de présenter leurs observations, s'ils en avaient à faire. C'était là un pas immense. M. de Barral et ses collègues en sentirent immédiatement la portée. « Cette première affaire arrangée, écrit avec joie l'archevêque de Tours, les autres prendront sur-le-champ une bonne tournure... J'ai vu l'archevêque d'Édesse, et, sans parler encore de nos instructions précises et par écrit, je lui ai dit que le bref ne devait pas admettre de réserves ou tendre à faire oublier, méconnaître, même passer sous silence l'autorité du concile, ce qui ne s'accorderait ni avec la dignité de l'empereur, qui l'avait convoqué, ni avec les intentions du concile lui-même. M. Bertalozzi a senti tout cela; il a promis de le faire sentir soit au pape soit aux cardinaux. Nous les verrons ce soir à ce sujet (3). »

Les choses se passèrent en effet comme le pape l'avait annoncé et comme M. de Barral l'avait si fort souhaité. Pie VII, dans une conférence qu'il tint avec les cardinaux, leur exposa successivement les objections qui s'offraient à son esprit et que ses conseillers, bien préparés d'avance, s'efforcèrent d'aplanir à l'instant même. Au fur et à mesure que, par leur habile intervention, ils en écartaient quelques-unes, « le saint-père, dit M. de Chabrol, se montrait infiniment soulagé... » Quand toutes les difficultés furent ainsi définitivement résolues, il témoigna la joie d'un enfant qui se trouve délivré d'un grand chagrin (4)... Sa physionomie, un peu sombre au

(1) « ... Il paraît, par un entretien qu'a eu le commandant du palais avec l'archevêque d'Édesse, que l'avis des cardinaux est extrêmement favorable pour conclure au gré de l'empereur et du vôtre... » — Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 6 septembre 1811.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

commencement, avait repris avant la fin de la séance l'air tranquille et la douce sérénité qui la caractérisaient (1). Le préfet de Montenotte était ravi de ce résultat et de la façon dont s'étaient comportés tous les cardinaux, auprès desquels il s'était si souvent et si heureusement entremis. « Le cardinal Roverella a bien soutenu l'idée que je m'étais faite de lui, écrit-il; il a constamment maintenu son ascendant, et tranché les choses comme un homme accoutumé à soumettre des décisions à l'approbation de son chef. Dugnami a également très bien parlé et satisfait entièrement M. de Bayanne. Les autres ont marché dans le même sens. » Avec sa clairvoyance ordinaire, le préfet de Montenotte ouvrit après cette première conférence l'avis qu'il serait maintenant à propos d'accorder quelque temps au pape pour tout terminer. « Il est, écrit-il, accoutumé à toutes les lenteurs de la cour de Rome, et le meilleur est de ne le point presser sur ce point, afin de lui laisser l'idée qu'il a agi avec maturité. » Les évêques français, qui commençaient à s'ennuyer de leur séjour à Savone, avaient un peu moins de patience. Ils trouvaient que le cardinal Roverella, chargé, avec le concours de l'archevêque d'Édesse, de rédiger le bref, y mettait beaucoup de temps. M. de Barral mandait à M. de Préameneu que les *porporati* « avaient peu l'habitude de ces sortes de rédaction. S'ils eussent pris le parti de s'adresser à nous, il y a apparence qu'entre l'évêque de Nantes et moi, M. de Trèves et les autres, nous leur aurions épargné bien du travail et bien de l'inquiétude; mais il y a une espèce de *punctilio* qui veut qu'à moins d'être employé dans ces affaires d'une manière très subordonnée il faut être habillé de rouge. Le violet ne suffit pas (2). »

Le bref en question fut enfin terminé et communiqué aux évêques le 11 septembre 1811. « Ce que je puis en dire dès aujourd'hui sommairement, écrit M. de Barral au ministre des cultes, c'est que les cinq articles décrétés par le concile y sont relatés textuellement et mot pour mot... Ils sont pleinement approuvés et confirmés par le pape, sans réserve ni restriction. Deux fois il y est fait mention de l'empereur, à propos de l'envoi des deux députations et dans le style ordinaire qui avait lieu avant tous les événemens des dernières années. Une troisième fois, en finissant, le saint-père y exprime ses vœux et ses prières pour le bonheur de sa majesté. Je pense que sous ce rapport votre excellence en sera pleinement satisfaite, et qu'il ne déplaira point à l'empereur (3). » Les observations auxquelles la rédaction pouvait donner lieu étaient plutôt de forme, au dire de l'archevêque de Barral lui-même, et se

(1) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 8 septembre 1811.
(2) M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 10 septembre 1811.
(3) *Ibid.*, 12 septembre 1811.

rapportaient à des expressions dont le sens était peut-être un peu ambigu. A son avis, le plus fort était fait. « Dans le moment même où je vous écris, l'évêque de Trèves est occupé à chambrer l'archevêque d'Édesse, qui lui-même est parfaitement disposé. Ce soir, nous verrons les cardinaux de Bayanne et Roverella, qui sont les deux chevilles ouvrières (1). »

Les changemens que M. de Barral et ses collègues désiraient introduire dans la rédaction du bref, quoique peu nombreux et sans grave importance quant au fond des choses, n'étaient pas toutefois sans signification. Pie VII ne voulut ni les accepter ni les rejeter complétement. Il en admit quelques-uns et repoussa les autres. On tomba vite et aisément d'accord. « Le pape nous a dit à ce sujet, écrit M. de Bayanne, qu'il ne voulait pas se damner, quoi qu'il en coûte, mais qu'il n'était rien qu'il ne fît pour l'empereur quand sa conscience n'aurait rien à lui reprocher. Cependant, même avec de bonnes raisons, il n'est pas toujours facile de calmer cette conscience si timorée (2). » Comme il était aisé de le prévoir, le trouble moral que lui avaient causé tant d'épineuses résolutions à prendre avait agi de nouveau sur les nerfs de Pie VII. « Sa santé, sans être tout à fait mauvaise, écrivait M. de Barral le 15 septembre, n'est pas non plus fort bonne. Il dort peu, quelquefois point du tout. Plus le terme qui doit mettre fin à ses délibérations approche, plus il est agité au moral, et, comme de raison, le physique s'en ressent (3). »

Trois jours après, le 18 septembre 1811, les hésitations du pape avaient pris fin. Lorsque l'évêque de Plaisance se rendit chez lui ce jour-là, d'assez bon matin, il le trouva mettant la dernière main aux corrections demandées par les prélats français. Pie VII engagea la conversation sur le bref, et fit valoir le désir qu'il avait toujours montré de pacifier les affaires de l'église. L'évêque de Plaisance répondit que ses collègues avaient surtout remarqué avec un extrême plaisir la manière pleine d'affection dont il avait parlé de sa majesté dans le bref, et qu'on voyait facilement qu'il était toujours père. « Alors, en riant d'une manière vraiment aimable, le saint-père m'a dit en parlant de sa majesté : Le fils est un peu mutin, mais toujours fils (4). » Le surlendemain 20 septembre, les prélats envoyés à Savone étaient en mesure d'informer le cardinal Fesch qu'ils venaient d'obtenir de sa sainteté l'approbation sans aucune réserve et la confirmation pure et simple du décret du concile qu'ils avaient été chargés de lui présenter. « Cette approbation

(1) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 12 septembre 1811.
(2) Le cardinal de Bayanne au ministre des cultes, 13 septembre 1811.
(3) L'archevêque de Tours au ministre des cultes, 15 septembre 1811.
(4) Lettre de l'évêque de Plaisance à M. Bigot de Préameneu, 18 septembre 1811.

est en forme de bref adressé aux cardinaux, archevêques et évêques assemblés à Paris. Nous n'y voyons rien qui paraisse devoir souffrir des difficultés, à quelque examen qu'il soit soumis, et si quelques expressions demandaient à être expliquées à sa majesté, personne ne pourrait le faire avec plus de succès que votre altesse... » Les auteurs de cette lettre témoignaient l'espérance que l'ancien président du concile voudrait profiter d'une si heureuse occasion pour solliciter auprès de l'empereur Napoléon un adoucissement dans la situation du souverain pontife. « Si sa majesté est contente de nous, disaient en terminant ces messieurs, nous recevrons en apprenant cette bonne nouvelle le témoignage le plus touchant qu'elle puisse nous donner de sa satisfaction (1). »

Tandis que les hauts dignitaires de l'église qui venaient de mener à bien ces arrangemens avec le saint-père témoignaient ainsi de leur complète satisfaction, Pie VII laissait voir de son côté des sentimens tout semblables. A l'accord si heureusement établi succédèrent, comme il arrive d'ordinaire, les mutuels épanchemens. De part et d'autre, on se mit à parler des sujets qu'on n'avait pas osé aborder aussi longtemps qu'on s'était tenu sur le pied d'une réciproque défiance. Dès le 5 septembre, le cardinal de Bayanne, dans une lettre confidentielle à M. Bigot de Préameneu, lui avait dit : « Je crois entrevoir qu'après la confirmation du décret mes collègues feront tous leurs efforts pour persuader au saint-père de demander la permission de retourner à Rome, moyennant *la renonciation au pouvoir temporel*. Ils ne croient pas être au monde, s'ils sont hors des murs de Rome, et le pape, qui a aussi sa bonne part de ce sentiment, pourra bien se prêter à leurs intentions et faire tout ce que voudra l'empereur pour revoir *la cara Roma* (2). »

Le cardinal de Bayanne ne s'était point mépris sur les intentions de ses collègues; il s'était un peu exagéré toutefois les sacrifices que Pie VII serait disposé à faire, le cas échéant, pour revoir sa *cara Roma*. Au fond et pour lui-même, le saint-père n'attachait pas beaucoup d'importance au pouvoir temporel; mais il était retenu par le souvenir du serment qu'il avait prêté en montant sur le trône pontifical, serment dont les termes étaient, au dire du cardinal Ruffo, si précis et si forts. A peine son bref avait-il été définitivement expédié que le pape voulut s'exprimer lui-même sur un point qui n'avait jamais cessé d'occuper toutes les pensées, tant à Paris pendant les délibérations du concile qu'à Savone pendant la durée des négociations, quoique ni à Paris ni à Savone le mot de pouvoir tem-

(1) Lettre au cardinal Fesch revêtue de la signature des cardinaux, archevêques et évêques envoyés près du pape à Savone, 20 septembre 1811.

(2) Lettre confidentielle du cardinal de Bayanne à M. Bigot de Préameneu. Savone, 8 septembre 1811.

porel n'eût été officiellement prononcé. Nous prendrons la liberté d'appeler sur les paroles dont Pie VII s'est servi en cette circonstance l'attention de tous les esprits réfléchis. On était au 22 septembre 1811, c'est-à-dire deux jours après la signature du bref. « Hier nous allâmes en corps de députation, écrit M. de Barral, remercier sa sainteté de son bref. Elle nous accueillit avec bonté, comme à son ordinaire. Elle nous dit qu'un point bien important à la discipline de l'église venait d'être changé pour toujours; elle nous parla de l'espoir que les affaires de l'église prendraient une meilleure tournure, et prononça quelques mots affectueux sur sa majesté, sur sa prudence, sur sa piété, qui l'engageait à protéger l'église; puis il restreignit sa phrase au spirituel, répétant en italien : *il temporale,... il temporale,...* sans rien ajouter davantage (1). » S'apercevant bientôt qu'il parlait dans la langue dont il se servait le plus volontiers pour exprimer ses intimes pensées, mais qui n'était pas comprise de tous les assistans, il reprit presque tout de suite en français : « Le temporel,... le temporel,... ah! si le temporel dépendait de moi, si j'étais le maître d'en disposer, je le prendrais volontiers et j'irais le poser sur le bureau de l'empereur pour qu'il en fasse tout ce qu'il voudra. » Cela fut dit d'un ton angélique et qui nous émut tous. La conversation prit ensuite une tournure moins sérieuse, et le pape continua de se montrer aimable (2). »

M. de Chabrol, qui s'était tenu un peu à l'écart de la négociation dès qu'il avait vu le saint-père aussi favorablement disposé, n'était pas moins enchanté que les cardinaux et les évêques de l'heureuse issue qu'elle avait eue. Sortant alors de son abstention volontaire, il vint à son tour chez Pie VII pour le féliciter aussi, mais surtout pour le décider à écrire directement à l'empereur des Français, et à confier la rédaction de sa lettre au cardinal de Bayanne.

« Dès les premiers momens, MM. les cardinaux et toute la députation, écrit le préfet de Montenotte, avaient parlé de la nécessité d'engager le pape à écrire à sa majesté, afin de le porter à un rapprochement sincère. Le pape a été amené insensiblement à cette idée; mais je regretterais beaucoup que le cardinal de Bayanne ne fût pas chargé de la rédaction. Après avoir causé avec lui longtemps sur ce point, je me suis rendu chez le pape. J'ai été accueilli avec une confiance qui m'a mis à même d'entrer promptement en matière. J'ai dit au saint-père que son rapprochement avec sa majesté était aussi honorable pour lui qu'avantageux au bien de l'église, et que maintenant il fallait qu'il fût total. Tout retour sur le passé serait, dans les circonstances, aussi contraire à la marche

(1) Lettre de l'archevêque de Tours au ministre des cultes. Savone, 22 septembre 1811.
(2) *Ibid.*

naturelle du cœur humain qu'à la saine politique. Ayant ouï parler de l'intention où il était d'écrire une lettre à sa majesté, j'espérais qu'il voudrait bien écouter mon opinion à ce sujet avec la même bonté dont il m'avait donné tant de preuves. Je pensais donc que cette lettre devait laisser de côté toute prétention et tout intérêt autre que celui de la religion, et être remplie du seul désir de remédier aux maux de l'église. Elle ne devait donc contenir aucune allusion au passé; elle devait être au contraire écrite avec cette charité de l'Évangile qui était dans son cœur. J'ai vu tout de suite que le pape me savait gré de cette ouverture, et que mon insinuation était peut-être nécessaire. Je dois rendre cette justice au pape, qu'il désire sur toute chose une réconciliation entière. Il est seulement retenu par le sentiment de ce qu'il appelle la dignité de l'église, qui ne vient pas entièrement de son propre fonds. Je lui ai fait sentir que la dignité était dans la démarche et non pas dans les mots, qui, aux yeux de l'histoire, ont par eux-mêmes peu d'importance... Il m'a répondu qu'il y réfléchirait mûrement, qu'il était un peu fatigué des jours passés, et que dans le reste de la journée il aurait probablement un peu plus de repos... J'ai laissé le pape dans de bonnes dispositions, et le cardinal de Bayanne, à qui j'ai rendu compte de cet entretien, le croit à demi gagné (1). »

M. de Chabrol ne se trompait point. Pie VII prit en effet le parti d'écrire directement et de sa propre main à l'empereur; mais il préfera faire lui-même sa lettre, et n'en voulut point charger le cardinal de Bayanne. Elle était d'ailleurs conforme d'un bout à l'autre à ce que lui avait indiqué le préfet de Montenotte. Non-seulement Pie VII s'y abstint de toute allusion, si éloignée qu'elle pût être, aux différends qu'il supposait maintenant apaisés; mais il mit une sorte d'affectation à revenir de lui-même à ce ton d'affection cordiale et admirative qui avait marqué d'un cachet si particulier les premières correspondances échangées jadis avec le chef de l'empire français.

« ... Par notre lettre expédiée en forme de bref et délivrée au moyen de notre aumônier, des archevêques et évêques de la députation, votre majesté verra, disait-il, ce que nous avons fait pour obvier aux maux de l'église, et nous nous tenons à l'avance assuré de la satisfaction de votre majesté. Pour nous qui, sans aucun mérite de notre part, avons été par la seule bonté de Dieu placé sur la chaire de saint Pierre, et constitué chef des fidèles avec mission de paître et de gouverner l'église universelle, nous tremblons à l'idée du compte sévère que le Très-Haut

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 20 septembre 1811.

exigera un jour de nous au sujet de l'exercice de notre ministère apostolique. Dieu seul sait combien de larmes et de soupirs nous a coûtés cette pensée, et avec quelle effusion d'amour nous voudrions exprimer à votre majesté les sentimens de notre cœur; mais les discours sont devenus inutiles depuis le jour où des cardinaux, des archevêques et des évêques sont arrivés près de nous avec l'agrément de votre majesté. Leur seule venue nous a fait concevoir les meilleures espérances, et nous y prenons d'autant plus de confiance que le Seigneur, qui a rendu votre majesté si puissante, et lui a mis en main l'épée pour la défense et le soutien de la sainte église, fera aussi que votre majesté, par des faits dignes de sa grandeur, voudra prévenir nos désirs et diriger vers l'honneur de Dieu, au plus grand avantage du catholicisme et du siége de Rome, cette gloire temporelle et éternelle de votre majesté pour laquelle nous ne cessons d'adresser les vœux les plus fervens au souverain distributeur de toute félicité. Animé d'une si belle confiance, nous augurons que votre majesté jouira toujours de la plus grande prospérité, et dans l'épanchement de notre âme, élevant les mains vers le Dieu de paix, nous l'implorons pour qu'il répande sur votre majesté ses lumières, ses secours célestes avec l'abondance entière de ses bénédictions (1). »

Pie VII avait remis cette lettre toute cachetée à M. de Chabrol; mais il n'avait point fait mystère de ce qu'elle contenait. Quand le préfet de Montenotte et les prélats eurent connaissance des termes dans lesquels le saint-père venait de s'adresser au chef de l'empire français, ils témoignèrent une joie indicible. Tous les vœux des membres de la députation étaient exaucés, et le succès dépassait leurs plus belles espérances. Non-seulement le saint-père avait approuvé le décret du concile en l'insérant textuellement et mot pour mot dans son bref, mais il avait de lui-même renouvelé le premier avec Napoléon ces rapports affectueux et confidentiels qui, dans leur conviction, avaient naguère tant profité à l'église. De beaux jours allaient donc se lever de nouveau pour elle. A coup sûr, celui-là aurait singulièrement surpris les cardinaux, les archevêques, les évêques et M. de Chabrol lui-même, qui serait venu leur dire à ce moment que Napoléon était assez peu satisfait de la besogne qu'ils venaient d'accomplir, et qu'il avait déjà pris le parti de ne pas accepter le bref du pape et de laisser sa lettre sans réponse. Cette détermination, si inattendue pour le préfet de Montenotte et pour tous les graves personnages ecclésiastiques alors établis à Savone, provenait d'un ensemble de circonstances qui se rattachaient à la politique générale de l'empereur, et qui nécessitent à cause de cela quelques explications.

(1) Lettre du pape Pie VII à son impériale et royale majesté l'empereur Napoléon Ier. Savone, 23 septembre 1811.

IV.

Depuis quelque temps déjà, la pensée de l'empereur s'était peu à peu distraite des affaires de l'église de France pour se porter tout entière sur les préparatifs de sa prochaine expédition de Russie. Le moment était en effet arrivé où allait se vérifier la curieuse prophétie faite par Cambacérès au préfet de police de l'empire, M. Pasquier, lorsqu'il lui avait annoncé que le mariage de Napoléon avec une fille de l'empereur François le conduirait promptement à la guerre contre le tsar Alexandre. Le 15 août 1811, jour de la Saint-Napoléon, c'est-à-dire à l'époque même où il était en train de rédiger pour les évêques envoyés à Savone les instructions que nous avons citées tout à l'heure, l'empereur n'avait pas hésité à faire en pleine cour des Tuileries au ministre de Russie, le prince Kourakin, cette scène singulière dont M. Thiers nous a si bien raconté jusqu'aux moindres détails. De tels éclats, quand l'empereur s'y laissait aller, signifiaient presque toujours que son parti était pris de rompre avec la puissance contre laquelle il se les permettait. Ce fut le cas cette fois. Au fond de son âme, il avait déjà, au milieu de l'été de 1811, résolu la guerre contre la Russie; il lui convenait seulement de la retarder jusqu'au printemps prochain. Qu'on veuille bien ne pas l'oublier! la guerre, la guerre poussée à toute extrémité, la guerre avec ses promesses de gloire et ses espérances de domination, c'était l'élément pour ainsi dire naturel où se mouvaient dans leur complète aisance les incomparables facultés de ce joueur effréné dont le génie se complaisait à dénouer toutes les questions, quelles qu'elles fussent, sur les champs de bataille, parce que sur ce terrain il se tenait pour assuré que jamais la fortune n'oserait se montrer infidèle. Quand ce vaste horizon de combats à livrer, de victoires à remporter, de paix triomphantes à dicter à l'ennemi, s'offrait à l'imagination du conquérant insatiable, et sollicitait ses regards vers les décevantes perspectives d'un avenir aussi prodigieux qu'indéfini, tout le reste était aussitôt oublié, ou du moins dédaigneusement rejeté à l'arrière-plan. L'illustre historien du consulat et de l'empire nous a, comme à son ordinaire, excellemment rendu la disposition d'esprit de Napoléon à cette époque de sa vie, lorsqu'il dit : « Toutes les questions matérielles, morales, politiques, militaires, se résumaient alors pour lui dans une seule, celle de la grande guerre du nord. Vainqueur une dernière fois de la Russie, qui semblait seule, sinon à lui tenir tête, du moins à contester quelques-unes de ses volontés, il abattrait en elle tous les genres d'opposition, publics ou cachés, qu'il rencontrait encore en Europe. Que serait alors ce pauvre prêtre prisonnier qui voulait lui disputer

Rome? Rien, ou presque rien, et l'église, comme elle avait fait tant de fois, reconnaîtrait la puissance de césar (1). » La remarque de M. Thiers est vraie jusqu'à la dernière rigueur, et notre tâche principale va justement consister à établir, par des détails circonstanciés qui ne pouvaient trouver place dans le dessin général de ce grand monument historique, la parfaite justesse de cette appréciation.

Napoléon était parti de Compiègne le 18 septembre pour visiter le nord de la France, les ports de la Hollande et préparer dans ces dernières contrées, récemment réunies à l'empire, ses futurs moyens d'attaque contre la Russie, quand lui arriva tout à coup la nouvelle de l'accord conclu à Savone avec le saint-père. Son éloignement entraînait un retard forcé dans la réponse qu'attendaient avec tant d'impatience M. de Barral et ses collègues. En apprenant que ses lettres avaient dû aller chercher l'empereur jusque sur les bords du Zuiderzée, l'archevêque de Tours, tout d'abord consterné, ne put se défendre d'un amer pressentiment. « Le départ de l'empereur ne nous a pas seulement surpris, mais stupéfiés, écrit-il à M. Bigot de Préameneu. Au moment précis où notre correspondance allait prendre une lueur d'intérêt, et lorsque nous espérions quelque réponse favorable, la gazette arrive, et annonce que de longtemps nous ne pourrons recevoir aucun ordre de sa majesté. Or, quand elle est absente, son ministre se tait; c'est la règle. De sorte que nous voilà condamnés à l'inaction et presque au silence (2). »

Napoléon avait reçu à Flessingue le bref et la lettre du saint-père. Le bref ne le satisfaisait point, ou du moins il était bien décidé à n'en paraître point satisfait. Quant à la lettre, comme il ne lui semblait pas convenable de rendre au pape des injures en retour de ses témoignages d'affection, il avait résolu de n'y pas répondre et de la considérer comme non avenue. Cette idée de mettre le pape en liberté, dont ses négociateurs avaient eu l'imprudence de lui parler, comme de la meilleure récompense qu'ils pouvaient recevoir pour les services qu'ils se figuraient avoir rendus, c'était pure folie; il ne pouvait en être question. Donner le moindre témoignage de satisfaction aux dignitaires de l'église qu'il avait expédiés à Savone pour y défendre ses intérêts de souverain, l'empereur n'y songea pas davantage. C'eût été convenir qu'il se félicitait de l'arrangement qu'ils venaient de conclure avec Pie VII. Il s'en garderait bien, car, s'il entrait dans ses desseins de se servir du bref du pape pour faire immédiatement donner l'institution canonique aux évê-

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 178.

(2) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 septembre 1811.

ques nommés par lui aux siéges vacans de l'empire, il entendait quand il en aurait ainsi tiré l'avantage qui lui importait le plus, ne pas le laisser reconnaître dans sa teneur actuelle par son conseil d'état; c'était son intention bien arrêtée de se conduire en tout comme si rien de sérieux ne s'était passé à Savone. Une pensée de sympathie et de pitié, si fugitive qu'elle fût, traversa-t-elle un instant l'esprit de Napoléon, en songeant à la condition du pontife dont il venait de recevoir une lettre si affectueuse, et qui, après avoir généreusement concédé tout ce qu'on lui avait demandé, n'en allait pas moins continuer à végéter tristement dans la solitude de son étroite prison de Savone? Nous ne le croyons point. En tout cas, nulle trace de ce sentiment ne se découvre dans toute la correspondance de l'empereur. Ce qu'on y aperçoit au contraire avec surprise, c'est l'expression d'une joie non dissimulée à l'idée que, si les choses sont convenablement conduites, il arrivera, somme toute, que le pape, après la signature de son bref, se trouvera réduit à une condition bien pire qu'auparavant. Nous n'inventons rien. Cette attitude de l'empereur est si étrange et si triste à noter que nous comprenons plus que jamais la nécessité d'appuyer notre récit sur les preuves les plus irrécusables. Nous les emprunterons aux aveux sortis de sa bouche et consignés dans sa correspondance officiellement publiée, ou dans d'autres lettres qui, pour n'avoir pas trouvé place dans la collection sortie des presses de l'imprimerie impériale, n'en sont pas moins d'une indiscutable authenticité (1).

La première des communications, que le ministre des cultes reçut de Napoléon au sujet du bref pontifical, lui parvint par l'intermédiaire de M. Daru. Cet intègre et judicieux serviteur, que le chef de l'empire avait emmené en Hollande afin de se rendre un compte exact des ressources militaires de ce pays, remplissait près de lui pendant cette excursion les fonctions de secrétaire d'état (2). « Sa majesté me donne l'ordre d'annoncer à votre excellence, écrit M. Daru, qu'elle reçoit le bref du pape, mais sans traduction. Elle m'a chargé de la lui faire. Elle ne peut pas résoudre une affaire de cette importance sans avoir entendu son conseil. C'est donc une affaire qui durera encore quelque temps, et cependant nous voilà au 1er octobre... Sa majesté, considérant la saison avancée et l'âge des pré-

(1) Depuis que ce travail est commencé, nous avons déjà été dans le cas de produire un certain nombre de lettres de l'empereur qui n'ont pas été insérées à leur date dans la publication officielle. Pourquoi ces lettres, dont quelques-unes ne sont pas sans importance, ont-elles été omises dans un recueil qui a été donné au public comme contenant tous les documens qu'il avait intérêt à connaître? Il est impossible de le deviner.

(2) M. le comte Daru à M. le comte Bigot de Préameneu, 28 septembre 1811. — La lettre commence par ces mots : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur d'adresser à votre excellence une lettre que sa majesté vient de me dicter. »

lats qui sont présentement à Paris, les autorise à retourner dans leurs diocèses... L'empereur juge convenable que votre excellence ne dise pas d'abord qu'elle a reçu le bref, mais qu'elle se borne à annoncer que les députés envoyés à Savone lui ont donné de telles assurances des dispositions du pape qu'il n'est pas possible de conserver aucun doute sur l'issue de cette affaire. *Cette marche aura l'avantage de débarrasser du concile et de laisser l'empereur maître d'agir selon les circonstances...* Trois jours après que vous aurez licencié le concile, et quand plusieurs de ses membres seront partis, l'intention de sa majesté est que vous remettiez à son éminence le cardinal Fesch les deux lettres ci-jointes. L'une est du pape, l'autre des députés. L'empereur en a pris connaissance, et y a remarqué avec étonnement que le pape fait dépendre l'institution canonique des évêques du retour des cardinaux; M. le cardinal doit en conséquence écrire au pape pour le déterminer à donner l'institution aux évêques, attendu qu'ils sont nommés depuis plus de six mois. Votre excellence voudra bien de son côté écrire aux évêques députés à Savone qu'aussitôt qu'ils auront fait expédier l'institution des évêques..., ils aient à revenir sur-le-champ à Paris, et au cas où le pape se refuserait à donner cette institution sans délai, votre excellence leur ordonnera de partir de Savone et d'être à Paris pour l'époque du retour de l'empereur, c'est-à-dire avant le 20 octobre, parce que, le concile s'étant séparé, la députation se trouve par cela même finie. Vous ne leur dissimulerez pas qu'il pourrait bien y avoir des objections contre la publication du bref en France... Sa majesté recommande à votre excellence d'avoir bien soin qu'on ne mette rien dans les journaux sur cette affaire (1). »

Quarante-huit heures plus tard, l'empereur revenait de nouveau à la charge. « Je vous envoie, écrit-il à son ministre des cultes, l'original du bref du pape. Gardez-le, sans le communiquer à qui que ce soit... Je désire que les évêques se trouvent à mon arrivée à Paris, afin de voir le parti qu'il y aura à prendre. Il me semble que le meilleur serait celui-ci : regarder le bref comme non avenu (puisqu'il est adressé aux évêques, cela ne me regarde pas), et publier comme loi de l'état le premier décret du concile national, par lequel il se déclare compétent, et le second, en ordonnant leur insertion au *Bulletin des lois* pour les rendre obligatoires. Quant au bref, il serait envoyé aux évêques pour leur gouverne, sans aucune publicité. Cependant un bref ne peut pas être envoyé sans avoir été enregistré au conseil d'état. Il faut donc que le conseil enregistre

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, dictée à M. le comte Daru. Flessingue, 28 septembre 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

celui-ci. Il fera, s'il y a lieu, les réserves nécessaires pour conserver les priviléges de l'église gallicane; mais puisque le pape, au lieu de ratifier purement et simplement le décret du concile, a fait un bref comme il a voulu, il me semble que je dois y ajouter ce qui me convient (1). Aussi je publierai un décret rendu en conseil d'état où sera rapporté mot pour mot le décret du concile, décret dans lequel on ne fera pas mention qu'il doit être soumis au pape... Il est convenable que vous m'écriviez sur ce projet. Surtout il faut le tenir secret et gagner du temps jusqu'à mon arrivée... J'attends que le pape fasse des démarches ultérieures. Vous pourriez cependant montrer le bref à la commission après lui avoir fait jurer le secret, afin qu'elle puisse faire des recherches et préparer le travail (2)... »

Le 6 octobre suivant l'empereur n'avait rien changé dans ses desseins. « Vous avez bien fait, écrit-il derechef à M. Bigot, d'exiger que tous les évêques, même ceux qui n'avaient pas de bulles, rentrassent dans leurs diocèses et que personne ne restât à Paris. N'y souffrez la présence d'aucun d'eux. Renvoyez également mes aumôniers... Envoyez-moi les lettres à signer pour les différens siéges vacans, afin de voir si le pape veut ou non donner l'institution à mes évêques. Faites connaître aux députés que je ne répondrai à aucune lettre, que je ne prendrai aucune décision que lorsque mes évêques auront leurs bulles. Je suis trop vieux et trop accoutumé aux ruses italiennes pour me laisser duper par eux. Les évêques doivent insister là-dessus avec la plus grande force. Je ne recevrai même pas la députation, si elle ne rapporte les bulles d'institution de tous mes évêques. Je n'enverrai le bref au conseil d'état que lorsque tous les diocèses vacans auront leurs bulles. Il faut que la députation des évêques vous envoie un procès-verbal constatant qu'ils ont notifié au pape que le décret s'applique à tous les évêchés de l'empire, dont les états romains font partie (3). » Le 26 octobre, c'était un nouveau message, non moins impératif, daté de Rotterdam et mêlé de quelques reproches adressés à son ministre des cultes. « Je vous ai prescrit de faire partir pour leurs diocèses tous les évêques indistinctement; je vois cependant que plusieurs sont encore à Paris, entre autres l'évêque de Saint-Flour, auquel vous avez même dit que

(1) Nos lecteurs ne doivent pas oublier que cette assertion n'est pas du tout fondée. Le bref avait été préalablement communiqué aux envoyés de l'empereur, qui avaient fait contre la rédaction primitive plusieurs objections dont le pape avait tenu compte, et les prélats, chargés des pouvoirs de l'empereur, l'avaient en définitive complétement accepté.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Anvers, 30 septembre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 494.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Gorcum, 6 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 501.

vous aviez reçu des bulles du pape. Je vous recommande encore de ne rien dire et de faire partir tout le monde (j'en excepte cependant les évêques de la commission), de ne donner aucune bulle, et de garder le plus profond secret sur toutes les affaires ecclésiastiques (1). » Le même jour, l'empereur adresse une dernière lettre, celle-là bien plus explicite, et qui dévoile sans réticence tout l'ensemble de son plan de conduite à l'égard du saint-père. Malgré cela, cette lettre ne se trouve point dans la correspondance officiellement imprimée. La voici tout entière :

« Je reçois votre lettre du 21 octobre avec le projet de décret qui y est joint. Je pense que ce décret ne serait pas propre à rétablir la paix, qu'il serait plus convenable de publier les deux décrets du concile comme lois de l'état, et de rejeter la publication du bref pour que les passages improuvés en soient retranchés. Il faut par un décret partir de l'approbation des décrets du concile, et les proclamer comme lois de l'état, et en même temps émettre un avis du conseil d'état portant que le bref du pape ne peut être publié comme contenant des articles contraires à nos libertés, et que ce bref ne sera publié qu'autant qu'on en supprimera les mots ***. Le bref sera ensuite renvoyé au pape avec une lettre de vous à l'un des cardinaux ou même à Bertalozzi, et il faudra bien que le pape en passe par là. Le bref revenant pur et simple, on le publiera alors purement et simplement. Cela donnera la sanction à tout, et lèvera toutes les difficultés; mais il serait maladroit de publier un bref avec des réserves. Ce serait perpétuer les divisions. La vérité est que l'église est dans une crise. Que l'on attende six mois ou même un an, il faut qu'elle en sorte. Il faut traiter la matière dans cet esprit. Avant que le pape soit instruit des difficultés et des empêchemens que le conseil d'état mettra à la publication du bref, on aura soin qu'il institue tous les évêchés vacans. — Dès ce moment, les décrets du concile seront publiés comme loi de l'état, et les évêques seront institués. Le pape ne pourra obtenir l'arrangement de ses affaires, passer outre, ni exercer aucune juridiction spirituelle, qu'il n'ait approuvé les décrets du concile, et sa position sera empirée d'autant plus qu'il aura institué tous les évêques, qu'il verra les décrets publiés et faisant loi, et que cela éloigne nécessairement ses affaires de bien des années. Vous voyez que dans ces affaires il faut marcher avec circonspection. Je vous recommande le plus grand secret. Il ne faut rien dire au cardinal Fesch, aux évêques de la députation ni à qui que ce soit. Il sera même bon que le dénoûment vienne du conseil d'état, et soit unanime. Il sera aussi utile qu'il y ait un mémoire

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Rotterdam, 26 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 330

bien fait là-dessus, distribué au conseil d'état, qui dise qu'admettre les prétentions du pape, ce serait détruire le droit commun, etc. (1).

Voilà dans sa prodigieuse ingénuité, et signé de sa propre main, l'honnête programme que traçait à son ministre des cultes le souverain qui tout à l'heure se méfiait si fort des piéges qui lui étaient tendus par les ruses italiennes. Non, quoi qu'en ait dit Napoléon, ce n'est pas lui qui risquait d'être dupe en cette affaire. Il avait trop bien pris toutes ses précautions. Pie VII, qui, lui, ne redoutait pas de surprise parce qu'il n'en avait préparé aucune, était si loin de deviner dans quelles embûches on voulait l'attirer, qu'il s'empressa de donner sans défiance les bulles d'institution qui lui étaient demandées. Si quelques retards avaient eu lieu, ils provenaient uniquement de l'état où l'empereur avait réduit le saint-père en arrachant violemment d'auprès de sa personne tout l'entourage ecclésiastique auquel revenait naturellement le soin d'accomplir une pareille besogne. « On s'occupe dans la maison du pape, écrit M. de Chabrol, de l'expédition des bulles qui ont été réclamées. Le défaut d'habitude pour la rédaction de cette sorte d'écrits est la seule cause qui en retarde la remise (2). » Maintenant que, par cet octroi empressé des bulles nécessaires à l'institution de ceux que Napoléon appelait ses évêques, Pie VII avait donné si ample satisfaction au chef de l'empire, il fallait à toute force que celui-ci, pour garder le bénéfice de son mécontentement, trouvât moyen de mettre en avant quelques nouvelles exigences auxquelles, malgré toute sa bonne volonté, la conscience de son prisonnier ne lui permît pas d'accéder. Les incidens qui marquèrent ce nouveau démêlé entre Pie VII et Napoléon ont été si singuliers et sont si peu connus que nous sommes obligé d'en remettre le récit à notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

Au moment où nous achevions de corriger les épreuves des pages qu'on vient de lire, on nous a remis le premier volume d'un ouvrage que le public accueillera certainement avec curiosité. Il a pour titre : *Histoire des deux concordats de la république française et de la république italienne, conclus en 1801 et 1803 entre Napoléon et le saint-siége.* Le révérend père Theiner, préfet des archives du Vatican, consulteur

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 26 octobre 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

(2) M. de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 12 octobre 1811.

de diverses congrégations, etc., l'a solennellement dédié, en hommage de sincère et respectueuse amitié, à M. Faugère, directeur des archives et de la chancellerie au ministère des affaires étrangères à Paris. Rien de plus officiel par conséquent que cette publication, et, sous un certain rapport, rien de plus nouveau. Jusqu'à présent, les gardiens des archives du Vatican avaient en effet montré la plus extrême répugnance à laisser prendre connaissance à qui que ce fût des précieux documens qu'ils possèdent. Le père Theiner vient de prendre, en ce qui le concerne, une généreuse initiative en faisant imprimer, non pas à Rome, mais en France même, tant de pièces intéressantes qui ne semblaient pas destinées à voir le jour, et les amis de la vérité doivent lui en savoir un gré infini. Il a fait mieux : il n'a pas craint de se transporter à Paris, afin, nous dit-il dans sa préface, « de puiser dans les riches dépôts historiques qui s'y trouvent les renseignemens et les témoignages propres à remplir les lacunes de son ouvrage. » Empressé d'aller au-devant de je ne sais quelles fâcheuses préoccupations qui le tourmentent et dont nous ne nous rendons pas bien compte, le pieux auteur commence par établir que « sa position et son caractère le mettent, grâce à Dieu, à l'abri de tout soupçon de partialité et d'intérêts humains. La Prusse est ma patrie, dit-il, et nous sommes étranger à la France. De plus, ministre du sanctuaire malgré notre indignité, quel autre mobile que le pur amour de l'église, de la vérité, de la justice, aurait pu nous guider dans ce travail? Nous l'affirmons, avec cette assurance qu'inspire le témoignage d'une conscience nette, nous n'avons subi aucune influence, et toute tentative de ce genre eût été repoussée avec dédain, sinon avec indignation. »

Après ce préambule parfaitement inutile, car il est impossible de deviner pourquoi quelqu'un se serait plu à soupçonner le savant directeur des archives pontificales d'obéir à d'autres mobiles que l'impulsion spontanée de sa conscience, le père Theiner, venant enfin au fait, veut bien nous dire quel but il s'est proposé. Il a voulu mettre le public en garde contre les *Mémoires du cardinal Consalvi,* « qui ont été rédigés sous l'impression d'une amertume et d'une irritation morale trop visibles... La moralité même du caractère de ce cardinal a été compromise par la publication de ses mémoires, dont l'acrimonie et la partialité trop manifestées contrastent étrangement avec les appréciations calmes et modérées de ses dépêches... Et pourtant ces mémoires écrits *ab irato,* — ce sont les expressions du révérend père, — forment l'unique base de l'ouvrage de M. le comte d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire.* »

Il ne nous appartient en aucune façon de défendre la réputation jusqu'à présent si respectée de l'éminent secrétaire d'état, qui était en même temps l'ami le plus dévoué de Pie VII, contre les sévérités inattendues de l'archiviste auquel Pie IX a confié la garde des trésors diplo-

matiques du Vatican. Il y a tout lieu de penser que l'aimable mémoire de Consalvi restera chère encore, malgré les attaques du père Theiner, à l'immense majorité des catholiques. Dût notre supposition le surprendre beaucoup, nous croyons même que cette irritation morale qu'il blâme si fort chez le cardinal, sans doute parce qu'en semblables circonstances il ne l'eût éprouvée à aucun degré et que la raison ne lui en apparaît point, ces mêmes catholiques sont assez disposés à la trouver simple, naturelle, à tout le moins assez excusable de la part d'un prince de l'église violemment enlevé de Rome, gardé à vue et espionné dans sa prison de Reims (ce sont les termes mêmes du père Theiner) dans le moment où son ami et son maître, le chef de la catholicité, était, lui aussi, gardé à vue et espionné dans sa prison de Savone. Nous irons plus loin. Si le père Theiner n'était pas Prussien, comme il a soin de le constater, peut-être se serait-il douté qu'en dépit de ses prodigieux efforts il aurait quelque peine, dans un pays comme le nôtre, à faire passer l'abbé Bernier pour un digne prêtre, et le cardinal Caprara pour le plus parfait des légats. S'il n'était même complétement étranger, à ce qu'il paraît, aux affaires intérieures et pour ainsi dire intimes du clergé français, s'il n'était pas de ces terribles défenseurs qui, par gaucherie, nuisent à leur cliens et obligent, quoi qu'ils en aient, les gens rassis à révéler ce qu'ils auraient préféré taire, mais ce qui est malheureusement connu des ecclésiastiques bien informés, il saurait que son héros, l'abbé Bernier, est mort la rage au cœur parce que Pie VII et l'empereur, qui l'appréciaient ce qu'il valait, l'avaient tous deux jugé indigne de recevoir la pourpre. Il n'ignorerait pas enfin que le cardinal Caprara, son ambassadeur modèle, a terminé ses jours dans une sorte d'imbécillité sénile, méprisé de tous, après avoir refusé de se rendre à Rome pour partager le sort de ses collègues les membres du sacré-collége, après avoir accepté de l'empereur le siége de Milan et le paiement de ses dettes, juste au moment où le souverain pontife, son maître, était enfermé plus étroitement que jamais dans sa prison de Savone. Voilà les hommes qui ont la sympathie d'un directeur des archives du Vatican! Voilà les exemples édifians qu'il propose à l'imitation des clergés de France et d'Italie, de préférence à ceux du cardinal Consalvi, qu'il dénigre, et de l'abbé Émery, qu'il nomme à peine, parce que tous deux ont eu le tort, impardonnable à ses yeux, d'avoir trop peu de complaisance pour l'empereur et trop de compassion pour Pie VII.

Quant à mon tort, à moi, c'est d'avoir uniquement fondé mon récit sur le témoignage d'un personnage aussi peu digne de créance que le cardinal Consalvi; ce tort, il paraît que je l'ai beaucoup aggravé en allant chercher la véritable pensée du secrétaire d'état et du serviteur dévoué de Pie VII, plutôt dans les mémoires qu'il a laissés que dans les dépêches qu'il a écrites. Le père Theiner a fait à ce sujet la plus surprenante des

découvertes. D'après lui, il est infiniment probable qu'occupé à négocier le concordat avec Napoléon dans les circonstances que chacun sait, Consalvi, le prudent Consalvi, n'a jamais hésité à tout dire à sa cour par la poste, à lui mander ingénument, sans réticences, par les courriers du premier consul, tout ce qui se passait à Paris, à lui faire part, avec une ouverture pleine de candeur, de ses plus intimes impressions sur les affaires qu'il traitait et sur les personnes avec lesquelles il les traitait. Ce que plus tard il a mis dans ses mémoires, c'était au contraire des sentimens de convention, un langage d'apprêt, propos sans valeur d'un cardinal malheureux d'être dépouillé de sa pourpre, irrité outre mesure d'avoir été mis sous la surveillance de la haute police, ainsi que son souverain temporel, le chef de sa foi. Des gens avisés comme le père Theiner se méfient de pareils témoignages. Les belles dépêches officielles dûment enregistrées, parlez-lui de cela : voilà où gît la vérité. Si elles sont confidentielles, il commence à s'en défier. Si par hasard elles sont produites par d'autres que ceux qui devraient naturellement les produire, et qui peut-être auraient intérêt à ce qu'elles ne fussent pas du tout produites, alors le révérend père Theiner n'en tient nul compte, n'en parle même pas; c'est comme si elles n'existaient point.

Telle n'est pas notre méthode. C'est pourquoi nous prendrons la liberté de faire observer au père Theiner que nous n'avons pas, quoi qu'il en dise, écrit uniquement d'après les mémoires du cardinal Consalvi, il s'en faut de beaucoup; nous avons aussi écrit d'après les œuvres complètes d'un autre prince de l'église, le cardinal Pacca, qui a été lui-même secrétaire d'état de sa sainteté. Plus que Consalvi, le cardinal Pacca s'est, il est vrai, montré « moralement irrité » de sa détention à Fénestrelle, et surtout de celle du pape à Savone. Faut-il à cause de cela le récuser? Tous les ecclésiastiques qui ont jadis été moralement irrités contre l'empereur à cause de la captivité de Pie VII sont-ils aussi récusables? Aujourd'hui même ne serait-on admis à parler pertinemment des anciennes querelles de l'église romaine et du premier empire qu'à la condition de ne se sentir aucune irritation morale à l'égard du terrible soldat qui a déployé tant de violence et de ruses contre le malheureux prisonnier? En Prusse, cela est peut-être possible; mais que le révérend père Theiner veuille bien nous croire, en France, ce ne sont pas seulement les catholiques, ce sont les honnêtes gens de toutes les croyances et de toutes les opinions qui auraient grand'peine à se maintenir dans cette magnifique impartialité entre l'oppresseur et l'opprimé. Je n'aperçois que dom Guéranger, souvent cité par le père Theiner, qui puisse s'élever avec lui à ces impassibles hauteurs. Pour tout dire, je doute même qu'il leur fût donné à tous deux de s'y maintenir longtemps, s'ils pouvaient se décider à prendre connaissance de la véritable correspondance de Napoléon Ier, c'est-à-dire non pas seulement des lettres publiées

à l'imprimerie impériale, quoiqu'elles soient déjà passablement instructives, mais de celles plus probantes et plus explicites que j'ai déjà produites, que je produirai encore, et que personne, ils peuvent en être assurés, ne démentira jamais.

A ce sujet, puisque le père Theiner a le goût de publier des dépêches officielles, puisqu'il a fait partager ce goût à son ami, M. le directeur des archives étrangères, à ce point que ces messieurs échangent réciproquement, pour les publier, les documens dont ils ont la garde, qu'il me permette de lui dire qu'il est beaucoup plus encore qu'il ne se l'imagine l'obligé de M. Faugère. Ces documens qu'il publie aujourd'hui, je les connais en effet depuis longtemps; j'en ai demandé la communication à M. le marquis de Moustier et à M. Faugère lui-même, qui venait justement d'être nommé à la place qu'il occupe présentement. Après bien des remises, bien des hésitations, j'ai enfin reçu un billet très courtois de M. de Moustier, daté du 27 février 1867, par lequel ce ministre voulait bien me faire savoir qu'à son très grand regret un récent règlement lui interdisait absolument d'ouvrir à personne les archives de son département; c'est donc un règlement, et un règlement tout récent, qui a été mis de côté en faveur de M. Theiner. Cela est d'autant plus flatteur pour lui qu'au temps où j'avais l'honneur d'appartenir au ministère des affaires étrangères il était de tradition de ne pas accorder à des étrangers, en matière de communication de pièces, ce qui était refusé aux nationaux. Il paraît que cela est changé. Je n'ai pas qualité pour m'en plaindre. Cela ne me regarde pas; il y a peut-être des raisons que j'ignore. Je me bornerai à exprimer un vœu qui sera probablement celui du public. Puisqu'au Vatican, puisqu'aux archives des affaires étrangères les deux directeurs ont été pris d'un si bel amour de la publicité, puisqu'ils s'entendent si cordialement pour nous communiquer inopinément des pièces dont tout le monde serait heureux de tirer quelque profit, de grâce qu'ils nous donnent tout. Donner et retenir ne vaut. Qu'ils ne fassent donc point comme la commission officiellement nommée pour imprimer la correspondance de l'empereur Napoléon Ier, laquelle publie ce qui lui convient et supprime ce qui lui déplaît. S'ils avaient fait de même, nous ne serions pas, malgré l'abondance des pièces mises au jour par le père Theiner, beaucoup plus avancés dans la voie un peu tortueuse qui mène à la découverte de la vérité.

D'H.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

V.

THÉORIES DE LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE ET DE LA TRANSFORMATION BRUSQUE. — ORIGINE SIMIENNE DE L'HOMME.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

I.

Variété, race, espèce, telle est la filiation qu'ont suivie, d'après les théories de la transformation lente, toutes les formes vivantes issues des proto-organismes de Lamarck ou du prototype de Darwin. Arrêtons-nous un instant à chacune des trois étapes de cette évolution progressive en nous attachant surtout à l'histoire des animaux. J'ai déjà dit comment le naturaliste français explique l'apparition de la variété. Le désir, le besoin, développés sous l'influence des conditions extérieures, sont les premières causes de la modification d'une forme préexistante, et l'habitude accentue les changemens, d'abord à peine sensibles. De pareils phénomènes supposent, on le voit, des individus déjà entrés dans la vie active; ils

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

sont impossibles chez l'embryon. Selon Darwin, qui accepte ici avec raison la manière de voir de Geoffroy Saint-Hilaire, c'est chez ce dernier que se manifestent les variations initiales, et celles-ci ont d'ordinaire pour cause une altération des organes reproducteurs mâles et femelles, altération existant avant l'acte de la conception. Il est certainement possible que cette explication ait quelque chose de fondé. Pourtant lorsque Darwin invoque à l'appui de son opinion l'infécondité d'animaux réduits en captivité et qui, bien portans d'ailleurs, cessent de se reproduire, l'analogie me semble quelque peu vague et bien lointaine.

Le savant anglais cherche à diminuer le plus possible le rôle joué par le milieu extérieur dans la production des variétés. Il me semble difficile d'accepter ses restrictions sur ce point. Les observations faites par Geoffroy jusque chez l'homme lui-même, les expériences qu'il avait commencées sur les œufs de poule, et que M. Dareste a reprises avec tant de persévérance et de talent, me paraissent avoir mis hors de doute l'action exercée par les agens du dehors. En faisant simplement varier l'intensité ou le mode d'application de la chaleur, le second de ces expérimentateurs en est arrivé à produire presque à coup sûr la plupart des monstres à un seul corps qui peuvent se présenter chez les oiseaux, à reconnaître le mécanisme de leur formation et l'enchaînement des altérations les plus légères aux déformations les plus graves. On ne saurait nier ici l'action directe de l'agent extérieur sur le germe en voie de développement. Or Darwin lui-même reconnaît le lien intime qui rattache la variété à la monstruosité. Celle-ci n'est bien souvent que l'exagération de celle-là. Des causes sans cesse en action, et que nous voyons être assez puissantes pour déformer complétement les organismes, doivent à plus forte raison les faire souvent varier. Les poulets créoles perdant leur duvet de naissance et restant nus jusqu'à l'apparition des vraies plumes, les cochons sauvages des hauts plateaux des Cordillères acquérant au contraire une espèce de laine sous l'action d'un froid modéré, mais continu, nous fournissent des exemples de ce phénomène (1). C'est donc aux actions de milieu, s'exerçant immédiatement sur l'embryon des ovipares et par l'intermédiaire de la mère sur celui des vivipares, que nous reporterons généralement les modifications individuelles qui constituent les variétés.

Du reste, les explications peuvent différer, le fait lui-même est indiscutable. Quelles que soient les théories, tous les naturalistes sont ici d'accord. Ces modifications peuvent toucher à la monstruo-

(1) *Recherches sur quelques changemens observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien monde dans le nouveau continent*, par M. Roulin (*Mémoires des savans étrangers à l'Académie des Sciences*, t. V).

sité ou bien être à peine assez accentuées pour se distinguer des traits individuels. Dans le premier cas, si elles se propagent par la génération, elles constituent d'emblée une race, et parfois une de celles qui s'éloignent le plus du type spécifique. De pareilles variations se sont produites peut-être même en dehors de l'action de l'homme. Telle pourrait bien être l'origine de la race de bœufs *gnatos*, littéralement bœufs camards, et qu'on aurait pu nommer à juste titre *bœufs-dogues*, car ils présentent dans leur espèce les traits caractéristiques de ce chien. Cette race paraît s'être formée parmi les troupeaux à demi sauvages des Indiens du sud de la Plata. Elle a la taille moins élevée, les formes plus trapues que les autres races du pays. La tête, le museau surtout, sont considérablement raccourcis, la mâchoire inférieure dépasse la supérieure, et la lèvre fortement relevée laisse les dents à nu. A ces caractères extérieurs correspond une charpente osseuse qu'Owen a fait connaître (1), et dont on peut résumer les caractères en disant que, dans la tête du gnato, presque pas un os ne ressemble à l'os correspondant du bœuf ordinaire. Il est assez difficile de croire que personne ait jamais eu intérêt à conserver et à multiplier cette forme semi-monstrueuse de bœuf qu'on s'est mis à détruire dans le bassin de la Plata dès que l'on a donné des soins plus réguliers à l'élevage du bétail. Les gnatos se sont donc probablement développés tout à fait spontanément.

Il n'en est pas ainsi de l'*ancon* ou mouton-loutre. Celui-ci provient d'un bélier né en 1791 dans la ferme de Seth-Wright (Massachusetts). Cet animal possédait les proportions bien connues du chien basset. La brièveté de ses membres, l'empêchant de franchir les clôtures, présentait un avantage. On l'employa comme reproducteur, et quelques années après ses descendans formaient une race parfaitement assise (2). Ici l'homme est intervenu et a employé la sélection. Il a agi de même pour les moutons *mauchamp*, que M. Graux a obtenus d'un bélier né en 1828 au milieu d'un troupeau de mérinos ordinaires avec une toison soyeuse au lieu de laine proprement dite. Aujourd'hui non-seulement cette race est entièrement constituée; mais de plus elle a donné naissance à des sous-races déjà distinctes. Si Mme Passy avait conservé et élevé ses poulets couverts d'un duvet « si épais et si doux qu'il ressemblait au poil d'un chat » et se laissait peigner avec un peigne fin, nous aurions certainement une race galline de plus, extrêmement curieuse et dont nous connaîtrions exactement la date de naissance (3). De

(1) *Catalogue descriptif de la collection ostéologique du collége des chirurgiens.*

(2) Prichard, *Histoire naturelle de l'homme*, t. Ier.

(3) C'est en 1852, dans ses couvées d'arrière-saison, que Mme Passy vit apparaître un assez grand nombre d'individus présentant ce singulier caractère. Malheureusement

pareils faits jettent un jour très grand sur la plupart des questions que soulèvent l'origine et la nature de la race. L'analogie autorise à admettre que ce qui s'est passé dans une espèce peut se reproduire dans une autre espèce appartenant au même type général. La variabilité, les lois de l'hérédité agissant soit librement, soit sous la direction de l'homme, suffisent donc pour expliquer l'apparition de races de chiens présentant des caractères analogues à ceux que nous venons de décrire chez le gnato et l'ancon. A plus forte raison peut-on les invoquer avec confiance quand il faut rendre compte de cas beaucoup plus simples, quand il s'agit de chercher comment ont pu se produire des formes bien moins anormales.

Darwin reconnaît du reste ce mode de formation des races reproduisant un caractère apparu subitement; seulement il n'en tire pas la conclusion que je viens de formuler et qu'il me semble difficile de combattre. Il lui échappe pourtant une réflexion qu'il serait aisé de prendre pour un aveu. « Si, dit-il, les races ancon et mauchamp avaient apparu il y a un ou deux siècles, nous n'aurions aucun document sur leur origine, et les mauchamp surtout eussent sans aucun doute été regardés par plus d'un naturaliste comme la descendance de quelque forme primitive inconnue ou au moins comme le produit d'un croisement avec cette forme (1). » Cette conclusion eût été en effet inévitable pour quiconque méconnaît plus ou moins la distinction de l'hybridation et du métissage et se laisse guider par la morphologie. A ce titre, Darwin lui-même l'aurait probablement adoptée; mais le physiologiste l'aurait repoussée, car le croisement du mauchamp, de l'ancon, avec les autres moutons a tous les caractères du métissage et non pas ceux de l'hybridation. Il en est de même pour le gnato, dont on eût certainement fait, non pas seulement une espèce, mais un genre à part, et qui se croise avec le bétail ordinaire aussi facilement que le font les races entre elles (2). Que l'on reporte sa pensée, en tenant compte de la réflexion de Darwin, sur nos porcs, nos bœufs, nos chiens, et on verra qu'ici encore l'analogie parle entièrement en notre faveur.

Les races extrêmes n'apparaissent pas toujours ainsi d'emblée. Le plus souvent même, elles sont le fruit de modifications successivement accumulées pendant un nombre indéterminé de générations.

elle les sacrifia, craignant de compromettre la pureté de sa belle race cochinchinoise. (*Bulletin de la Société d'Acclimatation,* 1854.) Le même phénomène paraît s'être produit la même année chez M. Johnston.

(1) *De la variation des animaux et des plantes,* t. Ier, ch. III.

(2) Lacordaire nous apprend qu'à la Plata quelques personnes ont voulu voir dans le gnato une race indigène, oubliant que tous les bœufs américains sont venus primitivement d'Europe, et qu'en particulier tous ceux du bassin de la Plata descendent d'un taureau et de huit vaches amenées à l'Assomption en 1558 par les frères Goës.

Dans son mémoire sur les pigeons, Darwin a suivi avec beaucoup de sagacité et montré de la manière la plus précise la succession des actes et des phénomènes qui ont amené la constitution des principales races actuelles. Ce qu'il dit de cette espèce s'applique certainement à tous les cas analogues. La sélection volontaire, mais d'abord inconsciente, cherchant seulement à améliorer dans un sens vaguement déterminé des formes déjà existantes, puis la sélection méthodique, raisonnée, se proposant un but bien défini, tels sont essentiellement les moyens mis en œuvre par l'homme pour produire ces types étranges, le pigeon messager, le pigeon grosse gorge, le pigeon-paon, qui diffèrent les uns des autres non-seulement par tous les caractères extérieurs, mais encore par des modifications atteignant le squelette lui-même, et que le naturaliste le plus sévère placerait dans autant de genres différens, s'il les rencontrait à l'état sauvage. Des documens historiques ont d'ailleurs permis à Darwin d'établir qu'une partie de ces races remonte tout au plus à deux ou trois siècles, et qu'il en est de bien plus jeunes, quoique aussi solidement assises aujourd'hui.

Le biset, père de tous nos pigeons, présente aussi des races sauvages et marronnes. Comment ont-elles pris naissance? A peu près uniquement, répond Darwin, par la sélection naturelle. Je reconnais de grand cœur le rôle important dévolu à celle-ci. La lutte pour l'existence remplit ici le rôle de l'éducateur qui choisit dans sa volière ou son troupeau les plus forts, les plus robustes individus pour perpétuer l'espèce, qui consomme les moins bien venus ou les met hors d'état de se reproduire. Pourtant je ne puis accorder au savant anglais que les conditions d'existence jouent dans la constitution des races naturelles un rôle aussi restreint qu'il paraît l'admettre dans certains passages de son livre. Je crois fermement au contraire à la puissance extrême de ces conditions, agissant soit directement, soit indirectement. Bien loin d'être subordonnées à la lutte pour l'existence et à la sélection, ce sont elles qui en règlent les circonstances et les résultats. Pour les animaux comme pour les plantes, les conditions de supériorité, et par conséquent de survie, seront non-seulement différentes, mais opposées dans un désert aride ou au milieu de marais fangeux, sous le pôle ou sous l'équateur. Des conditions générales différant à ce point ne sont même pas nécessaires lorsqu'il s'agit d'êtres vivans que leur nature soumet d'une manière presque absolue aux influences de milieu. Les végétaux sont essentiellement dans ce cas. Fixés au sol qui les nourrit, ils sont, pour ainsi dire, façonnés quelquefois par lui; incapables de se défendre contre l'atmosphère, ils présentent souvent des témoignages irrécusables de l'action modificatrice qu'elle

exerce sur eux. La belle expérience de M. Decaisne sur les plantains d'Europe, les observations de M. Gubler sur quelques plantes naines, suffisent pour mettre dans tout son jour ce fait général. M. Gubler a montré qu'en s'élevant sur la pente des montagnes certaines plantes ne subissaient pas seulement une réduction de taille considérable, mais que de plus les principaux organes et jusqu'aux parties essentielles de la fleur étaient atteints. M. Decaines a fait plus; il a reproduit par un simple changement dans les conditions d'existence plusieurs formes d'une même plante existant dans la nature et qu'on avait prises pour autant d'espèces proprement dites. Il a récolté en rase campagne les graines d'un plantain appartenant à une des espèces les plus généralement admises; il les a semées et élevées au Muséum en imitant autant que possible les conditions particulières aux terrains où poussent les formes les plus distinctes de ce genre. Par cela seul, il a obtenu sept de ces formes prétendues spécifiques. Or il s'agissait ici de différences sérieuses et bien faites pour excuser les botanistes qui, jugeant par les caractères morphologiques seuls, avaient vu là des espèces diverses. De l'une à l'autre de ces plantes, petites-filles de la même mère, on rencontrait des feuilles rondes et courtes ou assez longues pour servir de fourrage, disposées en rosette écrasée ou allongées en une touffe droite et fournie; la plante était entièrement glabre ou couverte de poils; la racine, annuelle chez les unes, était vivace chez les autres. Tous ces traits étaient héréditaires, et reproduisaient ceux des races naturelles vivant dans des conditions semblables à celles qu'avait artificiellement reproduites l'habile expérimentateur. Évidemment ils étaient dus à ces conditions mêmes.

La sélection joue certainement un rôle considérable dans les expériences inverses, pour ainsi dire, et quand il s'agit d'obtenir des races s'écartant parfois d'une manière étrange des formes naturelles. Cependant il faut le plus souvent lui venir en aide et transformer d'abord les conditions d'existence. Lorsque Vilmorin voulut mettre hors de doute l'origine de nos carottes cultivées en les tirant directement de la carotte sauvage, il ne lui suffit pas de choisir avec soin ses porte-graines, ni même de multiplier les soins d'élevage; il dut surtout le succès de sa tentative à la pensée qui lui fit garder pendant l'hiver quelques individus tardifs qu'il repiqua au printemps. Il obligea ainsi une plante annuelle à dépenser sa vie en deux ans. C'est ainsi qu'il transforma une racine extrêmement grêle, dure et coriace, en ce légume savoureux et tendre que nous connaissons tous. Quatre générations suffirent pour produire ce changement. Par des procédés semblables, M. Carrière

a transformé en cinq ans le radis sauvage (*raphanus rafanistrum*), regardé par tous les cultivateurs comme une mauvaise herbe. Entre les mains de cet habile jardinier-chef des pépinières du Muséum, une racine immangeable et pesant au plus 22 grammes s'est métamorphosée en un légume excellent, dont le poids varie de 300 à 600 grammes et plus. Tous ces résultats ont été obtenus surtout grâce au changement dans les conditions d'existence imposé à ces végétaux, qu'on a rendus bisannuels, d'annuels qu'ils étaient naturellement.

Il serait facile de citer bien d'autres faits de ce genre à l'appui de ma manière de voir, qui fut au fond celle de Buffon comme de Geoffroy, et les plus frappans peut-être seraient fournis par Darwin. Aussi dans la discussion que je pourrais soulever à ce sujet trouverais-je des auxiliaires jusque chez ses plus dévoués disciples. Je me borne à mentionner Mlle Royer, qui se sépare ici complétement du savant qu'elle interprète. Dans une note assez étendue où elle discute la question d'une manière générale, elle arrive à conclure que « les conditions complexes de la vie déterminent et règlent toute variation en premier comme en dernier ressort. » Ces quelques mots résument d'une manière fort heureuse tout ce que nous savons sur cette grave question. Au reste, à bien des reprises, et surtout dans son livre sur l'*Influence de la domestication*, Darwin lui-même atténue ce qu'ont d'évidemment exagéré quelques-unes de ses assertions relatives au peu d'influence des actions de milieu, et il admet qu'elles commandent la transformation des races les plus accusées (1). Il me semble que sur cette question nous serions aisément d'accord, et que la différence des appréciations tient surtout à ce que le savant anglais donne aux expressions de « milieu, » de « conditions d'existence, » un sens plus restreint que je ne le fais (2).

Chez toutes les espèces qui ont vécu constamment en pleine liberté, on constate un fait que j'ai déjà indiqué et dont il reste à faire ressortir l'importance. En tant qu'elles sont comparables par le degré d'organisation à nos espèces domestiques, aucune d'entre elles ne présente de variations à beaucoup près aussi nombreuses ni aussi considérables que ces dernières. En outre, lors-

(1) *De la variation des animaux et des plantes.* Voir surtout ce que dit l'auteur au chapitre XII des conditions de vie capables d'annuler les lois de l'hérédité, et au chapitre XXII des causes de la variabilité.

(2) Ces expressions doivent être prises dans un sens absolu et comprendre tout ce qui peut exercer une influence directe ou indirecte sur l'être vivant. On n'a aucune raison pour exclure des conditions d'existence d'un être quoi que ce soit pouvant avoir sur lui une action, et c'est l'ensemble de ces conditions qui constitue le milieu où il vit.

qu'une partie des représentans d'une espèce est passée sous l'empire de l'homme tandis que le reste conservait son indépendance, on reconnaît aisément que les premiers ont à tous égards beaucoup plus varié que les seconds. Il suffit de citer comme exemple les canards, les oies, les lapins, dont l'unité d'origine est admise par tout le monde. Darwin, avec qui je suis heureux de me trouver ici entièrement d'accord, explique une partie de ce contraste par la différence des milieux. Quelles que soient l'étendue de l'aire habitée par une espèce et la variété des circonstances qui peuvent en résulter, l'état sauvage entraîne une certaine uniformité dans les conditions d'existence, et chaque espèce est maintenue dans ses limites par la multitude des espèces voisines qui lui font concurrence. Par suite, les races devront être peu nombreuses. Les animaux domestiques sont soustraits à la lutte pour l'existence; surtout l'homme les transporte avec lui et, par la domestication, leur crée en réalité presque autant de milieux qu'ils ont de maîtres. « C'est pour cette raison, dit Darwin, que tous nos produits domestiques, à de rares exceptions près, varient beaucoup plus que les espèces naturelles. » L'abeille est la seule exception réelle qu'il cite, et cet insecte, qui se nourrit lui-même, qui conserve toutes ses habitudes, ne peut vraiment pas être considéré comme soumis à la domestication.

Pour qui admet la distinction fondamentale existant entre l'espèce et la race, pour qui tient compte de faits et de considérations que j'exposerai tout à l'heure, l'explication donnée par le savant anglais est rationnelle et complète. C'est celle que j'ai toujours admise. Elle me paraît moins satisfaisante pour qui se place au point de vue commun à Lamarck, à M. Naudin, à Darwin. La diversité des conditions d'existence imposée par l'homme aux espèces domestiques explique, il est vrai, la multiplicité des variations de ces dernières et l'existence chez elles de certaines modifications plus ou moins incompatibles avec les nécessités de la vie sauvage. Le pigeon culbutant, dont le vol est à chaque instant interrompu par les étranges mouvemens d'où il a tiré son nom, le pigeon-paon, que sa queue étalée et relevée empêche de voler contre le vent, ne pourraient fuir leurs ennemis ailés avec la rapidité du biset. La lutte pour l'existence se présenterait donc pour eux dans des conditions très défavorables, et ils devraient disparaître rapidement; mais il est des variations parfaitement indifférentes, comme celles de la couleur, qui se produisent sous l'empire de la sélection inconsciente, et qui n'ont rien d'incompatible avec la sélection naturelle. Il en est d'autres qui assureraient un avantage incontestable, tel que l'accroissement de la taille et des forces, et que la sélection

naturelle devrait aider à se produire. Pourquoi de pareils caractères ne s'accentuent-ils jamais dans les races sauvages de manière à égaler, à surpasser même ce que l'on a constaté en ce genre dans les races domestiques? Si les causes naturelles sont capables de transformer les races en espèces, comment ne produisent-elles jamais, entre races spontanément dérivées d'un type spécifique, des différences comparables à celles que la domestication fait naître quand elle agit sur les représentans du même type?

Cette question touche au fond même des doctrines que nous discutons. Elle conduit à examiner un principe qui leur est commun, et que l'on trouve formulé presque dans les mêmes termes chez tous les naturalistes qui admettent la transformation lente. La nature, disent-ils, est maîtresse du temps; elle accumule indéfiniment de petits résultats qui, s'ajoutant de siècle en siècle, atteignent des proportions que rien n'aurait pu faire prévoir. C'est ainsi qu'elle a peu à peu élevé les montagnes, creusé les mers, donné à notre globe la constitution et le relief que nous lui voyons. C'est ainsi qu'elle a également agi pour amener au point où elles sont les flores et les faunes. Toujours simple dans ses lois et procédant sans cesse du simple au composé, elle est nécessairement partie des végétaux, des animaux élémentaires; elle en a progressivement élevé l'organisation. Toute espèce réalisée a été le point de départ d'autres espèces qui lui ont succédé, et les divergences accumulées ont enfanté les types les plus divers. Ce passage d'une espèce à une autre, cette transmutation, n'ont rien d'étrange. Puisque l'homme, dont l'action est si faible et si courte, sait faire sortir des *races* d'une espèce préexistante en mettant en jeu l'hérédité et la sélection artificielle, comment la nature, qui dispose sans contrôle de l'espace et de la durée, n'en tirerait-elle pas aisément, presque fatalement, des *espèces* par l'hérédité et la sélection naturelle? Au fond, les moyens d'action sont les mêmes, et la nature, plus puissante que l'homme, doit pouvoir faire plus que lui.

Cette argumentation a quelque chose de plausible et est bien faite pour séduire au premier abord. Cependant elle repose sur une assimilation qu'on ne saurait admettre dans sa généralité et sur une confusion véritable. Il est bien vrai que l'homme ne met en jeu que des forces naturelles, il est bien vrai encore que dans une foule de cas il ne saurait rivaliser avec la nature; mais il a aussi ses revanches, et il mène à bien chaque jour des œuvres qui sont au-dessus ou, si l'on veut, en dehors de celles qu'elle peut accomplir. Jamais il ne fera sortir du sol une nouvelle chaîne des Alpes, jamais les forces naturelles n'eussent élevé la digue de Cherbourg. Nous ne saurions creuser et décorer des grottes qui approchent des immenses

et magnifiques cavernes de la Carniole, d'Antiparos, du Kentucky; la nature ne percera jamais un tunnel régulier et direct comme celui du Mont-Cenis. Sans multiplier ces exemples, il est permis de conclure que, pour les résultats relevant essentiellement de la mécanique, la nature et l'homme ont leur champ propre où chacun d'eux règne à peu près en maître. Il en est de même partout. Nos laboratoires produisent et l'industrie utilise une foule de composés chimiques qui n'existent pas, qui ne peuvent pas exister dans la nature, pas plus que celle-ci ne saurait isoler et conserver bien des corps aujourd'hui d'un emploi journalier.

Même dans le monde inorganique, le pouvoir de la nature est limité par l'essence et le mode d'action des forces qu'elle met en jeu. Celles-ci agissent sans cesse, toutes à la fois, luttant ou s'entr'aidant sous l'empire de lois également aveugles et immuables. Tout effet naturel est le produit d'une résultante. L'homme ne transforme ni les forces ni les lois qui les gouvernent; mais son intelligente volonté en modifie l'application. Par cela même, il fait varier la résultante et par conséquent les effets. Souvent il se borne à diriger les forces naturelles, à remplacer par la régularité ce que nous appelons le hasard, mot qui sert seulement à voiler l'ignorance. Souvent aussi il les oppose les unes aux autres, neutralise celles qui lui nuisent, active celles qu'il juge utiles, et réalise ainsi des résultats incompatibles avec le jeu libre de ces agens. Voilà comment les fulminates, inconnus dans la nature, prennent naissance dans nos appareils pour aller ensuite amorcer le fusil du soldat ou le jouet d'un enfant; voilà comment le phosphore, dégagé de ses combinaisons, se conserve indéfiniment dans un flacon de pétrole, et, associé à un autre corps, tout artificiel aussi, forme la base de nos allumettes chimiques. Accordez à la nature autant de siècles qu'il vous plaira, mettez en jeu toutes ses puissances, tant que l'atmosphère contiendra de l'oxygène, de l'acide carbonique, de l'eau, elle pourra amonceler des couches entières de sel; elle n'arrivera point à isoler le sodium que possèdent tous nos laboratoires et que M. Henri Deville a fait entrer dans l'industrie; elle ne pourra pas seulement fabriquer la soude caustique.

Eh bien! quand il cultive une plante, quand il domestique un animal, que fait l'homme? Avant tout, et qu'il en ait ou non l'intention, il adoucit pour eux dans une proportion plus ou moins considérable la lutte pour l'existence, c'est-à-dire qu'il atténue ou annihile une foule d'actions qu'eussent exercées les forces naturelles. Quand il choisit les végétaux porte-graines, les pères et mères destinés à entretenir la population de son colombier, de sa basse-cour, de sa bergerie, que fait-il, sinon reporter sur un caractère qui lui

convient la force aveugle de l'hérédité? Quand il marie ensemble les pères et les filles, les frères et les sœurs, comme l'ont fait Bakewell et les frères Collins, que fait-il, sinon concentrer toutes les forces héréditaires et en accroître l'énergie? Dans le monde organique aussi bien que dans le monde inorganique, l'homme intervient avec son intelligence et sa volonté; il dirige, amoindrit, neutralise ou exalte certaines forces. Par cela même, il modifie la résultante qu'eût produite la libre action de ces forces, et obtient des résultats qui lui appartiennent en propre, que la nature ne saurait réaliser, quelque temps qu'on lui accorde. Voilà comment l'homme crée ces races extrêmes, ces chiens, ces lapins, ces pigeons, ces cyprins dorés, ces fruits, ces légumes de toute sorte dont l'équivalent ne s'est jamais rencontré à l'état sauvage, au dire même de ceux qui proclament la toute-puissance de la nature.

Le *mens agitat molem* du poète est scientifiquement vrai. Qu'il s'agisse des êtres vivans ou des corps bruts, l'homme est souvent plus puissant que la nature. En revanche, ses œuvres sont relativement bien peu stables, et ne subsistent que sous la protection de celui qui leur a donné naissance. Dès que l'homme cesse de veiller sur les produits de sa propre industrie, ceux-ci retombent sous l'empire des lois générales, et, plus ils sont exceptionnels, plus vite ils disparaissent ou rétrogradent vers le point de départ. En quittant nos potagers, les légumes les plus délicats redeviennent promptement de mauvaises herbes; échappé à nos volières, le pigeon retourne au biset, et le chien marron reprend les formes et les mœurs d'une bête féroce. Tout au plus gardent-ils la trace des caractères acquis artificiellement qui n'ont rien d'incompatible avec les nouvelles conditions d'existence; mais ceux-ci sont constamment amoindris et ramenés dans les limites que comportent les variations naturelles. Les arbres fruitiers retrouvés libres par van Mons dans les Ardennes, le pigeon marron des falaises d'Angleterre, les porcs sauvages d'Amérique, les chiens des pampas, sont autant d'exemples d'un retour imparfait aux types primitifs.

Ces retours plus ou moins complets relèvent essentiellement de la lutte pour l'existence et de la sélection naturelle; ils montrent clairement le résultat général de ces deux grands phénomènes qui neutralisent ici jusqu'aux lois de l'hérédité. L'un et l'autre sont essentiellement des agens d'adaptation. Avant tout, ils tendent à mettre en harmonie les êtres vivans avec le milieu qui les entoure. Nous avons vu Darwin lui-même leur reconnaître hautement ce caractère. Or, le milieu étant donné, les conditions nécessaires de cette harmonisation sont identiques pour tous les individus représentant une même espèce. Par conséquent, la lutte pour l'existence

et la sélection naturelle agiront chez tous les individus de la même manière et dans le même sens. Elles ne pourront donc avoir ici d'autre effet que de les uniformiser de plus en plus, bien loin de les entraîner dans la voie des variations. Détruisant d'ailleurs fatalement tout individu quelque peu inférieur à ses frères, elles maintiennent rigoureusement, avec la similitude des caractères, l'égalité d'énergie fonctionnelle. Ainsi s'établit et se conserve l'uniformité si remarquable dans l'immense majorité des espèces sauvages et qui ne laisse de place qu'aux traits individuels ou à quelques rares variétés bientôt disparues. Si le milieu change, il est clair que les conditions de l'adaptation ne seront plus les mêmes; la sélection, s'accomplissant dans des conditions différentes, produira forcément des résultats plus ou moins distincts des premiers. L'organisme variera donc jusqu'à ce que l'harmonie soit rétablie; mais, ce résultat obtenu, la lutte pour l'existence, la sélection naturelle, reprendront inévitablement leur rôle primitif, qui est de donner aux espèces de la stabilité, de l'uniformité. Elles auront ainsi façonné des races naturelles; elles n'auront pas pour cela donné naissance à des espèces.

Les faits ne manqueraient pas pour montrer que telle est l'origine de ces races sauvages parfois si différentes de la souche-mère, et si constantes dans certaines localités qu'on a pu s'y tromper en jugeant par la forme seule. Je me borne à citer l'exemple des cerfs de Corse et d'Algérie. Tous deux se distinguent aisément de nos cerfs d'Europe. Regardés comme indigènes, ils ont reçu des noms particuliers, et figurent comme espèces distinctes dans les écrits de plusieurs naturalistes éminens. Or les témoignages formels d'Hérodote, d'Aristote, de Polybe, de Pline, constatent qu'à l'époque grecque et romaine le cerf n'existait ni en Corse ni en Afrique. Il faut donc admettre, ou bien qu'il y est né par génération spontanée, ou bien qu'il y a été transporté depuis le règne de Titus. Personne n'hésitera, je pense, à regarder le cerf européen comme le père de ces deux races; mais, en changeant de patrie, il a changé de caractères. En Corse surtout, il a perdu près de moitié de sa taille, transformé ses proportions générales de telle sorte que Buffon l'appelle un cerf basset. Il a de plus modifié ses bois. A-t-il donné pour cela naissance à une espèce nouvelle? Non, car un de ces animaux, pris jeune et élevé chez Buffon, est devenu en quatre ans beaucoup plus grand, plus beau, que des cerfs de France plus âgés et regardés pourtant comme étant de belle taille (1).

La nature avec l'aide du temps aurait-elle complété la métamor-

(1) Buffon (*Histoire naturelle*). Isidore Geoffroy a traité cette question avec quelque détail.

phose, transformé plus encore le cerf de Corse, et fait de lui une espèce vraiment distincte de la souche parente? Oui, répondraient Lamarck, Darwin, M. Naudin et leurs disciples; non, n'hésité-je pas à dire. Pour juger de quel côté est la vérité, appelons-en à l'expérience, à l'observation. Interrogeons d'abord les résultats fournis par l'étude de la forme seule. Ici nous rencontrons un des faits généraux déjà signalés. Dans toutes les espèces partiellement soumises, les variétés et les races sont plus nombreuses, plus tranchées parmi les représentans domestiques que parmi les représentans sauvages. L'expérience, d'accord avec la théorie qui seule me paraît vraie, atteste que l'homme est plus puissant que la nature quand il s'agit de modifier les organismes vivans. Or nous avons eu beau pétrir et transformer ces organismes, nous n'avons fait que des races, jamais des espèces. Comment la nature, qui ne nous a même pas égalés dans cette voie partout où nous avons pu comparer ses œuvres aux nôtres, nous aurait-elle surpassés ailleurs? Affirmer qu'il en est ainsi, c'est tout au moins faire appel à l'inconnu. A ne juger que par ce que nous savons, la morphologie seule autorise à penser que jamais une espèce n'en a enfanté une autre par voie de dérivation ou de transformation résultant d'actions naturelles analogues aux procédés que nous employons pour obtenir des races.

La physiologie est bien plus explicite encore. Constatons d'abord que, sur ce terrain-là aussi, l'homme s'est montré plus puissant que la nature. Dans nos végétaux cultivés, dans nos animaux domestiques, ce n'est pas seulement la forme qui est changée, ce sont aussi et surtout les fonctions. Si nous n'avions fait que grossir et déformer nos fruits et nos légumes, ils seraient restés immangeables. Il a fallu, pour les approprier à nos besoins et aux exigences de notre goût, réduire dans tous la production de certains élémens, multiplier le développement de certains autres, c'est-à-dire modifier la nutrition et la sécrétion. Si ces mêmes fonctions étaient restées ce qu'elles étaient chez les souches sauvages, nous n'aurions pas nos races de moutons à laine fine et nos moutons de boucherie, nos bœufs de labour, nos durham et nos races laitières, nos énormes limoniers et le cheval de course; si les instincts eux-mêmes n'avaient obéi à l'action de l'homme, nous n'aurions pas dans le même chenil le chien d'arrêt et le chien courant. Rien de pareil n'existe dans la nature.

La supériorité de l'homme n'apparaît pas moins vivement dans l'étude de la fonction la plus en rapport avec les problèmes qui nous occupent. Les phénomènes de la reproduction touchent évidemment à ce qu'il y a de plus intime dans les êtres vivans. A l'état sauvage, les oscillations, comme nous l'avons dit, en sont fort peu étendues.

Il suffit de se rappeler le petit nombre d'hybrides naturels rencontrés chez les végétaux eux-mêmes, l'absence absolue de ces mêmes hybrides chez des représentans des plus élevés du règne animal. Eh bien! dès que l'homme est entré dans cette voie de recherches, il a multiplié les hybrides; il en a obtenu parfois même sans le vouloir, comme il produit des races sans chercher à le faire. Bien plus, il est parvenu, une seule fois il est vrai, à maintenir pendant plus de vingt générations une lignée provenant de deux espèces distinctes et qui a échappé jusqu'à présent à la variation désordonnée comme aux phénomènes du retour. Néanmoins l'*ægilops speltæformis* rentre dans la catégorie de ces races dont on doit à la volonté humaine et la formation et la durée tout artificielle. Les expériences de M. Godron montrent jusqu'à l'évidence qu'abandonnée à l'action des forces naturelles elle disparaîtrait, et probablement dès la première génération.

La seule exception connue jusqu'à ce jour confirme donc elle-même de la façon la plus formelle la loi générale qui ressort de tous les phénomènes résumés dans l'article précédent. Or cette loi est incompatible avec toute doctrine qui, comme celles de Lamarck, de Darwin, de M. Naudin, tend à confondre l'espèce et la race. Huxley ne s'y est pas trompé. Quelque partisan qu'il soit des idées générales de son savant et ingénieux compatriote, il a fort bien compris que là est le côté faible d'une théorie qu'il défend, comme il a soin de le dire, non pas en avocat, mais en homme de science qui cherche avant tout la vérité. Dans ses appréciations générales, il fait, à mon avis, la part trop large aux caractères de morphologie anatomique lorsqu'il n'y trouve aucune raison à opposer à Darwin; mais il met en regard les caractères physiologiques, surtout ceux du croisement, et en apprécie la portée à bien peu près comme moi-même. Aussi, tout en rappelant les côtés séduisans de la théorie darwinienne, tout en insistant sur les horizons nouveaux qu'elle ouvre à la science, sur les progrès que, selon lui, elle ne peut manquer de provoquer, l'éminent naturaliste conclut-il en disant : « J'adopte la théorie de M. Darwin, sous la réserve que l'on fournira la preuve que des espèces physiologiques peuvent être produites par le croisement sélectif. »

Cette réserve est certainement des plus graves. En la faisant, Huxley savait bien que pas un seul fait ne répond à son *desideratum*. Pourtant elle n'atteint pas le fond même de la doctrine, et il en est de plus sérieuses. Si l'on obtient jamais par le croisement de deux espèces primitivement bien distinctes une lignée intermédiaire par ses caractères, ne variant que dans les limites habituelles, se multipliant et subsistant sans l'intervention de l'homme, pré-

sentant avec les espèces voisines et en particulier avec les espèces souches les phénomènes de l'hybridation, on aura sans doute montré que l'art humain peut franchir la barrière qui sépare la race de l'espèce. Il resterait encore à démontrer que la nature peut en faire autant. Il resterait à prouver par des faits que la résultante des forces naturelles abandonnées entièrement à elles-mêmes peut dans certains cas produire un effet semblable à celui que réalise cette même résultante modifiée par l'homme. Ce fait est bien peu probable, on en conviendra. Fût-il acquis à la science, l'exactitude des vues de Darwin serait-elle pour cela démontrée? Non. On aurait seulement justifié dans une certaine mesure les idées professées par Linné dans les derniers temps de sa vie, alors qu'il regardait toutes les plantes d'un même genre comme descendant d'une souche commune par voie d'hybridation.

L'hybridation n'intervient point dans la formation première des espèces telle que la présentent les doctrines transformistes. Pour qui admet en particulier la dérivation graduelle et lente, pour Lamarck comme pour Darwin, toute espèce nouvelle commence par une variété, qui transmet à ses descendans ses caractères exceptionnels, et constitue d'abord une race, distinguée seulement par certains caractères, mais destinée à s'isoler plus tard physiologiquement. C'est ce dernier résultat dont il faut prouver la réalité : il s'agit de faire voir, non pas que les espèces peuvent se croiser et donner naissance à une lignée à la fois distincte et féconde, mais bien qu'il arrive un moment où deux races, jusque-là fécondes entre elles, perdent la faculté de se croiser. Eh bien! nous savons par Darwin lui-même à quoi nous en tenir sur ce point. De toutes ses recherches, si longues et si sérieuses, il a conclu qu'on ne connaît pas un seul cas de croisement infécond entre races animales, et qu'entre races végétales tout ce qu'il a été possible d'apercevoir, c'est une certaine inégalité de fécondité. Voilà les faits. Certes, quand ils sont attestés par l'auteur même d'une théorie dont ils sapent la base, on peut, on doit les regarder comme absolument inattaquables.

Lamarck semble ne pas avoir même pensé qu'il y eût là rien qui pût ébranler ses doctrines. Darwin au contraire a bien compris tout ce que cette objection avait de grave, et s'est efforcé de concilier avec sa théorie les faits que sa loyauté habituelle lui faisait reconnaître tout le premier. Pour expliquer la fécondité continue des races domestiques, il s'étaie de l'opinion de Pallas, qui regardait la domestication comme tendant à accroître la fécondité et par cela même à faire disparaître la stérilité des unions hybrides. La même cause, dit Darwin, a dû entretenir la possibilité des croisemens

féconds entre toutes les races qui se produisent sous l'action de l'homme (1). Il serait facile de montrer par de nombreux exemples tirés de l'ouvrage même du savant anglais combien l'action de la domesticité diffère selon les espèces. S'il en est qui se reproduisent aisément en captivité, s'il en est dont la fécondité s'est accrue, il en est d'autres qui, hors de l'état sauvage, deviennent entièrement infécondes, quoique jouissant d'une santé parfaite, quoique entièrement acclimatées sous tous les autres rapports à ce nouveau milieu. Il suffit de citer l'éléphant, que les Indiens ont su soumettre depuis les temps historiques, qui se plie si vite et si complétement à tout ce qu'on lui demande, qui vit plus d'un siècle en captivité. Évidemment il est placé exactement dans les conditions de nos animaux domestiques proprement dits (2). Or, dans l'Inde, il ne se reproduit à peu près jamais chez son maître, bien que souvent les instincts naturels semblent parler haut dans les deux sexes, au point qu'on est alors forcé de prendre des précautions spéciales (3). On voit combien peu la règle de Pallas est applicable à l'éléphant.

En tout cas, il ne peut être question de cette règle quand il s'agit des plantes ou des animaux sur qui l'homme n'a jamais mis la main. Quelle est donc la cause qui chez eux vient mettre un terme à la fécondité entre races et isoler physiologiquement une espèce? Voici la réponse bien instructive qu'après un minutieux examen Darwin fait à cette question fondamentale. « Les espèces, dit-il, ne devant pas leur stérilité mutuelle à l'action accumulatrice de la sélection naturelle, et un grand nombre de considérations nous montrant qu'elles ne la doivent pas davantage à un acte de création, nous devons admettre qu'elle a dû naître incidemment pendant leur lente formation et se trouver liée à quelques modifications inconnues de leur organisation. » Ai-je besoin d'insister sur la portée de ces paroles? Nous avons déjà vu l'accident invoqué comme ayant donné naissance aux caractères de supériorité qui seuls ont le pouvoir de mettre en jeu la sélection et d'enfanter des races; nous le retrouvons comme pouvant seul isoler celles-ci et parachever les espèces. L'accident, l'inconnu, tel est donc le principe et la fin de la formation de toute espèce nouvelle; la sélection n'y est pour rien; elle ne peut que façonner des races. Voilà en réa-

(1) Pallas croyait à la multiplicité des origines pour les races domestiques, et c'est pour lever la difficulté résultant de la fécondité des races les plus différentes qu'il avait imaginé cette hypothèse.

(2) Isidore Geoffroy a très justement distingué les animaux simplement *apprivoisés* des animaux *domestiqués*. Les premiers, quoique parfaitement soumis à leur maître, ne se propagent guère en captivité. L'éléphant peut en être regardé comme le type.

(3) Crawfurd, cité par Darwin, assure qu'à l'est d'Ava l'espèce se propage en captivité.

lité le dernier mot de la doctrine darwinienne, tel qu'il ressort de la déclaration formelle que je viens de citer.

Assurément l'auteur de la théorie n'acceptera pas la conséquence que je tire de ses paroles. Il ne pouvait d'ailleurs y attacher le sens réel qui ressort de notre étude. Grâce au peu de précision dans lequel il laisse ses propres conceptions dès le début de son travail, à la notion toute morphologique qu'il s'est vaguement faite de l'espèce, à l'obligation où il s'est placé de confondre l'espèce et la race, il assimile l'infécondité des croisemens hybrides à toute autre modification physiologique accidentellement développée dans une race domestique ou existant d'une espèce à l'autre dans le même genre, et ne lui accorde pas plus d'importance (1). Cette conclusion est logique, elle ressort inévitablement non-seulement de la théorie de Darwin, mais aussi de celle de Lamarck, comme de toute doctrine admettant la formation des espèces par voie de dérivation lente. Or, s'il est permis de juger d'une hypothèse par ses conséquences, celle-ci me paraît de nature à éclairer le lecteur. En fait, si dans le monde organisé il existe quelque chose qui doive frapper même un observateur superficiel, c'est l'ordre et la constance que nous y voyons régner depuis des siècles; c'est la distinction qui se maintient entre ces groupes d'êtres que Darwin et Lamarck appellent comme nous des espèces, alors même que, par les formes générales, les fonctions, les instincts, les mœurs, elles se ressemblent à ce point qu'on a quelquefois de la peine à les caractériser. Certes la cause qui maintient cet ordre, cette constance, à la surface entière du globe est d'une tout autre importance que n'importe quelle particularité en rapport seulement avec la vie individuelle ou l'existence toute locale d'une race domestique.

Or cette cause est simple et unique. Supprimez cette infécondité entre espèces, supposez que les mariages entre les espèces sauvages deviennent en tout sens et indéfiniment féconds, comme ils le sont dans nos colombiers, nos étables, nos chenils, entre les races domestiques; à l'instant même, que va-t-il se passer? Les barrières entre espèces, entre genres, sont enlevées; des croisemens s'opèrent dans toutes les directions; partout apparaissent des types

(1) « La stérilité des espèces croisées dépend de la différence portant sur le système sexuel, dit Darwin après avoir signalé quelques-unes de ces différences physiologiques. Pourquoi donc leur attribuer une importance plus grande qu'aux autres différences constitutionnelles, quelle que soit l'utilité indirecte qu'elles puissent avoir en contribuant à maintenir distincts les habitans d'une même localité? » *Variations des animaux et des plantes*, ch. XIX, *Conclusion*. — Darwin semble oublier ici que la stérilité n'existe pas seulement entre habitans d'une même localité, et que cette considération est une de celles qui l'ont conduit à regarder la stérilité des hybridations comme due à d'autres causes qu'à la sélection.

intermédiaires, partout disparaissent et s'effacent progressivement les distinctions actuelles. Je ne vois pas trop où s'arrêterait la confusion. Tout au moins des ordres entiers et bien probablement les classes elles-mêmes ne présenteraient, après quelques générations, qu'un ensemble de formes bâtardes, à caractères indécis, irrégulièrement alliées et entrelacées, où le désordre irait croissant grâce au mélange de plus en plus complet et à l'atavisme, qui bien longtemps sans doute lutterait avec l'hérédité directe. Ce n'est pas là un tableau de fantaisie; tout éleveur à qui on demandera ce que produiraient les libres unions entre les cent cinquante races de pigeons reconnues par Darwin, entre les cent quatre-vingts races de chiens qui ont figuré à nos expositions, répondra certainement comme moi. L'infécondité entre espèces a donc dans le monde organique un rôle à peu près analogue à celui que joue la pesanteur dans le monde sidéral. Elle maintient la distance zoologique entre les espèces, comme l'attraction maintient la distance physique entre les astres. Toutes deux ont leurs perturbations, leurs phénomènes inexpliqués. A-t-on pour cela mis en doute le grand fait qui fixe à leur place le dernier des satellites aussi bien que les soleils? Non. Peut-on pour cela nier le fait qui assure la séparation des espèces les plus voisines comme celle des groupes les plus éloignés? Pas davantage. En astronomie, on rejetterait d'emblée toute hypothèse en opposition avec le premier. Bien que la complication des phénomènes soit beaucoup plus grande en zoologie, l'étude sérieuse conduira toujours à repousser toute doctrine en désaccord avec le second. L'art humain pourra enfanter des résultats qui sembleront d'abord ne pas se plier aux règles de l'hybridation; il l'a déjà fait une fois, il le fera sans doute encore. Il n'aura pour cela ni changé la loi naturelle et générale, ni démontré qu'elle n'existe pas; de même qu'en dominant une force physico-chimique tantôt par d'autres forces, tantôt par ses propres lois, nous ne prouvons rien contre elle et ne la modifions point.

Ce n'est pas seulement à notre époque et aux temps relativement modernes que s'applique ce qui précède. Malgré ce qu'ont d'incomplet les renseignemens empruntés à la paléontologie, cette science est assez avancée pour qu'on puisse affirmer l'existence de l'espèce aux plus anciennes périodes zoologiques. Elle s'y montre avec tous les caractères morphologiques que nous constatons autour de nous, tantôt relativement fixe, tantôt plus ou moins variable, tantôt méritant l'épithète de polymorphe, mais pas plus que certains mollusques vivans ou que nos éponges. Quand le nombre des pièces réunies est suffisant, on constate parfois l'existence de variétés et de races groupées autour de la forme spécifique fondamentale, tout

comme s'il s'agissait d'êtres contemporains. Rien ne vient contredire ces témoignages si positifs. Toutes choses égales d'ailleurs, les espèces fossiles sont aussi tranchées, aussi distinctes que les espèces actuelles. Rien donc qui ne conduise à conclure que les lois n'ont pas plus changé dans le monde organique que dans le monde inorganique, et que, dès les temps paléontologiques, l'hybridation et le métissage réglaient les rapports des espèces et des races comme ils le font de nos jours. Admettre qu'il a pu en être autrement d'une manière soit régulière, soit accidentelle, c'est opposer à tout ce que nous savons sur le présent et le passé de notre globe le possible, l'inconnu. Entre ces deux sortes de motifs de conviction, je ne saurais hésiter. Voilà pourquoi je ne puis trouver dans une transformation graduelle et lente l'origine des espèces.

Des divergences d'opinions sur des phénomènes encore inexplicables ne me rendront jamais injuste envers des hommes éminens. J'ai combattu leurs doctrines; j'ai défendu les miennes, chaque jour attaquées en leur nom. Je n'en rends pas moins à leurs travaux un sincère et cordial hommage. Les hypothèses aventureuses de la *Philosophie zoologique* et de l'*Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres* ne m'ont pas fait oublier ce qu'il y a de profondément vrai dans ces ouvrages du savant que ses contemporains appelaient le Linné français. Les théories de M. Naudin ne m'empêchent pas de voir en lui le rival souvent heureux de Kœlreuter (1). Quant à Darwin, j'aurais aimé de faire connaître en détail sa vie entièrement vouée à l'étude et cet ensemble de recherches incessantes, de découvertes du premier ordre venant tour à tour enrichir chacune des grandes divisions de l'histoire naturelle (2). J'aurais été heureux de montrer tout ce qu'il y a de science variée et sûre dans ces livres mêmes dont j'avais à discuter l'idée-mère, mais qui m'ont tant appris. Malheureusement le but de ce travail m'interdisait tout développement, toute excursion de cette nature. Du moins ai-je essayé de faire ressortir comme elle le mérite la bonne foi

(1) Kœlreuter consacra vingt-sept années à l'étude de l'hybridation, dont il reconnut presque toutes les lois fondamentales. Ses travaux ont été publiés de 1761 à 1774.

(2) Tous les géologues connaissent les observations de Darwin sur les îles volcaniques, sur la structure et la distribution des îles madréporiques, sur la géologie de l'Amérique du Sud; les paléontologistes, les zoologistes, les embryogénistes, ne sauraient oublier le magnifique travail sur les cirrhipèdes publié aux frais de la société de Ray. Tout récemment, le Dr Hooker, un des juges assurément les plus autorisés, en ouvrant la trente-huitième session de l'*Association britannique*, mettait au nombre des plus importantes découvertes faites en botanique celles que Darwin a publiées dans ses mémoires sur le polymorphisme de plusieurs espèces, sur les phénomènes que présente le croisement des formes diverses d'une même espèce, sur la constitution et les mouvemens des plantes grimpantes.

quasi chevaleresque de ce penseur qui, dans les plus vifs entraînemens de l'intelligence, conserve assez de calme pour voir ce qui, dans ses propres travaux, milite en faveur de ses adversaires, assez de sincérité pour le leur signaler. Il y a un véritable charme à suivre un pareil esprit jusque dans ses écarts, et l'on sort de cette étude avec un redoublement de haute estime pour le savant, d'affectueuse sympathie pour l'homme.

II.

En réalité, le transformisme n'a mérité d'être considéré comme une doctrine que grâce aux hommes qui ont pris la transformation lente pour base de leurs conceptions. Chez eux seulement, nous trouvons un corps d'idées coordonnées, embrassant l'ensemble des phénomènes et s'efforçant d'en rendre compte par l'application logique de principes fondés eux-mêmes sur l'observation. Les naturalistes qui, pour expliquer l'origine des espèces éteintes ou vivantes, ont eu recours à l'hypothèse d'une transformation brusque, ceux qui admettent le passage immédiat d'une espèce ou d'un type à l'autre, ne présentent rien de pareil. Ils se bornent assez souvent à indiquer d'une manière générale la possibilité que les choses se soient passées ainsi. Tout au plus invoquent-ils à l'appui de leur manière de voir quelques analogies empruntées d'ordinaire à l'histoire du développement individuel. La plupart ne nous disent rien de la cause prochaine qui produit la transmutation, et jamais leurs explications sur ce sujet ne vont au-delà de l'accident. Geoffroy Saint-Hilaire lui-même, dans le mémoire consacré à l'exposition doctrinale de ses idées, est très explicite sur ce point (1). Après avoir montré par des exemples comment le milieu peut modifier les caractères morphologiques et physiologiques, il prend, comme nous l'avons déjà dit, pour exemple la transformation d'un reptile et ajoute : « Ce n'est évidemment point par un changement insensible que les types inférieurs des vertébrés ovipares ont donné le degré supérieur d'organisation ou le groupe des oiseaux. Il a suffi d'un accident possible et peu considérable dans sa production originelle, mais d'une importance incalculable quant à ses effets (accident survenu à l'un des reptiles qu'il ne m'appartient point d'essayer même de caractériser), pour développer en toutes les parties du corps les conditions du type ornithologique. » La manière dont Owen comprend la *dérivation* s'effectuant en vertu d'une ten-

(1) *Sur le degré d'influence du monde ambiant pour modifier les formes animales.* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XII.) Ce mémoire est le quatrième rédigé par Geoffroy à l'occasion de ses recherches sur les reptiles fossiles du calcaire de Caen.

dance naturelle et innée des êtres à dévier du type primitif, indépendamment de toute action extérieure, n'a évidemment rien de plus précis. Enfin M. Dally, tout en se séparant de Darwin dans sa dernière publication, tout en se déclarant transformiste, n'a pas été plus explicite que ses illustres devanciers (1).

Ce mélange de vague et de hardiesse a ses avantages et ses inconvéniens. Toutes les hypothèses qui admettent la brusque séparation des espèces échappent évidemment aux objections tirées de la physiologie et qui rendent inadmissibles les théories reposant sur une transformation lente. La distinction entre l'espèce et la race peut s'accorder avec elles. L'oiseau, sorti de l'œuf pondu par un reptile, est tout aussi distinct de ce dernier que s'il n'existait entre eux aucun lien de filiation. Les espèces même voisines formées par ce procédé se trouvent constituées du premier coup avec tout ce qui les caractérise. Par conséquent l'infécondité de leur croisement n'a plus rien d'étrange, et, quels que soient leurs rapports de parenté, la barrière qui les sépare est aussi parfaite que si elles étaient apparues isolément. A ce point de vue, la conception de Geoffroy et celles qui reposent sur la même donnée fondamentale l'emportent sur celles de Lamarck, de Darwin et de leurs disciples.

Ajoutons qu'en se rattachant aux phénomènes de l'embryogénie et de la tératologie l'illustre auteur de la *Philosophie anatomique* pouvait invoquer des analogies que les progrès de la science n'ont fait que confirmer. Mieux encore qu'au temps de Geoffroy, nous savons que la caractérisation des types remonte aux premières périodes du développement embryonnaire, et que les monstruosités datent des momens où s'ébauchent les grandes lignes de la future organisation. Les belles et persévérantes recherches de M. Dareste ont bien montré comment une circonstance physique tout extérieure, agissant sur un organisme en voie de se constituer, peut déterminer une déviation des forces formatrices dont l'importance n'apparaît tout entière que par les conséquences qu'elle entraîne. Entre la forme normale et les formes tératologiques résultant de ce qu'on pourrait appeler un accident régularisé, il n'y a rien qui rappelle ces nuances intermédiaires qu'exige la théorie de Lamarck; tout conclut en faveur de Geoffroy. Enfin si celui-ci avait connu la manière dont ont pris naissance les races de bœufs *gnatos*, les moutons ancons et mauchamp, il n'eût pas manqué de faire remarquer que ces déviations du type s'étaient accusées brusquement, sans transition qui rattachât ces formes aberrantes à leurs ancêtres, à leurs parens immédiats.

Toutefois ce dernier argument est en quelque sorte une arme à

(1) *L'Ordre des Primates et le transformisme.*

deux tranchans. S'il est de nature à être opposé aux idées de Lamarck, il peut également être retourné contre celles de Geoffroy. Quelque exagérées que soient les anomalies apparues chez nos animaux domestiques, elles ne les entraînent jamais hors des limites de l'espèce considérée physiologiquement. Au point de vue de la forme, le gnato s'éloigne de ses frères de toute la distance qui sépare un genre de l'autre; il est néanmoins resté un vrai bœuf par la facilité de ses croisemens avec le bétail ordinaire, par la fécondité des métis résultant de ces unions. Geoffroy, tout aussi bien que Lamarck et Darwin, aurait donc été obligé de supposer que, dans la séparation d'une espèce nouvelle se détachant d'une espèce ancienne, il y a quelque chose de plus et de différent de ce qui s'est passé chez le gnato.

Là pourtant n'est pas l'objection la plus forte à opposer aux hypothèses qui prennent pour base la transformation brusque. Je leur reprocherais bien davantage de négliger entièrement la plupart des grands faits généraux que présente l'empire organique. Il ne suffit pas d'expliquer par une hypothèse quelconque la multiplication des espèces et des types; il faut surtout rendre compte de l'ordre qui règne dans cet ensemble, ordre que nous constatons sur la surface entière du globe, et qui a traversé sans être altéré l'immensité des âges paléontologiques, si bien qu'il se présente à nous comme indépendant de l'espace et du temps. Quand tout change, il reste immuable. Les faunes, les flores, ont beau s'anéantir et se substituer les unes aux autres, la nature des rapports qui relient les êtres contemporains ne change pas pour cela. Ces êtres se succèdent et viennent tour à tour remplir les cases du cadre de la nature organisée; ce cadre reste le même. Nos découvertes ont beau se multiplier dans le monde actuel, dans les mondes passés, elles ne font que remplir quelques blancs, que combler quelques lacunes. L'accident sans règle, sans loi, invoqué comme cause prochaine de cette merveilleuse et permanente régularité, peut-il satisfaire l'esprit le moins sévère? Je ne le pense pas. A ce point de vue, il faut bien le reconnaître, la conception de Lamarck, celle de Darwin surtout, présentent une incontestable supériorité.

L'objection précédente conserve toute sa force lorsqu'au lieu de chercher des analogies dans les seuls faits connus de Geoffroy et de ses contemporains on les demande aux phénomènes de la généagénèse. M. Gubler est, ce me semble, le premier qui ait eu la pensée de ce rapprochement; mais il s'est borné à l'indiquer comme étant de nature à ajouter une hypothèse de plus à toutes celles qu'on a imaginées pour expliquer l'origine des espèces (1). Un na-

(1) *Préface d'une réforme des espèces fondée sur la variabilité restreinte des types*

turaliste allemand, qui doit à ses nombreux et importans travaux une juste célébrité, M. Kœlliker, a insisté d'une manière plus sérieuse sur cette application des découvertes modernes (1). Prenant pour point de départ les divers degrés de la généagénèse et la succession des formes dans le développement embryonnaire, il admet que les êtres vivans peuvent en engendrer d'autres, séparés de leurs parens par des caractères d'espèce, de genre, d'ordre et même de classe. Cette dernière distance existe en effet de la larve sortie d'un œuf de méduse au polype hydroïde qu'elle produit par métamorphose, de celui-ci à la méduse parfaite que ce polype engendre par bourgeonnement.

D'un être fort semblable à un infusoire sortent donc sous nos yeux des polypes hydraires, puis des acalèphes. Or ces trois types, reliés dans certains cas par une filiation ininterrompue, sont dans d'autres circonstances entièrement indépendans l'un de l'autre. L'hydre verte n'engendre que des hydres, soit par œufs, soit par bourgeons, et il existe des méduses qui n'enfantent que des méduses. Ne peut-on pas penser que ces hydres, ces méduses, ont fait autrefois partie de quelque cycle généagénétique? Ne peut-on pas se demander si chaque jour les cycles dont nous constatons l'existence ne laissent pas échapper quelques individus qui, se propageant sous la forme devenue pour eux définitive et la transmettant à leurs fils, font souche d'espèces nouvelles? La propagation par bourgeons et par formes très distinctes n'existant pas d'ailleurs partout, surtout chez les animaux plus élevés, Kœlliker y supplée en admettant qu'un œuf normalement fécondé pourrait bien parfois dépasser le terme de son développement ordinaire et donner ainsi naissance à une organisation supérieure. Les ressemblances plus ou moins réelles, mais toujours temporaires, que l'embryon ou la larve d'un animal supérieur présente assez souvent avec les espèces inférieures, lui semblent témoigner en faveur de ce mode de perfectionnement des types spécifiques.

Kœlliker a pu croire un moment que sa conception allait pouvoir s'appuyer, non plus seulement sur des analogies très discutables, mais sur un fait d'observation. Un naturaliste allemand bien connu par de nombreuses recherches et d'importantes publications, M. Hæckel (2), a trouvé dans les mers de Nice des larves qu'il re-

organiques en rapport avec leur faculté d'adaptation aux milieux. — Bulletin de la Société botanique de France, 1862.

(1) *Ueber die Darwin'sche Schöpfungstheorie* (*Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie,* 1864.)

(2) M. Hæckel a publié entre autres un grand ouvrage dans lequel l'ensemble du règne animal est envisagé au point de vue des idées de Darwin et accompagné de classifications détaillées regardées par l'auteur comme autant de généalogies.

garde comme provenant d'un œuf régulièrement fécondé et qui se sont transformées sous ses yeux en une géryonie, méduse appartenant à un type dont les organes rayonnans sont au nombre de six ou d'un multiple de ce nombre (1). Cette géryonie produit directement et par bourgeon une cunina, autre méduse dont les mêmes organes sont au nombre de huit ou d'un multiple de ce nombre (2). Les types sont donc différens. Or des observations de M. Hæckel il résulte que les cunina acquièrent au bout d'un temps donné les attributs mâles et femelles qui caractérisent l'état parfait. Tout indique par conséquent qu'elles peuvent se progager indépendamment des géryonies, qui leur ont donné naissance par généagénèse. S'il en était ainsi, si les deux formes médusaires restaient isolées à partir de ce moment sans revenir l'une à l'autre, si toutes deux se propageaient par de véritables œufs, M. Hæckel aurait assisté à l'un de ces faits que suppose la théorie de Kœlliker. Une espèce aurait pris naissance sous ses yeux par *hétérogénèse*, et l'habile observateur à cru pouvoir conclure qu'il en est bien ainsi (3)

La grave question soulevée par M. Hæckel est cependant loin d'être encore résolue. Il reconnaît lui-même ce que ses études ont d'imcomplet, et signale les questions nombreuses qui restent à éclaircir. La première est évidemment de mettre hors de doute la production sexuelle des géryonies. Ce fait fondamental ne résulte encore que de simples analogies avec ce qui a été observé dans un genre voisin. Ici même l'origine ovulaire des larves n'a pas été constatée directement. La conclusion de M. Hæckel n'a donc pas encore de base réelle. Il pourrait bien se faire que les géryonies fussent des descendans généagénétiques des cunina. M. Hæckel n'a jamais rencontré ces deux sortes de méduses isolées l'une de l'autre. Cela seul paraît indiquer des relations bien étroites. Pour ce motif et pour beaucoup d'autres, je crois, avec le professeur Allman, qu'on ne peut voir dans la production des cunina qu'un fait de généagénèse, compliqué probablement par quelques phénomènes de polymorphisme analogues à ceux qu'ont découverts dans le règne végétal les botanistes modernes. Là surtout on aurait pu croire à des transmutations subites, d'autant plus que les corps reproducteurs eux-mêmes présentent des différences morphologiques parfois très grandes d'un stade du développement à l'autre; pourtant l'étude attentive des phénomènes a montré combien on se serait mépris en

(1) *Geryonia* (*Carmarina*) *hastata*, de la famille des *Géryonides*.

(2) *Cunina rhododactyla*, de la famille des *Æginides*.

(3) *On a new form of alternation of generation in the Medusæ and on relationship of the Geryonida and Æginida*. (*The Annals and Magazine of natural history*, 1865); traduit de l'allemand.

les interprétant dans le sens de l'hétérogénèse. On doit s'attendre à trouver chez les invertébrés inférieurs des faits de même nature, et déjà le savant anglais que je viens de citer en a signalé qui semblent rentrer dans cette catégorie. Tout paraît donc confirmer le jugement qu'il porte sur le travail, très intéressant d'ailleurs, de M. Hæckel (1).

La pensée qu'un être en voie de développpement peut dépasser le point d'organisation où s'étaient arrêtés ses ancêtres et ses propres parens est au fond celle de Geoffroy. Je ne connais rien dans l'histoire de l'embryogénie proprement dite qui puisse la justifier. On pourrait bien plutôt invoquer en sa faveur un fait fort singulier qui s'est passé au Muséum même, et dont les preuves vivantes existent encore dans notre ménagerie des reptiles. Je veux parler de la transformation des *axolotls* en *amblystomes*. Ces deux genres font partie du groupe des *batraciens urodèles*, ainsi nommés parce qu'ils conservent pendant toute leur vie la longue queue qui disparaît chez les grenouilles et les crapauds arrivés à l'état adulte. Les axolotls sont des animaux exclusivement aquatiques, respirant à la fois l'air en nature et l'air dissous dans l'eau. Ils ont en conséquence des poches pulmonaires analogues à celles des autres reptiles, et des branchies bien développées qui forment de chaque côté du cou trois paires de houppes. Leur queue, organe essentiel de la natation, est large, comprimée, et, comme celle de nos tritons ou lézards d'eau, elle est doublée par une large crête qui s'étend en dessous jusqu'au ventre et en dessus tout le long du dos. Les amblystomes vivent sur terre, ne respirent que par des poumons, ont une queue arrondie et sans crête. Ces différences organiques en rapport avec des genres de vie aussi distincts ont fait placer les axolotls et les amblystomes dans deux familles différentes (2).

Or en 1864 le Muséum reçut six axolotls, parmi lesquels se trouvait heureusement une femelle. Dès l'année suivante, de la mi-janvier aux premiers jours de mars, celle-ci pondit en deux fois un très grand nombre d'œufs qui se développèrent très régulièrement. Aux premiers jours de septembre, les jeunes ne se distinguaient presque plus des parens. A ce moment, des changemens très étranges se manifestèrent spontanément chez quelques-uns d'entre eux. Les houppes branchiales, les crêtes du dos et de la queue diminuaient,

(1) *Notes on the Hydroïda.* (*The Annals and Mazagine of natural history*, 1865.)

(2) Les axolotls et les amblystomes sont les uns et les autres originaires de l'Amérique du Nord. Les zoologistes des États-Unis ont décrit une vingtaine d'espèces appartenant au second de ces deux genres, et seulement cinq espèces d'axolotls. Celui qui a fait le sujet des observations de M. Duméril vit dans le lac de Mexico, et paraît être le *Siredon lichenoides* de Spencer Baird. (Duméril.)

la forme de la tête se modifiait, des taches d'un blanc jaunâtre apparaissaient çà et là sur le fond uniforme du corps. De pareils phénomènes ne pouvaient échapper au savant qui a fait de la ménagerie des reptiles une des parties les plus intéressantes du Muséum. M. Duméril isola ces individus exceptionnels pour en faciliter l'étude, et les observa jour par jour, heure par heure. Il put ainsi suivre pas à pas les progrès de la transformation, voir disparaître un à un tous les caractères des axolotls, et constater qu'en seize jours ils étaient remplacés par ceux des amblystomes. Il s'assura que les changemens ne portaient pas seulement sur l'extérieur, mais que les modifications atteignaient la disposition des dents, le squelette de la tête et jusqu'aux élémens de la colonne vertébrale.

A quelque point de vue que l'on envisage ce fait, il est très remarquable; mais il est difficile d'en fixer dès à présent la signification réelle. Tous les batraciens subissent des métamorphoses. A l'état de têtards, tous ont des branchies, et le têtard ou larve de nos tritons reproduit en petit les caractères essentiels de l'axolotl. Les modifications qu'il subit en prenant ses formes définitives rappellent en outre à bien des égards celles que présente celui-ci quand il se change en amblystome. La découverte de M. Duméril peut donc être considérée comme justifiant l'opinion de Cuvier, qui regardait l'axolotl comme la forme larvaire de ce dernier. L'éminent professeur du Muséum, dont le savoir spécial accroît ici l'autorité, semble se décider en faveur de cette interprétation. Pourtant, dans son mémoire le plus étendu et le plus complet, il ne s'exprime qu'avec une certaine réserve, et signale lui-même les particularités qui, même en se plaçant au point de vue de la métamorphose, feraient de celle dont il s'agit un fait très exceptionnel (1).

Les phénomènes du développement des tritons sont parfaitement connus. On sait qu'ils perdent leurs branchies et prennent leurs formes définitives bien avant d'avoir acquis la taille des adultes. Lorsque les têtards sont surpris par l'hiver avant leur transformation, ils restent à l'état de larve jusqu'au printemps. Toutefois ils doivent se transformer et grandir avant de pouvoir se reproduire. Telle est la marche régulière des phénomènes; mais il peut arriver que l'animal atteigne les dimensions normales et que les deux sexes présentent leurs attributs essentiels sans que les caractères les plus frappans de l'état larvaire se soient effacés. Ce fait très singulier a été constaté par Filippi, un des naturalistes dont l'Italie avait le plus de droit d'être fière. Sur cinquante *tritons alpestres* pêchés par

(1) M. Duméril a fait connaître avec détail ses observations et ses expériences sur les axolotls dans deux mémoires principaux, insérés, l'un dans les *Nouvelles Archives du Muséum*, t. II, l'autre dans les *Annales des Sciences naturelles*, 5e série, t. VII.

lui dans un petit étang de la Suisse, à peine s'en trouva-t-il deux qui eussent perdu leurs branchies. Les dents, la colonne vertébrale, conservaient plus ou moins les caractères larvaires. Cependant tous avaient la taille des adultes, et les élémens de la reproduction étaient parfaitement développés chez les mâles comme chez les femelles (1). En rapprochant cette observation de ce qui s'est passé au Muséum, M. Duméril a été parfaitemement autorisé à dire : « L'exemple des tritons prouve qu'un batracien urodèle peut se reproduire à l'état de larve. Rien n'empêche donc de considérer les axolotls comme de vraies larves dont les amblystomes ne sont que l'état parfait. »

Il est pourtant difficile d'assimiler à une simple métamorphose la transformation dont il s'agit ici. Chez les tritons comme chez tous les animaux à transformations normales, la métamorphose est un phénomène général qui peut présenter des anomalies, mais qui n'en existe pas moins. Or tel n'est pas le cas pour les axolotls du Muséum. Les reproductions se sont multipliées depuis l'époque à laquelle remontent les observations de M. Duméril. Environ trois mille individus ont été élevés dans nos aquariums. Il en a été distribué sur une foule de points en France et à l'étranger, dans le nord et dans le midi de l'Europe. Eh bien! la métamorphose en amblystomes ne s'est accomplie au Muséum que sur seize individus. Deux autres faits de même nature se sont produits, l'un à Wurtzbourg, chez Kœlliker, l'autre à Louvain, chez van Bénéden. Voilà tout. En outre, quelques axolotls du Muséum ont paru vouloir éprouver des changemens analogues, mais se sont arrêtés à mi-chemin. M. Duméril a eu l'ingénieuse idée de pousser pour ainsi dire à la transformation en forçant un certain nombre d'individus à respirer avec leurs poumons seuls, et pour cela il a excisé totalement les branchies. La plupart des opérés ont réparé cette perte et ont continué à vivre comme auparavant. Spontanées ou provoquées, les transformations sont à peu près dans la proportion de un pour deux cents seulement; elles ne se sont montrées dans nos aquariums que pendant les deux premières années de la reproduction des axolotls, et semblent avoir cessé. Il est bien difficile de voir une métamorphose ordinaire dans un phénomène aussi rare et aussi irrégulier.

D'autres considérations plus graves justifient cette conclusion. L'état parfait d'un animal, acalèphe, insecte, reptile ou mammifère,

(1) *Archivie per la Zoologia,* t. Ier. C'est au mois d'août, près d'Andermatten, au lieu nommé Puneigen, que Filippi a fait cette curieuse observation. Il y aurait un intérêt très réel à visiter de nouveau cette localité à la même époque, afin de voir s'il s'agit d'un fait accidentel et temporaire, ou bien si les tritons de Puneigen présentent constamment cette remarquable anomalie dans leur développement.

s'accuse bien moins par la forme que par l'apparition des élémens mâles et femelles, par la possibilité de se reproduire au moyen d'œufs fécondés. Sur ce point, il n'y a pas de divergence entre les zoologistes, et cela même permet de ne pas s'égarer au milieu des phénomènes complexes de la généagénèse et du polymorphisme. Là aussi se trouve l'explication du fait observé par Filippi. Les tritons alpestres, qui avaient acquis la taille et les caractères essentiels de l'adulte, étaient bien arrivés à cet état; seulement il y avait eu chez eux un arrêt partiel de la métamorphose comme on en a signalé depuis longtemps chez les insectes eux-mêmes, où la nature du phénomène est indiscutable. Malgré leurs formes larvaires, nos axolotls sont bien des animaux adultes, car ils se reproduisent très régulièrement et avec toutes les circonstances caractéristiques de l'état normal. A en juger par l'analogie, on ne voit donc aucune raison pour qu'ils changent d'état et passent à une forme organique supérieure. Enfin, quand le triton perd ses branchies, quand il revêt sa forme définitive, c'est précisément, comme chez tous les animaux à métamorphoses connus jusqu'ici, pour acquérir les facultés reproductrices. Or c'est précisément le contraire qui semble se passer chez les amblystomiens résultant de la transformation des axolotls. Aucun d'eux n'a encore donné signe de tendance à se reproduire, soit avec ses frères transformés comme lui, soit avec ceux qui ont conservé leurs formes premières et dont on les a rapprochés. On dirait qu'ici un excès de métamorphose produit une forme organique plus élevée, mais neutre, tandis que chez les fourmis et les abeilles la neutralité provient au contraire d'un arrêt de développement. Peut-être y a-t-il dans cette transformation un cas de polymorphisme. Ce serait la première fois que ce phénomène apparaîtrait chez une espèce d'un type aussi élevé. On voit combien la découverte de M. Duméril mérite l'attention des naturalistes; mais on voit aussi combien il reste d'études à faire pour en comprendre la véritable signification (1).

L'insuffisance même de notre savoir prêterait aisément aux interprétations transformistes. Ces axolotls, qui jusqu'ici se sont reproduits sous leur forme connue, qui, en majorité énorme, continuent à se propager de même, qui exceptionnellement franchissent

(1) M. Marsh, professeur à New-Haven (États-Unis), a publié une note très intéressante dans laquelle il fait connaître, comme confirmant la découverte de M. Duméril, les faits qu'il a observés sur un batracien à branchies, originaire du lac Como (Montagnes-Rocheuses), et qui s'est transformé sous ses yeux en amblystome. (*Observations on the metamorphosis of siredon into amblystoma. — Journal of Science and Arts*, t. XLVI); mais M. Baird, qui s'est occupé spécialement des deux types, pense que M. Marsh a pris pour un axolotl une véritable larve d'amblystome.

la limite ordinaire de leur organisation, dépassent les tritons et deviennent en quelques jours des amblystomes, semblent réaliser non pas seulement ce qu'avait imaginé Geoffroy Saint-Hilaire, mais ce qu'avait rêvé de Maillet lui-même. Ici ce serait bien un animal adulte qui, sous l'influence d'un changement de milieu, peut-être aussi à la suite de blessures faites par un habile expérimentateur ou par ses compagnons de captivité (1), passerait brusquement d'un type à l'autre. Il serait pourtant bien étrange que la vérité fût là où il semble si peu sage d'aller la chercher, que la nature nous gardât cette surprise de donner raison au plus aventureux de tous ceux qui ont cherché à éclaircir le mystère des origines spécifiques, et que Telliamed eût deviné plus juste que les Lamarck et les Darwin. Jusqu'ici l'amblystomien issu de l'axolotl est une véritable énigme scientifique; l'invoquer comme argument serait s'appuyer sur l'inconnu. Pour être autorisé à le regarder comme une espèce nouvelle, il faudrait d'abord le voir se reproduire, puis s'assurer que ses descendans ne retournent pas au type primitif, et, en fût-il ainsi, il faudrait encore examiner jusqu'à quel point le croisement, facile à obtenir artificiellement entre les deux types, présenterait les caractères du métissage ou de l'hybridation (2).

Pas plus qu'aucune autre, la théorie de Kœlliker ne peut donc ent appeler à l'expérience, à l'observation. Elle est pourtant sans contredit la plus complète de celles qui reposent sur la donnée d'une dérivation brusque. Elle relie un certain nombre de faits, et les analogies invoquées par l'éminent professeur de Wurtzbourg sont bien plus plausibles que celles dont Geoffroy étayait ses idées. Toutefois les rapprochemens faits par Kœlliker conservent un caractère entièrement hypothétique. Une tendance innée à produire des types plus élevés, se révélant avec plus ou moins d'intensité dans des circonstances indéterminées, rend compte de la multiplication, de la variation, même du perfectionnement des types; elle ne nous dit rien au sujet de la manière dont ils sont coordonnés dans l'espace et surtout dans le temps. Quiconque admet une force de transmutation, que cette transmutation soit brusque ou lente, doit reconnaître qu'elle est réglée par quelque chose de supérieur et de permanent. C'est là ce qu'ont parfaitement senti Lamarck et Darwin. Ce

(1) M. Duméril a vu dans quelques cas la transformation s'opérer d'une manière plus ou moins complète à la suite de graves mutilations résultant des morsures que les axolotls s'étaient faites mutuellement. Trois individus sur neuf, soumis à l'ablation des branchies, se sont complétement transformés.

(2) M. Dally est, je crois, le seul écrivain transformiste qui ait parlé de la transformation des axolotls. Il n'y voit qu'un curieux résultat des actions de milieu (*Note* de M. Fischer insérée dans l'*Introduction* de la traduction de l'ouvrage de Huxley).

dernier seul a tenté de déterminer ce *quelque chose* à l'aide de la science pure, et nous avons vu comment il a échoué dans cette grande entreprise; mais du moins il a eu le mérite incontestable de définir clairement la cause première à laquelle il attribuait les modifications des types organiques; il s'est efforcé de montrer quels en devaient être les effets immédiats, et comment ces effets, devenus causes à leur tour, pouvaient commander d'autres résultats logiquement dépendans des premiers. Agir autrement que n'a fait le savant anglais, supposer l'existence d'une faculté métamorphique indéterminée, puis invoquer un plan général de développement sans dire comment il a pu être tracé, parler des lois de la vie sans en préciser le mode d'action, c'est évidemment fonder une hypothèse sur une autre. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est là qu'en arrivent toutes les théories reposant sur la transformation brusque, et elles ne peuvent faire autrement. Voilà pourquoi elles me paraissent aussi peu acceptables au point de vue de la science que celles dont la transformation lente forme le point de départ ou la conséquence finale.

III.

On ne saurait guère examiner les théories transformistes sans parler de l'application qu'on en a faite à l'histoire de notre propre espèce. Les détails généraux dans lesquels je suis entré permettent toutefois de traiter très brièvement cette question spéciale. Et d'abord, pour qui admet les transformations brusques, rien n'est plus aisé que d'expliquer l'apparition de l'homme au milieu des autres êtres vivans; mais la facilité même de la solution d'un pareil problème est de nature à mettre en garde contre elle et contre l'idée première dont elle est la conséquence. Dans toutes les doctrines se rattachant à ce principe et qui ont été formulées avec quelque détail, la transformation peut produire subitement un être distinct de ses ascendans au point d'appartenir même à une autre classe que ses père et mère. Appliquée à l'homme, cette donnée permet de le faire sortir à peu près indifféremment d'un mammifère quelconque aussi bien que d'un oiseau, d'un reptile ou d'un poisson. Sans entrer dans d'autres considérations, il est, je pense, permis de dire que le vague et l'incertitude de ce résultat suffit pour le faire rejeter par quiconque tient quelque peu à la précision scientifique.

Les théories qui partent de la transformation lente présentent ici tous les avantages et aussi tous les inconvéniens que nous leur avons reconnus. Pour qui en admet les principes, l'existence de l'homme n'est pas plus difficile à expliquer que celle de toute autre

espèce animale ou végétale. Lamarck, en invoquant le pouvoir de l'habitude et les déviations accidentelles qu'il reconnaissait ailleurs, a pu très logiquement faire dériver l'espèce humaine de quelque singe anthropomorphe (1). Prenant le chimpanzé comme le plus perfectionné de ces animaux, il le montre très inférieur à l'homme au point de vue du corps et de l'intelligence; puis il se demande ce qui arriverait si une race sortie de ce tronc perdait l'habitude de grimper. Il n'est pas douteux, répond-il, que les descendans seraient après quelques générations transformés en bimanes. Le désir de voir à la fois au large et au loin leur ferait contracter l'habitude de la station debout. En cessant d'employer leurs dents en guise de défense ou de tenailles, ils les réduiraient aux dimensions des nôtres. Lamarck ne dit pas, il est vrai, quelles habitudes nouvelles auront perfectionné le cerveau au point d'assurer à ces chimpanzés transformés un empire incontesté sur les autres. Il se borne à admettre cette supériorité et à montrer qu'elle a pour conséquence le refoulement et l'arrêt du développement des races inférieures, l'extension et le perfectionnement de plus en plus grand de ces singes demi-hommes qui deviendraient plus tard des hommes complets.

Ainsi Lamarck nous donne un singe pour ancêtre (2). Une croyance presque générale attribue la même opinion à Darwin. Or le savant anglais n'a rien dit de pareil. Bien plus, cette manière d'envisager la question est incompatible avec sa doctrine. Celle-ci conduit sans doute à rattacher nos propres origines au grand arbre de la vie générale; mais aussi elle isole forcément le rameau humain de la branche représentée par les divers groupes simiens. La loi de caractérisation permanente, conséquence nécessaire de la sélection, ne permet pas aux descendans d'un être à type caractérisé de se mêler aux représentans d'un autre type; quoique admettant les modifications secondaires, elle ne laisse jamais s'effacer l'empreinte originelle. Au point de vue de la caractérisation progressive et des rapports déterminés par cette loi, ce qui s'est passé chez les êtres vivans rappelle, pour ainsi dire, ce qui se passe dans notre société entre élèves d'un même lycée qui, au sortir des bancs, embrassent des carrières différentes. Le polytechnicien ne retrouvera plus ses condisciples devenus étudians en droit ou en médecine. Lui-même ne tarde pas à se séparer de ses contemporains passés à l'école de

(1) *Philosophie zoologique*, t. Ier. — *Quelques observations relatives à l'homme.*

(2) On ne saurait trop dire jusqu'à quel point Lamarck croyait à sa conception. Il la présente tout à fait comme une hypothèse. « Telles seraient les réflexions que l'on pourrait faire, dit-il en manière de conclusion, si l'homme, considéré ici comme la race prééminente en question, n'était distingué des animaux que par les caractères de son organisation, et si son origine n'était pas différente de la leur. »

Metz, à celle des ponts ou des mines, tandis qu'il a lui-même opté pour la marine. Une fois engagés chacun dans leur voie, ils ont beau avancer, ils restent séparés. Le magistrat ne saurait devenir médecin d'un hôpital; le marin peut passer amiral, il ne sera jamais ingénieur en chef, pas plus que celui-ci ne saurait aspirer aux épaulettes de général, au bâton de maréchal. L'élève de Saint-Cyr et l'officier du génie ou d'artillerie, arrivés au même grade, ont entre eux leur passé, leurs tendances et leurs connaissances spéciales. Toute grossière qu'elle est, cette comparaison donne une idée approximative de la manière dont la doctrine de Darwin explique l'origine, la formation, la séparation des groupes. La nature des carrières correspond à la différence des types organiques.

Or depuis bien longtemps les études de Vicq-d'Azyr, de Lawrence, de Desmoulins, de Serres, confirmées par les travaux plus récens de Duvernoy, d'Owen, de Huxley, de Gratiolet, d'Alix, ont mis hors de doute à la fois l'extrême ressemblance des matériaux anatomiques de l'homme et des singes et la différence des plans réalisés avec ces matériaux. Dans le corps de l'un et des autres, on trouve les mêmes, élémens, et on peut suivre la comparaison os par os, muscle par muscle, nerf par nerf; mais tout est disposé pour faire du premier un marcheur et des seconds autant de grimpeurs. Le gorille et le chimpanzé, ces singes anthropomorphes dont on a tant parlé, sont sans doute supérieurs à leurs frères les cynocéphales et les macaques; mais, pour s'être perfectionnés à certains égards, ils n'ont pas changé de type fondamental, et ne peuvent avoir précédé dans l'évolution darwinienne un organisme de marcheur. Devinssent-ils les égaux des hommes, ils resteraient des *hommes grimpeurs*.

Depuis longtemps, j'ai montré que la doctrine de Darwin, logiquement appliquée au type humain, conduit tout au plus à regarder l'homme et les anthropomorphes comme les termes extrêmes de deux séries qui auraient commencé à diverger au plus tard dès l'apparition du singe le plus inférieur. Telle est aussi la conclusion à laquelle sont arrivés les darwinistes sérieux qui s'étaient le plus laissé séduire un moment par la pensée d'une origine simienne. Dans la *Leçon* où il a traité ce sujet, Filippi semble d'abord croire à cette origine, et pourtant il se rallie en concluant à une autre opinion. « Les singes, dit-il, sont le rameau cadet et nous le rameau principal du tronc généalogique commun (1). » Ch. Vogt, qui dans ses *Leçons sur l'homme* avait paru un moment prêt à adopter l'hypothèse de l'origine simienne, est revenu bientôt à des idées toutes dif-

(1) *L'uomo e le scimie.*

férentes. Dans le travail très important qu'a couronné la Société d'anthropologie, tout en plaçant l'homme au nombre des *primates*, il n'hésite point à déclarer que les singes les plus inférieurs ont dépassé dans un certain sens le jalon d'où sont sortis en divergeant les différens types de cette famille (1). « Nous pourrons, ajoute-t-il, trouver quantité de formes intermédiaires entre les singes actuels, nous n'aurons pas pour cela une solution de fait du problème que nous pose la genèse du genre humain... Encore pouvons-nous trouver des types fossiles qui se rapprochent de l'homme plus que nos singes anthropomorphes, tels que le driopithèque décrit et figuré par M. Lartet. Il n'est pas dit pour cela que nous ayons sous les yeux un des jalons historiques du développement humain. »

Vogt croit, il est vrai, trouver dans le cerveau plus ou moins réduit des individus atteints de microcéphalie la reproduction par atavisme d'une disposition qui aurait été normale chez quelques-uns de nos vieux ancêtres. Par là, il fait à notre espèce l'application d'une de ces nombreuses hypothèses de détail imaginées par Darwin, et que j'ai dû négliger, parce qu'elles ne touchent pas au fond même de la doctrine (2). Il n'en reste pas moins bien clair qu'en rejetant l'origine de l'homme au-delà de l'apparition des singes, en reconnaissant qu'aucun jalon entre ce point de départ indéterminé et l'état actuel n'a encore été découvert, le célèbre professeur de Genève se place en plein inconnu. Nous retrouvons donc ici le résultat inévitable de la doctrine darwinienne, et cela explique sans doute la réserve qu'ont gardée dans cette question spéciale les darwinistes les plus décidés. Ni Lubbock (3) ni Wallace (4) n'ont essayé de montrer cet être mystérieux dont les petits-fils devaient devenir les hommes que nous connaissons. Aucun n'a parlé du singe. Huxley lui-même, que des circonstances particulières et ses

(1) *Mémoires sur les microcéphales ou hommes-singes.* Vogt a répété cette déclaration au *congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques,* séance du 30 août 1867.

(2) Dans son histoire du paon, Darwin reconnaît que le retour *entier* par atavisme ne s'est jamais manifesté à la suite du croisement *entre espèces;* mais, s'appuyant sur un certain nombre de faits observés *chez les races* et concluant de celles-ci aux premières, il admet des *atavismes partiels.* Prenant le genre cheval pour exemple, il explique par son hypothèse d'une origine commune et par cette espèce d'atavisme les zébrures légères qui se montrent parfois chez l'âne, les lignes dorsales de quelques chevaux, etc.

(3) *Pre-historic Times.*

(4) *The origin of human races and the antiquities of man deduced from the theory of natural selection.* (*The Anthropological Review,* may 1864.) — L'éminent émule de Darwin pense que l'homme a vécu sur les terrains éocènes ou miocènes, et que la sélection agissait sur lui à peu près uniquement de manière à perfectionner le cerveau, tandis qu'elle modifiait les formes générales des animaux. Il explique ainsi comment les plus anciens crânes humains rencontrés jusqu'à ce jour ressemblent si fort aux crânes actuels, tandis que les faunes sont fort différentes.

instincts généreux ont cependant entraîné, ce me semble, au-delà de sa propre pensée, déclare à deux reprises qu'entre l'homme et le singe il y a un abîme encore impossible à combler (1). En un mot, tous ces hommes de savoir sérieux ont fort bien compris, même au milieu des polémiques ardentes que soutenaient quelques-uns d'entre eux, que l'origine simienne de l'homme, inacceptable à tous les points de vue, est surtout inconciliable avec la théorie de Darwin.

Comment donc a pris naissance cette croyance populaire que Darwin faisait de l'homme le petit-fils du singe? Comment des hommes fort instruits d'ailleurs et même quelques vrais savans se sont-ils laissés aller un instant à soutenir une hypothèse en contradiction flagrante avec la doctrine dont ils se proclamaient les disciples? C'est qu'encore une fois le dogmatisme et l'anti-dogmatisme ont pris pour prétexte de leur lutte une question essentiellement scientifique qu'ils n'avaient pas étudiée, et se sont heurtés sur un terrain qui leur était également mal connu. C'est à Oxford, dans une session de l'*Association britannique*, que la querelle commença. Le lord-évêque de cette ville attaqua les idées de Darwin avec des armes qui paraissent lui être familières, et le premier il crut pouvoir dire que la théorie de la sélection naturelle avait pour conséquence de nous faire descendre de quelqu'un des singes vivans. Les sarcasmes de sa seigneurie blessèrent l'amitié dévouée de Huxley, qui, prenant la défense « du lion malade, » ramassa le gant jeté avec une imprudente étourderie. « Si j'avais à choisir, répondit-il, j'aimerais mieux être le fils d'un humble singe que celui d'un homme dont le savoir et l'éloquence sont employés à railler ceux qui usent leur vie dans la recherche de la vérité. » Plus tard, Vogt devait aller plus loin et déclarer « qu'il vaut mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. »

Il n'est pas surprenant que bien des gens aient mal compris une question ainsi posée dès le début, et se soient crus obligés de condamner ou d'acclamer Darwin sur parole. Ils s'imaginaient défendre leurs croyances religieuses ou philosophiques. En réalité, le savant anglais n'avait pas même abordé la question des origines humaines. A peine trouve-t-on dans ses écrits deux ou trois allusions très indirectes et faites en passant à la possibilité d'appliquer ses idées générales à ce problème spécial. Si jamais il le traite avec quelque détail et en sortant du vague que ne permettrait pas un semblable sujet, on peut compter sur un travail curieux où abonderont les preuves d'un savoir immense et d'un esprit des plus pénétrans;

(1) *De la place de l'homme dans la nature*, préface de l'édition française et chap. II.

mais on peut aussi être certain que le maître échouera comme ses disciples, que pour Darwin comme pour Vogt, et par les mêmes raisons, tout cet effort étayé des plus ingénieuses hypothèses n'aboutira qu'à l'inconnu.

L'inconnu! voilà, il faut bien le reconnaître, le désert sans lumières où s'égare la science quand elle entreprend de pousser jusqu'aux questions d'origine ses études sur les êtres vivans; à cela, il n'y a rien d'étrange. Il en est des œuvres de la nature comme des nôtres. Chez nous, les propriétés des objets produits et les procédés de production sont choses parfaitement distinctes. Il y a là deux ordres de faits entièrement différens, et il est impossible de juger de l'un par l'autre. S'il n'a visité les hauts-fourneaux et les ateliers, l'homme le plus instruit et le plus perspicace, mais étranger à l'industrie, ne devinera jamais comment on tire le fer d'une sorte de pierre, et comment ce fer, transformé en acier, devient plus tard un ressort de montre ou une aiguille. Pourtant il connaît ces objets bien mieux que le naturaliste ne connaît la plus humble plante ou le dernier des zoophytes. Voilà où nous en sommes quand il s'agit des organismes vivans. Nous les étudions tout faits; nous n'avons pu pénétrer encore dans l'atelier d'où ils sortent; nous ne pouvons donc rien dire sur les procédés de formation.

Tel est le dernier mot de cette longue étude. Ce n'est pas sans regret que je l'écris. Je ne serais pas de mon temps, si je ne comprenais et ne partageais la curiosité anxieuse avec laquelle tant d'intelligences élevées ou vulgaires interrogent aujourd'hui la création au nom de la science sur les secrets de son origine et de sa fin. Avouer que le savoir humain ne peut pas même encore aborder ces problèmes m'est aussi pénible qu'à tout autre. Pourtant une pensée adoucit ce qu'a d'amer ce sentiment d'impuissance. Nous frayons, j'aime à le croire, la route à de plus heureux, et préparons peut-être la solution lointaine de ces questions insondables pour nous. Tout humble qu'elle paraît à certains esprits, cette tâche a bien sa grandeur et ses charmes. C'est celle que nos pères ont accomplie pour nous, accomplissons-la pour nos fils; mais, si nous voulons leur laisser un véritable héritage, ne rêvons pas ce qui peut être, cherchons ce qui est.

A. DE QUATREFAGES.

UNE

RÉVOLUTION AU JAPON

LA CHUTE DU GOUVERNEMENT DU TAÏCOUN ET LES DAÏMIOS.

Le Japon, il y a quelques années, restait le dernier pays de l'extrême Orient encore inexploré. Ses côtes semées d'écueils, dangereuses en toute saison, éloignaient les navires. Quand un bâtiment de guerre s'aventurait à venir mouiller sur une de ses rades, une flottille d'embarcations armées l'entourait sur-le-champ comme d'un cordon sanitaire, les canons des batteries étaient braqués sur lui, et des officiers venaient à bord notifier les décrets impériaux qui depuis deux siècles fermaient le pays aux étrangers. Supplié de ne pas enfreindre ces ordres, et menacé, s'il les violait, d'un conflit immédiat, le capitaine s'éloignait à regret de cette terre mystérieuse. Seuls, sur un coin de l'extrémité sud du Japon, quelques Hollandais étaient parqués et gardés à vue sur l'îlot de Décima. Le commerce qu'il leur était permis de faire était restreint à un petit nombre de marchandises que deux navires leur apportaient chaque année à époque fixe. De temps à autre, les chefs de la factorerie, conduits à Yeddo sous bonne escorte et dans un palanquin, avaient pu traverser ainsi les provinces centrales du Japon. Leurs récits incomplets, les relations des pères portugais au xve siècle, entachées de l'exagération commune aux voyageurs de cette époque et écrites à un point de vue particulier, tels étaient les seuls documens qu'on possédât sur l'intérieur de cette région. La contrée néanmoins était trop riche et trop populeuse pour se maintenir indéfiniment dans cet état d'isolement absolu. L'expansion de la race

européenne ne devait pas s'arrêter devant cette barrière. Les Américains en 1853, les autres nations maritimes en 1858, vinrent demander et obtinrent sans coup férir l'ouverture du Japon. La crainte inspirée par les forces militaires qui eussent pu appuyer au besoin les demandes de nos diplomates, peut-être même le désir que ressentaient les Japonais de se mettre en communication avec le reste du monde, inspirèrent aux ministres du taïcoun cette sage conduite.

Les rapports avec la cour de Yeddo cependant ne tardèrent point à se compliquer d'incidens imprévus, conséquence des luttes intestines dont notre arrivée avait donné le signal. Une mesure aussi radicale que l'introduction des Européens dans le royaume y jeta la perturbation et fit éclater la guerre civile. A plusieurs reprises, on put craindre qu'il ne devînt nécessaire d'y envoyer des expéditions semblables à celles qui avaient été conduites en Chine. L'effervescence toutefois parut se calmer. Écrivant à cette époque l'historique des relations des étrangers avec le Japon depuis les traités (1), nous pensions que la crise était à peu près passée. Telle était encore notre conviction lorsqu'au commencement de 1868 nous parvint l'avis qu'une révolution avait renversé l'autorité taïcounale, avec laquelle les traités avaient été signés. Cette révolution paraissait remettre tout en question. Un mois plus tard, la nouvelle d'attentats dont avaient été victimes divers étrangers, entre autres l'équipage de l'embarcation d'un de nos vaisseaux de guerre, venait confirmer ces craintes. On s'en émut en France, et plusieurs navires en station dans les mers voisines reçurent l'ordre de rallier le Japon pour veiller à la sécurité de nos nationaux.

C'est dans ces conditions que nous fûmes appelé à retourner au Japon. Lorsque nous y arrivâmes en juillet 1868, les tristes incidens que nous avons mentionnés avaient été suivis de toutes les réparations désirables, et tout danger de collision semblait évanoui. Nous eûmes alors le loisir d'étudier les circonstances et les faits de cette révolution, dont les phases continuaient encore à se dérouler sous nos yeux, et de coordonner sur l'organisation intérieure du pays les notions que trois années d'une fréquentation intime avec les habitans avaient permis à quelques-uns de nos compatriotes d'acquérir. C'est la série de ces faits et l'ensemble plus complet aujourd'hui de ces notions que nous présentons dans ce travail.

I.

Lorsque les Européens abordèrent, vers le milieu du XVIe siècle, à la pointe sud du Japon, la souveraineté nominale appartenait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 octobre 1865.

un personnage portant le titre d'empereur, le *daïri* ou *mikado*. Le mikado régnant descendait, par une généalogie bien constatée de plus de vingt siècles, des princes qui avaient conquis le pays sur les races primitives; mais il y avait déjà longtemps que l'autorité effective était passée en d'autres mains. Les parens, les fils des daïris, placés à la tête de l'administration des provinces, s'affranchissant peu à peu du pouvoir central, avaient rendu héréditaires dans leurs familles des gouvernemens transformés en possessions territoriales. Ils eurent des armées, bâtirent des forteresses, et, tout en se déclarant les humbles sujets du mikado, descendant des dieux, se livrèrent entre eux ou contre ses lieutenans à des guerres sans fin. Les dix-huit grands *daïmios*, désignés par la qualification de *koksis*, que l'on compte aujourd'hui au Japon sont les descendans directs de ces princes; leur généalogie les classe en cinq groupes issus de mikados qui ont régné dans une antiquité plus ou moins reculée. Pour faire rentrer dans l'obéissance les daïmios insoumis, les mikados entretinrent des armées, à la tête desquelles ils placèrent des généraux de leur choix. Ces généraux ne tardèrent point à diriger les intrigues de la cour de Kioto (1), portèrent leurs familles et leurs partisans aux plus hauts emplois, et se disputèrent avec acharnement la prééminence les armes à la main. C'est ainsi qu'au commencement du XIIe siècle, deux familles puissantes, les Guéngi et les Héké, ensanglantaient le Japon de leurs rivalités. Estomo, le chef des Guéngi, fut vaincu; sa femme et son fils Yoritomo, faits prisonniers, furent bannis dans la province d'Idsou. C'était alors la dernière qui du côté de l'est fût divisée en territoires et réellement peuplée. Le jeune Guéngi, dès l'âge de quatorze ans, reprit les armes, et une série de guerres heureuses le rendit maître du pouvoir et en quelque sorte souverain de fait : c'est le héros légendaire du Japon. Yoritomo voulut transmettre à ses descendans la grande situation qu'il avait conquise. Il se proclama *shiogoun*, c'est-à-dire chargé, au nom du mikado, des affaires de l'empire. Il établit sa capitale et une cour brillante à Kamakoura. Dans une vallée à quelques lieues de Yokohama, sur le golfe d'Idsou, l'on voit aujourd'hui encore de grands temples bien entretenus, seuls vestiges conservés de cette ancienne capitale. Trois fils de Yoritomo régnèrent à Kamakoura. A la mort du troisième, assassiné dans son palais, les dissensions recommencèrent jusqu'à l'élévation du shiogoun Asikaga. Treize princes de la famille de ce dernier lui succédèrent sans interruption. Les shiogouns, qui guerroyaient depuis quatre cents ans pour faire reconnaître leur suprématie sur tout le Japon, n'y étaient point parvenus encore, et la guerre civile venait de se rallu-

(1) Kioto (littéralement capitale) ou Miako, nom de la ville où résident les mikados.

mer avec une nouvelle fureur lorsque arrivèrent les premiers Européens, aventuriers, commerçans, missionnaires, parmi lesquels dominaient les nationalités portugaise, espagnole et hollandaise. Leurs progrès, favorisés peut-être par ces troubles, furent rapides. Ils avaient fondé leurs principaux établissemens dans l'île Kiousiou et à l'extrémité orientale de Nipon. Les daïmios de ces provinces, les princes de Hizen, de Boungo, de Satzouma, les accueillirent avec faveur. On sait quel fut tout d'abord l'état florissant de ces comptoirs, et avec quelle promptitude se développa l'église chrétienne du Japon, fondée par l'apôtre François-Xavier. Sur ces entrefaites, en 1590, la dignité de shiogoun échut à un homme de génie, Taïko-sama. C'est à partir de ce prince que les shiogouns, dont le pouvoir fut définitivement affermi par ses victoires, ont pris le nom de taïcouns. Né de pauvres paysans et réduit dans sa jeunesse à exercer les emplois les plus humbles, Taïko-sama s'était fait soldat et s'était élevé par une série d'actions d'éclat et d'éminens services au rang de général d'armée. Trois grands faits caractérisent son règne, la soumission des princes, les guerres sur le continent, en Corée, et la proscription en masse des chrétiens, soit japonais, soit étrangers. Un pouvoir central assez fort pour contenir l'ambition des princes, l'isolement absolu d'un pays capable de se suffire, tels étaient les fondemens qu'il entendait donner à la prospérité de ses états. Quant aux mikados, confinés dans leur résidence de Miako, entourés de vénération comme descendans des dieux, mais sans armées ni revenus, ils n'eurent plus désormais qu'à sanctionner les décrets rendus en leur nom, et à conférer autour d'eux des dignités purement honorifiques.

Le successeur de Taïko-sama, mort en 1599, aurait dû être son fils Hidé-yori; mais son confident Iye-yas, qu'il avait désigné pour être le tuteur du jeune prince, leva l'étendard de la révolte, et parvint à se faire reconnaître shiogoun après la victoire décisive de Sékihara (1603). Iye-yas, à la mémoire duquel on rend un culte sous le nom de Gonguensama, continua les travaux de Taïko-sama, et établit sur des bases inébranlables le système qui a régi le Japon jusqu'à nos jours. Les taïcouns qui se sont succédé sur le trône de Yeddo appartiennent tous à sa famille. L'avénement du chef de cette dynastie fut moins illégitime qu'on pourrait le croire tout d'abord. Iye-yas se rattachait par ses ancêtres aux Guéngi et à l'un des cinq groupes de daïmios koksis descendus des premiers mikados; Hidé-yori au contraire était le fils d'un homme de naissance obscure. En tout cas, lorsque Iye-yas mourut, il était réellement reconnu dans tout le Japon comme lieutenant du mikado et chargé des affaires générales du pays. Il y a quelques années, frappés de la faiblesse d'un pouvoir arrivé à son déclin, quelques esprits se sont

demandé si les nations étrangères n'avaient pas fait fausse route lorsqu'elles avaient traité avec le taïcoun. En allant frapper à la porte de Yeddo, les négociateurs étrangers ne s'étaient pas trompés. S'il y a eu des erreurs commises, c'est lorsqu'il s'est agi de se rendre compte des rouages intérieurs de ce gouvernement, d'apprécier les conditions dans lesquelles s'exerçait l'autorité taïcounale. Nous allons tâcher d'élucider ces questions, qui ont donné lieu récemment à tant de controverses.

Gonguensama et ses prédécesseurs avaient conquis les armes à la main une partie des territoires des grands daïmios. Sur ces terres, Gonguensama établit une noblesse nouvelle, choisie parmi ses principaux compagnons d'armes, les daïmios *gonfoudaïs*, dont on compte aujourd'hui près de cent cinquante familles. Ces daïmios, à la tête de leurs clans, devaient pourvoir à tour de rôle, sur les ordres de leur suzerain le taïcoun, aux différens services militaires de la paix, et marcher avec lui en temps de guerre. En outre un domaine impérial, comprenant les provinces du Quanto autour de Yeddo, la nouvelle capitale, et différentes villes importantes, Osaka, Kioto, Simoda, Nagasaki, Hakodadé, forma l'apanage de la famille taïcounale. Sur ces terres, dont le revenu était d'environ 8 millions de *kokous* de riz (400 millions de francs), furent établis avec leurs familles près de quatre-vingt mille *hattamottos* ou petits nobles, sorte de milice devant en personne le service militaire au taïcoun et constituant sa force armée. Des conseils de daïmios, le *gorodjo*, le *wakadouchiori*, recrutés dans les familles taïcounales ou des gonfoudaïs, dirigèrent les affaires. Les provinces, les forteresses, les villes du taïcoun, furent administrées par des fonctionnaires, les *bounios*, assistés de nombreux employés ou *yacounines* de toutes classes.

Vis-à-vis du pouvoir taïcounal ainsi appuyé, quelle était la situation des grands daïmios? Encore puissans et redoutés malgré leur abaissement, ils eurent l'entière possession des provinces qu'ils avaient conservées. Ils gardèrent leurs armées, leurs châteaux, et gouvernèrent par l'intermédiaire de *karos*, premiers fonctionnaires ayant les attributions les plus multiples (1). Ne reconnaissant de supérieur proprement dit que le mikado, élevé au-dessus de tous par son origine sacrée, ils durent néanmoins s'incliner devant l'autorité du taïcoun, seul chargé de régler leurs contestations mutuelles, de diriger les affaires générales de l'empire et les relations

(1) Il est essentiel, pour compléter cet exposé, de mentionner les daïmios *tosammas*, fils puînés des grands daïmios, et dont les domaines, enclavés dans ceux des koksis ont été à diverses époques constitués en majorats. Ils sont également à peu près indépendans.

extérieures. Des châteaux occupés par les forces du taïcoun ou en son nom par les daïmios gonfoudaïs furent bâtis sur divers points du pays. Il eut un délégué à la cour du mikado pour y observer les intrigues qui pourraient se nouer autour du représentant de l'autorité primitive; enfin les daïmios durent tous avoir à Yeddo, autour de sa résidence, un palais où habiterait à poste fixe au moins une partie de leurs familles, et ils durent à des époques périodiques venir du fond de leurs provinces y passer quelques mois et faire acte de présence et de bon vouloir. Le système que nous venons d'exposer répondait sans doute aux besoins de l'époque, et représentait la meilleure solution du problème de la paix publique, puisque, exemple presque unique dans l'histoire, il maintint la tranquillité intérieure pendant deux siècles et demi. Les successeurs d'Iye-yas n'eurent qu'à le perfectionner. Le code social et politique de cette époque se trouve à peu près réuni dans un ensemble de lois que l'on désigne sous le nom de lois de Gonguensama, mélange de prescriptions de toute espèce concernant la vie publique et privée des Japonais de toutes classes.

Pendant cette longue période où le Japon vécut isolé du reste du monde, ne donnant signe de vie que par ses relations avec les Hollandais de Décima, il ne paraît s'être produit aucun fait d'une importance capitale. Le seul point à étudier pour l'intelligence des événemens actuels est l'application du bizarre mode de succession au taïcounat institué par Iye-yas, mode qui ne se comprend bien que si l'on se rend compte de ce qu'est l'adoption au Japon, notamment dans la classe élevée. Une famille qui menace de s'éteindre adopte un enfant d'une autre famille; le nouveau-venu change de nom, n'a plus le droit de reconnaître publiquement ses anciens parens, et devient l'héritier des titres et des droits du père adoptif. Or un taïcoun, s'il n'a pas de fils, doit adopter son successeur. Gonguensama décida que les familles issues de trois de ses fils pourvoiraient à la succession au taïcounat, un taïcoun sans enfans mâles devant en adopter un parmi elles. Elles eurent un brillant apanage et le titre de *gosangké;* ce furent les Mito, les Kii-siou et les Owari. L'ensemble de ces trois familles est généralement désigné sous le nom de famille de Tokoungawa (1). On comprend que dans les premiers temps ces familles, ayant entre elles des liens étroits, durent conserver l'entente nécessitée par l'intérêt commun en face de la récente et incomplète soumission des koksis. Toutefois

(1) Gonguensama créa en outre en faveur des familles de huit autres de ses enfans huit fiefs importans dont ils devinrent possesseurs héréditaires, sans toutefois pouvoir aspirer au taïcounat. On les désigne sous le nom de *gonkammongké,* mot qui exprime l'idée d'un partage égal de biens entre les enfans d'une même famille.

des rivalités intestines encore mal connues, et qui se sont principalement développées dans ces dernières années, se produisirent bientôt. La règle de succession fut d'ailleurs modifiée par Yoshimouné, septième taïcoun et auparavant cinquième prince des gosangkés de Kii-siou, élu en 1715. Il se proposait de donner à sa descendance directe plus de chances de conserver le taïcounat. Il institua ses trois fils chefs de trois familles qui prirent le titre de *gosangkio*, celles de Taïasou, de Shi-midzou et de Stotsbachi, et leurs enfans purent concourir pour l'adoption taïcounale, à côté des autres Kii-siou, des Mito et des Owari. Ce mode de succession est encore en vigueur, et il y a quelques mois, à la retraite définitive du dernier taïcoun, un jeune enfant de la famille de Taïasou vient d'être élu.

En raison du mystère dont les Japonais entourent les moindres actes de leur vie publique ou privée, en raison surtout de l'idée imparfaite que nous avons encore de leur manière de voir, différente en bien des cas et parfois inverse de la nôtre, il est difficile de suivre le fil des intrigues et des rivalités qui ont coïncidé avec un événement majeur, l'introduction des étrangers dans le pays. On y voit dominer cependant une personnalité, celle du vieux prince de Mito, Nari-akira, homme ambitieux et énergique. Désireux de voir le taïcounat rentrer dans sa famille directe, éloignée du trône depuis longtemps, le prince de Mito voulut augmenter les chances d'élection de sa descendance en faisant adopter en 1847 un de ses fils cadets comme héritier de la principauté de Stotsbachi. Le chef de cette dernière famille, Shioumarou-Stotsbachi, un des gosangkios, n'avait pas d'enfant. De cette façon, deux des fils du prince de Mito, son fils aîné, héritier de la principauté de Mito, et le fils adoptif des Stotsbachi, héritier de leur apanage, devenaient chefs de familles taïcounales. Ce dernier, alors âgé de onze ans, promettait déjà d'être un homme de valeur. C'est à lui que son père préparait les voies vers le pouvoir suprême, et ce jeune homme était en effet taïcoun lorsqu'a éclaté la dernière révolution.

Au moment où nous sommes pourtant, c'étaient là, semblait-il, des plans à longue échéance, car le taïcoun régnant, Iye-motchi, de la maison des Kii-siou, avait un fils, Iye-sada, qui, d'après la loi naturelle de succession, devait occuper après lui le trône taïcounal. Il est vrai qu'Iye-sada était fils unique, et qu'en 1853, à la mort de son père, ce n'était qu'un enfant. Mito ne désespéra pas de le supplanter. Ses menées échouèrent, grâce à la fermeté habile d'un homme qui a joué un rôle important dans l'histoire de nos rapports avec la cour de Yeddo. Cet homme se nommait Ikammo-no-kami. Après avoir fait proclamer le jeune prince, il fut nommé par lui

gotaïro (1), et exerça en réalité le pouvoir souverain. Les étrangers venaient de paraître au Japon : le commodore américain Perry réclamait, à la tête d'une escadre mouillée dans la baie de Yeddo, l'ouverture du Japon aux commerçans et aux navires de son pays. Ikammo-no-kami, reconnaissant l'impuissance du gouvernement, crut impossible de retarder davantage l'introduction des étrangers, et, malgré l'opposition énergique que rencontrait cette mesure, il fit proclamer l'ouverture au commerce américain des ports de Simoda et d'Hakodadé. C'était rompre avec les traditions du pays et entrer en lutte avec une partie de la noblesse, qui, dominée par les conseils du prince de Mito, se montrait hostile à toute espèce de concessions. D'un caractère chevaleresque, fort considéré parmi les daïmios en raison de son âge, de son rang, de son intelligence, le prince de Mito saisit avec empressement l'arme que venait de lui fournir le gouvernement de Yeddo, et, fort de son ascendant sur l'aristocratie japonaise, il attaqua résolûment le pouvoir du taïcoun. En minant de sa propre main le trône qu'il voulait assurer à son fils, il poursuivait une politique qui doit à bon droit nous paraître étrange; mais l'homme qui s'efforçait ainsi d'amoindrir le pouvoir, objet de ses convoitises, se flattait de lui rendre plus tard, et à son profit, toute l'influence qu'il travaillait alors à lui ravir.

En 1858, Iye-sada mourut sans descendans directs au moment où ses ministres, intimidés par les succès de nos armes dans le nord de la Chine, venaient de signer avec la France et l'Angleterre un traité dont les clauses étaient arrachées plus que consenties. Le taïcoun avait-il le pouvoir d'abroger de sa propre autorité la loi fondamentale de l'empire, les décrets de Gonguensama? En agissant de la sorte, avait-il pour unique but de s'assurer le monopole du commerce avec l'étranger? D'un autre côté, les daïmios, n'ayant point à intervenir dans les affaires extérieures et d'intérêt général, confiées exclusivement au taïcoun, auraient-ils pu recevoir les étrangers chez eux? La solution de ces questions présente un moindre intérêt, aujourd'hui que les étrangers sont définitivement établis au Japon et qu'ils y pénètrent de toutes parts. Toutefois il suffit de les poser pour montrer combien les nouveaux traités compliquaient la situation intérieure, déjà si tendue, de ce singulier pays.

Entre le prince de Mito et Ikammo-no-kami, la lutte devint plus implacable que jamais. En dépit de ses efforts, le premier vit monter sur le trône de Yeddo un prince de la famille de Kii. Réduit à vivre loin de la cour, il semblait oublier la nouvelle injure faite à son nom, tandis qu'il préparait contre son ennemi une vengeance

(1) Dignité analogue à celle de premier ministre, et qui n'a existé à Yeddo que par intervalles.

terrible. Le 24 mars 1860, ses partisans surprennent et assassinent Ikammo-no-kami dans les rues de Yeddo. Quoique rien ne trahisse l'intervention directe du prince, que l'histoire japonaise offre d'autres exemples de serviteurs zélés se faisant *lonines* (1) pour commettre un crime dont leur maître doit profiter, l'opinion publique n'en rejette pas moins sur Mito toute la responsabilité du meurtre. Ce drame clôt dignement la carrière du vieux prince. A partir de ce moment, son fils Stotsbachi est seul en scène; nous le retrouvons mêlé à chaque incident politique du Japon, poursuivant sans relâche de sa haine le gouvernement de Yeddo.

II.

Les provinces méridionales du Japon, Kiousiou, Sikok et la pointe ouest de l'île Nipon, sont les plus riches et les plus peuplées de l'empire. Elles sont gouvernées par de puissans daïmios et éloignées des deux capitales. Elles ont dû à ces diverses causes de devenir le principal centre de résistance à l'autorité taïcounale. C'est là que les shiogouns firent leurs plus rudes guerres, et les descendans des vaincus conservèrent toujours l'espoir de recouvrer un jour leur indépendance. Il est à peu près certain aujourd'hui que les princes de Satzouma, de Nagato, et leurs voisins du sud songeaient presque tous depuis plus ou moins longtemps à mettre ce dessein à exécution, lorsque les incidens amenés par le séjour des étrangers au Japon vinrent leur donner l'occasion qu'ils appelaient. On devine l'appui que durent rencontrer chez ces princes les idées hostiles de Stotsbachi. Quoiqu'animés peut-être de vues différentes, tous ces seigneurs mirent en commun leurs efforts pour arriver au renversement d'un pouvoir qui, grâce aux relations entretenues avec les Européens, devenait chaque jour plus envahissant. Toute question de personne écartée d'ailleurs, à ne considérer que l'esprit de la constitution japonaise, les princes pouvaient abriter leurs griefs sous le manteau du patriotisme. Autour du mikado, les descendans des anciens fonctionnaires impériaux, revêtus encore de leur titre de *kougués* (fonctionnaires civils), mais en réalité investis de simples charges sacerdotales, vivaient dans l'ignorance absolue des affaires publiques. Les cérémonies de la cour, de pacifiques études de peinture et de musique, remplissaient leur existence, bornée à l'enceinte de la ville impériale. Tel était le centre passif autour duquel, comme au temps des Guéngi et des Héké, s'agitaient les ambitions rivales. C'était au nom du mikado que le parti dominant

(1) *Lonine,* officier sans emploi ne relevant plus d'aucun maître, et dès lors libre de commettre toute action sous sa propre responsabilité. Voyez au sujet des lonines, dans la *Revue* du 1er et du 15 février 1868, les études de M. J. Layrle sur *le Japon en 1867*.

à Kioto faisait rendre ses décrets, donnant ainsi les apparences de la légitimité à des actes dont malheureusement le bien du pays était le moindre mobile.

Le gouvernement de Yeddo, contraint par la pression des événemens d'accorder aux étrangers des droits qu'il avait à peine eu le temps de discuter, ne se dissimulait pas les périls qui menaçaient sa stabilité. Il temporisait, et, ne se sentant point assez fort pour imposer au pays les traités de 1858, consacrait toute la subtilité du caractère oriental à restreindre la portée des engagemens qu'il avait pris. Les étrangers lui reprochaient son manque de franchise, mais ne pouvaient le rendre responsable des meurtres qui avaient ensanglanté les rues de Yeddo et de Yokohama. Si quelques-unes des victimes étaient tombées sous le sabre de fanatiques, comme il s'en rencontre en tous pays dans les périodes d'agitation et de transformation sociales, la plupart des assassinats avaient été, à n'en pas douter, payés par les princes, qui voulaient ainsi prouver la faiblesse du gouvernement de Yeddo en le jetant au milieu des complications les plus graves.

Le séjour du taïcoun à Kioto, où l'avaient appelé au commencement de 1863 les ordres du mikado, n'amena aucun résultat définitif; le taïcoun avait exposé à la cour les difficultés devant lesquelles il s'était trouvé, — la puissance des étrangers appuyant leurs prétentions de la présence de leurs flottes, les menées hostiles de certains daïmios. Il était, avait-il dit, impossible de songer à fermer de nouveau le Japon. C'était rendre la guerre inévitable, et le pays n'était pas prêt. Ces aveux du taïcoun ne pouvaient qu'accélérer l'exécution du plan arrêté par ses ennemis de créer à tout prix un conflit avec les puissances européennes. Le décret d'expulsion des étrangers, préparé depuis longtemps, reçut enfin la sanction du mikado, et ce fut Stotsbachi, nommé pour la circonstance vice-taïcoun, qui se chargea d'en surveiller l'exécution. Le taïcoun en effet, forcé de donner son assentiment à une mesure qu'il désapprouvait, s'était hâté d'informer les ministres européens de la violence qu'il subissait. En même temps et sur la proposition du prince d'Etsizen, gagné au parti de la résistance contre le pouvoir de Yeddo, le *gorodjo* portait la main sur l'édifice sacré de Iye-yas, encore intact au milieu de toutes ces discordes intérieures, et un décret que le taïcoun lui-même était contraint de sanctionner affranchissait les daïmios de l'obligation de paraître à la cour de Yeddo et d'y entretenir en permanence cette foule de serviteurs qui constituaient de réels otages entre les mains du taïcoun.

Le décret d'expulsion contre les étrangers n'était pas plus tôt lancé, que le prince de Nagato, un des principaux instigateurs du nouveau programme, en acceptait résolûment les conséquences.

Les batteries de Simonoseki ouvraient le feu sur les navires de guerre ou de commerce, sans distinction de nationalité, qui essayaient de franchir l'étroit canal reliant la mer de Chine à la mer intérieure du Japon. On sait de quelle façon, reconnaissant au bout de près d'un an l'impuissance du gouvernement du taïcoun à se faire obéir du prince rebelle, et recevant même l'aveu officiel de cette impuissance, les représentans étrangers décidèrent qu'il y avait lieu de rouvrir de force à la navigation le détroit de Simonoseki. L'opération fut conduite avec vigueur par les commandans des divisions navales, et les canons de Simonoseki furent remis entre leurs mains, après deux jours de combat, par les officiers du prince, qui s'engageait à payer un tribut et à détruire ses batteries. Moins heureuse en août 1863, l'escadre anglaise avait livré aux forts de la capitale du prince de Satzouma un sérieux combat dont l'issue avait été douteuse. Venu avec la mission d'appuyer la demande d'une indemnité pour l'assassinat de l'Anglais Richardson, l'amiral Kuper avait mis l'embargo sur les navires du prince, et ce fait avait été le signal de l'action. Quelques mois plus tard seulement, les envoyés de Satzouma vinrent à Yokohama remettre le montant de l'indemnité; ils témoignèrent du désir qu'ils auraient d'engager avec les étrangers, notamment avec les Anglais, des relations que les traités et la loi du Japon ne leur donnaient pas le droit d'établir.

Tandis que le désarmement des batteries de Simonoseki portait un coup funeste au prestige de sa cause, le prince de Nagato la compromettait lui-même gravement par une tentative audacieuse. Le matin du 20 août 1864, un corps de troupes rassemblé secrètement par ses ordres se présenta aux portes du palais impérial, et tenta de s'en emparer de vive force. Des soldats de Satzouma et du prince d'Aïdzou, de garde à Kioto, accoururent à temps pour repousser cette audacieuse agression, qui avait des complices dans le palais; il s'ensuivit un violent combat où la ville de Kioto fut en partie brûlée. Un décret du mikado déclara Nagato rebelle pour le cas où il ne se justifierait pas avant un délai de quelques jours. Le taïcoun, chargé de l'exécution du décret, fit détruire et raser entièrement le palais du prince à Yeddo. Nagato replia ses troupes sur sa province sans faire acte de soumission. En vertu de la constitution de Gonguensama, les daïmios furent invités à se ranger sous le commandement du taïcoun pour châtier cette révolte. La situation semblait prendre un aspect favorable aux intérêts des Européens. On espérait généralement que l'ambitieux prince de Nagato allait être mis à la raison par les forces de l'empire rassemblées contre lui, et que les autres daïmios, ennemis du pouvoir taïcounal, mais instruits par cet exemple, accepteraient l'ordre de choses existant. Le commerce, après avoir atteint l'importance qu'il a conservée nor-

malement pendant ces dernières années, venait de s'ouvrir une voie nouvelle. L'exportation des œufs de vers à soie, mesure d'un intérêt majeur pour l'industrie séricicole du midi de l'Europe, avait été demandée au gouvernement de Yeddo et obtenue au lendemain de l'expédition de Simonoseki. Les relations avec les fonctionnaires du taïcoun étaient empreintes de plus de confiance que par le passé. Le gouvernement de Yeddo était arrivé à reprendre un certain ascendant, à faire accepter, par exemple, la présence des étrangers, que personne ne remettait plus en question. La bonne entente des représentans européens à cette époque avait contribué à ce résultat. Une étroite communauté d'action avait été pour eux la suite naturelle des dangers qu'on venait de traverser.

Nos diplomates avaient pu constater néanmoins au milieu de ces conflits que les susceptibilités des daïmios, la constitution et l'esprit même de la nation japonaise assignaient des bornes à la toute-puissance taïcounale. Ils durent songer à mettre la légalité des traités hors de toute contestation en réclamant la ratification du mikado. En novembre 1865, les ministres étrangers se rendirent à Osaka sur des navires de guerre, et demandèrent à la cour de Kioto d'une part la sanction, de l'autre la complète exécution des traités de 1858. Le premier point fut obtenu, et l'on eut entre les mains des lettres patentes revêtues du cachet impérial. Quant au second, l'on dut renoncer à voir les ports d'Osaka, Hiogo et Neegata ouverts avant le 1er janvier 1868, date à laquelle avaient consenti, lors de l'ambassade japonaise de 1862, les gouvernemens européens. Les conférences avaient eu lieu à Hiogo avec des ministres du taïcoun. C'est à Osaka que devaient se traiter désormais les affaires : le taïcoun lui-même s'y trouvait. Quelque temps auparavant, il était parti de Yeddo, à la tête de sa garde, par la route du Tokaïdo. Les résidens de Yokohama, admis à voir passer le cortége à Kanakawa, à une demi-lieue de la ville, avaient vu défiler quelques milliers d'hommes en costumes de guerre, et au milieu d'eux on leur avait montré un jeune cavalier vêtu de blanc, à la figure pâle et à l'air débile. C'était ce souverain mystérieux que, disait-on, aucun étranger, y compris les ministres, n'avait été admis à voir jusqu'alors. Il allait prendre le commandement de l'armée qui opérait sans succès depuis plusieurs mois contre le prince rebelle de Nagato.

On sait que la puissance militaire des taïcouns, organisée par Iyeyas, reposait principalement sur le service personnel des hattamottos et sur les contingens que les daïmios gonfoudaïs devaient en tout temps mettre à sa disposition pour la défense du pays. Ces derniers, plus ou moins disposés à donner un appui actif au pouvoir auquel ils étaient liés par leur origine, n'avaient guère, dans

les loisirs d'une longue paix, développé ni même entretenu leurs moyens d'action. Quant aux hattamottos, ils n'étaient pas davantage en état de fournir au taïcoun une armée sérieuse. Ils avaient toutefois, dans ces dernières années, fait des sacrifices et versé sur leurs revenus, provenant d'ailleurs des domaines taïcounaux, de grosses sommes d'argent. Un certain nombre de bataillons avaient été équipés et plus ou moins bien formés à l'européenne. Nous avions vu en 1865 ces troupes manœuvrer tant bien que mal, armées de canons et de fusils que le gouvernement de Yeddo avait achetés en grand nombre; ce semblant d'organisation fait à la hâte et auquel il manquait avant tout des chefs capables et instruits, était au fond plus nuisible qu'utile pour combattre des gens aguerris, déterminés et conduits avec ensemble. C'est ce qui explique le résultat de cette guerre, toujours contraire aux armes du taïcoun. Dans les premiers mois de l'année 1866, deux corps d'armée marchèrent d'Osaka sur les deux provinces de Nagato et de Soo-wo, appartenant au prince rebelle, contiguës l'une à l'autre à l'extrémité occidentale de l'île Nipon. Les hattamottos furent concentrés à Chirosima, dans la province limitrophe d'Aki, pour pénétrer dans Soo-wo; ils étaient commandés par Takenaka-tango-no-kami, homme sans aucune instruction ni expérience militaires. En même temps, les contingens des daïmios gonfoudaïs s'avançaient sur Nagato le long de la côte nord de Nipon. Ces daïmios, se jalousant entre eux, opéraient sans ardeur et isolément avec leurs troupes. Une troisième attaque, sous forme de débarquement, fut opérée sur une île du littoral de Soo-wo, en face de la position fortifiée d'Iwakouni. Les troupes taïcounales furent partout repoussées avec d'assez grandes pertes, et elles ne purent en fin de compte pénétrer dans ces contrées montagneuses. Bien plus, le daïmio gonfoudaï de Kokoura, dont les terres font vis-à-vis à celles de Nagato sur la côte sud du détroit de Simonoseki, vit une partie de son territoire envahie par les troupes de Nagato, qui le détiennent encore à l'heure qu'il est. La guerre se continuait mollement sur les frontières, lorsqu'en septembre 1866 on apprit la mort du taïcoun à Osaka. Les hostilités cessèrent aussitôt, et les troupes restèrent des deux côtés en observation. Bientôt après, on sut à Yokohama que le tokoungawa Stotsbachi, alors à Osaka, venait d'être nommé taïcoun.

III.

Stotsbachi, au moment où il fut élevé au taïcounat, était âgé d'environ trente-cinq ans. Il avait déjà pris, on l'a vu, une part active aux affaires politiques. En 1863, il avait été envoyé de Kioto à Yeddo en qualité de vice-taïcoun. Ami personnel du mikado,

il avait à sa cour une position solide. Esprit élevé et conciliant, en relation avec les grands daïmios, ceux du sud entre autres, il discutait avec eux sur l'opportunité de changer les rouages du gouvernement intérieur et de concentrer entre les mains du mikado, ou du moins autour de lui, l'autorité exécutive. Cette réforme lui semblait propre à rallier sous un même drapeau les dissidens et ceux prêts à le devenir. A de pareils discours, présentés avec habileté, modération et un désir du bien public évident, personne ne trouvait à redire. Sur ces entrefaites, Iye-motchi venant à mourir, il n'y eut qu'une seule voix pour désigner Stotsbachi comme son successeur. Le prince refusa tout d'abord : il n'ignorait pas que de nombreuses difficultés, des oppositions systématiques et les graves embarras du moment allaient rendre la tâche fort pénible. Il fit donc ses conditions : il pourrait résigner le pouvoir dès que le vœu général du pays paraîtrait le lui demander; il exigeait la reconnaissance absolue des droits conférés aux étrangers par les traités; il aurait seul mission de s'aboucher avec eux et en général de diriger les relations extérieures. La cour de Kioto, disposée en sa faveur, accepta ces propositions. Stotsbachi fut élu taïcoun. Aussitôt nommé, il fit savoir qu'abandonnant la politique d'isolement et de mystère de ses prédécesseurs il allait désormais traiter directement avec les ministres étrangers les affaires extérieures et les admettre auprès de sa personne. En vain les daïmios, restés secrètement hostiles à sa cause, le pressèrent-ils de régler cette question de Nagato, qui restait en suspens depuis des années : l'affaire n'avait pas de solution possible à cette époque, par suite de l'obstination du prince rebelle et de l'impuissance militaire du gouvernement du taïcoun, que les événemens avaient trop bien démontrée. Stotsbachi évita le piége en déclarant qu'il croyait plus urgente la question des rapports avec les étrangers.

Les premiers mois de l'administration du nouveau taïcoun, écoulés dans un calme apparent, furent signalés par la grande influence qu'acquit auprès de ce prince notre ministre plénipotentiaire au Japon, M. Léon Roches (1). D'une nature active et entreprenante, initié depuis de longues années au caractère des races orientales, il parvint à acquérir sur Stotsbachi et son entourage un grand ascendant et à devenir le conseiller de ce prince, qui entrait délibérément dans la voie du progrès. Au commencement de 1867, M. Roches se rendit à Osaka, où vint résider de son côté le taïcoun. Stotsbachi eut avec lui un entretien, lui exposa ses plans de ré-

(1) M. Roches, arrivé au Japon en mai 1864, avait soutenu de son influence et de ses conseils le gouvernement du taïcoun. D'accord avec le ministre d'Angleterre, sir Rutherford Alcock, et les autres représentans étrangers, il avait été l'un des plus zélés promoteurs de l'expédition de Simonoseki.

forme tant dans l'organisation intérieure que dans la politique extérieure du pays, et témoigna le désir de voir les représentans étrangers venir à Osaka pour s'occuper de l'ouverture définitive des derniers ports stipulés dans les traités. Il fallait avant tout procéder à l'organisation des finances, jusque-là très défectueuse, et à celle d'une armée permanente, force indispensable pour faire respecter l'autorité la mieux intentionnée vis-à-vis de daïmios placés à la tête d'une grande puissance militaire. Une mission d'officiers demandée au gouvernement français arriva au Japon en janvier 1867. Assistée d'un certain nombre de sous-officiers instructeurs, elle s'établit à Yokohama, puis à Yeddo, où elle se mit sérieusement à l'œuvre. La construction d'un petit arsenal maritime avait été commencée sous la direction d'ingénieurs français dans la baie de Yokoska, près de l'entrée du golfe de Yeddo; les travaux, arrêtés en 1865, furent repris et poussés avec activité. Un jeune frère de Stotsbachi, cadet comme lui de la famille de Mito, le prince Mimboutaiou (1), fut envoyé en France, où il devait, à l'exemple de nombreux Japonais de son âge résidant déjà dans divers pays d'Occident, s'initier aux sciences et aux affaires européennes. En mai 1867, les ministres étrangers se rendirent à Osaka. Le taïcoun y habitait, entouré d'un nombreux personnel, l'immense château que ses prédécesseurs ont bâti au centre de cette ville. Il les reçut dans l'intérieur de son palais, les fit assister à des manœuvres militaires, et suivit à son tour les parades des détachemens de troupes européennes amenés pour servir d'escorte. Après avoir notifié son intention de voir les derniers ports ouverts au 1er janvier 1868, il chargea ses ministres de discuter les conventions, qui furent arrêtées et signées le 17 mai 1867.

La ville d'Osaka, cité commerçante de 4 à 500,000 habitans, est située à 3 milles en amont de l'embouchure d'un grand cours d'eau, l'Odongawa, qui se jette au fond du golfe d'Osaka dans la mer intérieure. Sa principale richesse consiste dans les productions naturelles du pays. Les grands daïmios et propriétaires des provinces environnantes y font arriver les produits de leurs terres, hypothéqués en faveur des banquiers qui leur ont avancé des fonds; des adjudications publiques les font passer des *kourahiashkis*, ou magasins des daïmios, entre les mains des gros marchands de la cité, lesquels ont sur les banques un certain crédit jusqu'à placement d'une partie de ces produits. Il en résulte que la corporation des banquiers d'Osaka forme une société puissante sous l'action directe du gouvernement, qui surveille son administration

(1) C'est ce jeune prince que l'on a vu figurer, en 1867, dans la réunion des souverains amenés à Paris par l'exposition universelle. Il vient de rentrer au Japon, rappelé par le nouveau gouvernement.

ainsi que celle des autres corporations de marchands. Toutefois, comme elle est la source du crédit, elle échappe à l'arbitraire d'un pouvoir que les classes inférieures n'ont droit de contester en rien. La richesse et la vitalité de cette ville, qu'un grand mouvement de transports par terre et par mer relie aux provinces centrales du Japon, doivent en faire pour le commerce étranger un centre d'importation très sérieux. Les traités de 1858 accordaient aux Européens l'entrée de cette ville ainsi que le droit d'y résider sous la protection des pavillons de leurs consuls et d'y faire des affaires. Osaka n'est pourtant pas accessible aux bâtimens de commerce, auxquels le fleuve est interdit par la présence d'une barre dangereuse et même impraticable pour les grandes jonques (1); aussi les traités avaient-ils stipulé que la ville de Hiogo, située à 10 milles dans l'ouest du golfe et devant laquelle peuvent mouiller les plus grands navires, serait ouverte en même temps. La convention régla l'étendue et la situation de la concession étrangère à Osaka; quant à celle de Hiogo, elle fut établie à 1 mille de cette dernière, tout auprès de la petite ville de Kobé, dans la baie la plus favorable au mouillage. Les travaux d'installation et de construction des douanes durent commencer immédiatement. En ce qui concerne l'ouverture de Neegata, port de la province d'Etchigo sur la côte nord de Nipon, et enfin celle de Yeddo, dont le séjour devait être permis aux commerçans pour traiter avec les indigènes, il fut arrêté que, les travaux d'appropriation y étant plus considérables, ces deux dernières mesures seraient retardées; plus tard, en novembre, une convention les fixa au 1er avril 1868.

La situation continuait donc à présenter des apparences satisfaisantes, lorsque tout à coup, en novembre 1867, une nouvelle inattendue arrivait à Yokohama : Stotsbachi résignait le pouvoir taïcounal entre les mains du mikado, la cour de Kioto se refusait à accepter cette démission; mais quelques daïmios poussaient, disait-on, à des changemens qui équivalaient à une révolution. Les ministres n'étaient plus à Osaka, qu'avait également cessé d'habiter le taïcoun, pour se rendre à Kioto après les conférences de l'été. M. Roches avait eu cependant deux nouvelles et courtes entrevues avec lui depuis cette époque; le nouveau ministre d'Angleterre, sir Harry Parkes, et ses agens avaient entretenu d'autre part des relations plus ou moins secrètes avec le prince de Satzouma et les daïmios voisins. Ces démarches paraissaient se rapporter à un travail intérieur auquel les représentans européens ne restaient pas

(1) Cette barre reste inabordable pendant des journées entières lorsque le vent du sud soulève la mer contre le violent courant de sortie du fleuve. Il y arrive de fréquens accidens. En décembre 1867, l'amiral américain Bell s'y est noyé avec son aide-de-camp et la plupart des hommes qui montaient son embarcation.

étrangers. Quelques personnes bien informées de Yeddo avaient entendu parler dès le mois précédent de l'abdication de Stotsbachi en faveur du prince d'Owari. Par quelles circonstances un prince si vivement animé naguère du désir de relever son pays était-il arrivé à désespérer ainsi du succès de son œuvre?

Aussitôt après la signature de la convention de mai 1867, les daïmios de Satzouma et de Nagato, que l'on vit dès ce moment se ranger, avec quelques princes leurs voisins, sous le drapeau de l'opposition, avaient déclaré que l'ouverture des nouveaux ports devait être différée. Stotsbachi les écouta, plaida sa cause devant la cour de Kioto, et obtint l'approbation de ce qu'il avait fait; le *kwambakou* (1) lui était dévoué. Il résolut ensuite de remettre en vigueur les règlemens de Gonguensama pour tenir éloignés de la cour les daïmios et leurs agens, dont les menées compromettaient la paix publique; mais il était trop tard. Satzouma et Nagato, voyant que le moment d'agir était venu, arrivèrent subitement autour de Kioto à la tête de forces nombreuses. Ils répandirent des proclamations attaquant les actes de Stotsbachi, le déclarant rebelle aux lois de l'empire et réclamant qu'il remît l'autorité aux mains du mikado, seul souverain légitime du Japon. Stotsbachi avait-il été informé dès son avénement des dispositions réelles et des préparatifs des princes du sud? On sait combien les daïmios sont puissans et maîtres absolus dans leurs territoires. Le taïcoun ne pouvait surveiller leurs démarches qu'au moyen d'*ometskés* ou espions, officiers dévoués, chargés de ce rôle délicat et périlleux; l'un des ometskés de Stotsbachi avait été assassiné à Kioto dans le milieu de 1867. En tout cas, une fois éclairé sur leurs desseins et menacé par leurs forces liguées contre lui, qu'avait-il à opposer comme puissance matérielle et morale à une rébellion préparée depuis longtemps et conduite avec un certain ensemble?

Des personnes appelées à voir de près les hommes qui dirigeaient les affaires ont pu nous éclairer sur le désordre et la faiblesse du gouvernement. Les daïmios faisant partie du gorodjo et des autres conseils, les hauts fonctionnaires étaient pour la plupart divisés, à l'exemple des grandes familles de l'empire, par des haines et des rivalités personnelles. Aucun des membres du gorodjo n'était un homme de valeur. Quelques vice-ministres seuls, amis du taïcoun (2), cherchaient vainement à faire exécuter les ordres qu'il envoyait de Kioto. Quant à de l'argent, ce nerf indispensable de tout gouver-

(1) Premier dignitaire de la cour du mikado.

(2) Nous citerons, parmi ces serviteurs consciencieux et capables, Hassano-mimaaka-no-kami et Kawakatzou-bingo-no-kami, actuellement, ainsi que tous leurs collègues, éloignés des affaires.

nement, on n'en avait pas; on eût pu dire qu'on n'en avait jamais eu. Les revenus du domaine taïcounal, qui, dans la pensée de Gonguensama, devaient faire face aux charges de la chose publique, avaient été peu à peu absorbés par le développement des familles de hattamottos vivant sur ce domaine. Ces hattamottos, parmi lesquels se trouve peut-être à l'heure qu'il est la partie la plus saine et la plus patriotique de la nation, s'étaient imposé les années précédentes de grands sacrifices d'argent pour subvenir aux préparatifs de guerre. Stotsbachi avait songé à organiser les finances, et demandé conseil au ministre de France, lequel lui avait remis un plan d'organisation de gouvernement divisé en ministères. Ogorikoské-no-ské, homme intègre et d'une intelligence des affaires rare au Japon, fut chargé du service des finances; mais ses efforts échouèrent devant les résistances ou les malversations d'une bonne partie de ses collègues, et les réformes qu'il essaya d'introduire lui firent beaucoup d'ennemis (1). La nouvelle organisation administrative, appliquée par des gens qui n'en avaient ni la clé ni les traditions, ne put produire aucun bien. Pour ce qui est des ressources militaires, le taïcoun n'avait guère, malgré des achats considérables de canons et de fusils, obtenu de meilleurs résultats. Arrivée depuis le mois de janvier, la mission française avait commencé ses travaux; mais, appelée près d'un gouvernement qu'on supposait fort et durable, elle avait songé à créer des établissemens militaires sérieux, un arsenal, des écoles d'instruction théorique et pratique. Quelques bataillons et batteries se trouvaient seuls organisés. Si l'on eût demandé à nos officiers d'appliquer leurs soins à la rapide formation de troupes destinées à combattre immédiatement, ils eussent modifié leurs plans. A une armée régulière, à peine disciplinée, mal conduite, démoralisée et tombée en discrédit depuis les échecs de la guerre de Nagato, s'ajoutaient les daïmios gonfoudaïs, requérables avec leurs forces ou qui tenaient garnison dans les châteaux impériaux, et dont le bon vouloir, parfois même la neutralité, étaient au moins douteux.

Il faut enfin, pour bien se rendre compte des événemens, parler de l'active intervention de la diplomatie européenne au Japon. Nous avons vu l'ascendant qu'avait acquis auprès de l'entourage du taïcoun le ministre de France. Cette influence, due entièrement à la personnalité de M. Roches, lui avait permis d'assurer en maintes occasions de sérieux avantages à des opérations commerciales et in-

(1) Ogorikoské-no-ské est tombé victime de son dévoûment à son pays. Retiré dans ses terres, au printemps de 1868, lors de l'envahissement du Quanto par les gens du sud, il est tombé au pouvoir d'un groupe de partisans qui lui ont coupé la tête et ont exécuté en même temps son fils.

dustrielles entreprises avec des capitaux français. Malheureusement, ainsi que les événemens allaient le montrer, elle avait l'inconvénient de rendre notre situation politique au Japon solidaire d'un pouvoir déjà ébranlé dans ses fondemens et que notre appui apparent, loin de le consolider, rendait plutôt impopulaire dans le pays. De plus, elle n'était pas suffisamment réservée : employée d'une façon trop ouverte à assurer à la France une sorte de monopole, elle devait contribuer à faire perdre aux autres représentans étrangers le goût de l'entente commune. Les tendances de la nation britannique l'ont toujours poussée à se créer dans l'extrême Orient une situation prépondérante; son représentant au Japon ne pouvait manquer de saisir toute occasion, quelle qu'elle fût, de relever la sienne.

L'assassinat de deux matelots anglais dans les rues de Nagasaki, en 1867, avait amené le voyage d'une division de guerre britannique sur les côtes de la province de Tosa; les assassins appartenaient aux troupes de ce prince. L'amiral toutefois n'avait pu obtenir de réparation, et un agent de la légation anglaise avait été envoyé à Nagasaki pour poursuivre cette affaire. Il se lia avec les officiers de Tosa et des autres princes du sud, connut leurs projets, se rendit compte de leurs moyens d'action, et vit la faiblesse du gouvernement du taïcoun, encore représenté dans la ville par un gouverneur isolé et impuissant. Cet incident fut un de ceux qui décidèrent sir Harry Parkes à donner son appui moral, ses conseils, peut-être même les plus grandes promesses, au parti qui levait l'étendard de la révolte. Cet appui détermina le mouvement des princes du sud, et depuis lors le représentant de l'Angleterre s'est toujours laissé voir derrière eux et le gouvernement qu'ils essaient de fonder.

Dans ces conditions, Stotsbachi devait-il se retirer de la scène, ou bien, se jetant comme ses ennemis dans le parti de l'action, devait-il proclamer la dictature, faire vibrer la fibre patriotique dans les cœurs des Japonais, et, à la tête de quelques gens dévoués, essayer au moins d'étouffer les premiers efforts de la rébellion? Stotsbachi, hésitant, déjà peu confiant dans ses moyens d'action, se borna, en invoquant le droit, à protester contre la violence. Nous sommes tentés de lui reprocher une faiblesse et une irrésolution dont les conséquences ont été fort regrettables. Toutefois les Japonais, qui ne sont pas ennemis systématiques du taïcounat, estimèrent que sa résolution était empreinte du plus grand patriotisme, et proclamèrent partout sa sagesse et son désintéressement. Stotsbachi, en déclarant qu'il était prêt à remettre le pouvoir entre les mains du mikado, ne voulait pas cependant le laisser au parti qui se présentait les armes à la main; il convoqua donc les daïmios à

Kioto pour délibérer en commun sur la nouvelle forme à donner au gouvernement. Quelques princes arrivaient, d'autres se disposaient à se rendre à l'appel du taïcoun. La révolution prenait une tournure légale. Cela ne faisait pas sans doute le compte des princes du sud. Ils entourèrent brusquement les palais du mikado, mirent la main de force sur la cour impériale, puis ils éloignèrent les kougués amis de Stotsbachi, et mirent à leur place les kougués compromis dans la tentative de Nagato en 1864, et qui, bannis et réfugiés depuis lors chez ce prince, étaient revenus avec lui. Les jours suivans, ils firent publier coup sur coup des décrets qui abolissaient le taïcounat, la dignité de kwambakou, et déclaraient le mikado chef du pouvoir exécutif. Ces décrets furent rendus sans délibérations générales et hors de la participation des autres daïmios, qui de près ou de loin assistaient à ces péripéties. Stotsbachi, forcé de se retirer à Osaka, y retrouva les ministres étrangers, venus pour l'ouverture des deux villes, fixée au 1er janvier 1868. Il protesta vis-à-vis d'eux contre l'illégalité de ces décrets; des pourparlers s'échangeaient entre Kioto et Osaka, les ministres restèrent dans l'expectative.

Hiogo cependant avait été ouvert, et, le 1er janvier au matin, les navires étrangers présens sur rade avaient salué de leur artillerie le pavillon japonais. Les premiers convois d'Européens étaient arrivés, quelques négocians s'étaient même rendus à Osaka à la suite des ministres. Le 24 janvier, le bruit se répandit, arrivant de Yeddo, qu'un combat avait eu lieu dans cette ville le 19 entre les officiers du taïcoun et les gens de Satzouma. Voici comment on raconta l'affaire dans l'entourage de Stotsbachi : l'un des *hiashkis* (palais) que Satzouma possédait à Yeddo avait été reconnu pour donner asile à des bandes d'hommes armés se livrant la nuit au pillage et à des vols d'argent importans dans la ville et les environs. Le matin du 19, un parlementaire leur fut envoyé, accompagné d'une petite troupe, et se présenta à l'entrée du hiashki; ils se saisirent du parlementaire, le mirent à mort et firent feu sur sa troupe. On revint aussitôt en force pour faire l'attaque de l'enceinte, qui fut emportée. Les gens de Satzouma qui étaient à l'intérieur furent tués en partie; le palais fut brûlé. Quelques-uns des fuyards se réfugièrent en rade à bord d'un vapeur de Satzouma, qui appareilla, et fut poursuivi de loin, à sa sortie du golfe de Yeddo, par quelques navires de la flotte taïcounale. Trois jours après, le 27 janvier, à Osaka, les troupes du taïcoun entourèrent les trois hiashkis du prince de Satzouma; Stotsbachi avait, paraît-il, demandé à Kioto que Satzouma fût déclaré hors la loi par un décret impérial. Pendant la nuit, les gens qui occupaient ces hiashkis se sauvèrent à la faveur de l'obscurité et mirent le feu à l'un des palais, qui brûla entièrement; les

autres furent occupés. Le même jour, à Hiogo, trois vapeurs de Satzouma qui se trouvaient sur rade appareillèrent, et les navires de Stotsbachi, entre autres le *Kaï-yuo-mar*, grande et belle frégate mixte construite en Hollande, les laissèrent échapper après un court engagement à coups de canon.

Une certaine agitation se faisait remarquer dans la ville d'Osaka, que les marchands japonais commencèrent à évacuer. Le gouverneur parvint à faire cesser ce mouvement d'émigration; mais le bruit de nouveaux combats livrés entre Kioto et Osaka commença de se répandre. Dans la soirée du 29, les représentans étrangers furent informés que les troupes taïcounales se repliaient sur Osaka, et, plus avant dans la nuit, Stotsbachi leur faisait notifier qu'il abandonnait la ville, et qu'il engageait les ministres et résidens à pourvoir à leur sûreté, dont il ne pouvait plus répondre. On reçut en même temps l'avis que les troupes de Satzouma approchaient, et entreraient probablement le matin à Osaka. Les ministres étaient tous installés, avec leurs détachemens et leur personnel, dans un quartier plein de temples aux environs du château. Ils firent à la hâte leurs préparatifs, rassemblèrent ce qu'ils purent de leurs bagages, et, se faisant suivre des détachemens, descendirent le fleuve en traversant la ville. Ils étaient en route avant l'aube; le ministre d'Angleterre, un peu en arrière, s'arrêta toutefois dans la matinée au consulat, sur la concession en aval de la ville, en apprenant que l'état de la barre à l'entrée du fleuve empêchait les embarcations de sortir, et contraignait ses collègues à rester au fort de Temposan, près de l'embouchure.

Les événemens qui s'étaient passés entre Kioto et Osaka ne furent bien connus que plus tard. A la suite des pourparlers qui s'étaient échangés entre les deux villes, et auxquels les daïmios d'Etsizen et d'Owari s'étaient employés activement, Stotsbachi s'était décidé à rentrer à Kioto, déclarant qu'il convoquait tous les daïmios à venir y régler avec lui les affaires. Peu confiant dans les intentions de ceux qui l'appelaient, et rendu prudent par les tentatives d'assassinat que des gens de Tosa avaient commises récemment sur sa personne, il se fit précéder d'une partie de ses troupes, qu'il envoya en deux cortéges sur la route de Kioto; les gens des daïmios d'Aïdzou et Kouwana formaient ces troupes avec les hattamottos, commandés par le même Takenaka que nous avons vu figurer dans la guerre de Nagato. Arrivées aux portes de Kioto, elles trouvèrent les partisans de Satzouma, qui leur intimèrent l'ordre de rebrousser chemin. On parlementa quelque temps, les uns invoquant le décret qui déclarait Stotsbachi rebelle, les autres l'ordre de la cour de Kioto. On ne sait trop de quel côté le premier coup de feu fut tiré; mais il devint le signal d'un engagement à la suite duquel les troupes de

Stotsbachi, bien que supérieures en nombre, s'enfuirent dans le plus grand désordre.

La distance entre Kioto et Osaka est d'environ douze lieues; sur la route se trouve le château de Yodo, forteresse taïcounale, alors entre les mains du daïmio gonfoudaï d'Idsoumi, Inaba-mino-no-kami. On voit que la situation, militairement parlant, était bonne pour le taïcoun, appuyé sur Osaka, s'il avait voulu prendre à temps les mesures de défense et de concentration les plus clairement indiquées. Aussi a-t-on quelque peine à s'expliquer, si ce n'est par l'impéritie et le découragement des officiers de Stotsbachi, ce qui se passa dans les journées suivantes. Le 27, il y eut deux rencontres entre les troupes taïcounales, disséminées, et les gens de Nagato et Satzouma, sortis de Kioto; le principal combat eut lieu à Foushimi, près de la capitale, et la petite armée de Stotsbachi, battue, se replia sur le château de Yodo. Le lendemain, elle se disposait à revenir vers Foushimi lorsqu'on apprit que le château de Yodo avait été évacué ou remis par le daïmio d'Idsoumi et occupé par les gens de Satzouma. De ce moment, une retraite désordonnée eut lieu, de Yodo, qui fut incendié, jusqu'au petit fort de Hashimoto, à quelques milles d'Osaka.

Le lendemain, Stotsbachi, démoralisé sans doute par ces échecs, et résolu à ne pas défendre sa situation personnelle par les armes, s'embarquait en rade d'Osaka sur le *Kaï-yuo-mar*, et laissait ses troupes se disperser et se retirer du côté de l'est. Les forces des daïmios, s'avançant à leur suite, occupèrent Osaka. Un détachement de fusiliers français renvoyés en ville pour essayer de reprendre des bagages, quelques agens de la légation anglaise, pénétrèrent deux jours après jusque dans les environs du château, et rencontrèrent des groupes peu nombreux de soldats de Nagato qui les laissèrent passer. Le gros de l'armée des daïmios poursuivait son chemin; le château, resté désert, fut livré aux flammes avec ses immenses constructions; de Hiogo et du pays environnant, on le vit brûler pendant plusieurs jours. Les 2 et 3 février, les ministres étrangers purent s'embarquer et franchir la barre de Temposan. Des délégués des princes, accompagnant un kougué, vinrent s'installer à Kobé, que les employés du gouvernement taïcounal avaient évacué quelques jours auparavant. Le 5 février, le *Kaï-yuo-mar* déposait Stotsbachi à Yeddo.

IV.

En quittant Osaka, Stotsbachi avait informé par écrit le mikado qu'il se retirait au château de Yeddo pour attendre ses ordres. Quelques serviteurs restés fidèles à sa cause au milieu de la dé-

fection générale lui conseillèrent en vain la résistance. Son parti était pris; soit que le découragement se fût emparé de lui, soit que, jugeant sa situation avec ces idées japonaises dont nous possédons encore si peu la clé, il voulût par cette conduite ménager son retour futur au pouvoir, Stotsbachi renonçait à diriger ou à brusquer les événemens. C'est déjà déterminé à une abstention complète qu'il reçut les envoyés de quelques princes du nord de Nipon qui demandaient à prendre les armes et à combattre les envahisseurs, et qu'il tint conseil avec les officiers de la mission militaire française, appelés en conférence. Ces derniers, restés d'ailleurs en dehors de toute participation aux opérations de la courte campagne d'Osaka, lui conseillèrent, en raison des moyens qu'il avait encore à sa disposition et de la situation militaire du Quanto, de prendre au moins quelques mesures de défense. Il n'en voulut rien faire. Le ministre de France, après avoir eu avec Stotsbachi plusieurs entretiens à Yeddo, vit sans doute qu'il n'y avait plus à tenter de modifier ses résolutions. Il se décida donc à repartir pour Hiogo et à y rejoindre ses collègues, qui étaient restés dans cette ville depuis l'abandon d'Osaka. Sous l'influence anglaise, qui patronnait le nouveau gouvernement du mikado et lui avait fait même accepter un plan de constitution décrété en mars 1868, les ministres étrangers à Hiogo avaient déclaré officiellement qu'ils resteraient neutres vis-à-vis des partis en guerre. Cette mesure, qui donnait une première consécration au gouvernement naissant, était exigée par les progrès de ses armes, et un attaché de notre légation, laissé à Hiogo par M. Roches à son départ, avait signé la déclaration au nom de la France. Un attentat commis contre les étrangers à Kobé, dans les premiers jours de février, par des troupes du prince de Bizen passant dans cette ville avait été, après de longs pourparlers, puni de la décapitation du chef de la troupe. Le condamné toutefois, par faveur spéciale de ses juges, avait été admis à s'ouvrir le ventre avant la décapitation, genre de mort qui sauvait son nom et sa famille du déshonneur, et cette cérémonie s'était accomplie le 2 mars 1868 dans un temple de Hiogo, devant les délégués du mikado et ceux des ministres étrangers. Après le règlement de cet incident, les ministres, priés par la cour de Kioto d'inviter leurs nationaux à reprendre leurs affaires et de revenir à Osaka, s'y abouchèrent avec les représentans du nouveau gouvernement. Ces derniers leur annoncèrent que le mikado, abandonnant à son tour les traditions de mystère qui le cachaient à tous les yeux, désirait les recevoir lui-même en audience dans son palais de Kioto. Sir Harry Parkes seul se disposait à s'y rendre, et ses collègues, peu désireux de s'engager à reconnaître aussi complétement le nouvel ordre de choses, étaient sur le point de repartir pour Yokohama, lorsqu'un

nouvel incident, amené, comme le précédent, par le fanatisme japonais, vint frapper tous les esprits d'une douloureuse impression.

Le 8 mars 1868, la chaloupe à vapeur de la corvette de guerre française le *Dupleix* stationnait le long du quai de la ville de Sakkaï, vis-à-vis de Hiogo, où elle attendait le ministre de France, qui revenait par terre d'Osaka afin de s'embarquer. Quelques-uns des hommes de l'équipage se promenaient à quelques pas de l'embarcation, au milieu d'une population assez nombreuse, mais calme et même bienveillante. A un moment donné, une troupe de soldats japonais déboucha sur le quai, et, sans provocation, fit feu sur ces matelots. A la première décharge, dix hommes et un aspirant tombaient mortellement frappés; les cinq survivans, blessés et se soutenant à peine, profitèrent d'un moment où les meurtriers couraient chercher des engins pour détruire la chaloupe, remirent celle-ci à flot, et parvinrent à gagner le large, où une autre embarcation leur porta secours. A bord des navires français, le premier sentiment parmi les états-majors et les équipages, à la vue des survivans de cette agression odieuse, avait été de prendre les armes, et de tirer des meurtriers une vengeance immédiate. Les commandans surent réprimer cet élan généreux : une pareille opération en effet ne pouvait relever l'honneur du pavillon qu'à la condition d'être couronnée d'un succès décisif; elle pouvait, en déterminant un conflit au milieu d'une ville, sacrifier une population innocente et laisser les coupables impunis. Ils se concertèrent avec le ministre de France, accouru d'Osaka. On avait appris que les assassins appartenaient à des troupes du prince de Tosa, de passage à Sakkaï. Une immédiate et complète réparation fut demandée par les autorités françaises, et les ministres étrangers s'associèrent à la démarche. La réponse ne se fit pas attendre; les daïmios, vivement contrariés de l'incident qui compromettait ainsi leur cause à ses débuts, convinrent d'accorder immédiatement satisfaction. Le prince de Tosa et de hauts fonctionnaires vinrent en personne à Hiogo présenter leurs excuses. Ils apprirent que vingt et un officiers et soldats avaient été, après enquête, reconnus coupables d'avoir commis l'attentat; ils étaient condamnés à mort par le mikado, tout en étant admis, en raison de leur rang, à s'ouvrir le ventre; l'exécution se ferait devant les autorités françaises. Elle eut lieu le 13 mars, avec les mêmes formalités que celle du chef de Bizen, dans un temple de Sakkaï. L'un après l'autre, dans l'ordre de préséance, les condamnés vinrent s'asseoir devant les officiers délégués et subir le dernier supplice. La tête du onzième venait de tomber, et l'exécution, avec le cérémonial qu'elle entraîne, durait déjà depuis plusieurs heures, lorsque le commandant du *Dupleix*, présent avec un détachement de nos troupes, la fit suspendre en déclarant suffi-

sant un nombre de têtes égal à celui des victimes. Le prince de Tosa dut en outre s'engager à payer une forte indemnité, destinée aux blessés et aux familles des marins qui avaient péri.

Un membre de la famille impériale, Yamashina-no-mia, était accouru de Kioto pour apporter les regrets du mikado; sur ses instances, les ministres de France, d'Angleterre et de Hollande se rendirent à Kioto, où ils furent admis auprès de la personne du mikado en audience solennelle. Un incident faillit faire perdre à cette démarche son caractère de conciliation. Deux soldats fanatiques, armés de sabres, se précipitèrent sur le ministre d'Angleterre au moment où il traversait les rues étroites de Kioto pour se rendre à l'audience impériale. Ils blessèrent plus ou moins gravement une dizaine de cavaliers et soldats anglais avant d'être mis hors de combat. L'un d'eux fut tué dans la lutte; l'autre, saisi couvert de blessures, fut mis à mort quelques jours après. Sur la réclamation des ministres étrangers, la cour de Kioto rendit un décret proclamant que tout Japonais meurtrier d'un Européen serait dégradé, ainsi que sa famille, et, au lieu d'être admis à s'ouvrir le ventre, serait mis à mort comme un criminel obscur.

Les ministres étrangers rentrèrent à Yokohama dans les premiers jours d'avril. Vers la même époque, les autorités chargées d'en prendre possession au nom du mikado vinrent s'y installer à la place des fonctionnaires du taïcoun, qui avaient rallié Yeddo depuis quelques jours. Stotsbachi, déclarant se retirer complétement de la scène, avait quitté la citadelle, et habitait, dans les faubourgs de Yeddo, le temple d'Owoeno, où se trouvent les sépultures de sa famille. Les troupes des daïmios du sud, portant le nom de *kangouns*, ou soldats du mikado, avaient de leur côté parcouru et occupé sans résistance le pays qui sépare Osaka de Yeddo. Ils marchaient le drapeau du mikado déployé devant eux, et suivis des kougués qu'ils destinaient à remplacer les bounios et autres hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement. Arisoungawa-no-mia, le chef de ces forces, arrivé devant Yeddo le 26 avril, échangea des pourparlers avec la famille de Tokoungawa, et lui soumit les conditions qu'imposait à l'ex-taïcoun le gouvernement du mikado. « L'empereur voulait bien pardonner à Stotsbachi sa rébellion en faveur des services de ses ancêtres, lui accorder la vie et laisser subsister les titres de la famille de Tokoungawa; mais le château de Yeddo devait être rendu, ainsi que les armes et les navires de guerre. Les troupes devaient être licenciées, et Stotsbachi se retirerait dans la province de Bizen. Quant à la situation particulière de la famille de Tokoungawa et à ses revenus, ils seraient fixés ultérieurement. » Ces conditions furent acceptées par Stotsbachi et les membres de la famille de Tokoungawa présens à Yeddo,

notamment le prince de Taïasou. Stotsbachi demanda toutefois à se rendre à Mito, ce qui lui fut accordé. Le 3 mai 1868, le château fut évacué par les officiers et soldats de l'ex-taïcoun, qui se mit en marche, à pied, à la tombée de la nuit, pour sortir de Yeddo. Le gouvernement du mikado a décidé que la famille de Tokoungawa, quoique privée du pouvoir, élirait un chef à l'ancienne manière, mais que ses revenus, fixés par Iye-yas à 8 millions de kokous, étaient abaissés à un peu moins du dizième de ce chiffre, à 700,000 kokous, pris sur la province de Sourounga et d'autres parcelles disséminées de territoire; une récente modification a affecté à cette famille les trois provinces contiguës de Sourounga, Toutomi et Mikawa, sur lesquelles Stotsbachi et les autres membres de la famille taïcounale résident depuis peu. Stotsbachi n'ayant plus le titre de taïcoun, la famille de Tokoungawa lui a désigné un successeur. Un tout jeune enfant, fils du prince gosangkio de Taïasou, a été élu sous le nom de Tokoungawa-Kaménoské.

Au moment où il acceptait ces conditions, en août 1868, l'ex-taïcoun a réuni ses hattamottos, et leur a fait savoir que la diminution de ses revenus l'obligeait à une réduction proportionnée dans le nombre de ses serviteurs. Il leur a offert ou de s'attacher sans solde à sa nouvelle fortune, ou de prendre du service auprès du nouveau gouvernement, ou de se retirer chez eux; il les a engagés à courber la tête devant les ordres du mikado et à ne prendre part en aucun cas à la guerre civile. Ses avis n'ont pas empêché quelques milliers de ses anciens serviteurs de garder la campagne et de prendre part aux luttes intestines qui ont depuis lors ensanglanté les provinces du Japon au nord de Yeddo (1). Les kangouns, arrivés

(1) Il vient de se produire un fait important qui se rattache à cette dispersion des nombreux serviteurs de la famille de Tokoungawa. Groupés autour de quelques chefs, les officiers dissidens se sont concentrés sur les navires de guerre de l'ex-taïcoun, restés presque tous entre leurs mains lors de la reddition de Yeddo. Les navires, conduits par l'amiral Enomoto-idzoumi-no-kami, ont quitté Yeddo en octobre 1868, et se sont rendus tout d'abord sur les côtes des provinces nord de Nipon, où les appelaient les daïmios encore en guerre avec les *kangouns*. Les daïmios toutefois, en désaccord entre eux, dominés par des karos qui entretenaient des intelligences avec le sud, étaient à la veille de renoncer à la lutte. Convaincus qu'il n'y avait plus à compter sur eux, les partisans de Tokoungawa, réunis au nombre de 4,000, se sont rembarqués et ont pris la route de la grande île de Yéso, au nord de Nipon. Arrivés dans les premiers jours de décembre sur les côtes de cette île, ils y sont descendus, se sont emparés, après une marche de trois jours, du port d'Hakodadé, et ont, dans une courte campagne, soumis par les armes le reste des points fortifiés de l'île. Les fonctionnaires et les troupes du mikado ont évacué le pays après une faible résistance. A l'heure qu'il est, les nouveaux possesseurs de l'île y établissent un gouvernement avec lequel les autorités consulaires sont entrées en relation. Ils déclarent que, dépouillés de leurs biens par la révolution, et ayant demandé en vain à se retirer à Yéso, ils ont dû exécuter ce dessein par la force et conquérir une nouvelle patrie.

Quels sont les projets, quel est l'avenir de ces émigrés? dans quelle situation reste-

d'Osaka dans le centre du Quanto sans coup férir, ont continué leur marche en dépassant Yeddo. Ils se sont heurtés tout d'abord aux débris des troupes taïcounales qui, sans obéir à l'injonction de leur maître, s'étaient retirées avec armes et bagages; de là une série de combats qui ont pris bientôt un caractère plus sérieux par l'arrivée d'un nouvel élément sur le théâtre de la lutte. Quelques-uns des daïmios qui se partagent la grande étendue de territoire formant la partie nord de Nipon, et à leur tête le prince gonkammongké d'Aïdzou, ont envoyé des secours aux troupes qui se battaient sur la frontière du Quanto, puis, devant les progrès des kangouns, ont continué la lutte pour défendre leurs territoires. Elle s'est poursuivie pendant plusieurs mois, présentant une série d'escarmouches et de combats isolés sans grande portée; tel est en effet le caractère de ces guerres intérieures du Japon, où les plus grandes armées sont de 2 ou 3,000 hommes. A l'heure où nous écrivons, les daïmios du nord paraissent renoncer à la lutte, non pas qu'ils aient été forcés dans leurs citadelles, mais sans doute parce qu'ils ont, grâce à l'affirmation de leur force militaire, obtenu les conditions pour lesquelles ils avaient pris les armes.

S'il est difficile d'apprécier les véritables motifs de la résistance des princes du nord, en dehors d'une ancienne rivalité avec le sud, on est encore moins éclairé sur les circonstances déterminantes comme sur la sincérité de leur soumission. Elle pourrait toutefois se rattacher à un événement avec lequel elle coïncide. Il y a peu de temps, le mikado est entré à Yeddo, accompagné de sa cour et de grands daïmios qui lui faisaient escorte. Les étrangers ont été admis, le 25 novembre dernier, à voir passer à Kanagawa, entouré d'un nombreux cortége, le palanquin dans lequel l'empereur du Japon se cachait à tous les yeux. Le mikado doit rester plusieurs mois à Yeddo, peut-être plus longtemps, et y recevoir en audience les ministres étrangers. Ces mesures pourraient bien faire perdre au souverain légitime du Japon le prestige moral qui seul lui restait encore au fond du palais où depuis des siècles les shiogouns confinaient le royal prisonnier. La voix du peuple accuse cette impression : la population indigène à Yokohama répète que le mikado

ront-ils vis-à-vis du gouvernement du Japon? Nul ne saurait le dire encore; mais on pourrait dès aujourd'hui conseiller à ce dernier de les laisser se constituer en paix dans leur récente conquête. Le plus sérieux danger que coure l'indépendance du Japon lui vient de sa gigantesque voisine la Russie. Cheminant lentement et sans bruit par le nord, cette puissance a déjà couvert de ses postes la moitié supérieure de l'île de Krafto, contiguë à Yéso. La fondation, dans cette dernière île, dont les richesses naturelles sont encore à peu près inexploitées, d'une colonie japonaise populeuse et prospère constituerait pour l'empire des mikados la plus sérieuse barrière qu'il pût opposer à ces dangers plus ou moins prochains d'invasion étrangère.

ne figurait point au milieu de cette troupe, qu'il n'a pu défiler devant les étrangers, et qu'il est resté, invisible, dans ses temples de Kioto. Il n'en est rien cependant; le mikado, un tout jeune enfant, a été cette fois encore un instrument docile entre les mains de ceux qui le mènent, et c'est moins sa présence à Yeddo que celle de la cour qui a pu amener les récentes résolutions des daïmios du nord. Ils verraient dans ce déplacement momentané ou définitif du chef nominal du gouvernement le moyen de le soustraire à l'influence exclusive du sud, contre laquelle ils protestaient les armes à la main. Ils se sont toujours déclarés les humbles sujets du mikado, et le verraient arriver près d'eux sans aucune intention hostile.

La révolution qui a renversé l'ancienne organisation politique du Japon n'est assurément pas terminée, et nous devons interrompre notre récit à la date actuelle sans pouvoir pressentir la solution définitive de la crise. Quelles sont les chances de durée du nouveau gouvernement qui essaie de se fonder autour du mikado? Par lui-même, comme nous l'avons vu, il n'a aucun moyen matériel d'action. Les princes qui viennent de lutter à main armée vont-ils s'accorder pour le consolider, ou la trêve est-elle destinée à préparer une nouvelle lutte après l'hiver? Les nombreux petits daïmios ou gonfoudaïs ont disparu entièrement de la scène; mais les grands daïmios qui sont restés en dehors de toute participation aux opérations vont-ils revendiquer leur droit de prendre part à la direction du pays? Nul, parmi les étrangers, ne saurait prévoir l'aspect que présentera l'organisation du Japon à la fin de cette laborieuse période. Deviendra-t-il un ensemble d'états confédérés, ou bien, ce qu'il faut lui souhaiter, l'ancienne suprématie des shiogouns renaîtra-t-elle sous une autre forme pour rassembler les daïmios dans une même obéissance au pouvoir central et rétablir l'unité du pays? Il faudrait, pour que ce dernier résultat se produisît, qu'un chef énergique et animé ouvertement du seul désir du bien public parvînt à acquérir une force matérielle et morale qui lui permît d'attirer à lui les élémens épars dont se compose aujourd'hui le Japon. Cette force, devra-t-on la chercher dans ces hommes que nous avons vus jouer le premier rôle au milieu des événemens de ce récit, les daïmios du nord ou du sud, les Tokoungawa? Nous ne croyons pas qu'aucun d'eux ait exercé une action personnelle et décisive dans cette révolution. Cette observation nous révèle un des plus curieux côtés de l'état social du pays. Les daïmios des grandes familles du Japon paraissent n'exercer qu'une autorité fort restreinte sur la classe des *kéraïs*, officiers qui, en leur nom, gouvernent militairement et civilement leurs provinces. Le rôle de chacun de ces daïmios se rapprocherait donc de ce qu'était celui

du mikado à l'époque de la scission première des pouvoirs, de celui des derniers taïcouns de la branche de Kii-siou qui régnaient il y a peu d'années. Leur énergie passée, qui tint en échec les shiogouns, semble s'être émoussée dans une longue inaction, dans la mollesse d'une vie oisive, peut-être aussi par l'abus de certains plaisirs. Relégués dans leurs châteaux, ils se sont abstenus, à part quelques exceptions, de figurer en personne sur le théâtre des événemens. Ce sont les kéraïs qui en ont mené les intrigues, qui ont comploté, qui, le moment venu, ont endossé l'armure de guerre; c'est à eux qu'appartient un petit groupe d'hommes intelligens et hardis qui ont aujourd'hui la plus grande part aux affaires, tout en restant au second plan. La révolution actuelle, provoquée par les efforts de la seconde couche sociale du Japon, aurait donc pour effet de faire arriver le pouvoir entre ses mains.

Au milieu de ces péripéties se détache un résultat important: la présence des étrangers au Japon est désormais un fait incontesté. Assurément nous rencontrons peu de sympathie chez la classe noble, jalouse de conserver intactes les institutions du passé, et dont l'introduction de nos idées menace pour l'avenir le prestige et l'autorité. Elle nous accepte néanmoins comme un mal inévitable. Bien plus, elle tâche aujourd'hui de tirer le plus grand avantage possible de ces relations forcées. Les Japonais viennent à nous par la force des choses, et il résulte de ce mouvement, accru par les besoins qu'engendre la guerre civile, un véritable envahissement du pays. L'activité, la force d'expansion, la supériorité intellectuelle de la race européenne, lui assurent dans ce milieu de rapides et pacifiques progrès. Il y a lieu de souhaiter que cette difficile épreuve ne soit pas fatale à ce peuple plein d'instincts généreux et digne en définitive de sympathie. La France, tout en ayant au Japon de plus grands intérêts commerciaux qu'on ne semble généralement le croire, n'y occupe point à ce point de vue le premier rang; mais elle pourrait, ce nous semble, s'y donner un beau rôle, celui de veiller à l'intégrité de cet état en l'aidant de son appui sincère et désintéressé, en le défendant contre les convoitises qu'éveillent ses richesses naturelles. Elle trouverait, pour remplir cette mission, un puissant auxiliaire dans les côtés brillans et chevaleresques du caractère français qui nous acquièrent si facilement la sympathie des races orientales.

ALFRED ROUSSIN.

Yokohama, 15 janvier 1869.

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

PREMIÈRE PARTIE.

LE DOCTEUR G... A SON CONFRÈRE LE DOCTEUR M...

Mon cher confrère, vous n'avez pas oublié, je pense, mon Polonais, mon petit Bolski, comme je l'appelle, cet Apollon du nord doublé d'un don Quichotte, disiez-vous un jour. Il vous souvient de cette crinière fauve, de ce visage maigre d'un fier dessin, de ce corps élancé et svelte, de ces yeux de teinte indécise dans lesquels on voit tourner des moulins à vent, de ces mains fines et nerveuses qui semblent faites également pour allonger des estocades et pour tricoter de la dentelle. De tous les cerveaux creux, ou timbrés, ou fêlés, ou brûlés que renferme mon établissement et avec lesquels j'ai le bonheur de passer ma vie, mon Polonais me paraissait le plus incurable : de quoi j'étais navré, car c'est mon Benjamin, mon fou de prédilection. Vous savez où il en était : un idiotisme de franc aloi. Ce beau garçon de vingt-cinq ans avait la tête aussi vide que l'enfant qui vient de naître. Table rase : il avait tout oublié, jusqu'à sa croix de par Dieu, et, mieux que cela, jusqu'à son nom. Eh bien! je l'ai radicalement guéri. Il raisonne aujourd'hui comme vous et moi. Ah! par exemple, mon remède fut héroïque; vous allez bien voir.

Je me promenais avec lui le long de la berge. Je fais une glissade, je tombe dans l'eau. Mon cher confrère, je faillis me rompre

le cou. Eh! que ne fait-on pas pour l'amour de l'art? Je barbote un instant, et je vais au fond. Je me disais : Le scélérat me laissera-t-il noyer? et je me promettais d'en appeler; mais j'avais eu raison de compter sur son bon cœur. Pif! paf! il plonge, m'empoigne par les cheveux, fait trois brassées et me ramène au bord. Je lui rends grâce, et nous nous secouons comme deux chiens caniches. Tout à coup le voilà qui se tâte le front, qui se gratte les tempes, qui tord sa moustache et qui frissonne, non de froid, mais de peur. Je vis clairement que ce bain lui avait rappelé quelque chose, que sa cervelle travaillait, qu'il venait de retrouver une piste perdue et qu'il avait peur de ce qui allait lui apparaître. Sa pensée allait et venait dans sa tête vide et craignait d'y faire une mauvaise rencontre. Je le regardais sans mot dire. Il me saisit au collet et me crie : — Vous êtes un méchant homme! — Et là-dessus il partit en courant comme s'il avait eu le diable à ses trousses. Je courus aussi, mais je ne pus le rattraper que dans sa chambre, où il venait de retrouver le diable. J'avais donné l'ordre de déposer sur sa table, pendant notre promenade, un plumet rouge et blanc, qu'il laissait dormir au fond d'une malle. Quand j'ouvris sa porte, il tenait le plumet dans ses mains, et il était évanoui.

Le soir il me fit appeler. Je vis un homme qui avait recouvré sa raison et qui en était au désespoir. *Ingemuitque reperta.* Je le consolai à ma façon. — Eh! eh! mon cher enfant, lui dis-je, elle était donc bien belle, la malheureuse? A votre âge, on s'imagine qu'il n'y a qu'une femme. Il y en a cent mille qui se valent toutes à peu près les unes les autres. Polonais que vous êtes! qui n'a pas eu son aventure, et qui ne s'est pas persuadé qu'elle était unique?

J'étais en verve, et vous connaissez le mot du sage : il n'est que de tenir le bout du fil, on en dévide tant qu'on veut. — Mais les yeux caves du pauvre garçon, ses joues cousues et ses lèvres tremblantes me faisaient peine.

Il me répondit : — Mon aventure n'est pas ce que vous pensez. Je veux tout vous raconter; il faut que vous sachiez tout. — Il entama son récit, et bientôt s'arrêta court, non que la mémoire lui manquât; mais il paraît que le son de sa voix l'inquiète ou l'épouvante. Vous savez que pendant six mois je l'ai cru muet.

— J'aime mieux écrire, me dit-il; décidément j'aime mieux écrire.

— Écrivez, écrivez, lui dis-je, cela vous fera du bien. C'est en mâchant et remâchant ses souvenirs qu'on réussit à les attendrir et à les digérer.

Pendant quinze jours, sa plume a trotté sans débrider. Il m'envoyait chaque matin son griffonnage de la veille. Je viens de lire son dernier chapitre, et savez-vous ce qui m'arrive? Je ne suis plus

si content, je me demande si je n'ai pas fait une sottise en guérissant mon Polonais. Je vous envoie son manuscrit, mon cher confrère. Vous me direz ce qu'il vous en semble; mais ne le laissez pas courir, vous risqueriez de m'attirer des ennuis.

L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI.

I.

Je suis né à Varsovie en 1839. Je n'avais pas quatre ans quand mon père, le comte Stanislas Bolski, m'emmena courir le monde. Quinze mois plus tard, il écrivit à ma mère de venir nous rejoindre à Genève. La chose se trouva plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Ce ne fut pas assez d'un certificat de médecins attestant que la comtesse Bolska, atteinte d'une maladie de poitrine, ne pouvait vivre sous le rude climat de la Pologne, il fallut encore des démarches, des requêtes, des écritures à perte de vue. Finalement mon père dut retourner de sa personne à Varsovie pour invoquer l'intercession d'un grand personnage, dont il avait l'oreille. Il me laissa aux soins d'un valet de chambre nommé Jean, qui me chérissait comme la prunelle de ses yeux. Il me disait de temps à autre : « Cette pauvre maman, on ne veut donc pas lui donner la clé des champs! » Je ne savais pas qui était ce *on*. Je crois que la première réflexion que j'aie faite en ma vie fut celle-ci : « Papa va et vient comme il lui plaît. Qu'a donc fait maman pour être ainsi en retenue? » Cela me donnait beaucoup à penser. Pour couper court à mes rêveries, Jean m'acheta un polichinelle et un sabre en fer-blanc. Je n'eus pas de repos que je n'eusse décapité le polichinelle avec mon grand sabre, et de ce jour je commençai à me prendre au sérieux.

Enfin mes parens arrivèrent. Après quelques mois passés à l'hôtel, nous nous installâmes aux Pâquis, à un quart de lieue de Genève, dans une jolie villa. Ce fut pour moi une délicieuse nouveauté. A Varsovie, nous habitions un grand hôtel délabré où nous vivions chichement; tout juste le nécessaire, une gêne mal déguisée par un vieux luxe fripé. Et maintenant une maison charmante et en plein soleil, une table bien fournie, un nombreux domestique, des chevaux, des voitures, un beau jardin qui descendait jusqu'au lac, le bain et la pêche sous la main, toutes les aises de la vie. Ce changement me surprenait. Je questionnai l'oracle, c'est-à-dire Jean. Il me répondit que mon père avait hérité de ses aïeux une grande marmite pleine d'or, qu'on lui avait volé sa marmite, qu'il avait fini par la rattraper. Toujours ce *on* mystérieux. Du reste cette histoire de marmite me parut claire et concluante; je n'en demandai pas

davantage. La vérité est que mon père, par d'habiles placemens, avait réussi à faire passer secrètement toute sa fortune à l'étranger. Ses écus avaient émigré avant lui, il était venu les rejoindre à Genève. Je ne songeai pas longtemps à m'étonner, je fus bientôt fait à notre nouvelle fortune. Mon père me fit cadeau d'un poney; c'était bien autre chose qu'un sabre en fer-blanc. Dans le moment, je ne me sentis pas de joie; mais je m'accoutumai si promptement à mon aventure qu'il me semblait que j'étais né avec un cheval entre les jambes, et j'avais peine à comprendre qu'on pût aller à pied. Les Polonais ne s'ébahissent guère des bonnes fortunes qui leur surviennent; ils partent de ce principe que tout leur est dû. Il ne faut pas leur en vouloir, ils savent aussi se familiariser avec les extrémités de la misère et de la souffrance. Leur imagination vit dans l'extraordinaire comme le poisson dans l'eau. S'ils découragent souvent le bonheur par leur folie, en revanche leur héroïsme a plus d'une fois étonné le malheur.

Mon père faisait à tout coup des absences mystérieuses. Je supposais qu'il avait enterré quelque part sa marmite, et qu'il allait s'assurer qu'*on* n'y touchait pas. La plupart du temps nous étions seul à seul, ma mère et moi. Quelqu'un a dit que rien ne ressemble plus au ciel que le regard d'une Polonaise. Ce quelqu'un connaissait ma mère. Elle avait dans les yeux je ne sais quoi qui n'était pas de ce monde et qui allait plus loin que la vie. Ses actions les plus ordinaires étaient accompagnées d'une sorte de grâce sublime et toujours naturelle. Un jour que nous faisions une partie de montagne, elle entra dans un chalet pour se rafraîchir. On lui apporta de la crème dans une écuelle de bois. Il se trouvait là un touriste anglais, qui s'amusait à prendre un croquis. Il laissa tomber ses crayons et tint ses yeux braqués sur ma mère qui buvait. Je l'entendis grommeler entre ses dents : *A stately way of drinking!* une façon de boire vraiment splendide ! Quand nous partîmes, le berger nous dit : « Il a un fameux coup de marteau, le lord ! Il m'a donné dix francs de mon écuelle. »

Toutes les personnes de notre entourage ressentaient pour ma mère une admiration mêlée d'une respectueuse pitié. On la croyait profondément atteinte, blessée à l'aile. Elle avait cependant une santé de fer; je ne me souviens pas de l'avoir vue malade; mais c'était une âme brisée et son sourire mélancolique exprimait une gaîté voulue, qui n'espérait rien. Depuis longtemps, elle avait perdu toutes ses illusions et ne voyait plus dans ce monde que des devoirs. Je me trompe : elle a gardé jusqu'au bout les illusions de la charité. A ses yeux, la pauvreté était sainte et purifiait toutes les souillures. Les plus grands scélérats de la terre, dès qu'ils étaient

dans le malheur, lui paraissaient blancs comme neige. Aussi était-elle à la merci de toutes les fables qu'on lui débitait; son cœur se fondait, elle croyait sur parole tous les faux boiteux, tous les grappilleurs d'aumônes, tous les escrocs en guenilles, et imposait silence à qui essayait de la détromper. Sa charité était une passion autant qu'une vertu; elle n'était pas compatissante pour ses pauvres, elle en était amoureuse. Elle n'a jamais donné un morceau de pain sans donner un morceau de son âme.

Je lui rendais un culte; je la considérais comme une sainte, comme un être d'une autre espèce que le commun des mortels; mais je la vénérais trop pour me familiariser avec elle. Il y avait peu d'échange entre nous. Je me sentais petit, tout petit devant elle. Il me semblait que ses regards, sa voix, ses conseils me passaient à cent piques par-dessus la tête. Je n'osais lui faire part de mes imaginations d'enfant, ni essayer de l'intéresser à mes jeux. Je comprenais que c'était déjà beaucoup qu'elle consentît à vivre, qu'on ne pouvait lui demander davantage.

De mon père à moi, c'était une autre affaire. Je tenais de lui, je me sentais de sa race. Comme lui, j'aimais passionnément l'écarlate, le son de la trompette, les fanfares, les feux d'artifice et les chevaux. Cavalier incomparable, il m'apprenait à monter. Nous faisions ensemble des courses extravagantes, où je surmenais mon poney. Souvent aussi il me promenait dans son phaéton attelé de quatre chevaux noirs empanachés, qu'il conduisait lui-même. Nous allions comme le vent; les passans se retournaient; je planais dans les nues, je me croyais le roi de la création.

Mon père me mettait à l'aise; à lui seul j'osais tout dire. De son côté, il aimait à jaser, à papoter avec moi; j'étais un auditeur commode, admiratif et béant. Il me contait ses petites faiblesses, ses petites glorioles, les paris qu'il avait gagnés, comme quoi, par exemple, après avoir bu trois bouteilles de vin de Porto, il avait eu la tête assez libre pour déchiffrer un rébus de journal illustré. Il y avait en lui des enfances; c'était ma part. Il se baissait un peu, je me dressais sur la pointe de mes orteils, et nous communiquions de plain-pied. Il était à la fois mon idéal et mon camarade; j'étais son joujou et son accoudoir. Durant ses absences, je ne vivais qu'à moitié, j'attendais son retour avec une fébrile impatience. Il était parti en tapinois, il revenait avec fracas. En ce temps-là, Genève était un lieu d'asile politique; elle abondait en réfugiés de tout pays, bizarre cohue de héros et d'aventuriers. Tout ce monde s'empressait autour de mon père. Au jour fixé pour son retour, amis et pique-assiettes fondaient sur nous comme une volée d'étourneaux. Le jardin en était noir et la maison sens dessus dessous. On tenait table deux jours et deux nuits sans désemparer. J'étais hors de

moi, gris, titubant, à ne pouvoir me tenir sur mes jambes; je poussais des cris, je chantais à tue-tête, et il fallait m'emporter. Cependant on ne me laissait pas boire une goutte de vin; mais on ne pouvait m'empêcher de respirer, et l'air était capiteux.

Amoureux de bruit, de mouvement, de représentation, ardent, fiévreux, toujours hors d'haleine, mon père entendait comme personne la mise en scène du bonheur; peut-être tenait-il plus au décor qu'à la pièce. Caractère extrême, l'ivresse du plaisir ou l'ivresse du danger, il ne connaissait que cela; l'entre-deux lui faisait pitié. Par momens, il devenait en quelque sorte électrique; la vie lui pétillait dans les veines, et on ne pouvait le toucher sans qu'elle jaillît en étincelles. Une fois par mois il éprouvait quelque lassitude; alors il se laissait tomber dans un fauteuil, les mains moites, la tête fumante, les yeux morts. L'instant d'après, il était debout. J'ai appris plus tard qu'un de ses amis l'avait défini un héroïque épicurien. Ajoutez que ses mains étaient un creuset où fondait l'argent. Un jour que je l'accompagnais à la chasse, la bourre venant à lui manquer, il tira de sa poche deux billets de mille francs qu'il fourra négligemment dans le canon de son fusil. Il répétait souvent : Autant dépense chiche que large. C'était son adage favori.

Le fait est que nous nous adorions l'un l'autre. Il me trouvait charmant, je le trouvais superbe. Ma mère prétendait que nous formions à nous deux une société d'extase mutuelle. Sa prestance, ses airs de tête, ses attitudes de paladin, sa manière de relever le menton quand il riait, cette mousse de folie qui pétillait dans ses yeux, le frémissement de ses narines, la frisure de sa moustache, la chamarrure de son vêtement, ses brandebourgs, ses soutaches, ses breloques, ses bagues, ses étourdissantes cravates, je ne savais en vérité qu'admirer davantage. Peut-être donnais-je secrètement la palme à ses chemises, qui étaient toutes plus plissées, plus brodées les unes que les autres. Il en dessinait lui-même les patrons. Il daignait s'entretenir avec moi de ces profondeurs. Il me dit un jour qu'il avait dans la tête une chemise telle que le monde n'en avait jamais vu. Il est mort, le monde ne la verra pas.

Une chose me chagrinait : il y avait dans sa vie des mystères auxquels je n'étais point initié. Quelle était la raison de ses brusques et fréquens départs? car vous pensez bien que je ne crus pas longtemps à la marmite. Les longues conférences qu'il avait souvent avec ma mère m'intriguaient aussi. Dès que j'entrais, ils baissaient la voix ou rompaient les chiens. C'était parti-pris de ne jamais parler devant moi de certaines choses. On avait fait leur leçon à tous nos hôtes; oubliaient-ils la consigne, ma mère, d'un geste ou d'un clin d'œil, les rappelait à l'ordre. Il y avait donc en ce monde des questions réservées, qu'on dérobait à ma curiosité.

Se défiait-on de ma capacité ou de ma discrétion? J'en pleurais de rage quelquefois, mais pas longtemps. Mon caractère était si mobile que je ne retrouvais jamais le matin sur mon oreiller les pensées que j'y avais laissées la veille en m'endormant : non que je fusse un écervelé; j'avais des cerveaux de rechange. Au surplus, j'avais appétit de bonheur; ma vie abondait en sensations agréables, et je n'avais garde de m'attacher à l'article en souffrance; je retournais bien vite et de plein vol à ce qui me plaisait. On me jugeait indigne d'être initié à certains mystères. Soit! mon amour-propre trouvait à se dédommager ailleurs. A neuf ans, je savais sur le bout du doigt la différence d'un phaéton, d'un break et d'une barouche, je connaissais le menu détail du gréement d'une chaloupe, et j'aurais distingué du premier coup d'œil un pur sang d'un demi-sang, pour ne rien dire de mes lumières en chemiserie.

Et cependant, malgré mes légèretés d'oiseau, je sentais obscurément qu'il se tramait quelque chose autour de moi et qu'un péril était suspendu sur mon bonheur, comme l'épervier plane sur la colombe. Une après-midi, comme je m'amusais dans le jardin, j'entends marcher derrière moi. Je me retourne et j'aperçois un homme de piètre mine, vêtu d'un habit râpé, le regard oblique, les cheveux huilés, le teint jaune, et dont toute l'apparence me rappelait certains courtiers juifs que j'avais vus jadis en Pologne. Cet homme s'approche, me baragouine une longue litanie dont je ne comprends pas un mot; puis il ricane et me demande mon nom. Je refuse de le lui dire. Il insiste d'un ton de menace; je l'envoie promener. Il s'avance sur moi, son bâton levé. Le rouge de la colère me monte aux joues, je serre les poings, je me campe sur mes petites jambes, prêt à boxer. — Il n'a pas peur, bon sang ne peut mentir! s'écrie le baragouineur. Et tout à coup, changeant de visage et de voix : — Admirable! tu ne m'as pas reconnu. — C'était mon père. Je le contemplai un instant avec stupeur, puis je fondis en larmes; j'avais peine à lui pardonner cette odieuse plaisanterie, ce cruel travestissement de mon idéal. Il me consola de son mieux, disant qu'il avait voulu mettre mon courage à l'épreuve. J'essayai de lui arracher la promesse qu'il ne se déguiserait plus. — Oh! pour cela, non, me répondit-il. C'est un talent qui peut servir. — Le lendemain il partit, et pendant les six mois que dura son absence, ma mère parut à plusieurs reprises mortellement inquiète.

Enfin il revint. C'était au commencement de l'automne de 1848. En le revoyant, je fus frappé de l'étrangeté de sa physionomie. Il avait un feu sombre dans le regard, il respirait bruyamment; on eût dit qu'il n'y avait pas assez d'air autour de lui pour ses poumons. Nous sortîmes ensemble; il faisait de telles enjambées que

je m'essoufflais à le suivre. Par intervalles il me regardait sans me voir, puis il disait tout à coup : — Ah! te voilà! — Qu'avait-il dans l'esprit? Je ne pouvais distinguer s'il était triste ou content. A coup sûr il avait la fièvre.

Le lendemain, à mon réveil, je demande : — Où est mon père? — On me répond : — Dans son cabinet. Il a une visite. — Deux heures plus tard, même question, même réponse. Il ne parut pas au déjeuner. Fort intrigué, je jurai de découvrir le pot aux roses. Je fus m'embusquer au bas de l'escalier. Le mystérieux visiteur sort enfin, et je le reconnais : c'était un tailleur. A quelques jours de là, comme j'arrosais mes fleurs, mon père passe la tête à la fenêtre et me fait signe de monter chez lui. J'accours. A peine avais-je franchi le seuil, je m'arrêtai frappé d'un éblouissement. Il portait un uniforme de fantaisie qui me parut un chef-d'œuvre. Sa taille était admirablement prise dans une tunique écarlate, relevée de paremens et de revers blancs, agrémentée de soutaches et d'aiguillettes d'or. Sur sa tête se dressait un shako polonais d'une coupe exquise, orné d'un plumet tombant rouge et blanc. Mon père sourit de mon ébahissement. — Eh bien! Ladislas, la, franchement, comment me trouves-tu? — Mes yeux répondirent pour moi. Quand je pus parler, je lui dis : — Je te trouve superbe. Voilà un déguisement que je te permets. — Il rajusta son hausse-col, et tour à tour il se regardait dans la glace et dans mes yeux. Je courus me jeter dans ses jambes.

— Où vas-tu? lui dis-je.

— A Varsovie.

— Quoi faire?

— Je suis invité là-bas à un grand bal costumé. La cour y sera.

— Emmène-moi.

— Tu ne sais pas danser.

— Quand reviendras-tu?

— Qui le sait?

Nous sortîmes; je l'accompagnai dans un atelier de photographe, où il posa de face, de profil et en trois quarts. Le lendemain, les cartes étaient prêtes; nous allâmes les chercher ensemble. — Décidément, fit-il en les étalant sur une table, je ne suis pas trop mal. — Tu es le plus bel homme, lui dis-je, et maman la plus belle femme de tout l'univers. — Il fit claquer sa langue et me répondit : — Ta mère a la beauté des anges. Tu découvriras un jour ou l'autre que le diable a la sienne. — Puis il prit une carte, griffonna quelques mots sur le revers, la mit sous enveloppe, et en sortant nous la jetâmes à la poste. Il partit dans la nuit.

A la fin de l'hiver, un soir vers neuf heures, ma mère me fit appeler dans sa chambre. Elle tenait une lettre à la main. Elle fut

quelque temps sans parler. Ses lèvres se tordaient, mais elle ne pleurait pas; je ne l'ai jamais vue pleurer. — Il est mort! me dit-elle enfin. — Je crus voir le plancher tourner autour de moi, puis il se fit au milieu un trou noir où tout disparut. — Il est mort à la chasse, reprit-elle, d'une chute de cheval. — Elle ajouta : — Pensons-y toujours, n'en reparlons jamais. — Elle me prit sur ses genoux et me tint longtemps pressé sur son cœur. Elle m'embrassait follement, à m'étouffer, et murmurait avec un accent d'effroi : — Grand Dieu! comme tu lui ressembles!

Pendant bien des jours, je languis. Mon père de moins dans le monde, cela faisait un monde vide. Tout m'était devenu indifférent; ma vie avait perdu sa saveur; j'étais comme ces malades pour qui tous les alimens ont le même goût. Je ne marchais plus, je me traînais; je ne parlais plus, je marmottais. Il me semblait qu'un grand silence venait de se faire autour de moi, et je me faisais scrupule de le troubler; le bruit de mes pas et de ma voix m'inquiétait. Quand je sortis de mon engourdissement, je revins à moi, pour ainsi dire, pièce à pièce. Ce fut mon imagination qui se réveilla la première. Ma principale occupation fut de me représenter dans tous ses détails cette partie de chasse où mon père était mort. Je le voyais tombant de cheval. Sa pose était tragiquement belle. Elle ne l'était jamais assez à mon gré; j'y faisais sans cesse des retouches, modifiant la disposition des bras, des jambes, l'expression navrante du dernier sourire. — Ah! oui, me disais-je, il a été très beau en mourant et il a souri. — Je me demandais : où l'a-t-on enterré? J'aurais bien voulu savoir ce qu'était devenu le plumet rouge et blanc. Je fus vingt fois sur le point d'interroger ma mère à ce sujet; mais sa douleur fixe et muette me glaçait la parole sur les lèvres.

Après quoi les arbres reverdirent et mon chagrin s'envola. Je n'avais pas douze ans.

II.

Six mois plus tard, je me trouvai transplanté dans une petite maison carrée entre cour et jardin, située à droite de la mairie et à gauche du presbytère d'un village franc-comtois.

En quittant Genève, j'avais pris sur moi de questionner ma mère et de lui demander quelle mouche l'avait piquée et quelles raisons nous pouvions avoir d'aller nous enterrer dans un village. Elle me tut ses vrais motifs, se contenta de me dire que nos revenus étant fort diminués, elle désirait faire des économies. Elle ajouta que le curé de Mirion, l'abbé Pontis, était un homme d'un mérite rare, lequel voulait bien se charger de mon éducation. Un village! un

curé!... Chemin faisant, je rêvai de mon père conduisant à grandes guides ses quatre chevaux noirs, et je me demandai plus que jamais ce qu'était devenu son plumet.

Aussitôt après notre arrivée, je fus présenté à l'abbé Pontis. Il me prit par le menton, me regarda dans le blanc des yeux : — Madame, dit-il à ma mère, voilà un élève qui me donnera du fil à retordre.

Je me pris à sourire. Il me demanda à qui j'en avais. Je lui répondis : — Je sais pourquoi je vous donnerai du fil à retordre.

— Dites-le-moi.

— Vous n'oserez jamais me punir.

— Pourquoi donc cela, mon petit ami?

Je lui repartis en faisant flotter mes cheveux sur mes épaules : — Parce que je suis trop beau.

A cette explosion de naïve fatuité, ma mère fronça le sourcil. — Ne le grondez pas, lui dit l'abbé.

Et se retournant vers moi : — Comment savez-vous que vous êtes beau?

— A Genève, les passans se retournaient souvent pour me regarder.

— Et cela vous faisait plaisir ?

— Oh ! oui.

— Je vous prie, si vous étiez dans l'alternative ou de rester beau et d'être très malheureux ou d'enlaidir et d'être très heureux, que choisiriez-vous ?

— Je resterais beau, répondis-je sans hésiter.

Il se mit à rire : — Allons, allons, il y a de la ressource, — dit-il à ma mère en me donnant une tape sur la joue. — Avec l'aide de Dieu, nous ferons de lui quelque chose. Il est transparent comme un cristal.

Hélas ! l'abbé Pontis n'a pas fait de moi grand'chose. Ce ne fut pas sa faute. Quel excellent homme ! — Bon théologien, disait-on, une conscience délicate qui ne se passait rien, beaucoup d'instruction, surtout dans les sciences naturelles qu'il aimait de passion, avec cela nullement pédant, un esprit ouvert à tout et qui s'était frotté à la vie! Il avait perdu à ce frottement tous ses préjugés de séminaire sans perdre un seul de ses scrupules. Sévère à lui-même, indulgent aux autres, par-dessus les collines basses qui bornaient son horizon, il avait aperçu l'univers et les hommes. Il estimait que ce monde est un laboratoire, la vie une grande expérience, et il voyait Dieu partout.

Il commença par me tâter le pouls, et demeura confondu de ma crasse ignorance. Il entreprit bravement de me dérouiller. Il me montrait le latin, où je ne mordis guère, la botanique, un peu de

géologie, un peu de chimie agricole, les élémens de l'économie rurale. Le malheur est qu'il avait l'esprit fin, mais nulle finesse dans la conduite. Comme on dit, il n'y allait pas par quatre chemins. Je sus bientôt de quoi il retournait, et que le rêve de ma mère était de faire de moi une façon de gentilhomme campagnard. On espérait m'inspirer le goût de ce beau métier. L'abbé Pontis s'y employait de son mieux. — Est-il un sort plus doux, plus charmant, me disait-il, que celui d'un propriétaire qui a du foin dans ses bottes? Je suppose que d'ici à quelques années vous achetiez un domaine dans ce pays-ci, par exemple, où la terre est bonne. Vous commencerez par vous bâtir un château, cela va sans dire. Faisons bien les choses, quatre tourelles et des girouettes! voilà qui est convenu. Avec cela des champs, des vignes, des bois... Est-il une étude plus intéressante que l'art d'amender la terre, d'en varier les façons, d'en accroître le rendement? — Et, s'échauffant dans son harnais, il entonnait un hymne en l'honneur de la charrue mécanique, du chaulage et des engrais. Dans la chaleur de son discours, il ne s'apercevait pas du sombre nuage qui s'amassait sur mon front. Il terminait son dithyrambe en s'écriant : *O fortunatos nimium!...* Cette citation eût suffi pour me faire prendre en horreur le latin. J'avais dans la tête un embryon de roman, à peine un fœtus, quelque chose de vague, de confus, un rêve nageant encore dans les eaux de l'amnios, mais qui assurément ne promettait pas de ressembler jamais à une idylle. Ma grossesse se révélait par des envies. L'abbé me vantait le silence des champs, je n'avais de goût qu'aux plaisirs qui font du bruit; il célébrait la vie tranquille et pacifique de l'agriculteur, je soupirais secrètement après des hasards, et je les flairais dans l'air; il me représentait que le bonheur suprême réside dans le témoignage d'une bonne conscience, j'estimais que c'était peu de chose, si l'on n'avait rien à mettre dessus, — un peu de gloire par exemple; je voulais tout le bien du monde à la vertu, mais à la condition qu'elle fît figure. En quittant l'abbé, j'étais rêveur, et, passant la main sur ma chevelure blonde, dont les boucles me retombaient sur les épaules : — Gentilhomme campagnard! me disais-je. De quoi donc me serviraient mes cheveux?

Mon curé était pour moi un mystère et presque un scandale. Sa belle humeur, son inaltérable sérénité, me dépitaient. Il ne riait guère, mais il y avait comme un perpétuel sourire dans ses yeux clairs, qui attachaient sur toute chose le même regard doux et caressant. On eût dit qu'il retrouvait partout des figures de connaissance, que plantes et pierres, bêtes et gens, tous les habitans de ce bas monde étaient de sa famille. Cette amitié qu'il avait avec toute la création était le secret de son bonheur. Sa maison nue, la fumée

de son toit, son bréviaire, son jardin, son plant de vigne, ses herbiers, ses abeilles, tout ce qui l'entourait lui donnait de la joie, et je m'indignais qu'on pût être heureux à si bon compte. En été, nous faisions ensemble de longues promenades, lui monté sur une jument grise qui avait des rhumatismes, un épi au front et une molette à la jambe gauche; moi juché sur un énorme percheron, vrai cheval de charrette, fort en bouche, dur à l'éperon, et qui ne trottait qu'à son corps défendant. Il me semblait qu'à nous deux nous composions un tableau d'un ridicule achevé. Ce n'était pas son avis; il prenait sa monture au sérieux, se tenait en selle droit comme un piquet. De temps à autre, quand il était au bout d'une phrase, il fouettait l'air de sa baguette de noisetier en disant : — Hop, hop, Sanchette! — Sur quoi l'efflanquée Sanchette trottait en clopinant. Alors la figure de l'abbé s'épanouissait, il arrondissait moelleusement ses coudes et regardait avec un redoublement de tendresse les cailloux du chemin. — Être heureux, pensais-je, en trottant sur une haridelle qui a une molette à la jambe gauche! — Ce bonheur était pour mon esprit un abîme. Je m'y perdais.

Peu s'en fallut que je ne mourusse d'ennui dans mon village; mais j'étais un garçon de ressource : je fis bonne mine à mauvais jeu, et je finis par gagner la partie. J'eus bientôt lié connaissance avec tous les galopins de l'endroit. Nos relations furent d'abord difficiles, orageuses. Pur malentendu! Certaines vivacités d'humeur, quelques vantardises déplacées, des fiertés et des façons cavalières où perçait ma rage de primer, firent croire à mes nouveaux camarades que j'étais un faquin. Il y eut entre nous de violentes prises de bec, il s'ensuivit des échanges de horions. J'en donnais plus que je n'en recevais, ce qui ne m'empêchait pas de rentrer quelquefois au logis l'oreille déchirée, l'œil poché. On m'avait d'abord traité de blondin, de gringalet. On s'aperçut qu'en dépit de mes mains blanches et fluettes j'avais un poignet de fer, et que j'étais terrible dans mes colères. Alors on me surnomma le *comte de la poigne,* et on s'écarta de mon chemin; mais à la longue tout s'arrangea. J'avais pour moi d'être le fils de ma mère, de la dame triste, comme on l'appelait, laquelle au bout de huit jours s'était fait adorer de tout le monde. Ensuite on découvrit que, prompt à la colère, j'étais incapable de rancune, qu'au surplus il faisait bon être de mes amis, que je donnais libéralement tout ce que j'avais, et que dans nos expéditions diurnes ou nocturnes je réclamais la plus grosse part du péril, la moindre part du butin. On découvrit aussi que je ne m'attaquais jamais à plus faible que moi, que j'étais au contraire l'intrépide défenseur des petits, le grand redresseur de torts. Le *comte de la poigne* fut rebaptisé; on l'appela désormais *monsieur Biceps,* petit nom d'amitié dont il était fier. Un incident où se ré-

véla mon caractère acheva de me poser. J'eus un jour une violente altercation avec l'un de mes camarades, qui m'accusait faussement de je ne sais quelle peccadille. Nous en vînmes aux gourmades; je lui en appliquai une si vigoureuse en pleine poitrine que je l'envoyai tomber sur le revers d'un fossé, où il demeura étendu, respirant à peine, pâle comme la mort. A cette vue, j'eus horreur de moi-même, et, tirant un canif de ma poche, je m'en portai un grand coup au bras gauche; mon sang jaillit avec abondance : — Paul, m'écriai-je, je t'ai vengé ! — Mes camarades interdits se regardèrent; ce trait-là les dépassait. De ce jour, ils sentirent confusément que je ne ressemblais pas à tout le monde, et, par l'effet d'un accord tacite, personne ne me contesta plus la primauté que je m'arrogeais. Monsieur Biceps tint désormais la haute main en tout et partout; il était l'ordonnateur de tous les plaisirs, l'arbitre de tous les procès. Ce qui le flattait davantage, il eut la conduite de toutes les expéditions. C'était surtout dans la maraude que se déployait mon génie. J'avais divisé mon monde en escouades, et je le menais militairement. J'avais mes avant-postes, mes sentinelles, mes vedettes, mes signaux. D'un coup de sifflet, je lançais ou je repliais mes colonnes d'attaque. Que d'exploits! que de prouesses! Nous étions le désespoir du garde champêtre, les espaliers tremblaient en nous regardant passer.

Vous pensez bien que ce train de vie polissonnante, grappillante et picorante n'était pas du goût de ma mère. Malgré ma vigilance, nos hardis coups de main étaient souvent découverts; les plaintes succédaient aux plaintes, d'autant que ma mère s'empressait de payer au centuple les dommages-intérêts. — Ladislas, me disait-elle, êtes-vous content de vous? — Je n'osais dire que oui, et de fait je ne l'étais qu'à moitié; j'aurais voulu que tout le monde fût heureux de mon bonheur. L'abbé Pontis me chapitrait dans le tête-à-tête; devant ma mère, cet indulgent vieillard plaidait les circonstances atténuantes. Il espérait obstinément la conversion du pécheur... Ses douces mercuriales se terminaient toujours par ces mots : — j'espère que tout cela va changer. — Dans notre village où chacun avait son sobriquet, on l'avait surnommé : Monsieur Espérance. Il disait à ma mère : — Ce garçon a les meilleures intentions du monde; mais il les oublie. C'est un vase d'or où il y a des fuites. — Hélas! il avait beau étouper, tamponner, calfater, le vase fuyait toujours; l'abbé n'y retrouvait plus le matin ce qu'il y avait mis la veille; son latin, sa botanique, ses morales, tout s'en allait. Ce qui désespérait surtout ma mère, c'était l'ardeur fébrile et pour ainsi dire la violence de sensation que je portais dans tous mes jeux. Ma tête se prenait, mes nerfs battaient la campagne. Je rentrais au logis les cheveux au vent, l'œil égaré, l'air à demi fou. —

Je crois vraiment qu'il a bu, disait ma mère. — Bah! répondait l'abbé Pontis en souriant, il n'est ivre que de vent, et jamais il n'en faudra davantage pour le griser. — Quand donc prendra-t-il goût aux plaisirs tranquilles? disait-elle encore. — Que voulez-vous? répliquait-il. Notre petit bonhomme est né avec un tambour dans la tête; mais j'espère que nous le crèverons.

Un beau matin, le tambour creva sans que l'abbé y fût pour rien. Le jour même où j'achevais ma quatorzième année, un inconnu vint frapper à notre porte. J'étais au jardin, je le vis entrer, et sa figure me frappa comme une apparition. C'était un homme entre deux âges, de haute taille, de forte carrure, le front largement ouvert, la poitrine bombée, les narines et les mains velues, une tête de lion, un cou de taureau renflé à la nuque d'un triple bourrelet de chair. Ses orbites profondes, ses pommettes saillantes et son grand nez fièrement découpé donnaient à son visage une expression d'extrême énergie. Sa peau était sillonnée d'une multitude de petites rides qui la plissaient en tout sens; sa joue gauche était traversée du haut en bas par une formidable couture. Quand sa figure était au repos, on apercevait à peine ses yeux enfouis sous la broussaille de ses énormes sourcils, et sa bouche qui se dissimulait dans l'ombre de sa barbe grise. Aussitôt qu'il s'animait, ses prunelles enfoncées luisaient comme braise; il en jaillissait des regards ardens, qui vous frappaient en plein visage comme des balles de plomb, et l'on voyait glisser sous l'épaisseur de sa moustache grise un sourire étrange, qui égalait en mystère celui de la Joconde. Somme toute, sa figure n'était pas belle, mais c'était en quelque sorte une figure historique; elle racontait des événemens, des aventures, tout un passé; elle disait clairement : J'ai vécu, j'ai souffert, et nonobstant me voilà.

Conrad Tronsko, — c'était le nom de mon inconnu, — s'approcha de moi et me considéra un instant avec attention. Je le regardais aussi de tous mes yeux. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut sa joue tailladée. Je lui enviais du fond de l'âme cette balafre, je fus sur le point de lui demander où cela s'achetait. Comme moi, il semblait faire ses réflexions, qu'il garda pour lui. D'une voix claire, argentine, qui contrastait avec sa physionomie et sa tournure athlétique, il me demanda si la comtesse Bolska était chez elle. Je lui répondis que oui. Il promena ses regards autour de lui, et, avisant dans une plate-bande un œillet qui s'était détaché de son tuteur et dont la tête pendait jusqu'à terre, il releva la fleur et la rattacha avec une grande délicatesse de doigts; on eût dit qu'il craignait de lui faire mal.

Il revint à moi. — Tu es donc le petit Ladislas Bolski? me dit-il.

Je ne m'offensai point de sa question ni de son ton familier.

J'avais pris tout de suite une haute idée de lui; je le jugeais digne de me tutoyer.

— Oui, lui répondis-je, je suis Ladislas Bolski. C'est un beau nom.

Alors, pour la première fois, je le vis sourire. Étrange sourire! Qu'exprimait-il? De l'ironie? de la pitié? de la bienveillance? du dédain? Ce déchiffrement passait mon savoir. En cet instant, ma mère avança la tête à la fenêtre. — C'est vous, Tronsko! vous, ici! s'écria-t-elle en frappant ses mains l'une contre l'autre. En un clin d'œil, elle fut auprès de lui, et, le prenant par le bras, elle l'emmena au salon, dont la porte se referma derrière eux.

J'arpentai longtemps l'une des allées du jardin. Je pensais à la balafre de Tronsko. Dans ce moment, j'aurais troqué mes cheveux contre sa couture. — Je puis me vanter, me dis-je, d'avoir vu aujourd'hui un héros, car je gagerais ma tête que cet homme est un héros. C'est donc ainsi qu'ils sont faits?... Il me tardait de revoir Tronsko; je me promettais de l'entretenir en particulier, de m'informer de lui comment il s'y était pris pour devenir un héros. Il me semblait que le plus difficile était le commencement. Il y avait sans doute une méthode à suivre. — Ce n'est pas l'abbé Pontis, pensais-je, qui pourrait me renseigner là-dessus. Un homme qui éprouve de la joie quand il a réussi à faire trotter sa jument et qui mourra avant de s'être aperçu qu'elle a une molette à la jambe gauche!

Je n'y tins plus, je m'acheminai résolûment vers le salon. En approchant, j'entendis des éclats de voix. On agitait sûrement une question du plus haut intérêt. Peut-être Tronsko racontait-il l'histoire de sa balafre. J'entrai. Aussitôt ma mère fit un signe de la main et un *chut* que Tronsko comprit. Ils ne parlèrent plus que de questions de ménage et de pot-au-feu. Je fus frappé du profond respect que l'inconnu témoignait à ma mère. Il était comme suspendu à ses lèvres. Elle laissa tomber son éventail, il se précipita pour le ramasser, et, avant de le lui rendre, il le baisa dévotement comme une relique. Je me tenais debout près d'elle. — Tronsko, vous devriez faire entendre raison à ce mauvais sujet, dit-elle en me donnant un coup de son éventail sur les doigts. Nous ne savons qu'en faire.

Il me regarda. — Monsieur s'ennuie au village? me dit-il de sa voix chantante.

— On me reproche de m'y trop amuser, lui répondis-je en baissant les yeux.

— Et d'être un fier paresseux, reprit-elle, et de manquer d'ordre, de tenue.

Il répondit : — Que voulez-vous? il est de son pays. Nous sommes

un peuple d'hidalgos dans le siècle de la vapeur, des bureaux et de la police. Qu'est-ce que la Pologne? Une Espagne peinte en gris. Nous avons la paresse andalouse avec les brouillards en plus et le désordre du rêve... Oui, les Polonais sont des Espagnols de nuit, les phalènes de l'Europe. Le malheur est qu'il fait grand jour.

— Taisez-vous donc! fit-elle en rougissant de colère. Il suffirait d'un homme tel que vous pour honorer tout un peuple, et vous êtes légion.

Il s'inclina. — Sans compter, reprit-il, que la comtesse Bolska n'a pu naître qu'à Varsovie... Bah! je ne dis jamais de mal que de ce que j'aime. Sur tout le reste, je me tais.

Puis souriant de ce sourire mystérieux qui ne se laissait pas traduire dans ma langue : — Que craignez-vous? Ce marmot est un vrai petit Français, un vrai papillon de jour... Vous prenez trop de précautions. Laissez-lui seulement la bride sur le cou. Il n'y a pas de danger.

A ce mot, ma mère pâlit. — Que dites-vous là? s'écria-t-elle d'une voix vibrante. Vous ne le connaissez pas... Ah! c'est que je n'entends pas qu'on me le tue! — Et elle me pressa convulsivement sur son cœur, me faisant de ses deux bras un rempart contre je ne sais quel invisible ennemi. Ce mouvement et ce cri me transporportèrent. — Je n'entends pas qu'*on* me le tue! Jadis Jean m'avait dit : *On* ne veut pas que maman vienne à Genève; puis : *on* a pris sa marmite à ton père. — Et maintenant *on* voulait me tuer. Je n'y comprenais rien; mais tout cela se tenait, avait un sens. C'était comme un air d'opéra dont les paroles étaient pour moi de l'hébreu, mais dont la musique me faisait bondir le cœur. La tête me sautait. Le feu venait de prendre aux étoupes.

Tronsko se leva. Ma mère essaya vainement de le retenir à dîner. On l'attendait à Genève, il avait fait un détour pour nous voir, il ne pouvait s'attarder. A peine fut-il sorti que je demandai à ma mère qui était ce Tronsko. Elle me répondit d'un ton bref : — Le fils d'un tailleur et un fameux professeur de langues... — Je tombai de la lune, et je crus me casser le nez. Quoi! mon prétendu héros, cet homme qui honorait son pays était tout simplement un professeur de langues! Et sa couture? Apparemment il s'était laissé taillader par un barbier pris de vin. — Que je suis bête! me disais-je. Son habit indique bien ce qu'il est. Les manches en sont usées et blanchies à l'avant-bras; cela dénote le gratte-papier. Sans compter que, lorsqu'il est debout, son pantalon se ballonne et fait ventre à l'endroit des genoux. — Il me paraissait évident que de pareils accidens n'arrivent jamais au pantalon d'un héros. Autrement que vaudrait le métier?

Ainsi déception complète au sujet de Tronsko. Je le rayai sur

l'heure de mes papiers. En revanche, le cri de ma mère... Oh! quant à cela, c'était de la bonne marchandise, sans tare ni déchet. Il n'y avait pas à revenir là-dessus. Elle avait dit : — Je n'entends pas qu'on me le tue. — Il y avait donc quelque chance qu'on voulût me tuer! Si je sortais de mon village et que je rencontrasse en chemin certaines gens, ces certaines gens auraient peut-être l'idée de m'expédier en bonne forme! Cela était acquis au procès. Donc j'avais des ennemis, donc j'étais un personnage. Je bâtis là-dessus mille histoires fabuleuses et saugrenues. Dans mon enchantement, je fus me planter devant une glace; il me parut que depuis une demi-heure j'avais grandi d'une coudée. Je passai la main dans mes cheveux et je les fis bouffer sur mon front; puis j'essayai des poses, des airs de tête appropriés aux circonstances, toutes les variétés de physionomie qui seraient de mise dans les conjonctures tragiques que je prévoyais, et par exemple dans le cas où j'apercevrais tout à coup un canon de fusil braqué sur moi. Je m'accoutumais à regarder fixement dans l'espace, le menton relevé et sans cligner. Quand je fus las de cet exercice, je m'assis à une table et je transcrivis exactement toute la conversation de Tronsko et de ma mère, sans oublier certains mots que je ne comprenais guère, comme *hidalgos, bureaux*, lesquels s'étaient incrustés dans mon cerveau, paresseux à penser, ardent à imaginer.

Je posais la plume quand un coup de sifflet m'avertit que mes camarades m'attendaient dans la rue. Au lieu de les rejoindre en hâte, comme je faisais d'ordinaire, je m'approchai de la fenêtre et je les regardai au travers de la persienne. Ils levaient la tête de mon côté sans me voir. Je passai en revue leurs honnêtes et candides figures, et je les pris en pitié. — Ils mourront tous dans leur lit, me dis-je. Du diable si personne a jamais envie de les tuer! — Je leur laissai faire le pied de grue. N'était-il pas convenable que mes hautes destinées fissent bande à part? Ma mère m'avait donné un petit pistolet de tir. Je l'allai chercher et je montai dans un long galetas à l'extrémité duquel j'avais dressé une cible. Il y avait dans ce galetas une armoire en vieux chêne qui était toujours fermée à double tour. Il se trouva qu'on avait oublié la clé dans la serrure. Une curiosité me prit; j'ouvris l'armoire. Elle renfermait une malle dont je soulevai le couvercle. Quelle ne fut pas ma surprise, mon émotion, en apercevant l'uniforme de mon père, cette fameuse tunique écarlate qu'il avait emportée dans son dernier voyage en Pologne! Apparemment un ami pieux l'avait renvoyée à ma mère. Je touchai la tunique, mais je n'osai la déplier. Elle était maculée, tachetée de plaques brunes; sur l'un des revers, il y avait une éclaboussure de sang. Je détournai les yeux, et j'allais refermer la malle quand j'avisai dans un des coins une gaîne en peau de cha-

grin. Je l'ouvris, elle contenait le plumet rouge et blanc. Je serrai précipitamment la gaîne dans ma poche, et je refermai l'armoire.

Au même instant, j'entendis du bruit dans la rue. Je courus à la lucarne. Une femme s'enfuyait en criant : Un chien enragé! Elle disparut dans une allée. La minute d'après, je vis paraître un gros chien qui descendait la rue, la queue entre les jambes, la tête basse, la gueule écumante. Il arriva devant la grille ouverte d'un potager clos de murs. Il entra dans le jardin. Une servante sortit de la maison voisine et referma vivement la grille en disant : — Le voilà sous clé; qui se chargera de l'abattre? — Toutes les commères du village accoururent; il s'amassa beaucoup de monde. Un homme se détacha du groupe, disant : — Je vais querir mon fusil. — Aussitôt je sortis la gaîne de ma poche, j'en retirai le plumet, je l'ajustai à mon chapeau, que j'enfonçai sur ma tête; puis, mon pistolet à la main, je m'élançai dans la rue. Je la traversai sans être aperçu, tant les têtes étaient en l'air; je remontai un petit chemin pavé qui côtoyait le jardin. J'avisai un endroit où la muraille dégradée permettait l'escalade. Me voilà sur le chaperon. Le chien, qui faisait le tour du jardin en cheminant toujours droit devant lui, m'aperçoit et fait un bond énorme pour me happer; mais j'étais hors d'insulte. J'arme mon pistolet, j'ajuste l'ennemi. A l'instant de lâcher mon coup, une réflexion m'arrêta. — Le combat n'est pas égal, pensai-je. Il ne peut rien me faire. — Aussitôt je me laisse couler en bas du mur. Le chien, qui s'était éloigné, revient sur moi. Je l'attends de pied ferme. J'enfonce mon pistolet dans sa gueule béante et je presse la détente. L'animal tombe raide mort. Quand arriva l'homme au fusil, il me trouva le pied posé sur le cadavre de ma victime et agitant avec frénésie mon chapeau à plumet.

Cette aventure fit du bruit. Le lendemain, à ma grande surprise, mes camarades, au lieu de me fêter, me firent froide mine. Je voulus entamer le récit de ma prouesse, ils secouèrent les oreilles. L'un me traita de cerveau brûlé; un autre me dit qu'il était souverainement ridicule de se battre en duel avec un quadrupède; un troisième ajouta en ricanant que j'avais mal fait les choses, que j'aurais dû passer au chien mon pistolet et ne me servir que de mes dents. D'autres insinuèrent que le pied m'avait manqué, et que j'avais fait de nécessité vertu. — Ce pauvre diable de Biceps! disaient-ils, quelle mine il a dû faire en tombant de son mur! Enfin il a tiré au hasard; le roquet y a mis de la complaisance. — Je les écoutais avec une stupeur indignée. — L'épaisseur de leurs cerveaux, me disais-je, et la basse jalousie de leurs petites âmes, les rendent incapables de me comprendre. Tas de ganaches! m'écriai-je enfin. Et, séance tenante, je rompis net avec eux, et me démis de tous mes emplois.

C'est ainsi que mon tambour creva, et que, grâce à Tronsko, du jour au lendemain, je devins autre. Je tombai dans une morne langueur. Achille s'était retiré dans sa tente, résolu à vivre en loup-garou et à ne se plus commettre avec les petites âmes. Ce goût de solitude qui m'était venu ne profita guère à mon travail. Je passais mes journées dans une stupide flânerie. Je commençais mes devoirs, mais à peine avais-je ouvert mon Virgile, je me levais, je bricolais dans ma chambre, ouvrant et refermant mes tiroirs, remuant tout de mes doigts inquiets et distraits, passant mes cravates en revue, défaisant et refaisant ma toilette selon ma fantaisie du moment. Je sentais en moi une passion désoccupée qui ne savait à quoi se prendre. Le temps pesait à mes désœuvremens. Mon seul plaisir était de fumer en cachette, étendu de mon long sur un sofa. Souvent ma mère me surprit dans cette noble attitude. Elle humait l'odeur du cigare, me montrait du doigt le plancher, où traînaient pêle-mêle hardes, papiers, brosses et livres. Elle disait : — Quelle paresse! quel désordre! — et me regardait d'un œil sévère. Elle me grondait surtout avec les yeux. Je désespérais de lui faire comprendre 1° que la moindre application d'esprit me causait une douleur physique, 2° que j'étais dans l'impossibilité matérielle de remettre une brosse où je l'avais prise, 3° que faute de mieux, faire de la fumée, c'est faire quelque chose.

Ma subite métamorphose inquiéta l'abbé Pontis; il me trouvait par trop changé. Pour réveiller ma torpeur, il obtint de ma mère qu'elle me donnât un cheval, un vrai cheval de selle. A peine l'eus-je tenu un quart d'heure entre mes jambes, je me sentis revivre. Il avait ceci de particulier qu'on ne l'avait jamais entendu hennir; je lui donnai le nom de Taciturne. Quand, monté sur son dos, je descendais la grande rue du village et que je rencontrais mes anciens camarades, je les narguais du regard; ils m'apparaissaient gros tout au plus comme des cirons.

Me voilà remis sur pied. L'abbé Pontis aurait dû s'en tenir là; mais il fit si bien qu'au bout de huit jours je ne touchai plus terre. Le digne homme avait pour principe qu'il fallait faire la part du feu. Il trouva bon de me faire lire quelques ouvrages d'imagination. Le premier qu'il me mit dans les mains fut *Don Quichotte*. Impossible de vous rendre dans toute son énergie l'impression que me causa ce chef-d'œuvre : sympathie passionnée pour le héros, mépris incommensurable pour l'auteur, lequel avait été stipendié par les *bureaux* pour déverser des flots de ridicule sur la fleur de la chevalerie, sur le dernier des grands-justiciers. Je ne reprochais rien au chevalier de la Triste-Figure que son cheval. Un héros mal monté ne pouvait m'entrer dans l'esprit : à tout don Quichotte polonais, il faut au moins un demi-sang; mais, Rossinante à part,

j'admirais ce grand homme sans réserve, et je conçus le beau projet de l'imiter. A cet effet, j'entrepris de me chercher une Dulcinée; mon dévolu tomba sur une jouvencelle de mon âge, qui avait de la fraîcheur. Elle s'appelait Toinon et habitait avec ses parens une ferme située à deux portées de fusil du village. Je l'avais aperçue une ou deux fois ravaudant une jupe sur le pas de sa porte ou cueillant un légume dans son jardin. Avant de confesser ma flamme à Toinon, je résolus de me rendre digne de ma princesse en accomplissant coup sur coup une demi-douzaine de hauts faits. Je battais la plaine et les bois dans l'espérance d'une aventure qui ne venait pas. Je découvrais avec amertume que dans ce siècle de bureaux il y a peu d'occasions et beaucoup de gendarmes. Faute de mieux, je me rabattis à faire des folies avec Taciturne; je le lançais à corps perdu dans des fondrières, je lui faisais franchir échaliers et fossés; nous culbutâmes un jour l'un par-dessus l'autre dans un ruisseau. Il y avait à deux lieues de Mirion un vieux château ruiné; il ne restait du premier étage que l'une des solives du plancher; bravant l'abîme du regard, je m'amusais à courir le long de cette solive vermoulue et fléchissante, après quoi je gravai sur la pierre le nom de Toinon en prenant le ciel à témoin de mon amoureux délire. A la troisième représentation, la poutre craqua, s'effondra sous moi. Par un insigne bonheur, je tombai sur mes pieds dans un tas de gravats qui amortit ma chute; j'en fus quitte pour une contusion. Je décidai que désormais j'avais le droit de parler. Je rencontrai Toinon comme elle revenait de la fontaine, portant sur sa tête un coussinet et un baquet d'eau. Je l'accostai, je lui offris mon cœur dans un bouquet de roses. Ma main effleura la sienne. Je rougis jusqu'au blanc des yeux; elle rougit aussi. Je ne trouvai pas un mot à lui dire, et je m'enfuis à toutes jambes; mais le lendemain je la revis, je m'enhardis, j'osai me déclarer; je contai mes prouesses, la culbute dans le ruisseau, l'aventure de la poutre. Toinon ouvrait de grands yeux, ne connaissant rien aux us et coutumes de la chevalerie. Toutefois elle s'apprivoisa peu à peu avec ma folie, et ses yeux me tinrent un langage assez doux.

J'abrége l'histoire de ce roman. J'obtins un rendez-vous nocturne à l'ombre d'un poirier sauvage. J'arrive à minuit; ma belle m'attendait. J'avais alors seize ans, et j'étais d'une parfaite, d'une incomparable innocence; à la lettre, je ne savais que faire de Toinon. Soit dépit amer de mon ignorance, soit effarement d'une imagination qui ne pouvait se reconnaître dans son désordre, à peine eus-je serré dans mes bras ma Dulcinée, je perdis contenance, je reculai de deux pas, et, me laissant tomber sur le gazon, j'éclatai en sanglots. Elle prit peur, m'interrogea, et, mon trouble la gagnant, elle

se mit aussi à pleurer. En cet instant apparut la lueur d'une lanterne traîtresse; un père en furie, qu'escortait un valet de ferme, me saisit au collet; se méprenant aux larmes de Toinon, il me croyait plus coupable que je ne l'étais. Je me dégageai, je mis flamberge au vent, je menaçai d'embrocher le téméraire qui porterait la main sur moi. Ma fière attitude tint l'ennemi en respect, et je me retirai la tête haute, en protestant à ma princesse que je ne l'abandonnerais jamais.

Dès le lendemain matin, M. Espérance et ma mère furent instruits de tout. Je fus mis aux arrêts. Je passai la journée dans ma chambre, marchant à grands pas, parlant aux murailles, la tête en feu et Toinon dans le cœur. Par intervalles je me mordais les poings et je donnais du pied contre les meubles. Des mille plans que je formais, le plus raisonnable était d'enlever Toinon à la pointe de l'épée et de l'emporter en croupe... où donc? Dans une île quelconque. Je croyais encore aux îles.

Vers le soir, l'abbé Pontis vint trouver ma mère. Ils restèrent longtemps enfermés. Enfin je les entendis sortir. Ils s'arrêtèrent un instant à causer dans le vestibule. Je collai mon oreille à ma serrure.

— Vous avez fait une expérience, disait l'abbé. Elle n'a pas réussi. Vous auriez tort de vous obstiner. Autrement nous risquerions d'estropier ce garçon, de faire de lui je ne sais quel être amphibie, un fier-à-bras de village, un hidalgo à Toinettes et à Toinons, un meunier à brandebourgs qui le jour moudra son blé et toutes les nuits rêvera de pourfendre son moulin.

— C'est un peu la faute de votre *Don Quichotte*, monsieur le curé, lui repartit ma mère d'un ton de reproche.

— Il a déterminé l'accès, répliqua-t-il; mais la fièvre était là. Les maladies latentes! rien n'est pire.

— Vous me conseillez donc de lui faire voir le monde?

— Point de demi-mesures. Je vous conseille de l'emmener résolûment à Paris.

— Et les tentations!...

— Desquelles parlez-vous?

— De toutes. S'il évite le danger que je crains, ce sera pour devenir un homme de plaisir.

— Espérons que d'expérience en expérience il deviendra un honnête homme. A la garde de Dieu! La sagesse consiste à vouloir ce qu'on ne peut empêcher.

Ils descendaient l'escalier, je n'entendis plus rien; mais qu'avais-je besoin d'en savoir davantage? Paris!... les tentations!... J'étais demeuré sous le coup. Ces deux mots avaient produit sur moi comme une secousse électrique. En un tour de main, tout le cours de mes idées avait changé. Qu'est-ce donc que les tentations? me

demandai-je. A force d'y rêver, je décidai que c'étaient des Toinons en dentelles, et il me courait des frissons par tout le corps. Pour la première fois je me connus. Je suis bien le fils de mon père; comme lui, je portais en moi deux âmes, deux imaginations, l'une amoureuse des grandes choses, l'autre affamée de jouissances, l'une qui rêve de hasards et d'héroïques entreprises, l'autre qu'un sourire de femme affole et qui trouve dans l'éclair d'une sensation de quoi faire le bonheur d'un dieu. Si j'avais été maître d'arranger ma vie selon mes instincts, j'y aurais fait alterner les dévoûmens avec les voluptés : chacune de mes deux âmes aurait eu ses saisons; mais cela ne s'est pas trouvé ainsi. Il m'a fallu choisir, et au plus profond de mon être ont éclaté d'effroyables mêlées où ma raison s'est perdue.

Cependant, je vous le jure, la première fois que j'ai senti tressaillir en moi ma seconde âme, je fus ivre de joie. Mon roman avait crevé après mon tambour, et je me démenais, je criais comme un désespéré. Et tout à coup deux mots prononcés dans une antichambre venaient d'éveiller un écho dans mon cœur et de me révéler une moitié de moi-même que j'ignorais. Je découvris qu'il y avait en moi de l'étoffe; je pouvais suffire à tout, nous étions deux. Je sentais ces choses très obscurément, comme on les peut sentir à seize ans. Le fait est que, sans renoncer à rien, je me dis qu'il y avait temps pour tout; avant de hasarder ma vie, je résolus de la savourer et d'aller à la gloire en passant par l'eldorado. Étendu sur mon sofa, je passai toute la nuit à fumer cigare après cigare; j'entendais autour de moi des frôlemens de fantômes et j'entrevoyais des mains blanches qui me faisaient signe.

Le lendemain, ma mère m'annonça ses nouveaux projets, et que je devais prendre mon parti de quitter à jamais Toinon. Je me tins à quatre pour ne pas lui sauter au cou, je protestai pour la forme, pour l'acquit de ma conscience. Dix jours plus tard, nous partîmes. En passant devant le poirier qui avait abrité mon rendez-vous, je détournai les yeux avec confusion. Je rougissais de mon erreur. Que le voyage me parut long! J'aspirais dans le vent l'avenir et Paris, et je passais ma langue sur mes lèvres sèches. J'avais soif. De quoi? Mon esprit avait marché; désormais il me fallait autre chose encore que des Toinons en dentelles.

III.

Ce que je fis à Paris pendant quatre ans, je voudrais vous le dire en quatre mots. J'étais arrivé la poitrine gonflée de désirs, le cœur bouillant d'impatience; mais il y a toujours du temps perdu dans la vie. Une année durant je m'abstins. J'avais changé tout à coup

du noir au blanc, j'étais devenu grave, réfléchi, silencieux. J'adoptai sans discussion le plan d'études que ma mère me proposa. Je suivais des cours, je travaillais ou du moins j'en avais l'air. Ma pauvre mère en conçut d'abord le plus favorable augure; elle était loin de se douter de ce qui se passait en moi.

La première fois que j'avais traversé le boulevard, promenant autour de moi mes yeux ahuris, ébloui des splendeurs et des élégances qui m'apparaissaient, je m'étais dit : « Ladislas Bolski est un coq de village! » et je m'étais senti comme perclus de timidité et de honte. Mon premier mouvement fut de me sauver chez moi, de me mettre au lit, de tirer mes rideaux et de rester là sans parler ni souffler jusqu'à la fin de mes jours. Je résistai à cet accès de lâche désespoir, et peu à peu le courage me revint. J'avais un stage, un noviciat à faire, il y avait en moi de la ressource; un jour l'apprenti passerait maître. Cependant je résolus de ne rien précipiter, d'attendre mon jour et mon heure. Je voulais au préalable étudier la carte; je travaillais consciencieusement à me dégrossir l'esprit et les manières. J'avais décidé qu'un Bolski ne devait jamais être ridicule, que, sous peine de déroger, il lui était défendu d'aller, soit au feu soit au plaisir, avec l'air emprunté d'un conscrit. Aide-toi, le ciel t'aidera. Il me vint du secours de deux côtés. Je me souvenais que mon père m'avait dit un jour : — La plus heureuse chance qui puisse arriver à un homme, c'est de trouver un tailleur qui le comprenne. — Je trouvai un tailleur qui me comprit, et, grâce à lui, je recouvrai ma propre estime. Autre bonne chance: je fis un matin chez ma mère la connaissance d'un journaliste parisien qui dans le temps avait voyagé en Pologne et auquel mes parens avaient fait les honneurs de Varsovie. Je lui plus; dès notre première rencontre, il me voulut du bien. J'allai le voir, je m'ouvris naïvement à lui de mon ignorance et de mon désir de m'instruire. Ma candeur le réjouit, mes innocences le firent rire jusqu'aux larmes. Il consentit à se charger de mon éducation, me promena dans Paris, et, sous la conduite de ce mentor, j'acquis en peu de temps des lumières surprenantes. Il finit par m'introduire dans une maison où l'on jouait gros jeu. Là se réunissaient chaque soir des femmes beaucoup plus charmantes que Toinon, beaucoup moins sujettes à rougir, et des jeunes gens qui avaient peu de cheveux, encore moins de scrupules, et dont la conversation me parut pleine d'agrément. A peine eus-je mis les pieds dans cette délicieuse caverne, qu'à la vue de ce tapis vert et de ces visages plâtrés, ma tête se prit; mon émotion fut telle que je faillis me trouver mal. On me regardait, on commençait à sourire; je barbotai quelque temps et j'allais me noyer quand par une violente tension de ma volonté je réussis à surmonter mon trouble. Mon cerveau s'éclaircit, ma

langue se délia, toutes les audaces me vinrent, et, le hasard m'aidant, je fis un début prodigieux... Je rentrai chez moi au matin plein de science et les poches pleines d'or, soûl de plaisir jusqu'à rendre gorge, mais fier, très fier de moi; j'avais découvert un monde, ou, pour mieux dire, deux Amériques à la fois, le baccarat et la femme. De ce jour, le torrent m'emporta, et je ne me connus plus.

Ma mère ne fut pas longue à revenir de son illusion; à moins de se crever les yeux, il fallait bien qu'elle se rendît à l'évidence. D'ailleurs je ne prenais aucune peine pour lui rien cacher; il m'a toujours été impossible de me contraindre, de me déguiser, surtout de mentir aux gens que j'aime. Si elle m'eût questionné, je lui aurais tout dit; mais il semblait qu'elle se fût résignée à me laisser jeter ma gourme, et, selon l'expression de l'abbé Pontis, à vouloir ce qu'elle ne pouvait empêcher. J'avais mon entière liberté et toutes les facilités de me procurer de l'argent; il est vrai que je n'en abusai jamais; la fortune avait pour moi des complaisances, et le jeu était mon infatigable pourvoyeur, il pleuvait dans mon escarcelle. Au fond de son cœur, ma mère souffrait cruellement; elle se consolait auprès de ses pauvres; c'étaient ses aventures, à elle. Pendant que je courais de folie en folie, elle allait de grenier en grenier, soignant les malades, préparant des tisanes et des bouillons, bordant des grabats de ses blanches mains ou balayant des taudis, jetant aux affamés son or et son cœur, ivre de charité comme je l'étais de plaisir. Nous dînions ensemble de loin en loin; j'étais frappé de sa pâleur, du tremblement fébrile de ses mains. De son côté, elle me jetait un premier regard plein de questions et de reproches, après quoi nous causions de choses indifférentes.

Un jour elle se décida à m'écrire. Je retrouve sa lettre parmi mes papiers; la voici :

« Mon cher enfant, je sais qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous questionner : vous me diriez tout; mais il est des choses que je rougirais d'apprendre de vous, c'est bien assez que je les devine. Et que vous serviraient mes remontrances? Je ne me sens pas de force à lutter contre la fougue de votre caractère, contre la violence de vos déraisons. Je me souviens que tout petit, un jour que je vous reprenais d'une mutinerie, vous me répondîtes : « Je ne sais qu'y faire; c'est mon idée. » Ce sera toujours votre réponse; toujours vous aurez votre idée, et vous ne verrez et n'entendrez qu'elle, et votre idée sera votre idole, votre dieu auquel vous vous donnerez corps et âme. Vous êtes arrivé à Paris honteux de vos romans de village, de Toinon, de votre poirier, et avec l'idée de devenir au plus vite un homme. Sûrement vous avez pris pour cela les meilleurs moyens. J'ai cependant un mot à vous dire; mais je n'ose vous le dire, et je

l'écris en vous priant de n'y point répondre, et qu'il n'en soit jamais question entre nous. Prenez-y garde, Ladislas, la vérité se venge. Quiconque la hait ou la méprise tôt ou tard sera sa proie.

« Il ne se peut faire que, dans la vie que vous menez, il n'y ait des heures de dégoût et de lassitude. Vous avez l'âme trop généreuse pour vous contenter longtemps du premier bonheur venu et de la première venue. Je me suis souvent plainte de ce tour romanesque que vous avez dans l'esprit. J'avais tort, c'est peut-être ce qui vous sauvera. Convenez-en, à de certains momens le plaisir ne vous suffit plus; vous éprouvez le besoin de l'ennoblir par quelque chimère, vous cherchez à vous donner le change en mettant un peu de votre âme où elle n'a que faire, un peu d'imagination où il n'en faut point; vous êtes las de nommer toujours les choses par leur nom, et vous découvrez avec dépit que rien ne se prête moins à l'illusion que le regard d'un joueur ou d'une courtisane, que ces gens-là sont terriblement positifs, que chez eux le tuf est à fleur de peau, qu'ils sont plongés jusqu'au cou dans le réel de la vie, que leurs aventures ne sont que des affaires plus chanceuses que d'autres, leurs passions des calculs enfiévrés, et qu'il y a autant de méthode dans leurs vices que dans les vertus d'un épicier. Je suis bien trompée, ou vous ne pourrez trouver longtemps le bonheur dans une fièvre sans poésie, dans une ivresse sans rêves. Je fais la part de votre jeunesse, de votre inexpérience, de l'étourdissement où vous jettent toutes les nouveautés; mais je pose en fait qu'un jour au moins par semaine vous avez un quart d'heure de dégrisement. Oh! que ces quarts d'heure sont précieux! qu'il soit permis à votre mère d'en régler l'emploi.

« Je voudrais que dans ces courts instans où vos fumées se dissipent, où vous réussissez à vous revoir et à vous ravoir, vous vous adressiez une question, une seule : n'y a-t-il dans la vie que je mène rien qui mette mon honneur en péril? Je vous entends vous récrier. Votre honneur! mais vous y tenez comme à la prunelle de vos yeux! Un Bolski faire quelque chose de contraire à l'honneur!... Écoutez-moi. Vous allez me trouver bien bourgeoise : l'honneur, tel que je l'entends, n'est que la parfaite honnêteté, et j'ai toujours rêvé de faire de mon fils un parfait honnête homme. Voilà un roman bien terre-à-terre! direz-vous encore. Pas tant qu'il vous semble, et je vous tiens la dragée haute. Vous êtes né avec une âme ardente, enthousiaste; mais les sentimens exaltés sont de peu de secours dans l'habitude de la vie, et c'est le propre d'un honnête homme de faire sans enthousiasme des actions fortes et difficiles.

« Oui, mon enfant, demandez-vous si, dans le monde où vous vivez, votre honneur ne court aucun risque, et réfléchissez, s'il se peut, sur la puissance des entraînemens. On a beaucoup glorifié les

passions dans ce siècle. Sans doute elles ont fait faire de grandes choses; elles ont inspiré aussi bien des lâchetés et des mensonges. Je crains surtout leurs sophismes. Elles sont si habiles à plaider le pour et le contre, à justifier l'injustice, à colorer le mal! La conscience leur résiste quelque temps et les fait taire; puis elle finit par écouter, elle hésite, elle se trouble, et de faiblesse en faiblesse elle déserte et passe à l'ennemi. On commence par dire : Impossible! Un beau jour, on dit : Bah! nous n'en mourrons pas... Ladislas, il est beau d'être un héros; mais il faut pour cela des occasions et des circonstances. Il est encore plus beau d'être une conscience, cela ne dépend que de nous, et c'est la gloire que je vous souhaite.

« Si je vous suppliais de rompre les relations dangereuses où vous vous êtes engagé, vous me renverriez bien loin. Soit! que cette expérience s'accomplisse! Voici la grâce que je vous demande : vivez comme vous l'entendrez, mais faites-vous une règle de ne jamais rentrer chez vous le soir ou la nuit sans avoir fait dans la journée quelque chose qui vous ait coûté. Ce quelque chose ne sera, si vous le voulez, qu'une bagatelle, — une lecture par exemple, une heure de travail, vingt minutes employées à mettre vos papiers en ordre, quelques instans de recueillement dans une église. En faisant ce que je dis, vous apprendrez peu à peu à vouloir, vous vous sentirez capable de vous dominer, et vous serez à tout le moins un honnête homme commencé. Ces quarts d'heure volés chaque jour à vos plaisirs, c'est toute la part que je réclame dans votre vie. Je vous demande l'aumône, vous ne me la refuserez pas.

« Mon enfant, vous m'avez reproché hier ma pâleur, mes yeux battus, et vous vous êtes plaint que mes pauvres me tuaient. Je ne vous ai rien répondu, j'avais trop à dire. Qu'il vous suffise de savoir que ma résolution est prise là-dessus. Puisse le peu de bien que je fais suffire à racheter vos fautes! Que mes pauvres me tuent! Ce sont des amis que je vous prépare et qui plaideront un jour pour vous. Tout ce que je désire, c'est que vous soyez au bout de vos folies avant que je sois au bout de mes forces. »

Cette lettre me fit une assez vive impression. C'était la première fois que ma mère s'expliquait avec moi. Le passage relatif à l'honneur me parut bien étrange. Vouloir que je fusse un honnête homme et rien de plus, quelle plaisanterie! Et à quoi donc me servirait-il de vivre? Je ne voyais dans ce monde que deux conditions enviables, la gloire à discrétion et le plaisir à outrance. On ne peut tout faire à la fois; je commençais par le plaisir, je verrais plus tard à devenir un héros. Je m'étonnai aussi que ma mère voulût s'assurer que je savais vouloir. De la volonté! j'en avais à revendre. Elle me demandait de m'imposer chaque jour un quart d'heure d'ennui volontaire. Je fis mieux; je restai huit grands jours sans toucher une

carte, après quoi, jugeant l'épreuve suffisante, je remis ma volonté au fourreau, sûr que j'étais qu'elle ne s'y rouillerait pas. Ma mère s'était trompée dans son pronostic; je n'éprouvais ni fatigue, ni dégoût. Il est vrai que je n'avais pas vingt et un ans.

Le jour où je les eus, mes vingt et un ans, fut l'un des plus agréables de ma vie. On était au mois de mai. Après déjeuner, je montai à cheval et je fus me promener au bois. Je me trouvais dans la disposition d'esprit la plus riante. Après avoir essuyé quelques déconvenues au jeu, j'avais fait la veille une superbe rafle, et comme les bonheurs vont toujours deux à deux ainsi que les canes, éblouie de mon étoile, une petite blonde auprès de laquelle je perdais mes peines m'avait dit à l'oreille : — Mauvais sujet, je serai chez moi demain soir à dix heures. — Ajoutez que je montais un alezan admirablement beau, que je le montais admirablement bien, qu'on se retournait, que plus d'un lorgnon fut braqué sur moi, et que je surpris au vol des regards qui me chatouillaient le cœur. Je ne me suis jamais blasé sur cette friandise.

Vers cinq heures, j'entrai au café Cardinal pour me rafraîchir, j'allumai un cigare et je me déclarai à moi-même que la vie est une superbe institution, que l'alezan et le blond sont les plus belles des couleurs et que Ladislas Bolski était né coiffé. Au milieu de mon discours, je vis entrer dans le café un vieillard de haute taille, osseux, la tournure militaire, hérissé de barbe et de sourcils, une balafre à la joue gauche. Je n'eus pas besoin de m'y prendre à deux fois pour le reconnaître, c'était Conrad Tronsko; mais je ne fus pas tenté de l'aborder. Un professeur de langues, lequel au surplus n'était ni alezan ni blond! Ce n'était pas de mon gibier. Il passa près de moi sans m'apercevoir, s'assit, prit un journal. Un autre Polonais vint le rejoindre; ils se mirent à causer à voix basse. Je ne sais ce qu'ils disaient, et je ne m'en souciais guère. Je regardais la fumée de mon cigare et je me disais : Ce soir à dix heures! et je sentais comme un fourmillement à la racine de mes cheveux.

Tout à coup Tronsko éleva la voix, et j'entendis distinctement ces mots : — Que voulez-vous? c'est un vrai Bolski, et les Bolski sont des Bolski.

J'éprouvai une secousse, mon cigare m'échappa. Je tournai vivement la tête; mais je n'aperçus que le dos de Tronsko, qui s'était remis à parler bas... Les Bolski sont des Bolski! qu'avait-il voulu dire? Il avait prononcé ces mots sans intonation marquée, et je ne pouvais deviner quel sens il y attachait. Je résolus de m'en informer auprès de lui-même et de l'aborder quand il sortirait; mais en ce moment passa sur le trottoir une femme dont la robe retroussée laissait voir deux jambes faites au tour. Je me levai, je sortis, je suivis quelques instans ces deux jambes, et quand je rentrai dans

le café, Tronsko n'y était plus. — Quel est cet homme qui était assis là? dis-je au garçon. Il me répondit : — Eh! parbleu, c'est le fameux Tronsko. — On l'appela, il ne put m'en dire davantage.

Je sortis, me disant : Il est donc fameux, ce professeur de langues! Apparemment il en sait dix-huit, y compris le chinois et l'algonquin. Drôle de gloire!.. Mais à qui donc en a-t-il avec ses Bolski? — De l'humeur dont j'étais ce jour-là, je voyais tout en beau et j'expliquais tout à mon avantage. Je finis par conclure que Tronsko était allé se promener au bois, qu'il m'avait vu passer sur mon alezan, que, frappé de ma bonne mine et de mes talens d'écuyer, il m'avait reconnu et s'était dit : Il est enfant de la balle. Tel père, tel fils. — Et tout à l'heure, au café : c'est un vrai Bolski, et les Bolski sont des Bolski. — Après tout, pensai-je, ce Tronsko est un brave homme, et il ne manque pas de coup d'œil. Dieu les bénisse, lui et son algonquin! Mais je connais un heureux mortel qui ce soir à dix heures...

Le hasard voulut qu'en allant dîner je tournasse les yeux vers la devanture d'un libraire. J'avisai un livre à couverture grise, encadrée de noir, et qui portait ce titre en lettres rouges : *Mes souvenirs, par Conrad Tronsko.* J'achetai le livre, je le fourrai dans ma poche et je m'en allai dîner chez Brébant. Quand on est seul, on mange vite. Après dîner, je regardai ma montre. Encore deux heures et demie d'attente, deux siècles! Je rentrai chez moi, j'allumai ma lampe, je me promenai dans ma chambre. Sentant ma poche lourde, j'y portai la main : — Ah! c'est Tronsko qui est là! me dis-je. Et prenant le livre : — Les souvenirs de Conrad Tronsko! De quoi se souvient-il donc ce professeur de langues? Peut-être a-t-il eu quelques bonnes fortunes. Il est possible qu'une de ses élèves lui ait fait jadis les yeux doux. — Et je feuilletai les souvenirs de Tronsko.

Ce coureur de cachets avait couru aussi les champs de bataille, et les bonnes fortunes dont il se souvenait, c'étaient des cosaques, des basses-fosses, des bourreaux, des verges, des chaînes, des plaines de neige, les nuits et les effroyables silences de la Sibérie. Il avait fait ses premières armes dans l'insurrection de 1831. On l'avait vu à l'attaque du Belvédère, à Grochov. Quand la Pologne fut réduite à tendre la gorge, il avait cherché la mort, qui n'avait pas voulu de lui; puis il avait émigré à Paris, où pour gagner son pain il s'était mis à donner des leçons en ville. Dix ans plus tard, il était reparti pour la Pologne comme émissaire de la révolution, et déguisé en colporteur, sa balle au dos, il avait parcouru tout le royaume, jusqu'à ce que découvert, interrogé, reconnu, condamné, on l'avait expédié en Sibérie. Au bout de trois ans, il s'était évadé, avait traversé tout le Kamtschatka, s'était em-

barqué à bord d'un baleinier américain, et, franchissant le détroit de Behring, il avait fait le tour du monde pour revenir à Paris, où il s'était remis à donner des leçons en ville. Quand la Hongrie se souleva, quoiqu'il fût entrepris de rhumatismes et qu'il se sentît, comme il le disait, la Sibérie dans le corps, il avait voulu jouer encore une fois sa vie; il s'était enrôlé dans la légion polonaise, avait payé de sa personne dans trois combats et deux batailles, avait eu la tête fendue d'un coup de sabre, en était réchappé comme par miracle, et, la guerre finie, il avait dit : Retournons à Paris donner des leçons en ville. — Tout cela était conté dans un style d'antique modestie. Nulle envie de se faire valoir; il semblait que ce que Tronsko avait fait, tout autre l'eût fait à sa place. S'évader de la Sibérie, enjamber le Kamtschatka, rien de plus simple, de plus naturel; il ne fallait pour cela que des jambes, du secret, un peu de cœur. Point de récriminations contre la destinée ni contre les hommes, une attention continuelle à rendre justice à l'ennemi, le singulier mélange d'un mâle enjouement et d'une délicatesse exquise, d'une vieille expérience qui ne croyait plus à la fortune et d'une conscience qui avait gardé toute sa fleur et qui croyait encore à la vertu, dont Brutus a douté; — bref, l'histoire d'un héros écrite par un honnête homme. L'épigraphe était empruntée à Mickiewicz : « le Polonais s'appelle pèlerin, parce qu'il a fait vœu de marcher vers la terre sainte, la patrie libre; il a juré de marcher jusqu'à ce qu'il la trouve. »

J'avais commencé à lire un pied en l'air, comme une grue dans son marais, puis sur deux pieds, puis assis sur le rebord d'une table. Ma pendule sonna neuf heures, j'eus un tressaillement. — Voilà qui est drôle, me dis-je. J'ai failli oublier mon rendez-vous. Je me levai, je fis rapidement ma toilette. J'avais du temps devant moi; mon chapeau sur la tête, je me rassis, et de lire. Dix heures sonnèrent. Je levai le nez, je réfléchis, je fis deux tours de chambre, je sortis. Quand je fus au bas de l'escalier, je m'arrêtai, les bras ballans. Après deux minutes de rêverie, je remontai lentement, je rentrai chez moi, je jetai à terre mon chapeau, mes gants, ma cravate, je m'accroupis en rond dans un fauteuil. A la pointe du jour, je lisais encore, et j'avais compris ce mot des écritures : « l'esprit du Seigneur est passé sur moi, et j'ai senti mon poil se hérisser. »

A huit heures, je sortis, et je rentrai rapportant dans mes bras tout un ballot de volumes, des brochures, une histoire de Pologne, *les Slaves* de Mickiewicz et *le Livre des Pèlerins*. Tout le jour, je me repus de cette viande; plus j'en mangeais, plus j'avais faim. Les Jagellons, les Wasas, Sobieski, un peuple d'électeurs à cheval qui attendaient que Dieu leur parlât, puis des égaremens, des discordes,

le désordre des volontés et des pensées, et bientôt d'effroyables châtimens, des oiseaux de proie dépeçant leur victime, un mystère de larmes et de sang, des massacres, des supplices, les folies d'un héroïsme qui promet l'impossible et tient davantage, tour à tour des coups d'audace et de passives résistances, un peuple mort, enterré, qui soulève incessamment la pierre de son tombeau pour montrer à l'Europe ses plaies béantes, ses sueurs de sang et le navrant sourire d'une immortelle espérance, — pour la première fois je connus cette miraculeuse histoire. Par instans mon cœur se fondait dans ma poitrine, et je pleurais. Ces larmes de douleur, de repentir et de foi, que ne les ai-je recueillies! Je voudrais les boire.

IV.

Je passai huit jours enfermé chez moi, mangeant peu, ne dormant guère. Je n'interrompais mes lectures que pour me plonger dans un abîme de réflexions. — Il y a une Pologne, me disais-je, et hier encore j'ignorais son histoire, et je prononçais son nom sans que rien me battît dans la poitrine! Il y a une Pologne, et mon père ne m'a jamais parlé d'elle! Serait-il possible qu'il l'eût oubliée ou reniée?... Non, il n'est pas mort à la chasse. On m'a fait un conte. Il est mort pour son pays, sur un champ de bataille ou dans un cul-de-basse-fosse. Il est mort, et je ne l'ai pas vengé! Il est mort, et je vis!

Et je compris pourquoi ma mère avait dit à Tronsko en me serrant dans ses bras : — Je n'entends pas qu'on me le tue. Je compris pourquoi elle ne m'avait jamais entretenu des *choses saintes*, pourquoi elle m'avait emmené dans un village, pourquoi elle avait chargé l'abbé Pontis de m'enseigner la chimie agricole et la théorie des engrais. Elle aurait voulu m'enterrer dans quelque coin de province et que j'y vécusse en honnête campagnard, tout occupé de planter mes choux et de drainer mes champs, dans l'ignorance complète de mon pays, de ses gloires et de ses douleurs, n'ayant en moi plus rien de polonais, ni la foi, ni la langue, ni le cœur, coulant des jours paisibles à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, et laissant à d'autres ce baptême de sang et de feu auquel la grande crucifiée convie tous ses enfans. Je considérais aussi que dans l'émigration polonaise de Paris ma mère avait retrouvé des connaissance de sa famille, des amis de mon père, qu'elle allait chez eux et qu'ils venaient chez elle, et qu'elle s'était gardée de me présenter jamais à aucun d'eux. Elle avait séparé sa vie de la mienne, tirant de son côté et me laissant aller du mien, et, quelque chagrin que lui pussent causer mes désordres, elle en prenait son parti, se disant apparemment pour se consoler que tant que je m'amuserais sur

les bords de la Seine, je ne penserais pas à m'aller faire tuer sur les bords de la Vistule. — Il y a une Pologne, reprenais-je, et Ladislas Bolski se dandine sur le boulevard, il se fait voir au bois, monté sur un alezan, il confère avec son tailleur, il soupe au Café Anglais, il joue au baccarat et s'ébaudit avec des viveurs et avec des filles! — J'avais la fièvre, les yeux me brûlaient. Comme la flamme consume la balle, une colère divine était entrée en moi et me dévorait jusque dans la moelle de mes os. Vous rappelez-vous cette parole du prophète? « Mon cœur est tremblant de frayeur, et on m'a rendue horrible la nuit de mes plaisirs. » Pendant mes insomnies, suspendu entre le rêve et la veille, je voyais un fantôme se dresser à mon chevet. C'était la Pologne. Elle me montrait ses mains et ses pieds percés; je voulais les baiser, mais elle me repoussait en disant froidement : — Qui es-tu? je ne te connais point!

Ma mère s'aperçut qu'il se passait quelque chose en moi. Un jour, à dîner, elle me dit : — Qu'as-tu, Ladislas? Es-tu malade?

Je lui répondis : — Ce n'est rien. Un peu de migraine. Il me semble que j'ai dans la tête trois ou quatre gros rats qui me rongent le cerveau.

Elle me regarda fixement. — As-tu fait une grosse perte au jeu?

Je lui fis signe que non, et je sortis de table. Je passai encore une nuit à lire. Le matin, vers six heures, je tombai sur le passage que voici : « Le jeune Lévitoux, âgé de dix-sept ans, fut enfermé dans la citadelle de Varsovie pour avoir été trouvé possesseur d'un exemplaire des *Aïeux* de Mickiewicz. Exaspéré par les tortures, craignant de tomber en délire et de trahir les noms de ses compagnons, il attira de ses mains enchaînées la veilleuse, la plaça sous son lit de sangle et se brûla vif. »

Il me prit comme un accès d'horrible jalousie. Je frappai du poing sur la table, je poussai un grand cri. En trois bonds, j'arrivai à la porte de l'appartement de ma mère. J'ouvris, j'entrai. Elle venait de s'éveiller, elle s'accouda sur son traversin et me regarda. Je remuais les lèvres pour lui parler, les mots me restaient à la gorge, j'avais la tête perdue. Enfin je réussis à crier : « Lévitoux! Lévitoux! » après quoi, je m'enfuis, et pendant deux heures j'arpentai les rues. L'air frais du matin me remit. Dès que je me sentis en état de parler, je rentrai. Je m'informai si ma mère était levée. On me répondit qu'elle venait de monter dans ma chambre. J'y courus. Elle était debout, pâle, les bras croisés, contemplant les livres étalés sur ma table. Elle avait compris.

Sans ôter mon chapeau, d'une voix hautaine et stridente : — Maman, lui criai-je, savez-vous ce que c'est qu'un vrai Bolski ?

Elle s'assit et me répondit froidement : — C'est un homme qui ne se permet jamais de parler à sa mère le chapeau sur la tête.

Je jetai à terre mon chapeau et j'arrachai ma cravate. J'étouffais.

— Où est mort mon père ?

— En Hongrie, répondit-elle sans hésiter, où il est tombé percé de trois balles en se battant contre les Russes.

Un poids se détacha de ma poitrine; je respirai. — Voilà ce que c'est qu'un Bolski, — lui dis-je, et me tournant vers un portrait de mon père qui était pendu au-dessus de la cheminée, je lui jetai un baiser. Ma mère demeurait immobile et silencieuse, froissant entre ses doigts son grand éventail noir, qui ne la quittait jamais.

— Vous voyez cependant comme je vis, repris-je. Il eût suffi de me dire un mot... Vous ne m'avez jamais parlé de la Pologne. N'était-ce pas votre devoir de m'apprendre?...

Elle fit avec son éventail un geste qui signifiait : assez, brisons là!

Je pris un livre sur la table. — Vous n'avez donc jamais lu la chanson des mères polonaises.... La mère polonaise, dit cette chanson, accoutumera de bonne heure son fils à savoir ce que c'est qu'une chaîne et un carcan, pour que plus tard il ne tremble pas devant le fer de la hache, pour qu'il regarde sans pâlir la corde qui l'étranglera.

Elle se pencha vers moi. — Je la connais cette chanson, dit-elle. Qu'y a-t-il après ? Allez jusqu'au bout ! Et d'une voix forte : « Que la mère polonaise abreuve son enfant de sang et de fiel, qu'elle l'instruise à maudire, qu'elle l'habitue au mensonge, au parjure et à l'hypocrisie ! car il ne combattra pas à la clarté des cieux. Celui qui va lutter contre lui, c'est un lâche espion ou un juge vendu... » Voilà ce qu'elle dit votre chanson. J'ai voulu, moi, que mon fils ne mentît point et ne maudît personne. Suis-je donc si coupable ?

Je lui repartis avec emportement : — Coupable, oui, vous l'êtes ! Autant qu'il était en vous, vous avez travaillé à me déshonorer. Sans un hasard où je reconnais le doigt de Dieu, d'ici à dix ans tout patriote polonais aurait eu le droit de me cracher au visage... Que lui aurais-je dit pour ma défense ? Rien, sinon : mon infamie n'est pas à moi, j'ai été élevé par une mère qui n'aimait pas la Pologne!

Elle se dressa par un mouvement subit et me regarda d'un air terrible. Je ne l'avais jamais vue ainsi. J'eus honte de mon emportement, je m'inclinai, je voulus lui prendre les mains pour les baiser. Elle me repoussa avec violence, et brisant son éventail :

— La Pologne ! s'écria-t-elle. Je l'ai trop aimée. Je lui ai tout donné, mon cœur, ma vie. Ma mère était une vraie mère polonaise, elle m'avait abreuvée de sang et de fiel; elle m'avait appris ces chants des poètes « qui sont un présage de malheur, comme les hurlemens des chiens dans la nuit. » Ces paroles qui tuent, je les

bégayais le matin avec mes prières, et le soir, pendant que mes poupées dormaient, j'allais trouver mes frères et je leur disais : La Pologne est morte, et vous vivez!... Tout à l'heure vous avez jeté un baiser au portrait de votre père. Vous m'en devez dix. Si votre père est mort, c'est moi qui l'ai tué, et son sang est sur moi... Il était fils d'un homme qui avait renié son pays, qui avait accepté une charge à la cour de Russie, et le nom des Bolski était en horreur aux patriotes... Quand votre père rechercha ma main, écoutez-moi bien, quatre fois je le refusai; je ne me rendis qu'après lui avoir fait jurer sur le crucifix qu'il romprait avec les traditions de sa famille et qu'il tenterait une fois ou l'autre de mourir pour la Pologne... Mais que voulez-vous? on devient mère et le cœur se trouble... Je me penchai sur le berceau où vous dormiez votre premier sommeil, et je dis tout bas à la Pologne : « Ah! ne me prends pas celui-là. Ce qui est dans le berceau, je me le réserve. Ce sera ma part dans ce monde. » Et quand vous eûtes trois ans, je vous fis partir pour l'étranger, comme un avare qui met son trésor en sûreté... Oh! je vous le jure, la Pologne et moi, nous sommes quittes. Elle m'a pris mon père, Jean Solewski, qui est mort fou dans les mines de l'Oural. Elle m'a pris ma mère, que le désespoir a tuée. Elle m'a pris mon frère Casimir, qui s'est étranglé dans sa prison. Elle m'a pris mon frère Ladislas, qui partit une nuit en nous disant : Vous entendrez parler de moi! et qui n'est jamais revenu nous apprendre son secret. Elle m'a pris votre père Stanislas Bolski, qui est tombé sous les balles russes... J'ai compté et recompté mes morts; je suis en règle... La Pologne m'a dévoré le cœur, il m'en reste un morceau, je le garde. Je ne la maudis pas; mais qu'elle me laisse tranquille!... Ce qui était dans le berceau, je l'ai gardé et je le garderai.

Elle se laissa tomber dans un fauteuil. Je fus m'asseoir à ses pieds et je lui dis avec tendresse : Ce qui était dans le berceau est devenu un homme que vous n'empêcherez pas de faire son devoir... Vous avez compté vos morts. Qui les vengera?

— Oh! la vengeance!... dit-elle avec amertume.

— N'en dites pas de mal! interrompis-je, c'est un nom polonais.

— J'en sais un autre, qui est plus polonais encore : le sacrifice... Et s'attendrissant : — Eh! ne peut-on payer ses dettes qu'avec du sang? L'amour, la foi, n'est-ce donc rien?... La Pologne m'a recommandé quelques-uns de ses pauvres. Demande-lui si je les aime, si je les soigne!... Toi, sacrifie-lui tes plaisirs, elle te bénira. Sois sévère à toi-même, utile aux autres, fidèle à tous tes engagemens, religieux observateur de ta parole... tu honoreras ainsi le nom polonais. Ne sera-ce pas travailler pour ton pays et te libérer de tes obligations envers lui?

Elle me parla longtemps sur ce ton, et tout en parlant elle entortillait autour de ses doigts une boucle de mes cheveux. Quand elle eut fini, elle prit ma tête entre ses deux mains et me regarda dans les yeux. Mes yeux lui dirent que je ne la croyais point. Elle se leva, traversa lentement la chambre, et à l'instant de sortir, se retournant : — Ladislas, me cria-t-elle, souviens-toi d'une chose, c'est qu'il est moins difficile et moins méritoire à un Polonais d'être un héros qu'un honnête homme.

A peine fut-elle sortie, je pris une plume, du papier, j'écrivis à Tronsko. Je m'étais informé de son adresse dans le café Cardinal, où je l'avais rencontré. Il y avait déposé sur la banque des cartes où on lisait : « Conrad Tronsko, professeur de langues, donne des leçons en ville et chez lui, rue du Vieux-Colombier, n° ... » Je n'ai pas conservé le brouillon de ma lettre, qui était sans contredit un chef-d'œuvre d'éloquence. Je commençais par expliquer à Tronsko le prodigieux effet que son histoire avait produit sur moi; je lui contais mes larmes, mes transports, cette blondine à qui j'avais brûlé la politesse, premier sacrifice que j'eusse fait sur l'autel de la patrie. Je lui communiquais ensuite mes projets. J'avais appris par mes récentes lectures qu'il y avait à Paris un comité démocratique qui envoyait en Pologne des émissaires chargés d'y porter la parole de vie. Je savais que, bravant mille dangers, traqués par la police comme des bêtes fauves, ces émissaires payaient le plus souvent de leur liberté ou de leur tête l'audace de leur généreuse propagande. Je voulais être l'un de ces missionnaires de la liberté, l'un de ces confesseurs de la Pologne, et je suppliais Tronsko de me présenter au comité, de me servir d'avocat et de caution. Ma lettre se terminait par ces mots : « Accordez-moi une audience, vous reconnaîtrez bien vite qui je suis. L'autre jour, vous vous êtes écrié dans un café que les Bolski sont des Bolski. Je ne sais trop ce que vous entendiez par là; mais je sais que mon père est mort au champ d'honneur, que vous étiez son ami, et que vous ne refuserez pas de servir de répondant à son fils. »

Aussitôt que j'eus achevé ma lettre et que je l'eus mise dans la boîte, j'éprouvai un grand soulagement. Il me sembla que je venais de passer le Rubicon, et que je n'avais plus qu'à marcher droit devant moi jusqu'au bout du monde. Tronsko me fit attendre trois jours sa réponse. Enfin je reçus de lui un court billet par lequel il me donnait rendez-vous pour le lendemain à onze heures du matin.

V.

Le lendemain, crainte d'arriver trop tard, je partis de chez moi, rue Taitbout, à dix heures précises, et je m'acheminai vers la rue

du Vieux-Colombier. Je travaillais en marchant à me représenter la scène historique qui allait se passer entre Conrad Tronsko et moi. Selon ma coutume, je la jouais d'avance dans mon esprit. Sûrement mon éloquent placet avait attendri le grand homme jusqu'aux larmes. Je le voyais m'ouvrant ses bras, me donnant l'accolade et m'armant chevalier. Il pleurait, je pleurais aussi, et tout en pleurant nous débitions l'un et l'autre des choses admirables et dignes de passer à la dernière postérité.

Quand j'atteignis le carrefour de la Croix-Rouge, je regardai ma montre. Il n'était que dix heures et demie; je risquais de déranger Tronsko au milieu d'une leçon. Cela ne m'arrêta point; j'étais bien aise de le surprendre dans l'exercice de ses fonctions. Bien qu'il y eût à mes yeux une déplorable incompatibilité entre le métier de héros et celui de professeur de langues, j'étais certain que Tronsko réussissait à sauver cette dissonance par la majesté de son langage, par l'héroïque dignité de ses attitudes. J'ai toujours eu une incroyable bêtise d'imagination. Sans doute je n'allais pas jusqu'à me figurer que mon héros donnât ses leçons en grandes bottes à l'écuyère et coiffé d'un shako à plumet tombant; mais j'avais décidé que dans sa manière d'enseigner les conjugaisons il devait y avoir quelque chose qui révélait le héros; en cherchant bien, on devait y trouver le plumet, et il me le fallait, ce plumet. Un héros sans plumet, autant dire un coq sans ergots. Oserai-je vous confesser que depuis huit jours je portais sur moi celui de mon père?

L'escalier de la maison où logeait Conrad Tronsko était le moins héroïque de tous les escaliers tournans. Au moment où je pénétrai dans cette sombre cage, il y régnait une odeur de relent, de graillon et d'oignon frit qui prenait à la gorge. Je me suis souvent plaint que la vie n'entendait rien à la mise en scène, c'est son côté faible. Je grimpai, je traversai un vestibule, je frappai trois coups à une petite porte, et, sans attendre qu'on me répondît, j'entrai. Effectivement Tronsko était en leçon. Vêtu d'une longue houppelande grise, chaussé de pantoufles en lisière, le cou nu, ses longs cheveux blancs retombant en désordre sur ses épaules, il enseignait les conjugaisons allemandes à un jeune dadais pommadé, cravaté d'azur, et qui, nonchalamment accoudé, filait entre ses doigts le bout de sa petite moustache blonde. Tronsko me toisa du regard et me montra près de la porte une chaise où je m'assis. J'employai quelques instans à étudier la caverne du lion. C'était une assez grande pièce peu meublée, mais propre et bien tenue. La tapisserie, le parquet, la table, les chaises, les rideaux, tout respirait une pauvreté qui se respectait et faisait ressource de tout pour se donner bon air et ne pas montrer la corde. Où que l'œil se portât, pas une tache, pas un trou, pas un grain de poussière, rien qui ne fût à sa place. Cela ne

faisait pas tout à fait mon compte. Je m'étais attendu à je ne sais quel désordre romantique et génial, et je découvrais que Tronsko tenait son modeste petit ménage avec toute la régularité d'une bonne servante hollandaise.

Quand mes yeux eurent achevé leur tournée, mes oreilles devinrent attentives. Franchement, dans la façon dont Tronsko expliquait la dérivation des temps, il n'y avait rien qui sentît le héros. C'était un excellent maître, et voilà tout. Ajoutez qu'il n'avait point l'air d'un grand homme qui déroge ou condescend. Il gesticulait, s'échauffait, bondissait sur son fauteuil; ses petits yeux enfoncés luisaient comme braise et menaçaient d'incendier ses énormes sourcils. On eût juré que l'enseignement de la grammaire était pour lui la plus belle chose du monde, et qu'il n'avait jamais rien fait de plus intéressant.

Ce qui m'humiliait pour la Pologne et pour lui, c'était le ton familier et presque cavalier dont lui parlait son élève. Cet imbécile n'avait pas l'air de se douter qu'il était en présence d'un héros. Tronsko était pour lui un quidam, le premier venu. Et pourtant au fond des yeux de Tronsko, quand il les tournait de mon côté, j'apercevais, moi, distinctement des champs de bataille, Grochov, Varsovie, des coups de lance et d'épée, des régimens de cosaques, des carnages, des geôles, des casemates, des plaines de neige, et le Kamtschatka tout entier. Dans ces yeux où je voyais le monde, le grand dadais ne voyait rien que les prunelles grises d'un maître de langues qui l'ennuyait, et il bâillait, l'insolent! Il disait à Tronsko avec humeur : — Je suppose que c'est ma faute, monsieur Tronsko; mais votre diable d'allemand ne m'entrera jamais dans la tête. — Alors Tronsko, légèrement agacé, prenait dans une boîte ouverte devant lui une noisette, et, la serrant entre son pouce et l'extrémité de son index, il l'écrasait sans le moindre effort. Cette petite opération lui calmait les nerfs, et il reprenait sa démonstration avec une patience infatigable qui m'affligeait.

Enfin onze heures sonnèrent; le dadais se leva et partit. Tronsko se tourna vers moi : — Quel imbécile! dit-il en poussant un soupir. Ne pas aimer la grammaire, qui est de toutes les choses de ce bas monde la plus aimable! mais plus imbéciles encore sont les grammairiens, qui ont eu l'art d'en faire une chose ennuyeuse. Ils enseignent les lois du langage comme les règles du trictrac, et cependant quoi de plus raisonnable que les langues? A vrai dire, la raison n'est que là. Dans les langues, tout s'explique ou par la logique ou par l'histoire, qui est une autre logique. J'ai sur le métier une grammaire comparée. Que Dieu me prête vie, et les pédans routiniers verront beau jeu!

J'ouvrais des yeux énormes. Au lieu de l'accolade brûlante que j'avais rêvée, une dissertation sur la grammaire! Tronsko s'aperçut de mon ébahissement. Il se mit à rire, et changeant de ton: — Ah! tu es donc le petit Ladislas Bolski? me dit-il, et tu es venu causer avec moi. Un instant, mon garçon; laisse-moi d'abord déjeuner. Il faudra que je parte dans une demi-heure pour aller donner une leçon rue Lafayette.

Il ouvrit une armoire, en tira un pot de faïence, qui contenait du caviar. Il prit un peu de ce caviar avec un couteau et l'étendit sur une tranche de pain bis qu'il avala en trois bouchées. Là-dessus il but un grand verre d'eau claire. Il appelait cela déjeuner. — Ce n'est pas tout que de se lester, reprit-il; il faut que je répare les avaries de ma *pelure*. — Et, ouvrant une autre armoire, il en tira une redingote en drap bleu, à laquelle il avait fait la veille un accroc; puis, ayant pris du fil et une aiguille, il s'accroupit sur le plancher, ses jambes repliées et croisées sous lui, à la façon des Orientaux et des tailleurs, et il se mit en devoir de raccommoder sa *pelure*. Tronsko cousait de grand cœur et ne me regardait point. Moi, je le regardais, cloué sur place et comme pétrifié. Il me cria sans lever le nez : — Cause donc, petit. J'écoute.

Je fis un effort : — Je croyais vous avoir écrit, lui dis-je.

— Eh! parbleu! oui... Ta lettre... Oh! parlons-en, une jolie petite pièce d'éloquence! La peste! tu fouettes la phrase à tour de bras jusqu'à ce qu'elle ronfle comme une toupie... Ce qui me fâche, c'est cette petite blondine à qui tu as brûlé la politesse... C'est mal à toi, mon garçon, et, si tu m'en crois, tu iras de ce pas la consoler... Hein! elle est jolie comme les amours, cette petite femme-là... Tu lui diras : Ce diable de Tronsko m'avait brouillé la cervelle avec ses histoires; mais je l'ai vu tantôt qui ravaudait ses hardes, l'animal, assis par terre comme son père le tailleur. Cela m'a fait revenir à toutes jambes du Kamtschatka, et décidément j'aime mieux une jolie femme.

Je découvris ainsi que Tronsko voyait sans regarder, et que l'abbé Pontis n'avait pas tort de prétendre que mon visage était transparent. Je tâchai de faire bonne mine à mauvais jeu, et, l'indignation me venant en aide, je parvins à dénouer ma langue. — Ne parlons plus de ma lettre, m'écriai-je, et laissons mes phrases ronfler comme il leur plaît; mais l'autre jour, dans un café où je me trouvais, vous avez dit : Les Bolski sont des Bolski. Puis-je savoir ce que vous entendiez par là?

— *Omnis clocha clochabilis*, répondit-il. *Ergo gluc*.

Je rougis de colère. — Je sais, repris-je, qu'autrefois certains Bolski ont démérité de leur pays et déshonoré leur nom; mais il me semble que mon père...

Il me regarda de travers en faisant une étrange grimace, celle d'un homme à qui on offre d'un plat qui ne lui revient pas.

— Mon père, continuai-je en élevant la voix, est mort au champ d'honneur.

— Il y en a tant qui sont morts! dit-il en haussant les épaules.

— J'avais cru que vous étiez son ami.

— Parbleu! De toutes les raisons que j'avais de l'aimer, la meilleure est qu'il était le mari de ta mère, car ta mère... vois-tu, mon garçon, je baiserais la terre devant elle.

— Ma mère est une sainte; mais il n'en est pas moins vrai que mon père est mort en brave. Vous n'oseriez pas le nier devant le témoin que voici! — Et je tirai de ma poche une gaîne d'où je sortis un plumet rouge et blanc.

Il écarquilla les yeux, et partant d'un éclat de rire : — Voyez donc un peu ce monsieur, s'écria-t-il, qui porte sur lui le plumet de son papa!... La croix de ma mère! le plumet de mon père!... Malheureux, tu veux donc te couvrir de ridicule?... Ah! tu as bien trouvé ton homme avec ton plumet! Veux-tu cacher bien vite ce petit meuble!... J'ai la sainte horreur de tous ces affiquets-là. Le paillon, la draperie, le plumet, c'est la malédiction de la Pologne!

Il acheva de recoudre son habit; puis il le posa sur le dossier d'une chaise, se leva, se jeta dans un fauteuil, et passant sa main sur sa grande barbe blanche : — Eh bien! oui, reprit-il d'un ton plus grave, ton père est mort en homme de cœur et en faisant son devoir. Qu'est-ce que cela prouve? qu'en veux-tu conclure?

— J'en conclus que je veux faire mon devoir comme lui, et puisqu'on ne se bat plus, je veux du moins partir pour la Pologne comme émissaire.

Il m'examina de la tête aux pieds comme s'il eût pris ma mesure; puis il se mordit les lèvres jusqu'au sang, fit deux tours de chambre, et chaque fois qu'il retournait la tête de mon côté, je voyais glisser sous sa moustache un de ces mystérieux sourires que je ne comprenais pas. Enfin s'arrêtant devant moi et posant ses larges mains velues sur ma tête : — Petit Ladislas Bolski que tu es! me dit-il. Toi, émissaire! Faute de grives, on mange des merles; mais Dieu soit loué! les grives ne nous manquent pas.

Je croisai fièrement mes bras sur ma poitrine : — Douteriez-vous par hasard de mon courage? m'écriai-je.

— Il faut donc raisonner avec toi! me répondit-il. Le courage! la belle affaire! Tu ne sais donc pas que Candide trouva dans l'Eldorado des polissons qui jouaient au palet avec des émeraudes et des rubis! Le cabaretier du coin lui apprit que dans ce pays-là les rubis et les émeraudes étaient les cailloux des grands chemins... La Pologne est l'Eldorado du courage, elle en est pavée!... Sais-tu

ce qui nous manque? Un peu de ce bon sens qui règle l'emploi du courage et un peu de cette vertu politique dont parle Montesquieu et qui est la discipline des volontés. Nos ancêtres avaient fait de la Pologne une pétaudière et le feu du ciel y est tombé, et pétaudière nous sommes restés; nous nous appelons chaos, et nous haïssons toute loi que nous n'avons pas faite. La république nous a laissé en héritage le *liberum veto* et sa très glorieuse anarchie. Ainsi soit-il!... Fils, apprends à obéir et à te gouverner, et nous verrons après.

Ce fut à mon tour de hausser les épaules, et je lui dis avec un sourire d'ironie : — Je vois que vous avez causé avec ma mère, et que vous me répétez sa leçon.

Il me répondit avec hauteur : — Ta mère! elle veut garder son poussin sous son aile. C'est tout simple, mais quant à moi, tu peux m'en croire, je me soucie de ta vie comme d'un fétu... Écoute, clampin; si tu entassais deux cent mille hommes sur une mine et que tu me donnasses une mèche allumée en me disant : La Pologne sera sauvée, mais il faut que ces deux cent mille hommes soient hachés menu comme chair à pâté... Tu n'aurais pas achevé ta phrase que la mine aurait sauté. Juge après cela si je suis disposé à marchander à la Pologne la tête de Ladislas Bolski!... Mais quand le diable y serait, je ne crois pas à ta vocation. Que veux-tu que j'y fasse?... Ah çà! dis-moi, es-tu seulement capable de vouloir la même chose quinze jours durant? Tu as des flambées d'enthousiasme, et c'est tout. Est-ce avec cela qu'on fait des émissaires?... Des embûches, des privations, des outrages dévorés en silence, des plaies sourdes qu'il faut laisser manger aux mouches, des aventures sans gloire, des douleurs sans larmes, et au bout de tout cela le plus souvent une mort obscure, ignorée, un gibet sournois et taciturne qui ne raconte ce qu'il a vu ni aux vents ni aux corbeaux... Mille tonnerres! à peine serais-tu là-bas que tu sentirais le cœur te faiblir et que tu soupirerais après le boulevard, après ton cheval alezan, après le Café Anglais, les bals de l'Opéra et les cabotines de bouis-bouis!... Et dans ce diable de métier, vois-tu, il suffit d'une défaillance, d'un instant de faiblesse, et on prononce un mot irréparable, et à supposer qu'on en réchappe, c'est un souvenir à traîner après soi toute sa vie comme un boulet... Qu'irais-tu faire dans cette galère? Es-tu seulement de force à te priver de quoi que ce soit, à coucher sur la dure, à vivre pendant huit jours de carottes et d'eau panée?... Il faut que chaque être suive sa destinée. La tienne est de t'amuser. Vas-y gaîment... *Slavus saltans!* c'est l'ancien nom des Polonais. Saute, petit! saute pour la blonde, saute pour la brune, saute jusqu'aux nues, et retombe toujours sur tes pieds, c'est une vertu polonaise... Que si décidément tu veux faire quelque chose pour la Pologne,... sais-tu? quand je suis allé te

voir dans ton village, ta mère s'est plainte à moi que tu ne pouvais ôter ta chemise sans en arracher tous les boutons... Et moi je te dis : Soigne tes boutons de chemise, et s'il t'arrive d'en brusquer un et de le faire partir, recouds-le toi-même au nom et pour l'amour de la Pologne. Fais cela pendant deux ans, après quoi j'irai conter ce miracle au comité, qui appréciera.

Il en eût dit plus long; mais il s'aperçut que de grosses larmes de honte et de rage descendaient quatre à quatre le long de mes joues. Il me regarda d'un air de compassion : — Tu pleures, bêta! me dit-il après un silence. Ce que j'en dis, c'est pour ton bien. Tu es si joli garçon! Je n'entends pas que le tsar se donne le plaisir de déformer ce chef-d'œuvre! — Il me poussait doucement par les épaules, et quand il eut ouvert la porte : — En sortant d'ici, tu verras passer une jolie femme, tu la suivras, et avant une heure tu auras oublié la Pologne. — A ces mots, il me tendit la main; mais je ne la pris pas, et je sortis sans rouvrir la bouche, la tête haute et les yeux secs.

Tronsko s'était trompé. En traversant la place Saint-Sulpice, je rencontrai une très jolie femme et je ne la suivis point. Je me rendis au marché Saint-Germain, j'y achetai une grosse botte de carottes, et, mon emplette à la main, je retournai chez moi. En arrivant, je pris une plume et une grande feuille de papier vélin où j'écrivis ce qui suit :

« Moi, Ladislas Bolski, fils de Stanislas Bolski, lequel est mort en Hongrie en se battant pour la délivrance de la Pologne, je prends l'engagement solennel que voici : 1° deux mois durant, soit du 21 mai au 21 juillet 1860, je suivrai régulièrement au Collége de France et à la Sorbonne quatre cours choisis parmi ceux dont j'ai tâté et qui m'ennuyaient à mourir; 2° je dormirai dans un lit de sangle, sans paillasse ni matelas, me couchant chaque soir à dix heures, me levant au coup de six heures; 3° j'achèterai un vêtement complet dans un magasin de confection, et je n'en porterai pas d'autre, ni d'autres cravates qu'un col de soie noire se bouclant derrière le cou; 4° je ne mettrai pas une seule fois les pieds au numéro... de la rue Blanche; 5° je ne fumerai que des cigares d'un sou; 6° je ne toucherai pas une carte; 7° je vivrai exclusivement de carottes crues et d'eau claire, et un jour sur huit je ne mangerai ni ne boirai. En foi de quoi j'ai signé : Ladislas Bolski, et dans le cas où je commettrais quelque infraction à l'une des sept clauses de l'engagement ci-dessus, je me condamne à prendre un fer rouge et à me graver sur le front cet écriteau : *Slavus saltans.*»

Je me tins parole, je fis honneur à ma signature. L'article 5 fut de tous celui qui me donna le plus de mal. Les cigares d'un sou me faisaient horreur, et je pris le parti de ne plus fumer du tout. Notez

que j'avais toujours sur ma table une caisse de londrès tout ouverte. Il me semblait que saint Antoine n'était à côté de moi qu'un très petit garçon. Mes carottes et leur goût douceâtre me donnèrent aussi bien du tourment. Je ne les pouvais plus voir sans que le cœur me levât, et je fermais les yeux pour les avaler; — triste ordinaire pour un fils de famille bien endenté. J'avais parfois des fringales, des tiraillemens d'estomac, des titillations nerveuses, mais cela ne prit point sur ma santé, qui était de fer. A l'heure où Paris dîne, j'allais rôder alentour des restaurans, et je respirais à plein nez l'appétissante odeur qu'exhalaient les cuisines. Je faisais danser une pièce d'or entre mes mains, et je me disais : Il ne tiendrait qu'à moi de me faire servir à l'instant une sole à la normande et un filet à la Chateaubriand; mais je n'en ferai rien, parce que je ne le veux pas. — En vain mon estomac défaillant battait la chamade et demandait grâce, je passais fièrement mon chemin. Mon âme était en train d'accoucher d'un héros, je célébrais d'avance la fête de ses relevailles, et j'étais heureux.

Ma mère ne s'aperçut pas tout de suite du singulier changement qui s'était fait dans ma vie. Elle me voyait fort peu; ses pauvres dévoraient sa vie. Après avoir déjeuné sur le pouce à neuf heures, elle allait en courses et ne rentrait que le soir. Cependant il me fallut trouver une raison pour ne plus dîner avec elle. Je lui contai que j'avais fait des excès de table, que ma santé s'en était ressentie, et qu'un médecin m'avait ordonné de me mettre au régime, de faire un repas au milieu du jour et de me coucher à jeun. Elle consentit à se payer de cette explication. Elle me surprit un matin dans ma chambre, dévorant à belles dents une carotte. Elle pensa tomber à la renverse. — Vous m'avez recommandé, lui dis-je, de faire chaque jour quelque chose qui me répugne. J'ai horreur des carottes, je cherche à m'y faire.

— Et pourquoi portes-tu des cravates noires?

— Parce que je ne puis les souffrir.

— Le paysan ivre et son âne, dit-elle en soupirant; tantôt à droite, tantôt à gauche, jamais dessus.

Pouvait-elle m'en vouloir? Je passais toutes mes soirées avec elle, je lui faisais la lecture, je lui disais des choses très raisonnables. Je cherchais à mériter d'avance par mes empressemens le pardon de tous les chagrins que je me préparais à lui causer. Elle pouvait croire qu'elle m'avait persuadé, et que désormais je bornais mon ambition à devenir un honnête homme.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°*)

AHMED

CINQUIÈME PARTIE (1).

XII.

Ce ne fut pas Ahmed qui vint nous réveiller le lendemain matin; il envoya son valet de chambre à notre hôtel, une heure avant le départ du premier train de la Basse-Égypte. J'en conclus, mais sans jalousie, qu'il avais mis sa personne à la disposition de miss Grace et des Longman. Tandis que nous donnions la dernière main à nos bagages, un envoyé d'Éram-Bey nous apporta un papier d'auguste origine qui défendait aux chefs de gare d'accepter notre argent. En même temps le télégraphe enjoignait aux préfets, sous-préfets et gouverneurs de nous offrir partout leurs services. Ah! l'hospitalité orientale n'y va pas de main morte, et ceux que nous traitons de barbares font généreusement les honneurs de leur pays.

Devant la gare, point d'Ahmed. Nous attendons, l'heure approche, j'envoie le domestique à Shepherd; enfin, une minute avant le coup de sifflet, nous voyons accourir notre ami haletant, maussade et seul.

— J'en étais sûr, dit-il; je l'avais rêvé cette nuit : elles ne viennent pas.

— Quelle raison vous a-t-on donnée?

— Aucune! tout au plus un mauvais prétexte. Des lettres à écrire pour le courrier de demain, que sais-je encore? Le fait est qu'elles auraient honte de paraître en public avec un homme de ma couleur. Elles ne savent pas que Dieu, lorsqu'il fit l'homme, ra-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars.

massa la poussière éparse sur toute la surface du monde pour que l'est et l'ouest, le nord et le midi fussent pétris et confondus dans une seule poignée de limon.

— Pourquoi leur prêtez-vous un mauvais préjugé qui jure avec leur conduite d'hier?

— Pourquoi? parce que je suis trop furieux pour être juste. Vous avez peut-être raison; il se peut que M. Longman m'ait donné une excuse valable, et qu'on vienne nous retrouver ce soir comme il me l'a promis; mais j'enrage de partir sans les avoir même vues. Je les entendais à travers la porte, et elles n'ont pas même bougé de leur chambre tout le temps que j'ai été là.

— Écoutez donc, c'est qu'à huit heures du matin les femmes de nos pays reçoivent peu de visites.

— Je ne suis pas une visite, moi! je ne suis... que moi.

— C'est beaucoup plus que rien, n'en déplaise à votre modestie. Pourquoi supposez-vous que ces Anglais ne prendront pas le train du soir comme ils vous l'ont promis?

— Je le suppose parce que je le crains.

— Moi, je me porte garant de leur loyauté, et j'affirme que, s'ils avaient renoncé à cette excursion, on vous l'eût déclaré tout net. Maintenant, dès qu'il ne s'agissait que d'un retard de sept ou huit heures, vous auriez mieux fait d'attendre avec ou sans nous.

Il reprit fermement: — Pour cela, non; vous étiez mes hôtes avant même de toucher le sol de l'Égypte, et je ne suis pas homme à vous laisser pour des connaissances de rencontre. Je dois vous montrer mon pays afin que vous le fassiez connaître à l'Europe et à lui-même; il n'y a ni plaisir, ni caprice, ni intérêt de cœur qui passe avant ce devoir-là. Parlons de vous, de votre étude, de l'audience que son altesse vous a donnée hier après-midi, des questions que vous avez à résoudre. Le vice-roi est grand agriculteur, non-seulement par l'étendue de ses propriétés, qu'il ferait bien de restreindre, mais par le goût et l'aptitude. Malheureusement il ne peut ni voir ni agir par lui-même, de sorte que, malgré tout son esprit, il est le plus mal servi et le plus volé des princes. Vous me direz qu'il y a de la grandeur à se laisser voler, et qu'aux souverains musulmans cette grandeur fut toujours chère; mais comme il n'est point de tricherie qui, en dernière analyse, ne retombe sur nous, les sujets sont intéressés aux affaires de leur maître.

On devinait sous ce langage une âpreté toute nouvelle pour nous; j'ouvris les yeux, je m'avisai que le contre-temps du matin et l'empêchement de miss Grace nous fournissaient peut-être une occasion de voir le revers de la médaille en confessant un fellah pessimiste. Sans perdre une minute, je développai mon programme, et je m'en remis pour le reste à la mauvaise humeur d'Ahmed.

Il partit comme un trait. — Oui, dit-il, les bras manquent; mais il serait plus long que difficile d'énumérer les causes d'un tel mal. L'ignorance publique, l'oubli des premiers élémens d'hygiène, la mauvaise alimentation, l'absence presque totale des soins médicaux, tarissent la nation dans sa source. Un peuple qui perd régulièrement trois enfans sur cinq ne saurait croître sans miracle. Les fléaux que je vous signale sont anciens, je le sais, ils ne seront pas éternels. Le prince y remédie tant qu'il peut depuis son avénement. Hélas! qu'est-ce qu'un règne de cinq ans dans la vie de cette pauvre vieille Égypte? La misère accumulée ne s'efface pas d'un trait de plume, pas plus qu'on n'ôte les pyramides d'un coup de balai.

« Les bras manquent, je vous l'ai dit, parce que le luxe inintelligent de nos villes entretient une multitude de fainéans.

« Les bras manquent, parce que de tout temps les maîtres de l'Égypte ont gaspillé la vie humaine. Tel ouvrage qui fait l'admiration des voyageurs a coûté trente mille existences d'hommes, tel autre dix ou quinze mille, sans compter les enfans que ces victimes de la corvée auraient produits. L'incertitude de tous nos biens, et du premier de tous, qui est la vie, a provoqué plus d'une fois des émigrations formidables. Le phénomène inverse se produira peut-être un jour; je l'attends. Lorsqu'il sera bien démontré que l'homme est plus libre chez nous, moins chargé d'impôts, plus heureux que dans les autres états musulmans, les renforts nous viendront d'Afrique et d'Asie. Quant à l'Europe chrétienne, voici ce que je lui demanderais, s'il y avait moyen de s'entendre avec elle. Elle ne peut pas nous donner des paysans; le fellah seul est assez robuste et assez patient pour travailler nos terres et porter notre climat; mais nous manquons de chefs et de sous-chefs qui dirigent nos exploitations rurales : l'Europe pourrait nous en prêter quelques centaines avec grand profit pour elle et pour nous. Nous avons besoin d'ouvriers en tout genre, depuis l'homme qui construit et répare les machines jusqu'au simple terrassier. Vous comprenez qu'une large importation de main-d'œuvre européenne doublerait indirectement l'effectif du personnel agricole en libérant le fellah des corvées qui le dérangent et l'épuisent avec un médiocre profit. Les chemins de fer, les routes, les ports, les canaux, les bâtimens civils et militaires, devraient être réservés à l'ouvrier d'Europe, qui dispose de moyens supérieurs aux nôtres et produit plus que nous en moins de temps. Si le fellah n'avait plus d'autre affaire que la culture de son champ, si le pouvoir, bien équipé de main-d'œuvre étrangère, s'interdisait d'arracher le paysan à sa charrue sous aucun prétexte, le rendement du sol croîtrait dans une telle mesure que les plus gros salaires de nos collaborateurs européens ne grèveraient point le budget. Reste à savoir si les hommes de vos pays voudront et pour-

ront travailler sous le ciel de l'Égypte? L'expérience est faite, grâce à Dieu, et sur une grande échelle. Lorsque son altesse abolit la corvée dans l'isthme de Suez, vos ingénieurs n'ont eu qu'à faire un signe, et quinze mille ouvriers grecs, dalmates, monténégrins, maltais, italiens, allemands, français même, accoururent sur les chantiers; ils vivent en santé, presque en joie, sur ce sable maudit où mon père a trouvé la mort. Quinze mille ouvriers d'Europe, c'est la moitié de ce qu'il faudrait, bon an mal an, pour faire et pour entretenir tous nos travaux d'utilité publique. Le difficile ou plutôt l'impossible sera de les retenir ici quand l'isthme sera percé. Tant pis pour nous et pour vous, car, si nous avons intérêt à faire provision d'hommes laborieux et habiles, l'Europe aussi ferait une excellente affaire en colonisant un pays qui n'est pas à plus de six jours de Marseille. Les gens de cœur qui vont chercher fortune en Amérique y restent, parce qu'ils peuvent y fonder une famille. Ceux qui viendraient gagner leur vie chez nous retourneraient forcément en Europe; vous rentreriez en possession de leurs personnes et de leurs économies. Joli rêve! n'y pensons plus.

— Pourquoi donc?

— Parce que l'Égypte est séparée de l'Europe par un malentendu moins ancien, mais plus infranchissable que la grande muraille de Chine. En vertu de certaines conventions diplomatiques que l'usage, l'abus et la loi du plus fort ont singulièrement faussées, tout Européen qui débarque en Égypte y est maître. Il y apporte les lois de son pays, non pour les respecter, tant s'en faut, mais pour s'autoriser à la violation des nôtres. Il ne reconnaît ni le gouvernement, ni l'administration, ni la magistrature de l'Égypte; il ne connaît que son consul. S'il a maille à partir avec un de ses concitoyens ou même avec un indigène, c'est son consul qui tranche l'affaire, à l'exclusion des juges locaux.

« Je n'ai rien contre les consuls; je dirai même, pour vous être agréable, que les représentans officiels de l'Europe sont tous de petits saints. M'accorderez-vous en revanche que des dieux ne seraient pas trop parfaits pour accomplir une tâche si délicate? Il faut être jurisconsulte, il faut savoir les langues qui se parlent dans le pays, il faut être assez riche ou assez désintéressé pour opposer un cœur d'airain aux tentatives de séduction, d'où qu'elles viennent; il faut enfin savoir se dédoubler dans mainte occasion pour être en même temps l'avocat d'un compatriote et son juge. Si la France, pour ne parler que du pays que vous connaissez le mieux, possède beaucoup d'hommes taillés sur ce modèle, elle ne nous en a pas envoyé plus de deux ou trois en trente ans.

« Cela dit, rappelez-vous qu'il y a près de vingt consulats étrangers dans cette pauvre Égypte, près de vingt états dans l'état, près

de vingt rois au petit pied qui menacent à tout propos d'amener leur pavillon et de rompre tout rapport avec nous. Considérez que cent fois par jour une filouterie, une rixe, un scandale, un coup de couteau peut élever un conflit entre le droit souverain du khédive et le prétendu droit de nos hôtes; vous comprendrez pourquoi nous hésitons à faire entrer chez nous une force de trente mille Européens robustes, violens, peu disciplinables, comme sont la plupart des ouvriers. Quel que soit l'intérêt qui nous pousse à réclamer vos services, l'instinct de conservation parle encore plus haut. Tant que les capitulations ne seront pas déchirées, nous n'irons pas chercher trente mille seigneurs aux mains calleuses pour les impatroniser chez nous.

— Un moment, cher ami! Si vos lois étaient excellentes et vos magistrats sans reproche, nous n'aurions pas pris contre vous ce luxe de précautions dont votre patriotisme est offensé. Lorsqu'un Anglais s'établit en France, ou un Français en Angleterre, il accepte, et sans hésiter, le code et les tribunaux du pays. Ce n'est pas que les mœurs et les institutions de nos voisins vaillent toujours les nôtres. Le Français, par exemple, maudit l'esprit étroit et les lenteurs ruineuses de la justice britannique, l'Anglais supporte mal l'arrogance et le parti-pris de nos juges, qui traitent tout accusé en coupable; mais les deux civilisations sont égales, et dans les deux pays on est également assuré de rencontrer des magistrats instruits, indépendans et intègres.

— Eh! prêtez-nous votre civilisation, vos lois, vos juges même! Que l'Europe se cotise pour nous fournir un code égal ou supérieur au code Napoléon! Qu'elle cherche dans le personnel de ses cours et de ses tribunaux une demi-douzaine de Minos et de Rhadamanthes pour les implanter chez nous! L'Égypte les adopterait; elle leur ferait un sort assez magnifique pour que nulle tentation ne pût les atteindre, même dans le milieu corrompu et corrupteur que soixante siècles de despotisme ont fait ici.

— Bien dit; mais êtes-vous sûr que l'Europe possède six justes de trop? Nous en avons beaucoup; peut-être sont-ils tous employés, et les peuples qui savent vivre n'exportent que leur superflu.

— Si l'Europe en est là, si les magistrats infaillibles et incorruptibles y sont aussi demandés qu'offerts, si vous n'en avez pas un excédant au service des nations que vous appelez sauvages, de quel droit affirmez-vous donc votre supériorité sur nous?

— Supérieurs ou non, la nature ne nous a pas chargés de vous fournir un personnel judiciaire.

— Vous a-t-elle donné mandat de répandre sur nous le rebut de votre société, le trop-plein de vos prisons et de vos bagnes? S'il ne vous plaît pas d'innover, si vous voulez vous en tenir à la lettre des

capitulations antiques, décidez que nul trafiquant ne peut aborder en Égypte que sous la responsabilité de vos chambres de commerce, et qu'après avoir fourni bonne et valable caution. Les touristes eux-mêmes donnaient des garanties autrefois avant de s'embarquer pour l'Orient. Le célèbre Tavernier raconte qu'il versa une somme d'argent entre les mains de l'intendant du roi, à Marseille, pour couvrir les dégâts, fort invraisemblables pourtant, qu'il pouvait commettre en pays turc. Plaise à Dieu que vos préfets et les capitaines de vos ports usent de la même rigueur avec les taverniers du diable qui viennent ici donner à boire, à jouer et à tuer!

— Vous équivoquez sur les mots, Ahmed. La mode en est passée en nos pays.

— Eh! qu'importe? on parle comme on peut. Dire vrai et penser juste, voilà l'essentiel.

Nous étions arrivés à la station de Béna. Quelques femmes voilées couraient le long du train en nous offrant des oranges, des œufs durs et des galettes molles, plus épaisses que les crêpes de Bretagne, mais de la même consistance et de la même couleur à peu près. Ahmed en prit une demi-douzaine, nous les distribua et nous dit : — Il faut que vous goûtiez le pain de luxe des fellahs. — Le mets nous parut exécrable; Najac lui-même, qui mord au sarrasin chez ses fermiers de Quimper, fit la grimace. Chaque pain se compose de deux feuilles soudées par la circonférence, poudreuses à la surface extérieure, molles et spongieuses au dedans : un feuilleté mal fait et mal cuit. Cela plie et cela craque sous la dent, comme si la farine était mélangée de menu sable; la saveur est âcre et le parfum légèrement musqué. — Chers amis, dit Ahmed, le triste régal que vous faites est interdit à la plupart de mes concitoyens, ils ne mangent que la farine de maïs ou de sorgho mal écrasé entre deux pierres, et grillée ou bouillie sur un feu d'excrémens secs. Ni le sorgho ni le maïs ne renferment un atome de gluten, ils ne fournissent au corps humain qu'une fécule, c'est-à-dire un combustible impropre à la réparation. Notre blé même, j'entends celui dont vous goûtez en ce moment, est plus pauvre en matière azotée que tous les autres blés du monde. Triste, n'est-il pas vrai? Eh bien! ce n'est pas encore tout : notre blé le plus sain en apparence renferme on ne sait quoi d'acide et de putride, et voilà ce qui vous explique la saveur et l'odeur du pain que vous mangez. On a dit et même imprimé que les grains contractaient un mauvais goût sur l'aire où ils sont piétinés, arrosés et souillés par les animaux domestiques; mais j'ai fait plus de dix expériences sur des échantillons que j'égrenais moi-même entre mes mains, et tout me porte à croire que nos blés sont altérés dans le fond par une quantité de gluten corrompu. — Il tira de sa poche une feuille de papier

bleuâtre, l'appliqua sur le morceau que je mangeais et me dit : — Vous voyez : nos blés sont acides; ils rougissent la teinture de tournesol ! Comprenez-vous pourquoi ils subissent une dépréciation du tiers sur les marchés de l'Europe ? Ce qui m'étonne, moi, c'est qu'ils soient encore cotés si haut.

— C'est donc le sol d'Égypte qui est coupable, et si l'on ajoutait une certaine proportion de phosphates ?...

— L'essai vaut qu'on le tente, mais je me persuade *a priori* que Dieu fait bien ce qu'il fait, et que tout mal est né de l'homme. Si les Romains ne voyaient aucune différence entre nos blés et ceux des Deux-Siciles, qui sont parfaits, c'est que sans doute, il y a dix-huit cents ans, les uns valaient les autres. Depuis lors, l'ignorance et la pauvreté ont perdu notre agriculture et fait dégénérer toute chose. Les fellahs ont contraint le même champ à porter successivement cent récoltes identiques; ils ne savent pas encore aujourd'hui qu'on repose la terre en alternant les cultures. Ces malheureux, toujours pressés d'argent, ont vendu le meilleur de leurs moissons et semé le pire; en faut-il davantage pour expliquer la dégénérescence de leurs grains? Le remède n'est-il pas tout indiqué? un assolement logique et surtout des semences nouvelles. J'ai essayé les blés du nord et du midi, rouges et blancs, durs et tendres, ceux de Russie, ceux de Pologne, ceux de Hongrie, ceux d'Angleterre, de France, de Naples, de la Californie, de l'Algérie et du Chili. L'expérience m'a prouvé que le grain de Médéah, qui fournit dix-huit pour cent de gluten, pourrait se cultiver presque indéfiniment chez nous, car il n'a presque point dégénéré depuis six ans que je l'étudie; mais pour tous ceux qui, comme moi, sont en commerce perpétuel avec l'Europe, il y a plus de profit à semer des grains de Pologne ou de Russie, qu'on renouvelle tous les ans. La première moisson donne toujours un produit égal ou même supérieur à la graine employée; c'est véritablement du blé russe que je vends sur le port de Marseille, et mon correspondant l'échange troc pour troc contre les arrivages d'Odessa.

— Vous faites du blé russe sans autre engrais que le limon du Nil ?

— Ah ! pardon. J'ai été jeune tout comme un autre, et j'ai cru, moi aussi, que l'Égypte était exemptée de la loi de restitution. Ce préjugé ne manquait pas de vraisemblance au temps où les charrues grattaient légèrement la surface du sol et quand le fellah se contentait de deux demi-récoltes à l'année; mais j'ai rapporté de chez vous la pratique des labours profonds et de la culture intensive, qui prodigue l'engrais à la terre pour en tirer un produit maximum. Je ne suis pas le seul de cet avis; les cultures industrielles, et particulièrement celle de la canne à sucre, ont appris aux plus ignorans que notre terre n'est pas inépuisable, et qu'il faut nourrir la

nourrice sous peine de la tuer. Nul ne s'est avisé de lui rendre les déjections des hommes et des animaux : les unes sont impures, et la religion nous interdit de les manipuler à la mode d'Europe; les autres sont affectées de temps immémorial à l'usage de la cuisine, pour remplacer le bois qui nous manque. Savez-vous que l'Inde anglaise en est encore là, et que j'ai constaté la même pratique dans plusieurs départemens français? Nos fellahs, dans leur innocence, ont imaginé de produire un véritable engrais de fils de famille, car il rapporte assurément soixante fois moins qu'il ne coûte : c'est la colombine. Voyez-vous là-bas, sur la droite, ces grands pigeonniers blancs semblables à des tours carrées? Ils sont construits de la façon la plus ingénieuse avec des pots de terre superposés, dont chacun est un nid tout fait. Le plus grand, celui qui domine le village, appartient à un fellah de ma connaissance; j'en ai dressé la statistique : vingt mille pigeons y sont logés à l'aise; le revenu en colombine se monte, année moyenne, à quatre bourses par an, soit un peu plus de vingt-cinq louis. Ajoutez-y, si bon vous semble, la vente des pigeonneaux, qui pullulent du printemps à l'automne. Il en naît dans la belle saison jusqu'à cinq cents par jour; mais cette viande est si commune et l'on s'en lasse si aisément qu'un boisseau de jeunes pigeons vaut à peine un kilogramme de bon bœuf. Voilà tout le produit d'une nombreuse et dévorante colonie qui saccage la plaine à coups de bec. Je disais l'an dernier au propriétaire : « Sais-tu ce qu'ils te coûtent, tes vingt mille pigeons? — Non; qui pourrait le dire? — Combien supposes-tu qu'ils mangent tous ensemble? — Quelques ardebs de grains par jour; cinq ou six, ou même davantage. — Mettons cinq pour ne rien exagérer; mais, malheureux, cinq ardebs par jour font dix-huit cents au bout de l'année, c'est-à-dire plus de trois mille hectolitres de tous grains qui, à dix francs l'hectolitre, c'est le plus bas prix imaginable, représentent une somme de trente mille francs que tu perds. — Mais, dit-il, mes pigeons vivent aussi sur le voisin. — Et ceux du voisin, grand nigaud, vivent également sur toi. » Voilà, messieurs, la théorie du colombier dans sa simplicité primitive. Vous comprendrez pourquoi je n'entretiens pas de pigeons, ni mes amis non plus, dans la plaine de Mansourah. Le seul engrais que j'emploie est fourni par mes bœufs, mes chevaux, mes moutons et mes buffles. Nous ne manquons pourtant pas de combustible, Dieu merci. Outre la tige des cotonniers, qui me fournit de bons fagots par centaines de mille, j'ai planté sur douze hectares d'un sol aride et longtemps abandonné une petite forêt qui vient très jôliment.

— Une forêt dans le Delta!

— Un simple embryon de forêt, mais qui suffit à montrer ce que

le travail et le soin pourraient faire. Apprenez que notre pays, depuis la cataracte d'Assouan jusqu'aux embouchures du Nil, se laisserait boiser en peu de temps, si les hommes s'en donnaient la peine, et surtout si nous n'étions pas en mesure d'en tirer un meilleur parti. Il serait plus nuisible qu'utile de récolter du bois dans les plaines qui produisent à volonté le pain, l'huile, le sucre et le coton; mais nos pires terrains et nos déserts eux-mêmes se couvrent d'une riche et puissante végétation forestière dès qu'on y jette quelques graines et qu'on y fait passer un filet d'eau. Quand nous serons un peu plus maîtres du Nil, ce qui ne tardera pas, je l'espère, les sables qui nous limitent à droite et à gauche offriront le spectacle d'une belle forêt continue; les terres de seconde qualité se transformeront en pâturages et nourriront assez de bétail pour fournir de la viande aux marchés européens; les sols fertiles seront réservés à la production des céréales et surtout aux cultures industrielles. Les bois prospèrent sans l'intervention de l'homme : pour cent hectares, un seul garde suffit. Les troupeaux ne réclament qu'une surveillance sommaire; de toutes les denrées indispensables à la vie humaine, la viande est celle qui se fabrique le plus spontanément; en Australie, un seul individu conduit mille têtes de gros bétail. Il nous resterait donc au moins les neuf dixièmes de la population pour les travaux qui veulent une main-d'œuvre assidue, et le fellah, si Dieu permet qu'il ne soit plus détourné de sa besogne et qu'il trouve les premiers capitaux sous sa main, deviendra avant la fin du siècle le plus grand producteur du monde.

— Rien que cela? comme vous y allez, mon cher Ahmed! Je vois bien sur qui vous comptez pour garantir à vos concitoyens le libre usage de leurs bras; mais vous avez parlé des capitaux. Où l'Égypte les prendra-t-elle, je vous prie? Vous avez eu personnellement la rare et l'invraisemblable fortune de puiser une première mise de cinquante mille francs dans la poche de Saïd-Pacha : est-il à croire que vos disciples rencontrent tous pareille aubaine? Les finances du gouvernement égyptien sont, je ne dirai pas malades, mais tout au moins embarrassées, et le trésor ne paraît guère en mesure d'offrir des subventions au travail privé.

— Un moment! Il est trop vrai que les capitaux manquent, comme les bras, et pour la même cause. Un vice unique, l'insécurité, pèse depuis des siècles sur nos personnes et sur nos biens. Le paysan n'est pas garanti contre les ordres arbitraires qui peuvent l'envoyer à cent lieues de son champ labouré ou de sa récolte pendante. Le gros propriétaire est constamment exposé à voir ses ouvriers émigrer tous par ordre, lorsqu'il en a le plus pressant besoin. La même incertitude déprécie les richesses nées et acquises. Nul ne peut dire que l'impôt ne lui enlèvera pas demain tout l'ar-

gent qu'il possède. Les besoins du pouvoir sont effroyables, surtout depuis que vos faiseurs, appuyés de vos consuls, tirent à boulets rouges sur un petit pays neutre et désarmé. La perception des impôts s'est toujours mal faite en Égypte. Quand le gouvernement veut avoir dix millions, il les demande aux moudirs, qui les donnent, sauf à les reprendre aux cheiks-el-beled, qui se remboursent sur le menu peuple. Tout naturellement les premiers veulent rentrer dans leurs capitaux avec usure, et la même méthode se poursuit jusqu'à la fin. La pièce de cinq francs qu'on arrache au fellah s'use en passant de main en main, et lorsqu'elle arrive à son altesse, si elle vaut plus de dix sous, c'est miracle. Par un phénomène identique, quoique inverse, quand le vice-roi donne cinq francs pour les besoins du peuple, les fellahs n'en ont pas souvent plus de dix sous. Ne riez pas! Il en était de même en France sous le grand roi, et les fermiers-généraux de tous pays n'en font pas d'autres. On lit dans Ammien Marcellin que les fellahs de l'antiquité mettaient un point d'honneur à refuser l'impôt jusqu'à ce que le bâton eût mis leur résistance à bout. La mode s'est continuée: comme autrefois, le premier mouvement de tout Égyptien qui reçoit une somme d'or ou d'argent est de creuser un trou dans la terre. L'Égypte s'est ainsi pavée de millions sans nombre, que le bâton lui-même est impuissant à découvrir, car souvent le chef de famille meurt sans révéler sa cachette à ses héritiers les plus chers. La guerre civile d'Amérique et la crise de l'industrie cotonnière nous ont donné, dit-on, un milliard et demi : je serais fort empêché de vous dire où cette richesse a passé. Ce qui saute aux yeux, c'est que la prospérité apparente du fellah ne s'en est guère accrue; on a fort peu bâti, proportion gardée; peu d'hommes ont amélioré ouvertement leur train de culture; chacun dissimule son avoir comme on se cacherait d'un crime, tant on craint de donner l'éveil aux exacteurs de l'impôt! Notez que nous vivons sous le prince le plus doux, le plus humain et le plus entendu qui ait jamais gouverné l'Égypte; seulement Ismaïl-Pacha ne saurait être partout, ni surveiller l'administration des moindres agens. Pour la première fois depuis peut-être cinq mille ans, on a limité la durée des prestations exigibles : le fellah ne doit plus aux travaux d'intérêt public qu'un mois et demi dans l'année, et il peut se racheter de la corvée à prix fixe, argent comptant; mais c'est la garantie qui nous manque, et cette garantie, une magistrature européenne pourra seule nous la donner. Nous n'avons pas chez nous ce troisième pouvoir si bien décrit et si noblement représenté par Montesquieu, la magistrature. Aidez-nous, sauvez-nous! Le lendemain du jour où l'Europe nous aura prêté un pouvoir judiciaire, les trésors enfouis jailliront du sein de la terre pour alimenter l'agriculture et

l'industrie. Si nous n'en avons pas assez, l'Europe nous prêtera son argent à un taux raisonnable et moral, parce que nous lui offrirons pour la première fois des hypothèques solides. Vos capitaux trouveront ici des placemens à sept ou huit pour cent, sur valeurs de tout repos, et notre agriculture est assez bien dotée par Dieu pour servir un tel intérêt sans se mettre à la gêne. Comprenez-vous?

— Fort bien; mais il me semble, Ahmed, que votre patriotisme a brusquement changé de note. Vous n'aviez pas assez de malédictions pour l'Europe, et voilà que vous lui demandez de vous servir de mère! La vieille Égypte, âgée de dix mille ans et plus, aspire à se mettre en tutelle. Et c'est nous, les bandits, fléau d'Alexandrie, que vous appelez au secours!

— Si j'ai pu vous paraître inconséquent, c'est que vous m'avez mal écouté ou mal compris. Je reproche à l'Europe de nous envoyer vingt forbans pour un homme de bien et de maintenir mon pays sous un régime d'exception qui favorise également le commerçant honnête et les drôles; mais je me suis toujours plu à reconnaître que, dans ce siècle de progrès scientifique, industriel et économique, nous n'étions pas de force à vivre par nous-mêmes. Vous nous êtes indispensables, et nous pouvons vous être utiles; l'Égypte vous a rendu de signalés services entre 1862 et 1866. Elle implore aujourd'hui le patronage collectif des puissances civilisées, et j'espère qu'elle sera bientôt leur rivale en civilisation, si peu qu'on l'aide. Tous ses maux viennent du despotisme intérieur; le despotisme extérieur et multiple des consuls ne les a jamais soulagés, au contraire. Le ciel nous donne un prince assez intelligent pour abdiquer spontanément ses plus hautes prérogatives entre les mains d'une magistrature étrangère. A tant de bon vouloir, oserez-vous répondre : non? L'Égypte restera-t-elle éternellement partagée entre un maître héréditaire et dix-sept passans en frac brodé?

La discussion n'était pas close quand le train s'arrêta au bord du Nil, devant un port très animé et une ville assez étendue. C'est Mansourah, que le sire de Joinville appelle la Massoure; c'est la prison du bon roi saint Louis; c'est surtout pour l'instant un immense entrepôt de coton : nous distinguons de loin un marché encombré de neige végétale en tas énormes; on voit circuler des djermes où les balles superposées s'élèvent à mi-hauteur du mât.

Les gens d'Ahmed et ses chevaux nous attendaient devant la gare. Quels chevaux! quatre étalons arabes de la pure race du Nedjed, harnachés à la vieille mode, c'est-à-dire vêtus de soie, de velours et d'or.

Oserai-je l'avouer? nous regrettions les fiacres du Caire; ces nobles bêtes ne nous inspiraient qu'une admiration tempérée par

la défiance de nous-mêmes. Le meilleur cavalier de nous trois appréciait surtout les ânes; d'ailleurs on nous avait conté que les chevaux d'Égypte sont dressés à un genre de fantasia qui désarçonne les étrangers à coup sûr : ils partent au grand galop, fournissent à travers champs une course de cinq ou six cents mètres, et s'arrêtent tout net, les deux pieds de devant fichés en terre, pour contempler d'un œil ami le cavalier qui naturellement a passé pardessus leur tête. Ahmed devina les motifs de notre hésitation et s'empressa de nous rassurer. — J'irai devant, dit-il, au pas de promenade, et vous n'aurez qu'à me suivre. D'ailleurs, comme les chemins et les digues laissent beaucoup à désirer, chaque bête est accompagnée de son saïs qui la dirige. Le vrai cheval arabe a la docilité d'un enfant; il est doux parce qu'on le traite avec douceur, et il aime ceux qui l'aiment. Si vous venez me revoir l'an prochain, j'espère vous mener à la maison par une route carrossable. En attendant, résignez-vous au seul mode de locomotion qui soit permis; nous n'en avons pas pour une heure.

Tandis qu'il nous exhortait à la chevalerie, ses domestiques arrimaient notre bagage sur deux énormes chameaux qui grimaçaient comme des diables en criant des mots inconnus. Singulier peuple, ces chameaux! On nous les cite pour leurs vertus, sobriété, patience et le reste, et jamais un mot de leurs vices. Ils sont grognons, têtus, braillards, querelleurs, vindicatifs jusqu'au crime. Cinq ou six jours avant notre arrivée, certain chameau d'Alexandrie surprit un enfant qui l'avait taquiné quelquefois, et, guettant l'heure où le pauvre petit diable était seul, il l'assassina dans la rue. Libre aux poètes de célébrer cet exécrable bossu, j'espère que la louange ne trouvera point d'écho dans le cœur des mères.

La route que nous suivions ressemble à toutes celles que le voyageur rencontre en Égypte, sauf peut-être dans le voisinage immédiat d'Alexandrie et du Caire : c'est un sentier battu sur une crête de terre noire et coupé de distance en distance par de larges canaux, des fossés, ou de simples rigoles. Pas un seul pont, mais heureusement fort peu d'eau; le Nil est bas. L'Égypte cultivée n'est, à vrai dire, qu'un grand damier dont chaque case se divise elle-même en damier. Les plus grandes divisions s'élèvent au-dessus du sol en chaussée; les plus petites, dont la superficie se réduit, selon les cultures, à dix, à quatre et même à deux mètres carrés, sont enfermées par des talus microscopiques hauts de cinq ou six centimètres et moins. Il n'y a point de végétation possible sans eau, et l'eau, à moins d'un phénomène rare, ne vient que du Nil. Tout le sol est donc manié de façon à recevoir et à garder l'irrigation; les fellahs, dont l'œil est plus infaillible que le niveau de nos arpenteurs, conduisent comme avec la main les ruisseaux troubles

qu'ils savent détourner du fleuve. Si le Nil n'a pas d'affluens, il a, par compensation, quelques millions de dérivés, les uns pareils à des rivières, les autres aussi grêles que la plus humble source de nos pays. Grâce à l'industrie des indigènes et à la générosité du soleil, qui est de toutes les saisons, la verdure ne manque jamais dans les basses terres; nous marchions au milieu d'une plaine humide et riante, quoique les arbres, pour la plupart, fussent dépouillés de leurs feuilles.

Cependant je me demandais avec une certaine inquiétude si nous ne faisions pas un voyage inutile, car toutes les récoltes étaient enlevées, les cotonniers ne montraient plus que le bois, les rizières n'étaient que des fondrières, et, quant à voir des blés verdoyans en janvier, c'est un spectacle que l'on peut se donner même en France. L'aspect de cette campagne en hiver, quelle que soit la sérénité du ciel, est, sinon maussade, au moins vulgaire. Les chercheurs de nouveau se dépitent de n'être pas plus étonnés; on se demande si vraiment c'était la peine de courir si loin de chez soi pour se trouver presque chez soi, moins les commodités de la vie. Aucun objet curieux n'avait modifié ma première impression quand Ahmed me montra du doigt une sorte de village et me dit : — Nous sommes arrivés, voici Kouzbarrah.

Il n'y a pas une villa, pas un chalet, dans le département de Seine-et-Marne, qui n'ait l'air plus grandiose et plus seigneurial que cette fameuse résidence de Kouzbarrah, en français Coriandre, car le palais du maître a pris le nom de la plante qu'il dépossédait. Figurez-vous un groupe de constructions rouges et blanches, les unes barbouillées d'un lait de chaux, les autres parées modestement du fard naturel de la brique. Le tout s'élève à la hauteur d'un grand rez-de-chaussée et se termine en terrasse. Ce fut en vain qu'un cortége majestueux, composé de cent fellahs et plus, accourut au-devant d'Ahmed pour baiser son habit sur toutes les coutures; nous nous sentions désabusés comme trois Parisiens qui accourent à un dîner de gala sur invitation satinée, et qui trouvent la fortune du pot.

L'aspect de l'habitation nous obligea bientôt à changer d'avis. On nous fit mettre pied à terre sous un portail voûté, qui était la seule ouverture du *kasr* ou château. Une large et très large tour carrée, dont chaque côté pouvait bien avoir trente mètres et dont la hauteur ne s'élevait pas, j'en suis sûr, à plus de cinq ou six, composait cette résidence bizarre. Pas une baie percée, sauf la porte, sur la campagne environnante; les murs blancs, nus et continus, l'idéal du chez-soi le plus renfermé que puisse rêver un misanthrope; à l'intérieur, une cour sablée, une vasque de maçonnerie au milieu, et quelques jolis orangers tout couverts de mandarines autour de l'eau. Une sorte de vérandah supportée par des pilastres

blancs et rouges précédait tout l'appartement, — c'est-à-dire une quinzaine de pièces indépendantes qui prenaient leur entrée et leur lumière sur la cour. Les jasmins, les rosiers, la plumbago et vingt autres plantes fleuries grimpaient depuis la base des piliers jusqu'aux balustres de la terrasse. On nous servit les chibouks et le café de rigueur sous la vérandah; les nattes et les coussins n'y manquaient pas, vous pouvez le croire; nous étions comfortablement assis à l'ombre, et nous avions la vue du soleil éblouissant dans les arbres. Le repas vint ensuite, un vrai festin absolument arabe, dont la pièce principale était l'agneau rôti en bloc ou *schévirmé*. Viande exquise, quoique toujours un peu trop cuite; mais un rôti de France ou d'Angleterre se laisserait-il déchiqueter sans autre arme que les cinq doigts? Najac fit en cette occurrence un chef-d'œuvre de pénétration dont je suis encore ébahi. Tandis que nous nous escrimions, l'un sur la cuisse, l'autre sur l'épaule, un troisième larron poussait des cris d'enthousiasme en mangeant deux rognons poivrés à miracle, qu'il avait cueillis du bout des doigts je ne sais par où. Ahmed, fidèle aux lois du rhamadan, ne soutenait son estomac qu'en serrant sa ceinture; mais il prenait grand soin de nous, et ce fameux xérès de Mansourah ne fut point épargné. Après le deuxième café et les chibouks qui s'ensuivirent, l'humanité nous conseilla d'éprouver sur lui le vieux proverbe : qui dort dîne. Il résistait par politesse, quoique tous les Arabes sans exception pratiquent la sieste en carême, et il voulait nous montrer sans délai son jardin, son étable, sa bergerie et son haras. Je déclarai tout net que nous étions morts de fatigue, et que nous ne bougerions pas du logis avant l'arrivée des Anglais.

— Eh! comment dormirais-je, mes amis? s'écria-t-il.

Du Locle lui répondit : — Dormez toujours, mon cher Ahmed, ne fût-ce que pour rêver.

On nous mit en possession de nos chambres. La mienne, que je revois comme si j'y étais, ne manquait ni d'élégance ni de comfort dans sa simplicité rustique. Les quatre murs, blanchis tout simplement, resplendissaient de propreté. Au-dessus de la porte étroite et basse, une immense fenêtre ouvrait sur le midi; point de carreaux, mais un store machiné dans la perfection, perméable aux rayons du jour, impénétrable aux moustiques et doublé d'un volet *ad libitum* contre la fraîcheur des nuits. Sur le dallage de terre cuite, on avait étendu quelques tapis de diverses paroisses, vieux et neufs, mais admirables de couleurs et de dessin, surtout les vieux. Le divan, d'une consistance un peu rude, — mais on s'y fait, — s'était transformé en lit, grâce à deux draps de soie blanche et à trois couvertures de cachemire. Pour la toilette, il y avait une aiguière d'argent dans un bassin du même métal, et deux douzaines de ser-

viettes molles, spongieuses, caressantes, avec le nom d'Ahmed en or. L'honnête garçon s'excusait de nous recevoir si mal. — Tout ce qui est un peu propre à la maison, disait-il, je l'ai fait mettre chez ces dames.

— Parbleu! mon cher, vous m'inspirez un violent désir de voir la chambre de miss Grace. Quelles magnificences avez-vous donc imaginées pour elle, si vous nous trouvez mal lotis?

— Mes gens ont fait ce qu'ils ont pu, le temps manquait, et je n'étais pas là; mais venez. — Il m'introduisit dans un intérieur où la plus riche, la plus heureuse et la plus fêtée des petites-maîtresses se fût pâmée dès le seuil. Le plafond et les murs avaient disparu; ce n'était plus une chambre, c'était une tente jaune et bleue, mais d'un jaune et d'un bleu que la fabrique de Lyon n'a pas encore su dérober à la Chine. La soie épaisse et lourde se drapait naturellement en gros plis; une portière brodée de mille figurines retomba sur nous; le jour entrait par une large fente qui démasquait une immense guipure d'ivoire finement sculpté. Je marchais comme dans un rêve, sans toucher terre : trois gros tapis de Smyrne superposés formaient une sorte de tremplin qui cédait et rebondissait tour à tour sous chacun de mes pas. Sur un lit en laque rouge de Pékin, un crêpe blanc peuplé d'oiseaux bleus, verts et roses s'étalait et pendait à droite et à gauche derrière un haut paravent de satin où la flore et la faune de l'extrême Orient étaient représentées en corail, en jade, en ambre et en lapis-lazuli. La toilette en vieux chine impérial couvrait une table d'émail cloisonné, et s'il fallait énumérer tous les admirables riens d'ivoire, de laque, d'ébène, de bronze et de marqueterie que l'hospitalité fougueuse d'Ahmed avait semés sur ces tapis, un commissaire-priseur donnerait sa démission.

Ahmed me demanda timidement si miss Grace ne trouverait pas ce réduit trop indigne d'elle. Je lui ris au nez pour toute réponse, et je l'envoyai se coucher. Il m'entraîna dans sa cellule, qui était d'une simplicité monastique, pour me donner un aperçu de son grand-livre, car les dépenses et les recettes de Kouzbarrah étaient tenues soigneusement en partie double.

— Non, lui dis-je; point d'affaire tant que nous ne serons pas au complet.

— C'est justement parce que nous nous trouvons encore seuls que je peux vous montrer des chiffres. Est-ce qu'on parle argent devant les dames? Et miss Grace, bon Dieu! que penserait-elle de moi, si j'étalais mes richesses devant elle comme pour l'éblouir ou pour l'acheter?

— On ne sait pas. La jeune personne est fille d'un grand peuple éminemment pratique.

— Non! Une créature si fraîche, si pure, si blanche!...

— Ne la défendez pas; personne ne l'accuse! Mais les fleurs qui sont fraîches, qui sont pures, qui sont blanches et roses comme elle, ne craignent pas une poignée de bonne terre autour de leurs racines. Cependant voyons ce grand-livre, si vous voulez que je sois seul à le connaître, et comptez sur mon indiscrétion, le cas échéant.

Je ne lus pas son registre, et pour cause : il était écrit en arabe; mais le peu qu'il m'en traduisit m'intéressa au plus haut point. Que dire d'une exploitation rurale où la récolte de mille feddans, en français quatre cent vingt hectares, s'est vendue un million sur place en 1864? Chaque feddan avait donné cinq kantars de coton Jumel à deux cents francs le kantar de quarante-quatre kilos et demi : produit exceptionnel à coup sûr, car le feddan ne donne que trois kantars et demi en moyenne, et la marchandise n'a trouvé qu'une fois les prix de 1864. Ahmed m'assura que jamais ses cotonniers n'avaient été malades. La seule précaution qu'il prenne consiste à fumer richement le terrain, à modérer l'irrigation même en été, à laisser un mètre et demi de distance entre les plants, à leur couper la tête pour provoquer le développement des branchages, et surtout à renouveler les semis tous les deux ans. Il n'use qu'avec discrétion des cultures qui engagent la terre pour un délai plus long. — Nous sommes les fournisseurs de l'étranger, dit-il; nous devons nous tenir prêts à satisfaire ses besoins, quels qu'ils soient; je donne donc à mon exploitation la plus grande élasticité possible. Ma petite forêt, ma vigne aménagée et conduite suivant les principes du docteur Guyot, mes oliviers, mes mûriers, mon verger même, occupent des terrains sans valeur, achetés à bon compte, annexés plutôt qu'incorporés à ma ferme. Quant à l'abadieh proprement dite, j'entends qu'elle soit toujours disponible, et qu'elle produise à volonté du coton, du lin, du sésame, du blé, des fèves ou du tabac, selon que tel ou tel article sera demandé en Europe. Croiriez-vous que depuis plusieurs siècles l'Égypte achète son tabac en Syrie ou en Turquie d'Europe, lorsqu'elle veut l'avoir à peu près bon? Nos fellahs ne cultivent, ne récoltent et ne fument qu'une sorte de foin sans force et sans parfum. Pourquoi? Parce qu'ils jettent des semences dégénérées dans des sols absolument dépourvus de potasse, parce qu'ils laissent la plante monter en graine et la feuille sécher sur pied. Je sème des graines de la Havane dans une terre à cotonniers où la potasse ne manque pas, Dieu merci! j'étête avec soin chaque tige, je fais sécher les feuilles à l'ombre sous des hangars bien aérés, et j'obtiens une qualité égale ou supérieure aux produits si vantés du Djébel. Que les fellahs m'empruntent ma méthode, et ils réussiront comme moi.

Il m'entretint longuement des mille essais qu'il avait tentés avec des fortunes diverses et souvent à son honneur et à son profit. Ses échantillons d'opium s'étaient bien vendus à Marseille. Son indigo, préparé à froid dans l'eau filtrée, donnait une fécule supérieure aux indigos de la Syrie. Depuis la maladie des vers à soie, qui condamne les éleveurs d'Europe à payer au poids de l'or les œufs de Chine et du Japon, il s'était mis à fabriquer, lui aussi, cette précieuse graine, et, grâce à la salubrité proverbiale du pays, pas une éducation n'avait manqué, pas un acheteur ne s'était plaint; les demandes affluaient de France et d'Italie, on ne pouvait plus y suffire. — Il ne se lassait point de parler, ni moi de l'entendre; mais un ronflement formidable, de père inconnu, me rappela que je m'étais chargé d'endormir notre hôte. Je lui brûlai la politesse au premier paragraphe du chapitre bétail, et je fermai la porte sur lui.

XIII.

Il était dix heures du soir lorsque miss Grace et les Longman, fidèles à leur parole comme de vrais Anglais, apparurent à l'horizon de Kouzbarrah. Ahmed avait couru au-devant d'eux; nous gardions la maison en rédigeant notre journal de voyage. Un domestique nous apprit par ses gestes que le cortége était en vue. Du sélamlik à l'escalier, et de l'escalier aux terrasses, nous ne fîmes que deux bonds.

Et vraiment c'eût été grand dommage de manquer un pareil coup d'œil. La cavalcade, à mille pas de nous, glissait sur la plaine obscure comme un long serpent de feu. Huit hommes à pied, vêtus de cotonnade blanche, précédaient, flanquaient et suivaient les cavaliers en agitant ces fourneaux portatifs où le bois flambe et pétille au bout des piques. Quelques autres brandissaient des torches ou portaient ces lanternes monumentales que l'éclairage au gaz a sans doute chassées d'Europe. Ahmed, miss Grace et les époux Longman sur des étalons arabes, miss Longman sur un bel âne de l'Hedjaz, une douzaine de serviteurs sur des baudets, des chevaux ou des dromadaires, autant de piétons chargés des petits colis ou porteurs de copeaux résineux pour alimenter la flamme des *machallahs,* cheminaient au petit pas sur une seule ligne dans l'étroit sentier qui s'arrête à la limite de Kouzbarrah. Tout à coup, lorsqu'ils furent à l'endroit où le chemin, plus large et mieux entretenu, devient route, les chevaux se rangèrent sur un seul front et partirent au grand galop, droit sur nous, au milieu de la confusion la plus plaisante du monde. L'âne de miss Longman, entraîné par l'orgueil de sa race, voulait suivre la course; miss Longman tirait sur les rênes, les fellahs volaient à son secours en dépit des ruades,

et les machallahs secoués laissaient tomber une pluie de feu sur la vieille demoiselle. Les animaux de l'arrière-garde prenaient peur et s'éparpillaient en tout sens; un chameau se lançait à fond de train, le cou tendu, un autre s'aplatissait sur le sternum et refusait d'aller plus loin; quelques porte-fanaux, courant à toutes jambes pour dépasser les chevaux, tombaient dans un fossé les uns sur les autres, et faisaient une omelette de leurs lanternes.

Cependant la cour intérieure s'illuminait par les soins de quelques génies invisibles, et quand Ahmed et miss Grace, faisant *dead head*, bondirent les premiers dans ce cercle de lumière, ce fut comme une apothéose; la jeune Anglaise put croire qu'elle était la princesse et lui le prince dans une féerie du *christmas*. L'invasion se poursuivit durant près d'un quart d'heure, à grand renfort de cris, de culbutes et d'éclats de rire; les fellahs sont de grands enfans que tout amuse. Grace rayonnait; elle faisait caracoler son alezan autour de la cour comme dans un manége, et nous, du haut de notre observatoire, nous prenions un tel plaisir au spectacle de ce mouvement, de cette cohue, de ces couleurs heurtées et pourtant harmonieuses, que nous ne nous décidions pas à descendre. Enfin, quand miss Longmann fut à bas de son âne et le bagage distribué dans les appartemens, quand les Anglaises eurent réparé le désordre de leur toilette et couru d'une chambre à l'autre, c'est-à-dire d'extase en extase, un gong sonore comme un bourdon de cathédrale annonça le souper, et l'on se rassembla dans le sélamlik autour d'une vraie table européenne.

Rien n'y manquait, ni les chaises, ni la nappe, ni l'argenterie, ni les vins prohibés par la loi de Mahomet. Le *claret* de Château-Laffitte et le vin de Champagne de Mme Cliquot avaient fait le voyage des Indes à bord d'un paquebot français; peut-être étaient-ils revenus en compagnie de cet admirable service du Japon qui comptait au moins deux cents pièces. Les ragoûts seuls étaient franchement indigènes, mais personne ne s'en plaignit, et miss Grace en particulier fit preuve d'un appétit bien flatteur pour la cuisine arabe. Aux confitures, tout le monde était gai, et le seul qui n'eût bu que de l'eau était ivre. Jamais miss Grace n'avait montré au pauvre Ahmed cet aimable abandon, ce laisser-aller cordial qu'on aime et qu'on admire chez les jeunes Anglaises lorsque rien ne les effarouche et qu'elles osent être elles-mêmes. Elle babillait à tort et à travers sans peser ses paroles, sans craindre les réponses, avec cet adorable petit aplomb d'une fille bien née qui s'ébat en famille. Elle parlait de la route, du Nil, des fellahs, de sa chambre à peine entrevue, mais qu'elle appelait déjà : mon musée! de ce bel alezan brûlé qui l'avait emportée comme un cheval de ballade, et qu'elle comptait bien revoir le lendemain dès le réveil.

— Il est à vous, mademoiselle, dit Ahmed.

— Je l'accepte... pour quarante-huit heures.

— Pourquoi pas pour toujours?

— Hélas! mon bon monsieur Ahmed, parce que je n'ai pas d'écurie où le loger.

— Acceptez l'écurie aussi.

— Et la maison aussi, n'est-ce pas? et la terre aussi? et le propriétaire aussi, la chaîne au cou comme un esclave?

— Oh! oui, mademoiselle, cent fois oui!

— Ah! votre politesse est par trop espagnole, et je ne vous prendrai pas au mot; mais bien sincèrement, monsieur Ahmed, je mouille mes lèvres à votre bonne et heureuse santé.

— Et moi je vous jure, mademoiselle, que cette pauvre maison, durât-elle cent ans, conservera jusqu'à son dernier jour le parfum de votre présence.

L'imprudent! cette simple phrase provoqua huit ou dix toasts variés où chacun de nous prit à tâche de singer le style oriental. Ce fut une giboulée de jasmins, de rossignols et de roses, et l'on riait tant et si bien qu'il se prenait à rire lui-même, par contagion, sans savoir pourquoi : sa bouche était une fleur à trente-deux dents qui s'épanouissait au soleil de notre gaîté,... toujours en style arabe.

Un piano de plus dans ce mobilier mirifique, et je parie que nous aurions dansé jusqu'au matin. Le piano manquait, les amoureux eux-mêmes ne s'avisent jamais de tout. L'inadvertance d'Ahmed, que je ne maudis pas, croyez-le bien, nous sauva tous d'une nuit blanche. On se sépara vers une heure avec force *shake hands*, et Ahmed, j'en fis la remarque, ne retira pas sa main brusquement selon la vieille mode d'Égypte.

Au petit jour, nous étions tous sur pied, et l'inspection générale commençait. Les écuries et les étables nous parurent un peu rustiques. Les chevaux et les bœufs, et les moutons aussi, sont plutôt abrités que logés : quatre murailles de brique crue, une toiture de paille, des mangeoires de bois et du sable pour toute litière, mais de l'air à discrétion, une propreté relative et de bons traitemens, les plus fiers aristocrates de la race chevaline n'exigent rien de plus en Égypte. Ahmed nous montra quinze chevaux et jumens irréprochables, le reste était au vert. Il serait difficile, je crois, de rencontrer plus beaux modèles du type arabe. Ce qui nous étonna, ce n'était pas de voir ces nobles bêtes en Égypte, c'était d'en voir si peu et d'apprendre qu'elles étaient rares. Ahmed nous conta leur histoire, sans toutefois nous ennuyer de leur généalogie. Il s'était procuré, non sans peine, deux jumens du Nedjed, l'une fort belle, mais un peu vieille, l'autre jeune et passablement faite : en neuf ans, la jeune *Lahsa* et la vieille *Baroud* avaient créé un joli fonds

d'écurie. Les étalons de choix s'achètent couramment dans l'Hedjaz, la Syrie, et même à l'occasion chez les Mograbins de Barbarie. Il en avait fait venir neuf ou dix, et recruté trois autres poulinières, l'une à Tunis, l'autre en Algérie, la troisième par voie d'échange dans le haras d'Ali-Pacha. — Mon seul mérite, disait-il, est d'avoir exclu sans pitié tous ceux de mes élèves qui laissaient à dire. Je n'ai pas grande confiance dans l'avenir des croisemens sous un climat aussi particulier que le nôtre; mais j'estime que la sélection intelligente y peut tout. C'est par sélection que j'ai refait en peu de temps notre joli petit bœuf archaïque, tel ou peu s'en faut qu'on l'admire sur les monumens. Il y a dix ans, le bétail était aussi commun en Égypte qu'il y est rare aujourd'hui. Je voyageais beaucoup, et chaque fois que je rencontrais une bête un peu conforme au type qui m'était resté dans l'esprit, je l'achetais sans marchander : voilà comment j'ai fait les élèves que vous allez voir. — Il en avait plus de cinquante dans une seule étable, taureaux, vaches, veaux et génisses, et tout cela modelé comme par la main d'un statuaire. La vieille race égyptienne n'est remarquable ni par sa taille, ni par sa force, ni par son embonpoint; elle est bien proportionnée en revanche et parfaitement équilibrée, propre à fournir dans une juste mesure le lait, la viande ou le travail; elle a les extrémités fines, la colonne vertébrale presque droite, la tête élégamment dessinée, la physionomie intelligente et douce. Les élèves d'Ahmed contrastaient singulièrement avec un troupeau qu'il avait acheté de toutes mains et qu'il engraissait pour le revendre. Tous ces détenus en subsistance expliquaient par des difformités sans nombre comment les races se défont lorsqu'elles sont livrées à elles-mêmes. Une troisième étable, présidée par un taureau de Syrie, nous montra des voisins robustes, importés expressément en vue de la culture intensive et des labours profonds. Quelques ânes blancs de l'Hedjaz logeaient à part et semblaient en pleine voie de prospérité; les beaux sujets de cette famille se vendent jusqu'à cent louis par tête, et j'estime qu'ils valent bien leur prix. Rien à dire de la bergerie : elle ne datait que d'une année et n'offrait à nos observations que l'ébauche d'un joli troupeau; mais où miss Grace et ses amis poussèrent un vrai cri d'admiration, c'est quand notre hôte nous amena devant une immense volière où les flamans, les grues, les hérons, les pélicans, les bernaches, les oies et cinquante variétés de canards s'ébattaient en bonne harmonie dans un marécage artificiel. — Je ne sais pas, dit-il, si cet établissement, créé depuis trois mois, deviendra une affaire de luxe ou de produit. Nos ancêtres avaient apprivoisé tous les palmipèdes que voici, et même les échassiers; rien n'est plus sûr. Ils les nourrissaient par milliers, dans quel intérêt? je l'ignore. Pour les œufs? pour les plumes? pour la cuisine? Nous finirons peut-être par élucider tout

cela. Rien ne coûte d'essayer, la première mise de fonds est insignifiante. Tout près d'ici, sur le lac Menzaleh, tous ces oiseaux pullulent; on les pêche au filet pendant la nuit; quelques chasseurs pénètrent même au milieu d'eux en se masquant d'une citrouille, et les nouent par les pieds comme on ficelle un bouquet dans nos jardins.

Tandis qu'il nous donnait ces explications, deux jeunes fellahs fort éveillés apportaient le déjeuner des oiseaux dans des couffes. — Monsieur Ahmed, demanda miss Grace, comment un homme aussi juste et aussi bon que vous l'êtes fait-il travailler les enfans? J'en ai compté plus de cinquante autour de la maison ce matin. N'est-ce pas un abus que vous réprouveriez vous-même dans nos manufactures?

— Certainement, mademoiselle, un abus détestable. Emprisonner des petits malheureux dans un milieu malsain, où le mauvais air, la mauvaise nourriture, le mauvais exemple, le travail excessif et l'ignorance crasse anéantissent le corps et l'âme, c'est un crime de lèse-humanité; mais regardez un peu nos apprentis : n'ont-ils pas bonne mine? Ces grosses joues disent assez qu'ils ne manquent ni d'air ni de pain, et rien qu'à l'éclat de leurs yeux une personne aussi spirituelle que vous aurait dû deviner qu'ils savent lire. J'en ai soixante-dix à Kouzbarrah et trente sur ma terre de Keneh, dans la Haute-Égypte. Leurs parens, riches ou pauvres, me les confient sur ma réputation; je les prends au pair, c'est-à-dire je les loge, je les nourris, je les habille, et je fais leur éducation sans leur demander autre chose que le travail de leurs petits bras. Ils ne sont pas gâtés ici; leur dortoir est plus propre, mais pas plus somptueux que la maison paternelle : je ne veux point qu'ils croient déchoir en me quittant, ni qu'ils méprisent leur taudis natal. Avec le temps, si Dieu me prête vie, je formerai un millier de bons cultivateurs qui en formeront d'autres à leur tour. Peut-être le gouvernement, frappé des résultats, suivra-t-il mon exemple. Il se peut même que son altesse fonde en Europe une mission agricole qui rendra de grands services à peu de frais. Les grands garçons qu'on envoie à Paris pour étudier le droit et la médecine n'ont plus l'ouverture d'esprit ni la souplesse du premier âge. Ils ont pris tous, ou peu s'en faut, de mauvais plis; ils restent trop entre eux, et ne se mêlent point assez à la vie européenne. Les sept ou huit cents francs que chacun d'eux nous coûte par mois suffiraient à payer la pension annuelle d'un fellah de dix à quinze ans chez quelque honnête agriculteur, et nous ferions douze élèves pour un sans dépenser davantage. Mes bambins ne sont pas maladroits; voyez plutôt la laiterie, qu'ils gouvernent tout seuls quand je ne suis pas là. Ne dirait-on pas une ferme hollandaise? L'ignorance et l'incurie de mes concitoyens nous condam-

naient à acheter le beurre en Autriche et en Italie; nous nous suffirons à nous-mêmes sous peu.

De la laiterie, on passa dans une basse-cour où les poules de Cochinchine étaient aussi hautes et aussi lourdes que les dindes. Les pigeons de volière s'y multipliaient sans danger pour les récoltes voisines, et plusieurs couples de faisans dorés coquetaient dans un compartiment à part. Miss Grace s'intéressait à tout; elle ne perdait pas un détail de cette vie heureuse, large et simple. — C'est la terre promise, disait-elle; je suis sûre, monsieur Ahmed, que vous êtes plus souvent ici qu'à votre palais du vieux Caire.

— J'y viens beaucoup, j'y reste peu.

— Pourquoi donc?

— Parce que j'y suis seul.

— Mais votre mère et votre sœur?

— Il n'y a pas de harem pour elles.

— On en construit un.

La jeune Mme Longman ajouta : — Il faudra bien en arriver là quand vous vous marierez.

— Il est malheureusement très probable que je mourrai garçon.

Comme on se récriait obligeamment, il poursuivit : — Je ne veux pas d'une fille arabe, et une fille d'Europe ne voudrait jamais de moi, parce que vous nous connaissez mal. Vous nous jugez sur le témoignage de quelques prédicateurs fanatiques ou de quelques voyageurs étourdis. Le musulman croit, avec les chrétiens, en un Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses; il croit à l'immortalité de l'âme, à la résurrection du corps, aux récompenses et aux châtimens de la vie future. Il croit, avec les calvinistes, à la justification par la foi, non par les œuvres, et à la prédestination. Il croit aux livres révélés, qui sont le Koran, le Pentateuque, les Psaumes de David et les Évangiles. Tous nos docteurs révèrent Jésus-Christ comme le plus grand des prophètes qui ont précédé Mahomet, comme le Messie des nations et l'esprit de Dieu. Comment les vôtres parlent-ils de Mahomet? Vous nous taxez d'intolérance; mais il n'y a pas de secte chrétienne qui n'exerce son culte au grand jour dans tous les pays musulmans.

Une discussion s'engagea entre nos quatre Anglais et le champion de l'islam. Ils argumentèrent vaillamment sur les points de fait et sur les points de doctrine, l'un citant Mahomet, les autres répliquant par des versets de l'Écriture, mais tous parfaitement d'accord sur les questions de métaphysique courante et de morale ordinaire qui sont le fond du monothéisme. Ce débat, vif sans aigreur, anima notre longue promenade à travers champs, car on nous conduisait à pied vers un lieu appelé Qalb, en français Cœur. Ce cœur n'est autre chose qu'une machine de vingt-quatre chevaux

établie au bord d'un canal assez large. Elle irrigue les terres à un prix qui nous parut très raisonnable; le mètre cube d'eau ne coûte qu'un millième de franc, soit un dixième de centime. Chaque fois que l'inondation lui fait des loisirs, elle s'occupe à égrener le coton, à moudre le blé, à broyer des graines oléagineuses. Ahmed l'a fait construire aux Forges et chantiers de la Méditerranée, sur un plan dont il est l'auteur. Malheureusement, chaque fois qu'il s'agit de la réparer, il faut faire venir un ouvrier d'Alexandrie ou même de Marseille.

Le canal est bordé de peupliers fort bien venus qui ont tout l'air de se croire en Hollande ou du moins en Italie. Non loin de là, nous vîmes un grand verger plein de belles espérances. Les amandiers, les pêchers, quelques pruniers, étaient en fleur, et les abricotiers en bouton. Ahmed nous expliqua comment il avait réagi contre la fatalité séculaire qui fait dégénérer tous les fruits en Égypte. — Il est bien probable, dit-il, que l'abricot, la pêche, la cerise et tant d'autres friandises végétales ont dû leur principal mérite à vos climats et à vos jardiniers. L'Orient vous avait prêté des sauvageons à peu près comestibles, vous en avez fait des merveilles. Lorsque l'arbre amélioré chez vous retourne à son pays d'origine, il se rappelle ce qu'il était jadis, et nous crions qu'il dégénère lorsqu'à vrai dire il est redevenu lui-même. Voilà pourquoi tous nos fruits, sauf l'orange et la datte, sont petits et de médiocre saveur. Nos légumes pâtissent du même mal; nous récoltons des tomates grosses comme des noix, et nos plus belles carottes ressemblent à des salsifis. Que peut-on faire contre une loi que la nature maintient obstinément? Lutter plus obstinément qu'elle, c'est ma méthode : je ne me lasse point de renouveler mes graines et mes greffes, et si les produits que j'obtiens sont restés jusqu'ici inférieurs aux vôtres, ils laissent bien loin derrière eux tout le jardinage fellah. J'essaie aussi de réhabiliter par une importation assidue nos malheureuses fleurs, moins brillantes en général et moins parfumées que les vôtres. Si les jasmins et les mimosas du pays défient toute comparaison, les roses du Fayoum, qu'on vante encore par habitude, sont au-dessous du médiocre. J'en cultive de plus belles et de plus odorantes; je soigne une plantation de tubéreuses, j'étudie l'extraction des parfums par l'éther; je ne désespère pas d'introduire chez nous la gracieuse industrie qui enrichit le département du Var.

— Est-il possible, dit miss Grace, qu'un seul homme embrasse tant de choses à la fois?

— Si je ne consultais que mes intérêts, mademoiselle, je me cantonnerais dans un seul genre de culture; mais la fortune du pays m'est plus chère que la mienne, et j'essaie tout ce qui peut créer une ressource à mes pauvres concitoyens. Voyez-vous ce petit

pré dont la superficie est à peine d'une acre? Il me donnera, j'espère, avant six mois la solution d'un problème capital. J'ai semé là, pêle-mêle, toutes les graminées qui foisonnent dans la plaine de Buenos-Ayres. L'expérience me dira si dans le nombre il en est une qui puisse rester verte en tout temps sous le soleil d'Égypte moyennant un arrosage hebdomadaire. Jusqu'à présent, nous n'avons jamais su entretenir des herbages, c'est-à-dire des prairies naturelles toujours vertes où le bétail se nourrisse et se multiplie sans intervention de l'homme. Si quelqu'un des brins d'herbe que vous voyez poindre à fleur de terre veut bien répondre à mon désir, les terrains médiocres de l'Égypte deviendront avant dix ans une vaste manufacture de viande.

— Mais, lui dis-je, s'il vous faut consacrer à l'irrigation vingt-quatre heures par semaine, il n'y a plus d'herbage possible; le piétinement du bétail défoncera tous vos prés.

— Pourquoi donc? Je ferai des lots séparés par des palissades, et nous ne livrerons à la pâture que les terrains parfaitement asséchés. Voulez-vous voir l'étoffe dont mes clôtures seront faites? On aperçoit d'ici la célèbre forêt que je vous ai vantée : allons-y.

En un petit quart d'heure de marche, on atteignit cette merveille invraisemblable, dont les fellahs reportaient tout l'honneur aux afrites ou démons, quoiqu'ils eussent planté ou vu planter les arbres. Ahmed avait tiré parti d'un banc de sable élevé au-dessus des bonnes terres. Par une simple irrigation, sans colmatage appréciable, les racines des arbres avaient été rafraîchies pendant deux ou trois étés successifs; puis un beau jour, trouvant sans doute une couche à la fois plus humide et plus riche, la plantation s'était élancée gaillardement vers le ciel. Un modeste taillis sans apparence était devenu gaulis, perchis même, et promettait de tourner incessamment à la futaie. Il ne faut que du soleil et de l'humidité pour créer en peu de temps les beaux arbres, quelle que soit l'ingratitude du sol. J'avais déjà noté ce phénomène dans les landes de la Gironde; cependant la vigueur de cette végétation me parut bien autrement surprenante. La plupart des tiges mesuraient de sept à huit mètres en hauteur, et le collet de la racine était plus gros que la jambe d'un homme. Ahmed avait choisi naturellement les essences qui prospèrent le mieux dans son pays, le sycomore, le caroubier, le tamarix, l'acacia-seyal, qui se rencontre à l'état isolé dans les déserts les plus arides, l'acacia-lebek et plusieurs autres variétés d'acacia; la seule plante exotique était le robinier, qui ne paraissait pas regretter sa patrie ni la nôtre.

Quand nous eûmes tout vu et bien vu, le propriétaire nous dit :
— Croyez-vous maintenant que nos sables puissent se convertir en forêts? Reconnaissez-vous que les arbres n'ont pas besoin d'être

baignés aussi abondamment que la canne, le coton et les autres plantes industrielles? Notre sol le plus sablonneux, si on le fouille à un mètre de profondeur, révèle une certaine humidité qui suffit aux cultures forestières, et la rosée abondante des nuits vient toujours désaltérer le feuillage. Je n'ai pas encore essayé en grand les arbres d'Australie; cependant je possède quelques jeunes eucalyptus qui promettent, nous les verrons après votre déjeuner.

Il était temps de regagner le logis : les Anglaises bâillaient, non d'ennui, mais de faim.

Après un excellent repas, nous fumions au grand air sous la galerie, miss Grace s'acclimatait visiblement à l'odeur du tabac turc, et notre amphitryon regardait miss Grace. Je fus obligé de troubler cette contemplation. — Si je faisais un voyage de pur agrément, lui dis-je, je m'oublierais chez vous aussi longtemps qu'il vous plairait de m'y garder; mais le devoir force à quitter les meilleurs gîtes et les plus aimables compagnies. Je suis émerveillé de votre abadieh, et je comprends que la Basse-Égypte deviendra le plus riche pays du monde, si vous faites école. Maintenant il faudra que vous m'aidiez à vous fuir, car j'ai besoin de visiter Mansourah, Damiette et la branche orientale du Nil jusqu'à la mer. Mes deux compagnons firent chorus; le but de leur voyage était non d'étudier l'agriculture, mais de voir tous les aspects de l'Égypte.

Cette mise en demeure embarrassait cruellement Ahmed. Il sentait que nos raisons étaient bonnes, et si nous avions été ses seuls hôtes, nul doute qu'il ne nous eût pilotés avec empressement jusqu'au boghaz du fleuve; mais il tenait miss Grace et les Longman, les insulaires se trouvaient bien chez lui. Mlle Thornton avait dit dans la matinée sans trop mesurer ses paroles : — Quel bon temps nous allons passer, et combien de courses à faire sur vos jolis chevaux dans votre admirable pays! — Ce propos de la belle étourdie le liait : le moyen, s'il vous plaît, d'abandonner ou de congédier la femme qu'on adore pour promener trois messieurs barbus?

Il nous enveloppa d'un regard suppliant. — Si Mansourah, répondit-il, pouvait suffire à votre curiosité, je vous y mènerais tous les jours, ou je vous y ferais conduire. Vous voulez descendre le Nil, c'est une bien autre affaire. Un voyage ne s'improvise pas en ce pays, vous le savez, puisque le vice-roi lui-même a besoin d'un délai de quatre jours pour vous préparer un vapeur. Je possède quelques barques, elles sont toutes à votre service, mais terriblement loin d'ici. La plus propre et la plus comfortable m'attend à Minieh, bien au-dessus du Caire. Je comptais la rejoindre avec vous par le chemin de fer de la Haute-Égypte, et elle devait nous conduire à mes cultures de Keneh. A Mansourah, nous ne trouverons que de mauvais bateaux, bons tout au plus à transporter les

marchandises; il faut d'ailleurs un drogman, et je n'en ai pas sous la main. Et vos lits? et vos provisions? et votre cuisinier? car vous n'êtes pas gens à rôtir les poulets vous-mêmes. Votre projet, que je ne blâme pas, se heurte à des difficultés insurmontables, et la plus grande preuve d'amitié que vous puissiez m'offrir sera d'y renoncer pour le moment.

Comme il disait ces mots, un petit homme simplement vêtu, mais propre et d'apparence très correcte, entra dans la cour, salua tout le monde à l'arabe, et vint s'accroupir auprès d'Ahmed. Ils échangèrent quelques paroles, puis, s'adressant à moi sans préambule, le nouveau-venu dit en assez bon français: — Monsieur, son altesse a pensé que vous seriez curieux de voir Mansourah, Damiette et tout le cours de cette branche du Nil.

— Ma foi, monsieur, lui répondis-je, je n'ai pas cru jusqu'à présent à la sorcellerie; mais voilà mon scepticisme rudement ébranlé.

Il sourit d'un air modeste et répliqua: — Le khédive, mon maître, est un grand maître qui vous veut beaucoup de bien.

— Je le sais, et j'en suis vivement touché. Comment a-t-il pu prévoir?...

— Son altesse prévoit tout...

— Une demi-minute avant votre arrivée, j'exprimais mon désir d'aller à Damiette, et Ahmed se lamentait de ne pouvoir m'y envoyer.

— Nous partirons quand il vous plaira.

— Vous avez donc une dahabieh?

— Deux : une pour vous et messieurs vos amis, l'autre pour la cuisine.

— Il y a même un cuisinier?

— Le cuisinier y est, le maître d'hôtel aussi, et le valet de chambre. Les gens de son altesse n'ont rien oublié : vos lits sont faits sur le premier bateau, et les provisions rangées en bon ordre sur l'autre.

— Mais où trouverons-nous un drogman?

— J'aurai l'honneur de remplir cet office auprès de vous.

— Monsieur, vous me voyez stupéfait, confondu. Le génie de l'hospitalité, banni de toute la terre, a sans doute trouvé un refuge en Égypte. Mon bon Ahmed, il ne vous reste plus qu'à nous faire transporter, nous et nos biens, jusqu'à ces barques miraculeuses.

— Ahmed peut s'épargner ce tracas, monsieur: les chevaux et les ânes sont à la porte.

— De mieux en mieux! Ainsi nous serons en ville dans une heure?

— Environ.

— Nous visitons les curiosités?

— Le préfet vous attend pour cette promenade; il compte ensuite vous retenir à dîner.

— Mais vous savez que le temps nous presse; il s'agit d'être à Damiette demain matin.

— Nous y arriverons avec le jour.

— Si nous avons bon vent.

— Le vent est bon.

— On l'aura commandé pour nous!... S'il est bon pour descendre, il sera mauvais pour remonter.

— Nous remonterons à la rame.

— Y songez-vous? Treize lieues!

— Les fellahs nous haleront; j'ai un ordre qui met la population à notre service.

Tout se passa mot pour mot comme il nous l'avait dit. Une felouque nous attendait sur la rive gauche du fleuve, elle nous conduisit à nos dahabiehs, devant la préfecture, et à peine étions-nous à bord que le moudir, un fort bel homme, apparut. On échangea les complimens les plus asiatiques par l'entremise de Moustapha-Effendi, notre imperturbable drogman. — Messieurs, vous êtes les bienvenus.

— Monsieur, nous sommes les bien reçus.

— Je voudrais que Dieu me fournît les moyens de rendre votre voyage agréable.

— La rencontre d'un homme tel que vous suffirait à le rendre charmant.

— Votre passage à Mansourah marquera dans ma vie.

— Nous laisserons chez vous une partie de notre cœur.

Ce commerce de politesse se fait gravement sur la roufle de notre bateau, tandis que les nombreux serviteurs du préfet, debout sur le rivage, attendent le résultat de la conférence. Nous avons exprimé le désir de visiter la prison de Saint-Louis et de courir les bazars à pied; on nous a répondu que nos désirs étaient des lois, et nous voilà sur la place avec le préfet, son vékil, ses employés et ses cavas, tout un cortége. Gare devant! Si quelque maladroit nous barrait le chemin, la baguette des cavas l'aurait bientôt remis à sa place. Tout se range; les cavaliers mettent pied à terre, les marchands assis devant leurs boutiques se lèvent comme par ressort. Entre nous, j'aurais mieux aimé me promener tout seul et voir la ville dans son naturel que de marcher en procession au milieu d'un peuple effaré. Qu'y faire? Les mœurs commandent, ici la représentation est perpétuelle et l'étiquette se fourre partout. Le difficile est de tenir son sérieux lorsqu'on se sent grotesque. Je n'osais pas regarder Najac.

La célèbre prison de saint Louis n'est ni authentique ni même vraisemblable; c'est une sorte de cellier aux trois quarts démoli dans une cour malpropre, au rez-de-chaussée d'une maison vulgaire et relativement moderne. On aurait pu choisir beaucoup mieux, la ville ne manque pas de constructions anciennes et pittoresques; elle est d'une couleur plus riante que le Caire. Il pleut assez souvent dans la Basse-Égypte pour que les bâtimens de pisé y durent peu; Mansourah, Damiette et Rosette sont construites en briques cuites d'un beau rouge.

Le commerce paraît fort animé : nous sommes au centre de la production cotonnière; mais peu ou point d'industrie. Le Delta est plein de fabriques en ruine qui rappellent une erreur de Mohammed-Ali. Ce grand homme avait cru que l'abondance des matières premières et le bas prix du travail humain prédestinaient son empire à la manufacture; il comptait sans les machines et sans ce grand ouvrier des temps modernes, le charbon. Il n'y a pas de main-d'œuvre à bon marché qui puisse lutter utilement contre la houille à dix francs la tonne.

Pendant la guerre civile d'Amérique, le prix élevé des cotons et l'aveuglement des spéculateurs, qui croyaient la hausse éternelle, ont préparé d'autres ruines. On a construit un trop grand nombre d'usines à égrener, dont la plupart ne feraient plus leurs frais aujourd'hui que la baisse est venue. Rien de plus triste à voir que ces grandes masures abandonnées presque aussitôt que construites, et caduques comme nos abbayes du moyen âge, quoiqu'elles datent de 1864. Somme toute, Mansourah n'offre qu'un intérêt médiocre, et son excellence le préfet, — car les préfets d'Égypte se laissent donner de l'excellence, — ne put nous y garder jusqu'à la nuit. C'était un homme aimable et véritablement hospitalier. Lorsqu'il sut que nous n'acceptions pas son dîner, il ordonna une battue dans les bazars, et fit porter à notre bord deux moutons, quatre dindes, un demi-cent de poulets, cent pigeons, et tant d'œufs que personne assurément n'en a jamais su le compte. Sa libéralité profita surtout à notre équipage, car nous étions munis bien au-delà du nécessaire, et trois gargantuas n'auraient point consommé toute cette victuaille en huit jours.

La même autorité, par un autre excès de zèle, doubla nos équipages, et nous fit escorter toute la nuit. Deux hommes de la préfecture nous suivaient à cheval sur la rive droite du Nil, toujours à portée de la voix, prêts à transmettre nos commissions ou même à nous prêter main-forte.

Tant de bon vouloir fut inutile. Le vent du sud exécuta fidèlement le programme de Mustapha-Effendi, et dès huit heures du matin nous abordions au port de Damiette.

Un instant avant l'arrivée, on croirait être sinon au bout du monde, du moins au bout du Nil. La ville apparaît comme un barrage perpendiculaire au courant : plus de fleuve, une multitude de maisons rouges et quelques minarets entre deux jolis bois de palmiers. Le phénix du règne végétal, *phœnix dactylifera*, n'est ni aussi grand ni aussi beau dans la Basse-Égypte que dans la haute; toutefois il y produit un effet plein de charme, et je ne pense jamais à Damiette sans me représenter une belle fille aux joues rouges, couronnée de longues palmes vertes. Le port est dans un coude, et lorsqu'on croit avoir vu toute la ville, on découvre une immense enfilade de maisons bariolées qui reflètent leurs balcons et leurs terrasses dans l'eau.

A peine notre reïs avait-il amarré la grande barque en tournant la proue au courant que le vékil du gouverneur était à bord : le télégraphe n'oubliait jamais d'annoncer notre arrivée, je ne saurais dire en quels termes; mais les autorités nous recevaient comme de vieux amis. Choffey-Effendi, le premier qui nous donna la bienvenue, a fait ses classes à la mission égyptienne, comme Ahmed, mais quelques années avant lui. Il sait donc le français, et même il s'est perfectionné dans les sciences en aidant les ingénieurs hydrographes de l'isthme vers Port-Saïd. Son supérieur, Ali-Bey, le suivit à quelques minutes d'intervalle; celui-là ne possède aucune langue européenne; c'est un Persan des plus lettrés, poète, historien, naturaliste, et deux fois homme d'esprit, puisqu'il nous a paru tel à travers une traduction improvisée.

Il consentit, chose admirable, à nous laisser courir la ville sans lui dans un incognito relatif sous la conduite de son vékil. Choffey-Effendi nous montra, contrairement à l'habitude des guides patentés, tout ce que nous étions venus voir. Damiette est célèbre par le riz qu'elle exporte, par la boutargue et les salaisons qui s'y préparent et par le fanatisme des habitans. La récolte du riz était faite depuis longtemps; mais la décortication se pratiquait activement dans des moulins particuliers qui battent le grain sans l'écraser : joli travail et délicat, quoiqu'il exige une force considérable. Quand la balle de riz est partie, les grains sont presque rouges; on les teint en blanc par le chlore en les brassant avec du sel marin.

Les salines sont tout près, comme aussi les grandes pêcheries du lac Menzaleh. Ce lac est une petite mer intérieure qui couvre plus de deux cent mille hectares; les poissons de la Méditerranée viennent frayer dans ces eaux peu profondes en tout temps et presque tièdes en été. Un homme habile y pêcherait, bon an, mal an, dix ou quinze millions de kilogrammes au grand profit de l'Égypte et même de l'Europe. Le fermier, par malheur, est un certain Ynani,

qui pêche mal et cuisine si malproprement sa marchandise qu'il faut être fellah pour consentir à la manger. On nous fit voir un des établissemens où le poisson se sale et s'emballe; c'est la boutique la plus infecte et la plus répugnante du monde; les lacs d'Égypte, quoiqu'ils rapportent, dit-on, quelques millions de redevance au vice-roi, sont encore à l'état de non-valeur relative. Le génie européen pourra seul en tirer parti lorsque l'Égypte sera rentrée dans la loi commune, et que les étrangers ne la traiteront plus en esclave.

La superstition n'est pas morte, autant que j'en ai pu juger. Les fellahs de Damiette sont musulmans comme les Bas-Bretons sont chrétiens. Dans la mosquée d'Amr, hors de la ville, j'ai vu un malheureux qui s'efforçait de laminer son corps dans un entre-colonnement si étroit que j'y passais difficilement mes deux poings. Un autre, plus stupide encore, usait le bout de sa langue sur une colonne de marbre : cet exercice est souverain pour les yeux, à ce qu'on dit. La langue saignait à faire peine, l'homme s'arrêtait par momens pour exprimer sur ce marbre exécrable le jus d'un citron. Il faut croire que le fanatisme n'est pas aussi donnant à Damiette qu'à Lorette; la mosquée d'Amr tombe en ruine.

L'inévitable procession d'ânes et de chevaux de parade nous attendait devant la porte pour nous conduire à la villa du gouverneur. Ali-Bey nous fit servir les rafraîchissemens d'usage sans y toucher lui-même, et il nous promena dans un verger splendide gravement, officiellement, sa main dans la mienne.

Vers une heure, son vékil nous mit dans un bateau, et nous conduisit au Boghaz, c'est-à-dire à l'embouchure du Nil. Du haut de la terrasse du lazaret, où l'aimable gouverneur nous avait devancés par terre, on voyait la Méditerranée devant soi, à droite le lac Menzaleh, au midi, vers la ville, le fleuve, les bois de palmiers et le désert étalé en plaques jaunes çà et là.

Le soleil se coucha comme nous rentrions au port. Ali-Bey et Choffey-Effendi partagèrent notre dîner; je vous fais grâce des complimens qui pleuvaient dans les assiettes et des présens diplomatiques que je dus refuser presque violemment. Il y avait dans le nombre un magnifique flamant rose qui ne savait où mettre ses longues jambes et qui trébuchait à chaque pas sur le pont de la dahabieh : pauvre bête! A neuf heures, on échangeait les adieux, Ali-Bey nous donnait douze hommes de renfort et un cavas pour stimuler leur zèle. Bonsoir à Damiette! En route pour Mansourah!

La nuit suivante et la journée du lendemain furent d'autant plus orageuses que le vent était tombé à plat. L'équipage du vice-roi fut bientôt las de ramer, quoiqu'il égayât son travail par les chants les plus poétiques. Il fallut recourir au bon vouloir des riverains,

c'est-à-dire exercer une sorte de presse sur de braves gens occupés à gagner leur pain ou endormis auprès de leurs femmes. Ils n'accouraient pas tous avec empressement; je crois même qu'un cheik-el-beled convaincu de favoriser la désertion de ses hommes fut bâtonné pendant notre sommeil. Finalement le 11 janvier, vers quatre heures, nous revîmes la gare de Mansourah, où un train spécial chauffait pour nous conduire au Caire. Un serviteur d'Ahmed, qui avait l'ordre de m'attendre indéfiniment à la porte, me remit le billet suivant :

« Mon ami, je suis le plus heureux et le plus infortuné des hommes, peut-être aussi le plus ridicule! Jugez-en. Ils viennent à Keneh avec moi; vous nous y trouverez tous ensemble. On accepte ma dahabieh. Je m'entendrai avec le reïs qu'ils avaient engagé. Voilà qui va bien, n'est-ce pas? mais hier soir, me trouvant seul avec M. Longman, qui est le *trustee* de miss Grace, j'ai osé lui toucher un mot du sentiment qui me possède, et après avoir exposé l'état de mes affaires je lui ai demandé s'il était homme à plaider ma cause auprès de sa pupille. Oui, le timide Ahmed, l'amoureux transi, a poussé l'audace jusque-là... Voici textuellement ce qu'il m'a répondu : « Je n'ai point de préjugés contre votre couleur ni contre votre foi; mais je respecte trop l'opinion pour conseiller à Grace un acte contraire à tous les usages. Vous n'obtiendrez sa main que d'elle-même. Je ne veux pourtant pas qu'on m'accuse d'avoir traversé un projet si avantageux pour elle. L'opinion anglaise se prononcerait contre moi, si j'empêchais une fille sans dot d'acquérir plusieurs millions par un mariage excentrique, mais honnête. Faites-vous aimer d'elle, si vous pouvez; j'affirme que présentement elle n'a pour vous que de l'estime. » Que faut-il croire, mon cher ami? Je ne vous demande pas ce qu'il faut faire, car je ferai tout ce qu'elle voudra, et j'irais au fond de la mer, s'il lui plaisait de m'y conduire.

« AHMED. »

Nous étions au Caire à onze heures; Arakel nous apprit que notre bateau à vapeur s'appelait le *Chibine*, et que nous partions le lendemain.

EDMOND ABOUT.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1869.

Les affaires du temps sont un étrange composé de toute sorte d'intérêts, de toute sorte de problèmes qui s'enchevêtrent laborieusement et ne nous laissent plus de répit. S'il n'y avait dans le monde que ces questions extérieures qui mettent aux prises toutes les rivalités, toutes les passions des peuples et des gouvernemens, qui peuvent conduire à la paix ou à la guerre, ce serait déjà beaucoup assurément. On aurait encore de la peine à se reconnaître dans ce travail obscur où l'on fait si complaisamment de l'ordre avec du désordre. Il y a certes pour le moment à la surface de l'Europe de quoi occuper tous les diplomates et même ceux qui ne sont pas des diplomates. Le monde va à la dérive, et c'est, à ce qu'il paraît, le dernier mot de l'habileté de laisser tout un continent dans ce rassurant chaos moral et diplomatique où tout est si bien à sa place qu'on ne peut faire un pas sans se heurter. On s'observe, on se menace en se faisant des politesses, on épie des occasions que les uns recherchent, que les autres s'empressent de ne pas faire naître, et voilà certainement une situation assez compliquée pour être l'obsession de tous les esprits réfléchis; mais ce n'est pas tout, les complications internationales, malgré leur importance, ne sont pas seules. Chaque pays a ses affaires, ses intérêts, ses débats intérieurs. La Prusse n'est pas au bout de son organisation, qui touche par tant de points à la politique européenne; l'Italie se demande si elle va voir se rouvrir l'ère des conspirations; l'Espagne se démène dans une révolution dont elle ne sait que faire; l'Autriche se débat avec son dualisme, qui reste un expédient tant que toutes les difficultés relatives à la Galicie, à la Bohême, ne sont pas résolues. En ce moment même, la Hongrie, devenue prépondérante dans l'empire autrichien, vient d'avoir ses élections, et nous-mêmes, en France, nous entrons dans une période électorale d'où va peut-être dépendre notre avenir. Pour tous, il n'y a qu'un même but, fonder ou revendiquer

la liberté, conquérir des garanties publiques, réaliser les conditions d'un gouvernement vivant par l'opinion et pour l'opinion. Voilà une autre œuvre assez difficile pour ne s'accomplir qu'avec lenteur, assez sérieuse pour que bien des esprits la considèrent comme la première. Et cependant ce n'est rien encore : à travers ces troubles extérieurs ou intérieurs apparaissent d'autres questions plus redoutables peut-être que toutes celles dont on s'émeut sans cesse; ce sont ces questions sociales, que nous avons vues depuis quelques mois voyager un peu partout, à Bruxelles, à Berlin, à Vienne comme à Paris, qui se montrent dans un assez ridicule accoutrement au sein de nos réunions publiques, qui viennent de se réveiller à Genève à propos d'une grève industrielle, et qu'il serait difficile de ne pas entrevoir de profil jusque dans cette réunion du conseil d'état aux Tuileries où l'empereur est venu faire enregistrer son opinion sur la suppression des livrets d'ouvriers. Remettre la paix dans la situation troublée de l'Europe, faire rentrer la liberté dans les institutions politiques, introduire de plus en plus l'équité dans les rapports sociaux, trois problèmes dont chacun suffirait à lui seul pour occuper les hommes de bonne volonté, et qui, réunis, ne font pas à notre temps une vie des plus commodes.

Il faut bien s'accoutumer cependant à vivre en face de ces problèmes, qui sont autant de sphinx incessamment posés devant nous pour le tourment de l'esprit contemporain, et le moins pressant, le moins grave, n'est point celui qui touche au travail, à l'organisation industrielle, à la condition des ouvriers dans la société nouvelle. Assurément, en donnant une solennité exceptionnelle à la dernière réunion du conseil d'état aux Tuileries, en tenant une sorte de lit de justice et en saisissant l'occasion de prononcer un de ces discours qu'il médite avec soin, l'empereur a voulu montrer combien il est préoccupé de ces questions sociales qui pèsent sur l'Europe moderne; il a voulu être agréable aux ouvriers, et il les a délivrés de l'obligation du livret. Tous les membres du conseil d'état n'ont pas été, dit-on, également convaincus par le discours impérial : il y a eu des avis contraires, des doutes sérieusement exprimés et en fin de compte des abstentions dans le vote; mais n'importe, la manifestation était faite. Reste à savoir s'il n'y avait pas quelque disproportion entre la solennité de cette démonstration souveraine et le résultat pratique. Qu'on supprime le livret, cela flattera peut-être un certain goût d'indépendance et d'égalité ou l'amour-propre de quelques ouvriers, ce sera tout; au fond, le livret n'avait plus qu'une médiocre importance dans l'industrie; il avait perdu surtout sa signification irritante depuis que les patrons n'avaient plus le droit d'y inscrire aucune note. Ce n'était pas une marque d'infériorité, c'était une nécessité de la vie industrielle, une constatation d'identité; c'était pour l'ouvrier qui en était porteur un moyen facile et commode de s'accréditer dans les ateliers où

il se présentait. Les relations de l'ouvrier et du patron n'en étaient point affectées, et ce qu'il y avait en définitive de plus blessant, c'était l'estampille obligée de la police. Cette estampille, le gouvernement l'avait imposée, il la supprime, rien de mieux. Tout ce qui peut relever à leurs propres yeux ou dans la vie sociale ces fils du travail et de l'industrie est de stricte équité et d'une politique intelligente. Qu'on fasse donc disparaître le livret, si on y voit une dernière marque d'assujettissement, ce n'est pas un mal; seulement il ne faut rien grossir : ce n'est pas là visiblement une réforme de première importance, et elle deviendrait un danger, si par une complaisante fiction on la transformait en une victoire des ouvriers sur les patrons, si on se berçait un peu trop dans ce balancement d'élémens contraires dont parle le discours impérial. Un livret de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire aujourd'hui, parce que, après tout, la question n'est pas là, elle est dans l'idée qu'on se fait du salariat, dans les rapports du capital et du travail, et c'est ici qu'il faudrait, non pas tant chatouiller l'amour-propre des ouvriers que les redresser, les éclairer sur leurs intérêts en les ramenant au sentiment de solidarité qui unit les forces diverses de l'industrie, qui seul peut les féconder au profit de tous.

Rien sous ce rapport n'est certes plus curieux, plus tristement instructif que cette grève qui vient d'éclater à Genève, et qui est l'image de toutes les grèves depuis que ces crises de l'industrie contemporaine sont non plus seulement une maladie accidentelle, mais un acte réfléchi, prémédité, une véritable tentative de révolution dans le domaine économique. C'est là en effet ce qu'il faut remarquer; de plus en plus les grèves tendent à prendre en quelque sorte un caractère abstrait; elles ne naissent plus d'une situation particulière, d'une cause pratique et locale; elles sont le résultat d'une idée arrêtée; elles ressemblent à un assaut contre la constitution industrielle, contre les lois les plus élémentaires du travail, et la grande promotrice de la doctrine nouvelle, c'est cette association internationale des travailleurs qu'on a vue tenir ses assises un peu partout, à Bruxelles, à Berne comme à Genève, qui a établi depuis quelque temps son quartier-général dans cette dernière ville. Elle a mis la main sur une société typographique qui s'était organisée à Genève, et elle décrète aujourd'hui la grève des ouvriers imprimeurs, comme elle décrétait l'an dernier la grève des ouvriers maçons. Le trait distinctif de cette association, c'est d'agir à la façon de tous les pouvoirs absolus, de ne connaître que sa volonté. Croyez-vous qu'avant de jeter dans la rue de malheureux ouvriers qui sont les premiers à souffrir d'une telle crise, elle ait cherché à s'entendre avec les patrons, qu'elle ait daigné écouter ce que les maîtres avaient à dire? Nullement, elle impose des tarifs, elle impose des conditions sans discuter, sans permettre qu'on discute. Pensez-vous qu'elle ait au moins consulté les ouvriers

eux-mêmes? Pas davantage, elle leur donne le mot d'ordre; il faut qu'ils obéissent. Il y en a un certain nombre, une quarantaine, qui ont eu le courage de résister, et comme l'association internationale n'est pas seulement l'assemblée constituante de l'industrie, qu'elle est aussi un tribunal vehmique, elle a menacé les dissidens de publier leurs noms, de les signaler comme des traîtres. Par une réaction naturelle cependant, cette libérale population de Genève a fini par s'émouvoir; elle appuie énergiquement dans leur résistance les dissidens, et elle ne se montre pas d'humeur à laisser s'accomplir les révolutions dont on a menacé son conseil d'état. Les choses en sont là.

Ce qui arrive à Genève, n'est-ce pas d'ailleurs un peu ce qui se passe à Paris? Ici également, des délégués omnipotens dictent des conditions, décrètent des tarifs, prétendent régler les conditions du travail. Ils ont failli, il y a quatre mois, tout comme leurs émules de Genève, lancer les ouvriers imprimeurs dans une grève qui n'a été momentanément détournée que parce qu'on s'est entendu au dernier instant pour nommer une commission mixte. Cette commission vient de se dissoudre, elle n'a pu arriver à rien, parce que les délégués ont élevé la prétention de régler le mode de travail que les maîtres imprimeurs devaient employer pour telle ou telle publication. Ce qui arrivera maintenant, nous ne le savons trop; on touche peut-être à quelque crise nouvelle. Or sait-on ce qui peut résulter de ces crises perpétuelles? C'est que l'industrie typographique elle-même, une des plus belles industries françaises, est menacée. Déjà les libraires s'arrangent pour suspendre leurs travaux ou pour envoyer en province, jusqu'à l'étranger, jusqu'à Leipzig, ce qu'ils ont à faire imprimer, plutôt que de subir des conditions onéreuses. Les maîtres imprimeurs finiront par être obligés de fermer leurs ateliers, et quelles seront les premières victimes, si ce n'est ceux qui vivent de leur travail? Que les ouvriers défendent leurs intérêts, qu'ils les discutent librement avec les chefs d'industrie qui les emploient, qu'ils se réunissent, qu'ils s'associent, qu'ils choisissent parmi eux des mandataires pour soutenir leur cause, rien n'est plus simple et plus légitime; mais c'est justement ce qu'ils ne font pas : ils livrent leurs intérêts à des délégués qui ne les consultent guère, qui disposent d'eux despotiquement; ils paient les frais des expériences socialistes des novateurs de l'association internationale. Ce qu'il y a malheureusement dans tout cela, c'est une atteinte violente, perpétuelle et funeste à la liberté du travail et des transactions. Quoi qu'on fasse, on ne changera pas les lois les plus naturelles de l'économie publique; on ne créera pas des hausses artificielles de salaires, ou, si on les crée, ce sera pour la ruine de ceux qui travaillent aussi bien que de ceux qui font travailler. On n'arrivera à rien tant qu'on opposera éternellement la solidarité des salaires et la solidarité des capitaux, parce qu'en définitive, capitaux et travail, loin d'être des enne-

mis, sont des forces diverses qui concourent à la même œuvre, qui sont solidaires entre elles dans la prospérité comme dans le désastre; tout le reste n'est qu'une ruineuse chimère, à Paris aussi bien qu'à Genève. Voilà le vrai, le redoutable problème, et on tombe d'un peu haut, il en faut convenir, en arrivant à la suppression des livrets comme à un remède des maux de l'industrie actuelle, — à moins que cette utile et innocente réforme ne soit un moyen de préparer les ouvriers à faire de bonnes élections. Ce serait fort légitime, quoique le procédé ne soit peut-être pas infaillible.

Ce n'est pas là sûrement dans tous les cas le seul moyen que le gouvernement tient en réserve pour triompher dans cette lutte électorale où va flotter le drapeau des libertés françaises. Il a d'autres ressources, d'autres moyens de persuasion un peu moins douteux. Quand s'accompliront-elles, ces élections vers lesquelles se tournent désormais tous les regards? On ne le sait pas encore d'une façon précise; on distingue seulement qu'elles approchent; on le sent à la lassitude du corps législatif, à la tournure des discussions, à l'empressement avec lequel on distribue les petites faveurs administratives, à une certaine fermentation qui commence dans le pays; on le sent particulièrement à une indécision de toute chose, comme si on était résolu à ne rien faire avant cette manifestation décisive du suffrage universel. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les candidatures ne vont pas manquer, elles affluent de toutes parts; on en compte provisoirement plus de huit cents en attendant le reste. Il y en a de fort naturelles assurément, il y en a aussi beaucoup en vérité qui sortent on ne sait d'où, qui fleurissent avant le printemps, et qui seront mortes avant l'été. Somme toute, le pays a devant lui une ample provision de représentans de bonne volonté tout prêts à entrer en campagne, à parcourir villages et hameaux, pour conquérir quelques voix. Avouons-le cependant, il y a quelque chose de peu sérieux et de passablement répugnant dans cette espèce de mendicité électorale, dans cette interversion de rôles qui fait de la France une grande coquette devant laquelle tout le monde se croit appelé à parader en lui demandant ses faveurs. Nous ajouterons qu'il peut y avoir aussi quelque chose de parfaitement dangereux pour la cause libérale dans cette irrésistible passion de candidature qui s'empare de toutes les têtes en certains momens. Sans doute chaque parti, chaque nuance tient à paraître en champ clos avec son petit drapeau de fantaisie; on veut se compter, faire sa manifestation à un premier tour de scrutin en se promettant de se replier sur un candidat unique à un second tour. Fort bien, si on arrive au second tour. La question est seulement de savoir si les candidats officiels ne passeront pas à travers cet éparpillement de voix où toutes les vanités, toutes les prétentions, trouvent le moyen de se satisfaire.

Le malheur est que notre pays, si peu accoutumé encore à exercer tous

ses droits, si peu formé aux mœurs politiques, ne fait pas lui-même ses affaires. Ce ne sont pas les candidats qui devraient se mettre en avant et s'imposer au risque de diviser les suffrages; ce sont les populations elles-mêmes qui devraient s'organiser, former des comités, choisir des candidats dignes de leur confiance et agir de façon à conduire victorieusement une élection, en se souvenant qu'elles votent pour leur propre intérêt, non pour faire plaisir à un aspirant à la députation. Il y a un fonctionnaire d'un esprit distingué, conseiller de préfecture à Paris et candidat lui-même, si nous ne nous trompons, M. Lançon, qui proposait récemment l'organisation en province de comités napoléoniens destinés à remplacer l'action administrative et à former le noyau d'un parti indépendant du gouvernement. Nous ne savons jusqu'à quel point cette organisation officielle supplémentaire serait possible. Si elle n'était qu'une annexe de la préfecture, elle serait sans crédit; si elle était sérieuse et indépendante, le gouvernement la tiendrait bientôt sans doute pour un auxiliaire incommode dont il déclinerait les services. C'est surtout pour l'opinion libérale que cette organisation serait une première condition de succès, et il y a une raison qui la rend encore plus nécessaire, c'est le système actuel des circonscriptions électorales, ce système contre lequel s'est élevé, il y a quelque temps, le conseil municipal de Bordeaux, qui vient aujourd'hui de donner sa démission pour avoir vu ses réclamations indéfiniment ajournées. Certes notre France administrative est arrangée de façon que l'action collective ne soit pas facile; la solidarité locale existe à peine. A la longue cependant, un arrondissement a fini par prendre une certaine cohésion, par se faire une certaine vie commune, des intérêts communs; on peut se voir et s'entendre pour choisir un député. Le système actuel des circonscriptions électorales a changé tout cela. Aujourd'hui, à Bordeaux comme partout, on réunit pour voter ensemble des populations qui ne se connaissent même pas, qui vivent à des extrémités opposées d'un département. Un député représente un chiffre abstrait de suffrages, il ne représente que par exception un intérêt collectif, et même quelquefois il représente des intérêts contraires : l'embarras pour lui est de se partager. Dans une telle organisation, le gouvernement, cela est bien clair, est tout-puissant, parce qu'il est partout à la fois. Pour l'opinion libérale, il n'y a pas d'autre moyen de suppléer à la dispersion que des comités librement formés, créant une certaine intelligence entre ces électeurs disséminés et soutenant d'un commun effort un même candidat. Nous sommes encore loin de cette action méthodique et efficace, et le gouvernement reste terriblement armé. Quelle que soit l'inégalité de la lutte qui approche, on peut cependant s'attendre à voir passer dans les élections un peu de cet esprit d'indépendance, de ce goût de contrôle, de cette inquiétude libérale, qui se réveillent si vivement dans le pays.

Que les élections prochaines doivent avoir une portée singulière au point de vue de nos affaires extérieures aussi bien qu'au point de vue du développement de nos libertés intérieures, il est facile de le pressentir dès ce moment. Sans doute c'est une question de savoir si le pays a une notion assez nette des intérêts qui s'agitent en Europe pour se prononcer avec fermeté, avec décision, dans un sens déterminé, de façon à lier la politique officielle. Il ne se dégage pas moins de ces grandes manifestations d'opinion un sentiment général avec lequel il n'est pas aisé de rompre. Ce sentiment sera pacifique, nous n'en doutons pas, et sous ce rapport une partie de la presse française ne fait certainement qu'exprimer un instinct public. Il ne faudrait pourtant pas qu'on s'y méprît en Allemagne. Si depuis deux ans il s'est formé en quelque sorte une couche de sentimens, de dispositions pacifiques à la surface de la France, au fond, tout au fond, subsiste ce malaise qui se réveille au moindre signe, au moindre incident, on le voit tous les jours encore. La maladie obstinée, monotone, universelle, c'est qu'on ne veut pas croire à la paix. On y croit jusqu'à demain, jusqu'après les élections; au-delà, on n'y croit plus, et la Prusse, qui la désire certainement, s'arrange quelquefois de façon à laisser voir qu'elle y croit encore moins que tous les autres. Elle a par instans des impatiences curieuses, comme tous ceux qui ne se sentent pas à l'aise au milieu des embarras qu'ils ont accumulés. Elle envoie des officiers dans le Luxembourg pour surveiller le démantèlement de la forteresse. Quel droit exclusif de contrôle a-t-elle? On n'en sait rien. Il est bien clair qu'il y a contre elle de mauvais desseins, puisqu'on n'a pas encore démoli trois forts qui regardent l'Allemagne, — et elle secoue ce malheureux grand-duché, elle le met hors de lui, si bien que les Luxembourgeois ont fini par se plaindre tout haut dans leurs chambres à la stupéfaction générale. Nous n'avons pas entendu dire encore qu'une armée française défile du côté de la frontière du Luxembourg, quoiqu'on ne néglige rien en vérité pour nous assurer que nous sommes prêts, que toutes les mesures possibles sont prévues, et qu'on ait toujours l'air d'engager les Prussiens à tirer les premiers.

L'incident qui doit mettre le feu à toutes ces poudres ne s'est pas encore produit, et ce ne sera pas l'incident belge qui aura cette déplorable fortune, puisqu'il est aujourd'hui provisoirement amorti dans une commission. Ce n'est pas que l'affaire soit finie, elle n'est même pas très avancée. La vérité est que jusqu'ici on ne s'est entendu à peu près sur rien, si ce n'est sur la nécessité de s'entendre. A parler franchement, tout le mal est venu de cette loi que le ministère belge a présentée avec une si singulière précipitation, et derrière laquelle il n'a pu s'abriter jusqu'au bout, puisque c'eût été opposer une fin de non-recevoir désobligeante au gouvernement français, qui se bornait à réclamer l'examen de la question après la loi comme on aurait dû l'examiner avant. Comment

le ministère belge aurait-il pu se refuser à cette concession? Il a consenti à rouvrir le débat sur les conventions de chemins de fer, tandis que le gouvernement français de son côté consent à étendre la délibération à tous les intérêts économiques des deux pays. La question reste donc entière sur les fusions de chemins de fer aussi bien que sur tout le reste, et ni la Belgique ni la France ne sont intéressées à la laisser s'aggraver par une explosion de susceptibilités nouvelles.

On a parlé un instant d'une médiation de l'Angleterre dans ce démêlé semi-politique, semi-économique de la Belgique et de la France. Ce n'est ni une médiation ni même une tentative un peu précise de conciliation; il y a eu tout au plus quelque démarche intime, quelques paroles de lord Clarendon pour engager la Belgique à ne rien brusquer, à se prêter aux concessions compatibles avec son indépendance. Sans prétendre que l'Angleterre d'aujourd'hui se désintéresse absolument de tout ce qui peut se passer sur le continent, et qu'elle pousse la passion de la neutralité au point de ne rien faire dans aucun cas, on peut dire qu'elle n'est vraiment pas pressée de s'aventurer dans ce fourré de questions épineuses où se démène la politique européenne. Elle laisse à la diplomatie continentale ses casse-tête chinois; elle voit passer sans trop s'émouvoir les incidens et les querelles qui font beaucoup de bruit pour rien. Tout récemment un des journaux les plus intelligens de Londres, le *Spectator,* s'efforçait de battre le rappel et de prouver que l'Angleterre n'était pas aussi indifférente qu'elle le paraissait; elle n'est peut-être pas indifférente, on peut être bien sûr qu'elle ne serait pas infidèle à un intérêt évident; elle est du moins peu active, elle a peu de goût pour les imbroglios européens qui ne la touchent pas directement, et la carte à payer de la dernière expédition d'Abyssinie lui a donné à réfléchir sur les inconvéniens des guerres qui ne sont point absolument indispensables. L'Angleterre pour le moment est tout entière au grand acte de politique intérieure qu'elle accomplit, qui vient d'être débattu dans le parlement, l'abolition de l'église officielle d'Irlande. La seconde lecture du bill présenté par M. Gladstone a été voté à une majorité triomphale de 118 voix. Ce qu'il y a eu de plus intéressant d'ailleurs, ce n'est pas le vote, tout important qu'il soit, c'est la discussion, une discussion digne de l'Angleterre, digne de la question qui s'agitait, digne aussi des hommes qui ont eu le premier rôle dans cette virile lutte parlementaire.

Le vote, il était connu d'avance; il était indiqué par les élections d'où est sorti le parlement actuel. Ce qu'il y a de frappant, c'est que ceux qui ont eu la victoire numérique dans les *hustings* ont vaincu aussi devant le parlement par la raison, par l'autorité d'une grande et libérale mesure, même en vérité par l'éloquence. Ce n'est pas que le parti tory ait cédé le terrain sans combat : il a réuni après tout 250 voix qui, fortement disciplinées sous un chef habile, peuvent donner de la besogne à

M. Gladstone. M. Disraeli, et après lui le ministre de l'intérieur du dernier cabinet conservateur, M. Gathorne Hardy, ont conduit vigoureusement la charge; mais ils se sentaient vaincus avant d'engager la lutte, ils se battaient visiblement pour l'honneur. M. Disraeli a rassemblé les traits les plus acérés et les plus spécieux de son éloquence pour une cause à laquelle il ne croit pas beaucoup lui-même. Au fond, ce qu'il a défendu, c'est moins l'établissement protestant d'Irlande que sa propre position à la tête des tories, et c'est lui certainement qui aurait pu reprendre pour son compte ce mot naïvement piquant : « puisque je suis leur chef, il faut bien que je les suive. » M. Disraeli a suivi son parti, il l'a même précédé, et l'église d'Irlande est restée frappée à mort dans ce combat; elle a été achevée par le chancelier de l'échiquier, M. Lowe, surtout par M. Gladstone et M. Bright. Elle n'a trouvé dans le parti libéral qu'un défenseur, sir Roundell Palmer, jurisconsulte éminent, homme de conscience et de scrupule, qui aurait pu être lord-chancelier dans le ministère actuel et qui n'a pas voulu entrer au pouvoir en laissant son opinion à la porte. Encore sir Roundell Palmer n'est-il qu'à moitié opposé au nouveau bill; il n'a pas combattu la suppression de l'église d'Irlande comme établissement officiel, il repousse la partie du bill qui dispose des biens de cette église. Le légiste désavoue dans ses conséquences l'acte que le politique accepte dans son principe. Le vrai héros de cette lutte parlementaire après M. Gladstone a été M. Bright, qui a entraîné les communes par sa forte et énergique éloquence. Pour en finir de l'église d'Irlande, M. Bright n'a eu qu'à montrer ce que l'établissement protestant a fait des Irlandais, devenus par la persécution plus catholiques, plus romains qu'aucun peuple de l'Europe, et il n'a eu aussi qu'à rappeler d'un accent généreusement ému ce qui est arrivé, il y a vingt-cinq ans, de la fraction dissidente de l'église presbytérienne d'Écosse. Les dissidens, au nombre de quatre ou cinq cents, quittèrent alors l'église officielle pour fonder une église libre. Ils ne se retirèrent pas avec leurs bénéfices, avec leurs avantages temporels, comme vont le faire les ecclésiastiques protestans d'Irlande. « Ils laissèrent de belles églises et de belles résidences, s'est écrié M. Bright; ils s'en allèrent pauvres et nus... On ne leur dit même pas : Dieu vous bénisse! » Cette église sans asile et sans salaire a prospéré cependant par la liberté. Elle a élevé des temples, bâti plus de six cents presbytères, ouvert plus de cinq cents écoles. Par la force du prosélytisme librement exercé, elle a trouvé 200 millions, et tous les ans elle recueille un budget fort convenable. Voilà ce que peut une église libre qui n'avait pas les ressources qu'aura encore l'église d'Irlande. Si celle-ci ne peut pas se soutenir dans les conditions où elle va se trouver placée, c'est qu'elle n'a en elle aucune vitalité; elle n'est plus qu'une oppression sans excuse, une représentation insultante de la conquête. Le bill qui vient d'être discuté sera-t-il admis

dans tous ses détails à une troisième lecture, et, une fois voté par les communes, sera-t-il accueilli par la chambre des lords? Dans tous les cas, le principe a triomphé, et, selon le mot de M. Gladstone, on peut désormais « compter les jours, les mois, qui restent à vivre à l'église établie d'Irlande. »

Après cela, tout sera-t-il fini en Irlande? verra-t-on disparaître aussitôt le mécontentement irlandais, selon le mot ironique de M. Disraeli? Assurément non. Si libéral que soit le bill actuel, il ne touche qu'une partie du problème, il laisse de côté la question des terres, qui est tout aussi sérieuse, et il ne désarmera pas d'un seul coup les Irlandais. En ce moment même, les démonstrations hostiles se reproduisent en Irlande, et on assassine quelque peu. Les fenians mis en liberté sont portés en triomphe. Le bill sur l'église, en faisant disparaître un des griefs de l'Irlande, n'aura pas moins une influence calmante qui pénétrera insensiblement dans les esprits, et par cela même il est un gage de sécurité et de force pour l'Angleterre. Un membre du cabinet de Londres rappelait l'autre jour que, dans l'opinion du premier Napoléon, l'état de l'Irlande représentait une diversion de quarante mille hommes au détriment de la puissance anglaise. On peut en vérité être juste lorsque dans un acte de justice on trouve une force de plus, et s'il y a quelque chose d'étonnant, c'est que l'Angleterre n'y ait pas songé plus tôt.

Une situation curieuse et malheureusement peu rassurante, c'est celle de l'Espagne. Bien loin de se dégager de ses obscurités et de ses embarras, cette situation ne fait que s'aggraver, comme il arrive toujours quand on ne sait pas où l'on va. Elle s'aggrave par le malaise qui gagne le pays, par la confusion qui envahit l'assemblée de Madrid, par les insurrections qui se succèdent. Il y a quelque temps, c'était à Cadix et à Malaga qu'on se battait; ces jours derniers, c'est à Xérès que le sang a coulé dans la guerre civile. Le prétexte a été cette fois la conscription, la levée du contingent militaire, demain ce sera le rétablissement de quelque impôt, car enfin on a beau faire des révolutions, on a beau promettre qu'il n'y aura plus ni conscription ni impôts, il y a des nécessités premières qui s'imposent, et alors les populations abusées sont à la merci des agitateurs républicains ou carlistes. Le fait est que le désordre est un peu partout au-delà des Pyrénées, principalement en Andalousie, et l'Espagne n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a quelques mois sur le point essentiel, sur le gouvernement qu'elle doit avoir. Elle est toujours à la recherche d'un roi; mais quel roi? Hier c'était le duc de Montpensier qui avait toutes les chances, aujourd'hui c'est vers le roi dom Fernando qu'on paraît revenir, sans doute sous l'influence obstinée de M. Olozaga, qui vient de rentrer à Madrid pour coopérer à la grande œuvre de la constitution nouvelle. Il refuse, il est vrai, ce brave roi portugais, il aime la tranquillité, il n'est pas assuré contre les catastrophes. N'importe, on le séduira, on lui portera la couronne de saint Ferdinand sur

un plat d'or, on ne le troublera pas dans ses goûts, et on le garantira contre les accidens. C'est ainsi que d'un jour à l'autre les chances varient, au moins en apparence. Ce qu'il y a de plus singulier au milieu de cette incertitude, c'est qu'il y a peu de temps le général Prim déclarait avec une parfaite assurance devant les cortès qu'on pouvait être tranquille, que le gouvernement était fixé dans son choix, que chaque député savait bien quel serait son roi. Chacun sait bien en effet quel est le roi de son choix, chacun a le sien, ce qui n'est pas une raison pour que le pays soit mieux renseigné, puisque le général Prim, en paraissant s'expliquer si clairement, n'a rien dit du tout.

Le plus clair est que gouvernement et cortès sont à peu près à bout, et qu'ils ne peuvent plus faire un pas sans se heurter contre quelque obstacle redoutable, contre quelque péril de conflagration. Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, fait ce qu'il peut pour se retenir sur cette dangereuse pente. Il lève son contingent militaire, puisqu'il faut bien une armée tant que la paix universelle n'est pas décrétée; malheureusement il rencontre la répugnance fort naturelle des populations. Il propose en ce moment un emprunt, puisqu'il faut bien faire face à un déficit de plus de 2 milliards de réaux et à des nécessités croissantes; par malheur, il ne suffit pas de voter un emprunt, il faut le placer, il faut du crédit, et le crédit ne se fonde pas sur la méfiance générale. Le gouvernement multiplie ses efforts pour maintenir l'ordre matériel, ou pour le rétablir quand il est violemment troublé; mais il a devant lui, autour de lui, les républicains, qui le harcèlent, les carlistes, qui épient l'occasion de prendre les armes, les partisans de la reine Isabelle, qui reprennent courage, tous les partis, toutes les factions, qui retrouvent l'assurance. Chaque jour, on parle de l'inviolable souveraineté des cortès, et jamais on n'a parlé plus haut de coups d'état. Notez qu'avec cela l'Espagne en est à se demander si elle ne va pas perdre sa belle colonie de Cuba, qu'on représente sans cesse comme pacifiée, et qui reste plus que jamais livrée à l'insurrection. De toute façon, les difficultés s'accroissent, le péril grandit au-delà des Pyrénées, et pendant ce temps le général Prim vient de profiter des vacances de Pâques pour aller avec ses amis chasser dans les montagnes de Tolède; il abat du gibier pour se distraire, et il aura pu, lui aussi, écrire à Madrid :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups.

Et dire que sans le télégraphe nous aurions ignoré peut-être cette mémorable aventure! Le mal, après tout, n'est pas de chasser, le mal est que l'Espagne a besoin d'un gouvernement pour sauver sa liberté, et qu'on ne voit pas encore d'où ce gouvernement peut lui venir.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que le Portugal, qui refuse un roi à ses voisins de Castille, a tout l'air de se laisser atteindre par la contagion espagnole, et, chose plus bizarre encore, c'est le gouvernement qui

donne le signal d'une agitation toute nouvelle dans ce petit pays, accoutumé depuis assez longtemps à jouir en paix d'institutions libres dont ses souverains se sont montrés les premiers gardiens. Ce qui vient de se passer à Lisbonne ressemble étrangement en effet à un coup d'état dont il est difficile de saisir les causes et d'apprécier la portée. Le ministère, assumant une responsabilité toujours grave, a provoqué la promulgation dictatoriale d'un décret-loi qui modifie essentiellement l'organisation politique du pays en diminuant le nombre des députés. Une vive émotion populaire n'a pas manqué de se produire aussitôt, des *meetings* se sont rassemblés, des manifestations tumultueuses ont rempli les rues de Lisbonne, et l'agitation a gagné le pays. Bref, le Portugal est en train de protester contre un acte inattendu d'absolutisme. Cela ira-t-il jusqu'à un conflit plus sérieux? On entre évidemment ici dans une période de troubles où la popularité du roi ne sera pas de trop pour calmer les esprits, où la raison du jeune souverain saura sans doute faire la part de ce qu'il y a de légitime dans l'émotion publique. Le Portugal n'a point certainement marché à pas de géant dans la voie du progrès depuis vingt ans; mais il était resté parfaitement libre et à peu près tranquille dans sa liberté, échappant aux réactions comme aux révolutions. Il serait malheureux qu'un coup d'autorité vînt altérer cette situation. Si c'est en imitant l'Espagne de cette manière, par la similitude du désordre et de l'agitation, qu'on veut marcher vers l'union ibérique, le moyen serait étrangement choisi, et ce ne serait pas la peine de doubler l'anarchie espagnole de l'anarchie portugaise. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Poème de Lucrèce, — Morale, — Religion, — Science, par M. Martha.

La première remarque que je ferai sur cet excellent et charmant livre, c'est que Lucrèce y est étudié par un spiritualiste, et que cependant non-seulement les admirateurs de Lucrèce, mais ses disciples, ou plutôt les disciples de la philosophie qui l'inspirait, n'auront qu'à se féliciter de cette publication, et n'y trouveront à peu près rien dont ils puissent se plaindre. Je dis à peu près, parce qu'il y a une phrase, une seulement, que l'on voudrait effacer, au commencement de l'avant-propos. L'auteur, ayant annoncé que son admiration pour Lucrèce n'implique en rien une adhésion à sa doctrine, ajoute ce qui suit : « Comme ces doctrines contemporaines, qui rappellent l'entreprise de Lucrèce, sont fort célébrées, il nous paraît opportun et honnête de prévenir que nous n'avons aucun droit à la faveur dont elles sont en ce moment l'objet. » Cette ironie

n'est pas équitable, et elle doit être repoussée, car, s'il est vrai que ces doctrines soient fort célébrées par quelques-uns, ce que j'ignore, elles sont en revanche tant insultées et tant calomniées par beaucoup d'autres, elles sont si mal accueillies par les corps constitués et les autorités de toute espèce, elles sont si évidemment un obstacle et non pas une aide aux ambitions les plus légitimes, qu'il y a plus que compensation. M. Martha, qui a l'âme délicate, conviendra bientôt, pour peu qu'il y réfléchisse, que, s'il est parfaitement légitime de désavouer ces doctrines quand on ne les partage pas, cela ne saurait avoir un mérite particulier, ni être plus honnête que le contraire.

Je goûte également dans le livre de M. Martha les vues historiques, le sentiment littéraire, la pensée philosophique. J'y trouve d'abord non-seulement une pleine connaissance, mais, ce qui est plus rare et plus précieux, une pleine intelligence de l'histoire suivant l'esprit de notre temps; car c'est une étude historique que l'auteur a voulu faire plus encore que l'examen détaillé d'un beau poème au point de vue de l'art : c'est ce qu'il a exprimé par le sous-titre de son livre. Remontant jusqu'à la naissance de l'école d'Épicure, M. Martha fait une excellente analyse des conditions historiques qui l'ont produite et qui se reflètent dans ses doctrines. Il insiste justement sur ce point, qu'elle constitue une véritable religion, et que, seule entre toutes les écoles, elle avait un symbole arrêté par le maître, dont pas un disciple ne se permettait de s'écarter sur aucun point, de sorte qu'Épicure était tenu pour infaillible. Il analyse avec le même bonheur la vie de Lucrèce et son temps, l'anarchie romaine, le besoin de la *paix* qui tourmentait les hommes d'alors, et qui était précisément celui que la doctrine d'Épicure promettait de satisfaire, la physionomie nouvelle que prit cette doctrine sous l'influence du génie romain, qui donna à la philosophie même de l'indolence un accent stoïque, enfin l'enthousiasme d'apôtre avec lequel le poète révolutionnaire fait la guerre dans l'ordre de la pensée à toutes les traditions du passé. Étudiant sa morale, il signale d'abord la vivacité avec laquelle Lucrèce défend le libre arbitre, thèse qui n'est pas d'ordinaire celle des philosophes irréligieux (M. Patin avait déjà relevé cette espèce de contradiction), puis il montre avec beaucoup de sagacité qu'il ne faut voir là que le parti-pris d'ôter aux dieux le gouvernement de la volonté humaine aussi bien que celui de la nature extérieure. Le chapitre de la *Science de Lucrèce* et celui qui le suit et qui s'y rattache sont des plus intéressans. M. Martha y rend très bien compte de cette ignorance voulue de l'école d'Épicure, qui accepte avec une suprême indifférence toutes les explications naturelles des phénomènes, sans se soucier de savoir si celle-ci vaut mieux que celle-là, pourvu que l'explication surnaturelle soit exclue, et s'accommode également d'une théorie savante ou d'une imagination enfantine.

Il signale à la fois dans la physique de Lucrèce des erreurs pitoya-

bles et des vues très hautes, dues aux grands penseurs qui ont créé en Grèce la philosophie; il rapproche de ces vues élevées celles des modernes, et les noms de nos savans viennent naturellement se placer sous sa plume, quand il trouve dans son poète la pluralité des mondes, ou les combinaisons des atomes, ou ce qu'il a droit d'appeler la doctrine de la *sélection,* ou enfin certains aperçus cosmogoniques. Ce sont encore les origines philosophiques de Lucrèce, mais plus encore ses origines poétiques, qu'il étudie dans Empédocle, et il avance à ce propos une conjecture qui me paraît très plausible, c'est que l'idée de l'invocation à Vénus pourrait bien être venue du poète grec, qui expliquait, comme on sait, la nature par l'action de la sympathie et par sa lutte contre le principe contraire, principe de discorde et de combat. Dans un dernier chapitre intitulé *Tristesse du système,* M. Martha met en lumière l'esprit de découragement et de désespoir qui possédait l'humanité en cette époque malheureuse, et dont s'inspiraient également des doctrines bien différentes, puisque les idées des disciples d'Épicure sur la fin prochaine du monde allaient être aussi celles des chrétiens. Columelle, écrivant un siècle plus tard son livre sur l'agriculture, se croyait obligé de protester contre la plainte de Lucrèce, que la terre est épuisée comme une femme qui ne peut plus avoir d'enfans, et de soutenir qu'au contraire la terre est toujours jeune et féconde pour qui sait employer ses forces. Ce résumé ne donne qu'une idée très imparfaite de tout ce qu'on apprend dans le livre de M. Martha, fruit d'une étude aussi pénétrante que complète. Je n'ai pas besoin de dire que l'auteur a profité de tout ce qu'on avait fait avant lui sur Lucrèce, et en particulier de l'enseignement du maître dont il est le suppléant à la Faculté des Lettres dans le cours de poésie latine. Il a cité souvent M. Patin, il l'aurait cité, je crois, plus souvent encore, si ces excellentes leçons, publiées depuis, n'avaient été, au moment où M. Martha faisait son travail, dispersées dans des feuilles qu'on n'avait pas toujours sous la main.

Tout cela est écrit dans le meilleur style et avec le plus vif sentiment de la poésie de Lucrèce. L'auteur a cédé à ce sentiment jusqu'à traduire en vers français tous les morceaux qu'il a cités, et ce sera là pour beaucoup de personnes un des principaux attraits de son livre. Pour moi, je dois l'avouer, je me défie de la traduction en vers; je crains que les gênes de la versification ne fassent plus que compenser pour le traducteur l'avantage d'une forme plus riche. Cependant je dois reconnaître que, s'il y a un genre de poésie qui convienne au génie de notre versification, c'est évidemment le genre didactique. Ce que M. Martha s'est plus particulièrement proposé de rendre, c'est la simplicité de la phrase de Lucrèce : il ne fallait pas moins pour cela qu'un vers assoupli par toutes les nouveautés poétiques de notre temps; mais M. Martha est le premier à sentir et à dire qu'il lui faut rester loin de la magnificence du texte. Il en reste plus loin, je crois, qu'il n'aurait fait avec de la prose, une prose

telle qu'un écrivain comme lui en eût su trouver. Son plus grand succès est dans les morceaux en quelque sorte techniques, où par la souplesse de son vers il réussit à suivre plus fidèlement que personne, il a le droit de le dire, la trame serrée du raisonnement du poète et le ton familier auquel celui-ci descend alors sans fléchir. C'est d'ailleurs un vrai plaisir, et dont il faut tenir compte, pour ceux qui ne peuvent lire le texte latin, de trouver une traduction qui leur donne si exactement l'idée sans leur faire perdre la musique des vers.

J'arrive à la pensée philosophique du livre. J'ai dit combien je la goûtais; mais je n'entends point parler d'une thèse qui y est soutenue, et qui se montre tout d'abord, je parle d'une certaine sagesse qui circule au dedans de l'ouvrage et qui y répand une bienfaisante lumière. Je fais des réserves sur la thèse, qui est historique. M. Martha est et se déclare spiritualiste, et il a des paroles chrétiennes. En même temps M. Martha est un esprit large, très sympathique à la fois à Lucrèce et à la liberté de la pensée. Il voudrait le faire accepter, le recommander à ceux qui seraient moins larges que lui, et il a besoin de l'admirer lui-même sans scrupules. Il s'attache pour cela à cette thèse que « l'entreprise d'Épicure n'est pas, comme on se le figure et comme on le répète souvent, une attaque contre ce que nous appelons les doctrines spiritualistes. » Il ne le soutient pas à la lettre, car ce serait aller contre l'évidence; mais il entend et il explique que les doctrines spiritualistes ne sont pas vraiment en cause dans Épicure ni dans Lucrèce sous la forme élevée et épurée qu'elles prennent aujourd'hui. La colère de l'école d'Épicure et ses révoltes ne s'adressent qu'aux idées grossières, indignes du nom de spiritualisme, qui composaient en général la religion des anciens. J'arrête ici M. Martha, car il dit véritablement deux choses en paraissant n'en dire qu'une. Sa première proposition est celle-ci : Épicure et Lucrèce n'en veulent pas réellement au spiritualisme, à ce spiritualisme supérieur qui est la religion commune de tant de bons esprits. Cette proposition peut être accordée, du moins dans une certaine mesure. La seconde est celle-ci : la philosophie de Lucrèce ne porte que contre le paganisme, contre les superstitions païennes. C'est une assertion toute différente et à laquelle je ne puis absolument consentir. En effet, la philosophie de Lucrèce menace également le christianisme. Je ne parle pas de tel christianisme libre, aussi large et aussi philosophique que peut l'être le spiritualisme lui-même; je parle du christianisme historique, du christianisme de l'église catholique, héritière directe des religions antiques. Ce christianisme est tout autre chose que le spiritualisme avec lequel M. Martha semble le confondre dans tout son livre, et il est clair qu'Épicure et Lucrèce sont et seront toujours pour ce christianisme des ennemis aussi irréconciliables et aussi redoutables qu'ils l'ont été pour les anciens dieux.

Je ne nie pas cependant qu'il ne reste dans la thèse de M. Martha une

portion de vérité, et j'ajoute qu'il l'a mise dans une grande lumière. Les deux chapitres qu'il a consacrés à ce travail sont la partie la plus remarquable de son étude historique. Il est très vrai que dans l'antiquité le surnaturel pesait bien autrement qu'aujourd'hui sur l'imagination des hommes et sur leur vie. Quand Épicure les fortifiait contre la crainte de la mort ou la crainte des dieux, il avait affaire à des terreurs qui ne sont plus à beaucoup près parmi nous ce qu'elles étaient alors. Ce qu'on craignait dans la mort, ce n'était pas seulement les châtimens d'une autre vie, c'était je ne sais quelle nouvelle existence qu'on se figurait à part même des justices divines : existence sombre, froide, désolée, où l'homme se survivait en quelque sorte pour sentir ce qui lui manquait et pour en souffrir. Les âmes restaient dans le tombeau comme dans une prison, affligées de toute manière et même affamées : on leur portait à manger. Je ne dirai pas que de pareilles idées soient sorties aujourd'hui de tous les esprits; mais elles ne font plus de droit partie d'une religion, et ne sont plus avouées par aucune doctrine. Quant à l'action des dieux dans cette vie, elle se faisait sentir tous les jours, toutes les heures pour ainsi dire, du moins aux esprits timorés, de la manière la plus troublante. Les dieux se mêlaient de tout et s'irritaient à tout propos, comme des maîtres tracassiers et tyranniques. Tout était prodige, tout était présage; le moindre accident, un songe même, était un signe de leur intervention et une menace; il fallait sans cesse conjurer et expier. Un malheur n'était pas seulement fâcheux en lui-même, il l'était encore parce qu'il témoignait de la colère des dieux, et ainsi la vie n'avait pas une seule tristesse qui ne fût grosse de mille craintes. Ces dieux avaient besoin des souffrances de l'homme et souvent même demandaient son sang. Plutarque, dans un passage cité par l'auteur, nous représente le dévot peureux qui court au temple pour offrir un sacrifice, mais qui pâlit sous sa couronne, qui met l'encens sur le feu d'une main tremblante, qui entre dans le sanctuaire comme dans la caverne d'un ours ou d'un dragon. Voilà ce qui soulevait les révoltes d'Épicure, et il est permis de dire que ce n'est pas précisément là ce qu'on appelle autour de nous la religion. Tout ce développement est de ceux où l'auteur a déployé le plus de critique; mais il en tire une conclusion trop générale et sur laquelle j'ai des objections à lui faire, en respectant ses opinions et en demandant pardon pour la liberté des miennes.

Et d'abord quand M. Martha met en opposition les croyances païennes et ce qu'il appelle nos croyances, il ne tient pas compte de tant de siècles qui se sont passés depuis le paganisme jusqu'à nous, il oublie et il veut oublier que ces siècles ont été remplis de superstitions aussi grossières, aussi malfaisantes que l'étaient celles de l'antiquité, que ces superstitions ont duré jusqu'au jour où s'est levée la lumière de la science moderne, et que ce jour même ne les a que bien lentement et bien imparfaitement dissipées. Il ne dit pas que Boileau, au milieu même

du *grand siècle,* croyait encore *que c'est Dieu qui tonne,* ce qui veut dire évidemment que dans sa pensée Dieu se manifeste plus particulièrement par son tonnerre, et qu'il le fait entendre comme une menace. Ainsi Boileau était encore comme ces *enfans* de l'antiquité qui faisaient pitié à Lucrèce, et qui font pitié à M. Martha; mais passons sur le moyen âge et sur le XVIIe siècle, descendons jusqu'à la révolution, jusqu'à la date même où nous sommes, et nous verrons que l'auteur flatte beaucoup trop encore la philosophie religieuse de son temps. « Aujourd'hui, dit-il, quelle que soit la diversité de nos croyances philosophiques et religieuses, nous sommes tous d'accord pour ne point craindre les phénomènes naturels qui jadis causaient tant d'effroi... La nature ne provoque plus que la curiosité et ne produit plus l'épouvante. On contemple, on étudie ses mystères, on vit en elle, sans trouble. Non-seulement elle paraît plus innocente depuis qu'on la laisse à ses lois; mais encore elle paraît, par ses lois mêmes, plus digne de son auteur. Les âmes les plus pieuses, les plus promptes à frissonner sous un avertissement divin, ne croient plus qu'une nuée plus ou moins noire, que les feux, les bruits du ciel, soient des signes de colère. On suit le conseil de Lucrèce, qui recommande de considérer tout cela d'un cœur tranquille,

... Pacata posse omnia mente tueri. »

Oui, voilà bien en effet l'état de tous les esprits raisonnables; mais le vulgaire en est-il là, et ne fait-on plus rien pour le vulgaire? N'y a-t-il pas toujours des prières solennelles pour les sécheresses et les intempéries, pour les épidémies et toutes les violences de la nature? Ne bénit-on pas des cloches en leur conférant le pouvoir de conjurer la tempête? Et ceux qui ont autorité sur les peuples ne leur prêchent-ils pas, suivant une tradition constante, que les calamités ou les malheurs de toute espèce, jusqu'à la mort d'un enfant héritier d'une couronne, ont leurs causes dans les péchés des hommes, et particulièrement dans les tentatives et les progrès de l'impiété?

A l'occasion du fameux troisième livre de Lucrèce, consacré à enseigner que tout finit pour l'homme à la mort, M. Martha, afin d'excuser son poète, dit que la croyance à une autre vie ne contenait chez les païens que des terreurs, tandis que cette croyance ne suppose aujourd'hui que des idées consolantes. Sans examiner s'il n'est pas injuste envers les enfers païens, il demeure certain qu'il méconnaît l'enfer moderne et le purgatoire. C'est ici qu'il appelle à son secours un rapprochement très ingénieux. A côté de cette pensée de Lucrèce, qu'il n'y a pas d'enfers ni de Tartare, si ce n'est dans l'âme de ceux qui ne vivent pas suivant la sagesse, il cite certains passages des sermons de Bossuet où il croit lire aussi qu'il n'y a d'autre enfer que le péché, et que l'enfer est tout entier dans l'âme du pécheur. J'imagine qu'il a trouvé quelque part ces passages isolés et qu'ils lui ont fait illusion; mais l'illusion ne se

soutient pas dès qu'on se replace dans la suite des textes. Le second passage, pris du sermon *sur la gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs* (pour le troisième dimanche après la Pentecôte), est le seul qui puisse tromper. « Passant plus outre, je dis qu'ils commencent leur enfer même sur la terre et que leurs crimes les y font descendre, car ne nous imaginons pas que l'enfer consiste dans ces épouvantables tourmens, dans ces étangs de feu et de soufre, dans ces flammes éternellement dévorantes, dans cette rage, dans ce désespoir, dans cet horrible grincement de dents; l'enfer, si nous l'entendons, c'est le péché même. » Mais en disant que les pécheurs ont déjà l'enfer dans leur cœur et sur la terre, il entend bien néanmoins qu'ils le retrouveront ailleurs pour l'éternité, et qu'à l'horreur du péché se joindront alors toutes les horreurs des supplices. Quelques lignes plus loin, il nous parle en effet de « ces effroyables cachots où sont tourmentées les âmes rebelles. » M. Martha cite encore dans une note une phrase du sermon *sur les souffrances* (deuxième sermon pour la fête de l'exaltation de la sainte croix). « Si vous voulez voir, chrétiens, des peintures de ces gouffres éternels, n'allez pas rechercher bien loin ni ces fourneaux ardens, ni ces montagnes ensoufrées qui vomissent des tourbillons de flammes et qu'un ancien appelle des cheminées de l'enfer, *ignis inferni fumariola*. Voulez-vous voir une vive image de l'enfer et d'une âme damnée, regardez un pécheur. » La citation s'arrête trop tôt, et il fallait achever la phrase: « regardez un pécheur qui souffre et qui ne se convertit pas. » L'idée que Bossuet développe est qu'il y a deux sortes de peines, celles de cette vie ou celles du purgatoire, qui amènent la pénitence et qui sauvent, et celles de l'enfer, qu'il définit la peine sans la pénitence, et dont il dit encore : « La damnation éternelle est un effet de pure vengeance, et ne peut jamais nous tourner à bien. » Et voici enfin comment il parle dans le sermon *sur les fondemens de la vengeance divine* (troisième sermon pour le premier dimanche de l'avent) : « Ainsi toujours vivans et toujours mourans, immortels pour leurs peines, trop forts pour mourir, trop faibles pour supporter, ils gémiront éternellement sur des lits de flammes, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs. » Je n'achève pas cette peinture; mais, on le voit bien, la thèse que l'essence de l'enfer est dans le péché n'est qu'un raffinement mystique sans conséquence, qui ne fait aucun tort à l'enfer barbare de la tradition. La foi de Bossuet sur l'enfer est la même que celle de l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ :* « on fondra sur les voluptueux de la poix bouillante et du soufre puant;... là les damnés n'ont ni repos ni consolation » (I, XXIV, 3); elle est encore celle de l'orthodoxie d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas moyen à ce propos de placer Lucrèce sous le patronage du grand évêque, et loin qu'on doive « aller jusqu'à Bossuet » pour retrouver le sentiment si beau et si pur que le critique admire, il faut au contraire l'aller puiser, loin de la théologie, à la sagesse libre et humaine de l'antiquité.

Je conviens que les hommes de notre temps doivent croire aisément que l'imagination de Bossuet se passait de pareilles images parce que la leur s'en passe en effet; ils sont remplis de l'esprit moderne, ils ont lu Molière, qui n'a pas craint de rire des « chaudières bouillantes » dans *l'École des Femmes,* l'année même où Bossuet prêchait son premier carême à la cour. Autour de nous les âmes religieuses se préoccupent assez peu en général de ces vieilles terreurs, et s'en tiennent volontiers aux espérances quand leur pensée va au-delà de la mort. Elles aiment à concevoir surtout l'autre vie comme la réparation des misères de celle-ci. Le pauvre peut-être pense à l'enfer pour y placer le mauvais riche; mais ni le riche ni le pauvre n'y pensent pour eux-mêmes ni pour les leurs. Une femme pieuse se dit qu'elle retrouvera dans le ciel un fils aimé, l'idée que ce fils pourrait être un damné n'entre plus en elle. Une morale nouvelle a mis le dogme dans l'ombre, sans avoir la force de l'effacer; la doctrine ne s'est pas épurée, la foi s'est affaiblie. Je regrette donc tant d'efforts perdus à concilier les leçons d'Épicure avec des croyances toutes contraires, et je suis fâché que M. Martha ait négligé l'avertissement que lui donnait un maître qu'il aime et respecte autant que moi. M. Patin avait avoué franchement, quoiqu'avec regret, le sens des combats livrés par Lucrèce. « Ce n'est pas le paganisme seul, comme on l'a dit quelquefois, que menace sa victoire, c'est la religion elle-même » (leçon du 6 décembre 1859). Le mot est vrai, soit qu'on entende par la religion une foi générale commune à toutes les religions, soit qu'on appelle ainsi l'ensemble des croyances, des pratiques et des habitudes dont se compose la religion même qui règne au temps et au pays où nous sommes et au sein de laquelle nous vivons.

C'est la religion prise dans ce dernier sens qui touche particulièrement les hommes; là est la cause du vif intérêt que la lecture de Lucrèce inspire, et les critiques que je viens d'indiquer rendent seules toute leur grandeur à la pensée de Lucrèce et à son œuvre. Si en effet Épicure et son disciple n'avaient fait la guerre qu'à une superstition qui n'existât plus aujourd'hui, ou bien qui ne se conservât que parmi les esprits du dernier étage, et qui fût désavouée de tout ce qui a quelque rang et quelque autorité entre les croyans, nous lirions encore le poète avec admiration sans doute, mais sans émotion; nul n'aurait à se débattre contre lui, et ceux au contraire qui sont avec lui ne lui seraient reconnaissans de ce qu'il a fait que par un effort de justice. Ce qui les échauffe et les transporte, c'est la conviction que cette paix de la raison à laquelle Lucrèce aspirait n'est pas encore assurée aux hommes, c'est qu'il leur paraît qu'ils trouvent trop souvent autour d'eux et la sagesse étroite qui recule devant toute vue large de la nature, et la peur des âmes faibles, et l'esprit despotique qui les effraie, et les iniquités enfin commises par les hommes au nom du ciel. Quand ils relisent ce vers célèbre :

Tantum religio potuit suadere malorum,

ils repassent dans leur esprit, comme faisaient leurs pères du XVIIIe siècle, les scènes qui remplissent la longue histoire de l'intolérance religieuse, et pour le présent ils se disent que, si le temps n'est plus où on égorgeait les enfans sur les autels, c'est encore le fanatisme sous une forme plus douce qui les enlève à leur mère pour les enlever à leur religion.

Maintenant il n'y aura qu'une stricte justice à reconnaître que ces réserves de M. Martha, cette circonspection, cette habileté, ces ménagemens de toute espèce, sont mis constamment par l'auteur au service des meilleurs sentimens et des vérités les plus utiles. Ce n'est pas seulement Lucrèce qu'il fait goûter, c'est la liberté de la pensée, d'une pensée même plus hardie et, à son sens, plus téméraire que la sienne, pour laquelle il plaide dans tout le volume en avocat consommé. Ces rapprochemens avec les grands spiritualistes et les grands chrétiens, s'ils sont quelquefois trop complaisans pour ceux-ci, couvrent la philosophie de Lucrèce aux yeux de plus d'un lecteur. M. Martha lui vient en aide non pas seulement par ces argumens de détail, mais par des vues très générales et très hautes. « Ne voit-on pas chez nous, dit-il, que les doctrines religieuses et philosophiques, si divers que soient leurs principes et leurs dogmes, se trouvent d'accord le plus souvent dès qu'il s'agit de devoirs et d'honnêteté commune? Il est même fort heureux que l'honnêteté puisse découler de tous les principes. » Tout en se gardant bien de prononcer le mot suspect de morale indépendante, il fait accepter la pensée comprise d'ordinaire sous ce mot, et il amène ses lecteurs à être « équitables pour toutes les doctrines, pourvu qu'elles soient sérieuses et méditées. » Il fait respecter de la même manière la neutralité de la science, je parle de la science de la nature extérieure. Après avoir montré que la doctrine de l'école d'Épicure sur les antipodes, que l'église ne voulait pas admettre, est devenue celle des pères, il prononce que « les opinions sur la physique ne sont point par nature religieuses ou impies; » il demande qu'on ne repousse pas une doctrine sur la nature sous le prétexte qu'elle est amie ou ennemie. « Est-elle vraie, est-elle fausse? Voilà toute la question. Elle est impie aujourd'hui, elle sera peut-être religieuse demain. » Tout le monde ne l'en croira pas quand il ajoute que les systèmes d'abord condamnés de Copernic et de Galilée ont fourni depuis à la religion des armes nouvelles; mais, si l'observation est douteuse, le conseil qu'il y rattache est excellent, celui de ne rien persécuter et de ne rien maudire. C'est ainsi qu'ailleurs, relevant cette attente de la fin prochaine du monde dont le poète se montre si ému, il s'écrie : « Bizarre fortune des idées! ces craintes d'une philosophie incrédule deviendront au moyen âge les craintes de la piété. Ces peuples entiers, qui attendaient avec anxiété l'an mil, qui se hâtaient de donner leurs biens aux églises, ne savaient pas qu'ils cédaient à une

terreur jetée dans le monde antique par les épicuriens. Les âmes pieuses qui croyaient trembler sous un frisson divin regardaient sans doute comme des impies ceux qui ne partageaient pas leur terreur, sans se douter qu'elles-mêmes étaient les impies, puisqu'elles tremblaient sur la foi d'Épicure. Ainsi il arrive souvent que dans le cours des âges les idées perdent les marques de leur origine, passent d'une doctrine à une doctrine contraire, et, comme des transfuges déguisés, changent de camp. » Je veux signaler surtout la belle péroraison du chapitre sur la religion de Lucrèce. Il y expose ce qu'on pourrait appeler le *credo* d'un honnête homme sur la nature avec une netteté et une fermeté qui font un égal honneur à son caractère et à son talent. « En chassant de la nature l'inepte intervention des dieux du paganisme, Épicure a mis fin encore à toutes les fraudes prétendues pieuses par lesquelles les hommes se trompaient les uns les autres et se trompaient eux-mêmes. Tandis que Pythagore, Socrate, Démocrite même, l'Académie, le Lycée, le Portique, toutes les écoles, même les plus libres, croyaient à la divination par le vol des oiseaux, par les entrailles des victimes, par les astres, par les songes, par le délire et par cent autres moyens, Épicure seul repoussa ces sciences menteuses et en dévoila l'imposture. Il contraignit les aruspices et les devins à se trouver eux-mêmes grotesques; il se moqua si bien des oracles qu'ils finirent bientôt par ne plus oser parler. On peut dire qu'aujourd'hui un homme passe pour éclairé à proportion du mépris qu'il professe pour tout ce qu'Épicure a méprisé. Sans doute nous n'admettons pas tout ce qu'il affirme, mais nous nions presque tout ce qu'il nie. Que nous importe que son système soit erroné, comme tous les systèmes, si sa critique a dissipé de pires erreurs, si elle a en quelque sorte nettoyé la nature et la raison? Sa théologie est misérable, mais elle a eu du moins le mérite de détruire une théologie plus misérable encore; sa physique est mauvaise, mais elle a rendu possible la bonne. La science moderne n'a fait de progrès que pour être devenue épicurienne, pour avoir cru à des lois invariables; le bon sens public est devenu épicurien, puisqu'il n'a plus peur de la nature; ce que nous appelons instruire le peuple, c'est l'élever en physique à la lumière de l'épicurisme... Tous tant que nous sommes, vous et moi, que nous le sachions, que nous le voulions ou non, nous portons en nous non pas le système, mais l'esprit de la doctrine, car, il ne faut pas l'oublier, la grande pensée du maître, à laquelle tout est subordonné, fut de délivrer la nature de toutes les puissances occultes, malfaisantes, ridicules, qui troublaient l'univers et l'homme. Sans doute, ce n'est pas à Épicure seul que nous devons ce bienfait; mais le premier il a fait effort pour le répandre sur le monde. C'est là ce qui rend sa doctrine respectable malgré ses erreurs, c'est là ce qui donne encore aujourd'hui un si grand intérêt au poème de Lucrèce. Le poète a célébré en vers magnifiques une grande vérité

dont nous vivons; car ce qui se dépose avec le temps dans la raison et la conscience des hommes, ce qui y demeure et finit par faire partie de nous-mêmes, ne peut être que le vrai. »

Sauf un *presque* que tous n'avoueront pas, un tel morceau pourrait être signé par tout ce qu'il y a d'esprits indépendans. J'ai admiré çà et là dans le volume, mais nulle part peut-être plus que dans ces pages, tout ce qu'un esprit fin et une plume habile, conduits par une pensée équitable et généreuse, peuvent faire entrer sans violence de bonnes idées chez tel qui les repousserait venant d'ailleurs, en les suggérant plutôt qu'en les imposant, et rendant les gens sages par la seule contagion de la sagesse. Il y a une critique qui livre l'assaut; il y en a une autre, c'est celle de M. Martha, qui entre insensiblement dans la place, et qui fait son œuvre par une douce persuasion. Lisez donc, dirai-je à tous, un livre où l'antiquité en général et en particulier l'école d'Épicure sont parfaitement connues et jugées, un livre plein d'idées nobles et délicates rendues d'une manière toujours heureuse, quelquefois exquise, où rien n'est oublié de ce qui peut faire comprendre un poète dont le nom est un des plus grands de l'Italie, justement fière de tant de grands noms, l'Italie de Virgile et de Dante, un livre qui a été composé avec amour, car on devine, au plaisir qu'il donne au lecteur, celui qu'il a donné à l'auteur lui-même. Le volume n'est pas gros, et on trouve en le lisant qu'il finit trop vite; il n'en comptera pas moins parmi les meilleurs titres philosophiques et littéraires d'un écrivain que le public goûte depuis qu'il écrit.

ERNEST HAVET.

REVUE DRAMATIQUE.

PATRIE, drame en cinq actes, de M. VICTORIEN SARDOU.

M. Victorien Sardou, si adroit et si heureux au théâtre, nous paraît avoir des amis bien imprudens. N'a-t-on pas prononcé le nom de Corneille à propos d'une scène de sa nouvelle œuvre? N'a-t-on pas dit que la grande tradition poétique était renouée, que le drame venait de renaître, le drame où revivent les passions des âges disparus, et que du premier coup un des plus spirituels amuseurs de la société contemporaine, l'auteur ingénieux des *Pattes de mouche*, le moraliste de *la Famille Benoîton*, avait conquis ce périlleux domaine? De là, il faut bien le dire, le désappointement des spectateurs qui, sur la foi de la rumeur publique, ont accueilli trop aisément cette bonne nouvelle. Préparés à l'admiration par le triomphe de la première soirée, ils arrivent, et que trouvent-ils? Une pièce à grand spectacle, une mise en scène brillante, des tableaux tumultueux qui se lient faiblement au drame, enfin une action

assez vive, mais vulgaire en somme, où manque précisément ce qu'on a loué si fort, l'élévation des sentimens et la vérité de la passion. Ce désappointement est tel qu'il faut s'en défier pour être juste. Oubliez les modèles qu'on a cités, oubliez même les émotions désordonnées, mais généreuses, qui essayaient de renouveler la scène il y a quarante ans, et, si vous êtes obligé de condamner bien des choses dans l'œuvre de M. Sardou, vous y trouverez aussi des intentions, des symptômes, des éclairs, qui méritent d'être signalés avec éloge.

La toile se lève sur un tableau lugubre. Il s'agit de peindre la condamnation à mort de tout un peuple. Les commissaires du duc d'Albe tiennent séance dans un marché de Bruxelles. Les accusés sont traînés devant les juges, puis envoyés aux bourreaux. L'interrogatoire n'est pas long, la besogne marche vite. C'est une tuerie épouvantable. On brûle, on pend, on noie tout ce qui est suspect. Une terreur écrasante pèse sur la cité. De temps à autre, au milieu des arrêts de ce conseil de sang, on entend retentir la fusillade ou les vociférations de la populace. Parmi les hommes qui vont être jugés, voici un des plus nobles personnages des Flandres, le comte de Rysoor. Il a quitté Bruxelles depuis quatre jours; au moment où il rentre dans la ville, on l'arrête. D'où vient-il? Est-il vrai que la nuit dernière il a couché hors de sa maison? Il faut qu'il rende compte de ce qu'il a fait pendant son absence, car tout cela sent le conspirateur et le rebelle. Rendre compte de ses actes, Rysoor ne le peut; ce serait trahir sa cause, ce serait avouer qu'il a vu Guillaume d'Orange, et que la vengeance des Flandres est toute prête à éclater. Nier qu'il a passé la nuit hors de Bruxelles, il ne le peut davantage. Il sait donc quel sort lui est réservé, sa condamnation est inévitable. Qu'importe? Il a fait le sacrifice de sa vie lorsqu'il est allé se concerter avec Guillaume d'Orange, il est beau de mourir avec la certitude d'avoir préparé la résurrection de son pays; mais non, le comte de Rysoor ne mourra point. Un capitaine espagnol logé dans sa maison vient attester devant le tribunal qu'au milieu de la nuit dernière, rentrant chez lui après une fête joyeuse, la tête un peu échauffée, il a vu le comte sortir de la chambre de la comtesse. Est-ce un faux témoignage à l'aide duquel le capitaine veut arracher la noble victime aux bourreaux du duc d'Albe? Le comte de Rysoor le croit, et déjà il remercie son sauveur. Il se trompe; le capitaine l'a bien vu, à minuit, sortir de la chambre pendant que la comtesse l'accompagnait jusqu'au seuil. Et qui donc serait-ce, si ce n'était pas lui? Il l'a vu, il l'a entendu. Le comte ne se souvient-il pas qu'il y a eu entre eux comme une légère altercation, que lui, dans l'ombre, cherchait son chemin avec la pointe de son épée, et que le comte, en écartant la lame, s'y est blessé la main? Le capitaine, un peu honteux de son équipée, s'en excuse en galant homme, et il ne se doute pas qu'il vient de déchirer le cœur du comte. Le comte de Ry-

soor, sous ses cheveux blanchis, aime si ardemment la jeune épouse qu'il s'est donnée! C'est une Espagnole; quand il l'a vue pour la première fois, elle était belle, pauvre, auprès d'une mère agonisante. Il l'a aimée, il l'a sauvée; Dolorès, la misérable abandonnée, est devenue la comtesse de Rysoor. Et c'est elle qui vient de trahir son bienfaiteur! C'est elle qui vient de se livrer à un amant, tandis que le comte, son mari, appelé au dehors par le plus saint des devoirs, risquait sa tête pour le salut de la patrie! L'horreur de M. de Rysoor serait bien plus grande, s'il savait ce que sait déjà le spectateur : l'amant de la comtesse, c'est l'ami le plus intime du comte, Karloo van der Noot, un frère d'armes qu'il traite comme un fils, un homme associé à sa vie par des liens sacrés, puisqu'ils souffrent tous deux des mêmes douleurs et sont résolus à mourir pour la même cause. Dans des conditions pareilles, la trahison est presque un sacrilége, et l'adultère ressemble à un inceste.

Cette profanation, dont nous sommes avertis dès le commencement du second acte, pèse sur l'œuvre entière et empêche l'émotion de se produire. Est-il possible d'être ému lorsque Dolorès, convaincue par son mari d'avoir reçu chez elle un homme la nuit précédente, se redresse sous le reproche, avoue hautement sa faute et tâche de la justifier? Sa justification est déclamatoire et vulgaire. Le délire seul de la passion insensée, furieuse, invincible, pouvait excuser la malheureuse ou du moins la faire plaindre; l'héroïne de M. Sardou s'ennuyait, elle était jalouse de l'amour du comte pour son pays; Espagnole et catholique, elle souffrait de se voir associée au défenseur des Flandres,... elle cherche ainsi mille raisons pour se donner à elle-même les apparences d'une passion irrésistible; mais le public, qui la juge, s'aperçoit bien qu'elle ment. L'amour de Dolorès pour Karloo, tel qu'il est dépeint par l'auteur, n'a pour explication que des sentimens bas et de grossiers instincts. Certes on ne saurait contester au poète le droit de faire éclater le drame domestique au milieu des émotions et des catastrophes nationales. C'est ce qu'a fait Goethe dans *Egmont,* c'est ce qu'a fait M. Mérimée dans sa *Chronique de Charles IX* et ce dont le génie de Meyerbeer a tiré un si grand parti au quatrième acte des *Huguenots*. Seulement il faut alors que les passions individuelles soient en harmonie avec les passions générales, il faut que le drame privé participe par l'exaltation et le sacrifice à la sublimité du drame public. Lorsque Raoul et Valentine vont chercher la mort ensemble, au milieu des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, l'harmonie que nous réclamons au nom de l'art est admirablement observée. Ici, c'est tout le contraire. Quoi! au milieu d'une si horrible boucherie, dans cette ville pleine de sang et de cadavres, à travers ce silence lugubre qui succède par intervalles aux derniers cris des victimes, en face de ce peuple courbé sous la hache, lorsqu'un des meilleurs enfans de la patrie travaille à briser ce joug exécrable, son ami,

son frère d'armes, un héros de patriotisme, à ce que l'auteur assure, n'hésite point à porter chez lui le déshonneur ! Se peut-il qu'une exaltation si tragique et si sainte laisse place dans l'âme de Karloo van der Noot, dans l'âme même de la comtesse Dolorès, à un égoïsme si odieux, à une lâcheté si basse? Ou bien il y a là une contradiction inadmissible, au point de vue de cette vérité idéale qui est l'atmosphère de la scène, ou bien l'auteur était tenu de nous expliquer cette passion assez grande, assez impérieuse, pour contre-balancer chez Karloo l'enthousiasme du patriotisme. De ces objections si naturelles, l'auteur n'a aucun souci. Bien loin d'y répondre, c'est à peine s'il paraît les soupçonner. Il accumule les tableaux où éclatent la cruauté du duc d'Albe, le désespoir des Flandres, l'ardeur de la résistance, l'espoir de la réparation (car sa pièce est une sorte d'opéra sans musique où le décorateur doit jouer un rôle important), il accumule les scènes tumultueuses où se déploie le drame public, le drame impersonnel, le drame de la nation aux prises avec une armée de bourreaux, et il ne s'aperçoit pas que les situations du drame individuel ne sont pas de force à contre-balancer l'effet de cette immense torture. Lorsque la comtesse Dolorès, pour arracher son amant à la vengeance du comte de Rysoor, va dénoncer au duc d'Albe la conspiration qui le menace, nous sommes moins révoltés de l'infamie d'une telle trahison que nous ne sommes impatientés de l'incohérence du tableau tracé par l'auteur. Expliquez donc, pourrions-nous lui dire, expliquez donc la passion aveugle, monstrueuse, qui s'est emparée de Dolorès, ou bien ne nous rappelez pas si vivement les émotions publiques, les douleurs, les catastrophes, qui auraient dû préserver de ces lâchetés hideuses même la plus vile des créatures. Nous n'accusons pas ce que la donnée a de révoltant; le drame admet tout à la condition de tout expliquer avec art; nous disons seulement que la donnée, poétiquement et dramatiquement, n'est point vraie, que l'explication fait défaut, et que la pièce porte en elle un germe de mort. Voilà pourquoi, malgré la dextérité du dramaturge, malgré toute sa science des effets de détail, l'intérêt du drame proprement dit est équivoque et l'émotion nulle.

M. Victorien Sardou connaît trop bien la scène pour ne pas avoir senti lui-même l'erreur fondamentale de son œuvre. Comment donc a-t-il passé outre? Je crois le savoir. Il a pensé que ces fautes de situation seraient couvertes par la scène qu'il espérait en faire sortir. Au moment où le comte de Rysoor apprend que l'amant de la comtesse est ce Karloo qu'il aime tant, son fils, son frère d'armes, le meilleur de ses auxiliaires dans cette conspiration qui doit sauver la patrie flamande, emporté par l'indignation, il veut le tuer, puis tout à coup, songeant que ce coupable peut rendre au pays de grands services : « Je n'ai pas le droit, dit-il, de voler à la patrie ton courage, comme tu m'as volé mon bonheur. » Il lui pardonne donc et l'envoie au combat. Certes il y a là un beau mouve-

ment, une intention élevée, généreuse, et la scène est traitée avec largeur. Le dirons-nous toutefois? même en applaudissant, les spectateurs ne semblent pas convaincus. On ne sent pas ici cette adhésion franche et entière de la foule à un accent sorti de l'âme. L'ingénieux écrivain, à qui l'on n'a pas craint d'attribuer une inspiration cornélienne, sait mieux que personne à quoi s'en tenir. Le style même dont il s'est servi, ces antithèses de convention, ces cliquetis de paroles, attestent les combinaisons d'un maître-expert qui sait à point nommé faire manœuvrer les bravos. « Je n'ai pas le droit de voler à la patrie ton courage, comme tu m'as volé mon bonheur! » voilà de la rhétorique théâtrale, et non de l'héroïsme. L'héroïsme n'est pas toujours simple, il peut bien faire quelquefois des phrases; jamais du moins il ne sophistique, jamais il ne se fait des raisonnemens à lui-même afin de s'engager à prendre le faux pour le vrai, le mal pour le bien. Si pareille chose lui arrivait, le sublime serait exposé bien vite à franchir le pas qui le sépare d'un fâcheux voisinage. Le comte de Rysoor paraît un peu ridicule quand il se persuade que Karloo est absolument nécessaire à la cause des Flandres. Quel est-il donc, ce personnage dont le concours doit être si précieux? comment a-t-il prouvé son dévoûment? que faisait-il pendant que Rysoor, au risque de sa vie, allait se concerter avec le prince d'Orange?

On devine les dernières scènes; chargé par le comte de Rysoor de chercher et de punir le traître, Karloo apprend que ce traître est une femme, que cette femme est la comtesse Dolorès, et à quel moment lui arrive cette révélation foudroyante? Au moment où les conjurés montent sur le bûcher. En vain Dolorès veut-elle le fléchir, l'entraîner avec elle; Karloo, insulté à tort comme un Judas par ses frères d'armes, la frappe d'un coup de poignard et se précipite dans les flammes. Ce dénoûment est terrible; pourquoi ne produit-il pas une impression plus forte? Pourquoi n'est-on pas ému en même temps qu'on est terrifié? C'est que tout cela marche trop vite, que les caractères ne sont tracés qu'à demi, que les situations ne sont pas amenées au juste degré de lumière. Ce Karloo et cette Dolorès, sur qui se concentre au dernier acte la curiosité du spectateur, il fallait les concevoir autrement pour justifier la place qu'ils occupent. On ne s'intéresse ni à l'un ni à l'autre, et en outre, chose plus grave, le personnage chargé de représenter la justice lui donne un caractère odieux. Est-ce bien au Karloo de M. Victorien Sardou qu'il appartient de venger ses frères d'armes et de tuer la comtesse de Rysoor?

Voilà bien des critiques; nous trouvera-t-on trop sévère pour une œuvre digne d'estime et qui révèle à certains égards une direction heureuse? Nous ne le pensons pas. Cet examen attentif doit montrer à M. Sardou quel cas on fait de son talent. S'il n'y avait eu dans le drame de *Patrie* que ce qui est destiné aux yeux, le spectacle, la mise en scène, les patrouilles de nuit, les coups de main, les gueux de mer, les grandes

salles de l'hôtel de ville, les beffrois en branle et les bûchers en flammes, nous aurions laissé le spirituel dramaturge assembler la foule autour de ses tableaux. Il nous a semblé qu'il y avait ici autre chose, c'est-à-dire une intention louable chez l'auteur et dans le goût public un symptôme rassurant. On dit que la comédie et le drame empruntés au monde de l'heure présente commencent à fatiguer le public; on dit que l'art dramatique, en voulant, comme c'est son devoir, reproduire la vie contemporaine, s'est trop souvent attaché aux petites choses, aux mœurs d'hier ou d'aujourd'hui, à des réalités fugitives ou vulgaires, au lieu de se prendre à la vérité durable; on ajoute que pour les écrivains sérieux le meilleur moyen de se renouveler serait d'échapper à cette réalité du terre-à-terre en cherchant dans un cadre moins rapproché de nous l'étude des passions éternelles. On renoncerait à l'habit noir, comme on dit, pour mettre en scène l'homme des siècles passés : excellente occasion de retrouver cette vérité idéale tant méconnue de nos jours, et qui, suivant l'optique de l'art, ne se voit guère qu'à distance. M. Sardou, avec son flair de ce que réclame le public, a-t-il voulu un des premiers ouvrir cette voie nouvelle? Nous ne savons; dans tous les cas, il y a là un symptôme. Il convenait donc d'examiner attentivement l'œuvre du spirituel écrivain. A quoi bon lui laisser croire qu'il a touché le but du premier coup? Ce serait faire tort à un aimable esprit qui nous doit des œuvres plus vigoureusement conçues, plus soigneusement exécutées. Certes, si l'on compare le drame de *Patrie* aux œuvres précédentes de M. Victorien Sardou, ce n'est que justice d'y signaler un généreux effort. Bien que ses forces aient trahi son élan, l'élan est digne de sympathie. Quelques épisodes heureusement traités, la mort du sonneur, le rôle si français de M. de La Trémouille, indiquent une main d'artiste. Le jour où M. Sardou, si maître de son art dans les détails, voudra bien soumettre les données premières de l'œuvre à une méditation plus forte, on peut lui prédire un succès de bon aloi. Qu'il ne se contente plus si vite, qu'il s'accorde le temps d'étudier les passions de ses personnages, qu'il se préoccupe de l'harmonie et de la vérité au lieu de chercher les surprises dans les disparates, surtout qu'il ne s'expose plus à prendre la violence pour l'émotion et la déclamation pour l'héroïsme; s'il veut poursuivre la haute veine du drame tragique, ce sont là des conditions impérieuses; le plus habile des arrangeurs ne saurait s'y soustraire impunément.

F. DE LAGENEVAIS.

L. BULOZ.

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

SECONDE PARTIE (1).

VI.

Le 22 juillet, dans l'après-midi, j'allumai une lampe à l'esprit-de-vin, je plaçai dessus une bouilloire pleine d'eau, puis j'ôtai mon habit, je retroussai la manche gauche de ma chemise, et quand l'eau fut bouillante, je la répandis goutte à goutte sur mon avant-bras nu, après quoi je rabattis ma manche, je remis mon habit, et, prenant ma canne et mon chapeau, je me dirigeai vers la rue du Vieux-Colombier. Je sifflotais en marchant une cavatine de Bellini. Le chemin me parut long; mais on finit toujours par arriver.

Je trouvai Tronsko assis devant sa table à écrire et environné de bouquins. En m'apercevant, il fit un geste d'humeur qui signifiait : Ah! c'est encore toi! Au diable le faquin!

— Je vous dérange, lui dis-je. Ne vous occupez pas de moi. J'attendrai que vous ayez fini.

Et j'allai m'asseoir dans l'embrasure de la fenêtre, en face d'une cage qui renfermait un chardonneret. Je me tins là bien tranquille, écoutant l'oiseau, qui chantait à tue-tête.

Enfin Tronsko se leva : — Qu'y a-t-il pour votre service? me dit-il d'un ton brusque.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Je tirai de ma poche ma pancarte sur papier vélin, et la dépliant : — Lisez. Ce qui est écrit là, je l'ai fait pour vous prouver que je ne suis pas ce que vous pensez.

Il ouvrit de grands yeux, lut à haute voix les sept articles. Peu à peu sa figure changea d'expression. Par instans, il secouait la tête et riait. Quand il eut achevé sa lecture, il me questionna, et je lui racontai point par point ma petite histoire, mes carottes, mes tentations de saint Antoine, mes promenades à la porte des restaurans. Je surpris dans son œil sauvage et violent quelque chose qui ressemblait à une caresse. Il me donna une chiquenaude sous le menton. — Eh bien! quoi? dit-il. Qu'est-ce que cela prouve? Tu as des flambées d'enthousiasme : cuites à ce feu-là, les carottes sont un légume délicieux; mais je me défie des ferveurs de novice... Veux-tu savoir ce qui me plaît dans ta petite histoire : c'est que tu as mis ton amour-propre sous tes pieds. Tu avais été reçu par Tronsko comme un chien dans un jeu de quilles; au lieu de prendre la mouche, tu t'es mis à manger des carottes.

Et pour appuyer ce qu'il disait, il me pinça le bras gauche entre ses doigts, qui serraient comme des tenailles. La douleur fut si vive que je faillis me trouver mal. — Comme tu es pâle! me dit-il en reculant d'un pas.

— C'est un saisissement de joie, balbutiai-je. Ne venez-vous pas de me promettre que vous me présenteriez au comité ?

— Moi! Je t'ai promis?... Décidément tu n'as pas le sens commun. Mon pauvre garçon, pour être émissaire, il faut savoir bien des choses que tu ignores...

— La grammaire par exemple ? interrompis-je en riant.

— Tu crois plaisanter... Quand Piotrowski partit pour la Pologne, il avait en poche un passe-port anglais au nom de Joseph Catharo, originaire de La Valette, Malte. S'il n'avait su ni l'anglais ni l'italien, passait-il seulement la frontière?... Sais-tu l'italien et l'anglais, toi ?

— Un peu, lui dis-je.

— Et l'allemand ?

— Ni peu ni prou.

— Et le russe ?

Je me redressai : — Parler le russe! Plutôt mourir!

Il me regarda dans le blanc des yeux et me dit : — Tu es un imbécile.

Puis il se promena dans la chambre, les bras croisés, la tête enfoncée dans les épaules. Il avait l'air de réfléchir, de creuser un problème. Il s'arrêta. Me regardant du coin de l'œil : — Veux-tu me faire un plaisir ? me dit-il. C'est l'heure où je nettoie la cage

de mon chardonneret; mais aujourd'hui mon chien de rhumatisme me tarabuste, et mon bras gauche me refuse le service.

Je ne lui laissai pas le temps d'achever. Je courus à la cage, je la posai sur la table. Il en ouvrit le guichet, l'oiseau s'envola dans la chambre. Je nettoyai avec le plus grand soin le plancher, les perchoirs, les augets; je renouvelai l'eau et le grain. Je n'étais pas trop à mon aise; ma chemise s'était attachée à ma plaie, et chacun de mes mouvemens me faisait voir les étoiles. Je ne laissais pas de chantonner ma cavatine. Quand j'eus fini, Tronsko appela le chardonneret, qui vint se poser sur son poing, et il le réintégra dans sa prison. — Fils de noble, tu es un gentil garçon, me dit-il.

— Gentil? Et rien de plus?

— Dame! je ne dis pas; nous verrons plus tard.

— Deux mois sans dîner et sans fumer!

— Bien, bien; nous le savons.

— Deux mois sans toucher une carte, sans mettre les pieds dans la rue Blanche!

— C'est fort beau... Et puis tu nettoies les cages à ravir.

— Ma foi! repris-je, si je ne suis pas revenu du Kamtschatka, c'est qu'après tout je n'y suis pas encore allé.

— N'y va jamais. Je te crois brave; mais tu as beau dire et beau faire, tu es un petit crevé et tu es tendre aux mouches, et les moustiques de la Sibérie ont le diable au corps.

— Tendre aux mouches! lui repartis-je. Je veux vous montrer quelque chose.

Et ôtant mon habit, par un mouvement brusque je mis à nu mon avant-bras et ma brûlure. C'était, je vous assure, une fort belle plaie. Tronsko ne put retenir une exclamation.

— Je me suis échaudé le bras, lui dis-je, et depuis une heure que je suis ici, vous ne vous en êtes pas douté. C'est ce que je voulais.

Il pencha vers moi son cou de taureau et sa tête de lion, et s'écria d'une voix tonnante : — Ah! çà! petit Ladislas Bolski, est-ce que par hasard tu serais quelqu'un?

Je lui sautai au cou et je l'embrassai sur les deux joues. Il se dégagea, me fit asseoir, s'en alla chercher dans un buffet un pot à eau, un flacon, des linges. Il étancha la plaie, la recouvrit de charpie enduite de cérat, et appliqua dessus une compresse imbibée d'eau blanche. En dépit de son rhumatisme, il opéra ce pansement d'une main si légère que je la sentais à peine. Cela me fit souvenir de cet œillet penché dont il avait redressé la tige avec une infinie délicatesse, et comme s'il avait eu peur de lui faire mal. L'extrême douceur jointe à l'extrême énergie, c'est slave.

Quand il eut fini, il se planta devant moi, me regardant avec

des yeux qui me traversaient de part en part, m'arrivaient jusqu'à l'âme et la fouillaient pour savoir ce qu'il y avait dedans. Par intervalles il grattait le plancher avec son pied droit comme un buffle creuse la terre de son sabot. Puis, me montrant la porte : — Tu auras de mes nouvelles au premier jour, me dit-il; mais si tu me trompes, je t'étranglerai de mes deux mains!

En arrivant dans la rue, j'allumai un londrès et je le fumai avec délices. Le fils de mon père était si heureux qu'il se tenait à quatre pour ne pas embrasser les passans.

J'employai les deux jours qui suivirent à fumer d'innombrables cigares et à bâtir d'innombrables romans tous aussi raisonnables les uns que les autres. Le mot de Tronsko : — Tu es donc quelqu'un? — me résonnait aux oreilles comme une musique, et cette musique me faisait extravaguer. J'étais réellement convaincu qu'il avait reconnu en moi l'un de ces êtres exceptionnels qu'on peut dispenser de tous les apprentissages. Par son entremise, j'allais être chargé d'une importante et périlleuse mission. Je voyais se dérouler devant moi des kyrielles d'aventures; j'avais graissé d'avance mes bottes de sept lieues, et le matin, couché de mon long sur mon sofa, je traversais toute la Pologne, étourdissant d'audace, prodigieux de sang-froid et dans un déguisement... Je ne sais qu'y faire, mais il était d'une coupe exquise, ce déguisement. L'après-midi, j'arpentais Paris et la banlieue; je ne marchais pas, je courais, comme si j'avais eu peur de manquer le train, celui qu'on prend pour devenir un grand homme.

Enfin je reçus la lettre que voici et qui me fit un peu déchanter :

« Tu vas me faire le plaisir de quitter Paris, où tu as appris à gaspiller ton temps, à fricasser ton argent et à galvauder ton cœur. Tu t'en iras passer trois mois en Angleterre, où tu te perfectionneras dans l'anglais, et neuf mois en Allemagne, où tu apprendras l'allemand, — et, soit en Allemagne, soit en Angleterre, tu apprendras le russe, et tu me feras le plaisir d'aimer le russe, et de découvrir que la raison universelle se retrouve dans le russe comme dans le polonais, et que les Russes sont des hommes comme nous, et que notre devoir est de les aimer et de vouloir la liberté pour eux comme pour nous.

« Mon cher garçon, le monde appartient non aux coureurs d'aventures et aux hommes à plumet, mais à la discipline et aux disciplinés, et le secret de la discipline, c'est le travail. Ainsi tu vas me faire le plaisir d'apprendre à travailler. Pendant un an, tu feras des thèmes, après quoi tu reviendras ici, et nous causerons. Il se prépare des événemens. Il est possible que dans un an tu puisses nous rendre quelque petit service. Enfin nous verrons; mais com-

mence par faire des thèmes et des versions. Et ne dis plus que tu aimerais mieux mourir que de savoir parler le russe, ou je te répéterai que tu es un imbécile.

« J'ai vu ta mère, et je lui ai tout dit. Elle n'a pas pleuré, elle ne pleure jamais; mais elle m'a reproché d'avoir pris au sérieux les fantaisies de ton imagination de casse-cou. — Si vous saviez comme il est léger! m'a-t-elle dit. Dès qu'il a une idée en tête, il en est comme fou et croit qu'il en tient pour la vie; mais qu'il s'en présente une autre à la traverse, le voilà parti, toujours galopant, toujours hors d'haleine. D'ici à vingt ans, que d'enthousiasmes il aura enfourchés et crevés sous lui! Hier, c'était le baccarat et les femmes faciles; aujourd'hui, ce sont des aventures, des prouesses et des Polognes! Il n'y a de sérieux dans tout cela que sa bonne foi; il est convaincu que c'est arrivé, il s'en est donné sa parole d'honneur. — Si dans un an, interrompis-je, il n'a pas changé d'idée, que ferez-vous?... — Elle étendit sa main sur son crucifix d'argent et me répondit : — Je dirai : Dieu le veut! dussé-je en mourir.

« Voilà ce qu'a dit ta sainte femme de mère. Une année d'épreuve, pendant laquelle tu apprendras le russe, — c'est notre dernier mot, et j'entends être payé rubis sur l'ongle. Si tu n'acceptes pas, j'en conclurai que tu n'es pas bien sûr de ton *idée*, et que tu crains qu'elle n'ait pas douze mois de vie dans le ventre. Acceptes-tu? Réponds-moi simplement par oui ou par non, car je n'ai pas de temps à perdre à me chamailler avec toi. Et si tu n'es pas content, crois-moi, retourne vite à la rue Blanche, où ta longue infidélité a dû faire verser bien des larmes de crocodile. »

Cette lettre me navra; mais que faire? Je répondis à Tronsko : « J'accepte. Vous verrez dans un an si j'ai changé d'idée. »

Deux jours plus tard, ma mère me dit : — Est-il vrai, Ladislas, que tu as l'intention de passer quelque temps en Angleterre pour y étudier l'anglais? — Je lui répondis que c'était mon plus cher désir. — Et tu pars seul? — A moins que vous ne me donniez un gouverneur, lui dis-je en riant. — Non, mais un compagnon de voyage qui tiendra tes comptes, et par qui j'aurai régulièrement de tes nouvelles.

Je lui promis d'accepter les yeux fermés l'homme de son choix. Elle jeta son dévolu sur un brave garçon qui s'appelait George Richardet et venait d'accomplir sa quarantième année. Il était né dans les environs de Genève, avait été longtemps précepteur en Russie; il savait le russe, je désirais l'apprendre; Richardet pouvait m'être bon à quelque chose. Il me fut présenté, je lui fis bon visage, et nous fûmes bientôt bons amis. Je ne craignais pas que Richardet fût ja-

mais gênant, c'était l'homme le moins fait pour jeter le grappin sur moi. Très honnête et très instruit, il avait l'esprit blondasse comme ses cheveux. Pas plus de bile qu'un pigeon; la vésicule du fiel lui manquait. Je ne l'ai jamais vu en colère contre personne ni contre rien. Je ne sais quelle philosophie il avait étudiée; mais son grand principe était qu'en définitive les événemens ont toujours raison, ce qui lui permettait d'être toujours content de tout, des hommes, des choses et de Richardet. Quel dissertateur! Il avait une sorte d'enthousiasme à froid ou de flegme enragé, et comme une fureur d'avoir raison. Il faisait de grands bras, se démenait, secouait son menton de galoche. Ce filandreux raisonneur avait en philosophant l'air d'une corneille qui abat des noix. Je ne sais comment ma mère avait pu s'imaginer que Richardet prendrait jamais de l'ascendant sur moi. Je n'avais pas vécu huit jours avec lui que je l'appelais Georgina Richardette. Il ne s'en fâchait pas; il ne se fâchait de rien.

Au jour fixé pour mon départ, Tronsko et Richardet dînèrent avec moi chez ma mère. Pendant le repas, elle ne fit que soupirer en me regardant; Tronsko nous observait l'un et l'autre, Richardet discourait. En sortant de table, ma mère me tint un instant serré dans ses bras; puis elle me repoussa doucement en disant : — J'ai fait ce que j'ai pu. Que Dieu te garde! — Tronsko voulut m'accompagner jusqu'à la gare du Nord. Chemin faisant, il causa musique avec Richardet. Il me semblait que ces messieurs prenaient mal leur temps. L'heure était solennelle, je sentais dans ma tête le poids des destinées.

Comme nous arrivions dans la cour de la gare, notre fiacre fut devancé par un élégant coupé attelé de deux chevaux vifs comme la poudre et que le cocher avait de la peine à tenir. La voiture s'arrêta, le chasseur ouvrit la portière. Une femme descendit. Elle avait le visage couvert d'un voile qu'elle avait noué sous son menton et la tête encapuchonnée d'un bachlik de cachemire brun, nuance poil de chameau, passementé et brodé d'or. Elle entra dans la salle, et pendant que ses gens s'occupaient de prendre son billet et de faire enregistrer ses bagages, elle se mit à se promener en long et en large. La soirée était humide et fraîche, cette femme marchait vite pour se réchauffer les pieds. Il y avait dans sa tournure, dans son attitude une élégance exquise et dans sa démarche une sorte de mutinerie charmante; il semblait que ses pieds fussent indignés d'avoir froid au mois d'août : c'était une injustice qu'on leur faisait. Elle passa plusieurs fois devant moi; mais l'épaisseur de son voile ne me permit pas de distinguer ses traits. Un enfant traversa la salle en courant; elle le heurta sans le vouloir; il tomba, se mit à crier comme un aveugle. Elle dit d'une voix claire et musicale :

— Ah! pauvre petit! — Puis elle se pencha vers lui, le releva, et, tirant de la poche de son mantelet une boîte de dragées, elle le força d'y puiser et l'eut bien vite consolé. Elle se remit ensuite à marcher, et je la regardais toujours. Je ne pouvais détacher mes yeux de son capuchon brun.

Richardet, qui revenait du bureau des bagages, me trouva perdu dans cette contemplation. — Ah! çà! que regardez-vous? me demanda-t-il.

— Une femme, parbleu! lui répondit Tronsko, qui, adossé contre la muraille, fumait tranquillement son cigare. Et se tournant vers moi : — Tu la trouves bien belle?

— Vous plaisantez, lui dis-je. Je n'ai pas aperçu le bout de son nez.

— Alors pourquoi la regardes-tu?

— Parce qu'elle a le plus joli pied du monde et qu'elle marche admirablement bien. Elle piaffe comme une Andalouse.

— Une Andalouse? fit-il. C'est une Russe. — Et il ajouta en ricanant : — Monsieur Richardet, vous vous êtes chargé d'empêcher monsieur de devenir un héros. Laissez faire les femmes; elles s'y entendront mieux que vous.

— Quelle hérésie! m'écriai-je. Combien de héros n'a pas faits l'amour!

— Et combien de héros n'a-t-il pas défaits! me répliqua-t-il. Et me secouant le bras, il se pencha à mon oreille : — Il y a douze ans... Il s'arrêta court.

— Achevez, lui dis-je. Il y a douze ans...

Il fit un geste d'humeur, comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. — Bah! reprit-il, à quoi bon ressasser ces vieilles histoires! Il s'agit d'un pauvre diable de Polonais, qui donnait les plus belles espérances. Une Autrichienne l'ensorcela, et il s'est brûlé la cervelle.

A ces mots, il me serra la main, salua Richardet, pirouetta sur ses talons et sortit de la gare.

— Ce Tronsko est un esprit brutal, me dit Richardet. Il n'entend rien à la philosophie de l'histoire; car enfin où donc est le besoin de devenir un héros?

— Georgina, lui répondis-je, nous allons manquer le train.

L'inconnue nous avait précédés dans la salle d'attente. On ouvrit les portes. Elle s'installa toute seule dans un wagon-coupé, et descendit vers le matin à je ne sais quelle station. Pendant trois jours, son capuchon brun et son piaffement andalous me trottèrent dans l'esprit; puis je n'y pensai plus.

VII.

Je passai trois mois en Angleterre. J'apprenais l'anglais et le russe; pas d'autre divertissement que d'interminables discussions avec Richardet. Nous buvions le soir du whiskey, et le whiskey le rendait loquace. Il s'appliquait à me démontrer que les héros ont fait leur temps, qu'ils pouvaient avoir leur raison d'être dans ces âges primitifs où il y avait des monstres à exterminer, des villes à édifier au son de la lyre, mais que depuis lors les gendarmes se sont chargés de mettre les monstres à l'ombre, et les maçons de construire les villes. — Aujourd'hui, disait-il, les individus ne sont rien, l'*idée* est tout : elle fait elle-même ses affaires, elle arrange le monde à sa guise, et bien fou qui condamne, au nom de sa chimère, les mystérieuses conduites de l'éternelle sagesse. — Je lui demandais ce que c'était que l'*idée*. Il s'enfonçait alors dans une obscure métaphysique où je ne voyais goutte. Je croyais comprendre seulement que, selon Richardet, l'idée, c'est ce qui réussit. Il professait pour le succès un respect infini. — Le succès, parbleu! s'écriait-il, mais c'est l'évidence suprême. Si absurdes que paraissent les événemens, creusez-les un peu, l'idée est dessous. Parfois j'entrais en fureur contre sa chienne d'*idée*, je frappais de grands coups de poing sur la table. — Qu'est-ce que prouve un coup de poing? me disait-il. Avez-vous fait mal à la table?... La Pologne, continuait-il, a été condamnée; elle a fait la folie d'en appeler : la sentence a été confirmée. A quoi bon se buter, s'obstiner? Le devoir des vaincus est d'accepter franchement leur défaite et d'en tirer le meilleur parti possible. Que les Polonais étudient la philosophie de l'histoire, ils deviendront en peu de temps les maîtres de leurs maîtres. Au surplus, ajoutait-il, pour être un héros, il faut s'enfermer la tête dans un sac. Autrefois c'était aisé; mais aujourd'hui, dans ce siècle de critique et de lumière, tous les sacs sont devenus transparens... Nous avons appris à peser le pour et le contre, et nous avons découvert que la vérité n'est qu'une nuance. Après cela, le moyen de se fanatiser? Quand on a des nuances dans l'esprit, on hésite à se faire tuer pour quoi que ce soit. Lisez l'histoire : on n'est jamais mort que pour de grosses couleurs, pour un blanc de neige ou pour un rouge écarlate.

— Vous raisonnez comme un ange, Richardette, lui disais-je; mais puisse le Dieu de Sobieski nous délivrer à jamais du choléra-morbus et des esprits nuancés!

Je quittai Londres en décembre, et je me rendis à Heidelberg, où je restai quatre mois. Un jour, en rentrant de la promenade, Ri-

chardet me trouva dans un état d'exaltation qui l'effraya. Je tenais à la main un journal où je venais de lire le récit du massacre de Varsovie du 25 février 1861. Cette effroyable et sublime tragédie, par laquelle la Pologne a témoigné une fois de plus qu'elle est la terre des miracles, m'avait mis hors de moi. J'écrivis sur-le-champ à Tronsko : « Relevez-moi de ma parole. Je ne puis plus rester ici. Il faut que j'aille où l'on se bat et où l'on meurt. » Il me répondit : « Tu m'ennuies. On ne se battra pas de si tôt. Tiens-toi tranquille et apprends le russe. » Le jour où je reçus cette réponse, je rencontrai au restaurant un jeune Russe qui fréquentait l'université. Par une maladresse volontaire, je lui marchai sur le pied, et, au lieu de m'excuser, je lui présentai ma carte. Nous nous battîmes dans le plus grand secret. J'eus le bras transpercé d'un coup d'épée. Richardet me soigna comme une mère. — Ah! mon pauvre ami, me disait-il, comme vous êtes peu philosophe! Que prouve, je vous prie, ce coup d'épée? — Que je n'ai pas encore cinq ans de salle, lui répondis-je, et que le bon Dieu ne m'a pas mis de nuances dans l'esprit.

Mes dispositions studieuses ne tardèrent pas à se relâcher. Des événemens se préparaient dans l'ombre, et j'étais condamné à me fourrer dans la tête des déclinaisons et des verbes. J'éprouvai l'impérieux besoin de me distraire; je me transportai à Manheim, où je fis d'assez mauvaises connaissances; je me remis à jouer : il me fallait cette fièvre pour étouffer l'autre. Mon vieil ami le baccarat me fut propice; je gagnai de grosses sommes que je dépensai assez sottement. Le pauvre Richardet ne savait trop sur quel pied danser. Ses instructions portaient qu'il devait travailler à combattre mon idée fixe, à me guérir. Il m'avait traité par la philosophie de l'histoire, mais sans succès. Les émotions du jeu et l'étourdissement du plaisir étaient peut-être des moyens de guérison plus efficaces; mais ces moyens n'étaient pas de son goût, et révoltaient sa rigide moralité. Il était aussi embarrassé qu'une poule à qui on a confié l'éducation d'un jeune canard et qui le voit se jeter à l'eau. Pendant que le traître s'ébaudit, fait mille tours, elle court sur le bord, inquiète, craignant les éclaboussures, la plume hérissée, battant de l'aile et rappelant son nourrisson par un gloussement plaintif. Elle a beau glousser, son canard ne sera jamais un poulet.

Heureusement pour Richardet, un chevalier d'industrie se faufila dans le cercle que je fréquentais; un soir, il me pluma sans miséricorde. Je rentrai chez moi, furieux, la poche vide. En réfléchissant à mon désastre, je me convainquis que j'étais la dupe d'un escroc; le lendemain, à la pointe du jour, je courus chez lui pour lui faire rendre gorge ou lui demander raison. Plus de nouvelles : il

avait déguerpi sans tambour ni trompette. Cette aventure me dégoûta de Manheim. J'avais encore quatre mois à attendre avant de recouvrer ma liberté. Je résolus de les passer à Genève, dont le souvenir m'était agréable. Richardet accepta de grand cœur ma proposition; il aimait son pays, il allait y retrouver des amis et des parens. Ce grand philosophe n'était pas dans les secrets de la destinée.

Je descendis à l'hôtel des Bergues. Peu de jours après mon arrivée, un émigré polonais, père de six enfans, vint me trouver et me fit une peinture affreuse de la misère où il était réduit. Son propriétaire, auquel il devait deux termes, menaçait de le mettre à la rue; ses fournisseurs le sommaient de régler leurs comptes; depuis une semaine, sa famille vivait d'eau claire et de croûtons. Je l'accompagnai chez lui; je trouvai un appartement nu, un foyer sans feu, une femme hâve qui semblait se mourir de consomption, des enfans vêtus de loques et qui criaient la faim. Je vidai sur-le-champ ma bourse dans leurs mains, et quelques heures plus tard je leur fis tenir un billet de cinq cents francs, en leur promettant de ne pas en rester là. J'ouvris une souscription dans l'hôtel, et je mis Richardet en campagne. Il fit le tour des fournisseurs, les obligea de transiger, les paya; mais en bon républicain qu'il était, pénétré du principe qu'il faut travailler pour être digne de vivre, il se piqua de procurer de l'ouvrage à mon Polonais. L'un de ses parens, qui était marchand de vins, avait besoin d'un commis qui fît ses courses et battît le pays pour relancer la pratique. Richardet s'en fut proposer cet emploi à notre homme, qui, à mon grand étonnement, l'accepta.

Sur ces entrefaites, un commissionnaire me remit un rouleau de cinquante louis, accompagné d'un billet ainsi conçu :

« Genève, hôtel de la Paix.

« Monsieur, le hasard m'a fait rencontrer une Polonaise, mère de six enfans, et qui vit ici avec son mari dans le plus cruel dénûment. J'apprends que vous vous intéressez à ces pauvres gens et que vous venez d'ouvrir pour eux une souscription dans votre hôtel. Permettez-moi de vous adresser ces mille francs, en vous priant d'en disposer de la manière que vous croirez la plus utile à vos assistés.

« Agréez, monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

« SOPHIE, comtesse DE LIÉVITZ. »

J'interrogeai Richardet, qui savait tout. Il m'apprit que le comte de Liévitz était un diplomate russe, lequel avait rempli dans le

temps plusieurs missions secrètes. — On a parlé de lui il y a quelques années, me dit-il. Qu'est-il devenu depuis? Je l'ignore.

Je fis venir le commissionnaire, et, au lieu du reçu qu'il attendait, je lui remis le rouleau et la réponse que voici :

« Madame, y pensez-vous? De l'argent russe pour procurer du pain à des Polonais! Ce pain-là ne leur profiterait guère. Veuillez agréer, madame, l'expression du respect que m'inspirent vos généreuses intentions et du vif regret que j'éprouve de ne pouvoir me rendre à votre désir. »

Je ne tardai pas à voir revenir le rouleau, accompagné d'une seconde lettre :

« Il y aurait donc, monsieur, une pauvreté russe et une pauvreté polonaise? Toutes les souffrances humaines ne forment-elles pas une seule et même famille et ne parlent-elles pas la même langue? Le hasard, je vous l'ai dit, m'a fait rencontrer une Polonaise qui m'a inspiré la plus profonde pitié. Me serait-il interdit de rien faire pour elle? De l'argent russe! mais, monsieur, l'argent est comme la charité : il n'a point de patrie et point de préjugés. Mon Dieu! si vos protégés se faisaient une conscience de se laisser secourir par une ennemie, quel besoin avez-vous de me nommer? Mais ne repoussez pas une seconde fois mon offrande. Votre refus ne chagrinerait pas seulement une femme, il offenserait cette éternelle bonté qui se soucie beaucoup plus d'une bonne intention que d'une cocarde. »

Cette fois je délivrai mon reçu au commissionnaire en y joignant ces mots : « J'accepte les mille francs et la leçon. »

Muni du rouleau, je me rendis chez mon Polonais. Quel ne fut pas mon étonnement en le voyant sortir de chez lui monté sur un très beau cheval bai, qu'il faisait fièrement caracoler! Il s'aperçut de ma surprise et me dit d'un ton dégagé : — J'ai accepté l'emploi que m'a proposé votre ami. Je ferai mes courses à cheval. Ainsi l'honneur sera sauf.

Cette misère caracolante me parut si étrange que je ne pus m'empêcher de rire. — Je regrette, mon cher, lui dis-je en tirant de ma poche les mille francs, que votre honneur soit si chatouilleux. Une dame russe qui s'intéresse à vous m'avait chargé de vous remettre...

Il m'interrompit par un geste hautain. — Une aumône russe! s'écria-t-il. Plutôt aller à pied!

— Je voulais vous éprouver, repris-je. Acceptez cet argent de confiance, il n'y a point de dame russe dans cette affaire... Et je fourrai le rouleau dans sa poche. Il me laissa faire sans me demander plus d'éclaircissement, et, après m'avoir serré la main, il partit au

triple galop de son cheval, qui était à mille lieues de se douter qu'il portait sur son dos le commis d'un marchand de vins.

Je contai cet incident à Richardet, qui leva les mains au ciel. — Voilà bien vos Polonais! s'écria-t-il. Le malheureux! Son cheval lui coûtera trois fois plus que ne lui rapportera son emploi. — C'est de l'arithmétique polonaise, lui répliquai-je. N'est-il pas bon qu'au milieu de l'aplatissement universel il y ait un peuple de fous, de martyrs et de héros?

Une après-midi, comme je passais devant l'hôtel de la Paix, je ne sais quelle mouche me piqua, j'entrai dans la loge du portier et je demandai à voir Mme de Liévitz. Tout compté, tout pesé, j'étais curieux de connaître cette Russe dont la charité n'avait point de patrie et point de préjugés. Il me fut répondu qu'elle avait quitté l'hôtel depuis peu pour aller passer la belle saison dans une villa qu'elle possédait sur les bords du lac de Genève. — Où est située cette villa? dis-je au portier. — C'est le château de Maxilly, me répondit-il, à mi-distance entre Évian et la Tour-Ronde. — Pourquoi lui avais-je fait cette question? Que m'importait ce nom de Maxilly, et pourquoi demeura-t-il gravé dans mon cerveau?

Au commencement du mois de mai, je proposai à Richardet de faire une excursion dans les montagnes. Nous devions visiter le Valais et retourner à Genève par l'Oberland et le pays de Vaud. Nous nous embarquâmes à bord du bateau à vapeur qui fait le service de la côte savoisienne du lac. Le temps était beau, et Richardet était aussi loquace que jamais. Il avait entrepris de me démontrer pour la centième fois qu'il n'est pas de mal dont il ne résulte quelque bien, et que tous les désordres apparens sont nécessaires à l'universelle harmonie.

— Taisez-vous donc, lui dis-je, et regardez le visage de femme que voici.

Nous étions arrivés devant Thonon, où les bateaux font escale, et parmi les nouveaux passagers qui venaient de monter à bord était une femme de vingt-six à vingt-sept ans, vêtue d'une robe de couleur mauve et coiffée d'un chapeau de tulle qu'ornait un bouquet de pavots. Elle passa près de moi, me jeta un rapide coup d'œil, puis s'avança jusqu'à l'extrémité du bateau, où elle resta un instant immobile, contemplant la rive qui semblait courir et s'enfuir derrière nous. Quelques personnes de sa connaissance l'abordèrent. Elle s'assit et se mit à causer gaîment avec un grave personnage à lunettes, qui lui prodiguait les salamalecs. Je ne comprenais pas ce qu'elle lui disait; mais il me sembla que le son de sa voix ne m'était pas inconnu, j'avais entendu cette musique quelque part.

— Cette femme, reprit Richardet après un silence, confirme la vérité de ma théorie. Les détails de son visage ne sont point irréprochables. Examinez ses traits l'un après l'autre; on y peut trouver à redire. Le front est trop étroit et les tempes trop bombées. Les sourcils sont d'un beau dessin, mais je les voudrais plus fournis. Le nez n'est pas grec ni romain; sauf votre respect, c'est ce qu'on appelle un nez retroussé. La bouche, à mon sens, est trop petite, les lèvres trop épaisses, trop charnues, et le menton trop court. Et cependant l'ensemble est ravissant, moelleux, suave, d'un flou délicieux. C'est ainsi que dans l'univers...

— Faites-moi grâce de votre harmonie universelle. Je n'y crois pas; mais en dépit de vos critiques je crois à la beauté de cette femme.

— Mais je ne critique rien! Savez-vous? il y a dans ce visage de femme quelque chose d'inachevé qui en fait le charme. C'est une adorable esquisse. Quand ce fut le moment de finir, la nature trouva son premier jet si heureux, si réussi, qu'elle craignit de le gâter et se garda d'y retoucher. Elle a bien fait. N'avez-vous pas remarqué que les esquisses des grands maîtres parlent plus à notre imagination que leurs plus beaux tableaux? L'inachevé, c'est l'infini...

— Ah! mon cher Richardet, lui dis-je en lui mettant la main sur la bouche, être aimé d'une telle femme, ne fût-ce que pendant trois mois, et puis se jeter à corps perdu dans une périlleuse entreprise... L'homme qui aurait fait cela pourrait dire : J'ai vécu.

— Seriez-vous déjà amoureux d'elle?

— Amoureux, non, mais curieux... Il me semble que je l'ai vue autrefois; mais où donc?

— Nulle part. Nous naissons tous avec l'idée d'une certaine beauté qui répond à notre tour d'esprit, et quand nous rencontrons la femme qui ressemble à notre rêve, nous disons : La voilà! C'est elle!

— Avez-vous jamais dit : La voilà!

— Oui. Ce fut le jour où je vis pour la première fois la Vénus de Milo. Hélas! je suis né trop tard.

— Peuh! dis-je en haussant les épaules, je préfère à toutes les Vénus une jolie femme qui est encore plus femme que jolie... Regardez-la papotant avec l'homme aux lunettes, lequel a toute l'encolure d'un sot. En deux minutes, elle a appris à jouer de cet instrument, et elle en tire tout le parti possible. En quittant cet animal, elle pourra dire, selon le mot d'un homme d'esprit : Comme je me serais ennuyée si je n'avais été là!

Cependant le vent avait fraîchi. L'inconnue fut prise d'un frisson.

Elle fit un signe à sa femme de chambre, qui se tenait debout près d'elle et qui lui présenta un bachlik de cachemire brun. Elle le jeta sur ses épaules et en rabattit le capuchon sur sa tête.

— Ah! j'y suis, dis-je à Richardet. C'est cette femme au capuchon brun que j'ai rencontrée à la gare du Nord le soir de notre départ, et qui m'a valu une mercuriale de Tronsko.

— C'est un esprit brutal que votre Tronsko, me répondit Richardet; mais il avait raison de vous dire que cette femme était Russe. Sa femme de chambre porte le costume lithuanien, le surtout de gros drap, le fichu de toile blanche entortillé autour de la tête, le corsage de soie, les longues tresses et le triple collier... Du reste, il ne tient qu'à vous de savoir le nom de votre belle inconnue, ajouta-t-il en me montrant du doigt un carton qu'un mouvement de tangage avait fait rouler à terre, et que la camériste lithuanienne venait de ramasser et de remettre en place. Je me levai, et je lus sur le couvercle du carton cette étiquette : *Comtesse de Liévitz.*

— Ah! c'est la femme au rouleau! dis-je à Richardet. Je ne me la représentais pas ainsi.

Nous arrivions devant Évian. Mme de Liévitz avait salué sa compagnie et se disposait à débarquer. Richardet fut bien étonné de me voir prendre ma valise sous mon bras. Il me demanda à quoi je pensais et si nous n'allions pas en Valais. Je lui répondis que j'avais changé de projet. Il crut que je plaisantais; mais je débarquai, et il me suivit. Un phaéton attelé de deux chevaux pommelés attendait Mme de Liévitz. Elle y monta, jeta un regard de notre côté. Le cocher toucha, et les chevaux partirent au grand trot. Je fis venir une voiture de louage; je demandai au voiturier quel était le village le plus proche de Maxilly. Il me répondit que c'était la Tour-Ronde. — Va pour la Tour-Ronde! lui dis-je, et nous nous acheminâmes le long de cette route charmante, plantée de noyers, qui côtoie le lac et l'accompagne des heures durant dans ses onduleuses sinuosités. A gauche, une grève courte que lave le flot, des filets qui sèchent, tendus sur des piquets, des cahutes de planches où les pêcheurs serrent leurs engins, des bateaux à l'ancre, d'autres tirés à sec et qu'on a couchés sur le flanc pour réparer leurs avaries, des écueils à fleur d'eau, ourlés d'écume et où la mouette se pose. A droite, une terrasse étagée longue de plusieurs lieues, dont les pentes sont ombragées de vastes châtaigneraies et dont les sommets se hérissent de sapinières. Par-delà se dressent des rochers abrupts, des pics chenus, âpres et chauves solitaires qui depuis des milliers d'années regardent ce que font les hommes et se taisent.

Richardet était pensif, soucieux. Il ne desserra les dents que

lorsque nous atteignîmes les premières maisons de la Tour-Ronde.

— Ah ça! quel est votre projet? me dit-il.

— J'ai trois mois devant moi, lui répondis-je. Une curiosité m'est venue, qui va m'aider à tuer le temps. Cette femme a quelque chose au fond des yeux, je veux savoir ce que c'est.

VIII.

Si vous allez jamais à La Tour-Ronde, vous verrez à l'entrée du village une maisonnette assise au bord de l'eau. Elle est précédée d'une vérandah tapissée de jasmin, bordée de capucines. J'avais aperçu, en passant, un écriteau qui portait ces mots : « Le Jasmin, maison meublée à louer au mois ou à l'année. » Je m'enquis aussitôt du propriétaire, il était en voyage; mais avant de partir il avait remis sa procuration à l'aubergiste de *la Comète*, avec lequel je n'eus pas de peine à m'entendre. Je louai pour trois mois Le Jasmin. L'aubergiste se chargea de me nourrir et me procura, séance tenante, un petit domestique qui se nommait Fanchonneau et n'avait pas les mains gourdes ni la langue manchote. Dès le lendemain, je m'installai au Jasmin. Ma chambre donnait sur le lac, qui battait le pied de la muraille; quand la vague était forte, l'écume rejaillissait jusqu'à mes fenêtres.

Richardet était bien étonné, mais il ne me fit aucune objection. Il se disait apparemment qu'un clou chasse l'autre; comme don Quichotte au retour de sa seconde campagne, j'étais en train d'échanger ma folie guerrière contre une folie romanesque et pastorale, il fallait me laisser faire. Le brave garçon comptait sur le printemps, sur les vergers en fleur et peut-être sur les beaux yeux de Mme de Liévitz pour me détendre la fibre; ne lisant plus de journaux, je penserais moins à la Pologne; insensiblement je verrais la vie sous un autre aspect, je me convertirais à l'harmonie universelle, et il pourrait écrire à ma mère : « Le chat dort; ne le réveillons pas. »

Il se rendit à Genève pour y chercher nos bagages et ses livres, dont il ne pouvait se passer. Quelques instans après son départ, j'écrivis à Tronsko une lettre conçue à peu près comme suit :

« J'ai rencontré l'autre jour dans un café de Genève le jeune comte Z... Il me parla d'*Elle* et des choses saintes. A la suite de notre conversation, j'eus un accès de fièvre et une nuit d'insomnie. Je résolus d'aller passer le reste de mon temps d'épreuve dans quelque solitude des Alpes où l'on n'entend parler de rien, où les journaux ne parviennent point. Après réflexion, j'ai pris un parti moins violent; je me suis établi en Savoie, au bord du lac de Genève, dans un petit village appelé La Tour-Ronde. Les habitans sont des

pêcheurs qui ne s'occupent guère d'*Elle*. Au surplus, j'ai trouvé à La Tour-Rondè une distraction, presque une occupation. Je pousserai le temps avec l'épaule.

« Dites à ma mère que Richardet se porte bien, qu'il engraisse. Ce cher ami suit fidèlement les instructions qu'on lui a données. Il dépensera jusqu'à son dernier syllogisme pour me démontrer que les faits accomplis sont les juges infaillibles du bien et du mal; mais ma tête revêche ne mord pas à la philosophie de l'histoire. Je n'ai pas de nuances dans l'esprit; je croirai toujours qu'un chat est un chat, et qu'un héros est plus utile au genre humain qu'un philosophe. C'est bête, mais c'est comme cela.

« J'ai lu dernièrement un passage de Mierolawski qui m'est entré dans la tête comme un coup de pistolet : « Dieu n'envoie plus aux nations des sauveurs tout faits, il leur envoie seulement des matrices appelées idées, et c'est aux nations à couler dans ces moules la quantité de héros de plâtre qu'il leur faut pour chaque révolution. Ce n'est ni solide ni original comme une statue antique, mais avec du plâtre, de l'attention et de la patience on en a tant que l'on veut. Le tout est de les cuire proprement au feu du canon. » Je suis un bonhomme de plâtre; quand le canon m'aura cuit, je serai de bronze.

« Adieu, Tronsko. Dans trois mois d'ici, jour pour jour, vous me verrez entrer chez vous, et je vous sommerai de tenir votre promesse. »

Je sortis pour jeter ma lettre à la poste. C'était jour de fête. La grande rue du village regorgeait de paysans endimanchés, les uns faisant cercle et causant, d'autres jouant au bouchon, d'autres vidant des pots et fumant leur pipe sur le pas de leur porte. Tout à coup il se fit un mouvement dans cette foule. Les causeries, les jeux et les libations furent interrompus; tous les visages se tournèrent du même côté. Il se passait quelque chose. L'événement qui mettait le village en émoi était l'apparition d'une élégante calèche attelée de quatre chevaux et conduite par un petit postillon botté jusqu'à la ceinture et coquettement chamarré. Dans cette calèche était une femme vêtue d'une robe de soie grise et que je reconnus bientôt pour Mme de Liévitz. Sur son passage, les hommes se découvraient, les femmes tiraient de profondes révérences, les gamins jouaient des coudes pour percer la foule et contempler de plus près l'événement. Le postillon mit ses chevaux au pas. Mme de Liévitz se penchait à droite et à gauche, saluant de la tête et de son ombrelle; on eût dit une reine remerciant ses peuples de leurs empressemens. Quand elle passa devant moi, je fus frappé de l'expression radieuse de son visage; elle répandait autour d'elle des sourires à

pleines lèvres; elle était heureuse de la sensation qu'elle causait, du brouhaha d'admiration qui s'élevait sur ses pas. A vrai dire, son public ne se composait que de bûcherons et de pêcheurs; mais l'enthousiasme populaire est le plus doux au cœur d'une jolie femme; il écarquille naïvement les yeux, il se donne pour ce qu'il est; c'est du vin franc.

Comme la calèche allait dépasser la dernière maison du village, Mme de Liévitz vit venir le curé de La Tour-Ronde. Elle fit signe à son postillon d'arrêter, au curé d'approcher. Le bonhomme serra la muraille, tenta de s'esquiver; mais on n'échappait pas ainsi à Mme de Liévitz. Elle l'appela de sa voix musicale; il fallut bien qu'il s'exécutât. Il s'avança, l'air empêché de sa personne et de son grand parapluie rouge, qu'il avait ouvert pour se garantir du soleil. Je ne sais ce qu'elle lui dit; il répondait en baissant les yeux et en tortillant entre ses doigts l'un des pans de sa soutane. Mme de Liévitz éleva la voix : — Nous reparlerons de cela jeudi, lui dit-elle. Oh! point de défaites! Vous m'avez promis de venir dîner tous les jeudis à Maxilly. Nous vous attendrons. — Il se confondit en remercîmens, en quoi il eut tort, car son parapluie lui échappa de la main et en tombant effleura la croupe de l'un des chevaux, qui fit mine de se cabrer. Le postillon eut grand'peine à le contenir. Un malheur n'arrive jamais seul. Le curé se baissa pour reprendre son bien, et dans sa précipitation il faillit écraser un chien qui cherchait fortune dans un tas de chiffons, et qui se mit à pousser d'affreux hurlemens.

— Ah! madame! s'écria le pauvre homme, à qui l'excès de son malheur rendait subitement l'usage de sa langue, comment pouvez-vous entreprendre d'apprivoiser un rustaud tel que moi? La dernière fois que j'ai dîné à Maxilly, j'ai cassé deux flacons.

— Vous en casserez dix, si cela vous plaît, lui répondit-elle; mais je compte sur vous.

Et à ces mots elle lui tendit une petite main finement gantée, qu'il pressa timidement dans sa grosse patte rouge, sur quoi la voiture repartit.

Quelques heures plus tard, guidé par Fanchonneau, j'entrepris une tournée d'exploration dans les environs de Maxilly. Comme je gravissais une côte rapide, j'aperçus, en retournant la tête, le curé de La Tour. Je l'attendis sous prétexte de souffler; je l'abordai et j'entrepris de le faire causer. Ce ne fut pas facile : fils de paysans, très paysan lui-même, il était de son pays, où l'on tourne dix fois sa langue dans sa bouche avant de convenir que la pluie mouille, parce qu'il ne faut se brouiller avec personne; mais il avait affaire à un têtu, et il dut se résoudre à satisfaire ma curiosité. J'appris de lui que Mme de Liévitz était « une femme extraordinaire, » que,

depuis deux ans qu'elle possédait Maxilly, ses bonnes œuvres, ses abondantes charités, l'avaient mise en renom dans toute la contrée environnante, et qu'elle y faisait la pluie et le beau temps. On ne jurait que par elle, les villageois lui attribuaient une sorte de puissance magique, le don de lire dans les cœurs. Elle avait auprès d'elle un docteur allemand très habile qui soignait les pauvres gratis; elle-même se chargeait du spirituel; elle donnait des consultations morales; sa porte était ouverte à qui voulait entrer; chaque matin, son antichambre s'emplissait de monde, les uns venant lui conter leurs peines de cœur, les autres leurs embarras d'argent; elle accordait les plaideurs, rétablissait la paix dans les familles, arrangeait des mariages, résolvait les cas de conscience, chapitrait les querelleurs et les ivrognes, et comme par l'effet d'un charme renvoyait tout le monde content.

— Elle doit être souvent dupe, dis-je au curé.

— Il n'est pas d'exemple, me répondit-il, qu'on l'ait jamais trompée. Elle a des yeux!... Ils me font peur.

— Mais il me semble qu'elle empiète sur vos fonctions. Voyez-vous avec plaisir qu'une hérétique...?

Il se hâta de m'interrompre. — Quand monseigneur vient ici pour la confirmation, il dîne à Maxilly, reprit-il d'un ton discret; puis, revenant à son premier mot : — oh! c'est une femme extraordinaire, — il me salua et tira de son côté.

Pendant que le curé me faisait l'éloge de Mme de Liévitz, j'avais surpris plus d'un sourire narquois sur les lèvres de Fanchonneau. Ce petit garçon avait servi à Lyon chez un restaurateur, qui l'avait renvoyé pour je ne sais quelle fredaine. Il se piquait d'avoir vu du pays et de connaître le dessous des cartes. — Et toi, Fanchonneau, lui demandai-je, que penses-tu de Mme de Liévitz?

— Eh bien! quoi? me dit-il en se rengorgeant. Je pense que c'est une tripoteuse.

— Qu'est-ce à dire, Fanchonneau?

— Dame! elle a le goût du tripotage, elle tripote... On prétend qu'elle est bonne comme du pain bénit, poursuivit-il après un silence. Moi, je crois qu'elle s'ennuie et qu'elle aime à fouiner dans les affaires des autres. Affaire de tuer le temps! Les bêtas de par ici la croient un peu sorcière. Donnez-moi ses millions et ses yeux, et vous verrez beau jeu,... car pour des yeux, elle a des yeux, et de fameux encore! Vous savez, de ces yeux qui vous empoignent comme avec un crochet. Et quand elle vous regarde, il semble qu'il n'y en a que pour vous... J'ai vu à Lyon une petite femme qui avait de ces prunelles à crochets. Son amant, qui était caissier dans une banque, chipa un jour trente mille francs pour lui donner des cachemires. Que voulez-vous? il y a des yeux comme cela... Voulez-

vous voir Maxilly? ajouta-t-il. C'est bien facile; y entre qui veut.

— Je ne veux pas entrer, lui dis-je; il me suffira de voir.

— Eh bien! prenons par ici.

Nous quittâmes notre chemin montant pour suivre une traverse qui courait à mi-côte de la colline parallèlement à la grande route. Nous n'avions pas fait cent pas que je vis venir à notre rencontre un jeune homme chevelu, fluet, pâlot, qui marchait d'un pas leste en promenant ses regards de tous les côtés. Dès qu'il nous eut atteints : — N'auriez-vous pas aperçu, dit-il à Fanchonneau, une petite chienne?...

— Blanche? interrompit Fanchonneau.

— Précisément.

— Au poil frisé?

— Vous l'avez donc vue?

— C'est la petite Mirza, reprit Fanchonneau, la chienne à Mme de Liévitz.

— Mirza, si vous voulez, répondit l'inconnu avec une nuance de hauteur. Il trouvait mauvais qu'un Fanchonneau se permît d'appeler cavalièrement par son nom la chienne de Mme de Liévitz.

— Il s'est donc sauvé, ce toutou chéri? poursuivit l'aimable Fanchonneau, qui, me sentant derrière lui, dressait la crête comme un coq sur son fumier.

Le jeune homme fit un geste de colère; les mains lui démangeaient. Il me regarda; puis il repartit comme un trait, en essuyant avec son mouchoir la sueur qui ruisselait de son front.

— Soyez poli avec les passans, dis-je à Fanchonneau, ou vous ne serez pas longtemps à mon service.

Il ne s'émut pas de ma remontrance, et secouant ses oreilles : — C'est le petit Livade, fit-il, un virtuose, comme on dit dans le grand monde à Lyon. Il en a dans l'aile, celui-là! Il n'y a pas moyen qu'il parle de Mme de Liévitz sans devenir rouge comme un coquelicot. A-t-il de la chance, ce gaillard! Il loge chez la dame, car il faut vous dire, quand elle a tracassé tout le jour, il lui faut de la musique le soir pour se remettre les nerfs. Alors la voilà qui s'étend dans un grand fauteuil, et le petit Livade grimpe sur un tabouret, il ouvre son épinette et tape dessus à tour de bras : un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner!... Oh! je sais son nom à ce petit Livade, ajouta-t-il, c'est un greluchon.

— Fanchonneau, lui dis-je, gardez pour vous les belles choses que vous avez apprises à Lyon.

Nous quittâmes le chemin, nous prîmes à travers champs, et nous arrivâmes bientôt au bord d'une ravine étroite et profonde, aux pentes rocheuses tapissées de lierre et de ronces. Dans le fond

coule à petit bruit un triste ruisseau, bordé de grêles bouleaux, de peupliers frissonnans, d'aunes grimaçans et tortus. De vieux sapins font çà et là des taches noires. Cette sauvagerie forme un accident bizarre au milieu des riantes prairies, des châtaigneraies, des moissons et des treilles qui l'environnent de toutes parts. C'est un de ces endroits que la nature se réserve, où elle entend que personne ne la dérange. La corneille y peut croasser à son aise, le vent peut y causer avec les trembles; mais la voix de l'homme y détonne, elle n'a pas assez de mystère, elle inquiète la silencieuse mélancolie des choses.

Au-delà de cette grande faille s'étend une longue terrasse qui fait face au lac. A l'un des bouts et sur la crête même du ravin, un vieux manoir croulant; à l'autre bout, un château tout neuf, dont je n'apercevais que les girouettes scintillant au soleil. Entre la maison morte et la maison vivante, un grand jardin clos de murs et une avenue de platanes. Plus bas et sur toute la longueur de la terrasse règne un berceau de vigne dont les supports, selon l'usage du pays, sont faits de grosses branches de châtaigniers écorcées, qui ressemblent à des ramures de cerf avec leurs andouillers. La vigne grimpe le long de ces étais, s'enroule autour des traverses qui les rejoignent, et dessine de vastes arceaux que ses pampres festonnent.

Pendant que j'examinais les lieux, Fanchonneau me dit à l'oreille : — Nous allons faire lever un lièvre. — Il me montra du doigt, à trente pas de nous, un noyer et, adossé contre ce noyer, un homme immobile, lequel tenait ses yeux collés à une lunette qu'il avait braquée sur la terrasse de Maxilly. Ce personnage, d'une maigreur extrême, était tellement absorbé dans sa contemplation, qu'il ne nous avait point entendus venir. — En voilà encore un qui en tient pour la dame! reprit Fanchonneau. C'est le baron de La Tour. Quand il n'est pas à Maxilly, il n'en est pas loin. On dirait un matou qui rôde autour des cuisines; mais il n'aura jamais que la fumée du rôti. Enfoncé le baron! Le petit Livade a pour lui ses cheveux de saule pleureur et sa serinette.

Ces derniers mots furent entendus du baron, qui tressaillit, retourna la tête de notre côté, fourra précipitamment sa lunette dans sa poche, et, confus d'avoir été surpris et dérangé, s'éloigna d'un air rageur.

— M. le curé vous disait, reprit le gamin, que Mme de Liévitz arrange des mariages. Il y en a aussi qu'elle dérange, allez! Mme de La Tour, qui est une chipie, chante souvent pouille à son mari quand il est allé deux fois dans le jour à Maxilly; mais chat fouetté retourne au fromage.

— Trêve de ragots! dis-je à Fanchonneau, dont les histoires commençaient à m'agacer.

Nous suivîmes un sentier qui longe la crête du ravin et descend par ressauts à la grand'route. Fanchonneau marcha quelque temps devant moi sans mot dire. Tout à coup il s'arrêta. — Et de trois! s'écria-t-il. Voilà encore un des amoureux de la dame de Maxilly. — J'aperçus un homme de taille gigantesque et de bizarre apparence qui gravissait le sentier. Une tête carrée posée de guingois sur de larges épaules, un grand nez épaté, à peine équarri, de gros yeux ronds à fleur de visage, des cheveux crépus, une barbe inculte, une cravate recroquevillée, une souquenille galonnée de brandebourgs et une trique ferrée, voilà le personnage. Il était nu-tête, par l'excellente raison qu'il n'avait point de chapeau.

— C'est M. Pardenaire, me dit Fanchonneau, un ancien maréchal des logis qui, en quittant le service, s'était fait garde champêtre. Dans le temps, il a fait un petit héritage, et il a fricassé le magot avec des filles. Quand il s'est vu sans le sou, sa tête a déménagé. On l'a tenu enfermé quelque temps, puis on l'a lâché. Il n'est pas méchant; mais il ne faut pas le vexer. Si on lui échauffait les oreilles, il vous saignerait un homme comme un poulet. C'est un drôle de compagnon, monsieur. Autrefois il allait de porte en porte demandant en mariage toutes les filles du canton; mais aujourd'hui, serviteur. Des paysannes, fi donc! Il lui faut mieux que cela. Voyez plutôt.

L'ancien garde champêtre s'était arrêté. Il contemplait Maxilly bouche béante; puis il porta sa main à ses lèvres, et envoya deux ou trois baisers dans la direction du château, après quoi il poussa un soupir à fendre l'âme, et dévala le long d'un couloir qui conduisait au fond du ravin.

— Décidément, me dis-je, c'est une épidémie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Nous atteignîmes bientôt une scierie située à l'extrémité de la gorge, dont elle marque l'étroite issue. Comme je mettais le pied sur la grand'route, un passant, qui mâchonnait entre ses dents un cigare éteint, s'approcha de moi pour me demander du feu. C'était un petit homme ventru, très bas sur jambes, la tête enfoncée dans les épaules, laid comme un sapajou, mais d'une laideur spirituelle, amusante, l'air goguenard, de petits yeux clairs, perçans, questionneurs, dont la malice s'accordait avec l'expression narquoise d'une grande bouche sinueuse qui courait d'une oreille à l'autre. Après avoir rallumé son cigare, il me remercia avec un accent tudesque

très prononcé, et, contournant le ravin, il enfila le sentier qui mène à Maxilly.

— On peut dire, monsieur, que vous avez de la chance, s'écria Fanchonneau; vous avez vu d'un seul coup toute la ménagerie.

— Ce gros petit homme est encore un des adorateurs de Mme de Liévitz?

— Lui? Pas si bête! C'est un Allemand, le docteur Meergraf, celui qui soigne les corps, comme disait M. le curé, pendant qu'elle médicamente les âmes. Un rude malin, ce docteur Meergraf. Il vous a des yeux qui se moquent de tout et qui ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Il connaît tous les dessous, celui-là.

— Allons, me dis-je, je trouverai bien ici de quoi m'amuser ou m'occuper pendant trois mois.

Et je retournai au Jasmin, suivi de mon indiscipliné domestique, qui ramassait des galets et faisait des ricochets dans le lac.

Le lendemain, je rencontrai un colporteur; à son grand étonnement, je lui achetai toute sa balle de livres; à vrai dire, elle ne pesait pas gros, et j'en fus quitte à bon compte. Je me rendis ensuite à Évian, j'entrai chez une fripière, je fis emplette d'une jaquette de futaine, d'un pantalon à l'avenant, d'une chemise de calicot, d'une casquette de peau de lapin. Un coiffeur me fournit une perruque et une barbiche. J'emportai tout ce bagage au Jasmin, où je trouvai Richardet, qui arrivait de Genève. Il fut bien étonné en me voyant déballer mes volumes estampillés et mes hardes.

— De quelle folie, me dit-il, êtes-vous en train d'accoucher?

Je lui répondis que je me proposais d'aller étudier Mme de Liévitz chez elle et de mettre à l'épreuve ce sens divinatoire qu'on lui attribuait.

— Ah! reprit-il, parlons de cette femme. Je puis vous donner de ses nouvelles. Je suis descendu hier à l'hôtel de la Paix, et j'y ai dîné à table d'hôte. Entre la poire et le fromage, quelqu'un prononça le nom de Mme de Liévitz; sur quoi chacun dit son mot. Vous savez qu'elle a passé l'hiver à Genève. L'homme aux lunettes d'or que nous avons rencontré sur le bateau à vapeur entama le panégyrique de cette sainte. Il nous la peignit comme un cœur sensible et tendre, comme une sœur grise, comme le type le plus achevé de toutes les vertus théologales. — Vous vous trompez bien, lui dit un baron suédois. Cette sainte est amoureuse comme une chatte. — Vous vous trompez l'un et l'autre, dit un troisième; elle n'est ni sainte ni amoureuse. C'est une grande coquette, au cœur froid à faire geler le mercure.

Une princesse russe, qui avait hoché la tête en les écoutant, dit à son tour : — Vous n'y êtes point. Je la connais, moi qui vous

parle. Mme de Liévitz n'est une sœur grise que lorsqu'elle s'ennuie; elle joue à la charité par désœuvrement comme on joue au boston ou aux demandes et réponses. Elle n'est coquette que par occasion et quand elle n'a rien de mieux à faire. Elle n'est amoureuse que très rarement, et encore faut-il que cela puisse lui servir à quelque chose. Mme de Liévitz n'a qu'une passion, l'ambition, elle est née avec le goût et le génie des affaires, et des grandes affaires. Où ne serait-elle point arrivée, si son instrument ne s'était brisé entre ses mains?

Là-dessus, elle nous raconta le mariage de cette ambitieuse et sa brouillerie avec son mari. « M. de Liévitz est, paraît-il, un pauvre hère, un pleutre, au demeurant la meilleure pâte d'homme qui fut jamais. Sa femme trouva beau de pétrir cette pâte à sa guise et de la faire lever; elle jura que de ce pleutre elle ferait quelque chose. Elle gagna sa gageure; elle réussit à lancer le bonhomme. Il fut chargé successivement de plusieurs missions diplomatiques; il s'en acquitta avec un talent et un succès dont furent confondus tous ceux qui, dans les affaires de ce monde, ne cherchent pas la femme. Son seul mérite fut de sentir son néant, de se laisser mener à la lisière. Son Égérie était là, pensant pour lui, le soufflant, l'endoctrinant et manœuvrant si adroitement son pantin que personne n'apercevait les ficelles, car elle n'est pas vaniteuse. Le bonheur amollit les âmes les mieux trempées; elle était si heureuse dans ce temps-là qu'elle se permit, dit-on, quelques faiblesses de cœur; mais c'est un point contesté. Cependant le pantin n'était pas heureux, lui. Il trouvait son métier dur. Être tiraillé de droite, de gauche! Ses pauvres petits bras n'en pouvaient plus, il éprouvait un endolorissement à la saignée. Et puis M. de Liévitz est d'origine allemande, et dans la sottise d'entre Rhin et Vistule il y a toujours un peu de candeur rêveuse, une sorte de poésie soupe-au-lait. Bref, cet homme est capable d'agir par sentiment, vice radical dont sa femme n'a pu le guérir. Son rêve était de vivre dans sa Courlande en gentilhomme campagnard et de faire chaque matin le tour de son potager en pantoufles et en robe de chambre. Ce rêve l'a perdu.

« Il revenait, il y a trois, ans de Bucharest, où il avait négocié avec une infinie dextérité une affaire très délicate. Succès complet, enlevé! Il se trouvait dans une passe superbe; Mme de Liévitz était aux anges. D'un seul mot, l'animal anéantit leurs communes espérances. A la première audience qu'il eut de l'empereur, celui-ci lui témoigna combien il était content de ses services. — Liévitz, lui dit-il, que désirez-vous? — Le malheureux ne put retenir un cri du cœur. — Sire, du repos! répondit-il. — Et voilà ce maître sot qui, d'un ton geignant, fait le détail de toutes les peines qu'il s'est données,

de toutes les couleuvres qu'il a avalées. L'empereur ne le laissa pas achever, et avec un geste qui lui annonçait son irrévocable disgrâce : — Du repos! fit-il. Qu'à cela ne tienne! Allez vous reposer en Courlande tant qu'il vous plaira. — Et il lui tourna brusquement le dos.

« Ce fut une affaire pour ce pauvre homme d'aller conter sa mésaventure à son Égérie. Il prit bravement son parti, se jeta sur le sentiment. Il lui représenta que les grandeurs sont des fumées, que la vraie félicité consiste à rester chez soi et à planter ses choux. Peut-être lui récita-t-il la fable des deux pigeons. Jugez comme elle reçut cette bombe! Il n'avait qu'un moyen de se faire pardonner : un mari délicat se serait brûlé la cervelle séance tenante pour laisser à sa femme le champ libre et la faculté de recommencer la partie avec un autre; mais ces Allemands sont têtus comme des ânes rouges. Non-seulement il eut l'indélicatesse de ne se point tuer, mais il refusa de rien tenter pour réparer sa sottise, pour revenir sur l'eau. Il avait un air de délivrance. Mme de Liévitz vit le pleutre à découvert, et l'écrasa d'un regard de mépris, vous savez, d'un de ces regards qui vous enveloppent un homme de la tête aux pieds, et en voilà pour la vie. Elle le planta là, et, accompagnée d'un médecin qui, à ce qu'il semble, est son confident et son directeur, elle s'en alla promener en Italie, en France, en Savoie, son loisir forcé et l'incurable inquiétude de son humeur.

« Ce qui est fâcheux pour le mari, c'est qu'il y a deux mois il est venu trouver sa femme à Genève pour régler avec elle je ne sais quelles affaires d'intérêt. A peine l'eut-il revue, voilà un homme qui se renflamme à en perdre la tête et les yeux. Ce fut un coup de foudre. Il s'est jeté à ses genoux en larmoyant; elle a répondu à ses déclarations par un sourire qui signifiait : jamais! Puis elle est partie pour Évian, et le même jour il a disparu. On pense qu'il est retourné en Courlande conter ses chagrins amoureux à ses choux. »

Tel fut le récit de la princesse russe. Chacun fit ses réflexions, mais personne ne changea d'avis. — Vous me direz ce que vous voudrez, c'est une sainte, répétait l'homme aux lunettes d'or.

— Et moi je donne ma tête à couper, s'écriait le baron suédois, que cette femme a eu dans sa vie des caprices bien étonnans.

— Bah! fit un lettré genevois, Saint-Simon n'a-t-il pas dit du prince de Conti qu'il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, mais que cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien?

— Oh! n'allons pas si loin, reprit la princesse. M'est avis que Mme de Liévitz aimerait passionnément le quidam qui la délivrerait de son mari... Et là-dessus on se leva de table.

— D'où je conclus, m'écriai-je, que Fanchonneau n'a pas perdu son temps à Lyon. Il m'a défini cette femme d'un mot qui en dit autant que le récit de votre princesse russe. Allons, j'irai voir demain cette *tripoteuse*.

IX.

Le lendemain matin, quand je me fus accoutré de mon déguisement, sans oublier la perruque ni la barbiche, et que j'eus arrangé mes livres dans leur casier, dont je passai la bricole autour de mon cou, je me présentai devant Richardet. J'ai sans doute hérité de mon père le don de me contrefaire et de me grimer, car Richardet, quoique prévenu, eut quelque peine à me reconnaître.

— Décidément vous allez à Maxilly? me dit-il. Vous êtes donc bien curieux de cette femme? C'est singulier.

Je fus un instant à rêver. — Oui, vous avez raison, lui répondis-je, c'est singulier.

Je m'acheminai vers la scierie, et je gravis le sentier qu'avait suivi la veille le docteur Meergraf. Je passai au pied du château ruiné, qui domine le précipice. Une tour ronde, des pans de murailles, deux cheminées en briques rouges qui se profilent sur le ciel, des poutraisons vermoulues et branlantes, un escalier gironné qui s'arrête court au premier étage, voilà tout ce qui reste de ce grand manoir abandonné aux orties, aux chouettes et à la lune. Près de là est une chapelle ouverte aux quatre vents; un noyer s'en est emparé, il a l'air de s'y croire chez lui et regarde aux fenêtres.

J'atteignis bientôt l'avenue de platanes. Le vent m'apporta les lointaines volées d'un carillon; il me sembla que le frémissement de cette voix d'airain m'avertissait. Je m'arrêtai une minute, regardant le lac à travers une des arcades de verdure que forment les hutins. Je me disais : — Que suis-je venu faire? à quoi bon? — Mais ma volonté refusa de me dire son secret, et je me remis en marche.

On entrait chez Mme de Liévitz comme dans un moulin. Un suisse se tenait pour la forme près de la porte ouverte à deux battans; il laissait passer qui voulait, sans demander son nom à personne. Je pénétrai dans une antichambre, où m'avaient précédé un béquillard et deux bonnes femmes. D'autres arrivèrent après moi. Un laquais en livrée, qui gardait l'accès du lieu très saint, introduisait les gens à tour de rôle. Enfin mon tour vint, j'entrai. Mme de Liévitz était assise devant une table. Accoudée sur son bras gauche, son front dans sa main, elle compulsait un grand registre in-folio. Elle était vêtue d'une robe de soie noire relevée d'épaulettes et

d'agrémens rouges. Un rayon de soleil, glissant entre les rideaux, caressait la blancheur de son cou penché, et détachait en lumière une boucle follette de ses cheveux châtains. Il y avait une grâce pensive dans son attitude : le gros registre la faisait rêver.

Elle se retourna, se leva, fit un pas vers moi et me regarda. Je ne sais ce qu'il y avait dans ce regard. Il me sembla que j'étais au bord d'un précipice et que le vertige me gagnait.

— Qu'est-ce donc, mon brave homme? me dit-elle. On a eu tort de vous laisser entrer,... à moins que vous n'ayez quelque confidence à me faire.

— Oh! ma bonne dame, lui répondis-je, les affaires vont si mal! Achetez-moi quelque chose, une petite bêtise...

— Des bêtises! fit-elle en riant, il y a tant de gens qui vous en offrent gratis! Enfin, voyons, qu'avez-vous là?... Des romans! s'écria-t-elle quand j'eus ouvert ma boîte. Ce n'est pas pour moi, une vieille femme de vingt-six ans! Il vient ici chaque matin de braves gens qui me racontent leurs histoires. C'est plus intéressant que tous les contes à dormir debout de vos romanciers.

— Cependant, ma belle dame, repris-je, on ne peut toujours tenir son sérieux. Il faut bien se distraire quelquefois.

— Et la musique donc! voilà le vrai roman. Du moment qu'il s'agit de se distraire, il faut s'étourdir, et, si j'étais homme, je préférerais le haschich au vin... Mais vous ne savez pas ce que c'est que le haschich.

Je fus tenté de lui répondre : il y en a dans vos yeux, car, chaque fois qu'elle les levait sur moi, le vertige me reprenait et toutes mes idées tournaient en rond dans ma tête. C'étaient des yeux gris bien étranges, nuancés de violet, tantôt plus clairs, tantôt plus foncés, et qui tour à tour se dérobaient dans l'ombre ou lançaient de longs jets de lumière; on eût dit ces phares électriques qui semblent pâlir et s'éteindre et bientôt se ravivent jusqu'à vous éblouir. L'expression du regard n'était pas moins changeante que la couleur des yeux. Le plus souvent très net, par momens incertain et fuyant, ce regard tantôt volait droit comme une flèche, tantôt semblait flotter dans l'air, puis tout à coup il fondait sur vous, il vous prenait, il vous happait, il faisait en quelque sorte le vide autour de vous; prince ou porteur d'eau, l'homme que regardait cette femme pouvait croire qu'il était le seul être qu'elle comptât pour quelque chose, que seul il existait pour elle; le reste de l'univers était néant.

— Je n'ai pas seulement des romans, repris-je. Voici de jolis livres de dévotion.

Elle haussa les épaules. — Qu'est-ce donc qu'une jolie dévo-

tion? me dit-elle. Enjoliver Dieu! Il est l'infini ou il n'est rien... *Les Roses de la Croix!* ajouta-t-elle en parcourant des yeux quelques titres, *les Fleurs de Marie!* Oh! j'ai horreur de cette littérature, et vous êtes un empoisonneur. Remballez, mon ami, remballez. Ce disant, elle me poussait doucement par les épaules.

— Oh! belle dame, m'écriai-je, sera-t-il dit qu'un jour quelqu'un est sorti de chez vous mécontent?

Elle parut flattée de ce compliment indirect, et se radoucissant : — Je ne veux rien vous acheter; mais puis-je vous être bonne à quelque chose? N'avez-vous rien à me demander? Vous y réfléchirez. Passez dans ce petit salon. Vous me répondrez tout à l'heure. Il y a là de braves gens qui attendent, et je crains qu'ils ne s'impatientent.

J'entrai dans le petit salon, qui n'était séparé du grand que par une portière dont les deux pans étaient relevés par des embrasses. Je pouvais tout voir sans qu'il y eût de ma faute.

Mme de Liévitz tira un cordon de sonnette, et le laquais introduisit une jeune femme qui s'avança d'un air gauche, la tête basse. L'exquise affabilité de Mme de Liévitz rassura peu à peu cette timidité effarouchée. Après une préface très décousue, la solliciteuse raconta qu'elle était épicière, que son petit commerce allait par le plus bas, qu'elle avait souscrit un billet, que l'échéance était proche, qu'elle craignait un protêt : elle se voyait déjà mourant sur la paille, elle et ses enfans. Là-dessus, elle lâcha la bonde à ses larmes. Mme de Liévitz lui promit de ne la point laisser dans l'embarras; mais, avant de lui venir en aide, elle entendait se rendre compte de sa situation, examiner ses livres et sa caisse : ce n'était pas tout d'être une bonne femme, il fallait avoir l'esprit du commerce; peut-être aurait-elle de bons conseils à lui donner. — Aujourd'hui, à quatre heures, je serai chez vous, lui dit-elle.

— Ah! madame la comtesse, s'écria l'épicière en joignant les mains, comme on a raison de dire que vous êtes la sainte Providence en chair et en os!

— Oh! ne confondons pas le maître et ses ouvriers, lui répondit-elle; mais savez-vous? je gagerais que vous avez l'habitude de conter vos doléances à vos pratiques. Vous les recevez tristement, les yeux rouges, d'un air à porter le diable en terre; ce n'est pas le moyen d'attirer le chaland. Le premier devoir d'une marchande est d'être accorte. Il n'y a que le bonheur qui réussisse. Il faut avoir l'air heureux... Voyons, savez-vous sourire?... Mais souriez donc!... Bien, c'est à peu près cela. A tantôt, ayez confiance en moi.

A l'épicière, qui sortit radieuse, succéda un grand garçon bien

bâti, à l'œil sombre, au regard ombrageux. C'était un beau-ténébreux de village.

— Eh bien! Robert, lui dit Mme de Liévitz, est-il donc vrai que vous ayez formé le beau projet de planter là votre femme et de partir pour l'Amérique?... Oh! je vous en ferai bien revenir.

Le beau-ténébreux jeta un regard de mon côté. — Parlez bas, lui dit-elle.

Il entama un long récit dont je n'attrapai que quelques mots. Il avait, paraît-il, à se plaindre de sa femme, laquelle était acariâtre, répondeuse, mettait trop de ruches à ses bonnets, et faisait de l'œil à tout venant; il y avait anguille sous roche, il avait surpris des galans rôdant le soir sous ses fenêtres. Mme de Liévitz lui parla longtemps à voix basse, puis élevant le ton : — Croyez-moi, mon cher garçon, lui dit-elle, le mariage est une société de tolérance mutuelle. Nos déceptions ne nous affranchissent d'aucun devoir. Nous vivons dans le monde des à peu près. Il faut savoir se contenter d'un à peu près de bonheur et ne pas tout perdre sur un soupçon.

Elle s'était levée, et, s'accoudant sur la cheminée, elle tournait la tête de mon côté. Je voyais en plein son visage. Richardet disait vrai : il y avait dans ce visage je ne sais quoi d'inachevé qui en faisait le charme et l'étrangeté. Le grand artiste qui avait dessiné cette figure avait laissé courir sa main. On pouvait douter qu'il eût bien su ce qu'il allait faisant, qu'il eût dans la tête un motif bien arrêté, ou bien son pinceau lui avait tourné entre les doigts. Cette figure n'était pas d'ensemble, la logique y trouvait à redire; mais, au moment de raccorder son esquisse, l'artiste n'avait eu le courage de sacrifier aucun des hasards de son inspiration. Il avait jeté sa brosse en s'écriant : Cette tête de femme sera une énigme, et chacun en pensera ce qu'il lui plaira. — Il ne s'était pas trompé, on disait : elle est charmante, mais qui est-ce donc?

Le haut du visage avait un cachet de noblesse, de pureté presque céleste, quelque chose de pensif et de pensant. Le front était comme baigné par de mystérieuses effluves qui venaient du dedans et qui en amollissaient les contours; des reflets dorés se jouaient dans les cheveux châtains, et des blancheurs flottaient sur les tempes, où se dessinait un réseau de petites veines bleues. Il y avait sur ce front comme une moiteur lumineuse; on eût dit par instans le commencement d'une auréole. En revanche, le menton, court, mollement arrondi, presque double, s'accordait avec les fortes attaches du cou, avec les formes pleines, riches, onduleuses, des épaules et du sein. La bouche, petite mais épaisse, charnue, aux lèvres saillantes, fraîche et vermeille comme une cerise, armée d'une fossette à chaque coin, respirait une grâce voluptueuse et appelait le baiser.

Ajoutez le contraste que formait le timbre enchanteur d'une voix de sirène avec l'inquiétante netteté du regard, où se révélait une volonté toujours présente et toujours attentive. — Quelle est donc cette femme? me disais-je en la dévorant des yeux. Elle a le front d'une intelligence et la bouche d'une courtisane!

Je ne sais si le prône de Mme de Liévitz avait convaincu Robert; mais sa voix chantante l'avait magnétisé. Le beau-ténébreux restait immobile sur sa chaise, les bras pendans, le regard fiché en terre.

— Mon cher garçon, lui dit-elle, êtes-vous revenu d'Amérique?

Il tressaillit, et se levant : — Cela dépend de Mariette. Si madame la comtesse se chargeait de la mettre à la raison,.. car madame la comtesse a quelque chose dans la voix... Je ne sais pas ce que c'est, mais ça fait pleurer. — Et il essuya ses yeux avec le revers de sa manche.

— Bien, bien, lui dit-elle. J'irai vous voir ce soir après mon dîner. Je veux vous confronter ensemble, elle et vous. Il n'est que de s'entendre. Un peu moins de rubans d'un côté, un peu plus de douceur de l'autre, et tout ira bien.

A peine Robert était-il sorti que la porte se rouvrit avec fracas, et je vis paraître l'ancien garde champêtre, suivi d'un laquais qui semblait vouloir le happer au collet. Mme de Liévitz renvoya d'un geste le laquais, et toisa du regard M. Pardenaire. Il n'était pas beau; il avait le teint échauffé, l'œil furieux. Je ne sais de quelle bauge ou de quelle fondrière il sortait; mais sa méchante souquenille était tachée de boue du haut en bas : on ne l'aurait pas touché avec des pincettes.

— Hélène, votre femme de chambre, a voulu m'empêcher d'entrer, s'écria-t-il. Elle prétend que vous avez donné des ordres. Si c'était vrai, je tuerais quelqu'un.

Et, levant en l'air sa trique ferrée, il se mit à faire le moulinet. Je fus sur le point de m'élancer au secours de Mme de Liévitz; mais je fus bientôt rassuré, elle n'avait pas besoin qu'on lui prêtât main-forte. Elle fit un pas vers le fou, et le regardant fixement : — Je n'avais point donné d'ordres, dit-elle d'une voix impérieuse; mais apparemment vous vous êtes présenté d'une manière peu convenable. Jetez ce bâton à l'instant, ou vous ne remettrez jamais les pieds ici.

Pardenaire essaya de braver le regard de cette petite femme, qui avait la tête de moins que lui; mais l'instant d'après il baissa les yeux, laissa retomber son bras, et jeta dans un coin son bâton. — Je le confisque, lui dit Mme de Liévitz. Écoutez-moi bien, Pardenaire : c'est moi qui vous ai fait donner la clé des champs. J'ai ré-

pondu de votre conduite. Prenez-y garde, il me suffirait de dire un mot, et on vous remettrait sous les verrous.

Il tremblait de tous ses membres, comme un écolier qui craint le fouet. Elle reprit d'un ton radouci : — Ma petite chienne Mirza a disparu.

— Mirza! s'écria-t-il. Je tuerai le brigand qui l'a volée.

— Vous ne tuerez personne, lui dit-elle; mais je compte sur vous pour la retrouver... A propos, avez-vous quelque chose à me dire?

Il répondit d'un ton mystérieux : — Je n'ai point vu de rôdeur la nuit dernière.

— Quand je vous le disais! fit-elle. Je ne crois pas à vos rôdeurs.

— Je vous jure cependant, foi de maréchal!...

— Chut. Nous reparlerons de cela une autre fois. Elle prit une pièce d'or dans un tiroir, et la présentant à Pardenaire : — Vous vous achèterez un sarrau neuf, pour faire plaisir à Hélène.

— Ah! je me moque bien d'Hélène! s'écria-t-il, et, tombant à genoux, il se prosterna devant Mme de Liévitz, baisa dévotement le bas de sa robe. L'hommage de ce sordide et boueux adorateur ne parut pas lui déplaire; elle était bien aise de voir cette bête fauve à ses pieds. C'était un cœur très avarié que celui de M. Pardenaire; mais enfin c'était un cœur, et l'on a bientôt fait d'épousseter un tapis.

Quand ce grand escogriffe se fut retiré, le laquais vint avertir Mme de Liévitz qu'il n'y avait plus personne dans l'antichambre. Elle se rassit devant son secrétaire et se mit à écrire. Après avoir attendu un instant, je perdis patience et sortis du petit salon. — Ah! vous êtes encore là, mon brave homme! me dit-elle sans me regarder. Je vous avais oublié. Ces quatre mots : je vous avais oublié, prononcés d'un ton glacial, me donnèrent le frisson. En étais-je donc là que l'oubli de cette femme fût déjà pour moi une douleur! Je ressentis un mouvement de rage contre moi-même, et je jurai de briser le filet où mon imprudence s'était laissé prendre.

— Avez-vous réfléchi? reprit-elle sans poser sa plume. Puis-je vous rendre quelque service?

— Si j'étais marié, lui dis-je, je vous demanderais de mettre ma femme à la raison, et, si j'étais fou, je vous demanderais la permission de baiser le bas de votre robe.

— Comme vous n'êtes qu'un indiscret, me répliqua-t-elle, vous vous contenterez de me demander pardon. Bon voyage! A l'avenir, n'écoutez plus aux portes.

— Une portière n'est pas une porte, lui répondis-je. J'ai entendu sans écouter.

— Et vu sans regarder.

— Vous ne voulez donc rien m'acheter? J'ai perdu mes pas et mon temps. C'est la faute de quelqu'un...

— De qui donc?

— D'un Polonais que je suis allé voir ce matin pour lui offrir ma marchandise, et qui m'a dit de venir ici, que j'y trouverais une femme très extraordinaire qui jette son argent par les fenêtres et qui me prendrait toute ma balle.

— Oh! oh! je ne prends pas toujours la balle au bond! dit-elle en levant sur moi ses yeux *à crochets*, et elle ajouta : Vous direz de ma part à votre Polonais qu'il est un impertinent.

— Hé! ces Polonais, repris-je avec un haussement d'épaules, ce sont des pas grand'choses... Un tas de hâbleurs et de boute-feu!

— Je ne parle que du vôtre, répliqua-t-elle vivement, qui n'est pas l'homme le plus poli de la terre. Quant aux autres, pauvres gens! je les plains et je les admire! fit-elle d'une voix attendrie.

Cette réponse n'était pas celle que j'attendais et qui m'eût sauvé.

En ce moment, il se fit un bruit de voix dans une cour sur laquelle le salon s'ouvrait par une porte vitrée. Mme de Liévitz se leva, poussa la porte et s'avança sur le perron. Je la suivis. J'aperçus au milieu de la cour un valet d'écurie fort empêché : il tenait par la bride, non sans peine, un beau cheval bai tout sellé, qui s'encapuchonnait et détachait par instans des ruades à renverser une muraille. Deux domestiques et le jeune Livade faisaient galerie. A l'autre bout de la cour, le docteur Meergraf, botté, éperonné, une cravache à la main, jurait et sacrait comme un hussard.

— Ah çà! que se passe-t-il? cria Mme de Liévitz en s'accoudant sur la balustrade du perron.

— Il se passe, madame, répondit le docteur d'un ton colère, que je vous suis fort obligé du cadeau que vous m'avez fait dans la personne de cet aimable animal. Je vous avais demandé une petite haquenée douce au montoir, et vous m'avez donné un Bucéphale endiablé. Le monte qui voudra! Je préfère aller voir mes malades à pied. Allons moins vite, mais arrivons entier.

Elle se mit à rire comme une folle. — Allons, Christophe, dit-elle, un peu de courage!

— Grand merci! madame, répliqua-t-il. Je ne me sens aucune vocation pour le métier de héros, et je tiens à la conservation de mon chétif individu.

— Et vous, Livade, reprit-elle, le cœur vous en dit-il?

Livade rougit et s'écria : — Si vous le désirez, madame... Mais le docteur le retint : — Halte-là, jeune virtuose! J'ai beaucoup d'ouvrage sur les bras, je n'aurais pas le temps de vous raccommoder.

J'étais descendu dans la cour; oubliant mon rôle, j'examinai le cheval et le flattai de la main : — Arrière, imbécile! me cria le docteur, vous allez vous faire estropier, — et il me tira par le bras. Je me dégageai; enlevant brusquement la bride des mains du valet d'écurie, d'un bond je fus en selle. Stupéfaction générale. — Voilà un colporteur bien extraordinaire! dit Mme de Liévitz en battant des mains. — Le cheval se cabra, se dressa, rua, fit les cent coups; mais, quand il se fut convaincu qu'il ne pouvait me démonter, sa fougue s'apaisa. Je le lançai alors à toute vitesse dans l'avenue des platanes, et je le matai si bien qu'au bout de cinq minutes je le ramenai dans la cour doux comme un agneau, souple comme un gant. — Ce n'est pas plus difficile que cela! dis-je en m'élançant à terre; mais en même temps je réfléchis qu'il est fort ridicule de faire l'Alexandre quand on porte sur sa tête une casquette de peau de lapin et sur son dos une veste de futaine, et je cherchai à me dérober à ma gloire par une retraite précipitée.

Mme de Liévitz me rappela. — Monsieur le colporteur, me dit-elle, vous oubliez vos livres et votre boîte. — Je rentrai à sa suite dans le salon. Elle me présenta la boîte en me disant : — Comme vous vous êtes trahi, Polonais que vous êtes!

— Ah! m'écriai-je, sans ce maudit cheval...

— Je vous avais reconnu d'entrée. Je ne vous ai vu qu'une fois, mais cela suffit.

— Consentirez-vous, madame, à pardonner...?

Elle m'interrompit par un geste superbe : — Je voudrais d'abord savoir dans quelle intention...

— La plus innocente du monde. Une curiosité de désœuvré!

— Trop heureuse, me répondit-elle avec une ironie écrasante, d'avoir pu servir à vous désennuyer pendant une heure!

Elle se pencha vers une glace et rajusta l'un de ses nœuds de rubans, qui s'était défait. Je contemplais, reflété par la glace, ce visage dont je n'avais pas le secret. Elle se retourna, me regarda fixement d'un œil froid et dur. Nous restâmes quelques instans en face l'un de l'autre; nos volontés étaient en présence comme deux adversaires en champ clos; les fers s'étaient croisés, les épées étaient engagées jusqu'à la garde. Il me sembla que de l'issue de ce combat dépendait toute ma destinée. Enfin je me sentis faiblir; il y eut en moi quelque chose qui se brisa. Je fus sur le point de tomber aux pieds de cette femme, à la place même où les genoux crottés d'un fou avaient laissé leur empreinte; mais mon orgueil se raidit contre sa défaite, j'eus la force de rester debout.

— Si je vous ai blessée, madame, m'écriai-je, je suis assez puni, et vous n'êtes que trop vengée. — Puis je sortis en courant.

X.

Parmi les hommes avec qui j'ai causé des choses de la vie, les uns m'ont parlé de l'amour comme d'un libertinage élégant et d'une chimère inventée par les sens pour ennoblir leur plaisir; les autres me l'ont représenté comme le principe des grandes actions, comme une divine souffrance préférable au bonheur. Je ne suis ni un rêveur ni un libertin; j'ai l'âme sincère, et je n'ai jamais réussi à tromper ni les autres ni moi-même. J'avais connu le plaisir, et je l'avais pris pour ce qu'il est; je ne lui avais rien sacrifié, il ne m'a pas coûté un remords. Le jour où j'aimai pour la première fois, quoi que j'eusse pu dire à Tronsko, je sentis passer sur mon front la rougeur d'une défaite, et je m'aperçus que j'étais tombé en servitude.

Mme de Liévitz était pour moi l'inconnu, et peu m'importait de la mieux connaître. Je ne me demandais pas : Qui est cette femme? De tous ceux qui parlent d'elle, qui donc a raison? Est-ce une sœur grise ou une intrigante, un cœur tourmenté du besoin de se dévouer, ou une coquette à qui tous les hommages sont bons, ou une volonté désœuvrée qui fait le bien pour tuer le temps? Quand elle s'attendrit sur les malheurs d'autrui, a-t-elle de vraies larmes dans les yeux? Quand elle prêche, croit-elle la première à ce qu'elle dit? Est-ce de l'or pur que son âme, est-ce un alliage menteur au-dessous du titre? — Je ne me demandais pas même si cette femme avait une âme; c'est de quoi je ne me souciais guère. Le son délicieux de sa voix, la transparence de son teint, les clartés qui se jouaient sur son front, sa bouche qui respirait la volupté, son sourire plein de mystère, silencieux messager d'une fête, voilà ce que je voulais d'elle; mais il fallait que tout cela fût à moi, il y allait de ma vie. Je sentais que, pour mériter mon bonheur, je serais capable de tout, et je sentais aussi qu'il y a dans l'homme un impérieux besoin de servir, qu'à peine la servitude nous est-elle apparue, tout notre cœur s'élance à sa rencontre.

— Pourtant, me disais-je, il ne tiendrait qu'à moi de partir; mais je ne partais pas.

Je passai trois jours dans une violente agitation d'esprit. La nuit, mon trouble redoublait; le lac mêlait à mes pensées la perpétuelle inquiétude de sa vague. Par intervalles, il semblait s'assoupir; je n'entendais qu'un léger chuchotement ou un rauque murmure, pareil au râle d'un mourant; l'instant d'après, le flot clapotait, et, comme pris d'une colère subite, il bouillonnait parmi les galets, battait la muraille, fouettait mes vitres de son écume. Il me sem-

blait que cette onde changeante et tourmentée était émue comme moi d'une secrète passion, que me racontaient ses plaintes, ses cris et ses silences. Tour à tour mon cœur se glaçait ou il battait si fort que je ne pouvais rester couché, et que j'allais m'accouder sur l'appui de ma fenêtre, regardant l'immensité et n'y trouvant que moi.

Je ne revis Mme de Liévitz que huit jours plus tard, dans une promenade que je faisais avec Richardet. Elle était en voiture; du plus loin qu'elle m'aperçut, elle me fit un signe de tête. J'approchai. Elle me tendit la main avec un sourire bon enfant qui semblait dire : « Vous avez débuté par un pas de clerc; libre à vous de recommencer la partie. » Je lui présentai Richardet. Elle ouvrit la portière et nous pria de monter. Elle se rendait dans un hameau voisin pour faire visite à une vieille idiote. — Les paysans sont quelquefois bien durs, nous dit-elle. La famille de cette pauvre vieille la tenait en séquestre; on lui comptait les morceaux, on lui reprochait comme un crime le peu de pain qu'elle mangeait et l'entêtement qu'elle mettait à ne pas mourir. J'ai eu bien de la peine à faire entendre raison à ces brutes.

Nous trouvâmes l'idiote assise dans son jardin, à l'ombre d'un buisson de troëne. Des cheveux de filasse, de gros yeux de grenouille au regard immobile, une peau tannée comme un vieux parchemin, une dartre à la joue gauche, des lippes pendantes, rien ne manquait à sa laideur. Mme de Liévitz fit venir la famille, s'assura qu'on suivait ses ordonnances; puis, s'apercevant que les mouches incommodaient l'idiote, elle détacha de son chapeau sa voilette blanche, qu'elle lui noua autour du front. Avant de partir, elle baisa jusqu'à deux fois ce visage flétri et repoussant.

— Je ne sais qui elle est, dis-je à l'oreille de Richardet; mais elle est belle comme sainte Élisabeth embrassant son lépreux.

Nous remontâmes en voiture. Durant tout le trajet, Mme de Liévitz ne cessa de rompre des lances avec Richardet; elle le taquina sur son optimisme philosophique. Pour n'avoir passé que vingt minutes avec lui, elle savait déjà son Richardet sur le bout du doigt. Elle se déchaîna contre l'ordre social, contre l'odieuse inégalité des classes, contre l'exploitation du pauvre par le riche; elle prophétisa des cataclysmes, ébaucha des icaries, fit profession d'un socialisme à outrance. Les cheveux du naïf Richardet se dressaient sur sa tête; il défendit de bonne foi le capital et la propriété contre les paradoxes incendiaires de cette opulente partageuse. Je vis le moment où il allait se jeter à ses genoux pour la supplier de se réserver au moins trois mille livres de rente et un carré de pommes de terre.

Quand nous fûmes arrivés à Maxilly : — En attendant l'abolition de l'infâme capital, nous dit Mme de Liévitz, cette masure est à

moi; permettez-moi de vous en faire les honneurs. — Elle nous conduisit dans un kiosque où devisaient ensemble le docteur Meergraf, le jeune Livade et le baron de La Tour. Le docteur seul parut se douter qu'il m'avait déjà vu. Je m'occupai aussitôt d'étudier la situation, d'examiner ce trio, comme un général reconnaît une place ennemie.

Le petit Livade avait des cheveux fins comme la soie et de grands yeux effarouchés, des yeux qui tenaient l'octave, comme disait le docteur Meergraf; mais, si joli qu'il fût, je décidai que je n'avais rien à redouter de ce jeune *patito*, plus riche de désirs que d'espérances. Dans un moment où Mme de Liévitz lui tournait le dos, il s'approcha d'elle pour redresser une branche de rosier qui la gênait; avant de se retirer, il demeura quelques secondes immobile derrière elle, contemplant d'un œil passionné ses cheveux, son cou, le contour de ses épaules. Tel un écolier timide lorgnant un fruit qui pend à l'espalier; il rêve un instant une escalade impossible et se dit : Pourtant, si j'osais!... Il n'osera pas. Ce Livade n'était pas un Chérubin; il avait plutôt l'air d'une fillette déguisée en garçon; Mme de Liévitz ne pouvait aimer que les forts, les violens, les hommes capables de porter sans fléchir le poids de sa volonté. Livade n'était pour elle qu'un amusement, un joujou.

Après avoir jaugé et soupesé ce petit garçon, je me tournai vers le baron. Ce rival pouvait me paraître plus redoutable : non qu'il fût beau, mais sa figure avait du caractère; son grand nez crochu et sa demi-calvitie lui donnaient l'apparence d'un vautour déplumé. Son regard ne manquait pas d'audace, et à la façon bondissante dont il se levait de sa chaise on eût juré qu'il allait partir à toutes jambes pour conquérir le monde; mais il n'avait jamais conquis que Mme de La Tour, et ce n'était guère. La voix, c'est l'homme : de cette grande bouche largement découpée sortait un petit filet de voix flûtée et mielleuse. Il y avait du serin dans ce vautour.

Restait le docteur Meergraf. Quand sa laideur de magot ne l'eût pas mis à l'abri de tout soupçon, il me parut que ce narquois personnage était bien revenu de la bagatelle. Il avait des yeux très forts sur le diagnostic et le regard d'un homme qui ne croit qu'à la physiologie. Mme de Liévitz et lui se traitaient en camarades qui se connaissent à fond et qui se passent tout. Il avait avec elle le sans-gêne d'un confident sûr de sa place, et dont la discrétion est assez appréciée pour qu'il puisse se dispenser du respect. Évidemment le docteur Meergraf possédait, comme le disait Fanchonneau, tous les secrets de *la baraque*.

Quand j'eus fait passer le trio par l'étamine de mes yeux polonais, je me sentis rassuré, et j'éprouvai un mouvement de joie qui

perça, je crois, sur mon visage. Je fus puni de mon imprudence : Mme de Liévitz changea aussitôt de manières à mon égard. Elle avait été jusque-là très gracieuse, très attentive, je pouvais croire que je l'intéressais. De ce moment, elle me témoigna une froideur marquée, et bientôt je n'existai plus pour elle; il semblait qu'elle me regardât sans me voir; j'étais un ciron dont la petitesse lui échappait.

Nous sortîmes du kiosque, et nous arpentâmes l'allée de platanes. M. de La Tour accablait Mme de Liévitz de complimens sucrés et de fadeurs de sigisbée.

— Bah! lui dit-elle, je ne crois pas à toutes vos protestations. Si jamais je les prenais au sérieux, vous seriez bien attrapé. Je ne possède qu'un ami dévoué.

Le petit Livade leva les yeux sur elle, mais elle ne daigna pas le regarder. — Cet ami dévoué, reprit-elle, c'est mon pauvre Pardenaire.

— Quelle horrible plaisanterie! s'écria le baron. Vous avez, madame, une déplorable indulgence pour ce vilain fou. Il est sale comme une huppe, sans compter qu'il a toute l'encolure d'un sacripant.

— Il ne faut rien mépriser, dit sentencieusement le docteur. Tout peut servir.

— Eh! sans doute, reprit-elle. L'autre jour, Mirza s'était échappée, c'est Pardenaire qui me l'a rapportée. Il avait fait six lieues à sa poursuite.

Livade baissa la tête; il était revenu bredouille de sa chasse au carlin.

— On assure aussi, reprit M. de La Tour, qu'il vous sert de garde champêtre, qu'il fait des rondes nocturnes autour de vos serres...

— Oh! cela, dit-elle, c'est une idée à lui. Il prétend qu'il vient ici des rôdeurs. Je le laisse faire; mais depuis qu'il monte la garde, il n'a rien vu.

— La question, fit le docteur, est de savoir s'il n'aperçoit plus de rôdeurs parce qu'il les met en fuite, ou parce qu'il n'y en a point.

— Que sait-on si c'est la maladie ou le médecin qui tue le malade? lui répondit-elle.

— Madame, s'écria le baron, qu'est-ce donc que de faire six lieues pour trouver Mirza? La belle affaire! Quand mettrez-vous mon dévoûment à l'épreuve? Vous êtes déplorablement raisonnable; vous vous appelez Sophie, beau nom qui en grec signifie sagesse, et vous n'avez point de ces fantaisies musquées qui siéent

si bien aux jolies femmes. Demandez-moi donc quelque chose d'impossible, et l'impossible je ferai pour vous plaire. Ah! vous ne me connaissez pas encore! ajouta-t-il en faisant le geste d'un homme qui met flamberge au vent.

Nous étions arrivés au pied du château en ruine. — Baron, dit Mme de Liévitz, je meurs d'envie d'avoir la fleur que voici.

Et elle lui montra du doigt une touffe d'œillets qui croissait dans l'interstice de deux moellons, à quarante pieds au-dessus du sol. Le petit Livade tressaillit, et ses yeux escaladèrent la muraille. M. de La Tour mit son binocle sur son nez, lorgna la fleur, et se caressant le menton : — Peuh! dit-il, ce n'est qu'un œillet sauvage. C'est trop peu de chose, cela n'est pas digne de vous.

— Ils sont trop verts, lui repartit Mme de Liévitz en riant.

Puis, regardant sa montre : — Sauvons-nous bien vite, dit-elle au docteur. Nous avons deux malades à voir avant dîner.

Elle s'approcha de nous, tendit la main à Richardet et lui exprima gracieusement le désir de le voir souvent à Maxilly. Je ne réussis pas à rencontrer son regard.

Je repris avec Richardet le chemin de La Tour-Ronde. — Après tout, me dit-il, il est possible que l'homme aux lunettes d'or ait raison, et que cette femme soit bonne comme du pain bénit. Je ne lui reproche qu'une chose : elle a des principes politiques et sociaux vraiment déplorables. Les Russes, quand ils s'en mêlent, sont des révolutionnaires effrénés.

— Eh! ne voyez-vous pas, lui dis-je, qu'elle s'est amusée à jouer du Richardet?

Entre neuf et dix heures, je m'échappai du Jasmin. Au bout de vingt minutes, j'étais à Maxilly, au pied du vieux manoir. La lune, qui était dans son plein, éclairait magnifiquement cette ruine; elle a une secrète complaisance pour les lieux morts et taciturnes. J'avais remarqué dans le verger une échelle appliquée contre un cerisier. Je retrouvai sans peine le cerisier; on avait oublié de retirer l'échelle, je m'en emparai, et, l'emportant sur mon épaule, je pénétrai dans l'intérieur de la ruine et gravis l'escalier, qui s'arrêtait court au premier étage. Quand j'eus atteint la dernière marche, je dressai l'échelle, je grimpai et me trouvai debout sur la crête du mur. La touffe d'œillets croissait à deux empans d'un gros caniveau, qui formait une saillie de près de deux pieds sur le nu de la muraille. Je ramenai mon échelle, je la laissai couler le long du mur jusqu'à ce qu'elle rencontrât le caniveau; mais je n'avais aucun moyen de l'assujettir. Qui me répondait qu'elle ne glisserait pas? Il suffisait d'un faux mouvement, et j'étais précipité d'une hauteur de plus de quarante pieds. Une réflexion rapide comme l'é-

clair me traversa l'esprit. — Me voilà lancé dans une aventure de casse-cou, me dis-je. Tout à l'heure peut-être je me serai tué pour avoir voulu donner un œillet sauvage à une femme que je connais d'hier et que je désire plus que je ne l'aime. Ma vie ne vaut-elle pas mieux que cela? — Pourtant je n'eus pas un moment d'hésitation; je m'étais juré que j'aurais la fleur, je n'en voulais pas avoir le démenti.

Je me mis à descendre le long de l'échelle, et je calculai si bien mes mouvemens que j'atteignis sans malencontre le caniveau. Je m'y assis à califourchon, j'allongeai le bras droit, je saisis l'œillet, je le déracinai, je le ramenai à moi. Au même instant, je heurtai de mon bras gauche l'un des montans de l'échelle, qui perdit l'équilibre et tomba avec fracas. Peu s'en fallut que je ne fusse entraîné dans sa chute; je n'eus que le temps de me retenir des deux mains au caniveau.

Ma situation était la plus critique du monde. Allais-je passer toute la nuit entre ciel et terre, à cheval sur une pierre, dans une posture qui assurément n'avait rien d'héroïque, et prêterait à rire à ceux qui le lendemain viendraient à mon secours? Le ridicule de mon aventure m'effrayait plus que le danger. Je m'avisai d'un expédient auquel, pour périlleux qu'il fût, je n'hésitai pas à recourir. A trente pas du mur s'élevait un noyer séculaire qui allongeait une de ses branches maîtresses dans la direction et presque à la hauteur du caniveau; elle n'en était séparée que par un intervalle de trois pieds. Mon parti fut bientôt pris. Je jette l'œillet, je réussis à me dresser sur le caniveau, je mesure l'espace à franchir, je plie les jarrets, je m'élance, et j'exécute si heureusement mon saut périlleux que je demeure suspendu à la branche par les deux mains; bientôt mes pieds s'y cramponnent, et me voilà sauvé. Je fus quitte de cette folie sans nom pour quelques égratignures aux poignets et pour une éraflure à la joue gauche.

Il ne me restait plus qu'à prendre terre. Je me mis en devoir d'opérer ma descente; mais je m'arrêtai tout à coup et me tins coi. Je venais d'entendre un bruit de pas, et je vis surgir à l'un des angles du château un homme qui portait un fusil en bandoulière. A sa grosse tête nue, je reconnus l'ex-maréchal des logis. Il s'avançait en regardant de tous côtés. Son pied heurta l'échelle, il se pencha, lâcha un juron. — Ah! le gredin! s'écria-t-il, si je le tenais! — Et à ces mots, épaulant son fusil, il mit en joue un buisson. — Personne! dit-il, le drôle s'est peut-être caché quelque part dans le château. Allons-y voir... Et, relevant son arme, il s'éloigna en courant. Je me laissai glisser de branche en branche. Tout en glissant, je me disais : « Il est étrange que Mme de Liévitz fasse

garder ses serres par un demi-fou armé d'un fusil, et qui aurait bientôt fait un malheur. Ce ne sont pas ses fleurs qu'elle défend : à qui donc en a-t-elle? »

Dès que je fus en bas, je courus vers un tas de gravois où j'avais vu tomber mon œillet. Je le ramassai, et je pris mes jambes à mon cou : je me souciais peu d'avoir une explication avec un Pardenaire. Comme j'atteignais le haut du sentier qui descend à la scierie, je crus apercevoir une ombre humaine à deux cents pas devant moi. Je ne me trompais pas, un homme était là qui montait le sentier, et qui à ma vue tourna brusquement casaque et se mit à redescendre en courant. J'avais de meilleures jambes que lui, et la distance qui nous séparait diminuait d'instant en instant. Il ne pouvait s'échapper ni à droite ni à gauche, le sentier étant bordé d'un côté par un mur de terrasse continu et de l'autre par le précipice. Enfin, le souffle ou les jarrets lui manquant, il désespéra de se dérober à ma poursuite involontaire, il prit son parti de m'attendre. Je ralentis ma course; quand je fus à dix pas de lui, je m'arrêtai. Sans avoir de bosse, il avait quelque chose d'un peu contrefait dans la taille : c'était ce qu'on appelle un faux bossu. De tout son visage, je n'apercevais que ses yeux, petits yeux de souris; le reste était caché par son chapeau, qu'il avait enfoncé jusqu'à ses oreilles, et par le col relevé de son paletot, où s'enfouissaient son menton et ses joues. Ses mains étaient nues, et je remarquai qu'elles étaient très blanches et chargées de bagues; il portait à l'un de ses annulaires un gros diamant que la lune faisait scintiller. Évidemment je ne me trouvais pas en présence d'un pilleur de vergers.

Nous restâmes un instant sur le qui-vive, nous regardant l'un l'autre sans souffler mot. Je fis encore un pas, et je dis : — Je ne sais pas, monsieur, quelles sont vos intentions et si vous vous rendiez à Maxilly; à tout hasard, je crois devoir vous prévenir que la place est gardée, et que vous risqueriez de tomber dans une embuscade.

Il rabattit le col de son habit, souleva légèrement son chapeau, et j'aperçus sa figure, qui me parut blême et un peu bouffie. Il semblait fort incertain de ce qu'il allait dire ou faire. Il se tira d'embarras par un sourire qui était... comment vous dirai-je?... absolument vide, vide comme une noix qui n'a plus que l'écale et le zeste; j'eus beau chercher, il n'y avait rien dans ce sourire, mais rien du tout.

Le faux bossu eut une idée; il regarda l'œillet que je portais à la main et me dit avec une certaine vivacité : — Vous êtes botaniste, monsieur?

— Par occasion, lui répondis-je.

Son front se rembrunit; il venait de faire une supposition qui lui mettait l'esprit en repos, et je la détruisais. — Pourriez-vous m'expliquer?... reprit-il d'un ton pincé. — Mais il demeura court, se gratta le front. Comme dit le proverbe polonais, il aurait eu besoin d'atteler des bœufs à sa voiture embourbée. — Je vous remercie, monsieur, me dit-il enfin sèchement. — Et il me salua d'un air rogue, avec un geste solennel, le geste d'un ministre qui congédie un solliciteur. Je me remis en route; quand je retournai la tête, il avait disparu. — Quel est donc ce mystère? me demandai-je. Après réflexion, je conclus que le faux bossu était un soupirant éconduit qui en appelait, et que Mme de Liévitz se servait de Pardenaire comme d'un épouvantail pour le tenir à distance.

En arrivant au Jasmin, j'enveloppai soigneusement l'œillet, et je donnai ordre à Fanchonneau de le porter sur-le-champ à Maxilly. Je lui recommandai de prendre, non par le sentier, où il eût rencontré Pardenaire, mais par la route qui conduisait à la principale entrée du château, de sonner à la grille et de remettre son paquet au concierge.

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, j'emmenai Richardet à Maxilly. Nous trouvâmes Mme de Liévitz dans son salon, occupée à chiffonner : elle habillait de pied en cap une belle poupée de porcelaine qu'elle destinait à l'une de ses petites protégées. Livade et l'éternel baron étaient auprès d'elle. M. Meergraf était sorti. Mon premier regard fut pour l'œillet, qui trônait sur la cheminée dans un vase d'albâtre. Il était le héros du moment : on parlait de lui.

— M. de La Tour est l'homme le plus modeste que je connaisse, nous dit Mme de Liévitz après nous avoir salués négligemment. Croiriez-vous, messieurs, que cette nuit il a risqué sa vie pour satisfaire un de mes caprices et qu'il refuse d'en convenir?... Baron, cet œillet vous reconnaît. Persistez-vous à nier?

Il niait en effet, mais faiblement, mollement, en homme qui serait bien aise qu'on ne le prît pas au mot. — Je vous jure, madame, disait-il... Mon Dieu! je sais bien qu'il ne faut jurer de rien. Peut-être suis-je un peu somnambule, et cette nuit, sans m'en douter... Je vous certifie que je n'ai pas gardé le moindre souvenir de cette aventure.

— Faites un effort de mémoire, lui dis-je. Vous avez trouvé quelque part une échelle...

— Ah! mon Dieu! du moment qu'il y a une échelle dans cette affaire, interrompit-il, où est le miracle?

— Attendez. Il s'est trouvé que cette échelle n'avait que dix pieds de haut. Le moyen d'atteindre à l'œillet? Qu'avez-vous fait?

Vous êtes entré dans le château, vous avez hissé votre échelle jusqu'au haut de l'escalier, puis vous l'avez dressée; vous voilà sur le mur, vous la ramenez, vous l'appuyez sur une saillie du mur, sur un caniveau par exemple; vous descendez sur ce caniveau, vous allongez le bras... Tout à coup, patatras! votre échelle a dégringolé. Toute retraite vous est coupée. Eh bien! quoi? Vous faites un bond, et vous voilà au milieu d'un noyer qui vous reçoit dans ses bras.

M. de La Tour se mordit les lèvres, Livade pâlit; Mme de Liévitz releva la tête, et, me jetant un rapide regard : — Ce qui est admirable, dit-elle, c'est que le baron a fait ce beau plongeon sans attraper une égratignure, pas même une écorchure à la joue.

— Je reviens à mon dire, fit-il d'un ton dédaigneux. L'échelle supprime le miracle, et si vous y ajoutez un caniveau...

— Mettons-en dix, répliqua-t-elle. Je ne vous en suis pas moins obligée. A cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Elle posa sa poupée, se leva, s'approcha de la cheminée, où flambait un fagot. Le vent du nord soufflait ce jour-là, et Mme de Liévitz était la personne la plus frileuse du monde. Elle resta un instant debout, son pied droit appuyé sur le chenet, le visage tourné vers une glace et passant ses doigts sur ses cheveux, qu'elle faisait bouffer; puis elle se pencha vers l'œillet, le prit dans ses mains. — Ces fleurs-là, dit-elle, ont un parfum qui entête. — Elle se jeta dans un fauteuil et taquina du bout de son pied Mirza, qui, roulée en boule, sommeillait devant la cheminée. Le carlin bâilla, s'étira; elle lui caressa le museau avec l'œillet; il montra les dents, s'efforça de happer la fleur; elle l'approchait, la retirait, il finit par s'en saisir, la mordilla et l'eut bientôt mise en lambeaux. Je me regardai dans la glace, et je fus effrayé de ma pâleur.

— Ah! comtesse, s'écria M. de La Tour en ricanant, quel cas vous faites de mes présens!

Elle ne lui répondit pas. — Livade, dit-elle, jouez-nous un nocturne de Chopin. — L'enfant courut au piano, et s'exécuta lestement. Son jeu ressemblait à sa personne : plus de nerfs que de muscles; mais une délicatesse de toucher suave, pénétrante : sous ses doigts, le piano soupirait comme un hautbois, gémissait comme un violon. Mme de Liévitz l'écouta la tête renversée, la lèvre frémissante; des larmes descendaient lentement le long de ses joues. Quand il eut fini, elle s'approcha de lui et posa sa main sur le front du petit prodige, qui devint rouge comme une pivoine, et me jeta un regard de triomphe.

— A votre tour, baron, dit Mme de Liévitz, chantez-nous votre romance.

Il en savait une en effet, qu'il roucoulait et minaudait comme

une jeune pensionnaire. Il ne se fit pas prier, il ne doutait de rien. Il ne s'aperçut pas qu'à peine avait-il entamé son premier couplet Mme de Liévitz s'enveloppa de son bachlik et sortit sur le balcon. Je la suivis.

Ce balcon donnait sur une petite cour dallée, close d'une grille de fer, et dans cette cour il y avait un loup. Mme de Liévitz l'avait acheté tout jeune et s'était piquée de l'apprivoiser. Elle s'en était fait suivre quelque temps comme d'un chien; mais peu à peu le louveteau était devenu féroce : un jour, il avait dévoré jusqu'à l'os le bras du domestique qui le soignait. On avait dû l'enfermer.

Mme de Liévitz s'était accoudée sur la balustrade du balcon. — Bonjour, Dimitri, dit-elle. — Et se tournant vers moi : — N'a-t-il pas l'air d'un loup de bonne maison?

— Il est charmant, lui dis-je; le museau noir et luisant, le pelage touffu... A propos, M. de La Tour vous a-t-il parlé de la singulière rencontre qu'il a faite hier au soir après avoir cueilli son œillet?

— Quelle rencontre? demanda-t-elle d'un ton nonchalant.

— Il a vu votre rôdeur, lui dis-je.

— Ah! fit-elle en me regardant de travers.

— Quand je dis rôdeur, continuai-je, ce n'est pas le mot, car il paraît que ce personnage est, comme votre loup, de bonne maison.

Elle avança la tête et appela Dimitri, qui était occupé à dépecer un morceau de viande et qui fit la sourde oreille. — Savez-vous qu'il est très féroce? me dit-elle.

— Le mystérieux inconnu? Oh! pas du tout, madame. M. de La Tour lui a parlé.

— Ah! fit-elle, il lui a parlé?

— C'est un homme très doux, repris-je, et plein de savoir-vivre. Ce qui a surtout frappé le baron, c'est la beauté d'un diamant que ce prétendu rôdeur portait à l'annulaire de sa main gauche.

— Quels contes me faites-vous! répondit-elle du ton d'une personne dont l'esprit est absent. A-t-on jamais entendu parler d'un loup qui portât des bagues de diamant?

A ces mots, elle poussa un cri; elle venait de laisser échapper son éventail d'ivoire, qui tomba au milieu de la cage. — C'est dommage, dit-elle, j'y tenais.

Elle me regarda, je crus découvrir dans ce regard de muettes profondeurs qui m'effrayèrent; mais je ne me donnai pas le temps de la réflexion. Traverser en courant le salon, gagner l'antichambre, puis revenir à travers le jardin jusqu'à la porte de la cour dallée, en tirer les verrous, entrer dans la cage, ramasser l'éventail, ce fut pour moi l'affaire d'un instant. Mme de Liévitz était restée sur

le balcon et me regardait faire, les bras croisés, immobile comme une statue. Le loup lâcha son morceau de viande et vint à moi en obliquant et se déhanchant, l'œil allumé, la gueule sanglante. J'étais parfaitement calme, et ce fut, je pense, ce qui me sauva. Je regardai fixement l'animal, qui se ramassait déjà pour s'élancer, et je surpris une certaine hésitation dans son œil fauve. Je me penchai vers lui, et, déployant l'éventail, j'agitai doucement l'air devant son museau. Ce mouvement inattendu le surprit, il recula; je redoublai, il recula encore; je le suivis pas à pas en l'éventant toujours, il finit par se réfugier dans une encoignure où il se blottit; alors je me dirigeai à reculons vers la porte, je sortis, je poussai le verrou et retournai au salon.

Mme de Liévitz était debout près d'une table; elle avait les joues enflammées. Je lui présentai l'éventail. — Deux folies en vingt-quatre heures, c'est trop, me dit-elle.

— Je crains que ce ne soit pas encore assez, lui répondis-je avec un sourire amer.

Sur ces entrefaites, le docteur Meergraf entra. — Vous faites bien d'arriver, Christophe, lui dit-elle en le prenant par le bras. Quand vous n'êtes pas ici, nous faisons des folies. — Et elle lui narra ma double prouesse d'un ton froid, mais avec une certaine complaisance et en détaillant son récit. Elle fut interrompue par un bruit étrange. Tous les yeux se tournèrent vers Livade : il venait d'éclater en sanglots convulsifs qu'il s'efforçait vainement d'étouffer. Se voyant découvert, il fit un geste de désespoir et sortit précipitamment du salon.

— Vraiment, jeune homme, vous êtes prodigieux! me dit M. de La Tour. Les échelles, les caniveaux, les noyers, les loups, vous apprivoisez toute la nature.

— Au besoin, je saurais apprivoiser un homme, lui répondis-je. — J'avais les nerfs montés. Le baron se le tint pour dit. Il baisa la main de Mme de Liévitz et se retira.

Le docteur n'avait fait aucune réflexion; mais quand je me levai à mon tour pour sortir : — Mon cher comte, me dit-il, je suis grand partisan de la phrénologie. Il faudra qu'un jour vous me permettiez d'examiner votre tête; elle me semble fort remarquable.

— Tout de suite; si vous le voulez, lui dis-je en souriant.

Je me rassis. Il tourna plusieurs fois autour de moi. — Voilà une tête, dit-il, tout affective et passionnelle, ainsi que le prouve le développement extraordinaire de l'occiput, et j'ajouterai : plus imaginative que sensuelle. Cette tête-là peut aimer passionnément le plaisir, mais elle y mêle des bêtises, du sentiment, un certain ragoût d'idéalité, ces chimères qui emparadisent le bonheur... Quant à l'intelligence proprement dite, serviteur!.. Oh! ne vous fâchez

pas. Je ne veux pas dire que vous ayez l'esprit obtus; mais vous n'avez pas une tête pensante. La recherche des causes premières n'est pas votre affaire, et, dans la boîte osseuse que voici, il n'y a pas de place pour les idées métaphysiques...

— Ni pour la perception des nuances, ajouta Richardet, qui jusque-là n'avait soufflé mot.

— En revanche, reprit le docteur, il y a ici une volonté à forte projection, une de ces volontés qui, une fois mises en branle par la passion, s'en vont droit devant elles comme un boulet de canon, et font des trouées dans la vie... Cela ne réussit pas toujours; il y a des blindages qui résistent... Arrivons aux détails, continua-t-il en me palpant avec soin. Oh! oh! tout ce crâne se résume en deux bosses qui sont énormes. J'en tiens une, là, juste au vertex, qui est une véritable montagne. C'est la bosse de l'adoration... religieuse, chevaleresque? Que sait-on? Nous apportons dans ce monde certaines dispositions radicales, et ce sont les circonstances qui en déterminent l'application. Ce qui est certain, c'est que, votre vie durant, il faudra toujours que vous ayez un culte pour quelque chose ou pour quelqu'un. Il y a là dedans une chapelle dont les cierges ne s'éteignent jamais. Qu'adorez-vous maintenant? est-ce Dieu? est-ce une femme? Je n'en sais rien; mais, si vous me permettez de vous le dire, je suis tenté de croire que vous avez une mère qui aime Dieu amoureusement, comme on aime son amant, et un père qui dans sa jeunesse aimait les femmes religieusement, comme une dévote aime le bon Dieu.

— Mon père est mort, interrompis-je sèchement; ne parlons que de moi.

— Ou plutôt n'en parlons plus, dit-il, car vous avez là, derrière l'oreille, une seconde protubérance qui m'épouvante.

— Allez seulement, lui dis-je. Quelle est cette bosse?

— La bosse de la destructivité, la bosse du meurtre, et, j'en suis fâché, elle est énorme.

— Ce qui signifie, lui dis-je en me levant, que j'aimerai dévotement une femme, et que je finirai par la tuer. Ce ne sera pas ma faute : ainsi le veulent mon vertex et mon occiput.

— Il ne dépend pas de nous de changer la forme de notre crâne, dit-il gravement; mais il dépend de nous de fuir les occasions.

— Le plus simple, murmura Mme de Liévitz, est de se dire que la phrénologie n'est pas parole d'évangile. — A ces mots, elle me regarda par-dessus son éventail, et ce regard me mit la tête en feu.

Nous retournâmes à La Tour, Richardet et moi, sans échanger deux mots. Comme nous arrivions au Jasmin : — Voulez-vous que nous partions pour l'Oberland? me dit-il.

— Il fallait me le proposer plus tôt, lui répondis-je. Aujourd'hui c'est impossible.

Il fit encore quelques pas; puis secouant la tête : — Passe encore si c'était la Vénus de Milo ! mais, à parler rigoureusement, elle n'est pas belle.

— Elle est pire que cela, lui dis-je en souriant, et d'ailleurs je ne sais ce qu'en dit votre philosophie, mais tout ce qui est vrai est inexplicable.

XI.

Le lendemain, à l'heure de mon déjeuner, le facteur me remit trois lettres. Sur les trois, il y en avait une dont je n'eus pas même besoin de lire l'adresse pour savoir d'où elle me venait. Je la posai devant moi. Je la réservais pour la bonne bouche.

Je passai les yeux sur la seconde; l'écriture ne m'en était point inconnue, le cœur me battit. Je quittai la table, et, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, je lus ce qui suit :

« Il faut que je vous fasse, monsieur, une confession qui me coûte. C'est par caprice et de mon plein gré qu'hier j'ai laissé échapper mon éventail. L'un de mes amis, qui ne me ménage pas, assure qu'il est des jours où je suis féroce. En ce cas, je serais comme ces animaux qui ont horreur du sang, et qui, une fois qu'on les a forcés d'en goûter, ne veulent plus d'autre chose. Le récit des dangers que vous aviez courus pour cueillir une fleur m'avait causé une violente émotion. Peut-être ai-je voulu doubler la dose. Peut-être aussi ne pensais-je qu'à vous mettre au défi. Féroce ou non, mon cœur ne sait pas toujours ce qu'il fait ni ce qu'il veut. Choisissez l'explication qu'il vous plaira, vous en avez le droit; mais vous voyez qu'il est dangereux de rechercher mon amitié. A votre place, je me dirais : Je ne reverrai plus cette femme, ce sera peut-être une vengeance. »

J'ouvris le troisième pli. Il ne contenait que ces mots écrits d'une main inconnue :

« Si vous obteniez ce que vous désirez, vous seriez le plus malheureux des hommes. »

Qui donc m'envoyait cet avertissement? Je soupçonnai l'un après l'autre Livade, M. de La Tour, puis Richardet lui-même, qui avait pu contrefaire son écriture. Je l'observai du coin de l'œil; son air de parfaite innocence dissipa mon soupçon. — Quel que soit mon avertisseur, pensai-je, il a quelque intérêt à m'effrayer. — Je déchirai en quatre le billet anonyme, et j'en jetai les morceaux au lac.

Je décachetai ensuite la première lettre, celle de ma mère. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher enfant, je lisais l'autre jour l'histoire d'une pauvre religieuse qui faisait partie d'un couvent où tous les biens étaient en commun. Elle avait tout donné, hormis un petit jardin qu'elle s'était réservé et qu'elle aimait. Une nuit, la grâce la toucha, et le matin elle remit à l'abbesse la clé de son jardin; — comme le remarque l'historien, c'était la clé de son cœur. — Et moi aussi, j'avais un jardin et un cœur, et après avoir longtemps contesté, je viens d'en faire le sacrifice. Le Dieu crucifié doit être content de moi, il ne me reste plus rien.

« Reviens à Paris, mon enfant. Je te rends ta parole. Notre ami est impatient de te revoir, et non-seulement lui, mais d'autres amis encore auxquels il doit te présenter. Il leur répond de toi. On a des ordres, des instructions, des conseils à te donner. Ce n'est pas tout de voyager, il faut voyager utilement et rendre des services à la maison que tu représenteras.

« Pars dès aujourd'hui. Si sincères que soient les abandons du cœur, on se réserve toujours quelque chose; je me suis réservé huit jours de ta vie. Pendant huit jours, tu ne seras qu'à moi; d'un dimanche à un dimanche, tu te coudras à ma jupe, je te regarderai, tu me regarderas, et tu me laisseras croire que tes yeux sont à moi, qu'ils ne regardent que moi, qu'ils n'aiment que moi, qu'ils ne pensent qu'à moi, que tu es mon bien, mon trésor et mon espérance... Puis je te dirai moi-même : « Elle t'appelle! va-t'en! » et je te baiserai sur le front. Ces baisers-là sont des amulettes. Les autres sont bien trompeurs. »

Je posai les deux lettres devant moi. Il me sembla qu'elles me regardaient et se disputaient mes yeux. Étais-je en présence de mon bon et de mon mauvais génie? Sans trop y penser, je comparais entre elles les deux écritures, l'une très fine, d'une exquise élégance, mais qui avait dans ses déliés je ne sais quoi de trop net et d'un peu cherché, l'autre large, coulante, inégale, abandonnée, et qui ne cherchait rien, l'écriture d'une âme abondante qui répand son trop-plein. Je portai à mes lèvres la bonne lettre, celle de ma mère, et je la baisai. Je cachai l'autre dans un tiroir.

Je sortis, je descendis sur la grève, je louai un bateau, et, faisant force de rames, je le poussai au large; puis, lâchant les avirons, je le laissai aller à la dérive, je me couchai à l'arrière, le dos appuyé contre le banc du gouvernail, n'apercevant que le ciel et de temps à autre une poule d'eau qui tournoyait au-dessus de moi, ballotté par les vagues et par mes pensées, et m'obstinant à chambrer, pour ainsi dire, ma volonté, jusqu'à ce qu'elle m'eût dit son dernier mot. Je n'en tirais que des demi-réponses; elle parlait par ambages, elle faisait des phrases, je me perdais dans les échappatoires et les défaites confuses dont elle déguisait ses incertitudes.

Je ne rentrai au Jasmin que vers le soir, et j'écrivis à ma mère :

« Vous êtes la meilleure, la plus sainte des femmes. Vous aurez vos huit jours, et vous verrez si je vous aime. Je vous remercie à genoux de votre lettre, qui, je vous l'avoue, m'a surpris. Je croyais avoir trois mois encore devant moi, et j'ai pris certains engagemens dont je ne puis me délier sur l'heure. Dans quinze jours, je serai libre et je partirai. A bientôt. »

Puis je répondis à Mme Liévitz par ces simples mots :

« Je le savais; mais, si elle me le permet, je reverrai cette femme. »

Je ne reçus pas de réponse. Mme de Liévitz consacrait les matinées à ses consultations, les après-midi à ses tournées de pauvres; mais elle s'arrangeait d'ordinaire pour être libre le soir : c'étaient les momens réservés à Livade et à la musique. En huit jours, je me rendis quatre fois à Maxilly vers neuf heures, et quatre fois je trouvai porte close; tantôt Mme de Liévitz était absente, tantôt en affaires. J'arrivai un soir par une pluie battante; ce fut Hélène, sa caméristé, qui me reçut. — Madame est à la promenade, me dit-elle.

— Est-il bien possible, m'écriai-je, qu'elle se promène à cette heure et par un temps pareil?

Cette Lithuanienne fûtée, qui copiait les airs de sa maîtresse et qui paraissait en savoir très long, me répondit avec un sourire moqueur : — Il est toujours l'heure qui lui plaît, et il fait toujours le temps qui lui convient.

Je ne pouvais plus douter que cette femme ne m'eût pris comme dans un lacet. Les caprices de sa hautaine coquetterie, au lieu de me révolter, me plongeaient dans un lâche désespoir. Si je n'eusse été retenu par un reste de pudeur, j'aurais pleuré à chaudes larmes devant cette porte close; j'étais prêt à toutes les bassesses, à toutes les extravagances pour en forcer l'entrée. Il me semblait que j'avais perdu toute fierté, toute raison et jusqu'à la faculté de m'indigner, que ma volonté était devenue inerte et molle comme un chiffon, et qu'il n'y avait plus rien en moi qui fût à moi. Toute ma vie était concentrée dans l'un de ces désirs aigus, violens, aveugles, qui brûlent le sang, qui dévorent les heures, qui tuent la pensée, qui dessèchent et ravagent comme le vent du désert, et je me disais : Voilà donc ce que c'est que l'amour! — Je ne mangeais plus, je parlais à peine, je passais mes journées à courir les bois et les nuits à griffonner des lettres insensées qu'heureusement je brûlais le matin; je n'aurais pas osé les relire à la clarté du soleil. Richardet était sérieusement inquiet de ma santé. Cet excellent garçon me disait quelquefois avec un sourire candide : — Voyons, cela fait-il autant de mal qu'une rage de dents? — C'était pour lui la douleur par excellence, et il ajoutait : — Si nous raisonnions un peu!

— Comment voulez-vous que je raisonne! lui répondais-je. Elle m'a pris ma raison.

Un soir, comme je passais devant l'église du village, j'eus l'idée d'y entrer. Je m'agenouillai dans un coin, le front appuyé contre un pilier de bois. Je restai là près d'une heure, et du fond de mon âme s'élançait cette prière candide et fervente : « Seigneur mon Dieu, vous qui êtes le Dieu de ma mère et de la Pologne, guérissez-moi, car je suis malade. » Et par instans je concevais l'espoir qu'un miracle allait s'accomplir et que cette voix qui parlait autrefois aux paralytiques de la Palestine m'allait dire : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » Mais Dieu est devenu avare de ses miracles, en vain les individus et les nations lui en demandent à genoux ; les cieux se taisent, ils regardent impassibles la terre balayée par les tempêtes, et les athées s'écrient que les firmamens sont vides.

Tout à coup une main noueuse se posa sur mon épaule; je relevai la tête. — Excusez-moi, monsieur, me dit timidement le curé de La Tour. C'est l'heure où nous fermons. — Il paraissait confus de troubler un recueillement si profond, une oraison si fervente.

Quand nous fûmes sortis, me saluant profondément : — Vous avez la foi, monsieur? me dit-il.

— Tous les Polonais sont croyans, lui répondis-je. Notre patrie est pour nous une religion, et la religion est pour nous une patrie.

Il me fit un second salut plus profond que le premier, et nous nous quittâmes; mais à peine avais-je fait trois pas que je l'entendis trotter derrière moi. Je me retournai. — Pardon, monsieur, me dit-il. Vous me paraissez avoir de si bons sentimens, des principes si élevés... Seriez-vous assez obligeant pour entrer un instant à la cure? J'ai un conseil à vous demander.

Quand nous fûmes entrés dans son cabinet, dont il referma soigneusement la porte, il tira d'un buffet une bouteille de vin de Montmélian, mit deux verres sur la table, les remplit, me salua de nouveau : — Monsieur, me dit-il, je désirais vous demander... Vous allez quelquefois à Maxilly ? Vous avez fait la connaissance de Mme de Liévitz?... Pourriez-vous me dire?... Vous allez trouver bien singulier... maudite affaire!... Et il avala un grand verre de vin pour se donner du cœur. — Il paraît, reprit-il d'une voix plus assurée, que M. de Liévitz ne vit pas dans les meilleurs termes avec *sa dame?*

— Mais il me semble, lui dis-je, qu'il ne vit pas du tout avec elle.

— Vous avez raison. Il y a du froid entre eux.

— Plus que du froid. Ils sont tout à fait brouillés.

— Eh bien! il paraît que M. de Liévitz n'a pu prendre son parti de cette brouillerie, et qu'il a fait le voyage de Genève tout exprès

pour se réconcilier avec Mme la comtesse, qui l'a fort mal reçu... Il ne s'est pas tenu pour battu, et si vous aviez la bonté de me garder le secret...

— Vous me diriez, interrompis-je, que M. de Liévitz est ici près, et que le soir il va rôder sous les fenêtres de sa femme. N'est-ce pas un homme un peu contrefait, au teint blême, aux joues bouffies?

— Vous l'avez donc vu? Il loge chez un paysan, dans la montagne, et, comme vous dites, chaque nuit... Croiriez-vous qu'il s'est mis en tête?... Soupçonner une telle femme! Songez que monseigneur a dîné deux fois chez elle... — Quelle femme remarquable! me disait-il, et quel dîner!... Aussi je voulais vous demander... Il n'y a rien, n'est-ce pas? absolument rien?...

— Je n'ai rien découvert, lui répondis-je, qui puisse me faire croire que Mme de Liévitz ait un amant.

Ce mot le fit tressaillir, il promena ses yeux effarés autour de lui comme pour s'assurer que personne n'avait pu m'entendre. — Vous m'avez fait peur, reprit-il... Ah! j'en étais sûr. Autrement monseigneur... C'est égal, je suis bien aise... car il faut que je vous dise... M. de Liévitz est venu me voir en secret. Il me fait l'honneur de croire que ma pauvre soutane peut inspirer quelque respect à Mme la comtesse, et il m'a prié instamment d'intercéder pour lui... Je suis allé tantôt à Maxilly. Le cœur me battait bien fort. Elle n'était pas là, et je suis revenu plus vite que je n'étais allé; mais demain je dois dîner chez elle, et il faudra que je m'exécute... Maudite affaire! bien délicate!

— Bien délicate en effet, lui dis-je en considérant sa bonne face rougeaude et ses bonnes grosses mains villageoises, qui avaient un air de naïveté touchante. Si vous réussissez, ajoutai-je en me levant, M. de Liévitz vous devra un fameux cierge.

— Ah! mon Dieu! me dit-il en me reconduisant, voilà deux nuits que je passe à tourner et à retourner mes phrases dans ma tête. — Et me tendant la main : — Vous dormirez cette nuit mieux que moi.

En rentrant, je trouvai sur ma table un billet parfumé d'ambre; mes mains tremblaient en l'ouvrant. Il ne renfermait que ces mots : « Mon cher comte, vous seriez bien aimable de venir dîner demain à Maxilly, en famille et sans façons. » Il y avait au bas « bien à vous. » Ce *bien à vous* me tint éveillé toute la nuit.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

IX.

LE CONCORDAT AUTRICHIEN.

Parmi les difficultés que rencontre la régénération de l'Autriche, l'une des plus grandes est celle qui naît du règlement des rapports de l'église et de l'état. L'antagonisme des nationalités semblait menacer l'empire de dangers plus imminens, de luttes plus redoutables; mais déjà les anciennes rivalités, naguère soigneusement entretenues par le despotisme et aggravées par l'ignorance, commencent à se dissiper sous la bienfaisante influence des lumières et de la liberté. Sans doute tous les griefs ne sont pas oubliés, toutes les hostilités ne sont pas éteintes : en Bohême, les Tchèques résistent toujours; en Galicie, les Polonais réclament une autonomie plus complète; en Hongrie, en Croatie, en Transylvanie, des minorités nombreuses et ardentes protestent contre les compromis acceptés par les diètes. Il n'en est pas moins certain qu'un grand apaisement s'est produit (1). L'attention générale se tourne vers les questions

(1) Il ne faut pas que le résultat des récentes élections en Hongrie induise en erreur sur ce point. L'hostilité contre les Autrichiens, contre les Slaves, a beaucoup diminué. C'est seulement l'opposition contre l'*Ausgleich*, c'est-à-dire contre la forme actuelle du dualisme, qui s'est fortifiée. J'avais indiqué ce danger dans une précédente étude (voyez *l'Autriche et sa constitution nouvelle*, 1er avril 1868). Le défaut grave de la constitution nouvelle de l'empire-royaume, c'est qu'elle est menacée du moment que le parti

économiques. De toutes parts, on se jette avec un entrain inoui dans les affaires industrielles. Les sociétés naissent en foule : qu'il s'agisse de banques, d'usines, de chemins de fer, les capitaux accourent, les souscriptions d'actions sont couvertes au décuple. Il semble qu'on ait hâte de réparer le temps perdu pour mettre en valeur les richesses dont la nature a comblé l'empire. Tel qui ne cessait de faire retentir les plaintes des nationalités opprimées ne parle plus que des bienfaits des voies ferrées et demande des concessions. Si le gouvernement autrichien a la sagesse de rester fidèle à la politique de paix qu'il suit avec fermeté et habileté depuis deux ans, ce remarquable mouvement de progrès matériel continuera, malgré la crise momentanée qui suivra probablement les excès des spéculations actuelles. A mesure que le bien-être se répandra, que les relations des différentes provinces et des races diverses deviendront plus fréquentes, plus intimes, plus fructueuses, les vieilles préventions s'effaceront, les rancunes séculaires disparaîtront. Allemands, Hongrois, Croates, Tchèques, Polonais, Roumains, comprendront qu'ils ont mieux à faire qu'à s'opprimer, se haïr et s'exterminer, qu'ils ont un même intérêt, jouir en paix d'institutions libres assurant protection égale aux droits et aux intérêts de tous. L'Autriche, enrichie, éclairée, affranchie de ses dissensions intérieures, appuyée sur l'amour de tous les citoyens pour la commune patrie, pourra désarmer, et devenir alors une grande Suisse danubienne, dont l'intervention conciliatrice sera aussi utile à l'Orient qu'à l'Occident.

Malheureusement les résistances que l'église catholique oppose à l'application des réformes réclamées par la civilisation ne cesseront pas en même temps que celles des nationalités. La même cause qui assoupit celles-ci enflamme celles-là. La diffusion du bien-être et de l'instruction, qui réconcilie les races, aggrave le différend entre l'église et la société laïque, car elle porte les peuples à pratiquer de plus en plus toutes les libertés que Rome condamne. C'est là un très grand mal; mais il ne semble pas qu'aucune nation catholique y puisse échapper. Cette hostilité entre le catholicisme et la société moderne frappe aujourd'hui tous les yeux. M. de Broglie la signalait récemment ici même (1), et s'efforçait d'en découvrir la cause. Il y a peu de jours, un prédicateur en renom, du haut de la chaire de Notre-Dame, en indiquait parfaitement les étonnans

de l'opposition triomphe. Or toute organisation politique qui ne peut fonctionner que si le parti conservateur reste au pouvoir est une organisation vicieuse. Établie en France ou en Hongrie, elle doit conduire à une révision ou à une révolution.

(1) Voyez, dans le numéro du 1er février dernier, *le Christianisme et la société française*, par M. Albert de Broglie.

caractères. Cette hostilité semble avoir quelque chose de surnaturel, disait le père Félix, et elle ne s'adresse qu'au catholicisme. Elle est perpétuelle et universelle. Jamais elle ne cesse, et vous la rencontrez partout. Parcourez tous les pays, entrez jusque dans le moindre village, dans le palais des riches comme dans la chaumière du pauvre; vous rencontrerez cet antagonisme contre les principes catholiques. Jamais institution n'a provoqué semblables haines. Les siècles passent, les générations se succèdent, les idées, les sentimens des hommes changent : seule, cette hostilité reste toujours aussi violente, aussi implacable. — Tout cela est très vrai. Ce n'est pas en Autriche seulement que la lutte contre l'église trouble et ébranle la société. En France, elle s'envenimera nécessairement aux élections prochaines, puisque le clergé offre son appui au gouvernement en échange de concessions dont l'indépendance du pouvoir civil et la liberté feraient les frais; en Belgique, elle met aux prises deux partis presque également puissans qui se disputent le pouvoir avec une âpreté croissante; en Espagne, dans ce pays qu'on aurait cru soumis à Rome par une obéissance séculaire, elle éclate avec une surprenante violence, et provoque de sanglantes représailles et d'horribles attentats; en Italie, elle est comme le ferment de la vie politique et le mot d'ordre de toute la jeunesse militante; dans le Wurtemberg, à Constance, en Suisse, de différens côtés, à Saint-Gall, à Berne, à Fribourg, en Thurgovie, elle se réveille avec une fureur qui rappelle l'époque du Sonderbund. Si donc l'Autriche, dans son œuvre de régénération, se trouve entravée par l'inflexible opposition de l'église, elle ne fait, semble-t-il, que subir la loi commune. Seulement cette opposition est pour l'Autriche plus gênante et plus périlleuse que pour les autres nations catholiques, parce qu'elle envenime les divers maux dont elle souffre. En Bohême, le clergé s'allie au parti tchèque le plus intraitable, et le pousse jusqu'aux limites de l'insurrection; en Croatie, il allume les colères des mécontens par des prédications si incendiaires qu'elles provoquent souvent des répressions judiciaires; en Tyrol, dans cet éden de la piété fanatique jusqu'à l'intolérance, il n'a nulle peine à communiquer ses passions hostiles; en Galicie, encouragé par la présence et la voix du légat pontifical en tournée, il appuie le mouvement séparatiste; enfin, entretenant les appréhensions, les regrets, les rancunes qu'inspire à la noblesse la perte de son ancienne prédominance, s'efforçant de déconsidérer par d'incessantes attaques M. de Beust, l'auteur de tout le mal, essayant de détourner l'empereur de la voie libérale par un appel pathétique à ses souvenirs, à ses alarmes, à ses sentimens religieux, il met tout en œuvre pour faire sombrer le régime nouveau dans l'anarchie qui résulte-

rait du déchaînement de tant d'antagonismes aujourd'hui contenus. Telles sont les circonstances qui donnent maintenant un si grand intérêt à l'étude des rapports de l'église et de l'état en Autriche. Cet examen offre encore un autre genre d'utilité. Lorsque l'on ne considère que la France, il est impossible de se rendre compte des causes de cette hostilité contre le catholicisme, que le père Félix et M. de Broglie dépeignent en termes si émouvans. Aussi les explications qu'ils en donnent sont-elles évidemment insuffisantes. En Autriche, où la lutte est engagée d'une manière bien plus vive et sur des points mieux déterminés, nous pourrons peut-être saisir la vraie cause d'un fait si général et si extraordinaire.

I.

Tandis que je parcourais les différentes provinces de l'empire-royaume, m'enquérant des causes des difficultés intérieures, je recevais très fréquemment pour réponse : Tout le mal vient du concordat. Si nos ressources naturelles ne sont pas exploitées, me disait-on, si notre industrie languit, si nos finances sont en désordre, si nos soldats se sont montrés sur le champ de bataille inférieurs à ceux de nos adversaires, si, en un mot, nous sommes sous tous les rapports en retard relativement aux nations de l'Occident et du Nord, c'est que nous manquons d'initiative, d'énergie et d'instruction. Et si nous manquons de tout cela, c'est parce que le concordat nous a empêchés d'avoir un enseignement à la hauteur des besoins du temps présent. Si nous ne secouons pas cette chape de plomb qui nous écrase, comme dans l'*Enfer* de Dante, c'en est fait de l'Autriche. Quoique cette appréciation me fût confirmée par beaucoup d'étrangers (1), notamment par des voyageurs et des diplomates an-

(1) Voici un fait particulier qui montre comment cette impression si générale avait pu naître. En 1867, me rendant à Vienne, je voyageai avec un Suisse, grand partisan de l'Autriche, qui rejetait toute la faute des récentes défaites sur l'incapacité de Benedek. C'est en vain que je parlai de causes plus profondes, il n'en voulut admettre aucune. Quelques jours plus tard, je le rencontrai de nouveau : nous assistions à la grande procession de la Fête-Dieu. C'est la cérémonie la plus intéressante qu'on puisse voir à Vienne. Des soldats de toutes armes font la haie dans les rues que la procession doit suivre. En tête marchent les députations des confréries pieuses, bannière déployée, les moines des différens ordres, les séminaristes, les chanoines, les prêtres des paroisses, en costume magnifique. Derrière eux s'avance, sous un dais tout doré, l'archevêque revêtu de ses habits sacerdotaux, étincelans d'or et de pierreries. Enfin viennent à sa suite l'empereur, les ministres, les généraux, les grands dignitaires, tous en uniforme, à pied, nu-tête et le cierge à la main. Des fleurs jonchent le pavé, et, écrasées sous les pieds, embaument l'air; l'odeur de l'encens s'y mêle; du haut de la flèche aérienne de Saint-Étienne, les cloches lancent leurs volées joyeuses. Le soleil fait tout étinceler; le spectacle est magique. C'est l'évocation du XIIe siècle. L'évêque précède le tout-puissant

glais, observateurs si judicieux, j'avoue que la déduction de cause à effet me parut un peu forcée. Néanmoins, avant de se prononcer, il faut se rappeler l'histoire ecclésiastique de l'Autriche, l'origine, les dispositions du concordat, et en apprécier l'influence.

Depuis la fin du XVIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'Autriche et l'Espagne ont été gouvernées dans le même esprit. Ferdinand II est le pendant de Philippe II. L'éducation des deux princes avait été la même. Ferdinand II, l'élève docile des jésuites, avait aussi pour devise : « plutôt un désert qu'un pays peuplé d'hérétiques. » Il la mit en pratique d'une manière inexorable. Les dissidens furent dépouillés de leurs biens, égorgés, réduits à abjurer ou à fuir. Ces impitoyables persécutions et les guerres qui suivirent enlevèrent à la Bohême et aux provinces héréditaires les deux tiers de la population. On estime que cinq millions de personnes périrent dans les supplices, dans les combats, ou moururent de misère. L'orthodoxie triompha. Ferdinand mérita le titre de « très vaillant défenseur de la foi. » Il avait toujours l'un de ses deux confesseurs près de lui, et il ne faisait rien sans l'avoir consulté. A partir de ce moment, l'Autriche devient un véritable état théocratique. Le clergé règne en maître. A la cour, l'étiquette castillane transforme les hommes en machines. Une sorte d'apathie léthargique envahit le pays : l'industrie languit ou meurt, l'agriculture reste stationnaire; les esprits semblent s'engourdir. — Pas un monument remarquable, pas un homme d'élite ne date de cette époque. Ce qui empêcha l'Autriche de tomber aussi bas que la fière et malheureuse Espagne, c'est la communauté de langue avec l'Allemagne du nord, qui, malgré toutes les proscriptions, lui fit prendre part au mouvement d'idées du XVIIIe et du XIXe siècle. Néanmoins la faiblesse de l'Autriche était si grande qu'elle eût péri sous Marie-Thérèse sans la vaillance des Hongrois, qui avaient, eux, échappé au joug de l'absolutisme clérical.

Joseph II comprit qu'il fallait porter remède à une situation aussi grave. Il s'y appliqua avec un zèle qui lui fait le plus grand honneur, mais avec une hâte, une impatience fébrile, qui compromirent ses réformes. Il poursuivait un double but : il voulait à la fois soustraire la société civile à l'influence exclusive du clergé et modifier chez le clergé lui-même les principes du moyen âge par l'action des idées modernes. Les lois fameuses qui portent son nom

empereur. Le successeur de césar suit humblement le successeur des apôtres. Tant que la cérémonie dure, la vie moderne est condamnée à l'immobilité. Toute circulation dans les rues est suspendue par la haie des soldats qui les coupent. Les intérêts de la terre sont sacrifiés à ceux du ciel. Le Suisse n'en revenait pas. Il se pencha vers moi et me dit à l'oreille : « Vous aviez raison; maintenant je m'explique Sadowa. »

forment encore aujourd'hui le champ de bataille des partis, comme les principes de la révolution en France, et elles font que sa mémoire est vénérée par les uns, maudite par les autres. C'est lui, c'est son esprit qui revit, dit-on, en Autriche maintenant, et quand au parlement on vient à le nommer, la gauche applaudit et la droite murmure. Par l'édit de tolérance du 13 octobre 1781, Joseph II établit la liberté des cultes (1). Il fit du mariage un contrat civil soustrait à l'arbitraire du clergé catholique. Il défendit qu'aucune bulle ou pièce ecclésiastique fût publiée sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'approbation du gouvernement. Il supprima plus de la moitié des couvens, et fit de leurs biens un fonds destiné à pourvoir aux nécessités de l'église et de l'instruction. Les couvens riches qui furent conservés furent tenus d'ouvrir des écoles normales, et les moines, avant de prononcer leurs vœux, durent passer des examens.

Catholique sincère, Joseph II voulait purger le catholicisme des abus qui, suivant lui, en diminuaient l'efficacité. Il prohiba les pèlerinages, réduisit le nombre des fêtes, enleva aux images saintes ces ornemens aussi riches que hideux, qui en font des idoles asiatiques. Il fit traduire la Bible en langue vulgaire et composer un

(1) Il est plus facile de reconnaître les vues de Joseph II dans sa correspondance que dans ses ordonnances. Celles-ci sont innombrables, et témoignent de sa fiévreuse activité. De janvier 1781 à novembre 1783 seulement, on compte deux cent soixante-onze édits. Voici quelques fragmens de lettres où l'esprit de l'impérial utopiste se révèle tout entier. « Dans un royaume gouverné conformément à mes principes, écrit-il à l'évêque de Salzbourg en 1782, les préjugés, le fanatisme, l'esclavage de l'esprit, doivent disparaître, et chacun de mes sujets doit être remis en possession de ses droits naturels. Le monachisme a régné en maître dans toute l'Autriche; les couvens sont devenus innombrables. J'ai une rude tâche à accomplir. Il faut que je diminue cette armée de moines, et que de ces fakirs je fasse des hommes. Aujourd'hui le peuple tombe à genoux devant leur tonsure, et ils ont su conquérir sur le cœur des gens simples une autorité sans égale. » Plus tard il écrit au cardinal Hrzan, son envoyé à Rome : « J'ai pris en dégoût les saducéens et les superstitions, et je veux en affranchir mon peuple. Les moines sont la cause de la décadence de l'esprit humain. Jamais prêtre ne consentira à ce que l'état le confine dans son véritable domaine, qui est l'Évangile, et empêche les lévites de conserver le monopole de l'enseignement. Les principes du monachisme sont en contradiction avec les lumières de la raison; ils conduisent directement à l'adoration des idoles. Je ferai en sorte qu'il se retrouve encore des chrétiens. Si je puis accomplir mon dessein, mes peuples apprendront à connaître leurs devoirs envers Dieu, la patrie et l'humanité. Nos descendans me béniront de les avoir affranchis du joug écrasant de Rome, d'avoir fait rentrer le prêtre dans les bornes de ses devoirs de façon à ce qu'il puisse consacrer son existence ici-bas à la patrie et son âme immortelle à Dieu. » Voilà l'esprit du XVIIIe siècle, avide de réformes, mais modéré cependant par la tradition : ainsi aurait parlé Montesquieu. Certes comme Frédéric II, Joseph II s'était nourri de Voltaire; mais, mieux inspiré, il ne lui empruntait que l'amour de l'humanité et des lumières, la haine de l'intolérance, de la superstition et de l'injustice, rejetant la légèreté, l'impiété et le cynisme.

catéchisme moral et politique à l'usage des écoles primaires. Son but final était d'introduire dans son royaume une sorte d'église catholique nationale semblable à celle que les jansénistes et plus tard l'abbé Grégoire rêvaient pour la France. Dans cette voie, il faut bien le dire, le succès était impossible. En mettant le pied dans le domaine religieux, il excédait les limites de sa compétence en tant que dépositaire du pouvoir civil. Il heurtait de front l'autorité du pape. S'y soumettait-il, il lui fallait retirer la plupart de ses mesures. La rejetait-il, il tombait dans le schisme et dans l'hérésie. Vouloir réformer le catholicisme sans ou malgré le pape est une contradiction flagrante, le pape étant l'interprète infaillible de la religion catholique. Aussi n'est-ce pas sans quelque raison que les ennemis de Joseph II se sont moqués de ce qu'ils appelaient sa politique de sacristain. Fourvoyé dans une tentative sans issue, calomnié, attaqué du haut de toutes les chaires par ceux dont il voulait éclairer l'esprit et accroître l'influence, impuissant à faire comprendre ou exécuter ses idées, ne récoltant pour prix de son dévoûment au bonheur de son peuple qu'ingratitude, haines et révoltes, ce grand homme de bien, ce monarque modèle mourut le cœur brisé de douleur, et ainsi succomberont, il faut le craindre, tous ceux qui tenteront de concilier l'église avec les principes modernes, condamnés par les conciles, anathématisés par les souverains pontifes.

Sous les successeurs de Joseph II, la plupart des lois joséphines, sans être abolies, cessèrent d'être mises à exécution. Le clergé reprit son ancien empire, et les pèlerinages leur primitive splendeur. Celui de Mariazell était pour les populations des campagnes le but suprême de l'existence. Les écoles normales et le fameux séminaire-général fondé par Joseph II se fermèrent. L'instruction primaire se réduisit à la récitation du catéchisme. Les universités tombèrent bien au-dessous du niveau qu'elles avaient atteint au moyen âge. Une douce obscurité se fit partout, aussi favorable à l'exaltation du mysticisme qu'à la facilité des mœurs. Le gouvernement s'en félicitait. « J'ai besoin non de savans, mais de fonctionnaires, » répondait l'empereur François Ier à une députation qui demandait l'autorisation d'établir une faculté nouvelle. Les fonctionnaires et les prêtres semblaient seuls en effet vivre, vouloir, agir; le reste de la nation était comme assoupi. Élevés par les jésuites, les enfans de la noblesse, aimables, élégans et superficiels, briguaient des places à la cour ou dans l'administration, et ne demandaient qu'à servir. L'aristocratie, même la plus haute, n'exerçait plus aucune influence politique. L'Autriche était devenue un grand Paraguay. Tout le monde y était heureux; c'était comme le vestibule du paradis. L'ébranlement de 1848 vint troubler cette universelle quié-

tude et révéler tout ce qu'elle cachait de faiblesse réelle et d'élémens hostiles.

Quand la révolution et les nationalités soulevées eurent été vaincues, que l'ordre se trouva rétabli, on rechercha les causes qui avaient amené tous ces troubles. Les lois de Joseph II parurent alors être l'une de celles qui demandaient le plus prompt remède. Ces lois, inspirées par le funeste esprit du XVIIIe siècle, avaient, assurait-on, répandu dans le peuple le ferment de l'irréligion et de la révolte. Aujourd'hui on tient encore le même langage à propos de l'Espagne. Si la révolution y a triomphé, si la péninsule est en proie à des troubles périodiques, c'est parce que l'état n'a pas voulu accorder à l'église les pleins pouvoirs dont elle a besoin pour façonner les peuples à l'ordre et à l'obéissance. Durant la période de réaction commencée en 1850, la plupart des gouvernemens européens crurent qu'ils augmenteraient leur force de compression en s'appuyant sur l'église. L'église représente la tradition, le passé. Ceux qui veulent ramener les peuples en arrière sont donc conduits à conclure avec elle une intime alliance. C'est ce que fit l'Autriche sous le ministère Bach, et de là est né le concordat du 18 août 1855. Depuis 1849, le clergé travaillait à en préparer les bases. Profitant des sentimens de piété du jeune empereur et de l'effet produit sur son esprit par les épreuves qu'il venait de traverser, ils parvinrent à obtenir de lui le sacrifice de toutes les mesures de précaution que, depuis le moyen âge, le pouvoir civil avait cru devoir prendre pour se garantir des empiétemens de l'église. Dans la négociation, il fut tenu peu de compte des droits de l'état; il n'y a point lieu de s'en étonner, car celui qui se trouvait chargé de les défendre n'était autre qu'un prince de l'église, M. Rauscher, archevêque de Vienne. Les deux prélats, M. Rauscher et le cardinal Viale-Prela, crurent qu'en livrant l'Autriche à la direction du sacerdoce ils assuraient le bonheur des peuples et la stabilité de l'empire.

II.

Examinons maintenant les principales dispositions du concordat. Il faudra entrer à ce sujet dans quelques détails qui paraîtront peut-être arides; mais la prochaine réunion d'un concile œcuménique donne un intérêt très actuel à tout ce qui permet de se rendre compte du but que l'église poursuit. L'article premier renferme l'essence même du traité; il est ainsi conçu : « la sainte religion catholique romaine sera toujours conservée dans l'empire d'Autriche et dans tous les pays qui le composent, avec tous les droits et priviléges dont elle doit jouir en vertu de l'ordre divin et des lois ca-

noniques. » Chacune de ces paroles mérite l'attention. Non-seulement le catholicisme est déclaré culte privilégié; mais il sera maintenu éternellement, ce qui exclut la liberté religieuse. Cette liberté est d'ailleurs condamnée par les lois canoniques, qui doivent être toujours maintenues en vigueur. La liberté de conscience n'est pas proscrite ici en termes exprès, sans doute pour ne pas alarmer les dissidens, assez nombreux dans l'empire; mais le texte montre clairement que le but à atteindre est le rétablissement de l'unité de la foi avec l'appui du bras séculier, quand les circonstances le permettront. Quelques apologistes des actes du saint-siége, comme M. l'évêque d'Orléans et M. l'abbé Gratry (1), ont nié que tels fus-

(1) Dans un livre intitulé *la Philosophie du Credo,* le père Gratry écrit ce qui suit : « La société laïque est responsable des bûchers; quant à l'église, elle a toujours maintenu son horreur du sang. L'église catholique est le corps le plus tolérant qui ait jamais existé (p. 183). » Il est vraiment étrange que le père Gratry ait pu oublier si complétement la doctrine canonique que Bossuet résume dans les termes suivans : « Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances aux princes; ces maximes sont constantes et incontestables parmi les catholiques. » Comme le père Gratry demande qu'on n'affirme pas sans preuves, le lecteur voudra bien m'excuser de citer celles que l'évêque de Montauban a réunies à l'appui de ces maximes dont il voulait convaincre Bossuet. Après avoir invoqué l'autorité de saint Augustin, l'évêque ajoute : « L'effet des déclarations des empereurs et des rigueurs salutaires dont la charité était le principe fut si grand que presque toute l'Afrique fut convertie; quelques restes de donatistes obstinés échappèrent seulement au zèle des princes et des prélats. Saint Léon, dans sa LXXXVe lettre à l'empereur, lui adresse ces belles paroles : « Grand prince, vous devez punir les sectateurs de Nestorius. » Saint Grégoire, pape, dans sa lettre à Patrice, exarque d'Afrique, l'exhorte à employer à la destruction de l'hérésie le pouvoir que Dieu lui a confié, et dans celle qu'il écrit au roi d'Angleterre, il le loue d'avoir procuré le progrès de la religion par les instructions, par la terreur, par ses bienfaits et par ses exemples. Saint Bernard, qui a été le plus doux et le moins sévère des pères de l'église, dans le 66e sermon sur le *Cantique des cantiques,* conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs. C'est sur ces principes, établis par une tradition constante de l'église, que les empereurs chrétiens ont toujours donné des lois très sévères contre les hérétiques pour les obliger à se réunir à l'église catholique. On ne voit point que l'église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. » Et l'évêque cite à l'appui de ce qu'il dit les pères, les papes et les conciles, dont plusieurs œcuméniques : saint Augustin (*epist. XCIII ad Vinc.*), saint Isidore, saint Grégoire le Grand, saint Thomas, saint Bernard, toutes les décrétales sur la matière, les conciles de Carthage de 404 et 405, le concile de Milèves de 416, canon XXV, les conciles de Tolède de 633 et 693, le 3e concile de Latran, canon XXVII, le 4e concile de Latran, canon III, et les conciles de Paris, de Toulouse et de Béziers, tenus au XIIIe siècle. L'extermination des hérétiques par le glaive est donc une tradition constante et universelle, un dogme. Cela étant, comment le père Gratry a-t-il pu attribuer à l'église une tolérance qu'elle a toujours condamnée, anathématisée?

sent les desseins de l'église. En contestant un fait certain, ils ont méconnu la vérité historique et mal interprété les actes de la papauté. Il faut rendre cette justice au Vatican qu'il a toujours proclamé hautement ses véritables principes sans hypocrisie, sans faiblesse, sans crainte de choquer les opinions dominantes. Il n'a cessé de répéter que la liberté de conscience était une erreur impie, un délire, et, dans tous les traités où le pouvoir civil a cédé à ses désirs, il a fait inscrire que tous les cultes autres que le catholicisme seraient proscrits. Dans les derniers concordats conclus par Pie IX avec les républiques de l'Amérique centrale, le pape a fait insérer un article qui interdit l'exercice de tout culte dissident, et, dans le concordat de 1851 conclu avec l'Espagne, Pie IX avait eu soin d'inscrire également que la religion catholique serait seule tolérée dans ce pays. On se souvient des persécutions odieuses auxquelles cette stipulation donna lieu. En imposant ainsi l'intolérance à différens états, le doux pontife qui occupe maintenant le siége de saint Pierre a sans doute fait violence à la bonté de son cœur; mais il doit maintenir les lois de l'église et s'efforcer de les faire triompher. Le dernier des pères, Bossuet, a formulé la doctrine orthodoxe avec sa précision ordinaire. « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son état les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Ces maximes ayant été implicitement (1) consacrées par l'article 1er du concordat autrichien, on comprend les inquiétudes que ce traité devait faire naître. En effet, la persécution des dissidens n'est pas en Autriche un souvenir du XVIe ou du XVIIe siècle. Il y a quelques années, en plein XIXe siècle, on a vu se reproduire des scènes qui rappelaient le temps de Ferdinand II. Dans les montagnes du Zillerthal vivaient quelques familles protestantes qui, perdues dans un repli écarté des Alpes tyroliennes, avaient échappé au zèle des convertisseurs. Elles ne faisaient nulle propagande. Tout ce qu'elles désiraient, c'était de pouvoir conserver leur foi,

(1) Dans un concordat conclu en 1863 avec la république de l'Équateur, l'article 1er contient les mêmes stipulations que l'article 1er du concordat autrichien. Les termes dont on s'est servi sont les mêmes aussi, seulement on a énoncé la conséquence du principe. Après qu'il a été dit « que la religion catholique sera conservée à perpétuité avec tous les droits et toutes les prérogatives dont elle doit jouir d'après l'ordre établi de Dieu et d'après les lois canoniques, » il est ajouté : « En conséquence, on ne pourra jamais permettre dans la république l'exercice d'aucun culte, ni l'existence d'aucune société qui auraient été condamnés par l'église. » Ce mot « en conséquence » prouve bien que les droits de l'église signifient l'interdiction des cultes dissidens. Est-ce là ce que M. l'abbé Gratry appelle de la tolérance? Il est vrai que chacun n'attache pas aux mots le même sens. Ainsi l'évêque qui citait à Bossuet l'exemple des hérétiques d'Afrique, tous exterminés par le glaive orthodoxe, appelait cela une œuvre de charité. Il ne s'agit que de s'entendre.

ignorées de tous. C'était trop; elles souillaient de leur présence le sol orthodoxe du Tyrol, où l'hérésie ne doit point être soufferte. Elles furent obligées de quitter leurs foyers, de vendre à vil prix ce qu'elles possédaient et de chercher un refuge dans l'exil. Des faits pareils étonnent, on voudrait en douter. Cependant ils ne sont que l'application de lois naguère encore en vigueur à Naples, à Florence, en Espagne, dans tous les pays qui ont tenu à mettre leur législation en harmonie avec les canons de l'église.

Joseph II avait décrété qu'aucune pièce émanant de la cour de Rome ne serait publiée dans ses états sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'autorisation du pouvoir civil. En France, le premier des articles organiques contient une stipulation exactement sembable. Même sous l'ancien régime, la plupart des états catholiques avaient cru devoir se garantir par ce moyen contre les entreprises hostiles du saint-siége. La France ne semble pas vouloir y renoncer, car le ministre dirigeant a déclaré, dans la séance du 10 juillet 1868, que le gouvernement français disposait encore des mêmes armes que sous l'ancien régime, et qu'il en ferait usage contre la doctrine du *Syllabus*, « qui est contraire aux principes sur lesquels s'appuie la constitution de l'empire. »

L'article 2 du concordat autrichien supprime complétement le *placet*. L'église a considéré cette suppression comme un grand triomphe. Dans son allocution du 3 novembre 1855, le pape s'en félicitait. « En raison de notre droit divin de primauté, disait-il, on a écarté, radicalement éliminé et fait complétement disparaître du concordat l'opinion fausse, perverse, extrêmement funeste et tout à fait contraire à cette primauté divine et à ses droits, opinion toujours condamnée, proscrite par le siége apostolique, et d'après laquelle le *placet* ou l'*exequatur* du gouvernement civil devrait être obtenu pour ce qui concerne les choses spirituelles et les affaires ecclésiastiques. » Parmi les défenseurs des droits du pouvoir civil, il s'en trouve beaucoup qui veulent maintenir ou rétablir le *placet*. Permettre à un souverain étranger d'abroger les lois, de délier les citoyens de leur serment, de leur commander la désobéissance aux autorités légitimes en vertu d'un prétendu droit divin de primauté, c'est, suivant eux, sacrifier l'indépendance de l'état et préparer la guerre civile. Ce danger n'est que trop réel, l'histoire le démontre; mais ce n'est plus avec le *placet* qu'on peut le conjurer. Rien ne fera que le souverain des consciences ne soit pas le vrai souverain. Dans tout pays catholique où la foi est générale et ardente, le pape sera le maître, quelque précaution qu'on prenne. Quand M. Rouher a parlé des armes que lui fournissaient les articles organiques, les journaux religieux l'en ont plaisanté, et non sans raison. Ces armes rouillées ne sont pas plus efficaces que ne le

seraient les haches de jade du temps de la pierre. Vous interdisez la publication d'une bulle; mais défendrez-vous aux journaux de l'insérer? Ne parviendra-t-elle pas ainsi à la connaissance de tous les fidèles, et ceux-ci, s'ils sont vraiment les enfans de l'église, ne conformeront-ils pas leur conduite aux décisions du chef infaillible de leur religion? Et si tous les évêques, bravant la défense du gouvernement, publiaient de commun accord une bulle défendue, que ferait-on? Les suspendre, les mettre en prison? mais ce serait augmenter leur pouvoir en leur donnant le prestige du martyre. D'ailleurs, ou le peuple est ardemment attaché à son culte, et dans ce cas le gouvernement est exposé à tomber en persécutant le clergé, ou bien l'indifférence est plus répandue que la foi, et alors les bulles papales ne sont pas très à craindre. Je crois donc que le concordat autrichien a eu raison de supprimer le *placet*. Il n'abolit qu'une formalité vaine, une précaution inutile, et, coupant un des liens qui attachent l'église à l'état, il en prépare indirectement la complète séparation.

Par les articles 5, 6, 7 et 8, l'enseignement est placé sous la haute direction de l'épiscopat. L'église a toujours bien compris que celui qui a l'instruction tient les âmes, et elle en a réclamé le monopole, parce qu'elle est seule l'organe de la vérité, et que seule elle a reçu de Jésus-Christ la mission de la communiquer au monde. Dans tous les concordats avec les états fidèles, elle a pris soin de faire reconnaître ses droits. Le concordat autrichien dit : « L'instruction de toute la jeunesse catholique, dans toutes les écoleligion publiques que privées, sera conforme à la doctrine de la restant catholique. Les évêques, en raison de leurs fonctions pastorales, dirigeront l'éducation religieuse de la jeunesse dans tous les établissemens d'instruction publics ou privés, et ils veilleront avec le plus grand soin à ce que rien, dans aucun enseignement, ne soit contraire à la religion catholique ou à la pureté des mœurs. » L'enseignement primaire est placé sous la surveillance du clergé. La foi des instituteurs doit être à l'abri de tout soupçon. Quiconque s'écarte du droit chemin sera aussitôt renvoyé. Le parti qui défend en France les intérêts religieux réclame très bruyamment la liberté de l'enseignement, de l'enseignement supérieur surtout, et j'estime qu'en le faisant il soutient une bonne cause ; mais ses adversaires soutiennent qu'il ne réclame la liberté que pour les opinions orthodoxes, et que, si le clergé était le maître, il interdirait impitoyablement la manifestation de toutes les doctrines contraires aux siennes. Or, en présence des articles du concordat autrichien et des autres concordats plus récens, il est impossible de nier que telle serait la loi, s'il était permis à l'église de la dicter. Seulement on

peut croire que la liberté donnée à tous permettrait peut-être de rendre douteuse la victoire du clergé.

Le concordat autrichien avait livré à l'omnipotence épiscopale non-seulement les écoles publiques, dont à la rigueur l'état pouvait disposer, mais, chose qu'on a peine à croire, les écoles privées, les établissemens fondés par les particuliers (1), sur lesquels l'état n'avait aucun droit. Tout l'enseignement, dans toutes ses branches, devait y être conforme à la religion catholique, et c'étaient les évêques qui jugeaient de l'orthodoxie des leçons et des livres. Ainsi donc nul refuge pour la liberté. L'histoire, la chimie, la géologie, doivent se conformer au dogme. Partout où l'on enseigne, personne ne s'en écartera.

La liberté de la presse et des lectures n'était pas plus respectée que celle de l'enseignement. D'après l'article 11, « les archevêques, les évêques et tous les ordinaires exerceront en toute liberté le droit qui leur appartient de flétrir de leurs censures les livres dangereux pour la religion ou les bonnes mœurs, et de détourner les fidèles de la lecture de ces ouvrages. De son côté, le gouvernement veillera à ce que de pareils livres ne se propagent pas dans l'empire, et il prendra pour cela des mesures convenables. » Ainsi donc l'église condamne, l'état exécute; l'*index* signale les livres, la police les proscrit. C'est comme au bon temps : les familiers désignaient les victimes, le pouvoir civil ne se réservait que le soin d'allumer le bûcher. Certes le clergé doit avoir le droit de condamner les écrits qu'il juge mauvais et celui de détourner les fidèles de les lire; mais que l'état soit obligé par un traité de prêter main-forte à de semblables condamnations, c'est ce que notre temps aura peine à admettre. Pour y préparer les générations nouvelles, il faudrait leur mieux inculquer les maximes en vigueur à Rome. Il est vrai qu'on y travaille.

A entendre les Autrichiens, rien n'a été plus funeste à leur pays que cette domination absolue du clergé dans tout le domaine intellectuel, et quand on a visité l'Autriche, on est disposé à croire qu'ils ont raison. Le despotisme du pouvoir civil, quoique toujours très défavorable à l'activité des esprits lorsqu'il dure, peut cependant se concilier pendant un certain temps avec le développement des sciences; tant qu'on respecte l'autorité, un despote même se montre assez tolérant pour le reste. Avant 1848, la Prusse ne jouissait pas d'une très grande liberté; néanmoins les recherches scientifiques, fût-ce en matière théologique et philosophique, n'étaient guère en-

(1) Voici le texte officiel allemand : *Der ganze Unterricht der katholischen Jugend wird in allen, sowohl öffentlichen als nicht öffentlichen, Schulen der Lehre der katholischen Religion angemessen sein.*

travées. Les Russes sont loin d'être aussi libres que leurs bons amis les Américains; il ne semble pas cependant que les livres de science soient plutôt proscrits à Saint-Pétersbourg qu'à New-York. Le despotisme de l'état peut être dur et lourd; mais il est ordinairement peu clairvoyant et borné dans le cercle de son action. S'il lui arrive de frapper fort, il touche rarement juste, et presque jamais il n'atteint le but qu'il vise. Le plus souvent, il donne plus de puissance aux idées qu'il veut comprimer, parce que, n'atteignant pas l'homme dans l'intérieur de son âme, il ne brise pas, il trempe plutôt le ressort qui doit le renverser quand l'heure de la délivrance sonne. Le despotisme de l'église au contraire, doux, prévoyant, paterne, paternel même depuis qu'à son ordre les bûchers ne s'allument plus, énerve bien autrement les peuples, car il s'étend à tout, et peu à peu se rend maître de l'homme intérieur. Ce n'est pas aux actes seulement qu'il commande, c'est aux pensées, à l'esprit. Les recherches de la géologie et de l'anthropologie l'alarment autant que celles de l'histoire ou de l'exégèse, et, quand le bras séculier lui obéit, il élève dans toutes les directions des obstacles au progrès peu visibles, mais infranchissables. Il ne brûle plus et frappe à peine; il endort plutôt et engourdit. Plus est pesante la tyrannie civile, moins elle a chance de durer. Il en est autrement de la tyrannie ecclésiastique. S'est-elle appesantie lourdement sur un peuple, il faudra des siècles à celui-ci pour se relever, et il est des nations qui probablement n'en reviendront pas.

III.

L'église a toujours soutenu que, de droit divin, c'était à elle qu'il appartenait de juger les clercs et les causes ecclésiastiques. Cette prétention, le concordat autrichien l'a pleinement reconnue. « Toutes les causes ecclésiastiques relevant uniquement du for de l'église, porte l'article 10, c'est le juge ecclésiastique qui doit en connaître. » Le clergé constitue ainsi un corps privilégié, supérieur aux lois de l'empire et ne relevant que de Rome. La souveraineté suprême est au pape. D'autre part, les prêtres sont privés de leurs droits de citoyen et livrés à l'arbitraire des évêques. « Les évêques, dit l'article 11, auront toute liberté d'infliger les peines portées par les saints canons ou d'autres qu'ils jugeront convenables aux clercs qui ne porteraient pas un costume clérical en rapport avec leurs fonctions, ou qui d'une manière quelconque seraient dignes de blâme, et de les enfermer dans des monastères ou dans d'autres lieux à ce destinés. L'auguste empereur, si besoin est, prêtera main-forte pour que les jugemens des évêques contre les prêtres oublieux de leurs

devoirs reçoivent leur exécution. » Ainsi un vicaire de paroisse porte un costume ou émet une doctrine qui déplaît à l'évêque. Aucune loi civile dans aucun pays ne punit un fait semblable comme un délit. N'importe, si l'évêque condamne le prêtre à être enfermé dans un *in pace* (1), le pouvoir laïque est tenu de mettre cet arrêt à exécution. Il est de maxime universelle que tout délit doit être spécifié, et que la peine doit être arrêtée d'avance. Ici point. L'autorité épiscopale crée le délit postérieurement, et le frappe de la peine « qu'elle juge convenable. »

« Eu égard aux circonstances, » le pape permit que les causes civiles des clercs et les crimes et délits ordinaires commis par eux seraient déférés au juge civil; mais, conformément aux décisions du concile de Trente, les évêques ne pouvaient être soumis à la même juridiction. On peut conclure de cet article que, si les circonstances étaient plus favorables, le clergé tout entier serait soustrait à l'action répressive des tribunaux laïques. C'est en effet ce que décide le concordat du 22 avril 1853 conclu avec la république de l'Équateur, et qui permet de saisir, mieux encore que le concordat autrichien, le régime dont le saint-siége poursuit partout la mise en pratique. D'après l'article 8, « seront déférées aux seuls tribunaux ecclésiastiques toutes les causes qui concernent les ecclésiastiques, soit pour leurs intérêts civils, soit pour des délits qui tombent sous le coup de la loi pénale. Le magistrat civil assurera l'exécution de tous les jugemens rendus par les ecclésiastiques, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens qui seront en son pouvoir. » Ici du moins le système est consacré dans son entier, sans les exceptions auxquelles l'église avait dû consentir en 1855, eu égard à certaines défiances de l'esprit joséphite, non encore complétement extirpé en Autriche.

Les dispositions du concordat autrichien sur l'immunité des évêques donnent lieu en ce moment à une difficulté grave. Aussitôt après l'adoption des nouvelles lois confessionnelles par le parlement cisleithanien, l'évêque de Linz, M. Rudigier, crut devoir publier une lettre en réponse à la circulaire du ministre de l'intérieur au sujet de l'agitation cléricale. Dans cette pièce, que le journal catholique le *Volksfreund* nommait un modèle de franchise apostolique, l'évê-

(1) Voici, entre autres, un fait qui prouve qu'on peut sans exagération parler d'*in pace*. A Prague, un moine de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste, nommé Borczenski, peu édifié des scènes auxquelles il avait assisté depuis dix-sept ans, s'enfuit du couvent en 1855, passa en Prusse et s'y fit protestant. Étant rentré en Autriche quelque temps après, il fut arrêté en Moravie et livré à l'autorité ecclésiastique, qui l'enferma dans un cachot infect, à côté d'un autre moine accusé d'hérésie et nommé Zazule. Privés de livres, presque de nourriture, ils furent soumis aux plus durs traitemens, par charité sans doute et afin de les retirer de la voie de perdition où ils s'étaient engagés.

que, défenseur zélé des prérogatives de l'église, rappelle que l'empereur a promis d'exécuter le concordat, tandis que maintenant il sanctionne des lois qui sont en opposition formelle avec ce traité. Il ajoute que les lois civiles n'ont pas de force obligatoire, et qu'on n'est pas tenu d'y obéir quand elles sont contraires aux principes de la religion. Le prélat proclame ouvertement qu'il se verra forcé de combattre toute loi contraire aux dogmes de l'église, attendu qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Dans une circulaire du 23 juin 1868, il donne des instructions à son clergé, et s'exprime à peu près dans les mêmes termes. Malgré le ton séditieux de ces publications, et quoiqu'on pût y voir peut-être un appel à la révolte contre la loi, le gouvernement ne songea point à sévir. Seulement il y eut un moment où la justice dut intervenir. D'après les nouvelles lois confessionnelles, le clergé était obligé de délivrer à l'autorité civile les actes matrimoniaux dont il avait eu jusque-là le dépôt exclusif. Beaucoup d'ecclésiastiques, l'évêque de Linz entre autres, se refusèrent à obéir. Il fut condamné à l'amende; mais il alla en appel, et invoqua l'immunité des évêques, consacrée par le concordat conformément au canon v de la session 24 du concile de Trente. On opposa à l'évêque que le pouvoir civil, se souvenant des cas si fréquens où le clergé excitait le peuple à la révolte, avait pris certaines mesures de précaution dans un article secret ainsi conçu : « Bien que sa majesté soit convaincue qu'aucun évêque ne prendra jamais part à des projets qui menaceraient la tranquillité publique, l'empereur est obligé de se réserver, pour le cas où, — ce que Dieu veuille empêcher! — un évêque se rendrait coupable du crime de lèse-majesté ou de haute trahison, le droit de prendre, même avant de s'être entendu avec le saint-siége au sujet des poursuites judiciaires à intenter, les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'empire, sans préjudice toutefois des dispositions de l'article 14. » Les journaux catholiques ont fait remarquer avec raison que cet article secret donnait seulement le droit de prendre des mesures de sécurité, non de mettre un évêque en jugement, que d'ailleurs il pouvait être invoqué seulement pour réprimer la haute trahison, non pour un délit correctionnel comme celui qui donnait lieu aux poursuites contre l'évêque de Linz, que, le concordat n'étant pas aboli, l'article 14 devait être respecté. Il faut l'avouer, si l'on s'en tient à la lettre, ce raisonnement est sans réplique. Malgré cela, le jugement du premier tribunal a été confirmé, et dans toutes les provinces de l'empire les évêques et les prêtres qui refusaient d'obéir à la loi ont été condamnés à de fortes amendes. Les juges ont estimé que dans l'Autriche régénérée ce sont les décisions du pouvoir législatif et non les canons du concile de

Trente qui doivent être appliqués. Néanmoins l'obéissance aux nouvelles lois confessionnelles est encore loin d'être généralement obtenue.

L'une des grandes forces de l'église, c'est la fidélité à ses traditions. Jamais elle ne renonce à aucun de ses priviléges. Ceux dont elle a joui au moyen âge, elle les réclame encore au XIXe siècle, quelque étranges qu'ils puissent paraître. S'il en est un qui soit de nature à scandaliser notre époque, c'est sans contredit le droit d'asile, qui au moyen âge déjà soulevait de si vives réclamations. Le concordat autrichien n'en rétablit pas moins ce droit exorbitant « pour l'honneur de la maison de Dieu, qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs, » dit le texte. Soustraire des criminels à la justice paraît une singulière façon d'honorer Dieu. C'est pourtant une prérogative à laquelle le saint-siége tient beaucoup. Elle est garantie aussi par les autres concordats conclus après celui de 1855. Je trouve dans celui de la république de l'Équateur : « L'immunité des temples sera respectée; néanmoins lorsque les exigences de la sécurité publique l'exigeront, le saint-siége consent que l'autorité ecclésiastique accorde au gouvernement, sur sa demande, l'autorisation de saisir ceux qui se seraient réfugiés dans des édifices consacrés. » Les termes de cet article font bien voir comment on entend à Rome la souveraineté des nations. Ce n'est pas elles qui doivent commander sur leur propre territoire : le vrai souverain, c'est le pape. C'est lui qui « consent » à ce que les magistrats arrêtent les criminels, bien entendu après en avoir obtenu l'autorisation du prêtre compétent. Le droit d'asile doit être encore en vigueur en Autriche, car le concordat n'a pas été aboli; mais je doute qu'il en soit fréquemment fait usage.

Après l'école, c'est le mariage sur lequel l'église a toujours le plus tenu à exercer son empire. Par le mariage, source de la famille, elle s'empare de la société. Elle ne reconnaît plus aujourd'hui que l'union consacrée par le sacrement; elle seule par conséquent décide qui peut se marier et à quelles conditions. Autrefois elle admettait comme valable, paraît-il, le contrat naturel, auquel venait s'ajouter ensuite la bénédiction nuptiale, qui est l'un des sept sacremens (1). Le mariage civil n'est plus maintenant à ses yeux qu'un abominable concubinage; *matrimonium civile omnino abo-*

(1) Cette question a été parfaitement élucidée au point de vue des principes gallicans, par M. F. Huet, dans une étude sur le concordat de 1855. Voyez les *Essais sur la réforme catholique*. Le gallicanisme était une ingénieuse tentative pour mettre le catholicisme en harmonie avec la liberté des peuples et l'indépendance du pouvoir civil; mais cette nuance, proscrite déjà, sera probablement déclarée hérétique par le futur concile.

minandum, comme s'exprime Pie IX dans une lettre du 30 avril 1868. En France et dans les pays où les lois de la révolution sont depuis longtemps en vigueur, on considère le mariage civil comme une conquête définitive et comme le fondement nécessaire des sociétés modernes. On ne se doute pas que cette institution est en opposition avec les dogmes de l'église, et que celle-ci n'a cessé de la condamner comme une usurpation impie de ses droits inaliénables. Dans une lettre au roi Victor-Emmanuel, datée du 19 septembre 1852, Pie IX a clairement exposé la doctrine catholique sur cette matière. Il l'a parfaitement résumée aussi dans la protestation qu'il a adressée au conseil fédéral suisse, lors de l'introduction de la loi française sur le mariage dans le canton du Tessin. « L'élévation du mariage à la dignité de sacrement est un dogme de l'église catholique, dit le pape; c'est donc à l'église seule qu'il appartient d'en régler la validité par les conditions qui doivent le précéder et l'accompagner. L'église enseigne en outre que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au mariage. Il en est l'essence même, de sorte que ceux qui se marient sacramentellement contractent seuls une union valide et légitime, tandis que ceux qui rejettent le sacrement vivent dans le concubinage. Telle est la doctrine de l'église que tous les états catholiques doivent respecter et admettre comme base de leurs lois à cet égard. Une loi civile qui prétend déterminer les conditions nécessaires à la validité du mariage empiète sur le droit imprescriptible de l'église de régler tout ce qui appartient à l'administration des sacremens, et viole le dogme de la foi catholique d'après lequel toutes les causes matrimoniales appartiennent aux seuls juges ecclésiastiques. » Le raisonnement, il faut en convenir, paraît très serré, et les conséquences qui en découlent sont plus graves qu'on ne pourrait d'abord le supposer. S'il n'y a de mariage que par le sacrement, il en résulte que, pour se marier, c'est-à-dire pour recevoir le sacrement, il faut être en état de grâce et avoir reçu du prêtre l'absolution de ses péchés. Donc, sans l'agrément du prêtre, sans qu'on se courbe sous sa main, point d'union conjugale. Donc aussi pas de mariage pour tous les non-catholiques, protestans, philosophes, libres penseurs, quel que soit le nom qu'ils se donnent. Cela paraît exorbitant; pourtant qui ne sait qu'en France, avant 89, il n'y avait pas d'état civil pour les protestans, pas plus qu'il n'y en a encore pour eux en Espagne? Comment auraient-ils eu le droit de se marier, puisqu'ils n'avaient même pas celui d'exister? Ainsi le veulent les saints canons, et tel est le régime qu'il faudra rétablir partout où l'on voudra mettre la législation civile en harmonie avec les principes orthodoxes.

L'application du droit canonique, même dans la mesure res-

treinte admise par le concordat de 1855, ne laissa pas de soulever en Autriche de sérieuses résistances. D'après l'article 10, « le juge ecclésiastique devait seul connaître des causes relatives au mariage conformément aux sacrés canons et surtout aux décrets du concile de Trente, parce que tout ce qui concerne la foi, les sacremens et les fonctions religieuses est de la compétence exclusive du tribunal ecclésiastique. » Cette disposition, qui sanctionnait toutes les prétentions du saint-siége, devait alarmer à la fois et les dissidens, nombreux dans certaines parties de l'empire, en Hongrie surtout, et les partisans de l'ancienne législation, qui maintenait l'indépendance du pouvoir civil. Par le célèbre édit de 1784, Joseph II, précédant la révolution française, avait posé le vrai fondement de la vie civile et des sociétés modernes en des termes d'une précision et d'une vigueur telles qu'on oserait à peine les employer maintenant. Ces termes font si grand honneur au gouvernement autrichien du XVIIIe siècle qu'il peut être utile de les reproduire dans les circonstances actuelles. « Le mariage considéré comme contrat civil, les droits et les liens civils qui en résultent, tenant leur existence et leur force entièrement et uniquement de la puissance civile, la connaissance et la décision des différends relatifs à ces objets et tout ce qui en dépend doit appartenir aux tribunaux civils exclusivement. Nous interdisons en conséquence à tout juge ecclésiastique, sous peine de nullité absolue, d'en prendre connaissance en aucune manière, qu'il s'agisse de la validité ou de la non-validité du mariage, de la légitimité ou de l'illégitimité des enfans, de promesses de mariage, de fiançailles ou de tel autre chef que ce puisse être ayant du rapport à ce contrat ou à ses effets. » On le voit, l'édit de Joseph II repoussait d'une façon aussi absolue que l'a fait depuis la législation française le dogme catholique qui, considérant le mariage comme une institution purement religieuse, le soumet à la juridiction exclusive du clergé. Sur ce point encore, le concordat restaura le moyen âge en donnant force de lois aux décisions des conciles. C'était pour les dissidens une source d'inquiétudes et de tourmens à cause des mariages mixtes. Quand deux dissidens se mariaient, leur union était prononcée par le ministre du culte auquel ils appartenaient; mais comment faire quand l'un des deux conjoints était catholique et l'autre protestant? Le traité de Westphalie avait décidé que le mariage se ferait devant le curé et devant le pasteur, et que les enfans du sexe masculin seraient de la religion du père, ceux du sexe féminin de la religion de la mère. Ces prescriptions étaient suivies dans la plus grande partie de l'Allemagne; mais, depuis une trentaine d'années, le clergé catholique a décidé qu'il ne s'y soumettrait plus. Il refuse son concours, à moins que la partie dissidente

ne s'engage à permettre que tous les enfans soient catholiques. Or, d'après le concordat, l'intervention du curé était indispensable du moment que l'un des deux conjoints était catholique. Il s'ensuivait que les protestans étaient obligés, dans tout mariage mixte, de subir les exigences de l'église catholique. C'était une atteinte grave à la liberté de conscience, et cette disposition devenait fréquemment la cause des plus pénibles déchiremens au sein des familles.

La question des mariages mixtes a souvent été en Allemagne l'occasion des luttes les plus violentes entre l'état, qui défend les droits des dissidens, et l'église, qui prétend imposer l'intolérante rigueur de son dogme. Celle-ci comprend bien tout le parti qu'elle peut tirer de ses sévérités. Elle y trouve un moyen de propagande lent, mais infaillible. Si les enfans issus d'un mariage mixte sont tous catholiques, l'hérésie perd sans cesse du terrain, et à la longue elle s'éteint faute de représentans. Le pasteur protestant accorde en tout cas sa bénédiction; le curé catholique au contraire la refuse, si on ne souscrit pas à ses conditions. Ce dernier l'emporte d'ordinaire, parce que, en consentant à ce qu'il veut, les deux parties obtiennent la bénédiction religieuse, tandis qu'en lui résistant le conjoint catholique doit s'en passer. Dans des conflits avec l'autorité ecclésiastique, si l'on veut absolument arriver à un accord, c'est toujours l'église qui l'emporte. Le plus intolérant finit par triompher de celui qui l'est moins, parce que le premier invoque ses dogmes inflexibles, tandis que le second ne parle que de justice et de convenance.

IV.

L'une des questions les plus graves et les plus difficiles que présentent les rapports de l'église et de l'état est celle de la propriété ecclésiastique. Peut-on, doit-on reconnaître à l'église ou aux églises le droit de posséder? Sur ce point, la doctrine catholique est formelle. L'église a reçu de Dieu même le droit de posséder. C'est un droit divin que nul ne peut méconnaître. Quiconque l'attaque ou le nie tombe sous l'anathème prononcé par les conciles, et récemment encore par le vingt-sixième article du *Syllabus*. L'état, en mettant une limite aux acquisitions de l'église, excède sa compétence, et cette défense est nulle comme attentatoire aux volontés de Dieu. La propriété ecclésiastique est la plus légitime de toutes, car c'est la seule qui trouve sa sanction dans l'Écriture sainte et dans la volonté de Dieu même. Faut-il faire remarquer que la doctrine orthodoxe est en opposition absolue avec les principes juridiques aujourd'hui généralement admis? D'après ces principes, le droit naturel de posséder ne revient qu'à l'individu. Une corpora-

tion est un être fictif, une personne civile, que la loi soutient de son autorité et peut par conséquent anéantir. Les individus composant les églises, fidèles ou prêtres, peuvent posséder à titre personnel; mais les églises n'ont point par elles-mêmes d'existence légale. Si elles existent comme corporations, c'est uniquement parce que l'état leur en a conféré le privilége, et par conséquent il peut en tracer les limites ou même y mettre un terme. Le pape prétend qu'il tient de Dieu même la propriété du sol; mais si d'autres ministres du culte élevaient la même prétention en se fondant sur le Koran ou sur le Zendavesta, quel moyen l'état aurait-il de trancher le différend?

Ce ne sont point les principes modernes que le concordat autrichien a reconnus, c'est la doctrine canonique qu'il a sanctionnée. « L'église jouira de son droit d'acquérir librement de nouveaux biens à tout titre légitime; la propriété de ce qu'elle possède en ce moment ou qu'elle acquerra par la suite lui sera solennellement assurée d'une manière inviolable. » On a eu soin de mettre « son droit » afin de bien marquer que ce droit ne lui est pas concédé par l'état, qu'il existe antérieurement, absolument. Pour accroître plus rapidement le patrimoine ecclésiastique, tous les prêtres auront la faculté de disposer de leurs biens, conformément aux « saintes lois de l'église. » Les évêques pourront aussi introduire et établir dans leurs diocèses des ordres religieux et des congrégations des deux sexes, conformément aux sacrés canons. Rien n'est plus logique. Si l'église en effet existe de droit divin et si elle n'est pas soumise à la juridiction civile, on ne voit pas où l'état puiserait le droit d'interdire l'existence des corporations religieuses.

Ce n'est pas tout encore. Quand on parle du rétablissement de la dîme, il semble qu'on veuille évoquer un souvenir du moyen âge. Il faudrait pourtant se rappeler que pour l'église le passé est le présent, et que contre elle la prescription ne court pas. Selon le concile de Trente, le paiement des dîmes est dû à Dieu, *decimarum solutio debita Deo,* et quiconque les refuse ou les envahit est frappé d'anathème. Contre la société laïque, la revendication est éternelle, *æterna auctoritas.* Aussi les dîmes ne sont-elles pas oubliées dans le concordat autrichien. Elles continueront à être perçues partout où elles n'ont pas été abolies. Là où elles l'ont été, « le pape permet qu'à titre de compensation le gouvernement impérial assigne des domaines ou des rentes sur l'état. » Ainsi donc le droit de percevoir les dîmes est maintenu dans son entier, et si l'église n'en réclame point partout, comme en Autriche, le rétablissement ou l'équivalent, c'est par égard « pour la difficulté des circonstances. » Si donc les circonstances devenaient plus favorables, si les peuples, revenus de leurs erreurs, reconnaissaient l'autorité

de l'église, la dîme serait rétablie, et les ecclésiastiques exemptés de l'impôt, conformément aux lois canoniques.

Sommes-nous enfin arrivés au terme des dispositions destinées à anéantir l'œuvre de Joseph II et l'indépendance du pouvoir civil? Non : il reste un dernier article à citer. Quoiqu'on ait tout livré à la discrétion de l'épiscopat, le mariage, l'instruction, l'imprimerie, la propriété, il eût pu se faire que quelques manifestations de la vie individuelle eût échappé à la domination sacerdotale. Un article général y a pourvu. « Tout ce qui a rapport aux personnes ou aux intérêts ecclésiastiques et qui n'est pas déjà réglé précédemment sera dirigé selon l'enseignement de l'église et les décisions du saint-siége. » On comprend que la généralité de ces termes ait effrayé les Autrichiens. Quel est l'acte qui ne touche pas aux intérêts de l'église et auquel on ne puisse appliquer les arrêts des papes et des conciles? N'ont-ils pas déclaré que l'état doit être soumis à l'église, comme le corps l'est à l'âme? La fameuse constitution *Unam sanctam* ne décide-t-elle pas que les successeurs de saint Pierre disposent à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel? Les théologiens n'enseignent-ils pas partout, en France et en Allemagne comme en Autriche, que la vraie souveraineté appartient à l'église, parce que seule elle connaît la vérité, qui est l'unique source d'un pouvoir légitime? Ce sont là, dira-t-on, des chimères empruntées aux temps passés, et dont il n'y a plus lieu de s'occuper au XIXe siècle. On oublie qu'aucune de ces prétentions, qui paraissent si surannées, n'a été abandonnée par ce corps puissant à qui appartient le gouvernement des consciences, et que toutes ont été explicitement ou implicitement consacrées par le concordat qui est encore en vigueur en Autriche aujourd'hui.

Cet important document nous permet de voir quel serait le sort des nations qui, renonçant à lutter contre l'influence sacerdotale, accepteraient des mains du saint-siége l'organisation que Rome déclare être conforme aux saints canons. D'abord l'état serait soumis au contrôle du pape, qui annulerait toute loi contraire à ce qu'il appelle les droits de l'église. C'est un pouvoir qu'il exerce chaque fois que l'intérêt ecclésiastique semble menacé. Parlant de lois votées en Espagne, en Italie, en Suisse, au Mexique, le pape a toujours dit : « Nous condamnons, réprouvons et déclarons absolument nuls et de nul effet tous les actes que le pouvoir civil a faits avec un si grand mépris de l'autorité apostolique. » C'est donc le pape qui décide quelles sont les lois qui seront exécutées et celles qui ne le seront pas. L'église est reconnue propriétaire de droit divin. Rien ne s'oppose plus à l'extension indéfinie de la mainmorte, que, même sous l'ancien régime, des souverains comme Philippe II et Marie-Thérèse voulaient contenir dans certaines limites. Grâce

au concordat, recevant toujours et ne rendant jamais, elle envahirait peu à peu tout le territoire. La plus grande partie de la richesse passerait aux mains de congrégations qui ont fait vœu de pauvreté. La crainte du purgatoire et le testament sont une source intarissable de libéralités pieuses, car qui ne donnerait volontiers une partie au moins de ce que la mort va lui ravir en échange d'une éternité bienheureuse, récompense assurée des bienfaiteurs de l'église? Les corporations religieuses ayant obtenu la personnification civile et la liberté d'acquérir, il est inévitable qu'elles finissent par tout posséder. Un être qui ne meurt jamais doit infailliblement hériter à la fin de tout ce que possèdent des familles qui passent et s'éteignent. Devenue ainsi propriétaire unique de tous les biens, l'église dirigerait à la fois les intérêts temporels et spirituels des populations. La vie économique serait soumise à la même autorité que la vie religieuse. Dans les champs, dans l'atelier, l'homme obéirait au même maître que dans le temple. L'unité de commandement serait rétablie (1). Les libertés modernes seraient nécessairement proscrites. Comme le disait récemment une publication en tout approuvée par le Vatican, la *Civiltà cattolica*, ces libertés sont une peste et un délire: or comment pourrait-il être licite d'introduire la peste dans un pays? La liberté des cultes surtout est contraire et aux divins enseignemens et à l'intérêt de l'état, et les princes sont tenus de la repousser par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Force de loi serait donc donnée à l'*Index*, et tous les ouvrages condamnés, y compris Bossuet, livrés aux flammes. L'enseignement tout entier serait aux mains du clergé. Les jésuites élèveraient les enfans des riches, les curés ceux du peuple. Rien dans

(1) Dans une brochure intitulée *OEsterreich unter dem Concordat* (l'Autriche sous le concordat), un officier des troupes saxonnes, en garnison aux environs de Vienne après Sadowa, raconte d'une manière très intéressante l'impression que lui fait le pays pour lequel il vient de combattre. Tout le remplit de surprise : l'ignorance des habitans, leur soumission au clergé, les pèlerinages, la dévotion aux reliques, les persécutions auxquelles donnent lieu les mariages mixtes, l'absence d'activité intellectuelle, l'indifférence générale. Quel contraste avec mon petit pays de Saxe! s'écrie-t-il. Un jour, il voit passer un prélat; tous les gens du village se précipitent à genoux et baisent sa main. L'officier saxon salue, mais ne se jette pas à terre; le prélat indigné remonte dans sa voiture. Le dimanche suivant, le curé explique à ses paroissiens que l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est alliée à des hérétiques. J'ai pu juger par moi-même combien cet esprit d'intolérance était poussé loin. A Prague, j'étais entré dans l'église des jésuites; une foule immense s'avançait, en colonnes serrées, vers l'autel pour baiser un reliquaire. La cérémonie ne m'étonnait pas, elle s'accomplit chaque jour dans mon pays; mais j'étudiais avec attention le type des fidèles pour tâcher d'y démêler les caractères du sang tchèque. Quoique rien dans mon attitude ne pût le choquer, le père officiant me regarda avec fureur, puis s'élança vers moi en me disant : « Ceci n'est pas une comédie. » La foule partageait l'indignation de son pasteur, et c'est ainsi que se commettent parfois de regrettables attentats. J'appris en sortant que c'était la fête de saint Ignace, et que la relique qu'on baisait était un morceau du tibia de ce saint.

aucune science ne pourrait être dit qui fût considéré par l'autorité ecclésiastique comme contraire à ce qu'elle juge vrai. Ainsi qu'autrefois, les dissidens n'auraient de choix qu'entre l'abjuration et l'exil, car les évêques s'engagent par serment à les poursuivre, et, étant les maîtres absolus, ils seraient tenus de remplir leur promesse. Le mariage, les testamens, tous les actes de la vie civile, seraient réglés par le prêtre. Enfin l'absolutisme remplacerait le régime parlementaire, incompatible avec la mise en pratique des lois canoniques. Est-ce un tableau de fantaisie que nous venons de tracer? Non, c'est celui d'un état organisé selon l'esprit du concordat autrichien, et telle était la condition qui allait être faite à l'Autriche sans les événemens qui, au prix de pénibles échecs sur les champs de bataille, lui ont valu du moins l'émancipation dans sa vie civile et politique.

Quand on considère que voilà le régime que le saint-siége voudrait imposer à tous les peuples, parce qu'il est seul conforme aux dogmes catholiques, on cesse de s'étonner de la résistance, de l'hostilité que l'église rencontre partout, et on est moins disposé à y voir, avec le père Félix, un fait surnaturel. Il se peut que certains esprits et certains peuples soient faits pour vivre sous la main du sacerdoce. Plus j'étudie les faits contemporains, plus je me sens porté à admettre qu'il est des nations qui ont été si complétement pliées à ce joug, que tenter de les en délivrer, c'est hâter leur décadence. Soumises au clergé, elles restaient stationnaires; révoltées, elles déclinent, car, à peine affranchies, elles tombent dans une anarchie irrémédiable. Néanmoins les sociétés actuelles n'accepteront pas volontairement une domination que le moyen âge supportait à peine, et elles maudiront ceux qui les contraindront à s'y soumettre. L'église prétend leur ravir ces libertés d'où sort la civilisation moderne; est-il singulier qu'ils s'élèvent contre l'église? M. A. de Broglie croit que l'antagonisme entre le catholicisme et la société actuelle a pour seule cause le caractère abstrait et philosophique que la France, par l'organe de ses divers législateurs depuis 1789, a toujours affecté de donner aux principes politiques qu'elle adopte. Je rencontre cette hostilité bien autrement violente en Autriche qu'en France, et cependant l'Autriche, loin d'accepter les principes de la révolution française, n'a cessé de les combattre. Depuis la réaction contre Joseph II et surtout depuis le concordat de 1855, ce sont au contraire les principes de l'église qu'elle a adoptés et mis en vigueur. Ce ne sont donc point les maximes absolues de 1789 qui sont ici la cause du mal. Ne faut-il pas plutôt admettre que la raison de ce regrettable antagonisme est qu'aucun des peuples autrichiens, ni les Allemands, ni les Hongrois, ni les Slaves, ni les

Italiens, ni les Valaques, aucun, sauf les Tyroliens peut-être, ne veut subir plus longtemps la domination d'une autorité ecclésiastique qui prétend proscrire la liberté des cultes, de l'enseignement, de la presse, de la parole, pour rétablir l'inquisition et l'*index?* En France, ce régime n'alarme personne, parce que l'on a cessé, à tort peut-être, d'en craindre le retour; mais en Autriche il constituait l'ordre légal fondé sur un contrat conclu avec le saint-siége. Il ne faut donc pas chercher plus loin d'où sort ce cri qui n'a cessé de retentir en Autriche depuis 1866 : « à bas le concordat! » Quand Voltaire, lui aussi, répétait *à bas l'infâme!* ce n'est point à la religion du Christ qu'il en voulait, car à celle-ci il a presque toujours rendu justice. Ce qu'il visait à détruire, c'était l'institution oppressive et intolérante élevée par les papes et les conciles. S'il a prêté à l'opposition anti-catholique l'arme mortelle de sa mordante ironie, c'est que ce vieillard, à qui l'anniversaire du 22 août arrachait des larmes, voyait toujours le sang de la Saint-Barthélemy sur la robe blanche du lévite.

Naguère en Autriche, l'opinion, invoquant les traditions de Joseph II, n'attaquait d'abord que le concordat; mais quand le clergé, obéissant au mot d'ordre venu de Rome, s'est mis à défendre par tous les moyens cette œuvre de tyrannie cléricale, on s'est retourné contre lui, et les coups portent déjà sur le dogme catholique lui-même. Le différend s'aggrave, la lutte devient chaque jour plus vive. J'essaierai d'en faire connaître les mobiles et les péripéties, je me garderai toutefois d'en prédire l'issue. Le gouvernement actuel a pour lui l'esprit moderne et la sympathie de tous les amis de la liberté; mais la puissance de l'église, pour le mal comme pour le bien, est très grande, surtout dans un état profondément ébranlé et en voie de transformation. Si l'église devait l'emporter dans ce regrettable conflit, comme son triomphe deviendrait la cause presqu'infaillible de la chute de l'empire autrichien, je ne crois pas qu'une semblable victoire pût augmenter son prestige ou accroître son influence. On n'a pas oublié que ces résistances du clergé ont fait avorter les réformes de Joseph II et celles de la révolution française. Les ministres actuels, qui ont porté la main au concordat sans avoir toutefois osé l'abolir, succomberont peut-être à leur tour. Seulement ces échecs sans cesse répétés ne tueront pas l'esprit moderne, et ils n'auront qu'un résultat : ils rendront l'antagonisme entre cet esprit et l'église plus âpre, plus irréconciliable et plus funeste pour tous.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE PÉTROLE

ET

LES HOMMES D'HUILE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le pétrole, — l'*huile de pierre,* — était connu dès la plus haute antiquité; mais c'est depuis moins de dix ans qu'il s'est imposé à l'attention publique. Tout a concouru à lui faire ce grand succès. L'éclairage au pétrole est véritablement démocratique, il fournit beaucoup de lumière à très bas prix. Les débuts de ce combustible liquide étaient d'ailleurs rehaussés par une mise en scène bien faite pour lui donner une notoriété bruyante. — Fortunes de princes édifiées en un jour comme au temps de Law, paysages enflammés pendant des semaines entières, navires sautant en mer, cargaisons brûlant sur les quais et dans les docks au bord de fleuves qui roulaient des nappes de feu, explosions meurtrières au sein des villes, tous ces incidens, aussitôt répétés par les journaux de tous les pays, remuaient les imaginations dans les deux mondes. L'industrie nouvelle grandissait toujours et traversait victorieusement une série de crises violentes causées à la fois par les incertitudes d'un mode d'exploitation tout primitif et par les fureurs du jeu. Maintenant que l'extraction, le traitement et le transport du pétrole se font d'une manière sûre et méthodique, que les compagnies factices créées pendant la « fièvre de l'huile » par des spéculateurs sans scrupule ont cédé la place à des entreprises sérieuses conduites avec intégrité, le moment semble venu d'esquisser les traits principaux du plus curieux peut-être des épisodes du mouvement industriel contemporain. Une pareille étude semble d'autant plus oppor-

tune que la question du pétrole s'est fort élargie dans ces dernières années. De 1861 à 1866, le chiffre des exportations des États-Unis s'était élevé progressivement de 1 million à 67 millions de gallons. En 1867, on put croire que ce dernier nombre donnait assez exactement la limite extrême des besoins de la consommation étrangère, car il ne fut pas franchi; mais en 1868, par un saut brusque, le total des exportations atteignit presque 100 millions. En même temps la consommation intérieure des États-Unis a augmenté au point de représenter aujourd'hui le tiers de la production totale. Au commencement de 1868, il existait en Europe et en Amérique une réserve notable; dans le cours de cette même année, pour faire face à la demande, la production a dû néanmoins atteindre et quelquefois dépasser le chiffre énorme de 13,000 barils par jour (1). De nouveaux territoires ont été mis en exploitation dans la vallée d'*Oil-Creek*, la localité classique du pétrole, celle qui fournit la presque totalité des huiles minérales employées à l'éclairage dans le monde entier. En 1869 au contraire, la réserve est presque nulle, et il va falloir attaquer des zones pétrolifères dont l'exploitation, plus difficile, avait été jusqu'à présent ajournée.

Dans l'ordre des arts utiles, chaque âge révèle des tendances caractéristiques. Au siècle dernier, les hommes avaient besoin de se vêtir à bon marché; c'est ce qui fit la fortune d'Arkwright et des filateurs à la mécanique, la prospérité soudaine de Manchester et des villes du continent qui importèrent les nouvelles méthodes de travail. Au XIXe siècle, on veut de la lumière, même dans le wigwam d'écorce de bouleau de l'Indien, même dans la cabane de boue du pauvre Ruthène de Galicie. L'introduction de la plus modeste lampe y vient activer la vie de famille en prolongeant la veillée. La France a contribué dans une très large mesure à produire ce résultat. Le verre d'Argand, premier progrès sur la mèche fumeuse de l'ancien temps, remonte à peine à la veille de la révolution française; la lampe Carcel et le gaz sont d'hier. Une foule d'inventeurs obscurs ont perfectionné sans relâche les mécanismes des lampes, afin d'échapper à la nécessité coûteuse de brûler des huiles végétales. Ces tentatives, qui eurent quelque vogue sous la monarchie de juillet, ont préparé le succès du pétrole : malheureusement elles vinrent à un moment où il était prématuré de songer à la vulgarisation de l'éclairage par les huiles minérales. La matière première manquait; les arts chimiques n'avaient point fourni le moyen d'extraire ces précieuses substances des schistes auxquels elles se

(1) Le gallon impérial mesure environ 4 litres et demi. Le baril contient 33 gallons impériaux, soit environ 150 litres.

trouvent associées sur beaucoup de points; à plus forte raison, la science n'avait-elle pas montré le parti que l'on peut tirer du pétrole liquide, dont on connaissait pourtant un grand nombre de sources naturelles. C'est aux Américains que revient le mérite d'avoir donné à ce dernier droit de cité dans l'industrie. L'aptitude native qui les porte à chercher dans chaque chose le côté utile, surtout l'activité fiévreuse, mais patiente, qui seconde si bien chez eux cette heureuse tournure d'esprit, les ont en cette occasion merveilleusement servis. Le chimiste français Selligues, dont les premiers essais dans le bassin d'Autun remontent à l'année 1832, avait réussi à distiller industriellement les schistes ingrats que l'on rencontre dans cette partie de la France. M. James Young, de Glasgow, perfectionna ces procédés, et établit en 1847 dans le Derbyshire une vaste usine pour traiter des minerais anglais incomparablement plus riches que ceux de la France, et connus sous les noms de *bog-head* et *cannel-coal*. En peu d'années, cet établissement prit un développement extraordinaire : il rapportait au fondateur plusieurs centaines de mille francs de revenu. La perspective de tels profits si promptement réalisés mit cette fabrication en honneur. Elle pénétra vers 1854 aux États-Unis, où l'on se mit à distiller le *bog-head* d'Écosse et plusieurs variétés de schistes indigènes. En 1860, on comptait déjà dans l'Amérique du Nord soixante-quatre fabriques d'huile de schiste. La découverte d'abondans réservoirs de pétrole devait arrêter court cette prospérité naissante, ruiner un grand nombre d'usines et contraindre les autres à se transformer pour raffiner ce liquide, bien autrement riche en matière éclairante que le *bog-head* et le *cannel-coal*.

I.

Le pétrole, tel qu'on le trouve dans la terre, est un liquide généralement noir, qui présente souvent un reflet verdâtre. C'est par la distillation que l'on en sépare l'huile incolore employée dans les lampes. En Italie, au Caucase et dans l'Ohio, on rencontre un pétrole couleur d'ambre, quelquefois même à peu près incolore; mais le plus abondant et le seul qui serve à la fabrication est le pétrole noir. Les Américains l'ont appelé de plusieurs noms, *rock oil*, huile de roche, *british oil*, huile anglaise à cause de l'analogie qu'il présentait avec l'huile de schiste d'importation britannique, mais plus universellement *Senecca oil*, du nom d'une puissante tribu indienne répandue autrefois au Canada et dans les états de New-York et de Pensylvanie. Ces Indiens s'en servaient pour divers usages

médicinaux et pour des pratiques de sorcellerie (1). On raconte que dès 1819 les premiers pionniers de l'Ohio brûlaient dans des lampes le pétrole brut qu'ils trouvaient le long de la petite rivière Muskingum. Dans l'état de New-York, au Canada, dans la Virginie occidentale et le Kentucky, l'on en connaissait aussi quelques sources. C'étaient des suintemens produits par le filtrage des eaux de pluie à travers les terrains superficiels. Le débouché de cette matière demeurait néanmoins tellement restreint que les mineurs de la Virginie occidentale considéraient comme une calamité véritable la rencontre des veines de pétrole dans les puits qu'ils foraient pour rechercher des gisemens de sel gemme. Vers 1853, un spéculateur de New-York, alors avocat, aujourd'hui salué partout du titre de *oil king*, remarqua dans le cabinet d'un savant une bouteille de pétrole provenant d'une vallée du comté de Venango, dans la partie nord-ouest de l'état de Pensylvanie. Frappé de l'idée que cette substance remplacerait avec avantage le *bog-head* écossais pour la fabrication des huiles minérales, il acheta immédiatement dans cette vallée tous les terrains où l'on avait reconnu la présence du pétrole : cela ne formait guère plus de 50 hectares, et représentait toute la superficie qui passait alors pour avoir le privilége de recouvrir les sources d'huile de la Pensylvanie. L'année suivante, sous le nom de *Pennsylvania rock oil company*, fut organisée à New-York la première des compagnies de pétrole. Il s'agissait à la fois de trouver du pétrole en abondance et de le distiller assez économiquement pour en retirer de l'huile d'éclairage à un prix moindre que celui des huiles de schiste.

Les fondateurs de cette industrie durent ainsi aborder deux problèmes dont la solution n'avait encore été fournie nulle part. Il leur fallait d'un côté combiner les meilleurs appareils pour la distillation et la rectification du pétrole, de l'autre creuser la terre dans tous les sens pour atteindre les nappes inférieures d'où provenaient les minces filets d'huile qui avaient donné l'idée de la spéculation. Cette seconde partie des recherches était absolument aléatoire. Aucune découverte antérieure n'autorisait à concevoir l'espérance que l'on rencontrerait ces réservoirs, encore moins qu'ils

(1) Ces usages et ces pratiques étaient connus, il y a deux mille ans, dans le bassin de la Méditerranée. Pline décrit vingt-sept remèdes tirés du bitume liquide de Babylone et de Zacynthe (Zante). Les anciens l'employaient dans le traitement des rhumatismes articulaires, de l'asthme, de la goutte, du rhume de poitrine, de la putréfaction des plaies, des fièvres intermittentes et de l'épilepsie. Ils l'utilisaient aussi à la guerre, et on le voit figurer dans certains supplices. Pline pense que c'est avec du bitume que Médée consuma sa rivale. Au commencement de ce siècle, Hahnemann a décrit un nombre considérable de symptômes que manifeste l'organisme sous l'influence du traitement par le pétrole couleur d'ambre, tel qu'on le prépare dans les officines.

seraient abondans. Il n'en était pas de même de la première, qui était une question de science d'abord, de pratique et de métier ensuite. On alla droit à New-Haven, auprès de l'un des professeurs de Yale College, célèbre institution du Connecticut où les jeunes gens reçoivent l'enseignement supérieur. La compagnie proposa au savant d'étudier sous tous ses aspects le problème de la transformation du pétrole brut en huile d'éclairage : elle s'engageait à monter un laboratoire spécial et à payer largement les dépenses de toute nature que ce travail devait entraîner. Afin d'éviter qu'un esprit de spéculation hâtive et hasardeuse ne compromît l'œuvre de la science, on décida que la société transporterait son siége à New-Haven, et que le professeur chargé des recherches de laboratoire serait en même temps le président du conseil de gérance.

Tels furent les débuts de l'entreprise qui a conduit les Américains à créer en quelques années une source de production dont ils expriment laconiquement l'importance par ces deux mots : *mammooth business* (1). On détermina donc par des expériences longues et précises les phénomènes qui accompagnent la distillation du produit brut, et on apprit à tirer parti des sous-produits obtenus avant et après la mise en liberté de l'huile d'éclairage. Pendant ce temps, au fond des ravins inhospitaliers d'Oil-Creek, des hommes habitués au comfortable dont on jouit à New-York, insuffisamment abrités contre le froid et la pluie, mal nourris et exposés aux attaques de la fièvre, creusaient le sol nuit et jour sans se décourager. L'on croit généralement que la découverte des nappes de pétrole jaillissantes a été un coup de fortune acheté au prix d'un très faible effort : il n'en est rien. Pendant six années consécutives, de 1854 à 1860, les chercheurs n'arrivèrent qu'à des résultats médiocres; mais ces chercheurs étaient en général originaires de la Pensylvanie et des six états de la Nouvelle-Angleterre, Connecticut, Massachusetts, Vermont, Maine, New-Hampshire, Rhode-Island : c'est dire qu'ils étaient doués d'une persévérance à toute épreuve.

Les Indiens avaient commencé jadis l'exploitation du pétrole au moyen de puits carrés, boisés à l'intérieur, mesurant à peine 3 mètres de largeur sur une profondeur à peu près égale. Pour recueillir le liquide, ils employaient un procédé bizarre; ils laissaient séjourner pendant quelque temps des couvertures de laine au fond de ces cavités, puis retiraient les couvertures pour les tordre. Les Américains conservèrent ce mode d'exploitation longtemps après avoir chassé les Peaux-Rouges : la société de Pensylvanie le trouva en usage, et se contenta d'abord d'approfondir les anciens puits,

(1) *Affaire énorme* comme le mammouth.

d'en ouvrir de nouveaux et de percer des galeries qui augmentèrent le rendement d'huile en multipliant les surfaces de suintement. Pendant l'année 1856, on put de la sorte raffiner à Pittsburg environ 5 ou 6 barils d'huile par jour. Ce n'étaient point là cependant des conditions industrielles, et il fallait de deux choses l'une, ou abandonner l'entreprise ou produire beaucoup plus encore. Les pionniers songèrent alors à forer des puits artésiens, et firent venir à grands frais des sondeurs et des outils de la Virginie occidentale. Les outils étaient assez mauvais, les sondeurs très exigeans à cause du monopole dont ils se trouvaient investis. Habitués d'ailleurs à rencontrer quelquefois l'huile en cherchant des sources salées à travers des roches entièrement différentes de celles d'Oil-Creek, ils n'auguraient rien de bon des travaux, et ils avaient intérêt à les faire marcher avec d'autant plus de lenteur que leurs gages étaient plus élevés. Pour comble de malheur, les débordemens de la rivière vinrent plusieurs fois arrêter et même bouleverser les ouvrages commencés. Rien ne désespérait les *oil men*, les hommes d'huile, comme on les appela bientôt. Ils avaient établi leur quartier-général à Titusville, petite agglomération devenue depuis un grand centre et située dans le haut de la vallée, à moitié chemin entre la rivière Alleghany vers le sud et le lac Érié vers le nord. Il n'y avait alors aucun chemin de fer dans cette contrée, et les routes ordinaires étaient, ce qu'elles sont encore aujourd'hui, déplorables. Le moindre déplacement ne pouvait s'opérer qu'au prix de grandes fatigues, surtout pendant la saison pluvieuse, c'est-à-dire pendant huit mois sur douze. Malgré tout, les hommes d'huile tenaient obstinément la campagne, tantôt à New-York pour lever des capitaux nouveaux ou ranimer le courage des anciens bailleurs de fonds, tantôt à Pittsburg, achetant des machines et enrôlant de bons mécaniciens, d'autres fois à New-Haven ou dans les ateliers de sondage de la Virginie pour s'instruire, le reste du temps aux bords d'Oil-Creek, dans la boue, la neige et l'huile, chaussés de grandes bottes, sérieux, actifs, patiens, l'œil ouvert sur toutes choses, occupés à mettre en pratique sur le terrain les informations recueillies à droite et à gauche auprès des hommes compétens.

Ce fut en 1859 seulement que la première veine d'huile de quelque importance fut rencontrée par la sonde. C'était à une lieue environ au-dessous de Titusville. La veine, située à 23 mètres de profondeur, fournit en moyenne pendant huit mois 1,500 litres d'huile par jour, soit 10 barils américains. La production journalière de tous les puits d'Oil-Creek est en ce moment de 10,500 barils, et elle s'est élevée souvent au-delà de 13,000.

D'une manière absolue, le succès de 1859 était donc fort peu de chose; mais il eut pour effet d'enflammer les espérances et de donner à l'entreprise un rapide essor. Le jour même de la découverte et avant que l'annonce s'en fût répandue au dehors, les associés achetèrent d'un seul coup, dans le voisinage du territoire qu'ils possédaient déjà, de nouveaux terrains pour la somme de 1 million de francs. Un mois plus tard, les spéculateurs s'abattaient sur Oil-Creek, la propriété des pionniers décuplait de valeur. Aussitôt de nombreuses compagnies de pétrole furent fondées sur le modèle de la première, à New-York et au Canada, à Philadelphie, Boston, Chicago, Cincinnati, Saint-Louis, San-Francisco; l'on se mit à chercher partout la substance magique. Cependant, pour fonder une véritable industrie, il fallait rencontrer des veines plus puissantes et surtout les trouver en grand nombre. Celle-ci avait été découverte dans une première assise de grès au-dessous de laquelle on se heurtait à une couche de schistes stériles : combien se seraient arrêtés là! Soutenus par l'énergie sombre qui leur avait fait prendre pour devise : *oil, hell or China!* l'huile, l'enfer ou les antipodes! les chercheurs pensylvaniens percèrent encore ces schistes. Au-dessous, à 100 mètres environ de la surface, ils rencontrèrent d'abondantes veines de pétrole emprisonnées dans une assise de grès reposant, comme la première, sur des schistes dépourvus d'huile. Les pionniers d'Oil-Creek enfoncèrent vaillamment leurs sondes à travers la seconde couche stérile: à 200 mètres de profondeur, dans la troisième assise de la même formation de grès oléifère, les outils crevèrent des poches énormes remplies de gaz inflammable, de pétrole et d'eau salée. Sans avoir besoin du secours des pompes, qui avaient été jusqu'alors indispensables, on vit des fleuves d'huile déborder hors des réservoirs et couler dans les ravins.

La spéculation prit alors un caractère sauvage. Au plus fort de la guerre de la sécession, la fièvre de l'huile était à son paroxysme. On comptait à New-York seulement 317 compagnies de pétrole, représentant un capital effectif de plus de 1 milliard de francs. Pour un joueur heureux, cent peut-être ont été ruinés; mais ces ruines, aux États-Unis, n'ont pas le caractère qu'elles auraient en Europe : les intéressés, sachant bien que des voies nouvelles s'ouvriront à eux un jour ou l'autre pour tenter encore la fortune, n'y voient qu'un incident passager, l'une des péripéties du grand combat pour l'existence. Au prix de désastres individuels bientôt réparés, l'Amérique a pu ajouter à ses élémens d'activité, déjà si nombreux, une source de richesse qui ne le cède en importance qu'aux grains et aux cotons; le tabac, les viandes salées, les produits de la pêche, les

suifs, les cuirs, ne viennent plus aujourd'hui qu'après le pétrole dans le mouvement général de l'exportation. Pour se rendre un compte exact des circonstances physiques et des forces de l'ordre moral qui ont concouru à produire ce résultat, rien ne vaut un séjour prolongé aux lieux mêmes où il s'est accompli. La puissance des formations géologiques, la trempe des caractères, s'y montrent en parfaite harmonie. Sur un espace comme la vallée d'Oil-Creek, plus petit que tel département français, l'on peut voir à l'aise, peut-être mieux que sur aucun autre point de la terre, ce que produit la volonté humaine servie par des circonstances naturelles favorables. Au fond, c'est bien l'image, en raccourci, mais très accentuée, de ce que l'on peut observer d'un bout à l'autre de l'Amérique septentrionale. Les richesses que la nature a mystérieusement accumulées durant des siècles en ces contrées, l'homme les exploite aujourd'hui avec une âpre et juvénile ardeur. Une Europe nouvelle se forme là-bas à vue d'œil, et déjà le courant d'échanges établi entre les deux continens va s'élargissant sans cesse au profit des opiniâtres travailleurs de la grande république.

Dans le Nouveau-Monde, le pétrole a été également signalé aux grandes et aux petites Antilles, ainsi qu'au Mexique; mais ce n'est qu'aux États-Unis et au Canada qu'il fait l'objet d'une exploitation régulière, et là même cette exploitation est concentrée sur trois points situés à l'est du Mississipi, — la péninsule du Haut-Canada, la vallée d'Oil-Creek en Pensylvanie, la vallée de la Petite-Kanawha dans la Virginie occidentale. Il y a du pétrole en abondance dans l'Ohio, dans les états de Missouri, d'Indiana, de Kentucky, de Tennessee, bien que les exploitations n'aient pu réussir encore à s'y établir sur une grande échelle. Ce n'est pas seulement l'épaisseur plus grande des terrains superficiels recouvrant les réservoirs de pétrole qui est un obstacle au développement de cette richesse naturelle. Pour tous ces pays, il y a une cause d'infériorité momentanée dans ce seul fait, que la production des trois bassins principaux suffit aux besoins de la consommation. Le pétrole n'est sérieusement utilisé jusqu'à présent que pour l'éclairage par lampes à mèche et pour le graissage des machines. La situation changerait, si l'éclairage par les lampes à gaz, le chauffage des chaudières, d'autres applications encore que l'on entrevoit dès aujourd'hui, entraient dans la pratique industrielle. Le pétrole brut demeure aussi forcément inexploité dans des contrées comme le Texas, l'Utah, le Colorado, où l'insuffisance des routes rend trop coûteux le transport des engins nécessaires. Il n'y a là toutefois qu'une question de temps; tôt ou tard, ces pays fabriqueront chez eux l'outillage qui leur manque. La Californie possède de vastes étendues de terrains

bitumineux, heureusement situés dans le voisinage de la mer, et dont la constitution géologique offre de grandes ressemblances avec les gîtes de pétrole des formations tertiaires d'Europe. Les premiers sondages n'ont pas donné des quantités d'huile assez abondantes pour encourager la spéculation ; mais les Californiens n'ont point perdu toute espérance. Cet endroit de la côte de l'Océan-Pacifique est dépourvu de houille : afin d'assurer le travail de ses manufactures et le service des grandes lignes de *steamers* qui la relient au Japon, à Shanghaï et à tout l'extrême Orient, la ville de San-Francisco est obligée d'importer le charbon à un prix très élevé. L'emploi du combustible liquide est pour elle d'une importance majeure, et plusieurs sociétés y sont à l'œuvre pour rendre cet emploi possible et général.

Les huiles minérales de l'Amérique du Nord semblent être inépuisables. Les millions de barils extraits depuis moins de dix ans proviennent de trois localités fort restreintes qui, sur une carte du Nouveau-Monde, apparaissent comme trois points imperceptibles. Les roches qui fournissent le pétrole au Canada, en Pensylvanie, dans la Virginie occidentale, règnent, comme la plupart des formations géologiques américaines, sur de très vastes étendues sans discontinuité. Ces roches appartiennent à la série des terrains paléozoïques ou de transition; elles furent déposées avant l'époque de la houille. Or les couches géologiques de ces âges reculés sont bien autrement puissantes que celles des périodes suivantes. Tout concourt donc à faire espérer que le sol de l'Amérique du Nord renferme assez de matière éclairante pour fournir pendant des siècles aux besoins que la découverte de cette matière est venue surexciter, et peut-être pour éveiller des exigences que notre génération ne soupçonne même pas.

II.

La charpente du nord-est de l'Amérique est de formation beaucoup plus ancienne que celle de la plus grande partie du continent européen, surtout de l'Europe occidentale. Cela tient à ce que le sol du Nouveau-Monde en cet endroit a été secoué moins souvent que le sol de l'Europe par les forces intérieures du globe. L'Amérique est sortie des flots graduellement. Les monts Laurentiens, situés au nord du fleuve Saint-Laurent, sont les plus vieux témoins de la formation de ce continent; les monts Apalaches, dont la chaîne des Alleghanys est une ramification, se sont élevés plus tard; les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada viennent à peine de naître : les agens atmosphériques n'ont point encore eu le temps

d'abattre ou d'émousser les arêtes vives de leurs aiguilles et de leurs ravins à pic. Tandis que le soulèvement de l'Amérique du Nord se propageait ainsi dans le sens de la marche du soleil, l'Europe oscillait sur ses bases. L'océan pénétrait alors de toutes parts dans un vaste archipel dont quelques îles se sont depuis appelées la Vendée, la Scandinavie, la Bavière; les flots recouvraient encore tout ce qui devait être un jour les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Karpathes et le Caucase. Par intervalles, la mer reculait, des îles se trouvaient soudées l'une à l'autre; mais les siècles passaient, et le vieil océan revenait construire des roches de sédiment nouvelles. Cette lutte a produit une accumulation de terrains d'âge récent dans l'ouest de l'Europe. Aux yeux du géologue, et en bornant la comparaison aux deux rivages de l'Atlantique, l'Europe serait plutôt le nouveau continent, et l'Amérique l'ancien. Celle-là représenterait assez exactement à l'esprit la création tourmentée de quelque chercheur d'idéal possédé du besoin de retoucher sans cesse un modèle toujours inachevé, celle-ci au contraire l'œuvre majestueuse et calme d'un vieux maître satisfait du travail d'une longue vie.

Dans la contrée qui nous occupe, les formations les plus anciennes sont ramassées vers le nord, et les plus récentes apparaissent progressivement à mesure que l'on descend vers la vallée de l'Ohio. Pour explorer convenablement les régions à pétrole, il est donc naturel de commencer par le Canada. J'allai visiter tout d'abord, au nord du lac Huron, les gîtes de la grande île Manitouline. Le bateau à vapeur qui me débarqua dans cette île portait le nom indien de *Wabuno* (l'homme qui danse devant l'aurore); il y avait à bord trois passagers, un traitant irlandais avec sa provision de wiskey pour les naturels, un frère d'une mission de jésuites établie dans l'île, enfin un spéculateur de Saint-Louis venu sur les grands lacs pour regagner de la santé, tout en flairant les bonnes affaires de mines de pétrole, cuivre, fer et argent. Manitouline est désignée sur les cartes sous le nom auxiliaire de *Sacred Island*, l'île sacrée. Les Indiens y placent le siége de la Divinité. C'est la plus grande des îles de tout ce groupe; vue du large aux premières lueurs du jour, elle laisse une impression de morne tristesse; sauf sur la côte orientale, qui présente quelques ondulations de terrains et des traces de culture, elle est partout plate, basse et couverte de forêts aux arbres longs et minces, comme on en voit dans tous les paysages canadiens. Les contours en sont dentelés par un grand nombre de baies et de caps aigus, surtout sur le rivage septentrional, qui a reçu directement l'assaut des grands glaciers du nord. Dans l'intérieur se trouvent plusieurs lacs assez vastes.

L'un d'eux, au niveau même du lac Huron, est entièrement abrité par de hautes falaises boisées; tandis que la tempête fait rage sur les bords, elle ne parvient pas à rider la surface de ces eaux intérieures, et l'Indien n'en approche qu'avec une crainte superstitieuse, car c'est le vrai séjour du Grand-Esprit. L'ours, le caribou, le grand aigle à tête blanche, si bien décrit par Audubon, sont les hôtes principaux de cette solitude; depuis longtemps, il n'y a plus de castors, on les a exterminés. En approchant du débarcadère, je vis pour la première fois, dans une clairière faite par l'incendie, le *derrick* sacramentel. Le *derrick* est un échafaud élevé qui dénonce de loin les régions d'huile, comme la cheminée de briques signale une manufacture. A côté se trouve la cabane qui abrite la machine motrice, dont la fonction est de percer d'abord la roche à l'aide des outils de sondage, et d'extraire ensuite le pétrole au moyen d'une pompe.

L'outillage que les Américains ont adapté aux nécessités de cette industrie improvisée est des plus élémentaires : il se compose essentiellement d'une machine de huit à dix chevaux-vapeur et d'un équipage de sonde artésienne, mû le plus souvent par une corde, comme cela se pratique en Chine, quelquefois par une série de tiges de bois vissées les unes aux autres. Quand le chercheur d'huile, généralement surnommé *operator*, a choisi son point d'attaque, il s'occupe immédiatement d'ériger le *derrick* au-dessus de ce point; cette charpente, haute de 10 ou 12 mètres, est destinée à recevoir la poulie dans laquelle passe la corde qui tient les outils de sondage suspendus, et les fait monter ou descendre sous l'impulsion de la machine. Après cela, il pratique un trou carré ou rond, un véritable puits, dont le centre est à l'aplomb de la poulie du *derrick*. Ce puits est poussé jusqu'à ce que l'on mette à nu la roche vive; c'est alors que commence l'opération du sondage proprement dit. L'outil qui sert à entamer la roche se compose de plusieurs parties, dont les deux principales sont le *drill* ou trépan et le *temper screw*, la vis modératrice. Le trépan est un épais marteau tranchant et aciéré; il est mis en mouvement par un balancier fait de madriers grossièrement équarris et qui oscille sous l'action de la machine à vapeur en s'appuyant sur une solide pièce de charpente qui porte le nom expressif de pilier de Samson, *Samson post*. A chaque coup, il broie la roche qu'il s'agit de traverser. La vis modératrice se trouve à l'orifice du puits, sous la main des opérateurs. Elle relie le trépan à la corde du balancier. Un homme est spécialement chargé de la manœuvrer : assis sur un escabeau élevé, il tient à la main le levier qui lui permet de tourner la vis de manière à allonger la corde au fur et à mesure que le trépan pénètre

plus avant dans la roche. Le conducteur de la machine à vapeur retire la corde et les outils chaque fois que le trou de sonde a été approfondi de quelques pieds. Il faut rendre ce trou aussi rond que possible, afin qu'un tube de fer, destiné à prévenir les éboulemens et à guider l'huile dans son ascension au jour, puisse s'adapter plus tard exactement aux parois rocheuses. A cet effet, le mécanicien enroule la corde sur un treuil, et il remplace le *drill* par le *reamer* ou alésoir. Bien qu'elles soient conduites avec une singulière énergie, toutes ces opérations exigent beaucoup de temps et de persévérance. Le plus souvent on a par-dessus le marché à lutter contre les eaux, on doit s'arrêter pour les épuiser et en prévenir le retour. Cette dernière difficulté est surmontée par un artifice basé sur la propriété que possède la graine de lin de se dilater considérablement dans l'eau : le *seed bag*, sac à graine, long fourreau de cuir bourré de graines de lin, est interposé entre la paroi rocheuse du trou de sonde et le tuyau d'ascension précisément à l'endroit où se trouve la fissure qui livre passage à la malencontreuse veine d'eau; on réalise ainsi la fermeture la plus hermétique possible. Par le même procédé, l'on sépare maintenant l'huile d'avec les gaz inflammables, qui occasionnaient jadis de si terribles incendies. L'invention du *seed bag* est tout à fait américaine, elle fut un véritable expédient imaginé par les pionniers lors de l'irruption des premières nappes jaillissantes, afin de contenir le liquide dans le puits et d'en régler le débit à volonté. Un autre outil fort important est la pompe à sable, *sand pump*, appelée curette par les sondeurs français : elle sert à vider le trou de sonde, à en retirer la boue que forment les débris de la roche broyée par le *drill*. C'est un tube de fer mince, portant à la partie inférieure un clapet qui s'ouvre pour laisser les détritus se loger dans le tube, puis se referme pour les y emprisonner. On amène doucement la curette au fond du trou de sonde, et il suffit alors de lui imprimer un mouvement de va-et-vient pour qu'elle se remplisse de débris; dès que par cette opération l'on a mis à nu la roche vive, on l'attaque de nouveau à coups de trépan. Tandis que le *reamer* accomplit son travail d'alésage, on voit le mécanicien, transformé en forgeron, aciérer et tremper le tranchant émoussé du *drill*. La lueur de ce feu de forge ne nuit pas au pittoresque de ces ateliers en pleine forêt. A quelques pas du *derrick* se dresse le *tank*, réservoir qui reçoit l'huile au moment où elle sort de la terre; ce *tank* rappelle tout à fait une de nos cuves à fouler le raisin. Un peu plus loin enfin, l'on voit le *shanty*, cabane grossière faite de troncs d'arbres équarris à la hâte.

Au cap Smyth, il y avait deux *shanties*, celui du directeur et celui

des ouvriers. Directeur et ouvriers prenaient leurs repas à la même table. La femme du conducteur des sondages, Américaine active et très ordonnée, avait pris le département de la cuisine, et elle servait elle-même avec une simplicité charmante les inférieurs aussi bien que les supérieurs de son mari. Ce dernier avait travaillé sur les exploitations de Pensylvanie, et il connaissait son métier. La roche contre laquelle il luttait à cette heure était extrêmement dure; le *drill* s'ébréchait souvent et ne descendait pas d'un demi-mètre par jour, ce qui fait que l'opérateur mangeait vite et dormait peu. A l'heure du dîner, un vieux sauvage haut de six pieds, décharné, mais à l'œil vif et au profil aquilin, s'appuyant sur un long arc sans corde, apparaissait parfois au seuil du *shanty*. Son père, disait-on, avait été un grand chef; lui, on l'appelait *Akwiwi*, c'est-à-dire le faible. Il saluait sans incliner la tête en disant *bojo*, bonjour, et on lui donnait quelques reliefs d'oie fumée ou de poisson.

A l'époque de ma visite à Manitouline, plusieurs puits attestaient la présence du pétrole en abondance. La profondeur des veines variait de 100 à 160 mètres; la roche oléifère était un calcaire grisâtre, dur et légèrement argileux, pétri de fossiles. L'un des puits venait de rendre quelques centaines de barils d'une huile de meilleure qualité que celle de la péninsule canadienne, car elle offrait cet avantage rare de dégager très peu d'odeur. C'eût été encourageant, si l'on n'avait pas eu à lutter contre l'écrasante concurrence des huiles de Pensylvanie. Cet état de choses, qui empêche le plein développement de territoires plus riches peut-être et plus vastes certainement que la vallée d'Oil-Creek, est dû à plusieurs raisons. En premier lieu, pour l'éclairage, l'huile canadienne ne vaut pas celle de Pensylvanie. En outre, comme le Saint-Laurent n'est pas navigable pendant six mois de l'année, les pétroles du Canada n'ont jamais pu s'ouvrir un débouché sur Liverpool, Anvers, Brême, Hambourg, Le Havre ou Marseille, qui sont les grands entrepôts d'huile minérale de ce côté-ci de l'Océan. La législation américaine enfin a complété, depuis 1864, ce blocus économique. Ce fut l'année de la dénonciation du traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis, traité qui consacrait à beaucoup d'égards une sorte de libre-échange entre les deux pays voisins. Aujourd'hui les pétroles canadiens sont repoussés des États-Unis au moyen d'un droit de 25 cent. par litre, et, comme le peuple canadien trouve l'huile d'éclairage de Pensylvanie très bonne, le gouvernement de cette colonie a été contraint de ne pas user de représailles et de se contenter d'un droit de 7 centimes seulement. Il en résulte que les exploitans du Canada n'ont pas même sans conteste le marché intérieur. La situation deviendrait tout autre, si les huiles minérales étaient ap-

pliquées au chauffage : l'avenir des pétroles du Canada est même là tout entier; dans cette application, ils reprennent l'avantage. L'huile légère de Pensylvanie, incomparable dans les raffineries, où l'on en tire 75 et 80 pour 100 d'huile de lampe de première qualité, serait le plus dangereux de tous les combustibles à cause des mélanges détonans qu'elle produit avec l'air à la température ordinaire. Les expériences de M. Henri Sainte-Claire Deville ne laissent aucun doute à cet égard : les seuls combustibles liquides convenables sont les huiles lourdes, heureusement répandues plus près du sol que les huiles légères. Il n'est donc pas impossible que le pétrole canadien parvienne à se substituer à la houille. Il faut ajouter que le charbon fossile manque entièrement dans les terrains du Canada, tandis qu'il abonde en Pensylvanie et dans la Virginie occidentale : la plupart des bateaux à vapeur sillonnant les grands lacs sont obligés à de fréquens arrêts pour embarquer leur provision de bois de chauffage. D'ailleurs le bois est le plus encombrant et le plus cher des combustibles. Les essais du steamer *Congress* à Détroit, entre le lac Huron et le lac Érié, viennent de montrer que l'emploi du pétrole canadien économise la moitié de la dépense et les neuf dixièmes de l'emplacement qu'exige le chauffage au bois. Cependant l'appareil de combustion décrit au procès-verbal de ces essais était défectueux à plusieurs égards.

Un autre avantage en faveur des huiles canadiennes, c'est que les gîtes sont partout à proximité de quelque port d'embarquement. Le principal de ces ports est Sarnia, extrémité méridionale de la plus grande voie ferrée du Canada, le *Grand-Trunk railway*. Sarnia est aussi le point d'arrivée d'un embranchement du chemin de fer américain *Great-Western*, qui relie l'état de New-York à l'état du Michigan. Située dans la vallée de la Thames, à l'est de Sarnia et au centre même de la péninsule, London est la métropole commerciale du riche pays à peine ouvert à la colonisation qui s'étend au sud-ouest du lac Ontario : les hommes d'huile qui ne sont pas obligés de résider nuit et jour sur leurs exploitations viennent coucher le soir dans cette ville, où ils trouvent une société nombreuse avec tout le luxe des grandes cités anglaises. Les principaux centres d'extraction du pétrole canadien sont *Oil-Springs* et Petrolia, Belle-Rivière, Tilsonburg, Bothwell; mais d'année en année la production a considérablement diminué.

Les premières tentatives dans le comté de Lambton remontent à l'année 1857. L'un des savans attachés au *Geological survey* du Canada avait signalé depuis longtemps dans la vallée de *Bear-Creek*, ruisseau de l'Ours, l'existence d'un vaste dépôt de poix naturelle, épais de plus d'un demi-mètre et recouvrant à peu près le quart d'un hectare. Une compagnie s'organisa pour fabriquer de l'huile

d'éclairage en distillant ce minerai. Il y avait d'ailleurs non loin de là et le long de *Bear-Creek* de nombreuses petites sources de pétrole liquide bien connues des Indiens et des anciens colons français. Nul doute que cet amas de bitume ne fût le résultat de l'évaporation de sources analogues pendant la suite des siècles, et qu'en pratiquant plusieurs sondages en cet endroit l'on ne parvînt à atteindre les réservoirs inférieurs qui l'avaient engendré. L'événement justifia cette opinion. Vers la fin de 1860, on avait creusé une centaine d'excavations dont la plus profonde n'atteignait pas 40 mètres, et qui avaient cependant fourni plusieurs milliers de barils d'huile expédiés aux raffineries de Hamilton et de Boston. Un jour, d'une profondeur de 67 mètres, le pétrole déborda spontanément sur la terre, chassé par la pression intérieure des gaz. L'heureux possesseur de ce trésor inattendu venait d'épuiser ses dernières ressources, et s'abandonnait au désespoir la veille du jour où il touchait à la fortune. La même scène se produisit bien des fois dans les diverses régions d'huile, et partout le voyageur la recueille avec des variantes. En Pensylvanie, où l'excitation fut la plus intense, on voit des photographies représentant l'un de ces princes du lendemain assis sur un baril vide et les coudes sur les genoux, s'arrachant les cheveux; puis l'on vous apprend que ce malheureux déguenillé vendit au prix de 200,000 dollars, argent comptant, un *spouter* (1) survenu inopinément pendant la nuit.

Les premières recherches des hommes d'huile dans le haut de la vallée de Bear-Creek ne furent pas couronnées de succès; elles étaient conduites par une société de Boston, qui dès 1862 avait foré deux ou trois puits; on était arrivé à 120 mètres de profondeur sans rencontrer autre chose que des effluves de gaz inflammable et à peine quelques barils d'huile. On suspendit les travaux. En 1865, un hiver exceptionnel et des inondations désastreuses arrêtèrent la production d'Oil-Creek. On crut partout à un épuisement définitif des veines d'huile. Cette opinion eut même en France un fâcheux contre-coup : l'industrie des schistes, rudement éprouvée pendant les années précédentes par les découvertes d'outre-mer, renouvela son vieil outillage et construisit des usines dispendieuses, persuadée qu'elle en avait fini pour toujours avec la concurrence américaine. Moins d'une année après, les choses changeaient complétement de face : les hauts prix atteints par le pétrole avaient rallumé la fièvre de l'huile en Amérique, et la production de puits nouveaux en nombre immense ramenait promptement la baisse des prix. C'est cette crise qui a véritablement fondé Petrolia : en 1865, un grand

(1) Ce mot est d'invention américaine. *Spout* signifie *jet*. La traduction littérale est donc *jaillisseur*.

nombre d'opérateurs reprirent les travaux interrompus sur ce point. L'insuccès des deux sondages antérieurs ne les décourageait pas, car ils savaient qu'avant de déclarer un territoire improductif il est nécessaire de compter par centaines les coups de sonde infructueux, les *dry holes*, trous secs. En voyant cette belle ardeur, les habitans d'Oil-Springs ne purent s'empêcher de rire; mais dix mois plus tard ils ne riaient plus guère, car le résultat des nouvelles recherches avait été la construction d'une ville rivale de près de 2,000 âmes, ayant une maison d'école fréquentée par 300 pupilles : tel *spouter* de Petrolia représenta bientôt à lui seul la moitié de la production d'Oil-Springs.

La nouvelle ville a définitivement assuré son triomphe sur sa rivale par la construction d'un petit chemin de fer d'une dizaine de kilomètres qui la relie maintenant à la station de Wyoming et par suite au réseau ferré de la péninsule. Ce chemin n'était point encore achevé lorsque j'atteignis le district d'Enniskillen; il fallut me rendre à Petrolia dans une carriole découverte roulant sur le *plank road*, chaussée formée de traverses de bois grossièrement équarries et juxtaposées. Ce sont les grandes routes de ces pays primitifs. Les traverses de bois, secouées nuit et jour par le passage des *teams* (1) chargés de barils d'huile, n'étaient nulle part de niveau, et il paraissait inutile de réparer la voie, puisque le chemin de fer allait bientôt permettre d'abandonner le *plank road*. Nous marchions de secousse en cahot. Je repassais philosophiquement dans mon esprit des exemples d'aggravations de maux causées par l'abandon des choses anciennes au moment où les choses nouvelles ne fonctionnent point encore, lorsque notre carriole, repoussée hors du *track* de bois par un char pesant et brutal, enfonça jusqu'au moyeu dans la fange. Mes compagnons de voyage sautèrent à bas en un clin d'œil, j'en fis autant; mais mes bottes, venues de Paris, étaient vraiment microscopiques et insuffisantes pour un *oil man*. Du reste la mésaventure nous réjouit tous, et il fut aisé de la réparer dès notre arrivée dans l'unique rue que bordent les maisons de bois de Petrolia. Au milieu de magasins où se trouvent ensemble des épiceries et des tissus, on voit des cabanes d'ouvriers, des habitations de propriétaires, des offices privés et publics, banques, bureau de la poste, *board of trade*, tout cela clair-semé le long d'une chaussée sans trottoirs, lacérée d'ornières profondes. Deux genres d'enseignes se détachent sur tout le reste, des affiches pour la vente de terres à huile de « première qualité, » des boutiques de fripiers garnies de longues redingotes et de pantalons de toile cirée,

(1) Le *team* est un char traîné par des bœufs ou des chevaux. Lorsqu'il est destiné à traverser des ravins et des forêts, il n'a pas de roues.

défroques aussi indispensables pour séjourner dans les *oil regions* que l'est la cuirasse imperméable dont on recouvre le touriste au moment où il va s'engager sous l'une des chutes d'eau du Niagara. De distance en distance apparaissent des paires de bottes formidables, vrais jalons de cette interminable avenue. Un marchand m'affubla des pieds à la tête. Quand je me présentai au seuil de l'*American hotel*, quartier-général des hommes d'huile, toute trace de l'Européen avait disparu, et je me trouvais au vrai ton de ce nouveau milieu. Presque aussitôt éclatèrent plus de cent coups de sifflets à vapeur, répétés par les échos des ravins : ils sonnaient midi, l'heure du second déjeuner. La fumée blanche disparut parmi les derricks et les arbres qui nous entouraient; les machines s'arrêtèrent, et je vis sortir de tous les coins de la forêt des *oil men* ralliant les auberges de Petrolia. Dans tous les pays d'huile, on fait au moins deux repas de viande par jour, car il faut chauffer à outrance la machine humaine, soumise là-bas à un dur travail physique et intellectuel. Dès sept heures du matin, le premier déjeuner étant rapidement englouti, l'*oil man* se rend soit aux puits, soit en tournée d'exploration dans les bois, lorsqu'il n'est pas appelé au *board of trade*, qui est la bourse où l'on échange les actions, les titres de propriété et les marchandises. C'est au *board of trade* qu'il revient après le dîner de six heures : à cet instant, les affaires actives demeurent suspendues jusqu'au lendemain, et il n'est plus question que des intérêts de la communauté. J'assistais avec plaisir à ces réunions, présidées familièrement par l'un des *prominent merchants* de la petite ville; chacun y donnait son opinion sur les questions à l'ordre du jour, et l'esprit de tolérance, favorisé par un manque absolu de vanité chez les orateurs, permettait toujours d'aboutir à des résolutions efficaces, malgré la forte personnalité de ces hommes et l'importance des intérêts en jeu dans ces discussions.

Pendant mon séjour à Petrolia, je fus témoin des premières manifestations de la vie d'un *spouter;* la nappe jaillissante avait été frappée à la profondeur d'environ 125 mètres, et la nouvelle s'en répandit avec une rapidité merveilleuse. J'arrivai trop tard sur le lieu de la scène pour être témoin des faits qui précédèrent la sortie du pétrole; mais ils me furent contés exactement de la même manière par tous ceux qui les avaient vus. Il était quatre heures et demie du soir; le sondage, commencé moins de deux mois auparavant, avait conduit les outils à travers une argile superficielle et des roches alternativement schisteuses et calcaires; le trou de sonde était plein d'eau. Cette eau bouillonna tout à coup ; puis une immense fusée de gaz accompagnée d'un nuage bleuâtre s'élança dans les airs, chassant la colonne d'eau devant elle presqu'au sommet du

derrick, à une hauteur que les témoins évaluèrent à 9 ou 10 mètres. L'eau coula pendant un quart d'heure, et l'excitation était à son comble parmi les assistans, car personne au monde ne pouvait assurer qu'il ne continuerait pas d'en être ainsi pendant des mois entiers, sans que le plus mince filet d'huile vînt à se montrer. Chacun retenait son haleine; le propriétaire du puits, très pâle, mais calme, rappelait d'un ton jovial que l'emplacement du sondage lui avait été indiqué par un *oil smeller* (flaireur d'huile) versé dans les mystères de la conjonction des astres, et que, si l'eau continuait de couler seule, il n'aurait plus confiance dans les astrologues, et ne risquerait 2,500 dollars nouveaux que sur les indications de la baguette de coudrier. Subitement la couleur du liquide devint noire, et une insupportable odeur de naphte se répandit dans l'atmosphère : l'astrologue n'avait pas eu tort, Petrolia comptait une source d'huile de plus. Pendant plusieurs heures, la violence du gaz fut telle qu'on ne put réussir à boucher l'orifice du trou de sonde; plus de cent barils d'huile furent ainsi perdus, charriés vers les grands lacs sur les eaux paisibles et irisées de Bear-Creek. L'éruption se produisait non d'une manière continue, mais par petites vagues se succédant avec régularité; l'on aurait dit les pulsations d'un cœur vivant, emprisonné au fond du puits dans un corps de pierre. Les bruits causés par l'arrivée des gaz n'étaient pas moins curieux : en appuyant l'oreille contre le sol, on entendait sous terre des cris stridens, que les ouvriers comparaient avec justesse aux vociférations d'une troupe de pourceaux (1). Quand on eut tamponné le trou de sonde, le bruit changea, il pouvait être comparé au roulement lointain d'un chemin de fer. Ce *spouter*, une fois régularisé, a fourni pendant plusieurs mois une moyenne de 40 barils d'huile par jour; puis la tension intérieure du gaz n'a plus suffi pour assurer un débit spontané, et il a fallu employer une pompe. L'huile ainsi conduite au jour revient naturellement plus cher que le pétrole jaillissant, et, si la quantité de liquide extraite n'est pas assez considérable pour payer les dépenses de l'exploitation, le puits doit être momentanément abandonné.

Les *oil smellers* forment un groupe singulier parmi les hommes d'huile, non-seulement à Petrolia, mais dans toutes les exploitations américaines. On peut les diviser en deux catégories bien tranchées, les imposteurs et les mystiques. Ceux-là se font payer et ne recherchent pas de prosélytes; les derniers ne réclament aucun salaire, mais ils paraissent contrariés en présence d'un incrédule. Un matin, je me joignis à quelques explorateurs qui allaient dans la

(1) Cette observation a été faite en Europe dans plusieurs cas d'irruption de gaz hydrogène carboné à travers des fissures étroites. (Voyez notamment la *Géologie du Bas-Rhin*, par M. Daubrée.)

forêt, à une lieue de Petrolia vers le nord-ouest, choisir un bon emplacement pour un puits. Nous étions guidés par un *oil smeller* du parti de la baguette de coudrier. Il avait, disait-on, désigné avec succès dix-neuf puits au Canada et huit en Pensylvanie; du reste il ne réclamait pas d'argent pour ses bons offices, et jouissait d'une très bonne réputation : on ne lui connaissait aucun intérêt dans aucun sondage. Sur ses avis, on avait déjà rencontré deux excellentes veines fort au-delà des limites du territoire sur lequel s'étaient concentrées les premières recherches, et maintenant nous allions plus loin encore. Parvenu sur une parcelle de terrain dont le propriétaire nous accompagnait, il s'orienta un instant, puis se mit à marcher avec lenteur vers le sud-ouest, tenant dans chaque main l'une des branches de l'outil magique : c'était une petite baguette de noisetier en forme de V. Suivant l'opinion des croyans, un arbre quelconque vaut le coudrier, parce que le don de divination réside dans l'homme et non dans la baguette. Notre sorcier marchait donc serrant avec force les deux branches; le sommet du V était en haut, et se maintenait depuis quelques minutes dans cette position, lorsque je le vis s'abaisser brusquement vers la poitrine de l'opérateur. Celui-ci nous arrêta court, et affirma qu'en cet endroit même, à la profondeur de 400 pieds, l'on trouverait une veine de pétrole dont le débit initial serait au moins de 30 barils par jour. Il paraît que le *medium* était averti de son passage au-dessus des nappes d'huile par un autre indice encore; il ressentait une impression dans la partie antérieure du cerveau. Inutile d'ajouter que la baguette refusa de tourner dans les mains des sceptiques. Certain Écossais, possesseur d'un puits que lui avaient désigné des assemblages heureux d'hiéroglyphes, était le plus ferme opposant à la baguette. Notre opérateur était natif du Connecticut, celui des états de l'Union qui a produit la plus grande variété de fondateurs de religions nouvelles. Ses yeux n'étaient pas ceux d'un charlatan; mais ils prenaient parfois, dans les circonstances les plus ordinaires, une expression de mysticisme effrayante.

Il faut dire que les devins ont beau jeu dans la péninsule, car le sous-sol y est en certains endroits littéralement criblé de poches pétrolifères. L'huile minérale est distribuée dans tout le Canada suivant un certain nombre de faisceaux parallèles courant à peu près du nord-est au sud-ouest, depuis le cap Gaspé, sur le golfe Saint-Laurent, jusqu'à la presqu'île du Michigan inférieur. Sir William Logan, chef du relevé géologique des possessions orientales de l'Amérique anglaise, a tracé avec une grande précision l'axe de celui de ces faisceaux qui intéresse les trois centres d'exploitation de Bothwell, Oil-Springs et Petrolia. Il part de la baie de Burlington, sur le lac Ontario, et vient aboutir à Amhersburg, sur le lac Saint-Clair,

en passant par London et Chatham; c'est ce que les géologues appellent un axe *anticlinal* par opposition avec l'axe *synclinal*. Un exemple familier peut servir à donner une idée de ces deux systèmes de lignes, qui jouent un si grand rôle dans les recherches de mines. Si l'on prend une feuille de papier et qu'on la plie toujours dans la même direction, d'abord en deux, puis en quatre, et ainsi de suite, il suffira de la déplier pour avoir la représentation d'une série d'axes anticlinaux et synclinaux; les lignes formant saillie seront des anticlinales, les lignes en creux des synclinales. Or l'expérience montre invariablement les crevasses d'où l'on extrait le pétrole répandues à profusion suivant les axes anticlinaux, tandis qu'elles manquent le long des axes synclinaux. Cette règle, jusqu'à présent sans exception, est de plus en plus acceptée par les sondeurs intelligens comme un instrument de découvertes. Dans les trois localités d'Oil-Springs, Bothwell et Petrolia, plusieurs propriétaires de puits tiennent à jour le tableau détaillé des strates qui ont été traversées par le trépan. Au bout de quelques semaines, il devient ainsi très facile de s'orienter et de connaître les directions suivant lesquelles on a le plus de chances de rencontrer les cavités qui emprisonnent le pétrole. Ces faits suffisent pour expliquer le succès de quelques flaireurs d'huile. En Virginie, où il existe un axe de redressement des roches bien plus accusé encore et très riche en pétrole, il n'y a pas un seul de ces *oil smellers*. Deux modestes savans ont suffi pour disperser les sorciers.

Les tableaux de sondages dressés par les opérateurs canadiens établissent que le pétrole de la péninsule provient d'un calcaire, le *corniferous limestone*, ainsi nommé parce qu'on y trouve fréquemment des cailloux siliceux en forme de corne. C'est un calcaire compacte, pétri de fossiles marins, parmi lesquels on a signalé plusieurs espèces de poissons à squelette cartilagineux, analogues aux requins et aux raies de nos jours; on y trouve aussi des coraux à profusion, et il n'est pas rare de voir perler des gouttes de pétrole dans les petits interstices de ces polypiers.

III.

Le lac Érié sépare la région à pétrole du Haut-Canada de celle de la Pensylvanie, comme le canal étroit de la Manche sépare la France de l'Angleterre. Ces deux régions, quoique différentes au point de vue géologique, ne forment véritablement qu'un seul système de gîtes d'huile, coupé en deux par une dépression de terrain qui est survenue à une époque très reculée. Au-delà, vers le midi, le sol se relève symétriquement par une série d'axes anticlinaux qui atteignent une hauteur plus grande que ceux de la péninsule cana-

dienne. Les terres que baigne le lac Érié vers le sud sont des rivages récens : les anciens rivages se voient un peu plus loin dans la même direction, et présentent l'aspect d'une ligne de falaises orientées du nord-est au sud-ouest. C'est cette ligne qui forme l'arête de partage des eaux. Au nord, les rivières se rendent dans l'Océan-Atlantique par la grande tranchée du Saint-Laurent; au sud, elles gagnent le golfe du Mexique par les vallées de l'Alleghany, de l'Ohio et du Bas-Mississipi. La petite rivière qui est devenue célèbre sous le nom d'*Oil-Creek* appartient à ce dernier système hydrographique; elle prend sa source non loin de l'une des anciennes terrasses du lac, pénètre par Titusville dans le comté de Venango, court à peu près en droite ligne du nord au sud, et vient se jeter dans la rivière Alleghany en un point situé presque au centre du comté. Sur ce point, les hommes d'huile ont bâti *Oil-City*, la ville de l'huile. Entre Oil-City et Titusville sont ramassées toutes les exploitations qui fournissent depuis bientôt dix années aux besoins des consommateurs; à vol d'oiseau, les deux localités ne sont pas éloignées l'une de l'autre de 22 kilomètres. Cependant il y a du pétrole sur un grand nombre d'autres points de la même région. Il y en a dans les comtés voisins de Forest et Warren, ainsi que sur une vaste portion du comté de Mercer, limitrophe de l'état d'Ohio, enfin à la réunion des deux comtés de Green et de Fayette, d'où le gisement passe dans la Virginie occidentale. Ces territoires, bien que desservis par de nombreuses lignes de chemins de fer et des voies navigables, ne se sont point encore développés; mais ils ne peuvent manquer d'acquérir bientôt une grande importance (1).

Les soubresauts de la production pendant les premières années eurent une violence inouie, parce que l'on était aux prises avec l'imprévu. Ce n'était pas la demande qui réglait les conditions du travail, c'était le hasard. En 1861, le nombre de barils d'huile extraits du comté de Venango s'était élevé à 1,300 par jour en moyenne; l'année suivante, ce chiffre montait en certains jours à 20,000 par suite des grosses veines rencontrées par la sonde; en 1863, il était de 10,000, en 1864 de 7,000, et en 1865 de 4,000 seulement. Il semblait que la décroissance ne devait plus s'arrêter,

(1) Les dernières nouvelles arrivées des régions de l'huile montrent que pendant les mois de janvier et de février la production dans Oil-Creek est au-dessous de ce qu'exigent les besoins de la consommation; elle n'a pas atteint 11,000 barils par jour, tandis que la demande est de 13,000. En même temps l'exportation continue d'augmenter rapidement : du 1er janvier au 9 mars 1869, elle s'est élevée à 12,115,233 gallons, alors que la période correspondante de l'année dernière n'a fourni que 11,835,963. Aussi voit-on les opérateurs de la vallée reprendre les anciens territoires délaissés et s'étendre dans des directions nouvelles. Malgré ces efforts, le monopole paraît devoir bientôt échapper à Venango au profit des régions voisines.

lorsque l'année 1866 vit la production journalière tripler et s'élever à 12,000 barils, provenant en partie de nouveaux puits, en partie de la reprise d'anciens travaux. Lorsque je passai dans le pays pendant cette même année, l'excès de production avait amené des prix tellement peu rémunérateurs que l'on fermait tous les puits qui ne donnaient pas plus de 12 barils par jour. C'était préparer à coup sûr un déficit pour l'année suivante, à moins de nouvelles découvertes, qui n'ont pas manqué. En résumé, ces péripéties, aujourd'hui contenues dans des limites raisonnables, ont conduit à ajouter chaque année quelques nouveaux centres de production aux centres déjà connus; seulement, comme cela s'est fait sans règle ni prévoyance pendant la première période, il semble à celui qui parcourt les ravins d'Oil-Creek et les environs d'Oil-City qu'il traverse un pays récemment ravagé par la guerre. Les puits abandonnés, les *derricks* renversés, les chaudières gisant dans la vase ou déchirées par une explosion et roulées au fond d'un précipice, des maisons et des arbres incendiés, des bateaux coulés à fond, tels sont quelques-uns des traits frappans du paysage. A côté cependant apparaissent des agglomérations nombreuses où la vie et l'activité débordent, des *steamers*, des locomotives, des forêts de *derricks* et de machines à vapeur en mouvement. Tout ce pays était inculte, la terre végétale y est trop argileuse pour soutenir une population exclusivement agricole; aujourd'hui les centres habités foisonnent sur un espace de quelques lieues carrées à peine. On peut estimer à 150,000 âmes au moins le chiffre de la population sédentaire.

En jetant les yeux sur une carte assez étendue pour que des exploitations de pétrole voisines puissent être distinguées l'une de l'autre, on aperçoit tout de suite qu'elles se développent suivant une ligne qui ne suit pas dans toute sa longueur le cours d'Oil-Creek, mais qui le traverse en conservant la direction générale donnée par le prolongement de la vallée de l'Ohio vers le nord-est, direction qui demeure, sans dévier, parallèle à la crête des monts Apalaches; c'est l'amplification, sur une étendue de 500 lieues, du phénomène qui a groupé les réservoirs de pétrole suivant les axes anticlinaux d'une localité circonscrite comme la péninsule canadienne. L'observation de ce fait a facilité beaucoup les recherches depuis quelque temps. A l'origine, les explorateurs ne s'éloignaient pas des bords mêmes d'Oil-Creek, parce que les nappes jaillissantes les plus fameuses y avaient été rencontrées. On s'arrêtait de préférence aux points où se montraient des suintemens d'huile, et il est clair que de tels indices doivent prédominer dans les lieux bas qui sont dénudés par la rivière et les torrens. L'opinion universelle était alors qu'on ne trouverait pas de pétrole en attaquant les terres hautes; mais le nombre des chercheurs était immense, et, les trous

de sonde venant à se multiplier dans toutes les directions, l'on vit bientôt que le haut des falaises n'était pas moins favorable que les parties plates. Ce fut le point de départ de la découverte d'un grand nombre d'autres nappes jaillissantes au nord-est et au sud-ouest des premiers puits. Ainsi prirent naissance de nouveaux centres, parmi lesquels *Pioneer Run*, *Bennyhoff*, *Pithole*, *Tidioute* et *Pleasantville*, qui tient aujourd'hui le sceptre. Cette place était, il n'y a guère plus d'un an, un tout petit village paisible, renommé pour sa position pittoresque et servant de résidence à quelques familles d'*oil men* enrichis par les premières découvertes. Au mois de février 1868, un sondeur judicieux ayant frappé une abondante veine dans l'intérieur même du village, soudain le flot des spéculateurs se rua de ce côté, et l'on vit *derricks* et auberges s'élever comme par enchantement. La plus grande partie des terres se trouvait être la propriété de quelques praticiens exercés qui avaient eu plus ou moins à souffrir des fautes commises en 1864 et 1865. Grâce à eux, les affaires furent dès le premier jour sérieuses, on découragea brutalement les joueurs, qui n'eurent bientôt qu'à s'en aller, et le travail fut entièrement gouverné par les producteurs, *practical operators*. Cette conduite a porté les meilleurs fruits. Pleasantville fournit en ce moment la cinquième partie de toute la production d'Oil-Creek, soit plus de 2,000 barils par jour, et il n'y a pas de localité où l'on ait réussi à éviter aussi bien les essais infructueux. L'industrie du pétrole tend de plus en plus à s'établir sur cette base honnête et sûre; les histoires des mauvais jours de la fièvre de l'huile appartiennent désormais à la légende.

Le berceau de cette légende est situé à peu près à moitié chemin entre Titusville et Oil-City, et forme une bande qui embrasse à peine 7 ou 8 kilomètres; c'est d'ailleurs l'endroit précis où la rivière est coupée par le gisement général qui se dirige de l'ouest de la Virginie vers Pleasantville. Là se trouvent un grand nombre d'anciens puits qui donnèrent jusqu'à 1,000 barils par jour. L'*Empire well* rejeta quotidiennement 2,000 barils pendant plusieurs mois en 1862, et ne s'épuisa entièrement qu'au bout de quatre années; le *Big-Phillips well* date de la même époque, et fit surgir le centre populeux de Tarr-Farm, dans Oil-Creek, avec la plus grande des raffineries de Pittsburg, à la suite de l'excitation qu'amena l'annonce d'un débit de 3,000 barils soutenu sans faiblir pendant six semaines. Ce puits a donné lieu à des scènes uniques. La veine jaillissante fut rencontrée avant qu'on n'eût atteint 200 mètres de profondeur, et que le trou de sonde ne fût muni de son tube de fer. Il y eut d'abord une irruption de gaz suivie d'une gerbe d'eau salée qui s'élança, dit-on, à 30 mètres de haut; les outils furent projetés au

loin hors du trou de sonde, brisant tout sur leur passage. Pendant plusieurs jours, on ne sut comment boucher l'orifice pour retenir le trésor au sein de la terre. L'un des intéressés eut alors une idée de Titan : l'on fit rouler des hauteurs voisines un immense bloc de grès; c'était le tampon nécessaire. Pour le manœuvrer, on dégrossit un énorme tronc d'arbre qui servit de levier de serrage et maîtrisa l'huile sous la roche. Il fut possible ainsi de régler l'écoulement du liquide dans les réservoirs. Un puits qui donne 500 barils par jour est déjà dans la catégorie de ceux qu'on appelle *a big thing*, une grosse chose; qu'était donc le puits de Tarr-Farm? Dans les journaux, à l'armée, aux *meetings*, dans les salons, on ne parlait plus que de lui; c'était une personne, un être surnaturel pour quelques-uns. Le persévérant avocat de New-York promoteur de tout ce mouvement mit un prix fabuleux à l'achat de la ferme avant tous les concurrens; il fut sacré *oil king*, roi de l'huile; sur cette province de son royaume, les acheteurs s'abattirent comme la grêle, avant même que le trou de sonde n'eût été tamponné. Une fois ils s'entassèrent, par une nuit orageuse, au nombre de vingt-huit dans la même cabane pour essayer d'y dormir : chacun d'eux avait quelques milliers de dollars en billets de banque dans une poche, un revolver dans l'autre; la nuit se passa donc très bien, et dès le point du jour les arpenteurs étaient à l'œuvre, morcelant déjà la propriété de droite et de gauche.

En Amérique, la loi des mines est tout en faveur du propriétaire; celui qui possède la surface possède en même temps le sous-sol; il n'existe aucune différence entre le droit au fond et le droit au tréfond. La faculté de concéder est dévolue à l'état non comme un droit régalien, mais comme un droit de propriétaire : aussi ne peut-il en user que sur les terres qui n'ont point encore été vendues aux particuliers, et tel n'est point le cas en Pensylvanie, où depuis longtemps le domaine public ne possède plus rien. Dès l'origine de la fièvre de l'huile, les travailleurs ne furent donc aux prises qu'avec les propriétaires, ce qui facilita considérablement toutes choses. En outre, comme ce genre d'exploitation ne nécessitait aucun travail en galeries souterraines, il n'y avait point à se préoccuper des servitudes de voisinage; à quelques pas seulement de distance l'un de l'autre s'élevaient deux *derricks* appartenant à deux propriétaires différens, et dans le très grand nombre des cas il n'en survenait aucun trouble. Le grand nombre des puits dans les régions à pétrole n'a pas eu pour conséquence de faire pulluler les petits propriétaires. Les parcelles de territoire sont rarement vendues; on les afferme pour une période de temps plus ou moins longue, dix ans, quarante ans et davantage. Les premiers venus dans Oil-Creek purent acheter des terres à des prix modérés; mais après

la découverte des *flowing wells* les prétentions des détenteurs du sol ne l'ont presque jamais permis, et il a fallu exploiter sous le régime du *lease*. Cette sorte de contrat est avantageuse aux deux parties : le propriétaire reçoit comptant un denier à Dieu sur chaque acre de terre qu'il concède, puis il se réserve une part plus ou moins élevée sur les produits bruts de l'exploitation, à titre de *royalty*, en laissant toutes les dépenses à la charge de l'opérateur. Il y a des contrats qui abandonnent 1 baril de pétrole sur 10 en faveur du propriétaire; mais celui-ci en exige le double ou le triple, s'il le peut (1). La société qui avait acquis le territoire de Tarr-Farm obtint naturellement tout ce qu'elle voulut de ses sous-traitans, et, plutôt que de s'engager elle-même dans des travaux coûteux, elle laissa des étrangers percer la terre tout autour de *Big-Phillips*. Or il arriva un jour que vers la profondeur de 180 mètres une sonde voisine creva une poche énorme pleine d'eau salée ainsi que de gaz combustible. Cette fissure était sans doute en communication indirecte avec le système des crevasses à pétrole du premier puits, car le débit journalier de celui-ci baissa aussitôt d'une façon très sensible. Chose étrange, au bout de peu de temps, l'eau salée cessa de jaillir, et le débit de pétrole du premier puits augmenta immédiatement; mais les concessionnaires, soutenus par l'espoir d'obtenir de l'huile s'ils parvenaient à épuiser l'eau salée, mirent la pompe en mouvement, ce qui déprima de nouveau la production du puits à pétrole. La guerre continua de la sorte pendant quelques semaines, puis une transaction intervint, car c'est presque toujours ainsi que les choses se terminent chez ce peuple à tempérament industriel et pacifique. Le puits d'eau salée fut abandonné moyennant une réduction de la *royalty* exigible sur l'ensemble de la concession, et quelques mois plus tard les mêmes concessionnaires avaient percé de nouveaux puits dont le rendement en pétrole, tout en les dédommageant de leur premier insuccès, valut aux propriétaires une redevance bien supérieure au déficit que cet insuccès leur avait causé.

Le régime capricieux des puits à pétrole tient à ce que ce liquide ne circule pas sous la terre. Il est emprisonné dans des crevasses produites par le travail auquel est soumise la croûte terrestre. Ces crevasses communiquent souvent entre elles par des réseaux de petits canaux, ainsi qu'on peut l'observer tout à l'aise aux parois des galeries de certaines mines de houille et dans les ravins à pic

(1) Au Canada, où le gouvernement anglais possède encore de grandes étendues de terres à pétrole, le système des concessions par l'état est en vigueur, et le plus souvent elles portent sur des réserves indiennes. L'opérateur est alors tenu de payer une certaine somme par acre de terre, et cette somme est distribuée chaque année aux Indiens par le gouvernement local.

des pays de montagnes. Plus lourde que l'huile, l'eau vient occuper le fond des interstices; le pétrole surnage, et se trouve surmonté à son tour par les gaz. Les *spouters* sont dus à la pression que ces gaz exercent à la surface de l'huile. Selon la position des fissures, il peut donc se faire qu'elles soient pleines seulement d'eau, de gaz ou d'huile, ou bien de deux de ces corps, ou enfin de tous les trois ensemble, ce qui est le cas le plus fréquent lorsque les crevasses ont de grandes dimensions. Il suffira souvent d'une différence de quelques mètres pour qu'un sondeur heureux amène le pétrole du premier coup, tandis que son voisin verra jaillir ou devra pomper, souvent sans résultat, un volume d'eau prodigieux, et qu'un troisième donnera tout simplement issue à des gaz inflammables.

La sortie de ces gaz entraînait autrefois des conflagrations terribles, occasionnées le plus souvent par l'imprudence des fumeurs; aujourd'hui les hommes d'huile en tirent un excellent parti pour chauffer leurs chaudières, évitant ainsi la dépense du bois ou du charbon, dont le transport est très coûteux dans cette petite vallée entrecoupée de torrens. Pour cela, ils empêchent de propos délibéré l'apparition des *spouters,* qui étaient d'abord si recherchés. Toutes les fois que la sonde rencontre une veine de gaz, le *seed bag* intervient pour la séparer de la veine d'huile ou d'eau salée, et ce gaz est conduit par un mince tuyau jusque dans le foyer de la machine motrice. Il semble au premier abord qu'il serait préférable de laisser couler spontanément le liquide au lieu de le pomper; mais, la pression intérieure des gaz ayant beaucoup diminué depuis que le sol est criblé d'orifices, la durée de la vie des *flowing wells* se trouve fort raccourcie, et, tout compte fait, l'économie de combustible réalisée par l'emploi des gaz est supérieure à la dépense qu'entraîne le travail de la pompe. On voit même des exploitans disposer d'un volume de gaz assez considérable pour vendre à leurs voisins, les chercheurs de pétrole, toute la chaleur nécessaire à la marche de leurs outils de sondage. Le sol est tellement imprégné de matières inflammables que sur la plupart des exploitations un petit tube amène le surplus des gaz au sommet du derrick, où ils brûlent nuit et jour. Après le coucher du soleil, ces langues de feu vacillent au vent comme des aigrettes, tous les ravins s'illuminent spontanément à la même heure, tandis que la grande musique des eaux tombant des cascades et précipitées à travers les rapides maintient un caractère sauvage à ces beaux sites, où la nature et l'homme travaillent ensemble dans une féconde intimité.

Les *pumping wells,* les puits d'où l'on extrait l'huile au moyen de pompes à vapeur, forment donc aujourd'hui le mode fondamental d'exploitation dans le comté de Venango; mais au bout d'un temps plus ou moins long il arrive que ces poches se vident, soit parce

qu'elles ne communiquent pas avec des poches pétrolifères voisines, soit parce que les petits canaux qui se ramifient en tout sens autour du fond des puits ont été obstrués peu à peu. Les *oil men* sont patiens, mais pas du tout résignés, et ce n'est jamais sans avoir tenté de vigoureux efforts qu'ils abandonnent définitivement la partie. L'un d'eux, ancien colonel dans l'armée fédérale, fit en 1865 l'invention du *torpedo*, qui a rendu la vie à des centaines de puits que l'on croyait asséchés pour toujours. Le torpedo est une torpille que l'on fait éclater au fond du trou de sonde et dont l'effet direct est de rouvrir les canaux obstrués, quelquefois même de donner naissance à de nouvelles crevasses où vient affluer un pétrole nouveau. Le mécanisme en est des plus simples. Un cylindre de fonte long de près d'un mètre porte à l'intérieur un autre cylindre concentrique chargé de nitro-glycérine; l'intervalle annulaire entre les deux tubes est bourré de poudre à canon, et l'on fait à tout le système une fermeture solide, parfaitement étanche, qui porte sur la tête un petit chapeau destiné à produire l'explosion de la nitro-glycérine par une simple percussion. Le dangereux engin est suspendu à une ficelle, on le dirige avec prudence jusqu'au fond du puits, et le long de la corde raidie on laisse tomber un gros anneau de fer. Cela suffit : un bruit sourd se fait entendre sous la terre, qui tremble; rarement une gerbe de feu, presque toujours une gerbe d'eau s'élance hors du trou de sonde, et tout expire. Il arrive sans doute bien des fois que le déchirement de la roche ne produit aucun résultat appréciable; mais le succès a répondu souvent à ces tentatives, et pendant l'année 1866 notamment l'emploi des torpedos a contribué pour une bonne part au chiffre élevé de la production.

Ce n'était pas tout de produire beaucoup, il fallait encore transporter l'huile sur les marchés de l'intérieur et aux ports de mer. A l'origine, on ne se servait que de barils chargés sur des *teams*. Cela entraînait une foule de dépenses et de désagrémens. Les barils, quoique fabriqués sur place avec le bois de la forêt, coûtaient cher, et il fallait payer le retour à vide; puis on était esclave de la population grossière employée à ces transports : charretiers et palefreniers, recrutés parmi les déserteurs des camps et l'écume des grandes villes, régnaient en maîtres; comme on ne pouvait tout d'abord se passer d'eux, leurs exigences menaçaient de dévorer en frais de transport le plus pur du bénéfice des producteurs. Aujourd'hui la plus grande partie du pétrole est envoyée à destination au moyen de tuyaux de fer (*oil pipes*) d'un petit diamètre qui franchissent les *runs*, plongent sous la rivière, serpentent dans les ravins ou couronnent les falaises, portés simplement sur des chevalets de bois que l'on fixe

en terre. Il y a de ces lignes de tuyaux qui ont 4 lieues de long. Dans beaucoup de cas, la différence des niveaux entre le point de départ et le point d'arrivée suffit pour que l'écoulement de l'huile s'opère tout seul. D'autres fois il faut employer le secours d'une machine à vapeur qui refoule le liquide. Des compagnies spéciales ont été organisées pour ce travail, qui s'effectue partout régulièrement sans donner lieu à contestations. En outre, comme chacun s'occupe de ses propres affaires avec beaucoup d'activité, personne ne songe à causer le moindre dommage aux tuyaux, même quand ils livrent passage au pétrole d'un concurrent : on les considère tacitement comme des organes indispensables à la vie de la contrée. Chose digne de mention peut-être, les conducteurs de *teams*, dépossédés de leur monopole par les *oil pipes*, n'ont rien fait pour les détruire : ils auraient perdu leur seul avoir, le temps, s'ils s'étaient arrêtés à récriminer; d'autres industries dans d'autres pays miniers, au Colorado, à la Nevada, pouvaient avoir besoin de leurs services, et ils partirent au plus vite, abandonnant le champ libre aux hommes d'huile.

Les camions portant des barils de pétrole que l'on rencontre maintenant dans les sentiers de la vallée sont le plus souvent employés par les petits raffineurs, établis en grand nombre tout près des puits d'extraction. Ces industrieux producteurs opèrent très économiquement, utilisant tant bien que mal tous les sous-produits dont ils ne peuvent pas tirer de l'huile d'éclairage; on les voit en campagne dès le point du jour pour acheter aux meilleures conditions possibles la matière brute et l'expédier vers les cornues de distillation; ils connaissent mieux que personne l'état des affaires de chaque exploitant, et, l'argent à la main, sont fort experts dans l'art de tirer profit des situations embarrassées. L'huile d'éclairage qui sort de ces nombreux petits ateliers isolés les uns des autres n'est pas d'aussi belle qualité que le produit des fabriques établies en dehors d'Oil-Creek; mais le bas prix auquel elle est obtenue fait une concurrence des plus salutaires à ces grands établissemens. Il faut même ajouter que d'année en année il devient plus avantageux de distiller l'huile brute aux lieux mêmes où elle sort de la terre. Ce vaste mouvement de concentration a commencé il y a trois ou quatre ans. Depuis cette époque, les distilleries de Liverpool, Hambourg, Brême, Anvers, Le Havre, Rouen, Paris, Marseille et Gênes ont dû insensiblement éteindre leurs feux. Les tableaux de douanes le montrent avec évidence, l'Amérique n'exporte plus aujourd'hui qu'un chiffre minime de pétrole brut; aussi la plupart des raffineurs de ce côté-ci de l'Atlantique ont-ils fait une volte-face intelligente, et sont-ils devenus importateurs des huiles distillées

par les Américains (1). Pendant que ce mouvement s'accomplissait, les raffineries de New-York, Boston et Philadelphie se trouvaient elles-mêmes atteintes par la concurrence des centres plus rapprochés d'Oil-Creek. En ce moment, Corry, Cleveland et Pittsburg sont les trois points vers lesquels se dirigent les plus grandes quantités de pétrole brut, pour y être distillé, mis en barils et expédié dans toutes les directions.

A sa sortie des tuyaux de fer, le pétrole s'écoule sur les *tank cars* ou dans les *bulk boats*, selon qu'il doit être exporté par railways ou par eau. Le *tank car* est un châssis de wagon à marchandises, un truck sur lequel sont établis deux réservoirs analogues à ceux que l'on voit autour des puits, et pouvant transporter ensemble 15 tonnes d'huile. Quant au *bulk boat*, c'est un bateau semblable aux chalands à charbon qui remontent la Seine. Il reçoit le pétrole brut le long d'Oil-Creek, de l'Alleghany et de French-Creek; de petits remorqueurs à vapeur convoient d'un seul coup trente et quarante de ces chalands, groupés en longs radeaux. Une fois l'une de ces caravanes vint se heurter contre les piles du pont d'Oil-City : le désastre fut immense, l'huile se répandit à flots sur l'Alleghany, et ce fut un heureux miracle qu'il ne se trouvât point sur son passage une étincelle, car le contact de l'eau attise les incendies de pétrole. On dit qu'un riverain eut la présence d'esprit de lever à la hâte, au fond de la petite île qu'il habitait, une digue informe, et qu'il recueillit de la sorte plusieurs centaines de barils d'huile dont personne ne vint lui contester la possession. De tels sinistres sont fort rares, et les cargaisons atteignent presque toujours Pittsburg sans encombre.

Par suite des avantages que lui fait son réseau de voies navigables, cette ville, située au confluent de l'Alleghany et du Monongahela, qui se réunissent en ce point pour former l'Ohio, est le plus grand entrepôt de pétrole de l'Amérique. Non-seulement elle fournit au marché intérieur, mais elle prend une large part au commerce d'exportation. Elle est sensiblement plus rapprochée de l'Océan, par la voie de Baltimore, que ne le sont les centres de fabrication qui débouchent sur Philadelphie ou New-York. D'ailleurs les huiles brutes y conservent en tout temps un bon marché relatif, et ses raffineurs trouvent des facilités exceptionnelles dans un centre industriel de cette importance, muni de toutes les ressources possibles en matériel, en personnel, en institutions scientifiques, et situé au cœur même d'un bassin houiller plus riche que celui de la

(1) La Russie fait exception dans ce concert : elle a frappé récemment d'un droit énorme les huiles d'Amérique, afin de favoriser l'exploitation des pétroles qui abondent sur les bords de la Mer-Noire et de la Caspienne, ainsi que sur les deux versans de la chaîne du Caucase.

Grande-Bretagne. Aussi n'est-il pas surprenant que la plus vaste raffinerie du monde entier se soit établie à Pittsburg. Elle est assise au bord même de la rivière Alleghany, entre ce cours d'eau et divers raccordemens de voies ferrées qui lui permettent de diriger ses produits sur Baltimore ou sur Philadelphie. Un trait peindra l'étonnante puissance d'initiative du petit groupe d'*oil men* qui, dès 1853, avaient jeté les yeux sur Oil-Creek : ces mêmes pionniers, qui surent se rendre acquéreurs en temps utile de la ferme de Tarr, qui ont fondé ou racheté plusieurs banques importantes, à Oil-City, Titusville et Franklin, sont également les fondateurs et les propriétaires de la « raffinerie-monstre. » Le pétrole brut y arrive porté par les bateaux, d'où il est pompé et refoulé dans des réservoirs de fer, à l'abri de l'incendie. L'un de ces réservoirs a une capacité de 20,000 barils ou 3 millions de litres, ce qui fait en poids 2,500 tonnes, — le chargement de deux ou trois des navires à voiles de première classe qui font les voyages du Havre aux Indes orientales. Pendant mon séjour à Pittsburg, on se disposait à construire plusieurs de ces réservoirs, afin d'être en mesure de produire 250,000 barils de pétrole raffiné par an. Si ce projet est mis à exécution, un seul établissement de cet ordre suffirait presque à pourvoir aux importations de la France (1).

Pour raffiner le pétrole brut, c'est-à-dire pour en extraire l'huile d'éclairage, on use du même procédé que pour fabriquer l'esprit-de-vin : on chauffe le pétrole dans une cornue qui rappelle tout à fait l'alambic où l'on chauffe le jus de raisin fermenté, puis on condense les vapeurs d'huile, comme on condense les vapeurs d'alcool, en les refroidissant à travers un serpentin baigné dans l'eau froide. Pour manier les vapeurs de pétrole, il faut s'entourer des plus sévères précautions. Dans la grande raffinerie de Pittsburg, tout est spécialisé, et chaque spécialité est logée à part. Le bâtiment où l'on distille est entièrement bâti en fer. Les cornues sont au nombre de dix, et peuvent traiter à la fois plus de 3,500 barils de pétrole. Au lieu d'être exposées à l'action directe du feu, elles sont chauffées par un courant de vapeur sèche qui a circulé préalablement dans des tuyaux de 100 mètres de long, qu'enveloppent de tous côtés les flammes de trois foyers réchauffeurs. Pendant la

(1) En 1868, la France a importé 293,000 barils en nombre rond. Les ports d'arrivée ont été, par ordre d'importance, Marseille, Le Havre et Rouen, Dunkerque, Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire. — Anvers est la ville qui a importé les plus grandes masses d'huile américaine, 400,000 barils. Brême vient ensuite, 350,000. Cork et Gibraltar sont en troisième et quatrième ligne, Marseille en cinquième. Liverpool n'importe plus aujourd'hui que le tiers environ de ce qu'importe Marseille ou Le Havre; Londres reçoit moitié moins que Liverpool. Ces deux ports et en général tous les ports anglais perdent chaque année quelque chose de ce transit, parce que les centres de consommation tendent de plus en plus à s'approvisionner directement en Amérique.

première phase du travail, on chauffe à une température assez basse pour ne mettre d'abord en liberté que les essences légères. Celles-ci, bien connues par l'odeur éthérée qu'elles dégagent, sont le seul élément explosible du pétrole, et se distinguent tout à fait de l'huile d'éclairage proprement dite. Sous le nom de *benzole*, elles servent, aussi bien que les essences extraites de la houille, à dissoudre les résines et les corps gras. L'huile d'éclairage ne commence de distiller qu'à une température un peu plus élevée; les vapeurs produites pendant cette seconde phase traversent aussi le col-de-cygne de l'alambic, et vont se condenser dans un réfrigérant d'où le liquide est envoyé aux laveurs.

A ce moment commence le raffinage proprement dit, qui consiste à purifier les huiles en leur faisant subir un premier traitement par l'acide sulfurique, puis un autre par l'alcali, ou solution de soude caustique. Dans ces deux traitemens, le mélange est agité avec force pendant un temps assez long au moyen de palettes mues par la vapeur. On obtient ainsi un très beau produit incolore, qui prend une légère teinte opaline sous l'action des rayons réfléchis. Avant de livrer cette huile d'éclairage au commerce, on lui fait subir dans l'usine « l'épreuve du feu; » en d'autres termes, on s'assure que, chauffée au degré voulu par la loi, elle n'émet aucune vapeur inflammable. Pour cela, il suffit de plonger la boule d'un thermomètre dans un récipient de verre ou de porcelaine qui contient l'huile; au-dessous du récipient, on allume une petite lampe à alcool. Dès que le thermomètre annonce que la température vient d'atteindre la limite réglementaire (1), on promène une flamme à la surface du liquide; s'il se dégage des vapeurs, elles prennent feu soudain; l'huile doit être alors remise dans les cornues pour y subir une nouvelle distillation. La dernière phase du traitement de la matière brute consiste à élever encore la température dans les cornues après le départ de l'huile d'éclairage; on recueille ainsi les huiles lourdes, qui sont généralement employées pour lubrifier les articulations des machines. C'est pendant cette phase que la paraffine distille; on veille avec soin à ce que la température du réfrigérant ne soit pas assez basse pour que cette matière se coagule dans le serpentin, car il se produirait un arrêt brusque dans la circulation des vapeurs, et la cornue de fer éclaterait. La paraffine, encore fluide, est dirigée dans de vastes caves disposées en glacières souterraines où elle se coagule en toute saison. Une fois qu'elle est figée, on la comprime sous la presse hydraulique. Le liquide qui s'écoule de la paraffine pendant cette opération est encore

(1) Le *fire test* se fait à 110 degrés Fahrenheit, en nombre exact 43 degrés centigrades et 3 dixièmes.

une matière lubrifiante; il reste sous le plateau de la presse un gâteau plat rectangulaire de paraffine sèche et blanche, rappelant assez bien le blanc de baleine; on vend cette matière surtout dans le Kentucky, où il s'est établi quelques fabriques de bougies de luxe. Le dernier des produits contenus dans le pétrole brut est un coke plus dense que le coke de la houille et d'un beau noir luisant; il s'attache au fond des alambics chauffés à feu nu, et brûle très bien sur les grilles en guise de charbon.

Dans les usines où la distillation s'opère par l'action directe du feu, les accidens les plus fréquens sont ceux qui proviennent des fuites de vapeurs de pétrole. En revêtant les cornues d'une épaisse chemise de briques réfractaires, on diminue les chances de rupture des enveloppes métalliques; mais cela n'est point une garantie suffisante, il faut encore être prêt à chaque instant à éteindre en un clin d'œil tout commencement d'incendie dans le foyer. A cet effet, chacun des fourneaux est précédé par une chambre assez vaste qu'on peut clore hermétiquement grâce à un système d'épaisses portes de fer; deux gros tuyaux partant des chaudières permettent aux gens du dehors d'étouffer l'incendie en inondant de vapeur d'eau cette chambre, le foyer, les conduits de flammes et la cheminée. L'effet de la vapeur est pour ainsi dire instantané; mais le salut est dans la promptitude des mouvemens : il faut en quelques secondes se jeter hors de la chambre, en fermer les portes et ouvrir les robinets.

La conduite de toutes ces opérations, sur une échelle aussi vaste que celle adoptée à Pittsburg par les possesseurs de *Tarr-Farm*, ne peut être confiée qu'à un chimiste habile. Ce chimiste est l'âme et le vrai directeur de la raffinerie; aussi les propriétaires lui ont-ils fait construire, dans une position pittoresque dominant la vallée, une habitation somptueuse. On devine, en la voyant, ce que sont les demeures des *oil princes* eux-mêmes dans *Fifth avenue*, à New-York. Comme ces princes de l'huile ont pour client le monde entier, leurs fortunes reposent sur une base beaucoup plus solide qu'on ne le croit d'ordinaire. Les folies de quelques-uns, les désordres causés dans cette industrie par l'irruption de joueurs impatiens et avides, ne furent que des accidens de surface. Au fond des choses, malgré quelques apparences inquiétantes, on constate une prospérité de bon aloi fondée par le travail acharné mis au service d'un esprit de suite imperturbable. Dans la seule ville de Pittsburg, il y avait en 1868 cinquante-huit raffineries de pétrole, représentant un capital de 20 millions de dollars.

Nous venons de prononcer le mot de folies; il n'est point exagéré. Les prodigalités du fameux *Coal oil Johnny*, Jean du Pétrole, méritent une courte mention. Ce Johnny fut pendant quelque

temps un personnage fort à la mode; il avait trouvé le moyen de dissiper 8 millions de francs en vingt mois. Sur les bords d'Oil-Creek, en face de la florissante localité de Rouseville, on montre au voyageur une forêt de derricks et de réservoirs concentrés sur un lambeau de terre qui s'appelait à l'origine « la ferme de la veuve Mac-Clintock. » En 1863, une nappe jaillissante donna pendant plusieurs semaines 1,000 barils d'huile par jour; tout autour de ce puits, d'autres nappes moindres, mais débitant ensemble un volume très considérable, furent successivement rencontrées sur une surface de quelques hectares à peine. Les exploitans établis sur la ferme payèrent en 1864 à la veuve Mac-Clintock, pour son droit de *royalty*, des sommes qui s'élevaient en moyenne à 2,000 dollars par jour. La dame avait l'habitude d'attiser son feu de bois avec du pétrole brut; il en résulta qu'elle mourut brûlée d'une manière atroce, laissant le revenu de la ferme avec toute sa fortune mobilière à son fils adoptif John Steele. L'héritier avait vingt ans, un caractère facile, des goûts peu élevés et une instruction médiocre. Les parasites l'entourèrent dès qu'on sut qu'il avait trouvé 750,000 francs en espèces dans le coffre-fort de la défunte, et dès lors aussi commencèrent ses extravagances. Pour faire ses visites de Noël, Johnny avait acheté le plus bel attelage de New-York; le soir, il congédia le cocher, lui donnant en guise de pourboire les deux chevaux et la voiture. Une autre fois, il se fit histrion, monta une troupe chorale de *minstrels* (1), et l'on vit paraître en public chacun de ces bouffons orné d'une colossale épingle de diamans. Cette opération du moins lui a valu quelque chose, car il remplit maintenant l'honorable office de portier à l'entrée du théâtre dont il fut l'organisateur. Quant à la ferme, célèbre désormais sous le nom de *Steele-Farm*, elle fut vendue aux enchères pour le paiement des taxes dues à l'état par le prodigue. Le rendement quotidien des puits était encore, en 1868, de 300 barils environ.

Les régions à pétrole de la Virginie n'ont pas donné lieu à des scènes de ce caractère. Sans doute cet *oil dorado* a fait surgir des fortunes nombreuses, dont quelques-unes même atteignent des proportions fort enviables; mais les *oil men* de la vallée de la Petite-Kanawha ne peuvent rivaliser dans le présent avec ceux d'Oil-Creek. Ces derniers ont conquis le marché illimité du monde; les produits virginiens au contraire n'ont que le marché intérieur, et

(1) Les *minstrels* ou ménestrels sont des chanteurs et danseurs comiques des deux sexes, déguisés en nègres et négresses. Aux États-Unis, ce genre de spectacle est très en faveur dans les grandes villes. Il paraît être originaire des états du sud. Importé en Angleterre, il n'y a pas obtenu un succès moindre. C'est une bande de ménestrels qui obtient en ce moment à Londres le plus grand succès au théâtre de la saison en jouant chaque soir dans Saint-George's Hall *la Grande-duchesse de Gérolstein.*

même ce débouché n'est entièrement ouvert qu'aux huiles lourdes pour le graissage des machines, car les huiles légères pour l'éclairage rencontrent à l'ouest la concurrence des masses de pétrole raffiné qui descendent de Pittsburg par la rivière. La Kanawha prend sa source sur les hauteurs de *Laurel-Hill*, — la colline du Laurier, — l'une des dernières rides occidentales du massif des Apalaches, et vient se jeter à Parkersburg, dans l'Ohio. Parkersburg joue ainsi le rôle d'Oil-City; c'est le point où s'opèrent la réception et le départ des huiles recueillies dans la vallée. Il y avait là, au mois de décembre 1866, une ville de 8,000 âmes environ, qui grandissait à vue d'œil, ressemblant d'ailleurs à toutes les villes d'huile du Canada et de la Pensylvanie : même désordre apparent, même existence fiévreuse. Ajoutons que cette localité n'a pas été fondée par l'industrie du pétrole; c'est ce qui lui promet un avenir qui ne peut être réservé aux différens centres disséminés le long d'Oil-Creek. Les affluens de la Petite-Kanawha serpentent parmi des forêts pleines d'excellens bois pour la marine, sur un sol fertile qui recouvre de riches mines de houille. Les bois ont fait de Parkersburg un important chantier de construction de bateaux à vapeur; le charbon y a favorisé l'établissement de plusieurs manufactures, en même temps que l'élève du bétail et les salines de la contrée ont permis d'y installer des ateliers de salaison de viandes, comme à Cincinnati et Chicago. Les hommes d'huile virginiens, plus favorisés en cela que ceux de la Pensylvanie, ont trouvé là un centre habité déjà prospère, tandis que les pionniers d'Oil-Creek ont dû s'établir en plein désert; mais tandis que le comté de Venango, éloigné du théâtre de la guerre, offrait aux travailleurs une sécurité complète, la vallée de la Petite-Kanawha se trouva infestée de guérillas au moment où les découvertes de nappes de pétrole abondantes venaient multiplier les exploitations dans cette vallée. Les maraudeurs, furieux de ne point trouver à vivre dans ce pays resté loyal, prirent plaisir à incendier tous les puits à pétrole qui avaient été abandonnés par leurs propriétaires. Or presque tous les propriétaires avaient pris la fuite. Le petit nombre de ceux qui restèrent se défendirent avec courage, et en furent largement récompensés, car ils purent acquérir à vil prix, quelquefois pour rien, des territoires fort riches en huile. Du reste, à titre de représailles, le gouvernement fédéral fit saisir et vendre aux enchères les propriétés que les principaux rebelles possédaient dans le pays, afin de dédommager ceux qui avaient le plus souffert des incursions des partisans.

Pendant ces dernières années, on a émis beaucoup d'hypothèses touchant l'origine du pétrole. Le plus grand nombre des savans américains professe que cette origine est organique. La décomposition des plantes marines ou des animaux gélatineux qui ont vécu

sur les rivages des mers primitives aurait engendré les huiles minérales par un procédé de distillation en vase clos rappelant tout à fait celui qui produit le gaz inflammable des marais. Cette hypothèse explique fort bien la présence de l'eau salée dans presque tous les puits américains : les cavités des roches qui servirent de sépulture à ces organismes rudimentaires ont dû emprisonner aussi les eaux de la mer. En Europe, sur cette terre que les forces éruptives ont tant secouée, une école de géologues et de chimistes illustres, s'appuyant sur des rapprochemens très remarquables entre les divers gîtes de sel, de soufre et de bitume, attribue au pétrole une origine franchement éruptive. L'exposé des beaux travaux que ce problème si neuf a suscités mériterait une étude à part. Au point de vue pratique, il n'est point indifférent sans doute que les huiles minérales soient ou non d'origine éruptive. S'il est vrai qu'elles proviennent de l'intérieur de la terre, qu'elles s'y forment sans cesse au moyen de réactions purement minérales analogues à celles que nous réalisons dans nos laboratoires, l'approvisionnement de ces matières est assuré pour toujours. Si elles représentent au contraire des dépôts isolés comme le charbon ou les filons métalliques, on doit craindre que ces réserves ne soient un jour épuisées. Cependant, même en acceptant cette dernière supposition, il n'y a pas lieu de concevoir des alarmes sur l'appauvrissement des gîtes pétrolifères. On a calculé que le poids de l'huile amenée au jour en Amérique pendant sept années consécutives, de 1860 à 1867, représente la production de houille du bassin du Pas-de-Calais pendant une seule année. En volume, les quantités extraites ne dépassent guère les dimensions d'un édifice comme Notre-Dame de Paris. C'est une fraction insignifiante et à peine égale à ce que contient un seul amas de bitume solide tel que celui de Raguza, en Sicile. Voilà ce que nous avons ravi à la puissante nature. Ce qui est plus frappant, ce sont les progrès rapides dont les besoins industriels et les efforts qu'ils déterminent deviennent la source dans toutes les branches du savoir humain. Nous avons déjà vu la science pure, venant éclairer les premiers pas de l'industrie nouvelle, faire sortir de quelques recherches de laboratoire un mouvement commercial prodigieux; nous voyons aujourd'hui le développement naturel de cette industrie conduire les esprits à poser des questions plus hautes à la science, et cette dernière recueillir patiemment les faits à l'aide desquels elle pourra sans doute un jour apporter une satisfaction de plus à ceux qui ont mis en elle toute leur confiance.

FÉLIX FOUCOU.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXII.

NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que, dans la lettre où il parlait avec tant de mépris des ruses italiennes et de sa ferme intention de ne pas se laisser duper par le pape (1), l'empereur avait mis deux conditions à l'acceptation de la bulle du 18 septembre 1811. « Faites connaître aux évêques députés, avait-il écrit de Gorcum, le 6 octobre, à M. Bigot de Préameneu, que je ne répondrai à aucune lettre, que je ne prendrai aucune décision, aussi longtemps que mes évêques n'auront pas leurs bulles; » puis, comme s'il avait prévu que cette exigence ne suffirait pas à elle seule pour rebuter Pie VII, il avait ajouté : « Il faut que la députation des évêques vous envoie un procès-verbal constatant qu'ils ont notifié au pape que le décret s'applique à tous les évêques de l'empire, *dont les états de Rome font partie.* »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

L'émoi de M. de Barral et de ses collègues fut considérable quand ils reçurent par l'entremise de M. Bigot l'injonction inattendue de l'empereur. Avant que le pape n'eût libellé son bref, ils avaient discuté entre eux la convenance qu'il y aurait à produire formellement cette prétention. Seul, l'archevêque nommé de Malines avait été d'avis qu'il fallait insister auprès du saint-père afin qu'il insérât textuellement l'assertion que le décret s'appliquait « à tous les évêchés réunis ou à réunir tant à l'empire qu'au royaume d'Italie (1). » M. de Barral avait soutenu l'opinion contraire. Il était, il est vrai, tombé d'accord avec son collègue que le décret devait être entendu en ce sens, qu'il englobait réellement toute cette généralité. Sans nul doute, les évêques députés près du pape ne devaient pas le moins du monde le lui dissimuler, si l'occasion se présentait de le dire. « Aussi, continuait l'archevêque de Tours, nous l'avons dit aux cardinaux et à l'archevêque d'Édesse. Ceux-ci, à qui votre excellence avait communiqué les intentions de l'empereur, l'ont dit au pape, et néanmoins il ne paraît pas que cette connaissance qu'on lui a donnée mette obstacle à la confirmation pure et simple. Autre chose est toutefois que le pape s'y attende, ajoutait-il avec grande raison, et autre chose qu'on l'oblige de force à l'insérer dans la confirmation qu'il doit donner... Le pape serait certainement lieu de se récrier qu'on ne voulût recevoir de sa part aucune modification ou réserve, tandis qu'on porterait la rigueur jusqu'à exiger de lui des développemens à un décret qu'on lui demande de confirmer purement et simplement (2). » La décision à prendre avait été mise aux voix au sein de la députation, et, leurs instructions sous les yeux, les évêques s'étaient à l'unanimité rangés de l'avis de M. de Barral.

L'archevêque de Tours était d'autant plus consterné en apprenant qu'il s'était mépris sur les intentions de Napoléon qu'il venait justement de se laisser aller aux plus flatteuses espérances. Nous voyons par ses lettres confidentielles à M. Bigot de Préameneu qu'il faisait effort en ce moment pour se mettre au mieux dans l'esprit du pape, et qu'il se flattait d'y avoir réussi. Toute son ambition tendait à employer les heureuses ressources de son influence naissante pour amener entre l'empereur et Pie VII un définitif et complet rapprochement (3). Tremblant de voir renverser du premier coup les séduisans projets qui lui tenaient si fort à cœur, M. de Barral essaya d'abord de représenter combien la démarche en question

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, au ministre des cultes, 10 septembre 1811.

(2) *Ibid.*

(3) Lettres et notes confidentielles adressées à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, par l'archevêque de Tours, 28 septembre 1811.

serait inopportune. Non content d'écrire en son propre et privé nom, il fit signer à ses collègues de la députation, les évêques de Trèves et de Nantes, une lettre collective adressée au ministre des cultes et qui reproduisait toutes ses objections. Ces prélats partageaient, on s'en souvient, avec l'archevêque de Malines l'honneur de posséder la confiance de Napoléon; mais l'abbé de Pradt, qui mourait d'ennui à Savone, en était déjà parti en toute hâte pour retourner à Paris. Grâce à cette absence, il n'y avait plus un seul des membres de la députation qui ne jugeât aussi impolitique que mal fondée la nouvelle exigence impériale.

« La demande si précise de son excellence, écrivent les trois prélats au ministre des cultes le 16 octobre 1811, suppose que nous aurions été chargés par nos instructions de notifier au pape que ce décret s'applique à tous les évêchés de l'empire, *dont les états de Rome font partie.* Or nous le prions d'observer que nos instructions ne portent rien de semblable... Nous allons au surplus lui dire nettement quel est le principal motif qui nous a confirmés dans l'idée que nous ne devions pas faire au pape des notifications plus étendues que celles dont il vient d'être parlé. Votre excellence n'aura pas oublié sans doute que, peu de jours avant notre départ de Paris, sa majesté daigna discourir avec nous sur l'extension dont étaient susceptibles les clauses du décret, ainsi que celles des concordats eux-mêmes. Sa majesté nous expliqua avec bonté, mais avec beaucoup de fermeté, que son avis et celui de tout son conseil étaient que les concordats s'appliquaient à toutes les possessions présentes ou futures de la puissance qui transigeait avec le pape. Si quelques rois de France ou d'autres pays avaient passé des concordats conditionnels à raison de leurs conquêtes nouvelles, lui, empereur, ne se croyait pas tenu à suivre cet exemple. Quand le pape aurait purement, simplement et sans réserve approuvé le décret du concile, il saurait bien le faire valoir dans toute son étendue dès que le temps serait venu d'en exécuter telle ou telle partie. Son excellence peut aussi se souvenir qu'un de nous essaya de faire entendre à sa majesté que la nomination des évêques des états romains ne devait pas être assujettie aux mêmes règles que celles des autres, puisque de toute ancienneté les papes y avaient nommé de plein droit, même avant de posséder l'ombre d'une souveraineté; mais l'empereur ne permit pas de développer cette pensée, et il fallut bien alors se taire... De sorte que ce fut notre respect pour le plan de conduite que nous avions entendu de la bouche de sa majesté qui a dicté nos démarches... Si jusqu'à présent nous n'avons pas cru devoir notifier au pape toute l'extension que le gouvernement donnait au décret du concile, nous avons encore moins songé à la lui dissimuler, et jamais notre caractère, notre honneur, ne nous l'eussent permis, pour peu que sa sainteté nous eût mis sur la voie, ce qu'elle n'a jamais fait, nous regardant en quel-

que sorte comme parties intéressées dans cette affaire, et les seuls cardinaux comme son conseil. Par ce motif, nous nous informâmes de très bonne heure auprès d'eux si le pape connaissait toute l'étendue que donnait le gouvernement au décret dont nous lui demandions la confirmation. Plusieurs des cardinaux et l'archevêque d'Édesse nous ont répondu maintes et maintes fois d'une manière affirmative, et nous avons à cet égard un témoin irrécusable dans la personne du préfet de Montenotte, à qui les cardinaux dirent dans le temps la même chose qu'à nous. Un seul nous laissa dans le doute sur ce qu'il avait dit personnellement au pape, mais en nous avouant toutefois qu'il croyait le pape bien informé sur le point dont il s'agit par ses collègues... Ce matin, nous avons rappelé aux cardinaux nos conversations à ce sujet. Ils en sont tous tombés d'accord, et nous ont répété que le pape avait connu d'avance et par une note l'étendue du sens que le gouvernement donnait au décret du concile, ce qui montre qu'il ne peut rester à cet égard le moindre doute, et ce fait a maintenant pour votre excellence autant de certitude que pourrait lui en donner le procès-verbal le plus régulier (1). »

C'était déjà beaucoup pour les évêques députés à Savone de hasarder ainsi quelques timides représentations contre la démarche dont ils étaient chargés. Aucun d'eux ne songea, fût-ce un instant, à se dérober à l'accomplissement d'une commission qu'ils jugeaient aussi fâcheuse en elle-même qu'elle leur était personnellement désagréable. Ils se rendirent donc chez le pape le 17 octobre, et, non sans quelque embarras, lui firent la déclaration prescrite. « Sur quoi, dit M. de Barral, le pape est convenu avec nous qu'il avait connaissance du sens étendu que sa majesté attachait aux articles arrêtés dans la congrégation générale du 5 août; mais en approuvant ces articles il avait conservé l'espoir que sa majesté consentirait à lui laisser la nomination des évêchés dans les états romains, moyennant certaines clauses ou arrangemens qu'il proposerait. Le pape ne nous a pas dissimulé qu'une renonciation à ces nominations lui coûterait d'autant plus qu'elle semblerait renfermer une renonciation à la souveraineté de Rome, renonciation que sa majesté n'exigeait pas de lui, et qu'il ne croyait pas pouvoir faire à raison du serment qu'il a prêté (2). » Au reste, dans cette entrevue, les prélats ne pressèrent point Pie VII pour qu'il leur donnât une réponse immédiate; ils insistèrent au contraire beaucoup pour qu'il hâtât l'expédition des bulles aux évêques nommés par l'empereur, ce à quoi le saint-père se prêta volontiers.

(1) Lettre au ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes, 16 octobre 1811.

(2) L'archevêque de Tours au ministre des cultes, 18 octobre 1811.

L'émotion du pape avait été très vive, plus forte qu'il ne l'avait laissé voir aux évêques députés, quand il avait reçu d'eux cette communication inattendue. Il témoigna d'abord une grande répugnance à donner quelque réponse que ce fût dans l'état de séquestration où l'empereur continuait à le maintenir; il s'en expliqua dans ce sens avec l'évêque de Plaisance, à qui, en sa qualité d'Italien, Pie VII parlait avec un peu plus d'ouverture de cœur qu'à ses collègues de France. « Le pape m'a assuré qu'il ne refusait pas de faire ce qu'on lui demandait; mais qu'il ne se trouvait pas assez assisté. Quelques théologiens de confiance, quelques cardinaux de plus auprès de lui, lui seraient nécessaires pour calmer sa conscience. Je lui ai donné des raisons, je lui ai même dit des choses très fortes; mais, d'après ce que je puis juger de cette conversation, la seule crainte de manquer à son devoir le retient. On travaille pour persuader les cardinaux, et chacun emploie tous les moyens (1). »

Lorsque la nécessité se faisait sentir d'agir fortement sur le saint-père, c'était toujours au préfet de Montenotte qu'il fallait avoir recours. Aussi le voyons-nous entrer immédiatement en scène. « Je m'étais abstenu pendant ces derniers jours de voir le pape, écrit-il le 30 octobre à M. Bigot de Préameneu, afin de réserver quelque effort pour un moment favorable. Les dernières dispositions dont je vous ai rendu compte annonçant plus de liberté d'esprit, je me suis présenté ce matin chez le pape... J'ai trouvé sa sainteté dans la situation d'une personne qui est prête à se rendre de guerre lasse. J'ai profité du moment pour faire valoir avec force la raison de la nécessité, et je l'ai présentée avec les moyens qui pouvaient en faire le mieux ressortir toute l'urgence. Ces motifs n'ont pas laissé que de faire quelque impression. Le pape m'a avoué qu'en parcourant les circonstances les plus critiques que lui offre l'histoire, il n'en a trouvé aucune aussi impérieuse que celles qui pèsent sur lui. J'ai abondé dans son sens, en lui faisant observer que depuis la chute de l'empire romain il n'y avait eu aucune puissance qui pût être comparée à ce colosse, excepté l'empire de Napoléon, et que le parallèle de ces deux puissances devait entraîner une similitude dans le gouvernement de l'église aux deux époques (2). »

Sans admettre tout à fait la théorie de M. de Chabrol, Pie VII lui répéta ce qu'il avait déjà dit à l'évêque de Plaisance. « Il voyait clairement la situation où il était placé, ainsi que l'église. Il avait totalement renoncé au temporel, et la raison de l'abdication indirecte de la souveraineté temporelle n'était plus rien pour lui; il ne lui restait

(1) Lettre de l'évêque de Plaisance au ministre des cultes, 26 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 octobre 1811.

plus que les inquiétudes de sa conscience... Je les ai combattues, poursuit M. de Chabrol, par l'opinion unanime de son conseil, par l'état présent de l'église. Je lui ai exposé que l'opinion générale réclamait tous les sacrifices de sa part, et que tous les chrétiens l'attendaient de lui... Je lui ai dit que sa conscience pouvait être tranquille, que le témoignage universel (*vox populi, vox Dei*) devait rétablir le calme dans son esprit. Ce témoignage était employé avec autorité pour prouver les vérités les plus essentielles du christianisme et toutes les vérités morales. A coup sûr, je n'étais pas théologien; mais je pensais que la théologie avait aussi pour première base un raisonnement juste et un sens droit... Ces considérations, qui étaient peut-être plus adaptées aux circonstances que puissantes en elles-mêmes, ont, à ce que je crois, produit quelque effet. Le pape m'a dit qu'il souhaitait en finir, et que tout aurait été terminé plus tôt, si on lui eût donné son conseil. Le changement de souveraineté appartenait à la Providence, et il fallait bien en reconnaître les conséquences; mais il avait trop peu de conseillers avec lui. Là-dessus il m'a dépeint les personnes, accordant de la capacité politique au cardinal Ruffo, de la pratique au cardinal Roverella, refusant étude et intelligence de la matière aux deux autres, et ne parlant pas de M. de Bayanne, parce qu'il ne trouvait pas d'objections contre lui... Il a ajouté qu'il donnerait une réponse aux évêques, et qu'il espérait qu'elle satisferait sa majesté. Il s'attendait d'ailleurs de sa part à quelque bienveillance. S'il ne s'agissait que de sa personne, volontiers il passerait sa vie dans une cellule, se trouvant trop bien où il était dans la situation présente. Je l'ai prié de considerer que, dans le poste où Dieu l'avait placé, il avait d'autres intérêts à régler que les siens propres. En somme, je l'ai laissé assez bien disposé pour qu'on puisse espérer de lui la détermination de ne pas faire de résistance... (1) »

En cela, M. de Chabrol se trompait un peu. Les dispositions du saint-père étaient, il est vrai, on ne peut plus conciliantes; mais sa conscience était alarmée. M. de Barral se rendait un plus juste compte de la disposition d'esprit de Pie VII et des moyens les plus propres à lever ses scrupules lorsqu'il écrivait, le 31 octobre, à M. Bigot de Préameneu : « Il paraît bien que les dix ou douze évêchés des deux départemens de Rome et du Trasimène sont la seule difficulté qui reste à vaincre. Elle serait probablement vaincue déjà, si l'on eût envoyé à Savone, en même temps que les cardinaux et nous, ainsi que nous l'avons demandé, le père Menocchio, le confesseur du pape, que l'on dit être à Rome. Il ne paraît point que ce soit un homme très lumineux; mais on assure qu'il est bien puis-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 30 octobre 1811.

sant. C'est un saint du troisième ou quatrième ciel, et son pouvoir sur l'esprit du pape est au-dessus de toute expression... Je n'ajoute aucune réflexion, sinon qu'avant de faire venir ici le père Menocchio, si on l'y fait venir, il paraît à propos de s'assurer de sa façon de voir les choses d'aujourd'hui, car, n'ayant à ce sujet que des ouï-dire, nous ne pouvons, quoiqu'ils soient favorables et assez uniformes, en répondre en aucune manière. Ce véhicule serait puissant, pourvu qu'il soit véhicule plutôt qu'obstacle (1). »

Cette idée de faire venir le confesseur du pape à Savone n'agréa point à l'empereur, soit qu'il crût la chose inutile, soit qu'il se défiât un peu de l'avis que pourrait ouvrir ce saint du quatrième ciel. Laissé à lui-même, Pie VII devenait cependant de plus en plus perplexe, et sa santé s'en ressentait. « Je reviens de chez le pape, écrit M. de Chabrol le 5 novembre; il était plus agité; il avait peu dormi (2). » Comme à son ordinaire, le préfet de Montenotte se mit à offrir ses conseils pour tirer Pie VII d'embarras. « En accordant toutes les bulles, il ne faisait rien de nouveau, mais il mettait seulement la dernière main à sa première décision. Là-dessus, le pape s'est répandu en protestations sur le désir ardent qu'il avait d'arriver à la paix de l'église. Il avait écrit nouvellement, m'a-t-il dit, un projet de lettre au cardinal Fesch, pour qu'il intercédât auprès de l'empereur et lui obtînt de nouveaux conseils. Il avait depuis renoncé à ce projet, parce qu'il y trouvait des difficultés. Certainement il ne refusait pas ce qui lui était demandé, il voulait seulement y mettre les formes. Je lui ai représenté que les formes ne s'appliquaient qu'aux circonstances ordinaires, et que tout dépendait de sa décision personnelle. Il n'était après tout question que d'une concession qu'il devait faire, et le privilége d'une dignité éminente comme la sienne était justement de pouvoir suppléer aux formes par sa volonté. La nécessité était ici évidente et lui en faisait une loi; je le priai de considérer quel scandale donnerait au monde chrétien une restriction mise à un acte authentique contre le sens précis des intentions de la partie contractante. »

Le pape n'était pas aussi frappé que M. de Chabrol de la crainte du scandale que pourrait donner son opposition aux volontés de l'empereur, il redoutait au contraire celui qui résulterait de sa trop facile adhésion. « Il m'a dit que l'on penserait généralement qu'il avait non pas fait, mais acheté la paix. J'ai expliqué que l'opinion, loin de réclamer une résistance, était au contraire entièrement prononcée à cet égard, et qu'elle ne pouvait qu'être surprise de la lenteur de sa détermination... Le pape m'a répété qu'il tenait bien

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, à M. le ministre des cultes, 31 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

peu à ce qui le regardait personnellement, et que pour le pouvoir temporel il y renonçait entièrement; mais qu'en regardant derrière lui, il était effrayé de tout ce qu'il avait accordé sans suivre les formes... » Ces timidités de conscience de Pie VII paraissaient aussi singulières qu'irritantes au préfet de Montenotte. Il ne désespérait pas toutefois d'en triompher. « J'espère, disait-il en terminant, que de nouvelles réflexions amèneront le pape plus loin; mais le temps s'écoule et la patience peut se lasser. Lorsque je le verrai, ce qui aura lieu prochainement, j'insisterai plus fortement que jamais, et je parlerai très ouvertement contre les ménagemens que pourrait avoir le conseil pour son opinion. J'y suis d'autant plus autorisé que M. Bertalozzi m'annonce que je puis rendre des visites plus fréquentes, et qu'elles sont vues avec plaisir. Je pense que l'intention de ce brave homme, qui met de la droiture dans sa conduite, est que le pape voie par ce moyen dans tout son jour le véritable tableau de sa position. C'est ce que ma situation indépendante me met à même de faire plus souvent que tout autre (1). »

Quels que fussent les efforts tentés par M. de Chabrol avec cette autorité qui résultait, suivant lui, de sa situation indépendante, ses progrès sur l'esprit du saint-père ne furent point considérables. « Le pape répète toujours, soit à nous, soit aux cardinaux, écrit M. de Barral à M. Bigot de Préameneu le 8 novembre 1811, qu'avec ses conseils et sa liberté tout pourrait se faire décemment, mais qu'en faisant plus qu'il n'avait fait jusqu'à présent, il déshonorerait aux yeux de la catholicité son propre caractère. » La négociation ne faisait pas le moindre progrès. Afin de triompher des scrupules du saint-père, les évêques députés, naguère si unanimes pour expliquer longuement au ministre des cultes combien il était à la fois cruel et inopportun de trop presser le pape sur ce chapitre des évêchés romains, se trouvèrent également d'accord pour démontrer pertinemment, par un message officiel aux cardinaux servant de conseillers à Pie VII, que sa sainteté n'avait aucune solide raison de se refuser à la concession demandée. Leur langage fut même dans cette occasion empreint de cette ardeur animée et chaleureuse qui n'accompagne d'ordinaire que les plus profondes convictions. « Est-il besoin de conseils, s'écriaient l'archevêque de Tours et les évêques de Plaisance, de Trèves et de Nantes, est-il besoin de conseils quand la nécessité parle? Délibère-t-on quand on voit que tout est perdu si l'on n'agit pas sur-le-champ? Or telle est évidemment la situation où se trouvent l'église de France, le saint-siége, l'église universelle, qu'il faut s'attendre aux plus grands maux, si l'accommodement proposé par l'empereur est différé. Nous ne parlerons pas

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

à sa sainteté des malheurs qui lui seraient personnels. Nous connaissons trop son courage, sa patience, sa résignation héroïque, pour croire qu'elle puisse être frappée d'un pareil motif. Cependant nous la supplions de considérer que le mal du chef est le mal de tout le corps, et que l'église ne peut être bien administrée, si celui qui la gouverne ne jouit pas d'une liberté entière. Si la chaire de saint Pierre n'est plus l'oracle de l'église et la source des grâces spirituelles, si le pontife qui la remplit ne peut faire entendre sa voix aux évêques et aux fidèles, si l'église de Rome et le sacré-collége demeurent encore longtemps dans l'état où ils sont actuellement, on n'entrevoit pas comment il serait possible de donner un successeur à sa sainteté... La nomination de quelques évêchés aux environs de Rome peut-elle être mise en balance avec un aussi grand intérêt et avec tous les maux qui seraient la suite infaillible de la mésintelligence prolongée entre le pape et l'empereur?... Quelle sera la consternation des fidèles, si leur attente est trompée, et si, en retournant au milieu d'eux, nous sommes réduits à leur apprendre que le pape a rejeté un traité qui seul pouvait mettre un terme aux maux de l'église (1)! » Cette note fut mise par les cardinaux sous les yeux du saint-père. Tous les membres du sacré-collége et l'archevêque d'Édesse lui-même auraient bien voulu que Pie VII cédât à la nouvelle exigence de Napoléon. Entre eux, la partie était fortement liée, et c'était sur cet accord, qu'il avait tant contribué à établir, que le préfet de Montenotte avait fondé ses principales espérances; mais Pie VII rejeta absolument le projet de réponse qu'avaient rédigé pour lui ses soi-disans conseillers. Il leur dicta une autre note conçue dans un sens fort différent. Il n'y était pas d'ailleurs question d'un refus absolu et définitif.

« Dans la situation actuelle, disait le message que les cardinaux reçurent ordre d'adresser aux évêques, par suite de l'état des choses et de la pratique ordinaire du saint-siége, sa sainteté sent le devoir de réclamer l'aide d'un conseil convenable à l'effet de prendre une détermination sur cette question des évêchés de l'état romain et sur tant d'autres affaires qui sont d'une si grande importance. C'est pourquoi sa sainteté, souhaitant la paix de l'église et la réparation de ses maux, désireuse avant tout de tranquilliser sa conscience, vit dans l'espérance fondée que sa majesté voudra bien consentir à ce que toute détermination ultérieure soit différée au temps où sa sainteté se trouvera en position d'exercer son ministère apostolique, et quand il aura près de lui un nombre convenable de ses conseillers ayant l'expérience et la connais-

(1) Note adressée à MM. les cardinaux pour être mise sous les yeux de sa sainteté, 16 novembre 1811. — Cette note est signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Plaisance, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes.

sance des choses sacrées. S'étant entendue avec eux, aidée de leurs lumières et après avoir pris avec grand soin en considération les divers rapports sur ces objets, sa sainteté cherchera avec le secours du Seigneur le moyen de combiner toute chose pour la satisfaction réciproque des deux parties. Elle espère arriver à cette fin, vers laquelle elle soupire, animée d'une ferme confiance que sa majesté voudra favorablement accueillir les représentations que sa sainteté croira nécessaire de lui faire, et que sa majesté ouvrira les voies pour accomplir heureusement les avantages spirituels de l'église (1). »

A peine les cardinaux avaient-ils remis cette note, dont ils étaient les signataires, mais nullement les inspirateurs, que, remplis d'effroi, ils se hâtèrent de faire savoir à Paris qu'on aurait grand tort de leur en imputer la responsabilité. « Le pape n'a point adopté notre projet, écrivait le cardinal de Bayanne, disant que pour le repos de sa conscience il avait absolument besoin d'un conseil plus nombreux avant que de s'engager... Mes collègues et M. le préfet de Savone, qui est goûté et très estimé du pape, ont fait auprès de lui tout ce qu'ils pouvaient pour le décider à l'extension. Je croirais volontiers qu'un conseil plus ample en viendrait peut-être à bout. J'avais espéré que mon projet serait mieux accueilli, étant donné par M. Bertalozzi, qui le goûtait et qui a du crédit auprès du saint-père, tandis que je n'en ai plus aucun; mais sa sainteté l'a rejeté... (2). La vérité est que tous mes collègues, M. Bertalozzi et moi, avons fait tout ce qui était en nous pour engager dès à présent le pape à l'extension du bref à tous les évêchés. Si nous n'avons pas réussi, il faut s'en prendre à notre peu de crédit et, pour ce qui me concerne, à la nullité du mien depuis que le bref du pape est expédié et que la lettre de sa sainteté à l'empereur est restée sans réponse, car je suis trop sincère pour ne pas vous avouer mes fautes : je m'étais trop pressé de croire et de faire croire à sa sainteté qu'elle aurait une réponse obligeante et des marques utiles pour l'église et pour elle-même de la satisfaction de sa majesté impériale (3). » M. de Chabrol, également affligé de ce qu'il appelait « l'entêtement du pape, » prenait soin de faire remarquer que Pie VII avait commencé par dire un *non* positif, et que les représentations continuelles qui lui avaient été faites l'avaient insensiblement amené à faire simplement la demande d'un conseil. Le préfet de Montenotte ne désespérait donc pas encore. « J'ai pensé, écrivait-il au ministre des cultes, qu'il était convenable que personne ne connût la note qui a été remise,

(1) Note des cardinaux en réponse à celle remise par les évêques députés, 17 novembre 1811.

(2) Lettre du cardinal de Bayanne au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

(3) *Ibid.*, 23 novembre 1811.

et qu'on ne s'entretînt en aucune manière des affaires présentes. J'ai pris à cet égard des précautions qui atteindront le but et qui seront dirigées avec toute la prudence dont je suis capable (1). »

II.

Tandis que le prudent préfet de Montenotte, les cardinaux et les évêques s'employaient de leur mieux à Savone pour éviter que la rupture ne devînt imminente et publique entre le pape et l'empereur, Napoléon, satisfait de la tournée qu'il venait de faire dans les provinces du nord de son empire, et de plus en plus confiant dans le succès de son expédition contre la Russie, rentrait dans sa capitale, décidé au contraire à pousser les choses à toute extrémité. Au moment où il méditait d'aller se remettre à la tête de ses armées pour les conduire plus loin qu'il ne les avait encore menées, il ne lui convenait nullement de laisser derrière lui une aussi grosse question. Il lui fallait ou la régler avant son départ, ou l'ajourner pendant son absence. Il sentait parfaitement à travers le silence des uns et la réserve de tous que ses plus dévoués partisans, soit de l'ordre civil, soit de l'ordre religieux, étaient loin d'approuver l'attitude qu'il avait prise depuis plusieurs années à l'égard du chef de la religion catholique. Il ne se souciait pas de laisser à aucun d'eux la conduite de cette affaire. Ni Cambacérès, à qui l'empereur reconnaissait beaucoup de capacité, mais un peu de faiblesse, ni son oncle le cardinal Fesch, dont il se défiait plus que jamais à cause de ses tendances ultramontaines, n'étaient à son gré capables de se mesurer contre un pareil antagoniste. Lui seul avait la clé du caractère de Pie VII; lui seul, un jour ou l'autre, un peu plus tôt, un peu plus tard, à la condition d'agir directement et par lui-même (il s'en tenait du moins pour assuré), était en état d'assouplir ou de briser, suivant qu'il le faudrait, l'ombrageuse obstination de ce vieillard. Son parti était donc pris : ou bien le pape céderait immédiatement, et dans ce cas, toutes les difficultés étant aplanies avant le commencement de la campagne, il n'y avait plus d'inquiétude à concevoir sur la façon dont le clergé se comporterait pendant la durée de la guerre, ou bien le pape résisterait, et alors il fallait resserrer plus que jamais sa captivité et lui enlever toute communication avec les fidèles de son église. De moyens termes, il n'en accepterait point. Au fond de son âme, et sans qu'il osât s'en exprimer ouvertement, la pensée de l'empereur allait plus loin encore. Après tout, si Pie VII se montrait en ce moment inflexible, était-il bien sûr que cela fût un mal? Quand l'empereur de Russie aurait été battu, comme ne

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

pouvaient manquer de l'être tous les ennemis de Napoléon, la question serait reprise; mais elle ne le serait plus dans les mêmes termes. Le jour où il reviendrait à Paris après avoir pris Saint-Pétersbourg ou Moscou, qui donc l'empêcherait d'élever ses nouvelles exigences au niveau de ses récens succès? Il ne s'agirait plus alors de donner le choix à Pie VII entre le séjour de Rome ou celui d'Avignon; le souverain pontife logerait dans sa capitale même, sous sa main et à sa discrétion. C'est ainsi qu'agissait le tsar de Russie avec son clergé orthodoxe, qui, reconnaissant et soumis, prêchait d'exemple à tous les sujets de l'empire la soumission la plus complète aux volontés du maître. Pour lui, quel profit ne saurait-il pas tirer de l'action du saint-père, d'un côté pour imposer partout chez lui l'obéissance comme le plus saint des devoirs, de l'autre pour mettre à la raison les Espagnols révoltés contre son frère Joseph, pour aider son beau-frère Murat à chasser de Sicile les Anglais hérétiques, pour étendre enfin sur les populations catholiques de l'Orient, du globe entier, l'influence prépondérante de la France! Ces rêves grandioses, que l'abbé de Pradt encouragea sans doute de toutes ses forces, quoiqu'il les ait dénoncés plus tard comme autant de folies, agitaient fiévreusement l'imagination véritablement orientale de Napoléon quand, après avoir accueilli assez froidement le délié prélat qu'il venait d'envoyer à Savone pour traiter avec le pape, il se mit tout à coup à lui proposer, sans autre transition, d'aller employer ses multiples facultés à révolutionner derrière lui la Pologne (1). Ce qui, mieux encore que les indiscrétions toujours un peu suspectes de l'archevêque d Malines, révèle les vrais desseins de l'empereur, ce sont ses propres actes, ce sont les dépêches qu'il dicta lui-même à cette époque, et que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

Napoléon, pendant sa longue absence, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de garder un silence absolu sur les affaires de l'église, de retirer des mains des membres du concile et à plus forte raison de la circulation publique toutes les pièces et les documens quelconques ayant trait aux matières religieuses. Arrivé à Paris le 12 novembre, il fit venir, le 3 décembre 1811, M. Bigot de Préameneu à Saint-Cloud. La veille, c'était de la guerre, maintenant si prochaine, qu'il s'était occupé. Il avait écrit au prince d'Eckmühl pour se plaindre en termes pleins d'amertume des habitans du grand-duché de Varsovie, qui affirmaient ne pas pouvoir nourrir les troupes françaises, et mettaient néanmoins en avant la prétention étrange de redevenir une nation. Il avait eu

(1) *Relation de mon ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, par l'abbé de Pradt.

soin d'assurer lui-même imperturbablement au chef si intelligent du corps d'armée chargé de marcher en tête de l'expédition contre la Russie qu'il n'y avait absolument rien à redouter de l'esprit des populations germaniques, et que « l'Allemand, fût-il même aussi oisif, aussi fainéant, aussi assassin, aussi superstitieux, aussi livré aux moines que le peuple d'Espagne, n'était nullement à redouter. » Il y a plus; il avait poussé l'illusion jusqu'à prédire à son second dans cette formidable aventure que, « s'il y avait un mouvement en Allemagne, il finirait par être pour nous et contre les petits princes de ce pays (1). » Aujourd'hui c'était aux évêques députés à Savone qu'il allait s'adresser par l'entremise de son ministre des cultes; mais, si différens que fussent du maréchal Davoust, par leurs fonctions et par leur caractère, les agens ecclésiastiques pour lesquels étaient dictées à M. Bigot de Préameneu les instructions qu'on va lire, Napoléon leur parlait exactement du même ton et s'adressait à eux dans le même style. C'était en effet le même incroyable orgueil qui troublait l'équilibre de ce prodigieux esprit quand il faisait parvenir aux uns comme aux autres l'expression chagrine et presque irritée de ses volontés impérieuses. Le bon sens, qui avait été l'une de ses plus éminentes facultés, ne gouvernait plus ce grand politique, autrefois si sagace, mais non moins gâté par les faveurs extraordinaires de la fortune que par les complaisances de son servile entourage. On eût dit qu'il était destiné à perdre du même coup, avec l'instinct des choses qui se pouvaient raisonnablement tenter, la mesure de celles qui se pouvaient raisonnablement écrire. Son langage, autrefois si noble, devenu peu à peu de moins en moins modéré, allait dorénavant se mettre de niveau avec ses actes, de plus en plus dépourvus de sagesse.

« Messieurs les députés, disait M. Bigot de Préameneu dans une note qui lui fut tout entière dictée par l'empereur, sa majesté a remis le bref du pape à l'examen d'une commission composée de ses ministres et de ses conseillers d'état, laquelle a recueilli aussi l'opinion des plus célèbres jurisconsultes. Après la plus ample discussion, il a été à l'unanimité décidé que le bref ne peut pas être accepté, 1° parce qu'il est injurieux à l'autorité de l'empereur et aux évêques de l'empire et du royaume d'Italie, et que, n'y eût-il que la seule irrégularité de ne pas reconnaître comme un concile national la réunion des évêques à Paris, ce serait une cause de rejet, les pontifes romains n'ayant jamais entendu contester à chaque souverain le droit de réunir ses églises pour en former un concile national;... 2° la qualification donnée à l'église de Rome de « maîtresse de toutes les églises... » les expressions de « vraie obéissance » et

(1) L'empereur au prince d'Eckmühl, 2 décembre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 44.

autres semblables ne pouvaient être tolérées, si elles n'étaient accompagnées d'explications, attendu que, le bref étant publié par autorisation du gouvernement, il serait censé acquiescer à des formules et à des titres dont les papes se sont autrefois servis, et dont ils se serviraient bien plus encore dans leur système de se prétendre évêques universels; 3° enfin on ne peut admettre toute la partie du bref où, par addition au décret, il est dit, entre autres choses, que l'institution, dans le cas de l'article 4, serait au nom du pape, ce qui supposerait que, le pape refusant ou défendant, l'institution ne pourrait avoir lieu... »

On le voit, loin de rien rabattre des exigences qu'il avait d'abord mises en avant pendant son excursion en Hollande, l'empereur les avait beaucoup étendues. Il ne se contentait plus d'une simple déclaration faite à Pie VII au sujet des évêchés romains, il s'appuyait maintenant sur l'avis qu'il s'était fait donner par une commission nommée et choisie *ad hoc* pour écarter entièrement tout ce qui lui déplaisait dans le bref et le bref lui-même.

« Une grande majorité voulait qu'on déclarât le bref rejeté et le décret du concile non approuvé, continue toujours M. Bigot; cette majorité entendait prononcer que, le décret n'ayant point été approuvé, le cas prévu par le premier décret était arrivé, et, attendu l'urgence, convoquer de nouveau le concile national, ou simplement déclarer que les évêques nommés par sa majesté seraient institués par le synode métropolitain, qui serait à cet effet réuni à chaque nomination, et ce, jusqu'à ce qu'un concile général de la chrétienté eût statué sur cet objet. Il ne vous échappera point, messieurs, que ce moyen est infaillible. En effet, lors même que les synodes métropolitains ne se porteraient pas aujourd'hui à donner suite à l'institution, la nécessité en ferait de plus en plus une loi dans un certain laps de temps. Sa majesté ne forcerait personne. Les vicaires nommés par le chapitre administreraient provisoirement, et l'ordre nécessaire à la religion ne cesserait pas d'être maintenu dans les diocèses... Cependant, pour donner une preuve de sa modération ordinaire, sa majesté voulait bien adopter un *mezzo termine*. Elle a donné l'ordre de faire au bref un projet de modifications telles que, le pape les adoptant et donnant un bref conforme, il pût être accepté purement et simplement... Quant à l'institution des évêques des états romains, c'est une discussion vaine. Le décret est rendu par les églises et pour les églises de l'empire et du royaume d'Italie. Or l'empire et le royaume d'Italie constituent des pays réunis par des sénatus-consultes. Prétendre à des distinctions, c'est prétendre à tout bouleverser. Le pape pourrait ôter à l'empire la Toscane et la Hollande comme les états romains. Toute autre interprétation d'un décret aussi évident serait d'une telle mauvaise foi que ce serait renoncer à tout arrangement.

« Ce serait supposer une grande inconséquence de la part de sa ma-

jesté que de croire qu'elle laisse les cardinaux *noirs* aller auprès du pape. S'il voulait prendre pour conseils les ennemis de l'empereur, ceux-là mêmes qui par leurs perfides insinuations l'ont déjà conduit au point où il se trouve, il n'y aurait rien à espérer. Vous pouvez être certain que l'empereur ne cédera rien sur aucun autre article que celui-là ne soit terminé. Il vous est facile de comprendre que dans ces circonstances il y a impossibilité que l'empereur réponde à la lettre du pape. Discourir avec lui sur des questions de discipline ecclésiastique, ou lui faire des reproches sur les obstacles qu'il met à la conciliation, ce serait au moins inutile. Il attend donc que le décret du concile ait été approuvé purement et simplement pour croire qu'un premier pas ait été fait vers la conciliation (1). »

Ainsi Napoléon ne voulait plus entendre parler de ce même bref contre lequel ses propres négociateurs n'avaient soulevé que des objections de pure forme, bien vite admises par Pie VII. Quel surprenant coup de théâtre! Tandis que les cardinaux et les évêques, dans leurs lettres au ministre des cultes, exprimaient modestement l'espoir qu'en récompense de leur zèle couronné de succès l'empereur voudrait bien accorder un peu plus de liberté au saint-père, tandis qu'ils prenaient soin d'expliquer timidement que les angoisses trop évidentes auxquelles depuis quelques jours le souverain pontife semblait en proie provenaient surtout de la douloureuse surprise qu'il éprouvait de ne recevoir ni réponse à ses missives affectueuses, ni promesses rassurantes pour l'église, ce même ministre était chargé de leur faire savoir, dans un langage plein de sévérité et de rudesse, que leur maître n'était point du tout satisfait de leurs services, qu'il n'acceptait aucun de leurs avis, qu'il ne songeait nullement à écrire au saint-père, qu'il ne voulait point de son bref, et qu'il leur fallait, comme si rien ne s'était passé, tenter de nouveaux efforts pour en obtenir un tout différent. Peut-on s'imaginer un désappointement plus cruel? N'importe! Malgré le peu d'espoir qu'il leur était permis de conserver encore, les prélats, rompus à la plus parfaite obéissance, reprirent incontinent leur ingrate besogne. Le 13 décembre, ils étaient admis à l'audience pontificale. Tout d'abord ils purent lire sur la physionomie de Pie VII, d'ordinaire si sereine et si aimable, qu'il était à l'avance prévenu du but de leur démarche, et que son âme, toute douce qu'elle fût, en ressentait l'affront. Le pape avait en effet appris par le canal de M. Bertalozzi et du docteur Porta, les confidens ordinaires du préfet de Montenotte, qu'il était arrivé de fâcheuses nouvelles de Paris, et que le moment

(1) Note pour les évêques députés à Savone, dictée par l'empereur au ministre des cultes, 3 décembre 1811. — Cette note n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

était venu pour lui de s'armer encore une fois de patience. Ceux qui avaient fait parvenir sous main ces conseils, s'ils s'étaient un instant flattés d'ébranler le souverain pontife, méconnaissaient complétement son caractère. — Pie VII était naturellement confiant, humble de cœur, porté à l'hésitation par les scrupules de sa conscience, irrésolu, si l'on veut, mais nullement faible. Il avait horreur de la mauvaise foi, et l'idée d'être pris pour dupe lui était insupportable. Le jour où il apercevait clairement qu'on se proposait d'abuser de sa candeur, il était capable de se montrer tout à coup inflexible. Ce fut sous ce jour inattendu pour eux qu'il apparut le 13 décembre aux évêques de la députation. « L'audience n'a pas été favorable, écrit M. de Chabrol le 14 décembre. Le pape s'est animé. Il est entré dans quelques-uns de ces mouvemens auxquels il se livrait avant qu'il fût question d'un arrangement. La députation n'a rien épargné pour faire sentir au pontife sa position. Chacun de ses membres a parlé alternativement et fort bien, à ce qu'il paraît; mais le pape ne s'est pas entièrement apaisé (1). »

Cette sorte de rébellion étonna tellement le préfet de Montenotte qu'il ne crut pas d'abord qu'elle pût se prolonger longtemps. Il se figura même qu'avec un peu de patience et d'adresse, en employant les moyens détournés d'influence qu'il s'était habilement procurés, il aplanirait assez aisément toutes choses. « En apprenant que le pape n'avait pas parlé avec calme de sa conscience, qu'il n'avait d'ailleurs pris aucun parti irrévocable, et qu'il avait seulement laissé paraître beaucoup d'émotion, je n'ai pas cru qu'il fallait renoncer à toute espérance de succès. L'état des affaires laisse entrevoir une négociation dans laquelle le pape se débattra entre ses inquiétudes habituelles et les idées de convenance et de nécessité qui lui seront suggérées. On peut croire qu'il finira par proposer quelque chose qui se rapprochera de ce qui lui est demandé. Il se range ainsi dans la classe des débiteurs qui s'acquittent lentement (2). » Le préfet de Montenotte, d'abord trop confiant dans les donneurs de renseignemens qu'il s'était ménagés auprès de la personne du pape, ne devait pas se méprendre longtemps sur les véritables dispositions de son prisonnier. Dès le 15 décembre, il avait vu l'archevêque d'Édesse, et, remis sur la voie de la vérité par ce confident intime du saint-père, il rectifiait ses premiers pronostics.

« J'ai trouvé M. Bertalozzi singulièrement affecté. Il m'a laissé entrevoir, mais avec réserve, suivant son usage, qu'il ne voyait pour le moment aucune espérance... J'ai remonté à la source, et il en est résulté

(1) M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 14 décembre 1811.

(2) *Ibid.*

que le pape a annoncé un refus formel de rien changer à ce qu'il avait fait, et que les termes de ce refus montraient une résolution très forte, au point qu'elle est fondée sur ce que le saint-père appelle « une inspiration dans ses prières. » Après avoir été indécis dans les premiers momens, le voilà retombé dans la détermination qu'il avait d'abord montrée à la députation. On se rappelle l'inflexibilité qu'il fit paraître à Rome dans quelques occasions contre l'avis unanime de son conseil. On retrouve dans la manière dont il s'est exprimé les mêmes erremens, et on conserve d'autant moins d'espérance que toute sa conduite annonce de la méfiance envers ceux qui pourraient l'éclairer (1). »

Le saint-père était en effet prodigieusement surpris, nous croyons pouvoir dire choqué de la conduite tenue en cette circonstance par les cardinaux qui lui avaient été envoyés de Paris afin de lui servir de conseil. Il s'expliquait, probablement sans l'approuver beaucoup, l'attitude des évêques qui, en qualité de négociateurs accrédités par le chef de l'empire français, tâchaient de faire valoir auprès de lui les thèses tant soit peu contradictoires que celui dont ils tenaient leurs pouvoirs les obligeait à soutenir. Il n'en voulait en aucune façon à M. de Chabrol, qui n'était ni prêtre ni théologien, d'appuyer de ses plus vives instances, par des argumens qui n'étaient rien moins qu'orthodoxes, et parfois même pouvaient paraître un peu rudes à entendre, les exigences de son maître. Ces messieurs lui semblaient dans leur rôle. Des membres du sacré-collége, des princes de l'église romaine, liés par les mêmes sermens que leur chef, qui s'étaient offerts pour lui servir de conseil, qui avaient en arrivant à Savone protesté de la droiture de leurs intentions et de l'impartialité de leur jugement, lui paraissaient moins excusables quand il les voyait changer ainsi subitement d'avis au moindre mot d'ordre qui leur survenait de Paris. Il ne leur pardonnait pas de ne vouloir plus, dès que l'empereur leur en avait fait signe de loin, reconnaître la moindre valeur aux concessions si coûteuses pour sa conscience qu'il avait délibérées et consenties de concert avec eux, et pour l'obtention desquelles ils lui avaient offert de si chaleureuses actions de grâces. Comment pouvaient-ils prendre sur eux de lui donner maintenant à entendre que tout cela ne suffisait plus? De quel front osaient-ils, eux, les défenseurs naturels du saint-siége, lui demander d'aller plus loin encore, et de faire litière de ses priviléges les plus indispensables? Une semblable palinodie avait mis à découvert aux yeux de Pie VII le rôle, d'ailleurs assez mal déguisé, que ces trop complaisans serviteurs de Napoléon

(1) Lettre de M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 15 décembre 1811.

étaient venus jouer à Savone; son parti était pris de ne plus écouter leurs conseils. M. Bertalozzi, quoique jugé moins sévèrement par le saint-père, avait du même coup perdu, lui aussi, tout son crédit. Pie VII était décidé à n'agir que d'après ses propres lumières. Cet effort lui coûtait d'autant plus que par inclination naturelle il éprouvait le besoin de se sentir soutenu et comme réconforté dans d'aussi cruelles épreuves par quelque appui sympathique et tendre; mais sa conscience avait parlé. Si dur que fût le combat à livrer, et quoiqu'il fût seul à le soutenir, Dieu aidant, il ne faiblirait pas.

« L'impression qu'ont pu laisser dans l'esprit du pape, écrit M. de Chabrol, les raisonnemens pressans qui lui ont été faits depuis deux jours ne paraît pas avoir été assez forte pour le ramener et vaincre son obstination. Nous avons su par son médecin, que nous avons pressé d'agir de son côté pour achever de l'ébranler, qu'il est singulièrement tourmenté par les propositions qui lui sont faites. Il lui a dit que ce qui lui était demandé l'absorbait tout entier, et que la pensée seule en faisait blanchir ses cheveux... Leurs éminences les cardinaux ne sont pas traitées avec plus de confiance que les jours passés, et le pape a encore répété qu'il n'a pas de théologiens dans son conseil. Le collége (M. de Chabrol entend probablement les cardinaux membres du sacré-collége) cherche toutefois à lui faire sentir la nécessité d'un accord solide avec sa majesté, et suit entièrement le plan proposé par M. de Bayanne; mais l'attention du saint-père est entièrement portée sur le bref, et ne lui laisse pas la faculté d'y réfléchir et de s'y déterminer. Tel est en ce moment l'état des choses à Savone... Quant aux habitans de cette ville, ils ne s'occupent en aucune manière de ce qui est relatif au pape (1). »

Cet état d'indifférence des habitans de Savone, dont il s'arrangeait si bien, n'était pas, à beaucoup près, celui du préfet de Montenotte. Pour son compte, il redoublait d'activité. « On a cherché à réunir tous les efforts, écrivait-il le 3 janvier 1812, pour ébranler et vaincre enfin l'obstination du pape; mais jusqu'ici rien ne peut faire concevoir des espérances fondées. Les personnes de sa maison ont agi auprès de lui. Il les a d'abord écoutées avec attention; mais à la fin de la conversation il a dit qu'il ne pouvait consentir à céder la nomination des évêchés romains, que c'était là une innovation au-dessus de ses forces. Il a cependant ajouté que, si on entrait dans une négociation réglée et si l'on traitait avec d'autres formes, en lui rendant sa liberté, ce serait une chose différente (2). » Trois jours après qu'il avait adressé cette lettre au ministre des cultes,

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 27 décembre 1811.
(2) *Ibid.*, 3 janvier 1812.

M. de Chabrol recevait de lui une dépêche qu'il était chargé de remettre aux évêques députés. « Je sais, écrit-il le 6 janvier, que le contenu de cette dépêche les a en quelque sorte consternés, à raison de la difficulté qu'ils prévoient à décider le pape, et de la nécessité pressante de le décider sur-le-champ. Ils sont tous convaincus que le pape prend une fausse route; aussi se sont-ils aisément décidés à lui parler avec force. Le cardinal Roverella l'a vu hier. M. Bertalozzi s'est chargé de faire valoir toutes les raisons de M. de Bayanne... On a dû dire au pape sans détour qu'il perdait tout, qu'il agissait aveuglément, qu'il n'y avait qu'un moyen pour lui d'en finir avec avantage : c'était de changer de système et de s'accommoder de bonne foi en se jetant dans les bras de l'empereur... La députation a de son côté rédigé une note extraite de la dépêche de votre excellence qui finit en déclarant au pape qu'il est responsable de tout ce qui arrivera plus tard de fâcheux au saint-siége et à l'église... (1). » Le préfet de Montenotte n'attendait pas sans espoir l'effet qui résulterait de la dernière démarche qu'on allait essayer. « Il n'y a plus d'autres ressources, disait-il dans cette même lettre, que dans une *secousse vive* et qui soit accompagnée de la crainte et de la perspective d'une rupture immédiate. »

La note que les évêques députés avaient ordre de remettre au saint-père était en effet de nature à causer au malheureux prisonnier cette vive secousse à laquelle M. de Chabrol attachait tant d'importance. Le fond en était aussi cassant que la forme en était injurieuse. Dans cette note, remise par des dignitaires de l'église de France au chef captif de leur foi, ces prélats ne craignaient pas d'affirmer « que l'empereur avait poussé la condescendance jusqu'à sacrifier les règles invoquées par son conseil d'état au désir qu'il avait de rendre à l'église la paix attendue de tous les fidèles et au saint-père les moyens d'exercer son pontificat avec la pompe et la grandeur convenables... Cependant, continuaient-ils, le temps des hésitations, des difficultés minutieuses, des fausses prétentions, devait avoir un terme. Si le pape persévérait dans l'intention de ne pas accepter les propositions que nous avons été chargés de lui faire, à l'instant où son refus nous obligera de prendre congé, nous sommes tenus de lui déclarer que dès ce moment sa majesté regarde le droit qu'il avait obtenu du concordat d'instituer les évêques comme abrogé, et que la religion ne continuera d'être protégée et encouragée dans l'empire et dans le royaume d'Italie qu'à la condition que les évêques nommés par sa majesté recevront l'institution, soit du synode, soit du métropolitain. Tel est l'*ultimatum* de l'empereur... Dans les circonstances actuelles, le pape ne peut refuser

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 6 janvier 1812.

d'y accéder sans se rendre responsable aux yeux de toute l'église des maux effroyables qui seront infailliblement la suite de son refus (1). »

Cette démarche comminatoire des évêques n'eut point le don d'ébranler ni d'irriter Pie VII. Depuis qu'il avait pris une résolution, le calme était à peu près rentré dans son esprit, et, comme cela était naturel chez lui, c'était la douceur qui débordait. Il ne se refusa point à recevoir individuellement chacun des évêques, à « discuter bonnement avec eux » (ce sont les expressions de M. de Barral) les motifs de sa décision. « Mon tour est venu le premier, raconte l'archevêque de Tours; la conférence a duré près d'une heure et a été fort affectueuse, — quoique très serrée de mon côté, ajoute vite l'archevêque, qui a grand'peur évidemment qu'on ne le soupçonne d'avoir faibli, car, le pape me parlant d'un projet qu'il avait d'écrire encore à l'empereur, je l'ai constamment ramené au consentement à donner avant tout à l'universalité de la nomination comme au point fondamental. Plusieurs fois il a paru vivement touché; mais il doit persévérer dans le refus tant qu'il sera, dit-il, dans son état de réclusion, et sans être entouré d'un conseil plus nombreux. Il croit que son honneur exige qu'un acte aussi important que cette cession n'ait pas l'air de la contrainte. Il proteste sans cesse de son désir de condescendre à la demande et même aux demandes de sa majesté, qu'il n'a aucune intention de tromper, ce que la suite prouvera bien... D'après ce qu'auront produit les conférences de mes collègues avec sa sainteté, nous enverrons ou nous n'enverrons pas une lettre au pape que l'on transcrit en ce moment. C'est la dernière pièce de notre arsenal (2). »

Tandis que les évêques députés mettaient ainsi en batterie ce qu'ils appelaient « la dernière pièce de leur arsenal, » il n'était pas possible que le préfet de Montenotte consentît à demeurer inactif. Lui aussi, il ambitionnait l'honneur d'enlever de haute lutte la concession que l'empereur désirait si vivement arracher au saint-père, et, comme eux, il avait résolu de ne plus ménager les termes. La députation avait envoyé la veille au saint-père cette lettre d'adieu dont M. de Barral parlait tout à l'heure. Pie VII ne l'avait pas lue sans émotion, il avait annoncé l'intention de la relire une seconde fois le lendemain matin.

« Je me suis rendu chez lui, écrit M. de Chabrol, désirant en connaître l'effet. J'ai profité de l'occasion et fait comme une dernière tentative pour ébranler le pontife. Je lui ai dit qu'il était seul contre son

(1) Note remise à sa sainteté, le 7 janvier 1812, par les évêques députés à Savone.

(2) Lettre de l'archevêque de Tours au ministre des cultes, 13 janvier 1812.

conseil, les évêques, et l'opinion de tous les fidèles, que je devais lui dire qu'on parlait mal de sa résistance, que les cardinaux disaient hautement que la conscience n'était intéressée en rien dans ce qu'on lui demandait, qu'il pouvait et qu'il devait conséquemment faire ces concessions. Si par hasard le respect les empêchait de le lui dire avec force, comme ils le faisaient à nous tous, il était de mon devoir de l'en avertir. Je lui ai annoncé que son refus éteignait dans une proportion marquée l'intérêt que les siens prenaient à lui, et rendait sa cause odieuse. »

Ces surprenantes paroles adressées au malheureux pontife par le fonctionnaire impérial chargé de maintenir sa rigoureuse captivité ne semblent avoir provoqué chez Pie VII aucun mouvement d'impatience. En tout cas, il s'en montra parfaitement maître.

« Plusieurs fois, dit M. de Chabrol, le pape est resté très pensif et dans l'attitude d'un homme qui voudrait se rendre; mais enfin son dernier mot a été que sa conscience répugnait trop à ce qu'on exigeait de lui pour qu'il y accédât... Je l'ai quitté en lui disant qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui de ce qui arriverait. D'après cette longue conférence, je vois clairement que, s'il y a eu chez le pape de bonnes intentions, elles se trouvent tellement amalgamées avec les indécisions, les scrupules et même les passions, qu'il faut renoncer à les vaincre par des raisonnemens et des insinuations. Je demeure convaincu que le moment du départ de la députation peut seul amener un résultat. Le temps s'userait contre la résolution présente, qui ne peut être détruite que *par une secousse* (1). »

Cette secousse morale, dont M. de Chabrol attendait la réussite des projets de l'empereur, ne tarda point à produire sur la santé de Pie VII les effets qu'en raison des événemens antérieurs il était trop facile de prévoir. « Le pape a été fort agité ces jours derniers, reprend le prefet de Montenotte à la date du 19 janvier; il ne dort pas. Il est tourmenté et se plaint de sa santé. C'est à l'état d'indécision où il se trouve qu'il faut attribuer ce dérangement. Il en revient maintenant à un projet de lettre à l'empereur, dans lequel il promettrait, dit-on, spécialement de reconnaître l'extension du bref à tous les évêchés et de modifier ce même bref; mais cette promesse ne se réaliserait que lorsqu'il aurait une libre communication avec les fidèles. On ne peut plus faire fond sur aucune résolution du pape, tant qu'elle n'est pas fixée par une signature... Il tient peut-être même à ces fluctuations par la considération qu'elles lui font gagner du temps, et il trouve ainsi plaisir à s'y livrer. Il serait à désirer qu'on prît des mesures pour profiter du moment où ses dispositions deviendraient favorables. Ce serait le seul moyen de le

(1) Lettre de M. Chabrol au ministre des cultes, 16 janvier 1812.

tirer de cet abîme d'incertitude. Le moment du départ de la députation sera celui qui offrira le plus de moyens de succès (1). »

Malgré sa perspicacité habituelle, M. de Chabrol se trompait encore. Le pape n'était nullement indécis. Tant qu'il serait captif, il ne donnerait aucune réponse absolue et définitive aux demandes qui lui étaient adressées par l'empereur. Il se bornerait à indiquer quelle pourrait être, le cas échéant, l'étendue de ses concessions. Il irait jusque-là de lui-même, mais on ne le conduirait pas plus loin. De préoccupations d'amour-propre et de fausse dignité, Pie VII en avait si peu à ce moment solennel qu'il se décida, mettant toute étiquette de côté, à entrer de nouveau en correspondance directe et personnelle avec le souverain qui venait de lui faire déclarer avec tant de dédain qu'il ne répondrait même plus à ses lettres. Peut-être, par cet excès de condescendance aimable et de pieuse humilité, lui serait-il donné de retrouver le chemin du cœur si orgueilleux, mais à ses yeux nullement méchant, du grand homme qu'il avait tant aimé, qu'il aimait encore, et dont il ne pouvait s'imaginer que l'oreille pût rester à tout jamais fermée à ses prières.

« Nous nous sommes déterminé de nous retourner directement vers votre majesté, en lui exposant que nous ne nous sommes nullement refusé à nous prêter à une extension ultérieure du bref du concile, comme votre majesté l'aura reconnu par notre note précédente à laquelle nous nous en référons. Si avant de procéder à cette détermination nous avons désiré un nombre convenable de conseillers, et témoigné le besoin d'avoir la libre communication avec les fidèles, la cause en est dans notre très vif amour de traiter pour le bien de l'église avec toute la maturité et toute la prudence qui peuvent seules mettre en repos notre conscience et prévenir le scandale qui ne saurait manquer d'en résulter, si nous avions opéré autrement. Nous avons fait les plus sérieuses réflexions, et Dieu sait combien de méditations et de sollicitude nous coûte cette affaire. Aussi, nous trouvant dans les plus terribles angoisses d'esprit, nous ne pouvons que représenter derechef à votre majesté le besoin que nous avons d'un plus nombreux conseil, et spécialement d'être en libre communication avec les fidèles. Quand nous serons placé dans cette situation, nous assurons votre majesté qu'avec l'aide du ciel nous ferons pour lui complaire tout ce qui pourra se combiner avec les devoirs de notre ministère apostolique... Nous vivons avec la confiance dans le dispensateur suprême des biens de ce monde que nous pourrions alors concilier toutes choses avec une satisfaction réciproque. Ce qui tendra à procurer les avantages spirituels de l'église rendra en même temps le calme à notre esprit, calme qui nous est d'autant plus nécessaire que

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 janvier 1812.

notre grand âge nous rappelle chaque jour d'une façon plus frappante le compte rigoureux que nous sommes sur le point de rendre à Dieu de nos effrayans devoirs. Avec toute l'effusion de notre cœur, nous prions le Seigneur de répandre sur votre majesté l'abondance de ses bénédictions (1)... »

Quelle allait être la réponse de Napoléon à cette douce supplique du saint-père? Il la dicta lui-même à son ministre des cultes. C'étaient des reproches, des récriminations et des menaces que l'empereur renvoyait à Pie VII en retour de ses avances et de ses bénédictions.

« Sa majesté n'a pas jugé convenable de répondre à la lettre du pape, dont je vous envoie copie. Je vous avouerai confidentiellement qu'elle a beaucoup de regret d'avoir dans les temps antérieurs suivi une marche différente, et de s'être laissé induire à une correspondance directe avec le saint-père. En effet, toutes les correspondances que sa majesté est dans le cas d'avoir avec les têtes couronnées ne sont que de courtoisie et d'aménité. Des lettres de discussion, de reproches, ne sont point dignes du haut rang où elle est placée. L'empereur écrira au pape quand il aura des complimens à lui faire; mais, pour des choses pénibles à entendre, il préfère que ce soit par la voie ministérielle. Il est à regretter que le pape n'ait pas suivi la même méthode, au lieu d'adresser directement à sa majesté une lettre qu'il savait ne pouvoir être aucunement satisfaisante... Le pape demande la communication avec les fidèles; mais cette communication, comment l'a-t-il perdue? Il l'a perdue par la violation de tous ses devoirs de paix et de charité. Il a maudit l'empereur et l'autorité civile par une bulle d'excommunication dont l'original a été saisi à Rome. Est-ce pour maudire les souverains que Jésus-Christ s'est mis en croix? Est-ce là le principe du souverain rédempteur? Cependant la condescendance de l'empereur a été au point de se borner au dédain d'une excommunication ridicule par son impuissance, quoique criminelle par son intention. Il a laissé le pape à Savone maître de communiquer avec les fidèles. Quel usage a-t-il fait de son ministère? Il a envoyé des brefs pour soulever les chapitres, brefs aussi remarquables par l'ignorance des canons et des principes que par leur caractère de malveillance... Il sait qu'un millier de prêtres, gens d'ailleurs simples et bons, sont fanatisés par l'idée d'obéissance qu'ils croient lui devoir; a-t-il fait quelque démarche, a-t-il témoigné quelque intention de cesser de s'opposer à ce qu'ils rendent ce qu'ils doivent à leur souverain? A-t-il, par amour de la vérité, par amour de la religion, par amour de l'humanité, cherché à les arracher à une position aussi pénible? Non! rien n'a été fait ni proposé de sa part qui tendît à ce but. Il n'y a donc

(1) Lettre autographe de sa sainteté Pie VII à l'empereur Napoléon Ier, 24 janvier 1812.

aucune garantie qu'il ne continuerait pas de faire de son ministère un aussi mauvais usage. A quoi servirait d'ajouter scandale à scandale, et comment l'empereur serait-il assez peu sensé pour laisser libre la communication avec celui qui persiste ainsi à défendre de rendre à césar ce qui appartient à césar... Le pape a, il est vrai, écrit deux lettres à l'empereur, et l'on peut en induire qu'il a renoncé à une excommunication démentie, quant au fond et à la forme, par l'opinion générale du clergé lui-même; mais en même temps il récuse tous les évêques de l'empire et du royaume d'Italie : les seuls conseils qu'il veuille sont les cardinaux *noirs,* qu'il n'aura jamais. Si le pape croit ne pouvoir se décider sans eux, c'est sa faute. S'il perd en conséquence pour jamais le droit d'instituer les évêques, c'est encore sa faute. La religion marchera sans son secours, et l'on s'aperçoit chaque jour davantage que son intervention n'est pas nécessaire, puisqu'au défaut des évêques les vicaires capitulaires gouvernent les églises. On espère des troubles. On a mal calculé. L'esprit public est désormais trop éclairé. C'est cette coupable espérance, déçue par les hommes, désavouée par la religion et par son divin auteur, dont le pape sera comptable un jour... Sa majesté plaint l'ignorance du pape, et elle a pitié de voir un pontife qui pouvait remplir un aussi grand et un aussi beau rôle devenu la calamité de l'église. Il aurait pu conserver tous les avantages dont la papauté avait la possession; mais il a préféré rompre par suite de ses préjugés, et malgré ce qui lui était prescrit par la doctrine de l'église. Dans les trois jours après la réception de la présente lettre, ayez une acceptation pure et simple qui embrasse tous les évêchés, hors celui de Rome, ou, à défaut de cette acceptation, quittez Savone... De la simplicité, de l'abandon, une véritable espérance dans la loyauté de sa majesté, sont les seuls partis qui restent à prendre au pape. Sa majesté connaît toutes ces matières mieux que le saint-père, et trop bien pour qu'elle puisse jamais s'écarter de la route qu'elle s'est tracée... Dans la fausse situation où sa majesté voit le pape, elle préfère autant qu'il n'adopte pas le décret, afin que, s'il refuse, il demeure couvert de la honte de son ignorance. Et s'il ne se croit pas suffisamment autorisé, suffisamment éclairé par le Saint-Esprit et par les cent évêques, pourquoi ne se démet-il pas, en se reconnaissant incapable de distinguer ce qui est du dogme et de l'essence de la religion, de ce qui n'est que temporel et variable? Cette distinction, qui est si simple qu'elle serait entendue par le premier séminariste, si le pape ne la comprend pas, pourquoi ne descend-il pas de sa propre volonté de la chaire pontificale pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui réparera enfin tous les maux que le pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté (1)? »

(1) Lettre à MM. les députés, dictée par sa majesté l'empereur à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 9 février 1812. Cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance de Napoléon Ier.

Quand cette lettre singulière parvint à son adresse, les cardinaux et les évêques, obéissant aux ordres qu'ils avaient précédemment reçus, étaient déjà partis de Savone sans avoir pu obtenir du pape cette approbation pure et simple sans laquelle il leur était interdit d'y prolonger leur séjour. Ce fut à M. de Chabrol qu'incomba la tâche désagréable d'en donner communication à Pie VII.

« Après avoir pris connaissance de toutes les pièces que vous m'avez transmises, je me suis rendu ce matin chez le pape, écrit-il le 19 février 1812. J'ai commencé par amener brusquement sa sainteté sur le sujet de manière à fixer toute son attention... J'ai ajouté que, contre mon attente, la Providence lui ouvrait encore une voie inespérée, comme si elle voulait elle-même le ramener, ou du moins le convaincre que, s'il perdait tout, c'était sa faute et sa faute réitérée... Il m'a dit qu'il était prêt à m'entendre. J'ai pris alors la dépêche, et je lui ai demandé s'il voulait que je la lusse en français lentement ou que je la traduisisse en italien. Il a préféré que je la lusse posément en français, ce que j'ai fait, observant de lire deux fois les passages les plus forts et ceux que je croyais qu'il n'avait pas tout à fait saisis. »

Dans sa dépêche, le préfet de Montenotte relate la suite des impressions diverses éprouvées par le malheureux captif au fur et à mesure que lecture lui est donnée de cette espèce d'acte d'accusation.

« Il s'est récrié, mande M. de Chabrol, sur le mot : « on espère des troubles. » Il a protesté que non. J'ai repris : Vous avez donc oublié que vous n'avez cessé pendant longtemps de me parler de schisme et de dire que vous le voyiez arriver. Au moment où je lui ai parlé de conscience et de celle de cent évêques qui réclamaient une conciliation comme indispensable, il a dit qu'il avait voulu y plier la sienne, mais qu'il n'avait pu la tranquilliser. Je lui ai dit qu'au moins il ne devait pas l'avouer. Quel effet produirait un pareil discours sur la chrétienté, tandis qu'il est par sa place chargé de diriger la conscience de tous les fidèles? Ne point distinguer dans un cas aussi simple le bien du mal serait se démettre soi-même... Mais l'article qui l'a ému le plus est celui où il est question de la demande de sa démission. Il l'a écouté avec une émotion profonde. Je l'ai vu abattu et tellement agité que sa main tremblait singulièrement. Il a gardé le silence le plus absolu... L'effet général de la communication que je viens de faire a été de détromper le pape sur un reste d'espoir que je crois qu'il conservait encore en se fondant sur ce que sa lettre n'avait pas encore reçu de réponse, et en comptant sur l'intervention des cardinaux à Paris. Il a été très ému, je ne crois pas qu'il ait été ébranlé (1)... »

Dans la visite qu'il lui rendit encore le lendemain, le préfet de

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 février 1812.

Montenotte trouva Pie VII rentré dans la tranquille possession de lui-même, mais non moins décidé que la veille. « Il m'a répondu que son parti avait déjà été pris, qu'il n'en changerait pas, qu'il avait fait un premier bref, qu'il s'y tenait et n'en ferait pas un second (1). »

Avec une ardeur de zèle dont il pensait qu'on lui saurait gré à Paris, M. de Chabrol insiste encore.

« Avez-vous d'ailleurs bien cherché à vous convaincre? Vous n'avez pas voulu entrer en discussion avec MM. les évêques, qui se sont efforcés de connaître en quoi votre conscience pouvait être blessée, et qui s'en retournent avec la plus vive douleur, obligés de dire à leurs troupeaux que vous les abandonnez sans vouloir ouvrir l'oreille à la voix de leurs pasteurs. Comment cette conduite n'exciterait-elle pas les plaintes de toute la chrétienté? Il est de mon devoir de vous faire observer que ces plaintes deviendront aussi fortes qu'universelles, et qu'on finira par souhaiter et réclamer que sa sainteté se démette pour le bien de tous. Sans doute, c'est ce que le devoir lui prescrit, quand elle ne peut vaincre des scrupules qui n'intéressent qu'elle. Il m'a répondu aussitôt que, quelque chose que l'on pût faire, il ne se démettrait jamais (2). »

Le lendemain, 23 février, M. de Chabrol, toujours infatigable, recourut à un nouveau moyen.

« On a fait parler les gens de la maison, qui, ayant espéré un changement de position, voient avec d'autant plus de regret sa détermination qu'ils savent qu'elle est contraire à l'opinion unanime de ceux qui l'ont approché; mais leurs efforts ont été vains. Le pape a même refusé de les entendre... N'ayant plus aucune espérance de l'ébranler dans ses refus, je me suis rendu ce matin chez le pape pour lui faire la notification prescrite. Le pape a d'abord employé tous ses soins à détourner la conversation en me parlant du voyage des cardinaux et de celui de la députation; mais enfin, l'ayant prié d'une manière positive de vouloir bien m'entendre, je lui ai mis sous les yeux l'état des choses : je lui ai fait savoir de quelle responsabilité il se chargeait en opposant son avis personnel à celui de tout le clergé et de tous ceux qui l'avaient approché. Je lui ai montré les regrets qu'il aurait sur les conséquences qui suivraient son refus, et les reproches qu'il encourrait de la part de ses successeurs; mais mes efforts n'ont pu l'émouvoir, et il s'est toujours retranché derrière cette idée que Dieu interviendrait dans la décision de ses affaires. Voyant alors que rien ne pouvait le vaincre, je lui ai dit que je remplissais le devoir qui m'était prescrit en lui notifiant que, son bref n'ayant pas été ratifié, l'empereur regardait les concordats comme abro-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 21 février 1812.
(2) *Ibid.*

gés, et ne souffrirait plus que le pape intervînt en rien dans l'institution canonique des évêques. Je lui ai répété cette même notification en italien et lui en ai développé toutes les suites. Je l'ai alors quitté en lui annonçant que, si avant le départ du courrier la réflexion faisait naître chez lui quelques résolutions raisonnables, c'était le seul moment qui lui restait pour terminer heureusement ce grand procès. J'ai chargé M. le docteur Porta de lui répéter cette même observation à l'heure de son dîner; mais je n'espère rien de ce dernier effort, car le pape en me quittant m'a renouvelé l'assurance qu'il était affligé du résultat, mais qu'il ne changerait pas (1). »

Tout était désormais accompli. Il ne restait plus à M. de Chabrol qu'à rédiger le procès-verbal de la notification qu'il venait de faire au pape. Nous nous trompons. D'autres instructions lui avaient été envoyées en ce qui regardait la personne même du saint-père. Pendant tout le temps que les cardinaux et les évêques de la députation étaient demeurés à Savone, Pie VII avait joui d'une sorte de liberté relative, en ce sens que les communications avec lui étaient devenues journalières et faciles, et qu'on lui avait permis de consulter des livres, de tenir une plume, de prendre et de dicter des notes sur les matières théologiques, qui l'intéressaient si fort. Ces complaisances ne devaient pas être continuées plus longtemps. M. Bigot de Préameneu avait, sur les injonctions de l'empereur, pris ses précautions pour que ce désordre cessât. Il avait, dès le 28 janvier, fait parvenir à M. de Chabrol une lettre qui portait en tête ces mots soulignés : *pour lui seul* (2). C'était afin de ne pas laisser ignorer au ministre des cultes qu'il avait pris soin d'exécuter cette partie de ses instructions que, reprenant les termes mêmes de la dépêche ministérielle du 28 janvier 1812, M. de Chabrol terminait la lettre que nous venons de citer par ces paroles significatives : « J'ai l'honneur d'annoncer à votre excellence que, conformément à ses ordres exprès, tout est rentré à Savone dans le même ordre qu'avant l'arrivée de la députation (3). »

III.

Telle avait été l'issue de la négociation entreprise à Savone par l'ordre de Napoléon, grâce à l'entremise d'un certain nombre de princes de l'église romaine et de quelques-uns des plus considérables évêques de France. Elle se terminait, après six mois d'orageux débats, par un redoublement de rigueurs et une plus sévère séques-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.
(2) Le ministre des cultes au préfet de Montenotte, *pour lui seul*, 28 janvier 1812.
(3) M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.

tration du souverain pontife. Afin que nos lecteurs soient en état de former eux-mêmes leur jugement et de mieux discerner de quel côté se produisirent les prétentions excessives et les procédés regrettables, nous avons mis sous leurs yeux les dépêches mêmes des acteurs qui ont pris part à ce drame diplomatique passablement étrange, dont jusqu'à présent aucun historien ecclésiastique ou laïque n'avait fait mention. Notre tâche resterait toutefois incomplète, si nous nous laissions exclusivement absorber par le spectacle de cette sorte de duel inégal, et d'autant plus émouvant, qui va s'animant chaque jour davantage entre le tout-puissant maître de la France et son malheureux prisonnier. Il nous faut maintenant dire un mot des affaires intérieures de l'église, et rendre compte des rapports entretenus par Napoléon avec le clergé de son empire pendant tout le temps qu'avaient duré les tristes et inutiles négociations de Savone.

Comme à notre ordinaire, nous recourrons principalement, pour découvrir la vérité, aux témoignages de Napoléon lui-même; mais, comme à notre ordinaire aussi, nous irons de préférence la saisir là où elle se trouve en réalité, c'est-à-dire dans sa correspondance avec les agens auxquels il disait sa pensée tout entière. Les rapports officiels des fonctionnaires publics, les pièces d'apparat écrites ou dictées par Napoléon, ne sauraient trouver créance qu'auprès de gens décidés à s'y laisser tromper. Dans la circonstance qui nous occupe, le contraste entre le langage du maître et le fond même des choses est on ne peut plus frappant. S'il est en effet une assertion incessamment répétée à Savone, que nous ayons vue se produire avec une imperturbable solennité non-seulement dans les conversations du préfet de Montenotte avec Pie VII, non-seulement dans la bouche des cardinaux chargés de servir de conseil au saint-père, non-seulement dans les notes passées par les évêques qui avaient mission de traiter avec lui, mais encore dans les dépêches dictées par l'empereur lui-même, c'est l'assurance que le clergé de France avait, dans la querelle pendante, pris parti à l'unanimité et comme un seul homme pour son prince temporel contre le chef de sa foi. Il n'en était rien cependant, et l'empereur le savait bien; il en était même passablement inquiet. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ses lettres, non pas, il est vrai, celles qui devaient être envoyées à Savone et commentées par M. de Chabrol, mais celles qu'il adressait à son ministre des cultes et pour lui seul.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que Napoléon, tandis qu'il était encore en Hollande, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de tenir fort secret pour tout le clergé, même pour son oncle le cardinal Fesch, ce bref du 24 septembre, dont les cardinaux et les évêques français, ses propres manda-

taires, s'étaient montrés si satisfaits à Savone. Il n'avait pas cessé depuis d'imposer à M. Bigot la même réserve. Il lui avait aussi prescrit de ne souffrir à aucun prix, et sous quelque prétexte que ce fût, la présence à Paris d'un seul prélat français ou italien. Il devait les renvoyer tous dans leurs diocèses, même ceux qui n'avaient pas leurs bulles. Le but de cette mesure était évident. Elle provenait de la crainte trop fondée qu'avait l'empereur d'être tacitement blâmé par la majorité des membres de l'épiscopat, par ceux-là mêmes qui lui étaient le plus dévoués, s'ils arrivaient à percer le mystère de ce qui se passait alors à Savone. La vérité est qu'ils ne le soupçonnaient que très vaguement, et c'était beaucoup oser que de les vouloir représenter comme approuvant les prétentions impériales, qu'ils ne connaissaient même pas.

Napoléon, exactement instruit des dispositions des ecclésiastiques de son empire et fort peu porté de sa nature à se payer des vaines illusions qu'il s'efforçait de faire accepter aux autres, n'ignorait pas que, dans la querelle engagée entre son gouvernement et le saint-siége, leurs secrètes sympathies étaient, à bien peu d'exceptions près, du côté de son adversaire. Il agissait en conséquence, et tous ses actes, spontanés ou réfléchis, lui furent à cette époque dictés par ce très juste sentiment de sa véritable situation. Toutefois, si l'appréciation de l'empereur était en elle-même parfaitement fondée, il s'en faut de beaucoup que les mesures auxquelles il eut recours fussent politiques, sensées ou seulement équitables; nos lecteurs vont en juger. Napoléon n'avait pas oublié la résistance qu'il avait jadis rencontrée de la part de l'ancien directeur des sulpiciens, l'abbé Émery. Plus d'une fois il s'était plu, on s'en souvient, à lui rendre lui-même justice, notamment le jour où il l'avait, au détriment de ses collègues de la commission ecclésiastique, loué si haut en pleine séance du conseil d'état, puis dans sa conversation avec M. Molé, quand il s'était écrié « qu'il mourrait tranquille, s'il pouvait laisser à un tel homme le soin d'élever la jeunesse de son empire. » Le temps de ces sages paroles était maintenant passé, et Napoléon n'écoutait plus désormais que son ressentiment. Des sulpiciens élèves de l'abbé Émery, tous imbus de ses fortes doctrines gallicanes, mais non moins dévoués que lui au saint-père, gouvernaient encore à ce moment la plupart des séminaires, et servaient presque partout d'instructeurs au futur clergé de France. N'était-il pas à craindre que, par la diffusion de leur enseignement, par l'autorité de leur exemple, ils ne réussissent à pervertir les nouvelles recrues du corps ecclésiastique? Cela ne devait point se souffrir. Le 8 octobre 1811, il avait écrit d'Utrecht à son ministre des cultes : « Je ne veux point de sulpiciens dans le séminaire de Paris, je vous l'ai dit cent fois; je vous le répète pour la dernière.

Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute (1). » M. Bigot de Préameneu avait obéi, non sans quelque répugnance, on le croit, à cette injonction impérieuse; mais il avait probablement fermé les yeux sur l'existence de quelques sulpiciens qui continuaient à enseigner dans les provinces. Le 22 novembre, il reçut de son maître le billet suivant : « Faites-moi connaître quels sont les séminaires qui sont desservis par les sulpiciens, afin de les éloigner également de ces séminaires (2). »

Cependant une pensée soudaine avait traversé l'esprit de l'empereur pendant qu'il organisait avec tant de soins minutieux sa prochaine expédition contre le tsar Alexandre, et qu'il supputait un par un le nombre des conscrits qu'il pourrait mettre en ligne et entraîner à sa suite jusqu'au fond des steppes glacées de la Russie. Il en manquait à son compte. C'étaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ne pourrait-on pas faire entre eux quelque distinction, continuer, par exemple, d'exonérer les séminaristes appartenant aux diocèses dont les évêques lui donnaient satisfaction, et englober dans son armée ceux qui avaient le malheur d'appartenir aux diocèses dont les titulaires étaient trop peu complaisans pour lui, ou trop bien portés pour le saint-père? Cela augmenterait le cadre de ses régimens, ce qui était loin de lui être indifférent, et puis cela servirait à la fois d'encouragement et de punition à qui de droit. Évidemment la chose était très bonne en soi; cependant il ne faudrait pas qu'elle fût trop divulguée. Enchanté de son ingénieuse idée, Napoléon écrivit sur-le-champ à M. Bigot la lettre suivante, qui naturellement n'a pas trouvé place dans sa correspondance officielle.

« J'ai vu dans votre dernier travail des demandes pour exempter du service militaire deux cent trente-neuf étudians qui se destinent à l'état ecclésiastique et pour la nomination de cent quarante-huit bourses dans les séminaires. J'ai rayé parmi ces demandes toutes celles qui étaient relatives aux évêchés de Saint-Brieuc, de Bordeaux, Gand, Tournai, Troyes et des Alpes-Maritimes (le diocèse de M. Miollis, frère du général), parce que je ne suis pas satisfait des principes que manifestent les évêques de ces diocèses. Mon intention est que vous ne me proposiez pour ces diocèses aucune exemption de service pour les conscrits, aucune nomination à des bourses, à des cures, à des canonicats. *Vous me ferez un rapport sur les diocèses qu'il conviendrait de frapper de cette interdiction. Cette manière d'opérer doit être tenue très secrète.* Quand les évêques insisteront sur les nominations, vous leur ferez connaître que j'ai refusé

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Utrecht, 8 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 503.

(2) *Ibid.*, Saint-Cloud, 22 novembre 1811, t. XXIII, p. 29.

mon approbation. Désormais vous serez responsable, si vous me présentez soit une bourse à donner, soit un conscrit à exempter dans un séminaire où les principes de l'église gallicane ne soient pas soigneusement enseignés. Prenez des mesures pour en être bien informé, et commencez par vous assurer de ce qui se passe auprès de vous dans le diocèse de Paris (1)... »

Il semble que, si une institution devait trouver grâce devant la mauvaise humeur de l'empereur, c'était celle des humbles sœurs de la charité qui soignaient dans les hôpitaux ses soldats blessés ou malades. Il ne lui fut point toutefois donné d'échapper à son terrible courroux. Déjà, au mois de novembre 1809, l'empereur avait défendu à l'abbé Hanon, vicaire-général de la communauté des lazaristes et directeur des sœurs de charité, d'exercer les fonctions de ses deux charges, parce qu'il n'avait pas voulu mettre Mme Lætitia, mère de l'empereur, à la tête du conseil de l'ordre, et qu'il avait osé nommer pour supérieure-générale de ces saintes filles une dame qui avait été dénoncée au gouvernement impérial comme ne professant pas de très bonnes opinions. L'abbé Hanon avait en outre eu le tort de continuer à se mêler, malgré cette défense, de la direction de cet ordre de bienfaisance. Là-dessus, il avait été nuitamment enlevé de son domicile, mis d'abord en surveillance à Saint-Pol, puis enfermé dans la prison d'état de Fenestrelle, d'où il fut plus tard transporté à Bourges, quand les armées étrangères s'approchèrent des frontières de la France. En dépit de cet effrayant exemple, les sœurs de la charité n'avaient point voulu pour la plupart reconnaître la nouvelle supérieure-générale désignée par l'empereur, se fondant sur les cahiers laissés par leur fondateur saint Vincent de Paul, et d'où il résultait, à ce qu'il paraît, que leur ordre devait plutôt se dissoudre que d'accepter une supérieure nommée par le pouvoir civil. Napoléon était entré à ce sujet dans la plus épouvantable colère (2). « Il est temps, écrit-il le 3 mars 1812 à son ministre des cultes, il est temps de finir ce scandale des sœurs de la charité en révolte contre leurs supérieurs. Mon intention est de supprimer les maisons qui, vingt-quatre heures après l'avertissement que vous leur donnerez, ne seraient pas rentrées dans la subordination. Vous remplacerez les maisons supprimées non par des sœurs du même ordre, mais par celles d'un autre ordre de charité. Les sœurs de la charité de Paris y perdront de leur influence, et ce sera un bien (3)... »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 22 octobre 1811. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) *La France pontificale*, par M. Fisquet. — *Diocèse de Paris*, t. II, p. 785 et 786. — M. Jauffret, t. II, p. 313. — *Saint Vincent de Paul*, par l'abbé Maynard, t. IV, p. 295. — *Œuvres complètes du cardinal Pacca*, t. II, p. 220.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Paris, 3 mars 1812.

La lettre qu'on vient de lire était datée du jour même où Napoléon, après avoir écrit au prince Kourakine pour se plaindre du colonel Czernitchef, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, qui avait corrompu l'un des employés des bureaux de la guerre afin de se procurer les plans de la prochaine campagne de Russie, venait d'envoyer au major-général, le prince de Neufchâtel et de Wagram, les numéros d'ordre des huit corps d'armée qui allaient bientôt s'ébranler pour marcher sous ses ordres vers les bords du Niémen. On ne saurait en vérité s'étonner beaucoup si, absorbé par les innombrables préparatifs de sa gigantesque expédition, l'empereur a pendant longtemps donné beaucoup moins de son attention aux affaires de l'église qu'à celles de la guerre. Qui donc pourrait trouver étrange de rencontrer à cette époque dans sa correspondance beaucoup plus de lettres adressées au maréchal Berthier, au duc de Feltre, à M. de Cessac, ses lieutenans militaires, qu'au comte Bigot de Préameneu, son ministre des cultes? Un rapprochement bizarre nous a frappé toutefois en parcourant cette curieuse et instructive correspondance de Napoléon Ier, qui a servi d'appui principal, nous devrions presque dire de base unique à notre travail. Depuis que la guerre qui doit mettre un terme fatal à sa puissance est définitivement arrêtée dans son esprit, deux fois seulement, et à quelques mois d'intervalle, le potentat qui s'intitulait alors le protecteur de l'église consent à se distraire de ses occupations favorites pour s'occuper des choses de la religion. Nous venons de citer le texte même de la première de ces lettres. Elle avait pour but de frapper au plus humble degré de l'échelle ces admirables servantes de Dieu, des malades et des pauvres qui jouissent partout en France, même auprès des personnes qui ne partagent pas leur croyance, d'un renom si populaire. La seconde visait plus haut, aussi haut qu'il était possible d'atteindre, et frappait directement la personne même du souverain pontife. C'est de Dresde qu'elle fut écrite.

A Dresde, Napoléon, entouré de tous les petits princes de l'Allemagne, salué au passage par son beau-père l'empereur d'Autriche, plus que jamais enivré par le prodigieux éclat de sa toute-puissance, laissa un instant tomber sa pensée sur le détenu de Savone. Qu'allait-il faire pendant sa longue absence de cet embarrassant prisonnier? Fallait-il le laisser végéter dans une petite ville du littoral de la Méditerranée? fallait-il le faire venir à Paris? Il s'arrêta à ce dernier parti; mais, avant de nous efforcer de pénétrer les motifs de sa détermination, commençons par donner la lettre que le prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, reçut alors de son impérial beau-frère.

« Je suis à Dresde depuis deux jours avec l'impératrice, avec l'empe-

reur et l'impératrice d'Autriche. Je compte y rester encore quelques jours. Toute mon armée est sur la Vistule. Les hostilités ne sont pas encore commencées. Venant d'apprendre que les vaisseaux anglais sont devant Savone, je pense qu'il est nécessaire de mettre le pape en sûreté. En conséquence, vous chargerez le préfet et le commandant de la gendarmerie de faire partir le pape avec ses gens dans deux bonnes voitures. Le pape aura son médecin dans sa voiture. Les précautions seront prises pour qu'il traverse Turin de nuit, qu'il ne s'arrête qu'au Mont-Cenis, qu'il traverse Chambéry et Lyon de nuit, et qu'il soit ainsi conduit à Fontainebleau, où les ordres sont donnés pour le recevoir. Je m'en rapporte à votre prudence et à celle du commandant de la gendarmerie. Ayez soin que la voiture du pape soit bonne, et que toutes les précautions convenables soient prises. Il ne faut pas que le pape voyage en habits pontificaux, mais seulement en habits ecclésiastiques, et de manière que nulle part, excepté au Mont-Cenis, il ne puisse être reconnu. A moins d'événemens, cette mesure n'est pas tellement urgente que vous ne puissiez envoyer chercher le préfet de Montenotte pour concerter d'avance avec lui ce départ. Vous transmettrez la lettre ci-jointe au duc de Lodi. Je lui écris qu'il vous envoie à Turin l'archevêque d'Édesse. Lorsque cet évêque sera arrivé à Turin, vous lui ferez connaître de ma part que vous avez une mission à lui confier, et, aussitôt que vous aurez appris que le pape sera à une poste au-delà de Turin, vous l'enverrez le rejoindre. Il se placera dans la voiture du pape et l'accompagnera pendant le reste de la route. Vous ferez connaître à ce prélat que la situation des affaires en Europe et la présence des Anglais devant Savone rendaient le séjour du pape dangereux dans cette ville, qu'il faut qu'il soit placé dans le centre de l'empire, qu'il sera reçu à Fontainebleau par les évêques de la députation, qu'il y occupera le logement qu'il y a déjà habité, qu'il y verra les cardinaux qui sont en France, etc... Vous correspondrez pour l'exécution de ces mesures avec le ministre de la police. Je désire que le plus grand secret soit gardé (1). »

L'empereur confiait-il en cette occasion au prince Borghèse ses véritables projets, et la crainte sérieuse d'une descente des Anglais à Savone était-elle bien le motif déterminant de la translation du pape à Fontainebleau? Nous ne le croyons pas. C'est en vain qu'à Londres nous avons cherché au *foreign office* et dans les archives de l'amirauté la moindre trace du projet que Napoléon prête à plusieurs reprises au gouvernement anglais d'avoir songé à s'emparer de Pie VII pour le transporter soit en Sicile, soit en Espagne. Si les Anglais avaient alors formé un pareil dessein, il est difficile d'ima-

(1) Lettre de l'empereur au prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, Dresde, 21 mars 1812. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 417.

giner qu'il n'en soit resté vestige ni dans les instructions fort détaillées que les lords de l'amirauté faisaient tenir aux chefs des escadres anglaises dans la Méditerranée, ni dans les rapports non moins étendus qu'ils recevaient à cette époque des commandans des navires qui croisaient continuellement le long de nos côtes. Nos scrupuleuses investigations dans les papiers généreusement mis à notre disposition nous font même douter qu'aucun bâtiment de la marine britannique se soit, à l'époque indiquée par la lettre de l'empereur, montré en vue de Savone (1). Deux années plus tôt, il est vrai, au mois de mai 1810, quelques personnes de la domesticité du saint-père avaient cherché à lier communication avec lord Amherst, en Sicile. Des matelots génois déguisés avaient porté de leur part et en grand mystère à M. Gravina et au père Gil, ministre d'Espagne à la cour de Palerme, des lettres écrites à l'encre sympathique. Ces lettres faisaient savoir que, si des bâtimens anglais voulaient essayer d'enlever le pape de sa prison, la réussite de cette entreprise ne serait peut-être pas difficile, parce que la surveillance n'était pas très sévère (2). Dans le courant de juin de cette même année, deux vaisseaux anglais et espagnols partirent de Sicile, cinglant vers Savone. Ils avaient trouvé les abords de cette ville surveillés par des bâtimens de la marine française. Les ecclésiastiques placés à bord des deux vaisseaux, aussi bien que les marins anglais et espagnols, avaient été d'avis qu'en de pareilles circonstances il serait souverainement imprudent de tenter l'entreprise indiquée par leurs instructions, et que cela ne servirait qu'à donner l'éveil et à compromettre inutilement le saint-père. Lord Amherst terminait la dépêche par laquelle il apprenait à son gouvernement cet échec en disant que le secret avait probablement été mal gardé, et qu'à coup sûr les autorités françaises prendraient désormais leurs précautions pour empêcher une surprise (3).

L'empereur avait-il eu connaissance et gardait-il encore le souvenir en 1812 de cette tentative faite en 1810? Voulait-il mettre Pie VII à l'abri d'un coup de main en le transférant à Paris? Cela est possible. Cependant nous inclinons à croire que la crainte de se voir enlever son prisonnier par les croiseurs anglais ne fut point la cause principale de sa résolution. Ce n'était point la prévision

(1) Non-seulement l'amirauté anglaise a bien voulu nous permettre de feuilleter les instructions les plus secrètes et les plus confidentielles envoyées aux marins anglais dans la Méditerranée, mais les héritiers de M. Croker, qui a longtemps occupé avec distinction le poste de secrétaire du conseil de l'amirauté, ont bien voulu se livrer de leur côté à une semblable investigation parmi les documens qui sont leur propriété personnelle. Leurs recherches n'ont pas plus que les nôtres confirmé l'assertion de l'empereur Napoléon.

(2) Lord Amherst au marquis de Wellesley, 3 mai 1810. — Papiers du *foreign office*.

(3) *Ibid.*, 5 juillet 1810. — Papiers du *foreign office*.

des accidens ni la terreur des revers qui hantaient alors la puissante imagination de Napoléon. Au sein des fêtes pompeuses de Dresde, tandis qu'à la veille d'une entrée en campagne il sentait, pour ainsi dire, frémir et palpiter sous sa forte main les huit corps d'armée qu'il s'apprêtait à lancer tous à la fois contre un dernier ennemi, comment aurait-il rêvé autre chose que les joies de sa prochaine victoire et les satisfactions encore plus grandes qui suivraient son triomphant retour en France? Au jour où il arriverait dans sa capitale, le front ceint d'une nouvelle auréole de gloire, il voulait être assuré d'y rencontrer tout d'abord l'obstiné pontife qui n'avait pas encore fléchi devant lui. Le saint-père serait bien obligé cette fois de reconnaître la suprématie du conquérant invincible qui aurait mis le continent tout entier sous sa loi. Telle était, à notre avis, sans qu'il osât en parler aux autres ni peut-être se l'avouer à lui-même, la véritable raison des ordres envoyés par l'empereur, quelques jours avant le passage du Niémen, pour que le saint-père fût en grande hâte et surtout en grand secret transporté de la petite ville de Savone dans le château impérial de Fontainebleau. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur de nos suppositions sur les motifs de cet ordre singulier, la façon dont on l'exécuta fut encore mille fois plus étrange.

Depuis que les cardinaux avaient quitté Savone, Pie VII était demeuré fort calme d'esprit, prenant en patience la complète solitude à laquelle il était de longue date habitué par ses anciennes mœurs de couvent (1). Rien ne lui avait fait prévoir, non plus d'ailleurs qu'au préfet de Montenotte, la détermination prise par l'empereur. Une lettre de M. Bigot, en date du 27 mai 1812, qui donnait pour motif à la précipitation du départ « le projet connu des Anglais de faire une descente du côté de Savone, » était arrivée à la préfecture dans l'après-midi du 9 juin. Peu de temps après, vers les cinq heures de l'après-midi, M. de Chabrol et le commandant de gendarmerie Lagorse se présentèrent ensemble au palais du saint-père. Pie VII faisait sa sieste. On le réveilla aussitôt pour lui annoncer qu'il lui fallait, dans peu d'heures, partir pour la France. Le pape résigné ne souleva aucune objection. Les deux messagers de l'empereur lui firent alors observer qu'il y aurait quelque inconvénient à ce qu'il voyageât avec ses habits pontificaux, et qu'il

(1) « Le pape affecte en tout une tranquillité parfaite, et ne paraît pas peiné d'une solitude à laquelle il s'est habitué, à ce qu'on assure, de très bonne heure. Il aimait beaucoup à vivre isolé dans le couvent où il a passé sa jeunesse. Cette inclination pour une retraite absolue avait été remarquée par ses collègues, qui n'avaient formé aucune liaison avec lui, et c'est à cette habitude de l'isolement que l'on doit attribuer le peu de sensibilité qu'il fait paraître dans les occasions qui devraient le plus l'émouvoir. » — M. de Chabrol au comte Bigot de Préameneu, 11 février 1812.

était bon qu'il les quittât. « Mais, dit le pape, les traits de mon visage sont familiers à tout le monde, et de toute façon je serai reconnu. »

Malgré cette juste remarque, le commandant Lagorse exigea que le saint-père quittât ses mules blanches pour qu'on pût en ôter la croix brodée qui les décore et qu'on barbouillât le tout avec de l'encre, ce que Pie VII prit en grande patience, remettant aussitôt après cette opération sa chaussure encore humide (1). On coupa en même temps avec des ciseaux le cordon qui soutenait la croix d'or que les papes portent toujours suspendue sur la poitrine; on le coiffa ensuite du chapeau d'un simple prêtre, lui permettant d'ailleurs de se couvrir d'une espèce de surtout de couleur grise qui lui appartenait. Ce fut dans cet accoutrement qu'un peu avant minuit, accompagné du préfet et du commandant de gendarmerie, Pie VII dut traverser à pied et en grand mystère les rues de la ville pour monter, hors de Savone, dans une voiture où le docteur Porta fut admis à prendre place à ses côtés. Ordre avait été donné à toute la domesticité papale de ne pas souffler mot du départ de leur maître. Ils reçurent même pour instructions de ne pas sortir du palais et de continuer leur service comme à l'ordinaire. Pendant sept jours consécutifs, ils continuèrent d'apporter avec apparat le dîner du pape dans son appartement vide et d'allumer les bougies de l'autel auquel il était censé dire sa messe. Pour plus de sûreté, M. de Chabrol prit la peine d'aller plusieurs fois en grand uniforme au palais épiscopal, comme s'il rendait visite au pape. Les habitans de Savone ne soupçonnèrent point un départ qui leur avait été si habilement dissimulé (2). Pendant quelques jours, tout alla pour le mieux, si ce n'est qu'à la poste de Suse la maîtresse de l'auberge, ayant reconnu le saint-père et voyant qu'on l'emmenait du côté du Mont-Cenis, courut par des sentiers détournés pour avertir les moines de l'hospice. Avant que l'humble cortége pontifical ne fût arrivé au sommet de la montagne, un grand trouble vint toutefois contrecarrer les mesures si bien prises par le commandant Lagorse. En peu d'heures, le saint-père, qui souffrait d'une incommodité de vieillard à laquelle un voyage si rapide et si fatigant ne pouvait qu'être funeste, était tout à coup tombé fort dangereusement malade. Les douleurs dont Pie VII se plaignait étaient atroces, et mettaient évidemment sa vie en péril. Lorsque la voiture du pape s'arrêta vers deux ou trois heures du matin, le vendredi 12 juin, à la porte du triste couvent qu'entourent des neiges éter-

(1) *Rilazione della traslazione di Pio VII nel castello di Fontainebleau.* — Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.

(2) *Ibid.*

nelles, ce ut avec effroi que les religieux en virent descendre à grand' peine le vicaire du Christ à moitié agonisant, et si faible qu'ils le purent croire un instant destiné à venir terminer dans ces lieux désolés sa longue et pénible carrière (1).

Le commandant Lagorse était au comble de l'anxiété. Que résoudre? Il écrivit à Turin. Ordre en revint de continuer la route. Cela était de toute impossibilité, si l'on ne voulait risquer de voir le saint-père périr sur les chemins. M. Lagorse prit un autre parti. Il envoya une estafette chercher à Lans-le-Bourg un chirurgien, auquel ordre était donné d'arriver en toute hâte et d'apporter avec lui tous les instrumens nécessaires. Peu d'heures après, le chirurgien Claraz, dont nous avons la relation manuscrite sous les yeux, était effectivement rendu à l'hospice, et voici la conversation qui s'établit entre lui et le commandant Lagorse : « Avez-vous apporté vos sondes et toutes les choses nécessaires? — Oui. — Eh bien! asseyez-vous. Vous allez voir un malade qu'il vous faut à tout prix soulager de ses souffrances. Je ne vous dis pas qui il est. Sans doute vous le connaîtrez; mais, si vous venez à le publier, il y va de votre liberté, et peut-être de votre vie. Allez (2)... » Ce n'était point là une préface heureusement trouvée pour une si délicate opération chirurgicale. Par bonheur le docteur Claraz était un homme prudent. Il employa des remèdes moins dangereux. Quarante-huit heures après, Pie VII était non pas guéri, ni même tout à fait soulagé, mais rendu à la vie. « Peut-il partir? demanda M. Lagorse au chirurgien de Lans-le-Bourg. — A toute force, oui, si l'on prend des précautions, si on lui arrange un lit dans la voiture, s'il a un chirurgien près de lui avec ses instrumens, et prêt à le soulager en cas de besoin. — C'est bien, je vous emmène, et nous partirons tout à l'heure. » Ainsi fut fait. Un lit organisé tant bien que mal dans la voiture reçut le saint-père, M. Claraz monta près de lui, et le cortége pontifical reprit sa route à toute bride. Depuis le Mont-Cenis jusqu'à Fontainebleau, il ne s'arrêta dans aucun lieu tant soit peu habité. Quelquefois le commandant Lagorse, qui se préoccupait avec une égale sollicitude de mener aussi vite que possible son prisonnier à destination, de ne pas laisser soupçonner qui il était, enfin de ménager sa vie, permettait qu'on séjournât dans quelques relais de poste isolés. La voiture cadenassée du saint-père était alors abritée pour quelques heures sous une remise dont le prudent commandant emportait sur lui les clés. Ce fut ainsi qu'au milieu d'intolérables souffrances, mais sans laisser jamais échapper un mot de plainte, Pie VII, après avoir traversé de nuit Chambéry et Lyon,

(1) Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.

(2) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

suivant les ordres de l'empereur, arrivait accablé de fatigue à Fontainebleau le 19 juin, aux environs de midi. Chose singulière! le concierge du château n'était point prévenu, et témoigna quelque hésitation avant d'ouvrir les grilles de la cour d'honneur au saint-père, dont les appartemens, par une raison ou par une autre, n'étaient point encore préparés (1).

Telles sont, racontées par des témoins oculaires dont les révélations sont pour la première fois livrées au public, les circonstances de ce voyage du pape, dont l'arrivée à Fontainebleau surprit si fort tous les contemporains. Les serviteurs les plus dévoués de l'empire n'avaient rien su à l'avance. Seuls le ministre des cultes et celui de la police avaient été mis dans le secret. Nous nous rappelons avoir entendu raconter à M. Pasquier qu'étant allé un matin chez son supérieur hiérarchique, le duc de Rovigo, il le trouva en proie à une agitation si visible qu'il ne put s'empêcher de lui demander quelle en était la cause. « Ah! le pape, qui à l'heure qu'il est se meurt peut-être dans l'hospice du Mont-Cenis! — Quoi! le pape? reprit le préfet de police; mais comment se trouve-t-il là? » Alors M. de Rovigo raconta ce qui était arrivé, et comment il avait reçu un courrier expédié par le commandant Lagorse. « Et dire, s'écria le duc de Rovigo dans sa colère, que c'est le prince Borghèse, un prince romain, qui ne consent pas à accorder au pape un jour de repos! Il sera cause de sa mort sur cette montagne, et l'on m'en accusera, et l'on dira que c'est moi qui l'ai tué! Quel effet dans l'Europe entière! L'empereur ne me le pardonnera jamais! »

L'empereur aurait eu tort, si un si fatal accident était survenu, de ne point pardonner soit à son beau-frère, soit à son ministre de la police. C'est uniquement sur lui que serait retombée avec justice cette terrible responsabilité. C'est lui qui, se souvenant des ovations que Pie VII avait jadis recueillies à Grenoble, à Avignon, à Nice et par toute la France lors de sa translation à Savone, avait dicté ces mesures de précipitation et de rigueur dont ses timides agens, effarouchés à la seule idée de son mécontentement, n'avaient pas osé prendre sur eux de s'affranchir. Il nous reste maintenant à raconter comment ce vieillard innocent, qu'il avait espéré aborder bientôt avec tous les avantages d'un vainqueur et l'éclat d'une gloire plus resplendissante que jamais, il ne lui fut au contraire donné que de l'entrevoir un seul instant, entre deux défaites, et pour lui imposer un fantôme de concordat presque aussitôt démenti que signé par le malheureux pontife auquel il avait été violemment arraché.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

LE

DRAME MUSICAL

ET

L'OEUVRE DE M. RICHARD WAGNER [1]

I. *Das Kunstwerk der Zukunft,* von Richard Wagner; Leipzig 1850. — II. *Die Kunst und die Revolution,* von Richard Wagner; Leipzig 1850. — III. *Drei Operndichtungen,* mit Vorwort von Richard Wagner; Leipzig 1852. — IV. *Oper und Drama,* von Richard Wagner; Leipzig 1869 (2e édition). — V. *Die Meistersinger von Nurnberg,* Vollständiger Klavierauszug; Mainz 1868. — VI. *Les Maîtres chanteurs,* représentés pour la première fois à Munich le 21 juin 1868.

Depuis plus de vingt ans, M. Richard Wagner soutient en Allemagne une lutte ouverte contre l'ancien opéra. Le combat dure encore, et n'a cessé de passionner tout le public des arts et des lettres. L'ardeur et la persévérance de l'artiste, le succès croissant de ses œuvres, les tempêtes même qu'elles ont soulevées, prouvent au spectateur impartial qu'il ne s'agit pas seulement d'une personnalité saillante, d'un talent hors ligne, mais qu'il y a là une idée en

(1) En bien des circonstances, notamment à l'occasion du *Tannhäuser* à l'Opéra et à propos d'échappées assez irrévérencieuses de M. Richard Wagner sur d'illustres compositeurs, la critique n'a point ménagé ici les avertissemens et même le blâme au musicien allemand. Voici cependant d'un partisan de M. Richard Wagner une étude sur son œuvre que nous n'hésitons point à publier, fidèle aux traditions de la *Revue* de ne jamais écarter une opinion sincère et bien présentée. La critique pourra reprendre sa place un autre jour. Les lecteurs et les artistes gagnent à ces libres discussions.

jeu. Si cela n'est point, comment expliquer l'enthousiasme orageux qui accueillit l'apparition de *Lohengrin* à Weimar, il y a de cela dix-neuf ans, et les cris de guerre qui partirent aussitôt de tous les camps de la critique? Dans les régions élevées de l'art, les tentatives du charlatanisme outrecuidant échouent bien vite devant la froideur et l'indifférence; c'est le privilége des innovations fécondes de provoquer l'injure et de se heurter à des haines implacables. M. Richard Wagner, disons le mot, est un révolutionnaire radical en fait d'opéra. Voilà ce que tout le monde sait; mais ce qu'amis et ennemis ignorent généralement en France ou ne soupçonnent que vaguement, c'est le but de cette révolution salutaire ou dangereuse que veut l'artiste, c'est l'idée-mère vraie ou fausse qui préside à ses œuvres, pour laquelle il n'a cessé de se battre comme poète et comme compositeur, comme chef d'orchestre et comme écrivain, pour laquelle il dépense depuis trente ans toute l'énergie d'un tempérament fougueux et indomptable, si bien que cette idée réformatrice s'est incarnée en lui, et que son nom est devenu un drapeau. La représentation des *Maîtres chanteurs*, œuvre originale et intéressante de tout point, est une occasion nouvelle de regarder en face un homme trop souvent jugé à la légère et qui dès l'abord commande une attention sérieuse par de rares qualités : l'amour du grand art jusqu'au fanatisme, le courage de son opinion jusqu'au bout, enfin une vie entière consacrée à une idée. Jugeons cette idée par la dernière œuvre qu'il vient d'offrir à l'Allemagne, voyons les sentimens qui la remplissent, les personnages qui la soutiennent, la pensée qui l'anime, le rôle que joue la musique dans le dessin des caractères et dans le développement de l'action. Il sera temps de nous demander ensuite si nous sommes en présence d'une œuvre hésitante, inégale, sillonnée seulement par des éclairs de génie, ou d'un véritable drame musical franc d'allure, sûr dans sa marche et allant droit au but. Avant de parler des *Maîtres chanteurs*, il est juste de jeter un coup d'œil sur le chemin où le compositeur s'est résolûment engagé dès son début. En esquissant brièvement et dans ses traits les plus généraux une des vies d'artiste les plus aventureuses et les plus caractéristiques de ce temps, notre intention est non-seulement de peindre l'homme au vif, mais de placer ses œuvres sous leur vrai jour. M. Richard Wagner est le champion d'une idée. On ne juge bien une idée qu'en la voyant naître et un combattant qu'en le voyant lutter.

I.

Si jamais carrière de musicien fut orageuse, c'est la sienne; si jamais poète dramatique a poursuivi son idéal à travers les obsta-

cles et les déceptions, c'est lui. Richard Wagner est une de ces natures passionnées, impérieuses, absolues, qui portent dans l'énergie de leurs instincts la fatalité de leur développement. Sa voie frayée, il a marché jusqu'au bout sans broncher un instant avec une conviction inébranlable et une foi toujours grandissante. De là l'intérêt dramatique qui s'attache à cette vie d'artiste militant, de là aussi dans ses œuvres un enchaînement étroit, une progression saisissante qu'on chercherait vainement chez d'autres maîtres contemporains.

Richard Wagner est né à Leipzig en 1813. Son adolescence tombe donc dans la période tourmentée de 1830. A cette époque, toutes les jeunes têtes fermentaient sous l'influence de mille idées qui flottaient dans l'air. Grande agitation dans la littérature, grande effervescence dans les arts; peintres, poètes, musiciens, tous veulent innover, revenir aux sources, créer à nouveau. En France, il y avait deux camps, les classiques et les romantiques; en Allemagne, on en comptait dix, vingt, cent, autant d'écoles que de talens, mais plus un seul de ces esprits qui impriment leur cachet à une époque en la dominant, car Goethe avait quatre-vingts ans, et, comme dit Mme de Staël, le temps l'avait rendu spectateur. Sur le théâtre, la décadence est visible, et le public a plus de goût pour les mélodrames de l'école de Kotzebue et d'Iffland que pour les chefs-d'œuvre de Schiller et de Goethe. En musique, les goûts sont très divers; mais avant tout on a soif de nouveautés. Les symphonies classiques, le grand opéra italien, l'opéra-comique français, enflamment à tour de rôle les imaginations. Beethoven fait fureur à côté de Bellini, Weber à côté d'Auber. On devine quelles sensations tumultueuses durent envahir l'âme d'un enfant impressionnable né au beau milieu de ce tourbillon. Il grandit dans cette atmosphère brûlante, et la fièvre du siècle entra dans ses veines. Tous les courans d'idées agirent sur lui; mais, chose remarquable, aucun ne l'entraîna. A l'âge de six mois, il perdit son père, et, sa mère le laissant très libre, il fut livré de bonne heure à lui-même. L'enfant, indisciplinable, volontaire et fantasque, ne subit aucun joug. A l'école, il ne travaillait que lorsqu'une chose l'enthousiasmait, alors avec quel entrain! Quant à son répétiteur de piano, il l'envoya promener, lui déclarant qu'il voulait apprendre la musique à sa manière. Les représentations théâtrales de Dresde le laissèrent assez froid; il n'y trouva, dit-il, que des comédiens fardés, non des hommes. Par contre, les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, qu'il traduisait à son *gymnase*, l'émurent profondément. Cette image du théâtre antique avec ses héros et ses demi-dieux, avec ses chœurs d'une majesté religieuse, son vaste amphithéâtre et tout un peuple attentif, se grava dans sa mémoire et ne le quitta plus. Dès lors, sa vocation pour le

drame s'affirma très énergiquement. Elle lui venait non de l'observation du monde réel, mais d'une émotion poétique intense, d'un élan passionné vers un idéal entrevu et du besoin de le manifester dans tout son éclat, en un mot, de le mettre en action. Chez lui, pas trace de langueur sentimentale, de lyrisme maladif. Dans ses rêves d'adolescent, il voit flotter devant lui des êtres étranges, fées radieuses, héros sublimes, âmes débordantes d'amour. Le contraste de ces visions éblouissantes avec la réalité provoque chez lui non cet abattement qui chez la jeunesse succède le plus souvent aux rêveries solitaires, mais un fier sentiment de révolte et de défi. Ces visions sont sa réalité à lui; il y croit, il en parle à ses amis, et déjà les voit marcher sur la scène. Aspiration profonde vers un monde idéal et besoin irrésistible de le faire voir aux autres, intensité nerveuse, ardeur de l'âme dans la conception et sauvage énergie dans l'enfantement, voilà les deux forces qui frappent le plus dans cette organisation d'artiste. A quinze ans, il écrivait drame sur drame, et ses camarades ne voyaient en lui qu'un poète en herbe.

Un soir, il entend une symphonie de Beethoven, il écoute et reste fasciné. Cette musique l'étonne, le trouble, le remue de fond en comble, le transporte; pour un tempérament musical en effet, les symphonies de ce géant de la musique sont la plus étourdissante des révélations. Un élève sculpteur qui n'aurait jamais vu que les timides créations de la statuaire moderne et qu'on placerait à l'improviste devant les marbres tragiques de Michel-Ange n'éprouverait pas un tel saisissement. Quelle langue, fût-ce la langue d'Homère, a fait parler les voix de la nature avec une magie plus insinuante que la *Symphonie pastorale*, depuis le murmure du ruisseau jusqu'au fracas de l'orage? Quel poète a chanté la liberté avec une éloquence plus entraînante que l'auteur de la *Symphonie en ut mineur*, où l'âme d'un Prométhée semble tour à tour pleurer et rugir, consoler ses frères ou rompre leurs chaînes? Le poète de quinze ans ne fut pas seulement subjugué par ces accens prophétiques; il vit s'ouvrir un monde nouveau, le monde illimité de la musique où l'homme, délivré des entraves d'une langue particulière, s'exprime avec toutes ses énergies dans un idiome universel. Il crut entendre des voix humaines dans ces instrumens dont les plaintes désespérées et les cris de joie s'appellent, se répondent, se combattent ou s'élancent d'un même essor; il crut voir se dérouler toute une épopée dans chaque symphonie. Désormais, il le sent tout de suite, la poésie ne lui suffira plus. A côté de ces vibrations éclatantes et victorieuses de l'âme qui font la puissance incomparable de la musique, le langage poétique lui paraît pauvre, froid, incomplet. Pour donner issue aux sensations vastes qui le débordent, il lui faut dorénavant la langue de Beethoven. Cette con-

version fut comme un coup de foudre, une terrible et bienfaisante apparition de la muse nouvelle qui s'emparait du jeune homme. « Un soir, dit-il lui-même, j'entendis exécuter une symphonie de Beethoven, j'eus dans la nuit un accès de fièvre, je tombai malade, et après mon rétablissement je devins musicien. » Le voilà donc qui se jette sur la musique comme il s'était jeté sur la poésie. Pendant deux ans, il s'y plonge, il se l'assimile. Harmonie, contrepoint, instrumentation, il apprend tout avec une sorte de frénésie. — Faut-il savoir faire une fugue? dit-il un jour à son maître. — N'en faites pas souvent, mais sachez en faire, » lui dit le sage musicien. Trois jours après, l'élève lui apporte une fugue des plus compliquées, dont le vieux maître de chapelle reste ébahi. A dix-sept ans, Richard Wagner avait composé une foule de sonates, plusieurs ouvertures et une symphonie. Le poète semblait métamorphosé pour toujours en musicien.

Il n'en était rien pourtant; le poète reparut tout à coup d'une manière inattendue. Ce fut à l'audition du *Freyschütz*. Le premier opéra vraiment populaire et hardiment national des Allemands devait frapper de prime abord un esprit avide de franchise et de vérité. Qui d'ailleurs n'eût été sous le charme? Le souffle vivifiant des grands bois qui traverse cette partition était fait pour rafraîchir tous les cœurs. Les romances d'Agathe, qui joignent à l'ingénuité native des chants populaires tant de noblesse virginale, enflammaient toute la jeunesse d'alors. Ce qui attira surtout M. Richard Wagner dans le chef-d'œuvre de Weber, ce fut le concours merveilleux de l'effet musical et de l'effet poétique dans certains passages. Rien de plus dramatique à coup sûr que le retour du motif de Samiel chaque fois que le séducteur apparaît. Quand le spectre rouge du démon des bois passe derrière Max sur la lisière sombre de la forêt et que les violoncelles reprennent leur phrase tentatrice comme le désir, rampante et orgueilleuse comme Satan, il semble que l'enfer tout entier assiége l'âme troublée du chasseur. Cet effet et bien d'autres révélèrent au musicien la puissance dramatique de son art. Aussitôt il veut faire à son tour un opéra, et bientôt après il conçoit, écrit et compose *les Fées*. Vers et musique avaient coulé d'un seul jet de sa plume comme d'une même source; ceci est caractéristique. A partir de ce moment, le poète et le musicien, éclos successivement dans le même individu et développés isolément, se joignent pour ne plus se quitter. Un instinct irrésistible, un charme magnétique les attire l'un vers l'autre. Marchant de front, ils tendent à ne plus former qu'un seul et même artiste et à s'unir indissolublement dans un même idéal. Telle est la grande originalité de M. Richard Wagner; elle lui fait une place à part dans l'histoire de l'opéra. Nous ne sommes pas ici en présence d'un musicien pur et

simple; ceux qui le regardent comme tel ne le voient que par un côté et le jugent à faux. Pour apprécier sa valeur et la hardiesse de ses conceptions, il faut ne pas oublier que c'est à la fois un vrai poète et un vrai musicien. N'eût-il fait que les paroles de ses opéras, on ne saurait lui refuser le premier de ces titres, et d'autre part, n'eût-il fait que ses ouvertures et ses préludes, il faudrait lui accorder le second; mais en lui le poète et le musicien rêvent, conçoivent, travaillent, créent ensemble. On ne peut dire où l'un finit, où l'autre commence. M. Richard Wagner, lorsqu'il écrit un vers dans le feu de l'inspiration, entend déjà chanter dans sa tête la mélodie qu'il y joindra, et lorsqu'il ébauche un fragment symphonique, il voit clairement d'avance le tableau scénique dont il sera l'accompagnement. Organisation exceptionnelle, unique dans son genre, où deux facultés maîtresses, l'invention poétique et le besoin d'expression musicale, loin d'aller en sens opposé, convergent par leur énergie propre et se joignent en un même point : le drame musical.

A vingt-trois ans, M. Richard Wagner devint chef d'orchestre au théâtre de Riga. Il s'agissait de gagner sa vie et de faire son chemin. D'un centre littéraire et musical fort animé, le jeune compositeur se voyait relégué subitement au bord de la mer Baltique, dans une ville étrangère, triste, monotone. C'est là, au milieu des labeurs de sa profession et des tracas d'un petit théâtre, qu'il commença d'après le roman de Bulwer son premier grand opéra : *Rienzi*, qu'on vient de jouer au Théâtre-Lyrique, à Paris. Un fier tribun qui rêve le rétablissement de l'austère république des anciens temps au milieu de la Rome corrompue de la papauté, un grand caractère rempli tout entier d'une grande pensée, un grand cœur tout pénétré de son amour de la patrie aux prises avec un entourage brutal et vulgaire, n'ayant pour partager sa foi qu'une sœur enthousiaste aussi républicaine que lui, porté un instant au faîte du pouvoir par le flot populaire, puis frappé à l'apogée de son triomphe par les foudres pontificales, trahi par une noblesse égoïste, honni par cette même populace qui l'avait acclamé, et tombant sur le seuil de sa maison incendiée comme le dernier tribun de Rome, ce sujet était fait pour tenter un esprit porté aux situations grandioses. *Rienzi* est une œuvre de jeunesse, fort inégale, mais pleine de fougue et de passion, d'un tour brillant et hardi. La pensée réformatrice de l'auteur n'y perce pas. Le livret est coupé selon toutes les règles de la tradition. Chœurs d'ensemble, marches retentissantes, grands airs, trios, septuor, ballet, rien n'y manque. En écrivant ce texte, l'auteur ne songeait qu'à faire un bon *libretto* de grand opéra. Çà et là un vers énergique, un dialogue rapide, une scène saisissante, des réponses qui tombent

comme des coups de poignard, dénotent le talent dramatique. La musique se ressent des modèles italiens et français; mais l'individualité du compositeur éclate aussi bien dans la fierté héroïque de ses larges mélodies que dans la chaleur et la richesse de son coloris instrumental. En somme, *Rienzi* est déjà l'œuvre d'un maître indépendant sans être celle d'un novateur.

Où faire représenter cet opéra à grand spectacle? Richard Wagner se le demandait avec impatience à son pupitre de chef d'orchestre, dans le théâtre mesquin de Riga, en face d'une troupe médiocre et de décors rapiécés. *Rienzi* demandait une grande scène, des chanteurs éprouvés, des décors splendides, enfin toutes les ressources d'un théâtre de premier rang. Où le trouver en Allemagne et comment y arriver? Ses regards se tournèrent alors vers le brillant foyer de gloire qui de ses feux miroitans éblouit toute l'Europe, vers Paris. Il résolut de s'y rendre et d'y tenter la fortune. On taxa ce projet de folie, tous ses amis se conjurèrent pour l'en détourner. Peine perdue; Richard Wagner n'a jamais été l'homme des demi-résolutions et des longs détours. La même puissance de désir qui le domine dans la création poétique le pousse dans sa vie à l'action, et l'arme d'une volonté de fer. Qu'en dira-t-on et que deviendrai-je? Ces questions, qui retiennent la plupart des hommes au seuil des tentatives risquées, n'ont jamais étouffé chez lui la voix intérieure, plus puissante que tout le reste, qui dit à un moment donné : il le faut. Donc, sitôt dit, sitôt fait. Il donne sa démission de chef d'orchestre à Riga, et s'embarque pour la France, sachant à peine le français, sans recommandation, presque sans ressources. Cette entreprise téméraire devait l'abreuver d'amertumes; mais les déceptions mêmes qui s'ensuivirent l'amenèrent à la conscience de ses forces.

La traversée fut orageuse. Elle offrit comme une image lugubre de la destinée qui menaçait l'artiste audacieux dans la grande capitale. Une tempête furieuse jeta le navire sur les côtes de Norvége; il fallut relâcher dans un *fiord*. Ce fut aux lueurs sinistres de cet orage, aux cris des matelots dans la tempête, au rugissement des vagues contre les promontoires escarpés de la Scandinavie, que l'idée du *Vaisseau fantôme* surgit pour la première fois dans l'âme du poète; mais le sombre vaisseau, avec ses voiles couleur de sang et son triste capitaine, ne fit que passer à ses yeux, rapide comme une flèche, sous l'embrasement d'un éclair. Il ne revint le hanter que trois ans plus tard, le jour où l'artiste amèrement déçu, seul dans un monde étranger, se sentit, lui aussi, comme perdu sur une mer sans rivages, sans autre horizon que la misère et le désespoir.

En 1839, M. Richard Wagner, âgé de vingt-six ans, arrivait à Paris avec la ferme résolution de se plier à toutes les nécessités de sa po-

sition précaire et aux exigences multiples de la société parisienne. Il importait avant tout de faire des connaissances dans le monde musical. Il se présenta partout sans recommandation, racontant sa vie et disant ses projets. Beaucoup de personnes s'étonnèrent sans doute de la simplicité naïve de ce procédé. Quoi qu'il en soit, il trouva de chauds amis, mais de puissans protecteurs, point. Les directeurs de théâtre l'engagèrent amicalement à chercher d'abord un librettiste pour traduire son *Rienzi ;* les librettistes de leur côté l'engagèrent à chercher d'abord un directeur favorable. Des mois se passèrent ainsi. De guerre lasse, il se mit à traduire lui-même, avec l'aide d'un ami, sa *Novice de Palerme* pour un théâtre de troisième ordre. Quand tout fut fini, revu et corrigé, on trouva que le sujet n'était pas assez amusant; la pièce fut refusée. Sans se décourager, il se mit à composer des romances pour des chanteurs de salon, espérant se faire connaître par là; mais sa mélodie expansive et large ne s'accordait pas toujours avec les paroles françaises, il fallut y renoncer. Poussé par le besoin, il alla jusqu'à s'offrir à composer la musique d'un vaudeville de boulevard; la jalousie d'un homme du métier lui enleva cette dernière ressource. Il fallait vivre pourtant. Il dut se résigner à arranger des airs d'opéra pour le cornet à piston. En même temps il insérait dans la *Gazette musicale* des articles de critique et plusieurs nouvelles, notamment *un Pèlerinage chez Beethoven* et *la Fin d'un musicien à Paris,* où il peignait ses propres infortunes, non sans verve humoristique. Son héros finissait par mourir de faim; lui-même n'échappa qu'à grand'peine à ce dénoûment tragique.

On se figure aisément ce qu'il y eut d'amer dans toutes ces humiliations pour un artiste rempli des aspirations les plus hautes. Que de beaux et généreux talens se sont usés, avilis, brisés dans ces efforts énervans! On pourrait supposer que M. Richard Wagner y perdit quelque chose de son énergie. Eh bien! non, il s'y trempe et s'y bronze pour la vie. Après le labeur pénible, souvent machinal de la journée, dans une situation sans issue, accablé sous le poids de cette solitude si morne pour l'étranger au milieu d'une capitale bruyante et affolée de plaisir, il travaille des nuits entières. Son enthousiasme ne s'éteint pas, son courage redouble, et, pour rester fidèle à la grande musique, il compose une *Ouverture de Faust* et achève son *Rienzi*. L'œuvre terminée, il tente une dernière campagne pour la faire agréer à l'Opéra. Rien ne sert; toutes les portes se ferment devant lui. Deux ans d'efforts désespérés lui avaient valu ce résultat.

Dans cette extrémité, beaucoup d'artistes se brûlent la cervelle en maudissant le monde, la plupart abandonnent l'idéal rêvé et se font les humbles serviteurs de la mode. C'est un signe de remar-

quable énergie chez l'artiste dont nous esquissons l'histoire, et pourquoi ne pas le dire? c'est un honneur qu'on ne saurait estimer trop haut de n'avoir pas faibli à ce moment décisif. Au lieu de se plaindre à ses amis, plus abattus que lui-même, il se retire tranquillement dans la solitude que lui fait l'adversité, et là, au milieu de ce cruel isolement moral, de cette nuit profonde où tant d'étoiles naguère si brillantes se sont éteintes l'une après l'autre, il jure à l'idéal qu'il sent en lui une foi plus ardente encore, un dévoûment plus absolu. La légende du *Vaisseau fantôme* repasse devant ses yeux, le fascine comme le spectre de sa propre destinée, et s'empare de son imagination avec un charme tyrannique. Ayant rompu violemment ses attaches avec la patrie dans l'ivresse d'une espérance sans bornes, égaré dans un monde étranger, presque ennemi, ne sachant où le besoin le poussera et dans quel sombre avenir va l'emporter le hasard, comment n'eût-il pas éprouvé une secrète sympathie pour le sombre marin errant et maudit de Dieu? A ce moment, la vision éblouissante de la gloire disparaît devant le génie impérieux de l'inspiration. Il faut qu'il mette au monde l'idée qui le remplit, qu'il fasse vivre et parler ce triste héros, malheureux, mais invaincu, qu'il aime déjà comme un frère. Qu'importe le reste? Seul, obscur, sans arrière-pensée, sans espoir de succès, il se met à l'œuvre. La musique vient à son aide, il se sent libre et poète pour la première fois : libre, parce qu'il brise les formes convenues de l'opéra dans l'essor d'un sentiment souverain, poète, parce qu'il se livre sans réserve à son idée et s'y absorbe tout entier.

Par ce travail plus spontané, plus fougueux que tous les autres, l'artiste entrait dans une phase toute nouvelle; il avait touché terre et prenait possession de son domaine. Après avoir longtemps cherché un terrain favorable pour le drame qu'il rêvait, il le trouve enfin dans le mythe populaire. Rappelons en deux mots la légende du *Vaisseau fantôme* et voyons ce qu'elle est devenue dans l'opéra. Elle se forma chez les marins du XVe et du XVIe siècle, dans les expéditions hasardeuses sur les mers inconnues. On racontait qu'un capitaine de vaisseau s'était acharné à franchir le cap des Tempêtes contre vents et marées. Cent fois la mer le rejette du promontoire fatal, cent fois il revient à la charge, et dans un accès de rage il jure par un serment épouvantable de persister, fût-ce pendant l'éternité. Le démon l'entend, le prend au mot et le condamne à errer à jamais d'un pôle à l'autre sur le sauvage océan, maudit de Dieu, terreur des hommes, messager de naufrage pour les navires en détresse. Cette tradition se retrouve chez tous les peuples marins, et s'appelle en Allemagne *le Hollandais volant* (*Der fliegende Holländer*), parce que son navire vole comme le vent, incarnation fantastique du génie aventureux des voyages et des découvertes, qui n'a d'autre patrie

que l'océan sans asile et sans limites. M. Richard Wagner a coloré ce mythe de ses émotions personnelles, lui a donné un contour plus dramatique, un sens plus élevé. Dans sa pensée, le Hollandais devient un nouvel Ahasvérus cinglant à travers les mers vers une patrie qu'il cherche en vain, lutteur infatigable qui, du milieu des orages de sa destinée, aspire aux douceurs du foyer, au calme du bonheur. La fatalité de son âme inquiète pèse sur lui comme une malédiction. Aucun peuple ne veut de lui, tous les rivages le repoussent, le corsaire même le fuit en se signant. Il a défié l'océan, et l'océan ne le lâche plus; il a évoqué l'esprit des abîmes, et Satan le condamne à ne pouvoir mourir. Une nuit, un ange de Dieu lui est apparu dans la tempête et lui a promis la délivrance, si une femme l'aime jusqu'à la mort. Tous les sept ans, il aborde à une rive et demande la main d'une jeune fille. Hélas! aucune de ces fiancées n'a jamais consenti à le suivre sur son noir vaisseau, toutes l'ont trahi au dernier moment. Aussi c'en est fait de sa foi en la miséricorde humaine et en l'amour. Il n'a plus qu'un désir, s'abîmer dans l'éternel néant, qu'une espérance, la destruction du monde. « Le terme est échu; encore sept ans passés comme une tempête. Lasse de moi, la mer me rejette à terre... Ah! fier océan! bientôt tu me porteras de nouveau. Je sais dompter ta colère, mais éternelle est ma souffrance! Le salut que je cherche sur terre, jamais je ne le trouverai! O flots de la mer qui ceint le monde, je vous resterai fidèle jusqu'à ce que votre dernière vague se brise et que votre dernière goutte soit séchée. » Il est un cœur pourtant qui doit battre de toute sa force pour ce triste voyageur, il y a une femme qui se dévouera à lui; c'est Senta, la fille du capitaine Daland. Par une secrète affinité d'âme, la jeune Norvégienne aime le terrible marin sans l'avoir vu. Tout le monde le craint et le hait parce qu'il est malheureux et qu'il porte malheur, et justement parce qu'il est malheureux, elle l'aime de toutes les puissances de son être. C'est une scène hardie et saisissante que celle où Senta, comme en proie à une hallucination prophétique, chante la ballade du Hollandais au milieu de ses compagnes effrayées. Elle la chante avec une sympathie sauvage et se dévoue à lui dans un élan de pitié sublime. A ce moment, il arrive, amené par le père même de Senta. Elle le reconnaît et lui jure une éternelle fidélité. Le mariage s'apprête; voici qu'au dernier moment il surprend sa fiancée auprès du chasseur Éric, qui essaie de la retenir. Le Hollandais la croit infidèle comme toutes les autres, le doute et le désespoir rentrent dans son âme, il s'élance sur son navire et dit adieu pour toujours à la terre; mais, Senta le voyant fuir, se jette à la mer pour le suivre. Le vaisseau fatal sombre, Senta meurt avec le Hollandais, et l'amour qui les unit dans la mort est assez grand, assez héroïque, pour que le specta-

teur ne s'étonne pas trop de voir les deux amans, désormais inséparables, s'élever au-dessus des flots noirs dans une gloire rayonnante pendant que l'orchestre ému fait succéder aux fureurs de l'océan le thème de la rédemption, entonné d'abord par Senta.

Il est aisé de voir ce qu'il y a d'insolite et d'inachevé dans cette mise en scène. Le héros est placé en un cadre si fantastique qu'on a peine à deviner du premier coup le fond très humain de sa nature, et le passage du monde réel au merveilleux symbolique est d'une extrême brusquerie. Cela n'empêche pas que l'idée ne soit belle, la situation émouvante, l'inspiration d'un seul jet et d'un grand souffle. Quant à la musique, elle ne renferme pas encore d'innovation capitale. Manque de clarté dans les dessins de l'orchestre, déclamation parfois monotone, hésitations entre le récitatif et l'air, ces défauts sont visibles. La nouveauté de cette musique est dans l'effet qu'elle produit. Si jamais la sombre poésie de l'océan implacable a été exprimée d'une manière terrible, c'est dans le premier acte; on y entend comme la voix du Styx, ce grondement éternel de la vague qui ne se lasse ni ne pardonne. Et par opposition quelle paix intérieure, quelle mansuétude infinie dans le chant de Senta, mélodie d'une douceur, d'une confiance angélique, toujours accompagnée de la harpe, et qui nous dévoile instantanément le cœur de l'héroïne! Ce violent contraste entre le voyageur maudit, désespéré, et la jeune fille aimante, altérée de sacrifice, qui veut l'arracher à l'abîme, la sympathie magnétique entre l'immensité du malheur chez cet homme et l'immensité de l'amour dans le cœur d'une femme, ces deux âmes qui s'attirent, s'étreignent et trouvent dans la mort la suprême félicité, c'est là tout le drame. Dans la plupart des opéras, le livret n'est là que pour fournir un prétexte à la musique. Ici la musique n'est là que pour le drame. Se refusant tout écart, elle s'attache fidèlement à la parole, accentue les passions dominantes des personnages par des motifs caractéristiques, colore la scène et achève le tableau. Rien de plus juste; si le drame musical veut être conséquent avec lui-même, la musique n'ajoutera ses enchantemens à ceux de la scène que pour renforcer l'émotion, soutenir l'action, vivifier la poésie. C'était la pensée de Gluck; M. Richard Wagner l'a reprise et agrandie. *Le Vaisseau fantôme* est son premier pas dans cette voie. Il devait arriver à *Tannhäuser* et à *Lohengrin* non par système, mais par la seule force de son instinct dramatique.

II.

Cette fois la persévérance de l'artiste fut couronnée de succès. Il reçut en même temps deux nouvelles heureuses : *Rienzi* était

dmis au théâtre de Dresde et *le Vaisseau fantôme* à Berlin. Il quitta Paris sur-le-champ et se rendit à Dresde. *Rienzi* y obtint un succès éclatant, qui valut au compositeur le titre de maître de chapelle de la cour. C'était une victoire aussi brillante qu'inespérée. D'un jour à l'autre, le jeune compositeur, resté obscur et isolé jusqu'à vingt-huit ans, était devenu célèbre. Voilà une gloire établie, une fortune assurée, pensaient les nouveaux amis, qui maintenant lui arrivaient en foule. Ils se trompaient fort; la véritable lutte allait commencer pour lui. Ah! sans doute, s'il avait consenti à rester dans les voies battues comme dans *Rienzi*, il avait pour lui acteurs, directeurs, musiciens, le public et la critique en masse; mais aborder le théâtre avec des idées de réforme radicale, vouloir introduire un esprit nouveau dans l'opéra, demander aux chanteurs d'être de bons acteurs, de se passionner pour leurs rôles plus que pour leurs airs de bravoure, au public de s'intéresser à l'ensemble de l'œuvre plus qu'aux accessoires, aux caractères plus qu'à la voix de la première cantatrice, à l'idée même du drame plus qu'au ballet, c'était se brouiller avec tout le monde à la fois, car c'était rompre en visière avec tous les préjugés, c'était toucher à cette divinité redoutable, la mode, et saper son temple par la base. Guerre devait s'ensuivre. L'accueil défavorable qu'on fit au *Vaisseau fantôme* à Berlin aurait arrêté un artiste moins convaincu dans la voie des innovations; mais M. Richard Wagner n'agissait ni par spéculation ni par système. L'enthousiasme qui l'entraînait vers un sujet nouveau lui en dictait aussi la forme. Il faut le reconnaître, il n'a jamais cherché le succès pour le succès, et, s'il a parfois défendu son idéal avec trop d'âpreté, du moins ne l'a-t-il jamais trahi. A cette époque, il composa l'œuvre où sa manière s'accuse déjà dans toute sa vigueur. Il s'agit de *Tannhäuser*. Ce n'est pas le hasard qui le fit tomber sur ce sujet légendaire. Il avait trouvé dans le mythe populaire le véritable domaine de son drame musical; il s'y avança en conquérant. Pour beaucoup de personnes, le chevalier-poète de la Wartbourg, attiré dans les grottes de Vénus (1), n'est qu'un fantôme du moyen âge ressuscité sans qu'elles sachent pourquoi. Juger ainsi cette création, c'est n'en voir que le vêtement. Pour l'auditeur attentif, ce personnage est bien autre chose qu'un premier ténor chantant quelques beaux airs et triomphant dans une cavatine. Tannhäuser, qui du fond des voluptés énervantes aspire à la douleur et aux joies de l'amour pur, Tann-

(1) Dans la légende chrétienne du moyen âge, la déesse Holda (autre nom de Freya) se confondit avec la déesse grecque. Selon la tradition thuringienne, elle vivait avec ses nymphes dans le Hörselberg, près d'Eisenach, et cherchait à y attirer les voyageurs. Une fois entrés, ils n'en sortaient plus.

häuser, qui s'arrache aux enlacemens de Vénus pour retrouver le ciel dans le regard d'Élisabeth, le poète ardent qui captive et enflamme la vierge pure, mais qui se trahit fatalement dans la lutte des chanteurs, lorsque, emporté par la passion, il célèbre malgré lui la déesse païenne, cet homme de désir partagé entre les fureurs de la volupté et les extases de l'enthousiasme n'est-il qu'une enluminure de légende arrachée aux pages poudreuses d'une vieille chronique? Non, il s'en faut. Sous sa robe de chevalier, c'est un homme tout palpitant de vie et qui touche à notre temps par toutes les fibres de son être. C'est une de ces physionomies parlantes créée par l'imagination populaire, transfigurée par la double magie de la poésie et de la musique, destinée par la simplicité et la grandeur de ses traits à rester un des types éloquens et universellement compris de l'humanité. La vie intense qui anime Tannhäuser ne circule pas moins dans les veines de Vénus et d'Élisabeth. Ces deux figures représentent avec une énergie frappante deux côtés saillans de la nature féminine : d'une part la séduction voluptueuse et infernale dans ce qu'elle a de plus subtil et de plus démoniaque, de l'autre la pureté virginale, la tendresse héroïque, l'amour sans bornes qui ne s'assouvit que dans le sacrifice. Tannhäuser porte dans son cœur ces deux amours, ces deux mondes qu'il veut unir en un seul, et cette lutte sous laquelle il succombe est l'âme du poème. De grands caractères largement dessinés, des situations puissantes, l'intérêt concentré sur l'action, la catastrophe sortant non d'une intrigue, mais du caractère même du héros, enfin une poésie séduisante inondant toutes les figures de sa riche lumière, voilà l'originalité de cet opéra, qui peut déjà revendiquer le nom de drame musical.

En se subordonnant à la poésie, la musique, loin de perdre sa puissance, acquiert ici une nouvelle force de persuasion. La nouveauté de l'œuvre consiste avant tout dans une déclamation dramatique qui s'éloigne tout autant du récitatif banal que de l'air traditionnel avec la ritournelle obligée et l'inévitable cadence finale. Les compositeurs se sont attachés en général à rendre les divers degrés d'une scène sous forme lyrique par une série d'airs, de cavatines, de duos. L'amant se déclare : premier air; il s'attendrit : romance; il s'emporte : air de bravoure; il est écouté : duo. Autant de morceaux détachés. Le musicien n'exprimait ainsi que les points culminans de la passion. La série des sentimens intermédiaires, le flux perpétuel de l'âme qui pousse l'homme parlant et agissant, étaient négligés. De là des effets lyriques souvent admirables, mais en somme peu d'unité. Richard Wagner au contraire est convaincu que la musique jointe à la poésie a une puissance d'expression

aussi variée, aussi infinie que la pensée poétique elle-même. Autre chose, dit-il, est le chant lyrique, où l'âme revient sur elle-même, se berce et se repose dans un seul sentiment, et une scène au théâtre, où plusieurs âmes sont en lutte et font sans cesse assaut les unes sur les autres. Il veut donc exprimer le mouvement même, la progression irrésistible des sentimens et des passions depuis leur genèse mystérieuse jusqu'à leur plus éclatante manifestation. De là la mélodie continue, dégagée de tout frein, mais saillante et rhythmée selon le degré de l'émotion. Au lieu de se cadencer à la fin et de retomber infailliblement sur la tonique, elle se développe, se déroule et s'élargit au gré de la parole; parfois elle se brise dans le feu du dialogue; à chaque nouvel ordre d'idées et de sentimens qui s'empare des personnages, elle se précipite dans un ton nouveau, rapide comme la pensée, libre comme elle (1).

Lohengrin suivit de près le *Tannhäuser*. C'est ici que le système dramatique de l'auteur apparaît dans toute sa lucidité. L'élévation et la beauté du poème y sont pour beaucoup. Si Richard Wagner n'avait écrit que les paroles de cette noble tragédie, elles suffiraient pour lui assurer une place parmi les vrais poètes. Pendant que la critique allemande jetait feu et flamme sur les prétendues hérésies musicales du *Tannhäuser*, l'auteur, peu troublé de ces attaques et tout entier à sa pensée, se plongeait avec une ardeur nouvelle dans l'étude de la vieille poésie germanique. Au milieu de ce chaos de légendes et de traditions mutilées, il se sentait parfois comme ravivé au souffle d'une humanité plus jeune et plus saine. C'est dans ce monde seulement qu'il pouvait imaginer des héros à sa guise,

(1) En cela, M. Richard Wagner est le disciple fidèle et le continuateur intelligent de Gluck. « Je cherchai, dit Gluck, à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. » (Épître dédicatoire d'*Alceste*.) M. Richard Wagner est-il un copiste de Gluck? Ses adversaires n'ont pas manqué de le dire; mais il suffit d'entendre un de ses morceaux pour se convaincre du contraire. C'est par lui-même, c'est par ses propres efforts qu'il est arrivé au drame musical, et il est allé bien plus loin que son prédécesseur. Rien du reste dans sa musique ne rappelle les formes mélodiques et orchestrales de l'auteur d'*Iphigénie*. Il se rattache à lui par le principe qui vient d'être cité; il en diffère par les conséquences qu'il en a tirées. N'en signalons qu'une : Gluck conserve le récitatif et l'air dans leur forme stricte, M. Richard Wagner s'affranchit de l'un et de l'autre et les remplace par la mélopée dramatique, rhythmée et renforcée d'une harmonie caractéristique. De là cette différence capitale : chez Gluck, c'est l'air qui forme un tout achevé; chez M. Richard Wagner, l'unité musicale réside dans la scène entière, et celle-ci n'est elle-même qu'une partie dans la grande unité du drame.

dépassant de plusieurs coudées la mesure vulgaire, hommes aux passions gigantesques, femmes héroïques, âmes grandes dans le mal ou sublimes dans le bien. Avait-il tort d'évoquer ces figures antiques, ébauchées par le génie national et consacrées par le culte de plusieurs siècles? Les partisans exclusifs de l'opéra historique le blâment à ce sujet; mais les amis de la simple et forte tragédie lui en sauront gré : il n'eût pas facilement trouvé ailleurs des cadres si pittoresques, des caractères si tranchés, en un mot des sujets aussi favorables au drame musical. Le nouveau type qui l'attira avec une force irrésistible fut celui du chevalier au cygne. Comme le Hollandais, comme Tannhäuser, le Lohengrin de la légende populaire prit dans sa pensée une physionomie plus expressive et noblement humaine. Le chevalier du Saint-Graal descend des hauteurs de Montsalvat, temple de justice et de sainteté où règne son père Parzival; il arrive par mer pour défendre Elsa, l'héritière du trône de Brabant, injustement accusée d'avoir tué son frère. Malgré sa nature presque divine, il nourrit une flamme intense et toute terrestre dans le sanctuaire inviolable de son âme; il brûle du désir d'aimer et d'être aimé, de communiquer à un être qui le comprenne les félicités indicibles, les tristesses infinies qui sont le partage de sa race sublime. Trait profond qui se retrouve dans les mythes de tous les peuples : le héros, le demi-dieu cherche la femme mortelle et aimante. Lohengrin prend en main la cause d'Elsa, et terrasse son accusateur en combat singulier. Roi et peuple reconnaissent dans cette victoire le jugement de Dieu. En sauvant Elsa, il lui offre sa main; mais il réclame d'elle une confiance absolue, et lui défend de l'interroger jamais sur son origine et sur son nom. Deux fois il répète son commandement sur une phrase impérative et fatale. « Jamais tu ne m'interrogeras, jamais tu ne chercheras dans ta pensée d'où je suis venu sur les eaux, ni quel est mon nom et ma race! » Au premier coup d'œil, Lohengrin a cru en l'innocence d'Elsa, il veut qu'elle aussi croie en lui sans restriction et sans preuve. Il veut être aimé pour lui-même, accepté tout entier dans sa fierté héroïque, compris par l'amour et la foi comme il a deviné Elsa par la foi et par l'amour. Elsa, qui a pressenti son sauveur, qui l'aimait sans le connaître, promet tout dans un élan de reconnaissance et d'adoration; mais, par une série d'intrigues qui remplissent le deuxième acte, Frédéric et Ortrude, les ennemis d'Elsa, qui veulent l'écarter du trône pour y monter eux-mêmes, parviennent à insinuer le doute dans cette âme pure. Après de terribles combats intérieurs, poussée par une anxiété, une terreur invincible, elle pose à Lohengrin la question fatale dans la nuit même des noces. Lohengrin, blessé dans sa fierté, dévoile sa haute origine devant Elsa, le roi et

le peuple réunis, il s'avoue chevalier du Saint-Graal, puis il repart pour ne plus revenir. Il s'en va l'âme déchirée, brisé dans sa fleur, car il aime toujours Elsa, mais fidèle à son orgueil et à la loi de son ordre, qui ne permet pas à ses champions de rester dans le monde une fois le mystère de leur origine dévoilé.

Lohengrin, nature à la fois tendre et impérieuse, expansive et altière, est une vivante incarnation de l'héroïsme exalté qui demande dans l'amour la foi la plus aveugle, la plus absolue, et brise implacablement tout lien avec l'être aimé au premier signe de doute. On dirait qu'il expie sa nature surhumaine par l'effroi qu'il inspire, car sa destinée tragique est d'être soupçonné par la femme qu'il adore, par celle qui seule pouvait le comprendre et l'épanouir. Elsa, la femme passionnée, demande une révélation complète, et son époux refuse de la lui donner par excès d'orgueil. Elle a douté de lui un instant, et lui ne voit pas que ce doute vient de l'excès même de son amour. L'altière sublimité du héros l'empêche de comprendre l'âme féminine en sa délicatesse et sa profondeur. Autrement il verrait qu'elle exige la plénitude de la confiance. Voilà ce qui creuse l'abîme entre eux, et voilà le nœud tragique du poème. La structure en est très simple, et les événemens s'y concentrent en quelques scènes capitales; mais chaque scène fait marcher l'action, chaque mot porte. Dans le drame musical, le poème ne peut être qu'une esquisse, c'est la musique qui doit lui donner la couleur et la vie; mais à la vigueur, à la hardiesse du carton, on devine la richesse et l'éclat du tableau. Les caractères sont groupés avec un grand art et nuancés avec une extrême finesse. Frédéric de Telramund et Ortrude forment avec Lohengrin et Elsa un contraste des plus tranchés. Le couple sombre, infernal, uni par la haine, fait ressortir le couple si noble et si tendre du héros et de son amante exaltée dans toute sa blancheur immaculée, comme deux anges de lumière à côté d'êtres maudits échappés de l'abîme. Ni Ortrude ni Frédéric ne sont des méchans vulgaires, des traîtres de convention. Ortrude surtout, cette païenne fanatique, est une création. Grande d'audace et de sang-froid, elle refoule dans un sein de marbre tout l'enfer de la haine et de la vengeance pour les laisser éclater au moment propice avec une jubilation féroce. La sûreté avec laquelle elle infiltre le poison du doute dans l'âme d'Elsa, les caresses perfides dont elle l'enlace, la douceur feinte avec laquelle elle se glisse comme un serpent jusqu'à son cœur de vierge, annoncent la scélératesse d'un démon. Le choc de ces caractères donne lieu à des situations aussi frappantes qu'inattendues, et la scène fatale du troisième acte entre Lohengrin et Elsa, où celle-ci oublie sa promesse dans l'emportement d'un

amour sans frein, est d'une beauté tragique qui remue l'âme jusque dans ses profondeurs.

L'interprétation musicale de cette tragédie surpasse de beaucoup celle du *Tannhäuser* par la clarté et la mesure. L'unité de conception et de style est si parfaite qu'on se demande si les paroles ont été faites pour la musique, ou la musique pour les paroles; on dirait qu'au plus haut degré de l'expression poétique la parole toute vibrante d'âme et de passion se fait mélodie d'elle-même. Le chant devient comme la versification de la tragédie, qui, loin d'entraver la marche de l'action, ne la rend que plus saillante. Les chœurs ne sont plus ici de lourdes masses manœuvrant avec un ensemble machinal au signal du chef d'orchestre, ce sont des individualités, ce sont de vrais acteurs. Le grand chœur à huit parties qui précède et accompagne l'arrivée de Lohengrin en est un bel exemple. Elsa sans défenseur est accusée par ses ennemis devant le roi et le peuple; le héraut du roi appelle par deux fois le chevalier inconnu en qui elle espère. Personne ne bouge dans la foule; les rudes guerriers commencent à douter de son innocence, et le sombre motif du jugement de Dieu s'appesantit sur elle comme une malédiction irrévocable, au milieu d'un silence de mort. Elsa, éperdue, s'agenouille avec ses femmes dans une prière ardente. Tout à coup son visage s'illumine d'une joie céleste; au même instant apparaît au loin, sur l'Escaut, un chevalier debout dans une barque traînée par un cygne; son armure brille au soleil, le cygne merveilleux fend les ondes du fleuve. A cette vue, un frémissement court sur la foule, et le chœur commence *pianissimo* comme un léger chuchotement. Ce ne sont d'abord que des exclamations individuelles où l'on distingue la surprise des uns, la foi naïve des autres, l'effroi des incrédules, le saisissement de tous. A mesure que la barque approche, le chœur grandit, monte en flots d'allégresse, monte toujours, jusqu'à ce qu'il éclate à l'arrivée du resplendissant chevalier, et se fonde en un vaste hymne de joie, tout ruisselant de religieux frissons. Cet immense *crescendo* nous communique quelque chose de la sainte terreur que les anciens demandaient à la tragédie, que le peuple ressent en présence du radieux justicier, et dont l'homme est pénétré devant toute manifestation du divin.

Quant aux motifs dominans, qui jouent déjà un rôle capital dans *Tannhäuser*, ils sont plus significatifs encore dans *Lohengrin*. Ils constituent l'unité de la trame musicale. Par une combinaison aussi intelligente que hardie, au moyen de plusieurs phrases principales, le compositeur a serré un nœud mélodique dont le réseau harmonieux et flexible enveloppe tout le drame. Ces phrases révé-

latrices agissent comme des charmes étranges. Elles sont toutes si originales, qu'au bout d'une mesure on les distinguerait entre mille et qu'on en reconnaît tout de suite l'intervention la plus mystérieuse, le plus léger tressaillement dans le grand courant symphonique de l'orchestre. Les plus importans de ces motifs représentent et vivifient les grandes puissances morales, les passions des personnages, le sentiment fondamental de leur âme d'où découlent pour ainsi dire leur caractère, leur conduite et toute leur vie. Ainsi le thème religieux du Saint-Graal, admirablement développé dans le prélude, est comme un fond d'or sur lequel se détache la figure lumineuse et héroïque de Lohengrin, l'atmosphère éthérée qui l'enveloppe, la haute, silencieuse et sainte solitude d'où il descend vers les chaudes régions des passions terrestres. Tous les autres motifs qui caractérisent le fils de Parzival ont une parenté secrète avec cette phrase mystique. La mélodie ne revient que rarement, comme pour nous faire sentir que les sentimens les plus divins illuminent la vie de l'homme de rayons fugitifs. Elle perce déjà, suave et rêveuse, sous forme de vision lointaine, dans le premier chant d'Elsa, qui attend son défenseur et qui pressent les inénarrables félicités du Saint-Graal. Elle s'exhale alors plus douce et plus pure qu'une brise alpestre dans l'air lourd et orageux de la plaine, et fait courir dans la chevelure de la vierge accusée, mais belle d'innocence, le souffle d'un autre monde. Elle reparaît à de longs intervalles chaque fois que Lohengrin fait allusion à sa mission sainte. Ce sont les violons qui jouent cette modulation exquise, pleine d'une ivresse céleste, et qui plane parfois au-dessus du héros comme un chœur d'anges invisibles. A la fin seulement, quand Lohengrin révèle son origine, elle est attaquée tout à coup par les trompettes, comme si le temple du Saint-Graal se dévoilait en cet instant unique, avec ses colonnes de jaspe et ses phalanges invulnérables, dans toute son aveuglante splendeur. A ce chant céleste qui toujours triomphe sans effort et par sa seule présence s'oppose le motif infernal d'Ortrude, dessiné ordinairement par les violoncelles. Cette phrase rampante et perfide sort comme un serpent des profondeurs les plus ténébreuses de l'âme. Dans le duo entre Ortrude et Frédéric, elle s'enroule autour du malheureux et l'étreint de ses anneaux; dans le dialogue avec Elsa, quand Ortrude lui insinue que Lohengrin pourrait bien n'être qu'un magicien et qu'un imposteur, elle remue à chaque instant dans les bas-fonds de l'orchestre; tantôt elle se traîne en exhalant un bruit lamentable, tantôt elle se redresse avec des sifflemens de vipère. Elle se glisse subtile et tortueuse jusqu'à l'âme innocente d'Elsa et mêle son venin à ses rêves d'amour; mais devant l'invincible Lohengrin elle recule lâchement.

On devine l'intérêt psychologique qui s'attache aux développemens, aux transformations, aux combinaisons, aux réminiscences multiples et toujours significatives de motifs aussi caractéristiques. Ce ne sont pas de froids symboles, de simples moyens mnémotechniques; ce sont des thèmes étonnamment persuasifs que l'imagination du compositeur varie sans cesse selon les exigences du moment et l'intensité de la passion. Grâce à eux, on surprend les impulsions les plus secrètes des cœurs avant que la parole ne les confirme. On a dit que les somnambules, dans leur sommeil magnétique, voient à découvert l'âme de ceux qui leur parlent. L'orchestre de M. Richard Wagner nous donne une sensation analogue, car il fait plonger nos regards jusqu'au fin fond des hommes qui se meuvent sur la scène, et par ses révélations incessantes nous rend complices de leurs sentimens les plus intimes, de leurs projets les plus cachés.

Dans *Lohengrin*, la fusion complète du poète et du musicien vers laquelle l'artiste tendait depuis sa jeunesse s'est définitivement accomplie. La création sereine qui en est sortie demeurera comme une œuvre d'un ordre nouveau et complétement original. Elle marquera une date capitale dans l'histoire de la musique dramatique, la date de l'affranchissement définitif de certaines formes convenues, d'une union plus étroite de la parole et du chant. Ce n'est plus un opéra tel qu'on l'entend d'ordinaire, c'est-à-dire une mosaïque brillante de marches, de chœurs, de trios, de septuors. C'est un organisme vivant, dont toutes les parties sortent harmonieusement d'un même germe, où tout se tient, se gradue et se développe par cette nécessité intime qui réside dans la nature du sujet, enfin c'est un drame musical dans l'acception rigoureuse du mot.

M. Richard Wagner était arrivé ainsi à la vue claire de son idéal dramatique, qui se rapproche de la tragédie grecque par la structure générale, mais qui n'en est pas moins tout moderne par les sentimens et les idées. Apercevant son but, il continue d'y marcher tout droit, sans s'inquiéter des fluctuations de la critique. Je serai bref sur la suite de sa carrière. Il importait avant tout de montrer le développement instinctif, fatal et logique de sa pensée. Les événemens politiques de 1849 amenèrent un grand changement dans sa vie. Il se jeta très avant dans le mouvement révolutionnaire, espérant que la grande réforme sociale et démocratique serait le signal d'une renaissance dans tous les arts, et permettrait de fonder un grand théâtre national. La république saxonne, on le sait, fut renversée par les troupes prussiennes. M. Richard Wagner, proscrit comme l'un des fauteurs de l'insurrection, se réfugia en Suisse. Ce long exil fut pour lui une époque de méditation, de renoncement au succès immédiat, d'affermissement dans ses convictions d'ar-

tiste. Il résolut d'exposer ses vues sur l'opéra dans une série d'essais esthétiques. Habitué à exprimer sa pensée par des créations vivantes, il ne s'engagea qu'à regret dans le dédale de la théorie. Il fallait cependant fixer son point de vue et défendre l'idée du drame musical contre une foule de malentendus, et puis le proscrit était forcé de vivre de sa plume. Il se lança donc dans l'esthétique avec toute la fougue d'un homme qui ne fait qu'un avec son idée. Ces écrits, qui forment un chapitre important dans l'œuvre de M. Richard Wagner, dénotent une connaissance profonde de la musique, et sont remplis d'aperçus originaux parfois d'une justesse frappante sur l'histoire de l'opéra, sur l'essence et les rapports intimes des arts. Il est regrettable que Richard Wagner n'ait pas donné à ces ouvrages une forme moins abstraite. La pensée s'y perd parfois en formules philosophiques si larges que l'esprit n'y peut plus rien saisir; mais, à côté des exagérations du polémiste, des emportemens de l'idéaliste passionné, on y trouve de ces pages éloquentes où l'on sent vibrer l'âme de l'artiste tout plein de son art, où parle l'homme qui a vécu sa pensée. Les plus remarquables de ces ouvrages sont : *l'Art et la Révolution*, *Opéra et Drame* et surtout *l'Œuvre d'art de l'avenir*, qui a valu tant d'ennemis à l'auteur, e suscité une polémique plus violente et plus interminable que n'en provoqua cent ans plus tôt l'épître dédicatoire d'*Alceste*. Dans ce livre, l'auteur s'attache à prouver que tous les arts peuvent se fondre harmonieusement dans le drame musical tel qu'il le conçoit. Il montre avec beaucoup de sagacité que dans l'opéra ils rivalisent au lieu de concourir au même but. Chacun, voulant briller pour son propre compte, s'ingénie à primer les autres, et au milieu de cette lutte égoïste ils se tyrannisent à qui mieux mieux. C'est à qui l'emportera sur les autres, absorbera l'attention du spectateur. Tantôt c'est le chant ou la simple vocalise qui règne aux dépens des paroles et parfois du bon sens; tantôt c'est l'orchestre qui joue une marche hors de propos, et amène sur la scène une troupe de choristes et de figurantes sans qu'on sache pourquoi; tantôt c'est la chorégraphie qui prend possession de la scène, car il faut un ballet. Quant à la poésie, elle devient ce qu'elle peut; dans l'opéra, c'est le souffre-douleur, le bouc émissaire des autres arts; elle est maltraitée sans pitié, enfermée dans un *libretto* fabriqué, taillé, tronqué au gré du musicien, du décorateur et des chanteurs virtuoses. De là une série d'impressions contraires, un ensemble disparate, un genre bâtard. Que serait-ce, continue l'auteur, si la poésie, au lieu d'être l'humble esclave dans l'opéra, y devenait la maîtresse intelligente, si, au lieu d'être le prétexte de l'œuvre, elle en était l'âme, si l'action était grande et simple, si la musique, subordonnée au drame, se

contentait de renforcer et d'embellir l'expression des sentimens, si les décors étaient toujours en harmonie avec les passions qui agitent les personnages, si la pantomime, au lieu de nous offrir des ballets intempestifs, n'intervenait que pour donner aux gestes des acteurs, à leurs attitudes, à leur groupement naturel, la beauté plastique, et formait sous nos yeux une série de tableaux vivans toujours nobles, toujours nouveaux, en un mot si les arts agissaient tous ensemble sous une inspiration souveraine pour concourir au même but : la représentation éloquente et la transfiguration poétique de l'homme et de ses destinées? N'aurions-nous pas alors une œuvre cent fois plus puissante et plus vraie, et ne laisserait-elle pas dans l'âme une impression plus profonde et plus harmonieuse? Voilà, disait l'auteur en concluant, la forme vivante et achevée vers laquelle l'opéra s'achemine depuis deux siècles, voilà l'idéal que nous y cherchons sans le savoir, et qu'il faut poursuivre désormais avec pleine conscience. Loin de prétendre avoir atteint lui-même cet idéal dans ses œuvres, il avouait en être resté fort loin : il déclarait seulement l'avoir cherché, et, le croyant possible, nécessaire même, il le proposait à ses contemporains comme un but digne des plus hardis efforts; mais les critiques ne le prirent pas ainsi. Laissant de côté toutes les idées émises par l'auteur, ils s'emparèrent du titre de son livre, et s'en firent une arme contre lui. A les entendre, M. Richard Wagner, ne pouvant se faire goûter du présent, se donnait pour le musicien de l'avenir. On trouva le mot plaisant; il fit le tour de l'Europe. Telle est l'origine de cette fameuse *musique de l'avenir*, dont on réussit à faire un épouvantail. Comme le nom de *romantisme* en 1830, ce mot devint une injure et tint lieu d'argument.

Ce qui donnait beaucoup d'assurance à ces critiques expéditifs, c'est que la grande masse du public semblait confirmer ces arrêts. Les opéras de Richard Wagner ne se répandaient que très lentement en Allemagne, *Lohengrin* n'avait même pas été représenté. Tous les directeurs, tous les chefs d'orchestre, s'en défiaient. Aussi l'auteur exilé avait-il renoncé à tout espoir de succès. Moins disposé que jamais à faire des concessions à la mode, il ne travaillait que pour obéir à ce besoin de produire plus fort que toutes les déceptions chez l'artiste véritable. Dans cet isolement, il eut la bonne fortune de rencontrer un ardent défenseur qui fit plus pour sa cause en Allemagne qu'il n'aurait pu faire lui-même. M. François Liszt, alors chef d'orchestre à Weimar, avait vu par hasard la partition de *Lohengrin* et s'en était passionnément épris. Cet enthousiasme généreux, spontané, électrique, que la musique de M. Richard Wagner a souvent excité chez les natures élevées, n'est pas un des

moindres titres de noblesse de ses œuvres. On vit alors un spectacle peu ordinaire : un chef d'orchestre mettant une pièce à l'étude en dehors de tout intérêt matériel, malgré les appréhensions du directeur, par pure conviction d'artiste, persuadé qu'à force d'entrain il ferait sentir au public les beautés dont il était pénétré. M. Liszt avait compris *Lohengrin* d'inspiration; il dirigea les répétitions avec une ardeur et une fougue que se rappellent encore ceux qui le virent à l'œuvre; pendant plusieurs mois, il y consacra toute son énergie, il fit passer son feu dans l'orchestre et dans les acteurs. Aussi l'exécution fut-elle admirable, le succès éclatant. Joué pour la première fois à Weimar le 28 août 1850, jour anniversaire de la naissance de Goethe, *Lohengrin* fut salué par un enthousiasme inespéré qui touchait au délire. Dans cette circonstance, le public n'avait pas imposé son caprice aux maîtres, ce furent les maîtres qui imposèrent leur art au public et le lui firent accepter. Ne devrait-il pas toujours en être ainsi? Quand l'art dégénère, la faute en est aux artistes. Presque toujours leurs concessions aux frivolités de la mode ne sont que lâcheté. On a beau dire, le grand et le vrai s'imposent toujours à la foule, pourvu que les interprètes y croient de toutes leurs forces.

A partir de ce jour, les œuvres de Richard Wagner triomphèrent des résistances du public allemand. Ses adversaires, il est vrai, l'attaquèrent de plus belle; mais en attendant *Tannhäuser* et *Lohengrin* faisaient le tour de l'Allemagne. Ils se sont maintenus au répertoire de tous les grands théâtres de ce pays, et ont acquis une popularité universelle. D'autre part, les écrivains les plus indépendans encourageaient le hardi novateur qui s'était fait le champion du drame musical, c'est-à-dire de la vérité dramatique dans l'opéra. M. Adolphe Stahr fut un des premiers à reconnaître les mérites du poète-compositeur, il les proclama hautement dans son livre : *Weimar und Iena* (1852), avec cette hardiesse d'initiative et cette générosité d'esprit qui le caractérisent. Plus tard, M. Richard Wagner obtint le suffrage d'autorités musicales comme MM. Ambros, Marx et Brendel. Des musiciens distingués, MM. Hans de Bulow et Joachim Raff, se groupèrent autour de lui, et les plus grands artistes de la scène lyrique, tels que M. et Mme Schnorr de Karolsfeld, devinrent ses disciples passionnés.

Nous ne dirons rien de *Tristan et Iseult*, représenté en 1865 à Munich, et si merveilleusement interprété par M. et Mme Schnorr, ni de *la Walkirie* et de *Siegfried*, qui n'ont pas encore été joués, si ce n'est qu'au point de vue poétique ces œuvres sont supérieures aux précédentes, et qu'au point de vue musical l'auteur y est allé vaillamment jusqu'au bout de tous ses principes. Dans sa dernière

œuvre enfin, M. Richard Wagner vient d'aborder un genre nouveau. Quittant pour cette fois-ci le terrain du mythe, il s'est placé en plein XVIe siècle, au sein de la corporation des *maîtres chanteurs de Nuremberg*. Dans ce cadre national et pittoresque, il a traité un sujet fort original, d'un haut intérêt pour tous ceux qui ont le culte de l'art libre et vrai. L'idée qu'il a tenté de mettre en action, c'est la victoire du génie poétique spontané sur le pédantisme de l'école.

Telle a été en somme la carrière de cet homme tant attaqué, tant décrié; tel est l'ensemble de ses œuvres vu à vol d'oiseau. Que nous a montré ce coup d'œil rapide? Un artiste d'un génie audacieux s'affranchissant de bonne heure de toute imitation, se développant d'une manière absolument individuelle, ne suivant que la loi de ses instincts énergiques, ne créant que par la force intérieure d'un désir toujours inassouvi. Idéaliste exalté, téméraire, parfois excessif, mais puissant jusque dans ses écarts, nous l'avons vu grandir et s'élever, non pas soutenu et porté par la société environnante, mais sans cesse en guerre avec elle, non pas favorisé par les principes d'art de l'époque, mais entravé par eux, non pas avec son temps, mais malgré lui : exemple frappant qui prouve que l'artiste n'est pas toujours le produit de son milieu. Il n'a pris à son temps que la fièvre révolutionnaire pour la porter dans l'art, et aux grands musiciens de sa nation que leurs idées les plus avancées en fait de composition musicale. Poète et musicien tout à la fois, il est complétement original à partir du *Vaisseau fantôme*. Dès lors il est dominé par une pensée : donner à ses opéras l'unité, la plénitude, l'allure dramatique de la grande tragédie, créer des œuvres capables d'entraîner la foule aux sentimens les plus nobles, aux idées les plus hautes. Pénétré de ce désir, il rompt avec l'opéra traditionnel, entre dans la voie du drame musical et s'efforce d'y faire marcher de front la poésie et la musique. Désormais rien ne l'arrête, il s'établit souverainement dans son domaine, et d'œuvre en œuvre en recule les limites. Il nous reste à juger cette forme nouvelle de l'opéra par un exemple; nous choisirons le plus récent, *les Maîtres chanteurs*.

III.

Les maîtres chanteurs n'ont joué qu'un rôle de troisième ordre dans la poésie du moyen âge; mais leurs associations au XVe et au XVIe siècle sont très significatives pour l'histoire de la culture allemande. Après ces brillans chevaliers-poètes du XIIIe siècle qui s'appellent les *Minnesinger*, et à côté de la naïve chanson populaire qui éclate si puissamment au XVIe siècle, les poètes bourgeois des

villes libres furent les vrais représentans du pédantisme scolastique. Leur rituel baroque, leur code barbare connu sous le nom de *tabulature*, leurs séances solennelles, offrent un tableau fort comique de l'école stationnaire, exclusive, étroite, ennemie de toute libre inspiration, qui fait de la poésie un métier et du génie un apprentissage. La plus célèbre de ces écoles apparaît au XVIe siècle dans la florissante Nuremberg, au temps d'Albert Dürer. Richard Wagner, qui cherche toujours la grande vérité humaine sous les types nationaux, a vu dans ce cadre plaisant le sujet d'une comédie sérieuse et vraiment dramatique. Il a imaginé de mettre en face de ces pédans d'école un poète de race plein de jeunesse et de flamme qui chante comme l'oiseau sur la branche parce qu'une voix intérieure lui commande, qui ne connaît d'autre prosodie que les battemens de son cœur généreux, d'autre règle que son inspiration impétueuse et souveraine. Voilà donc la poésie, l'enthousiasme, le génie, aux prises avec la prose et l'impuissance. Cette lutte est le fond même du drame, où le noble, le beau et le vrai triomphent du petit, du ridicule et du faux par leur seule puissance d'expansion. Cette belle idée a été mise en action avec une variété de caractères, une abondance d'épisodes, une fécondité d'invention poétique, une richesse mélodique et instrumentale, qui font de ce drame une œuvre prodigieuse dans son genre.

Au lever du rideau, la scène représente l'intérieur de l'église Sainte-Catherine à Nuremberg. La grande nef se perd obliquement à gauche et ne laisse voir que les derniers bancs des fidèles. L'orgue roule, et l'assemblée chante la dernière strophe d'un choral à quatre voix dont l'harmonie pleine remplit la voûte sonore. Comme dans tous les cantiques luthériens, la mélodie grave et mesurée se repose un instant après chaque vers, pour reprendre son essor. Pendant ces courtes poses, une pantomime significative s'engage entre deux personnages. Un jeune chevalier, vêtu d'un riche costume de velours, est debout au premier plan, derrière un pilier, et tient ses regards attachés sur une jeune fille assise au dernier rang des fidèles. Il semble vouloir lui parler, son geste ému exprime une prière fervente, un désir profond contenu par le respect. A ce mouvement passionné, la jeune fille, honteuse, hésitante, répond par des regards mal assurés, mais pleins d'âme et de confiance, puis soudain baisse la tête, rougit et reprend son cantique. La fin de l'office interrompt ce dialogue muet, puissamment interprété par le chant expressif des violoncelles. Les fidèles s'acheminent vers la sortie; la jeune fille, accompagnée de sa nourrice, fait quelques pas vers la porte; mais le chevalier fend la foule, va droit à elle et l'aborde.

Le chevalier, disons-le tout de suite, c'est Walther de Stolzing, jeune seigneur de Franconie, qui vient d'arriver à Nuremberg. Reçu hospitalièrement dans la maison de l'orfévre Pogner, un des maîtres chanteurs les plus riches et les plus respectés, il s'est passionnément épris de sa fille, et s'en est venu jusqu'à l'église pour lui parler tête à tête. Eva, tremblante, émue, vaincue d'avance, ne sait que dire, et cherche un prétexte pour s'arrêter ainsi en pleine église; mais il n'est jeune fille si naïve que l'amour ne rende merveilleusement rusée. Eva sait bien pourquoi elle a oublié son mouchoir sur le banc et perdu son bracelet en route. — Va les chercher, ils y sont, dit-elle à sa caméristé, et celle-ci de courir. Aussitôt un dialogue rapide s'engage, Walther presse Eva de questions. — Ce seul mot, vous ne me le dites pas? La syllabe qui prononce mon arrêt? Oui ou non! — Rien qu'un murmure de votre bouche : mademoiselle, dites, êtes-vous fiancée? — Qu'apprend-il? Son père l'a promise au maître chanteur qui sera couronné demain par toute la corporation. — Et la fiancée, qui choisira-t-elle? — Vous ou personne! s'écrie Eva en s'oubliant. — Madeleine, la sage nourrice, a beau s'interposer d'un air d'importance et de protection maternelle, le mot est dit, il tinte dans les oreilles de Walther, il brûle dans son cœur. Les amans se donnent rendez-vous pour le soir, Walther espère bien gagner le prix, et s'écrie avec feu dans un transport de joie :

Je t'aime, belle enfant, mais n'ai point de science;
Aussi jeune est mon cœur que ma jeune espérance!
Je ne sens qu'un désir :
T'enlever, te ravir,
D'un effort de jeunesse,
D'un élan d'allégresse.
Faut-il combattre? Eh bien! mon glaive frappera.
Faut-il chanter? J'en suis; ma voix te gagnera.
Déjà le feu sacré me trouble et m'inquiète,
Pour toi s'allume le désir,
Le saint courage du poète!

La mélodie amoureuse, interrogative, impatiente, qui semblait hésiter et s'essayer dans les questions brèves de Walther, s'élance et s'élargit avec ce serment juvénile en accens pleins de fierté chevaleresque, et prend les contours hardis d'un air éclatant qui termine vivement cette première scène.

Eva s'éloigne, entraînée par Madeleine, et Walther reste seul avec David. C'est l'apprenti de l'illustre Hans Sachs, cordonnier-poète. En partant, Madeleine, qui a un faible pour ce joli garçon, toujours sautant et fredonnant, l'a prié d'enseigner à Walther les secrets de l'école, car pour obtenir Eva il s'agit de devenir maître à tout prix.

— Maître du premier coup? Oh! oh! voilà du courage, dit l'apprenti en toisant le chevalier des pieds à la tête. Il connaît les difficultés du métier, et les énumère avec un orgueil naïf.

Sur ce, d'autres apprentis sont entrés dans l'église, où va se tenir une séance solennelle des maîtres chanteurs (1). Tout en lardant de cent *brocards* le camarade David, qui fait le savant avec le chevalier, ils apportent les bancs pour les maîtres, la chaise haute pour le chanteur, et dressent au fond de la scène une estrade voilée d'un rideau noir nommée *Gemerk*. C'est dans cette cage de mauvais augure que s'enfermera, selon le rite établi, le marqueur (*Merker*), le critique désigné qui marque impitoyablement sur un tableau noir les fautes du chanteur suant sang et eau sur sa *sellette*. Les apprentis le savent bien, et raillent à qui mieux mieux ce cavalier sans façon, cet intrus naïf qui veut sauter à pieds joints toutes les difficultés et s'improviser « maître » du jour au lendemain. Leur besogne faite, les gamins en gaîté font la ronde autour de la tribune, et lancent à la tête du chevalier de plus en plus dépaysé ce refrain ironique qui se scande sur leur danse moqueuse :

La couronne de fleurs, la couronne jolie,
Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Il y a une gaminerie folâtre dans cette chanson, la dernière note s'élance comme une fusée pétillante; mais l'entrée des graves maîtres chanteurs coupe court à cette espièglerie. L'école étant au grand complet, Pogner se hâte de présenter à l'assemblée son protégé Walther de Stolzing. A son aspect, un murmure d'étonnement s'élève dans la docte compagnie. Un chevalier dans l'école des simples bourgeois! cela ne s'est jamais vu, c'est une innovation dangereuse, subversive. Et puis demander du premier coup le grade de maître, quelle présomption juvénile, quelle audace cavalière! Un auteur inconnu venant la plume sur l'oreille, du fond de sa province, se présenter à l'Académie française ne causerait pas une plus grande surprise à Paris que le jeune seigneur de Stolzing entrant bravement dans l'école des maîtres chanteurs de Nuremberg. Il faut toute l'éloquence de son protecteur et toute l'autorité du vieux et vaillant poète Hans Sachs, qui se moque des formalités et qui devine dans cet inconnu quelque chose de jeune et de puissant, pour le faire admettre à l'épreuve solennelle. Le président Kothner, raide comme un in-folio, bourru comme un juge à l'audience, image vivante du dogmatisme le plus inflexible, se lève et procède à l'interrogatoire du nouveau-venu. « Quel est votre maître? dit-il, dans quelle école

(1) Au XVIe siècle, ces séances solennelles avaient lieu en effet dans l'église Sainte-Catherine, à Nuremberg. On le sait par Wagenseil, historien des maîtres chanteurs.

avez-vous appris le chant? » A cette question, Walther voit surgir dans son âme ses plus beaux souvenirs d'adolescence, il revoit comme en songe le château où, seul descendant de sa race, il a passé ses premières années dans une solitude austère, en douces rêveries, en longues méditations. Tout cela, la musique nous le fait pressentir vaguement dans un prélude d'une douceur infinie. Tel est le charme de cette mélodie où les notes rêveuses du cor se mêlent aux soupirs suaves des violons qu'on oublie le lieu de la scène et qu'on se croit transporté tout à coup dans une vaste forêt de hêtres séculaires, où le soleil printanier jette ses traînées lumineuses et qu'agite seulement un léger murmure de la brise. Walther est resté un instant comme perdu dans ses souvenirs, puis sa pensée se recueille et se formule d'elle-même dans un *lied* d'une mélodie lente et large.

En mon château calme et désert,
Couvert de neige, en plein hiver,
J'ai rêvé dans un long délire
Du printemps au divin sourire.
Un vieux recueil de chants d'amour
Me disait comment il soupire.
Walther (1), l'antique troubadour,
Fit vibrer mon cœur et ma lyre.
Et quand fondait le givre en pleurs,
Quand sur mon front pleuvaient les fleurs,
Les rêves de ma nuit discrète,
Les voix de mon divin poète,
Résonnaient par monts et par vaux
Dans la forêt resplendissante!
Là-bas, avec les gais oiseaux,
Là-bas j'appris comment on chante!

Il y a tant d'assurance dans son maintien, tant de fierté valeureuse dans ses paroles, que tout le monde s'accorde à l'écouter; mais il faut d'abord que le *marqueur*, le critique redoutable, prenne place sur sa tribune. Le hasard veut que ce soit le plus fieffé pédant de toute l'école, et, chose plus grave, un prétendant à la main d'Eva. Depuis longtemps, il grille sur son banc, et sent sa bile s'échauffer contre le chevalier, dans lequel il flaire un rival. Maître Beckmesser, greffier de la ville, célibataire de cinquante ans en quête d'une belle dot, se croit le plus beau garçon et le plus irré-

(1) *Walther von der Vogelweide*, le plus grand des lyriques allemands du moyen âge. Il vécut en *Minnesinger* ambulant sous Frédéric II de Hohenstaufen. Au XVIe siècle, il n'avait rien perdu de sa renommée. Au XVIIe et au XVIIIe, il tomba dans l'oubli. Ressuscité de nos jours, il est plus célèbre que jamais. On l'a traduit en langue moderne, et de grands musiciens (témoin Schumann) ont recomposé les chants qu'il accompagnait, il y a six cents ans, de sa harpe rustique.

sistible des chanteurs de Nuremberg. Son plus grand talent consiste à critiquer les autres; remplir cette fonction fait ses délices. Il est tellement versé dans la *tabulature* que pas une faute ne lui échappe, il tressaille d'aise à chaque rime défendue, il frétille de joie à chaque fausse note. Pour lui, tout chanteur novice est un gâcheur, comme pour certains juges tout prévenu est un condamné. Quand ce novice est un rival, la critique devient le suprême de la volupté. Il s'avance vers Walther d'un air pimpant, s'incline avec une politesse affectée et lui dit d'un ton narquois : « Je vous accorde sept fautes, et je vais les marquer là-bas à la craie. Si vous en faites plus de sept, vous aurez perdu, sire chevalier. » Là-dessus il monte sur l'estrade et disparaît derrière le rideau noir. Walther s'assied avec un malaise visible sur la chaise fatale qui se dresse en forme de chaire en face des maîtres. — Le chanteur est en place, dit Kothner de sa rude voix de basse, et du fond de sa cachette le greffier ajoute d'un ton de fausset le mot sacramentel : « Commencez! » Le poète ainsi sommé se recueille un moment, puis, saisi d'une inspiration subite, il se lève de toute sa hauteur, et, s'emparant de ce dernier mot qu'on lui jette comme un défi, il le prend pour thème d'un hymne enthousiaste au printemps. « Commencez! » reprend-il :

Commencez!
Dit le printemps au cœur des bois
Avec sa grande et forte voix...
— Et la forêt verte et vibrante
Tressaille dans ses profondeurs.
Comme une vague grandissante
S'approchent des sons précurseurs.
Le flot plus fort
Se gonfle encor
De mille voix enchanteresses;
Il monte aux cieux
En cris joyeux.
Quels doux orages
Dans les feuillages,
Torrens de joie et d'allégresses!
Et les grands bois,
A cette voix,
Répondent par leur hymne immense.
Tout renaît à ses longs accents,
Et la forêt commence
Le chant suave du printemps!

Pendant cette fougueuse improvisation, des murmures d'impatience se sont échappés de la tribune du critique, on a entendu de forts coups de craie sur le tableau noir. Walther lui-même s'en est aperçu. Il s'interrompt et se retourne dans un mouvement d'indi-

gnation. La harpe de l'orchestre y répond par un arpége rapide et frémissant qui s'élance comme un éclair et retombe sur un accord plein de mépris superbe. Walther, trop plein d'enthousiasme pour se laisser déconcerter, saisit l'incident au vol. Se tournant à demi vers le critique impuissant, il continue :

Tout grelottant de rage,
De haine et de dépit,
Dans un buisson sauvage,
L'hiver s'est accroupi.
Caché sous le bois mort,
Le lâche raille encor
Pour imposer silence
Au cri de l'espérance!

Mais : commencez!
Ce cri m'a traversé le cœur,
Et l'amour l'envahit vainqueur...
— Il frémit comme un arbre en séve,
Ah! comme il bondit en sursaut.
Il s'ouvre au sortir d'un long rêve,
Il chante comme un jeune oiseau!
Le sang joyeux
Coule orageux,
Gonflé de volupté fougueuse;
Et les soupirs
Et les désirs
Et les pensées
S'enflent, bercées
Comme une mer mélodieuse.
Je sens jaillir
Et tressaillir
Dans ma poitrine un hymne immense.
Adieu la nuit, voici le jour!
Et l'âme enfin commence
L'hymne sublime de l'amour!

La mélodie de ce chant dithyrambique est d'un élan majestueux; ivre de lumière, de parfums et de vie, elle monte et plane de zone en zone dans le ciel bleu, soutenue par un accompagnement à plein orchestre, où les mille voix de la forêt se prolongent et se fondent en une symphonie éclatante.

Le *marqueur* a perdu patience. Furieux, il sort de sa cachette en brandissant son tableau noir tout criblé de traits. « C'est fini, crie-t-il, il n'y a plus de place. » Walther veut achever, c'est en vain; l'assemblée se lève en tumulte, les maîtres font cercle autour du greffier, qui leur démontre tous les crimes de *lèse-tabulature* de son rival. « Ni pause, ni fioriture, et pas de trace de mélodie! » dit le critique triomphant. L'avis est unanime, le chant

d'essai de Walther est déclaré absurde, fou, incompréhensible. Un seul regarde le vaillant improvisateur avec une admiration mêlée de stupeur. C'est le vieux Hans Sachs, le poète aimé de Nuremberg, un vrai poète à sa manière, fort élevé au-dessus des préjugés de l'école. Il prend hautement la défense du chevalier, le conjurant d'achever quand même, au mépris des pédans qui refusent de l'écouter. Walther, fièrement dressé sur sa chaire, achève son hymne au milieu des protestations et du bruit. Ce finale du premier acte est d'un effet très-puissant. Le chant audacieux de Walther domine le tumulte des maîtres de toute la hauteur dont l'enthousiasme domine l'impuissance. Il célèbre l'oiseau au plumage resplendissant qui prend son vol au milieu d'un essaim de hiboux et de chouettes, s'élance bien au-dessus, et déploie ses ailes dans l'azur tranquille, puis va rejoindre à travers les libres espaces sa montagne natale. Cet aigle, c'est lui, c'est son chant, c'est sa fière mélodie qui déploie dans cette troisième strophe toute sa puissance d'envergure. « Adieu, les maîtres, pour toujours! » dit Walther avec dédain en descendant de son siége, et il sort précipitamment. Le vacarme des maîtres scandalisés est au comble. Au milieu de cette agitation, Sachs, immobile et fasciné, a suivi le chant du chevalier avec un intérêt croissant. « Quel courage! s'écrie-t-il, quelle flamme! Silence, maîtres, écoutez donc! C'est un cœur de héros, un fier poète celui-là! » Peine perdue, le verdict est prononcé, tous se pressent pêle-mêle vers la porte, et, grâce à la confusion générale, les apprentis renouent leur ronde folâtre autour de la tribune et répètent en gambadant :

La couronne de fleurs, la couronne jolie,
Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Le second acte nous transporte au beau milieu de la pittoresque ville de Nuremberg. Une rue étroite se présente en perspective; deux maisons bordent le devant de la scène. A gauche, c'est la modeste maisonnette du cordonnier Hans Sachs; un lilas enlace et protége la paisible demeure de ses feuilles touffues, et les grappes de fleurs odorantes encadrent familièrement les petites fenêtres à carreaux du vieux poète. A droite, c'est la maison plus imposante de maître Pogner, ombragée d'un beau tilleul, ornée d'un escalier de pierre et d'une porte à niches. Deux enfilades de toits pointus vont se perdre au fond avec leurs pignons aériens à flèches gracieuses qui se pressent comme une forêt de mâts, et par-dessus la ville bourdonnante les dernières lueurs d'un soir d'été se jouent dans le ciel pur.

Le couvre-feu a sonné, les apprentis quittent leur travail en sau-

tant de joie, aux cris : « demain c'est la Saint-Jean! c'est la Saint-Jean! où l'on ne voit que fleurs et rubans! » David et Madeleine, qui se risquent un instant dans ce groupe espiègle, essuient au passage ses couplets railleurs. « A la Saint-Jean, tout le monde se marie. Les vieux épousent les fillettes, la vieille fille épouse le jeune garçon. » Bientôt la nuit tombe, tout se disperse, et la rue devient déserte. Hans Sachs (1) ouvre la petite porte de son atelier, allume sa lampe, s'assied sur son escabeau et se remet au travail.

Mais la soirée est trop magique, le calme trop profond, le parfum des lilas trop enivrant, la besogne n'avance pas, et, posant son marteau, il se met à rêver. Le chant de Walther résonne encore à son oreille et l'obsède étrangement. « Je le sens et ne puis le comprendre, je ne puis le retenir ni l'oublier non plus. J'essaie de l'embrasser, et la mesure me manque. Comment embrasserais-je ce qui était infini? Ces accens me semblaient si connus et pourtant si nouveaux, nouveaux comme un chant d'oiseau pendant le doux mois de mai. » Il cherche, il songe, il cherche encore sans pouvoir trouver, pendant que le hautbois et le cor se renvoient la phrase la plus mélodieuse et la plus pénétrante du chant d'essai de Walther. Par quoi l'a-t-il donc saisi si fortement? De quelle terre vient-il? De quel monde débordant de jeunesse et de force? L'*hymne au printemps* a profondément retenti dans l'âme naïve du vieux poète; on dirait qu'il y a réveillé la force créatrice et la fait chanter à son tour, comme le premier cri du rossignol éveille dans les arbres d'alentour mille échos passionnés. La musique qui accompagne ce monologue est d'une magie insinuante; susurremens

(1) Hans Sachs (né en 1494, mort en 1576), le poète le plus populaire de l'Allemagne au XVIe siècle, fut un des types vigoureux et originaux de cette époque si féconde en caractères bien trempés. Il n'a pas cessé de vivre dans le souvenir du peuple, et l'on montre encore sa maison à Nuremberg. Ce cordonnier avait lu tout ce qu'on pouvait lire de son temps en allemand. Histoire sainte et profane, mythologie grecque et romaine, légende d'Arthur et de Charlemagne, il savait tout. Il comptait au nombre de ses amis Wilibald Pirkheimer, Albert Dürer et Luther, qu'il appelait « le rossignol de Wittemberg. » Rimeur infatigable, conteur jovial et cordial, poète à ses heures, il écrivit une quantité innombrable de farces, de tragédies, de poèmes, de cantiques, qui remplissent plusieurs in-folio. Il excelle dans le récit populaire. Goethe a imité parfois sa manière, et lui a consacré un monument dans la pièce intitulée : *Hans Sachsen's poetische Sendung*. Le fils illustre du patricien de Francfort salue comme un de ses ancêtres intellectuels le pauvre et joyeux cordonnier de Nuremberg. Après avoir décrit l'atelier de l'artisan, où la muse, « belle à voir comme une image de notre chère dame, » vient visiter le poète dans un rayon de soleil, il s'écrie : « Comme il vit heureux dans sa douce retraite! Là-haut, dans les nuages, flotte pour lui une couronne de chêne éternellement jeune et verdissante; la postérité en ceindra son front. Honneur à lui et honte à tous ceux qui méconnaîtraient leur maître! » La prédiction de Goethe se réalise de plus en plus. Le drame de M. Richard Wagner est le plus beau monument qu'on ait jamais élevé à la gloire du poète nurembergeois.

légers des violes, sons expirans de la flûte, longs appels sans réponse des cors, ces harmonies étranges où surnagent les motifs enchanteurs de Walther nous initient par degrés à tout ce travail intérieur, à cette germination mystérieuse des pensées, à ce nouveau printemps qui bourdonne dans la tête du vieux maître.

Une visite inattendue et charmante le tire de sa rêverie. Eva s'est glissée hors de la maison paternelle, elle traverse la rue sur la pointe des pieds et s'approche furtive et légère comme un chevreuil de l'atelier du cordonnier. Elle est en proie à une vive inquiétude. Walther est-il sorti triomphant de l'épreuve, pourra-t-il concourir demain? Voilà ce qui l'amène. Sachs, agréablement surpris par l'aimable visiteuse, se lève, Eva s'assied au dehors sur le banc de pierre qui tient à la maison; le maître, resté en dedans, s'appuie sur le rebord de la fenêtre, et se penche vers la belle jeune fille Les lilas en fleur encadrent ce tableau, et la lune le caresse d'un rayon. C'est toute une idylle que cette scène.

« Eva. — Bonsoir, maître! Toujours au travail?

« Sachs. — Comment, c'est toi, mon enfant! Ève, ma mignonne? Mais je devine pourquoi tu viens. Les nouveaux souliers, n'est-ce pas?

« Eva. — Mal deviné! je ne les ai pas encore essayés. Ils sont si beaux, si magnifiquement ornés, que j'hésite à les mettre.

« Sachs. — Et demain pourtant tu les porteras comme fiancée.

« Eva. — Et qui sera le fiancé?

« Sachs. — Le sais-je, moi?

« Eva. — Et qui vous a dit que je suis fiancée?

« Sachs. — Eh quoi! toute la ville le sait.

« Eva. — Si toute la ville le sait, l'ami Sachs n'est pas sorcier pour me l'apprendre. Je croyais qu'il en savait plus long.

« Sachs. — Que puis-je savoir?

« Eva. — Eh! voyez donc! Faut-il vous le dire? Je suis bien sotte, n'est-ce pas?

« Sachs. — Je ne dis pas cela.

« Eva. — Alors vous êtes bien rusé?

« Sachs. — Je n'en sais rien.

« Eva. — Vous ne savez rien? Vous ne dites rien? Ah! l'ami Sachs, je commence à m'en apercevoir, la poix est moins flexible que la cire. Je vous aurais cru plus fin.

« Sachs. — Enfant! Cire et poix sont choses également précieuses dans mon métier. J'ai pris la cire la plus exquise pour faire reluire les fils de soie qui enlacent tes souliers coquets; mais aujourd'hui je fais de gros souliers. Il me faut de la poix pour un rude manant.

« Eva. — Qui donc? Un grand personnage peut-être?

« Sachs. — Je crois bien! Un maître chanteur, un fier prétendant, qui

pense l'emporter demain sur tous ses rivaux. Je travaille aux souliers de maître Beckmesser.

« Eva. — Oh! alors, mettez-y de la poix, et hardiment! Qu'il y reste collé et me laisse en paix!

« Sachs. — Il espère te gagner sans faute par son chant.

« Eva. — Lui? Comment donc?

« Sachs. — Un célibataire! Ils sont rares parmi les maîtres.

« Eva. — Un veuf ne pourrait-il réussir?

« Sachs. — Mon enfant, il serait trop vieux pour toi.

« Eva. — Trop vieux? Pourquoi? C'est l'art qui doit vaincre, et non pas la jeunesse. Quiconque s'y entend brigue ma main!

« Sachs. — Ève, ma mignonne! tu me fais des contes bleus.

« Eva. — Pas moi! c'est vous qui me contez sornette. Avouez que vous êtes changeant. Dieu sait qui vient d'emménager dans votre cœur. Moi qui croyais y régner depuis tant d'années! »

On le voit, toute la coquetterie enfantine, toute la grâce insinuante d'Eva, échouent devant la malice paternelle du cordonnier. Elle parvient cependant à faire tomber la conversation sur la séance à l'école de chant, Sachs laisse échapper comme par hasard le mot de « présentation. » Eva tressaille et s'écrie naïvement :

« Eva. — Ah! maître Sachs, vous auriez dû me le dire tout de suite, et je ne vous aurais pas tourmenté de questions superflues. Eh bien! vite! dites-moi qui s'est présenté à l'école des maîtres chanteurs?

« Sachs. — Un jeune seigneur, mon enfant, un ignorant.

« Eva. — Un jeune seigneur? J'espère! — A-t-il été reçu?

« Sachs. — Du tout, mon enfant, il y a eu grande bataille.

« Eva. — Alors parlez donc! Racontez-moi ce qui s'est passé. Si cela vous tourmente, comment resterais-je tranquille? A-t-il mal subi son épreuve? A-t-il perdu?

« Sachs. — Perdu sans grâce, le sire chevalier.

« Madeleine, sur l'escalier. — Pst!

« Eva. — Sans grâce? Comment? Rien ne peut le sauver? A-t-il si mal chanté qu'il ne puisse devenir un maître?

« Sachs. — Pour celui-là, mon enfant, tout est perdu. Il ne sera maître dans aucun pays. Car, sache-le, mon enfant, quiconque est né maître parmi les maîtres ne fera point fortune.

« Madeleine, de l'autre côté de la rue. — Le père demande après toi.

« Eva. — De grâce! une dernière question. N'a-t-il pas trouvé dans toute l'école un seul ami pour le défendre?

« Sachs. — Un ami? Voilà qui serait plaisant! Laissons courir ce hobereau à plume de paon. Nous voulons dormir tranquilles sur les règles que nous avons apprises à la sueur de notre front. Qu'il nous baille la paix, ce trouble-fête, et qu'il cherche ailleurs son bonheur!

« EVA, se lève en colère. — Oui! Il le trouvera ailleurs que chez vous, pédans envieux que vous êtes! Il le trouvera là où les cœurs brûlent encore d'un feu généreux en dépit de tous les maîtres sournois! »

On le devine aisément, maître Sachs n'a médit du chevalier que pour mieux sonder le cœur d'Eva. Il est vrai que sous ses cheveux grisonnans le poète, encore plein de verdeur, cache un faible pour la ravissante enfant, la perle de Nuremberg. Toute petite, il la portait dans ses bras, il l'a vue grandir, il lui a enseigné tout ce qu'il savait de bon et de beau, et l'a toujours aimée, choyée, gâtée, comme une fille adoptive. C'est une de ces affections de père qui renferment un grain de passion; mais le vaillant maître ne songe même pas à se l'avouer, et maintenant qu'il sait où souffle le vent, il se décide gaîment à prendre en main la cause de Walther.

L'aventure menace toutefois de prendre une tournure plus grave. Walther s'avance dans la rue; Eva, fidèle au rendez-vous, s'élance vers lui. Las de tergiversations et de compromis, exaspéré contre les maîtres, le jeune homme a pris un parti énergique; il veut enlever sa fiancée loin de cette ville de pédans et l'épouser dans son château. Eva se jette dans ses bras sans hésiter. Ils vont fuir; mais les amans ont compté sans maître Sachs. Le cordonnier a tout vu; il entr'ouvre légèrement son volet et fait tomber un rayon de lumière sur les amans, qui reculent effrayés. Au même instant, Beckmesser arrive du fond de la rue et fait entendre le son de sa guitare. Le greffier se flatte de gagner le cœur d'Eva par une sérénade nocturne. En apercevant le malencontreux critique, Walther tire son épée et veut s'élancer sur lui. Eva, qui craint un scandale, ne parvient qu'à grand'peine à calmer son ravisseur impatient. Enfin elle l'entraîne sous le tilleul sombre, où les amans attendent l'issue de la scène.

En apercevant Beckmesser, Sachs, saisi d'une idée subite, rouvre sa porte et place son escabeau dans la rue. Au moment où le greffier s'apprête à chanter, Sachs frappe à grands coups de marteau sur une paire de souliers qu'il est en train d'achever et entonne d'une voix de stentor une chanson humoristique de sa façon. Alors le greffier piqué, hors de lui, trépignant de colère chante à tue-tête sa prosaïque sérénade, qui est d'un comique achevé.

Cette cacophonie burlesque met aux fenêtres les voisins qui, furieux d'être troublés dans leur sommeil, accablent d'injures le chanteur importun. David l'apprenti est descendu, il s'imagine que le greffier en veut à Madeleine, tombe sur lui à bras raccourcis, et d'un solide gourdin fait voler sa guitare en éclats. Les voilà aux prises. Les voisins accourent et veulent les séparer. — Est-ce que ça vous regarde? — crient de nouveaux arrivans, et les voisins eux-

mêmes tombent les uns sur les autres. Après les voisins viennent les apprentis, après les apprentis les compagnons, tous criant, jurant, frappant à qui mieux mieux. La jalousie des corporations s'en mêle. Charpentiers, tailleurs, serruriers tombent les uns sur les autres, les maîtres eux-mêmes, qui voulaient se poser en arbitres, finissent par jouer des poings; enfin c'est une mêlée inextricable. Walther, resté à l'écart avec Eva, veut profiter de la confusion pour se frayer un chemin l'épée à la main; mais Sachs, qui les observe, s'élance sur eux, saisit Walther d'une main et de l'autre pousse Eva dans les bras de son père, puis il entraîne le chevalier dans sa maison et ferme la porte derrière lui. Au même moment, on entend la trompe du veilleur de nuit, le cor d'Obéron ne produirait pas d'effet plus instantané. Aussitôt la bataille cesse comme par enchantement; apprentis, compagnons, bourgeois, prennent la fuite, tout se disperse, toutes les fenêtres se ferment précipitamment, et la pleine lune éclaire de ses paisibles rayons la rue silencieuse. Le veilleur de nuit arrive trop tard, se frotte les yeux, regarde autour de lui d'un air ébahi, et, croyant avoir entendu des spectres, il entonne d'une voix tremblante son verset solennel : — Écoutez, bonnes gens, prêtez l'oreille, — la cloche a sonné onze heures. — Gardez-vous des spectres et des lutins, — qu'aucun mauvais esprit n'ensorcelle votre âme. — Louez Dieu le Seigneur !

Le finale de cet acte est un tour de force d'orchestration et de verve comique. Le vaste *crescendo* qui accompagne la mêlée se développe tout entier en fugue sur la ritournelle bizarre de la sérénade, et gagnant tout l'orchestre par bonds rapides, éclate avec une furie étourdissante. Cet air drolatique qui, dans l'idée du galant greffier, devait attendrir la belle Eva, ne fait qu'ameuter les voisins. Comme un lutin moqueur, il se multiplie, se centuple en pirouettes fantasques, s'élance de toutes les fenêtres, s'échappe de toutes les portes, et, légion formidable, revient assaillir le chanteur effaré. Le pédant est puni par son péché, rossé par sa propre sérénade, qui semble prendre mille corps et fourmiller autour de lui : idée originale d'un comique très gai. Un autre compositeur eût sans doute fait tomber la toile sur cet éclat de rire shakspearien. Richard Wagner ne l'a pas fait, et sa fin est un trait de génie. Le vrai poète et le grand musicien se trahissent dans cette intention fine et profonde. Un coup de trompe, et tout s'enfuit, le veilleur de nuit chante au milieu du silence son grave couplet, moitié comique, moitié religieux, la lune monte entre les pignons grêles de la ville endormie, et d'un coup de baguette on se dirait enlevé dans le royaume aérien des esprits, qui se sont amusés à semer la discorde parmi les braves bourgeois pour mieux préparer le triomphe de leurs favoris. Les flûtes reprennent *staccato scherzando* le motif endiablé qui va

se perdre dans les profondeurs de la basse, tandis que le cor répète deux fois comme une douce question trois notes rêveuses du prélude de Walther. On croit voir s'esquiver en serpentant la ronde folâtre de lutins et de fées et s'évanouir sa trace lumineuse comme un essaim de lucioles, pendant qu'un sylphe attardé se penche sur Eva et murmure le nom mystérieux du bien-aimé à la jeune fille qui s'endort. La musique a de ces magies; seize mesures lui suffisent pour faire passer sous nos yeux toutes les féeries d'Obéron et de Titania.

A cette nuit bruyante et fantastique succède un jour radieux. Au troisième acte, nous sommes dans l'intérieur de Sachs. L'atelier a pris un air de fête, tout est en ordre, la table reluit, les modestes fenêtres garnies de pots de fleurs tamisent le soleil du matin. Le maître est assis dans un grand fauteuil; il tient un in-folio ouvert sur ses genoux et paraît plongé dans sa lecture. David, qui entre en frétillant de joie parce que Madeleine lui a donné fleurs et rubans, a beau tourner autour de lui, l'interpeller par son nom, à voix basse, à haute voix, il ne bouge pas, si bien que l'apprenti inquiet se croit en disgrâce et demande d'une voix suppliante le pardon de ses méfaits nocturnes. Pour toute réponse, le maître ferme son in-folio à grand bruit, et l'apprenti effrayé tombe à genoux. « Le sermon va venir et la courroie par-dessus le marché, » pense David; mais le maître a l'air de revenir d'un autre monde, son front est serein, sa voix amicale, il fait réciter à son élève le verset du matin, et l'envoie s'habiller pour la fête. Maître Sachs est un vrai philosophe. Quand il vient de lire dans la *Chronique du monde* (*Weltchronik*), quand il a médité sur les destinées humaines, il est doux comme un agneau, il comprend tout et ne se fâche de rien. Resté seul, il achève sa méditation, qui nous ouvre une échappée sur le fond de cette âme mâle et placide. Repassant dans sa mémoire les événemens de la nuit, il se demande quel démon a excité les uns contre les autres les paisibles citoyens de sa chère ville de Nuremberg. — C'est l'antique folie, dit-il, c'est l'éternelle illusion, sans laquelle rien ne réussit et qu'il ne s'agit que de maîtriser. Après la folle nuit vient le jour! Voyons comment Hans Sachs s'y prendra pour faire sortir de cette heure de folie quelque chose de grand? »

A ce moment, Walther entre dans l'atelier. — Prenez courage, lui dit Sachs, et composez-moi un chant de maître! Walther sourit; il ne croit pas à une réconciliation avec l'école, et n'en veut plus entendre parler. Sachs n'est pas de cet avis, et lui promet la victoire pourvu qu'il plie son inspiration à une forme plus sévère. — Comment m'y prendrais-je? — Racontez-moi votre rêve du matin. — Ce rêve, comme tous les rêves, est une vision vague, mais d'autant plus délicieuse. Walther s'est vu transporté dans un jardin

resplendissant de fleurs et de rosée où une femme divine, une Ève enchanteresse, l'appelait sous l'arbre de la vie et l'invitait à cueillir le fruit savoureux. Fasciné, il s'est assoupi sous les regards de la séductrice. La nuit est tombée, et à travers le feuillage sombre il a vu scintiller une couronne d'étoiles qui semblait vouloir se poser sur le front de la femme aux yeux rayonnans. Dans la bouche de Walther, cette vision se formule tout naturellement en deux strophes mélodieuses d'un flot suave et noble. Le maître est ravi. Dans la joie de son cœur, il a écrit les paroles sur une feuille de papier. — Et maintenant, dit-il, il s'agit d'oser. Allons nous préparer pour la fête.

A peine sont-ils sortis, qu'on voit apparaître le greffier, qui rôdait dans la rue. Il entre en boitant, car ses jambes n'ont pas oublié la sérénade de la veille et son accompagnement varié. Ses yeux rencontrent la feuille de papier oubliée sur la table. Il reconnaît l'écriture de Sachs; un chant d'amour de lui? Le vieux cordonnier aurait-il l'audace de briguer la main d'Eva? Cette pensée lui vient comme un éclair. Le maître rentre au même instant en habit de fête. Beckmesser l'accable de reproches et de sarcasmes. — Je n'ai jamais songé à concourir, lui répond Sachs en riant, à preuve que je vous fais cadeau de ces vers. Faites-en ce qu'il vous plaira. — Le greffier tombe tête baissée dans le piége qu'on lui tend et emporte triomphalement la feuille, croyant tenir la victoire dans sa poche.

Survient Eva en robe blanche, richement parée pour la fête. Sachs lui fait compliment sur sa beauté; mais elle lui reproche d'un air triste et boudeur de ne pas savoir *où le soulier la blesse* (1). Le cordonnier la prend au mot, lui fait poser le pied sur un tabouret et tâte le méchant soulier. Trop large ici, trop mince là, Eva lui trouve tous les défauts du monde. Tout à coup Walther paraît sous la porte, en face d'Eva, et reste cloué sur place devant l'éblouissante apparition. La couronne étoilée, qu'il a vue flotter en songe sur la tête de son Ève idéale, brille maintenant dans les cheveux d'Eva, et c'est une couronne de fiancée. Le rêve s'est accompli, la vision poétique est devenue réalité vivante. Dans le ravissement que lui cause cette vue, il laisse échapper la troisième strophe de son chant, qui résonne aux sons de la harpe comme l'hosannah des fiançailles. Eva l'écoute immobile, les bras étendus, pétrifiée dans son extase. — Eh bien, dit Sachs en lui remettant le soulier, est-il réussi? Essaie, marche! te gêne-t-il encore? — Eva reconnaît enfin dans le vaillant maître son plus généreux ami et se jette à son cou. Après un instant d'effusion paternelle, Sachs, s'arrachant à cette étreinte,

(1) Proverbe allemand qui équivaut à la locution française : *où le bât la blesse.*

fait retomber la jeune fille palpitante de bonheur sur l'épaule de Walther, qui la reçoit dans ses bras. David et Madeleine sont entrés comme par hasard, et la scène finit par un grand quintette, où tous ces cœurs émus se fondent en un hymne de joie et d'espérance.

Le rideau s'abaisse un instant et se relève bientôt après sur une grande scène populaire. Une vaste prairie s'étend au bord de la Pegnitz. Nuremberg dessine au fond ses tours et sa citadelle ; une estrade flanquée de girandoles se dresse à gauche. Bourgeois et bourgeoises arrivent en nacelles et sont reçus par les apprentis qui, vêtus en hérauts, brandissent gaîment leurs sceptres enrubannés. Les corporations se succèdent et arborent leurs bannières sur la tribune des maîtres chanteurs. Les tailleurs, les cordonniers et les boulangers chantent un couplet en l'honneur de leur patron, les trompettes de la ville sonnent leurs fanfares et le peuple applaudit. La joie est au comble quand arrive un bateau tout rempli de paysannes. Aussitôt les apprentis courent s'en emparer, les fifres attaquent un motif piquant et rustique, les couples se forment en un clin d'œil, et voilà la danse en branle. Un cri qui s'élève dans la foule coupe court à ce bal improvisé. Les paysannes, lâchées subitement, volent aux quatre coins de la place, les apprentis se rangent respectueusement, et les cuivres, reprenant la marche solennelle de l'ouverture, annoncent l'arrivée des maîtres chanteurs. Ils se rangent sur la tribune, Pogner conduit sa fille, qui tient la couronne destinée au vainqueur. Hans Sachs arrive le dernier. En apercevant son favori, le peuple ne contient plus sa joie, et, d'une inspiration spontanée, unanime, entonne le beau cantique de Sachs sur la réformation :

Debout! Voici venir le jour!
J'entends aux vallons d'alentour
Un rossignol à la voix claire (1).
Sa voix réveille ciel et terre!
La nuit s'enfuit à l'Occident,
Le jour se lève en Orient,
Le ciel livide se colore,
Salut, ardente, immense aurore!

Ce cantique, entonné à pleine poitrine par une foule enthousiaste, produit un effet grandiose, irrésistible. Il y a dans ces *pianissimo* suaves, qui s'enflent de note en note jusqu'au *fortissimo* le plus retentissant, un sentiment à la fois doux et terrible qui pénètre jusqu'à la moelle des os. On dirait tout un peuple qui se replie dans les profondeurs de son âme avec un attendrissement religieux, et puis laisse éclater sa joie formidable dans un cri de liberté. Un

(1) Allusion à Luther. Cette poésie se trouve dans les œuvres de Hans Sachs.

sourd roulement de tambours vient appuyer par deux fois ces voix éclatantes, comme un fracas d'armes lointain; on y sent gronder toute une révolution. C'est la réforme qui respire dans ce cantique, non pas la réforme étroite et confessionnelle, mais la grande, l'éternelle réforme qui a pour devise : affranchissement de l'homme, libre épanouissement de l'âme, fraternité humaine. Cela est d'un grand artiste d'avoir su conserver la couleur protestante à ce cantique en le remplissant d'un sentiment si large. L'effet est si puissant qu'il peut se comparer à celui du fameux *Hymne à la joie* de Schiller, placé par Beethoven à la fin de sa neuvième symphonie.

Sachs reçoit cet hommage avec calme et dignité. Debout, immobile au bord de la tribune, il regarde par-dessus la foule à l'horizon, comme si son regard plongeait dans l'avenir. Le concours commence. Beckmesser entre d'abord dans l'arène. Sa démarche provoque déjà l'hilarité de la foule; son chant fait le reste. L'infortuné greffier n'a vu que du feu à la poésie de Walther, il a lu les mots de travers et chante ce galimatias sur l'air de sa propre sérénade avec force ritournelles et fioritures. Après la première strophe, les maîtres se regardent entre eux; après la seconde, le peuple murmure; après la troisième, tout part d'un immense éclat de rire.

Alors Walther sort de la foule, et se présente d'un front intrépide. Un murmure d'approbation accueille le jeune homme, et c'est au milieu d'un profond silence qu'il reprend la première strophe de son chant. La noble mélodie répand ses ondes majestueuses sur la foule captivée, un frisson sympathique parcourt les auditeurs. Sûr désormais de sa victoire, Walther cède au démon de l'improvisation; sa pensée hardie prend un nouvel essor. Pour la première fois il a senti sa puissance sur les hommes, il a surpris les échos ravissans de sa voix inspirée dans les voix émues de la foule, il a entendu la vibration magnétique des cœurs. A ce moment unique de son existence, le secret de sa destinée se révèle à lui, le mystère de sa vision splendide se dévoile à ses yeux. Ce n'est plus l'Ève du paradis qu'il croit voir devant lui, ce n'est plus la simple jeune fille de Nuremberg; une fiancée plus sublime se montre à lui, la muse elle-même, la muse de son peuple lui apparaît dans sa beauté sainte et souriante, elle l'appelle à la source sacrée, l'inonde de ses regards comme d'un baptême de feu. C'est elle qu'il cherchait, c'est elle qu'il trouve enfin et qu'il salue d'un audacieux chant d'amour. — Le peuple est saisi par ces accens inouis qui le transportent dans un autre monde sur les ailes de la poésie, les maîtres chanteurs, touchés et vaincus, trahissent malgré eux leur admiration; Walther s'avance vers la tribune et plie un genou devant Eva, qui pose sur sa tête la couronne de myrte et de lauriers. Ainsi s'achève la victoire du vrai poète. Les apprentis battent des mains, le peuple

agite chapeaux et bannières, et la toile tombe aux cris répétés de : vive Hans Sachs !

IV.

Un récit détaillé du drame nous a paru indispensable pour donner au lecteur une impression de cette œuvre originale. Il n'y a pas trace ici des fadeurs et des platitudes du *libretto* de commande. La vie circule largement, librement, à travers tout le drame; une noble pensée le domine, et ce qui frappe par-dessus tout, c'est sa parfaite unité.

Walther et Sachs en sont les héros, et de leur union ressort une pensée qui n'est pas sans grandeur. Le dénoûment du drame est en même temps la victoire d'une idée. C'est par l'alliance du poète de race noble avec le poète populaire que s'achève le triomphe de la poésie elle-même. Ils viennent de régions opposées pour se rencontrer au même point. Le chevalier Walther a grandi dans l'isolement de son château féodal. Son âme s'est éveillée aux frissonnemens de l'antique forêt, dans l'éternelle jeunesse de la nature. Durant les longues veillées, il a lu « les vieux livres légués par l'aïeul, » et les grands inspirés des âges héroïques lui sont apparus. Alors surgirent en lui des rêves larges comme les grands bois, des pensées hautes comme le ciel; mais pour qui coulera-t-elle, cette source qu'il sent déborder de son cœur? Il voudrait la prodiguer à des êtres aussi nobles que lui. Où vivent-ils? Il faut qu'il les trouve, et voilà ce qui le pousse dans le vaste monde; il voudrait s'y élancer comme un aigle du haut de son aire, le cœur gonflé et les ailes ouvertes. Sachs au contraire n'est qu'un pauvre artisan : sorti du peuple, pétri de sa chair, nourri de ses labeurs, il a vécu de sa vie. Ah ! comme jour et nuit il a manié le marteau et le poinçon dans son petit atelier au cœur de la cité travailleuse ! Pendant ce temps, son esprit infatigable ne chômait pas. Le peuple, qu'il aime tant, lui a soufflé sa verve et sa bonne humeur. Il chante avec lui, pour lui, soir et matin. Il scande sa chanson à coups de marteau, qu'importe, si elle est gaie? L'humanité lui apparaît de loin comme une lanterne magique où paysans, seigneurs, rois et peuples dansent une folle sarabande. Il regarde ce monde étrange d'un œil calme. Il est fort et ferme sur le sol où il marche, il sent qu'il est la voix de son peuple. Ainsi nous voyons le vieux travailleur au déclin de sa vie, toujours jeune d'âme et franc de cœur, saluer d'un mâle cantique l'aurore du grand jour de la réforme. Ce Hans Sachs est à la fois une résurrection et une création. L'artisan-poète du XVIe siècle, dont l'Allemagne révère le souvenir, apparaît ici avec sa vraie physionomie transfigurée d'un rayon d'idéal. C'est bien là le type

de l'esprit inventif, de l'imagination infatigable du peuple dans sa simplicité et sa franchise. Avec cela, quelle nature saine, riche et profonde! Au dehors, la rudesse, la bonhomie, la fine malice de l'artisan; mais sous cette forte écorce qu'il oppose comme une cuirasse infrangible aux sots et aux méchans, il y a des abîmes de tendresse et de poésie, des profondeurs de rêverie et de mâle tristesse, et tout au fond on trouve un sage plein de force et de joie. Si différens qu'ils soient, Hans Sachs et Walther de Stolzing sont faits pour se comprendre et se compléter. L'un arrive des hauteurs sublimes du rêve et de la pensée, l'autre sort du fin fond du peuple; l'un aspire à descendre et à se communiquer, l'autre à monter et à se retremper dans un air plus pur. Le chevalier met fièrement sa main dans la rude main de l'artisan devant le peuple assemblé, et le peuple applaudit, car il sent que c'est l'alliance de l'enthousiasme révélateur avec la tradition nationale, de l'art élevé avec l'art naïf, du génie avec le peuple.

Ce poème vit par lui seul, il se suffit à la rigueur; mais il a reçu de la musique une intensité de couleur et une puissance d'expression qu'on ne lui supposerait jamais à la simple lecture. Détachez cette musique des paroles, vous y trouverez des fragmens gracieux ou grandioses, l'ensemble restera lettre close; mais joignez-y le drame, elle s'illuminera soudain de la plus vive lumière. L'ouverture est, comme celle de *Tannhäuser*, un abrégé du drame lui-même. Elle débute avec éclat par la marche grave et rigide des maîtres chanteurs. Bientôt une phrase rêveuse confiée à la flûte, reprise par le hautbois et continuée par le violon, vient l'interrompre. Elle s'y glisse comme une bouffée de brise parfumée entre les lourdes colonnes d'une vieille église; c'est le motif de Walther, germe flottant encore et mystérieux, d'où va sortir toute une symphonie. A partir de ce moment, il y a lutte entre les deux motifs. La marche attaquée par les trompettes revient persistante, inflexible; mais la phrase mélodieuse s'en empare doucement, l'enveloppe de ses contours onduleux, et finit par la couvrir de son chant d'allégresse. On dirait une végétation exubérante qui pousse entre les dalles brisées d'un cloître en ruine, enlace les piliers massifs de ses rameaux touffus, et va suspendre aux plus hautes arcades ses festons de fleurs sauvages. Nous avons ainsi comme une image et comme un pressentiment de la lutte qui se prépare entre Walther et l'école.

Le charme original et captivant de cette musique réside dans la part active qu'elle prend au développement des caractères. L'orchestre a une richesse de coloris, des tons ardens, des effets de clair-obscur, qui frappent et fascinent. Non-seulement M. Richard Wagner dessine ses personnages par les motifs les plus saisissans,

mais il affecte à chacun d'eux des timbres particuliers, et nous donne ainsi la sensation immédiate, intense de leur tempérament, et, si j'ose dire, la vibration intime de leur être. Il y aurait toute une étude à faire sur le développement du caractère de Walther et de Sachs dans la musique, sur la partie si intéressante du magnanime Pogner, de cet amusant Beckmesser et de l'apprenti David, cet étourneau naïf et bon enfant qui a toujours le cœur sur la main. Disons seulement que cette musique agit sur l'âme sans que la réflexion s'en mêle, pourvu que l'on s'abandonne à l'impression. Malgré la longueur évidente de quelques scènes, la mélodie est vive et originale dans le dialogue. Ainsi dans la scène ravissante entre Eva et Sachs, il n'y a ni air, ni chanson, ni récitatif, et pourtant que de mélodies! Les hautbois, les violons, le saxophone, dessinent une figure gracieuse qui prolonge à travers toute la scène sa molle ondulation d'un rhythme cadencé. Les questions insinuantes d'Eva, les réponses malicieuses du maître, tout ce dialogue caressant et enjoué enroule ses lignes capricieuses autour du dessin instrumental aussi légèrement qu'une branche de chèvrefeuille dans le trèfle d'une ogive. Tout cela est si vif, si nuancé, si précis, qu'on oublie que c'est du chant; on dirait que c'est parlé, et qu'il est impossible de parler autrement.

L'avenir dira avec plus de sûreté que nous ne saurions le faire quelles sont dans les puissantes créations de M. Richard Wagner les imperfections, les aspérités, inévitables peut-être chez un novateur aussi hardi. Ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui avec une entière certitude, c'est qu'il a fait faire un pas décisif à l'opéra. Son ambition est osée, mais vaillante et généreuse. Poète dans l'âme non moins que musicien passionné, il a rêvé pour l'opéra la noblesse de l'idée, la grandeur des caractères, l'énergie et la vérité de l'expression, l'unité profonde et harmonieuse du poème et de la musique. Continuateur de Gluck, il a revendiqué pour le drame musical, où tous les arts viendraient se donner la main, la beauté humaine, la haute dignité sociale de la tragédie antique. On n'a pas impunément cette foi et ce courage. Lorsqu'on veut introduire un esprit nouveau dans une institution fortement établie, on a contre soi tous ceux qui tiennent de près ou de loin à cette institution. Voilà ce qui est arrivé à Richard Wagner lorsqu'il a prononcé pour la première fois le mot de *drame musical*. Directeurs, musiciens, acteurs, se sont crus lésés dans leurs droits, menacés dans leurs priviléges, et, s'imaginant que le feu était à la maison, ils ont crié sus à l'incendiaire. Lorsqu'une idée cependant renferme une part de vérité, elle fait son chemin toute seule. L'idée du drame musical n'est pas morte, loin de là. Toujours attaquée, jamais abattue, cent

fois enterrée pompeusement par les grands-prêtres de la critique allemande, cent fois ressuscitée en plein théâtre devant une foule étonnée, elle s'est imposée peu à peu aux hommes qui veulent franchement et hardiment le progrès. Quant aux œuvres mêmes de Richard Wagner, elles ont toujours puissamment saisi et profondément remué le public. En Allemagne, le succès s'est affirmé d'année en année. Tannhäuser et Lohengrin sont devenus des types nationaux, et ont inspiré les peintres et les sculpteurs. *Les Maîtres chanteurs* ont été une victoire chaudement applaudie par le public, timidement contestée par le camp contraire. Après Munich, Vienne, Dresde et Carlsruhe ont donné l'œuvre entière. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, le drame musical n'est plus seulement une idée en Allemagne, c'est un fait.

Quelle sera la destinée de cette forme nouvelle de l'opéra en France? Le temps seul tranchera la question. Il est naturel que l'on n'accepte pas d'emblée les choses qui se présentent sous un aspect tout à fait inaccoutumé. Il est dans le caractère français de se défier tout d'abord des œuvres qui viennent de l'étranger et qui rompent résolûment avec la tradition. Soyons justes cependant, et surtout soyons clairvoyans. Ne fermons pas les yeux sur ce qui se passe chez nos voisins, lorsqu'une série d'événemens donne à penser qu'il se prépare un mouvement inévitable des esprits dans une direction nouvelle. Or en Allemagne comme en France l'élite des auteurs, de la critique et du public tend instinctivement à sortir de l'ancienne forme de l'opéra. Ce mouvement aboutit logiquement au drame musical. Est-ce à dire qu'en admettant cette forme nouvelle on condamne implicitement les chefs-d'œuvre immortels du passé? Bien étroit qui le prétendrait. Comme opéra, on ne fera jamais rien de plus parfait que le *Don Juan* de Mozart; mais l'art ne peut rester stationnaire dans son développement, il est infini comme la nature dans les formes qu'il revêt d'âge en âge. Lui poser des limites serait aussi vain que de vouloir restreindre la flore du globe à celle d'une famille. Toute forme nouvelle qui se déploie avec la vigueur et l'unité d'un organisme vivant a sa raison d'être. Le drame musical, inauguré par Gluck, repris et élargi par M. Richard Wagner, est certainement une des formes les plus vivantes et les plus grandioses de l'art.

M. Richard Wagner n'en a pas dit le dernier mot; ce qu'il faut reconnaître, c'est son puissant effort vers cet idéal. Le premier il en a deviné tous les principes, le premier il les a appliqués d'intuition avec une persévérance et un courage qui feront sa gloire. Imiter servilement son système et ses procédés serait absurde. Tout grand artiste se crée son système; disons mieux, il l'apporte tout fait dans

sa tête, et ne peut le formuler qu'après l'avoir appliqué. Ainsi fit Richard Wagner. Toutefois, parmi les principes généraux affirmés par l'auteur de *Lohengrin* et des *Maîtres chanteurs*, il en est quelques-uns qui tendent à prévaloir chez ceux-là mêmes qui se déclarent ses adversaires. Les voici en trois mots : dans le drame musical, c'est là une vérité incontestable, mais souvent oubliée, le poème est de première importance; le drame est le but et non pas le moyen. Il y faut donc un fond d'inspiration vraie, une action forte et simple, des caractères vivans et pleins. Quant à la musique, elle est là non-seulement pour charmer l'oreille, mais surtout pour exprimer l'idée poétique dans toute sa richesse. Ce principe une fois admis, deux autres en découlent : quelles que soient les formes mélodiques adoptées par le musicien, pour être vraiment persuasifs, pour nous satisfaire pleinement, il ne faut pas que de beaux airs soient plaqués sur des vers médiocres, il faut qu'une belle mélodie s'unisse à de belles paroles, que le chant sorte naturellement du vers et n'en soit pour ainsi dire que la fleur. Enfin, si l'orchestre veut nous émouvoir dans le sens du drame, qu'il prenne une part constante à l'action, appuie la pantomime des personnages, concoure à la peinture des caractères. Est-il besoin de dire que ces principes se prêtent aux sujets les plus variés, aux individualités les plus diverses? Tous les grands compositeurs les ont appliqués aux plus beaux endroits de leurs opéras; mais l'ont-ils fait avec cette suite et cet ensemble qu'exige aujourd'hui notre besoin de vérité dramatique? Pourtant il faudrait qu'ils les eussent appliquées ainsi pour créer des œuvres parfaitement unes et intelligibles. Que le drame musical ainsi conçu demande un concours de talens, de forces, de dévoûmens, de ressources extraordinaires, et avant tout la collaboration d'un vrai poète et d'un vrai musicien, qui rarement se rencontreront dans la même personne, cela est certain. Si c'est chose difficile, est-ce chose impossible? Rien ne le prouve. Il est donc à prévoir que dans l'avenir le drame musical s'affirmera plus d'une fois encore en face de l'opéra. Ceux qui ne demandent à la scène lyrique que le plus éblouissant des spectacles, orné de magnifiques morceaux de musique instrumentale et vocale, suivront la voie de l'opéra traditionnel; ceux qui n'y verront pas seulement une fête musicale, qui chercheront là, comme dans le drame déclamé, une occasion de représenter devant la foule l'homme dans toute son énergie, l'humanité dans toute sa grandeur, ceux-là s'attacheront au drame musical. C'est la gloire de Gluck d'avoir frayé cette voie; c'est l'honneur de M. Richard Wagner d'y avoir marché plus avant.

ÉDOUARD SCHURÉ.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

IV.

LA MÈRE DE NÉRON (1).

La seconde Agrippine, fille de Germanicus, est une figure altière et souveraine qui mérite un portrait à part. Cette femme extraordinaire, dont l'intelligence servait si bien l'ambition et dont la beauté cachait mal l'âme virile, a joué un rôle insigne dans l'histoire. Elle tenait de ses parens les dons les plus opposés : de sa mère, Agrippine, la fermeté, un caractère indomptable, une opiniâtreté qui ne se pliait ni à l'obéissance ni au silence; de son père, Germanicus, le goût de plaire aux honnêtes gens et la passion de la popularité; de sa grand'mère, Julie, l'esprit, l'orgueil aristocratique et une audace effrénée; de son aïeul, Agrippa, une énergie mâle et en quelque sorte plébéienne, le sens des affaires, l'aptitude à bien administrer.

Elle était née à Cologne l'an 16 de l'ère chrétienne. Le souvenir de ses premières années était un mélange d'impressions brillantes et lamentables : d'une part la grande situation de son père sur les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars, *le Règne de Claude et des Césariens.*

bords du Rhin, la vie des camps, le retour triomphal à Rome dans le char qui montait au Capitole, le voyage en Orient et le gouvernement de Syrie; d'autre part les souffrances et la mort de Germanicus, un cortége funèbre à travers le monde, les cendres rapportées par une veuve en habits de deuil, enfin les persécutions subies par sa mère avec une amertume, une violence, des imprécations, qui s'étaient gravées dans la mémoire de la jeune fille.

Lorsque la veuve de Germanicus fut exilée, exil qui précédait à peine la mort, la jeune Agrippine fut recueillie par Antonia, sa grand'mère paternelle. A douze ans, elle fut mariée par Tibère, qui choisit pour elle un neveu d'Auguste, Cn. Domitius Ænobarbus, homme d'un caractère farouche, redouté par ses contemporains, qui avait tué un affranchi parce qu'il ne voulait pas boire à son gré, crevé l'œil à un chevalier romain en plein Forum, écrasé sur la voie Appienne un enfant trop lent sur lequel il avait lancé son char. Plus tard, accusé d'inceste avec sa sœur Lépida, il ne fut sauvé que par la mort de Tibère, le grand justicier. Après neuf ans de mariage, Agrippine mit au monde Néron, le jour même où Tibère expirait, comme si l'âme du tyran quittait une dépouille usée pour entrer dans le corps d'un tyran plus exécrable encore. A ceux qui le félicitaient, Domitius répondit : « D'Agrippine et de moi, il ne peut rien naître que de monstrueux et de funeste au peuple romain. » On prétend aussi qu'Agrippine, entendant les devins prédire que son fils régnerait, mais qu'il la ferait périr, s'écria : « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! » Ce cri dévoile la profondeur de son ambition.

Appelée bientôt par son frère Caligula à partager sa grandeur, ses débauches, sa couche et les honneurs divins, Agrippine ne s'étonna ni de l'inceste, ni de l'éclat de la toute-puissance. Les monumens aussi bien que l'histoire ont conservé la trace de la faveur passagère des trois sœurs de Caligula. Elles sont représentées sur les monnaies de bronze avec les attributs de la divinité; un camée du musée de Saint-Pétersbourg les montre dans toute leur beauté. Les actes officiels les mentionnaient; les consuls et les magistrats, en prêtant leur serment, juraient par elles en même temps que par l'empereur; dans les festins publics, elles étaient étendues sur le même lit que leur frère. L'exemple des vertus maternelles et la gloire si pure de Germanicus n'étaient ni un frein, ni une cause de remords. Le crime devenait une preuve plus enivrante d'un pouvoir élevé au-dessus des lois et au-dessus de l'humanité; mais avec un fou rien n'est durable. Drusilla mourut; Caligula se lassa de ses deux autres sœurs, et, après les avoir prostituées à son compagnon d'orgies Lépidus, il les accusa de conspirer avec Lépidus, et les relégua dans l'île Pontia.

A vingt-deux ans, Agrippine, éprouvée successivement par le malheur, par la grandeur souveraine et par les forfaits, se trouvait donc précipitée du faîte de la puissance, condamnée à l'isolement, livrée aux plus amères pensées. Quelles furent ses réflexions pendant un exil qui devait durer autant que le règne de Caligula? Quel plan s'était-elle tracé, quels projets nourrissait-elle, si jamais elle rentrait dans Rome et se mêlait aux choses humaines? Il est difficile de le dire; mais on sait qu'au lieu de plier sous la disgrâce, son âme se raidit. Elle entreprit aussitôt d'écrire des *Commentaires*, c'est-à-dire des mémoires où elle retraçait les malheurs de sa famille et les siens propres: c'était une apologie. Tacite a consulté ces mémoires; il les cite. Les faits, présentés sous un jour favorable, devaient éclairer la postérité et surtout réveiller l'intérêt passionné qu'inspirait aux Romains le sang de Germanicus. Le travail soutint sa constance, l'amour de la gloire soutint son orgueil; elle se retrempa dans l'adversité, non pas à la façon des sages, que les épreuves calment et que la solitude adoucit, mais à la façon du fer, que la trempe rend plus dur et plus tranchant.

L'avénement imprévu de Claude lui rendit la liberté, le séjour de Rome, ses biens, son fils, recueilli par sa belle-sœur Lépida, et la faveur publique, réchauffée par la persécution. Dès lors Agrippine veille sur ses paroles et sur ses actes avec une rare prudence. Elle sait que Messaline a des passions terribles, qu'elle est jalouse de son pouvoir et qu'il est dangereux de lui porter ombrage. S'il lui était resté quelque doute sur ce point, sa sœur Julia Drusilla et une autre Julie, sa cousine, lui auraient servi d'avertissement. Toutes deux avaient essayé de prendre quelque influence sur Claude: Messaline, unie aux césariens, les fit condamner et périr. Agrippine au contraire resta silencieuse et retirée; elle visitait rarement l'empereur, son oncle; elle modérait, mais entretenait l'aveuglement populaire qui allait pousser Néron jusqu'au trône, car les peuples, une fois sur cette pente fatale, forgent eux-mêmes chaque anneau de la chaîne qui les doit étreindre. Elle prenait patience en sondant l'avenir, elle ménageait les chances favorables, elle invoquait le hasard, dieu des aventuriers, elle amassait de l'or, autre divinité adorée par les époques de décadence, et poursuivait la richesse, auxiliaire si puissant de l'ambition.

Elle était veuve, et calculait la valeur de sa liberté enchaînée à propos, de sa beauté, de son grand nom. Elle prétendit d'abord épouser Galba, à qui Tibère et ses astrologues avaient prédit l'empire. Elle poursuivit même cet homme faible d'instances assez indiscrètes et assez publiques pour que la belle-mère de Galba se crût en droit de la souffleter un jour dans une réunion, injure éclatante, méritée, qu'Agrippine ensevelit avec soin, et dont elle eut l'habileté

de ne point se venger quand elle fut toute-puissante, pensant avec raison que le châtiment aurait rendu à l'outrage toute sa fraîcheur. Elle se rejeta sur un des personnages les plus riches de Rome, Crispus Passiénus, orateur assez vanté de son temps, deux fois consul, dont elle convoitait les trésors. D'un caractère inoffensif, Passiénus vivait dans la retraite; épris par-dessus tout des plaisirs champêtres, il habitait sa belle villa, rendait un culte aux hêtres séculaires qui lui prêtaient leur ombrage, et les arrosait avec du vin en forme de libation. Il se laissa prendre dans les filets d'Agrippine, et mourut bientôt, dès qu'il eut institué Néron son héritier. Quelques esprits malveillans firent courir dans Rome le bruit que le destin de Passiénus avait été hâté, car les événemens avaient marché. Messaline, arrivée à tout oser, avait tué Polybe, et les césariens avaient juré sa perte. Agrippine suivait les intrigues de la cour d'un regard prévoyant. Il était temps pour elle de se trouver libre : elle le fut, et elle le fut à propos. Aussitôt elle chercha parmi les puissans affranchis de Claude un ami sûr, un appui à toute épreuve, un instrument de ses projets. Pallas lui plut précisément parce qu'il était orgueilleux comme elle, parce qu'il prétendait descendre des rois d'Arcadie, parce qu'il affichait une morgue aristocratique. Pallas répondait à peine par un signe de tête aux bassesses des plus grands personnages de Rome; il ne commandait à ses esclaves que par un geste, ou écrivait sur ses tablettes les ordres plus compliqués, de peur de souiller sa parole. Agrippine devint la maîtresse de Pallas. Elle ne rougit point, elle, fille de Germanicus, sœur et nièce d'un empereur, de se livrer à un ancien esclave; sa fierté savait fléchir pour s'élever plus haut; elle était de celles qui pratiquent la vertu quand elle est utile, et acceptent la débauche dès qu'elle conduit au pouvoir. Chaste par tempérament, elle avait toujours cru que la beauté d'une femme doit être la rançon de sa grandeur.

Agrippine savait qu'elle aurait à soutenir une lutte périlleuse contre les affranchis césariens, rois véritables qui faisaient mouvoir césar comme les acteurs leurs marionnettes. Leur organisation était admirable, ils formaient un état dans l'état, ils auraient pu fonder une dynastie superposée à la dynastie des empereurs; mais les coquins ne s'entendent pas toujours, et les corsaires finissent tôt ou tard par être aux prises avec les corsaires. La discorde jeta sa pomme dans cette confédération de césariens élégans, fastueux, insolens, dissolus, impunis; la guerre civile éclata dans le camp si bien fortifié de ces scélérats irresponsables. On manqua à la foi jurée, seule morale des gens qui se mettent hors les lois, seule garantie qui soit respectée dans une bande de brigands. Ce fut une femme qui rompit le pacte la première : la brèche faite, tout s'écroula.

Messaline, trop passionnée pour être politique, trop bestiale pour

jamais se contenir, fit tuer le secrétaire de Claude, personnage considérable, le quatrième parmi les césariens, qui avait été son amant. Les triumvirs, Pallas, Calliste et Narcisse, comprirent que les coups pouvaient s'élever jusqu'à eux, et voulurent venger Polybe. Le mariage public de Messaline avec le beau Silius, qui convoitait l'empire, acheva de les effrayer. C'était la première fois qu'on voyait à Rome un mari répudié par sa femme; cette gloire était réservée au frère de Germanicus. Les césariens ne pouvaient reculer davantage; ils avaient accepté pour Claude tous les ridicules, ils ne voulaient point accepter la menace d'une révolution.

Messaline morte, il fallut marier Claude; ce vieillard faible et débauché ne pouvait se passer de femme. La négociation du mariage acheva de diviser les césariens. Chacun d'eux avait sa cliente, chacun vantait son choix, chacun faisait son calcul. Claude ne savait auquel entendre, et les conseils tenus sur cette importante matière ajoutaient à son embarras. Narcisse recommandait Ælia Pætina, ancienne femme de Claude, qu'il avait répudiée sans motifs graves. « Pætina n'avait pour lui rien d'effrayant, c'était un mal connu. » Calliste poussait Lollia Paulina, une des femmes de Caligula, « personne fort douce, qui était faite aux grandeurs. » Les deux associés, on le voit, tiraient prudemment leurs impératrices du garde-meuble de la couronne. Pallas présentait Agrippine, « dont la fécondité était éprouvée, qu'il était dangereux de laisser porter dans une autre famille le grand nom de Germanicus et une popularité éclatante. »

Agrippine, entreprenante, énergique, brusqua le dénoûment. Usant des facilités et, selon l'expression de Suétone, du *droit de baiser* (*jus osculi*) que lui donnait son titre de nièce, elle enhardit si bien son timide prétendu, qui en était à sa sixième femme, qu'il était apprivoisé au mariage et marié avant de l'être. A peine est-elle proclamée impératrice qu'elle saisit le gouvernement d'une main virile. Rien n'arrêtera plus son indomptable ambition, qui a la rectitude d'un trait violemment lancé. En vain Narcisse veut la combattre, il est seul; ses complices ont vieilli, ils sont gorgés, ils craignent la lutte. Pallas trahit au profit du règne futur, et favorise les plans d'Agrippine. Calliste est pusillanime plus que jamais. La ligue du *mal public* est dissoute, et tous pâlissent devant le génie d'une femme. Il semble que depuis dix ans Agrippineait mûri son plan et qu'elle l'applique avec la netteté d'un conspirateur qui a prévu le jour de son triomphe. Aussitôt Néron est fiancé à Octavie, adopté, fait prince de la jeunesse, tandis que Britannicus languit à l'écart. Aussitôt Sénèque est rappelé de l'exil, Burrhus préposé à la garde prétorienne, Néron confié à ces deux précepteurs comme un gage donné au parti des philosophes et des honnêtes gens.

Après avoir occupé résolûment le pouvoir, il était opportun de le fortifier par quelques exécutions. Agrippine était de l'école de Livie, qui n'admettait que les crimes nécessaires, et qu'aucun scrupule n'arrêtait devant un grand profit. Lollia Paulina, qui pouvait redevenir une rivale, est exilée et tuée bientôt après. Ses pierreries étaient estimées 8 millions; elle était belle, et l'esprit superstitieux des Romains regardait comme un présage de bonheur insigne une double dent canine qui ne déparait point sa bouche. Aussi, lorsque le centurion lui rapporta la tête de sa rivale, Agrippine voulut-elle glisser son doigt entre les lèvres déjà décomposées et tâter les deux dents qui l'avaient alarmée. Calpurnia est proscrite à son tour, uniquement parce que Claude l'avait trouvée belle. Lépida, femme impudique et spirituelle, témoignait à son neveu Néron une tendresse inquiétante; elle flattait ses goûts, lui prodiguait les présens, et ses caresses pouvaient cesser d'être maternelles. Lépida fut condamnée, et Néron obligé de porter témoignage contre sa tante.

Agrippine du reste tenait son fils dans une dépendance absolue; elle n'avait pour lui aucune faiblesse; elle le traitait rudement, l'accueillait toujours avec un visage sévère ou menaçant (*truci ac minaci vultu*), afin d'établir sur lui son empire d'une manière durable. Elle voulait lui assurer le pouvoir, à la condition qu'il ne l'exerçât jamais. J'oubliais Statilius Taurus, dont les beaux jardins excitèrent l'envie de la nouvelle impératrice, et que l'on força de se tuer. Enfin la faction des césariens, par le seul fait de l'entrée énergique d'Agrippine dans les affaires, se trouva dissoute comme elle s'était formée, sans lutte apparente, sans secousse. Narcisse restait debout, isolé, mécontent, veillant sur Britannicus. Tacite explique en quelques lignes quelle action fut alors imprimée aux affaires par l'avénement d'Agrippine. « Tout change dans l'état, dit-il, et tout obéit à une femme; mais cette femme ne se jouait plus de la chose publique au gré de ses passions. Les rênes de la servitude étaient resserrées et l'on croyait sentir une main virile. En public, sévérité et souvent orgueil; dans le secret du palais, rien d'impudique, à moins que l'ambition ne l'exigeât. Une soif insatiable de l'or avait pour prétexte les ressources qu'il faut ménager au pouvoir. » Le grave historien laisse voir que la liaison d'Agrippine avec Pallas se continua après son mariage. Elle avait besoin de Pallas, qui depuis neuf ans administrait les finances et possédait les secrets de l'empire. Intendant du fisc impérial, il disposait de ressources immenses et tenait le véritable nerf du pouvoir. Agrippine suivait en cela la maxime de César et d'Auguste, qui multipliaient leurs liaisons criminelles dans les grandes familles, afin d'avoir l'œil et l'oreille partout. Pour elle, une liaison suffit, mais c'est avec le premier personnage de l'empire, le plus fier des césariens, le complice de

sa fortune. Aussi admet-on difficilement que Sénèque, Fœnius et quelques autres aient été les amans d'Agrippine. Elle n'avait aucun goût pour la galanterie; chez elle, le vice n'était que le serviteur de l'ambition. N'est-elle pas en outre absorbée par le travail? Elle administre, elle gouverne, elle pousse son fils, qui n'est pour elle qu'un garant de l'avenir, qui lui promet que son règne se prolongera sous le successeur de Claude. En attendant, quelle puissance, quelle grandeur elle s'assure! quel prestige aux yeux de l'univers prosterné! Elle est proclamée *augusta* comme l'a été Livie; elle reçoit les hommages publics du sénat; les visites qui lui sont faites par les personnages sont consignées dans les *Acta diurna*, c'est-à-dire dans le journal officiel du temps; elle a le droit de monter dans un char semblable à ceux qui servent aux statues des dieux et aux prêtres qui les portent; elle occupe dans les cérémonies un trône semblable au trône de l'empereur; elle reçoit les ambassadeurs; elle fonde une colonie de vétérans dans la ville où elle est née, et lui donne le nom de *Colonia Agrippina* (Cologne). Enfin dans la grande fête du lac Fucin, où le peuple entier se transporta pour assister au combat de deux flottes et de 19,000 condamnés, Agrippine apparut revêtue d'une chlamyde d'or et d'un vêtement militaire qui l'assimilaient à un chef d'armée. Pline, qui assistait à ce spectacle, en est resté ébloui.

Pendant qu'Agrippine grandissait, Narcisse, qui voyait Britannicus relégué chaque jour plus loin du trône et du cœur de son père, voulut la renverser. Il fit contre elle l'épreuve d'un crédit qui avait perdu Messaline. Il avait la confiance de Claude. Claude était sa propriété, son dernier gage : Agrippine brisa ce gage précaire, elle fit disparaître cette propriété qui n'était qu'une fiction, ne voulant pas rester exposée, ainsi que Pallas, aux délations d'un affranchi trop assidu. A peine Narcisse, tourmenté par la goutte, était-il arrivé à Sinuesse pour y prendre les eaux qu'il y apprit la mort de l'empereur, son maître. Locuste avait préparé un plat de champignons que le jeune Néron appelait en riant *le mets des dieux*.

L'apothéose fut décernée au défunt césar au milieu des quolibets. Sénèque lui-même ne put résister au plaisir de tourner en ridicule celui qu'il avait flatté ouvertement tant qu'il avait vécu. L'*Apothéose d'une citrouille* est célèbre; cette spirituelle infamie est parvenue jusqu'à nous. Rien n'est plus piquant que de voir se présenter parmi les dieux ce vieillard grotesque, qui semble traîné au ciel par un croc, ainsi qu'aux gémonies; la salive coule le long de sa bouche, sa tête se balance sans relâche, il traîne la jambe, et fait entendre à l'olympe des sons confus, une voix rauque et sourde comme celle d'un phoque. Les dieux le renvoient aux enfers; il y

retrouve ses victimes, et est condamné par Éaque à jouer éternellement aux dés avec un cornet sans fond.

L'avénement de Néron semble d'abord rendre la puissance d'Agrippine plus éclatante. Le mot d'ordre donné le soir aux prétoriens est : « la meilleure des mères. » Les lettres écrites aux peuples et aux rois sont au nom de l'impératrice et de l'empereur. Le sénat se réunit sur le Palatin, afin qu'Agrippine assiste à ses séances, à peine cachée par un rideau. La même litière les contient, elle et son fils, ou bien le jeune prince suit respectueusement à pied sa litière. Elle est nommée prêtresse de Claude et reçoit un caractère sacré; elle est représentée sur les monnaies en vertu d'un sénatus-consulte; elle est gardée par une des dix cohortes prétoriennes et par la cohorte de Germains, redoutée pour sa fidélité aux césars. Quand on voit Agrippine arriver au faîte de la grandeur, on désire la connaître de plus près et s'en faire une image nette, car c'est alors qu'on a dû multiplier ses statues et ses portraits.

Les monnaies de Claude nous la montrent couronnée de lauriers, avec les deux mots *Agrippinæ Augustæ*, qui consacrent officiellement son titre d'*augusta*, tandis que le revers représente parfois un char traîné par des éléphans, réminiscence flatteuse des honneurs rendus à Livie. Les monnaies de Néron portent les deux têtes de la mère et du fils, tantôt de profil, tantôt affrontées. Sur la face est nommée *Agrippine, femme du divin Claude, mère de Néron*, tandis que *Néron, fils du divin Claude*, est nommé seulement sur le revers. La tête de Néron est petite, rajeunie; ce n'est pas celle d'un jeune homme de dix-sept ans, c'est celle d'un enfant dont on voudrait perpétuer la minorité aux yeux du monde. L'exemple des Romains fut suivi par les colonies et surtout par les villes de Grèce et d'Orient. Les monnaies d'or frappées à Rome sont les plus soignées et les plus importantes à consulter. Agrippine avait déjà trente-huit ans. Quoiqu'elle eût conservé sa beauté, on remarque, sur certaines pièces d'or, que ses traits sont accusés, que son profil est serré, sa bouche fine, son œil pénétrant et impérieux. L'observateur qui promènera successivement ses regards sur un grand nombre de monnaies d'Agrippine gravera bientôt dans sa mémoire une certaine résultante d'impression, qui constitue un type : ce type lui deviendra familier malgré la diversité des échantillons, et lui permettra de passer avec plus de sécurité à l'étude des camées. Les camées d'Agrippine ne sont pas rares : le cabinet de la Bibliothèque impériale en possède cinq. Le plus remarquable porte le n° 230; c'est une sardoine à trois couches qui a plus de 5 centimètres de hauteur. L'impératrice, assimilée à la déesse Diane, a le carquois sur l'épaule; elle est couronnée de lauriers. Le travail en est magnifique; l'expression est fière, pleine de fermeté, et rap-

pelle le trait dominant d'Agrippine. Le camée qui porte le n° 231 est à peu près de la même grandeur; la monture en or et en émail est d'une rare élégance. Sur ce monument, on pourra observer dans tous ses détails la coiffure, qui est semblable à celle de Messaline, c'est-à-dire conforme à la mode du temps. Les cheveux sont ondulés, de petites boucles encadrent le front, la masse de la chevelure est rejetée négligemment derrière l'épaule. Le n° 233 montre Agrippine couronnée de lauriers, avec un voile et une perle qui sert de pendant d'oreille; elle tient une corne d'abondance.

Dans la gravure des camées, le but de l'art était surtout de faire valoir la matière et d'enrichir la dactyliothèque du Palatin de monumens commémoratifs, glorieux, flatteurs. L'artiste, qui n'était pas nécessairement un grand sculpteur, était plus capable d'imprimer un caractère idéal et une beauté traditionnelle que de faire ressortir dans toute sa force la physionomie du modèle ou le trait individuel qui intéresse l'histoire. C'est à la sculpture proprement dite qu'appartient cette puissance; le graveur de camées donne plutôt l'aspect général et la poésie de la ressemblance. Les deux bustes qui sont au musée du Louvre ont malheureusement souffert au point de perdre une partie de leur expression. Sur l'un, l'épiderme du marbre rongé est presque fruste; l'autre a le menton cassé, les lèvres réparées. On ne peut s'attacher qu'à l'ensemble, regarder à distance, afin de saisir l'énergie jointe à la grâce, l'assurance mêlée au charme. Le buste qui est au Capitole ne satisfait pas non plus complétement, parce que les yeux levés au ciel indiquent chez l'artiste plutôt une préoccupation de l'apothéose, c'est-à-dire l'adulation, que la recherche rigoureuse de la vérité. Le buste du musée de Naples l'emporte sur tous les autres par un caractère saisissant, par la vraisemblance historique, par la grandeur. Il a été apporté de Rome par les Farnèses. La tête est belle, accentuée, énergique, virile; sans le flot de cheveux qui pend sur les épaules et l'arrangement de la coiffure, on ne reconnaîtrait point une femme. Les muscles du cou ainsi que les clavicules sont larges et accusés comme chez un homme. L'œil est ferme et fixe sous l'arc profond du sourcil; le nez est un peu tombant, la pointe en est marquée et donne au visage un air réfléchi; les pommettes sont saillantes, marque essentielle de sa mère, la première Agrippine; la bouche est encadrée par un pli sévère qui part du nez; quant au menton, il est mâle, net, inflexible. Tout est robuste, éprouvé; on ne surprend rien de sensuel; c'est l'enveloppe d'une âme accessible seulement aux grandes passions. De face, la beauté est peu frappante; il y a même plus de caractère que de beauté. Le profil au contraire est admirable, ce qui est une des conditions du type romain, même de nos jours, lorsqu'il est altier et majestueux.

Ainsi la voilà, cette intelligente et hardie créature qui possède à trente-huit ans la puissance qu'elle a poursuivie même à travers le crime! Quelle suite, quel plan, quelle fermeté, quel triomphe! Rien n'a pu l'arrêter, ni les dangers, ni la vertu, ni les préjugés; elle se rit des plus habiles hommes d'état; elle se croit appelée à occuper la scène du monde. Elle est si jeune! elle remplira l'histoire jusqu'à la fin du siècle. Elle est sûre de son fils; elle l'a façonné d'une main vigoureuse; il est son gage, elle lui commande, sa royauté durera autant que sa vie. Elle est populaire, et les cœurs des Romains appartiennent à jamais à la fille de Germanicus; elle est capable de les administrer, de maintenir l'empire, de leur refuser une liberté dont il ne sont plus dignes, et de substituer à la liberté l'ordre, la satisfaction des besoins, la durée, la sagesse. Qui a jamais possédé un pareil prestige? Est-ce Sémiramis, dont le Tigre et l'Euphrate bornaient si vite les états? Est-ce Livie, qui n'a exercé d'influence que dans le secret du palais ou pendant sa vieillesse? Agrippine, trois fois impératrice, sœur, femme et mère d'empereurs, a tout à la fois l'éclat extérieur et la réalité du pouvoir. Les rois et les peuples l'admirent, son fils est son premier sujet; jamais l'univers n'a vu de femme s'élever ainsi au faîte de la grandeur.

Mais quoi! pour la première fois, dans cette histoire sombre et sanglante, rencontrerons-nous l'impunité? Quoi! les lois humaines et divines auront été outragées sans vengeance! Quoi! le vol et le mensonge, le poison et le meurtre, l'adultère et l'inceste demeureront sans expiation! La destinée des césars a été de se dévorer les uns les autres; le trône était trop petit pour contenir à la fois d'aussi monstrueux égoïsmes; le sceptre était chose trop fragile pour être disputé longtemps par ces mains insatiables et frénétiques. C'est pourquoi les césars ont été les instrumens publics ou secrets de leur propre châtiment; ils se sont torturés et exterminés l'un par l'autre, jouets de cette fatalité implacable qui s'appelle la justice. La justice a été terrible pour Agrippine, et la punition rapide autant que sa grandeur. Ce fils qu'elle a poussé au faîte pour y monter avec lui va l'en précipiter et lui ravir, dans la fleur de l'âge, sa joie, sa sécurité, ses honneurs, la puissance, la vie enfin, qu'elle regrettera moins que la puissance.

Il est inutile de retracer longuement une lutte qui est présente à tous les souvenirs : Racine l'a rendue immortelle en la gravant sur ce bel airain de Corinthe, où l'or allié au bronze rend le métal plus lumineux et plus doux. Le poète n'a montré que l'ingratitude de Néron; l'histoire nous montre, derrière Néron, l'opposition et la révolte sourde des esprits. Après la première surprise, tous se liguent contre Agrippine, les précepteurs qu'elle a choisis à Néron, qui veulent continuer leur tutelle et devenir des ministres, les

philosophes et les honnêtes gens, qui se serrent autour d'eux, les stoïciens, qui espèrent faire refleurir la vertu, les épicuriens, plus nombreux, qui prétendent faire triompher le plaisir, les libéraux, que Sénèque et Burrhus flattent par des concessions, en un mot tous les citoyens, cédant à leur vieux préjugé et honteux d'obéir à une femme. Une coalition tacite et universelle se forme contre l'omnipotence d'Agrippine. On prélude aux attaques en cherchant indirectement à l'affaiblir. Pallas, son amant, son bras droit, le ministre des finances, est écarté; la mort de Silanus et de Narcisse, qu'Agrippine a provoquée, produit une réaction; Sénèque écrit son traité sur la clémence; le sénat cesse de se réunir au Palatin sous la pression cachée de l'impératrice. Celle-ci ne veut point s'inquiéter de ces premiers symptômes, elle paie d'audace : le sénat ne vient plus à elle, elle ira au sénat. On sait quel affront public Sénèque lui fit infliger par Néron le jour de la réception des ambassadeurs arméniens. On n'attaquait pas l'influence d'Agrippine par des moyens moins sûrs en invoquant une politique plus libérale. Tout nouveau règne a son âge d'or avant l'âge de fer; plus les promesses qu'on ne tiendra pas sont pompeuses, plus le peuple crédule s'y laisse prendre comme le poisson à l'appât. Les libéraux de Rome demandaient beaucoup aux gens de bien qui aidaient Sénèque et Burrhus à gérer les affaires publiques. Ceux-ci accordèrent assez pour indigner Agrippine. Elle protestait avec colère; elle seule prétendait posséder les traditions de l'empire, connaître les saines doctrines en matière de gouvernement; en annulant les actes de Claude, on affaiblissait le pouvoir qu'elle avait préparé pour son fils; en enflammant des espérances qui devaient être promptement déçues, c'était le règne futur que l'on compromettait tout entier.

Ce qu'elle sentait, c'est qu'une guerre sourde et respectueuse allait être suivie d'une guerre déclarée. Une femme qui n'aurait eu que de l'esprit, qui aurait été avant tout une bonne mère, aurait compris le rôle qui lui restait à jouer; elle se serait effacée, elle aurait abandonné Néron à des conseillers qui le guidaient avec sagesse; elle aurait joui de son œuvre avec désintéressement, dans la retraite. Agrippine n'était point faite pour une telle résignation. Elle tenait de sa mère une force de résistance et des emportemens terribles qui allaient grandir avec la lutte.

Il y a pour le génie, qu'il soit mâle ou femelle, des épreuves très différentes qui le forcent, selon son tempérament, soit à grandir, soit à se démentir. Pendant la période de la conquête, tout lui sourit; il est jeune, la fortune lui donne des ailes, l'avenir s'ouvre, et chaque pas en avant est un triomphe; alors toutes les facultés surexcitées se développent et donnent tout ce qu'elles comportent, parfois même plus qu'elles ne comportent. Au contraire, lorsque

arrive la période du déclin, les choses humaines cessent de se conformer à nos vœux; il faut expier les fautes passées et devenir modeste, s'enfermer dans sa forteresse et supporter les plaintes, subir les assauts et rester calme, riposter et toujours sourire. Pour jouer cette contre-partie inévitable de tout grand rôle, il faut des qualités que jamais l'audacieuse Agrippine n'a possédées. Tragique, véhémente, héroïque, sans frein, elle était impropre à toute espèce de défense. Elle se contenait pour mieux éclater, elle flattait pour menacer plus violemment; au lieu d'attendre l'attaque, elle prenait l'offensive; la fureur du lendemain détruisait l'œuvre prudente de la veille; elle ressemblait à la tigresse aux abois. Cette longue expiation est un spectacle attachant et pathétique, parce que l'orage croissant fait raidir son caractère indomptable et ajoute à sa fierté. A mesure que les points d'appui qu'elle se crée sont brisés entre ses mains, elle en cherche d'autres, et, loin de ménager Néron et ses amis, elle veut des otages pour les effrayer. Elle caresse Britannicus; on le lui tue. Néron veut répudier Octavie; elle la recueille et la fait chérir des Romains. Acté, favorite de Néron, est l'objet tantôt de ses complaisances, tantôt de ses imprécations. En vain Locuste occupe une chambre du palais et porte une secrète terreur dans son âme. En vain le plafond de sa chambre a été scié comme pour l'écraser par accident. D'un front d'autant plus intrépide, elle continue la lutte. Elle cherche dans les plus vieilles familles patriciennes un candidat à l'empire, elle s'entoure de mécontens, elle s'attache par des présens les centurions et les hommes de guerre en congé. Néron riposte en lui retirant sa garde germaine, en la reléguant dans la maison d'Antonia, en écartant d'elle les visiteurs et les cliens. Ses voisins sont excités à lui intenter des procès; des vers injurieux sont chantés le soir autour du jardin de celle qui commandait jadis à l'univers. Si, par un brusque retour, Agrippine ouvre à son fils son cœur et son trésor, veut le ramener par la douceur et la séduction, l'arracher à ses pédagogues en le jetant au milieu des plaisirs, Néron, averti du piége, se retire, et la haine reparaît entre eux plus sauvage. Un jour, sur la dénonciation de Silana, qui dévoile ses complots, Agrippine doit subir un interrogatoire; les prétoriens envahissent sa demeure; Burrhus, pour la sauver du premier emportement de Néron, a juré de la tuer, s'il la trouve coupable. Au lieu de répondre à Burrhus et de se justifier, Agrippine éclate en reproches, confond les ingrats; elle accuse, elle se redresse avec une éloquence et une majesté terribles; elle fait exiler Silana et tuer le délateur que Silana a mis en avant. Enfin, seule contre tout l'empire, quand les dernières ressources de son génie sont épuisées, elle en vient à méditer un inceste. Belle encore, désirable, parée comme une courtisane, elle essaie, disent

les historiens, de surprendre les sens de son fils. Sénèque et Burrhus voient avec horreur les préludes du crime et l'émotion du prince; Suétone donne des détails que la plume se refuse à transcrire. Comment repousser de si graves témoignages? Les deux adversaires se sont montrés capables de tout concevoir et de tout oser. Une mère incestueuse est le digne pendant d'un fils parricide.

Après cinq ans, la lutte la plus étrange qu'aient enregistrée les annales de l'humanité se dénoue d'une façon sanglante. C'est un souvenir qui vit toujours palpitant dans la mémoire des hommes et les émeut comme une épopée monstrueuse. Tacite a répandu sur ce drame suprême sa poésie et sa couleur; il nous fait voir le golfe de Baïa, la nuit étoilée, les adieux du parricide, ses baisers lascifs plus odieux encore que ses projets, la belle galère liburnienne fendant les flots, puis s'ouvrant à un signal donné, l'affranchie Acéraunia se dévouant pour Agrippine et assommée, Agrippine, l'épaule fracassée d'un coup de rame, mais ne soufflant mot et s'éloignant à la nage. Une fois sauvée, elle se garde de se plaindre; elle avertit son fils, elle feint de croire à un accident, et lorsque enfin les assassins entourent son lit, elle se lève, et, découvrant les flancs qui ont porté Néron : « Frappez au ventre, » s'écrie-t-elle. Impudeur sublime, plus féroce que toutes les imprécations.

Quelle femme! que d'énergie vouée au mal! Dans un autre temps, Agrippine, appliquant au bien ses prodigieuses facultés et son courage, aurait été une Lucrèce orgueilleuse de sa chasteté, une Cornélie orgueilleuse de ses enfans, une matrone orgueilleuse de sa race et de l'estime publique; mais elle est née dans des temps qui ne connaissent plus de frein. Élevée dans un milieu dissolvant, elle a perdu toute conscience du bien et du mal. L'or et la puissance seuls la guidaient, seuls l'enflammaient; son cœur, ouvert aux désirs sans bornes, était capable de tout, même de vertu. Déliée du devoir, son intelligence n'était plus qu'une force aveugle et frénétique, qui la perdait fatalement. Il était juste que cet égoïsme souverain qui avait méprisé tout ce que les hommes respectent en fût réduit un jour à ne pouvoir ni s'abriter derrière les lois de la société, ni même invoquer les lois de la nature.

Entre Agrippine et Livie, le parallèle est manifeste et propre à nous éclairer. Ce sont deux femmes, non point égales, mais qui ont joué le premier rôle dans leur siècle. L'une a servi de modèle à l'autre; elles ont autant de dissemblances que de points communs. Livie, modérée, toujours maîtresse d'elle-même, montre ce que peut en politique une dissimulation soutenue; Agrippine, naturellement emportée et ne recourant que temporairement à la dissimulation, montre ce que perd en politique la violence. Livie a une douceur froide et une sérénité implacable, Agrippine une âme brû-

lante et une énergie virile. Livie use les obstacles par la patience, comme la goutte d'eau use le rocher; Agrippine va droit au but, elle attaque, elle renverse. Livie est chaste et garde un parfum de simplicité républicaine; Agrippine n'a point de sens, mais elle fait de son corps l'instrument de son ambition et la marchandise qui achète le pouvoir. Livie a un front d'ivoire, calme, beau, souriant, même à soixante-dix ans; Agrippine a un front d'airain que rien ne fait pâlir, mais tourmenté et trahissant la maturité avant l'âge. Livie, douce et complaisante aux passions d'Auguste, a fermé les yeux sur ses infidélités; Agrippine, acharnée contre les maîtresses de son fils, pousse la lutte jusqu'à s'offrir elle-même. La première est habile à prendre les hommes et à les conduire par des fils déliés; la seconde, impérieuse, impatiente de ménagement, aime mieux la force que la ruse. La première est capable de conseiller la clémence et de verser secrètement le poison; la seconde frappe en face, implacable comme sa mère, brave jusque dans ses crimes. L'une dompte et tient Tibère, qui la respecte, enchaîné jusqu'à son dernier jour; l'autre opprime et dédaigne Néron, un enfant de dix-sept ans, qui la méprise et la tue. L'une était appelée par Caligula *Ulysse en jupons;* l'autre, si on voulait la comparer à quelque héros d'Homère, ressemble à Ajax frappé de la foudre, cloué par Minerve sur un rocher, et bravant encore le ciel.

Ce qu'il y a de commun entre ces deux femmes, c'est la passion effrénée du pouvoir, l'absence de scrupules ou de remords, le même mépris pour les hommes, la même indifférence pour les moyens, le même instinct qui leur fait introduire leur couvée dans le nid impérial, d'où elles rejettent violemment la couvée légitime, la même politique qui leur fait concentrer dans leurs mains les traditions despotiques, la même prévoyance qui leur fait opposer aux passions de leurs fils une digue précaire, car bientôt les flots accumulés se précipiteront plus terribles. Ce qu'elles ont de commun, c'est l'art de consolider le pouvoir, la première entre les mains d'Auguste et de Tibère par tous les artifices féminins, la seconde entre les mains de Claude et de Néron par une fermeté mâle, c'est le plaisir d'avoir perdu sans ressources leurs rivales, l'une Julie, la spirituelle débauchée, l'autre Messaline, la louve. Ce qu'elles ont de commun, c'est d'avoir été les plus fortes têtes de leur temps, bien supérieures aux hommes par la capacité comme par la passion, le fléau de leur siècle, qu'elles remplissent de leurs grandes figures, la ruine des vertus politiques et domestiques, qu'elles ont corrompues jusque dans leur germe, l'exemple insigne de l'audace, le génie vivant de l'ambition, et, pour tout résumer en un mot, l'incarnation de l'empire.

BEULÉ.

CARACTÈRES

ET

PORTRAITS DU TEMPS

HECTOR BERLIOZ.

Tout idéalisme a son évangile de la passion, et les choses continueront ainsi jusqu'à la fin des siècles. Aspirer, tendre vers les hauteurs sera toujours le fait d'une minorité; quiconque s'en va par les rues criant *excelsior* commence par effaroucher la clientèle. Les articles de mode, à la bonne heure! Quant à l'idéal, il faut en prendre son parti, c'est une marchandise peu goûtée, dont la production reste pour compte à ceux qui la fabriquent, l'offre sur le marché dépassant de beaucoup la commande. Tous les arts sont soumis à cette loi; tous en souffrent, et particulièrement la musique, qui, par suite de conditions spéciales, éprouve une plus grande difficulté d'être. Le peintre et le statuaire ont les expositions, à défaut des expositions la devanture du marchand de tableaux, où les refusés trouvent asile pour en appeler du jury aux passans. Le musicien ignore ces aubaines. S'il écrit des opéras, on sait ce qui l'attend dans le cabinet des directeurs de théâtre. S'il en veut à la musique instrumentale, libre à lui de symphoniser tout à son aise, à la condition qu'il aura de quoi payer les frais de copie, l'orchestre, la salle, tout un personnel de concert, et recommencera le jeu par intervalle, car ne livrer qu'une bataille, autant vaut rien. Une œuvre symphonique a des secrets qu'au premier abord elle ne livre pas; il y faut revenir, y pénétrer. Qu'est-ce qu'une première audition? A peine a-t-on pu se rendre

compte de l'ensemble; que de détails omis, de beautés perdues dans la rapidité de l'exécution, et dont un nouvel essai ne saurait manquer de révéler le sens à la critique. Après une seconde épreuve viennent la troisième et la quatrième : il ne s'agit plus que de nourrir sa martingale; comment faire?

On demandait un jour à Berlioz pourquoi il écrivait si peu. « Parce que je suis très-pauvre, répondit-il. » Ce mot contient toute la tragédie de son existence. De telles natures ne se refont pas, ne rompent pas avec leurs dieux. La force d'âme leur faillirait, qu'elles n'auraient en réserve aucune aptitude pour ces petits métiers où les habiles trouvent gloire et profit. Héroïsme ou don quichottisme, il leur faut lutter pour le grand idéal, et ce n'était pas un lutteur ordinaire que Berlioz. Ame honnête, simple et virile, esprit hautain, convaincu, ne transigeant sous aucun prétexte, l'existence n'aura guère été pour lui qu'une suite de combats pour l'idée, où, si la victoire se fit toujours rudement payer cher, la défaite au moins ne fut jamais sans gloire. C'était un réformateur, le vrai musicien d'une période archi-critique comme la nôtre. Tout ce qu'on peut savoir, il le savait, et cela non-seulement dans les questions particulières à son art. Le monde de l'intelligence n'a pas une province qu'il ne se soit donné le plaisir de parcourir à son heure, en touriste, en poète, en philosophe, en étudiant voyageur, *scholasticus vagabundus,* comme on disait au temps du docteur Faust. Il fut, après Weber et avant Richard Wagner, une de ces plumes militantes grâce auxquelles ont prévalu bien des principes dont le public n'aurait jamais eu communication par le théâtre, où, la question des recettes étant forcément l'argument définitif, la conception la plus ordinaire faisant 13,000 francs l'emportera toujours sur le chef-d'œuvre. C'est donc en dehors des salles de spectacle que ces discussions doivent s'agiter. Avant de mettre une théorie sur la scène, il faut la mettre dans le public. A ce compte, Berlioz a rendu de vrais services. Sa longue campagne, fournie au journal des *Débats,* tout en n'ayant point nui à ses propres intérêts, aura surtout profité à la cause des idées. Sans être un écrivain, il avait un style, et sa langue, Dieu merci, ne fut point celle que parlent beaucoup d'honnêtes gens toujours dressés sur les ergots de ce qu'ils appellent très plaisamment leur compétence, comme si c'était une raison de se mettre à écrire sur la musique que d'en avoir jusque-là obscurément composé de mauvaise. Berlioz n'était pas ce musicien manqué qui se fait littérateur. Sa place au soleil, il l'avait hardiment et dès le début conquise. A partir de sa cantate de *Sardanapale,* ses œuvres la lui assuraient; s'il la voulait plus large, cette place, c'est qu'il avait quelque chose à dire, et que la haine de la vulgarité le passionnait à l'égal de l'amour du beau. Cette faculté d'admirer, qui de plus en plus va se perdant, Berlioz la possédait en plein. Les ennemis ne lui déplaisaient pas : il savait haïr,

mais surtout admirer. Il y a des artistes qui par l'intelligence restent au-dessous de l'œuvre qu'ils produisent, Bellini par exemple, d'autres qui lui sont supérieurs. Berlioz me paraît de ce nombre, et si belle que soit la part due à son œuvre, celle qui revient à son intelligence la passe encore.

Gluck, Beethoven, étaient ses dieux; sur Mozart, il montrait des réserves, et ne s'agenouillait que devant *la Flûte enchantée;* ensuite venaient Weber et Spontini. Sur le tard, le Théâtre-Italien l'avait conquis, seulement lorsqu'il eut cessé d'être journaliste; il le fréquentait en amateur, en désœuvré, tout heureux de se montrer bon prince, de se laisser amuser, charmer et ravir même, — ces natures-là ne font rien qu'à l'excès, — par des choses que sa critique eût réprouvées, et goûtant je ne sais quel voluptueux raffinement à ce dilettantisme clandestin. Il connaissait comme pas un Virgile et Shakspeare surtout. J'ai vu des Anglais le consulter sur leur poète. Virgile lui valut d'écrire cette partition des *Troyens,* cause de tant de soucis d'abord et plus tard d'un si profond découragement, tandis que Shakspeare n'a jamais fait que lui porter bonheur. La symphonie de *Roméo et Juliette* et ce délicieux petit opéra de *Béatrice et Bénédict,* tout de suite applaudi sans conteste, sont les meilleures preuves de cette influence. En dépit d'un certain manifeste lancé par lui sous forme d'article de foi, et dont s'émut beaucoup dans le temps l'Allemagne philosophante, ce qu'il pensait sur Richard Wagner, il ne l'imprimait pas : tout ce grand bruit autour du maître de Leipzig l'ennuyait, l'agaçait. Il y a au fond de la conscience humaine une voix qui ne se tait jamais et qui dit tout, une voix qui, même dans le silence de l'individu, proteste contre les injustices du sort. Berlioz avait une vraie complexion d'artiste. Susceptible à tous les froissemens, à toutes les intempéries, ce qu'il a dû souffrir reste un secret. Il avait poussé l'orchestre aux grandes sonorités nouvelles, et de ce mouvement imprimé par lui, un autre recueillait la gloire. On disait bien : Wagner et Berlioz; mais son nom ne venait qu'en second, et lorsque les journalistes allemands, s'imaginant de changer en trio ce duo déjà déplaisant, inscrivirent sur leur drapeau : Wagner, Berlioz et Liszt, sa mauvaise humeur n'y tint plus. A ces vexations douloureusement ressenties, de pires amertumes, de plus cruels chagrins, se mêlèrent. Ses *Troyens,* qui peut-être à l'Opéra eussent triomphé, furent défaits au Théâtre-Lyrique; l'an passé, il perdait un fils, officier de marine, et ce deuil dont il ne s'est pas relevé le prenait au retour d'un voyage glorieux en Russie et en Allemagne, au lendemain des succès les plus consolans décernés par l'étranger.

La cantate de *Sardanapale,* écrite à l'Institut sous le feu des canonnades de la révolution de juillet, valut à Berlioz d'aller passer quelques années en Italie. Déjà son cœur, qu'il avait très sensible, comme on disait au temps de l'*Héloïse,* et son imagination très ardente, s'étaient

épris d'une jeune tragédienne étrangère, la Juliette et l'Ophélie d'une troupe de comédiens anglais qui jouait Shakspeare aux applaudissemens de toute la jeunesse parisienne. S'il est vrai, comme dit Goethe, que la poésie soit une délivrance, c'est dans sa première symphonie, intitulée *Épisode de la vie d'un artiste,* que Berlioz s'est délivré de toutes les agitations, de tous les rêves, de tous les délires factices ou réels dont cette passion l'enfiévra. Lorsqu'après une assez longue absence il revint, la fière demoiselle se laissa fléchir, et il l'épousa.

En 1831, il fit exécuter sa symphonie au Conservatoire. Lui-même conduisait l'orchestre; le dernier morceau terminé, comme ses amis s'empressaient pour le complimenter, un homme pâle et d'une maigreur de squelette, avec de longs cheveux noirs gras, un nez crochu et des yeux d'oiseau de proie, perça la foule, et d'une voix presque mourante : « Vous commencez, lui dit-il en l'embrassant, par où l'autre a fini. » Cet homme, c'était Paganini; l'autre, celui auquel il faisait allusion, était Beethoven, et Berlioz en rentrant chez lui recevait un pli renfermant un bon de 20,000 francs sur la maison de Rothschild, que sa nouvelle connaissance le priait d'accepter en témoignage de sa parfaite admiration. Il y a des êtres que le fantastique accompagne partout, ce Paganini, par exemple, qu'on disait alors si avare, et qui, de l'air d'un personnage d'Hoffmann, vient là généreusement et le plus délicatement du monde mettre sa bourse à la disposition du talent aux prises avec les difficultés les moins fantastiques de l'existence. A cette première œuvre, d'autres bien autrement remarquables à divers titres devaient succéder avec le temps : j'ai nommé la symphonie d'*Harold*, celle de *Roméo et Juliette,* la *Symphonie funèbre pour les victimes de Juillet,* la *Damnation de Faust,* les ouvertures de *Waverley,* du *Roi Lear*, de *Rob-Roy,* du *Carnaval de Venise, une Messe*, trois opéras, *Benvenuto Cellini, Béatrice et Bénédict, les Troyens,* enfin, parmi tant d'autres compositions vocales et instrumentales d'une importance moindre, l'orchestration de l'*Invitation à la valse,* de Weber, et les récitatifs ajoutés au *Freyschütz* lors de la mise en scène du chef-d'œuvre à l'Académie royale de musique.

L'Allemagne devint tout de suite une patrie pour Berlioz, et cette fois encore ce fut Weimar qui prit l'initiative. Une œuvre de première jeunesse, écrite alors qu'étudiant la médecine il chantait dans les chœurs au Théâtre des Nouveautés, l'ouverture des *Francs Juges,* enlevée d'enthousiasme par l'orchestre, produisit sur le public un effet électrique. A dater de ce temps, il se mit à promener sa musique par l'Europe entière, visitant tour à tour l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, improvisant à chaque étape de ces voyages des compagnies instrumentales qu'il échauffait aussitôt de sa propre flamme, car jamais pareil chef d'orchestre ne se verra, par cette raison toute simple qu'en faisant ce

qu'il faisait il n'exerçait pas une profession, ne tenait pas un de ces emplois dont la pratique engendre à la longue la somnolence des facultés. A l'acuité des perceptions, au respect de la lettre, à la plus complète intelligence de l'esprit, Berlioz joignait l'autorité du mouvement, cette force inspirée et communicative qui parle aux masses, les gouverne, et, quel que soit le champ de bataille, constitue le véritable chef. Ces promenades à travers l'Europe vengèrent bien souvent l'artiste de ses mécomptes parisiens, et cependant, même en Allemagne, la trace qu'il laissait n'était point durable. Dès le lendemain du succès, la contestation reprenait de plus belle; ce fut ainsi jusqu'à la fin un éternel recommencement à la manière du travail de Sisyphe. « Si Berlioz, écrivait il y a quelques années M. Richard Wagner, a continué Beethoven, c'est en suivant une direction où celui-ci avait sagement renoncé de s'engager plus avant. Les coups de plume irréfléchis, les tons aigres et criards auxquels on reconnaît le Beethoven en quête de nouveaux moyens d'expression sont à peu près le seul héritage que le pétulant disciple ait recueilli du grand maître. Je mets en fait que la principale vocation de Berlioz et le plus beau de son enthousiasme lui viennent d'avoir tenu ses yeux passionnément fixés sur *ces coups de plume vraiment barbares.* » Ici j'avoue que la patience m'échappe :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes!

Reprenons la citation, elle en vaut la peine, car c'est de l'excellente critique; mieux eût convenu seulement la laisser faire à d'autres. Il est vrai que d'autres n'eussent peut-être pas eu cette perfide justesse d'appréciation et ce meurtrier coup de griffe du rival qui sait où prendre sa victime. « Une surexcitation voulue, un tournoiement vertigineux, voilà l'inspiration de Berlioz; s'il en sort, c'est pour retomber dans l'anéantissement d'un mangeur d'opium, et, pour surmonter cet état d'insensibilité désastreuse, il ne lui reste alors qu'à réchauffer son délire par toute sorte de moyens factices, et qu'à s'épuiser en efforts, qu'à mettre en avant tout son arsenal d'artillerie. A vouloir de la sorte accoucher des monstres de son imagination épouvantablement tourmentée, à les vouloir faire vivre et toucher par tous les incrédules de son public parisien, Berlioz a poussé son énorme intelligence musicale à un degré de puissance technique dont jusqu'à lui on n'avait pas eu l'idée. Ce qu'il avait à dire était si insolite, si renversant, si parfaitement anti-naturel que, les simples paroles ordinaires ne lui suffisant point, il dut appeler à son aide tout l'exorbitant appareil de la plus compliquée des machines, et faire rendre sa pensée par une mécanique dont il savait comme pas un gouverner les ressorts mille fois ingénieux et puissans, les choses qui lui passaient par l'esprit n'étant point humaines et ne pouvant dès lors être exprimées par un organe humain. » Faut-il prononcer ici le mot d'envie? On l'oserait

presque. « Tout ce qui est divin est envieux, » dit Hésiode. Platon, il est vrai, combat cette opinion dans le *Phédon* et le *Timée,* et déclare que l'envie est reléguée hors du cœur des olympiens; mais Platon ne parle que des dieux antiques, et nous autres, c'est aux dieux modernes que nous avons affaire. Quoi qu'il en soit, cette lutte pour les règles entre les deux hommes qui se sont le plus moqués de la syntaxe restera comme une des plus amusantes comédies de notre âge. Tant de bile et de colère pour des dissonances, quand on n'a fait soi-même toute sa vie qu'abuser outrageusement de ces moyens extrêmes! Un Cherubini ne s'exprimerait pas autrement que M. Richard Wagner dans sa critique. D'autre part, écoutez le *Credo* de Berlioz, ou, pour mieux dire, son *Non Credo.* « Si l'école de l'avenir vient vous dire : — Il faut faire le contraire de ce qu'enseignent les règles; on est las de la mélodie, on est las des dessins mélodiques, on est las des airs, des duos, des trios, des morceaux dont le thème se développe régulièrement; on est rassasié des harmonies consonnantes, des dissonances simples, préparées et résolues, des modulations naturelles et ménagées avec art. Il ne faut tenir compte que de l'idée, ne pas faire le moindre cas de la sensation ; il ne faut accorder aucune estime à l'art du chant, ne songer ni à sa nature ni à ses exigences. Il faut dans un opéra se borner à noter la déclamation, dût-on employer les intervalles les plus inchantables, les plus saugrenus, les plus laids. Il ne faut jamais s'inquiéter des possibilités de l'exécution. Si les chanteurs éprouvent à retenir un rôle, à se le mettre dans la voix, autant de peine qu'à apprendre par cœur une page de sanscrit ou à avaler une poignée de coquilles de noix, tant pis pour eux, on les paie pour travailler, ce sont des esclaves. Les sorcières de Macbeth ont raison : le beau est horrible, l'horrible est beau. Si telle est cette religion, très nouvelle en effet, je suis fort loin de la professer. Je n'en ai jamais été, je n'en suis pas, je n'en serai jamais. Je lève la main et je le jure : *Non credo!* »

On croirait entendre parler un Lesueur! De qui se gausse-t-on ici? Du public? Je le crains. De semblables incartades, par malheur bien souvent renouvelées, ont fini par donner à cet art de l'avenir un caractère de charlatanisme qui n'excuse que trop tous les méchans sarcasmes du présent. Encore, dans toute cette polémique de mauvais goût, Berlioz ne nomme-t-il personne. Libre à chacun de deviner quel est l'Achille que ce fougueux Hector s'efforce d'atteindre de ses traits : toujours est-il que l'apôtre Richard Wagner ne figure pas nominalement dans ce manifeste qui peut également s'appliquer à l'abbé Liszt, à M. Hans de Bulow et à tous les membres de la paroisse. On a prétendu que Berlioz aurait fulminé cette bulle à la suite d'une conversation très animée au bout de laquelle un enragé partisan se serait écrié, lui parlant de Wagner : « Vous aurez beau faire, il est plus fort que vous! » L'anecdote court

l'Allemagne et suffirait pour motiver l'accusation d'envie. Berlioz, Wagner et l'abbé Liszt, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la trinité sous ces espèces n'eût peut-être point tant déplu. L'ironie du sort voulut que ce nom fâcheux de Wagner vînt toujours en première ligne : *inde iræ*. Carlyle dit que l'homme appelé par la nature à produire de grandes choses est incapable de n'être pas sincère; il lui faut exprimer à tous risques et périls la vérité comme il la sent. Berlioz était trop cet homme pour n'avoir pas de ces sincérités contradictoires; il avait tant fait crier après lui qu'il ne s'imaginait pas qu'un autre pût jamais lui disputer cette spécialité, et quand il vit dans Richard Wagner surgir ce nouveau messie du scandale, sa rage n'y tint plus, il se fit classique!

Et maintenant qu'est-ce que Berlioz? Faut-il d'après Paganini voir en lui un génie, ou selon M. Richard Wagner le prendre simplement pour un esprit dénué d'imagination, et qui n'a guère jamais fait que chiffrer ses songes creux avec des notes? Berlioz a-t-il dépassé les limites absolues de son art, ou n'aurait-il par hasard franchi que les simples bornes du convenu? Dans l'histoire de l'art, tout se tient, tout s'explique. Berlioz peut être une énormité; mais, pas plus que M. Richard Wagner, il n'est un de ces météores qui tombent du ciel inopinément sans qu'on en puisse donner la raison. Berlioz, comme son confrère et ami, l'auteur de *Tannhäuser*, est le résultat d'une tendance poussée à l'extrême, la conséquence nécessaire et fatale du développement graduel de l'art musical à travers le temps. Que de semblables apparitions marquent une ère de progrès, je ne le veux pas dire : assez d'autres ont soutenu et soutiendront encore cette thèse, assez d'autres l'ont combattue et la combattront pour qu'il me soit permis de n'y pas insister. La question n'est point de savoir si personnellement cet art nous plaît ou nous répugne, si nous l'envisageons comme une décadence ou comme l'accomplissement idéal des choses; il s'agit tout simplement d'en constater la raison d'être. Le même fait s'est produit dans l'histoire de la peinture sans que la gloire des Raphaël et des Léonard en ait souffert la moindre atteinte. Les naturalistes et les maniéristes du XVIIe siècle existent pourtant. Ils existent comme expression suprême et conséquence des mouvemens antérieurs, comme dernier terme révolutionnaire de l'émancipation qui commence avec Cimabue, insufflant la vie nouvelle au cœur ligneux du bysantinisme, avec Giotto secouant les vieux types consacrés et peignant les hommes comme ils sont. Qui jamais fit un crime à Gluck de ne s'être pas contenté de l'orchestre de Lulli et de Rameau? Qui viendrait aujourd'hui lui reprocher ses clarinettes et ses trompettes? En veut-on à Beethoven d'employer le contre-basson dans la *Symphonie en ut mineur*, à Mendelssohn de déchaîner l'ophicléide dans l'ouverture du *Songe d'une Nuit d'été?* Libre à ces maîtres d'employer des moyens nouveaux pour de nouveaux effets que l'art approuve. Berlioz n'agit pas autrement, et,

s'il manie les cuivres comme personne, du moins n'a-t-on guère à craindre avec lui cette erreur où tombent aujourd'hui la plupart des musiciens, et qui consiste à mettre dehors toutes les voix de l'orchestre sans tenir compte de la différence des sentimens et des situations. Sur ce point, l'art de Berlioz reste inattaquable. Il sait, quand il le faut, ouvrir l'outre aux tempêtes et, quand il le faut aussi, la fermer. Jamais de contre-sens : dans son orchestre, la tendresse ni l'élégie ne font explosion. Si la violence de l'émotion commande les grands moyens, il renforce les violons pour étouffer la rudesse des cuivres, et c'est à cette entente des ressources techniques, à cet art d'opérer la fusion entre le quatuor et les instrumens à vent, à cette manière inouie de raviner et d'estomper, que l'auteur de la *Symphonie de Roméo* et de la *Symphonie fantastique* doit cet honneur de passer, même au pays de Richard Wagner, pour le plus grand sonoriste contemporain. « La théorie défend cela, disait un critique à Beethoven. — Et moi je le permets, répondit le maître. » C'est qu'en effet rien n'est moins sérieux que la théorie de la musique, si ce n'est la théorie de l'art des vers. Par ce côté disciplinaire, toutes les poétiques se ressemblent, toutes sont également précaires.

On aurait de la peine à trouver un homme de génie dont les premiers pas n'aient point transgressé les règles et fait crier au scandale. Le premier qui essaya de l'accord de septième fut jugé digne de la maison des fous par les conservateurs de son temps. D'autre part, qui ne se souvient de ces fameux combats où les romantiques eurent à s'escrimer avec tant de vaillance. On les appelait des barbares, on prenait leurs césures et leurs enjambemens, j'allais dire leurs septièmes, pour des signes précurseurs de la fin du monde, et toutes ces choses conquises par eux à si grands frais forment aujourd'hui le fond de la langue dramatique ordinaire. C'est à ces tonneaux de poudre, qui faisaient sauter en l'air une génération, que les artificiers de l'heure présente vont emprunter le meilleur aliment de leurs innocentes fusées. J'ai cité Beethoven, pourquoi ne citerais-je pas Victor Hugo? L'homme est de taille à ne redouter aucun rapprochement. Cette fois ce n'était plus un critique de profession, c'était une comédienne illustre qui venait le rappeler à l'ordre, et l'avertissement, pour avoir moins d'autorité, n'en avait que plus d'arrogance. « Monsieur Hugo, est-ce français, cela? » demandait à l'auteur d'*Hernani* Mlle Mars, interrompant une répétition. Si la question était un peu la même, pareille aussi fut la réponse. « J'avoue, madame, que je n'y avais point pensé; mais, rassurez-vous, si ce n'est point français, ça le sera. » Berlioz a des hardiesses, des rudesses harmoniques souvent effroyables, j'en conviens; mais c'est surtout dans ses premières œuvres, car son style allait s'épurant, et la langue qu'il parle dans la *Damnation de Faust* et dans *les Troyens* diffère essentiellement de celle dont il use

dans la *Symphonie fantastique*. C'est un chercheur aventureux, un enthousiaste capable de se passionner pour les causes les plus diverses, et qui semble n'obéir qu'à certaines dispositions climatériques. En cela éclate le désaccord avec Richard Wagner, l'homme d'une idée, d'un système, l'Allemand carré par la base, qui sait ce qu'il veut, où il va, et sauve les erreurs de sa pratique par cet infaillible ascendant que tout écrivain puise dans les ressources d'une forte éducation première. Non pas que ce fond classique manquât à Berlioz, lui aussi s'était nourri de la moelle des lions; seulement il l'avait absorbée chemin faisant, à son heure, à son caprice, et non sur les bancs de l'école, où, si j'en crois ce qu'on raconte, il s'amusait à faire la nique aux grands préceptes du bon Reicha. M. Richard Wagner, lui, ne plaisante jamais; de quelque nom que l'on nomme sa théorie, elle est vigoureusement assise sur un roc et n'en bouge. Il se peut que les choses qu'il évangélise soient mauvaises; on ne saurait nier cependant qu'il y ait là, au plus haut degré de puissance, un tempérament d'organisateur. Berlioz au contraire n'a jamais connu de discipline; sa dominante du moment, qu'elle lui vienne de Gluck, de Beethoven ou de Spontini, est sa seule règle. Le même homme qui au début prend son point de départ à la *neuvième symphonie*, et pousse le compliqué, l'étrange, jusqu'aux dernières limites de la cacophonie, écrira plus tard avec la plume de diamant d'un Haydn l'oratorio de *l'Enfance du Christ*, et finalement parlera dans *les Troyens* la langue majestueuse et simple d'un Spontini. Berlioz a passé toute sa vie dans ces inconséquences, et quand je voyais ce terroriste pleurer des larmes d'admiration au *Mariage secret* de Cimarosa, je ne pouvais m'empêcher de penser à Robespierre composant ses bucoliques.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, tout ceci n'est que le fait d'une nature nerveuse, impressionnable à l'excès, et ces trop fréquens démentis qu'il se donnait à lui-même et comme de gaîté de cœur, s'ils atteignent le réformateur, laissent debout l'artiste. Wagner est un chef d'école, l'homme d'une idée, et par là surtout redoutable : l'auteur de *Mignon*, l'auteur de *Mireille*, sont d'agréables électiques; Berlioz est une intelligence, une nature nerveuse et fébrile, il pleure à Beethoven, à Gluck, à Spontini, à Donizetti. Lui-même a pris la peine d'analyser dans un de ses livres ces sortes d'émotions produites par l'admiraration et le plaisir. « Les larmes, qui d'ordinaire annoncent la fin du paroxysme, n'en indiquent souvent qu'un état progressif qui doit être de beaucoup dépassé. En ce cas, ce sont des contractions spasmodiques des muscles, un tremblement de tous les membres, un engourdissement total des pieds et des mains, une paralysie partielle des nerfs de la vue et de l'audition, je n'y vois pas, j'entends à peine! Vertige! demi-évanouissement! » Et ces crises le prenaient aussi à l'audition de ses propres ouvrages. Il pleurait d'admiration sur lui-même, et ses larmes, toujours

prêtes à déborder, partaient d'une source trop sincère pour qu'on ose en plaisanter. Un jour, sortant de la répétition des *Troyens*, il entre chez des amis et se laisse choir épuisé dans un fauteuil. On s'empresse, on le questionne, il ne répond pas, reste absorbé; on croit à quelque désordre physique amené par de nouveaux découragemens. Il soupire, il suffoque, lève les bras au ciel. « Mais enfin qu'y a-t-il? s'écrie-t-on de tous côtés. — Ce qu'il y a, vous l'entendrez à ma première représentation. C'est admirable, mes enfans! C'est sublime! » Et là-dessus éclatent ses sanglots. Il disait volontiers en manière de précaution : « Cela va dépendre de ma santé, qui est détestable, et des caprices de ma névralgie. Je lâche ce mot à dessein afin que vous puissiez dire quand je serai par trop ennuyeux : C'est sa névralgie. » Ce mot de Berlioz explique bien des choses, et les séries de septièmes ascendantes ou descendantes, « semblables à une troupe de serpens qui se tordent et s'entre-déchirent en sifflant, » et les mille calembredaines humoristiques de sa discussion littéraire; mais, grâce à Dieu, ce n'est pas toujours sa névralgie. Dans cette vaste et fière intelligence, l'hallucination cesse par intervalle, la pleine lumière se fait, et le musicien comme l'écrivain, si étroitement unis l'un à l'autre, profitent de ces éclaircies, celui-là pour composer la *Marche des Pèlerins*, le *Scherzo de la reine Mab*, la légende de *l'Enfance du Christ*, celui-ci pour parler la langue saine et chaleureuse de certaines improvisations.

Ce qui l'émeut le désarme à l'instant, et le désaccord de son œuvre s'explique par la prodigieuse sensitivité de son être physique et moral. Eugène Delacroix eut de ces contrastes vers la fin de sa carrière. Le romantique affectait de vouloir s'amender, on le voyait renier ses dieux et faire ses dévotions devant l'autel de Racine; mais le diable n'y perdait rien, ce n'était là que jeux d'esprit sans conséquence; au fond, son art restait le même. Ni le paradoxal dilettante ni le fin causeur n'engageait le grand peintre, qui le lendemain, après s'être fort diverti aux dépens de la galerie, après l'avoir gaîment persiflée, revenait à ses vrais maîtres, à Véronèse, à Rubens, à Rembrandt, et non pas à David, à Guérin, comme l'eussent voulu les principes de la joyeuse esthétique littéraire si gravement développée par lui la veille au soir à la table de thé. C'est que Delacroix était vraiment plus peintre que Berlioz n'était musicien. A ce titre, il pouvait changer de religion aussi souvent qu'il lui plaisait, assez sûr de lui-même, assez fort, pour que sa littérature, qui n'était que distraction et pur dandysme, ne réagît pas sur sa peinture, sa vraie foi. Chez Berlioz, non moins humoristique, mais beaucoup moins solidement trempé, ces variations de conscience avaient leur inconvénient; son style tout aussitôt en subissait l'influence. Alors que Delacroix n'avait l'abjuration qu'à fleur de lèvre et que d'ailleurs cette abjuration ne portait que sur des questions purement littéraires,

chez Berlioz c'était l'homme tout entier, y compris le musicien, qui, se passionnant, évoluait. De là ces contradictions de goût, de pensée et de style. Sans prétendre le moins du monde disputer à Spontini la gloire qu'il mérite, et tout en admirant le second acte de *la Vestale* à l'égal de *l'Enlèvement des Sabines* ou du *Romulus* de David, je me demande comment un musicien nourri de Beethoven peut en venir à s'éprendre jusqu'à l'idolâtrie d'un pareil idéal. Berlioz avait de ces frénésies antipodiques bien autrement dangereuses pour un artiste que tous les paradoxes de l'esprit, car elles ont leur source au plus intime de son organisme, partent de ses centres nerveux, et vont le promenant en d'éternelles fluctuations. Tant vouloir rayonner nuit plus qu'on ne pense; le talent à ce jeu-là perd sa force de condensation, et sans unité, point d'influence.

Défions-nous de l'œuvre qui ne répond pas aux visées du présent, ce qui ne vit point dans le présent n'a point d'avenir. Les hommes, quoi qu'on en dise, ne se transforment pas si radicalement que la génération qui nous succédera doive nécessairement adopter avec enthousiasme les choses que la nôtre aura conspuées. Où donc est-il dans l'histoire de la musique le compositeur qui, n'ayant rien valu pour son époque, a tout mérité de l'avenir? Mozart meurt à trente-six ans reconnu de l'Allemagne entière. Voyons-nous que les contemporains de Beethoven aient absolument nié son génie? Tout au plus aurait-on le droit de nommer Sébastien Bach. C'est en effet seulement de nos jours, c'est-à-dire un siècle après sa mort, que sa gloire a trouvé son plein, et encore dans les livres et les articles de journaux, car pour ce qui regarde le simple don de plaire et de charmer, je doute fort que l'immortel classique l'exerce à l'heure qu'il est beaucoup plus sur nous tous tant que nous sommes qu'il ne l'exerça jadis sur ses contemporains, et là-dessus je m'en réfère à l'opinion médiocrement académique, mais très sincère de Rossini, qui, lorsqu'il causait de tout en robe de chambre, vous disait volontiers : « Dix minutes de Bach c'est sublime, mais un quart d'heure c'est *crevant!* » Ajoutons que maître Sébastien, pour n'avoir peut-être pas joui sa vie durant de l'immense renommée que la postérité lui a faite, n'en fut pas moins un très grand organiste et compositeur aux yeux de sa génération. Et M. Wagner lui-même, est-il donc tant cet homme de l'avenir qu'il le proclame? Oui, peut-être dans ses livres, où, pour mieux duper son monde, il commence par se duper tout le premier, non dans ses opéras, qui déjà ont trouvé leur public.

Ce que je dis de l'auteur de *Tannhäuser* s'applique également à Berlioz, et dans ce procès que nous faisons à son œuvre, pas n'est besoin de remettre à quinzaine, en d'autres termes d'en appeler à la postérité pour le prononcé du jugement. Les belles choses qu'il a pu composer ont eu de son vivant le retentissement qu'elles méritent. Que l'Allemagne ait mis à les reconnaître, à les acclamer un empressement qui trop sou-

vent chez nous a fait défaut, c'est une simple question de tempérament dont Berlioz, avec le sens critique qu'il possédait, n'a pu manquer de se rendre compte; qu'il ait beaucoup souffert de ce profond délaissement auquel dans sa propre patrie le gros du public le condamnait, ses découragemens, son amertume dédaigneuse, son ironie, l'ont assez prouvé. Il n'en est pas moins vrai qu'en pareil chapitre le mot d'ingratitude ne saurait être prononcé, car cette foule qui ne lui montra guère que de l'indifférence, au fond il la méprisait, et les esprits d'élite auxquels il s'adressait, cette classe de lettrés pour lesquels il semble que sa musique soit exclusivement composée, n'en ont jamais ignoré ni méconnu les beautés. La popularité ne s'acquiert qu'à de certaines conditions; elle a ses serviteurs qui la courtisent, comme elle a ses maîtres qui la domptent. La prendre d'en bas est le fait des petites gens, la prendre d'en haut n'appartient qu'aux titans, aux Michel-Ange, aux Beethoven. Berlioz pour son malheur n'était ni des uns ni des autres. « Prince ne daigne, roi ne puis, » cette devise des Rohan pourrait s'écrire sur sa tombe. Il l'a tant ruminée qu'il en est mort.

Et cependant la part dévolue à son existence n'avait rien de si médiocre; sa faute fut de n'en point savoir jouir : la nostalgie des hauts sommets le tourmentait, le consumait, il avait des tristesses d'*Ecclésiaste*. « A toute heure, je dis à la mort : Quand tu voudras; qu'attend-elle encore? » Ainsi parlait-il en 1865, au plein de son intelligence et de sa faculté d'action. La dernière fois que nous le rencontrâmes, c'était un soir d'automne, sur le quai; il revenait de l'Institut. Pâle, amaigri, voûté, morné et fébrile, on l'eût pris pour une ombre; son œil même, son grand œil fauve et rond, avait éteint sa flamme. Un moment il serra notre main dans sa main fluette et moite, puis disparut dans le brouillard après nous avoir dit ces vers d'Eschyle d'une voix où le souffle n'était déjà plus : « Oh! la vie de l'homme! lorsqu'elle est heureuse, une ombre suffit pour la troubler; malheureuse, une éponge mouillée en efface l'image, et tout est oublié. » L'allusion ainsi posée était navrante. Avait-il donc bien le droit de se l'approprier avec tant de rigueur? Non certes, car si cette éponge humide dont parle la Cassandre antique devait en effet, du tableau de sa vie, effacer nombre de traits, d'autres subsistent et subsisteront vivaces, caractéristiques : la symphonie d'*Harold* par exemple, celle de *Roméo et Juliette,* l'admirable septuor des *Troyens,* et çà et là divers fragmens enchanteurs de cet oratorio de l'*Enfance du Christ,* dont il avait écrit le texte en même temps que la musique, et qu'il fit exécuter pour la première fois comme l'œuvre d'un certain maître de chapelle du nom de Pierre Ducré, florissant à Paris vers 1679.

Ces sortes de supercheries étaient dans le goût de l'époque. On inventait à sa propre image un personnage de fantaisie, espèce de bouc émissaire ou de colombe de l'arche, selon la circonstance, qu'on lâchait au

hasard pour explorer le paysage, et qui vous revenait tantôt vainqueur, tantôt berné, quelquefois même ne revenait pas du tout. Berlioz était trop l'homme de cette période pour n'en pas épouser jusqu'aux moindres pratiques. Bien que sa montre, à lui, n'ait jamais retardé et qu'il ait toujours marché avec le siècle, quand il ne le devançait pas, on peut dire qu'il n'a point cessé d'appartenir au mouvement de 1830. A cette date, il avait livré ses premiers combats, lié ses plus fidèles amitiés, sinon avec les grands astres romantiques dont l'éclat tapageur l'offusquait un peu, du moins avec les étoiles d'une clarté plus complaisante. *Primus inter pares* ne fut jamais la devise d'Hugo, et Berlioz, sans avoir tout le génie qu'il se croyait, en avait les impatiences et les orgueils. D'ailleurs ces hauts barons n'entendaient rien à la musique; il fallait la croix et la bannière pour les faire se déplacer, et force était avec eux de se contenter de louanges banales, monnaie particulièrement en horreur à l'artiste ombrageux qui nous occupe. Berlioz savait cette ignorance ou cette indifférence suprême du maître à l'endroit des choses de l'art musical, et ce motif, joint à bien d'autres que lui conseillait le culte non interrompu de sa personnalité, tempéra l'élan du compositeur: sans renoncer à son admiration, il y mettait parfois des sourdines. Sa véritable intimité, c'était parmi les dominations de second ordre que Berlioz l'avait cherchée. Là du moins son enthousiasme pour Shakspeare trouvait à qui parler : Alfred de Vigny, les deux Deschamps, Brizeux, Barbier, pour n'en citer que quelques-uns, convenaient davantage à sa nature de poète-musicien et de causeur hoffmannesque.

Dans ce groupe, d'où se détachait en pleine lumière la noble figure de l'auteur de *Stello,* la controverse ne manquait pas. Eugène Delacroix s'y montrait aussi, mais fougueux, entraînant, enfiévré d'anglicanisme et de germanisme, le Delacroix des dessins de *Faust,* du *Massacre de Scio,* le soldat au feu, le prosélyte, et non ce gourmand refroidi, ce délicat que nous avons connu plus tard si tendrement enamouré de *Bérénice.* Musset également y paraissait, quoique de loin en loin, en *prima sera* et comme pour essayer, *in anima vili,* l'effet de ce bel habit vert à boutons d'or dont la véritable étrenne était pour la société de Belgiojoso et de Belmont; puis c'étaient les deux Falloux, Ferrière, les Rességuier et tout un monde rimant et musiquant d'aimables étrangers, de Russes, un Metscherski, un Schouwaloff, morts tous les deux : l'un comme ce poète de la chute des feuilles dans Millevoye, l'autre en barnabite, le froc au dos, la sandale aux pieds, mais la parole d'or toujours aux lèvres. Il avait quitté Paris plein de sonnets, il y rentra plein de sermons! Comment un musicien shakspearisant n'eût-il pas délicieusement goûté pareil milieu, où, si les poètes abondaient, ne manquaient point non plus les esprits capables de comprendre la musique et d'en discourir? Alfred de Vigny traduisait *Othello* et le *Marchand de Venise,* Émile Deschamps

Roméo et Juliette et *Macbeth*, Auguste Barbier *Jules César*. C'était le temps des traductions comme des pseudonymes, ce qui me ramène à *l'Enfance du Christ*.

Mérimée inventait la dramaturge Clara Gazul, Sainte-Beuve le rimeur Joseph Delorme; pourquoi Berlioz se serait-il refusé le plaisir d'intriguer un peu les malins de la critique en exhumant cet apocryphe Pierre Ducré, qui, pas plus que Clara Gazul et que Joseph Delorme, n'avait vu le jour? Lui-même, en 1852, a raconté cette anecdote dans une lettre à M. Ella, le fameux directeur du *Musical Union*. « Je me trouvais un soir chez le baron de M... avec l'architecte Duc, un de mes anciens camarades de l'Académie de Rome. On jouait, les uns le whist, les autres l'écarté; j'ai les cartes en horreur, et je m'ennuyais. Duc, me voyant si désœuvré, me demanda de lui composer un peu de musique pour son album. Je prends une feuille de papier, trace quelques portées et bientôt se montre un *andantino* à quatre voix pour orgue. Il me semble y voir l'expression d'une sorte de sentiment mystique et naïvement pastoral; l'idée me vient d'y adapter des paroles de même nature, le morceau d'orgue disparaît et fait place à un chœur de bergers de Bethléem chantant leurs adieux à l'enfant Jésus au moment du départ de la sainte famille pour l'Égypte. Ici les parties de whist et d'écarté s'interrompent; on veut entendre ma légende, qui réussit grâce à la couleur moyen âge tant des vers que de la musique. — Écoute, dis-je à Duc, j'ai envie de te compromettre en la signant de ton nom. — La belle affaire! quand tous mes amis savent que je ne me doute pas de la composition. — Ce serait en effet un motif pour ne point composer; mais, puisque ta vanité se refuse à ce que tu me prêtes ton nom, j'en veux inventer un qui le contienne et signe ce morceau du nom de Pierre Ducré, organiste de la Sainte-Chapelle au XVIIe siècle, ce qui donne tout de suite à mon manuscrit la valeur d'une curiosité archéologique. — Ainsi j'entrai dans la voie de Chatterton. Quelques jours plus tard, j'écrivis le morceau suivant. Cette fois je commençai par les paroles et par une petite ouverture fuguée pour un petit orchestre dans un petit style innocent en *fa mineur* sans *dominante*, mode qui n'est plus à la mode, remonte au chant grégorien, et dont les savans pourront dire qu'il dérive du phrygien, du lydien ou du mixolydien, ce qui assurément ne fait rien à l'affaire, mais vous aide singulièrement à reproduire le caractère mélancolique et un peu niais des vieilles choses populaires. Un mois après, je ne pensais guère plus à ma partition rétrospective, lorsque j'eus à diriger un concert. Un chœur me manquait pour le programme, et je trouvai plaisant d'y intercaler le chœur de bergers de mon mystère, que je signai bravement du nom de Ducré, 1679. Dès les premières répétitions, cette musique patriarcale mérita la plus vive adhésion des choristes. — Où diable avez-vous déterré cela? s'écriait-t-on de tous côtés. — Déterré est bien le mot, on l'a

trouvé lors de la restauration de la Sainte-Chapelle, au fond d'un vieux coffre scellé dans le mur. Seulement le morceau était écrit sur parchemin selon la vieille notation, et j'ai eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. — Le concert a lieu : même succès. Les critiques louent et me complimentent sur ma découverte. Un seul laisse voir quelque doute sur l'âge et l'authenticité du chef-d'œuvre, ce qui vous prouve qu'il y a partout des gens avisés. Plusieurs cependant s'apitoient sur le sort de cet infortuné maître de chapelle dont les inspirations ne nous arrivent qu'après avoir traversé une nuit de cent soixante-trois ans, car, ajoutent-ils, personne de nous n'avait entendu parler de ce Ducré, et le dictionnaire de Fétis, qui contient tant de choses extraordinaires, ne le nomme même pas. Le dimanche suivant, Duc, visitant une belle dame forté prise d'ancienne musique et qui d'ailleurs ne professait qu'un goût très médiocre pour les nouveaux compositeurs, lui demanda ce qu'elle pensait de notre dernier concert. — Fort mélangé comme toujours, — répondit-elle. — Et le morceau de Pierre Ducré? — Admirable, charmant, de la vraie musique à laquelle le temps n'a rien ôté de sa fraîcheur. A la bonne heure, voilà de la mélodie comme les compositeurs d'aujourd'hui ne nous en donnent guère, et comme votre Berlioz n'en fera jamais. — Duc à ces mots part d'un éclat de rire, et commet cette imprudence extrême de livrer mon secret; sur quoi la belle dame se mord les lèvres, les roses du dépit colorent la blancheur de son teint, et, tournant le dos à mon camarade l'architecte, elle murmure d'une voix de piegrièche : « Eh bien! votre Berlioz n'est qu'un impertinent. »

Je ne connaissais pas cette lettre, que je traduis d'après le texte allemand qu'en a donné M. Hiller, et dont l'original peut avoir été écrit dans cette langue anglaise que Berlioz parlait et pratiquait si familièrement. Quoi qu'il en soit, les critiques capables de se laisser duper de la sorte et d'accepter cette composition comme l'œuvre d'un musicien de 1679 étaient peut-être des gens d'infiniment d'esprit, mais en matière d'art, en ce qui concerne la question historique, ne devaient certes pas être de grands clercs. Berlioz lui-même se trompe lorsqu'il attribue la réussite première de son chœur des bergers à la petite supercherie mise en avant dans cette circonstance. Si sa musique rencontra un accès plus facile, ce n'est point à cause du nom étranger qu'il avait pris, c'est à cause du style plus simple, plus mélodique, et moins en désaccord avec les habitudes du public. Cette bonne fortune, il la retrouva depuis dans *Béatrice et Benédict*, dans le septuor des *Troyens*, et chaque fois qu'il consentit à n'émouvoir que des sentimens humains, à dépouiller le faux titan, le pseudo-cyclope, à se défaire en un mot de cette horrible grimace qui balafre comme un signe de malédiction l'altière beauté de son œuvre. Il s'exhale en effet de certaines de ses partitions je ne sais quelle affreuse odeur de carnage, et cet orchestre, tourmenté, bourrelé, prodigue en ses

combinaisons, en ses raffinemens, aventureux, abrupt, excessif, allant du voluptueux à l'horrible, de l'orgie à l'ascétisme, — cet orchestre labouré, strapassé comme une toile de *Salvator* vous ferait dire par momens que l'homme capable d'enfanter de pareilles choses doit avoir sur la conscience le remords d'un crime. Lorsque Rossini lançait son fameux mot : « quel dommage qu'un tel ne sache pas la musique, car, s'il la savait, il en ferait de bien mauvaise. » — le malin grand-maître, en abusant de l'ironie, exprimait une idée qui pouvait avoir son côté vrai. Il manque en effet à Berlioz nombre de qualités en dehors desquelles, pour les honnêtes gens, la musique cesse d'être de la musique. Hâtons-nous d'ajouter qu'il en possède d'autres à lui particulières qui, l'instant venu, non-seulement vous suffisent, mais vous enthousiasment. Schumann l'appelait un virtuose de l'orchestre. Rien de plus vrai; il a dans l'instrumentation la main d'un maître, c'est un coloriste d'ordre souverain, un créateur en fait de résonnances originales, de rapprochemens caractéristiques. Par contre, la spontanéité dans l'invention lui manque totalement; le musicien chez lui ne vient jamais en quelque sorte qu'après coup. Il se traduit en musique des situations, des personnages; mais l'idée musicale immédiate, celle qui jaillit de l'âme, il ne la connaît pas. Le terrain de Berlioz, c'est l'orchestre sans paroles, il y excelle; la parole chez Berlioz se fond, se dissout dans la musique; Wagner au contraire entend que le mot subsiste en toute intégrité, il l'interprète, le commente, le subtilise, lui soumet les voix et l'orchestre. A la musique de Berlioz il faut un programme; à celle de Wagner suffit la lettre : celui-là part de la *Symphonie pastorale,* celui-ci de l'*Iphigénie,* de l'*Alceste* de Gluck.

Vit-on jamais théories plus opposées que celles de ces deux musiciens de l'avenir, également supérieurs, également possédés du démon de l'initiative, et dont l'un pose en triomphateur, tandis que l'autre passe encore aux yeux du plus grand nombre pour un enfant perdu du romantisme ! Je sais tout ce que l'on peut dire de Berlioz, de ses contre-points barbares, de ses rhythmes battant le sol à cloche-pied comme des faunes en goguette, de ses harmonies énervantes comme le hatchich; mais je sais aussi que ce sauvage ivre était un homme, un artiste ayant son idéal très haut placé et le poursuivant au prix des plus durs sacrifices. Il ne se maniérait pas, ne compilait pas. Qu'il le voulût ou non, il lui fallait être ce qu'il était et subir jusqu'en ses désordres la loi ou la fatalité de son tempérament. Parmi tant de mots dont on l'a criblé, il en est un qui représente son œuvre comme un fantastique dessert placé sur la royale table de Beethoven. Nous-même tout à l'heure nous l'appelions un faux titan. Eh bien! soit! même sous cette forme il intéresse, et mieux valent, à tout prendre, des erreurs de titan que les petites vérités dont la bouche d'un pygmée vous régale !

HENRI BLAZE DE BURY.

AHMED

SIXIÈME PARTIE (1).

XIV.

Le Nil est comme un monde à part. A deux encâblures du quai de Boulaq, on est à mille lieues de Damiette, de Mansourah, du Caire et de tous les pays connus; on se sent transporté dans un milieu nouveau, on vit d'une autre vie. Le voyageur, assis dans une stalle comfortable, voit défiler à droite et à gauche un long panorama de choses inédites, quoique aussi vieilles que l'humanité et mille fois dépeintes par des observateurs dont la liste commence à Hérodote et ne s'arrête pas à Gérard de Nerval ou Maxime Du Camp. Vous croyez que les peintres complètent le travail de l'écrivain; non, chacun d'eux n'a pu saisir qu'une parcelle de ces beautés multiples et changeantes qui se renouvellent à toute heure de jour et de nuit. Une nature exceptionnelle, un passé grandiose, pétrifié dans des monumens indestructibles, une civilisation étrange, un avenir prodigieux, s'il plaît à l'homme, voilà plus d'élémens qu'il n'en faut pour occuper et satisfaire la plus avide curiosité.

Nous nous embarquons le 12 janvier, à deux heures, avec Arakel et son fidèle Éliacin, qui a fait le café et allumé les chibouks tandis que nous traversions la passerelle. Avant de monter à bord, nous sommes entrés chez Ahmed, au vieux Caire; ses gens ont confirmé la nouvelle de son départ; il a pris le chemin de fer pour Minieh avec les Anglais, et peut-être navigue-t-il déjà sur le Haut-Nil.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et du 1er avril.

Le *Chibine* est un joli petit aviso, renommé pour sa vitesse. Le vice-roi en possède beaucoup du même modèle; on en compte en ce moment dix ou douze qui promènent les hôtes de son altesse entre le Caire et Philæ, et il en est de même tous les hivers. Les aménagemens sont commodes et riches; chacun de nous a sa chambre et son lit, car il n'y a plus à compter sur les auberges; une salle à manger de dix ou douze personnes occupe l'arrière; sur le pont, on a fait un salon véritable, meublé de canapés et de fauteuils de soie, et couvert d'une tente grise ou du ciel bleu, *ad libitum*. Rien ne nous manquera; la cale est bondée de provisions, nous avons une maison montée dans le style européen, la table et le service sont pris à forfait par le meilleur hôtel d'Alexandrie moyennant la bagatelle de dix livres sterling par jour. C'est ainsi qu'Ismaïl-Pacha traite ses plus modestes hôtes; il ne veut point que les tracas de la vie matérielle puissent corrompre nos plaisirs ou interrompre nos travaux.

Tout l'équipage est égyptien, depuis le capitaine jusqu'au mousse. Le mécanicien est fellah comme les autres; il nous a prouvé que sa race peut faire bon ménage avec les engins de l'industrie occidentale; un Anglais n'eût pas mieux travaillé. Comme les eaux sont basses en janvier, nous avons deux pilotes, dont l'un manie le gouvernail, tandis que l'autre, debout à l'avant, la perche en main, sonde incessamment le fleuve. Le courant est rapide, le fond mouvant, le chenal se déplace chaque jour, les bancs de sable ou de limon surgissent tantôt ici, tantôt là, sous les eaux jaunes, opaques, impénétrables au regard; il faut une vigilance de tous les instans pour éviter cet éternel danger d'échouage qui menace sinon la vie, du moins le temps et la liberté des voyageurs. La rencontre d'un banc arrête le navire jusqu'à ce qu'un autre vapeur vienne le dégager, ou que les villages voisins, requis d'urgence, le renflouent à force de bras. Un pilote expérimenté fait son profit de mille indices qui nous échappent; l'eau moirée d'une certaine façon, les oiseaux aquatiques plantés en ligne, la berge qui descend en pente douce, autant d'avertissemens salutaires. Il recherche la rive la plus escarpée, le côté où le Nil dans toute sa force mord les terrains, les cultures, souvent même les maisons et les mosquées. Pour plus ample informé, il interroge vingt fois par jour les paysans épars dans la campagne, et chacun s'empresse de lui crier : Pousse à droite! ou : le chenal est à gauche! Quand le soleil et les hommes sont couchés, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'amarrer le bateau n'importe où et d'attendre le lendemain. Ces principes fort sages étaient la loi du *Chibine;* nous leur avons dû le voyage le moins accidenté et le plus agréable du monde.

Un seul point m'intriguait au départ. Lorsque le navire eut démarré, traînant son canot à la remorque, et qu'il se mit à remonter gaillardement le cours du Nil, j'aperçus un trou dans le bordage d'arrière, à la droite du gouvernail. Peu de chose, ce trou : c'est à peine si j'aurais pu y passer la tête, un enfant de dix-huit mois jouant sur le pont ne serait point tombé par là; mais le *Chibine* sortait de l'arsenal, on n'avait certes rien épargné dans les détails de l'armement, notre petit voyage allait coûter trente mille francs pour le moins à la cassette du vice-roi. Un bout de planche à clouer sur ce malheureux trou ne représentait guère que dix minutes de travail et cinquante centimes de dépense : pourquoi la brèche restait-elle ouverte?

Pourquoi? C'est une grosse question, bien moins futile qu'on ne pourrait le supposer à première vue. La prospérité de l'Égypte, sa grandeur, son avenir, sont intéressés à la solution de ce petit problème, qui en renferme beaucoup d'autres. Pourquoi tant de beaux édifices tombent-ils en ruine au bout de quelques années? pourquoi les canaux destinés à l'irrigation se comblent-ils en maint endroit? pourquoi dit-on que le barrage du Nil sera détruit avant d'être achevé? pourquoi les plantations de Mohammed-Ali sont-elles mortes presque partout? pourquoi les institutions elles-mêmes périssent-elles dans ce pays le lendemain de leur naissance, et l'œuvre du progrès est-elle à recommencer tous les jours?

Le prince Napoléon, dans un discours célèbre, sinon populaire en Égypte, a dit : « Les Turcs perdent leurs culottes par la paresse de recoudre un bouton. » La faute est-elle bien imputable à ces dominateurs? D'abord les Turcs ne sont pas maîtres en Égypte : un prince ottoman règne sur les fellahs comme une princesse de Hanovre sur les Anglais, comme un prince de Savoie sur l'Italie, comme une fille des Bourbons régnait naguère sur l'Espagne; mais le pays s'appartient à lui-même, et les fonctions publiques sont presque toutes aux mains des fellahs. Faut-il accuser l'islamisme, ou le tempérament de la race indigène, ou le climat? Non, car la même race, sous le même climat et depuis la révolution qui y fonda l'islam sur les ruines du christianisme, a prouvé qu'elle était apte non-seulement à produire, mais à entretenir, à conserver, à réparer ses œuvres, et à faire acte de création continue. Les habitudes de laisser aller, dont l'effet n'est que trop visible dans les wagons des chemins de fer comme dans la mosquée d'Hassan, me paraissent relativement modernes. Elles ont commencé sans doute à l'oligarchie militaire et anarchique des mameluks; elles se sont continuées sous les premiers vice-rois. Un Mohammed-Ali, tourné vers l'avenir, éperdument épris des nouveautés

européennes, pressé d'agir, de produire, de montrer sa toute-puissance et son ferme vouloir, plus soucieux de marquer le pays à son empreinte que d'éterniser par un ravaudage assidu les vestiges du passé, devait reléguer au second plan tous les travaux conservatoires. Le mode de succession usité chez les Osmanlis, la transmission du trône en ligne collatérale, cette loi féconde en intrigues, en complots, en crimes, qui condamnait le souverain à se tenir en garde contre son héritier présomptif et le futur vice-roi à vivre en disgrâce jusqu'au jour de son avénement, cet ordre désordonné qui vient enfin d'être aboli, interdisait la tradition, le respect du passé, l'esprit de suite dans le pouvoir. Si un fils est porté naturellement à soutenir les œuvres et les institutions qui font honneur à son père, un collatéral était bien aise de voir tomber en ruine les monumens de son ancien persécuteur. Le firman impérial qui transmet la monarchie en ligne directe par ordre de primogéniture aux descendans d'Ismaïl-Pacha contient le germe d'une révolution salutaire. Il introduit l'élément conservateur en Égypte; mais en cela, comme en mainte autre chose, l'éducation du peuple est à faire, il faudra du temps et des exemples. C'est l'ouvrier européen qui peut seul, jusqu'à nouvel ordre, entretenir et réparer les édifices, les canaux, les routes ferrées, les navires et les machines, qui abondent dans le pays. Voilà bien des paroles pour une planche trouée, mais ce trou que nous avons remarqué en montant à bord représente une lacune dans les institutions et les mœurs égyptiennes; les fellahs ont perdu des millions en nombre incalculable faute d'un bout de planche cloué en temps utile ici ou là.

Le bateau marche, et nous longeons une flottille surchargée de grains de tout genre, blés, orges, fèves, millet, lentilles rouges; Boulaq est le port de la Haute-Égypte, tout ce qui vient du midi s'arrête là. Presque toutes les embarcations ont un trop-plein de marchandises; les indigènes élèvent d'un demi-pied le bordage de leurs navires en y maçonnant de la boue et de la paille hachée. Ce pisé baigne dans l'eau pour peu que le bateau penche à droite ou à gauche; mais il ne s'y dissout que lentement, on a le temps de le réparer. Les paysans et les marchands arrêtés devant le port sommeillent sur leurs denrées; quelques-uns se font raser la tête par des barbiers ambulans avant de mettre pied à terre. Les arrivées et les départs animent le tableau; partout des voiles blanches ou grises pendent à cette longue vergue qui n'en finit pas. On voit des familles entières installées sur des radeaux chargés de poteries diverses; hommes et cruches arrivent de Siout, de Keneh et même d'Assouan; ces boutiques flottantes font des voyages de deux cents lieues en suivant le fil de l'eau. Les pêcheurs à la ligne rappor-

tent leur butin; le poisson du Nil est médiocre, il sent la vase; on le prend à l'hameçon sans amorce, en traînant des lignes de fond qui grattent le lit du fleuve et arrachent tout ce qui s'y rencontre. Les goëlands, autres pêcheurs, se croisent dans l'air avec des milliers de mouettes et des éperviers par centaines. Le vieux Caire et l'île de Rhoda nous laissent entrevoir leurs jardins et les grilles mystérieuses de quelques grands harems, tandis que sur la rive opposée les pyramides se profilent derrière un rideau de palmiers.

Nous allons devant nous jusqu'au coucher du soleil. La variété des objets n'est déjà plus aussi grande. Le fleuve rapide et bourbeux, encaissé dans ses hautes berges, coule entre deux plaines cultivées. L'horizon est fermé à droite par la chaîne libyque, à gauche par la chaîne arabique : deux rangs de montagnes jaunâtres, et la terre noire entre les deux. Les villages se succèdent et se ressemblent comme des ruches basses et poudreuses; on voit partout des échancrures pratiquées au bord du fleuve et des fellahs nus jusqu'à la ceinture puisant l'eau dans une énorme coupe de cuir pour l'envoyer dans la campagne. Cette poche, suspendue comme un balancier d'horloge, descend vide, remonte pleine, et verse son contenu dans une rigole. Ce mécanisme, connu sous le nom de *chadouf*, est très ingénieux dans sa simplicité, et il donne une quantité de travail utile qu'il faut avoir vue pour y croire. Cependant il est triste de penser que cent mille hommes peut-être sont occupés durant une moitié de l'année à cet effort mécanique où l'intelligence n'a point de part. La terre a besoin d'eau, mais on pourrait l'arroser à meilleur compte. La *sakié* ou *noria* est un progrès sur le chadouf, la machine à vapeur un progrès sur la sakié. Il vaut mieux user du charbon que des muscles de bœuf, et les muscles du bœuf ont moins de prix que ceux de l'homme. Malheureusement le charbon coûte cher, et l'outillage manque aux fellahs. Les pauvres gens qui travaillaient sur les deux rives semblaient abrutis par la fatigue; ils n'étaient pas même curieux; la plupart ne levaient pas la tête pour voir passer notre bateau. En revanche, nous étions émerveillés de leur beauté plastique : autant d'hommes, autant de statues. Les sculpteurs européens se plaignent de ne plus trouver de modèles; que ne vont-ils en chercher sur le Nil? Antinoüs y garde les chèvres, l'Apollon du Belvédère, l'Achille et le Gladiateur y manœuvrent le chadouf à raison de quarante centimes par jour.

Aussitôt le soleil couché, notre capitaine aborda. C'est l'usage, on s'arrête où l'on se trouve. Nous étions sous un bois de palmiers, à deux pas d'un petit village. Deux matelots sautèrent sur la rive, on leur jeta des pieux, un maillet, des cordes, et le bateau fut solidement amarré de l'arrière et de l'avant. Notre arrivée

avait tant soit peu dérangé quelques barques de fellahs, car la meilleure place appartient de plein droit aux navires de son altesse. Nos voisins se remirent bientôt, et commencèrent à souper. Il paraît que cet acte si naturel après une journée de jeûne pouvait scandaliser nos seigneuries; le capitaine ordonna que l'on déguerpît aussitôt, et les pauvres gens d'obéir. Nous prîmes leur défense, on leur commanda de rester; ils se remirent sans témoigner plus de contentement qu'ils n'avaient marqué de dépit. Le capitaine alors voulait tirer les rideaux de la tente pour nous épargner un spectacle qu'il croyait indigne de nous. Je maintins qu'un souper de galettes et de carottes crues n'avait rien d'offensant pour l'homme qui n'est pas forcé d'y prendre part. Quelle idée ces bonnes gens doivent-ils avoir de nous, si on les vexe souvent ainsi pour faire honneur à l'étranger qui passe? Que pensent-ils les uns des autres, pour qu'un fellah, devenu petit officier, prenne des libertés si étranges avec ses frères?

Lorsque nous nous arrêtions pour compléter notre approvisionnement de charbon, les autorités de la ville ou du village mettaient toute la marmaille en réquisition. Garçons et filles accouraient au dépôt par centaines; les uns prenaient des couffes, les autres ramassaient des bâtons pour stimuler le zèle de leurs camarades, et, l'ouvrage terminé, battans et battus s'en allaient, bras dessus, bras dessous, sans rancune.

A Minieh, le hasard nous jeta au milieu d'une scène tragi-comique. Les paysans défilaient en foule dans la raffinerie du vice-roi avec leurs ânes ou leurs chameaux chargés de cannes; chacun déposait son fardeau et gagnait la porte de sortie. Deux grands gaillards, une corde à la main, fouillaient hommes et bêtes, et malheur au fellah qui cachait dans les plis de sa tunique ou sous le bât de son chameau dix centimètres de canne à sucre! Il était étrillé d'importance. J'en vis battre une demi-douzaine; ils se secouaient comme des chiens mouillés la chose faite, et s'éloignaient en riant.

Si, dans nos promenades à pied, nous passions tout près d'un fellah en gesticulant un peu fort, il faisait un geste d'effroi. Ces pauvres gens supposent que nous n'avons des cannes et des cravaches que pour les battre. Chaque fois que j'ai surpris ce mouvement, j'ai eu honte pour eux et pour moi. Ahmed, si courageux et si digne, n'est pourtant pas une exception unique : j'ai rencontré un certain nombre d'Égyptiens qui le valaient; mais on les compte. Combien faudra-t-il d'années pour élever le niveau moral de cette malheureuse nation?

Depuis le port de Boulaq jusqu'au rivage de Keneh, où nos amis nous attendaient, la navigation fut de huit de jours, sans aucun in-

cident mémorable. Nous cheminions sans nous presser, contrairement à l'usage; lorsque les eaux sont basses, on se hâte de monter le fleuve, ajournant au retour la visite des monumens et des curiosités en tout genre. La vie du Nil est d'une monotonie adorable. Un banc de sable peuplé d'oies et de canards sauvages, de hérons et de pélicans, parfois un crocodile réveillé en sursaut par le tapage de la machine, — je dois dire pourtant que nous n'en avons pas réveillé un seul; — un grand bois de palmiers, un village plus important que les autres, la cheminée d'une pompe à feu, qu'on prend de loin pour un obélisque, une agglomération de pigeonniers semblables à des forteresses : voilà les objets les plus rares et les plus merveilleux qui s'offrent aux voyageurs. Ahmed n'a point exagéré la folie de ses concitoyens lorsqu'il nous montrait l'Égypte dévorée par les pigeons. J'évalue à plus de trente millions le total de ces destructeurs ailés qui se trouvèrent sur notre route. Or je me souviens qu'à Paris Albert Geoffroy Saint-Hilaire, qui dirige le jardin d'acclimatation, compte à raison d'un centime par jour la nourriture de ces êtres sensibles et gloutons. Ils mangent donc ici quelque chose comme trois cent mille francs par jour, soit cent neuf millions et demi dans l'année. La population stable est d'environ quatre millions d'âmes; chaque Égyptien paie donc à la dynastie des pigeons plus de vingt-sept francs d'impôt annuel. Déduisez un million d'engrais et quatre millions et demi de viande, un beau chiffre, — l'entretien de ces mameluks emplumés coûterait encore aux fellahs vingt-six francs par tête d'homme.

Les paysages se suivent et se ressemblent. Nous remarquons seulement que les palmiers grandissent, et que la peau des paysans noircit d'étape en étape; mais le type ne varie point : plus clair ou plus foncé, c'est toujours le même fellah. Les montagnes s'approchent ou s'éloignent comme par caprice; tantôt elles se perdent à l'horizon, tantôt elles arrivent jusqu'au Nil et surplombent en falaises. On reconnaît alors que les hommes du vieux temps les ont creusées en mille et mille sépultures, soit pour eux-mêmes, soit à l'usage des animaux sacrés. Un jour que nous sondions du regard une large cavité taillée comme à la scie dans un énorme bloc de calcaire, un corps humain se détacha de la montagne et vint plonger à pic dans le sillage du bateau. En quatre brasses, il atteignit la felouque qui nous suivait, se hissa jusqu'au gouvernail et nous tendit la main en demandant le bakchich. Cet homme, admirablement fait, n'était vêtu que de sa main gauche. Arakel nous dit : — C'est un moine copte, chrétien à sa façon. Il habite un couvent perché là-haut; ses frères, quand ils ne mendient pas à la nage, font des chaussures. C'est un plus honnête métier que la

fabrication des eunuques, pratiquée durant plusieurs siècles par les moines chrétiens de Siout.

Nous donnons le bakchich au révérend nageur, nos matelots lui font l'aumône; il empoche la monnaie dans sa bouche, saute à l'eau, et va recommencer la quête à bord d'un bateau de fellahs. Je me demande si la dahabieh d'Ahmed a reçu la même visite; nos Anglaises ont dû pousser de beaux cris, et notre ami? Quel accueil aura-t-il fait à ce mécréant sans culotte? Et quand c'est un harem qui voyage sur le Nil, que se passe-t-il, juste ciel! entre le moine et les eunuques? Les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui placent leurs charités avec un discernement bien connu, seront peut-être scandalisés d'apprendre que le fellah musulman fait l'aumône aux chrétiens. Les disciples de Mahomet sont aussi généreux pour le moins et plus tolérans à coup sûr que les fidèles de Jésus-Christ. Ici, toutes les portes sont ouvertes; entre qui veut dans la cour du riche ou du pauvre. La religion et les mœurs commandent qu'on nourrisse et qu'on abreuve l'étranger, quels que soient son pays et sa foi; toujours l'hospitalité antique!

Le bakchich est distinct de l'aumône, quoiqu'ils se confondent souvent. Un homme à l'aise, un fonctionnaire, un officier recevra le bakchich sans rougir, et le demandera même. Les enfans d'un petit propriétaire s'échappent de la maison sous les yeux des parens pour demander le bakchich à l'étranger qui passe. Est-ce à dire qu'ils aient besoin de quoi que ce soit? Non. Ou qu'on leur doive quelque chose? Pas davantage. Le pourboire en Europe est comme un supplément de salaire; le pauvre qui a travaillé pour un riche, après avoir touché son dû, réclame quelques sous de bonne volonté, pour boire à la santé de monsieur. Ni le pourboire des Français, ni le *trinkgeld* des Allemands ne seraient justifiables dans un pays où l'on ne boit que de l'eau, et où la loi défend de la vendre. Qu'est-ce donc que le bakchich? Un hommage intéressé rendu par celui qui demande. « Tu es un grand seigneur, tu es riche, et je ne doute pas que tu ne sois généreux: prouve-le! » Un fellah qui s'était cassé la jambe au Caire s'en fut trouver le chirurgien qui l'avait guéri, et lui demanda le bakchich. Savez-vous rien de moins logique? Pourtant, si je ne me trompe, le trait dans sa naïveté est touchant. La générosité est de stricte obligation pour tous les hommes qui sont ou qui paraissent riches; il suit de là que la valeur des biens et des services varie incessamment selon les personnes. Le bain turc, par exemple, se donne gratis au mendiant; le paysan et l'ouvrier le paient une ou deux piastres, le bourgeois cinq francs, le *gentleman* un louis, les beys ou les pachas cinq ou six fois plus cher; c'est le rang du consommateur qui détermine le prix des choses consommées. On s'étonne chez nous que les voyages en Orient aient

ruiné Chateaubriand, Lamartine et quelques autres illustres voyageurs; rien n'est plus simple, puisqu'un œuf à la coque peut atteindre à des prix fabuleux dans l'assiette d'un grand seigneur. Dès qu'un homme, par orgueil ou par générosité naturelle, s'est mis sur le pied de donner à tous ceux qui lui demandent, et de payer les choses au prorata de son rang, il creuse un gouffre que tout l'or du monde ne suffirait pas à combler.

Arakel nous arrêta une demi-journée à Siout pour nous montrer la ville et pour nous régaler d'un bain dans l'étuve la plus renommée de l'Égypte. Le bain fut excellent; on nous asphyxia dans la vapeur brûlante; on nous pela de la tête aux pieds, on nous pétrit, on nous disloqua, on nous échauda, et, après une heure d'épreuves que je crois empruntées aux mystères d'Isis, on nous laissa pour morts sur des matelas de coton entre les narghilés de rigueur et l'inévitable café. Cette fatigue nous reposa si bien que nous courûmes la ville et les environs jusqu'au soir sans souffrir ni de la chaleur ni de la poussière. Siout est une capitale, un centre de commerce et même un foyer d'industrie. On y emmagasine dans une multitude d'okels les marchandises du Soudan; plusieurs corporations d'artisans y travaillent l'ivoire, la corne du rhinocéros, les plumes d'autruche et la poudre d'or, qu'ils transforment en bijoux étranges. Nous allions du quartier des teinturiers au bazar des babouches, à la ruelle des orfévres, aux étalages de poteries. Un riche marchand très digne, très vénérable, un peu fripon, nous fit les honneurs de son okel avec toute la bonne grâce imaginable. Il ne tenait qu'à nous de rapporter dans nos pénates cinq ou six défenses fêlées, quelques bouquets de plumes mangées aux vers, et toutes les marchandises de rebut qui gisaient dans le fond de ses nombreuses boutiques; mais, pendant que nous défendions notre bourse contre la malice du beau vieillard, les mendians entraient chez lui l'un après l'autre, et nul ne s'en allait sans emporter une galette de belle farine blanche. Il vida toute une corbeille de pain, nous servit du café de moka, referma ses magasins, barra la porte de l'okel, prit congé de nous sans rancune, et enfourcha un magnifique âne blanc qui l'attendait dans la rue. Autant le bazar est vivant, autant la ville est silencieuse et endormie. On pourrait y faire une lieue sans rencontrer plus de dix personnes. Le seul bruit qu'on entende parfois, c'est le grondement continu d'une meule tournée par un bœuf; chacun moud son blé à domicile. Ici les hommes blancs deviennent de plus en plus rares. A peine si nous avons rencontré une quinzaine de vieux Turcs, gendarmes ou cavas, mal accoutrés et de piètre mine; par compensation, force Arabes nomades, aux dents pointues, au front fuyant, aux pommettes saillantes, moins hauts de taille que le commun des fellahs,

mais plus vifs, plus fiers, et crânement drapés dans leurs burnous blancs.

Siout est probablement la seule ville égyptienne qui offre aux yeux un profil pittoresque. Assise sur une éminence, au pied de la chaîne libyque, elle se découpe en décor, et satisfait ou dépasse même les plus brillantes imaginations du touriste. Nous apportons dans la mémoire un Orient tout fait; les peintres et les poètes nous blasent à l'avance, et il est difficile que la réalité nous donne tout ce que nous en attendons. Siout ne laisse rien à désirer; lorsque vers six heures du soir, quelques minutes avant le coucher du soleil, nous reprîmes le chemin du bateau, une admiration sincère nous arrêta tous sur nos ânes, à cent pas de la ville, au milieu d'un champ sec tout crevassé par la dernière inondation. Najac et du Locle s'écrièrent en même temps : « Ah! voici l'Orient comme on le voit en rêve! Et il n'est peut-être qu'ici! » C'était trop dire, car l'entrée de la Corne-d'Or est autrement belle et cent fois plus grande que le modeste profil de Siout; mais l'impression mérite d'être notée.

Le soleil disparut; les lumières et les ombres se fondirent; le froid nous prit par les épaules, et nous repartîmes au petit trot vers l'allée d'arbres à gomme qui réunit la ville à son port. Najac nous dit en arrivant : « Messieurs, je sais un mot d'arabe. »

— Part à deux!

— Part à trois!

— Écoutez-moi bien; c'est *donkey,* qui veut dire un âne.

— Malheureux! si tu n'y prends garde, les âniers t'apprendront l'anglais.

N'est-il pas singulier que le petit peuple d'Égypte ait retenu un peu d'anglais, lorsque l'occupation de Bonaparte n'a pas laissé un mot français dans sa mémoire? Nos armées ont vécu en Égypte; les touristes anglais ne font qu'y passer. Il est vrai qu'ils y passent souvent et en grand nombre, tandis que les voyageurs de notre nation y sont rares. Sur vingt-cinq dahabiehs de plaisance que nous avons croisées ou dépassées sur le Nil, dix peut-être portaient le pavillon britannique, et les quinze autres le drapeau américain; pas un pauvre chiffon tricolore!

Ahmed avait poussé la galanterie jusqu'à prendre les couleurs de l'Angleterre. On nous conta cette nouvelle à Siout en nous disant qu'il était arrivé deux jours avant nous, et que, voyageant nuit et jour par un vent assez favorable, il serait en mesure de nous attendre à Keneh. Nous pûmes donc hâter la marche du bateau, que j'avais ralentie à dessein; entre Siout et Keneh, le *Chibine* ne fit qu'une halte inutile, mais consacrée par l'usage et par un reste de superstition. Il faut, bon gré, mal gré, sous peine de scandaliser les

équipages, dire un petit bonjour au cheik Selim. Et qu'est-ce que le cheik Selim ?

— C'est un saint.

— Est-ce un docteur de la foi et de la loi, comme le cheik Aroussy ?

— Mieux que ça.

— A-t-il donc fait des œuvres particulièrement mémorables, défriché quelques déserts, fondé un hospice?

— Mieux que ça.

— Diantre! aurait-il fait des miracles, publié des prophéties?

— Mieux que ça. Cheik Selim est un homme qui vit tout nu sur la berge du Nil depuis une quarantaine d'années.

— Qu'y fait-il?

— Rien.

— Que dit-il?

— Il grogne comme un porc.

— Fait-il au moins ses ablutions et ses prières?

— Jamais de la vie! Puisqu'il est saint.

— Mais en quoi, pour quoi, par quoi est-il saint?

— On n'a jamais pu savoir: mais le fait est hors de doute.

Il paraît que nous aurions désobligé nos matelots et le capitaine lui-même, si nous n'avions pas stopé en l'honneur de cet animal. On remplit une serviette de petits pains, d'oranges et d'autres fruits. Tous les hommes du bord mirent de la monnaie dans leurs poches, et l'on courut à la bauge du saint.

De ma vie je n'ai vu plus orde bête que ce Labre mahométan. Assis dans la poussière, les genoux au menton, les bras pendans, branlant la tête au-dessus d'un ventre énorme, vous diriez un poussah monstrueux fabriqué à plaisir pour l'effroi et le dégoût du genre humain. Ses membres sont atrophiés par l'inaction; sa tête crépue, lippue, stupide et bestiale, roule des yeux de poisson cuit. Sur sa peau craquelée par l'ardeur du soleil, les dévots répandent de temps à autre un peu d'huile, car il a des dévots! On vient le voir en pèlerinage; hommes, femmes, enfans, s'accroupissent en cercle autour de lui, et admirent dévotement sa nudité immonde. Mon cœur se souleva lorsque je vis notre capitaine, un brave homme, baiser la main de ce gorille, et je dis presque des injures à Najac, qui osait sourire en présence d'un si hideux objet.

— Mon cher ami, répondit-il, je ris parce que le cheik Selim est un plagiaire; il a trouvé toute sa mise en scène dans la vie des saints.

— Musulmans?

— Mieux que ça.

XV.

Il était trois heures du soir quand le *Chibine* s'arrêta devant Keneh. Un télégramme expédié de Farchout avait prévenu nos amis; ils nous attendaient tous au bord du Nil, Ahmed, M. Longman et les Anglaises. Dès que nous fûmes amarrés et que la planche qui sert de pont toucha la terre, Ahmed accourut, puis miss Grace et l'estimable trio des Longman. Le fellah seul nous embrassa, l'Angleterre nous serra les mains. Éliacin, toujours prêt, apporta les chibouks d'Arakel et le café mousseux, car on ne sert pas le café sans son *kaïmak* ou son écume.

Tout ce monde semblait véritablement heureux; il était facile de voir qu'on ne s'était pas querellé en notre absence; mais, quoique ma curiosité ou, pour mieux dire, mon intérêt fût éveillé au plus haut point, je ne pouvais leur dire de but en blanc : — Êtes-vous fiancés, mes amis? — Je m'en tins dès l'abord aux questions banales. — Avez-vous eu la visite du moine copte?

— Dieu merci, non; nous voyagions de nuit.

— Êtes-vous allés voir le cheik Selim?

— Vous connaissez mon mépris pour cette engeance.

Grace était fière de nous guider à son tour. — Messieurs, vous allez voir une Égypte nouvelle; les palmiers ont des branches, et l'on y cueille du pain d'épice; les dames de Keneh se promènent sans voile dans les rues; nous avons mangé du raisin frais ce matin dans le désert du bon Ahmed.

Elle l'appelait Ahmed tout court; quel miracle!

Le palmier branchu, c'est le doum, un bel arbre qui donne un bois estimé. Quant à ses fruits, les ânes s'en régalent, dit-on, mais nous les avons trouvés détestables. Les dames de Keneh, qui se promènent à visage découvert, sont tout simplement des almées; cette intéressante tribu, bannie du Caire par Abbas, a trouvé des refuges dans la Haute-Égypte, à Keneh, à Esneh et sous la cataracte, dans cette ville de Syène où Juvénal expiait, il y a dix-huit cents ans, l'excès de sa vertu. Les damoiselles que nous eûmes l'occasion de rencontrer par les rues ne dataient certes point de la grande proscription d'Abbas; quelques-unes étaient âgées de neuf ou dix ans tout au plus; la race s'est perpétuée. On peut trouver étrange qu'une industrie si spéciale et toute de luxe prospère dans un pays perdu, loin de la capitale, à deux pas du désert le plus aride; mais Keneh, comme Siout, est une ville de commerce et une station des caravanes. Siout est l'entrepôt du Darfour, Keneh reçoit les marchandises de Kosseïr. Les produits de l'Hedjaz traversent la Mer-

Rouge, abordent à Kosseïr, et viennent à travers le désert chercher le Nil à Keneh pour gagner Le Caire, Alexandrie et l'Europe. Cette route sera sans doute abandonnée après le percement de l'isthme de Suez; mais Keneh trouvera peut-être alors d'autres ressources dans l'exploitation des soufrières, des mines et des carrières qui l'environnent. La Mer-Rouge est bordée de trésors inestimables qu'un mauvais génie, la soif, protége obstinément contre le désir des hommes. Le moyen d'exploiter une mine, fût-ce une mine d'or ou d'émeraudes, dans des régions où le ciel ne jette pas une goutte d'eau tous les ans!

Ahmed, qui nous donnait ces explications, nous invita bientôt à prendre le chemin de la ville. Les montures attendaient à l'ombre, sous un petit bois de gommiers; mais je ne revis point ces beaux chevaux arabes que nous avions tant admirés, non sans inquiétude, à Kouzbarrah. La cavalcade n'était composée que d'ânes blancs, admirablement beaux, il est vrai, et caparaçonnés d'or, de velours et de soie. Il nous conta lui-même que tous ses étalons et ses jumens guerroyaient contre Théodoros dans les rangs de l'armée anglaise. Deux officiers de remonte avaient poussé jusque chez lui, et pris sans marchander toute son écurie. Il ne restait que la jeunesse du haras. — Mais vous savez, dit-il, en quels termes un poète arabe célébrait autrefois la fertilité de l'Égypte :

« Aux bords du Nil, j'ai passé le matin, et j'ai vu l'étalon qui s'approchait de la cavale. J'ai repassé le soir, et déjà le poulain bondissait à côté de sa mère. »

La route n'est ni belle ni variée; ce n'est qu'un sentier inégal et heurté qui circule a travers des champs dépouillés de leurs récoltes. A peine si l'on rencontre un feddan de lentilles ou de fèves en fleur parmi des immensités que hérisse le chaume puissant du sorgho. Après trois quarts d'heure de marche, on nous fit traverser à gué un large canal qui croupissait devant les premières maisons de la ville, et bientôt nous voilà défilant dans les ruelles étroites du bazar. Ce n'était pas notre chemin; mais on s'arrange toujours de manière à mettre le bazar en désordre lorsqu'on arrive n'importe où. Y est-il rien de plus plaisant, je vous le demande, que de chevaucher au grand trot dans des couloirs encombrés où le piéton lui-même ne sait que faire de ses coudes? L'étonnement des uns, la peur des autres, l'empressement de ceux-ci, la mauvaise humeur de ceux-là, les cris des enfans, les glapissemens des femmes et parfois, Dieu aidant, une longue dégringolade de marchandises, voilà les élémens d'une petite fantasia familière dont les riches et les puissans se privent peu.

La maison de notre hôte nous parut simple et modeste; il l'avait

achetée d'un vieux djellab qui prenait sa retraite, le commerce des esclaves n'allant plus. Nous étions donc logés dans un ancien marché de chair humaine, mais nettoyé, désinfecté et soigneusement blanchi sur toutes les parois. Peu de richesses, point de raretés : les tentures et les rideaux en cotonnade anglaise, les divans recouverts d'étoffe à burnous; on avait apporté le linge et les lits de la dahabieh pour les dames. Quant à nous, nous n'avions besoin de rien; notre gîte flottait le long d'une berge du Nil, et nous ne l'aurions pas échangé contre un palais de marbre.

— Le soleil est encore trop chaud, dit Ahmed, pour que je vous conduise à mes défrichemens avant une heure; vous auriez le visage brûlé par la réverbération du désert. Reposez-vous, prenez quelques rafraîchissemens, et pardonnez-moi de vous accueillir dans une maison de peu de ressources.

Il s'éloigna un moment pour s'occuper de nous, et presque aussitôt miss Grace me prit à part. — J'ai mille choses à vous conter, dit-elle, allons causer là-bas dans cette espèce de petit salon qui continue le selamlik.

Ses amis et les miens respectèrent notre solitude; nous entendions le bruit confus de leur conversation, nous les voyions par une large baie ouverte à coups de hache dans un mur de pisé; Najac se rafraîchissait d'un chibouk en écoutant les récits de M. Longman. Du Locle contait fleurette à la vieille demoiselle en vidant les alcarazas d'eau fraîche; je n'ai jamais connu plus formidable buveur d'eau.

Grace me fit asseoir à côté d'elle; ses joues roses étaient rouges, et ses grands yeux brillaient d'un éclat inusité. Son joli nez grec battait des ailes; la respiration haletante soulevait imperceptiblement son corsage de mousseline blanche, et les petits pieds impatiens frétillaient sur la lisière des jupons.

Il y eut un moment de silence; j'attendais qu'elle prît la parole, car enfin ce n'était pas à moi de la questionner. Cependant j'eus pitié de son trouble, et je pensai qu'il serait charitable de l'aider un peu.

— Eh bien! mademoiselle, il s'est donc prononcé, ce timide?

— Oui, plutôt dix fois qu'une, mais jamais devant moi.

— Rien n'est lâche comme l'amour vrai jusqu'au jour où il devient héroïque.

— M. Longman a reçu ses confidences, il s'est même ouvert à mes deux amies; je sais tout.

— Regrettez-vous qu'il n'ait pas poussé la hardiesse plus loin?

— Non! certes, non! Tout cela me trouble affreusement. Je ne vous dirai pas que l'appréhension me gâte le voyage; mais cet amour

de Damoclès suspendu sur ma tête à toute heure m'empêche de jouir des merveilles qui nous entourent : les objets m'apparaissent sous les couleurs les plus étranges. Est-ce à dire que je me trouve à plaindre? Pas trop; il est doux et honorable de se savoir aimée d'un homme juste, bon et supérieur à beaucoup d'autres.

— Je vois avec plaisir que vous lui rendez enfin justice.

— Les défauts d'éducation sont peu de chose, lorsqu'on se met à penser sérieusement. C'est bientôt fait, je crois, de polir une surface rude, et même en Angleterre, si j'épousais un *gentleman farmer* ou un manufacturier enrichi, — rien ne prouve que Dieu me réserve un de ces oiseaux rares, — il y aurait sans doute passablement d'ouvrage pour dégrossir mon cher seigneur. Je ne puis pas espérer qu'un lord jette les yeux sur moi; mes goûts et mes habitudes souffriraient dans un état strictement conforme à ma fortune présente. Quant à rester vieille fille, à coiffer sainte Catherine, comme on dit chez vous, je n'y répugne pas formellement, je serais même de force à servir d'institutrice aux jeunes Longman qui vont naître; pourtant, s'il y a quelque moyen d'arranger autrement ma vie, je ne me hais pas moi-même au point de chasser le bonheur comme un hôte importun.

— Donc vous agréez mon ami, et il ne me reste plus qu'à féliciter deux personnes qui me sont également chères.

— Arrêtez! Il est vrai que j'estime infiniment Ahmed. Je dirai même que je l'admire, et, si ce n'est pas assez, j'ajoute que les meilleures sympathies de mon cœur sont avec lui; mais il faudrait que je fusse bien aveuglée ou entraînée par une passion véritablement étourdie pour franchir tous les obstacles qui se dressent entre nous deux.

— D'abord la religion, n'est-ce pas?

— Non; nous avons beaucoup parlé de l'islamisme, et je crois que les mahométans sont méconnus en Europe. Dieu n'est d'aucune secte; il doit voir que les neuf dixièmes du genre humain se trompent sur quelques points des vérités éternelles, et il ne punira pas éternellement l'erreur de ces pauvres esprits qu'il a voulu créer faillibles. Il réunira dans son sein tous ceux qui l'ont connu bien ou mal et servi selon leur conscience. Ahmed est plus chrétien, en somme, que les libres penseurs de France et d'Angleterre, qui épousent tous les jours des croyantes, et font bon ménage avec elles. Si j'étais catholique, si l'on m'avait appris dès l'enfance que hors de l'église romaine il n'y a point de salut, je refuserais énergiquement de m'unir pour la vie à un homme que l'éternité doit séparer de moi; mais la foi que je professe est assez large et assez libérale pour embrasser mille contradictions. Le vrai christianisme

ne damne personne; il n'impose à ses fidèles qu'un petit nombre de dogmes que j'ai tous retrouvés dans le Koran.

— Mais alors tout est pour le mieux, et nous n'avons plus qu'à régler les détails de la cérémonie.

— Attendez! Ne voyez-vous pas que mon esprit est plein d'objections qui débordent? Jamais une fille d'Europe un peu bien née et passablement élevée n'entrera dans le harem d'un musulman, si elle n'a perdu la tête, — le harem! cette infâme prison que j'ai vue, où j'ai pénétré, d'où je me suis enfuie avec plus de dégoût encore que d'effroi...

— Il y a fagot et fagot, disait Molière. N'avez-vous pas visité la maison où notre ami tient sa mère et sa sœur enfermées?

— Oui, mais...

— Vous n'y avez rencontré ni esclaves, ni bouffonnes, ni un de ces monstres à figure presque humaine qui gardent les harems de l'Orient.

— Il n'en est pas moins vrai que ces malheureuses sont enfermées à clé.

— Il le faut, l'usage l'ordonne; mais la maîtresse du logis, c'est-à-dire la mère d'Ahmed, a une double clé dans sa poche. S'il en était autrement, notre ami pourrait-il voyager où bon lui semble, la semaine dernière à Kouzbarrah, maintenant à Keneh? Un logis où nul ne pénètre, sauf monsieur et madame et leur femme de chambre, est-ce autre chose, dites-moi, que le second étage d'une maison anglaise? Le selamlik, c'est le parloir, et le harem la chambre à coucher. Remarquez seulement que les femmes mariées sortent moins dans les rues de Londres que dans les rues et dans les bazars du Caire. Les Égyptiennes sont toujours dehors; on ne rencontre qu'elles en voiture, à baudet, à pied, suivant leur condition de fortune. Voilà des prisonnières bien à plaindre en vérité!

— Elles sortent, c'est vrai, mais elles emportent les rideaux de leur prison avec elles, car le voile n'est pas autre chose, à mon avis.

— Comment! miss Grace, c'est vous qui vous insurgez contre le voile! Mais je ne vous ai vue que voilée depuis que nous avons débarqué au port d'Alexandrie. Le soleil, la poussière, le vent, commandent cette précaution plus despotiquement que la jalousie des hommes. Je comprends qu'un usage accepté librement dans l'intérêt de vos fraîches couleurs vous paraisse odieux aussitôt qu'on vous l'impose; mais il faut sacrifier quelque chose aux habitudes, aux préjugés du peuple, à la brutalité du pauvre monde qui nous entoure. Les Orientaux de tous les temps, bien des siècles avant Mahomet, ont abrité leurs femmes sous le voile, parce que les instincts grossiers de la foule ne les respectaient qu'à ce prix.

Le prophète a rédigé ses lois en conséquence; mais à mesure que les nations s'humanisent, le voile devient moins nécessaire, et les princes, d'accord avec les mœurs, le réduisent à sa plus simple expression. Déjà les femmes de Constantinople se couvrent le visage d'une gaze qui l'embellit sans le cacher; la famille du vice-roi commence à transporter cette coutume au Caire; on rencontre à l'avenue de Choubrah de grandes dames masquées pour le principe et plus visibles à travers leur voile blanc que vous ne l'étiez tout à l'heure sous votre grenadine verte. Ce n'est plus qu'une formalité; mais il faut jusqu'à nouvel ordre que les femmes de bien s'y soumettent, ne fût-ce que pour se distinguer des malheureuses qui courent dans les rues de Keneh. Celles-là, mademoiselle, ont jeté leur voile par-dessus les moulins.

Elle rougit, et reprit vivement : — Ce serait aux barbares à prendre les usages des peuples civilisés.

— Ma foi! je ne sais pas si les peuples font bien de s'appeler mutuellement barbares. C'est un brevet d'infériorité que chacun donne à son voisin, peut-être à la légère et sans profit pour le bien général. Le mieux serait, je crois, de s'entre-estimer tant qu'on pourrait et de porter partout une ample provision de tolérance. Les Romains qui s'en vont à Londres se privent de jouer du piano le dimanche; les Anglais qui vont voir les fêtes de Pâques à Rome font maigre le vendredi saint. Sacrifices réciproques, la bonne harmonie des peuples est à ce prix.

— Et faudrait-il aussi, pour la bonne harmonie, qu'une Anglaise mariée à un musulman subît l'affront de la polygamie et fît ménage avec trois créatures noires, jaunes ou cuivrées qui lui diraient : ma sœur?

— Mademoiselle, Ahmed sera l'homme d'une seule femme, et, si vous en pouvez douter une minute, vous ne connaissez pas mon ami.

— Il n'aime que moi maintenant, je le crois, j'en suis même sûre; mais plus tard qui me répond de lui? Avez-vous oublié les horreurs qu'il nous contait lui-même en wagon et cette promiscuité du harem où les enfans naissent par douzaines autour d'un seul père? Qui nous prouve que notre ami ne cédera pas au courant des mœurs orientales?

— Votre influence, mademoiselle, et l'autorité sans limite qu'une femme de votre sorte prend toujours sur celui qu'elle aime.

— Quelle est celle qui ne s'est pas leurrée du même espoir au moins une fois dans sa vie? Le cœur humain est à peu près le même partout, et j'entends dire que partout les déceptions sont la monnaie dont on paie la confiance. En Europe du moins, il y a

des lois protectrices du faible; mais ici, d'un seul mot, le mari peut congédier sa femme, et, sans même lui dire un mot, il peut la reléguer au second rang dans la maison où elle était reine. Que répondrez-vous à cela?

— Rien, sinon qu'il en est à peu près de même partout, avec ou sans l'approbation des lois. L'Angleterre est un pays de bonnes mœurs, et pourtant! Sachez qu'un mari peut toujours abandonner, trahir, ruiner, humilier sa femme, lui donner des rivales au logis ou dehors, en public, en secret, et la faire mourir à petit feu sans que les magistrats y trouvent rien à dire. Le mariage est dans la vie comme un duel dans une bataille. Si les époux ne savent pas être d'accord, ils peuvent s'égorger sans que le voisin songe à s'interposer entre eux. Ne comptez donc que sur vous-même; mais pas de fausse modestie, croyez en vous, ayez foi en votre jeunesse, en votre beauté, et surtout dans cet ascendant moral qui survivra à tout le reste. Et tenez! regardez-moi ce pauvre diable qui cherche à lire son arrêt dans vos yeux! Vit-on jamais dévot plus absorbé? Un chien devant son maître est-il plus humble et plus soumis?

— Je le préférerais moins humble. Il y a dans sa soumission quelque chose qui sent l'accoutumance. On aime à faire ployer un être résistant, élastique et fier; mais ces fellahs sont comme des roseaux qui se couchent au moindre souffle. Pourquoi donc n'est-il rien dans son pays?

— Tout simplement parce qu'il ne veut rien être. M. Longmann est-il fonctionnaire dans son comté?

— Non certes.

— L'en estimez-vous moins? Serait-il plus considéré, plus indépendant et plus fort, s'il avait recherché et obtenu un emploi public?

— Quelle différence! Chez nous, un gentleman en vaut un autre; les droits sont égaux, définis, reconnus, protégés. Ici, l'homme n'est rien tant qu'il n'est pas au service du prince; c'est la fonction qui donne les rangs et même les titres de noblesse; un cavas en guenilles prend le haut du pavé sur le fellah intelligent, laborieux et riche. Dans une société ainsi organisée, quel rang occuperait la femme d'un simple riche comme Ahmed?

— Eh! parbleu, mademoiselle, le rang qu'elle voudra, vous n'avez qu'à choisir. Ahmed n'a pas d'ambition, et, pour ma part, je l'en loue; mais il se poussera dès demain, si tel est votre bon plaisir. Voulez-vous qu'il soit bey, pacha même?

— Vous vous moquez de moi; mais je suis sûre que vous lisez au fond de ma pensée. Donneriez-vous votre fille à un homme qui peut être bâtonné demain sur l'ordre d'un moudir?

— Non, mais Ahmed n'est pas de ceux qu'on bâtonne, et, tout modeste qu'il vous semble, il jouit d'un certain crédit en haut lieu. Le vice-roi se connaît trop en hommes pour ignorer l'existence d'un agriculteur qui fait école. S'il trouvait bon de solliciter un emploi dans l'instruction, dans les travaux publics, dans les finances de l'état, ou dans la daïra de son altesse, il aurait bientôt fait son chemin comme Ali Bey Moubarek et tant d'autres fellahs de mérite.

— Vous croyez?

— Je l'affirme.

— Eh bien! ce n'est pas encore tout. J'ai gardé pour la fin le plus absurde, si vous voulez, mais le plus féminin, le plus intime, le plus douloureux de mes scrupules.

Je me mis à rougir à mon tour comme un vieil enfant; je ne pouvais pourtant pas deviner ce qu'il lui restait à m'apprendre.

— Les filles de mon pays, dit-elle, ne sont pas élevées dans les couvens; elles apprennent la vie de bonne heure; dès notre plus tendre jeunesse, nous nous accoutumons à l'idée du mariage, de ses devoirs et de ses consolations aussi. Je sais depuis longtemps que le rôle de la femme et sa destinée selon Dieu sont de nourrir, de soigner et d'instruire de petits anges blancs et roses, aux longs cheveux bouclés; mais je n'ignore pas, hélas! que les enfans en tout pays tiennent tantôt du père, tantôt de la mère, le plus souvent des deux à la fois. Et depuis que je me sens aimée et recherchée par ce jeune homme, j'ai des cauchemars impossibles. Pourquoi mentir? Vous ne me croiriez pas si je disais que tout cela me laisse indifférente. Mon cœur bat quelquefois plus fort que je ne voudrais, et les idées que je sais bannir en plein jour me poursuivent à travers la nuit, et viennent me surprendre dans mon sommeil. Je me vois dans une *nursery* fermée de grilles et plus sombre, plus effrayante que les cachots de la tour de Londres. Autour de moi grouille une multitude de petits êtres noirs, crépus et grimaçans, pareils à des singes, qui m'appellent tous à la fois dans une langue inconnue. Comprenez-vous l'horreur qui me saisit à ce spectacle et qui me glace les os? Être mère et ne pouvoir aimer, admirer, choyer ses enfans! En avoir presque peur! Sentir, bon gré, mal gré, qu'ils sont d'une autre race que nous-mêmes! Toutes mes autres objections, que vous avez tant bien que mal réfutées, sont peu de chose auprès de celle-là. Il y a plus, je me demande quelquefois si l'union d'une Européenne avec un homme de couleur n'est pas contraire au vœu même de la Providence. Dieu a donné la force à l'homme afin qu'il élevât la femme jusqu'à lui; ce n'est point à la femme blanche de descendre au niveau des races inférieures; mon instinct me le dit alors même que le cœur proteste.

— C'est le cœur qu'il faut écouter, miss Grace, pour peu qu'il soit d'accord avec votre raison. Rien n'est aveugle comme l'instinct; c'est par là, soit dit sans offense, que nous nous rapprochons des bêtes. La couleur d'Ahmed vous étonne, il n'est ni blond ni blanc comme un fermier du Yorkshire; mais la couleur n'est pas un signe certain de l'infériorité des races. Les fellahs de la Basse-Égypte sont basanés, leurs frères du Saïd sont presque noirs, nous verrons bientôt des Nubiens, qui sont plus noirs, s'il se peut, que les nègres Est-ce à dire qu'en remontant le Nil nous assistions à la décadence de la race humaine? Au contraire, plus nous allons, plus nous trouvons l'homme robuste, fier et intelligent. Si nous poussions plus loin, jusqu'en Abyssinie, vous admireriez une race en tout supérieure à la population du Delta. La peau de l'homme noircit ou pâlit selon les latitudes qu'il habite; il est démontré que les Grecs, les Germains et les Anglais eux-mêmes descendent d'une race hindoue qui est restée noire dans son pays. Les Égyptiens ont la même origine, dit-on, et je suis tenté de le croire; rien ne prouve qu'Ahmed n'est pas issu de nos ancêtres. Vous m'accorderez pour le moins que le type de son visage n'indique pas un homme dégénéré, et que son intelligence est à la hauteur de la nôtre.

— Il se peut, je ne sais. Il a beaucoup d'idées et parfois même de l'éloquence, il est honnête homme, il fait le bien, il m'aime, je ne suis pas ingrate, et je ne voudrais pas être injuste; mais je ne me sens pas décidée, et, à moins d'un coup de foudre qui tarde trop, j'ai grand'peur de ne me décider jamais.

Que pouvais-je répondre à de si bonnes raisons? La résistance de miss Grace partait d'un naturel singulièrement droit. Connaissez-vous beaucoup d'orphelines sans dot qui défendent le terrain pied à pied contre un bel homme de trente ans, appuyé de quelques millions? Nous rejoignîmes la compagnie, mais ce ne fut pas pour longtemps. Ahmed grillait de m'entraîner à son tour et de savoir en quels termes miss Grace m'avait parlé de lui. Je lui dis tout, sauf pourtant la chose humiliante, puisque tous les conseils du monde ne pouvaient changer la couleur de sa peau. Il protesta de son amour et de son bon vouloir, qui pour moi ne faisaient pas doute : sa femme ne serait jamais enfermée; elle ne porterait qu'un voile aérien, comme les grandes dames de Stamboul; il jurait une constance et une fidélité à toute épreuve. Foin du divorce! et fi de la polygamie! Et si Grace rêvait les honneurs, il était assez amoureux pour combler ses ambitions les plus hautes.

— Mon ami, lui dis-je, c'est parler d'or; mais le plus difficile n'est pas fait.

— Quoi de plus?

— Dame! il vous reste à plaire.

Ses yeux s'arrondirent en boules; il ne comprenait pas, le malheureux! Je poursuivis.

— Votre stupéfaction me touche, mais enfin j'ai le devoir de vous initier à nos mœurs. Vous avez passé vingt-cinq ans sur trente dans un monde où la plus belle des femmes blanches, Circassienne ou Géorgienne, s'achète dix mille francs, prix moyen. Pour cent louis de plus, le marchand vous garantit les talens de la société. Vous prenez la jeune personne à l'essai... pardon! je veux dire à l'étude; on l'examine pour vous, on l'observe nuit et jour; on s'assure dans votre intérêt qu'elle ne ronfle pas, qu'elle ne parle point en dormant, qu'elle est nette de tout cas rédhibitoire. Vous devez supposer logiquement...

— Je ne suppose rien de tel; si peu que j'aie vécu chez vous, j'ai pu comprendre que votre amour, au moins en théorie, ressemble à celui qu'on dépeint dans les poèmes arabes du moyen âge. Je ne songe pas plus à faire emplette de miss Grace qu'à marchander la colonne Vendôme au poids du cuivre. L'amour, la gloire et en un mot toutes les choses morales ont une valeur qui ne saurait s'exprimer par des chiffres; aussi me suis-je soigneusement gardé de faire sonner ma fortune aux oreilles de la jeune Anglaise. Je lui ai montré mes travaux et tout ce peu de bien que je m'efforce de faire, dans l'espoir qu'à la fin son estime répondrait à la mienne. J'ai tâché de lui faire comprendre que je l'aime et que je l'admire, que mon obéissance et mon dévoûment lui appartiennent, car ces choses, toutes morales aussi, sont les seuls prix que l'homme puisse offrir à la femme en échange de son cœur. Que feriez-vous de plus à ma place? Je ne puis pourtant pas me changer en oiseau bleu!

— Qui sait d'ailleurs si elle ne dirait pas : J'aime mieux les perruches vertes? Personne ne vous demande l'impossible; mais, quoi que vous tentiez, personne au monde ne peut en ce moment vous garantir le succès. Miss Grace n'est occupée que de vous, elle vous discute avec acharnement, ce n'est pas un mince avantage, et j'en conclus que votre tactique n'était pas maladroite dans sa simplicité. Continuez comme devant, attachez-vous à ces braves Anglais qui vous doivent tout l'agrément et le profit de leur voyage, et soyez charmant jusqu'au bout; l'amour naîtra peut-être un jour ou l'autre. On ne dira pas cette fois qu'il est éclos par génération spontanée, mais le prix du bonheur s'accroît en raison de l'attente. Sur ce, mon cher, faites seller les ânes et montrez-nous votre désert; il est cinq heures.

Le domaine que les gens de Keneh appellent *Sahri*, c'est-à-dire magique, est à deux kilomètres de la ville. Aucun sentier n'y conduit, à quoi bon? Le sable est aux cavaliers ce que la mer est

aux navigateurs, une route aussi large que longue. A peine sortis du faubourg, quand nous vîmes cet infini de poussière qui s'ouvrait devant nous, je ne sais quel instinct de liberté illimitée s'éveilla dans le fond des cœurs. Les yeux brillaient, les poitrines se dilataient avec joie, un désir unanime nous poussait à galoper en tout sens, au hasard, et à fouler triomphalement ce sol vierge qui n'est à personne. L'air et l'espace sont des élémens plus capiteux qu'on ne croit; les Bédouins s'en grisent. Une légende fort accréditée en Égypte prétend qu'Abbas-Pacha avait épousé une Arabe des tribus nomades, et que cette princesse demeura fidèle au désert jusque sur le trône. Elle ne se plaisait qu'au milieu du sable, hors des villes, et dormait sous la tente aux portes de son palais.

Le but de notre course fut bientôt atteint. C'était une véritable oasis enfermée dans un mur de pisé. Sur un terrain de huit à dix hectares, tous les arbres fruitiers de l'Asie, toutes les plantes d'agrément, toutes les cultures industrielles, étaient représentés par des échantillons magnifiques. — Les tamarix venus de bouture mesuraient presque un mètre de circonférence; les dattiers commençaient à porter haut la tête, les mûriers et les oliviers étaient en plein rapport. Un carré de cannes à sucre nous étonna par sa prodigieuse vigueur; chaque tige était un gourdin qui aurait assommé un bœuf. Ce qui nous surprit par-dessus tout, c'est le caprice de cette végétation luxuriante qui semblait ignorer les saisons et braver toutes les lois de la nature. Quelques palmiers portaient encore les fruits mûrs de l'année dernière, et d'autres fleurissaient déjà pour l'an prochain. Parmi les ceps de vigne jaunis ou dépouillés, une tige paradoxale était chargée de pampres verts et de raisins noirs. Quelques orangers ouvraient leurs boutons odorans sans attendre qu'on eût cueilli leurs oranges. La laine blanche du cotonnier faisait éclater les capsules au milieu des belles fleurs jaunes qui ressemblent à des mauves pâles. Ahmed nous expliqua tous ces miracles en trois mots : il n'y a ni printemps ni automne sous une latitude où le thermomètre marque trente degrés le 20 janvier; il n'y a que l'humidité et la sécheresse qui alternent au gré du Nil.

— Et sachez, ajouta fièrement miss Grace, qu'il s'est rendu maître du Nil ! L'eau coule en toute saison dans ses champs, dans ses pâturages, au pied des arbres que vous voyez si vigoureux.

— Parbleu, fis-je à mon tour, je voudrais bien savoir comment. La question de l'eau à bon marché me préoccupe depuis mon premier pas en Égypte, puisque la terre n'y produit rien sans eau. L'arrosage à bras d'homme est inhumain, les norias sont coûteuses, le charbon doit valoir quatre-vingts francs la tonne à Keneh ; quant au vent, force gratuite, on n'en pourrait tirer qu'un faible secours, car il souffle avec une discrétion regrettable.

Ahmed allait répondre; elle l'interrompit. — Et le courant du Nil, monsieur, le comptez-vous pour rien? Cette force, gratuite aussi, qui représente plusieurs millions de chevaux entre Assouan et Le Caire, fallait-il la laisser éternellement oisive? Le barrage établi ou plutôt ébauché au sommet du Delta résistera peut-être un jour à la pression du fleuve et le refoulera dans les terres, mais quand? D'ailleurs la crue artificielle qui doit en résulter ne se fera jamais sentir jusqu'ici. Quant au projet de canal imaginé par Linant-Bey, je vous accorde qu'il est admirable. A partir du Djebel Cicily, qui est bien au-dessus de Keneh, il y aurait un second Nil, parallèle à l'ancien, et d'un niveau supérieur: on pourrait donc irriguer la rive libyque d'un bout à l'autre; mais songez-vous à la dépense? Les frais de premier établissement se chiffrent par centaines de millions, si l'on recourt au travail européen, et par milliers d'existences, si les fellahs sont condamnés à tout faire.

Je ne pus contenir mon admiration. — Tudieu! mademoiselle, comme vous raisonnez sur les choses égyptiennes! Vous avez beaucoup appris en peu de temps, ce me semble, et je ne sais qui je dois surtout complimenter, du maître ou de l'élève.

L'un et l'autre échangèrent un regard embarrassé, et demeurèrent interdits. — Il est vrai, répondit Ahmed, que mademoiselle s'intéresse vivement... Et d'ailleurs son intelligence,... la justesse de son esprit... Quant au procédé que j'emploie pour élever les eaux jusqu'ici sans bourse délier...

— Taisez-vous! Nous aimons cent fois mieux écouter mademoiselle. Allons, miss Grace, on vous en prie, achevez la conférence que vous avez si bien commencée.

— Je ne sais plus. Vous avez des façons d'encourager les gens qui m'ôtent le courage. M. Ahmed s'est souvenu de la machine de Marly et d'un autre appareil, je crois, qui a fonctionné dans Paris même, au pont de la Samaritaine. Les Français, vos compatriotes, ont su contraindre la Seine à monter ses propres eaux jusqu'au cinquième étage des maisons et jusqu'au plateau de Versailles. C'est en partant de ce principe que notre ami a fait construire une pompe foulante dont le moteur est le Nil en personne. Deux larges roues, poussées par le courant, s'engrènent avec un fort piston qui chasse l'eau dans un cylindre jusqu'à l'entrée d'un aqueduc de six kilomètres dont le déversoir est ici.

— C'est très correctement parlé, mademoiselle; je n'oublierai de ma vie une description qui a fleuri sous d'aussi charmantes lèvres. Ainsi donc ces prodiges de végétation sont l'œuvre du Nil?

— D'autant plus, ajouta-t-elle, que l'eau charrie toujours son limon, et que le sable s'est amendé par le colmatage.

— De mieux en mieux! miss Grace s'intéresse au colmatage à présent!

— Je sais même des choses que vous ignorez, cher monsieur. S'il vous plaît de vous laisser conduire, je vais vous montrer un moulin dont vous serez stupéfait.

Je n'eus garde de m'en défendre. Elle nous guida lestement, la tête haute, toute fière de son petit rôle. Ahmed la suivait en extase et la couvait des yeux. Dans un coin de l'enclos, elle ouvrit la porte d'un manége où deux chameaux attelés de front tournaient une meule de granit dans une matière épaisse et blanchâtre.

Notre premier mouvement fut de rire aux éclats devant ce moulin primitif; mais elle, sans se déconcerter, reprit bientôt son avantage. — Le mécanisme n'est pas nouveau, dit-elle en souriant; que pensez-vous de la matière?

Najac prit une poignée de cette boue pulvérulente : — Ce n'est ni de la farine ni du plâtre, fit-il; on dirait presque des os broyés.

— Justement! Ce fellah, notre ami, entend répéter depuis dix ans que le phosphate de chaux manque au sol de l'Égypte. Or il a remarqué dans ses voyages que le désert est semé d'ossemens. Les caravanes n'emportent pas les corps des animaux qui meurent; elles les dépouillent tout au plus; les hyènes, les chacals et les vautours font le reste, et cela depuis tant de siècles que les chemins sont jalonnés de squelettes. Ahmed a pris la peine d'exploiter cette mine à ciel ouvert, que tout le monde dédaignait; il a balayé la vallée qui va de Keneh à Kosseïr, et voici du phosphate de chaux qui ne lui coûte rien, sauf le transport.

— Mademoiselle oublie, ajouta-t-il, que la fabrication du noir animal pour les raffineries de son altesse m'indemnise largement de tous mes déboursés.

— J'allais le dire.

— Pardon! et maintenant, si nous sortons en rase campagne, mademoiselle vous montrera les blés que ce phosphate a fait mûrir en plein sable.

Il n'exagérait rien; les blés étaient presque mûrs à Keneh. Le froment barbu jaunissait; une douzaine de petits fellahs, sous l'œil d'un contre-maître de seize ans, achevaient de moissonner un champ d'orge. Sur toute l'étendue des quatre cent vingt hectares, le sable jaune avait disparu sous une couche fertile où les récoltes les plus diverses croissaient à qui mieux mieux : fèves, lupins, maïs, lentilles, luzerne et millet; mais la principale culture semblait être celle du ricin, qui sous ces latitudes n'est plus herbacé comme chez nous, et qui devient un petit arbre. Miss Grace nous apprit que son professeur le semait dans les terres les plus sèches et les plus pauvres, et que pourtant un hectare de ricin donnait un revenu égal ou supérieur à la plus belle récolte de blé. — Toute la difficulté, nous dit-elle, est dans la cueillette, qui dure presque

toute l'année, et qui exige une multitude de mains adroites et intelligentes; mais, Dieu merci, nous avons les petits élèves d'Ahmed.

L'excursion se prolongea tant que le jour voulut bien le permettre; quand nos ânes fringans nous ramenèrent en ville, il y avait une bonne heure que le canon du rhamadan avait tonné.

On nous servit le dîner en musique; l'usage de Keneh le commande ainsi, paraît-il. Tout un côté du selamlik où l'on mangeait était en proie aux *gawazies*, ces bohémiens des deux sexes qui dansent, chantent, raclent la citrouille à cinq cordes, et font tout ce qui concerne le plaisir du prochain. L'orchestre se démenait en famille; les frères ou les amans de ces dames accompagnaient leurs chants; leurs mères les épongeaient, les enluminaient tour à tour, et quelques bohêmes en bas âge se culbutaient pour teter les verres d'alcool qui circulaient à la ronde. Peu de chose à dire du repas, sinon que Du Locle compta quarante-quatre mets bien distincts entre le potage et le dessert, et que l'appétit de Najac fut intimidé tout le temps par la musique. Il se leva brisé et le système nerveux en désarroi, comme si le joueur de calebasse avait frotté l'archet pendant deux heures sur sa colonne vertébrale. Les danses commencèrent aux chibouks et au café, suivant l'usage. C'était la première fois que nous assistions au travail des almées; nous avons souhaité unanimement que ce fût la dernière. Quelle désillusion! Quatre créatures pesantes, épaisses, plutôt laides que belles, s'avancent, les crotales au bout des doigts, les jambes écartées, le ventre proéminent, la tête tendue en avant comme le bec d'une oie fâchée. Une explosion de *rbabs* et de *taraboukas* les éveille, elles se mettent à frétiller des hanches, de l'abdomen, du torse entier, sans que leurs pieds quittent la terre. Tantôt elles marchent en ligne, se tenant toutes par la main, tantôt elles se détachent et viennent minauder,... mais comme l'on minaude dans les haras, devant chaque homme de l'assistance, empruntant votre cigarette, buvant dans votre verre, et surtout demandant le bakchich.

Si du moins elles étaient belles ou simplement passables! mais autant il y a de poésie dans la pauvre petite fellah mal vêtue, les pieds nus, la cruche sur la tête, le visage voilé d'un chiffon noir, le corps drapé sommairement dans une longue chemise bleue, autant ces créatures sont répugnantes dans leurs robes de soie brochée, sous la cascade d'or qui tombe en scintillant du sommet de leurs têtes jusqu'à leur taille massive, le long d'un corps tremblotant et mou. Les pieds nus de la paysanne sont d'une finesse adorable; les pattes des almées, dans leurs bas à peu près blancs, sans souliers, nous parurent horribles. Peut-être les moyens de ces belles étaient-ils paralysés par la présence des Anglaises et les instructions d'Ahmed : il est certain qu'elles ne dansèrent ni *l'abeille*,

ni le *tapis*; mais je nie qu'elles puissent amuser cinq minutes un homme quelque peu délicat, et tous les bijoux précieux dont elles surchargent leurs vilains corps ne peuvent être que l'obole accumulée des réis et des chameliers.

Miss Grace et ses amies les regardaient avec étonnement d'abord, ensuite avec ennui, mais sans dégoût marqué; nous qui comprenions mieux le sens de leur mimique, nous fûmes bientôt à la gêne. M. Longman suait à grosses gouttes; je me penchai à son oreille, et je lui dis : — Comment diable Ahmed nous offre-t-il un pareil spectacle? — C'est ma faute, répondit-il. J'avais lu dans mon guide que les danseuses de Keneh sont divines. J'ai demandé où l'on pouvait les voir, et il m'a dit : — Chez moi; c'est le dessert obligé d'un repas de cérémonie.

— Il ne s'amuse pas plus que nous. Si nous l'engagions maintenant à les mettre à la porte?

— Le peut-il? Voilà beaucoup d'amis qui lui arrivent de tous côtés pour jouir de la fête. Il paraît qu'on ne fait pas d'invitations; mais que depuis les intimes jusqu'aux simples connaissances chacun entre dans la maison dès qu'on la voit éclairée.

— Alors vous ferez bien de ramener ces dames à leur appartement.

Il suivit mon conseil, et nous-mêmes, avant minuit, nous reprîmes le chemin du bateau. Ahmed laissa la fête pour nous faire un bout de conduite, et, dès le seuil de sa porte, il s'excusa du triste spectacle qu'il nous avait donné. — On ne sait jamais, me dit-il, si les étrangers s'y plairont ou s'ils auront horreur de la chose. L'hiver dernier, je recevais un duc et un jeune académicien du plus grave talent. L'académicien a beaucoup ri.

— Et le duc?

— Lui? comme il avait bu deux bouteilles de vin de Champagne, il a voulu montrer à nos almées la véritable danse de Paris. Ses pieds allaient jusqu'au plafond, et tous les notables de Keneh disaient en se frappant les cuisses : « Ça! un duc! »

— Vous risquez peu de chose en faisant voir vos gawazies à des hommes; mais je vous conseille de les cacher quand vous aurez des dames. La danse de vos pays a un caractère si particulier...

— Dites que c'est la grossièreté même! Je ne l'ai jamais senti comme aujourd'hui. Et cependant, faut-il vous l'avouer? je suis content. J'admirais de quel front elle a soutenu ce spectacle. Elle n'a rien compris, mon cher; pas un tressaillement! pas un clignement d'yeux! pas un de ces nuages imperceptibles qui trahissent les inquiétudes de la pudeur! C'est une âme de haut vol qui plane sur les turpitudes de la terre sans tacher le bout de ses ailes, et qui...

Un faux pas de son âne interrompit la métaphore, et je lui dis :

— Ce présage vous avertit qu'il est temps de rentrer chez vous; l'heure des dissertations sentimentales est passée, et votre cœur a besoin de repos.

— Je vais vous dire adieu, si je vous ennuie; mais j'aurai beau rentrer, je n'en dormirai pas davantage. La maison est pleine de gens que je ne peux pas mettre à la porte, et la fête se prolongera bon gré mal gré jusqu'au matin.

— Promenons-nous alors, et venez nous montrer la célèbre pompe hydraulique que miss Grace nous a fait connaître approximativement par sa description.

— Le moment n'est peut-être pas des mieux choisis, et ce n'est point au clair de lune que l'on peut étudier les machines. Quand je vous aurai fait voir un grand fantôme enchaîné qui se démène sur le Nil, en serez-vous plus avancé ?

— Peut-être; je ne veux pas me coucher sans savoir si vous avez résolu le problème de l'eau pour tous.

Le seul aspect de l'énorme appareil que j'entrevis dans les vapeurs du Nil me prouva que mes doutes n'étaient que trop fondés.

— Oh! voilà un joujou qui ne vous a pas coûté moins de cent mille francs tout rendu ?

— Plus cher, presque le double.

— Une machine à vapeur de même force reviendrait à meilleur marché, n'encombrerait pas le fleuve, ne gênerait pas la navigation, et serait à l'abri des procès, des mesures administratives, des bakchichs forcés que je vois flotter dans l'air. Vous me direz que ces inconvéniens sont compensés par l'économie du charbon; mais vous n'avez trouvé qu'une solution exceptionnelle, et vous n'avez rendu service qu'à vous-même. Pourquoi n'appliquez-vous pas votre esprit à la construction d'un appareil simple, économique, modeste, de la force d'un cheval, et qui coûte à peu près le prix du cheval? Il me semble que deux roues de bois, un engrenage de fonte, un cylindre, un piston, feraient presque l'affaire. Je rêve une machine rustique qui soit à la vôtre ce qu'un coucou de la Forêt-Noire est aux horloges astronomiques. Trouvez cela, mon cher, et vous rendez à l'agriculture les cent mille paires de bras qui s'exténuent à balancer le chadouf, sans compter un nombre égal de chevaux, de chameaux et de bœufs qui tournent la roue des sakiés.

— Oui, vous avez raison, je suis un égoïste. Je vais ruminer cette idée, et nous en causerons demain.

Il comptait sans ses hôtes. Le lendemain dès l'aube, nous partions sans lui dire adieu. M. Mariette nous avait écrit qu'il nous attendait à Louqsor pour nous montrer ce qui reste de Thèbes; d'autre part, on annonçait la prochaine arrivée des fils du vice-roi. Si nous ne devancions pas les jeunes princes dans la ville aux cent

pylônes, notre illustre et bienveillant cicerone était pris par les devoirs de sa charge, et il nous échappait. On tint conseil à bord du *Chibine*, et il fut résolu qu'on brûlerait la politesse aux amis de Keneh. Je fis porter un mot d'excuse chez Ahmed, bien convaincu d'ailleurs que nos Anglais ne pensaient pas encore à redescendre le Nil, et qu'on les reverrait devant Thèbes.

Mariette-Bey nous reçut à bras ouverts; c'est un des hommes les plus complets qui soient au monde : savant comme un bénédictin, courageux comme un zouave, patient comme un graveur en taille-douce, naïf et bon comme un enfant, quoiqu'il s'emporte à tout propos, malheureux comme on ne l'est guère, et gai comme on ne l'est plus, brûlé à petit feu par le climat du tropique, et tué plus cruellement encore dans les personnes qui lui sont chères, salarié petitement, presque pauvre dans un rang qui oblige, mal vu des fonctionnaires et du peuple, qui ne comprennent pas ce qu'il fait et considèrent la science comme une superfluité d'Europe, cramponné malgré tout à cette terre mystérieuse qu'il sonde depuis bientôt vingt ans pour lui arracher tous ses secrets, honnête et délicat jusqu'à s'en rendre ridicule, conservateur têtu de l'admirable musée qu'il a fait et qu'on ne visite guère, éditeur de publications ruineuses que la postérité paiera peut-être au poids de l'or, mais qui sollicitent en vain les encouragemens des ministères, il honore la France, l'Égypte, l'humanité, et, quand il sera mort de désespoir, on lui élèvera peut-être une statue.

Il était conservateur des antiques au musée du Louvre et connu du monde savant par quelques travaux estimés, lorsque le duc de Luynes eut l'idée de l'envoyer ici pour des fouilles. Il se donna la tâche de découvrir les tombeaux des Apis, plus introuvables assurément dans le désert que la planète Neptune dans le ciel. Durant quatorze mois, il vécut en plein sable, près de Memphis, sous un baraquement provisoire qui mériterait d'attirer tous les savans en pélerinage. Les dépenses et les lenteurs de l'entreprise découragèrent le duc de Luynes, la France eut foi dans M. Mariette; on lui fournit quelques ressources, et un beau jour, guidé par des signes que lui seul était capable d'interpréter, il déblaya l'entrée de cette admirable caverne où l'on couchait les bœuf sacrés dans des tombeaux monolithes, polis comme des miroirs et aussi vastes que les salles à manger de Paris.

Cette découverte fut suivie de cent autres, et le gouvernement égyptien, comprenant à la fin qu'il devait exploiter lui-même les trésors scientifiques du sous-sol, emprunta M. Mariette à la France. C'est aux dépens des vice-rois et à leur éternel honneur qu'il a trouvé la table d'Abydos et cette liste des rois qui confirme contre toute attente la chronologie calomniée de Manéthon.

Je comprends qu'un homme de science se passionne pour les antiquités égyptiennes; au point de vue de l'art proprement dit, il y a peu de chose à en dire. Les contemporains de Sésostris, qui fut le Louis XIV égyptien, ont été des constructeurs étonnans plutôt que de grands architectes, des praticiens habiles et expéditifs plutôt que des sculpteurs hors ligne. Tous les arts du pays, depuis les temps de Moïse jusqu'à l'époque des Ptolémées, l'architecture, la sculpture, la peinture, se caractérisent à nos yeux par la solidité et la raideur, par l'esprit de tradition poussé à l'extrême, par je ne sais quoi de convenu ou d'imposé qui laisse peu de part à l'originalité du génie. Il faut remonter aux tombeaux des premières dynasties pour retrouver le talent naïf, ingénieux, réaliste, que les règlemens hiératiques ont eu bientôt paralysé. Quelques morceaux d'une bonne exécution se rencontrent çà et là; mais on foulerait toute l'Égypte ancienne dans un seul moule sans en faire sortir une œuvre comparable au temple de Thésée ou à la Vénus de Milo. L'énorme n'est pas le grand, le savoir et la facilité n'ont qu'une parenté lointaine avec le génie. Si le voyageur n'était averti par ses lectures, il trouverait comme une déception dans l'étude de ces merveilles où l'art s'arrête obstinément à mi-route, et dont pas une n'atteste la supériorité d'un maître.

On pourrait objecter que l'Égypte a préparé l'art grec, et que Thèbes fut autrefois l'institutrice d'Athènes, comme le Pérugin a été le maître de Raphaël. Il y aurait assurément de l'injustice à demander pourquoi l'auteur du *Mariage de la Vierge* n'a pas fait la madone de Foligno. C'est la loi du progrès dans une de ses applications les plus connues; mais la loi du progrès, autant qu'on en peut juger d'après les documens qui nous restent, ne s'est jamais vérifiée en Égypte. Les œuvres les plus antiques y sont les plus belles de toutes; il semble qu'une colonie ait importé sur les bords du Nil une civilisation toute faite et parfaite, et que l'histoire du pays, à dater du deuxième jour, ne soit qu'une longue décadence. Dans les tombeaux de Beni-Hassan, qui datent de la VIIe dynastie, et qui sont plus vieux qu'Abraham, on peut voir encore aujourd'hui des tableaux pleins de mouvement, de vie, de gaîté même. Tous les monumens du premier âge expriment en traits vifs et charmans la douceur d'une vie champêtre, abondante, libre, heureuse, et l'art qui l'a traduite est facile comme elle. On dirait que les vivans se sont plu à réunir dans la demeure des morts l'image de tous les plaisirs qu'ils avaient goûtés sur la terre. Aucune allusion à la grandeur des rois, au despotisme des prêtres, à ces épreuves de l'autre vie dont le détail formaliste et minutieux remplit les monumens de l'Égypte dégénérée. L'architecture des premiers âges offre des spécimens du pur style dorique, tel ou peu s'en faut qu'il existe

au Parthénon d'Athènes, et partant bien supérieur à cette énormité savante et prétentieuse qui fut le style de Sésostris. Il est vrai que cette grave question se juge sur un dossier fort incomplet. Beaucoup d'édifices ont disparu, force nous est de raisonner sur le peu qui subsiste. On s'imagine en France que tous les temples et les tombeaux d'Égypte étaient taillés dans le granit; il s'en faut de presque tout; le granit est une pierre rare, on ne le trouve qu'à la hauteur d'Assouan, presque sous le tropique du Cancer. Les anciens venaient le chercher jusque-là pour en faire des obélisques et des statues; mais lorsqu'il s'agissait de construire tout un temple, ils employaient le grès ou le calcaire, qui se trouvait sous leur main. Les temples de calcaire ont passé dans les fours à chaux pièce à pièce, le grès seul est resté debout parce qu'il ne pouvait servir à rien. Il risque fort de disparaître à son tour, ou du moins les derniers vestiges de cette précieuse antiquité sont plus exposés aujourd'hui que sous les mameluks. Le Nil commence à miner Louqsor : quelques jours avant notre arrivée, une partie du temple s'était écroulée à grand bruit sans cause apparente; mais le pire ennemi des choses antiques, c'est le touriste, ce désœuvré souvent inepte qui fait sauter un éclat de mur pour rapporter un souvenir, et qui martèle les hiéroglyphes ou les peintures, — histoire d'y laisser son nom. Quand le voyage était coûteux et difficile, lorsque les ruines de Thèbes ne voyaient qu'une demi-douzaine d'étrangers tous les ans, les dégâts étaient véniels; aujourd'hui Anglais et Américains s'abattent sur le Nil par centaines, comme des oiseaux de passage; la manie des collections va croissant; on trafique des antiquités à bureau ouvert; les agens des consulats se livrent publiquement à ce commerce, et le gouvernement n'est pas de force à chasser les vendeurs du temple, qui finiront par vendre le temple même. Il est urgent d'arrêter cet abus et de préserver les ruines au moins jusqu'à ce que M. Mariette ait copié toutes les inscriptions qui restent inédites. Ces murailles de la Haute-Égypte sont un livre que la science épelle avec ardeur. Elle espère y trouver un grand chapitre de l'histoire du genre humain et la réfutation de certaines légendes trop longtemps accréditées. On n'osera peut-être plus dire que l'humanité est vieille de six mille ans en présence de documens authentiques qui en ont sept ou huit mille.

Pendant deux jours entiers, M. Mariette nous promena de temple en temple, à Karnak, à Louqsor, au palais de Rhamsès, à Deïr-el-Bahari, à Gournah; il aurait pu nous retenir un an sans lasser notre attention. L'histoire, l'archéologie, l'anecdote, coulaient de source; il déchiffrait les hiéroglyphes au passage, saisissait comme au vol un trait des mœurs antiques, discutait un texte d'Hérodote, une affirmation de Bossuet, un article de Renan, tout cela de mémoire

et sans ombre de pédanterie. Il sait l'Égypte en amoureux; il ranime par la passion toutes ces choses caduques; la vie s'éveille sur son passage; les figures colossales plaquées sur les murailles le regardent du coin de l'œil. Tous les pharaons ne sont pas également ses amis; il apprécie Séti Ier; mais quant à Rhamsès II, si vanté sous le nom de Sésostris, il lui fait une opposition du diable.

Ah! les bonnes journées! Trois bambins, fort intelligens ma foi, nous suivaient dans nos courses et buvaient les paroles de leur père; ils mordent aux hiéroglyphes, les petits; ce n'est pas eux qui prendraient une dynastie pour une autre. Quand nous revenions aux bateaux, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, les jambes rompues, l'esprit bourré de mille faits confus et mal tassés, on s'attablait sous la tente, et l'on devisait à loisir sur des sujets un peu plus modernes. Si jamais le vieux Nil se met en tête d'écrire ses mémoires, c'est M. Mariette qui tiendra la plume; il a tant vu! Un soir, à la clarté des étoiles, il nous esquissa les portraits de tous les princes qu'il a guidés à travers la Haute-Égypte. Jamais, je crois, plus curieuse galerie ne défila sous les yeux de spectateurs plus charmés. L'*humour* de M. Mariette et sa bonhomie, qui s'aiguise parfois d'une pointe un peu vive, ont laissé dans mon souvenir des images si nettes que je dessinerais les personnages à mon tour, si je l'osais. Le prince Napoléon, le comte de Chambord, le prince de Galles, le comte de Paris et le duc de Chartres, le duc de Brabant, aujourd'hui roi des Belges, ont posé tour à tour sans le savoir devant un peintre, et qui se connaît en hommes. Le seul prince dont il garde un mauvais souvenir, j'hésite à le nommer, et pourtant!...

C'était quelques mois après la trouvaille du Sérapéum; M. Mariette, rappelé brusquement à Paris, ne pouvait emporter toutes les richesses qu'il venait de conquérir pour la France. Il fit un trou dans le désert et y enterra secrètement quatorze caisses d'antiquités, dont l'une, la plus intéressante, contenait les restes du bœuf qui fut blessé et non tué par Cambyse; l'os de la cuisse prouvait que l'animal sacré fut guéri. Un auguste étranger, jeune et poète, vient visiter les tombeaux de Memphis; les Arabes employés aux fouilles, mal conseillés par l'espérance d'un fort bakchich, dénoncent la cachette, et comme il est bien établi qu'il n'y a ni tien ni mien pour l'étranger en Égypte, les courtisans du prince lui persuadent de faire main basse sur le trésor. On enlève les quatorze caisses, on les dirige sur Alexandrie, elles traversent la mer et vont meubler un château magnifique, où sans doute elles sont encore aujourd'hui. Quant au coupable, il a fini si malheureusement que, tout bien pesé, je renonce à publier son nom.

EDMOND ABOUT.

(*La fin au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1869.

On ne peut pas s'occuper de mille choses à la fois. Il y en a toujours une qui éclipse les autres, à laquelle on s'attache avec une passion particulière. Certes il ne manque pas de questions qui passent et repassent à l'horizon comme des étoiles filantes dans les nuits d'été, sans parvenir à se fixer. Il y a des querelles qui ont déjà plus d'une fois agité le monde et qui se réveilleront bientôt. Pour le moment, la chose pressante, absorbante et presque unique, c'est la question des élections, et, par un privilége dont notre pays n'est pas encore déshérité, ce qui est un intérêt pour la France est un intérêt pour l'Europe, car, si elles sont vraies et sincères comme elles doivent l'être, ces élections peuvent avoir une souveraine influence, elles peuvent décider de la liberté pour la France, de la paix ou de la guerre pour l'Europe. En ce moment donc, tout est là, c'est la grande et essentielle affaire. On aurait beau vouloir s'y dérober, tout y ramène, tout y conduit, tout se fait en vue de ces petites boîtes dont les maires ont la clé, et d'où s'échapperont les mystérieux bulletins. On le devinerait du reste rien qu'à voir les petits soins administratifs pour les églises délabrées et pour les maisons d'école inachevées, rien qu'à observer la stratégie des préfets dans leurs tournées pour les conseils de révision, les candidatures qui se pressent, les brochures qui se multiplient, les réunions qui s'essaient, le pays qui se réveille.

De toutes parts, on fourbit ses armes et on se tient prêt. L'heure n'est pas encore fixée, et déjà la période électorale est visiblement commencée. Le corps législatif lui-même, dans ses débats saccadés et passablement décousus, semble se précipiter par une sorte de fascination secrète vers cette manifestation du suffrage universel où il va se renouveler. C'est à qui répétera : « Le moment des longs discours est passé... » C'était, à vrai dire, bien facile à prévoir. Cette courte session ne pouvait être

qu'un prélude électoral, et pour l'opposition particulièrement c'était une occasion suprême de résumer la politique de ces dernières années, de préciser les questions en présentant au pays l'image saisissante de la situation sur laquelle il va se prononcer. Malheureusement, à l'approche de ces crises, il vient un moment où tout se hâte, où les petits intérêts se déploient avec une âpreté naïve et où la confusion s'en mêle, si bien que le budget lui-même, ce budget qu'on vote aujourd'hui au pas de course, finit par se perdre au milieu de toute sorte d'amendemens sur le vinage ou sur les traitemens des vicaires et des instituteurs primaires. C'est l'histoire du corps législatif depuis quelques jours. Les muets dérouillent leur éloquence, les plus modestes font une démonstration, les vins de l'Hérault, plus hardis, se lancent dans la bataille, on se dispute à l'envi les faveurs des gardes champêtres et des facteurs ruraux, ces braves piétons électoraux qui ne se doutent pas de tout l'intérêt qu'on leur porte cette semaine, et qui ne s'en trouveront pas mieux dans quelques mois. C'est une cohue de discussions à bâtons rompus, au-dessus desquelles se détachent cependant quelques points caractéristiques, quelques manifestations plus saisissantes, quelques discours de l'opposition ou des ministres qui ont au moins le mérite de serrer la question de plus près, de la laisser entrevoir dans ce qu'elle a de sérieux ou de supérieur.

Quelle lumière jaillira pour le pays de tous ces débats, de ceux qui se produisent chaque jour dans le corps législatif aussi bien que de ceux qui ont lieu au sein du sénat, et qui se ressentent nécessairement un peu de l'état de l'atmosphère publique? La politique actuelle en sortira-t-elle justifiée ou tout au moins éclaircie et précisée dans ses vraies directions? Ce serait bien l'essentiel, et c'est pourtant ce qui reste en question. L'opposition, nous en convenons, a essayé de faire de cette session ce qu'elle devait être, une sorte de résumé, un enseignement parlant pour le pays. M. Thiers, avec sa passion toujours jeune et dans l'indépendance de sa pensée personnelle, a donné l'exemple par une de ces vives et lumineuses expositions qui sont le vigoureux commentaire de toute une situation; il a cherché en maître, en politique aussi modéré que hardi, où en était enfin ce vieux et cher programme des libertés nécessaires qu'il arborait il y a six ans, et sur son chemin il a fait sentir des aiguillons sous lesquels a bondi l'éloquence de M. Rouher. M. Ernest Picard, ce Parisien gouailleur qui a dans sa légèreté plus d'esprit politique que bien d'autres, M. Picard, en touchant à cette vilaine matière de la corruption électorale, a provoqué M. le ministre de l'intérieur à s'expliquer sur les candidatures officielles. M. Jules Favre s'est chargé d'amener M. le ministre des affaires étrangères à nous renseigner sur nos relations en Europe et dans le monde, sur ce que nous avons à craindre ou à espérer. M. Buffet, M. Émile Ollivier enfin, sont intervenus à leur tour dans la mesure de leurs opinions libérales et modérées. On s'est expliqué sur

l'incident Baudin, sur l'incident Séguier, sur les réunions publiques et les réunions privées, sur ce qui est permis ou défendu dans les élections, sur Tunis et les îles Sporades. Qu'en résulte-t-il? Malheureusement cette série de conflits de parole ressemble à une lutte entre un gouvernement toujours prêt à prodiguer des explications qui n'engagent à rien et une opposition dont les efforts manquent de lien et de précision. En paraissant définir le terrain sur lequel tous les partis vont se retrouver face à face, on n'a rien défini réellement, et si le pays pouvait parler à son tour, il dirait peut-être qu'il n'en sait pas plus après qu'avant; il serait capable de demander encore où en sont ses affaires, sur quoi on le provoque à se prononcer, quelle marche on se propose de suivre. Et en effet, même après toutes ces explications, dans quels termes restent la politique extérieure et la politique intérieure de la France? Est-ce qu'on aperçoit plus distinctement dans quelle direction nous marchons?

S'il était un point qui appelât la lumière, c'était sûrement avant tout cette question extérieure qui a depuis quelques années le fatal privilége de tenir tous les intérêts, toutes les passions en suspens. Le pays avait sans doute quelque droit à être virilement éclairé. Or sur ce point, il faut bien l'avouer, le pays serait peut-être assez embarrassé de choisir entre le gouvernement et l'opposition, attendu qu'opposition et gouvernement portent également la paix dans leur cœur, mais que personne ne s'est hasardé à toucher le vif de la question en se demandant si cette paix est sérieusement vraisemblable dans l'état actuel, et à quelles conditions elle est possible. On dirait que de part et d'autre on s'est ingénié à éluder la difficulté, si bien que, par une flatteuse exception, entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Jules Favre il y a eu l'apparence d'un parfait accord. Nous ne voudrions point assurément gâter le bon effet de la parole sympathique de M. le ministre des affaires étrangères. Il y a eu des temps, qui ne sont pas encore bien éloignés, où M. le marquis de La Valette semblait repousser la pensée d'aller jamais comme ministre devant le corps législatif; il se défiait peut-être un peu de lui-même. Il se trompait. Il a eu l'autre jour le succès personnel d'un homme accoutumé aux affaires et qui les traite sans morgue diplomatique, avec une élégante justesse, avec une bonne grâce parfaitement digne et une séduisante modération. Sans nous arrêter à Tunis, qui ne nous intéresse guère pour le moment, M. le marquis de La Valette a parlé de la dernière conférence relative à la Grèce avec une singulière habileté, sans rien exagérer, sans laisser rabaisser non plus l'œuvre récente de la diplomatie européenne. Sur les affaires d'Italie, il est allé aussi loin qu'il pouvait aller sans prononcer le dernier mot; il a laissé clairement entrevoir l'heure prochaine où le gouvernement français, placé comme arbitre entre l'Italie et le saint-siége, reviendra simplement à la convention du 15 septembre 1864 en rappelant ses troupes de Civita-Vecchia, et ce sera

toujours probablement avant le concile. Sur ces divers points donc, il n'y a rien à dire. Quant aux affaires générales de l'Europe ou, en termes plus précis, quant aux relations de la France avec l'Allemagne et avec la Prusse, c'est ici qu'est la vraie question et que les incertitudes sont loin d'être dissipées. En définitive, M. le marquis de La Valette n'a rien dit de nouveau, et on a battu des mains. Que M. le ministre des affaires étrangères se soit montré très pacifique, qu'il ait déclaré que la paix ne lui semblait « ni incertaine ni compromise, » et que des événemens mettant en jeu nos intérêts et notre dignité pourraient seuls presser la France d'accentuer sa politique, qu'il ait enfin rappelé la responsabilité redoutable à laquelle s'exposerait quiconque serait tenté de provoquer un conflit, quelles garanties nouvelles ces paroles ajoutent-elles à tant d'autres déclarations qui ont été si souvent et si vainement répétées ? Pacifique, on l'est toujours, — jusqu'à ce qu'on ne le soit plus. Des événemens, il y en a toujours quand on le veut, et, convenons-en, il y a aujourd'hui assez d'élémens de combustion pour qu'on n'ait même pas à chercher bien loin les occasions ou les prétextes.

M. le ministre des affaires étrangères nous permettra de le dire sans aucune intention blessante, ce qu'il y avait de plus significatif dans cette séance de la chambre où il a eu un succès si encourageant, c'était sa personne, parce que c'est lui, M. le marquis de La Valette, qui a signé cette circulaire du 16 septembre 1866 où il déclarait, au lendemain de Sadowa, que tout était bien, où il glorifiait presque les agrandissemens prussiens, et où l'inaction malheureusement nécessaire de la France se plaçait à l'abri de la théorie des grandes agglomérations; mais depuis ce moment il y a eu bien d'autres manifestations, bien d'autres incidens, qui ont laissé voir les « angoisses patriotiques » à côté des satisfactions, il y a surtout le sentiment croissant de l'instabilité européenne, de cette instabilité qu'atteste de toutes parts l'émulation des armemens. Par une curieuse coïncidence, la veille même du jour où M. le marquis de La Valette parlait de la paix de façon à faire presque partager sa confiance, son discours recevait en plein sénat une sorte de correctif qui d'avance rétablissait l'équilibre entre le courant pacifique et le courant belliqueux. M. Michel Chevalier suscitait parmi ces têtes chenues un véritable orage en risquant quelques observations sur l'excès des dépenses militaires; il a eu de la peine à faire passer cette idée, pourtant assez simple, qu'en ce moment-ci, tandis que les peuples se rapprochent par tous leurs intérêts, les gouvernemens sont divisés par mille susceptibilités, par mille passions de lutte. Ce jour-là a été au sénat la séance des généraux, et une fois de plus nous avons eu ce spectacle des plus vaillans soldats, le maréchal Niel, l'amiral Bouët-Willaumez, refaisant pour notre usage ces comptes que nous connaissons bien : 400,000 hommes aujourd'hui, 650,000 hommes dans sept jours, s'il le faut, 1 million d'hommes dans quelques semaines, si l'on frappe le sol du pied, et toutes ces forces or-

ganisées par brigades, par divisions, par corps d'armée, ayant leurs états-majors et leurs postes désignés de façon à pouvoir au premier ordre se porter avec une incroyable rapidité « au cœur de l'ennemi qu'elles veulent abattre. »

Voilà qui est parler et voilà qui est rassurant! Ces admirables soldats, si justement orgueilleux de l'instrument de guerre qu'ils ont entre les mains, ont une terrible manière de vous faire croire à la paix. Cela ne signifie pas sans doute, comme le disait hier encore devant le corps législatif le maréchal Niel, qu'on doive entrer en campagne demain matin, cela ne veut pas dire non plus qu'on ne puisse entrer en campagne dans quelques mois, après les élections. Cela prouve surtout qu'à travers les plus rassurantes déclarations pacifiques il y a toujours une situation prodigieusement tendue par la nature même des choses, par la force de tous ces événemens qui se sont accomplis, qu'on peut surveiller et déjouer un instant sans en détourner indéfiniment le cours. C'est justement cette situation que les confiantes paroles de M. de La Valette n'éclaircissent en aucune manière, et qui reste avec toutes ses obscurités à la veille des élections. Au fond, si on voulait parler net, on avouerait qu'on ne veut rien dire, que ce qu'on demande aux électeurs, c'est de se tenir tranquilles, de donner un vote de confiance, et M. Émile Ollivier avait quelque raison lorsqu'il disait l'autre jour quelque chose comme ceci : Vous voulez éviter les questions précises, vous voulez placer le suffrage universel entre des impossibilités. Vous demandez à Jacques Bonhomme s'il veut des révolutions, s'il aime l'empereur; Jacques Bonhomme vous répondra sans doute qu'il aime l'empereur, qu'il ne veut pas de révolutions, et comment cela vous aidera-t-il à régler vos affaires avec la Prusse? Les votes de confiance sont une force, il est vrai, et surtout un moyen commode de gouvernement. Le malheur est qu'ils n'empêchent pas les expéditions du Mexique et les erreurs de politique qui conduisent à des complications comme celles où nous sommes aujourd'hui.

La politique extérieure offre toujours sans doute des difficultés particulières, et comporte une certaine réserve dont les hommes d'état n'aiment guère à se départir. Le danger cependant serait de vivre, de s'aigrir ou de s'abêtir dans une ambiguïté perpétuelle, de mettre sans cesse en avant cette alternative de la paix ou de la guerre d'une façon en quelque sorte abstraite, au lieu d'aller droit aux questions d'où peut naître un conflit. Si la France a des griefs, si les événemens lui ont fait une position trop inégale, trop disproportionnée avec son passé, avec ses ambitions légitimes, si elle a des garanties nouvelles à réclamer, il faut oser dire ce qu'on a sur le cœur; il faut choisir son terrain sans forfanterie, avec fermeté, avec modération. Ce que nous eussions préféré quant à nous, c'eût été une discussion ample et virile où l'on aurait tout dit, où opposition et gouvernement seraient venus exposer leurs

vues sur tous ces points avec une patriotique liberté. Devant cette franchise, tous les subterfuges seraient devenus impossibles; le pays n'aurait plus ignoré où il en était et sur quoi il avait à se prononcer. On a voulu se donner la flatteuse popularité de la paix en attendant de conquérir la dangereuse popularité de la guerre; c'est là peut-être ce qui est à craindre, et ce qui est vrai de la politique extérieure ne l'est pas moins de la politique intérieure. Ici également il faut choisir : le plus mauvais calcul serait de tout confondre, de suppléer à la netteté de la conduite par la tactique, de multiplier les déclarations libérales en prétendant se réserver toutes les prérogatives, toutes les pratiques du régime discrétionnaire qu'on a paru désavouer.

Le gouvernement a-t-il la résolution de faire sincèrement œuvre de libéralisme? Il le dit, il prétendrait même au besoin être plus libéral que tout le monde. La question était dans tous les cas curieuse à éclaircir à la veille des élections, et elle s'est agitée de nouveau dans le corps législatif à propos d'une interpellation sur la corrruption électorale dont un membre de la majorité a cru devoir prendre l'initiative. Ce député dévoué, M. Jérôme David, n'a pas vu qu'en tirant de l'oubli un article du décret électoral qui concerne particulièrement les faits de corruption individuelle, il appelait nécessairement l'attention, ne fût-ce que par représailles, sur la corruption collective, ou, pour parler comme autrefois, sur l'abus des influences administratives, sur l'intervention impérieuse du gouvernement dans les élections. De là est née aussitôt cette autre question des candidatures officielles, dont le ministre de l'intérieur a nettement et résolûment relevé le drapeau.

Le principe des candidatures officielles est-il par lui-même incompatible avec un régime libre? Il ne s'agit que de s'entendre. C'est, nous le craignons bien, une idée plus spécieuse que pratique de prétendre disputer à un gouvernement le droit d'avouer ses préférences, de soutenir moralement ses amis, de donner une direction. Un ministère italien voulut, il y a quelques années, se désintéresser absolument des élections; il en résulta un parlement qui n'appartenait ni au gouvernement ni à l'opposition, qui était un vrai fouillis où fleurissait l'incapacité. Un gouvernement a donc un droit et souvent un devoir d'intervention morale; mais ici s'élève la difficulté réelle sur laquelle on n'a peut-être pas assez insisté. Par une conséquence bizarre, l'extension démocratique du suffrage a créé des conditions telles qu'il faut en vérité avoir quelque fortune pour se présenter au scrutin. Un candidat indépendant est obligé, sauf quelques cas exceptionnels, à des frais considérables. Or est-il juste, est-il légitime que le gouvernement d'un autre côté mette au service d'un député qui se présente de nouveau devant les électeurs, même quelquefois d'un candidat assez mal choisi et qui ne sera peut-être jamais nommé, toutes les forces de l'administration, tous ses moyens de publicité, ses maires, ses juges de paix, ses gardes champêtres, ses facteurs, ses insti-

tuteurs? Si on agit ainsi, voilà d'un côté un candidat qui d'après les plus modestes calculs doit dépenser 15 ou 20,000 francs, et il y a des élections qui coûtent infiniment plus cher aujourd'hui. Voilà un autre candidat à qui la plupart de ces frais sont épargnés. Celui-ci a pour lui toutes les chances que donne le patronage du gouvernement; mais en même temps il a contre lui le désavantage de l'homme dont l'élection est une œuvre d'autorité, qui a reçu d'avance en quelque sorte un supplément d'indemnité. Son indépendance n'est pas absolument enchaînée sans doute, sa délicatesse peut se trouver parfois embarrassée. Est-ce une force pour le gouvernement? C'est tout au plus une force factice et apparente; au fond, c'est une cause de faiblesse, parce qu'il n'y a pas de véritable et solide appui sans liberté. Si le gouvernement triomphe, quel grand mérite a-t-il? S'il est vaincu, sa défaite en est aggravée, et quelquefois l'échec rejaillit jusque sur le chef de l'état lui-même, dont le nom est arboré dans ces luttes. L'empire tout entier semble engagé dans chaque élection, et, selon la juste remarque de M. Buffet, c'est là pour le gouvernement un véritable danger sans compensation sérieuse. On joue le crédit des pouvoirs publics dans des menées dont on n'a pas besoin, si, comme on le dit, la popularité de l'empire est la grande électrice, et qui altèrent l'opinion en créant une représentation artificielle, si elles prennent le caractère d'une pression. Que craignez-vous, si la masse du pays vous est favorable? Quelle force de plus trouverez-vous dans une manifestation du suffrage universel, si le suffrage n'est que ce que vous le faites? Mais ce n'est là qu'un côté de la question.

Ce qui est certain, c'est que le système des candidatures officielles ainsi compris n'a plus rien de commun avec les conditions d'un régime réellement libre. C'est la conception d'un régime autoritaire. Pourquoi donc le gouvernement s'attache-t-il si vivement à un procédé d'élections tout au plus admissible dans la première partie de sa carrière? Pourquoi M. de Forcade La Roquette défendait-il l'autre jour avec un zèle d'ailleurs habile ces candidatures officielles qui lui donneront du souci, à voir déjà les gaucheries de cette multitude d'agens qui ont commencé leur campagne? Parce que malheureusement ce qu'on veut, c'est moins une majorité indépendante qu'une majorité obéissante, c'est un moyen de légalisation des volontés omnipotentes de l'administration, c'est une représentation libre assurément, paraissant libre surtout, mais se conciliant encore par un reste d'habitude avec la prépondérance persistante d'une autorité personnelle et discrétionnaire. Le gouvernement agit ici comme dans la plupart de ses réformes, donnant et retenant à la fois, mesurant les droits et les concessions, désavouant les irrégularités de M. le préfet de la Seine et maintenant le principe de ces irrégularités, créant des franchises de tolérance, des libertés de fait, qui au premier moment viennent se heurter contre des répressions ou des impossibilités. — Le gouvernement ne

prend pas son parti. Il avait un bon moyen de désarmer ses adversaires, ou du moins de les réduire à une difficile défensive : il n'avait qu'à planter hardiment son drapeau sur le terrain libéral où il paraissait vouloir se placer le 19 janvier 1867. Depuis quelques années, nous ne le méconnaissons pas, il a laissé une certaine latitude aux moyens de contrôle et de discussion; mais à quoi servent ces moyens, s'il n'y a pas au bout une sanction efficace? Que signifie la présence des ministres devant le corps législatif, si elle n'a d'autre effet que de multiplier les porte-paroles du gouvernement, s'il n'y a point une solidarité ministérielle, une responsabilité collective des conseillers du souverain? Où est la sanction de ce désaveu retentissant des procédés de la ville de Paris, si tout finit, comme on l'a vu hier au sénat, par un plaidoyer de M. Haussmann, plaidoyer qui n'est point à coup sûr d'un homme repentant?

Si on y prend bien garde, cette transformation graduelle des institutions, commencée il y a quelques années, reste une œuvre interrompue; elle ne va pas aussi vite que l'œuvre de M. Haussmann. Le gouvernement n'avait qu'à laisser voir sa volonté résolue de la continuer; il ne l'a pas fait, il s'est enveloppé de réserve. Sa tactique, dirait-on, a été de tout ajourner après les élections, lorsqu'il aurait mieux valu éclairer ces élections elles-mêmes. En agissant ainsi, le gouvernement a tracé de sa propre main le programme de toute vraie et sérieuse opposition. Ce programme, c'est la défense de tous les moyens de contrôle efficace, des garanties réelles, des libertés nécessaires. C'est sur ce terrain que doivent s'unir tous ceux qui ont quelque sens politique. Nous ne parlons pas des autres, qui travaillent merveilleusement par leurs divisions et par leurs prétentions au succès de la politique discrétionnaire. Qu'arrivera-t-il de toutes ces candidatures indépendantes qui se pressent aujourd'hui? Beaucoup resteront probablement sur le champ de bataille. Les hommes seront vaincus, l'esprit triomphera. — On raconte qu'un des membres les plus éminens du gouvernement disait l'autre jour à un député de la majorité : « Quand vous reviendriez tous, hommes de la majorité, vous reviendriez avec un autre esprit. » C'est vrai, c'est probable; mais alors pourquoi paraître lutter contre un mouvement dont on reconnaît la puissance, au lieu de le diriger, de l'éclairer dans ces débats faits pour être le préliminaire des élections?

Il y a dans ces discussions récentes une question qui n'a point sans doute un rôle apparent et actuel, qui ne figure jusqu'ici sur aucun programme électoral et qui n'a pas moins fait une petite apparition : c'est celle du concile. Une double interrogation a été adressée au gouvernement. Les évêques auront-ils toute liberté de se rendre à Rome pour assister au concile? La France, comme puissance catholique, se fera-t-elle représenter par un ambassadeur dans cette souveraine assemblée de l'église? Sur le premier point, il n'y a aucun doute : les évêques français pourront aller à Rome quand ils voudront, et M. Baroche, comme

ministre des cultes, se croit assuré d'avance de leur bon esprit, de leur patriotisme. Sur le second point, on n'en sait pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques mois; rien n'est fixé, à ce qu'il semble, ce qui prouverait, ou que le saint-siége n'a fait jusqu'ici aucune communication aux gouvernemens, ou que la question est assez épineuse pour motiver des négociations dont la lenteur dépassera probablement l'importance. Ce n'est pas certainement que nous nous méprenions sur la gravité que peut avoir aujourd'hui un concile au point de vue moral, même au point de vue politique; mais en définitive qu'irait-on faire au concile? Dans l'état présent du monde, avec les idées qui pénètrent, qui entraînent de plus en plus la société moderne et dont les gouvernemens eux-mêmes sont quelquefois l'expression, quel rôle pourraient avoir des laïques? Ils seraient embarrassans et embarrassés.

Que l'approche de cet événement du reste émeuve déjà le monde religieux, cela n'est point douteux. On s'en occupe à Rome et même à Paris, et peu s'en faut que les théoriciens de l'absolutisme clérical ne voient dans le prochain concile le grand réformateur du siècle, une assemblée féconde d'où vont émaner toute sorte de dogmes sur l'infaillibilité du pape, sur l'inaliénabilité du pouvoir temporel, sur l'assomption de la Vierge. C'est là un programme devant lequel les jésuites de Rome ne reculeraient pas, dit-on, qu'ils ont même présenté, mais qui effraie les congrégations romaines. Il est difficile de ne pas voir que là peut être l'écueil de cette assemblée de l'église dont la réunion inquiète autant qu'elle occupe, et provoque dès ce moment des conjectures très diverses. Les uns, beaucoup d'évêques français, paraît-il, craignent qu'on ne tombe dans l'excès du programme absolutiste et qu'on ne gâte tout; les autres, et de ce nombre est, dit-on, l'archevêque anglais Manning, qui est revenu récemment de Rome, ne voient pas cette assemblée sans une certaine anxiété, mais pour un motif bien différent : ils se demandent si tous ces évêques, venus un peu de tous les coins de l'univers, ne pourraient point étonner le monde, et si, au lieu d'accepter l'infaillibilité du pape, ils ne se sentiront pas portés à définir, à limiter l'exercice du pouvoir pontifical, substituant une sorte de gouvernement constitutionnel à un gouvernement absolu. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Que sortira-t-il réellement de ce concile? Ce qui est bien clair, c'est que, si les jésuites de Rome triomphaient avec leur programme, ils auraient sans doute un succès sur lequel ils ne comptent pas; ils feraient faire un rapide chemin aux idées de séparation de l'église et de l'état, même en France, où cette liberté n'est pas la moins difficile à conquérir.

Dans ce temps de politique nuageuse et de finances surmenées, c'est une chose qui relève et ragaillardit de voir une grande nation comme la nation anglaise sachant ce qu'elle fait et où elle va, gardant la liberté de son action et de ses ressources. On reproche souvent aux libéraux français, qui auraient à faire pénitence de bien d'autres faiblesses, on

leur reproche de n'avoir de regards que pour l'Angleterre. Assurément ce serait un puéril fétichisme de prétendre modeler la France sur l'Angleterre, de croire que tout est bien à Londres tandis que tout est mal à Paris. Chaque pays a son caractère, ses traditions nationales, ses allures particulières, et sur plus d'un point la France n'en est pas à se laisser distancer par l'Angleterre. Ce n'est pas moins toujours d'un bon et viril exemple de voir comment un tel peuple s'avance d'un pied ferme sur un terrain solide et en gardant toujours une vigoureuse élasticité de mouvemens. L'Angleterre, elle aussi, a ses expéditions lointaines; elle les paie sans trop marchander, en ayant soin de s'en retirer le plus vite possible et en se promettant de n'y pas revenir trop souvent. Elle accomplit aujourd'hui une des plus grandes réformes intérieures qu'un peuple puisse réaliser, un essai de la séparation de l'église et de l'état; elle vit avec toutes ces questions de salaires, de travail industriel, qui sont l'épreuve de notre temps : tous les intérêts s'agitent, toutes les forces, toutes les passions se déploient, et rien ne trouble gravement le jeu naturel des institutions, vivifiées par la liberté. L'Angleterre, comme d'autres, a parfois ses finances surchargées, elle n'est pas à l'abri des grosses dépenses qui font de temps à autre des trouées dans les budgets; elle ne s'ingénie pas pour se dissimuler le mal, elle court à la brèche pour la réparer, et d'un effort elle retrouve un sérieux et solide équilibre qui lui permet de réduire ses taxes. Elle reconquiert de véritables excédans qu'elle ne fait point passer aussitôt dans des budgets extraordinaires, mais qu'elle emploie à alléger les charges du pays.

C'est la marche que M. Gladstone avait déjà suivie, il y a quelques années, en passant au ministère; c'est ce qui caractérise encore aujourd'hui le dernier exposé financier de M. Lowe, cet ingénieux et habile chancelier de l'échiquier qui vient de présenter un budget dont s'est réjouie l'Angleterre. Le dernier cabinet tory avait un peu rudoyé les finances anglaises, qui, en tenant compte des frais de l'expédition d'Abyssinie, restaient avec un certain déficit; M. Lowe les relève hardiment par ses combinaisons. Un vaillant amiral français, faisant l'autre jour dans le sénat le calcul des charges militaires des divers états européens, montrait que l'Angleterre dépensait proportionnellement plus que la France, — 336 millions pour une armée de 145,000 hommes, tandis que nous ne dépenserions que 373 millions pour 400,000 hommes. C'est possible; seulement voici le résultat, plus éloquent que tous les calculs. Après les réductions opérées par M. Lowe, le budget qui vient d'être soumis au parlement présente une dépense de 68,223,000 livres sterlings, ou 1,700 millions de francs, et une recette de 72,855,000 ou 1,800 millions de francs. C'est déjà un boni fort réjouissant. D'un autre côté, par une réorganisation du mode de perception des impôts, le chancelier de l'échiquier réalise une économie de plus de 3 millions de livres sterling. Ce serait donc un excédant de 7 millions, sur lequel, il est vrai, il faut

prendre 4,600,000 livres sterling pour régler définitivement le compte de l'expédition d'Abyssinie. Il ne restera pas moins un boni qui met fort à l'aise les finances britanniques. A quoi ce boni servira-t-il? Va-t-on se lancer aussitôt dans des dépenses nouvelles? C'est ici au contraire que M. Lowe reprend le système de M. Gladstone. L'excédant, qui devra être de plus de 80 millions de francs, sera employé à diminuer l'impôt du revenu d'un penny par livre sterling et à l'abolition ou à la réduction de diverses autres taxes. L'Angleterre marche appuyée sur ce principe fait pour retenir le déchaînement des dépenses : s'il faut faire face à des nécessités invincibles, on ne tourne pas la difficulté, on a recours à l'impôt; en revanche, aussitôt que les nécessités n'existent plus, on réduit les taxes. Les combinaisons du budget actuel ne seront-elles pas troublées par quelque circonstance imprévue? On ne fera pas de sitôt sans doute une nouvelle expédition d'Abyssinie. Quant aux événemens qui pourraient éclater en Europe, lord Stanley prononçait récemment un discours qui prouve que l'Angleterre croit peu à de prochaines complications, et que, si ces complications venaient à se produire, elle ne s'y mêlerait que dans un cas de nécessité absolue. Le budget de M. Lowe est sous la sauvegarde de la volonté énergiquement pacifique de l'Angleterre, et la politique du ministère actuel n'est que la vivante expression de ce profond sentiment anglais.

C'est du reste un terrible chancelier de l'échiquier que M. Lowe. Il ne plaisante pas sur l'équilibre des finances; il garde le budget en vrai Cerbère, aussi spirituel qu'inexorable, et ce n'est pas à lui qu'il faudrait aller demander appui pour les candidatures officielles dans l'embarras, s'il y avait de ces candidatures en Angleterre. Il ne ferait qu'une bouchée de tous les amendemens électoraux. Il y quelques jours de cela, une société météorologique d'Écosse qui a des stations un peu partout, et qui rend d'ailleurs les plus utiles services, est allée lui demander d'être inscrite au budget pour une maigre somme de 7,500 francs. Ce n'était qu'une miette sur la subvention de 250,000 francs que la *Royal Society* touche annuellement de l'état : 7,500 fr., qu'était cela? M. Lowe, sans dissimuler sa sympathique estime pour la société écossaise, refusa absolument, inexorablement, ajoutant qu'il n'était lié par rien de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, que ce n'était pas lui qui aurait donné à la *Royal Society* une subvention de 250,000 francs. « On veut que nous soyons économes, dit-il; la première règle d'économie, c'est qu'il ne faut pas demander au gouvernement de faire des choses que les individus pourraient faire par eux-mêmes... Je considère qu'il est de notre devoir de ne pas dépenser l'argent du public pour faire ce que les particuliers peuvent faire... Il est possible qu'en vous adressant à moi vous ayez moins songé à l'argent qu'à l'appui du gouvernement. Eh bien! s'il est une chose qui me déplaise plus que de donner l'argent du public, c'est de prodiguer l'appui de l'état... Il vaut bien mieux restreindre l'état

dans ses justes limites que de le mêler à des questions de ce genre... » C'était parler en véritable Anglais tout plein du sentiment de la responsabilité individuelle, donnant une leçon de *self-government* à tout le monde dans la personne d'une honnête société scientifique, et c'était bien aussi montrer cette *férocité* que M. Thiers demandait un jour à nos ministres des finances. Qu'on remarque seulement ici comment cette férocité procède d'un sentiment libéral. Singulier pays, n'est-ce pas? que celui où un ministre peut dire tout haut qu'il est absurde de s'adresser au gouvernement, « comme si le gouvernement était plus sage et plus apte à juger toutes choses que le reste de l'humanité! » Ce n'est pas à nous, en France, qu'on viendrait conter de si dangereuses sornettes.

Qu'il y ait en Angleterre bien d'autres questions sociales, industrielles, comme celle qui éclatait hier à Genève, comme celle qui vient de se produire en Belgique parmi les ouvriers de Seraing, près de Liége, nous le savons bien. Elles viennent d'être étudiées, ces questions, dans un livre sur les *Associations ouvrières en Angleterre,* par un jeune esprit doué d'une maturité précoce, qui emploie noblement les douloureux loisirs de l'exil à étudier un des plus graves problèmes du temps, le problème de la situation des classes laborieuses. Le mérite de ce livre, c'est de ne point séparer l'amélioration sociale à laquelle ont droit les classes industrielles du développement de la liberté politique, et c'est par là qu'il est fortement imprégné de l'esprit anglais sans cesser d'être français.

Les révolutions espagnoles ont d'habitude trois phases distinctes. La première est la période de la victoire, où l'on se hâte de tout démolir, lois et contributions; la seconde est la réunion d'une assemblée constituante, où l'on s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas facile de refaire tout ce qui a été détruit, où les divisions s'irritent et où l'impuissance éclate. Dans la troisième phase, la force arrive pour tout débrouiller et lancer le pays dans une réaction nouvelle. La révolution de septembre en est aujourd'hui à la seconde période, et elle touche à la troisième avec cette différence toutefois, que jusqu'ici la monarchie était restée debout, tandis qu'aujourd'hui il s'agit de refaire un trône et de trouver un souverain. L'Espagne est à la recherche d'un roi, et ses aventures commencent à être plaisantes en attendant de devenir tragiques. Il est certain que les chefs de la révolution espagnole viennent de ménager à leur pays une petite humiliation qui a été très vivement ressentie à Madrid. On avait arrangé avec art et après bien des difficultés un vrai coup de théâtre; on allait envoyer à Lisbonne une commission extra-officielle chargée d'offrir la couronne au roi dom Fernando. Pas du tout : avant que la commission soit partie de Madrid, un télégramme est arrivé de Lisbonne, prévenant que non-seulement le roi dom Fernando ne voulait à aucun prix de la couronne, mais que la commission espagnole ne serait même pas reçue. La commission se l'est tenu pour dit, d'autant plus aisément

qu'elle a su que le peuple portugais, qui est d'assez mauvaise humeur en ce moment, pourrait bien lui faire un mauvais parti. M. Olozaga n'a plus eu la moindre envie d'aller à Lisbonne chercher son roi. La leçon est dure sans doute; mais ne l'a-t-on pas méritée? Dom Fernando avait-il jamais laissé la moindre illusion? Est-ce qu'on ne connaissait pas la répugnance invincible de ce prince aimable, qui a le goût de la vie facile et des arts, qui est lui-même un artiste distingué? Pouvait-on croire sérieusement que, parce que M. Olozaga avait la fantaisie de faire un souverain, le roi dom Fernando allait quitter ses beaux ombrages de Cintra? Le coup n'a pas été moins rude, et à Madrid on s'est donné la petite satisfaction de dire qu'on n'avait rien offert. Ce qui complique étrangement la situation, c'est qu'il est un peu difficile, après ce déboire, de se remettre immédiatement à la poursuite d'un autre prince, et on reste dans cette condition qu'un républicain dépeignait l'autre jour d'un mot en disant à un membre du gouvernement : « Nous ne pouvons pas faire la république; mais vous ne pouvez pas faire la monarchie. » Malheureusement, au milieu de ces puériles disputes, le pays se décompose de jour en jour, la guerre civile s'essaie de toutes parts, et pendant ce temps le général Serrano est obligé d'avouer devant les cortès que l'insurrection de Cuba devient menaçante. Elle risquerait de devenir d'autant plus menaçante, si les mauvais traitemens infligés, disait-on, à un vice-consul américain venaient à provoquer l'intervention des États-Unis. Et voilà où en est aujourd'hui l'Espagne après six mois de révolution.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

I. *Seize mois autour du monde (1867-1869)*, par M. Jacques Siegfried, Paris, J. Hetzel. — II. *Australie ; Voyage autour du monde*, par M. le comte de Beauvoir, Paris, H. Plon.

Si dans les temps anciens la mer séparait les mondes, elle est devenue de nos jours la grande route par laquelle se propagent le progrès et la civilisation. Pendant que la barbarie règne encore dans l'intérieur des grands continens groupés autour de l'Europe, pendant que les peuples limitrophes se disputent le sol par des guerres sans trêve, la navigation rapproche les rives, y répand les germes d'une culture qui lentement transfigure les pays et fait naître partout le sentiment d'une solidarité étroite entre les hommes de toutes les races. Il n'est plus d'île, si petite, si écartée qu'elle soit, qui ne participe au mouvement général. Les régions lointaines, l'Inde et la Chine, l'Australie et le Japon, tous ces pays qui autrefois nous apparaissaient comme au travers d'un brouillard, sont presqu'à nos portes. Les Anglais, les Allemands, les Américains, savent depuis longtemps tirer parti de ces facilités inappréciables pour l'éducation de l'homme. Au lieu d'étudier la géographie dans les livres, ils l'appren-

nent par les voyages, et en revenant au pays ils rapportent quelquefois la fortune, toujours l'expérience de la vie, des idées plus larges et de précieux souvenirs. En France, on se décide enfin à suivre l'exemple de nos voisins, et l'on voit se multiplier chaque jour des récits de voyage qui ne sont plus des traductions. Parmi les plus intéressans, nous signalerons d'abord : *Seize mois autour du monde,* par M. Jacques Siegfried. C'est le journal d'une excursion rapide en Égypte, aux Indes, en Chine et au Japon, chez les mormons et dans les États-Unis. Nous trouvons l'auteur à Constantinople au mois d'octobre 1867, et le 9 janvier 1869 il quitte New-York pour retourner en France. Lorsqu'on fait tant de chemin en si peu de temps, on n'a guère le temps d'approfondir les observations que l'on recueille en route; on voit un peu par les yeux des autres, on juge d'après des informations rassemblées comme on peut; on ne voit généralement que la surface des choses. En revanche, ces voyages rapides permettent de comparer à peu d'intervalle les tableaux les plus divers, le contraste fait mieux ressortir les différences, on ne risque pas d'oublier une chose à force de l'avoir sous les yeux. Le livre de M. Jacques Siegfried se lit sans fatigue; la variété des sujets, une touche légère, un style facile et sans prétention, le recommandent même à ceux qui ne cherchent pas dans une pareille lecture une source d'instruction. Des descriptions qui ont l'avantage d'être courtes, des détails très sommaires sur l'histoire, sur les ressources, sur l'état politique et commercial des pays que l'auteur nous fait visiter, ainsi que sur les mœurs des habitans, voilà certes les élémens d'un volume qui peut intéresser.

Le journal proprement dit est suivi d'un appendice important, composé d'une série de rapports que l'auteur adressait successivement au ministre du commerce. Le premier concerne l'Inde anglaise. M. Siegfried ne cache pas l'enthousiasme que lui inspire l'œuvre de la race anglo-saxonne, qui a su imposer des lois à un pays six ou sept fois grand comme la France et peuplé par 200 millions d'habitans. Le sol, qui est d'une fertilité exceptionnelle, fournit tous les produits qu'on lui demande et peut alimenter un commerce d'exportation colossal, pendant que la colonie elle-même offre à l'industrie européenne un débouché presque illimité. Toutes ces ressources, on les voit se développer à vue d'œil sous l'influence d'une administration que M. Siegfried nous représente comme un modèle de bonne politique. Avertis par les derniers désastres, les Anglais ont renoncé à un système vexatoire qui n'avait pour but que d'assurer leur domination en toute chose. Ils ne semblent plus se préoccuper que des intérêts matériels de leurs possessions. Le mouvement annuel du commerce extérieur de l'Inde s'élève aujourd'hui à 800 millions de francs pour l'importation en marchandises, à 1 milliard 400 millions pour l'exportation. On estime à plus de 5 milliards la quantité d'argent monnayé que, par suite de leurs idées arriérées, les natifs gardent encore enfouie, en attendant qu'ils comprennent tous les avantages de la

circulation des capitaux. Plus de 1 milliard 500 millions de francs ont été déjà consacrés à l'établissement d'un magnifique réseau de chemins de fer, qui, dans quelques mois, réunira tous les grands centres de l'empire indien depuis Lahore jusqu'à Bombay et Madras. Pour parer aux sécheresses qui compromettent les récoltes de quelques districts et pour augmenter en même temps la fertilité générale du sol, le gouvernement fait étudier en ce moment un système de canaux d'irrigation auquel il compte consacrer 500 millions. Enfin près de 20,000 écoles instruisent aujourd'hui 600,000 natifs et les initient à notre civilisation. On voit qu'un pas immense est fait, et qu'on ne risque pas de se tromper en prédisant à cette colonie un avenir des plus brillans.

Le seul obstacle, et il est sérieux, qui s'oppose à l'immigration des Européens, c'est le climat de l'Inde. On ne s'y fixe pas, on revient lorsqu'on a fait fortune. Les Allemands et les Suisses commencent à prendre une part de plus en plus large au commerce des Anglais; les Français n'en sont pas là, ils font à peine la moitié des affaires françaises, puisque nous achetons de seconde main sur les marchés de Londres et de Liverpool une bonne partie des matières premières que notre industrie tire des Indes. Ce qui cependant pourrait encourager les capitalistes français à diriger leur attention sur ce pays, c'est la loi nouvelle sur les associations commerciales dans l'Inde, d'après laquelle le prêteur intéressé ou commanditaire n'est pas considéré comme associé responsable, de sorte qu'il peut rentrer dans ses fonds avant les créanciers, si la maison a fait de mauvaises affaires (contrairement au droit établi en Angleterre). Que l'on ne s'imagine pas d'ailleurs que l'Inde soit le pays de Cocagne des aventuriers; ce qu'il faut là, ce sont des négocians solides, capables de fonder des maisons sérieuses et durables, et disposant de bons capitaux ou d'un grand crédit. Une seule fois il en a été autrement; c'est quand la guerre américaine priva l'Europe des 4 millions de balles de coton que lui fournissaient habituellement les états du sud. A ce moment, une hausse colossale s'était déclarée sur les prix du coton indien; l'exportation de Bombay monta de 60 à 800 millions. En présence d'un pareil coup de fortune, les entreprises les plus folles trouvaient des actionnaires par centaines, les banques et les sociétés nouvelles sortaient de terre, leurs actions montaient à des primes fabuleuses avant qu'elles n'eussent ouvert leurs bureaux. L'argent n'avait plus de valeur, on rencontrait des natifs qui passaient pour cent fois millionnaires. La paix fit tout crouler. Les actions tombèrent de haut : celles de la compagnie de Back-Bay, après s'être vendues 60,000 roupies, ne trouvèrent plus d'acheteur à 150.

Le rapport de M. Siegfried sur la situation de la Cochinchine française constate que cette colonie, dont le territoire ne représente pas le dixième de la surface de la France et qui ne compte encore que 2 millions d'habitans (dont à peine un millier d'Européens), est en voie de s'accroître et de prospérer. Il faudrait toutefois songer bientôt à substituer le ré-

gime civil au régime militaire; les « inspecteurs » que l'on prend dans les rangs des officiers de marine ne sauraient suffire plus longtemps à l'administration du pays. Il faudrait en second lieu introduire une culture riche, telle que la soie ou le tabac, qui pût donner quelque importance au commerce extérieur. Il faudrait enfin chercher à développer la population, car le pays pourrait contenir le double d'habitans. Pour atteindre ce but, les moyens seraient fort simples : faire appel d'une part aux capitalistes français, et de l'autre à ces travailleurs par excellence que la Chine nous offre à si peu de distance, prendre en même temps les mesures sanitaires les plus indispensables, telles que la vaccination obligatoire. Si les femmes annamites sont renommées pour leur fécondité, la variole leur enlève le tiers de leurs enfans dès la première année, et un second tiers avant l'âge de vingt et un ans.

Le commerce de la Chine est encore, pour la plus grosse part, entre les mains des maisons anglaises. La France n'a pas un seul représentant dans ce pays de la soie; il arrive souvent que les soies de Chine traversent Marseille pour aller d'abord à Londres et revenir ensuite à Lyon. Le Comptoir d'escompte et les Messageries impériales sont les seuls établissemens français; il est vrai qu'ils en valent bien d'autres. Il semble toutefois que la Chine mérite de fixer davantage l'attention. Ce vaste empire possède d'immenses ressources qui dorment encore délaissées, et une population intelligente et laborieuse qu'entrave seulement un gouvernement arriéré, dont nous avons cru devoir retarder la chute. Au Japon, le commerce extérieur se répartit d'une manière plus uniforme, on compte plusieurs bonnes maisons françaises à Yokohama; mais elles ne suffisent pas même à l'exportation dirigée sur la France.

M. Siegfried termine son livre par des réflexions fort judicieuses sur le rôle que la France pourrait jouer dans l'extrême Orient. Parmi les meilleurs moyens auxquels on pourrait recourir pour développer nos relations avec ces pays, il signale la fondation d'écoles supérieures de commerce qui prendraient vers l'âge de seize ans des jeunes gens dont l'instruction serait déjà faite, et leur enseigneraient les langues vivantes, la géographie, la tenue des livres, les mettraient au courant des usages et des ressources des différens pays, leur donneraient au moins quelques notions d'économie politique et de droit commercial. Ainsi disparaîtrait l'obstacle le plus grave au développement de nos affaires extérieures.

Les récits pittoresques de M. le comte de Beauvoir nous révèlent l'avénement d'un troisième monde, d'une Europe nouvelle qui se développe à vue d'œil dans les parages de l'Océan-Pacifique. L'immense continent de l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, deviennent des centres de civilisation qui ont sur nous la supériorité d'institutions libres et de mœurs pacifiques. Un préjugé encore très répandu veut que l'Australie ne soit toujours qu'une colonie pénitentiaire de l'Angleterre et un refuge d'aventuriers qui y vont à la recherche de l'or. On se figure volontiers

que l'on y coudoie à chaque pas des repris de justice, déversés sur cette terre perdue comme des animaux malfaisans. Rien n'est moins exact. Les déportations, commencées en 1788, ont été, il est vrai, le point de départ de la colonisation de l'Australie; mais depuis longtemps tout vestige de cette origine sinistre a disparu. La Nouvelle-Galles du sud n'a subi le fléau de ces envois que jusqu'en 1840, époque où la population pure et saine de Sydney repoussa avec un impétueux élan un navire chargé de *convicts;* dès 1803, elle avait commencé à déporter en Tasmanie les plus turbulens de ces hommes. La colonie de Tasmanie ne reçoit plus d'envois de *convicts* depuis 1850, et longtemps avant cette époque elle avait interné les condamnés dans une presqu'île suffisamment isolée; enfin la colonie Victoria n'a jamais laissé aborder ces importations pestilentielles : le seul endroit où il y ait des criminels en Victoria, ce sont les prisons cellulaires de Pentridge. On a même opposé une digue à l'immigration chinoise en frappant d'une taxe les *celestials* qui arrivaient en masse pour se ruer sur les champs d'or, et en interdisant l'entrée du port aux femmes de cette race.

L'auteur du livre que nous avons sous les yeux a fait le tour du globe en compagnie du jeune duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville; il venait d'avoir vingt ans lorsqu'il fit voile pour l'Australie, et il n'est resté absent que deux ans. Ses impressions ont la fraîcheur et la vivacité de son âge, ses jugemens sont un peu empreints de cet enthousiasme que la vue d'un monde nouveau éveille facilement dans les cœurs jeunes et confians; on sent bien que les nobles touristes ont vu toutes les portes s'ouvrir devant eux. Si, pour cette raison, les récits de M. de Beauvoir ne donnent peut-être pas toujours une idée très juste de la vie des colons australiens, telle qu'elle est en réalité, en revanche ils entraînent le lecteur par le charme des descriptions, par le souffle de vie et de liberté qui se dégage de ces récits. L'auteur nous promène dans les palais de Melbourne, dans les mines d'or, dont il nous fait connaître l'histoire et le mode d'exploitation, dans les immenses propriétés des *squatters,* qui ne comptent leurs troupeaux qu'une fois par an, et dans les huttes des cannibales, que la race blanche a partout refoulés vers l'intérieur des terres. Des détails numériques très circonstanciés nous permettent d'apprécier l'importance des affaires sur ces grands marchés du commerce international, et de nous faire une idée des ressources que le pays offre à des colons énergiques et intelligens.

La richesse de l'Australie n'est point uniquement dans l'or que renferme le sol; les immenses prairies de ce pays nourrissent d'innombrables troupeaux. M. de Beauvoir raconte avec des détails saisissans les visites qu'il a faites aux « stations » de bœufs et de moutons. A côté des propriétaires, qui ne paient aucune taxe, il y a en Australie les *squatters,* qui sont les fermiers de l'état. Dans la Nouvelle-Galles du sud, ils paient une contribution annuelle fixée par une commission d'experts

d'après l'étendue et la valeur du terrain concédé; dans la colonie Victoria, ils paient tant par tête de bétail, et rien pour la terre. L'un des *runs* visités par M. de Beauvoir avait une superficie de 80,000 hectares; il était limité au nord et au sud par deux rivières presque parallèles, le Walkool et le Murray, entre lesquelles on avait établi du côté de l'est une solide barrière de bois d'une longueur de 27 kilomètres, et du côté de l'ouest une clôture en fil de fer de 35 kilomètres. Sur cet immense pâturage, on élevait un troupeau de 15,000 bœufs, gardé par 15 hommes : 1 homme pour 1,000 bœufs. Les dépenses annuelles étaient d'environ 80,000 fr., en y comprenant la taxe payée à l'état (17,000 francs). Voici maintenant les recettes. Le *squatter* envoie tous les ans, de mai en septembre, une dizaine de ses hommes acheter dans les environs tout le bétail maigre ou jeune qu'ils peuvent trouver; il le revend à Melbourne après l'avoir engraissé. En achetant, par exemple, 15,000 bêtes à raison de 50 francs par tête, ce qui fait une dépense de 750,000 francs, il peut les revendre 2 ou 3 millions au bout de deux ans. Un autre *run* représentait un espace de plus de 100,000 hectares de prairies, et nourrissait 60,000 moutons. Les frais annuels s'élevaient à 160,000 francs, les bénéfices à 250,000. Il est vrai que ces beaux résultats ne s'obtiennent pas toujours. Les trombes de grêle tuent quelquefois les agneaux par milliers, les sécheresses alternent avec les inondations. D'immenses prairies sont parfois, non-seulement desséchées, mais incendiées par les rayons solaires, qui tombent sur des herbes en fermentation, et les *squatters* sont alors forcés de recourir au *boilingdown,* c'est-à-dire de convertir une partie de leurs troupeaux en suif.

Les exemples que nous venons de citer suffiront pour donner une idée de l'échelle grandiose sur laquelle, grâce à la liberté, se développent les colonies anglaises de l'Océanie. Tout à côté, la colonie française de la Nouvelle-Calédonie, malgré ses admirables ressources naturelles, est restée un vaisseau à trois ponts commandé par le sifflet du contre-maître; les colons sont traités en passagers qui gênent la manœuvre du bord. « Le plus clair des importations françaises, dit M. de Beauvoir, c'est l'absinthe, et le plus saillant des exportations, ce sont des papiers timbrés et des rapports militaires. » Telle est la différence des systèmes. Les colonies australiennes, indépendantes les unes des autres, s'administrent elles-mêmes. Le gouvernement britannique, loin de les régenter, les a déclarées et laissées libres dès le principe; elles sont devenues de vrais états, ayant leurs chambres, leur système électoral, votant leurs lois et leurs institutions. La liberté a été la source de leur prospérité.

R. RADAU.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1869

Livraison du 1er Mars.

UNE COLONNE D'EXPÉDITION DANS LE DÉSERT, par M. BERNARD D'HARCOURT. . . 5
LE CIMETIÈRE DE CALLISTE, par M. GASTON BOISSIER. 36
HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE. — ORIGINE DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES. — III. — DISCUSSION DES THÉORIES TRANSFORMISTES, par M. A. DE QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 64
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN EUROPE, par M. H. BLERZY. 96
LETTRES SUR LA RELIGION, RÉPONSE A M. VACHEROT, par M. l'abbé GRATRY, de l'Académie Française. 129
LA MÉTHODE THÉOLOGIQUE, RÉPLIQUE, par M. É. VACHEROT, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 149
EXPLORATION DU MÉKONG. — I. — LES RUINES D'ANGCOR ET LES RAPIDES DE KHON, par M. L.-M. DE CARNÉ. 172
LA RÉGION DU BAS DE LA LOIRE. — III. — LE GROUPE DES MARINS ET SAINT-NAZAIRE, par M. A. AUDIGANNE. 199
AHMED LE FELLAH, troisième partie, par M. EDMOND ABOUT. 225
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 254
ESSAIS ET NOTICES. 268

Livraison du 15 Mars.

LA GRÈCE ET LA QUESTION D'ORIENT DEPUIS LA CONFÉRENCE DE PARIS, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française. 273
LA BANQUE DE FRANCE, SON ADMINISTRATION ET SON ORGANISATION INTÉRIEURE, par M. MAXIME DU CAMP. 295
ÉTUDES ET PORTRAITS DU SIÈCLE D'AUGUSTE. — L'EMPEREUR CLAUDE ET LES CÉSARIENS, par M. E. BEULÉ, de l'Institut. 334

La Question de l'or. — Les différens systèmes de monnaie internationale, par M. Victor BONNET. 372
Histoire naturelle générale. — Origine des espèces animales et végétales. — IV. — Darwin et les théories transformistes, l'espèce et la race, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 397
Un Poète romancier de l'Allemagne du Nord. — Fritz Reuter, sa vie et ses œuvres, par M. Albert SOREL. 433
Impressions de voyage et d'art. — V. — Souvenirs de Hollande. — Le paysage, Holbein et Ruysdael, par M. Émile MONTÉGUT. 458
Ahmed le Fellah, quatrième partie, par M. Edmond ABOUT. 482
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 509
Revue musicale. — Le *Faust* de M. Gounod a l'Opéra, la *Messe* de Rossini aux Italiens, par M. Henri BLAZE de BURY. 521

Livraison du 1er Avril.

L'Expédition d'Abyssinie en 1868, souvenirs et impressions d'un officier français attaché a l'état-major de sir Robert Napier, par M. Louis d'HENDECOURT. 529
La Serbie au XIXe siècle. — V. — La chute du prince Milosch, par M. Saint-René TAILLANDIER. 563
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XXI. — Négociations a Savone et translation du pape a Fontainebleau, première partie, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 600
Histoire naturelle générale. — Origine des espèces animales et végétales. — V. — Théorie de la transformation progressive et de la transformation brusque, origine simienne de l'homme, dernière partie, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 638
Une révolution au Japon. — La chute du taïcoun et les daïmios, par M. Alfred ROUSSIN. 673
L'Aventure de Ladislas Bolski, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 702
Ahmed le Fellah, cinquième partie, par M. Edmond ABOUT. 743
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 774
Essais et Notices. — La Morale et la Science de Lucrèce, de M. Martha, par M. E. HAVET. 785
Théatres. — *Patrie*, de M. Victorien Sardou, par M. F. de LAGENEVAIS. . 795

Livraison du 15 Avril.

L'Aventure de Ladislas Bolski, seconde partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 801
L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — IX. — Le Concordat autrichien, par M. Émile de LAVELEYE. 850
Le Pétrole et les hommes d'huile de l'Amérique du Nord, par M. Félix FOUCOU. 875
L'Église romaine et le premier empire. — XXII. — Négociations a Savone et translation du pape a Fontainebleau, deuxième partie, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 910
Le Drame musical et l'œuvre de M. Richard Wagner, par M. Éd. SCHURÉ. 948
Études et portraits du siècle d'Auguste. — IV. — La mère de Néron, par M. E. BEULÉ, de l'Institut. 992
Caractères et portraits du temps. — Hector Berlioz, par M. Henri BLAZE de BURY. 1006
Ahmed le fellah, sixième partie, par M. Edmond ABOUT. 1022
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1053
Essais et Notices. — Les Voyages récens. 1065

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.80

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY